

LES MANUELS
D' ART ET
D' ARCHÉOLOGIE
ANTIQUES

L' ARCHITECTURE ROMAINE

1. Les monuments publics

PIERRE GROS

Collection dirigée par Gérard Nicolini

P.

Created By Riadamane @Yahoo.Fr

***** Janvier 2010*** Guelma *****

Pierre Gros

L'ARCHITECTURE ROMAINE

du début du IIIe siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire

1

Les monuments publics

Deuxième édition



LES MANUELS D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE ANTIQUES

Collection dirigée par Gérard Nicolini

P.

Sommaire

TROISIÈME PARTIE

Les monuments du spectacle et du loisir.

QUATRIÈME PARTIE

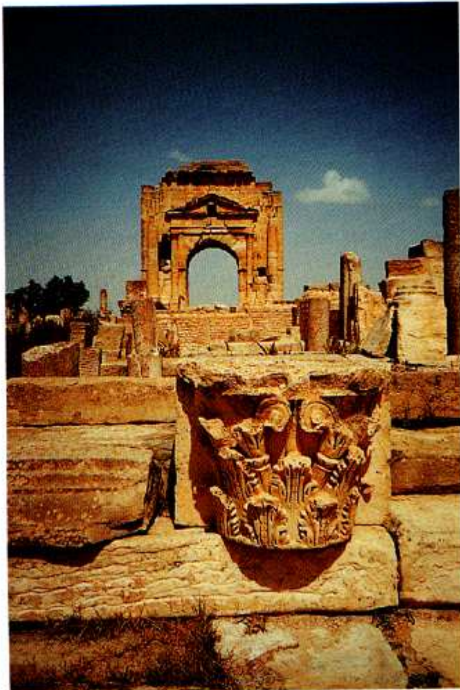
Les monuments des eaux.

CINQUIÈME PARTIE

Les monuments du commerce et du stockage.



Pl. I. Porte dite de Mazaeus et Mithridates à Éphèse.





Pl. III. Porte d'Hadrien à Antalya. Vue de la voûte et de l'entablement.

Pl. II. Arc de Trajan à Maktar.



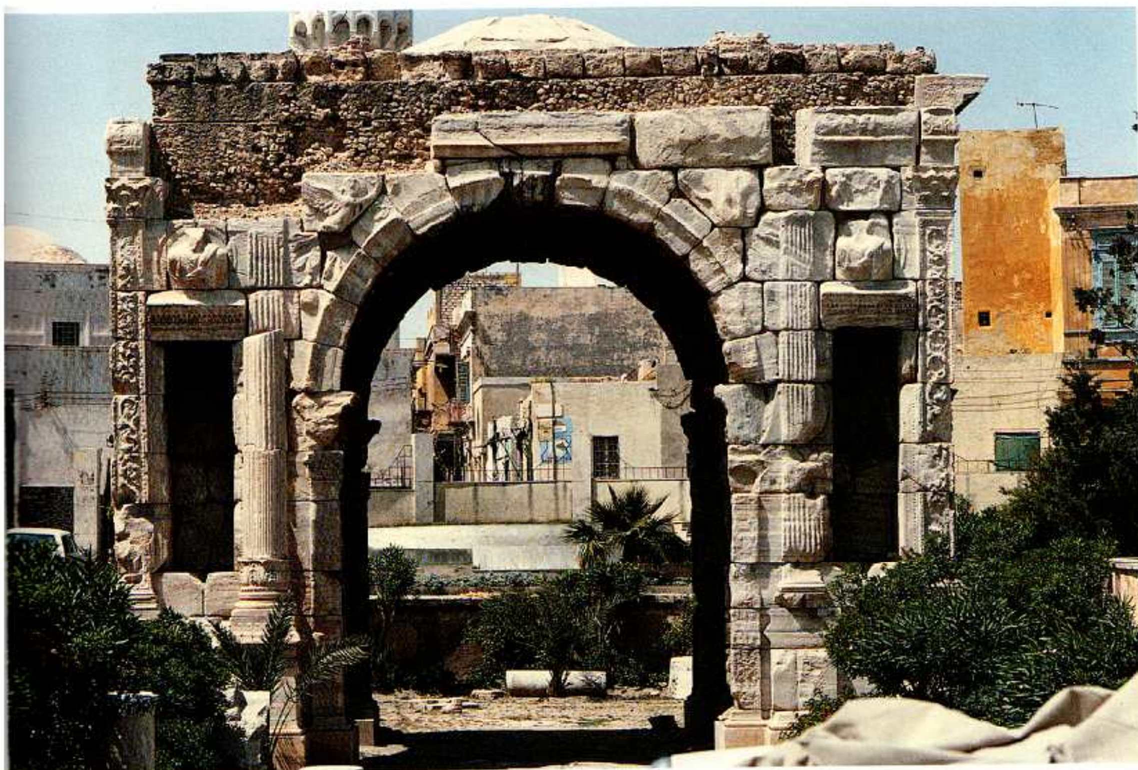
Pl. IV. Porte sud de l'enceinte de Pergé. Vue de l'ordonnance intérieure.



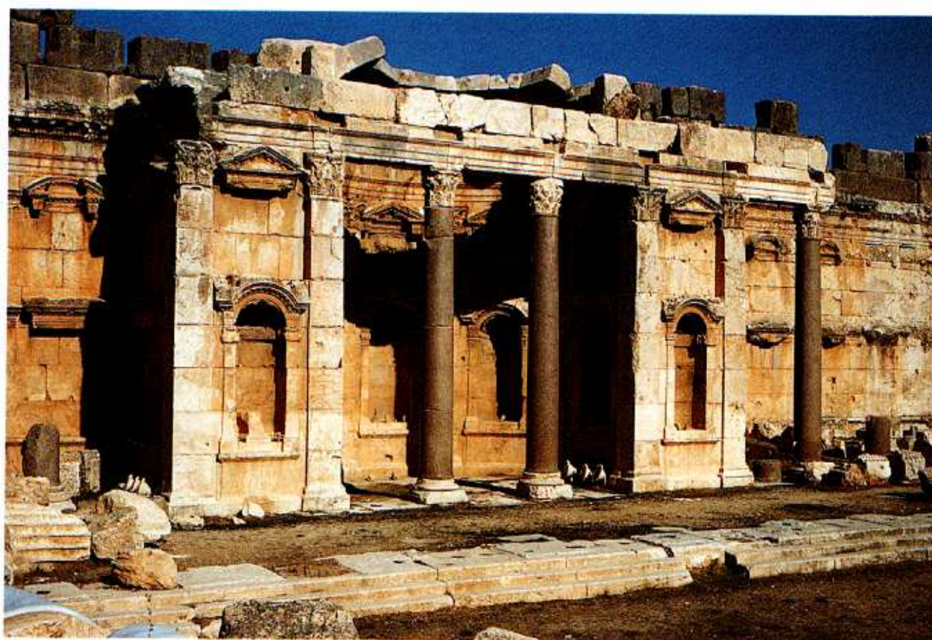
Pl. V. La voie processionnelle et le portique d'accès au Sébastéion d'*Aphrodisias*.



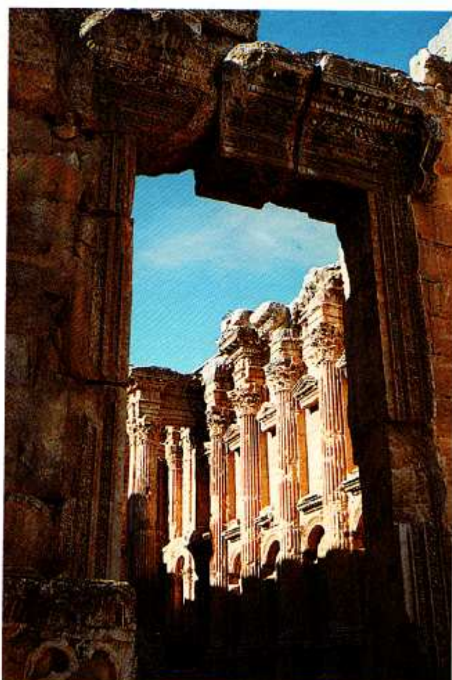
Pl. VI. Vue des cryptoportiques de Reims. Cliché Hallé.



Pl. VII. Arc de Marc Aurèle à Tripoli. Cliché du Centre Camille-Jullian (CCJ), CNRS, Aix-en-Provence.



Pl. VIII. Les propylées du sanctuaire de Baalbek. Cliché Y. Bourgeois.



Pl. IX. Vue de l'ordre intérieur du temple dit de Bacchus à Baalbek. Cliché Y. Bourgeois.



Pl. X. Vue générale des temples du Capitole de Sbeïtla.



Pl. XI. Détail de l'ordre de la basilique sévérienne de *Lepcis Magna*. Cliché CCJ.



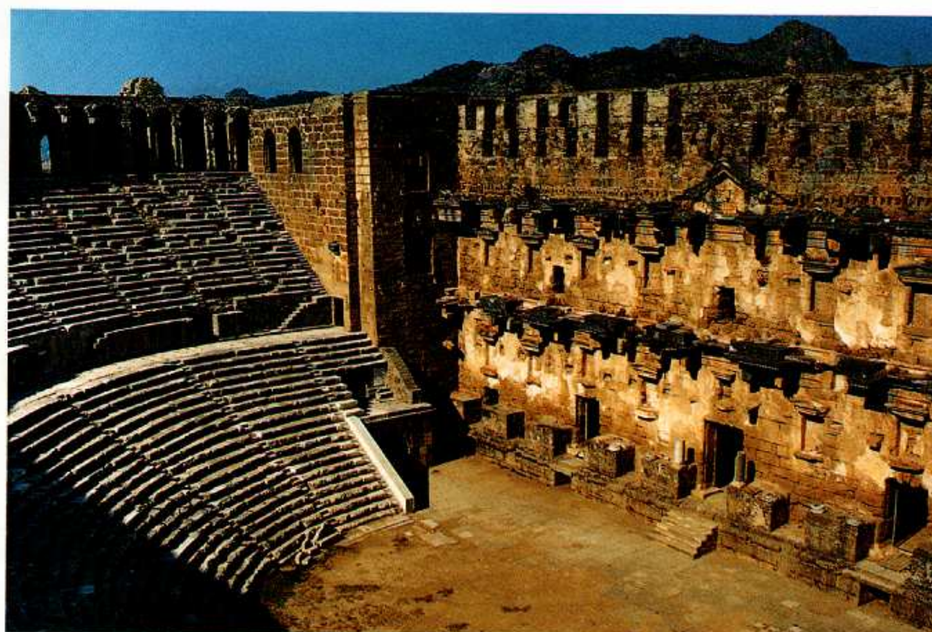
Pl. XII. Maquette du Champ de Mars à Rome, vu du nord. Restitution I. Gismondi.



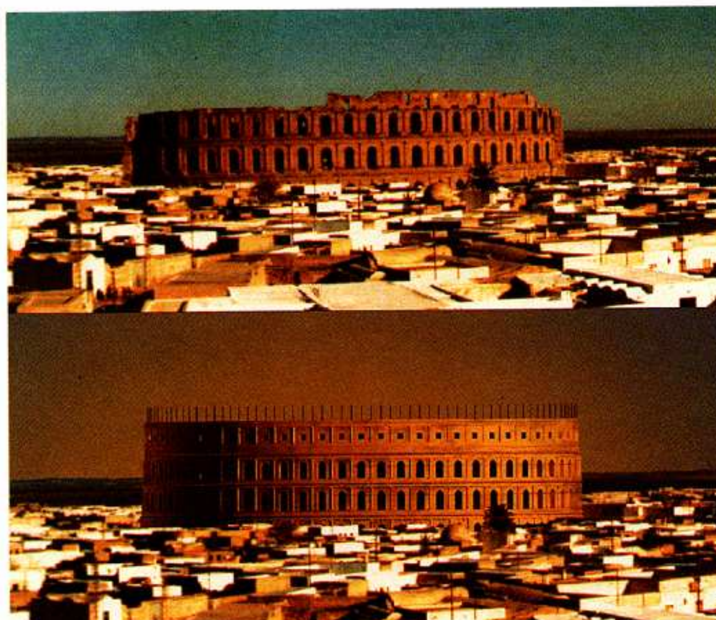
Pl. XIII. Ordonnance intérieure de la basilique sévérienne de *Lepcis Magna*. Cliché CCJ.



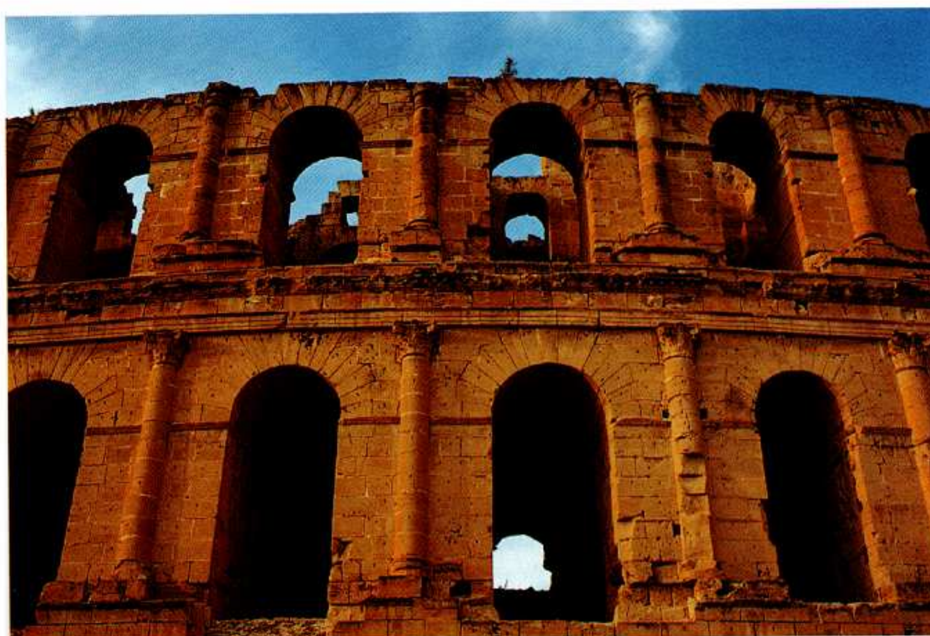
Pl. XIV. Le théâtre d'Ostie et la place dite des Corporations. Cliché CCJ.



Pl. XV. Le théâtre d'*Aspendos*.



Pl. XVI. L'amphithéâtre d'El Jem. Vue générale (en haut) et restitution (en bas). Cette restitution a été effectuée en images de synthèse 3D, et réalisée dans le cadre d'une action de mécénat technologique conjointe EDF-Centre Pierre-Paris, par J.-F. Bernard, sous la direction scientifique de H. Slim, Institut national du Patrimoine de Tunisie.



Pl. XVII. L'amphithéâtre d'El Jem. Détail de l'ordre extérieur.



Pl. XVIII. L'amphithéâtre de Grand. Vue générale. Cliché La Goélette.



Pl. XIX. Portail principal des *Horrea Epagathiana* d'Ostie. Cliché CCJ.

I N T R O D U C T I O N

Présenter sous une forme synthétique les différentes catégories monumentales de l'architecture romaine relève d'un parti dont on ne manquera pas de contester, à juste titre, la validité scientifique. C'est d'abord prendre le risque de disperser, voire de dissoudre, à travers des monographies multiples, les principaux facteurs qui, pour une large part, rendent compte de l'évolution des formes et des fonctions : la dynamique propre à chaque période a toute chance de disparaître dans ces cloisonnements verticaux qui tracent, à travers la complexité foisonnante des faits, un itinéraire commode mais arbitraire. Nulle autre activité humaine n'est, autant que l'architecture, liée aux structures sociales et politiques ainsi qu'aux conditions économiques ; mais à Rome plus qu'ailleurs les liens de la construction publique avec le pouvoir, l'influence exercée par celle-ci sur la construction privée, la confusion enfin des domaines politiques et gentilices ont de tout temps conféré au personnel dirigeant, quelle que soit l'origine ou la formation des architectes, quelle que soit l'organisation professionnelle des bâtisseurs, un rôle déterminant ; en d'autres termes il est illusoire de penser comprendre l'origine et le développement d'une forme hors de son contexte historique.

En second lieu, dans des sociétés comme celles de la Rome républicaine et impériale où le « séculier » ne se distingue guère du « religieux », où les magistrats sont aussi des prêtres, où l'empereur et son pouvoir s'entourent très vite d'une aura sacralisante, il est abusif de séparer l'analyse des édifices cultuels de celle des édifices administratifs ou de spectacle. Rien n'est plus trompeur à cet égard que la terminologie, dont les vertus simplificatrices présentent en l'occurrence plus d'inconvénients que d'avantages : l'architecture romaine s'avère rebelle à la « diairésis », au sens aristotélicien du terme (division en genres et en espèces). Rappelons seulement que le mot temple qui, en français comme dans les autres langues romanes, désigne une construction religieuse, est la traduction, ou du moins la translittération du latin *templum*, lequel définit un espace rituellement circonscrit et orienté, et s'applique à ce titre aussi bien à une aire non bâtie, à une curie ou à un *comitium* qu'à un temple, au sens où nous l'entendons communément.

Plus généralement, la cohésion des programmes monumentaux tant au centre du pouvoir que dans les villes des provinces les plus éloignées interdit d'apprécier les volumes et les décors d'un édifice public, même si l'on s'en tient à un point de vue strictement formel, hors de son environnement. Isolé, l'objet architectural de Rome, d'Arles, d'Ephèse ou de Carthage perd une grande part de sa signification, voire de sa raison d'être.

A ces apories s'ajoute le facteur déterminant de la durée, qui à lui seul nous donne la mesure des dangers de toute typologie. La vocation de celle-ci à figer en de rigoureuses définitions morphologiques et structurelles des monuments ou des complexes monumentaux dont la forme et les fonctions ne cessent d'évoluer sur plus d'un demi-millénaire est radicalement contradictoire avec les phénomènes qu'un ouvrage comme celui-ci se donne pour tâche d'examiner. Le théoricien latin de l'architecture, Vitruve, le prouve éloquemment à son insu, dont le traité normatif n'est jamais plus éloigné de la réalité que lorsqu'il s'efforce d'enfermer en des formules simples et uniques les ramifications buissonnantes de chacune des catégories d'édifices. Pour reprendre le même exemple que plus haut, même si nous nous en tenons à l'acception la plus courante du mot temple en français, il est difficile d'établir une continuité formelle entre les temples de Pyrgi et le Panthéon d'Hadrien à Rome, entre l'Héraion de Gabies et l'Asklépiéion de Lambèse, par exemple ; et que dire des « temples » d'Isis, de Mithra ou de Cybèle qui, en principe, relèvent de la même catégorie, mais en fait n'ont plus guère de points communs avec les édifices « classiques » ? Nous avons, dira-t-on, choisi un cas exceptionnel où l'opacité d'une terminologie sommaire s'avère effectivement impropre à rendre la multiplicité des exigences liturgiques et l'ampleur des variations architecturales qu'elles génèrent. Il est vrai qu'un Romain du IIe s. av. ou du IIe s. ap. J.-C. aurait été fort étonné d'apprendre que nous regroupons sous un même mot dérivé de *templum* des édifices d'origine, d'esprit et de destination aussi divers. Il est cependant d'autres exemples, moins massifs mais plus insidieux, de ce genre d'ambiguïté : les mots *basilica, theatrum, atrium* présentent dans l'usage antique des acceptions qui peuvent être

très différentes : leur emploi dans la littérature archéologique ne contribue pas à clarifier le problème.

A vrai dire la difficulté qui grève toute tentative d'application aux réalités romaines d'un système classificatoire tient au fait que ce système est toujours plus ou moins fondé sur la notion contemporaine d'édifice : dans l'Europe occidentale d'aujourd'hui l'extrême spécialisation des fonctions et les impératifs techniques liés à la pratique architecturale définissent l'édifice, qu'il soit public ou privé, comme un espace construit et couvert, articulé à partir d'un ou de plusieurs bâtiments, qui présente une autonomie monumentale et répond à des finalités précises. Dans le monde romain, comme du reste dans l'ensemble de l'univers méditerranéen antique, la pesanteur des schémas, l'omniprésence des portiques et l'absence persistante de structures spécialisées entretiennent des confusions et des décalages dont nous ne mesurons que rarement les conséquences théoriques et pratiques. Rappelons seulement en termes généraux que la dialectique entre l'intérieur et l'extérieur est dans ces conditions beaucoup plus subtile que dans l'architecture moderne, que certains « édifices » n'ont pendant longtemps jamais été construits, au sens architectural, c'est-à-dire durable du mot, que les chevauchements fonctionnels sont la règle et non pas l'exception, etc. Plus précisément, à l'instar de l'Etat romain qui mettra beaucoup de temps à transformer ses structures municipales en des organes de gouvernement adaptés aux exigences d'un empire de plus en plus vaste, l'architecture de l'*Urbs* ne répond que progressivement, et avec un retard sensible par rapport aux innovations institutionnelles, aux nécessités d'une vie publique de plus en plus complexe. A ces décalages fonctionnels s'ajoutent inévitablement des décalages chronologiques : telle catégorie d'édifice acquiert son expression canonique dès le IIe s. av. J.-C., telle autre au début du règne d'Auguste, telle autre encore à la fin du Ier s. ou au début du IIe s. de notre ère, etc. Encore cet échelonnement doit-il être sensiblement révisé dès que l'on quitte l'*Urbs* et l'Italie centrale ; la nécessaire adaptation des « modèles » urbains aux traditions régionales ou aux impératifs climatiques entraîne des retards mais aussi des modifications structurelles dont il importe de tenir le plus grand compte si l'on veut avoir une claire appréhension des principaux épisodes architecturaux dans l'ensemble du monde romain. Mais les phénomènes de retard ne constituent pas en eux-mêmes une règle infrangible des milieux provinciaux : la partie grecque de l'Empire, et plus précisément l'Asie Mineure, disposent pendant longtemps d'une expérience urbaine et d'un trésor monumental acquis au cours des siècles hellénistiques, qui leur confèrent en bien des domaines un rôle de précurseur ; mais aussi l'homogénéité croissante du monde romain rend l'Italie, à partir du IIe s. de notre ère, sensible à une sorte d'influence en retour des provinces de l'Ouest, auxquelles l'essor économique et la circulation des idées et des formes semblent conférer, du moins en certains secteurs privilégiés, une réelle force créatrice.

Ces observations liminaires sont autant de critiques préventives de la formule des monographies monumentales. Elles étaient déjà implicitement réunies dans la définition dépréciative donnée par L. Crema du « carattere manualistico » de certaines synthèses antérieures à son livre fondamental, le premier, rappelons-le, à offrir de l'architecture romaine un panorama global et historiquement articulé. Pourquoi donc retenir malgré tout un parti qui, en première analyse, semble procéder d'une véritable régression méthodologique ?

Il serait trop simple de s'abriter derrière les exigences éditoriales, aussi prégnantes qu'elles aient pu être. Même s'il est vrai que les règles de la Collection dans laquelle le présent ouvrage prend place l'imposent dans une certaine mesure, plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer sinon justifier l'organisation de ce premier volume.

D'abord le nombre et la complexité des faits à maîtriser sont devenus tels qu'une présentation « horizontale », par tranches chronologiques, de tous les aspects de l'architecture d'une époque donnée, contraindrait à une segmentation excessive des phases de chacun des types d'édifices ; l'évolution de ceux-ci, littéralement atomisée dans des séries de chapitres, deviendrait difficile sinon impossible à restituer, non seulement pour l'étudiant auquel s'adresse d'abord un tel ouvrage, mais aussi pour le lecteur plus chevronné qui ne serait pas un spécialiste. Surtout, l'intérêt risquerait de se déplacer de l'histoire de l'architecture vers l'histoire de la société ; si la première est amplement tributaire de la seconde, comme nous avons essayé de le montrer dans des livres précédents, le but de celui-ci reste tout de même de restituer le développement des plans, des formes et des structures. Entendons-nous : il n'est pas question de traiter de l'architecture comme d'un art évoluant en vertu de ses propres lois, suspendu dans les limbes improbables d'on ne sait quel empyrée. Une analyse des formes n'a de sens que dans la perspective dynamique d'une histoire globale. Mais l'accent doit être mis, dans un tel Manuel, sur la conquête progressive d'un espace architectural et d'une panoplie monumentale propres à Rome et à l'idée que celle-ci a diffusée de l'*urbanitas*, c'est-à-dire de la vie citadine, avec

très différentes : leur emploi dans la littérature archéologique ne contribue pas à clarifier le problème.

A vrai dire la difficulté qui grève toute tentative d'application aux réalités romaines d'un système classificatoire tient au fait que ce système est toujours plus ou moins fondé sur la notion contemporaine d'édifice : dans l'Europe occidentale d'aujourd'hui l'extrême spécialisation des fonctions et les impératifs techniques liés à la pratique architecturale définissent l'édifice, qu'il soit public ou privé, comme un espace construit et couvert, articulé à partir d'un ou de plusieurs bâtiments, qui présente une autonomie monumentale et répond à des finalités précises. Dans le monde romain, comme du reste dans l'ensemble de l'univers méditerranéen antique, la pesanteur des schémas, l'omniprésence des portiques et l'absence persistante de structures spécialisées entretiennent des confusions et des décalages dont nous ne mesurons que rarement les conséquences théoriques et pratiques. Rappelons seulement en termes généraux que la dialectique entre l'intérieur et l'extérieur est dans ces conditions beaucoup plus subtile que dans l'architecture moderne, que certains « édifices » n'ont pendant longtemps jamais été construits, au sens architectural, c'est-à-dire durable du mot, que les chevauchements fonctionnels sont la règle et non pas l'exception, etc. Plus précisément, à l'instar de l'Etat romain qui mettra beaucoup de temps à transformer ses structures municipales en des organes de gouvernement adaptés aux exigences d'un empire de plus en plus vaste, l'architecture de l'*Urbs* ne répond que progressivement, et avec un retard sensible par rapport aux innovations institutionnelles, aux nécessités d'une vie publique de plus en plus complexe. A ces décalages fonctionnels s'ajoutent inévitablement des décalages chronologiques : telle catégorie d'édifice acquiert son expression canonique dès le IIe s. av. J.-C., telle autre au début du règne d'Auguste, telle autre encore à la fin du Ier s. ou au début du IIe s. de notre ère, etc. Encore cet échelonnement doit-il être sensiblement révisé dès que l'on quitte l'*Urbs* et l'Italie centrale ; la nécessaire adaptation des « modèles » urbains aux traditions régionales ou aux impératifs climatiques entraîne des retards mais aussi des modifications structurelles dont il importe de tenir le plus grand compte si l'on veut avoir une claire appréhension des principaux épisodes architecturaux dans l'ensemble du monde romain. Mais les phénomènes de retard ne constituent pas en eux-mêmes une règle infrangible des milieux provinciaux : la partie grecque de l'Empire, et plus précisément l'Asie Mineure, disposent pendant longtemps d'une expérience urbaine et d'un trésor monumental acquis au cours des siècles hellénistiques, qui leur confèrent en bien des domaines un rôle de précurseur ; mais aussi l'homogénéité croissante du monde romain rend l'Italie, à partir du IIe s. de notre ère, sensible à une sorte d'influence en retour des provinces de l'Ouest, auxquelles l'essor économique et la circulation des idées et des formes semblent conférer, du moins en certains secteurs privilégiés, une réelle force créatrice.

Ces observations liminaires sont autant de critiques préventives de la formule des monographies monumentales. Elles étaient déjà implicitement réunies dans la définition dépréciative donnée par L. Crema du « carattere manualistico » de certaines synthèses antérieures à son livre fondamental, le premier, rappelons-le, à offrir de l'architecture romaine un panorama global et historiquement articulé. Pourquoi donc retenir malgré tout un parti qui, en première analyse, semble procéder d'une véritable régression méthodologique ?

Il serait trop simple de s'abriter derrière les exigences éditoriales, aussi prégnantes qu'elles aient pu être. Même s'il est vrai que les règles de la Collection dans laquelle le présent ouvrage prend place l'imposent dans une certaine mesure, plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer sinon justifier l'organisation de ce premier volume.

D'abord le nombre et la complexité des faits à maîtriser sont devenus tels qu'une présentation « horizontale », par tranches chronologiques, de tous les aspects de l'architecture d'une époque donnée, contraindrait à une segmentation excessive des phases de chacun des types d'édifices ; l'évolution de ceux-ci, littéralement atomisée dans des séries de chapitres, deviendrait difficile sinon impossible à restituer, non seulement pour l'étudiant auquel s'adresse d'abord un tel ouvrage, mais aussi pour le lecteur plus chevronné qui ne serait pas un spécialiste. Surtout, l'intérêt risquerait de se déplacer de l'histoire de l'architecture vers l'histoire de la société ; si la première est amplement tributaire de la seconde, comme nous avons essayé de le montrer dans des livres précédents, le but de celui-ci reste tout de même de restituer le développement des plans, des formes et des structures. Entendons-nous : il n'est pas question de traiter de l'architecture comme d'un art évoluant en vertu de ses propres lois, suspendu dans les limbes improbables d'on ne sait quel empyrée. Une analyse des formes n'a de sens que dans la perspective dynamique d'une histoire globale. Mais l'accent doit être mis, dans un tel Manuel, sur la conquête progressive d'un espace architectural et d'une panoplie monumentale propres à Rome et à l'idée que celle-ci a diffusée de l'*urbanitas*, c'est-à-dire de la vie citadine, avec

de l'univers méditerranéen – les données à rassembler exigent en principe la conciliation de la typologie, de la chronologie et de la diversification spatiale ; aucune des combinatoires jusqu'ici proposées ne s'est révélée entièrement satisfaisante. Le très beau livre de L. Crema qui, sur bien des points, n'a jamais été remplacé, découpait l'histoire romaine en six chapitres, de la période royale à Constantin, chaque tranche chronologique ainsi définie regroupant les types monumentaux selon un ordre immuable, qui pouvait à l'occasion s'enrichir d'éléments nouveaux (la rubrique « résidences impériales », par exemple, dans le chapitre intitulé « Néron et les Flaviens »). L'intérêt de la formule était, à l'évidence, de faciliter la consultation et de permettre au lecteur attentif de suivre, d'étape en étape, la complexité croissante des schémas de composition. L'inconvénient était de concentrer l'éclairage sur Rome et l'Italie : même si les provinces ne sont pas oubliées, elles ne font l'objet d'aucun traitement spécifique ; la connaissance personnelle que Crema possédait de l'Orient hellénisé – Asie Mineure et Syrie essentiellement – lui a certes permis de pertinentes incursions dans ces domaines mais aucune réflexion de fond sur les particularismes régionaux ne se dégage de développements qui, sur ce point du moins, restent incomplets.

Les choix de J. B. Ward Perkins témoignent, quelques décennies plus tard, d'un élargissement de la problématique et d'une volonté ostensible de corriger la perspective italo-centriste de son prédécesseur, avec en même temps un souci parfois excessif de simplification. Deux sections d'un volume équivalent traitent dans son Manuel, l'une de la Rome impériale d'Auguste à la fin de la dynastie sévérienne, avec des additifs sur Ostie et l'Italie méridionale ou septentrionale, l'autre de l'architecture des provinces. Dans la première, le découpage rigoureusement chronologique fondé sur les règnes des empereurs mêle en des développements à la fois denses et cursifs tous les types monumentaux ; dans la seconde l'organisation se veut exclusivement géographique, ou du moins régionale, avec des rappels historiques rapides et un calage chronologique sommaire des principales réalisations ; la périodisation cède dès lors le pas aux spécificités provinciales, du moins à celles qu'on était alors en mesure d'établir : les quelques pages accordées à la Péninsule ibérique s'avèrent, avec le progrès de la recherche dans cette immense région, largement insuffisantes. Si l'on veut suivre l'évolution d'un type monumental, le sommaire ne fournit en première lecture aucune indication ; seul l'index topographique, à l'intérieur duquel des rubriques thématiques réapparaissent sous les entrées de chacun des grands sites, permet de retrouver les principaux monuments qui jalonnent cette évolution, à condition qu'on dispose d'un minimum de connaissances archéologiques.

Il nous a paru opportun d'intégrer à chacune de nos sections les éléments provinciaux. Ceux-ci n'apparaissent évidemment qu'au début de l'époque impériale, mais leur importance et, pourrait-on dire, leur pression ne cessent ensuite de croître. Les transferts typologiques, les assimilations ou les résistances deviennent ainsi clairement perceptibles, aussi bien pour une catégorie d'édifices que pour une période historiquement circonscrite. L'originalité mais aussi la fécondité de l'architecture romaine tiennent pour l'essentiel à ces constants mouvements d'échange qui lui assurent au long des siècles une plasticité exceptionnelle et lui permettent de s'adapter à toutes les situations ethniques ou culturelles.

Enfin – et c'est au fond, sinon la seule, du moins la véritable raison d'être de ce premier Manuel en langue française – depuis la publication du livre de Ward Perkins, et même si l'on tient compte de la seconde édition de 1981, la réflexion sur l'architecture romaine s'est, au cours de ce dernier quart de siècle, enrichie de *nouvelles connaissances*, élargie à de *nouveaux domaines*, lestée de *nouvelles problématiques*. Leur accumulation rapide exige non pas seulement un travail de remise à jour, mais sur bien des points une conversion sensible du regard

De *nouvelles connaissances* : les acquis souvent bouleversants de la topographie historique de Rome, la reprise ou l'ouverture de grands chantiers archéologiques dans l'*Urbs*, la publication de nombreux monuments inconnus ou inédits ont suscité de véritables séismes dans notre perception de secteurs entiers de la capitale de l'Empire, et renouvelé ce que nous croyions savoir sur la genèse et les prototypes de plusieurs édifices importants. En Italie et dans les provinces occidentales l'accélération de la recherche, de *Lixus* à Vaison-la-Romaine, de Bath à *Baelo*, de Trieste à Cordoba, a livré une foule de données complémentaires ; sur des sites anciennement connus des recherches systématiques ont radicalement modifié les certitudes acquises : qui regarde aujourd'hui un plan du centre monumental de la Vérone romaine ne reconnaît plus ce que lui donnaient à voir les schémas traditionnellement diffusés. La même observation vaudrait pour de nombreuses autres villes antiques : songeons à Luni, à Minturnes, à *Paestum*, à Terracine pour l'Italie, à Tarragone et à Sagonte pour l'Espagne, à Feurs ou à *Glanum* pour la Gaule, à Carthage pour la Tunisie, entre autres. Inconnus ou à peine mentionnés dans les précédents Manuels, ces sites ont singulièrement enrichi le *corpus* architectural de la Romanité.

De *nouveaux domaines* : des aires géographiques entières, peu ou mal explorées, se sont ouvertes à une approche scientifique et deviennent accessibles à des études systématiques. Le Congrès archéologique de Berlin, en 1988, a révélé à beaucoup d'entre nous la richesse du secteur illyro-épirote (Albanie). Dans le même temps se manifestait un salutaire regain d'intérêt pour l'Egypte romaine et l'architecture de la partie gréco-orientale de l'Empire : tout un pan du monde romain, trop souvent assimilé dans le passé à un prolongement plus ou moins abâtardi de l'univers hellénistique, retrouve progressivement sa place dans l'élaboration des formes ou des décors et l'enrichissement des schémas de composition. Athènes sous Auguste et Hadrien, Corinthe césaro-augustéenne, l'*Aphrodisias* d'Octavien, l'*Argos* ou l'Ephèse impériales, l'Apamée de Trajan, pour ne citer ici que quelques exemples, ont récemment livré une grande part de leurs secrets et pris, dans le bilan monumental et urbanistique du Haut Empire, un poids qu'on ne pouvait leur attribuer naguère. En Occident, la part désormais acquise par l'archéologie hispanique est aujourd'hui sans commune mesure avec celle qu'on lui reconnaissait jusqu'à une date récente ; le Congrès de Tarragone sur la ville romaine (1993) a constitué le couronnement des efforts poursuivis dans la Péninsule au cours de ces dernières années.

De *nouvelles problématiques* : elles se dégagent naturellement des conquêtes de l'archéologie monumentale. Mais la réflexion thématique s'est aussi ouverte à d'autres domaines. Pour le décor architectural, de sensibles progrès ont été accomplis, tant en ce qui concerne l'appréciation stylistique des modénatures que leur chronologie ; une attention accrue à la signification de ce que les Latins appelaient les *ornamenta*, c'est-à-dire les composantes des ordres, a permis de mieux comprendre certaines recherches plastiques ; la densification des supports libres, le mouvement ascendant des lignes de force, la rationalisation rythmique des façades, la sacralisation des accès sont autant de concepts qui entrent aujourd'hui dans la définition structurelle d'un édifice et échappent par voie de conséquence au regard distrait ou à la description impressionniste. En d'autres termes une réflexion s'est ouverte sur la sémantique des ordres dans l'architecture romaine, dont il nous faut enregistrer les premiers résultats. C'est la raison pour laquelle non seulement nous accorderons une place importante à l'analyse décorative (l'adjectif est impropre mais notre langue ne nous en fournit pas de meilleur) de chacune des catégories monumentales, mais une rubrique sur les ordres architecturaux à Rome (dorique, toscan, ionique, corinthien et composite) présentera une vue globale des évolutions stylistiques, des interprétations provinciales et des emplois des différents types de chapiteaux et d'entablements.

Dans le même temps les travaux engagés par diverses équipes françaises, allemandes, néerlandaises et italiennes en vue de l'exégèse ou de la publication commentée du texte du *De architectura* de Vitruve, inséparables d'un approfondissement de la connaissance des relations du théoricien latin avec l'architecture hellénistique d'Asie Mineure dont il est souvent, sans le dire, le codificateur rétrospectif, nous autorisent désormais à définir d'une façon plus rigoureuse un « mode d'emploi » de son traité : si l'on n'invoque plus aujourd'hui l'autorité de Vitruve avec la naïveté ou la bonne conscience d'autrefois, l'examen de ses méthodes et de ses sources, plus encore que celui de ses cadres normatifs et de ses préceptes, s'avère riche d'enseignements.

Enfin une définition plus souple et plus opératoire de la notion de « modèle » romain et des modalités de ses applications, liée à une meilleure compréhension du culte impérial dont nous commençons aujourd'hui à cerner les aspects multiformes, permet dans de nombreux cas des identifications et des intégrations qui modifient ou révèlent l'ordonnance des centres monumentaux de nombreuses villes d'Occident ou d'Orient, de Terracine à Tarragone, de *Lepcis Magna* à Nîmes. La notion de programme monumental, parfois galvaudée dans un passé récent, revêt dès lors une signification institutionnelle qui garantit sa validité historique. Bien des monuments, à mi-chemin entre le registre cultuel et le registre administratif, prennent ainsi un sens nouveau, en retrouvant une part de celui que leurs commanditaires et leurs bâtisseurs avaient voulu leur conférer.

Tel est donc notre propos, défini aussi clairement que possible, dans ses méthodes et dans son contenu. Par souci de rigueur et, pour éviter de décevoir l'attente d'éventuels lecteurs, nous devons aussi cerner le territoire ainsi balisé en énumérant les secteurs qui en seront pour l'instant exclus : nous n'aborderons pas directement les aspects proprement techniques ; nous entendons par là aussi bien les méthodes et les matériaux de construction que les « programmes techniques » ou les « infrastructures » ; ces domaines, où interviennent des connaissances et des pratiques relevant autant de l'ingéniérie que de l'architecture ont été largement examinés par J.-P. Adam, dans un volume publié par le même éditeur. On ne trouvera donc pas ici de chapitres concernant l'évolution de l'*opus caementicium*, par exemple, pas plus que de sections consacrées aux voies dallées, aux égouts, aux aqueducs ou aux systèmes de

chauffage. Ce qui ne veut évidemment pas dire que nous n'aurons pas à évoquer incidemment certaines de ces questions : comment apprécier, par exemple, le développement des structures voûtées sans parler des maçonneries coffrées et de l'allègement des composantes de l'*opus caementicium* ? Comment comprendre l'évolution des édifices thermaux sans faire une place aux progrès de la *suspensura* ? Nous n'évoquerons d'autre part que sous une forme incidente les problèmes qui relèvent de l'urbanisme, puisque nous en avons largement traité dans le volume de la série Laterza écrit en collaboration avec M. Torelli, et dont un éditeur français jugera peut-être utile de publier un jour une traduction. Enfin nous laisserons de côté l'architecture militaire (camps légionnaires, travaux et machines de siège, fortifications non urbaines, etc.) ; cette partie de l'art des bâtisseurs, si spécifiquement romaine, et dont la connaissance s'est singulièrement élargie au cours de ces dernières décennies, mériterait à elle seule un volume entier. Il va de soi cependant que nous n'ignorerons pas certains aspects des systèmes de défense, ne serait-ce que pour comprendre la structure et l'organisation des enceintes des villes.

En d'autres termes, si nous empruntons à Vitruve sa terminologie, nous dirons que, dans le vaste champ de l'*architectura*, nous traiterons de l'*aedificatio* – et encore seulement de celle des *opera publica* – à l'exclusion de l'hydraulique, de la gnomonique et de la mécanique.

Ce premier volume est donc consacré à l'architecture publique des villes et des sanctuaires. Nous y traiterons des principales composantes du paysage urbain aux trois derniers siècles de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire. La diversité des fonctions de la ville romaine et l'ampleur des variations temporelles et géographiques nous interdisent de définir, en quelques formules, ce qu'est un monument public à Rome.

Nous rappellerons seulement, au seuil de cet ouvrage dont nous mesurons mieux que personne le caractère déraisonnable, cette vérité d'évidence trop souvent oubliée : la ville antique n'a pas toujours eu besoin de monuments publics. Longtemps la cité grecque, archaïque et classique, s'est contentée d'équipements élémentaires et cette relative pauvreté architecturale n'a nui ni à sa dignité ni à son efficacité. La présence du peuple ou de ses représentants, lors des réunions politiques, au cours des grands procès, des grands spectacles ou à l'occasion des fêtes périodiques de la divinité poliade, suffisait à qualifier un lieu comme le siège d'une assemblée, d'un tribunal ou d'un théâtre, à définir un simple parcours urbain comme un circuit processionnel. Les éventuels aménagements temporaires n'avaient de sens que pour la durée de la cérémonie et peu importait ensuite la faible représentativité du site rendu à sa nudité première. Le monument permanent, l'édifice à vocation collective n'est pas né, comme on le croit trop souvent, des besoins concrets de la communauté. A part quelques cas où une installation technique était nécessaire pour l'accomplissement de fonctions spécifiques – dans les bains ou les thermes par exemple – le cadre architectural s'est imposé progressivement à mesure que croissaient les exigences du pouvoir et le souci d'auto-exaltation ou d'affirmation – les deux notions sont contenues dans le terme germanique de « Selbstdarstellung » – des collectivités urbaines. A ce titre Rome est l'héritière d'une lente évolution commencée en Grèce à la fin du IVe s. mais qui n'a pris son essor véritable qu'au cours de la période hellénistique.

Au moment où nous en commençons l'étude la ville romaine s'emploie à se doter de structures permanentes, qu'elle a parfois quelque peine à mettre au point. Mais ces structures sont faites pour accueillir, dans des espaces spécialisés et aménagés, les moments essentiels de toutes les activités à caractère public ; elles vont mimer de mieux en mieux dans la pierre, et figer efficacement, les conduites collectives en leur imposant des circuits, des dispositifs et un cadre. Ce cadre, de plus en plus prestigieux, dépasse rapidement la finalité pratique à laquelle il était censé initialement répondre. C'est cette dialectique toujours reprise, jamais achevée, entre la recherche de la forme la mieux adaptée et l'inévitable rupture entre la forme et la fonction qui constitue l'attrait principal – et la difficulté majeure – de toute analyse monumentale sur la longue durée dans le vaste monde de l'*imperium Romanum*.

Il importe enfin, pour conclure cette Introduction que nous avons conçue autant comme un mode d'emploi des pages qui vont suivre que comme un exposé des motifs et des méthodes, de rendre raison des limites chronologiques énoncées dans le titre même du livre. Elles s'expliquent elles aussi à la fois par des considérations historiques et par des contraintes éditoriales.

Qui connaît un tant soit peu l'histoire de Rome sait que l'arc temporel ainsi défini est celui au cours duquel la puissance romaine se constitue et atteint sa plus haute expression. Depuis la troisième guerre samnite (298-290 av. J.-C.) jusqu'à la fin de la dynastie sévérienne (235 ap. J.-C.) l'extension continue du *nomen Romanum* fait que le destin de l'*Urbs* se confond avec celui de l'Italie d'abord, puis avec celui du monde méditerranéen. Parler, au cours de ces cinq siècles, d'architecture romaine ne peut donc en aucun cas signifier que nous nous limiterons aux phénomènes observables dans la seule ville de Rome ; au

contraire, sans négliger le substrat « étrusco-italique » ni les contributions successives des arts provinciaux, nous devrons tenter la synthèse et la périodisation de toutes les forces à l'œuvre dans l'évolution des types : c'est en fait du mélange ou, pour mieux dire, de la compénétration de ces multiples apports que naît et se développe ce qu'on peut appeler la spécificité de l'architecture romaine. Il ne s'agira donc ni de recenser les ingrédients d'un art éclectique, ni de dégager les effets d'une culture dominante sur des cultures périphériques, mais de retrouver ce qu'ont en commun, dans ce monde éminemment composite, les marges et le centre, et de saisir pourquoi cette communauté dure. Les processus de formation, d'assimilation, de standardisation et de diversification des partis architecturaux sont tous, au cours de cette période, selon des dosages qui varient avec le temps, marqués par la relation dialectique qui s'instaure entre Rome et sa conquête, et d'abord entre elle et le monde gréco-oriental. Penser l'architecture romaine « au pluriel », pour reprendre une heureuse formule de S. Settis, n'est pas seulement une nécessité imposée par les faits, mais la condition même de sa compréhension ; c'est aussi le moyen de retrouver, derrière les multiples variations formelles, l'unité des fonctions et des significations dans une société où s'imposent, qu'on le veuille ou non, les modes de la vie individuelle et collective diffusés par Rome.

Or la période envisagée est la seule où nous puissions appliquer cette méthode et poursuivre ces objectifs. Avant le IIIe s. av. J.-C. Rome n'est encore qu'une ville d'Italie parmi d'autres ; après le début du IIIe s. ap. J.-C. l'Empire tend à éclater sous la poussée des forces centrifuges internes et des menaces extérieures. L'histoire de l'architecture, en amont comme en aval de l'espace temporel, lui-même déjà fort large, que nous avons retenu, est assurément passionnante elle aussi, et elle a donné lieu à de multiples travaux ; mais elle n'est pas encore, ou elle n'est déjà plus tout à fait celle de l'architecture romaine, au sens culturel et politique où nous l'entendons.

Nous n'ignorons pas que des synthèses plus ambitieuses ont, dans le passé, intégré les siècles royaux et les premiers siècles républicains de Rome ainsi que la période dite de l'Antiquité tardive. Mais, outre que nous n'avons sans doute pas la compétence pour embrasser toutes ces époques, nous n'aurions pu prétendre faire tenir en deux volumes de la présente série une réflexion pertinente sur une aussi longue durée : ce n'est pas en effet cinq siècles qu'il eût fallu présenter mais plus de douze... Entreprise impossible, sauf à s'en tenir à des généralités, et les généralités, contrairement à ce que croient encore de nombreux « vulgarisateurs », sont toujours porteuses d'erreurs. Comme disait un grand architecte contemporain, « Dieu est dans les détails ». Nous traquerons donc ceux-ci dans un cadre chronologique cohérent pour essayer de retrouver l'esprit en même temps que l'apparence des monuments romains.

B I B L I O G R A P H I E

N. B. Nous excluons de cette première liste les ouvrages consacrés à des types monumentaux ou à des édifices particuliers.

Vocabulaire technique.

Les termes que nous employons ont tous leur définition dans les volumes du *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine* (R. Ginouvès, R. Martin, *I, Matériaux, techniques de construction, techniques et formes du décor*, Athènes, Rome, 1985 ; R. Ginouvès, *II, Éléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Athènes, Rome, 1992 ; R. Ginouvès et collaborateurs, *III, Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, sous presse). Pour le vocabulaire des moulures et des ordres architecturaux, on pourra se reporter au « lexique illustré de modénature courante » du livre, publié chez le même éditeur, de J.-P. Adam, *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris, 1984, p. 355-359, 2e éd. 1989. Voir aussi *infra* notre Annexe III.

Manuels, synthèses et ouvrages collectifs de caractère général, consacrés à l'architecture et à l'urbanisme romains.

Nous ne regroupons ci-dessous que les travaux actuellement disponibles dans les bibliothèques ou librairies spécialisées. Beaucoup d'entre eux seront cités dans les chapitres suivants à propos de telle ou telle de leur rubrique.

L. Crema, *L'architettura romana*. Enciclopedia classica, III, XII, 1, Turin, 1959.

F. E. Brown, *Roman Architecture*, New York, 1961.

G. Picard, *Empire romain*. Architecture universelle, Fribourg, 1965.

F. Rakob, « Römische Architektur », dans *Das römische Weltreich* (Propyläen Kunstgeschichte, 2), Berlin, 1967, p. 153-201.

M. Lyttelton, *Baroque Architecture in Classical Antiquity*, Londres, 1974.

A. Boethius, J. B. Ward-perkins, *Etruscan and Roman Architecture*, Harmondsworth, 1979.

J. B. Ward-perkins, *Roman Imperial Architecture*, Harmondsworth, 1981.

W. L. MacDonald, *The Architecture of the Roman Empire. I. An Introductory Study*, 2e édit., New Haven, Londres, Yale University Press, 1982.

J. B. Ward-perkins, *Architecture romaine*, Paris, 1986.

W. L. MacDonald, *The Architecture of the Roman Empire. II. An Urban Appraisal*, New Haven, Londres, Yale University Press, 1986.

P. Gros, M. Torelli, *Storia dell'Urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Bari, 1988, 3e édit., 1994.

F. Sear, *Roman Architecture*, 2e édit. révisée, Londres, 1989.

S. Settis édit., *La città, il territorio, l'impero. Civiltà dei Romani*, Milan, 1990.

J. G. Hajnoczi, *Ursprünge der Europäischen Architektur. Griechenland und Rom*, Berlin, Munich, 1993.

AA. VV., *La ciudad en el mundo romano* (Actes du XIVe Congrès international d'archéologie classique, Tarragone, 1993), Tarragone, 1994, 2 vol.

Techniques de construction.

G. Lugli, *La tecnica edilizia romana*, Rome, 1957, 2 vol.

G. Cozzo, *Ingegneria Romana*, Rome, 1970.

J.-P. Adam, *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris, 1984.

Décor architectural. Choix d'ouvrages offrant de larges perspectives sur l'évolution des chapiteaux et des modénatures.

W. D. Heilmeyer, *Korintische Normalkapitelle. Studien zur Geschichte der römischen Architekturdekoration*, 16. Ergänzungsheft, Römische Mitteilungen, Heidelberg 1970.

Ch. Leon, *Die Bauornamentik des Trajansforum und ihre Stellung in der früh- und mittelkaiserzeitlichen Architekturdekoration Roms*, Vienne, 1971.

P. Pensabene, *Scavi di Ostia, VII, 1. I Capitelli*, Rome, 1973.

P. Pensabene, « La decorazione architettonica di Cherchel : cornici, architravi, soffitti, basi e pilastri », dans *RM. Suppl. 150 Jahr-Feier des Deutschen archäologischen Instituts*, 1979, p. 116-169.

P. Pensabene, *Les chapiteaux de Cherchel*. 3e Suppl. du *Bull. d'archéologie algérienne*, 1982.

N. Ferchiou, *Décor architectonique d'Afrique proconsulaire*, 1989, 2 vol.

M. A. Gutiérrez Behemerid, *Capiteles Romanos de la Peninsula Ibérica*, Valladolid, 1992.

Kl. S. Freyberger, *Stadtrömische Kapitelle aus der Zeit von Domitian bis Alexander Severus*, Mayence, 1990.

U.-W. Gans, *Korinthisierende Kapitelle der römischen Kaiserzeit*, Cologne, Weimar, Vienne, 1992.

P. Pensabene, *Elementi architettonici di Alessandria e di altri siti egiziani*, Rome, 1993.

Sémantique des ordres.

A. Tzonis, L. Lefaivre, *Classical Architecture. The Poetics of the Orders*, Londres, 1986.

J. Onians, *Bearers of Meaning. The Classical Orders in Antiquity, the Middle Age and the Renaissance*, Cambridge, 1988.

J. Rykwert, *The Dancing Column. On Order in Architecture*, Cambridge (Mass.), Londres, 1996.

Synthèses régionales.

ROME

F. Coarelli, *Roma. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari 1980. Une édition française vient de paraître, Paris, 1994.

F. Coarelli, *Il Foro Romano, I. Periodo arcaico*, Rome, 1983.

F. Coarelli, *Il Foro Romano, II. Periodo repubblicano e augusteo*, Rome, 1985.

F. Coarelli, *Roma sepolta*, Rome, 1984.

AA. VV. *L'Urbs. Espace urbain et histoire. Ier siècle av. J.-C.-IIIe siècle ap. J.-C.*, Rome, EFR 98, 1987.

F. Coarelli, *Il Foro Boario*, Rome, 1988.

J.-E. Stambaugh, *The Ancient Roman City*, Baltimore, Londres, 1988.

AA. VV., *Kaiser Augustus und die verlorene Republik*, Berlin, 1988.

G. Gullini, « L'architettura e l'urbanistica », dans Princeps Urbium. *Cultura e vita sociale dell'Italia romana*, Milan, 1991.

F. Kolb, *Rom. Die Geschichte der Stadt in der Antike*, Munich, 1995.

On n'oubliera pas de se référer, pour chaque monument romain, au *Lexicon topographicum Urbis Romae* (E.-M. Steinby édit.), *I, A-C*, Rome, 1993 ; *II, D-G*, Rome, 1995 ; volumes III et IV sous presse. L'ensemble remplacera avantageusement le *New Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Baltimore, Londres, 1992, de L. Richardson Jr.

ITALIE

P. Gros, *Architecture et Société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République*, Coll. Latomus 156, Bruxelles, 1978.

H. Jouffroy, *La construction publique en Italie et dans l'Afrique romaine*, Strasbourg, 1986.

P. Gros, *Architettura e Società nell'Italia romana*, Rome, 1987.

AA. VV., *La Città nell'Italia settentrionale in età romana*, Rome, EFR 130, 1990.

AA. VV., *L'Italie d'Auguste à Dioclétien*, Rome, EFR 198, 1994.

On n'oubliera pas les 13 volumes des *Guide archeologiche Laterza* qui, sous la direction de F. Coarelli, fournissent une description et une analyse des vestiges antiques de toute la Péninsule italienne, de la Sicile et de la Sardaigne.

GAULE ROMAINE

Ch. Goudineau, dans *La France urbaine 1. La ville antique*, Paris, 1980, p. 46-390.

R. Bedon, R. Chevallier, P. Pinon, *Architecture et urbanisme en Gaule romaine*, Paris, 1988, 2 vol.

P. Gros, *La France gallo-romaine*, Paris, 1991.

Les fascicules parus des *Guides archéologiques de la France* présentent une vision sommaire mais actualisée de divers sites et ensembles monumentaux.

AFRIQUE ROMAINE

A. Lezine, *Architecture romaine d'Afrique*, Tunis, 1963.

P. Romanelli, *Topografia e Archeologia dell'Africa romana*. Enciclopedia classica, III, X, 7, Turin, 1970.

S. Stucchi, *Architettura Cirenaica*. Monografie di Archeologia Libica, IX, Rome, 1975.

G.-Ch. Picard, *La civilisation de l'Afrique romaine*, 2e édit., Paris, 1990.

ESPAGNE

W. Trillmich, Th. Hauschild, H. Blech, H. G. Niemeyer, A. Nünnerich-Asmus, U. Kreilinger, *Hispania Antiqua. Denkmäler der Römerzeit*, Mayence, 1993.

AA. VV., *La Ciudad Hispanoromana*, Barcelone, 1993.

GRÈCE, ASIE MINEURE ET ORIENT ROMAIN

A. Giuliano, *La cultura artistica delle province della Grecia in età romana*, Rome, 1965.

E. Akurgal, *Ancient Civilizations and Ruins of Turkey*, Istanbul, 1973 (nombreuses rééditions).

F. Papazoglou, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine*, Paris, 1988.

M. Sartre, *L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères (31 av. J.-C.-235 ap. J.-C.)*, Paris, 1991. Quoique non directement orienté vers les problèmes architecturaux, cet ouvrage fournit un cadre précieux pour l'analyse de l'urbanisation, de l'urbanisme et de l'évergétisme.

G. Bejor, dans *Storia di Roma. 3. L'età tardoantica, II. I Luoghi e le culture*, Turin, 1993, p. 479-571.

Vitruve et la théorie de l'architecture.

On se référera aux volumes publiés de la Collection des Universités de France qui concernent la partie du *De architectura* consacrée à l'architecture proprement dite (livres I à VII) : *De l'Architecture. Livre I*, par Ph. Fleury, Paris, 1990 ; *De l'Architecture. Livre III*, par P. Gros, Paris, 1990 ; *De l'Architecture. Livre IV*, par P. Gros, Paris, 1992 ; *De l'Architecture. Livre VII*, par B. Liou, M. Zuinghedau et M. -Th. Cam, Paris, 1995. Les livres II, V et VI sont en préparation.

PREMIÈRE PARTIE

La définition des espaces et l'articulation urbaine

Chapitre 1. Enceintes et portes urbaines

La construction d'une muraille autour d'une ville ne répond pas seulement, à Rome ou dans ses colonies, aux besoins de la défense et de la sécurité. C'est aussi et peut-être d'abord un geste qui s'inscrit dans la dialectique complexe de l'extérieur et de l'intérieur, de l'en-deçà et de l'au-delà : il tend à séparer symboliquement autant qu'à délimiter concrètement. La muraille est avant tout la matérialisation d'une ligne à caractère magique marquant le passage entre l'*urbs* et l'*ager*, entre la ville et ce qui n'est pas la ville, entre les citoyens et ceux qui ne le sont pas encore (les paysans indigènes, par exemple) ou ceux qui ne le sont plus (les morts).

Idées romaines sur la notion d'enceinte

Les traditions légendaires relatives à la fondation de Rome et les textes législatifs de l'époque impériale s'accordent sur un point à travers les siècles : la muraille est infranchissable parce que, aux sens religieux et juridique du terme, elle est intangible. Romulus tue son frère Rémus qui a voulu ignorer ce principe (Tite-Live 1, 7, 2-3) ; le *Digeste*, recueil de lois du IIe s. ap. J.-C., rappelle que la peine capitale est encourue par quiconque essaie de franchir une enceinte urbaine en la démolissant ou en l'escaladant (I, 8, 11) ; et la parabole du bon pasteur dans l'*Evangile* de Jean (X, 1, 16) disqualifie en des termes presque identiques celui qui prétend pénétrer dans le parc des brebis autrement que par la porte.

Inversement l'entrée officielle, à travers les passages autorisés, dans l'aire circonscrite par l'enceinte, est le seul moyen, pour ceux qui n'y appartiennent pas, de s'intégrer à la communauté des citoyens. De ce point de vue l'enlèvement des Sabines (Tite-Live I, 8) est emblématique : comme l'a récemment souligné M. Torelli, l'épisode se situe à proximité de la limite romuléenne de la plus ancienne Rome, dans la zone de ce qui sera plus tard le *Circus Maximus* ; cet acte violent, qui constitue le modèle symbolique du rite nuptial, a donc lieu à l'intérieur de la ville, et celles qui en sont les victimes, les futures épouses, viennent de l'extérieur. L'opération se veut exactement symétrique des rites de passage des jeunes hommes, lesquels ne sont admis dans l'*Urbs* qu'après une période d'épreuves subies hors de l'enceinte ; lorsqu'ils passent enfin sous le *tigillum sororium*, porte archaïque de bois qui doit son nom à un épisode étiologique de la légende des Horaces et des Curiaces, ils deviennent des citoyens à part entière.

On comprend, dans ces conditions, que le jurisconsulte Gaius, actif entre les règnes d'Hadrien et de Marc Aurèle (*Digeste*, I, 8, 1), définisse la muraille et ses portes comme des *res sanctae*, ce qui ne les met pas exactement sur le même plan que des lieux ou des édifices consacrés (*res sacrae*) mais leur confère un statut distinct de celui des constructions profanes.

Le vocabulaire et ses contenus sémantiques, tels du moins que les Anciens croyaient devoir les cerner à partir de dérivations étymologiques réelles ou imaginaires, sont ici essentiels en ce qu'ils nous livrent la dimension religieuse et symbolique de chacune des composantes de la limite urbaine. Un texte de Varron (*De lingua latina*, V, 143) mérite d'être rappelé dans sa totalité :

« Dans le Latium, bien des fondateurs de cité suivaient le rite étrusque : autrement dit, avec un attelage de bovins, un taureau et une vache, celle-ci sur la ligne intérieure, ils traçaient à la charrue un sillon d'enceinte (la religion leur enjoignait de le faire un jour d'auspices favorables) afin de se fortifier par fossé et muraille. Le trou d'où ils avaient enlevé la terre, ils l'appelaient *fossa* (fossé), et la terre rejetée à l'intérieur, ils l'appelaient *murus* (muraille). Derrière ces éléments, le cercle (*orbis*) qui se trouvait tracé formait le commencement de la ville (*urbis*), et comme ce cercle était *post murum* (derrière la muraille) on l'appela le *postmerium* (ou *pomerium*) : il marque la limite pour la prise des auspices de la ville. Des bornes, limites du *pomerium*, se dressent autour d'Aricie et autour de Rome. C'est pourquoi les cités dont l'enceinte avait été tracée auparavant à la charrue reçurent aussi le nom d'*urbes* (villes), mot formé sur *orbis* (pourtour) et sur *urvum* (araire). Pour la

même raison, toutes nos colonies, dans les écrits d'autrefois, sont mentionnées comme *urbes*, du fait qu'elles avaient été fondées selon le même rite que Rome et, pour la même raison, une colonie fonde à son tour des *urbes* du fait qu'elle les place à l'intérieur d'un *pomerium* » (trad. J. Collart). Sans épiloguer ici sur la crédibilité historique du « rite étrusque » et la réalité de son application aux fondations coloniales, ni soulever l'épineuse question de la forme géométrique de la plus ancienne Rome (appelée par bien des auteurs *Roma Quadrata*), nous retiendrons les définitions des mots *fossa*, *murus* et *pomerium* (ce dernier désignant en fait une bande de terrain située aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la muraille et suivant le mouvement de celle-ci) ; ils appartiennent au vocabulaire du droit augural autant qu'à celui de la topographie. La démarche officielle s'appuie sur le rite de l'*inauguratio*, c'est-à-dire de la définition religieuse de l'espace à l'intérieur duquel pourront être observés les auspices urbains. Peu importe que la muraille soit effectivement bâtie : elle existe en tant que limite effective à partir du moment où a été rituellement définie l'extension de la ville. La cérémonie décrite par Varron, le tracé du *sulcus primigenius*, c'est-à-dire du périmètre de la future cité, s'accompagne d'autres observances ou gestes religieux qui nous sont indiqués par des textes complémentaires de celui que nous venons de citer (Caton dans les *Etymologies* d'Isidore de Séville, XV, 2, 3-4 ; Denys d'Halicarnasse, *Origines de Rome*, I, 78 et II, 65 ; Plutarque, *Romulus*, 11, 2-5 ; Servius à propos de l'*Enéide*, V, v. 755) ; le plus important de ces gestes pour notre propos consiste à relever le soc de la charrue, aux endroits réservés aux ouvertures de la muraille, c'est-à-dire aux portes urbaines : cette interruption du sillon est effectivement le seul moyen de ménager des passages, faute desquels le monde *intra muros* serait irrémédiablement séparé du monde *extra muros*.

Une telle définition de l'enceinte permet de comprendre plusieurs aspects principaux de son évolution ; elle nous autorise aussi – ce qui n'est pas sans importance – à avancer l'idée que même lorsque le mur en tant que construction n'est pas réalisé, il continue de jouer un rôle décisif dans l'organisation des espaces et la définition des circuits ; elle nous suggère enfin que les portes en tant que lieux de passage peuvent acquérir une autonomie architecturale et se développer pour leur propre compte, indépendamment des courtines qui les entourent. Cette particularité, jointe à la tendance, qui s'affirme dès le début de l'Empire, à la solennisation des accès, rend souvent difficile la distinction entre portes urbaines et arcs honorifiques. Sans vouloir maintenir des catégories typologiques arbitraires, nous réserverons cependant à un autre chapitre l'examen des arcs de triomphe, nous limitant dans celui-ci à l'analyse des *portae* ; en dépit des ambiguïtés formelles entraînées par ce choix, il nous paraît nécessaire pour la compréhension des exigences fonctionnelles propres aux enceintes urbaines.

Les enceintes de la Rome royale et de la Rome républicaine

Le système transmis par les textes, de Varron à Denys d'Halicarnasse, ne reflète sans doute qu'imparfaitement la réalité des périodes archaïques. Il est le résultat d'une codification à la fois technique, juridique et religieuse des principes de la science augurale réévalués en fonction des exigences de l'organisation des espaces urbains et agraires. En ce sens il procède d'une sorte d'imaginaire de la fondation urbaine, et plus précisément de celle de Rome. Le plan des premières colonies républicaines d'Italie, celles des IVe et IIIe s. av. J.-C., constitue une sorte de témoignage historiographique précoce de la façon dont la classe dirigeante romaine envisageait alors le mythe de la fondation augurale de l'*Urbs* ; c'est à partir de ces créations que s'est imposée rétrospectivement l'idée de la *Roma Quadrata*, théorisée ensuite, au Ier s. av. J.-C., par les « antiquaires », et assimilée progressivement par la mémoire collective de la latinité.

Les vestiges retrouvés des plus anciennes enceintes de Rome nous aident-ils à corriger cette image ? Ils restent trop lacunaires pour autoriser une restitution, fût-elle largement hypothétique, des premières fortifications de la ville. Mais les fouilles les plus récentes, conduites par A. Carandini, au pied du versant septentrional du Palatin, ont malgré tout mis au jour un tronçon de mur à socle de tuf et élévation en argile, complété probablement par une palissade de bois ; large de 1,20 m à la base, il peut avoir appartenu à l'enceinte romuléenne qui entourait le Palatin, car la stratigraphie en situe la construction vers le milieu du VIIe s. av. J.-C. Il fut bientôt remplacé par d'autres enceintes, la plus importante étant représentée par un tronçon en blocs de tuf rose, daté de la fin du VIIe ou du début du VIe s., où il a été proposé de reconnaître la fortification de Tarquin l'Ancien, la première, d'après les textes (Tite-Live, I, 38), à avoir été effectivement réalisée en pierres de taille. Déjà depuis la phase précédente, un fossé artificiel (*fossa*) complétait vers l'extérieur la structure en élévation. Particulièrement digne d'attention est la ligne matérialisée, à quelque 13 m vers l'intérieur, par une file de trous de poteaux qui témoigne de l'existence d'une bar-

rière de bois, interprétée comme une limite pomériale ; la Rome des premiers siècles aurait ainsi été dotée d'un système défensif comparable à celui que l'historien Appien décrit beaucoup plus tard à *Aeclanum* dans le *Samnium* (*Guerre civile*, I, 51, 222).

Dès la fin du VI[e] s. toutefois l'expansion de l'habitat oblige à englober une superficie beaucoup plus étendue que le Palatin et ses abords immédiats : une nouvelle muraille en pierres de taille (le tuf est cette fois un « cappellaccio » des *Colli Romani*), longue de 10 km, et pourvue d'une levée de terre (*agger*) antérieure, manifeste dès lors l'importance acquise par l'*Urbs*. Il s'agit du fameux mur « servien », construit selon la tradition par l'avant-dernier roi de Rome, Servius Tullius. On ne le confondra pas avec les vestiges observables en plusieurs points de la ville actuelle (en particulier Piazza dei Cinquecenti et viale Aventino) souvent attribués, dans les manuels et les traités d'architecture, à la création servienne : ces vestiges appartiennent pour l'essentiel à la reconstruction du mur du VI[e] s., à la suite du sac de Rome par les Gaulois, au début du IV[e] s. ; cette nouvelle enceinte est en tuf de Grotta Oscura provenant des carrières de Veïes (dont le territoire avait été conquis en 396 av. J.-C.) ou en tuf de Fidènes ; son parcours s'est encore allongé puisqu'on l'évalue à 11 km et qu'il englobe les collines du Quirinal, du Capitole, du Palatin, de l'Aventin, de l'Oppius, de l'Esquilin, du Cispius et du Viminal (fig. 1). Dû au travail d'équipes différentes œuvrant simultanément, comme le prouvent des raccords encore très visibles dans sa structure interne, il présentait une largeur moyenne de 3 à 4 m pour une hauteur restituable de 10 à 12 m ; les blocs taillés, disposés en assises horizontales, étaient placés alternativement en parpaings et en carreaux. Le tronçon le mieux conservé, à proximité de la *porta Viminalis* près de la gare Termini, compte 17 assises de Grotta Oscura. En fait le mur en lui-même ne constituait que l'élément le plus visible d'un ensemble défensif beaucoup plus vaste qui se développait sur une largeur de près de 90 m : à la limite externe on rencontrait d'abord, à environ 8 m de la façade du mur, un fossé de profil trapézoïdal large à la base de 8 m et en surface de 36, avec une profondeur de plus de 15 m. Immédiatement derrière le mur s'élevait le terre-plein ou *agger* dont parlent Denys d'Halicarnasse (IX, 68), Cicéron (*De republica* II, 6), Strabon (V, 3, 7) et Pline l'Ancien (*HN*, 3, 66-67) ; en pente douce il montait jusqu'à une plate-forme plus élevée (*super aggerem*) et répondait à deux objectifs : permettre l'accès au chemin de ronde et renforcer la résistance du mur aux projectiles lancés par les machines de siège ; large de 42 m il s'achevait vers le bas par un mur de soutènement ou de contrescarpe en « cappellaccio » (*sub aggere*) (fig. 2).

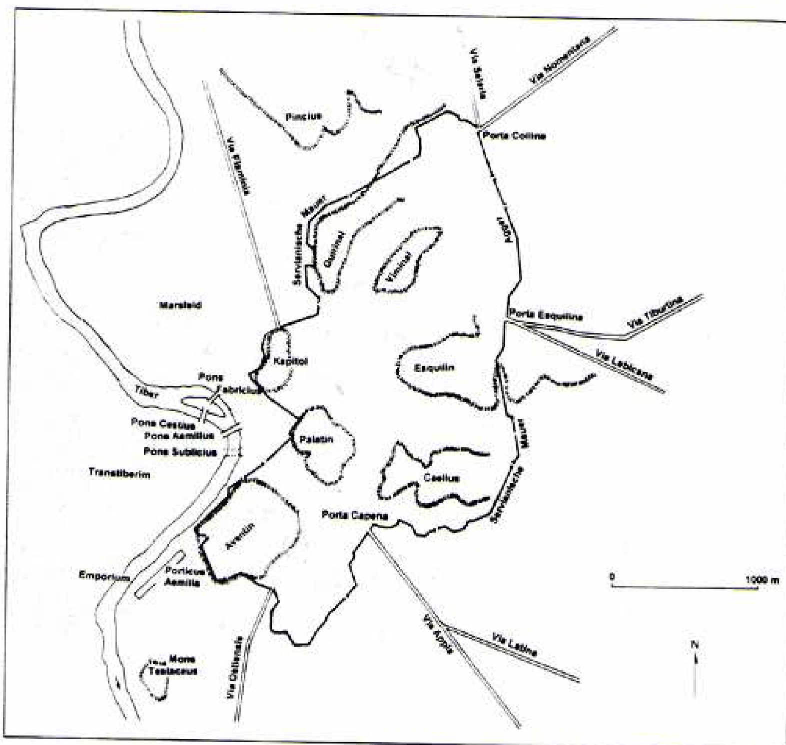


Fig. 1. Le tracé de l'enceinte dite servienne de Rome (tuf de Grotta Oscura) datant pour l'essentiel du début du IV[e] s. av. J.-C.

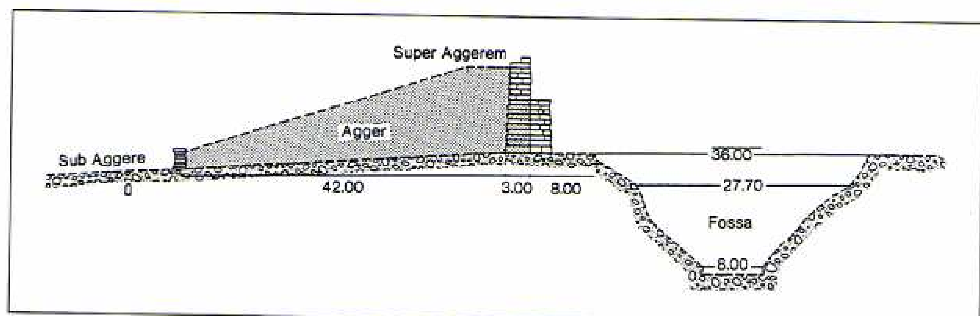


Fig. 2. Coupe sur l'enceinte « servienne » d'après F. Coarelli.

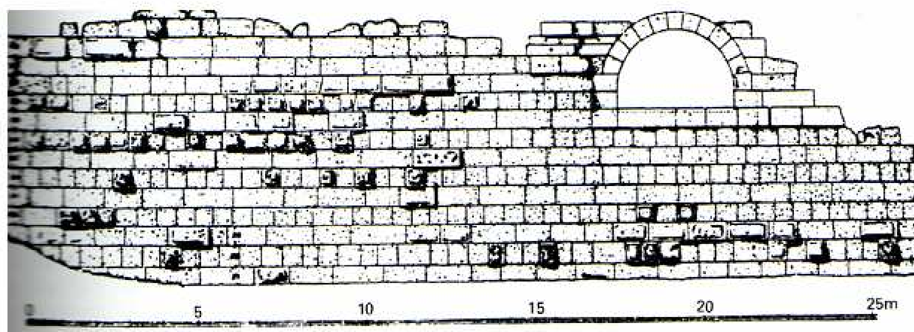


Fig. 3. Le mur républicain de l'Aventin, d'après G. Säflund.

Cette puissante fortification connut à travers les siècles républicains diverses restaurations, particulièrement lors de la seconde guerre punique (212 av. J.-C.) et pendant les luttes civiles du début du Ier s. A cette dernière phase (90-87 av. J.-C.) appartiennent des sections exécutées en un *opus reticulatum* assez peu soigné et des ouvertures sous arcades pour pièces d'artillerie dont certaines subsistent, le meilleur exemple étant celui du tronçon de la pente de l'Aventin (fig. 3 et 4). Mais avec l'avènement d'Auguste, le rétablissement de la paix en Italie, et surtout l'expansion de la ville, la muraille, ou du moins les tronçons qui en restaient furent intégrés aux quartiers construits et très largement débordés par les immeubles. L'Urbs, désormais, était une ville « ouverte », limitée seulement par les îlots d'habitation, les *continentia* (*tecta*). La « grande Rome » augustéenne des quatorze « régions », instaurée en 7 av. J.-C., entérina administrativement cet état de fait, qui devait durer pendant près de trois siècles, jusqu'à la construction de l'enceinte d'Aurélien dans les années 270-275 ap. J.-C. Plusieurs élargissements du pomerium (*prolationes*) permirent, tout au long du Haut Empire, d'accorder, non sans retard du reste, le développement effectif de la ville et la limite religieuse des *auspicia urbana*. Mais la relation organique théoriquement établie entre l'*urbs* et l'*imperium* ne facilitait pas ces adaptations pourtant nécessaires : seuls les empereurs qui avaient conquis de nouvelles régions et constitué de nouvelles provinces étaient habilités à procéder officiellement à ces agrandissements de l'espace urbain.

Les portes qui s'ouvraient dans cette enceinte républicaine n'ont évidemment pas subsisté, sauf à l'état de traces ; toutes les entrées monumentales qui jalonnent aujourd'hui la périphérie de la Rome historique appartiennent à l'enceinte aurélienne. De la *porta Collina* quelques vestiges ont été retrouvés lors de la construction de l'ancien Ministère des Finances ; de la *porta Viminalis* demeurent deux murs perpendiculaires au tracé de la courtine, en Grotta Oscura. Seule en fait la *porta Esquilina* est encore visible en élévation : malgré la dédicace tardive due à l'Empereur Gallien, qui lui vaut le nom d'arco di Gallieno, elle remonte à l'époque augustéenne ; il s'agit d'une porte à trois baies, en travertin, qui s'apparente, du point de vue typologique, à l'« arc d'Auguste » du Forum ou à l'arc de Rimini (*Ariminum*) construit en 27 av. J.-C., lequel était lui aussi, initialement, une porte urbaine : la baie centrale, encadrée de pilastres corinthiens, supportait un entablement simple, sous attique ; elle était flanquée de deux passages voûtés secondaires qui, selon l'usage de ces premiers arcs à trois *fornices*, paraissent structurellement indépendants de l'élément principal,

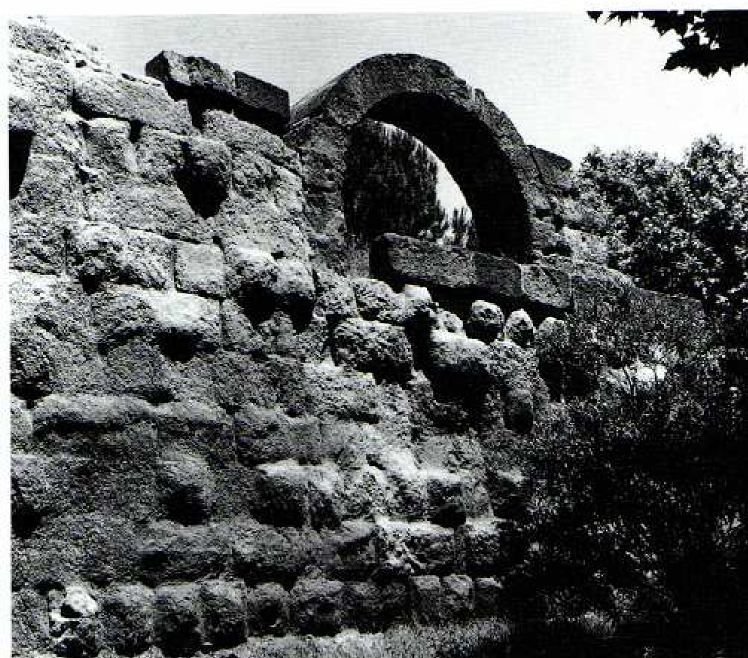


Fig. 4. Ouverture pour pièce d'artillerie dans le mur républicain (début du Ier s. av. J.-C.). Cliché J.-P. Adam.

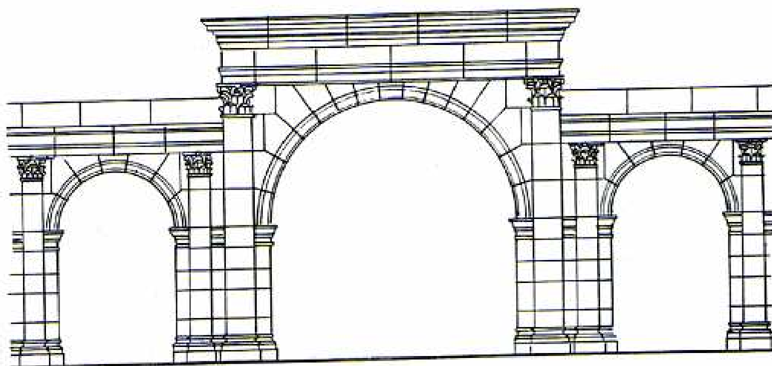


Fig. 5. Reconstitution de la porte de l'Esquilin, dite arc de Gallien, d'après G. Gatti.



Fig. 6. La porte dite de la Sirène à *Paestum*. Cliché J.-P. Adam.

seules les consoles d'appui des arcatures assurant entre les entrées une unité formelle puisqu'elles règnent pour les trois baies au même niveau. La *porta Trigemina* du *Forum Boarium* devait présenter un aspect comparable (fig. 5).

Pour le reste, nous ne pouvons émettre que des hypothèses. Le problème de la couverture des portes de la muraille « servienne » du début du IV[e] s. reste ouvert ; G. Säflund a avancé l'idée, historiquement recevable, qu'elles devaient recourir encore au système du linteau monolithique ou des deux blocs creusés en demi-cercle et accolés l'un à l'autre pour former une arcade, selon la formule souvent mise en œuvre dans l'architecture sicilienne de l'époque classique. De fait, les plus anciens exemples de voûtes clavées sur les portes urbaines ne sont pas antérieurs, en Italie centrale, au III[e] s. av. J.-C. et les *fornices* à arcade du type de la « Porta Rosa » de *Velia* ou de la porte dite de la Sirène à *Paestum*, en Italie méridionale (fig. 6), restent difficiles à dater (voir *infra*).

Les plus anciennes enceintes de l'Italie romaine

L'architecture défensive des villes du Latium archaïque constitue une remarquable illustration des techniques de construction les plus anciennement appliquées dans le monde méditerranéen. Malgré les incertitudes qui grèvent toujours la chronologie des murs dits « cyclopéens », c'est-à-dire, selon la terminologie de G. Lugli, appartenant à la « première manière » de l'appareil polygonal, ainsi que celle des murs polygonaux dits de la « seconde manière » – la discussion relative à la datation de l'enceinte de l'acropole d'Alatri, qui oscille entre le IV[e] et le II[e] s. av. J.-C., voire même, si l'on admet l'hypothèse de Gasperini, le début du I[er] s., en est un exemple éloquent – on peut admettre que plusieurs murailles de ce type remontent à une période antérieure à la conquête romaine. Mais la grande question est de savoir si la colonisation du Latium, au cours des V[e] et IV[e] s., a sensiblement modifié les techniques précédemment utilisées. Le problème se complique du fait que certaines enceintes parmi les mieux conservées de cette série comme celle de Ferentino (*Ferentinum*), cité alliée du pays des Herniques, présentent des tronçons très différents les uns des autres qui passent de la première manière polygonale (les blocs en général de taille importante, non équarris, sont travaillés seulement sur leurs plans de pose et calés au moyen d'éclats introduits dans les interstices) à la deuxième manière (blocs plus petits dont les joints latéraux sont aussi dressés ; les tasseaux intermédiaires restent nombreux) et même à la troisième (blocs polygonaux soigneusement travaillés, à la face externe dressée ; la disposition des joints reste aléatoire mais la cohérence externe de l'appareil est beaucoup mieux assurée).

L'exemplaire le plus ancien semble être la muraille d'Arpino (*Arpinum*), *civitas sine suffragio* (depuis la fin du IV[e] s.) en pays Volsque où la première et la deuxième manières sont représentées sur un circuit d'environ 3 km. L'unique porte conservée, dite de la Civitavecchia, s'ouvre dans un saillant de la courtine qui oblige le visiteur à exposer son flanc droit, non protégé par le bouclier ; il y a là un raffinement typique de la poliorcétique grecque, qui tranche sur l'aspect fruste et archaïque de certains tronçons du mur. On ne saurait cependant proposer une datation trop basse puisque cette porte, haute de 4,20 m, est du type à encorbellement, c'est-à-dire constitué d'assises en surplomb qui réduisent progressivement la largeur de la baie jusqu'à se terminer en une pointe ogivale. Cette technique est observable à Segni (*Signia*) en pays Hernique et à Sezze (*Setia*) dans

la région pontine ; à Arpino un tel dispositif peut encore remonter à la fin du Vᵉ s. av. J.-C., c'est-à-dire à l'époque de la première fondation de l'établissement urbain (fig. 7).

A Alatri (*Aletrium*) chez les Herniques, le flanc méridional de l'acropole présente, lui, un magnifique exemple d'appareil polygonal de la troisième manière ; il est percé de la « porta maggiore », qui adopte le système du linteau, mais selon les normes de l'architecture mégalithique puisqu'il s'agit d'un bloc de 5 m de long sur 1,60 de haut et 1,65 d'épaisseur, d'un poids voisin de 30 tonnes d'après l'estimation de J.-P. Adam (fig. 8). Des ouvertures du même genre devaient donner accès aux très anciennes colonies de Segni déjà mentionnée, de Norba (*Norma*) chez les *Lepini* et de Cori (*Cora*) au-dessus de la plaine Pontine. Dans les deux premiers cas il est à noter que l'enceinte, datable du Vᵉ s. avec des remaniements du IVᵉ s., en grand appareil polygonal de la deuxième et surtout de la troisième manières, englobe de vastes zones qui semblent être longtemps restées faiblement urbanisées : ces colonies militaires établies en milieu hostile étaient en fait destinées à contrôler des territoires fort vastes et offraient, avec leur circuit de plusieurs kilomètres, un refuge en cas de menace pour les colons et les alliés, face aux menées des Volsques et des Eques. A Cori, l'enceinte offre un circuit complexe en raison de la dénivellation qui sépare les différents quartiers de la ville ; la « porta Ninfina » reposant sur des impostes en polygonal de la quatrième manière (blocs trapézoïdaux assisés selon des plans tendant à l'horizontalité) possède, elle, un arc en plein cintre.

C'est en fait l'enceinte de Ferentino déjà citée, dont les secteurs les plus anciens présentent des caractères analogues, qui permet de suivre le mieux l'évolution de l'arc et de la voûte dans la couverture des portes : la « porta Sanguinaria » qui s'ouvre sur l'un des tronçons les mieux préservés où l'on passe de la troisième manière polygonale à un appareil pseudo-isodome en quelques assises, était initialement pourvue d'une architrave monolithique semblable à celle d'Alatri ; mais ce lourd linteau fut remplacé dans une seconde phase par un arc clavé taillé dans le même calcaire (proche du travertin) que celui de la partie haute de la muraille, pseudo-isodome. Une autre porte, celle dite porta Maggiore, appartient déjà quant à elle à une série tardo-républicaine puisqu'elle est dotée d'une cour rectangulaire (6,95 x 6,60 m) à laquelle on accède par deux ouvertures sous arcade ; celles-ci sont constituées d'un double rouleau de claveaux courts et correspondent donc à une phase élaborée du système de voûtement : même si elle ne date pas du début du Iᵉʳ s. comme on l'a affirmé

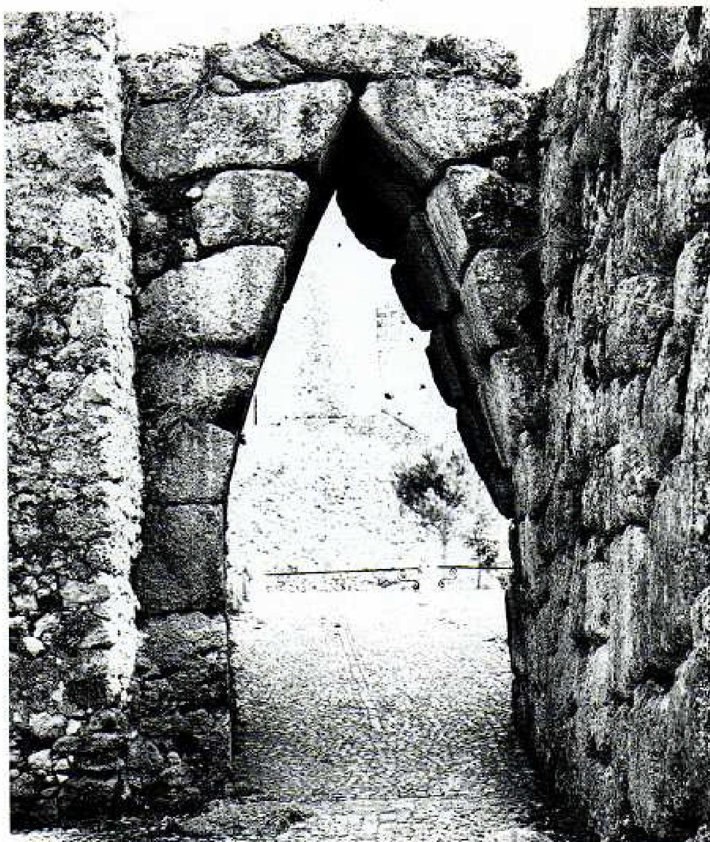


Fig. 7. Grande porte à encorbellement d'Arpino. Cliché J.-P. Adam

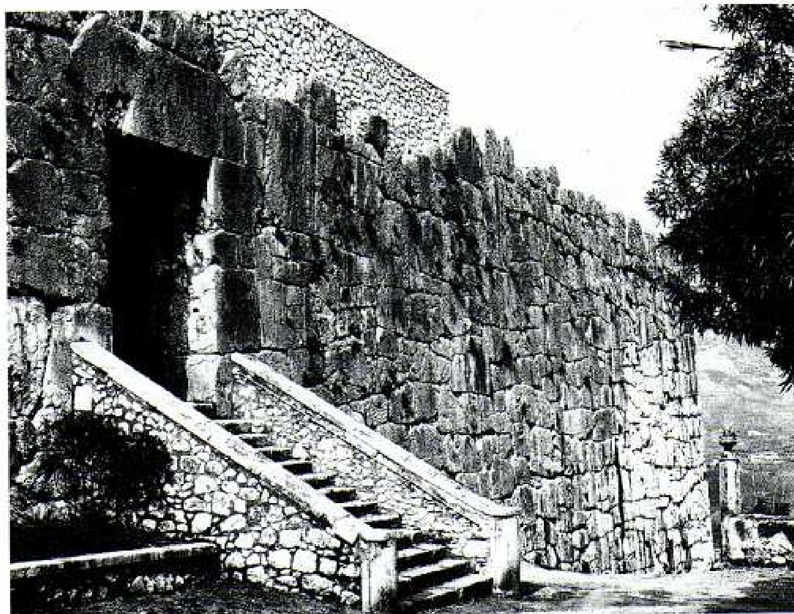


Fig. 8. Le flanc sud de l'acropole d'Alatri et la « porta maggiore ». Cliché J.-P. Adam



Fig. 9. La « porta maggiore » à Ferentino. Cliché J.-P. Adam.

parfois un peu rapidement, elle ne saurait avoir été mise en place avant la fin du IIe s. av. J.-C. (fig. 9). La mise en œuvre d'un espace intérieur non couvert procède en tout cas d'une recherche spécifique dont nous trouvons ici l'un des plus anciens exemples attestés ; il s'agit évidemment d'une structure grecque dont l'architecture athénienne offre des applications dès la fin de l'époque classique et qui évoluera au Ier s. av. J.-C. vers le type de la porte dite à *cavaedium* (voir *infra*).

C'est à vrai dire en milieu colonial que s'est développée dès le début du IIIe s. av. J.-C. la recherche la plus féconde sur la technique de construction des enceintes, avec la mise au point de formules monumentales riches d'avenir pour les portes urbaines.

La fondation de la colonie de *Paestum* en 273 av. J.-C., sur le site lucanien de l'ancienne ville grecque de *Poseidonia*, a entraîné de profondes modifications dans l'organisation interne de cette cité. Le circuit de la muraille, en son état actuel, semble n'avoir pas été remanié, du moins dans sa partie orientale, qui selon les recherches les plus récentes date de la seconde moitié du IVe s., et dans sa partie occidentale, où alternent les tours rondes et les tours carrées et qui dut être bâtie au cours des toutes dernières années du même siècle. Composée d'un *opus quadratum* de blocs de calcaire assisés sans mortier, elle présente toutefois sur de nombreux tronçons un mur interne qui vient doubler la courtine extérieure, à laquelle il se trouve relié par des murs transversaux selon un rythme régulier ; dans l'espace intermédiaire le remplissage est fait de terre et de moellons jetés en vrac, selon la technique grecque de l'« emplecton », décrite par Vitruve (*De architectura*, II, 8, 7), déjà utilisée au IVe s. av. J.-C. pour la troisième phase de la muraille de Pompéi. Ici cette structure de renforcement appartient pour l'essentiel aux premières décennies de la période coloniale. Il en va de même, semble-t-il, pour les quatre portes, qui ont de nombreux caractères communs : toutes présentent une cour fermée de plan carré (18 x 18 m hors tout) ; deux d'entre elles méritent une mention : la porte dite de la Sirène, large de 3,60 m, est couverte d'une arche en plein cintre et rappelle la « porta Rosa » de *Velia* (fig. 10) ; la *porta Maritima* s'inscrit dans un dispositif plus complexe : précédée elle aussi d'un vestibule carré vers l'intérieur, elle est flanquée à sa gauche (quand on vient de l'extérieur)

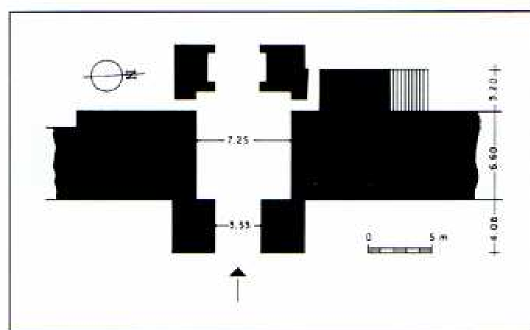


Fig. 10. Plan de la porte dite de la Sirène à *Paestum*, d'après J.-P. Adam.

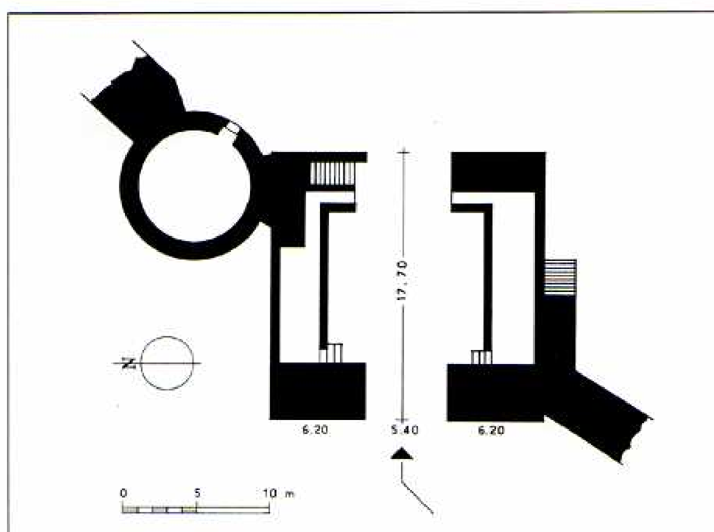


Fig. 11. Plan de la « porta Marina » de *Paestum*, d'après J.-P. Adam.

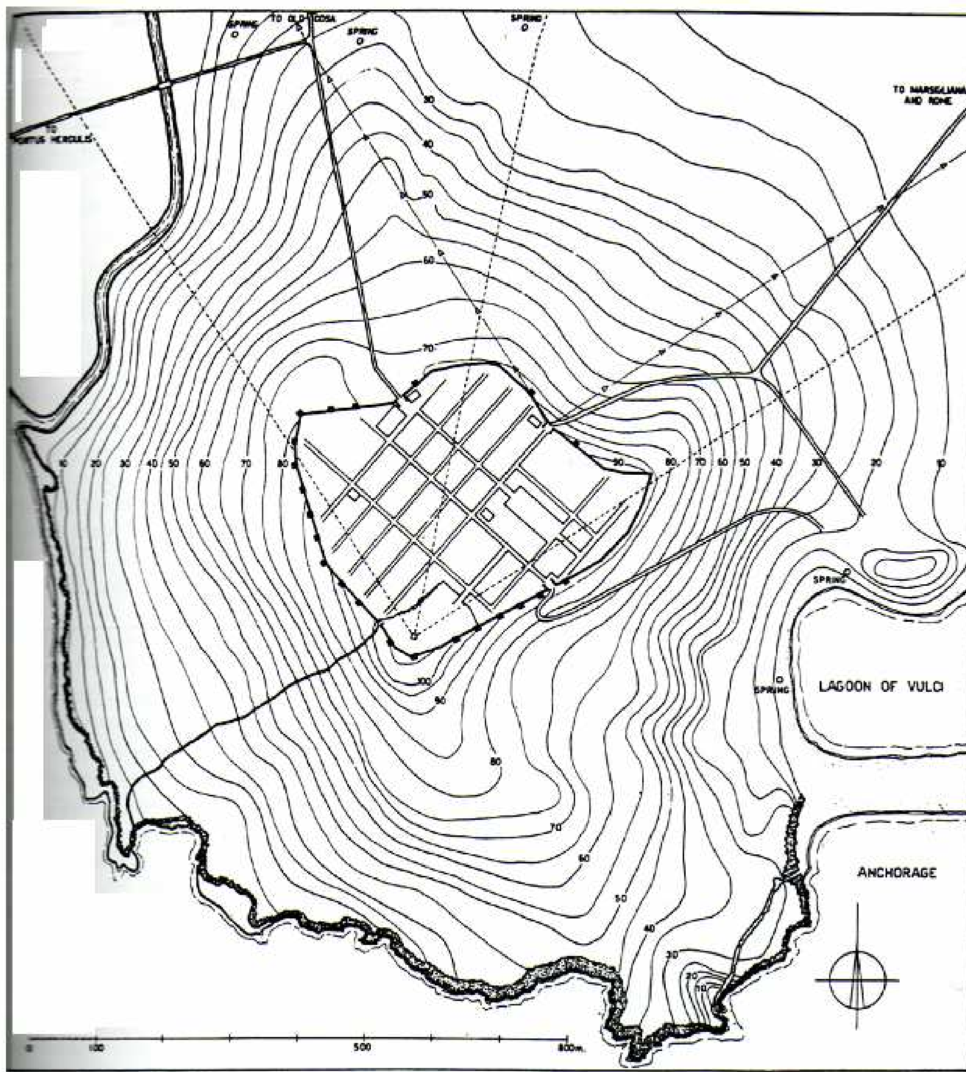


Fig 12. Le circuit de l'enceinte de *Cosa*, d'après F. E. Brown.

par une tour circulaire et à sa droite par un éperon de la muraille où l'on pouvait menacer l'adversaire éventuel qui présentait en cheminant vers la porte son flanc droit, traditionnellement découvert (fig. 11).

L'influence grecque reste ici bien perceptible. Elle se manifeste aussi bien dans le type d'appareil que dans l'ordonnance des accès. Si l'on compare cette enceinte à celle de la colonie de *Cosa*, fondée elle aussi en 273 av. J.-C. sur le territoire de *Vulci*, en Étrurie méridionale, on est tenté d'attribuer à celle-ci un retard technique important. En fait les bâtisseurs romains de *Cosa*, qui avaient assurément une connaissance directe des fortifications de l'Italie du Sud, ont tenté – et ce sera la seule expérience du genre – d'appliquer à un mur en appareil polygonal (troisième manière tendant, sur certains tronçons, à la quatrième) un système de répartition des tours qui, par sa régularité, évoque déjà une enceinte de tradition grecque ; ces tours ont été conçues de façon à protéger ou renforcer les points faibles du circuit : elles « couvrent » les portes ; elles sont particulièrement nombreuses dans les secteurs du nord-ouest, de l'ouest et du sud-est, dont l'approche était relativement facile, et pratiquement exclues du tronçon septentrional et du saillant oriental, inattaquables avec les moyens de l'époque en raison du relief (fig. 12). Ces tours quadrangulaires, pourvues de puissants chaînages d'angle assisés horizontalement pour éviter le glissement des blocs courants aux joints aléatoires, ouvraient par de

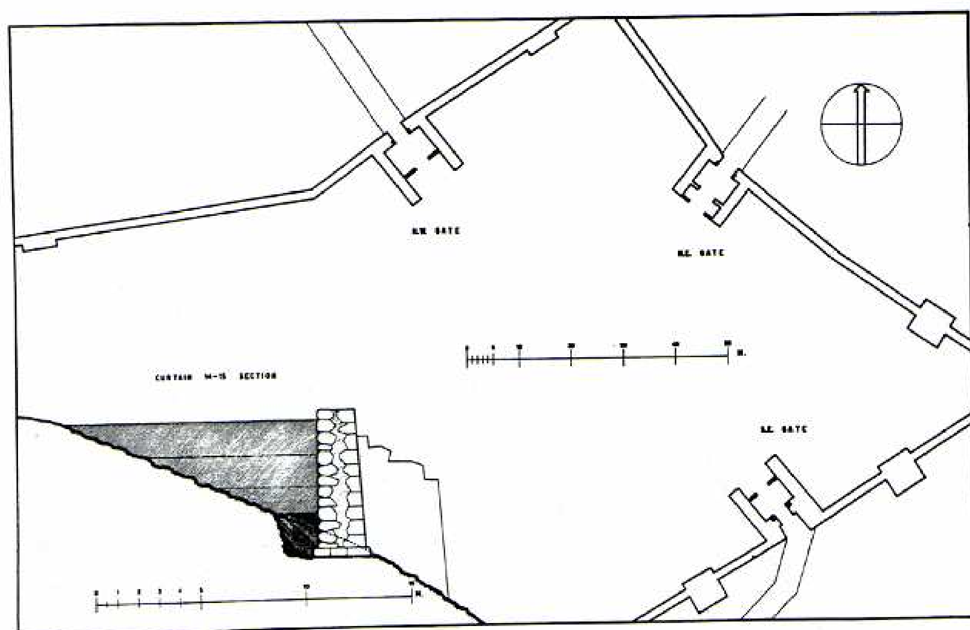


Fig. 13. Plan schématique des tours et des portes de l'enceinte de *Cosa* avec coupe sur le mur, d'après F. E. Brown.

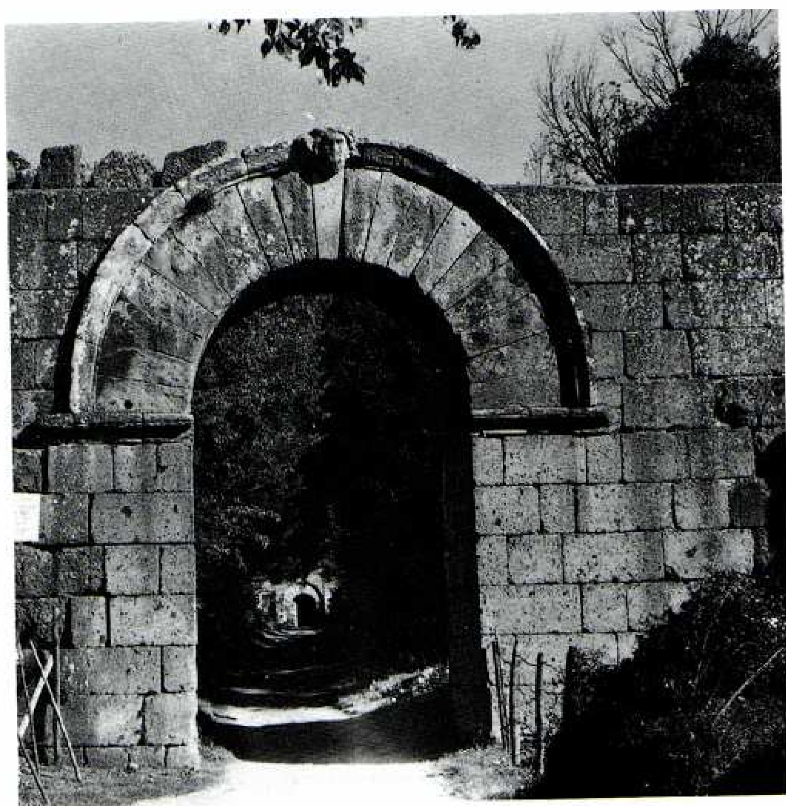


Fig. 14. La porte dite de Jupiter à *Falerii Novi*. Cliché J.-P. Adam.

petites portes sous arcade sur le chemin de ronde ; des chambres de tir étaient ménagées dans leur épaisseur, comme le prouvent les meurtrières ouvertes à différentes hauteurs. Les portes, voûtées, étaient fermées par des panneaux coulissants ; une cour en forme de sas s'ouvrait derrière leur façade externe, où l'ennemi pouvait être pris sous le feu croisé des courtines adjacentes (fig. 13). En dépit, donc, de son aspect traditionnel, cette muraille de *Cosa* avait intégré à sa façon les techniques de la fortification grecque.

L'enceinte de la colonie de *Falerii Novi*, fondée peu de temps après la destruction violente de l'ancien établissement étrusque de *Falerii Veteres*, en 241 av. J.-C., démontre éloquemment que dès le troisième quart du IIIe s. av. J.-C. l'architecture militaire romaine n'avait plus rien à envier aux créations hellénistiques les plus élaborées. Remarquablement conservée sur la plus grande partie de son parcours trapézoïdal (2 km environ), la muraille est ici construite en grand appareil de tuf : les blocs, parfaitement taillés, sont assisés selon un système isodome très rigoureux ; cinquante tours quadrangulaires jalonnent le circuit : l'appareil des portes, à une seule baie sous arcade, s'intègre harmonieusement à celui des courtines ; les longs claveaux étroits de pépérin sont surmontés d'une archivolte extradossée à la fine moulure saillante (fig. 14).

A Pompéi, où l'on sait maintenant, depuis les recherches de St. de Caro, que la plus ancienne enceinte remonte au VIe s. av. J.-C., une seconde muraille, interne, plus haute que la première

(celle-ci avait été plusieurs fois refaite au Ve s. et pendant les guerres samnites), permit l'introduction d'un chemin de ronde. Mais l'ensemble ne fut doté des derniers perfectionnements hellénistiques qu'assez tardivement, dans la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. ; sur les tronçons les plus exposés, des tours de surveillance furent insérées ; construites en *opus incertum* elles sont caractéristiques du double souci d'améliorer l'aspect de l'enveloppe urbaine et d'augmenter son efficacité. La plus belle de ces tours est celle dite de Mercure : son décor interne de stuc, du premier style, reste visible et l'on y compte trois niveaux qui permettent l'accès au chemin de ronde ; les escaliers dont les volées, à angle droit, suivent le mouvement des murs, sont soutenus par des voûtes en berceau. Si la ville ne semble pas avoir trop souffert du siège de 89 av. J.-C., la muraille dut cependant être reconstruite ou restaurée en plusieurs endroits dans les premières décennies du Ier s. av. J.-C. Un témoignage épigraphique intéressant nous apprend que les duovirs T. Cuspius et M. Loreius ont veillé, sur l'ordre des décurions, à l'édification du mur et de ses merlons, *murum et plumam* ; ce dernier terme s'applique en général à la dentelle qui sert de frange à un tissu ; son emploi pour désigner les créneaux au sommet d'une fortification est fort rare et témoigne ici de l'introduction d'un élément qui n'était pas familier encore aux bâtisseurs et pour lequel ils ont dû recourir à une image, faute de disposer du terme adéquat.

Datée sur des critères peu contraignants de la fin du IIe s. ou du début du Ier s., entre les années 120-80 av. J.-C., l'enceinte de Perugia (*Perusia*) en Ombrie paraît encore antérieure à la période municipale et doit remonter pour l'essentiel au dernier quart du IIe s. Construite en un appareil quadrangulaire irrégulier avec des sections tendant vers le pseudo-isodome, elle est surtout célèbre par ses deux portes, qui constituent effectivement la variante la plus riche de la baie unique à voûte clavée. Celle qu'on appelle traditionnellement l'« arc d'Auguste » est flanquée de deux tours de plan trapézoïdal, entre lesquelles s'ouvre la porte proprement dite ; l'arcade qui repose directement sur l'appareil du mur, sans l'intermédiaire de pilastres ou d'impostes, est constituée de deux anneaux concentriques de claveaux surmontés d'un cavet. Au-dessus règne un motif hellénistique curieusement interprété, celui de la frise « dorique » où les triglyphes sont traités comme des pilastres ioniques (fig. 15), avec des métopes à boucliers ronds ; le dernier niveau est occupé par une ouverture sous arcade entre deux pilastres ioniques. L'autre, dite porta Marzia, introduit dans cette ordonnance des éléments figurés : elle offre une façade analogue à celle de la

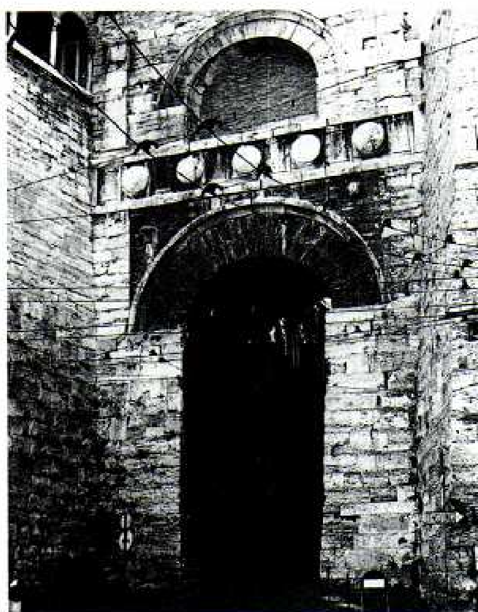


Fig. 15. La porte dite d'Auguste à *Perusia*. Cliché J.-P. Adam.

précédente, à ceci près que la frise de triglyphes y est remplacée par une pseudo-galerie rythmée par des pilastres italo-corinthiens entre lesquels se développe une balustrade ; dans les entrecolonnements et derrière cette balustrade apparaissent trois figures divines – sans doute Jupiter et les Dioscures – et aux extrémités deux protomes de chevaux. L'intégration maladroite de poncifs hellénistiques dans des façades qui demeurent, du point de vue de la conception architecturale, plutôt modestes, plaide en faveur d'une datation relativement haute : la recherche décorative et symbolique n'a pas encore trouvé ici un support convenable.

Malgré tout la « porta Marzia » de Perugia se situe à l'origine d'une série qui sera par la suite amplement illustrée, celle des portes dites à loggia, dont l'un des exemples les plus monumentaux sera fourni, un peu plus d'un siècle plus tard, par la face nord de la « porta Leoni » de Vérone.

L'Italie des moenia *(Ier s. av. J.-C.)*

Lorsque se répand l'ample mouvement de la municipalisation à la suite de la guerre sociale, l'Italie des *urbes* devient aussi celle des *moenia* (fortifications). Il était inévitable qu'après les troubles sanglants de ce tragique début du Ier s. av. J.-C. beaucoup de responsables municipaux tinssent à financer en premier lieu la construction d'œuvres de défense. Les remparts édifiés alors démontreront leur utilité lors des guerres entre César et

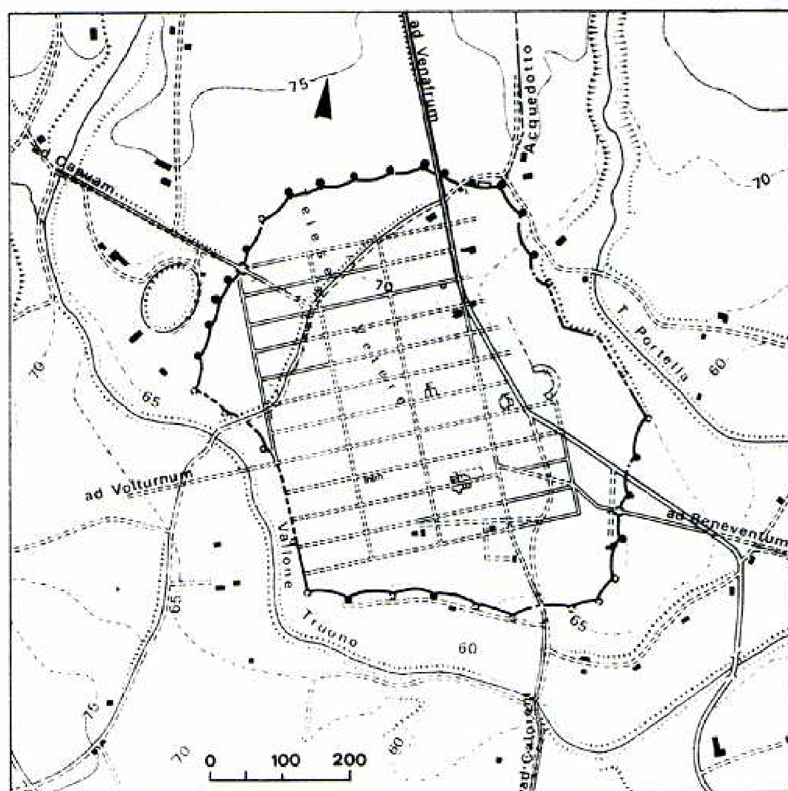


Fig. 16. Plan de l'enceinte de *Telesia*

Pompée puis entre Antoine et Octavien. Mais on ne saurait pour autant sous-estimer les raisons d'ordre religieux et juridique qui pesèrent aussi sur les communautés pour les conduire à consacrer des moyens souvent considérables en vue de restaurer ou de construire des enceintes urbaines. La trilogie *muros, portas, turres* revient dans des dizaines d'inscriptions de cette époque, remarquablement analysées par E. Gabba : 35 enceintes italiennes appartiennent au Ier s. et une vingtaine d'autres, plus anciennes, furent remaniées au cours de la première moitié de ce siècle, notamment dans le Latium, la Campanie, le Samnium et l'Etrurie.

Les règles qui s'élaborent alors ont trouvé une expression à peu près cohérente dans le premier livre du *De architectura* de Vitruve qui semble avoir codifié, ici comme en d'autres domaines, des procédures souvent marquées par l'empirisme et imposées, dans leur diversité, par les contraintes du terrain et les constructions antérieures. Un signe ne trompe pas, c'est la recommandation vitruvienne relative aux tours circulaires (I, 5, 5) : ce type de *turris* n'apparaît pas, du moins en Italie centrale, avant le début du Ier s. av. J.-C., précisément. Ce n'est pas donc un hasard si Vitruve, compilant ses fiches dans le troisième quart du Ier s. av. J.-C., éprouve le besoin de rédiger une sorte de petit traité de fortification, comparable, toutes proportions gardées, au livre V de la *Syntaxe mécanique* de Philon de Byzance, dont l'auteur latin s'inspire du reste sur divers points.

Un autre rapprochement entre données textuelles et données archéologiques montre bien la cohérence du système adopté en ces décennies du début ou du milieu du Ier s. av. J.-C. même si, au total, les témoignages vraiment exploitables restent peu nombreux. Les murailles de la ville samnite de *Telesia*, sur le territoire de Bénévent, sur la rive droite du Calore, présentent un état de conservation exceptionnel ; déployées sur 2,5 km, elles sont rythmées par 35 tours et 3 grandes portes. Les murs en *opus caementicium* à parement de quasi-réticulé suivent entre chaque tour un circuit concave qui assure le maximum d'efficacité aux tirs croisés. Or Vitruve prescrit en I, 5, 2 : « Il faut implanter les villes non sur un plan carré, ni à angles saillants, mais sur un plan curviligne pour apercevoir l'ennemi de plusieurs endroits à la fois ». Certes, le mot *circuitio* ou *circumitio* qu'il emploie ici se prête à des interprétations différentes selon le contexte où il apparaît ; mais dans ce passage il s'oppose clairement à *quadratum* et l'on peut admettre qu'il désigne un pourtour à éléments curvilignes. Reste évidemment à savoir si le circuit préconisé par Vitruve est convexe ou concave. Quoi qu'il en soit les deux témoignages, l'archéologique et le littéraire, procèdent du même souci d'exploiter au mieux, et selon des schémas simples, un acquis par ailleurs séculaire : le fait d'intercaler des tours rondes entre des portions de murs courbes définit, à *Telesia*, un système de défense déjà prôné par Philon de Byzance à la fin du IIIe s. av. J.-C. mais réactualisé dans le climat d'insécurité du Ier s. av. J.-C. (fig. 16).

Les anciennes fortifications du Latium bénéficient également de ces améliorations : certaines d'entre elles se voient dotées de tours rondes, à l'exemple de l'enceinte de Cori où des *turres* en *opus incertum* d'époque syllanienne ou postérieure s'adossent à la muraille en *opus* polygonal (à proximité de l'actuelle piazza Signina et le long de la via Ninfina). De même la forteresse qui contrôle, en amont de Terracine, aux confins de la Campanie et du Latium, le passage de la voie Appienne, et englobe le sanctuaire dit de *Juppiter Anxur* que F. Coarelli vient d'identifier à celui de Feronia, est pourvue de tours circulaires avec courtines en *opus incertum* ; une brève notice de Pline (*HN*, 2, 146) permet d'en dater la construction de la période des luttes civiles entre Marius et Sylla.

En Ombrie, plusieurs villes ont conservé la presque totalité de leur antique système défensif.

Les cas de Todi (*Tuder*) et de Spello (*Hispellum*) sont les plus représentatifs. A Todi, la muraille est, selon toute vraisemblance, contemporaine de l'accession de la ville au statut de municipe (89 av. J.-C.). Définie par Strabon comme une cité aux beaux remparts (V, 2, 10), elle possédait en effet des murs de travertin, magnifique matériau dont l'usage ne se répand guère avant la fin du IIe s. av. J.-C. dans le Latium et en Ombrie ; les tronçons conservés présentent un appareil rectangulaire régulier, pseudo-isodome, dont l'épaisseur peut atteindre 2,45 m ; en certains endroits on observe encore 20 à 25 assises, caractérisées par une recherche esthétique propre à cette période où l'enceinte est aussi – et parfois d'abord – le signe et le symbole de la nouvelle *dignitas* municipale : bossages, élévation à degrés (avec, par exemple, une assise sur trois en retrait), piédroits de portes traités comme des pilastres. Associées à l'aspect plus urbanistique que stratégique du circuit, les particularités de la muraille si soignée de Todi traduisent mieux que bien des témoignages en apparence plus explicites l'instauration dans cette Italie des citoyens d'un nouvel ordre administratif et politique.

Du point de vue de la technique constructive, il faut cependant souligner l'importance désormais acquise par l'*opus caementicium*, que sa rapidité de mise en œuvre et son caractère relativement économique recommandent particulièrement pour ce genre de monument. A Spello (*Hispellum* en Ombrie) où subsiste l'une des plus belles fortifications antiques, le recours au blocage n'exclut pas la rigueur des parements qui sont ici faits d'un petit appareil horizontal (*opus vittatum*) de calcaire rose dont l'effet plastique est des plus heureux. Les cinq portes, qui se distinguent du mur par l'emploi d'un matériau et le recours à un appareil différents (travertin à la « porta Venere » et calcaire blanchâtre de Subasio aux quatre autres), s'ordonnent en deux séries qui illustrent parfaitement la tendance à accroître la monumentalité des ouvertures : la première, représentée par la « porta dell'Arce » et la « porta San Ventura », appartient au passé, c'est la baie unique voûtée en plein cintre dont la largeur n'excède pas 3 m. La seconde est la porte à cour ou *cavaedium* quadrangulaire ; le dispositif adopté à Spello appartient au premier groupe de la classification proposée par H. Kähler en 1942 ; les façades, côté ville comme côté campagne, comptaient trois arches, la centrale, plus haute, destinée aux chariots, les latérales à usage piétonnier. Elles étaient surmontées d'une galerie à fenêtres. Si la « porta Consolare » reste de dimensions relativement modestes, la « porta Venere » présente un développement nettement plus ample puisqu'elle apparaît encore flanquée de deux tours polygonales (fig. 17) ; le grand appareil y est complété par une animation architecturale subtile mais efficace : pilastres dorico-toscans, architraves et corniches soulignées par des moulures en relief, et, si l'on admet la restitution de U. Tarchi, fronton central couronnant la galerie entre les tours (fig. 18).

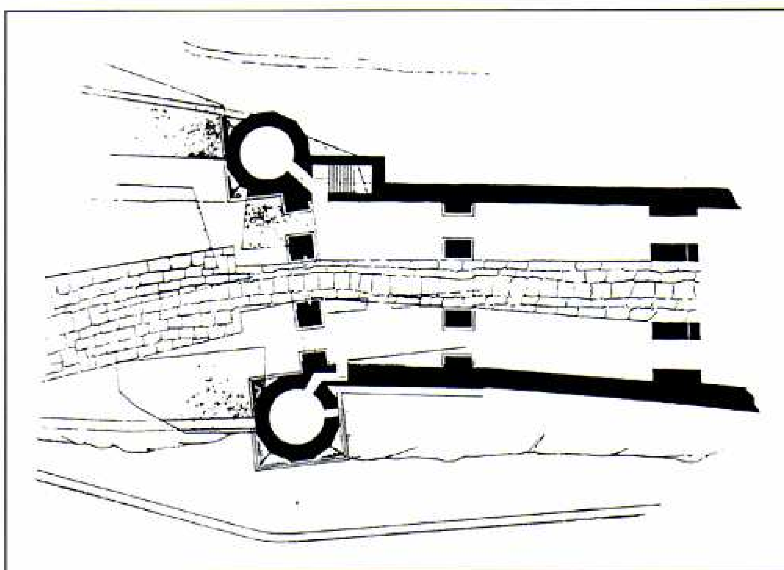


Fig. 17. Plan de la « porta Venere » de Spello, d'après U. Tarchi.

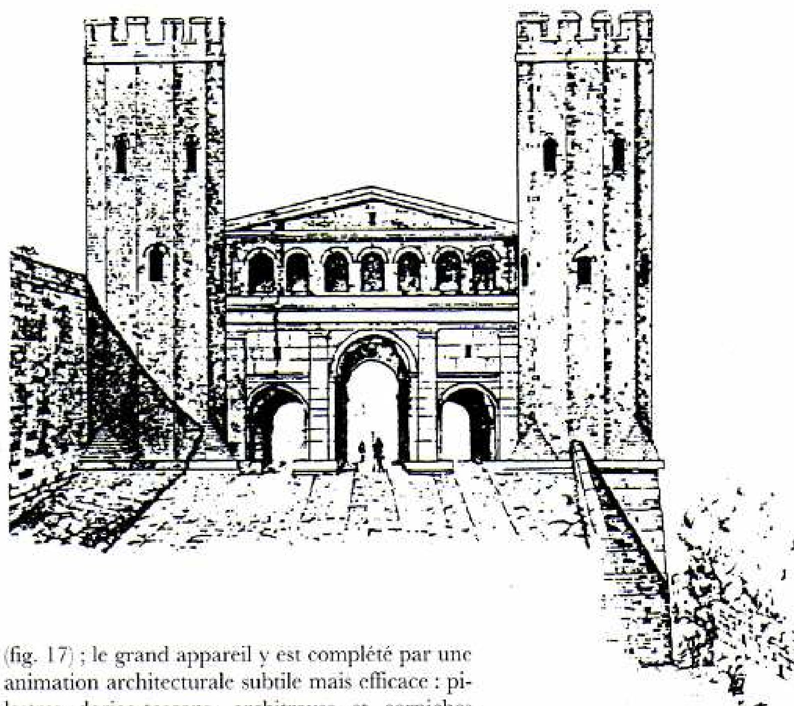


Fig. 18. Restitution de la « porta Venere » de Spello, d'après U. Tarchi.

La porte à *cavaedium* (le mot est emprunté à Varron, *De lingua latina* I, 161 et à Vitruve, *De architectura*, VI, 3, qui en font un équivalent de l'atrium dans la *domus* traditionnelle) est l'aboutissement d'une évolution qui, dès la fin du IIIe s.

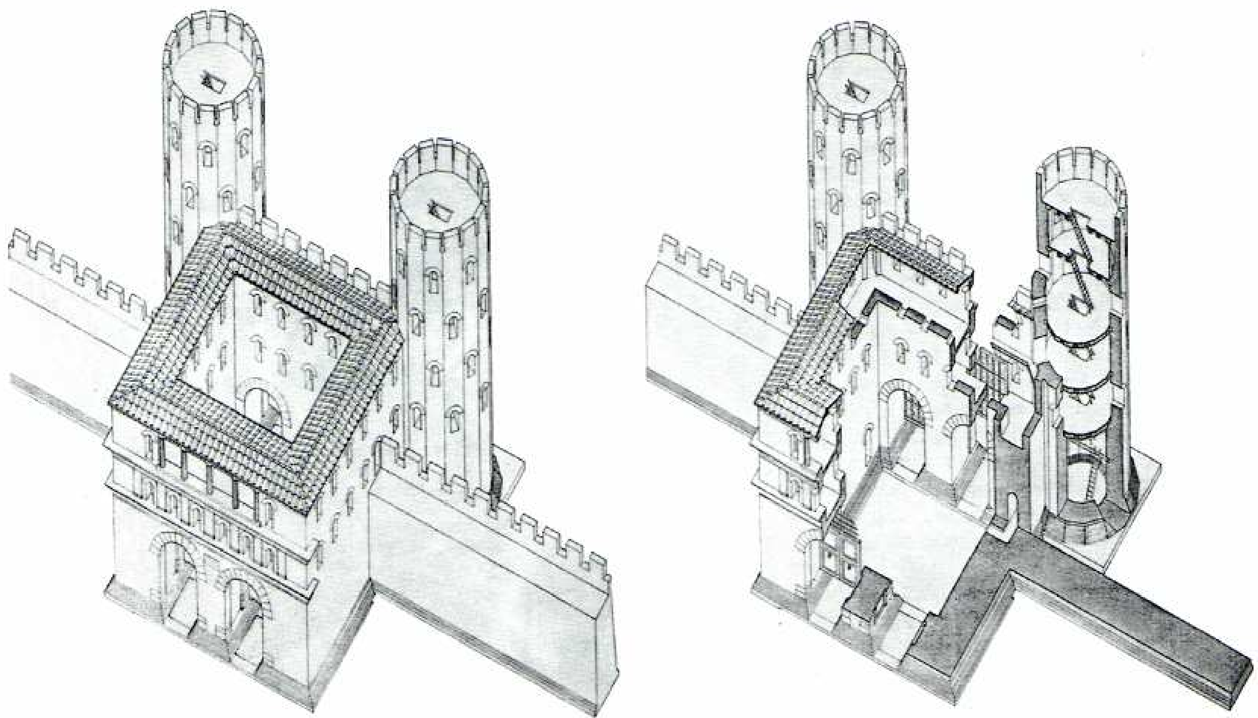


Fig. 19. Axonométrie restituée et coupe sur axonométrie de la « porta Leoni » de Vérone, d'après G. Cavalieri Manasse.

av. J.-C., avait commencé en Italie par la série des portes à cour antérieure ouverte, conçues sur le schéma des précédents grecs et hellénistiques, telles les portes du quartier du Céramique à Athènes (dont la célèbre « porte du Dipylon » décrite entre autres par Tite-Live en 31, 24, 9 sq.) ; très vite ces portes à cour non fermée furent munies vers la campagne d'une herse ou d'une fermeture à vantaux qui transforma l'espace antérieur en une cour close (des exemples de cette évolution sont observables à Ordona (*Herdonia*), Pompéi et *Paestum*). L'insertion du dispositif à l'intérieur même de l'enceinte et son renforcement par des tours de flanquement, en général plus hautes et d'un plan plus élaboré (polygonal dans beaucoup de cas), d'abord en façade, vers la campagne et bientôt de part et d'autre de la façade côté ville, allaient dès les dernières décennies de la République donner à cette formule sa pleine efficacité, ainsi qu'une éminente valeur plastique : l'espace intérieur quadrangulaire, entouré de hauts murs, sur l'axe duquel chemine la voie d'accès à la ville, constitue à la fois un sas de sécurité qui peut fonctionner, le cas échéant, comme un piège pour les assaillants qui auraient forcé la première porte, et comme une sorte de vestibule majestueux assurant la transition entre *rus* et *urbs*. Aucune structure ne marque mieux que le *cavaedium*, lieu de passage par excellence – et au besoin lieu de contrôle ou de prélèvement de taxes ou de péages – la rupture introduite dans le paysage par l'enceinte urbaine : il condense et matérialise toutes les valeurs et tous les devoirs impliqués par l'entrée dans la ville.

Il serait évidemment du plus haut intérêt de pouvoir dater avec certitude cette « porta Venere », dont on a relevé depuis longtemps la parenté formelle avec les grandes portes urbaines de la première période impériale en Italie du Nord (Vérone, Côme et Turin, entre autres). Sans doute postérieure à la guerre de Pérouse (41-40 av. J.-C.), mais associée à la fondation de la colonie en 41, cette composition monumentale, comme le reste de l'enceinte, ne semble pas devoir être attribuée à l'évergétisme impérial, quoi qu'en aient pu dire M. E. Blake et L. Crema. Une construction située encore dans la période du second triumvirat ou tout au plus la première décennie du règne d'Auguste (années 40-20 av. J.-C.) est plus que probable comme l'ont proposé dans des études déjà anciennes C. Pietrangeli et H. Kähler, et tout récemment P. Fontaine. L'intérêt porté à la stéréotomie et la simplicité des décors annexes plaident en faveur d'une réalisation globalement préimpériale, même si toutes les potentialités du brillant développement ultérieur sont déjà contenues dans cette ultime manifestation de l'architecture « hellénistique » en Italie. Il

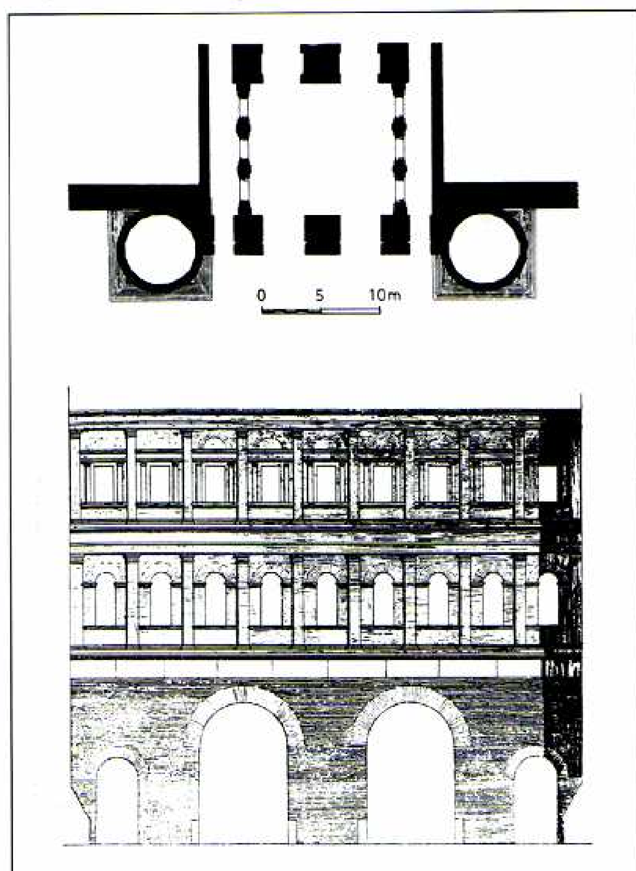
n'en reste pas moins que la ville de Spello bénéficie encore aux yeux du visiteur moderne, grâce à la qualité de son enceinte, d'une véritable mise en scène, dans un paysage entièrement ordonné par la convergence des voies qui y conduisent. Vision virgilienne, du Virgile des *Georgiques* qui se plaît à évoquer l'Italie des *urbes* dont les mœurs sont garanties par le rempart, l'antique *Hispellum* symbolise toujours, grâce à la beauté de ses murs et à la solennité de ses accès, la dignité municipale et coloniale.

Les portes de l'enceinte tardo-républicaine de Vérone (*Verona*, en Emilie), datables, grâce à l'interprétation récente de leur architecture et à la lecture de l'inscription insérée dans la « porta Leoni », de l'époque césarienne, offrent du schéma à *cavaedium* et à loggia l'interprétation la plus élaborée. La « porta Leoni », réalisée en même temps que la muraille adjacente, formait un puissant carré de 16,70 m de côté, à cour centrale rectangulaire, double baie sur les façades et galerie au niveau supérieur. Deux tours polygonales (à 16 pans) encadraient sa façade méridionale, côté campagne. Galeries et tours recevaient leur éclairement d'une série de fenêtres sous arcades, mais la série du second niveau était interrompue sur la façade septentrionale, côté ville, par une ample loggia soutenue au moyen de cinq colonnes doriques (fig. 19). La légèreté acquise grâce à cette ouverture sommitale constituait, comme J. B. Ward-Perkins l'a bien noté, le développement architectural de la formule mise en œuvre sous un aspect purement plastique, en trompe-l'œil en quelque sorte, à la « porta Marzia » de Perugia.

Les enceintes de la première période impériale en Italie. Auguste et Julio-Claudiens

Avec l'avènement de l'Empire, la logique de la paix restaurée semblait devoir limiter le phénomène de la construction des enceintes ; seuls les désordres dus à la guerre civile auraient pu entraîner en ce domaine une activité de quelque ampleur. Il n'en est rien, et l'on observe au contraire une floraison sans précédent de murailles urbaines. De multiples opérations se réalisent, en Italie d'abord, mais aussi en Gaule méridionale et dans les provinces hispaniques. Le problème qui s'est posé très tôt, devant ce phénomène apparemment dépourvu de causalité objective, est celui du lien éventuel entre le statut juridique des communautés urbaines et la concession du droit (ou du privilège) de posséder des *moenia*, ou plus exactement des murs et des portes. On a cru longtemps que la création d'une colonie de droit romain entraînait encore automatiquement, à cette époque, l'obligation de construire une enceinte. Deux séries de faits abusivement interprétés ont longtemps accrédité cette idée : d'une part les traités d'arpentage et de centuriation, regroupés sous le titre générique de *Gromatici veteres*, associent dans leurs notices comme dans les vignettes figurées que nous ont transmises les manuscrits la notion de rempart au titre colonial ; d'autre part le rituel du *sulcus primigenius* qui consiste, lors de la fondation, à circonscrire l'espace urbain avec une charrue, est encore attesté dans la charte de la colonie d'Osuna en Espagne (*colonia Genetiva Iulia*) ; la suite naturelle de cet acte symbolique semble être la construction de la muraille, qui matérialise la limite théorique du *pomerium*. Il n'est pas difficile de montrer que les choses ne sont pas si simples : la plus grande fondation coloniale augustéenne, celle de Carthage, est restée non remparée pendant plus de quatre siècles et inversement certaines des murailles les plus imposantes de la même période appartiennent à des villes qui n'avaient pas alors et qui, pour certaines, n'ont jamais eu ensuite le droit romain ; songeons seulement à Nîmes en Gaule Narbonnaise.

En fait, ce à quoi nous assistons, au-delà de la volonté d'autoreprésentation des communautés urbaines au moyen de la *limitatio* monumentale, c'est, au début du Principat, à une véritable « remilitarisation » symbolique du paysage. Le paradoxe de la multiplication des enceintes dans un univers pacifié s'efface devant le retour officiellement orchestré du règne de la *virtus* et de la *pietas*. Pour qui chemine depuis Rome sur les grandes voies de pénétration vers le Nord ou le Sud de l'Italie ou vers les provinces occidentales, l'itinéraire est jalonné de murailles, de tours et de portes monumentales qui sont autant d'éléments structurants d'un paysage qu'on veut entièrement annexé à la nouvelle idéologie. Si les fortifications de Turin et d'Aoste ont encore, du moins, au moment de la fondation de ces colonies – les dernières véritables déductions coloniales dans l'Italie romaine – un rôle défensif vis-à-vis des Taurins et des Salasses qui pourraient éprouver quelques vélléités de résistance, il est certain que sur l'horizon italien la silhouette austère des murs de *Saepinum* dans le Samnium, comme quelques décennies auparavant celle de l'enceinte de Spello, a d'abord pour fonction d'évoquer un changement de conception de la vie des citoyens. Rappelons seulement qu'à Carsoli (*Carsulae* en Ombrie) comme à Benevagienna (*Augusta Bagiennorum* en Piémont) on a tout simplement négligé de construire les courtines et qu'on s'est contenté



[illegible] et élévation restituée, d'après H. Kähler.

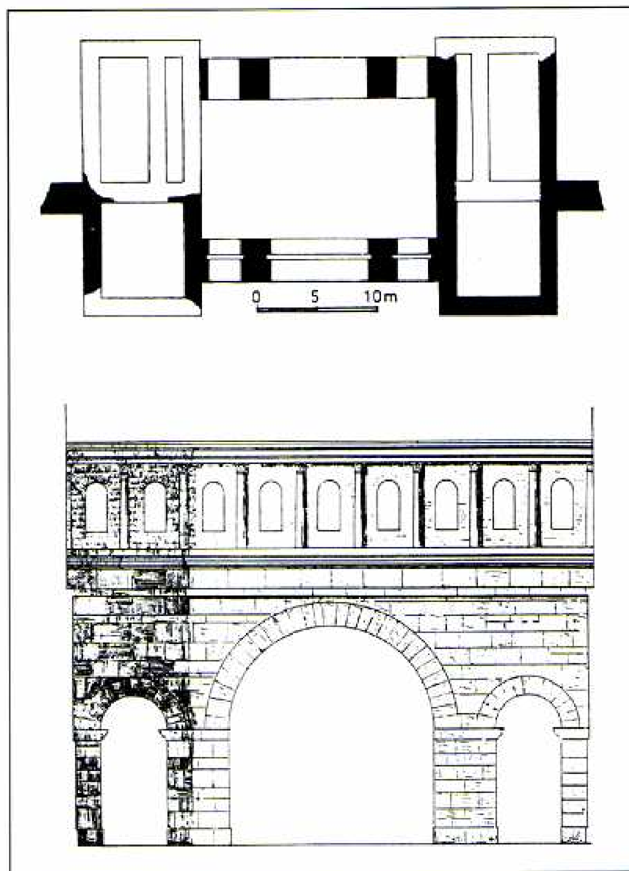


Fig. 21. La « Porta Praetoria » d'Aoste. Plan et élévation restituée, d'après H. Kähler.

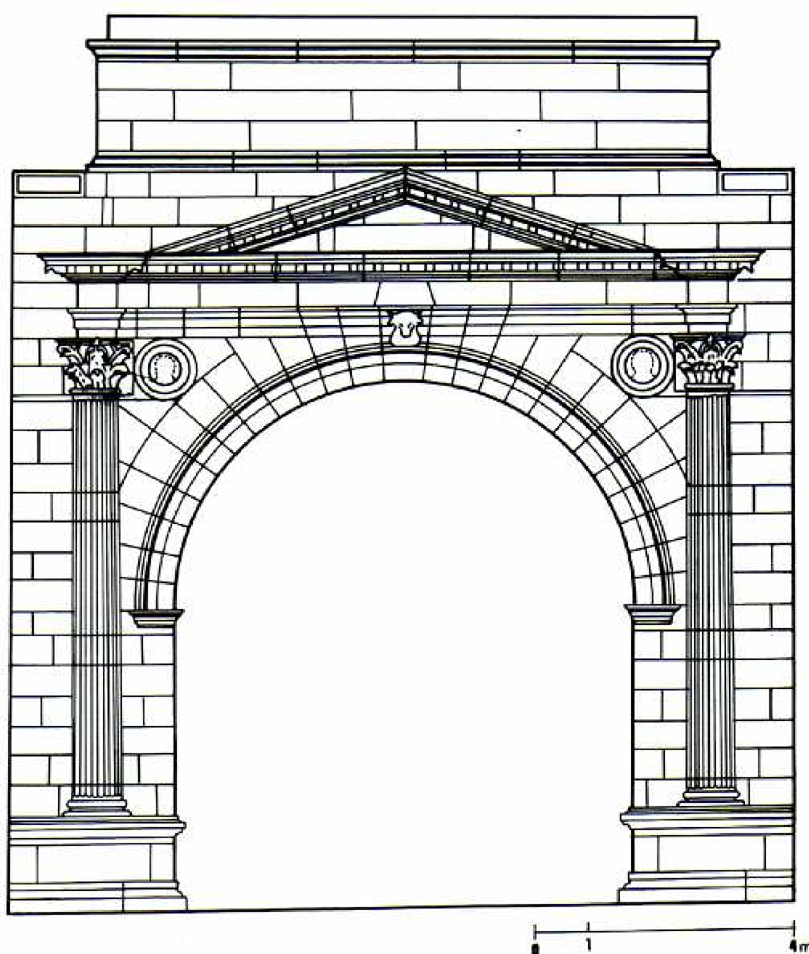
d'élever des portes sur les routes d'accès à ces villes, c'est-à-dire de marquer par la barrière fictive des *fornices* architecturés le passage de l'espace rural à l'espace urbain.

Dans les enceintes conservées de cette période, les murs et tours des villes à plan programmé de type colonial présentent une remarquable homogénéité : à Turin (*colonia Julia Augusta Taurinorum* fondée en 27 av. J.-C.) et à Aoste (*colonia Augusta Praetoria Salassorum* fondée en 25 av. J.-C.) le circuit quadrangulaire de la muraille et la répartition orthogonale des rues ont permis la localisation des tours au débouché de ces voies internes, en liaison avec le réseau même des égouts. Les tours, carrées et non plus circulaires, furent même mises en place avant les courtines comme le prouve le fait que celles-ci leur sont accolées. Mais à part cette unité structurelle, les partis architecturaux sont différents : le rempart de Turin est revêtu de briques ; celui d'Aoste présente un parement d'*opus quadratum* en pierre locale, qui confère à l'ensemble l'aspect d'une forteresse à la fois plus robuste et plus rustique. Les portes à *cavaedium* reprennent le schéma déjà expérimenté à Spello, à Côme et dans la phase républicaine de l'enceinte de Vérone, à savoir celui de la façade à galerie encadrée de tours, mais la version retenue à Turin est plus élaborée que celle d'Aoste : dans la ville fondée sur le territoire des *Taurini*, la porte dite Palatine possède quatre baies (deux centrales pour les chariots, deux latérales, plus petites, pour les piétons), la galerie est double et les tours de flanquement, à seize côtés, s'élèvent sur six niveaux (fig. 20) ; dans la colonie des *Salassi* la porte charretière n'est pas redoublée, la galerie supérieure reste simple et les tours latérales, à trois niveaux, offrent la particularité unique d'être carrées comme les autres *turres* de l'enceinte (fig. 21). Ces dispositifs monumentaux n'en étaient pas moins conçus à des fins défensives, comme l'indiquent, sur la face interne des baies, les sillons dans lesquels glissaient les *cataractae*, herses doublant les portes, et qui se manœuvraient depuis le niveau supérieur. L'efficacité de la formule explique sans

aucun doute sa longévité : les portes de l'enceinte tardive de Suse (*Segusium* dans les Alpes Cottiennes) reprendront, dans la seconde moitié du IIIe s., la même ordonnance, observable surtout, aujourd'hui, à la « porta Savoia » ou « porta del paradiso », récemment restaurée ; et dans une large mesure les portes hâtivement construites de l'enceinte d'Aurélien à Rome appartiennent à la même série.

Mais la diversité des situations entraîne, au début de l'Empire, des variations très sensibles dans les choix structurels : restaurée à la suite des destructions syllaniennes, l'enceinte de Rimini (*Ariminum* en Romagne), est dotée en 27 av. J.-C. d'une porte dont le caractère exclusivement commémoratif et honorifique, à l'extrémité de la via *Flaminia*, est rendu manifeste par l'absence des sillons de la herse : cet « arc d'Auguste », revêtu d'un ordre architectural sobre, avec colonnes corinthiennes engagées, médaillons circulaires dans les écoinçons et fronton sommital sous attique, constitue, hors de Rome, l'exemple le plus précoce et le plus accompli de la fusion du thème de la porte urbaine et de l'*arcus triumphalis* (fig. 22).

Pour les années medio ou tardo-augustéennes, deux enceintes sont représentatives de l'évolution du système vers une monumentalité pleinement maîtrisée : celle de *Saepinum*, dans le Samnium, érigée entre 2 et 4 ap. J.-C. aux frais de Tibère, le futur empereur, se recommande par son unité ; les murs en *opus quasi reticulatum*, forment une ceinture architecturale d'une rare élégance, où s'ouvrent des portes à arcade unique flanquées de tours circulaires. A Fano (*Fanum Fortunae*), le rempart, financé par Auguste et achevé en 9 ap. J.-C., présente un parement en petit appareil d'arénaire jaune, auquel se substitue, à la porte d'Auguste, un grand appareil de travertin ; celui-ci souligne la valeur plastique de l'entrée et solennise l'accès à la ville, qui est aussi le vecteur de la titulature du *Princeps* (fig. 23). La partie inférieure de cette porte à trois *fornices* était initialement surmontée d'une galerie à portique où des colonnes corinthiennes engagées, sous entablement horizontal, encadraient des arcades sur imposte. Il est dommage que ce niveau supérieur ait été détruit en 1463 par l'artillerie de Federico da Montefeltre, car il représentait assurément la version la plus accomplie de la façade dite à loggia dont nous avons rencontré les premières manifestations à Perugia et Spello. Longtemps considérée comme une création typiquement italique, ce genre de composition dit aussi, improprement, à ordres superposés, tire sa lointaine origine des architectures de représentation du IVe s. av. J.-C., la face interne de la porte de Zeus et Héra à *Thasos* constituant sans aucun doute le précédent le plus convaincant. Les reliefs tardo-républicains avec



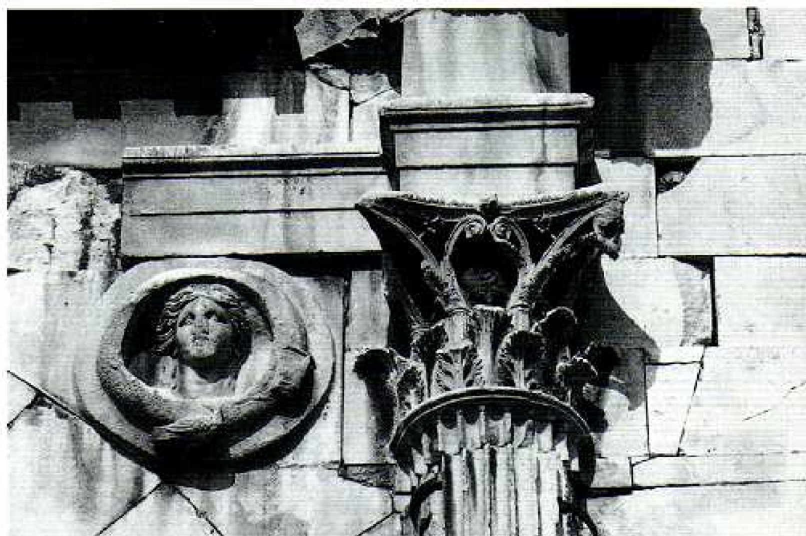


Fig. 22. L'« Arc d'Auguste » de Rimini. Élévation restituée et vue de détail.

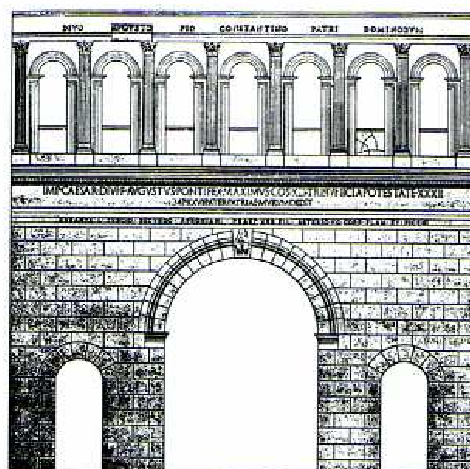


Fig. 23. Reconstitution de la façade externe de la porte occidentale de l'enceinte de Fano (« Porte d'Auguste »), d'après S. De Maria.

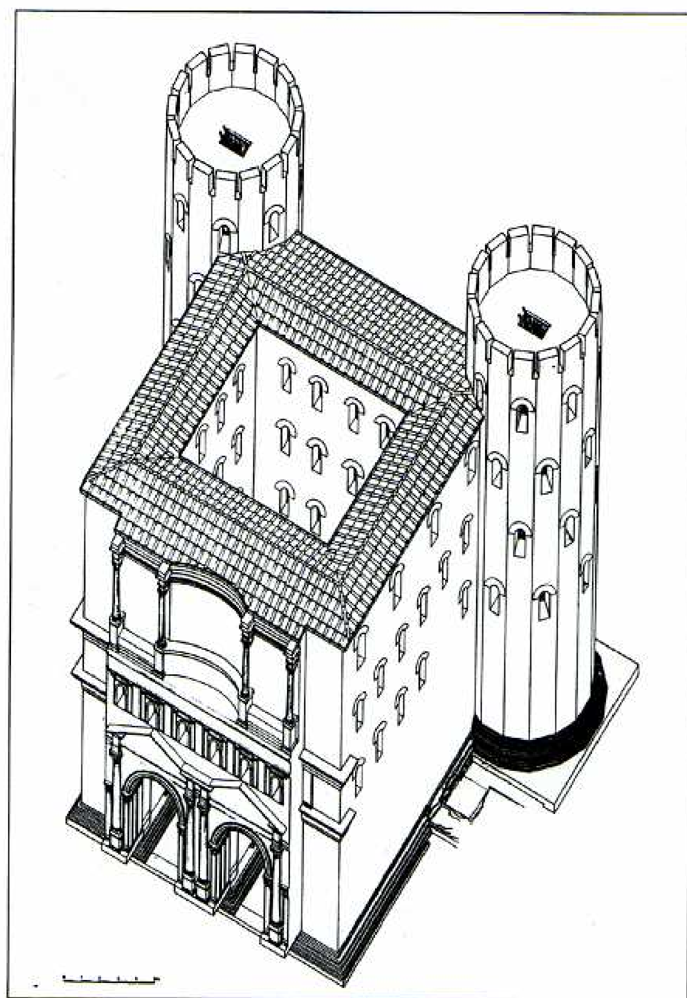


Fig. 24. Axonométrie restituée de la « porta Leoni » de Vérone, d'après G. Cavalieri Manasse.

représentations de portes urbaines, dont la série a été récemment étudiée par F. Rebecchi, qui reproduisent, au moins pour certains d'entre eux, des monuments réels d'Italie du Sud, permettent d'établir un relais entre la fin du classicisme grec et ces créations remarquables du début de l'Empire en Italie centrale. Le schéma de composition ne tardera pas, du reste, à s'enrichir, avec la duplication du registre supérieur telle qu'on l'observe, entre autres, à la « porta Borsari » de Vérone.

Cette tendance à la solennisation des accès, qui constitue, vis-à-vis de l'extérieur, une sorte de prolepse ou d'anticipation de toutes les valeurs de l'*urbanitas*, culmine en effet quelques décennies plus tard aux portes de Vérone. Aucun épisode n'apparaît plus significatif dans le programme de rénovation qui embrasse l'ensemble de cette ville à l'époque julio-claudienne, que celui la « porta Borsari » et de la « porta Leoni ». Elles sont dotées de véritables écrans totalement indépendants du noyau antérieur, où s'affirment les fonctions de représentation : la brique initiale disparaît derrière une nouvelle façade de calcaire blanc plus élevée que la précédente et la recherche ornementale apparaît comme la principale préoccupation des bâtisseurs. Au niveau inférieur, les deux baies sont encadrées de demi-colonnes corinthiennes sous fronton, et leurs piédroits constitués de pilastres à décor de rinceaux ; à la « porta Borsari » les deux niveaux supérieurs sont percés chacun de six fenêtres ouvertes dans un cadre architectural d'une grande finesse, où les éléments alternativement en saillie et en retrait accroissent l'effet décoratif de l'ensemble ; à la « porta Leoni », la galerie du premier étage a été rhabillée selon les nouvelles normes et la loggia du second remplacée, du moins sur la face septentrionale, par une exèdre centrale entre deux édicules latéraux précédés de quatre colonnes à cannelures torsadées sous un entablement à crossettes (fig. 24). La datation claudienne proposée naguère par H. Kähler et reprise par G. Cavalieri Manasse après un examen approfondi des vestiges semble désormais devoir être retenue. A ce niveau de monumentalité, la porte, qui déjà dans sa première version constituait un édifice à part entière, avec ses tours polygonales et son *cavaedium* entouré de murs, devient une composante primordiale de la nouvelle panoplie urbaine et joue un rôle essentiel dans la définition des perspectives, tant sur la face interne que sur la face externe. Nous parvenons, avec la « porta Leoni » de Vérone, au terme de l'évolution amorcée quelque 150 ans plus tôt par les portes de Perugia : un élément fonctionnel devient le vecteur d'un décor, en lui-même plus chargé de sens que la structure qui lui sert de support.

Enceintes républicaines d'Espagne

Comme en beaucoup d'autres secteurs la Péninsule ibérique apparaît comme un champ d'expérimentation où les formules italiques, confrontées à des traditions grecques anciennes, donnent lieu à des réalisations originales d'autant plus dignes d'examen qu'elles comptent parmi les plus précoces des régions occidentales.

Le débarquement des troupes de Gn. Cornelius Scipio à Empúries en 218 av. J.-C. ouvrit très tôt une période d'occupation militaire qui se développa, à partir des points d'appui de la côte nord-est, en une longue guerre de conquête. On ne s'étonnera donc pas que dès la fin de la deuxième Guerre punique des établissements fortifiés soient recensés dans la future province de l'Espagne citérieure.

Tarraco (Tarragone) qui allait en devenir la capitale servit de quartiers d'hiver à Scipion et joua ensuite un rôle stratégique de premier plan. La ville possède encore trois tours et deux tronçons de murs qui remontent au début du IIe s. av. J.-C. Le relatif éloignement des tours carrées (de 125 à 200 m) et la largeur inusitée des courtines (4 m dans une première phase ; 6 m dans une seconde) s'expliquent, selon Th. Hauschild, par le fait que l'ouvrage défensif était destiné à un camp et non pas à une ville. Mais les particularités de la construction et les types d'appareil utilisés témoignent du recours à une main-d'œuvre régionale formée à l'école des bâtisseurs hellénistiques à l'œuvre dans le grand comptoir voisin d'Empúries : la tour dite de Minerve et celle du Cabiscol présentent l'une et l'autre un soubassement « cyclopéen » (polygonal du premier type) de 2,5 m de haut qui rappelle les fortifications du *Latium vetus* mais sur lequel s'élève un magnifique *opus quadratum* à bossage (12 m de hauteur totale) qui n'est que la face externe d'un mur à « emplecton » (remplissage interne entre deux parements en grand appareil) ; le soin apporté aux chaînages d'angle et aux ciselures périphériques des blocs régulièrement assisés, les signes de carrier ibériques sur les courtines adjacentes révèlent une organisation et un savoir-faire tout à fait remarquables (fig. 25 et 26). Au voisinage de la tour du Cabiscol une porte, destinée sans doute aux sorties stratégiques de petites unités, fut aménagée dans le socle cyclopéen : large de 1,40 et haute de 2,40 m, elle était couverte d'un linteau monolithique ; le dispositif rappelle celui de la muraille du Mont Eryx en Sicile. Sous une forme moins monumentale, la muraille qui barre la face nord-est du plateau de San Miguel de Olérdola, dans l'arrière-pays catalan, présente des caractéristiques analogues : tours qua-

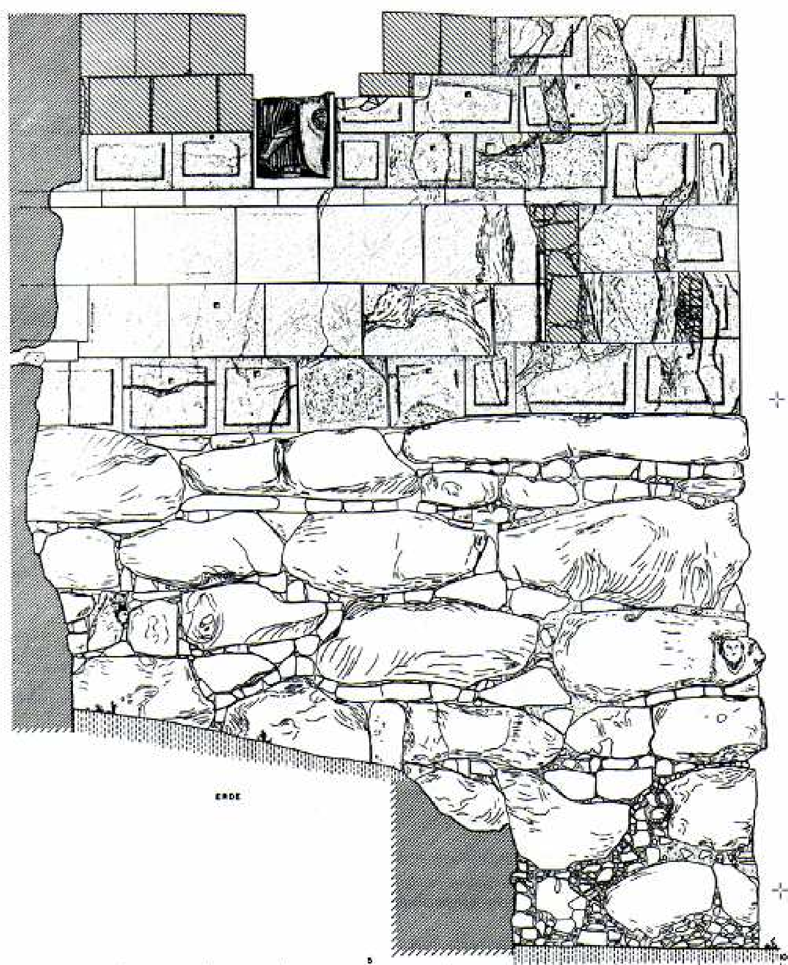
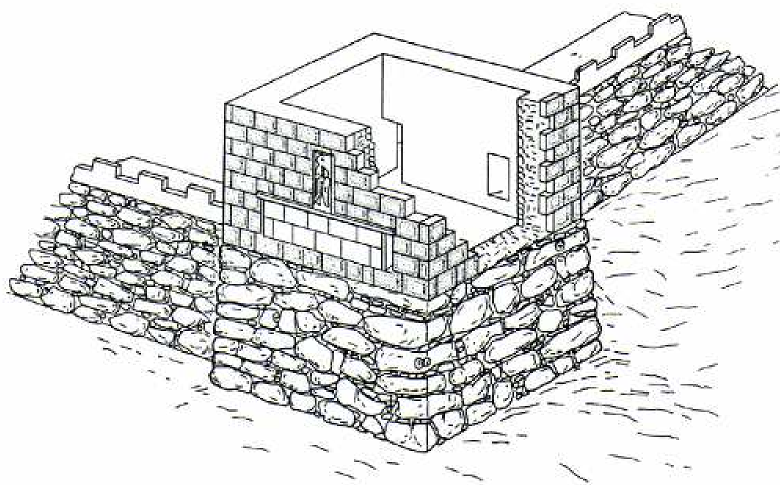


Fig. 25. La « Tour de Minerve » à Tarragone. Relevé du mur est, par Th. Hauschild.


Fig. 26. Restitution de la « Tour de Minerve » à Tarragone, par Th. Hauschild.

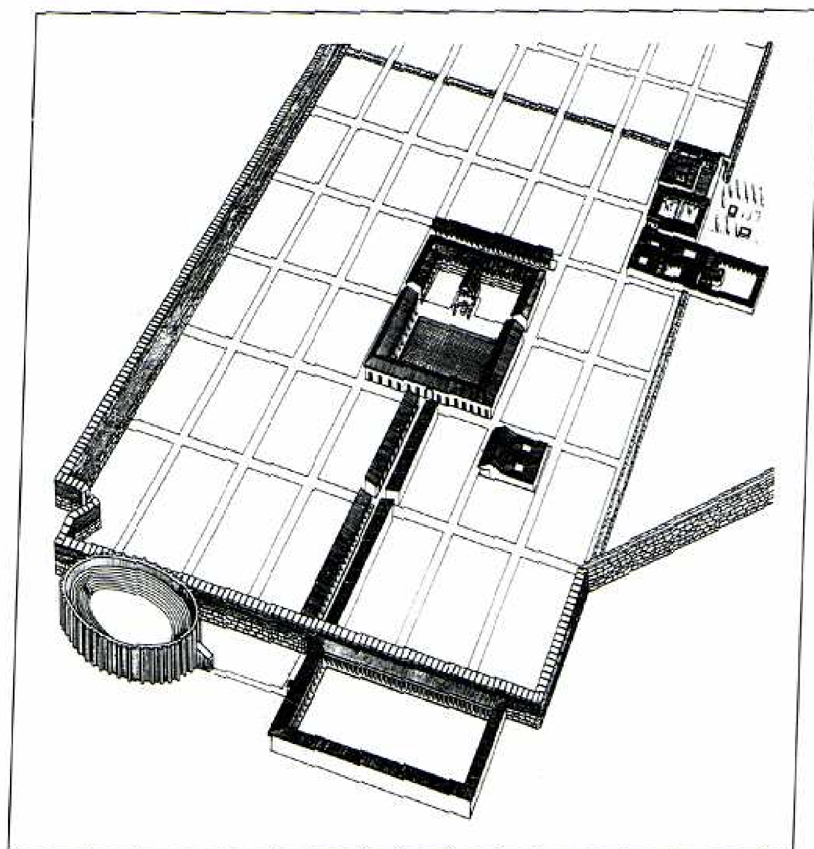


Fig. 27. La muraille d'Empúries. Schéma restitué du tracé et des principaux monuments urbains, d'après E. Sanmartí.

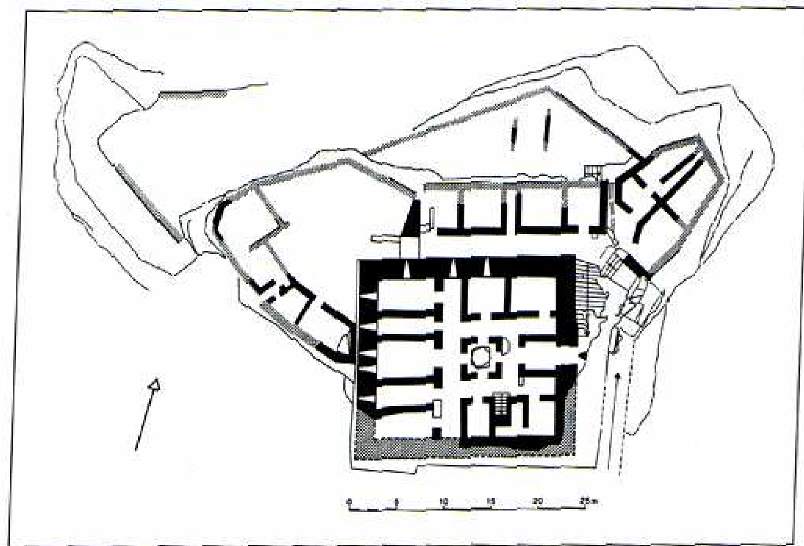


Fig. 28. Plan du fortin de Castelo de Lousa, d'après Th. Hauschild.

drangulaires avec alternance de tronçons en grand appareil isodome à bossages et de tronçons en *opus* polygonal de la dernière période (fin du IIᵉ s. av. J.-C.).

Il est significatif que jusqu'en 1985 la muraille de la *Neapolis* (la ville grecque fondée au VIᵉ s. av. J.-C.) d'Empúries ait passé pour un ouvrage hellénistique. Les recherches récentes ont montré qu'elle était postérieure à l'occupation romaine et datait du milieu du IIᵉ s. av. J.-C. ; elle avait en fait remplacé une muraille du IIIᵉ s., elle-même construite devant une fortification du IVᵉ s. Le mur romain, donc, est constitué d'une courtine rectiligne à angles droits pourvue de tours carrées ; le grand appareil polygonal tendant à l'horizontalité est impressionnant par sa puissance. La technique reste proche de celle des fortifications antérieures de la ville grecque et s'apparente d'autre part à celles de Minorque et de Majorque. La comparaison n'en est que plus intéressante avec l'autre enceinte romaine d'Empúries, celle du *castrum* romain construit sur le plateau qui domine la *Neapolis*. Le mur, datable du début du Iᵉʳ s. av. J.-C., constitue l'exemple le plus démonstratif d'une technique hybride qui exploite au mieux l'héritage de deux traditions différentes : dépourvu de tours et suivant un tracé rectiligne, le tronçon méridional, conservé sur environ 300 m, se compose d'un socle en pierres de taille dont les blocs calcaires, trapézoïdaux, s'alignent selon des assises horizontales non isodomes avec des cales angulaires ; au-dessus de ce soubassement de 2 m de haut, un mur d'*opus caementicium*, large de 2,80 m, s'élève jusqu'à près de 5 m ; il présente la particularité de ne pas avoir été coulé en un coffrage d'un seul bloc mais en deux courtines séparées par un vide de 1,50 m, lequel fut ensuite comblé de terre et de matériaux divers (briques crues et pierres). Ce qui apparaît aujourd'hui comme une sorte de tunnel couvert en voûte, creusé sur toute la longueur de la structure, n'est en réalité que l'espace intermédiaire débarrassé par les paysans de son remplissage. Vers le milieu du tronçon s'ouvrait une porte de 2 m de large, sous un linteau aujourd'hui partiellement disparu ; les chaînages d'angle du socle de pierre, aux blocs quadrangulaires et aux bossages bien dégagés, en constituent les piédroits. Très proche de la dernière phase du polygonal italique, ce socle offre ainsi des aspects qui procèdent de la stéréotomie exigeante de l'architecture grecque ; quant au niveau de « béton » romain, il garde curieusement le souvenir de la technique de l'« emplecton » : composition unique en son genre qui a donné lieu à de nombreuses interprétations, il témoigne des facultés d'adaptation de la main-d'œuvre locale (fig. 27).

Une mention spéciale doit enfin être faite du « Castelo da Lousa », au Portugal (Alto Alentejo), à l'ouest du fleuve Guadiana (l'antique *Anas*) : il s'agit d'une sorte de fortin quadrangulaire (21 x 23,5 m) à deux niveaux ; ses murs épais (2 m) faits de dalles d'argile schisteuse sont percés de meurtrières et, à l'intérieur, des pièces se répartissent autour d'une petite cour quadrangulaire centrale. Caractéristique des zones d'insécurité ce genre de point fort, dont on trouve d'autres exemples dans les régions sud-occidentales de la Péninsule, date en général de la fin du II[e] s. av. J.-C. ou même encore du début du I[er] siècle (fig. 28). Si l'on voulait lui chercher des parallèles, on les trouverait aussi bien dans l'Asie Mineure de la fin du IV[e] s. av. J.-C. que dans l'Afrique byzantine.

Enceintes des provinces occidentales au début de l'Empire

La pacification de l'Occident hispanique avec la fin de la guerre des Cantabres et la nouvelle organisation administrative instaurée par Auguste entraînent, dans les provinces de la Péninsule plus encore qu'en toute autre région, des fondations ou des refondations urbaines en liaison avec l'aménagement du réseau routier. Malheureusement les vestiges sûrement imputables à l'époque du premier empereur restent peu nombreux, en raison des modifications subies par les villes au cours des siècles suivants, et plus encore de l'absence d'études fondées sur des chronologies assurées.

Plusieurs sites peuvent être cependant retenus ; on y retrouve, comme en Italie, la double exigence de l'efficacité défensive et de la monumentalité.

L'enceinte augustéenne de la colonie de *Barcino* (Barcelone), que F. Pallarès a identifiée sur la face interne du puissant rempart du III[e] s. ap. J.-C., ne mesure que 1220 m et n'englobe que 10,4 ha. Affectant les formes d'un rectangle aux angles chanfreinés, elle correspond plutôt, par la faiblesse de ses dimensions, à une enceinte d'époque tardive qui aurait provoqué la réduction de l'espace urbain (fig. 29). Pourtant ses caractères techniques la désignent sans ambiguïté comme une construction du début de l'Empire, destinée à protéger non pas une résidence de colons, mais seulement le centre politique, administratif et religieux d'une colonie « polycentrique ». Bâtie en *opus caementicium* avec des parements proches de l'*opus vittatum* (petit appareil régulièrement assisé), elle possédait des portes relativement monumentales, dont une à trois baies et une à deux baies, toutes deux en grand appareil.

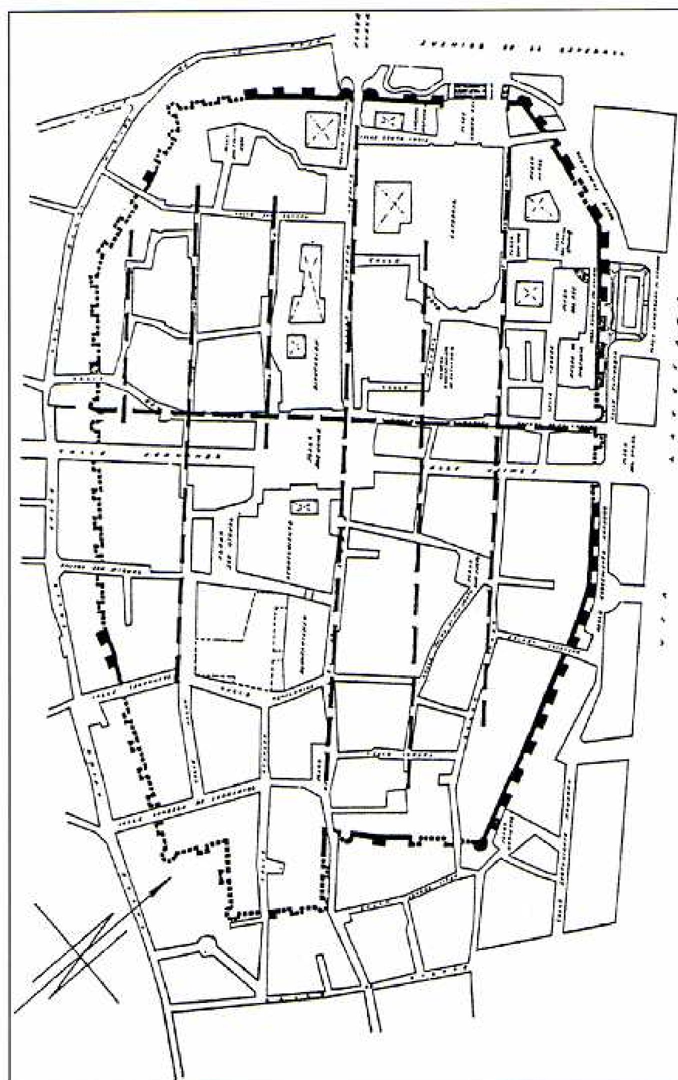


Fig. 29. L'enceinte de *Barcino*, d'après García y Bellido.

Plus suggestive apparaît la muraille augustéenne de *Conimbriga* (Condeixa a Velha, en Lusitanie, dans l'actuel Portugal) : le mur de l'époque tétrarchique (fin III[e] – début IV[e] s.) ne l'a pas détruite puisqu'il s'est développé plus à l'ouest autour d'un autre secteur urbain. La courtine entourant la ville formait un polygone irrégulier dont le parcours accidenté s'explique par la nécessité d'englober les hauteurs et d'accueillir les voies obliques de pénétration. Reste visible aujourd'hui la porte de Sellium, à trois baies, flanquée de deux tours vers l'extérieur ; elle était pourvue d'un *cavaedium* à exèdres latérales symétriques de part et d'autre de la voie centrale ; cette ordonnance singulière ne correspond à aucun modèle italique, seule la porte d'Arcadie à Man-

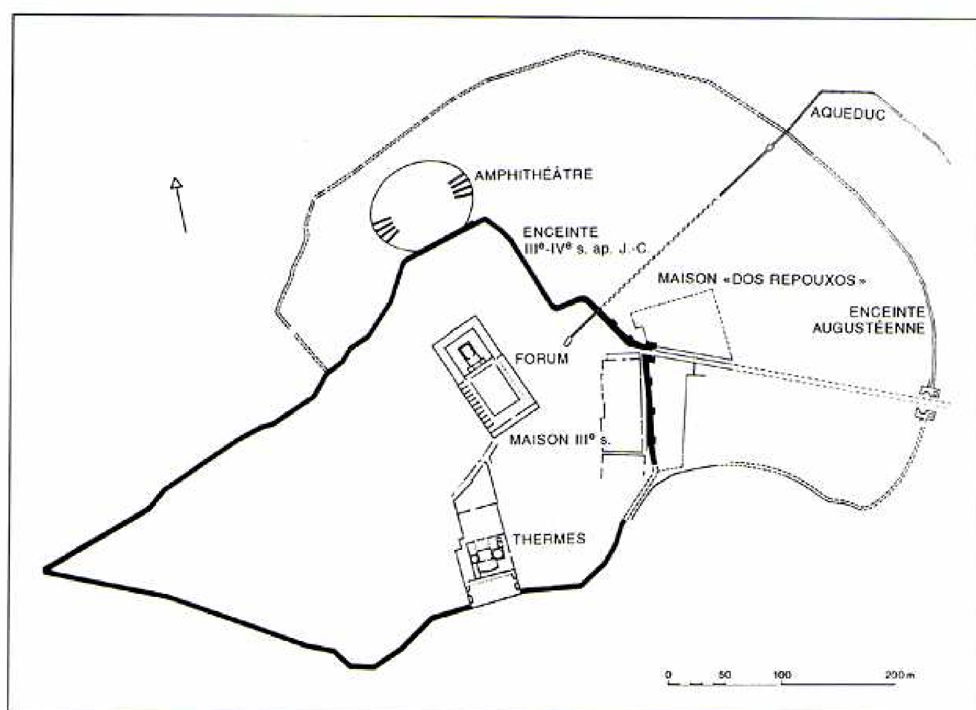


Fig. 30. Plan du mur augustéen (en gras) et du mur tardif de *Conimbriga*, d'après Th. Hauschild.

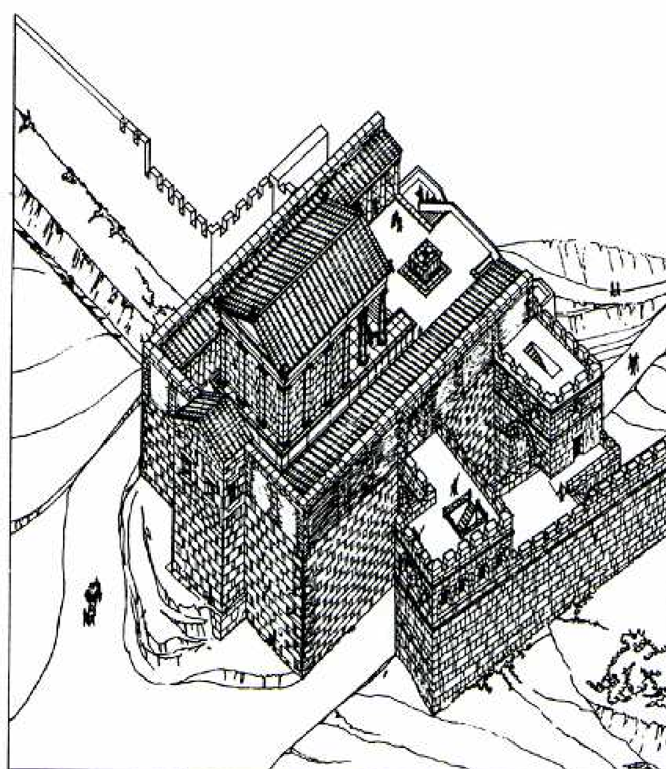


Fig. 31. La « Porte de Séville » à Carmona. L'état augustéen reconstitué, d'après Th. Hauschild.

tinée, à cour circulaire, pouvant en constituer un antécédent formel. Contrairement à ce qu'on en a pu dire, en tout cas, le plan adopté à *Conimbriga* n'est pas celui des portes ouvertes au fond d'une courtine en tenaille, du type de celles de Fréjus, de Neuss ou, en Lusitanie même, des portes sud et sud-ouest de Beja (Baixo Alentejo) (fig. 30).

Cette recherche, qui diversifie les formules et en accentue volontiers la dignité monumentale hors de toute préoccupation directement stratégique, se manifeste d'une façon encore plus patente à Carmona, en Bétique : sur un bastion punique du IIIe s. av. J.-C., les architectes de l'époque augustéenne ont construit un puissant ouvrage en *opus quadratum* à bossage, surmonté d'un mur en moyen et petit appareil rythmé par des harpes de pierre ; sur le mur de fond une petite tour rectangulaire adossée au bastion enrichit vers l'extérieur la plastique du complexe, qui en fait servait de soubassement à un temple prostyle pseudopériptère encadré de portiques (fig. 31).

Le caractère valorisant de l'enceinte s'affirme également à Belo (*Baelo Claudia* en Andalousie) ; elle date vraisemblablement ici de l'accession de la ville au statut de municipe, accordé par l'empereur Claude, et définit davantage un territoire urbanisé circonscrit par un *pomerium* qu'une structure véritablement défensive, même si les tours, quadrangulaires et en grand appareil, y sont nom-

breuses, particulièrement sur la façade orientale. Son extension vers le nord s'explique en partie par le souci d'intégrer à l'espace urbain l'élément vital qu'était une source de piémont ; il est impossible de dire, en l'état actuel de la recherche, si le circuit se refermait vers le sud et englobait ou non le quartier des pêcheries et des salaisons en bord de mer. La solennisation des accès est particulièrement sensible aux deux extrémités du *decumanus maximus* qui marque la limite méridionale du centre administratif et religieux (fig. 32).

Pour la Gaule romaine, le dossier des enceintes du début de l'Empire n'est pas encore entièrement clarifié. Si l'on élimine les remparts de l'antiquité tardive, on ne recense en première analyse que les villes d'Arles, de Fréjus, de Nîmes, d'Orange et de Vienne. Encore la chronologie de plusieurs de ces murailles demeure-t-elle sujette à caution. Hors de cette province, seules sont dignes de mention les enceintes de Lyon et d'Autun.

La mieux connue aujourd'hui est assurément celle de Nîmes qui vient de faire l'objet d'une publication complète due à Pierre Varène. Longtemps datée d'une façon un peu naïve à partir de l'inscription de la porte d'Auguste qui fait état, de la part du *Princeps*, du « don » du mur et de ses portes à la colonie, avec une titulature de 16-15 av. J.-C., la construction de l'enceinte doit plus prudemment être située dans les deuxième et peut-être première décennies avant notre ère. Il s'agit de toute façon d'une entreprise de longue haleine, et dans l'ignorance où nous sommes de l'occasion réelle de l'inscription (lancement des travaux ou achèvement), de l'état de la porte elle-même au moment de la gravure de l'épigraphe (construction du gros œuvre terminée mais finition du décor peut-être en cours) ; dans l'incertitude où nous laisse la formule employée (*dat*) qui peut désigner aussi bien l'octroi du droit à se doter d'une enceinte que le dégagement des fonds nécessaires à l'opération (sous la forme, par exem-

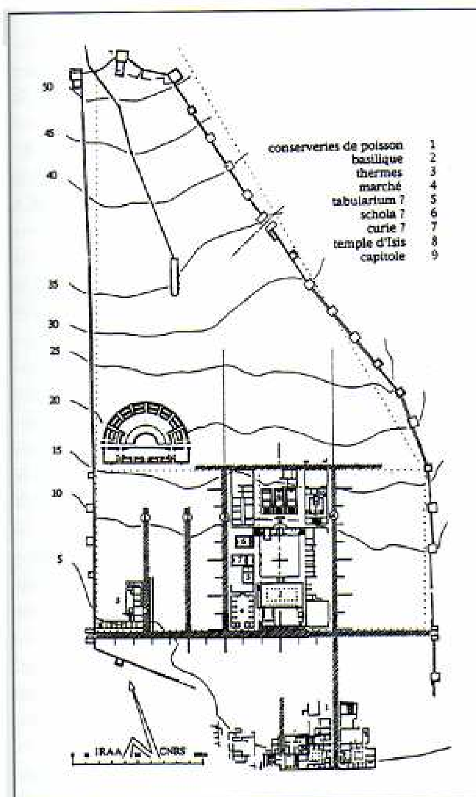


Fig. 32. Le tracé de l'enceinte de la muraille de Baelo, d'après M. Fincker et J.-L. Paillet.

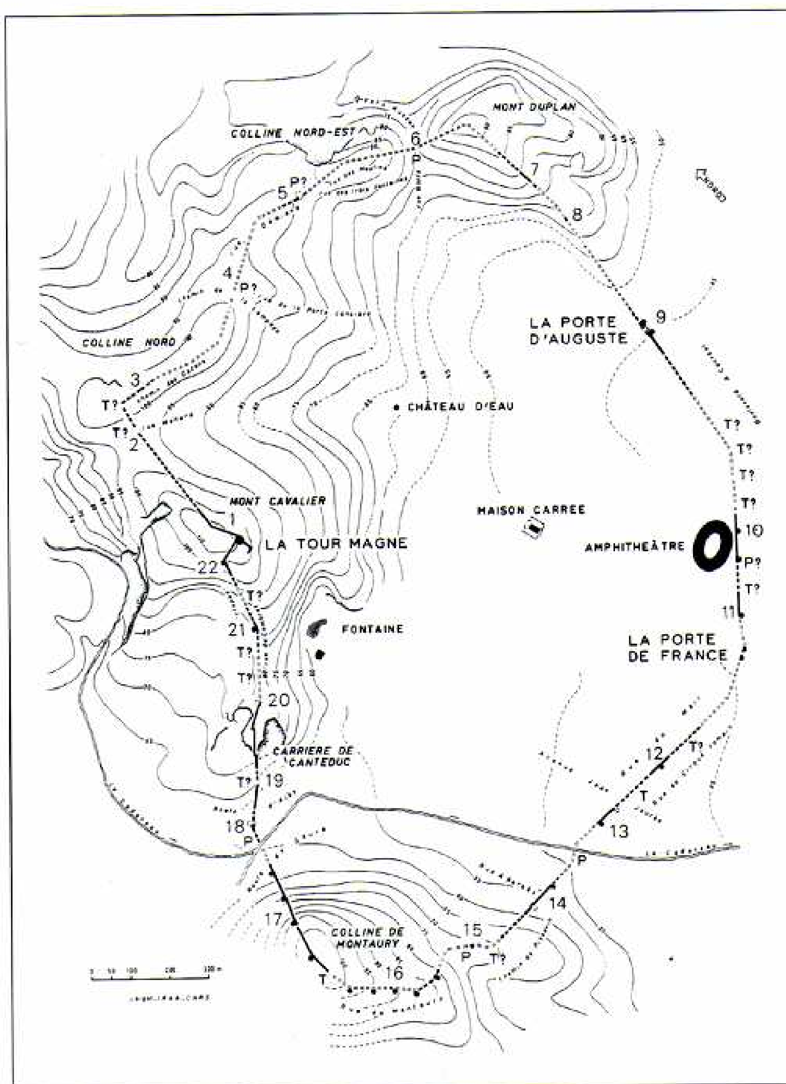


Fig. 33. Le tracé de l'enceinte de Nîmes, d'après P. Varène et J. Bigot.

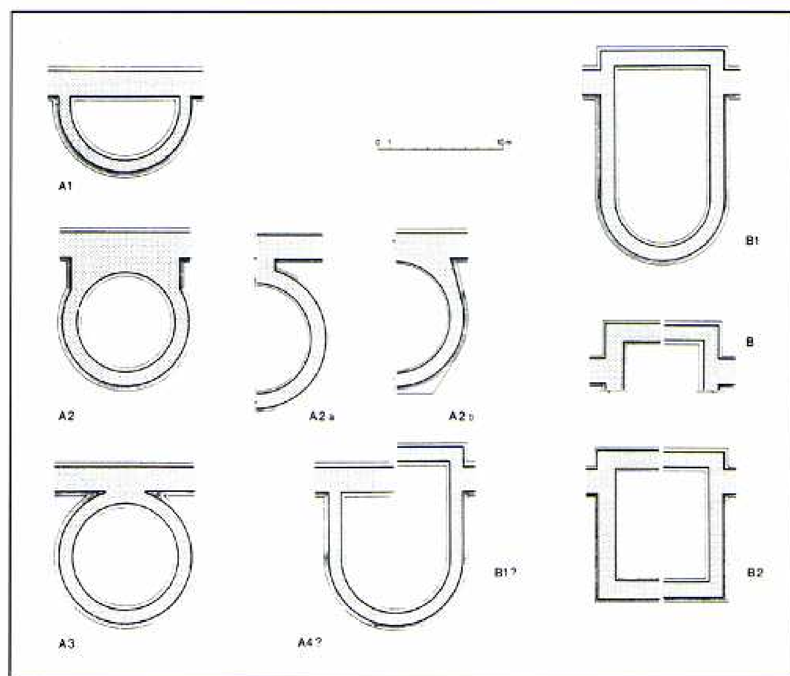


Fig. 34. Les différents plans des tours de l'enceinte de Nîmes, d'après P. Varène.

ple, d'une réduction ou d'une remise d'impôts), il convient de se garder de toute conclusion hâtive. Ce qui reste sûr c'est qu'un tel chantier a entraîné une mutation irréversible dans les pratiques constructives de la région : il inaugure la taille en grande quantité de pierres dures et froides issues de carrières jusqu'ici inexploitées ; il implique la formation d'équipes de carriers et de maçons spécialisés ainsi qu'une organisation hiérarchique des entreprises, avec la mise en œuvre d'un plan de travail rigoureux ; il suppose, au moins dans sa phase initiale, la participation d'une main-d'œuvre étrangère, sans doute d'origine italique, dont certains éléments ont pu ensuite rester sur place. C'est dire que la construction d'une telle enceinte ne fut pas une opération édilitaire comme les autres : elle a durablement modifié les habitudes techniques, les comportements culturels et les activités économiques de toute une région.

Longue de 6 km la muraille de Nîmes englobait une surface de 220 ha ; son tracé répondait à des soucis stratégiques puisqu'elle tenait les lignes de crêtes et protégeait les parties planes du secteur urbain (fig. 33). Construite en *opus caementicium* elle présentait sur tout son parcours le même type de parement en petit appareil de moellons quadrangulaires disposés en assises régulières ; seules quelques assises, à la base de l'élévation, étaient faites sur certains tronçons, côté campagne, d'un moyen appareil. Sur la plus grande partie du circuit l'épaisseur de la courtine était proche de 2,10 m, soit, vraisemblablement, sept pieds romains. Les tours, distantes souvent de 71 m, soit deux *actus*, pouvaient être plus rapprochées sur les tronçons en plaine (52 m est l'entraxe le plus court) ou plus éloignées sur les pentes des collines (96,45 m sur le versant nord) ; elles affectent soit des formes curvilignes allant du cercle tangent ou pédonculé au demi-cercle, soit des formes quadrangulaires (rectangle complet, ou dont le petit côté externe est remplacé par un demi-cercle) (fig. 34). Cette relative diversité des plans, qui devait avoir des incidences sur les élévations (terrasses à merlons ou couvertures en charpente), pose en soi un problème : compte tenu de l'étonnante homogénéité structurelle de l'enceinte, il n'est pas interdit de penser que l'on a voulu expérimenter différentes formules de flanquement, ou du moins présenter, dans ce qui a sans doute été considérée comme un modèle à l'échelle de la région, voire même de la province, un échantillonnage aussi complet que possible de la typologie des tours.

La fameuse « Tour magne » n'entre, quant à elle, dans aucun des schémas précédemment décrits : il a été montré qu'en fait, au point le plus haut du rempart, elle a recouvert une tour de pierres sèches en forme de pain de sucre, qui appartenait à l'enceinte protohistorique de *Nemausus*, laquelle présentait des similitudes frappantes avec celles de l'*oppidum* voisin de Nages. Mais la valeur défensive de cette ancienne structure a été annulée par la construction romaine qui, l'utilisant comme un coffrage perdu, a aussi détruit le système des courtines dont elle était tributaire. La « Tour magne », qui l'a doublée en hauteur, est en rupture complète avec l'élément sur lequel elle s'appuie : située dans un angle rentrant de la muraille, elle n'a plus guère de rôle stratégique. En revanche le parti architectural adopté, qui est celui de la tour polygonale en tronc de cône, rappelle le modèle du « Pharos » d'Alexandrie ; l'ordre de pilastres toscans qui en rythme l'avant-dernier étage était sans doute surmonté d'un niveau de colonnes ioniques (fig. 35). Cette recherche esthétique, jointe au fait que la tour était accessible de l'intérieur par une rampe, donne à penser que sa valeur symbolique était éminente : dominant la plaine du Languedoc, elle manifestait aux yeux de tous la puissance de Rome et la volonté d'intégration dont sa structure même témoignait. Si l'on se souvient qu'elle dominait, au sommet du Mont Cavalier, un complexe religieux qui très vite allait devenir un lieu de culte dynastique, véritable *Augusteum* de la colonie, elle devait en outre, telle le *Timonium* d'Alexandrie par rapport au *Caesareum*, indiquer au voyageur la présence d'un sanctuaire du culte impérial. Peu de constructions révèlent aussi clairement l'ambi-

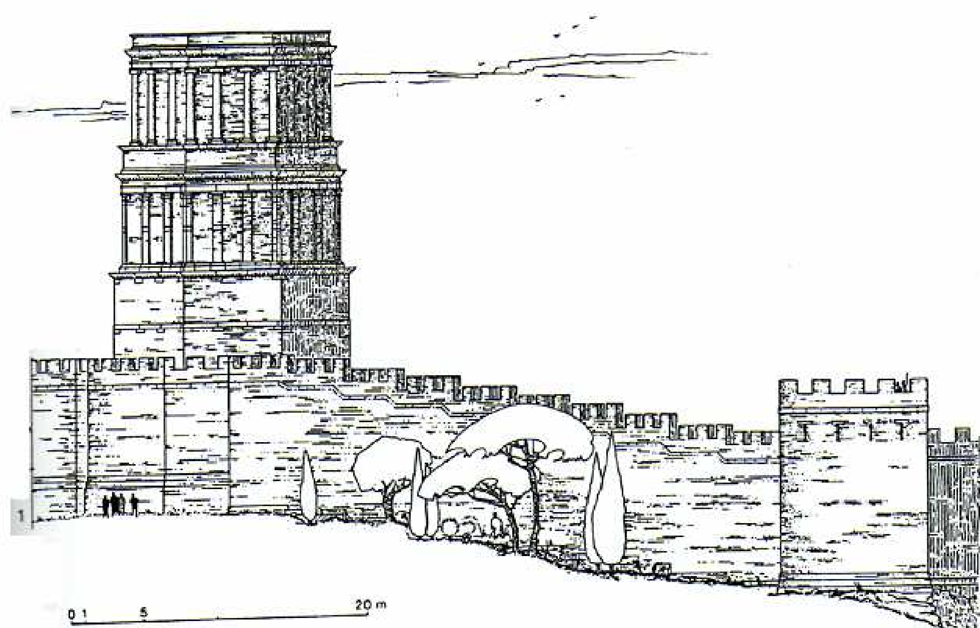


Fig. 35. Hypothèse de restitution de la « Tour Magne » et de l'enceinte adjacente à Nîmes, par P. Varène.

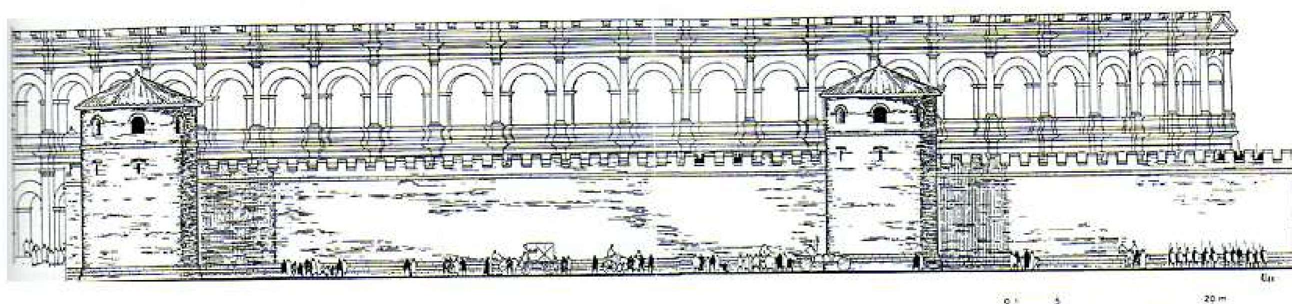


Fig. 36. La courtine de l'enceinte de Nîmes devant l'amphithéâtre. Proposition de restitution en élévation par P. Varène.

guïté du système et la dualité des fonctions des enceintes augustéennes. Seules, peut-être, les notices de Flavius Josèphe concernant les tours monumentales de l'enceinte d'Hérode à Jérusalem (tour de Phasaël et tour de Mariamme) donnent une idée de la signification de ce type d'aménagement (*Bell. Jud.*, V, 166-171) (fig. 36).

Deux portes sont encore visibles à Nîmes ; seule la porte dite d'Auguste, au nord de l'amphithéâtre, est entièrement restituable en plan et en élévation : il s'agit de l'un des plus beaux exemples du type à *cavaedium*. Ouverte sur la voie antique en provenance d'Arles, elle comportait quatre baies sous arcades extradossées, les deux centrales, plus hautes, étant réservées aux chariots. Les pilastres corinthiens qui en scandaient la façade côté campagne, les deux niches sous linteau qui surmontaient les ouvertures latérales, et l'entablement complet qui couronnait le tout conféraient à cette porte, par ailleurs flanquée de deux tours quadrangulaires à petit côté circulaire, un aspect très décoratif. Le soin apporté à la stéréotomie, et la qualité du décor (les chapiteaux corinthiens comptent parmi les pièces les plus

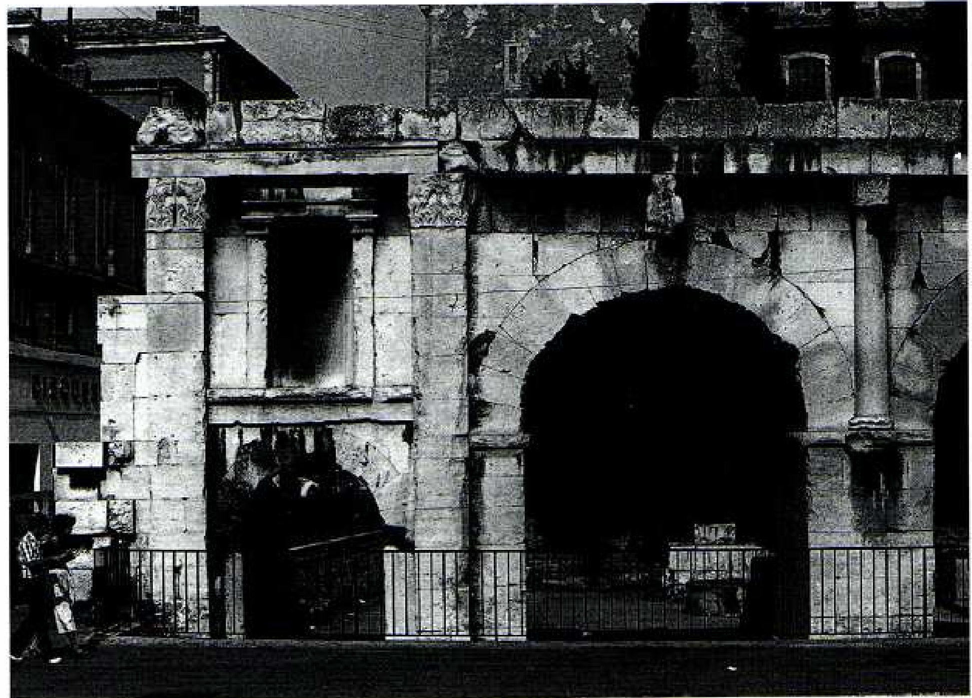


Fig. 37. Vue de la face externe de la « Porte d'Auguste » à Nîmes. Cliché Centre Camille Jullian, CNRS (= CCJ).



Fig. 38. La « Porte d'Auguste ». Détail de l'ordre.

fines de la série augustéenne en Occident) la désignent comme l'un des monuments les plus beaux de la ville (fig. 37 et 38). La porte dite de France, au sud de l'amphithéâtre, n'a conservé qu'une partie de sa façade ; plus petite, elle ne comptait apparemment qu'une baie ; seuls les claveaux de son arcade étaient en grand appareil, la partie haute, cependant, reprenant en mineur le thème de la loggia, présentait des pilastres toscans en faible relief sur un pan constitué de grands blocs en orthostates et en parpaings.

L'autre grande enceinte monumentale actuellement visible sur le territoire de l'ancienne Gaule est celle d'Autun (*Augustodunum*, en Lyonnaise). Là encore l'homogénéité du parti et la régularité de son exécution sont frappantes. On y retrouve, avec les variations introduites par le matériau qui cette fois est constitué, pour les parements, de moellons de grès, les mêmes principes constructifs qu'à Nîmes ; la muraille était épaisse, à la base, de 2,50 m et les tours, toutes circulaires (on en compte encore 31), étaient crénelées et possédaient vraisemblablement un escalier d'accès à la courtine. Les deux portes conservées, celle de Saint-André (ou de Langres) et celle d'Arroux (ou de Sens), étaient flanquées de tours allongées, rectangulaires côté ville et semi-circulaires côté campagne, comme la porte d'Auguste à Nîmes ; comme dans celle-ci leur partie inférieure était

percée de deux baies jumelles pour les véhicules, encadrées de deux baies plus étroites pour les piétons. Leur niveau supérieur reprenait, en majeur cette fois, le thème de la loggia puisqu'une série d'arcades étroites y dégageait des ouvertures véritables. Longtemps considérées comme des « Mauertore », c'est-à-dire des portes sans cour interne, elles sont plus volontiers rangées aujourd'hui dans la série des structures à *cavaedium*, en raison même de l'importance et du volume de leur façade. Mais seule une fouille pourrait trancher le débat (fig. 39 et 40).

Du reste le modèle de la porte à *cavaedium* formant, dans sa version la plus développée, un véritable bastion quadrangulaire cantonné de tours, n'a pas régné sans partage sur les enceintes gallo-romaines. Une autre formule d'origine hellénistique, et également appliquée en Italie dès la fin de la République, à *Telesia*, nous l'avons vu, mais aussi à *Septempeda* (San Severino dans les Marches) et à *Albintimilium* (Vintimille en Ligurie) consistait à ouvrir les baies au fond de la courbure concave des courtines adjacentes. Cette ordonnance, qui semble imputable au souci d'appliquer à la lettre certaines règles de la poliorcétique grecque, telles qu'on les trouvait par exemple dans la porte dite à tenaille de Mantinée en Arcadie, s'accordait du reste, au stade où nous la trouvons ici, à une recherche monumentale : la « porte des Gaules » à Fréjus en offre l'exemple le plus éloquent, avec ses tours rondes à l'extrémité de la tenaille et ses tours quadrangulaires à façade convexe de part et d'autre de la porte à trois baies. La porte de l'Aure à Arles répondait au même schéma, avec un angle d'ouverture encore plus large, ainsi que certaines portes de l'enceinte d'Aix-en-Provence (*Aquae Sextiae* en Narbonnaise).

Ces murailles du début de l'Empire, construites à grands frais sur des territoires dès lors pacifiés et entièrement démilitarisés, témoignent plus qu'aucun autre monument de l'importance accordée à la délimitation monumentale de l'espace urbain, quelles que soient les situations juridiques, territoriales et ethniques des villes concernées : Nîmes (*colonia paterna Nemausus*) n'a sans doute jamais obtenu que le droit latin ; quant à Autun, elle a toute chance de n'avoir encore été qu'une cité pérégrine au moment où elle se lançait dans cette vaste opération. Cela ne signifie pas, toutefois, que le statut n'ait eu aucune incidence sur la décision des communautés urbaines. Le cas de Vienne, réinterprété à la lumière des recherches récentes, qui tendent à dater le rempart de cette ville (l'un des plus longs de Gaule, avec ceux, précisément, de Nîmes et d'Autun) de l'époque julio-claudienne plutôt que de l'époque augustéenne, est à cet égard digne d'intérêt : cette nouvelle chronologie pourrait être mise en relation avec l'évolution du statut juridique de la capitale des Allobroges qui, colonie latine sous Auguste et Tibère, aurait été promue à la *civitas romana* sous le règne de Caligula ou dans les premières années de celui de Claude. Il est possible qu'une telle mutation se soit assortie de l'octroi ou de la reconstruction d'un rempart.

Dans nulle autre région la question du lien entre la construction de l'enceinte et la situation juridique de la communauté concernée ne s'est posée en termes plus prégnants que dans l'Afrique

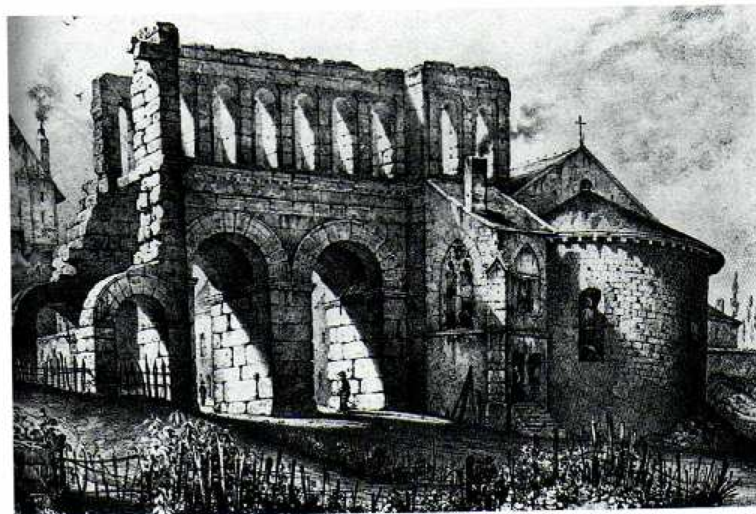


Fig. 39. La porte dite de Saint André à Autun, avant les restaurations de Viollet-le-Duc. Gravure d'E. Sagot.

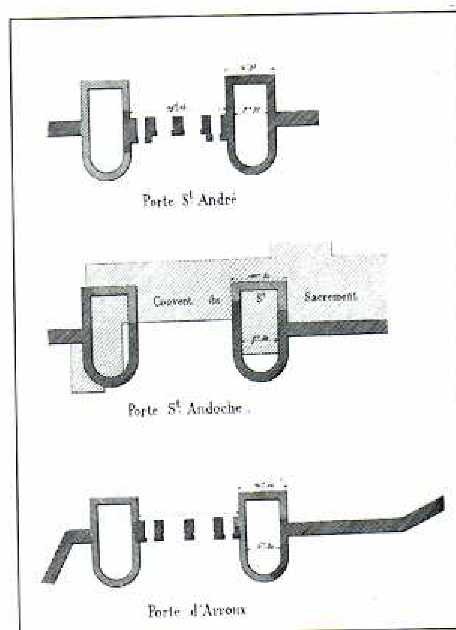


Fig. 40. Plan des portes antiques d'Autun d'après les relevés anciens publiés par P.-M. Duval et P. Quoniam.

romaine. Il est vrai que dès le début de l'Empire l'action d'Auguste y est importante : déduction de colonies en Maurétanie et en Afrique proconsulaire, concession de privilèges à de nombreuses collectivités. Mais la rareté des publications rend toute synthèse impossible. Rappelons seulement que la plus importante fondation coloniale d'Auguste, celle de Carthage, en 29 av. J.-C., n'a fait l'objet d'aucune fortification : la capitale de l'Afrique proconsulaire restera ville ouverte pendant tout le Haut Empire. Un cas particulier est constitué par le rempart de *Caesarea* (Césarée de Maurétanie, l'actuelle Cherchel en Algérie). Il semble aux yeux de plusieurs chercheurs imputable à Juba II, donc datable du dernier quart du Ier s. av. J.-C., bien qu'il ait été longtemps considéré comme postérieur à la création de la province romaine (40 ap. J.-C.). Mais Juba II, roi client de Rome, a pu, comme Hérode l'avait fait en Palestine (à Jérusalem et à *Caesarea Maritima*, Césarée de Palestine), doter sa capitale du signe le plus patent de la *dignitas* urbaine. Cette enceinte de Cherchel, longue de plus de 4 km, est en tout cas la plus vaste muraille urbaine de l'Afrique romaine ; on y dénombre plus de 35 tours, la plupart carrées, les plus remarquables étant celles, octogonales, qui flanquaient la porte monumentale sud, dite de Zucchabar : un arc à trois baies, situé à 30 m en retrait par rapport à la ligne de fortification, était relié à cette dernière par deux longs murs obliques formant une avant-cour dont l'accès était contrôlé précisément par les tours. Le schéma n'est en fait qu'une variante du type dit à tenaille, qui se retrouve du reste, sur le même rempart, à la porte dite de Tipasa, entourée par deux murs en demi-lune à courbure dissymétrique.

Mais il faut attendre le deuxième siècle pour voir se multiplier, en Afrique, des enceintes monumentales à caractère vraiment défensif. Encore subsiste-t-il peu d'éléments dans les deux colonies de vétérans fondées en 100 ap. J.-C. par Trajan, et pour lesquelles l'existence d'un mur périmétral est assurée : à *Cuicul* (Djémila) les tours massives, corps de garde quadrangulaires, qui flanquaient la porte sud sont conservées sur sept à huit assises ; il en est de même au sud-est. A *Thamugadi* (Timgad) la porte nord est encore observable, ainsi que les arcs qui marquaient à l'est et à l'ouest l'entrée de la ville ; le tracé de l'enceinte, qui présentait des angles arrondis, a été retrouvé sous les quartiers qui l'ont ensuite abolie, en particulier sous la maison de Sextius. Mais les plus beaux remparts antiques d'Algérie – indépendamment de ceux de Cherchel – sont à chercher à *Tipasa* et à Sour Djouab (*Rapidum*). Le premier date du règne d'Antonin-le-Pieux : construit d'un seul jet en 147 ap. J.-C. lors de la campagne contre les Maures, il était formé d'un mur épais de 1,50 à 1,60 m, haut à l'origine de 9 m, et fait d'un conglomérat compact de pierres, de sable, de chaux et de briques pilées, le grand appareil étant réservé aux portes principales. Celles-ci, flanquées de tours circulaires, étaient précédées de cours en demi-cercle ou en arc outrepassé qui prouvent la persistance du schéma attesté à Cherchel. A *Rapidum*, l'enceinte construite en 167 ap. J.-C. présentait une courtine en grand appareil horizontal ; elle était pourvue de deux portes aux extrémités du *decumanus* principal, dont l'une seulement, celle de l'ouest, était précédée d'un vestibule à parois semi-circulaires.

Il est certain que les troubles du IIe s. ont largement contribué à la multiplication de ces ensembles défensifs même si, comme l'a bien montré R. Rebuffat à propos de la Maurétanie Tingitane, toutes les enceintes africaines n'ont pas été élevées sous la pression de nécessités urgentes : la construction de *Volubilis* coïncide par exemple avec une opération d'urbanisme qui marque l'apogée du développement de la ville.

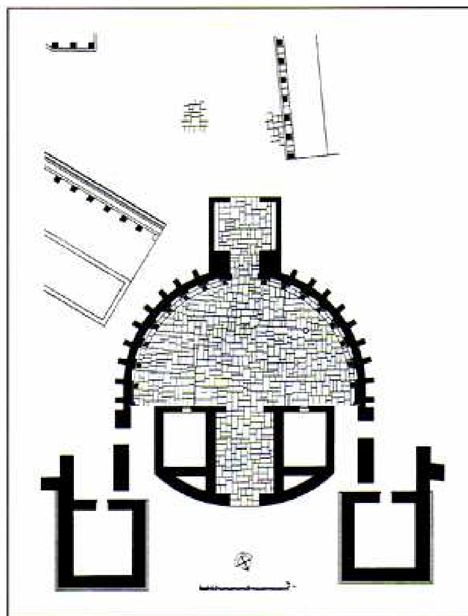
Enceintes et portes d'Asie Mineure

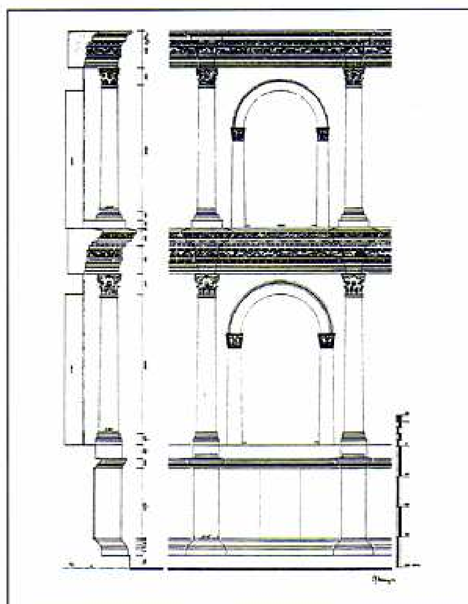
En Asie Mineure, les traditions hellénistiques ont longtemps assuré le maintien d'enceintes monumentales pourvues de tous les raffinements de la poliorcétique grecque. Mais les points forts de ces ouvrages, en eux-mêmes déjà imposants, ont encore été enrichis à l'époque impériale. Trois cas exemplaires sont, de ce point de vue, *Hierapolis* de Phrygie, ainsi que Sidè et Pergè en Pamphylie.

Dans la première de ces villes, le rempart hellénistique qui englobait une aire d'environ 100 x 800 m, fut détruit lors du séisme de 60 ap. J.-C. Si la ville resta dès lors ouverte pendant tout le Haut Empire, les limites de l'aire urbaine n'en furent pas moins solennisées par deux portes, aux extrémités de la nouvelle *platea* (grande voie portiquée traversant la ville) : celle du Nord, dite de Frontin, du nom du proconsul d'Asie Julius Sextus Frontinus qui en a rédigé la dédicace à Domitien, était formée de trois arcs extradossés, percés dans un puissant mur en *opus quadratum* et flanqués de tours circulaires ; si l'aménagement du niveau supérieur n'est plus restituable, l'édifice apparaît malgré tout caractéristique de ces entrées monumentales de tradition micrasiatique dont la porte de Mazaeus et Mithridates à Ephèse constitue le précédent le plus remarquable et dont le modèle connaîtra une grande diffusion en Occident et à Rome même au cours du siècle suivant. A Sidè, la muraille a été conservée sur de larges tronçons, particulièrement dans le secteur oriental, presque rectiligne, qui barre l'entrée de la

presqu'île où s'étendait la ville. Les tours, presque toutes quadrangulaires, s'avançaient en saillie sur la courtine qui, curieusement, s'interrompait derrière elles ; cette courtine comportait trois niveaux qui, vus de l'intérieur, s'ordonnaient comme suit : des arcades rythmiques soutenaient dans sa partie inférieure le puissant mur de 2 m d'épaisseur, fait d'assises quadrangulaires posées à sec ; au-dessus s'alignaient une série de casemates, elles-mêmes surmontées d'un chemin de ronde protégé par un parapet percé de fenêtres de tir. La porte monumentale (la Μεγάλη Πύλη de l'épigraphie) était flanquée de deux tours quadrangulaires ordinaires ; mais elle s'élargissait vers l'intérieur en une cour semi-circulaire de 28,50 m de diamètre en avant de laquelle s'élevait un puissant corps de logis, curviligne en façade, qui abritait une salle de garde ou de surveillance. En sortant de cette cour on devait encore, pour accéder à l'aire urbaine, franchir une sorte de sas quadrangulaire. Les recherches les plus élaborées, en matière d'approche et de défense, trouvaient donc ici une application parfaite. Or ce système sophistiqué fut non pas détruit mais utilisé comme un simple décor à la fin du II[e] s. ap. J.-C., puisque la cour reçut, comme celle de Pergè, un somptueux placage interne ; doublées d'un mur d'*opus caementicium* les parois furent en effet revêtues d'orthostates au-dessus desquels une double colonnade libre portait des entablements à ressauts, encadrant des niches sous arcades ; l'ensemble, corinthien, avec frises d'acanthes et corniches à denticules, transformait en somme un dispositif de défense en un espace d'accueil et de représentation. Le nymphée, placé à l'extérieur, à proximité de la porte elle-même, annonçait du reste à qui s'apprêtait à entrer dans la ville, que la muraille n'avait plus de réelle fonction protectrice et qu'elle fonctionnait dès lors comme l'une des expressions de la dignité urbaine (fig. 41 et 42).

Mais cet aménagement de Sidè, relativement tardif, ne faisait que reprendre, sur un mode mineur, les acquis d'une expérience réalisée à Pergè quelques décennies plus tôt. La porte sud de cette ville, constituée comme à Sidè de deux tours (circulaires cette fois) encadrant une poterne ouverte sur une vaste cour en fer à cheval, d'époque hellénistique, fut en effet dès les années 120-122 ap. J.-C. somptueusement habillée par les soins de Plancia Magna, fille de Plancius Varus, gouverneur de Bithynie ; entièrement revêtues de marbres les parois de la cour furent animées d'un ordre corinthien qui encadrait deux niveaux de niches : à l'étage inférieur ces niches abritaient des statues de divinités cependant qu'à l'étage supérieur trônaient les effigies des fondateurs mythiques de Pergè ainsi que celles de Plancius Varus et de son fils (pl. IV). À la même époque fut élevé au débouché septentrional de la cour, vers la ville, un arc à trois *fornices*, très semblable à celui d'Hadrien à Antalya. Mais là ne s'arrêtait pas le programme monumental du II[e] s. puisqu'une grande aire trapézoïdale, de 92 m dans sa plus grande dimension, prolongeait la structure « défensive » vers l'extérieur ; sa limite occidentale était animée par le propylon des thermes et par un nymphée. Une porte constituée de deux


Fig. 41. Plan de la porte monumentale de Sidè, d'après M. Mansel.


Fig. 42. Restitution de l'ordonnance interne de la porte monumentale de Sidè, d'après M. Mansel.

pylones tétrapyles devait enfin solenniser au sud l'accès à cette aire ; mise en place à l'époque de Septime Sévère elle allait être complétée au IV[e] s. par une façade marmoréenne.

Ces épisodes tapageurs qui exploitent les structures hellénistiques en les vidant partiellement de leur sens, et accumulent d'une façon inorganique mais efficace tous les signes de la richesse ornementale sur des parois où les ordres n'assument plus qu'une fonction rythmique témoignent de l'importance désormais accordée à l'architecture de passage et à la solennisation des accès. Véritables anticipations de la splendeur de la ville, ces séquences monumentales dont s'affirme le caractère honorifique et triomphal, constituent en quelque sorte la prolepse de la fête impériale ; elles projettent vers l'extérieur, en les sublimant, un condensé de tout ce qui fait alors la valeur de l'*urbanitas*. Cette architecture de l'amplification, dont nous rencontrons beaucoup d'autres exemples dans les fondations impériales de l'Asie Mineure et de la Syrie, ne survivra que partiellement aux exigences de la protection qui, dès le IV[e] s., reviendront tragiquement au premier plan des préoccupations des hommes de ces régions.

BIBLIOGRAPHIE

Idées romaines sur la notion d'enceinte.

W. SESTON, « Les murs, les portes et les tours des enceintes urbaines et le problème des *res sanctae* en droit romain », dans *Mélanges Piganiol*, III, Paris, 1966, p. 1489 sq.

J. LE GALL, « Rites de fondation », dans *Studi sulla città antica*, Bologne, 1970, p. 59-65.

J. RYKWERT, *The Idea of a Town*, Princeton, 1976, p. 44-48 ; 65-68 ; 84-91 ; 121-126 ; 137-135.

M. TORELLI, dans *Storia dell'Urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Bari, 1988, p. 19-29.

Les enceintes de la Rome royale et de la Rome républicaine.

G. SÄFLUND, *Le mura di Roma Repubblicana*, Acta Instituti Romani Regni Sueciae, I, 1932.

P. GRIMAL, « L'enceinte servienne dans l'histoire urbaine de Rome », dans *Mélanges de l'EFR*, 71, 1959, p. 43 sq.

J. LE GALL, « A propos de la Muraille servienne et du Pomerium. Quelques rappels et quelques remarques », dans *Et. d'Arch. Class. Ann. de l'Est*, 22, 1959, p. 41 sq.

AA. VV., « Le mura Serviane », dans *Roma Medio Repubblicana*, Rome, 1973, p. 7-31.

F. COARELLI, *Roma. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1980, p. 10 sq.

A. CARANDINI, « Campagne di scavo sulle pendici settentrionali del Palatino (1985-1988) », dans *Bolletino di Archeologia*, 1-2, 1990, p. 159-165 (sur la découverte du tronçon le plus ancien).

R. R. HOLLOWAY, *The Archaeology of Early Rom and Latium*, Londres, 1994, p. 91-101 (datation basse des vestiges « serviens »).

A. CARANDINI, « La mura del Palatino, nuova fonte sulla Roma di età regia », dans *Boll. di Archeologia*, 16-17-18, 1992 (1995), p. 1-18.

AA. VV., « Lo scavo delle mura palatine, *ibid.*, p. 111-138.

F. KOLB, *Rom. Die Geschichte der Stadt in der Antike*, Munich, 1995, p. 97-101 (mise au point critique sur la chronologie des phases les plus anciennes).

Les plus anciennes enceintes de l'Italie romaine.

V. CAMPELLI, « La cinta muraria di Perugia », dans *Rivista dell'Istituto Nazionale di Architettura e Storia dell'Arte*, 5, 1935-36, p. 7-36.

G. GULLINI, « I monumenti dell'Acropoli di Ferentino », dans *Archeologia Classica*, 6, 1954, p. 185-216.

G. LUGLI, *Tecnica edilizia romana con particolare riguardo a Roma e Lazio*, 2 vol., Rome, 1957 (reste fondamental).

P. BRANDIZZI VITTUCCI, *Cora, Forma Italiae* I, 5, Rome, 1968, p. 37 sq.

P. CIANCIO ROSSETTO, « Contributo alla conoscenza delle mura di Alatri », dans *Bollett. di Storia e Arte del Lazio Meridionale*, 8, 1975, p. 5-20.

F. ZEVI, « Alatri », dans *Hellenismus in Mittelitalien*, 1, Göttingen, 1976, p. 84-96.

E. M. BERANGER, « Nuovi contributi per la conoscenza della cinta muraria di Arpino, »dans *Antiqua*, II, 5, 1977, p. 39-46.

P. DEFOSSE, « Les remparts de Pérouse. Contribution à l'histoire de l'urbanisme préromain », dans *MEFRA*, 92, 1980, p. 725-820.

M. TORELLI, *Etruria. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1980, p. 41 sq. et p. 46 sq.

M. GAGGIOTTI, D. Manconi, L. Mercando, M. Verzar, *Umbria, Marche. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1980, p. 80 sq.

F. COARELLI, *Lazio. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1982, p. 175 ; p. 185 sq. ; p. 195 sq. ; p. 234 ; p. 255 ; p. 284 sq.

M. J. STRAZZULLA, *Assisi Romana*, Assise, 1985.

P. FONTAINE, *Cités et enceintes de l'Ombrie antique*, Bruxelles, Rome, 1990.

POMPÉI

A. MAIURI, « Studi e ricerche sulla fortificazione di Pompei », dans *Monumenti Antiqui*, 33, 1930, p. 113-290.

St. DE CARO, « Nuove indagini sulle fortificazioni di Pompei », dans *Aion* (Arch.) VII, 1985, p. 75-114.

F. PESANDO, dans *Le Insulae 3 et 4 della Regio VI di Pompei. Un' analisi storico-urbanistica*, Rome, 1990, p. 217-226.

L. RICHARDSON, jr., *Pompei. An architectural History*, Baltimore, Londres, 1988, p. 44 sq.

PAESTUM

H. SCHLAGER, « Zu den Bauperioden der Stadtmauer von Paestum », dans *RM*, 69, 1962, p. 21 sq. (Id. dans *RM*, 71, 1964, p. 104 sq. ; 72, 1965, p. 182 sq. ; 76, 1969, p. 349 sq.).

I. BLUM, « Le mura in Poseidonia-Paestum », dans *Atti XXVII Convegno di Studi sulla Magna Grecia*, Tarente, 1988, p. 575-589.

I. D'AMBROSIO, « Le fortificazioni di Poseidonia-Paestum, Probleme e prospettive di ricerca », dans *Aion* (Arch.), 12, 1990, p. 71-101.

Portes urbaines. Synthèses et études typologiques.

H. KÄHLER, « Die römischen Torburgen der frühen Kaiserzeit », dans *JDAI*, 57, 1942, p. 1-104.

F. REBECCHI, « Précédents italiques de la Porte Noire de Trèves », dans *Caesarodunum*, 1978, p. 125-144.

F. REBECCHI, « Antefatti tipologici delle porte a galleria su alcuni rilievi funerari di età tardo-repubblicana con raffigurazione di porte urbique », dans *BC*, 86 (1978-1979), 1981, p. 153-166.

L. BACCHIELLI, « Le porte romane ad ordini sovrapposti e gli antecedenti greci », dans *RM*, 1984, p. 79 sq.

G. BRANDS, *Republikanische Stadttore in Italia*. BAR. Intern. ser. 458, Oxford, 1988.

G. ROSADA, « Mura, porte e archi nella decima Regio : significati e correlazioni areali », dans *La Città nell'Italia Settentrionale in età romana*, Rome, EFR, 1990, p. 365-409.

I. KADER, « Republikanische Stadttore : ein Fall für Poliorketiker », dans *JRA*, 7, 1994, p. 329-338 (compte rendu de G. Brands).

Enceintes et portes d'Italie. I[er] s. av. J.-C. – I[er] s. ap. J.-C.

PROBLÉMATIQUE HISTORIQUE

P. A. FÉVRIER, « Enceinte et colonie de Nîmes à Vérone, Toulouse et Tipasa », dans *Rev. Et. Ligures*, 35, 1969, p. 277 sq.

E. GABBA, « Urbanizzazione e rinnovamenti urbanistici nell'Italia centro-meridionale del I sec. a. C. », dans *Studi class. ed orient.*, 21, 1972, p. 84 sq.

P. GROS, *Architecture et société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République*, Coll. *Latomus*, 156, Bruxelles, 1978, p. 57 sq.

P. ZANKER, *Augustus und die Macht der Bilder*, Munich, 1987, p. 323 sq.

P. GROS, « Moenia : aspects défensifs et aspects représentatifs des fortifications », dans *Fortificationes antiquae* (S. van de MAELE, J. M. FOSSEY édit.), Amsterdam, 1992, p. 211-225.

H. VON HESBERG, « Bogenmonumente und Stadttore in claudischer Zeit », dans *Die Regierungszeit des Kaisers Claudius (41-54 n. Chr.). Umbruch oder Episode ?*, Mayence, 1994, p. 245-260.

SYNTHÈSES

Pour l'Italie augustéenne

I. A. RICHMOND, « Commemorative Arches and City Gates in the Augustan Age », dans *JRS*, 23, 1933, p. 149-174.

F. REBECCHI, « Les enceintes augustéennes en Italie », dans *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain*, Nîmes, n° spécial du *Bulletin annuel de l'École antique*, 1987, p. 129-150.

MONOGRAPHIES ET ÉTUDES DE DÉTAIL

I. A. RICHMOND, « Augustan Gates at Torino and Spello », dans *PBSR*, 12, 1932, p. 55 sq.

H. KÄHLER, « Die Porta Aurea in Ravenna », dans *RM*, 50, 1935, p. 172-224.

P. BAROCELLI, *Augusta Praetoria. Forma Italiae IX*, 1, Rome, 1938, p. 108 sq.

G. A. MANSUELLI, « Il monumento augusteo del 27 a. C. Nuove ricerche sull'arco di Rimini », dans *Arte antica e moderna*, 8, 1959, p. 363-391 et 9, 1960, p. 16-39.

G. A. MANSUELLI, « Due monumenti romani nelle Marche : la porta di Augusto a Fano e l'arco di Traiano di Ancona », dans *Atti del XI Congresso di Storia dell'Architettura*, Rome, 1965, p. 101 sq.

L. QUILICI, « Telesia », dans *Quaderni dell'Istituto di Topografia antica dell'Università di Roma*, II, Rome, 1966, p. 85 sq.

F. COARELLI, *Lazio (op. cit.)*, Rome, Bari, 1982, p. 312 sq. (Terracine).

G. CAVALIERI MANASSE, « Porta Leoni : appunti per la ricostruzione di un monumento », dans *Scritti in ricordo di Graziella Massari Gaballo e di Umberto Tocchetti Pollini*, Milan, 1986, p. 159-172.

G. CAVALIERI MANASSE, « La cinta muraria di Verona », dans *Il Veneto nell'età romana*, II, Vérone, 1987, p. 7-12.

S. DE MARIA, *Gli archi onorari di Roma e dell'Italia romana*, Rome, 1988, p. 242 sq. (porte de Fano) et p. 260 sq. (arc de Rimini).

L. MERCANDO, *La porta del Paradiso. Un restauro a Susa*, Turin, 1993, p. 13-136.

Enceintes républicaines d'Espagne.

J. WAHL, « Castelo de Lousa. Ein Wehrgehöft caesarisch-augusteischer Zeit », dans *Madr. Mitt.*, 26, 1985, p. 149-176.

E. SANMARTI, J.-M. NOLLA, « La datation de la part centrale du rempart méridional de la ville grecque d'Emporion (IIe s. av. J.-C.) », dans *Docum. d'arch. mérid.*, 9, 1986, p. 81-110.

E. SANMARTI, P. CASTANER, J. TREMOLEDA, « Nuevos datos sobre la historia y la topografia de las murallas de Emporion », dans *Madr. Mitt.*, 33, 1992, p. 102-112.

Th. HAUSCHILD, « Traditionen römischer Stadtbefestigungen der Hispania », dans *Hispania Antiqua. Denkmäler der Römerzeit*, Mayence, 1993, p. 217-231.

Enceintes des provinces occidentales du début de l'Empire.

GAULES ET PÉNINSULE IBÉRIQUE

P.-M. DUVAL, P. QUONIAM, « Relevés inédits des monuments antiques d'Autun (Saône-et-Loire) », dans *Gallia*, 21, 1963, p. 155-189.

Articles présentés dans *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain (op. cit.)*, Nîmes, 1985 (enceintes de Nîmes, Autun, Vienne, Lyon, Orange, Arles, Fréjus, Barcelone ; synthèses sur les enceintes augustéennes d'Espagne, d'Italie et d'Afrique).

M. PESSOA, *La muraille augustéenne de Conimbriga*, Condeixa a Nova, 1991.

P. VARÈNE, *L'enceinte gallo-romaine de Nîmes. Les murs et les tours*, 53e Suppl. à *Gallia*, Paris, 1992.

W. TRILLMICH, « Carmona », dans *Hispania Antiqua (op. cit.)*, Mayence, 1993, p. 308 sq.

AFRIQUE ROMAINE

W. SESTON, « Le secteur de *Rapidum* sur le *limes* de Maurétanie césarienne après la fouille de 1927 », dans *MEFR*, 45, 1928, p. 150-183.

P.-M. DUVAL, *Cherchel et Tipasa. Recherches sur deux villes fortes de l'Afrique romaine*, Paris, 1946.

J. BARADEZ, « Les nouvelles fouilles de Tipasa et les opérations d'Antonin-le-Pieux en Maurétanie », dans *Libyca*, II, 1954, p. 89 sq.

P. ROMANELLI, *Topografia e archeologia dell'Africa romana. Enciclopedia Classica*, III, 10, 7, Turin, 1970, p. 78-90.

Y. ALLAIS, « Le quartier occidental de Djemila (*Cuicul*) », dans *Antiquités Africaines*, 5, 1971, p. 75-119.

R. REBUFFAT, « Enceintes urbaines et insécurité en Maurétanie Tingitane », dans *MEFRA*, 86, 1974, p. 501-522.

P.-A. FÉVRIER, « Urbanisation et urbanisme de l'Afrique romaine », dans *ANRW*, II, 10, 2, Berlin, New York, 1982, p. 345 sq.

Ph. LEVEAU, *Caesarea de Maurétanie. Une ville romaine et ses campagnes*, Rome, EFR, 1984, p. 26-33.

E. LENOIR, « Traditions hellénistiques et techniques romaines dans les enceintes urbaines du Maroc », dans *La fortification dans l'histoire du monde grec*, Paris, 1986, p. 337-344.

E. LENOIR, « Enceintes urbaines et thermes à Lixus », dans *Lixus*, Rome, EFR, 1992, p. 289 sq.

ASIE MINEURE

A. MUFID MANSEL, *Die Ruinen von Side*, Berlin, 1963, p. 27-40.

D. DE BERNARDI FERRERO, « L' architettura della porta d'onore e della cosidetta via colonnata a Hierapolis di Frigia », dans *Ann. Scuol. Arch. di Atene*, 41-42, 1963-64 (1965), p. 391 sq.

A. MUFID MANSEL, « Osttor und Waffenfries von Side », dans *Arch. Anz.*, 1968, p. 233-279.

E. AKURGAL, *Ancient Civilisations and Ruins of Turkey*, 4e édit., Istanbul, 1978, p. 331-332 (description de la porte urbaine de Pergé d'après les fouilles de A. MUFID MANSEL).

D. DE BERNARDI FERRERO, « Hierapolis », dans *Arslantepe, Hierapolis, Iasos, Kyme. Scavi archeologici italiani in Turchia*, Venise, 1993.

Chapitre 2. Arcs honorifiques et triomphaux

Considéré à juste titre comme l'un des éléments les plus représentatifs de la monumentalité proprement romaine, l'arc triomphal est en réalité l'un des édifices à propos desquels le débat sur les origines reste le plus ouvert. A une relative simplicité structurelle il joint en effet une polyvalence, ou mieux une polysémie qui autorise à en chercher les antécédents en des compositions très diverses. En principe sans relation avec une muraille ou une construction qui l'engloberait, l'arc matérialise un passage et développe du fait de cette situation essentiellement symbolique des rôles différents selon les contextes et les époques : qu'il soit porteur ou non de trophées ou de statues, il sert initialement à des rites, à valeur à la fois sacralisante et apotropaïque, pour se charger rapidement de significations complémentaires et devenir, dès le début de l'Empire, l'un des instruments plastiques les plus fréquents de l'élévation ou de la divinisation d'un personnage. L'énergie dont il est porteur, comme tous les signes ou objets marquant le franchissement d'une limite (*tigillum, iugum*), se dissipe progressivement au profit de fonctions presque exclusivement honorifiques et commémoratives, l'accent se déplaçant de la baie proprement dite vers les panneaux d'encadrement (piédroits, piles, attiques, frontons), vecteurs d'une iconographie de plus en plus explicite, et vers les effigies en pied du sommet.

Origine et terminologie

Le seul texte latin qui en évoque la genèse est lui-même ambigu ; Pline l'Ancien (*HN*, 34, 27) se contente en effet de noter : « Les colonnes étaient le symbole d'une élévation au-dessus du reste des mortels ; tel est aussi le sens des arcs de triomphe, dont l'invention est récente ». Cette brève notice semble donner raison à ceux qui, après M. P. Nilsson, font dériver l'arc romain des piédestaux supportés par une double colonne que l'on trouve à l'époque hellénistique, à Delphes ou à Délos par exemple. Mais le fait que Pline parle d'une invention récente indique plutôt qu'il se réfère au moment où l'arc a revêtu le rôle dont Auguste le dote dès le début de l'Empire, dans une conception programmatique et officielle de l'urbanisme de représentation, en rupture avec les expériences antérieures. La terminologie employée – *arcus* au lieu de *fornix* – confirme que Pline ne prend nullement en considération les formes les plus anciennes de ce type de monument.

Le mot *fornix* en effet, hors des emplois techniques où il désigne une structure voûtée dans une construction, s'applique initialement, dans les inscriptions et chez Tite-Live, aux arcs les plus anciens, qui étaient le plus souvent constitués d'une simple baie sous arcade, encadrée de piles aux modénatures fort simples ; il pouvait être supplanté dans cette acception par *ianus*, terme qui, contrairement à ce qu'on affirme parfois, ne correspond pas obligatoirement à une structure *quadrifrons*, c'est-à-dire à quatre baies perpendiculaires les unes aux autres, mais désignait aussi à la fin de la République les « passages ouverts » (*transitiones perviae* selon Cicéron, *De natura deorum*, II, 67). Le mot *arcus* n'intervient, lui, pour nommer un édifice à part entière qu'à partir du changement d'ère ; après une brève période où il reste concurrencé par *fornix*, il finit par le supplanter et sa signification, dans les textes de l'époque impériale, correspond parfaitement aux nouvelles fonctions de l'arc honorifique. Il apparaît ainsi que la distinction entre les deux mots les plus fréquemment employés en latin est plus chronologique et sémantique que formelle ; ils s'appliquent l'un et l'autre à des monuments très semblables du point de vue de leur conception d'ensemble (et Sénèque peut, sans induire son lecteur en erreur, parler de l'*arcus Fabianus*, bien que celui-ci ait été jusqu'alors connu comme un *fornix* ; cf. *Dialogues*, II, 1, 3), mais la grande diffusion des arcs et la place qui est désormais la leur dans la ville impériale

entraînent la suprématie irréversible d' *arcus* dans le contenu et les occurrences duquel la baie a de toute évidence moins d'importance que son encadrement architectural. On notera toutefois que l'expression *arcus triumphalis* n'apparaît que très tardivement, au début du IIIe s. ap. J.-C. dans des dédicaces d'arcs africains, puis chez l'historien Ammien Marcellin (XXI, 16, 15).

La signification initiale des premiers *fornices* à Rome, au-delà de toute spéculation sur leur origine « orientale » ou « grecque », apparaît liée, dans le climat de la fin du IIIe et du début du IIe s. av. J.-C., à l'émergence du rôle des *imperatores* et à l'influence des monarchies hellénistiques sur les pratiques républicaines. De ce point de vue la porte décrite par Pausanias (I, 15, 1) sur l'agora d'Athènes peut avoir constitué un précédent : édifiée entre 307 et 302 av. J.-C. après la défaite de Pleistarchos, frère de Cassandre, elle était surmontée d'un trophée. Mais cette connotation victorieuse était évidemment aussi celle de la *Porta Triumphalis* de Rome, qui formait l'antique entrée (*aditus*) de la ville pour le cortège des généraux auxquels le sénat avait concédé les honneurs du triomphe. F. Coarelli, qui en a retrouvé la localisation à proximité de l'Area sacra de Sant'Omobono, a récemment mis en évidence le rôle de cette porte urbaine dans le développement des arcs honorifiques à Rome : les premiers *fornices* dont la mémoire nous ait été conservée, ceux de L. Stertinius construits en 196 av. J.-C. (Tite-Live 33, 27, 3-4), n'auraient été, dans l'hypothèse qu'il propose, que la version monumentalisée de la *Porta Triumphalis* primitive. La probabilité de cette identification est confortée par le fait que ces premiers *fornices* étaient doubles et pouvaient donc correspondre, avec leurs deux baies, contiguës ou voisines, à l'utilisation ancestrale de la *Porta* dans les deux sens, celui de l'arrivée (*adventus*) et celui du départ (*profectio*) ; on sait que selon la tradition l'expédition des Fabii au début du Ve s. av. J.-C. aurait dû son échec à un mauvais franchissement de ce double *ianus* : ils seraient sortis de Rome par le *fornix* réservé aux retours (Tite-Live, 2, 49, 8 et Ovide, *Fastes*, II, v. 201 sq.)

Les fornices *de Rome à la fin de la République*

Avant le début du règne d'Auguste nous n'avons que peu de traces archéologiques des arcs triomphaux. Mais les textes mentionnent plusieurs monuments qui sont tous, à de très rares exceptions près, situés dans l' *Urbs*, ce qui confirme leur signification et la part prise dans l'élaboration du schéma tant monumental que symbolique, par les *viri triumphales*.

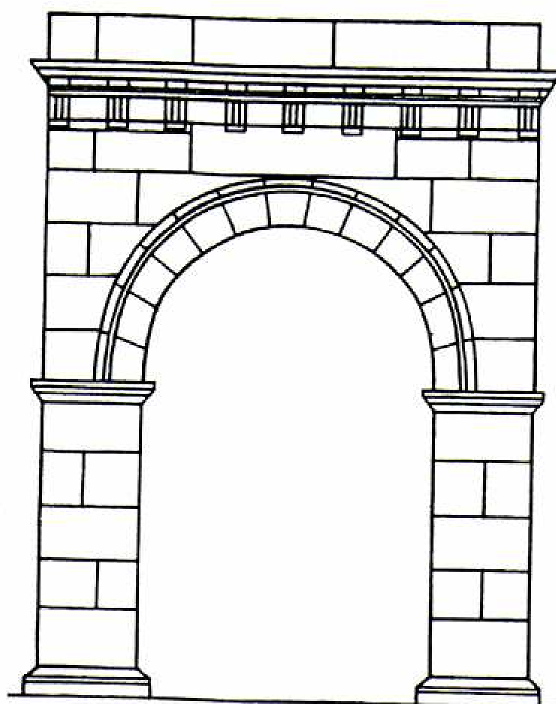


Fig. 43. Reconstruction hypothétique du *fornix Fabianus*, d'après H. Kähler.

Tite-Live signale un arc de Scipion l'Africain sur le Capitole en 190 av. J.-C. (37, 3, 7) ; un autre *fornix* avait été construit avant 133 av. J.-C. sur la même colline et plus précisément à proximité des *centum gradus*, l'escalier du versant occidental, si l'on en croit le récit de la mort de Tiberius Gracchus transmis par l'abréviateur tardif Orose (*Ad Pag.* V, 9, 2 : *Fornix Calpurnius*).

Enfin Q. Fabius Maximus fit ériger « sur le Forum », le long de la *via sacra* un *fornix* pour commémorer sa victoire sur les Allobroges en 120 av. J.-C. ; des fragments d'archivolte de travertin retrouvés à proximité du temple d'Antonin et de Faustine à la fin du siècle dernier appartiennent peut-être à cet édifice ; il s'agirait en toute hypothèse de la version restaurée du *fornix Fabianus*, par les soins du petit-fils de son fondateur, en 57 av. J.-C. (Cic., *In C. Verrem*, I, 7, 19 ; *Pro Plancio*, VII, 17 ; etc.). La localisation de cet arc le désignait comme une sorte de propylon à l'entrée du Forum ; et de fait les plus anciens *fornices* ou *iani* connus hors de Rome au IIe s. av. J.-C., soit par l'archéologie (arc de *Cosa*, en Etrurie méridionale), soit par les textes (arc de *Sinuessa* en Latium méridional ; Tite-Live 41, 27, 12) constituaient eux aussi des accès monumentaux au centre civique et religieux de ces villes, ce qui explique leur diffusion dans des aires coloniales ou municipales étroitement contrôlées par le pouvoir central (fig. 43).

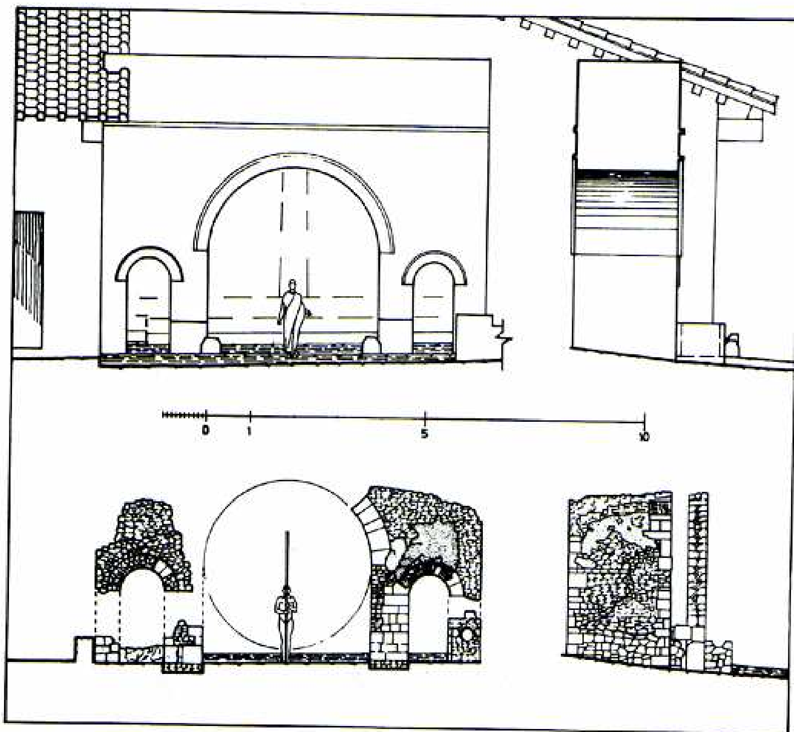


Fig. 44. Le *fornix* à trois baies du forum de *Cosa*, d'après F. E. Brown et L. Richardson, Jr.

Il est difficile de donner de ces premiers exemplaires une description, même conjecturale ; pourvus d'une ou plusieurs baies ils s'enrichissaient sans doute des effigies de bronze ou de marbre de leurs commanditaires lorsque ceux-ci étaient des représentants influents de la *nobilitas* ; placés sur des piédestaux situés devant les piles latérales ou, plus rarement, au sommet de l'édifice, ces images contribuaient à l'animation des espaces publics de Rome, dont l'encombrement dès le milieu du IIe s. par les statues des magistrats ou des généraux donnait déjà lieu à des mesures censoriales (Pline, *HN*, 34, 30). L'articulation architecturale et décorative de ces arcs était du reste peut-être plus riche qu'on ne l'admet généralement ; même s'il est peu probable que les reliefs « syllaniens » du Palais des Conservateurs aient appartenu au *fornix* de Scipion, la richesse figurative des panneaux latéraux et supérieurs devait être suffisante pour rappeler l'occasion de la construction et les vertus de son fondateur. Certes, ce que nous entrevoyons de l'arc de *Cosa*, mis en place dans les années 170-150 av. J.-C., n'évoque pas une structure monumentale autonome : il s'agit seulement d'une large baie entourée de deux passages latéraux ouverts dans un panneau qui assurait la liaison entre les bâtiments adjacents. Mais cette version relativement modeste du triple *fornix* n'est pas transposable telle quelle dans le centre de Rome (fig. 44).

Dès l'époque dite du « Second Triumvirat », cependant, le modèle architectural de l'arc est en place : transposant le schéma de l'arcade sur impostes encadrées de colonnes ou pilastres sous entablement droit, mis au point sous sa forme rythmique dès le début du Ier s. av. J.-C. (le fameux « Theatermotiv » du *Tabularium* ou du portique du forum *Holitorium*, etc.), l'arc d'Aquino (*Aquinum* en pays Volsque, dans le Latium) présente dans les années 40-30 av. J.-C. la version accomplie d'une formule promise à une belle postérité : l'archivolte en grand appareil de travertin y est soutenue par de petites colonnes engagées à chapiteaux ioniques cependant que les angles des piles latérales sont cantonnés par des couples de semi-colonnes corinthiennes. Établi sur la *via Latina*, à l'est de la ville elle-même, cet arc d'Aquino, dit de Marc Antoine, est le premier d'une série assez richement représentée en Italie et dans les provinces occidentales, celle des monuments qui précèdent l'entrée dans l'espace urbain et projettent, d'une manière en quelque sorte proleptique, les images et les valeurs de l' *urbanitas* avant même le passage du *pomerium*.

L'arc triomphal ou honorifique se conçoit dès lors comme une forme monumentale autonome dont les colonnes engagées délimitent les volumes et les referment sur eux-mêmes. Les relations de ses composantes vont évidemment, au cours des siècles, se diversifier et se compliquer : l'entablement horizontal, d'abord unitaire, pourra se fragmenter en avancées ou en retraits au-dessus des ordres décoratifs ; un attique se développera qui, éventuellement, encadrera un fronton ; les piles latérales s'élargiront pour accueillir des niches ou des reliefs. Enfin et surtout les baies pourront être uniques ou triples, voire dans certains cas doubles, avec tous les jeux proportionnels autorisés par cette amplification. Mais dans tous les cas le principe d'organisation restera fondamentalement le même : l'arc est un monument dont les faces principales permettent d'exploiter toutes les potentialités offertes par les ordres qui, perdant toute fonction architectonique, deviennent les éléments d'une rhétorique de l'exaltation du passage et définissent en même temps le cadre d'un discours plastique plus ou moins développé. C'est la raison pour laquelle, au lieu de reprendre le classement un peu mécanique de H. Kähler, qui identifie quelque trente-quatre types différents, nous chercherons à situer les exemplaires les plus représentatifs dans la courbe d'une évolution historique où les exigences du pouvoir et la symbolique décorative jouent un rôle décisif.

Les arcs augustéens et tibériens de Rome.

La diffusion des monuments officiels de l'idéologie impériale en Italie et dans les provinces occidentales

Il était inévitable que l'arc honorifique, avec ses connotations triomphales, passât sous le contrôle du pouvoir central dès le début du Principat : il devient alors un monument à caractère strictement officiel dont seul le Sénat est habilité à décider la construction à Rome, avec pour finalité essentielle et bientôt exclusive l'exaltation de la personne du *Princeps* et des membres de sa *domus*. C'est une véritable « théologie de la victoire », pour reprendre l'expression de G. Picard, qui se trouve ainsi mise en place ; lorsque les communautés locales, à la demande de ou en accord avec Rome, prennent l'initiative d'édifier de tels monuments dans les colonies et municipes d'Italie et des provinces occidentales, ceux-ci contribuent à la diffusion capillaire de l'idéologie impériale dans l'ensemble de l'Occident romain.

Nous savons depuis quelques années, grâce à la découverte en 1982 d'une grande inscription sur bronze, la *tabula Siarensis*, près de Séville, quel soin était apporté par les responsables politiques à la définition plastique des arcs officiels : pour honorer Germanicus, mort en 19 ap. J.-C., le Sénat romain avait décrété entre autres la construction de trois *iani*, dont l'un à Rome même, en marbre, *in circo Flaminio*, les deux autres en Germanie et en Syrie ; les directives du senatus-consulte sont d'une précision étonnante : elles traitent du décor triomphal des reliefs et du groupe statuaire en bronze de la famille impériale qui devrait couronner l'attique. Nous reviendrons sur ce témoignage, capital pour l'identification de plusieurs monuments. Retenons-en pour l'instant l'aspect institutionnel : il nous apprend que rien dans le décor figuré ni dans l'ordonnance des composantes n'était laissé au hasard puisque chaque relief, chaque figure, contribuait à définir le message symbolique de l'ensemble, et que la teneur de ce message dépendait directement des finalités politiques de l'opération.

Une telle situation rend d'autant plus regrettable la quasi disparition des premiers arcs augustéens de Rome. Non seulement il n'en subsiste que peu de vestiges, mais encore leur localisation respective demeure controversée : Dion Cassius (49, 15, 1) ne précise pas l'endroit où s'élevait l'arc élevé en l'honneur d'Octavien, le futur Auguste, dès 36 av. J.-C., à la suite de la victoire du Nauloque sur Sextus Pompée ; nous savons en revanche que celui qui célébrait la victoire d'Actium en 30 av. J.-C. et celui qui commémorait la restitution des enseignes sur les Parthes en 20 av. J.-C. avaient été construits sur le Forum (Dion Cassius, 51, 19, 1 ; 54, 8, 3). Sans entrer dans un débat qui dure depuis près d'un demi-siècle, à la suite des fouilles conduites par Gamberini-Mongenet de part et d'autre du temple du *Divus Julius*, à l'orée orientale de la place, signalons seulement que des deux principales hypothèses en présence, celle qui admet l'existence, en 30 av. J.-C., d'un *fornix* simple (arc « actiaque ») au sud du temple remplacé ensuite par un arc à trois baies (arc « parthique »), bien que suivie par un nombre important d'archéologues, ne nous paraît

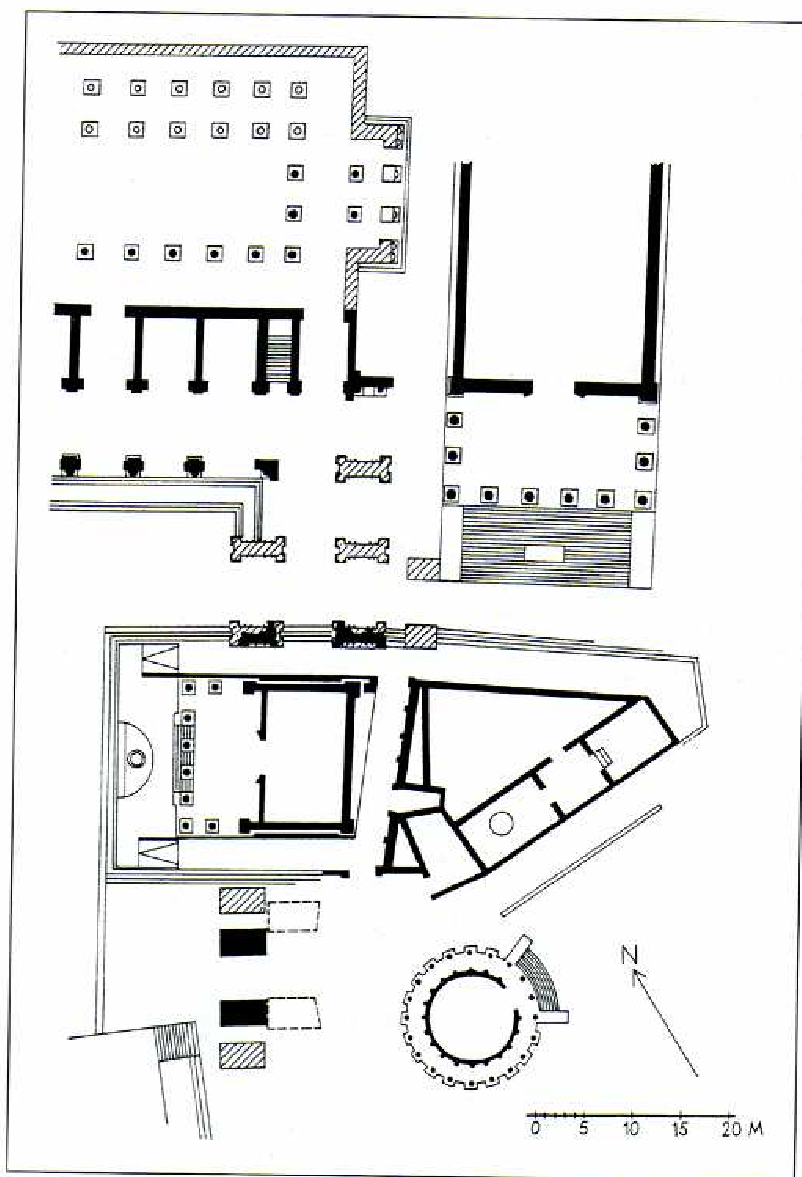


Fig. 45. Plan de situation des arcs « actiaque » et « parthique » du Forum romain, d'après Gamberini-Mongenet et F. Coarelli.

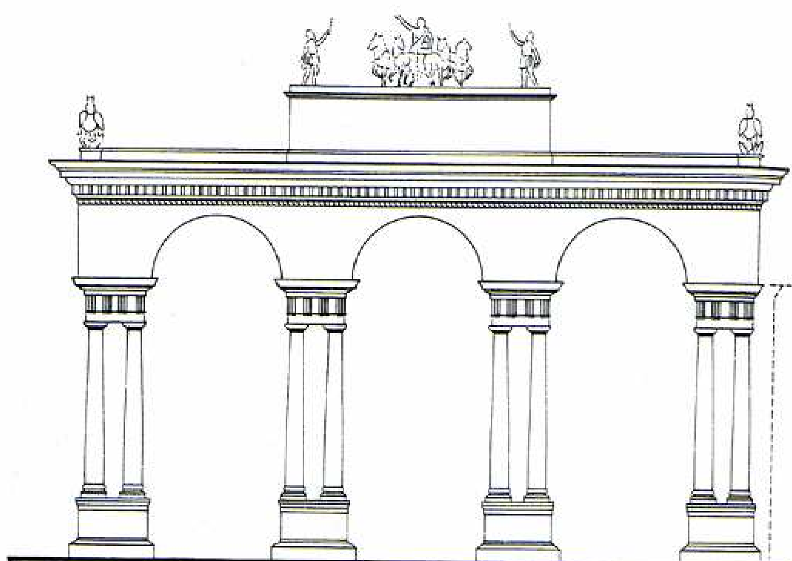


Fig. 46. Proposition de restitution de l'arc « parthique » du Forum romain, d'après F. Coarelli.



Fig. 47. Le chapiteau de l'arc « parthique » du Forum romain.

pas la plus plausible. La formule récemment défendue par F. Coarelli de la mise en place, de part et d'autre du même temple, de deux arcs à trois baies (l'« actiaque » au sud et le « parthique » au nord, ce dernier partiellement intégré ensuite dans le portique de façade de la *basilica Aemilia*) a pour elle une meilleure vraisemblance historique indépendamment du fait qu'elle s'appuie sur une analyse approfondie des éléments en fondation, du dossier de dessins établi dans ce secteur par Pirro Ligorio ainsi que des revers du monnayage augustéen : on ne peut en effet admettre qu'Auguste ait consenti à la disparition du monument commémoratif d'Actium, l'événement fondateur de son pouvoir ; cet arc en revanche avait selon toute vraisemblance remplacé l'arc à une seule baie de la victoire du Nauloque (fig. 45).

Quoi qu'il en soit l'importance de ces incunables ne saurait être trop soulignée : d'abord ils proposent les premières versions d'arcs monumentaux à triple *fornix* ; si les diverses restitutions qui en ont été tentées restent en grande partie conjecturales, elles permettent une réflexion concrète sur le problème de l'intégration des éléments latéraux. Pour la première fois en effet un *propylon* conçu comme un édifice autonome présentait, dans le monument « parthique » à coup sûr et sans doute aussi dans le monument « actiaque », une baie principale flanquée de deux passages secondaires ouverts dans des pavillons ; dans le premier cas, ceux-ci étaient d'une hauteur inférieure à celle du corps central et possédaient donc des attiques différents ; dans le second cas, si l'on en croit l'hypothèse ancienne de O. Richter et celle toute récente de F. Coarelli, les trois baies, d'une même hauteur, étaient rassemblées sous un entablement continu à attique central (fig. 46). Du point de vue du décor, l'arc « parthique » présentait déjà dans les écoinçons (de la baie axiale) le thème qui va devenir canonique de la victoire en vol, porteuse sans doute d'une palme ; la recherche au niveau des ordres s'y révèle d'autre part très poussée, si l'on en juge par le chapiteau de tradition dorique retrouvé sur place, dont toutes les composantes sont ornées d'oves, de rais de cœur et de rinceaux ; caractéristique du goût pour la surcharge décorative propre à la fin des années 20 av. J.-C. (songeons au temple d'Apollon *in circo*) cet élément donne une haute idée du niveau d'élaboration atteint, jusque dans le détail, par ce monument commémoratif (fig. 47). Enfin, pour ce qui concerne leur situation, ces arcs ouvrent la série des *iani* accostés à un édifice religieux : la formule sera fréquemment reprise à Rome même (arcs de Germanicus et de Drusus Minor de part et d'autre du temple de *Mars Ultor* par exemple) et dans les municipes et colonies d'Italie.

Le monnayage contemporain, en particulier les deniers de L. Vinicius pour l'arc « actiaque », nous apprennent d'autre part que ces édifices fonctionnaient déjà comme de véritables *heroa* puisqu'ils étaient surmontés de groupes statuaires dont la densité évoque par anticipation celui que décrit la *tabula Siarensis*. Ce modèle à la fois honorifique et héroïsant trouvera rapidement d'autres applications : l'arc de Drusus Maior, consacré, à l'initiative du Sénat, au frère de Tibère mort en 9 av. J.-C., qui fut construit près du temple de Mars sur la *via Appia* et l'arc de Tibère

et Germanicus commémorant, à l'exemple du monument « parthique », la récupération des enseignes perdues par Varus, qui fut élevé en 16 ap. J.-C. à proximité du temple de Saturne sur le Forum, appartiennent à la même catégorie.

L'arc posthume consacré à Germanicus par le Sénat en 19 ap. J.-C., dont l'inscription espagnole déjà citée fournit la description et la localisation, doit être identifié à celui dont le plan de marbre sévérien a conservé l'image schématique, entre le théâtre de Marcellus et le portique d'Octavie, l'ensemble constituant, avec ses références plastiques et toponymiques à la famille julio-claudienne, un véritable *Augusteum*.

Ces monuments si représentatifs du nouveau climat politique instauré par le Principat devaient trouver un écho immédiat en Italie et dans les provinces. Dans le vaste mouvement de restauration ou d'amplification qui affecte alors l'architecture urbaine, les arcs honorifiques peuvent prendre la forme de portes de villes : nous avons examiné l'un des plus anciens parmi ceux qui sont archéologiquement attestés, l'arc dit d'Auguste à Rimini, dans le chapitre sur les enceintes (27 av. J.-C.). L'épigraphie suggère d'autres constructions du même genre : si nous ne pouvons plus faire état de l'*arcus Ticinensis* de Pavie puisqu'il vient d'être démontré que les inscriptions qu'on lui attribuait depuis Mommsen (dédicaces à la famille impériale), transmises par un manuscrit du IXe s., ont en réalité été copiées sur le parement tardif de la *porta Appia* de Rome (*CIL* VI, 6416), l'arc de Parme demeure un bon exemple : il s'agit d'une porte urbaine dont un sévir augustal finança la réfection, et que son programme de sculptures assimilait à un monument honorifique directement lié à l'idéologie dynastique du début du Principat (*CIL* XI, 1062) ; il en va de même pour le monument érigé en 4 ap. J.-C. en l'honneur de G. Caesar à Pise, dont seule nous parle l'inscription du *CIL* XI, 1421.

Du point de vue formel, l'arc à trois baies, en dépit du prestige des monuments augustéens du Forum romain, ne semble pas avoir été fréquemment retenu en Italie. Nous n'en pouvons citer, pour cette période, qu'un seul exemple, celui de l'arc dit de Saint Damien à la limite septentrionale de la ville de *Carsulae* en Ombrie, sur la *via Flaminia* : seule une partie de la baie principale en est conservée ; les deux baies latérales, plus petites et moins profondes, s'ouvraient dans des piles sans doute plus basses que le corps central. Mais en général les arcs italiens du début du Principat sont pourvus d'un seul *fornix*.

Deux arcs augustéens, celui d'Aoste, contemporain de la fondation de la colonie *Augusta Praetoria Salassorum* en 25 av. J.-C. et celui de Suse (*Segusium* dans les Alpes Cottiennes) dédié en 9-8



Fig. 48. L'arc d'Aoste.



Fig. 49. Détail de l'imposte de l'arcature de l'arc d'Aoste. Cliché A. Roth Congès.

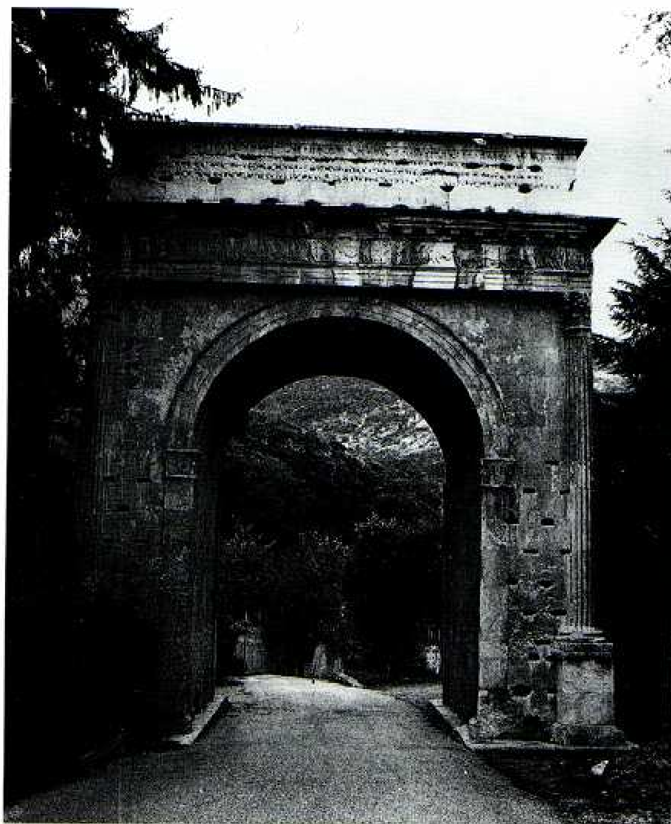


Fig. 50. L'arc de Suse.



Fig. 51. Chapiteau et frise de l'arc de Suse. Cliché A. Roth Congès.

av. J.-C. témoignent de l'adaptation de cette formule architecturale aux situations historiques les plus diverses : le premier, à proximité du nouvel établissement colonial, est censé affirmer la puissance romaine dans un territoire encore mal pacifié et le second s'explique plutôt comme un signe de loyalisme et d'identification culturelle de la part du nouveau *praefectus* contrôlé par Rome. L'arc d'Aoste est d'une conception remarquablement cohérente : les colonnes corinthiennes engagées qui encadrent la baie unique absorbent les retombées de l'archivolte et l'entablement à frise dorique, tangent à celle-ci, se dégage en relief sur la façade ; au même niveau, sur un socle d'un seul tenant, les demi-colonnes, corinthiennes également, qui cantonnent l'édifice, supportent un entablement en saillie qui souligne les angles (fig. 48 et 49). L'arc de Suse est de ce point de vue assez différent puisque les piédroits de la baie partent du niveau du sol et ne sont pas doublés par un ordre engagé ; les semi-colonnes d'angle, corinthiennes, reposent sur un dé isolé. Le relief qui orne la frise de l'entablement corinthien de ce monument relève d'un langage formel relativement primitif, qui semble avoir été conçu pour des populations auxquelles les traditions du naturalisme hellénistique demeuraient étrangères (fig. 50 et 51).

Ces deux arcs étaient situés à l'entrée des villes dont ils contribuaient à solenniser les accès. Mais d'autres localisations, directement inspirées de celles de Rome, apparaissent dès le début du règne de Tibère : caractéristique est à cet égard l'arc de Spolète (*Spoletium* en Ombrie), à un seul *fornix* lui aussi, dédié comme ceux du Forum d'Auguste à Germanicus et à Drusus Minor et situé, comme eux, à côté d'un temple (fig. 52) ; la formule retenue, en 18 ap. J.-C., est encore différente de celle des arcs précédemment examinés et relève d'un souci de simplicité encore plus net : sur un socle très bas, qui, comme à Aoste, assure l'unité des ordres décoratifs, les pilastres corinthiens ou corinthisants qui cantonnent la baie et les angles de l'édifice se détachent en faible relief sur des piles en grand appareil. L'hypothèse de G. Spano, qui voyait dans les arcs situés à Pompéi de part et d'autre du temple capitolin des édifices consacrés eux aussi à Germanicus et à Drusus Minor, paraît encore aujourd'hui la plus plausible ; il est possible que les deux arcs qui

épaulent de la même façon le temple du Forum de Cupra Marittima (*Cupra Maritima* dans les Marches) appartiennent à la même série.

L'animation du réseau viaire au moyen du *quadrifrons*, c'est-à-dire de l'arc tétrapyle à quatre baies perpendiculaires, tel qu'on l'observe à proximité du forum de *Carsulae* et sur le *decumanus maximus* d'Herculanum (*Herculaneum* en Campanie), témoigne, entre les règnes de Tibère et de Claude, d'une prise de conscience des possibilités plastiques de ces monuments dans un contexte urbain rénové ; ce qui n'exclut pas leur utilisation à des fins triomphales ou dynastiques, comme le prouvent les fragments retrouvés à Herculanum d'un quadrige de bronze qui, sur le modèle des arcs officiels de Rome, surmontait l'un des tétrapyles en question.

Il faut enfin évoquer dans l'Italie augusto-tibérienne des monuments singuliers construits pour et par des notables locaux. Ce goût des *domi nobiles* pour une forme d'exaltation à laquelle seuls le *Princeps* et sa famille pouvaient officiellement prétendre, atteste la diffusion des modèles impériaux dans le domaine privé ; il correspond à l'adoption des images et des formules de l'apothéose dans certains monuments funéraires contemporains. L'arc des *Sergii* à Pola, daté sur critères épigraphiques et stylistiques de la fin du règne d'Auguste, s'élevait près d'une porte urbaine, au sud-est de la ville antique ; il se signale par la richesse de son ordonnance architecturale : sur un socle continu, des colonnes engagées corinthiennes (une demi-colonne vers l'intérieur, près du *fornix*, et une colonne engagée aux trois quarts à l'angle de l'édifice) encadrent l'archivolte reposant sur des piédroits ornés de rinceaux ; des Victoires volent dans les écoinçons ; une frise à guirlandes anime l'entablement corinthien en retrait au-dessus de l'archivolte, un attique à trois dés en relief porteurs d'inscriptions dédicatoires servait sans doute de base à des groupes statuaires (fig. 53). Plus ambitieux encore au niveau de l'animation plastique, l'arc des *Gavii* à Vérone, daté du règne de Tibère, est un tétrapyle qui s'élevait initialement hors de la ville, peut-être dans une zone funéraire plus particulièrement réservée à la *gens Gavia* : l'organisation de ses faces principales est comparable à celle de l'arc de Pola à ceci près que les colonnes engagées reposent sur des socles en saillie par rapport au soubassement des larges piles latérales, que des niches s'ouvrent dans le corps de celles-ci et que la baie centrale est couronnée d'un fronton (fig. 54). Avec ces monuments insignes s'achève l'élaboration de la forme architecturale de l'arc à un seul *fornix*. Désormais aucune innovation importante n'en viendra modifier la structure de base et tout est prêt, particulièrement à l'arc des *Gavii*, pour que les piles latérales, au prix d'un élargissement supplémen-

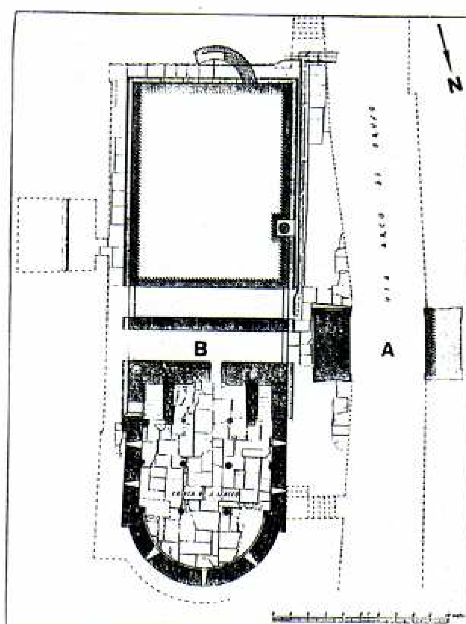


Fig. 52. Localisation de l'arc de Spolète à la limite méridionale du forum.

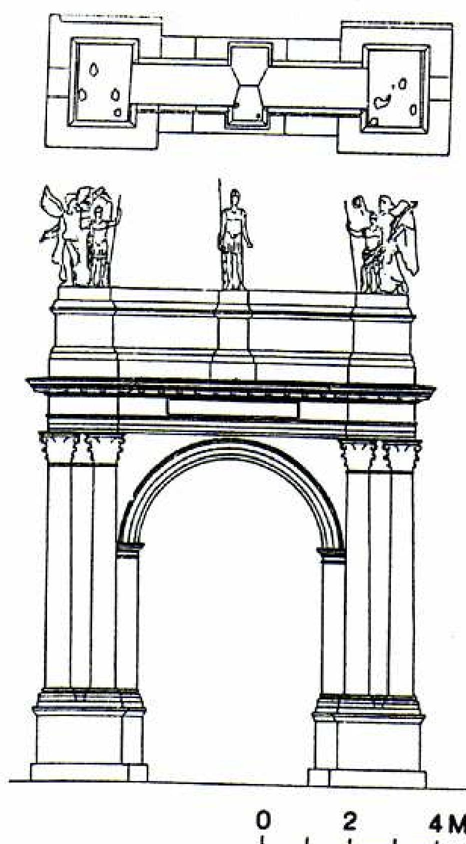


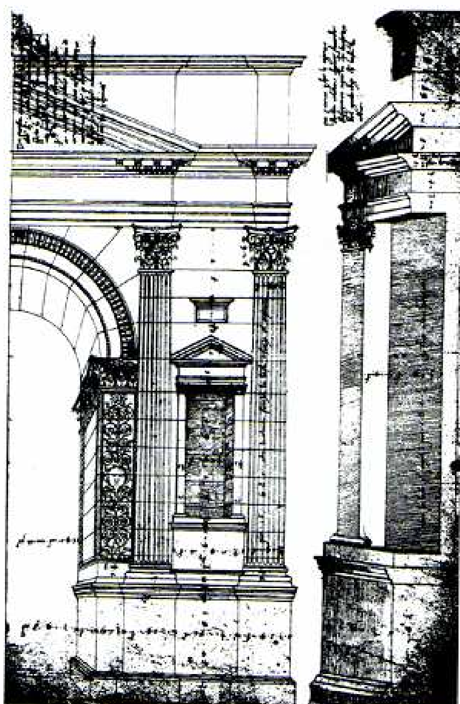
Fig. 53. L'arc des *Sergii* à Pola. Vue depuis le haut et façade restituée.

taire, accueillent des baies secondaires, désormais parfaitement intégrées à un édifice unitaire.

Dans les provinces occidentales le développement des arcs honorifiques suit exactement les mêmes voies ; il serait d'ailleurs vain de vouloir identifier des traits ou des types régionaux dans les exemplaires conservés d'édifices qui, par définition, veulent témoigner de l'assimilation et du loyalisme des populations, quand ils ne sont pas directement imposés par le pouvoir provincial, soucieux de réaffirmer en des moments difficiles la puissance et la victoire des armées romaines. La valeur exclusivement symbolique de ces monuments et l'absence de toute contrainte d'usage – hormis celle du passage – les met évidemment à l'abri de toute variante fonctionnelle. Il n'est cependant pas sans intérêt d'en examiner les premières apparitions dans la Péninsule ibérique, en Gaule Narbonnaise et en Afrique : les formules retenues et la plus ou moins grande fréquence de leurs occurrences témoignant éloquemment du niveau de romanisation des classes dirigeantes de ces régions.

L'un des plus anciens est sans aucun doute l'arc de Bara, près de Tarragone, le long de la *via Augusta* ; longtemps daté, sur la foi d'une dédicace de L. Licinius Sura, personnage de l'entourage de Trajan, du début du II[e] s. ap. J.-C., il a été rendu au début de l'Empire et plus précisément à l'époque augustéenne par une étude récente fondée sur une analyse stylistique et comparative. Le dédicant lui-même semble aujourd'hui pouvoir être identifié au *praefectus* de la colonie de *Lepida*, connu par une monnaie de 39 av. J.-C., qui aurait achevé sa carrière à Tarragone dans le dernier quart du I[er] s. Les caractères structurels et décoratifs de ce monument le désignent en tout cas comme une œuvre des deux dernières décennies avant le changement d'ère : pourvu d'une seule baie encadrée de pilastres sur socle continu, l'arc possède des bases attiques sans plinthes, une architrave sans bandeaux et surtout un entablement sans décrochement au-dessus des chapiteaux ou du *fornix* (fig. 55). Comme l'a souligné son éditeur X. Dupré i Raventos, il constitue, par la simplicité de ses rythmes et de sa modénature, un exemple unique : parmi les arcs à ordre appliqué reposant directement sur un podium unitaire, comme ceux d'Aoste, de *Glanum*, de *Pola*, de Vérone, de Langres et de Saintes, il est le seul à ne présenter aucune articulation, ni au niveau du podium ni à celui de l'entablement. Ses chapiteaux corinthiens se distinguent par la présence d'une « fleur d'écoinçon », caractéristique à Rome du dernier tiers du I[er] s. av. J.-C., mais dont la mode peut avoir été plus tardive en Tarraconaise.

Dans la même province, il faut signaler un autre arc augustéen, celui du pont de Martorell, sur la route romaine qui conduisait à Lérida



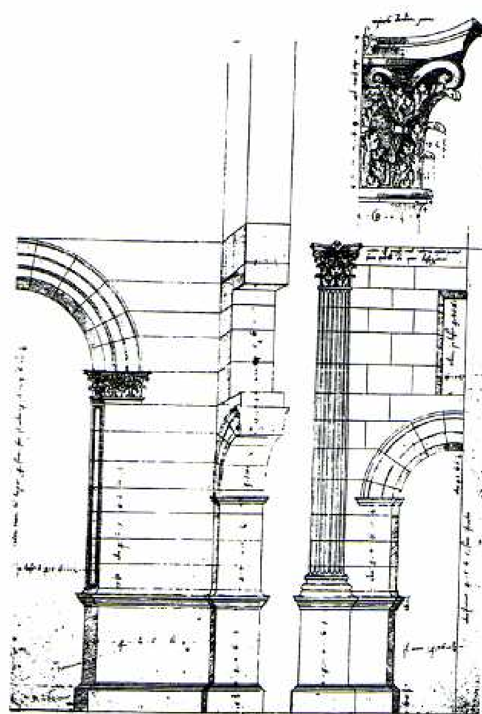


Fig. 54. L'arc des Gavi à Vérone, d'après Palladio.

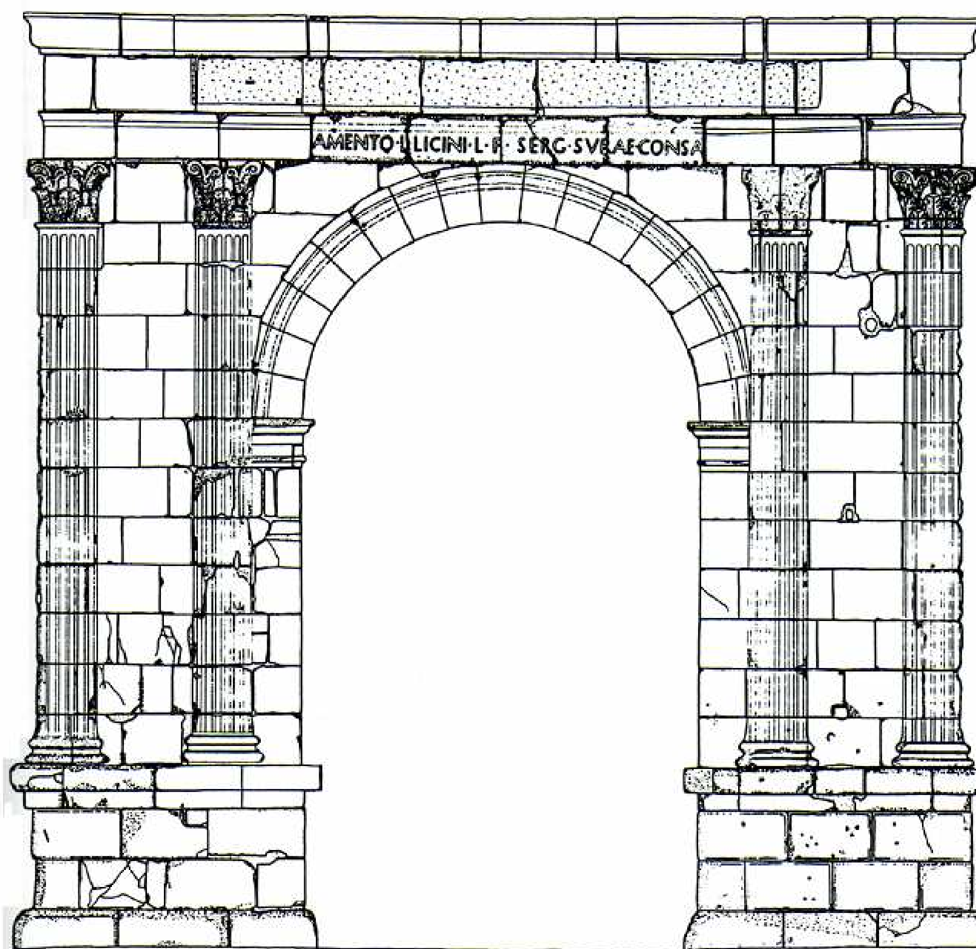


Fig. 55. Façade septentrionale de l'arc de Bara, d'après X. Dupré i Raventos.

(*Ilerda*) et Saragosse (*Caesaraugusta*) : quoique très abîmé aujourd'hui par la spoliation de ses pierres de taille, il apparaît, dans sa conception, assez voisin de celui de Bara, et s'avère, par sa situation à l'entrée d'un pont, comparable aux arcs du « Pont Flavien » de Saint-Chamas en Gaule Narbonnaise, qui sont eux aussi datables du début du Principat et appartiennent à une série plus funéraire qu'honorifique.

Mais le cas le plus remarquable est, en Espagne, celui de l'Arc de Medinaceli dans la partie nord-occidentale de la Tarraconaise (province actuelle de Soria) : bien que la restitution de l'inscription de sa frise, dont subsistent seulement les trous de scellement des lettres de bronze, reste sujette à caution et qu'on puisse toujours discuter sa dédicace à L. Caesar (mort à Marseille en 2 ap. J.-C. alors qu'il était en route pour la péninsule ibérique) son attribution à la période médio-augustéenne ne paraît pas contestable. Construit en *opus caementicium* avec un revêtement en grand appareil de granit, il est certainement le plus ancien arc à trois baies qui subsiste en Occident, hors d'Italie. La tripartition horizontale de sa façade répond harmonieusement au rythme ternaire de son élévation : au premier niveau, sur des socles très bas, les deux petites baies latérales sous arcades extradossées s'ouvrent dans le grand appareil du parement ; au niveau intermédiaire, qui commence à l'imposte de la baie centrale, deux édicules sous fronton triangulaire présentent des pilastres cannelés qui répondent aux pilastres corinthiens qui règnent aux angles de l'édifice sur toute la hauteur de ce deuxième registre ; couronnant le tout, trois assises forment un entablement sommaire dont seule la corniche est sculptée. Malgré l'aspect relativement fruste de son décor ce monument de Medinaceli jalonne une étape typologique décisive : il est le premier des monuments à triple *fornix*, du moins parmi ceux

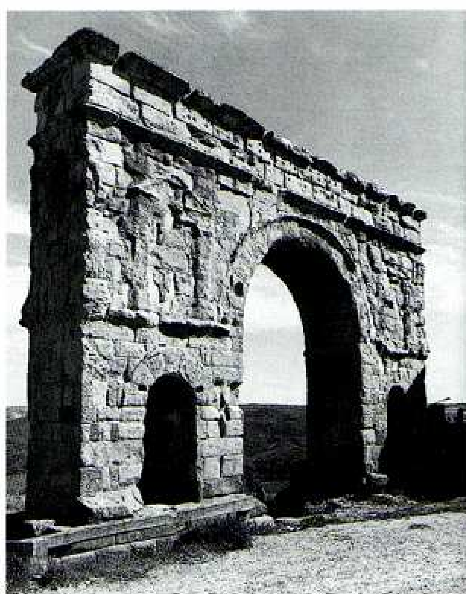


Fig. 56. L'arc de Medinaceli. Cliché P. Witte

dont nous conservons des vestiges exploitables, à présenter une organisation unitaire et à affronter le problème de l'animation plastique des larges piles qui cantonnent la baie centrale (fig. 56).

En Gaule Narbonnaise, l'un des exemples les plus anciens de l'arc à simple *fornix*, si l'on fait abstraction des autres arcs arlésiens – « Arc admirable » et arc « municipal » dont l'existence même, pour le premier d'entre eux, a été récemment remise en cause – est assurément l'« Arc du Rhône » construit dans la même colonie. Les dessins et gravures qui en sont conservés autorisent une analyse précise ; A. von Gladiss y voit avec raison un édifice à baie unique ouvrant sur un espace intérieur de plan rectangulaire muni d'un plafond à caissons ; caractéristique d'une phase transitoire entre le propylon hellénistique et l'*arcus* proprement dit, il présente déjà ce qui sera l'un des éléments d'identification des monuments triomphaux de cette région, et qui constitue l'interprétation provinciale des thèmes de l'idéologie officielle de l'âge d'or, à savoir une archivolte à décor végétal (en l'occurrence des rinceaux) ; la discontinuité entre les piédroits de la baie, qui partent du sol, et les colonnes engagées qui rythment les piles latérales au-dessus des piédestaux à ressauts, rompt avec la cohérence du schéma observé à Aoste ; mais la richesse décorative de la composition tranche sur la relative austérité des arcs de Cisalpine : les chapiteaux corinthiens soutiennent en effet un entablement composite à architrave en frise dorique, frise de rinceaux et corniche modillonnaire. Datable du dernier quart du Ier siècle av. J.-C. si l'on en juge par le détail de son ordre, et particulièrement par ce qu'on peut observer des chapiteaux, cet « Arc du Rhône » constitue à n'en pas douter l'un des modèles fondateurs dont l'influence sur les constructions ultérieures de la province sera décisive.

Les arcs de *Glanum* et d'Orange procèdent en effet des mêmes principes de composition ; ils semblent l'un et l'autre avoir été conçus par le même architecte et réalisés par la même équipe de lapicides ; bien que le premier comporte une seule baie et que le second soit un *triformix*, ils présentent des piles latérales qui sont structurellement analogues, l'élargissement de celles de l'arc d'Orange pour l'ouverture des baies secondaires ne modifiant pas l'ordonnance générale. Dans les deux cas les archivoltes à décor végétal (les guirlandes de fruits de l'arc de *Glanum* sont d'une recherche étonnante et la façon dont le motif meuble le champ curviligne témoigne d'une grande habileté), les caissons des douelles et des passages voûtés, les colonnes qui cantonnent les piles et les reliefs qui animent le registre supérieur des panneaux ainsi définis se signalent par leur recherche décorative et thématique (fig. 57, 58, 59). L'*horror vacui* est particulièrement sensible à l'arc d'Orange, où l'on a exploité tous les espaces disponibles pour déployer frises d'armes, scènes de batailles et amas de dépouilles selon les schémas de l'art triomphal hellénistique (fig. 60 et 61). Malgré cette surcharge l'heureuse répartition des volumes et la parfaite intégration des trois baies à la masse unitaire du monument marquent, après les prototypes du Forum romain et l'édifice de Medinaceli, l'accomplissement du schéma tripartite qui n'évoluera plus guère par la suite. Sans rouvrir ici le dossier contesté de l'inscription – ou plutôt de ce qu'il en reste – nous rappellerons seulement l'hypothèse récemment émise sur la base d'une lecture comparative des prescriptions de la *tabula Siarensis* et des motifs principaux de cet arc, selon laquelle il appartiendrait à la série des fondations suscitées par le Sénat après la mort de Germanicus ; les liens étroits des vétérans de la IIe Légion Auguste, qui forment le gros des colons d'Orange, avec le général dont la popularité porta ombrage à Tibère expliqueraient sans peine l'initiative de la communauté d'*Arausio*. Le premier attique qui surmonte l'arc semble du reste avoir été prévu pour un groupe statuaire important ; il faut faire cependant abstraction du second attique qui appartient à une phase postérieure.

D'Arles à Orange le rôle des colonies de droit romain dans l'élaboration et la diffusion de l'*arcus triumphalis* s'avère donc, pour la Narbonnaise, prépondérant. L'édifice de *Glanum*, situé sur le *pomerium* de cette petite cité du territoire arlésien, ou peu avant la limite urbaine dans la proximité immédiate de la nécropole, témoigne de cette diffu-



Fig. 57. L'arc de *Glanum*. Cliché CCJ.



Fig. 58. L'archivolte de la face ouest de l'arc de *Glanum*. Cliché CCJ.

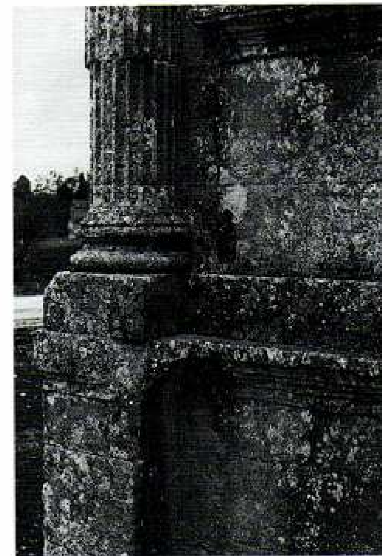


Fig. 59. Face ouest, extrémité nord de l'arc de *Glanum* : détail de la plinthe et de la base de l'ordre engagé. Cliché CCJ.

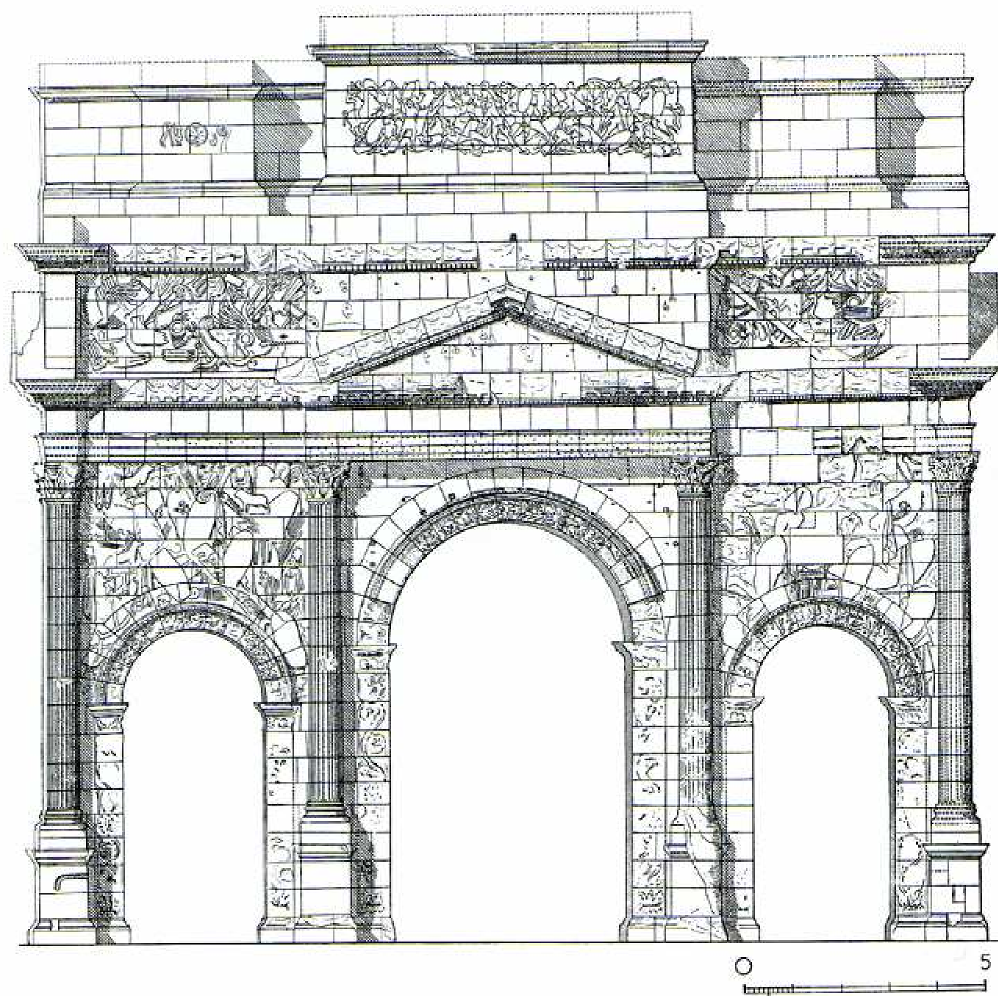


Fig. 60. Face nord de l'arc d'Orange. Relevé R. Amy.

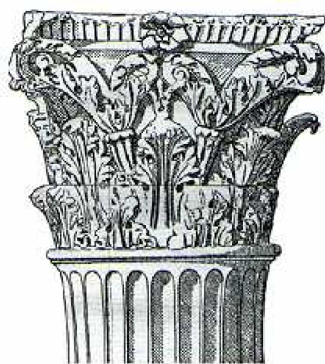


Fig. 61. Chapiteau de l'arc d'Orange. Dessin R. Amy.

sion : avec ses reliefs de captifs enchaînés de part et d'autre d'un trophée et ses victoires d'écoinçon il rappelle, en un point obligé de passage au nord du défilé des Alpilles, le long de la *via Domitia*, le sort réservé aux insoumis et la puissance invincible du pouvoir établi ; les années difficiles de transition entre le premier et le second Empereur – la décennie 10-20 ap. J.-C. plus précisément – peuvent avoir créé les conditions de ce genre d'avertissement ; la chronologie ainsi proposée paraît confirmée par l'analyse stylistique des détails de l'ordre.

Contemporain ou légèrement postérieur, si l'on en croit la dernière étude qui lui a été consacrée, l'arc de Carpentras, avec ses captifs germains et orientaux traités comme de redoutables sauvages – et dépourvus de cette dignité grave ou ombrageuse qui caractérisait les Celtes de *Glanum* pourrait avoir été dédié directement à Tibère, au début des années 20 ap. J.-C (fig. 62). L'archivolte de sa face sud présente, sur la partie supérieure de ses claveaux, un curieux motif de rinceaux discontinus, du type des « Kurzranken » hellénistiques, où des nœuds d'Héraclès ou des culots d'acanthes interrompent régulièrement l'enroulement des volutes. Il y a là une recherche comparable, dans sa volonté d'originalité et dans sa préciosité, à celle qui a présidé à l'ornementation de l'archivolte de l'arc de *Glanum*.

Le recours aux motifs végétaux – rinceaux sur les pilastres et anthémion sur l'archivolte – atteint une sorte de limite au « tétrapyle » de Cavaillon dont aucune modénature n'apparaît lisse : même les bases des pilastres sont décorées, de la plinthe aux tores et aux scoties (fig. 63). Cet édifice, qui surprend encore par la finesse de son traitement et par la fraîcheur de sa sculpture, n'est plus à son emplacement initial ; les arcs résiduels qui ont été arbitrairement rapprochés sur un seul et même socle à la suite de leur transfert en 1880,

appartiennent en réalité à deux monuments différents, quoiqu'analogues : selon le schéma urbanistique bien connu à Rome et en Italie, il s'agissait d'arcs jumeaux situés de part et d'autre d'un temple, qui assuraient l'entrée monumentale dans l'espace réservé du sanctuaire. Comme les arcs de *Glanum* et de Carpentras ils s'inscrivent dans la série des fondations tardo-augustéennes ou proto-tibériennes et jalonnent, du point de vue stylistique (chapiteaux et entablement), la phase immédiatement postérieure à celle de la Maison Carrée.

Ces arcs sud-galliques du premier quart de notre ère constituent une série unique en son genre dans toutes les provinces occidentales. Par leur structure très élaborée et la richesse de leur décor ils illustrent non seulement le savoir-faire des équipes régionales mais aussi la précoce réception, de la part des commanditaires, des thèmes de l'imagerie officielle. Le message qu'ils délivrent est celui de la prospérité due à la paix romaine, avec en contrepoint le rappel insistant, et adapté au contexte colonial, de la puissance militaire de Rome. Mais ils contribuent aussi, au même titre que les portes d'enceintes contemporaines, à exalter les valeurs de l'*urbanitas*, comme le prouve, sur l'un des reliefs de l'arc de *Glanum*, le contraste savamment entretenu entre le Gaulois « barbare » issu du temps des *bella et regna* (des guerres continuelles entre roitelets locaux) et le Gallo-romain, citadin plus ou moins assimilé, qui s'essaie à porter le *sagum* traditionnel comme une toge.



Fig. 63. Détail du tétrapyle de Cavaillon. Cliché CCJ.



Fig. 62. Les captifs de l'arc de Carpentras. Cliché CCJ.

Hors de la Narbonnaise, le seul arc du début de l'Empire qui ait survécu jusqu'à nos jours est celui de Saintes (*Mediolanum Santonum* en Aquitaine) : consacré d'après son inscription à Germanicus et à Drusus Minor, il fut construit en 18 ou en 19 ap. J.-C. par un notable local ; sa structure double – deux *fornices* d'égale hauteur – à proximité du pont de la Charente lui confère une valeur particulière, plus sacrale que triomphale, dans un contexte suburbain. La sobriété de son décor architectural le rapproche du reste des portes de villes ; les pilastres corinthiens qui cantonnent ses trois pylônes supportent un entablement complet à la base des voûtes ; au niveau de celles-ci, un second ordre de pilastres marque les angles du monument. Les chapiteaux composites, assez sommairement rendus, qui appartiennent à ce second ordre, comptent parmi les exemplaires les plus anciens de cette catégorie en Occident ; la maladresse de leur composition et de leur exécution témoigne d'une phase de tâtonnement plus que d'expérimentation. Ces éléments sont, comme l'a rappelé leur dernier éditeur, à l'image de l'arc tout entier, qui apparaît comme un assemblage un peu hétéroclite (fig. 64).

En Afrique, les arcs antérieurs au IIe s. sont peu nombreux. Tout au plus peut-on faire état de deux *fornices* à *Lepcis Magna* : datés par leur dédicace des années 35-36 ap. J.-C. ils s'élevaient, pour l'un sur le *cardo maximus*, pour l'autre sur un



Fig. 64. Arc de Saintes.

cardo secondaire à l'arrière du théâtre. Identiques l'un à l'autre ils se signalent par leur extrême simplicité et en particulier par l'absence de toute ordonnance engagée. En cela ces premiers arcs africains, à l'archivolte non extradossée surmontée d'un simple bandeau inscrit, et couronnés par une corniche sans larmier, si du moins on admet la restitution de S. Stucchi, paraissent encore très proches des *fornices* républicains de Rome ou d'Italie centrale.

Les arcs triomphaux de Rome, de l'époque flavienne à l'époque sévérienne

L'insertion de l'*arcus* dans la série des monuments exclusivement voués à l'exaltation des Empereurs et de leur victoire était donc acquise dès le début de l'époque julio-claudienne. Rome devait présenter à la fin du Ier s. de notre ère un nombre important d'arcs triomphaux ; mais de cette fréquence l'archéologie ne nous donne qu'une faible idée. Tous les arcs élevés en l'honneur de Néron à l'initiative du Sénat ont disparu et les multiples *iani et arcus* dont Domitien, selon Suétone, avait doté chacun des quartiers de la Ville (*Vie de Domitien*, 13, 7), au point de susciter un graffito ironique de la part d'un citoyen facétieux, n'ont laissé aucune trace. Il est vrai que la *damnatio memoriae* qui frappa le dernier des Flaviens entraîna la destruction de la plupart des édifices élevés à sa gloire.

Il serait toutefois imprudent de ne pas tenir compte des recherches qui continuent de se développer dans les domaines structu95rel et plastique et dont témoignent plusieurs documents figurés. Il n'est pour s'en convaincre que d'évoquer le fameux relief de la tombe des *Haterii* : entre les représentations du Colisée et du temple de Jupiter *Custos* trois *arcus*, dont un *quadrifrons*, occupent une place de choix dans cette image idéalisée de la Rome flavienne qui, certes, ne doit pas être interprétée d'une façon trop littérale, mais offre du moins l'intérêt de suggérer l'importance désormais acquise par les arcs et leur riche décor figuré dans les séquences monumentales (fig. 65).

Une étape avait du reste été franchie, dès avant la disparition des Julio-Claudiens, avec la construction de l'arc de Néron, aujourd'hui disparu, qui avait été élevé sur le Capitole (Tacite, *Annales, XV, 18, 1 : medio Capitolini montis*) à la suite de la prise d'*Artaxata* et du règlement temporaire du problème parthe (58 ap. J.-C.). Un examen attentif des revers monétaires qui le représentent a permis à F. Kleiner d'en dégager la caractéristique principale : pour la première fois, semble-t-il, la baie est encadrée par un ordre architectural entièrement libre, ce qui entraîne une articulation inusitée de l'entablement et de l'attique ; les relations entre les composantes du monument s'en trouvent compliquées, du fait de la projection des parties portantes au-dessus des colonnes, avec une évidente accentuation des effets de lumière, qui devaient contribuer à l'animation des reliefs dont on devine que les panneaux latéraux étaient recouverts (fig. 66).

Les arcs d'époque flavienne ne semblent pas cependant avoir suivi cet exemple ; en tout cas celui qui témoigne pour les autres, l'arc de Titus au pied du Palatin, reste très classique dans l'ordonnance de ses façades : sur un socle de travertin, l'édifice à un seul *fornix* fut construit en grand appareil de marbre du Pentélique (pour le registre des colonnes et de l'archivolte) et de marbre de Carrare (pour l'entablement et l'attique) dans les toutes premières années du règne de Domitien, peu après la divinisation de Titus (81 ap. J.-C.) (fig. 67). Les piles, cantonnées par des colonnes engagées d'ordre composite, sont lisses dans leur moitié supérieure, et seulement percées dans leur partie inférieure, jusqu'au niveau de l'imposte de la baie, de petites niches quadrangulaires. A vrai

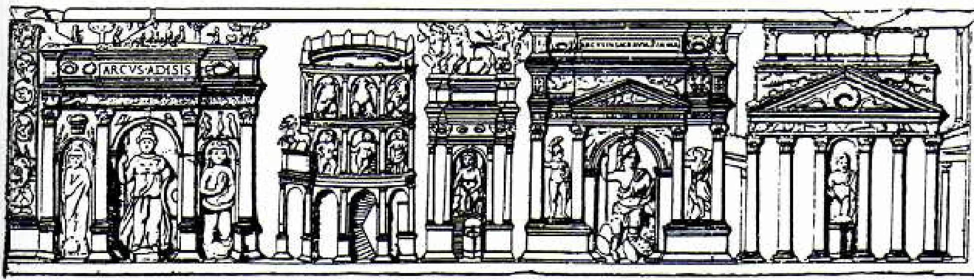


Fig. 65. Dessin du relief des *Haterii* mettant en évidence l'importance plastique des arcs dans la Rome flavienne.

dire l'innovation la plus digne de remarque, du point de vue du décor architectural, tient dans l'emploi des chapiteaux composites ; non que ceux-ci soient comme on l'a longtemps cru, les plus anciens de la série : nous savons que les premières versions de cet ordre apparaissent dès l'époque d'Auguste. Mais leur utilisation sur un arc monumental constitue un fait nouveau, qui ne sera pas sans conséquences sur l'évolution du type : les proportions élancées de leur calathos et l'importance du registre supérieur des volutes végétalisées entre lesquelles les oves de l'échine et les acanthes du canal composent un décor très animé, désignent ces exemplaires comme les auxiliaires indispensables d'un discours festif et triomphal ; le détail précieux du caulicole végétal qui élève entre les acanthes de la corbeille une volute secondaire au cœur de laquelle s'épanouit un fleuron sera repris à l'époque suivante. Le composite apparaît dès lors comme l'ordre de la victoire : il forme comme l'écho latéral de la clé sommitale de l'archivolte à double volute, qui fait elle aussi son apparition sur un arc, soutenant vers l'ouest une effigie d'*Honos* (ou du *Genius Populi Romani*) et

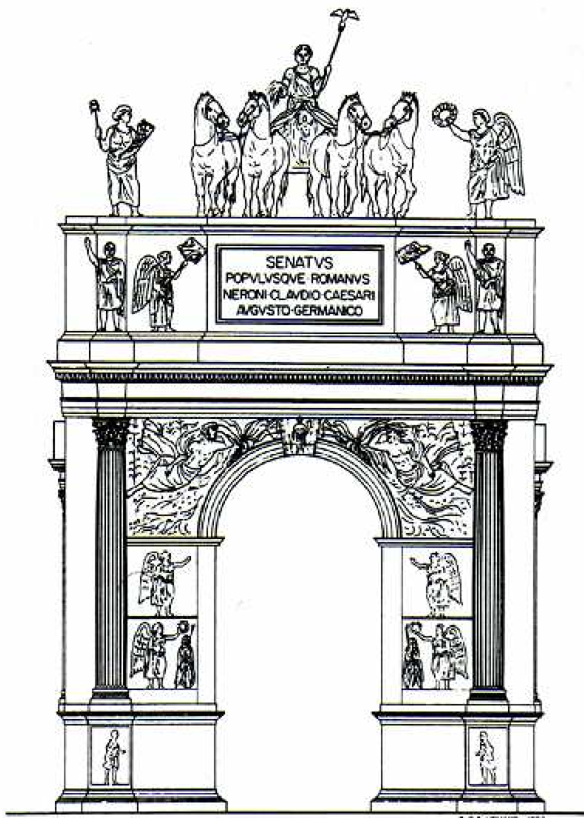


Fig. 66. L'arc de Néron à Rome d'après la reconstitution de F. Kleiner.



Fig. 67. L'arc de Titus. Face orientale (Nég. 79 2000 de l'Istituto archeologico germanico de Rome).

vers l'est une image de la *Virtus*. Les Victoires des écoinçons et la frise, qui représente la pompe triomphale consécutive à la chute de Jérusalem, explicitent le message. L'autre originalité de ce monument réside dans la concentration du décor figuré à l'intérieur même du passage : les porteurs du butin saisi dans le temple de la capitale juive, sur le pylône sud, et le quadrige de Titus couronné par une *Victoria*, sur le pylône nord, constituent la justification de l'apothéose de cet Empereur, que l'aigle de Jupiter enlève au centre de la voûte interne, dans un médaillon qui occupe l'espace de neuf caissons. Cet arc de Titus servira de modèle à l'arc de Bénévent, construit en l'honneur de Trajan entre 109 et 114 ap. J.-C. au départ de la *via Appia*, même si l'hypothèse selon laquelle les deux monuments auraient été exécutés par les mêmes ateliers n'est plus admissible depuis l'étude consacrée par M. Pfanner à l'arc de Rome.

Un autre arc de Titus, disparu celui-là, devait présenter un aspect plus riche, c'est celui que la *Forma Urbis* représente au sommet du côté curviligne du *Circus Maximus* ; tel qu'il apparaît sur ce plan schématique et sur les revers de plusieurs émissions monétaires (sesterces de Trajan et de Caracalla) cet arc à trois baies communiquant entre elles par des passages voûtés ménagés dans les pylônes possédait sur ses deux façades un ordre appliqué fait de quatre colonnes qui étaient peut-être complètement détachées du corps de l'édifice comme celles de l'arc de Néron ; mais cette particularité reste sujette à caution et la documentation actuellement disponible ne permet pas de conclusion assurée.

Il est dommage que nous n'ayons qu'une connaissance indirecte de ceux des grands arcs qui survécurent au règne de Domitien et participaient d'une volonté systématique de glorification de la *gens Flavia*. La tombe des *Haterii* déjà mentionnée évoque nommément un *arcus ad Isis*, c'est-à-dire l'entrée monumentale du sanctuaire de l'*Iseum* du Champ de Mars ; si l'on en juge par un fragment de la *Forma Urbis* il s'agissait là encore d'un arc à trois baies pourvu d'un riche apparat iconographique. Des suggestions du relief funéraire nous retiendrons seulement comme vraisemblable la frise d'armes de l'entablement ; celui-ci, ainsi que l'attique, s'avançait en ressaut au-dessus de la baie centrale, comme au-dessus des colonnes situées à l'angle de l'édifice. Un autre arc désigné par la formule topographique *in sacra via summa* sur le même relief des *Haterii*, à un seul *fornix*, présentait des caractères très voisins : mêmes ressauts centraux et latéraux de l'entablement et de l'attique, avec cette fois l'inscription d'un fronton au-dessus de la corniche de la baie ; ce seul détail interdit de le confondre, comme on l'a voulu parfois, avec l'arc de Titus au pied du Palatin, et corrobore l'hypothèse de F. Coarelli qui y voit une reconstruction de la *porta Mugonia*.

Quoi qu'il en soit, ce qui importe, dans les deux cas, c'est l'animation architecturale de ces façades, qui étend aux grands monuments honorifiques de l'*Urbs* les puissantes articulations en relief de l'ordonnance décorative, telle qu'on la trouvait déjà sur des arcs privés du genre de celui des *Gavii* de Vérone. On notera de surcroît que ces deux arcs du relief des *Haterii* possèdent des chapiteaux composites.

Le dernier édifice domitianique dont nous puissions faire mention est un *quadrifrons* dont le monnayage nous conserve l'image ; décrit par une épigramme de Martial datée de 93 ap. J.-C. il se signale par les couples de colonnes qui encadrent chacune de ses quatre baies et les deux quadriges tirés par des éléphants qui surmontent son attique. Sans doute doit-on y voir la version tardo-flavienne de la *porta Triumphalis* : sa fonction et sa position sur le passage des cortèges officiels expliqueraient qu'il ait échappé aux destructions entraînées par la *damnatio memoriae*.

A partir du début du II[e] s., le rythme se ralentit, l'arc se dépouillant d'une large part de ses connotations triomphales dans un contexte moins nettement orienté vers l'auto-exaltation des Empereurs régnants, par réaction contre les excès de la dynastie précédente. Les monuments du même coup tendent à perdre leur autonomie pour s'intégrer aux grandes réalisations contemporaines.

Peu de vestiges en ont subsisté et si nous ne disposions pas des revers monétaires, de certains bas-reliefs dont l'attribution reste toujours incertaine, et des données textuelles, nous ne saurions presque rien de ces créations qui ont cependant constitué, jusque dans les guides médiévaux, quelques-uns des grands repères du voyageur ou de pèlerin à Rome. L'arc d'entrée au Forum de Trajan, sans aucun doute dédié en même temps que cet immense complexe en 112 ap. J.-C., apparaît sur des *aurei* du sixième consulat de l'Empereur : malgré sa largeur il semble n'avoir comporté qu'un *fornix*, les piles latérales, subdivisées en deux secteurs verticaux par des colonnes libres, n'étant percées que de niches abritant des statues ; celles-ci, comme la baie centrale, étaient surmontées de médaillons circulaires, les *imagines clipeatae*, dont l'historien Dion Cassius (68, 29, 3) nous apprend qu'elles honoraient les généraux des guerres daciques ; l'entablement et l'attique étaient articulés selon le rythme désormais classique avec une avancée correspondant à la baie centrale et quatre ressauts plus étroits au-dessus des colonnes libres. La figure triomphale de Trajan sur son quadrige régnait au sommet, encadrée de divers personnages, dont sans doute une *Victoria*.

Aligné sur l'*arcus ad Isis* de Domitien, un puissant accès monumental à l'*Iseum* du Champ de

Mars fut inséré sous le règne d'Hadrien dans le portique de Méléagre, sur le flanc est des *Saepta Iulia* ; connu sous le nom d'« Arco di Camigliano » à l'époque médiévale il est désigné comme un arc « situé près de la Minerve » dans un dessin de Antonio da Sangallo le Jeune (fig. 68). Détruit entre la fin du XVI[e] et le début du XVII[e] s., il a pu être schématiquement reconstitué par G. Gatti comme un arc à trois baies ; celle du centre, gigantesque, correspondait en fait à une double élévation des piles latérales, le niveau inférieur de celles-ci s'intégrant au portique dont il constituait le prolongement, leur niveau supérieur, percé de baies purement fictives permettant de rejoindre l'entablement tangent à l'archivolte centrale. L'absence probable de toute ornementation figurée place cette composition à l'écart de la série des arcs honorifiques et l'apparente à un propylon dépourvu de toute harmonique divinisante ou victorieuse.

La tradition de l'arc triomphal n'était pas oubliée pour autant puisqu'un *quadrifrons* fut élevé sous le règne de Marc Aurèle pour célébrer les victoires germaniques de 169-175 ap. J.-C., si du moins on admet l'hypothèse récente de E. Angelicoussis. Bien qu'aucune trace au sol n'en ait été retrouvée les nombreux reliefs (peut-être 24) qui meublaient ses panneaux ont été en grande partie sauvés, certains d'entre eux ayant été remployés dans l'arc de Constantin près du Colisée ; d'autres sont toujours visibles au Palais des Conservateurs : ce sont les fameux panneaux dits de la soumission (thème de la *clementia*), du triomphe (thème de la *victoria*) et du sacrifice devant le temple de Jupiter Capitolin (thème de la *pietas*).

Les deux arcs datant des premières années du III[e] s. (règne de Septime Sévère) qui subsistent à Rome comptent parmi les monuments les plus insignes que l'on puisse encore voir dans l'*Urbs*. Le premier, datable de 202-203, est le fameux arc à trois baies du Forum, entre Rostres et Curie, au pied du Capitole. En fait il s'élevait à l'extrémité occidentale de la *via Sacra* et répondait, non sans intention, aux arcs augustéens de l'entrée orientale du Forum, situés de part et d'autre du temple de César divinisé. L'écho plastique se doublait d'une ostensible correspondance thématique puisque cet arc sévérien, dédié aussi à Caracalla, en qualité d'*Augustus* et à Geta, en qualité de *Caesar*, célèbre les victoires sur les Parthes obtenues au terme des campagnes de 195 et de 198 : à ce titre il « répond » vraiment à l'« arc Parthique » d'Auguste. Cette simple constatation donne la mesure de l'importance accordée, au cours des siècles, à la scansion symbolique de l'espace urbain par les signes monumentaux de la puissance impériale (fig. 69).

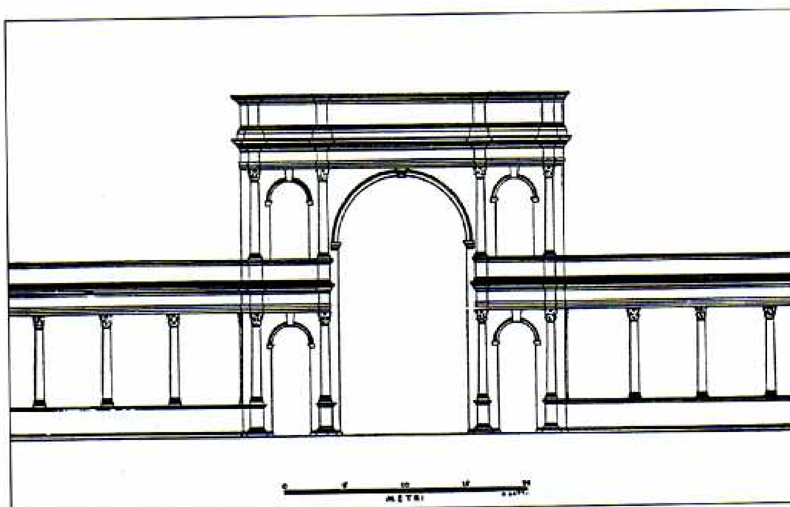


Fig. 68. Hypothèse de restitution de l'arc « situé près de la Minerve », inséré dans la *porticus Meleagri*, d'après G. Gatti.



Fig. 69. L'arc de Septime Sévère, vu depuis le Forum romain (Nég. A 652 de l'Archivio fotografico della Soprintendenza archeologica di Roma).

Cet arc du Forum marque, du point de vue de l'architecture, l'aboutissement d'une tradition, dont il retient surtout les derniers développements : sur chaque face les trois *fornices* sont encadrés de quatre colonnes à chapiteaux composites, entièrement détachées de la paroi, et reposant sur de hauts socles individuels ; répondant à ces socles l'entablement s'avance en cros-

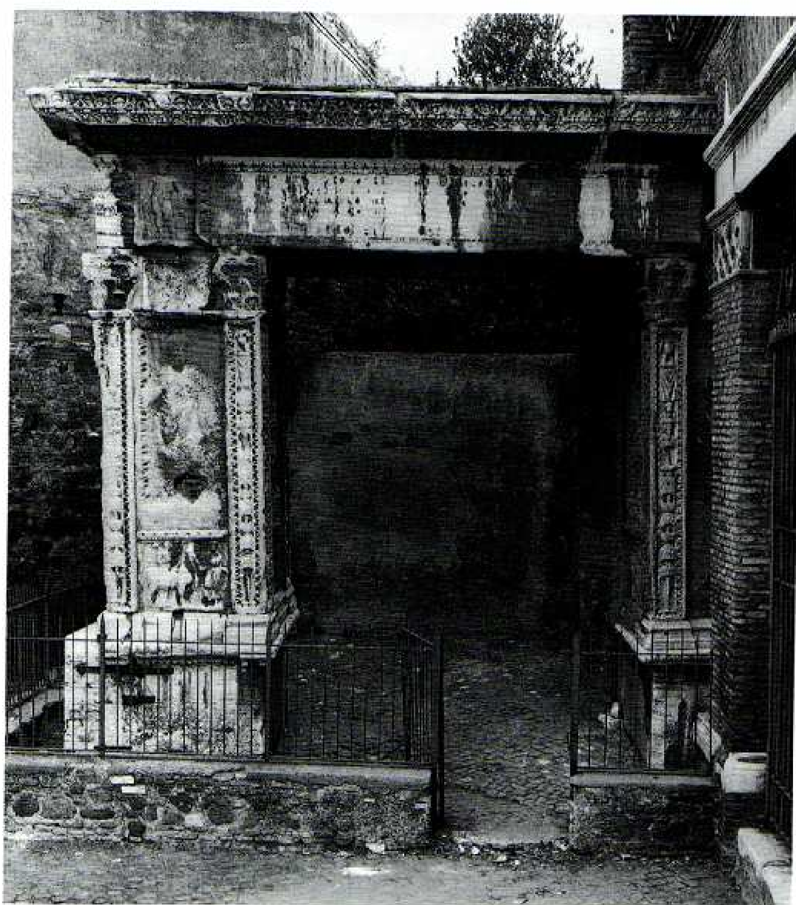


Fig. 70. L'arc dit des Argentiers à Rome, près de l'église Saint-Georges-au-Vélabre (Nég. 803362 de l'Istituto archeologico germanico de Rome).

sette au-dessus des chapiteaux. Les archivoltes s'appuient sur des impostes à la modénature complexe ; elles présentent à leur sommet une large clé à volutes latérales. L'attique, très vaste et d'un seul tenant, est presque entièrement occupé, comme sur l'arc de Titus, par l'inscription dédicatoire ; il est cantonné latéralement par deux brefs avant-corps en continuité avec les colonnes externes. Par delà les créations du IIᵉ s., le monument de Septime Sévère renoue donc avec les innovations du règne de Néron et surtout avec les ordonnances flaviennes, selon une tendance générale depuis longtemps observée qui fait de l'architecture sévérienne, dans ses structures et dans ses décors, une sorte de suite ou d'amplification des tendances de la fin du Iᵉʳ s. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des reliefs figuratifs qui commencent dès les socles des colonnes et occupent tout l'espace disponible entre baies et entablement. Disons seulement que les reliefs des panneaux qui surmontent les baies latérales présentent, sur une surface relativement vaste (4,72 m de large sur 3,92 m de haut), une partition en bandeaux horizontaux superposés où se déploient selon un sens de lecture qui va du bas vers le haut divers épisodes des campagnes victorieuses ; cette ordonnance, qui rompt avec la conception classique du relief unitaire, encore observable sur l'arc de Marc Aurèle, introduit un type de représentation « simultanée » qui sera caractéristique des reliefs de l'Antiquité tardive. L'arc de Septime Sévère, en dépit de l'aspect canonique de sa structure architecturale, marque donc un jalon décisif dans une évolution irréversible.

Le petit édifice qui s'élève près du *Forum Boarium*, au débouché d'une rue antique, et fut incorporé partiellement à l'église Saint-Georges-au-Vélabre est une porte architravée dédiée à la famille impériale en 204 par les changeurs et négociants en bétail (*argentarii* et *negotiantes boarii*). Il est composé de deux piliers quadrangulaires construits en *opus caementicium* et revêtus de plaques de marbre de l'Himette, montés sur des socles en travertin aujourd'hui en partie enterrés. Haut initialement de 6,80 m, il ne dépasse pas 5,74 m de large pour une profondeur de 2,20 m. La valeur topographique de cet « arc de confins » se déduit du fait qu'il se trouve à la limite de trois régions augustéennes (la huitième, la dixième et la onzième). Les pilastres en faible relief qui cantonnent ses piliers évoquent davantage les monuments urbains, du type tétrapyle, que des arcs proprement dits, d'autant que la valeur religieuse du *fornix*, voûté par définition, en est totalement absente. Il n'en apparaît pas moins remarquablement décoré ; le goût ornemental, encore dominé sur le grand arc du Forum, s'affirme ici en toute liberté : le motif végétal des rinceaux revêt le corps des pilastres et la frise de l'entablement, sauf sur la face sud où la hauteur de l'architrave et de la frise est occupée par l'inscription ; on relève sur celle-ci des traces de martelage consécutives à la *damnatio memoriae* de Geta, qui trouvent leur suite logique dans la disparition des figures du même Geta et de la femme de Caracalla, Plautilla. Ces ablations volontaires nuisent à la cohérence de la représentation en pied des principaux membres de la maison sévérienne, qui figurent sur les panneaux internes ainsi que sur la façade du pilier occidental, et sans doute aussi sur celle du pilier oriental, aujourd'hui illisible ; mais les thèmes militaires ne sont pas absents du programme, comme le prouvent les prisonniers barbares du petit côté du pilier ouest. La *maiestas* et la *pietas* de la famille impériale restent donc liées, même sur cet édifice sans connotation triomphale directe, à l'iconographie de la victoire ; il n'est pas sans intérêt de relever là encore le choix du composite de préférence au corinthien pour les chapiteaux des pilastres (fig. 70).

Les arcs monumentaux en Italie et dans les provinces de la fin du Ier s. au début du IIIe s. ap. J.-C.

La fréquence des constructions de ce type se ralentit singulièrement en Italie comme à Rome. L'arc se conçoit seulement au cours de cette période, dans le centre et le sud de la Péninsule, comme le complément emphatique de projets importants. Caractéristique de cette tendance, dont nous avons constaté aussi les effets au début du IIe s. dans l'*Urbs*, sont les arcs d'Ancône et de Bénévent, remarquablement conservés. L'un et l'autre à un seul *fornix*, ils procèdent du modèle de l'arc de Titus à Rome, avec leur attique dont le ressaut central sert de cadre à l'inscription dédicatoire et leur entablement qui suit et souligne au moyen de ses avancées latérales et axiales le mouvement des colonnes engagées. Les différences sont cependant sensibles dans la conception d'ensemble : l'arc d'Ancône présente des piles latérales relativement étroites, sans décor figuré, dont le champ est compartimenté en façade par deux petites impostes intermédiaires ; l'accent y est mis sur l'autonomie des colonnes, en fort relief, pourvues de chapiteaux corinthiens et soutenues par des socles en saillie sur le soubassement (fig. 71). L'arc de Bénévent, aux piles latérales plus larges, est au contraire tout entier recouvert de panneaux figurés dont les reliefs atténuent jusqu'à éliminer presque complètement l'effet des rythmes architecturaux ; souvent analysés, les panneaux des piles, au nombre de deux par côté, séparés au moyen d'une frise plus étroite (Victoires sacrifiant un taureau de part et d'autre d'un candélabre) constituent davantage un recueil de thèmes symboliques évoquant les *virtutes* de l'empereur qu'une série d'épisodes historiques. Le recours au composite pour les chapiteaux souligne une fois de plus la signification triomphale de l'ensemble (fig. 72).

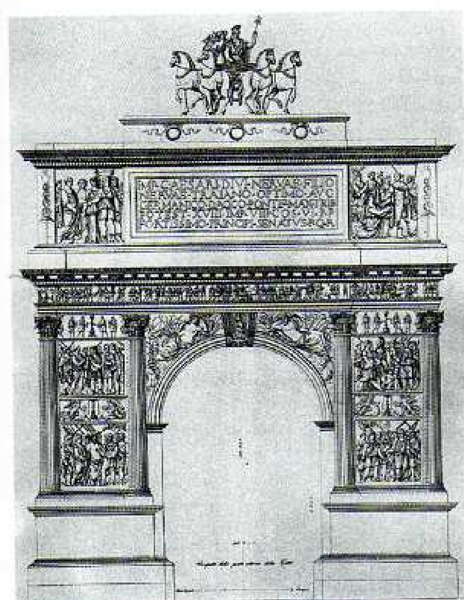


Fig. 72. L'arc de Trajan à Bénévent, dans une restitution de 1836.

Mais ces deux arcs, presque exactement contemporains, relèvent du même souci de l'administration impériale, qui est de magnifier une œuvre utile, liée à ce que nous appellerions aujourd'hui l'aménagement du territoire : à Ancône, le monument s'assimile à une *porta maritima*, érigée sur le môle du port rénové par Trajan afin de faciliter, comme le dit l'inscription, l'accès de la terre italienne, l'*accessum Italiae* (114-115 ap. J.-C.) ; à Bénévent, l'arc s'élevait au départ de la *via Appia Traiana* qui se dirigeait vers Brindisi, et fut inaugurée en 109. Voulus l'un et l'autre par le Sénat ils s'apparentent en réalité davantage à des monuments « urbains » qu'à des arcs municipaux ou coloniaux. L'arc de Canosa (*Canusium*, en Apulie) appartient peut-être à la même série, malgré son aspect plus fruste : construit en briques avec noyau interne en blocage il comporte seulement, de part et d'autre de sa baie unique, deux pilastres quadrangulaires en faible relief (un aux angles et un au milieu de la pile latérale), mais la disparition de sa partie supérieure, et donc de son inscription, empêche de le rattacher avec certitude à la création de la *via Traiana* sur le circuit de laquelle il se trouve ; il peut aussi bien s'agir d'un arc funéraire.

En Espagne il faut faire une place à part au tétrapyle de Caparra (*Capera*, en Lusitanie) construit à proximité du forum de la ville par un personnage privé, M. Fidius Macer, à la fin du Ier s. ap. J.-C. Il témoigne de la généralisation du recours aux arcs dans la scansion monumentale des centres urbains. Les quatre piles de cet édifice presque carré sont conservées jusqu'au-dessus des archivoltes ; elles sont encadrées par le motif classique des pilastres angulaires reposant, comme les piédroits corinthisants de la baie, sur un socle élevé. Mais deux particularités doivent être soulignées : d'une part la voûte d'arêtes qui couvre l'espace central ; d'autre part les socles placés de part et d'autre de la façade principale, qui étaient sans doute destinés à des statues équestres. Cette solution qui consiste à établir les effigies des personnages honorés devant les piles et non dans les niches de celles-ci n'est pas isolée, puisqu'elle semble avoir été appliquée dès l'époque julio-claudienne au *quadrifrons* du *decumanus maximus* d'Her-

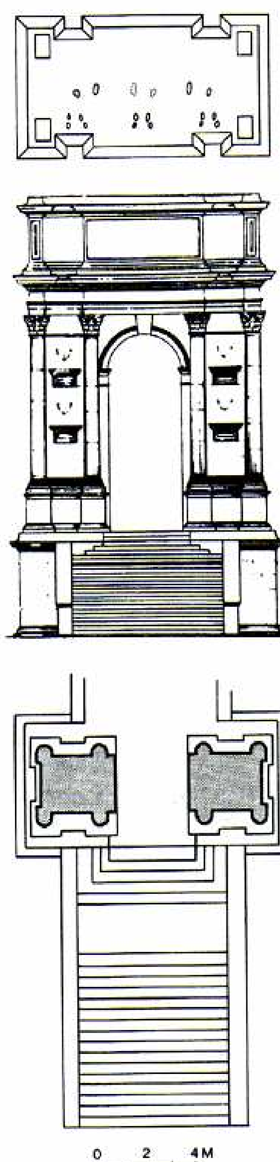


Fig. 71. L'arc d'Ancône. De haut en bas : vue du dessus, façade et plan.

culanum et sera reprise au IIIe s. à l'arc de *Bostra*, mais elle demeure rare.

Dans la Bretagne insulaire n'ont été retrouvées que les fondations de quelques arcs monumentaux. Le plus ancien, à Richborough (*Rutupiae* dans le Kent), près du port, date des années 80-90 ; il s'apparentait, par sa position, sinon par son aspect qui demeure difficile à restituer, à l'arc d'Ancône ; les arcs de Saint-Albans (*Verulamium*), au nombre de trois, semblent dater des années 250-275, période au cours de laquelle l'enceinte fut refaite.

Dans les provinces gauloises, les monuments de ce genre se font rares après la période julio-claudienne. Même si plusieurs d'entre eux ont disparu ou n'existent plus qu'à l'état de fragments, comme l'arc arlésien d'époque antonine, la diminuation de leur fréquence est réelle ; elle s'explique par divers facteurs : l'exaltation insistante des valeurs de la vie urbaine et de la paix n'a plus lieu d'être au-delà du premier quart du Ier s. ap. J.-C. ; les centres urbains coloniaux sont dès lors dotés de tous les signes du loyalisme et de l'assimilation ; enfin l'intérêt des responsables locaux et de leurs administrés se déplace progressivement des forums et des temples dynastiques vers les lieux du loisir organisé, édifices de spectacles, thermes, qui s'accommodent moins bien de ces jalons triomphalistes. Il n'est pas sans intérêt de relever que les monuments honorifiques de la fin du Ier s. et de l'époque antonine se localisent de préférence en Narbonnaise au nord de la province et non plus dans la basse vallée du Rhône comme auparavant : l'arc de L. Pompeius Campanus à Aix-les-Bains (*Aquae* en Savoie) appartient à la série du IIe s. ap. J.-C. (et non pas, comme on l'a dit récemment, du dernier quart du Ier s. av. J.-C. !). Il se caractérise par une absence de décor, seule une série de huit niches au-dessus de la baie unique étant destinée à accueillir les bustes de la famille ; il s'élevait au cœur de ce modeste *vicus*, à proximité du seul édifice qui lui conférât à la fois dignité et attrait, celui des thermes. A Vienne le *quadrifrons* servant de base à l'obélisque s'élève, lui, sur la *meta* de l'hippodrome. L'arc de Die (*Dea Augusta Vocontiorum* dans la Drôme) ou « Porte Saint-Marcel », intégré au IIIe s. dans la muraille de la ville, conserve intactes les façades de sa baie et sa voûte intérieure ; longtemps daté de l'époque augustéenne sur la base d'observations partielles dues à H. Kähler, il doit être situé plus vraisemblablement dans la première moitié du IIe s. : le détail de son décor architectural, ce qui reste des chapiteaux corinthiens de ses piédroits, la clé de son archivolte, et ses caissons constitués de cercles sécants encadrant des rosettes le désignent comme une réalisation du début de la période antonine. Hors de Narbonnaise, mention doit être faite de la « Porte de Mars » à Reims (*Durocortorum*) et de la « Porte Noire » à Besançon (*Vesontio*), toutes deux en Gaule Belgique : l'une et l'autre marquaient l'une des limites du centre urbain, et datent du troisième quart du IIe s. Mais elles procèdent de conceptions très différentes : l'arc de Reims comporte trois baies de hauteur presque égale ; les vides et les pleins s'équilibrent remarquablement sur sa façade de 31,22 m où la largeur des ouvertures n'excède pas 15 m ; les colonnes corinthiennes engagées qui encadrent les baies sont redoublées aux extrémités ; des niches sous fronton surmontées de médaillons occupent la largeur des piles (fig. 73). La « Porte noire » de Besançon, intégrée comme l'arc de Die à l'enceinte du Bas-Empire, ne comporte, elle, qu'une seule baie, flanquée de piles étroites où règne un ordre double de colonnes engagées dont chaque niveau est pourvu d'un entablement à ressaut. La particularité essentielle de ce monument réside dans l'abondance de son décor figuré : les reliefs envahissent littéralement toutes les surfaces, y compris les fûts des colonnes engagées, ce qui nuit à la lecture des rythmes architecturaux. Le programme iconographique paraît assez composite, et présente l'une des dernières interprétations monumentales des mythes et des dieux païens, du moins en Occident ; divers thèmes y sont abordés mais il semble que l'effort symbolique se soit concentré sur l'expression des concepts de la *pietas*, de la *felicitas* et de la *victoria*, avec une exaltation des valeurs de l'*urbanitas romana* triomphant de la barbarie (fig. 74).

Au terme de la série gallo-romaine, ces édifices probablement contemporains témoignent de la vitalité de deux traditions bien spécifiques :

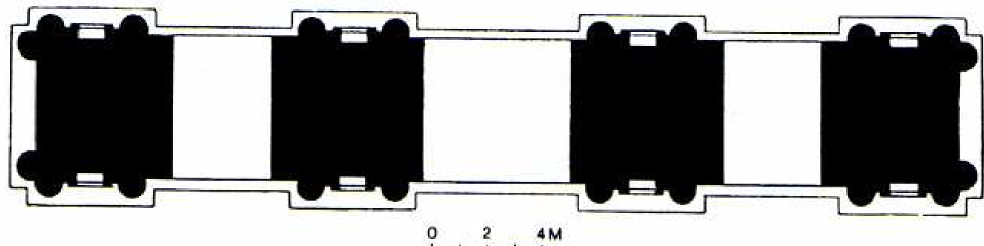


Fig 73. Plan de la « Porte de Mars » à Reims.

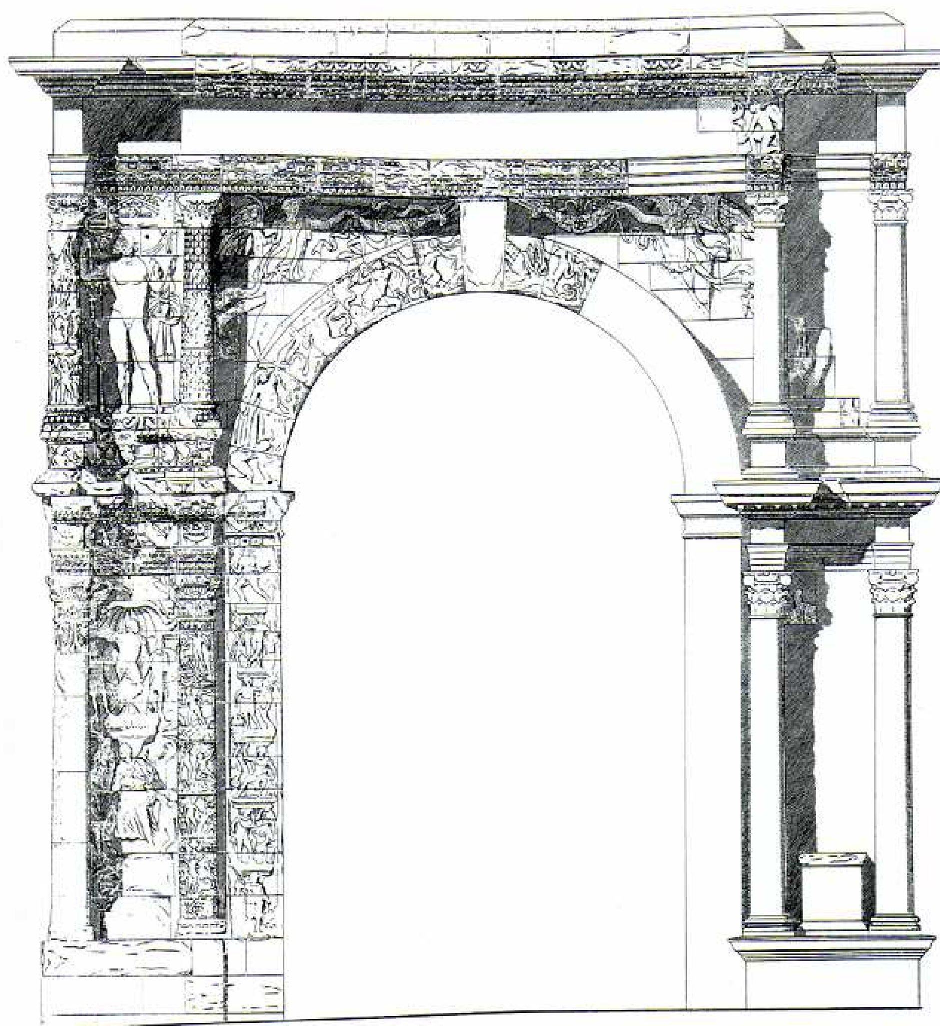


Fig. 74. État actuel de la façade nord de la « Porte Noire » de Besançon. Dessin de J. Bruchet.

0 1 2 3

celle de l'entrée monumentale formant un large écran, qui vaut par le rythme et la puissance de ses volumes ; en cela la « Porte » de Reims s'inscrit dans la lignée des grands propylons de Rome, construits entre les règnes de Domitien et d'Hadrien. Et celle de l'arc historié qui trouve à Besançon une expression « baroque » où se manifeste l'horreur du vide caractéristique de certains ateliers provinciaux ; en cela la « Porte Noire » constitue l'un des derniers jalons d'une série où, de *Glanum* à Bénévent, les arcs se conçoivent essentiellement comme les vecteurs d'un discours plastique.

Dans l'Afrique du IIᵉ s. ap. J.-C., à la différence de ce qu'on observe dans les autres provinces occidentales, les monuments honorifiques se multiplient. Le développement des villes, particulièrement en Tripolitaine et en Proconsulaire, qui englobe encore, jusqu'à l'époque de Septime Sévère, la Numidie, l'intérêt soutenu du personnel dirigeant à l'égard de ces régions riches mais toujours menacées où la présence militaire est de rigueur, suscitent un mouvement de monumentalisation, dont les arcs ne sont qu'un signe parmi d'autres. L'avènement d'un Empereur africain à l'extrême fin du siècle contribue à entretenir cette tendance, voire même, pendant les premières décennies du IIIᵉ s., à l'amplifier. Nous avons vu comment, pendant la même période, s'édifient de nombreux capitoles, lesquels se font plus rares partout ailleurs en Occident ; les deux phénomènes traduisent, sous des formes différentes, une même situation spécifique. Plusieurs monuments insignes apparaissent dès le règne de Trajan, qui

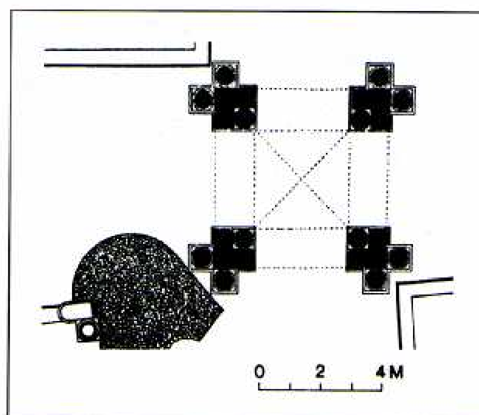


Fig. 75. Plan du tétrapyle de *Lepcis Magna* élevé en l'honneur de Trajan.

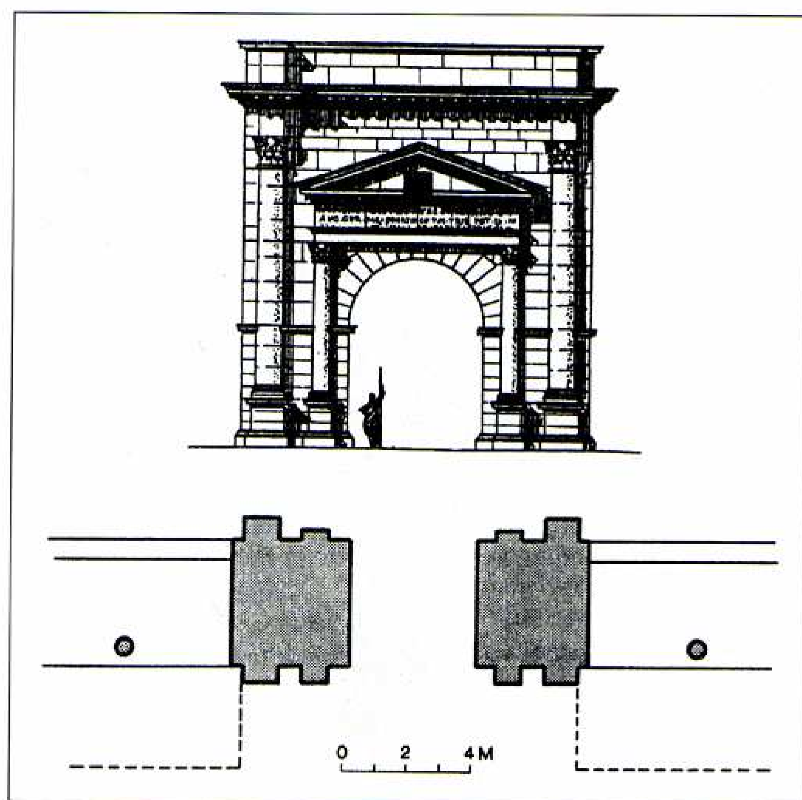


Fig. 76. L'arc de Trajan à Maktar. Façade reconstituée et plan.

déjà présentent les caractères essentiels de la série des arcs africains du IIe s. : absence fréquente de décor figuré ou de discours plastique, puissance des volumes, harmonie des proportions et vigueur de l'animation architecturale. De surcroît ces arcs ont en commun une vocation essentiellement urbanistique, qui consiste à jalonner des axes importants à l'intérieur des villes ou à marquer l'entrée d'une place publique.

Ouvrant la série des tétrapyles un monument est construit à *Lepcis Magna* en l'honneur de Trajan dans les années 109-110 ap. J.-C. sur la voie « triomphale » où une inscription signale l'érection d'un arc consacré à Vespasien et Titus. De plan carré, il comportait trois colonnes, adossées à chacun de ses angles : deux à l'extérieur, sur des piédestaux élevés, cantonnent les façades perpendiculaires ; ce système des avant-corps va connaître dans les provinces africaines une grande fortune ; mais la troisième colonne, sise à l'intérieur, dans l'angle rentrant, relève d'un parti singulier qui consiste à faire porter les retombées des croisées d'ogives directement sur des supports libres, privés d'entablement ; ces colonnes reposent sur des piédestaux beaucoup plus bas que ceux des colonnes externes, mais leur fonction est portante et non pas seulement ornementale (fig. 75).

A *Mactaris* (Maktar) en Proconsulaire, l'arc à une seule baie consacré en 116 ap. J.-C. au même Trajan commémore le changement de statut de la ville et la fondation corollaire d'un nouveau quartier. Pourvu d'un seul *fornix* il se recommande au premier coup d'œil par une ordonnance puissamment articulée : deux colonnes adossées soutiennent au-dessus de la baie un attique à tympan triangulaire et deux autres, au centre des piles latérales, d'un module plus grand, rejoignent l'entablement horizontal du sommet, selon un schéma qui rappelle certains monuments italiens du Ier s., tel l'arc des *Gavii* à Vérone (pl. II et fig. 76).

Faisant fonction de porte occidentale de la ville, l'arc à trois baies dit de Trajan à *Thamugadi* (Timgad) met en œuvre une formule promise à un certain développement en Afrique, celle des avant-corps des piles latérales traités comme des pavillons autonomes : les colonnes sur haut piédestal qui encadrent les baies secondaires surmontées de niches soutiennent un entablement à tympan curviligne (fig. 77). Cette organisation « baroque », liée à la richesse décorative des chapiteaux – dont certains sont « habités » d'aigles et de serpents – et des consoles à décor végétal qui soutiennent les petites colonnes d'encadrement des niches, a suggéré à plusieurs auteurs une datation plus tardive (époque antonine avancée, voire début du IIIe s.) ; certes l'inscription qui sans doute régnait sur l'attique, répétant celle de la porte septentrionale, fut rédigée du vivant même de Trajan mais il n'est pas interdit de postuler soit un achèvement postérieur du monument, soit une réfection totale de celui-ci avec préservation ou reproduction de la dédicace initiale, surtout si l'on tient compte du fait que l'arc semble lié au faubourg occidental de la ville dont le développement commence sous les Antonins. On n'oubliera pas pour autant sa parenté avec la porte

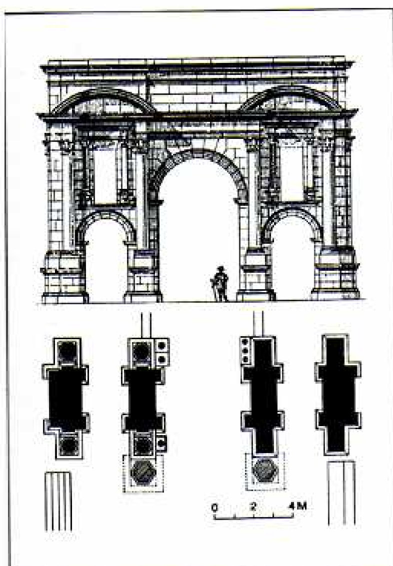




Fig. 77. L'arc de Trajan à Timgad. Façade reconstituée, plan et cliché CCJ.



Fig. 78. L'arc de Djémila. Cliché CCJ.

nord de *Gerasa*, dont nous traiterons dans la section consacrée aux provinces orientales ; cette porte, construite en 115, présente un traitement comparable où le volume structurel proprement dit tend à être supplanté par les ordres décoratifs qui définissent là aussi de véritables pavillons de part et d'autre de la baie centrale (fig. 92). Un schéma comparable se retrouvera plus tard, entre autres, à l'arc de Caracalla à *Cuicul* (Djémila) : l'arc à une seule baie y apparaît flanqué de deux couples de colonnes supportant un ordre supérieur surmonté d'un fronton triangulaire indépendant de l'entablement central (fig. 78).

Une version économique de cette formule ambitieuse est appliquée en 139 ap. J.-C. à l'arc d'Antonin de *Sufetela* (Sbeïtla) qui n'est autre que la porte monumentale du forum ; les trois *fornices* s'inscrivent dans une ordonnance où les colonnes ne sont plus projetées en avant mais engagées dans la structure ; les niches qui surmontent les baies latérales devaient abriter des reliefs ou des statues ; l'entablement à trois décrochements (au-dessus de la baie centrale et sur l'axe des colonnes d'angle) supportait un attique dont ne subsiste plus qu'une assise. Il est à noter que la façade interne de cet arc n'était pas décorée. Dédié en 163, le tétrapyle de Marc Aurèle et Lucius Vérus à *Œa* (Tripoli) s'élevait sur un croisement de voies perpendiculaires à proximité du forum : plus large sur ses faces occidentale et orientale, il établissait une hiérarchie entre les rues, seul le *decumanus* (est-ouest) étant ouvert à la circulation des charrois ; dans le sens nord-sud (*cardo*) le niveau de l'arc était supérieur à celui de la voie, qu'il surmontait d'un emmarchement. Les quatre faces n'étaient donc pas identiques : sur l'axe principal elles possédaient des colonnes en avant-corps auxquelles répondaient de part et d'autre de la baie et dans les angles des pilastres ornés de motifs végétaux, qui encadraient des niches ; sur l'axe secondaire, colonnes libres et niches disparaissaient. Construit en grand appareil de marbre grec (*marmore solido* comme le précise l'inscription dédicatoire) ce monument de plan rectangulaire était couvert en coupole, ce qui supposait d'abord une réduction du rectangle au carré grâce au dédoublement vers l'intérieur de l'architrave des petites façades et ensuite le passage du carré à une base octogonale, par l'insertion dans les angles de grandes plates-bandes triangulaires. Pour la première fois en Afrique une riche iconographie occupait toutes les surfaces disponibles : effigies des *principes* dans les niches, prisonniers et trophées sur les piles des autres façades, Victoires dans les écoinçons des baies est-ouest, et images des divinités poliades, Apollon et Minerve, dans ceux des baies nord-sud (pl. VII et fig. 79).

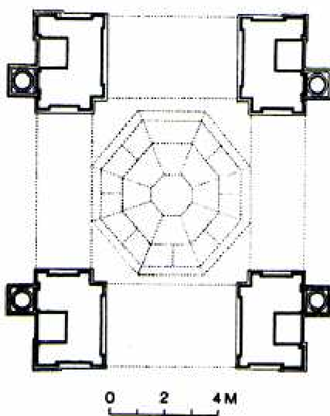
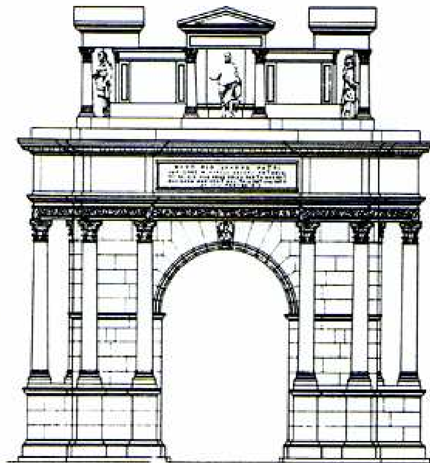


Fig. 79. Plan de l'arc de Marc Aurèle et Lucius Vérus à Tripoli.



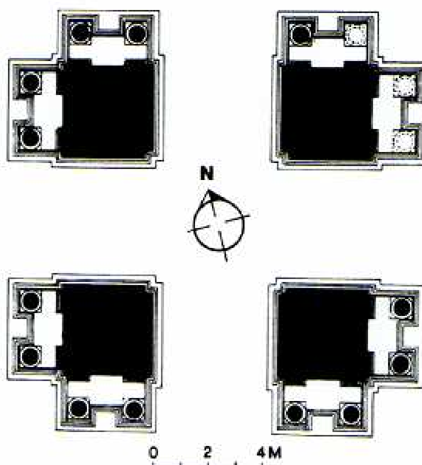


Fig. 80. L'arc de Caracalla à Tébessa. Façade et plan.

C'est évidemment à l'époque sévérienne que fleurissent dans l'Afrique romaine les monuments honorifiques : de *Lepcis Magna* à *Volubilis*, c'est-à-dire de la Tripolitaine à la Maurétanie Tingitane, les villes se dotent de ces symboles de la romanité en reprenant sous des formes plus ou moins heureuses les formules déjà éprouvées. L'arc de *Lambaesis* (Lambèse), au terme de la *via Septimiana*, présentait selon toute apparence une structure comparable à celle de l'arc dit de Trajan à Timgad ; la simplicité relative de l'animation architecturale rend sensible la prééminence des vides sur les pleins. Il en va de même pour les arcs à une seule baie de Septime Sévère à *Ammaedara* (Haïdra), de Caracalla à *Thevestis* (Tébessa), de Caracalla à *Volubilis* : dans ces derniers cas on notera le recours aux colonnes libres en avant-corps et, sur le monument de Tingitane, le creusement de deux niches superposées dans les larges piles latérales. La disparition, dans la plupart de ces édifices, de l'entablement terminal



Fig. 81. Hypothèse de reconstruction de l'arc sévérien de *Lepcis Magna*, d'après P. Romanelli.

et de l'attique, tend à donner, compte tenu de l'élargissement des façades, un aspect trapu, voire écrasé, aux vestiges qui en subsistent ; il importe de garder en mémoire que la dimension verticale y était cependant prépondérante, non seulement du fait des niveaux supérieurs mais aussi du ou des quadriges de bronze qui les couronnaient à l'ordinaire (fig. 80).

Une place à part doit être réservée à l'arc des Sévère à *Lepcis Magna* ; il s'agit en fait d'un tétrapyle dédié à la famille impériale africaine dans les années 205-209 ap. J.-C. A la limite entre le noyau central de l'agglomération et la voie *in mediterraneum*, il marquait l'aboutissement d'une double séquence monumentale, celle du *cardo* muni des arcs de Tibère et de Trajan, et celle du *decumanus* où s'élevaient ceux de Marc Aurèle et d'Antonin le Pieux. Plus qu'un *quadrifrons* véritable il constituait une sorte d'objet urbain décoratif que les véhicules se devaient de contourner puisqu'il était surélevé de trois degrés au-dessus du niveau des deux voies perpendiculaires dont il marquait le croisement. Le parti architectural n'en est pas, en soi, très différent de celui des autres arcs africains : ordre de colonnes libres sur de hauts piédestaux au centre des pylônes, pilastres angulaires cantonnant le corps de l'édifice. Mais ces composantes prennent un relief accru du fait de la présence de frontons « en pointe » dans les angles des façades, au-dessus de l'entablement des colonnes libres. Ce motif, qui est le développement

ultime de celui du fronton interrompu, semble typiquement tardo-antonin ou sévérien ; on ne le retrouve qu'en Asie Mineure et en Syrie, le parallèle formel le plus proche étant fourni, dans ce cas particulier, par le nymphée d'Apamée (début du IIIe s.). La question de savoir si le « rempart » de ce singulier fronton devait être tourné vers l'extérieur ou vers l'intérieur reste ouverte ; les deux restitutions sont admissibles, avec peut-être une préférence pour la version récemment proposée par A. Schmidt-Colinet, qui préfère placer les pointes du triangle vers l'extrémité de la façade. Les rinceaux qui règnent sur les pilastres et sur les frises du premier entablement, mais surtout les nombreux reliefs de marbre qui trouvaient place sur tous les panneaux, conféraient à ce monument, dont le gros-œuvre était en calcaire, un lustre inégalé. Les études de F. Ghedini et de E. La Rocca ont établi la cohérence du programme iconographique inspiré directement des grandes compositions romaines : les scènes de l'attique (processions triomphales, sacrifices, *dextrarum iunctio*) forment avec celles des panneaux inférieurs (batailles, couronnement de Caracalla et de Geta, groupes de divinités) une manière de discours plastique, remarquablement articulé autour des thèmes de la *virtus*, de la *pietas* et de la *concordia*. L'école des lapicides et des sculpteurs d'*Aphrodisias*, active à *Lepcis Magna* pendant ces années de rénovation urbanistique, a signé là l'une de ses œuvres les plus étonnantes. A vrai dire avec ce monument nous avons déjà quitté l'Afrique romaine pour l'Orient grec (fig. 81 et 82).

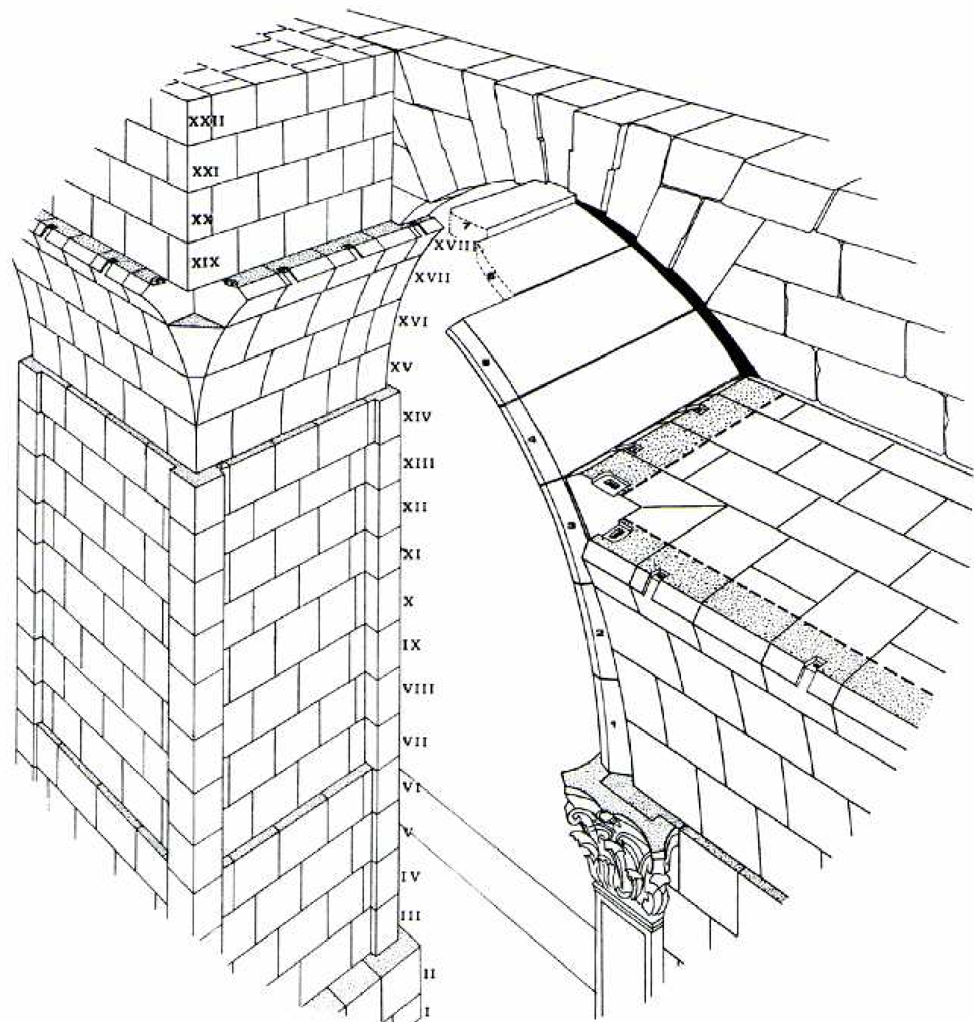


Fig. 82. Arc sévérien de *Lepcis Magna*. Détail de la structure d'après S. Stucchi

Arcs honorifiques des provinces grecques

En Grèce propre, peu de monuments de ce genre ont été construits, et ceux que nous identifions restent, au moins jusqu'à la fin du Ier s. de notre ère, relativement simples quant à leur ordonnance architecturale et décorative. La conception de l'arc porteur de trophée (ἁψὶς τροπαιοφόρος, selon l'expression de Dion Cassius) apparaît en réalité assez étrangère à la tradition classique et même hellénistique : la présence d'un trophée au-dessus de la porte nord de l'agora d'Athènes, encore mentionnée par Pausanias (I, 15, 1), remonte certes à la victoire sur Pleistarchos à la fin du IVe ou au début du IIIe s. av. J.-C., mais en dehors de cet exemple toujours cité, on ne connaît guère que la porte orientale de l'agora de Priène, tardive (autour de 150 av. J.-C.) et non isolée, dont la fonction est surtout d'une limite monumentale.

A l'époque impériale, la tendance au propylon simple se maintient longtemps : un bon exemple en est fourni par l'arc à trois baies de l'Isthme, près de Corinthe, édifié à environ 380 m au nord-est du sanctuaire de Poséidon, puisqu'aucun ordre ne rythme ses volumes et qu'une simple corniche horizontale est seule à couronner l'ensemble ; daté de la seconde moitié du Ier s. ce propylon en position scénographique servait en fait surtout à solenniser la limite du domaine religieux et à en signaler de loin l'entrée, y compris aux navigateurs.

A Athènes même les jalons qui permettraient de restituer une évolution monumentale nous font défaut. L'arc le plus ancien est celui qui, entre le portique d'Attale et la bibliothèque de Pantainos, à l'angle sud-est de l'agora, donne accès à la « rue de marbre », vers l'« agora romaine » ; il s'agit seulement d'une baie dont les chapiteaux d'imposte sont corinthisants mais qui ne comporte pas de colonnes d'encadrement (fig. 83). Ce modeste objet urbain, très traditionnel dans sa conception, n'a évidemment rien à voir avec l'arc situé, à Corinthe, au débouché de la rue du Léchaion sur l'agora ; investi de la même fonction que l'arc athénien, il est décrit par Pausanias (II, 3, 2) ; de surcroît, des monnaies de Domitien et d'Hadrien le présentent comme un arc à un seul *fornix*, cependant que sur d'autres, d'Antonin le Pieux et de Marc Aurèle, il apparaît muni de trois baies, ce qui suppose une modification intervenue dans les années 144-145 ap. J.-C. Servant de support à un programme figuratif à la fois militaire et religieux (reliefs d'armes, trophées et scènes de sacrifices) qui a pu être récemment reconstitué, ce monument a parfois été considéré comme typique de l'intrusion des schémas triomphaux dans un contexte colonial ; il est vrai qu'une telle création est exceptionnelle en Grèce, mais on n'oubliera pas qu'il portait à son sommet le quadrige d'Hélios, divinité traditionnelle de Corinthe et de son fils Phaéton. Indépendamment de sa valeur propre, à la fois symbolique et commémorative, cet arc corinthien jouait un rôle essentiel dans l'animation de la frange nord de la place publique, puisqu'il s'alignait sur la façade dite des Captifs, laquelle marquait l'extrémité du vestibule de la basilique septentrionale.

Mais il faut revenir à Athènes, et plus précisément à la « nouvelle Athènes » du IIe s., pour trouver en Grèce une composition originale : la fameuse « porte » d'Hadrien, que son état de conservation désigne à l'attention de tous les voyageurs et qui a fait l'objet de nombreux relevés depuis ceux de Stuart et Revett au milieu du XVIIIe s., était située à la limite entre la « ville de Thésée » et la « ville d'Hadrien », comme l'indi-

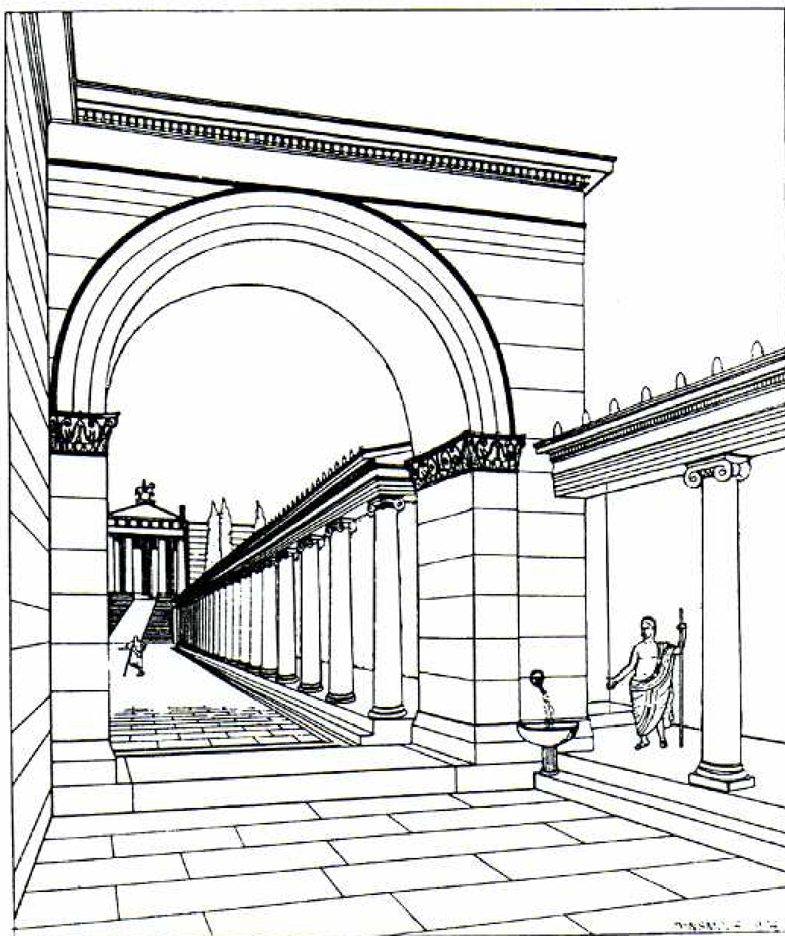


Fig. 83. La voie de marbre le long de la bibliothèque de Pantainos. D'après J. M. Camp.

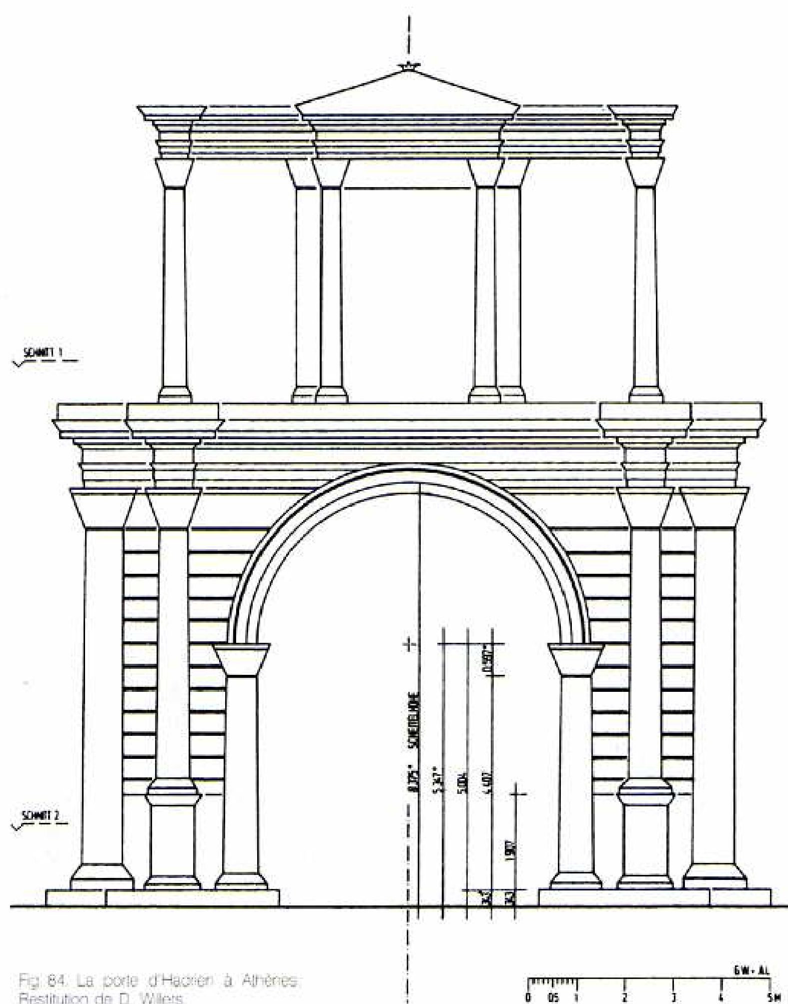


Fig. 84. La porte d'Hadrien à Athènes. Restitution de D. Willers.

quent les inscriptions de son architrave (fig. 84). Constituée de deux niveaux bien distincts, elle présente, dans sa partie inférieure, l'aspect traditionnel d'un arc urbain dont la baie, soigneusement extradossée, s'appuie sur des piédroits corinthisants ; des pilastres en cantonnent les angles, cependant qu'une colonne, aujourd'hui disparue, reposant sur un socle détaché du corps du monument, s'élevait sous un entablement en ressaut, au centre de chacun des pylônes, sur les deux faces de l'arc. Ce détail singulier, qui exalte un peu arbitrairement la colonne en tant que support libre, hors de toute nécessité rythmique ou structurelle, annonce en quelque sorte le parti retenu pour le niveau supérieur où l'on trouve, à la place du traditionnel attique, un monument assez grêle ; il s'agit d'un kiosque sous fronton élargi par deux ailes faites d'un simple entablement horizontal appuyé à ses extrémités sur deux pilastres ; seul le kiosque central comportait un mur-diaphragme, les prolongements latéraux restant, si l'on peut dire, transparents. L'étrangeté de cette ordonnance qui semble n'entretenir aucune relation avec l'arc inférieur, a longtemps fait penser qu'elle avait dû servir de cadre à une ou à plusieurs statues : c'était, pensait-on, le seul moyen de lui rendre une fonction, sinon un aspect à peu près canonique. L'étude récente de D. Willers a prouvé qu'il n'en était rien et qu'il convenait donc de garder à cette « porte » sa valeur de propylon et de passage, indépendamment de toute signification honorifique ou commémorative. La même architecture complexe se retrouve dans les monuments jumeaux qui s'élèvent aux entrées sud-est et sud-ouest de l'esplanade des Grands Propylées du sanctuaire d'Eleusis : ce sont des copies pures et simples du monument hadrianique datables de la fin de la période antonine, qui témoignent du prestige de la composition athénienne.

A vrai dire cette « porte » d'Hadrien doit une grande part de sa structure et de son décor à des précédents micrasiatiques : le propylon à deux niveaux est caractéristique de la période hellénistique (que l'on songe, par exemple, à l'entrée monumentale du sanctuaire d'Athéna sur l'acropole de Pergame) ; quant aux colonnes libres sur dé isolé, aux architraves à deux bandeaux et aux chapiteaux (au moins ceux des pilastres de l'ordre inférieur), ils présentent de nombreux aspects orientaux, comme l'a noté depuis longtemps D. E. Strong. Ce n'est pas un hasard si la « porte d'Hadrien » d'Antalya – seuls subsistent des vestiges de son premier niveau – possède elle aussi des colonnes littéralement projetées en avant de ses trois baies et si la « porte d'Hadrien » récemment recomposée à Ephèse présente à son tour deux registres superposés. Nous y reviendrons.

La richesse d'invention de l'Asie Mineure, en ce domaine comme en tant d'autres, s'est en fait affirmée très tôt, puisque la porte dite de Mazaeus et Mithridates à Ephèse offre dès le début de l'époque augustéenne une ordonnance originale : cette entrée sud-est de l'agora, munie de trois baies de hauteur égale, se signale par ses volumes ; construite dans les années 4-3 av. J.-C. sur une initiative privée, elle mêle les formes du propylon hellénistique et celles de l'arc honorifique romain : les avant-corps latéraux définissent une sorte de petite esplanade centrale intégrée au monument, cependant que les profonds passages voûtés prennent l'aspect de véritables pavillons autonomes avec une double abside ouverte dans les murs limitrophes et des ouvertures sous linteau permettant un cheminement transversal interne ; le riche entablement à frise de rinceaux qui suit le mouvement des trois pavillons supporte un triple attique où se déploient, à la mode romaine,

les dédicaces monumentales à Auguste, Livie, Agrippa et Julie (pl. I et fig. 85). Le puissant propylon de l'*Augusteum* d'Antioche de Pisidie devait, quelques décennies plus tard, présenter une organisation comparable, à ceci près qu'il s'élevait au-dessus d'un large escalier, et que les éléments latéraux ne semblaient pas interrompre l'alignement rectiligne de la façade. C'est sans doute sur cet édifice qu'était affiché le fameux *Monumentum Antiochenum*, c'est-à-dire le texte latin du testament officiel (*Res Gestae*) d'Auguste, dont les fragments ont été retrouvés non loin de là. Ce détail n'est pas indifférent : il manifeste, encore plus clairement que la porte de l'agora d'Ephèse, l'assimilation par l'Orient grec de la « théologie de la victoire » déjà évoquée ; les monuments qui servent de vecteur à celle-ci se définissent comme des compromis efficaces entre les traditions hellénistiques et les exigences romaines.

Récemment découvert à proximité du croisement de deux voies, le petit arc à une seule baie de Pergè (Pamphylie) constitue un jalon important : daté précisément, grâce aux vestiges de son inscription, des années 81-83 ap. J.-C., il associait un ordre dorique engagé surmonté de demi-colonnes ioniques ; celles-ci encadraient l'archivolte et l'attique cependant qu'un fronton brisé (le plus ancien exemple attesté en Asie Mineure) s'ouvrait à la hauteur de l'imposte de l'arcade au-dessus de la frise dorique du premier niveau. Consacré par des notables locaux aux membres de la dynastie flavienne et aux divinités poliades de Pergè, ce petit monument témoigne, dans le dernier quart du Ier s. de notre ère, d'un véritable renouvellement de la typologie : il suffit de considérer qu'il est exactement contemporain de l'arc de Titus à Rome pour mesurer l'originalité du parti décoratif. En fait le fronton interrompu est attesté en Asie Mineure dès la fin de l'époque hellénistique, puisque Vitruve, évoquant le décor du mur de scène du théâtre de Tralles peint par Apaturios d'Alabanda, emploie déjà le mot *semifastigium* (VII, 5, 5). Répandu dans la peinture dite du deuxième style pompéien (par exemple dans l'*œcus* corinthien de la maison du Labyrinthe), le motif n'apparaît pas en architecture avant les grands tombeaux jordaniens, tel le « Khazne ». Considéré pendant longtemps comme un élément de l'architecture baroque « orientale », caractéristique du IIe s. de notre ère, du moins pour les monuments publics, il fait, dans cet arc de Pergè, une irruption relativement précoce qui oblige à réviser beaucoup d'idées reçues (fig. 86).

D'autres monuments contemporains, la « porte de Lefke » à Nicée en Bithynie, construite à la demande de M. Plancius Varus, gouverneur de cette province en 78-79 ou, dans la même ville, la « porte d'Istanbul » font preuve dès la fin du Ier s. de notre ère d'un goût analogue pour une animation architecturale innovante et en particulier pour la superposition des ordres.

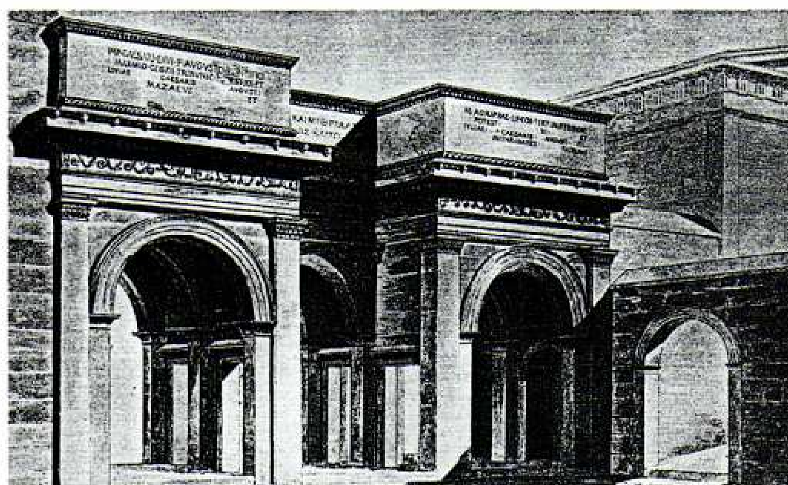


Fig. 85. La porte dite de Mazaeus et Mithridates à Ephèse. Plan et perspective restituée de W. Alzinger.

Avec la « porte d'Hadrien » à Ephèse, à laquelle H. Thür vient de consacrer une monographie importante, nous retrouvons une composition comparable à celle de la « porte d'Hadrien » à Athènes. La remise en cause de la datation qui, au vu des données lacunaires de la dédicace, peut aussi bien remonter à la fin du règne de Trajan, ferait de l'édifice asiatique un antécédent de l'édifice grec, à l'inverse de ce qu'on a longtemps cru. Peu importe à vrai dire : l'un et l'autre procèdent d'un même esprit et portent la marque de recherches parallèles sinon exactement contemporaines (fig. 87). Élevée près de l'agora d'Ephèse, dans le voisinage de la bibliothèque de Celsus, le long de la voie processionnelle qui conduisait au lieu mythique de la naissance d'Apollon et d'Artémis, cette « porte », définie dans son inscription même comme un propylon, comporte un *fornix* central ouvert sous une haute arcade, flanqué de deux édicules sous linteau. La référence aux arcs occi-

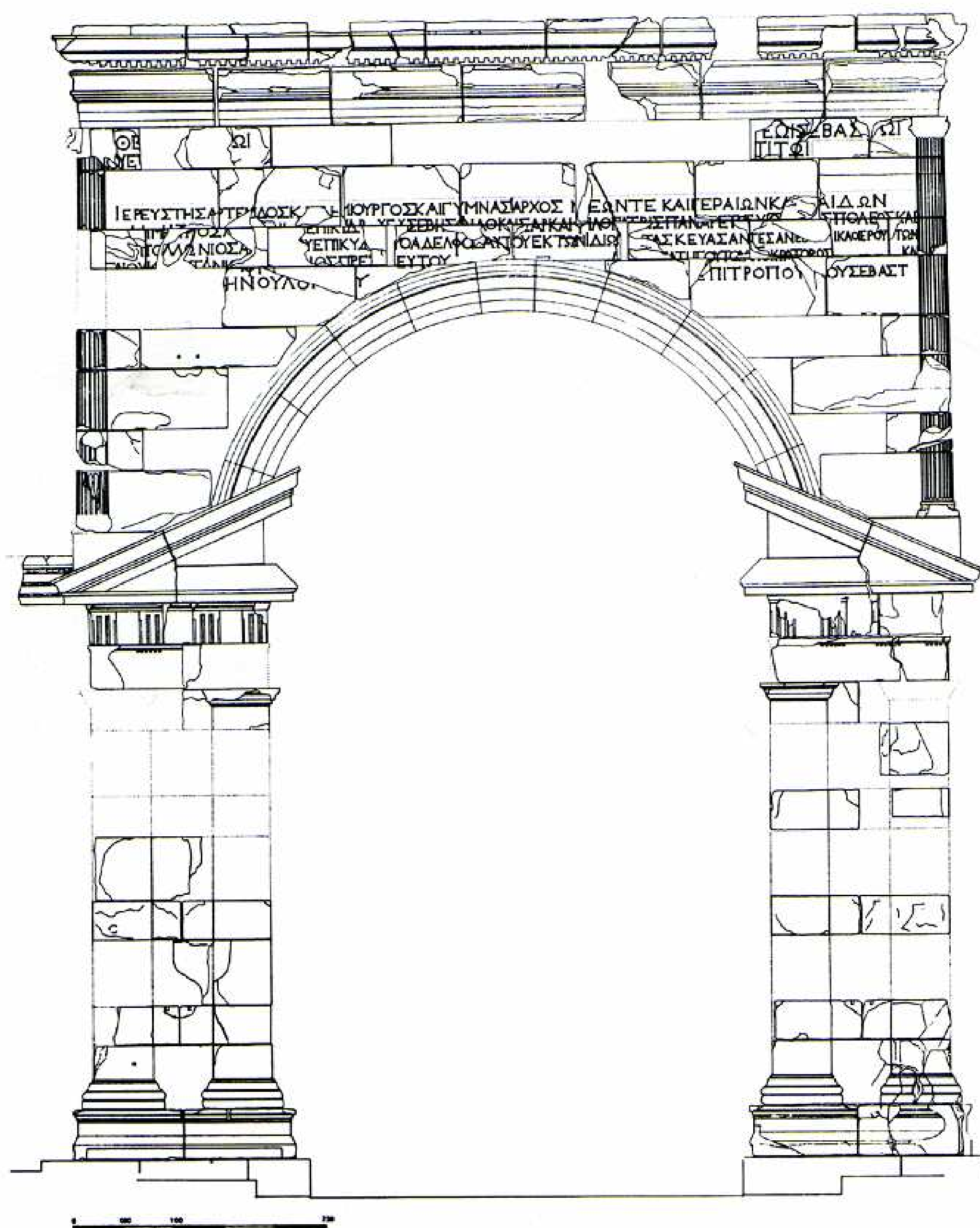


Fig. 86. L'arc de Demetrios et Apollonios à Pergé. Façade orientale, d'après I. Inan.

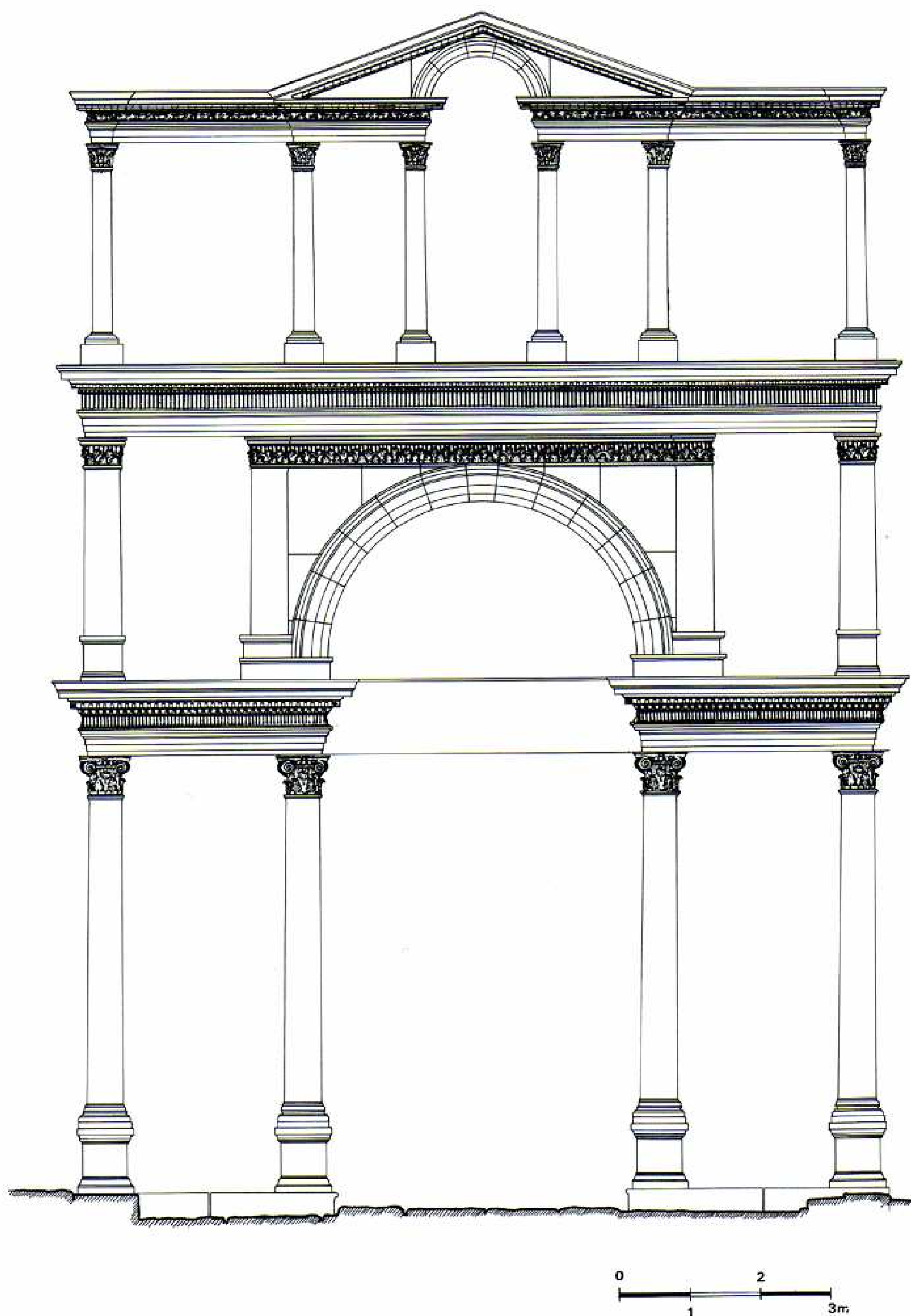


Fig. 87. La « porte d'Hadrien » à Ephèse, d'après H. Thür. Reconstitution de la façade nord.

dentaux est donc beaucoup moins nette ici qu'au niveau inférieur de la « porte » athénienne. De fait l'édifice d'Ephèse se présente comme un échafaudage de colonnes et de pilastres, de 16,60 m de haut pour 11,40 m de large : quatre colonnes composites sur piédestal individuel soutiennent un entablement horizontal d'où part l'arcature dont le registre constitue à lui seul un deuxième niveau, encadré de pilastres ; au-dessus d'un puissant entablement qui s'étend sur toute la largeur de la façade, une loggia de six colonnes corinthisantes culmine en son centre au moyen d'une variante du fronton dit syriaque, c'est-à-dire ouvert sur la largeur de l'entrecolonnement axial en une arcade tangente aux rampants du triangle sommital. La légèreté de l'ensemble rappelle sans aucun doute les façades de l'architecture palatiale de la fin de la période hellénistique et transpose, en un secteur particulièrement monumental de l'espace urbain, une image rappelant les prestiges des « basileia ». Le fronton « syriaque », au même titre que les frontons interrompus de la porte de Pergè, appartient au répertoire de la grande architecture impériale d'Orient : la version retenue ici n'est pas tout à fait canonique, puisque, selon toute apparence, ce n'est pas l'entablement horizontal qui s'infléchit en une courbe ; cet entablement s'interrompt et apparaît relayé par une modénature simplifiée dans la partie centrale ; mais le principe reste le même d'introduire un élément curviligne dans le jeu des verticales et horizontales qui définit les ordonnances traditionnelles : les plus anciens exemples attestés sont à chercher en milieu hellénistique, au « Palais des Colonnes » de Ptolémaïs, entre autres ; une version en est représentée sur les petits côtés de l'arc d'Orange ; le *sacellum* du sanctuaire d'Isis à Pompéi, le temple corinthien de *Termessos* en Pisidie en offrent des variantes suggestives. Dans le cas de la « porte » d'Ephèse, l'effet est accentué par la présence, sur le même axe vertical, au registre intermédiaire, de la grande arcade de la baie, elle-même inscrite dans un cadre quadrangulaire ; le fronton « syriaque » du sommet apparaît ainsi comme le contrepoint en mineur du thème central de la façade.

Si l'on voulait d'un mot définir la tendance générale de ces arcs orientaux, c'est qu'à de rares exceptions près ils privilégient l'architecture aux dépens des programmes figuratifs, à la différence de ce qu'on observe en Italie et dans les provinces occidentales. L'élégance ou la monumentalité du mobilier urbain y prennent le pas sur le discours triomphaliste ou dynastique, quelle que soit par ailleurs la richesse, réelle ou supposée, des groupes de statues qui ont pu prendre place aux divers niveaux de ces remarquables montages : il n'est pas exclu, par exemple, que des effigies divines ou impériales aient occupé, à la « porte » d'Ephèse, les édicules latéraux et la loggia sommitale ; mais, outre que la prudence s'impose, comme le montre bien l'étude récente de la « porte » d'Athènes, on conviendra que ces éléments restent secondaires par rapport à la conception de l'ensemble.

Les mêmes remarques valent pour la belle porte d'Antalya (*Attaleia* en Pamphylie), qui a perdu son registre supérieur : au lieu d'encadrer les trois baies, les colonnes à chapiteaux composites sont, nous l'avons dit, projetées devant l'édifice, accentuant ainsi les jeux de l'ombre et de la lumière et créant l'illusion d'un véritable portique à deux faces dont les larges baies seraient ouvertes dans un mur-diaphragme ; la richesse du décor (caissons des voûtes, frise de rinceaux de l'entablement à ressauts, anthémion de la cimaise) désigne ce monument, daté lui aussi de l'époque d'Hadrien, comme un joyau ciselé au cœur de l'espace urbain. Mais là encore, aucune surface n'est disponible pour des reliefs, figurés ou symboliques ; seule, peut-être, la loggia du second niveau servait d'écrin à un programme iconographique (pl. III et fig. 88).

Ces recherches, qui tendent à définir des façades prestigieuses, faites pour se répondre en un complexe système d'échos plastiques à travers les séquences monumentales de ces villes impériales d'Asie Mineure si richement dotées, trouvent des applications et parfois leur épanouissement sur des édifices difficiles à classer. Le propylon nord de l'agora sud de Milet en offre un exemple éloquent : les trois arcades s'ouvrent dans un mur dépourvu de toute ornementation devant lequel règne, sur quatre socles, un ordre décoratif fait de couples de colonnes aux chapiteaux composites ; les socles des ailes présentent une saillie qui permet de mieux définir le volume central ; au registre supérieur se déploie une ordonnance analogue, mais corinthienne, couronnée d'un fronton interrompu en son centre, au-dessus de l'entrée axiale ; les frises de rinceaux en bas, de guirlandes en haut apportent à cette pesante rhétorique une discrète tonalité symbolique. Les fragments retrouvés du décor statuaire, ainsi que le style des chapiteaux, permettent de dater cette composition, conçue davantage comme une *scaenae frons* que comme une porte monumentale, du début du règne de Marc Aurèle : l'occasion en a sans doute été la campagne orientale de Lucius Verus (162-165 ap. J.-C.). mais il s'agissait moins de commémorer que d'achever le décor de l'extrémité méridionale de la « voie sacrée », déjà pourvue, depuis la fin du Ier s. ap. J.-C., d'un nymphée.

La « porte d'honneur » d'*Anazarbus* (Cilicie orientale) reprend elle aussi le thème des couples de colonnes en position avancée entre les baies déployées sur deux registres superposés, mais la

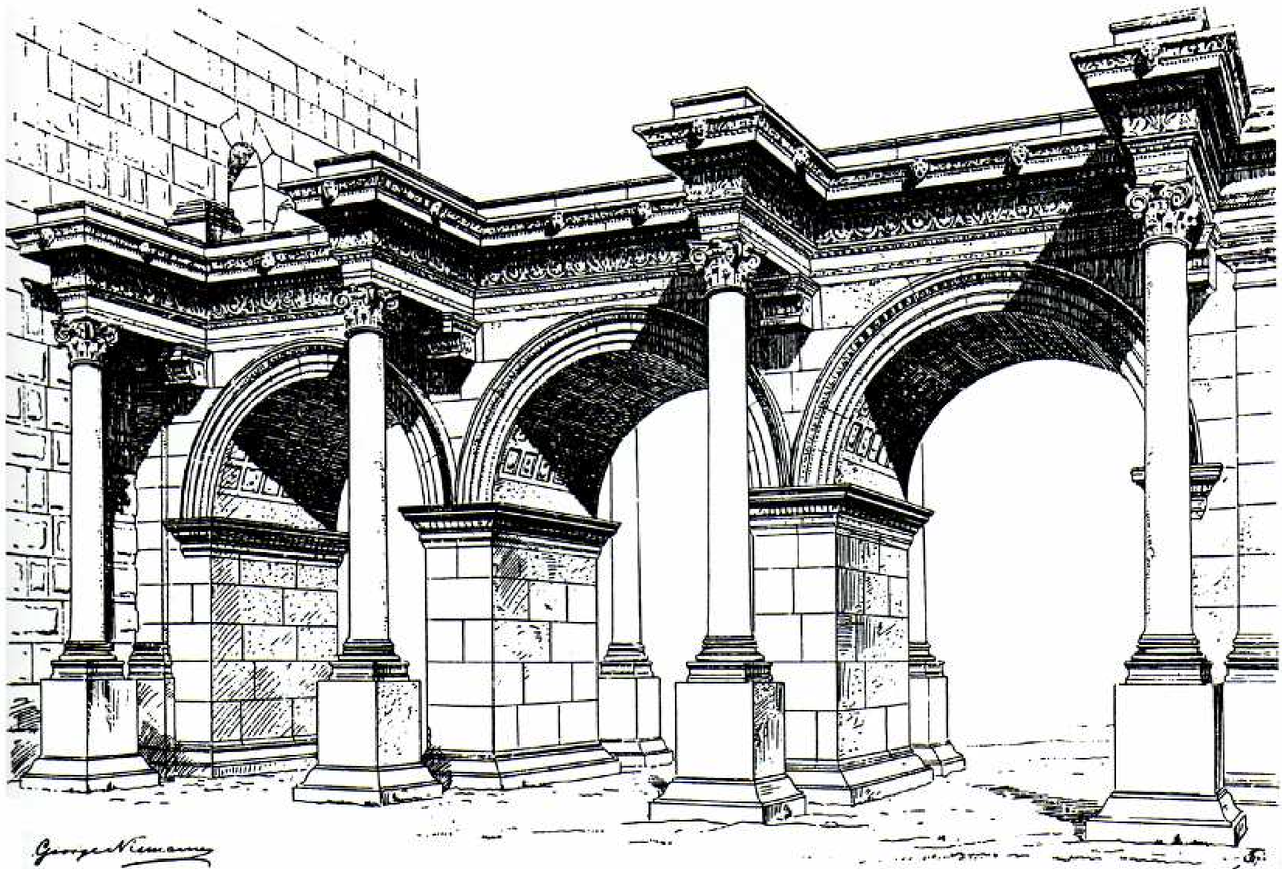


Fig 88. La porte d'Hadrien à Antalya, d'après Lanckoronski.

puissante ouverture centrale, dont l'arcade empiète largement sur le mur du second niveau, assure à l'ensemble une plus grande unité.

A la fin du IIe s. le *quadrifrons* de Rhodes, qui vient de faire l'objet d'une étude complète, offrait, sur le front de mer, l'image d'un puissant jalon urbain : au croisement de l'escalier monumental qui conduisait à l'Acropole et de l'axe nord-sud défini par une grande voie à portique, il était couvert en son centre d'une coupole en pierre de taille comparable à celle de l'arc de Marc Aurèle et Lucius Vérus d'*Œa* (Tripoli) ; ses piles étaient animées par des pilastres adossés, reposant sur un socle étroit d'environ 70 cm de large (fig. 89 et 90).

Au début du IIIe siècle s'amorce cependant une évolution qui s'épanouira à l'époque tétrarchique : l'arc à trois baies dédié par C. Julius Aper en 212 ap. J.-C. à Antioche de Pisidie s'avère très proche des créations contemporaines de l'art romain officiel si l'on en juge par ce qui subsiste de son décor (reliefs figurant des Parthes agenouillés, Victoires et Génies ailés) ; comme l'arc du Forum romain ce monument avait pour fonction première de commémorer les victoires orientales de Septime Sévère.

En Syrie et en Arabie, l'urbanisme impérial a revêtu des formes particulièrement emphatiques, où l'exaltation de la voie rectiligne, souvent bordée de portiques traversant d'un seul trait toute une ville, a favorisé la mise au point d'une série d'édifices, arcs et portes monumentales, tétrapyles et *quadrifrontes* destinés à souligner les points forts de ces itinéraires de représentation. Le plus ancien exemple, d'époque augustéenne, de ce nouveau type d'aménagement urbain est fourni par la prétendue porte nabatéenne de *Bostra*, construite sur le *cardo* à l'endroit où le noyau ancien de la ville laisse la place aux quartiers romains : pourvue d'une seule baie, cette porte présentait déjà, sur ses larges pylônes, le motif des niches superposées qui ne se répandra vraiment qu'aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

Mais c'est à *Gerasa* et à Palmyre, entre les

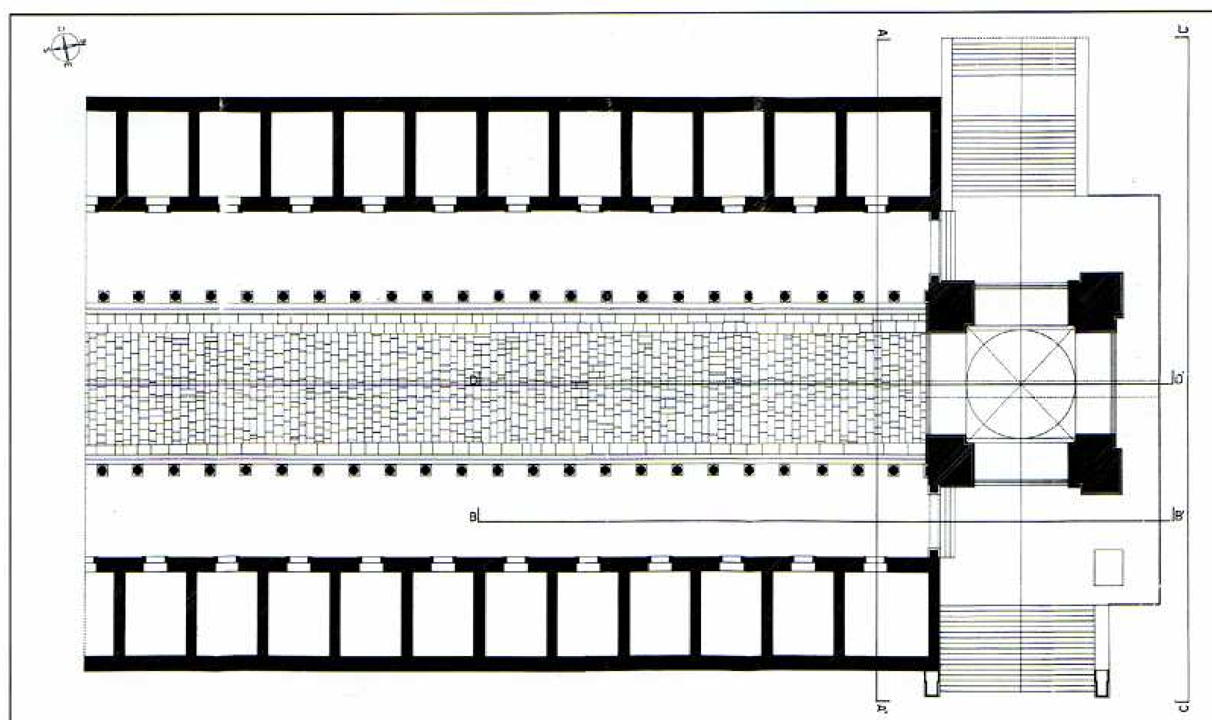


Fig. 89. Le *quadrifrons* de Rhodes, d'après M. Cante. Plan.

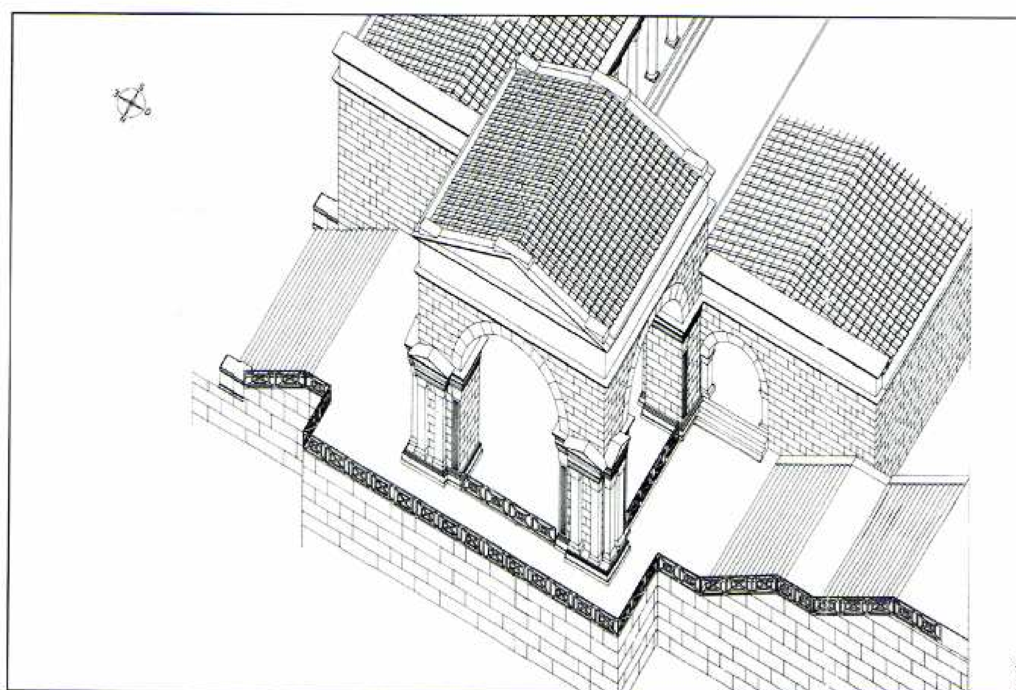


Fig. 90. Le *quadrifrons* de Rhodes, d'après M. Cante. Restitution.

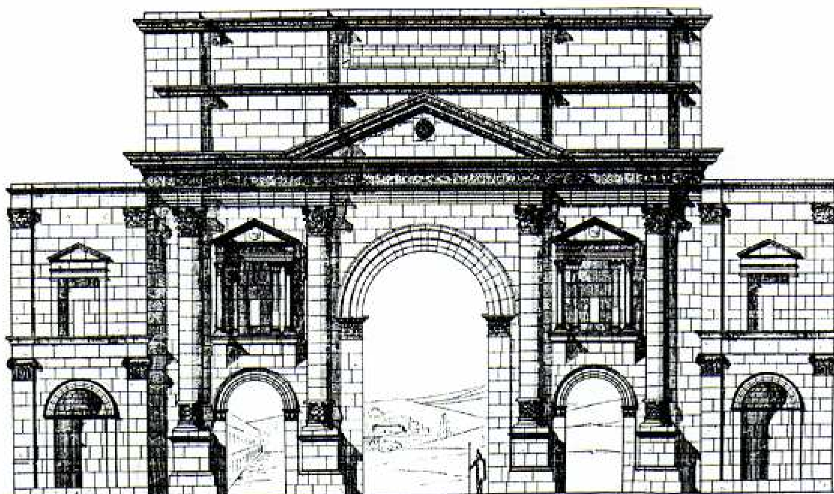


Fig. 91. Reconstitution de l'arc triomphal de *Gerasa*, d'après C. Kraeling.

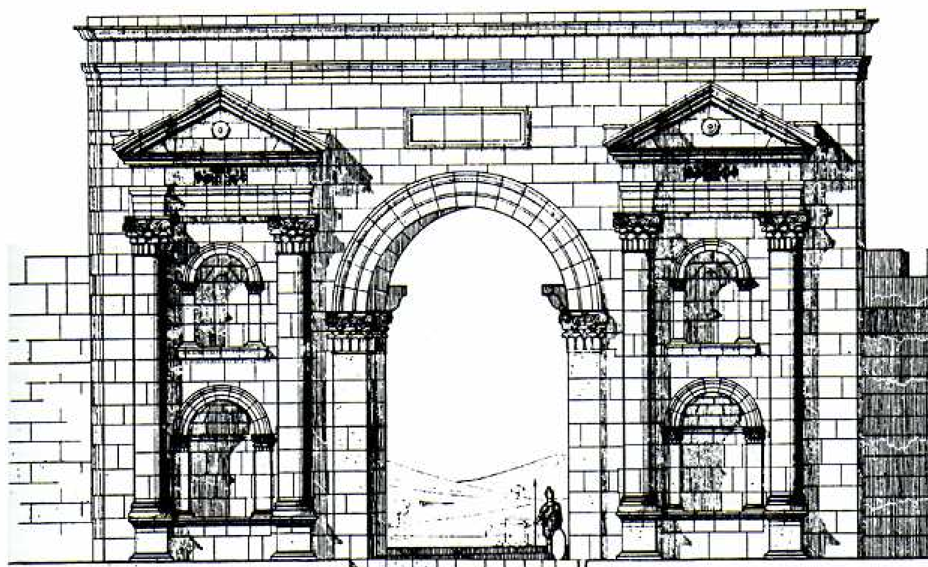


Fig. 92. Reconstitution de la porte nord de *Gerasa*, d'après C. Kraeling.

règnes d'Hadrien et de Septime Sévère, que se développent des formules particulièrement monumentales : à *Gerasa* (Jerash, en Jordanie, dans l'ancienne province d'Arabie), l'arc d'Hadrien, daté de 129-130 ap. J.-C., sur la route de Jérusalem, au sud-est de la ville, s'ordonne selon un schéma d'une grande rigueur qui rappelle, sur une autre échelle, celui de l'arc des *Gavii* à Vérone ; la baie centrale surmontée d'un fronton qui s'inscrit dans le premier attique, constitue à elle seule un véritable monument ; les piles latérales, pourvues de niches sous fronton, au-dessus des baies secondaires, sont cantonnées par un ordre colossal (au sens propre du terme, c'est-à-dire dont la hauteur égale celle de deux registres superposés) dont les socles arrivent presque à la hauteur des chapiteaux d'imposte des *fornices* ; ces colonnes surgissent de culots d'acanthes, comme celles de la porte sud qui s'ouvre à 500 m de là. De toute évidence, un nouveau quartier avait été prévu, dans cet espace intermédiaire, dont la réalisation ne fut pas menée à terme. Il n'en est que plus significatif qu'on ait tenu à en marquer l'entrée, avant toute autre construction, au moyen de ce propylon massif, qui, apparemment, ne reçut d'autre décor qu'une vigoureuse animation architecturale. L'arc est le signe même de la ville : il suffit de le mettre en place pour faire reculer les

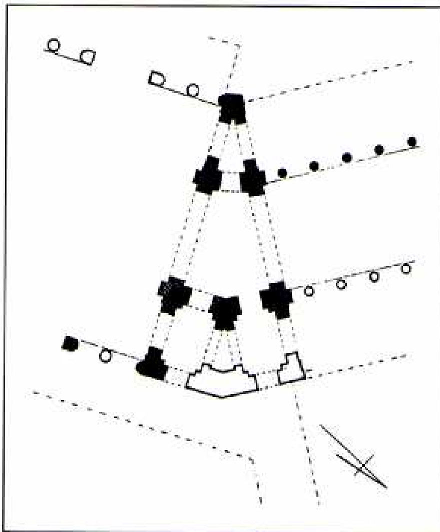


Fig. 93. Plan de l'arc sévérien à trois *fornices* de Palmyre, d'après I. Browning.



Fig. 94. Vue des ruines de l'arc sévérien de Palmyre, d'après I. Browning.

limites de l'aire urbaine. La porte de *Gerasa* possédait elle aussi une façade majestueuse, les frontons étant déplacés cette fois au-dessus des pylônes latéraux où ne s'ouvraient, de part et d'autre de l'immense baie centrale, que deux niches superposées couvertes en cul de four (fig. 91 et 92).

Le prétendu « arc de triomphe » d'Arsinoë, dont l'image nous a été conservée par les dessins de la *Description de l'Egypte* s'inscrit dans la tradition de la porte urbaine orientale et témoigne de la diffusion des schémas micrasiatiques : à l'extrémité de la grande voie à portique de la ville, ce monument à trois *fornices* était l'une des réussites structurelles et plastiques de la catégorie ; les deux passages latéraux, beaucoup plus petits que la baie centrale, communiquaient avec celle-ci et avec l'extérieur par des ouvertures transversales ; les petites colonnes corinthisantes encadrant les baies secondaires se détachaient devant de grands pilastres doriques ; la frise de triglyphes qui régnait au sommet gardait la tradition du mélange des ordres, caractéristique de l'architecture hellénistique particulièrement vivace en milieu alexandrin ; un fronton couronnait l'ensemble et non point seulement la baie centrale comme à *Gerasa*.

Le sommet de la série est atteint avec l'arc sévérien de Palmyre. Seul de sa catégorie à présenter en plan une forme triangulaire, il doit sa structure au système viaire dont il est le pivot : la partie de la voie qui oblique vers le téménos de Bêl est environ deux fois plus large que celle qui s'oriente ensuite vers l'ouest ; cette particularité, jointe à l'infléchissement directionnel, explique l'ouverture de l'angle du monument, situé au point de contact entre les deux tronçons et destiné à maintenir l'impression d'une continuité monumentale sans rupture. Son plan lui permet d'offrir une façade perpendiculaire à chacune des voies : la disposition de ses piles et de ses trois baies, qui assure avec une égale efficacité l'absorption de deux types différents de rues à portiques, l'organisation de son espace interne couvert d'une seule arche vers le sud et de deux vers le nord, le pylône central de sa face septentrionale matérialisant à lui seul, par la forme de sa base, le changement d'orientation du circuit, tout cela définit cette création des années 212-215 ap. J.-C. comme l'objet urbain le plus sophistiqué que nous aient transmis les provinces orientales. Les façades, rythmées par des pilastres corinthiens, reprennent le thème des niches sous fronton au-dessus des baies latérales en laissant à la baie centrale une place prépondérante ; mais leur intérêt s'accroît quand on sait qu'elles assument une véritable fonction illusionniste, leur richesse décorative (rinceaux sur les pilastres, frise de feuilles d'eau ou d'écailles imbriquées sur l'entablement, etc.) leur conférant la valeur d'un véritable décor de théâtre à la Bibbiena (fig. 93 et 94).

Origine, terminologie et contexte historique.

M. P. NILLSON, « Les bases votives à double colonne et l'arc de triomphe », dans *BCH*, 49, 1925, p. 143-157.

M. P. NILLSON, « The origin of the Triumphal Arch », dans *AIRRS*, 2, Lund, 1932, p. 132-139.

P. GROS, *Architecture et société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République*, Coll. *Latomus* 156, Bruxelles, 1978, p. 11-41.

M. TORELLI, « Edilizia pubblica in Italia centrale tra guerra sociale e età augustea : ideologia e classi sociali », dans *Les « Bourgeoisies municipales » italiennes aux IIe et Ier siècles av. J.-C.*, Naples, Paris, 1983, p. 241-250.

S. DE MARIA, *Gli Archi Onorari di Roma e dell'Italia romana*, Rome, 1988, p. 31 sq.

Signification rituelle et religieuse de l'arc.

L. A. HOLLAND, *Janus and the Bridge* (Papers and Monographs of the Amer. Acad. in Rome, 21), Rome, 1961.

F. COARELLI, « La Porta Trionfale e la via dei Trionfi », dans *DdA*, 2, 1968, p. 55-103.

H. S. VERSNEL, Triumphus. *An Inquiry into the Origins, Development and Meaning of the Roman Triumph*, Leyde, 1970.

M. TORELLI, dans *Storia dell'Urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Bari, 1988, p. 24 sq., 67 et 76.

Synthèses regroupant les monuments par sites ou par types.

H. KÄHLER, « Triumphbogen », dans *RE*, VII A1, 1939, col. 373-493.

AA. VV., *Studi sull'arco onorario Romano*, Rimini, 1977.

S. DE MARIA, *Gli Archi Onorari (op. cit.)*, Rome, 1988 (la synthèse la plus complète à ce jour pour Rome et l'Italie).

F. S. KLEINER, « The Study of Roman triumphal and honorary arches 50 years after Kähler », dans *JRA*, 2, 1989, p. 195-206.

Les rubriques *arcus* du *Lexicon Topographicum Urbis Romae I, A-C*, 1993, et *fornix* du même, *II, D-G*, 1995, fournissent pour les édifices de Rome l'état dernier de la question.

S. DE MARIA, « Arco onorario », dans *Enciclopedia dell'Arte antica e orientale*, 2e Supplément 1971-1994, Rome, p. 354-377 (importante recension des principaux arcs provinciaux).

N. B. La synthèse de S. DE MARIA sur les arcs de Rome et de l'Italie nous dispense de présenter la bibliographie des édifices de l'*Urbs* et des régions italiennes. Nous nous contenterons de signaler les débats encore ouverts et les découvertes dues aux travaux les plus récents.

Arcs augustéens et julio-claudiens de Rome.

Arcs « actiaque » et « parthique » du Forum. L'hypothèse que nous présentons est celle de F. COARELLI, *Il Foro Romano II. Periodo repubblicano e augusteo*, Rome, 1985, p. 285-308. D'autres restitutions de la séquence chronologique et monumentale ont été proposées depuis. Voir E. NEDERGAARD, « Zur Problematik der Augustusbögen auf dem Forum Romanum », dans *Kaiser Augustus und die verlorene Republik*, Berlin, 1988, p. 224-238 et dans *Lexicon Topographicum Urbis Romae* I (*op. cit.*), p. 80-85.

Arc posthume de Germanicus *in Circo Flaminio*. Voir, en plus de la notice de S. DE MARIA, *op. cit.*, p. 277-278, E. RODRIGUEZ-ALMEIDA, « Alcuni appunti su due archi di Roma : l'arco di Germanico in Circo Flaminio e l'arco di Gallieno sull'Esquilino », dans *Bollett. di Archeologia*, 9, 1991, p. 1-7.

Arcs de Néron. Voir l'importante monographie de F. KLEINER, *The Arch of Nero in Rome. A Study of the Roman honorary Arch before and under Nero*, Rome, 1985 (mise en perspective historique et vaste dossier comparatif).

Arcs italiens.

G. ROSADA, « Mura, porte e archi nella *decima regio* : significati e correlazioni areali », dans *La città nell'Italia Settentrionale in età romana*, Rome, EFR, 1990, p. 365-409.

Arcs provinciaux du début de l'Empire.

ESPAGNE

M. PFANNER, « Modelle römischer Stadtentwicklung am Beispiel Hispaniens und der westlichen Provinzen », dans *Stadtbild und Ideologie. Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit*, Munich, 1990, p. 88 sq. (arc de Medinaceli).

W. TRILLMICH *et alii*, *Hispania Antiqua. Denkmäler der Römerzeit*, Mayence, 1993, p. 316 sq. (tétrapyle de Caparra et arc de Medinaceli).

X. DUPRÉ i RAVENTOS, *L'arc romà de Berà*, Barcelone, 1994.

GAULE NARBONNAISE

R. AMY, P.-M. DUVAL *et alii*, *L'arc d'Orange*, 2 vol., 15e Suppl. à *Gallia*, Paris, 1962.

H. ROLLAND, *L'arc de Glanum*, 31e Suppl. à *Gallia*, Paris, 1977.

A. VON GLADISS, « Der "Arc du Rhône" in Arles », dans *RM*, 79, 1972, p. 17 sq.

P. GROS, « Pour une chronologie des arcs de triomphe de Gaule Narbonnaise », dans *Gallia*, 37, 1979, p. 55-83.

I. PAAR, « Der Bogen von Orange und der gallische Aufstand unter der Führung des Julius Sacrovir 21 n. Chr. », dans *Chiron*, 9, 1979, p. 215-236.

P. GROS, « Une hypothèse sur l'arc d'Orange », dans *Gallia*, 44, 1986, p. 191-201.

A. BÖHM, *Die römischen Bogenmonumente der* Gallia Narbonensis *in ihrem urbanen Kontext*, diss. inédite, Cologne, 1992.

SAINTES

L. MAURIN, *Saintes antique*, Saintes, 1978, p. 71-80.

Arcs triomphaux de Rome, de l'époque flavienne à l'époque sévérienne.

M. PFANNER, *Der Titusbogen*, Mayence, 1983. Cette monographie reste fondamentale pour l'étude du décor architectural et figuratif.

M. TALIAFERRO BOATWRIGHT, *Hadrian and the City of Rome*, Princeton, 1988 (pour l'*arcus ad Isis*, p. 55 sq. ; pour l'« arco di Camigliano », p. 54-57 et p. 255).

E. ANGELICOUSSIS, « The Panel Reliefs of Marcus Aurelius », dans *RM*, 91, 1984, p. 141-205.

Arcs monumentaux en Italie et dans les provinces occidentales de la fin du Ier s. au début du IIIe s. ap. J.-C.

SYNTHÈSE AVEC BIBLIOGRAPHIE À JOUR SUR LA PLUPART DES MONUMENTS

H. VON HESBERG, « Bogenmonumente der frühen Kaiserzeit und des 2. Jahrunderts n. Chr. Vom Ehrenbogen zum Festtor », dans *Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n. Chr.*, Cologne, 1992, p. 277-299.

CHOIX DE MONOGRAPHIES, ROME ET ITALIE

K. FITTSCHEN, « Das Bildprogramm des Trajansbogens von Benevent », dans *AA*, 1972, p. 742-788.

F. J. HASSEL, *Der Trajansbogen in Benevent, ein Bauwerk des römischen Senats*, Munich, 1966.

R. BRILLIANT, *The Arch of Septimius Severus in the Roman Forum*, MAAR, 29, Rome, 1967.

W. GAUER, « Zum Bildprogramm des Trajansbogens von Benevent », dans *JDAI*, 89, 1974, p. 308-335.

E. SIMON, « Die Götter am Trajansbogen zu Benevent », dans *1/2. Trierer Winckelmannsprogramm 1979/80*, Mayence, 1981, p. 3-15.

GAULES ROMAINES

G. PICARD, « La "Porte de Mars" à Reims », dans *Actes du 95e Congrès des Sociétés savantes à Reims, 1970*, Paris, 1974, p. 59 sq.

F. LEFÈVRE, *La Porte de Mars de Reims*, Paris, 1985.

H. WALTER, *La Porte Noire de Besançon*, 2 vol., Paris, 1986.

AFRIQUE ROMAINE

Synthèse régionale

P. ROMANELLI, *Topografia e Archeologia dell'Africa romana*. Enciclopedia Classica, X, 7, Rome, 1970, p. 131-145.

Monographies

G. CAPUTO, dans *Africa Italiana*, 7, 1940, p. 50 sq. (arc de Marc Aurèle à Tripoli).

V. M. STROCKA, « Beobachtungen an der Attikareliefs des severischen Quadrifrons von Leptis Magna », dans *Antiquités Africaines*, 6, 1972, p. 147-172.

S. STUCCHI, *Divagazioni archeologiche*, 2, Rome, 1981, p. 129 sq. ; p. 138 sq. ; p. 154 sq.

L. BACCHIELLI, « Il testamento di C. Cornelio Egriliano e il coronamento dell'arco di Caracalla a Tebessa », dans *L'Africa Romana*, Actes du Congrès de Sassari, 1986 (1987), p. 295-321.

A. SCHMIDT-COLINET, *Das Tempelgrab Nr. 35 in Palmyra*, Mayence, 1992, p. 39 (nouvelle restitution de l'arc de *Lepcis Magna*).

H. VON HESBERG, *loc. cit.*, dans *Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n. Chr.*, Cologne, 1992, p. 279 sq. (arc de Mactar), p. 281 (arc de Timgad), p. 281 sq. (arc d'Haïdra), p. 282 sq. (arc de Djemila), p. 287 sq. (arc de Trajan à *Lepcis Magna*, arc de Tripoli, de Tebessa et arc de Septime Sévère à *Lepcis Magna*).

Arcs honorifiques des provinces grecques et orientales.

SYNTHÈSES RÉGIONALES

E. WEIGAND, « Propylon und Bogentor in der östlichen Reichskunst », dans *Wiener Jahrbuch für Kunstgeschichte*, 5, 1928, p. 71 sq.

A. FROVA, *L'arte di Roma e del mondo romano*, Turin, 1961, p. 775 sq. (sur les arcs micrasiatiques et syriens).

H. THÜR, *Das Hadrianstor in Ephesos*, Vienne, 1989, (« Bautypologie »), p. 77-85.

MONOGRAPHIES

Corinthe

H. N. FOWLER, R. STILLWELL, *Corinth. I, 1*, Cambridge (Mass.), 1932, p. 159-192.

Ch. M. EDWARDS, « The Arch over the Lechaion road at Corinth and its Sculpture », dans *Hesperia*, 63, 1994, p. 263-308 (propose, à partir d'un réexamen des vestiges, une seconde phase datant de la fin de l'époque de Trajan et ne comportant qu'une seule arche).

Athènes

D. WILLERS, *Hadrians panhellenisches Programm. Archäologische Beiträge zur Neugestaltung Athens durch Hadrian*, Bâle, 1990, p. 68-92 (porte d'Hadrien).

Ephèse

W. ALZINGER, *Augusteische Architektur in Ephesos*, 2 vol., Vienne, 1974, p. 9 sq. (porte de Mazaeus et Mithridates).

H. THÜR, *Das Hadrianstor in Ephesos*, Vienne, 1989.

Pergè

I. INAN, « Der Demetrios und Apolloniosbogen in Perge », dans *Ist. Mitt.*, 39, 1989, p. 237-255.

Milet

V. M. STROCKA, *Das Markttor von Milet, 128. Winckelmannsprogramm der archäologischen Gesellschaft zu Berlin*, 1981.

Antalya

K. LANCKORONSKI, G. NIEMANN, E. PETERSEN, *Städte Pamphyliens und Pisidiens*, I, Berlin, 1890, p. 21 sq. et pl. 7.

Rhodes

M. CANTE, « Rodi : l'arco quadrifronte sul decumano massimo », dans *Annuario della Scuola archeolog. di Atene*, 64-65, 1986-87, p. 175-266.

Anazarbus

L. CREMA, *Architettura romana*. Enciclopedia Classica, III, 12, 1, Turin, 1959, p. 344, 446 et fig. 569.

Syrie. Gerasa, Bostra, Palmyre

L. CREMA, *ibid.*, p. 441-452.

C. KRAELING, *Gerasa. City of the Decapolis*, New Haven, 1938, p. 73 sq. ; p. 117 sq. ; p. 149 sq.

I. BROWNING, *Palmyra*, Londres, 1979.

I. BROWNING, *Jerash and the Decapolis*, Londres, 1982, p. 104 sq.

H. STIERLIN, *Cités du désert. Pétra, Palmyre, Hatra*, Fribourg, 1987, p. 92 sq. (Gerasa) ; p. 131 sq. (Palmyre).

Chapitre 3. Portiques et quadriportiques

Composante inévitable de tout ensemble de quelque ampleur, le portique assume dans la ville hellénistique et impériale, indépendamment de sa contribution à ce que nos collègues anglo-saxons appellent « the general civic amenity », c'est-à-dire l'agrément de la vie collective, les fonctions de façade, d'élément de liaison et de clôture. La facilité de sa mise en œuvre, la multiplicité des plans qu'autorise sa souplesse structurelle, la diversité des variantes expérimentées dès la fin de l'époque classique dans les cités et les sanctuaires de Grèce et d'Asie Mineure désignent le portique, au moment où Rome l'adopte, c'est-à-dire à partir du début du IIe s. av. J.-C., comme la solution la mieux appropriée aux problèmes que posent la spécialisation croissante des espaces publics ainsi que leur nécessaire définition topographique et monumentale. Nous en avons déjà, au fil des chapitres précédents, rencontré plusieurs exemples. Il importe d'examiner ici quelles formes revêt la *porticus* en tant que telle dans la panoplie urbaine : bien que, à la différence de ce qu'on observe dans les villes grecques, le portique romain soit rarement un édifice isolé, son absence d'autonomie ne l'empêche nullement de développer des formules originales et de jouer dans l'évolution des complexes où il s'intègre un rôle essentiel.

Un texte de Lucrèce (*De natura rerum* IV, 426-431) peut donner d'emblée une idée de l'importance de cette structure et de la familiarité qu'entretiennent avec elle les habitants de la ville romaine dès la fin de la République. Lorsqu'il veut évoquer les déformations de la vision lointaine, le poète philosophe pense spontanément à un portique : « Bien qu'il présente un aspect uniforme et repose sur des colonnes de hauteur égale sur tout son parcours, si on l'observe à partir de l'une des extrémités de sa plus grande dimension, le portique revêt progressivement la forme d'un cône étroit, le toit rejoignant le sol et le côté droit se rapprochant du côté gauche jusqu'à ce que tout se confonde dans la pointe obscure du cône ». Cette expérience des effets de fuite est de toute évidence connue des lecteurs de Lucrèce et l'on mesure à une remarque de ce genre le rôle joué par les monuments urbains dans l'affinement d'une théorie conique de la perspective : l'alignement des colonnes de façade ôte à celles-ci leur fonction de support pour privilégier l'impression de la répétition indéfinie d'un motif vertical dont l'aspect se modifie selon les points de vue ; la « dématérialisation » des éléments architectoniques au profit de leur valeur rythmique, dont nous pouvons juger devant le portique d'Attale, restitué à Athènes par les archéologues américains, compte certainement pour les architectes et urbanistes romains parmi les attraits les plus forts de ce type d'aménagement. Si le portique devient rapidement un facteur de définition du paysage urbain, il le doit sans nul doute à la régularité – ou à la régularisation – qu'il impose aux places publiques et aux itinéraires, indépendamment des ressources que fournit son espace intérieur, modulable selon les circonstances et les besoins.

Énumérant, au cours des années 30-20 av. J.-C., les ouvrages publics d'utilité collective (*opera publica* répondant au critère de l'*opportunitas*, I, 3, 1), Vitruve place les portiques sur le même plan et dans la même série que les ports, les forums, les bains, les théâtres ou les promenades publiques. Autant dire que dès lors les *porticus* ont acquis dans la ville un statut comparable à celui des édifices civils les plus importants, même s'il apparaît impossible de leur assigner, comme aux autres, une définition fonctionnelle univoque.

Définition structurelle et terminologie

La littérature archéologique a pris l'habitude de désigner du nom de portique tout édifice dont la longueur est beaucoup plus développée que la largeur et qui est ouvert sur toute cette longueur au moyen d'une colonnade ; cette caractéristique exclut de la catégorie toute construction allongée close sur sa façade principale du type leschè ou skeuothèque. Le mur de fond du portique peut être aveugle ou percé d'issues, fenêtres ou portes, lesquelles peuvent donner accès à des locaux situés derrière le portique lui-même. L'espace in-

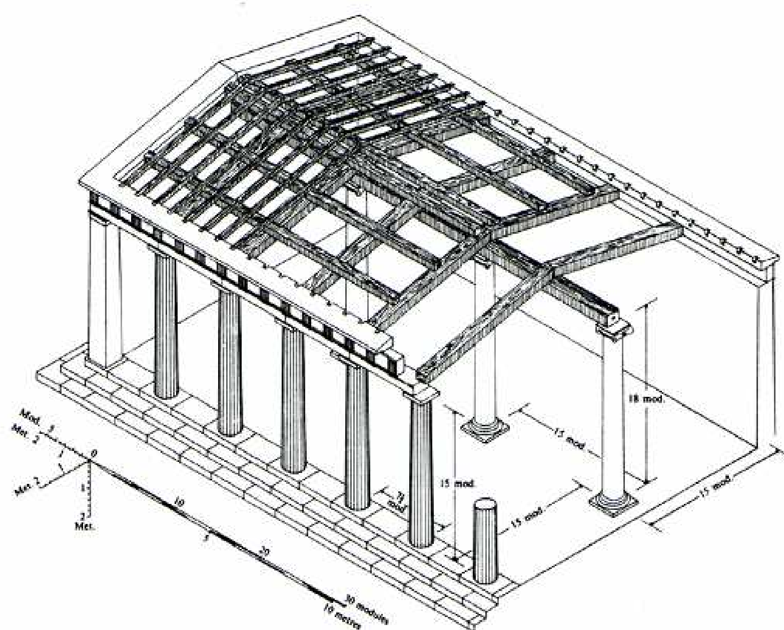


Fig. 95. Le portique double d'après Vitruve V, 9, 4. Restitution de J. J. Coulton.

térieur peut être constitué d'une seule nef correspondant à la largeur de l'édifice, ou de deux nefs, voire dans certains cas de trois, séparées par une ou deux lignes de colonnes. La toiture, en fonction de l'organisation interne de l'édifice, peut être en appentis dans le cas d'une nef unique, à double pente dans le cas d'une double nef, voire en lanterneau pour la nef centrale dans le cas d'une tripartition de l'espace intérieur ; mais dans cette dernière hypothèse, malgré l'ambiguïté du grec στοά, nous parlons plus volontiers d'une basilique, comme nous l'expliquons dans le chapitre consacré à celle-ci. Il existe enfin des portiques doubles, c'est-à-dire ouverts sur leurs deux faces : le plus souvent à deux nefs ils peuvent présenter alors un mur diaphragme entre celles-ci, à la place de la colonnade interne. Le plan de ces diverses formules est généralement rectiligne mais il peut s'enrichir de retours à angle droit qui confèrent au portique une valeur d'encadrement plus nette de l'espace qu'il domine : le schéma de ces « Risalitbauten », c'est-à-dire de ces portiques à pavillons latéraux plus ou moins développés connaît une faveur singulière à partir du II[e] s. av. J.-C. en milieu hellénistique. En élévation, le portique peut comporter un étage, sa longue façade présentant alors deux ordres superposés.

Cette définition relativement large s'avère en réalité beaucoup plus restrictive que celles qui sont impliquées dans la notion latine de *porticus* (mot qui est, on l'oublie souvent, un féminin). Elle s'applique en effet à toute construction hypostyle allongée, indépendante ou non, complexe ou simple, et recouvre des fonctions aussi bien que des formes très différentes : une *porticus* désigne donc indifféremment la galerie de façade d'une basilique ou de tout autre monument profane, la colonnade périphérique (ou péristasis) d'un temple, la piste couverte d'un gymnase ou d'une palestre, la galerie qui couronne la *cavea* d'un théâtre, mais aussi une place entourée de portiques sur ses quatres faces, c'est-à-dire un quadriportique (l'équivalent public du péristyle de la demeure privée) ; un portique longeant une voie peut donner son nom, surtout si la rue est bordée d'une colonnade sur ses deux côtés, à la voie elle-même ; le mot est également utilisé pour les entrepôts à nefs multiples couverts de voûtes rythmiques se contrebutant mutuellement (c'est le cas, par exemple, de la *porticus Aemilia* à Rome) et pour les chantiers navals ou bassins de radoub à proximité des ports (Vitruve, V, 12, 1 : *porticus sive navalia*). Si l'on passe aux locutions plus développées, l'ambiguïté ne se lève que partiellement : en principe, une *porticus duplex* est un portique double, c'est-à-dire à deux travées ouvertes sur une même façade, et non pas un portique à deux étages, ni un portique à deux façades et mur diaphragme intermédiaire, comme on l'écrit parfois. C'est du moins ce qui ressort des occurrences vitruviennes, qui corroborent du reste l'usage grec de διπλῆ στοά. Mais on prendra garde que dans la littérature archéologique récente une *porticus triplex* n'est jamais un portique à trois nefs, mais un portique (simple ou double) à trois branches perpendiculaires ; c'est en somme un quadriportique incomplet dont le quatrième élément aurait été supprimé, laissant l'écrin en π des portiques ouvert sur l'extérieur.

Il s'avère donc difficile d'avoir une idée précise d'un édifice de ce genre s'il n'est évoqué que par une simple mention littéraire ou épigraphique.

Quant à l'élévation des portiques et au système proportionnel auquel ils répondent, il serait vain de prétendre énoncer des principes, fussent-ils très généraux, tant les combinaisons sont nombreuses. Les prescriptions de Vitruve relatives aux portiques doubles qui forment les côtés des quadriportiques situés derrière les théâtres (V, 9, 2-4) ont du moins l'avantage de proposer une formule vraisemblable, et de rappeler que les dimensions essentielles d'une *porticus* sont étroitement tributaires des colonnes qui règnent sur sa façade. Le schéma ci-dessus transcrit le texte du théoricien latin ; la hauteur de l'ordre ionique interne y correspond aux 6/5[e] de celle de l'ordre dorique externe et la largeur des deux nefs correspond à la hauteur de ce même ordre (fig. 95). La restitution de la charpente est plus aléatoire car Vitruve n'en parle pas, mais on peut admettre avec J. J. Coul-

ton que l'entablement de l'ordre interne est réduit à sa plus simple expression, les arbalétriers (*cantherii*) qui supportent les deux versants de la toiture reposant sur une poutre maîtresse axiale (*columen*) directement placée sur l'abaque des chapiteaux ioniques.

On retiendra enfin que les colonnes des portiques présentent à l'ordinaire moins de dignité (*gravitas*) et plus de légèreté (*subtilitas*) que celles des temples, ce qui se traduit en principe par des proportions plus élancées.

Les premiers portiques de Rome

Les difficultés que nous venons de relever sont particulièrement préjudiciables à l'appréciation des plus anciens portiques de l'*Urbs*, pour lesquels nous ne disposons en général que d'une brève notice de Tite-Live. Il n'en est pas moins instructif de voir l'usage qui est fait par les édiles et les censeurs de cette structure à forte tonalité hellénistique : le premier exemple dont la mention nous ait été conservée est celui de l'édilité de 192 av. J.-C. ; M. Tuccius et P. Junius ont fait construire hors de la *porta Trigemina* un portique dont la raison d'être semble avoir été de ménager un passage couvert *inter lignarios*, c'est-à-dire entre les boutiques (ou les ateliers) des artisans du bois (Tite-Live, 35, 41, 10). En 179 av. J.-C. le censeur M. Fulvius Nobilior, parmi d'autres constructions publiques « d'une grande utilité », a mis en adjudication celle d'un portique à l'extérieur de la *porta Trigemina*, et d'un autre derrière les chantiers navals, ainsi que près du temple d'Hercule et derrière le temple de l'Espoir, depuis le Tibre jusqu'au temple d'Apollon (*Apollo Medicus*) (Tite-Live, 40, 51, 6). Que ce personnage, qui fut en son temps l'un des plus actifs bâtisseurs de Rome, puisqu'il est à l'origine de la *basilica Aemilia* (laquelle devrait plutôt s'appeler, du moins dans sa première phase, *Fulvia*) et qu'il fit construire le premier pont sur le Tibre à la hauteur du *Forum Boarium*, ait ainsi voulu doter la ville de portiques est significatif : il ne concevait pas que Rome, qui désormais était entrée au nombre des grandes puissances méditerranéennes, pût être dépourvue de ce type d'aménagement, symbole de l'*urbanitas* dans les grandes cités de l'Orient grec. Sans entrer ici dans le détail du circuit du second portique, dont l'extrémité occidentale est celle des *navalia* et la limite orientale le temple de *Spes*, nous noterons simplement que pour la première fois, dans une zone encore relativement excentrique de l'*Urbs*, une liaison monumentale est établie entre la partie méridionale du Champ de Mars et le *Forum Holitorium*.

Si nous cherchons à rendre à ces premiers exemplaires une réalité archéologique, les portiques du forum de *Cosa* peuvent nous aider : dans les premières phases de ce centre monumental de la colonie fondée en 273 av. J.-C., les colonnades qui entourent la place se caractérisent par la largeur de leurs entraxes et l'emploi d'architraves de bois ; sans étage, ils marquent sous une forme efficace mais encore relativement modeste les limites de l'espace civique ; les structures linéaires de la première moitié du IIe s. à Rome devaient être conçues selon les mêmes principes et réalisées avec des matériaux analogues. Des places ou des aires fonctionnellement définies pouvaient être d'ailleurs déjà entourées de portiques à Rome même : la zone du *Circus Flaminius* qui marquait traditionnellement le point de départ des cortèges triomphaux en était sans doute pourvue, comme le sera plus tard, entre la fin du IIe s. et le début du Ier s. av. J.-C., le forum de Pompéi, dont la clôture monumentale est due à Vibius Popidius. Plus élaborés déjà, les portiques de la ville campanienne comportaient deux étages, et leurs colonnes étaient doriques au premier niveau, ioniques au second. Héritier de la tradition républicaine, Vitruve recommande encore dans les toutes premières années du règne d'Auguste le recours à de larges entrecolonnements pour les portiques d'encadrement des forums, afin, dit-il, que le public des jeux gladiatoriens se trouve plus à l'aise sous ces préaux permanents et que les étals des argentiers puissent à l'occasion y prendre place (V, 1, 2).

Mais le véritable laboratoire des portiques à caractère monumental se situe sur le site du Champ de Mars méridional, à partir du deuxième quart du IIe s. av. J.-C., lorsque les *imperatores* vainqueurs de la Grèce et de l'Orient rivalisent de luxe et d'originalité en créant autour ou à proximité de leurs *monumenta* des aires réservées. Les modèles en sont à chercher dans les villes capitales des Diadoques et plus particulièrement à Pergame, où les impératifs d'un relief tourmenté et les exigences d'une architecture entièrement orientée vers l'exaltation du pouvoir ont suscité dès la fin du IIIe s. av. J.-C. des réalisations très efficaces dont les Attalides ont exporté les formules en Grèce propre, au sanctuaire d'Apollon à Délos (portique d'Antigone Gonatas) ou à l'agora d'Athènes (portique d'Attale) par exemple. C'est dans ce contexte que furent mises au point les compositions les plus monumentales et les plus riches d'avenir (portiques à retours latéraux, à deux étages, à nefs multiples ; *porticus pensiles*, c'est-à-dire « suspendus » sur des substructions voûtées ou cryptoportiques, etc.). Les Romains purent d'ailleurs réutiliser directement certaines de ces créations hellénistiques : lors de la fondation de

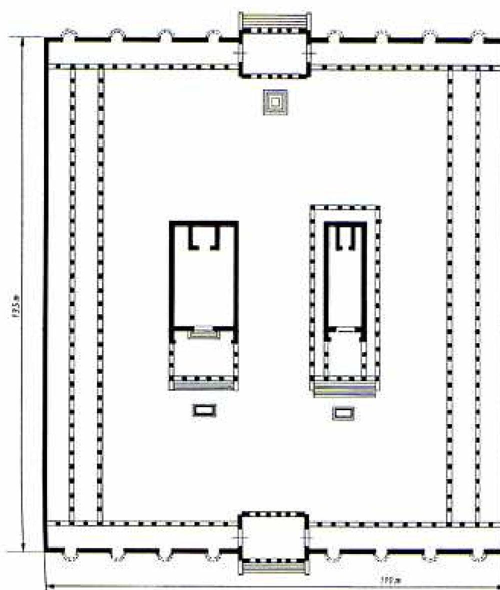


Fig. 96. Le portique de Metellus dans sa version républicaine (avant sa transformation en *porticus Octaviae*). Restitution hypothétique, d'après A. Nünnerich-Asmus.

la colonie de Corinthe, à partir de 44 av. J.-C., les vestiges du vaste portique sud de l'ancienne agora furent reconstruits et réaménagés ; derrière cette *porticus duplex* dont la situation et l'extension déterminèrent l'implantation de la nouvelle place publique s'articulèrent sur deux étages toutes les salles et pièces administratives de la communauté coloniale.

L'opération la plus anciennement attestée à Rome est celle de la fameuse *porticus Octavia*, fondée en 168 av. J.-C. par Cn. Octavius à la suite de sa victoire navale sur le roi Persée de Macédoine ; nous savons grâce à Pline (*HN*, 34, 13) qu'il s'agissait d'une *porticus duplex* et qu'on l'appelait corinthienne à cause des chapiteaux de ses colonnes, qui étaient en bronze (de Corinthe). Ces deux particularités ne se situent pas sur un même plan : la première, qui concerne l'ordonnance du portique, semble le désigner comme une œuvre directement dérivée des grandes compositions contemporaines de l'Asie hellénistique, telle la ἱέρα στοά (le « portique sacré ») de Priène, qui comportait aussi deux travées séparées par une colonnade interne. La mise en place de cette double rangée de supports aux rythmes et aux dimensions différents impliquait une sérieuse connaissance des constructions hypostyles à grande portée et constituait pour la Rome de l'époque une manière de prouesse, qui valut au portique d'Octavius de conserver, fait rarissime, une dénomination dictée par son plan (*porticus duplex* : διπλῆ στοά). Les chapiteaux de bronze – entendons les feuilles de métal qui recouvraient le calathos de pierre – devaient être quant à eux d'ordre corinthien et ils semblent avoir constitué la principale curiosité du nouveau portique ; peut-être s'agissait-il de *spolia* saisis par les Romains à Pydna ou à Samothrace ; en tout cas ils appartenaient à la façade externe et non pas à la colonnade interne de l'édifice. Nous ne pouvons malheureusement proposer avec sûreté aucune restitution en plan de cette *porticus Octavia* : F. Coarelli, suivi par O. Hiltbrunner, a proposé d'y reconnaître l'un des quadriportiques qui se succèdent dans la zone du *Circus Flaminius ;* l'hypothèse est ingénieuse mais difficilement vérifiable. Peut-être doit-on considérer en fait que ce portique à deux nefs n'était qu'une partie – la plus importante – de ces *peristylia quadrata* dont Vitruve rappelle que l'aile méridionale est double (V, 11, 1) : présentée comme caractéristique des palestres par le théoricien, cette structure peut avoir été transposée en un contexte urbain. B. Olinder préfère y voir un portique double à deux façades, du type de la « stoa du Milieu » de l'agora d'Athènes. L'idée se heurte à l'organisation générale du quartier, qui suppose une orientation unitaire vers le *Circus*, et de surcroît elle repose sur une mauvaise interprétation du contexte topographique, cet auteur considérant que la *porticus Octavia* précéda la *porticus Metelli*, ce qui soulève des difficultés insurmontables.

Quoi qu'il en soit, c'est plutôt vers la *porticus Metelli* que nous devons nous tourner pour avoir une idée plus claire de ces créations originales. Restaurée au début de l'Empire sous la forme de la *porticus Octaviae* elle peut être localisée avec précision grâce au plan de la *Forma Urbis* et aux vestiges qui en subsistent dans la via del Portico d'Ottavia. Restituable dans son état initial grâce aux recherches de H. Lauter, ce « portique » de Metellus, qui était en réalité un quadriportique de 119 x 135 m, revêtait la forme d'une aire sacrée quadrangulaire, véritable téménos clos, orné vers l'intérieur d'une colonnade continue ; autant qu'on en puisse juger, les portiques de bordure étaient doubles dans la dimension nord-sud et simples sur les côtés est-ouest ; des exèdres semi-circulaires animaient vers l'extérieur le mur de fond de ces derniers. Le caractère fortement hellénisé de l'ensemble est confirmé par la présence, au centre de l'aire ainsi définie, de deux temples ; l'un, celui de *Juno Regina*, préexistait au portique ; l'autre, dédié à *Juppiter Stator* par le commanditaire du quadriportique Q. Caecilius Metellus Macedonicus entre 146 et 143 av. J.-C., se recommande, nous le dirons dans le chapitre sur les temples, par son matériau (le marbre), et son plan périptère ; son architecte Hermodoros de Salamine est représentatif de ces premières générations de praticiens grecs ou orientaux venus à Rome dans les fourgons des *imperatores* et

fondateurs de la première architecture ionico-corinthienne en Occident. Mais pour nous en tenir au quadriportique lui-même, nous soulignerons que sa clôture et son organisation centripète avaient pour conséquence essentielle de concentrer l'intérêt de la composition sur l'espace intérieur. La fermeture de ce genre de composition qui crée une sorte d'univers refermé sur lui-même en rupture avec son environnement urbain immédiat illustre plus clairement qu'aucune autre création la volonté d'isolement affichée par les nouveaux maîtres de la Méditerranée orientale dont les ambitions personnelles ne tarderont pas à faire éclater les cadres de la légalité républicaine. Des observations analogues pourraient être faites sur les autres quadriportiques de la même zone, telle la *porticus* du temple de l'*Hercules Musarum* ou celle, plus tardive, de L. Marcius Philippus, dont la *Forma Urbis* nous a conservé les plans (fig. 96).

Le quartier du *Circus Flaminius*, au sud du Champ de Mars, devient ainsi, aux IIe et Ier s. av. J.-C., l'un des lieux les plus représentatifs des conceptions architecturales de la fin de l'époque hellénistique : à la continuité ouverte des espaces publics fait place une série de places closes, accessibles aux citoyens seulement à travers des écrans monumentaux. Le phénomène, sensible très tôt à Athènes, Pergame, Milet ou Délos, a désormais atteint l'*Urbs* où il va revêtir des formes tout à fait nouvelles. L'isolement concerté de la place publique, qu'elle soit profane ou religieuse, par rapport au réseau viaire et sa clôture au moyen de portiques, le plus souvent aveugles vers l'extérieur, s'affirment dès lors comme des principes dont les conséquences sur l'organisation du centre historique de la ville seront incalculables.

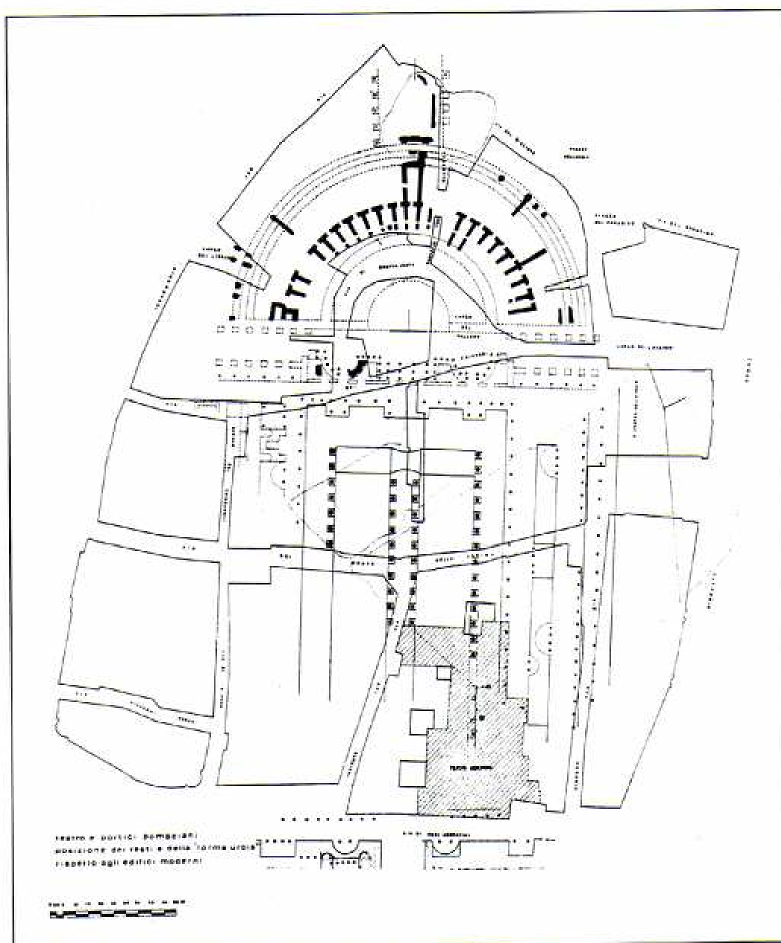


Fig. 97. Théâtre et quadriportique de Pompée, d'après C. Polia.

Le quadriportique de Pompée et les premiers forums « impériaux »

Nous n'envisageons pas ici les places en elles-mêmes, leur composition ni leur fonction, mais seulement le rôle des portiques qui les entourent et l'évolution décisive de ceux-ci.

Dans sa conception générale, le quadriportique de Pompée, construit en même temps que le fameux théâtre dont nous avons analysé en son temps les caractères principaux, ne se distingue pas des *porticus post scaenam* que Vitruve décrit comme des annexes indispensables des édifices de spectacle. Mais ses dimensions (180 m de profondeur sur 135 m de large) et la splendeur des œuvres plastiques qui animaient son espace intérieur en font une création qui transcende toutes les compositions formellement comparables et dont le prestige exercera une influence durable sur la première architecture impériale. Le lien que cet immense péristyle établit entre un théâtre surmonté d'un sanctuaire et une curie, ouverte à l'autre extrémité de son axe longitudinal, le désigne comme une structure urbaine non plus isolée, à la façon des quadriportiques du *Circus Flaminius* de la période précédente, mais comme la composante organique d'un ensemble urbain où la hiérarchisation des espaces et la cohésion fonctionnelle sont encore accrues par la rigueur d'un programme idéologique récemment décrypté par G. Sauron. Les allées de l'*ambulatio* centrale conçue comme un vaste jardin et les exèdres ouvertes dans le mur de fond des portiques offraient, selon une organisation très concertée, une sorte de voyage initiatique à qui savait en lire les jalons principaux : dans ce parc monumental et arboré Pompée apparaissait comme l'un de ces héros pacificateurs qui, à l'instar d'Héraclès ou de Dionysos, avaient visité de leur vivant les Enfers (le

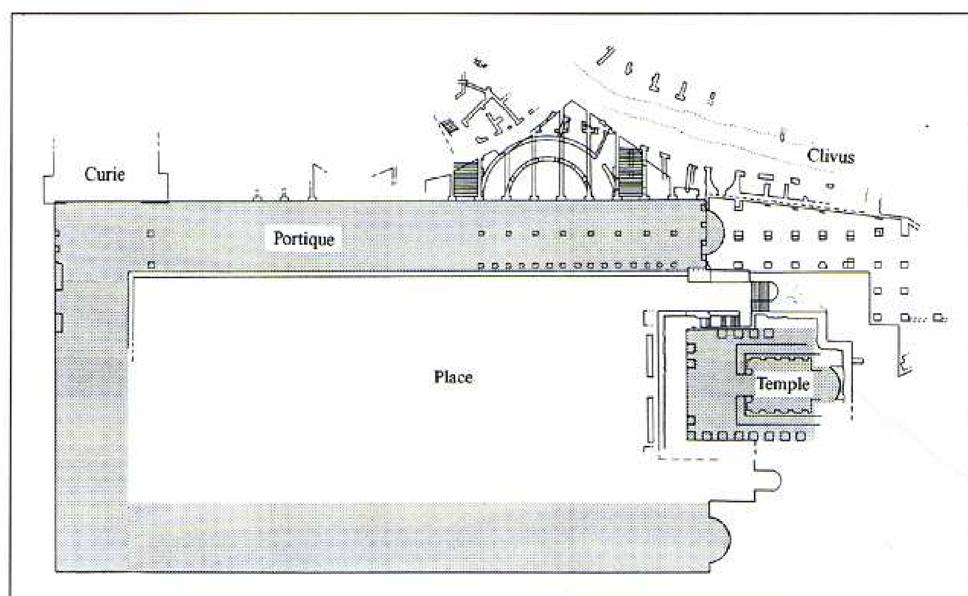


Fig. 98. Schéma restitué du Forum de César avec l'articulation des portiques par rapport au temple de *Venus Genetrix*. D'après C. M. Amici.

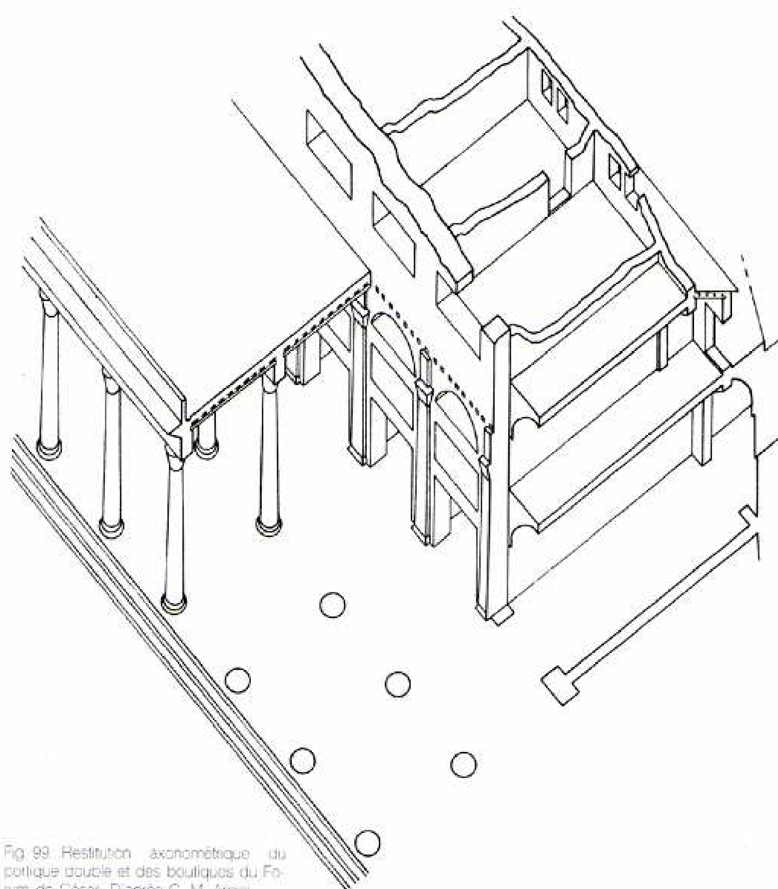


Fig. 99. Restitution axonométrique du portique double et des boutiques du Forum de César. D'après C. M. Amici.

royaume des morts) et étaient devenus après leur mort des dieux ouraniens. A leur fonction traditionnelle de clôture, les portiques ajoutaient celle de lieu de transition entre le monde extérieur et l'univers intérieur ; une transition qui se voulait initiation. La mise en scène d'un pouvoir sacralisé trouvait dans l'espace interne du quadriportique des *monumenta Pompeiana* une expression privilégiée dont sauront se souvenir, avec des bonheurs divers, les autres *imperatores* de la fin de la République et après eux le *Princeps* (fig. 97).

Les portiques du Forum de César reproduisent, dans un contexte nouveau, le système du téménos clos et contribuent puissamment à la définition plastique de la place. A deux nefs et deux étages ils s'inscrivent dans la lignée de ceux d'Octavius et de Metellus, mais leur dépendance par rapport à la façade impérieuse du temple de *Venus Genetrix* et la jonction qu'ils établissent avec la nouvelle Curie julienne apparaissent directement tributaires de la formule pompéienne. Toutefois les espaces ménagés derrière leur double nef, sur la face sud-ouest du complexe, les apparentent encore aux « stoai » des « agoras grecques » : quelle que soit l'utilisation des locaux voûtés qui se développent ainsi – commerciale ou plus probablement administrative – elle garde aux portiques, du moins sur ce long côté de la place, sa fonction de façade « habillant » une série de salles fonctionnelles mais relativement irrégulières (fig. 98 et 99).

Avec le forum d'Auguste une inflexion irréversible se manifeste : le seul fait que ces structures latérales à colonnades de façade corinthiennes

en marbre de Numidie soient couvertes, comme l'a montré H. Bauer, de voûtes en berceau en bois (Pline, *H.N.* 16, 191) – et non pas d'une charpente comme on le croyait depuis les restitutions de Gismondi – témoigne d'un abandon de la seule fonction de limitation monumentale de la place au profit d'une extension des espaces internes, traités pour eux-mêmes. Ou plus exactement on assiste à un compromis riche d'avenir entre le portique de façade ou de bordure et le schéma basilical (fig. 100, 101 et 102). Ce parti trouve son extension et comme son aboutissement dans les vastes exèdres latérales qui s'ouvrent à la hauteur du temple de *Mars Ultor* ; la valorisation des aires couvertes s'exprime d'autre part dans le raffinement inusité – et à l'époque nouveau – de la décoration des murs de fond, rythmés par des demi-colonnes, des niches et des exèdres qui reprennent en écho les cadences des supports libres de la façade. Ces vastes galeries voûtées ne sont d'ailleurs pas sans incidence sur la façade elle-même puisque le puissant attique qui masque le berceau interne sert de vecteur au décor symbolique des caryatides alternant avec les masques d'Ammon dont nous verrons qu'il constituera le signe distinctif d'un grand nombre de forums du Haut Empire en Italie et dans les provinces occidentales. Les portiques, à ce niveau de monumentalité, forment désormais des annexes couvertes qui ne se contentent plus d'accompagner le mouvement de la place mais déterminent à elles seules des cheminements et des axes qui doublent ou croisent ceux du complexe dominé par le temple : d'une part la « salle du colosse », large exèdre quadrangulaire qui s'ouvre au terme du portique occidental, oriente la totalité de celui-ci et fonctionne exactement comme le sanctuaire annexe d'une basilique judiciaire orientale du type de celle d'Ephèse ; d'autre part les exèdres semi-circulaires qui se répondent symétriquement aux deux extrémités de l'axe transversal du forum appellent, derrière leur écran de colonnes engagées

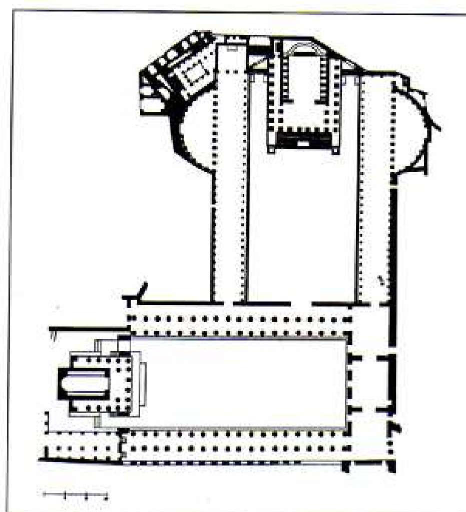


Fig. 100. Planimétrie générale partiellement restituée du Forum de César et du Forum d'Auguste.

sur des pilastres, un cheminement perpendiculaire à celui qu'impose sur l'aire centrale la puissante *aedes Martis* ; la niche qui s'ouvre au sommet de leur courbe, abritant à l'ouest Enée et à l'est Romulus, constitue l'aboutissement de la série des *summi viri*, véritable galerie de l'histoire romaine conçue pour culminer avec le Principat. L'extension axiale déterminée dans le quadriportique de Pompée par l'ouverture de la *curia Pompei* connaît ici une amplification sans commune mesure avec les précédents identifiables. L'aspect basilical des espaces ainsi définis trouvera une illustration éclatante dans la planimétrie du Forum de Trajan : aux exèdres des portiques latéraux de la place, conçus d'après le modèle de celles du Forum d'Auguste, répondront celles de la *Basilica Ulpia* qui en reproduisent exactement la courbure au terme du grand axe de l'immense vaisseau.

Face à cette composition si puissamment dynamique des portiques du Forum d'Auguste, le

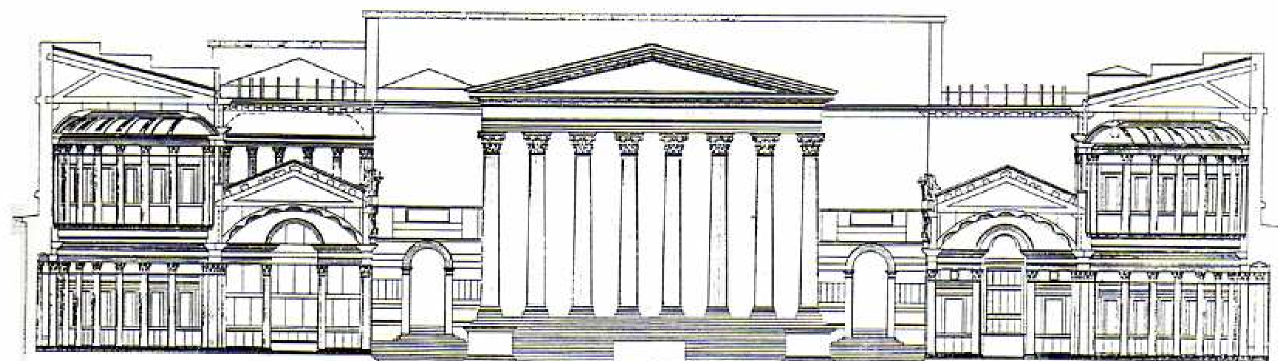


Fig. 101. Coupe sur les portiques et les deux exèdres du Forum d'Auguste. D'après H. Bauer.

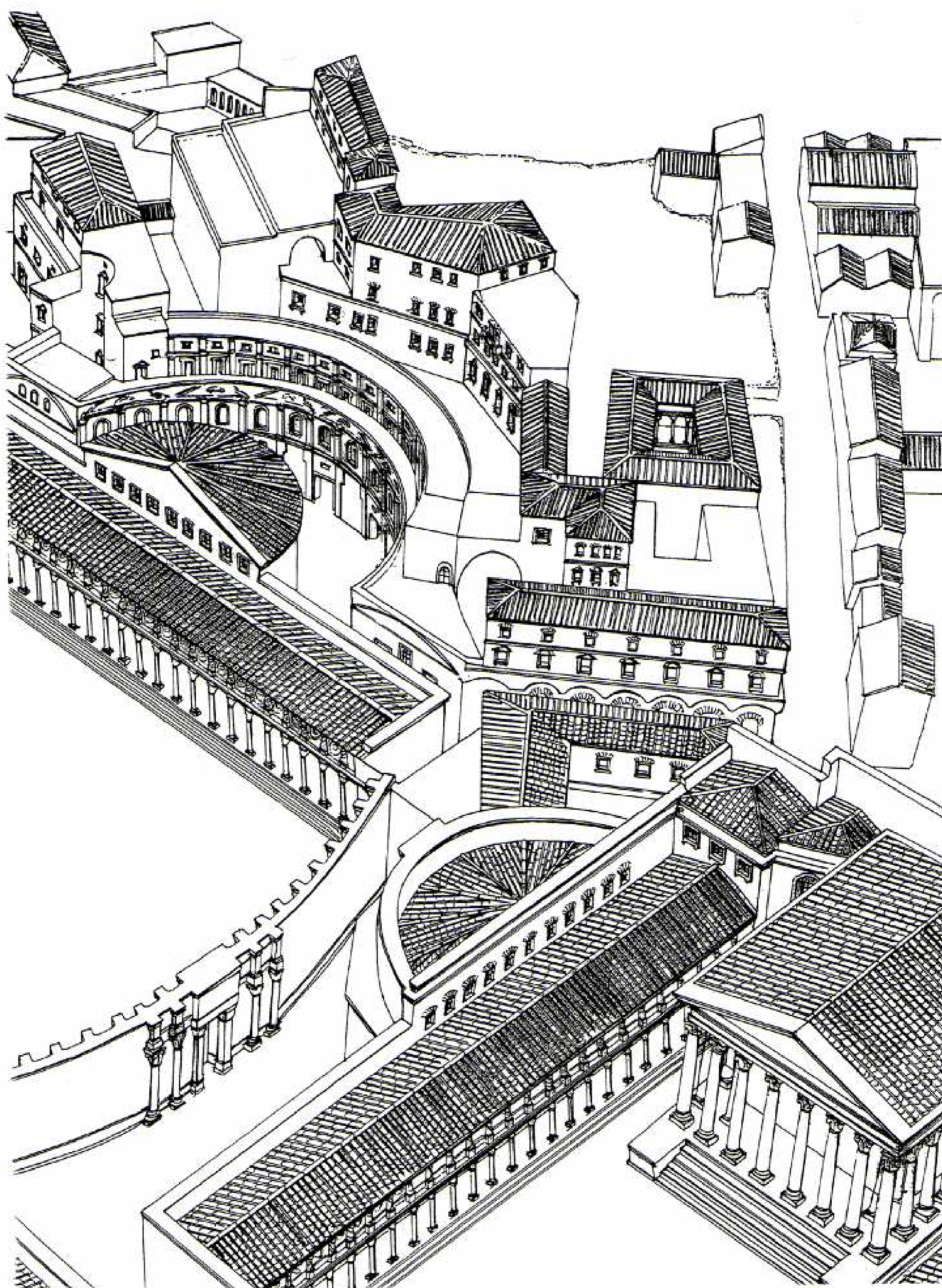


Fig. 102. Restitution du portique occidental du Forum d'Auguste à la hauteur du temple de *Mars Ultor* (en bas), d'après M. Milella.

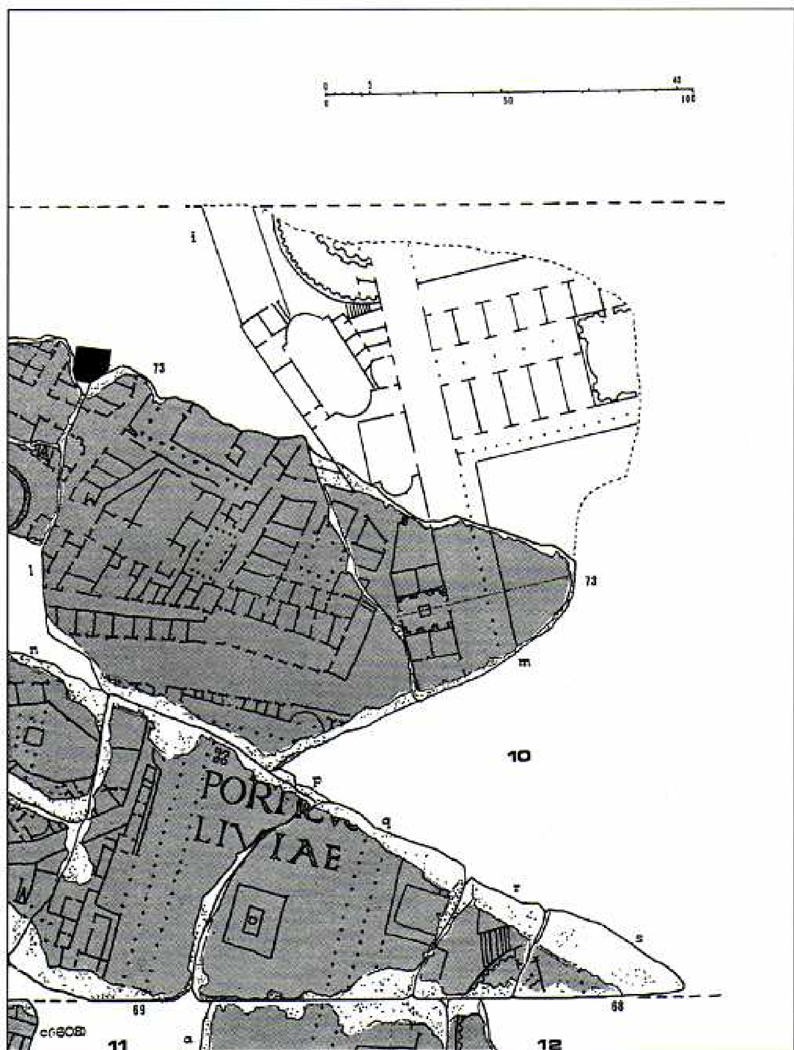


Fig. 103. Plan du portique de Livie, d'après la *Forma Urbis severiana*.

Portique de Livie, exactement contemporain puisqu'inauguré en 7 av. J.-C., peut apparaître comme une régression. Bâti à la limite de quartier populaire de *Subura*, sur l'emplacement de la très riche maison de Vedius Pollio que le *Princeps* n'avait pas hésité à faire raser après en avoir hérité, ce quadriportique bordé d'une double colonnade dont la *Forma Urbis* nous a conservé le plan reprenait en fait sur un registre mineur le thème des portiques du *Circus Flaminius* ; avec ses exèdres, ses fontaines dans les angles et ses promenades sur l'aire centrale, autour de l'autel de la Concorde qui en occupait le centre, il exploitait le thème du téménos clos mais dans un nouvel esprit, celui du culte dynastique, puisque les *Caesares* (C. et L. Caesar) étaient associés à Livie, l'épouse d'Auguste, à la fois comme dédicants et comme dédicataires de l'ensemble (fig. 103).

La puissance d'isolation du portique s'affirmait là avec une particulière efficacité : il permettait d'ouvrir au cœur d'un secteur de la ville surpeuplé et à l'urbanisme incohérent une aire d'harmonie et de calme qui manifestait mieux qu'aucun autre monument la faculté du pouvoir à restaurer l'ordre dans l'anarchie, la paix dans le désordre.

La dernière innovation impériale en ce domaine est celle qui fut imposée par le manque d'espace sur la périphérie du *Forum Transitorium* ou Forum de Nerva. Nous rappelons dans le chapitre consacré aux forums l'origine et la valeur plastique de cette colonnade qui, à défaut de définir un véritable portique, anime la façade interne des murs limitrophes. La formule sera reprise au début du IIe s., dans deux monuments insignes d'Athènes : sur la façade occidentale de la « Bibliothèque d'Hadrien » et sur la face interne de l'immense péribole de l'Olympiéion, achevé par le même Empereur ; dans l'un et l'autre cas le même système de colonnes libres situées à une faible distance du mur et reliées entre elles par un entablement à ressauts entretient l'illusion d'un portique. Cette architecture en trompe-l'œil constitue en fait l'aboutissement de l'exploitation de la *porticus* en milieu romain où, nous l'avons souligné, le rythme des supports et sa valeur plastique l'emportèrent rapidement sur les définitions fonctionnelles.

Les voies à portique d'Orient et d'Occident

La *porticus*, sous ses deux espèces, celle du portique de bordure ou de façade et celle du quadriportique, a continué de se développer dans les provinces grecques d'où elle était issue. La reconstruction ou l'embellissement des plus anciens portiques urbains constitua même, tout au long de l'Empire, une manière d'hommage rendu par les nouveaux maîtres du pouvoir aux prestigieuses traditions de l'Hellade en matière d'urbanisme. Ce n'est assurément pas un hasard si l'édifice le plus important de la Sparte romaine, en dehors du théâtre, est un portique monumental, dont les archéologues anglais ont retrouvé le plan et tenté de restituer l'élévation : très luxueuse, cette *porticus* du IIe s. ap. J.-C. (et plus précisément sans doute datable du règne d'Hadrien) est peut-être à identifier avec le célèbre « portique des Perses » que Pausanias (III, 11, 3) vit dans la cité de Ménélas ; recouvert de marbres précieux, l'édifice, à colonnade dorique externe, présentait des chapiteaux archaïsants qui prétendaient rappeler, par leur

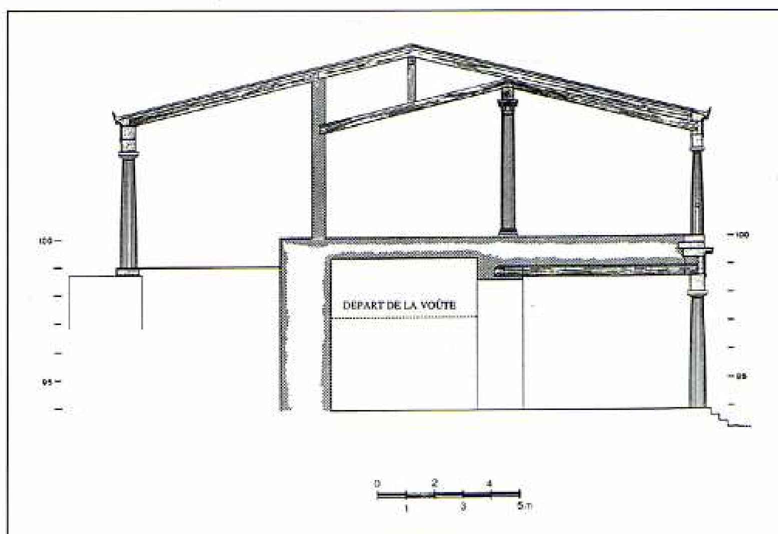


Fig. 104. Coupe sur le portique monumental de Sparte, d'après G. B. Waywell et J. J. Wilkes.

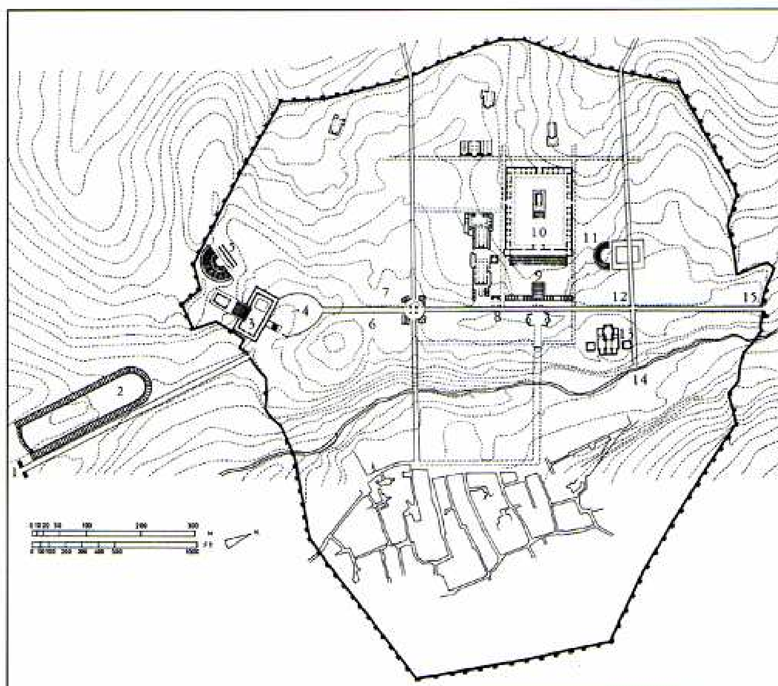


Fig. 105. Plan schématique de Gerasa, d'après C. Kraeling.

profil, des œuvres grecques du VI[e] s. av. J.-C. (fig. 104).

Mais la recherche systématique de la continuité et de la régularité monumentales, qui caractérise l'ordre romain, a favorisé le développement de larges voies rectilignes bordées de portiques ; il ne s'agit plus d'épisodes isolés ou de manifestations sporadiques, comme l'étaient encore, dans la Rome du II[e] s., les *viae porticatae* dont Tite-Live nous a conservé l'écho, mais de *plateae* (du grec πλατεῖα, qui signifie large) ; les *plateae* sont des axes que leurs dimensions, leur rectitude et leurs portiques latéraux désignent comme des monuments à part entière et dont le rôle dans l'organisation et la liaison des principaux centres religieux ou administratifs de la ville est essentiel.

Le modèle de ces *plateae* doit être cherché dans les cités capitales de l'Orient hellénistique, et plus précisément à Alexandrie : la plus célèbre de toutes était au début de l'Empire la « voie Canopique » dont Strabon nous a laissé une description (XVII, 1, 10) ; traversant dans le sens de la longueur l'immense agglomération, elle joignait *Necropolis* à la porte de Canope et constituait à elle seule un monument insigne.

Le plus ancien exemple attesté à l'époque impériale est la voie que Hérode fit construire à Antioche à l'époque augustéenne. Il est significatif que ce roi-client, citoyen romain grâce à César et grand ami du *Princeps*, ait été le premier à transposer sous une forme monumentale la traditionnelle *via porticata*. Habile à saisir les tendances du pouvoir romain, et même à anticiper sur leurs applications, il dut doter également son royaume de Judée de ce type d'élément : si la voie principale de Sébastè date, dans son état actuel, de la fin de l'Empire, sa première version remonte sans doute, comme l'a supposé A. Shalit, à l'époque augustéenne. Les thèmes solennisants et triomphalistes ont été précocement adoptés par ce monarque fondateur de cités, ce qui lui valut de graves ennuis à Jérusalem.

Au I[er] s. de notre ère appartiennent la voie du Léchaion à Corinthe (qui conduisait de l'un des ports de la ville au forum) et la voie portiquée de Diocésarée en Cilicie. Mais l'exemple le plus saisissant de cette période est celui de *Gerasa* (Jerash) : la *platea* appartient ici de toute évidence à un programme commencé dès les années 69-70 ap. J.-C., qui devait connaître son achèvement à la suite de l'incorporation de la ville dans la province d'Arabie en 106 ap. J.-C. Partant d'une place ovale (dont les axes principaux mesurent respectivement 80 et 50 m) entourée d'un portique ionique, un *cardo* rectiligne de 820 m coupait littéralement en deux l'espace urbain ; flanquée d'une colonnade continue dont les fûts portent souvent les noms des donateurs, cette *platea* était

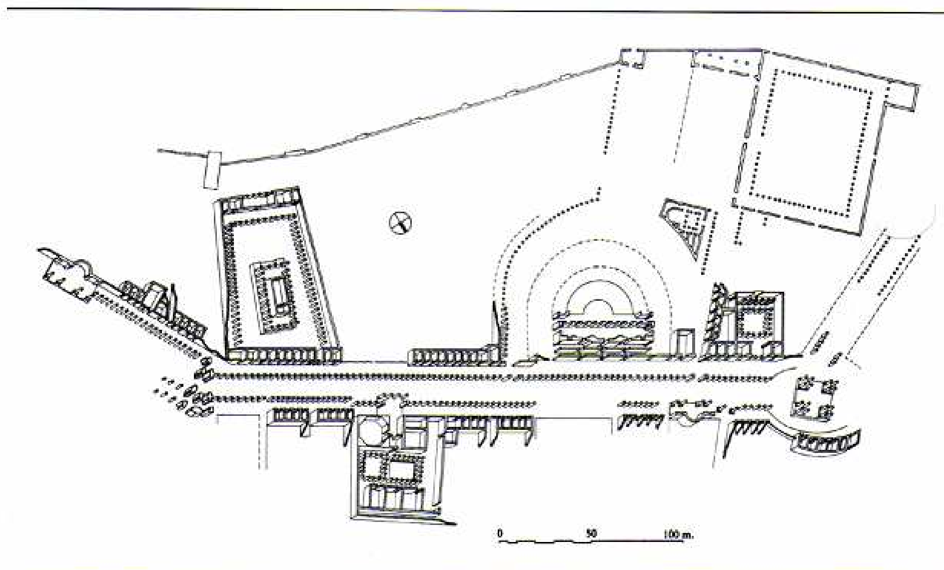


Fig. 106. Vue reconstituée du centre de Palmyre, d'après W. L. MacDonald.

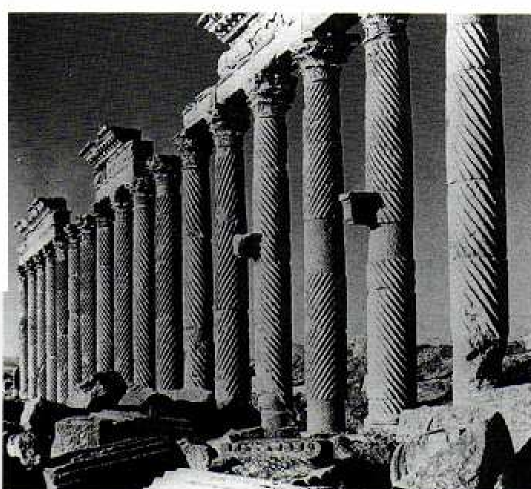


Fig. 107. Vue partielle de la grande colonnade d'Apamée, d'après W. L. MacDonald.

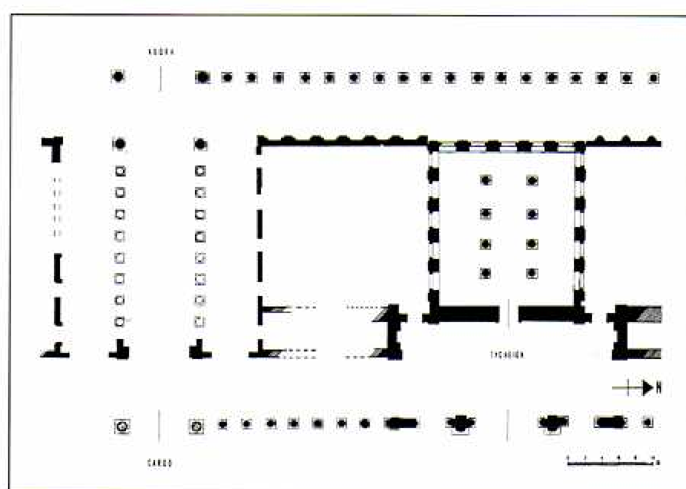


Fig. 108. Apamée : articulation des portiques de l'entrée latérale de l'agora sur ceux de la grande colonnade, d'après J.-Ch. Balty.

interrompue à son croisement avec les *decumani* par des tétrapyles, le premier de ceux-ci étant lui-même au centre d'une esplanade circulaire ; à vrai dire celle-ci, de même que la place ovale, apparaissait au visiteur comme une simple dilatation de la voie elle-même, qui constituait désormais l'articulation majeure de la ville (fig. 105).

Des compositions très comparables s'inscrivent, dans un contexte parfois plus difficile ou plus arbitraire, à *Bostra* et à Palmyre en Syrie : les grandes voies à portiques sont destinées surtout à réintroduire dans ces villes anciennes où Rome a voulu imposer une nouvelle monumentalité sans rompre avec les orientations antérieures, un ordre fictif ; derrière les déviations imposées à ces *plateae* on reconnaît sans peine les phases, non cohérentes entre elles, du développement urbain (fig. 106). A *Bostra* la place ovale qui s'ouvre à l'extrémité du *decumanus* joue, comme à *Gerasa*, mais sur un registre moins monumental, le même rôle de charnière et de dilatation de l'espace tout en assurant, grâce à la permanence des portiques, son unité à l'ensemble de la perspective.

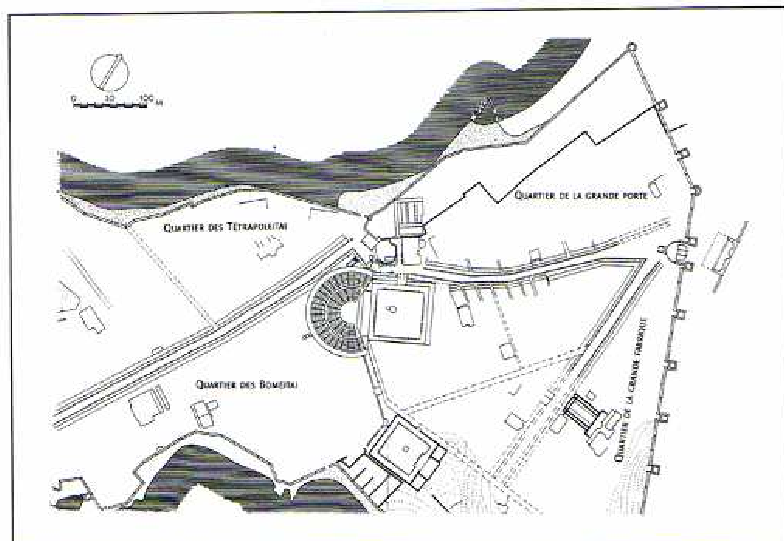


Fig. 109. Plan des quartiers centraux de Sidè, d'après M. Mansel.

Mais c'est, en Syrie, la grande voie d'Apamée qui donne, en raison de son état de conservation et des restaurations dues à la mission belge, l'idée la plus suggestive de ces *plateae* : exactement orientée sur le nord géographique, le *cardo* traverse la ville sur près de 2 km ; large de 37,50 m, portiques latéraux compris, il est longé de colonnes corinthiennes dont les variations stylistiques suivent et illustrent le rythme de l'aménagement (fig. 107). Commencée par le nord dès la dernière année du règne de Trajan (116-117 ap. J.-C.), la construction de cet axe parvient à la hauteur du croisement avec le *decumanus* principal à l'époque de Marc Aurèle, soit environ un demi-siècle plus tard ; elle sera achevée à la fin du IIe s. Le rôle de régulation assumé dans la ville par cette structure est rendu manifeste par la façon dont les portiques de bordure soulignent les accès aux principaux lieux de convergence, Tychéion (sanctuaire de la Fortune) et agora, tout en annulant ou du moins en réduisant les irrégularités de l'implantation des différents monuments (fig. 108). On notera en particulier comment le *pronaos* du sanctuaire s'articule sur le portique occidental de la voie dont il interrompt le rythme pour laisser place à deux colonnes colossales dont l'entraxe est cinq fois plus large que celui des supports ordinaires.

En Asie Mineure, la *platea* tient également une place importante dans les paysages urbains ; introduite en Pamphylie (à *Attalia* d'abord) dès l'époque de Claude, elle avait constitué, à Sardes, l'ancienne capitale de la Lydie, l'un des axes majeurs autour desquels s'était organisée la reconstruction de la ville détruite par le séisme de 17 ap. J.-C. La rue à colonnade connaît ensuite une diffusion énorme au IIe s. ap. J.-C. où les voies à portique de Nicée, *Hierapolis*, Pergè, *Cremna*, *Termessos*, Milet, Ephèse et Sidè constituent l'un des ornements essentiels de ces villes. La valeur plastique n'en exclut pas d'ailleurs les fonctions commerciales puisque des boutiques s'ouvraient fréquemment derrière les portiques. A Sidè, un fois franchie la prestigieuse porte principale en fer à cheval, le parti architectural qui s'affirme dès avant l'entrée se poursuit sans solution de continuité à l'intérieur, puisque le visiteur débouche d'emblée sur un carrefour d'où partent en V deux πλατεῖαι ; ces magnifiques avenues à portiques sont à vrai dire les seuls éléments structurants de la superficie urbaine (fig. 109).

En Égypte nous mentionnerons seulement les *plateae* d'Antinoé, la ville créée par Hadrien en l'honneur de son favori : la plus importante, de direction nord-sud, traversait toute l'agglomération ; longée de colonnes doriques elle était coupée à angle droit par deux autres voies dont seule la plus méridionale était bordée de portiques du même type. Le souvenir d'Alexandrie s'avère ici patent et il est possible que le conservatisme ostensible manifesté par le recours à l'ordre le moins riche (le dorique) procède d'une volonté de renouer avec la plus ancienne tradition ptolémaïque.

Sous une forme moins monumentale, mais dans un esprit très comparable, plusieurs villes de Grèce et de Macédoine furent dotées aux IIe et IIIe s. de rues du même type ; citons celles de Thessalonique, de Béroée (*Veria*), d'*Edessa*, de Stobies et de Dion.

En Occident, les voies portiquées n'ont pas connu le même développement. Le « portique » de Bourges, naguère étudié par J.-P. Adam, s'apparente davantage, avec ses arcades alternant avec un ordre engagé à entablement droit, à une structure de soutènement qu'à une *porticus* proprement dite, même si l'expression en est pleinement monumentale. Le monument à arcades d'Escolives, en Bourgogne, restitué par A. Olivier, ne semble pas, quant à lui, avoir constitué la façade d'un portique ; il paraît plutôt avoir formé la clôture d'une aire assez vaste, qui était peut-être le forum de la ville.

Beaucoup de rues, en Gaule romaine ou en Germanie, ont comporté des aménagements assez sommaires, dont les supports pouvaient être de bois et qui ressemblaient davantage à de simples préaux qu'à des portiques, au plein sens du terme ; certaines rues d'Alésia, d'Autun ou d'*Argentomagus*, entre autres, en ont gardé des traces et de nombreuses agglomérations secondaires en étaient pourvues. Il faut attendre, là encore, le IIe s., pour trouver, sinon des *plateae* dans toute l'acception du mot, du moins des voies à portiques. Mais elles sont, la plupart du temps, d'un type bien différent de celui que nous avons observé en Orient. Loin de dissimuler derrière une prestigieuse façade

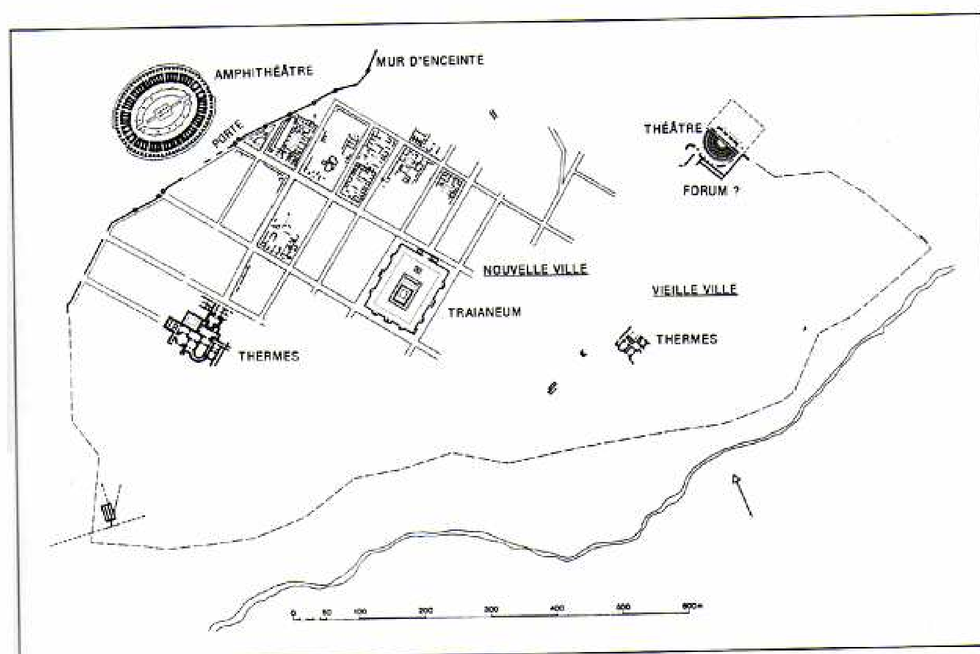


Fig. 110. Plan d'*Italica*.

rythmique les éventuelles irrégularités du tissu urbain ou des implantations monumentales, ces voies s'avèrent entièrement tributaires de la position des îlots (*insulae*) d'habitation. Le cas est patent à *Thamugadi* (Timgad) en Numidie : les portiques qui bordent les deux axes majeurs du réseau viaire sont structurellement solidaires des îlots, selon un principe que l'on retrouve dans une autre colonie militaire, à Xanten ; ils constituent pour chacun d'eux une sorte d'avant-corps indépendant du reste, qui ne tient nul compte des voies secondaires. A Timgad, chaque groupe de maison est garant de la rectitude de la voie et du rythme de son décor frontal. Il en va de même dans la partie hadrianique de la ville d'*Italica* en Bétique (actuelle Andalousie) : le *decumanus* qui part de la porte située derrière l'amphithéâtre ne mesure pas moins de 15,40 m de largeur totale, ce qui pour une rue occidentale est tout à fait exceptionnel (8 m pour la voie proprement dite, 3,70 m pour chacun des portiques latéraux) ; mais là encore le tronçon de portique longeant chaque îlot est considéré comme la façade de celui-ci : la structure (au reste assez sommairement construite) est donc assujettie au rythme du quadrillage, au lieu de lui substituer une perspective axiale qui transcende par sa monumentalité et sa régularité propres la trame urbaine (fig. 110).

Quadriportiques d'Orient et d'Occident

Là encore il nous faut partir de l'Orient. La cour-péristyle est assurément le thème urbain le plus récurrent des cités d'Asie Mineure. C'est aussi celui dont les modulations paraissent les plus variées, dans les limites d'une géométrie simple. Faisant fonction d'agora, de marché, de palestre ou de téménos, cette composante inévitable des centres monumentaux suit à vrai dire une évolution qui reflète dans une large mesure celle des rapports du citoyen et du pouvoir.

La tendance à la formalisation des espaces publics n'est évidemment pas une caractéristique de l'époque impériale : les « monarchies » hellénistiques avaient déjà développé un type de place plus régulier que celui des πόλεις classiques ; les Attalides se sont donné beaucoup de mal pour délimiter l'agora d'Athènes, et lui conférer une ordonnance moins anarchique. Dans les fondations ioniennes, l'alignement des rues et l'égalité des *insulae* permettaient en fait de concevoir les centres traditionnels de la convergence populaire comme des unités rigoureusement circonscrites ; les places quadrangulaires sont donc très fréquentes en Asie Mineure dès le II[e] s. av. J.-C. Mais la clôture monumentale de ces aires, hors des cas où elle procédait d'une préoccupation religieuse (péribole d'un sanctuaire), ne suivait pas automatiquement leur définition planimétrique. De fait, le processus d'encadrement n'est que très inéga-

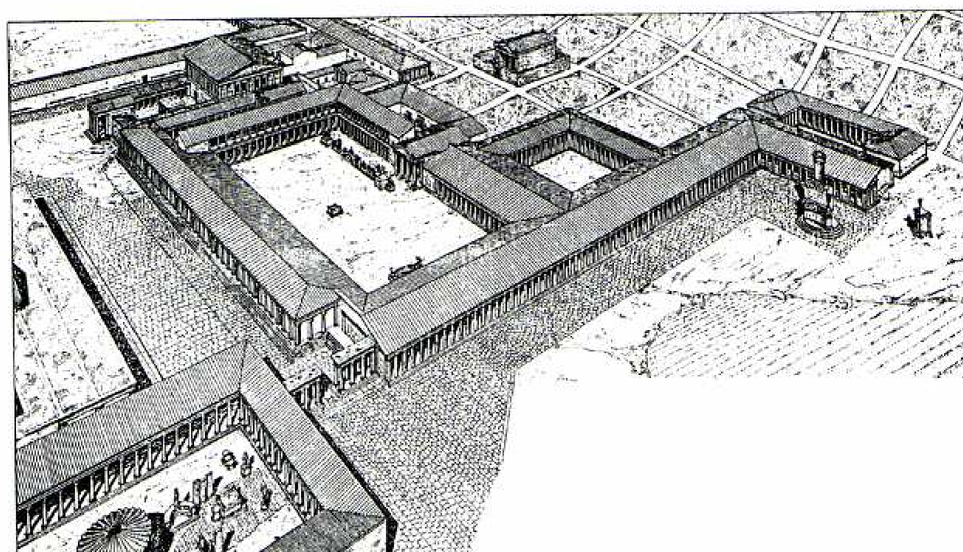


Fig. 111. L'agora nord de Milet au II[e] s. ap. J.-C. Restitution de G. Kleiner.

lement achevé à la fin de la République ; on le voit bien par l'exemple de Milet, où l'agora nord ne reçoit pas sa limite orientale avant le I[er] s. av. J.-C., et où l'agora sud devra attendre le début du Principat pour revêtir l'aspect qu'ont vulgarisé tous les plans publiés de la ville : le portique de 190 m, derrière lequel s'ouvre une triple rangée de boutiques constituant le plus vaste entrepôt du monde grec, ne date, sous sa forme définitive, que du I[er] s. ap. J.-C., et la porte monumentale qui assure le raccord entre cette aile et le portique nord ne sera mise en place qu'à l'époque antonine (fig. 111). Des observations du même genre pourraient être faites, à propos de l'agora « tétragone » d'Ephèse. Et quand Strabon (XII, 4, 7) admire le gymnase de Nicée, si ingénieusement disposé au cœur de la capitale de la Bithynie que, depuis une pierre située en son centre, on pouvait, dit-il, voir les quatre portes de l'enceinte, il montre qu'en son temps – le début de notre ère – l'édifice en question n'était pas refermé sur lui-même.

La fermeture des places, est, en premier lieu, une conséquence de la spécialisation croissante des espaces publics, et particulièrement de la distinction, de plus en plus accusée, entre les agoras commerciales et les agoras dites civiques ou administratives. Mais les raisons fonctionnelles ne suffisent pas à rendre compte du mouvement : si l'on peut, à la rigueur, justifier la présence de boutiques abritées derrière des portiques sur les quatre façades internes d'un marché alimentaire ou d'une place réservée aux échanges artisanaux, il est plus difficile d'expliquer la présence d'une *porticus duplex* sur le pourtour d'une agora civile. S'il est vrai que les schémas adoptés sont en partie tributaires de ceux qui s'affirment à Rome avec le Forum de César et les premiers *fora* impériaux, les solutions élaborées dans plusieurs métropoles orientales, Alexandrie et Antioche essentiellement, lors de la construction des premiers *Caesarea* ou « Sébastéia », ont dû contribuer à la fixation de « modèles », dont il est malheureusement difficile de restituer la genèse en l'absence de toute trace archéologique assurée.

Un monument peut toutefois nous aider à mieux saisir la filiation de ces espaces avec les forums impériaux et plus particulièrement avec celui qui fut leur prototype, le Forum de César à Rome, c'est la voie processionnelle qui, à l'intérieur du « Sébastéion » (sanctuaire des Empereurs divinisés) d'*Aphrodisias* de Carie, conduisait jusqu'au temple. Dans cette ville située au cœur de l'Asie Mineure, à laquelle Auguste voua dès le début de son règne une singulière prédilection et qui bénéficia, en raison de son très ancien sanctuaire d'Aphrodite (assimilée à *Venus Genetrix*), d'une faveur constante de la part des Julio-Claudiens, un ensemble unique fut édifié entre les années 20 et les années 60 du I[er] s. de notre ère. Après avoir franchi le *propylon* monumental de ce « Sébastéion », le visiteur se trouvait dans un espace de 90 m de longueur sur 14 m de large, bordé latéralement de portiques dont la hauteur dépassait 12 m (pl. V et fig. 112). Ces portiques comportaient – fait unique à l'époque – trois niveaux, avec une superposition, de bas en haut, de colonnes doriques, puis de demi-colonnes ioniques et corinthiennes. Seul le niveau inférieur constituait une *porticus* véritable puisqu'on avait accès, entre les supports libres, à une série de pièces larges de trois entrecolonnements ; mais au-dessus, les colonnes engagées des niveaux

ionique et corinthien servaient seulement à rythmer et à séparer une série de grands reliefs qui occupaient entre elles toute la largeur disponible ; on en comptait un total de 190. Une telle composition, où la structure architecturale fonctionne surtout comme le vecteur et la scansion d'un décor figuré hautement symbolique, donne la mesure de la souplesse d'utilisation du schéma traditionnel du portique : il sert en l'occurrence à circonscrire un espace voué tout entier à l'exaltation des *Augusti*, avec en plus de subtiles modulations dans l'utilisation des ordres ; le dorique du bas garde sa fonction utilitaire et profane, cependant que l'ionique intermédiaire encadre les thèmes mythologiques et que le corinthien, ordre triomphal et divinisant par excellence, accompagne les panneaux où figurent les Empereurs et les divinités qui leur servent de caution.

Cette découverte récente, due à l'activité du regretté K. T. Erim, est d'une importance exceptionnelle, car elle constitue, sous une forme qui hésite entre la voie portiquée et l'enclos monumental, l'embryon de ce qui deviendra, aux IIe et IIIe s. ap. J.-C., la « salle impériale » ou « salle marmoréenne », si fréquente dans les thermes, palestres ou gymnases d'Asie Mineure. Nous évoquerons ces vastes exèdres, la plupart du temps hypèthres, au terme du chapitre consacré aux édifices thermaux. Il s'agit d'une architecture théâtrale à édicules superposés où la riche animation architecturale sert seulement de cadre à une galerie d'effigies impériales et divines. En fait la dégradation du portique en un pur système ornemental était déjà contenue dans le « Sébastéion » d'*Aphrodisias* : nous retrouvons là, au terme d'un processus différent, un phénomène comparable à celui que nous relevons au *Forum Transitorium* ou à la « Bibliothèque » d'Hadrien à Ephèse, à ceci près que cette fois toutes les virtualités de la colonnade décorative sont exploitées au long de structures qui ne sont plus que des écrans ou des écrins destinés à mettre en valeur des programmes iconographiques.

Le rôle de ces « salles marmoréennes » n'en demeure pas moins actif dans la définition des circuits et la solennisation des accès – ce qui conforte leur relation avec la composition du « Sébastéion » d'*Aphrodisias*. On constate en effet que si la « salle » des thermes du port à Ephèse s'ouvre sur un axe perpendiculaire à celui qui définit la dimension principale du complexe, celle des thermes de Védius, dans la même ville, se place sur l'axe longitudinal et assure la transition entre le gymnase et les installations balnéaires. Cette localisation ne se démentira plus, sauf exception (thermes de l'est, à Ephèse) : hiérarchisant à leur profit toute l'aire de la palestre, ces exèdres monumentales deviennent le centre de l'ensemble ; elles sont désormais fixées en un point de convergence et de passage obligé, quel que soit le circuit choisi.

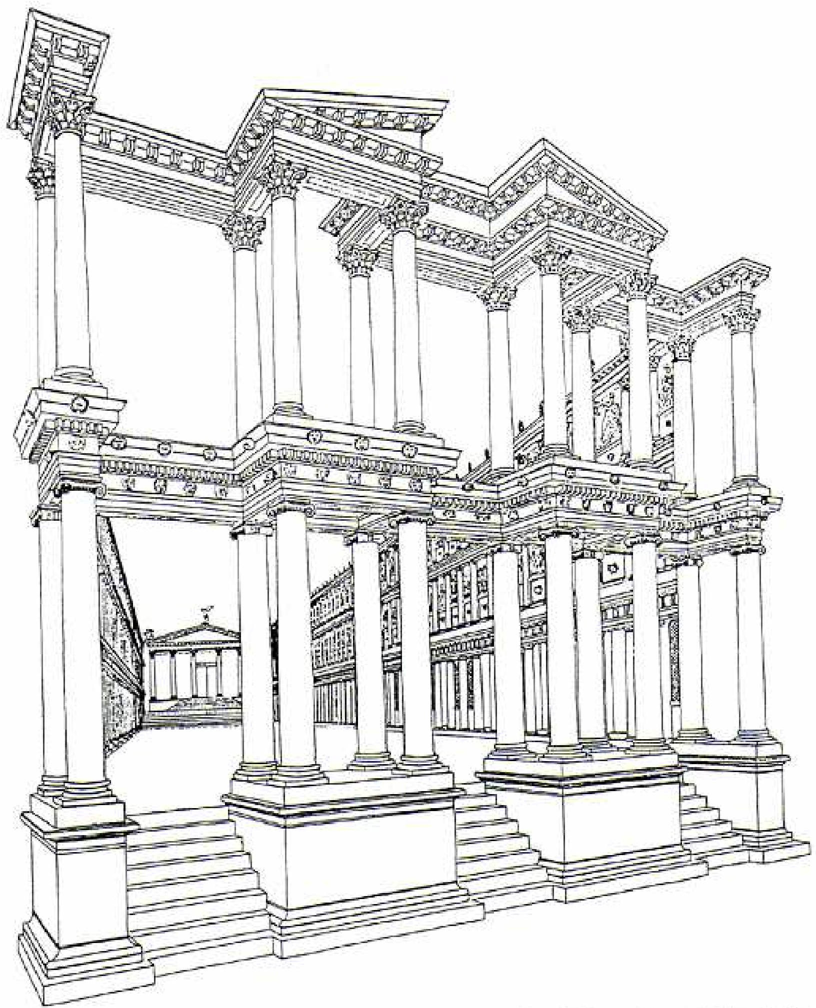


Fig. 112. Aphrodisias : restitution de l'allée processionnelle du Sébastéion, vue à travers le propylon. D'après R. R. R. Smith.

Le quadriportique connaît aussi, dans les provinces occidentales, une large diffusion dès le début de l'Empire. Même s'il n'assume pas, dans les ordonnances urbaines, la même fonction structurante qu'en Asie Mineure, il se rencontre fréquemment, de *Lepcis Magna* à Mérida, dans les aménagements annexes des théâtres (*porticus post scaenam*), et dans les complexes du culte impérial.

C'est dans ces derniers que ses applications s'avèrent les plus originales. Héritier des grands sanctuaires à terrasse du Latium, eux-mêmes relayés par les quadriportiques des deux derniers siècles républicains à Rome, ce type d'aménagement peut revêtir des formes différentes, mais sa finalité reste à peu près constante : il s'agit de créer une esplanade close dont toutes les valeurs

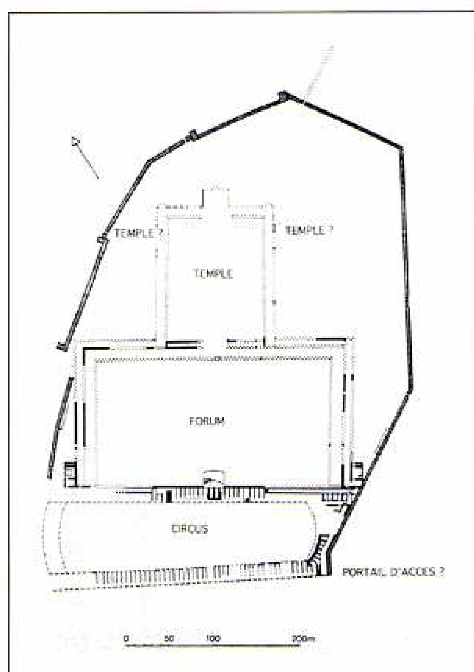


Fig. 113. Plan du « sanctuaire provincial » de *Tarraco*. Restitution d'après X. Dupré i Raventos.

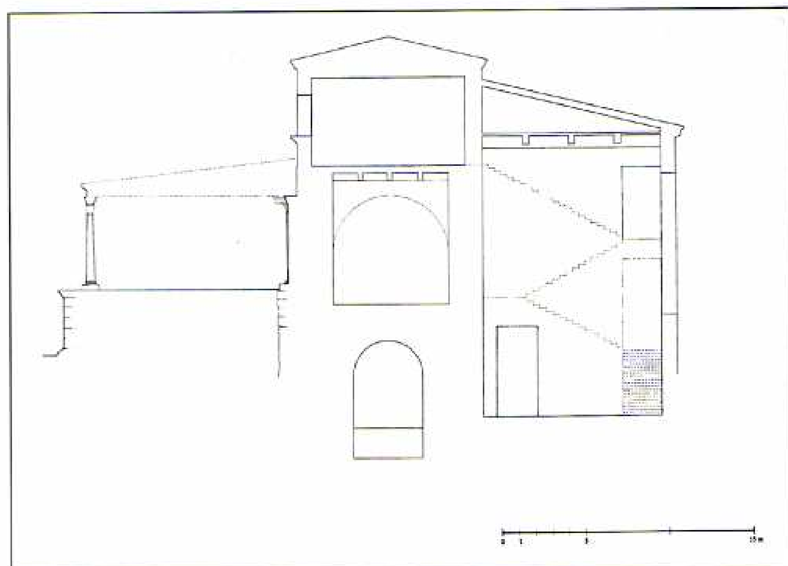


Fig. 114. Coupe sur les portiques superposés de la place de représentation du « sanctuaire provincial » de *Tarraco*, d'après X. Dupré i Raventos.

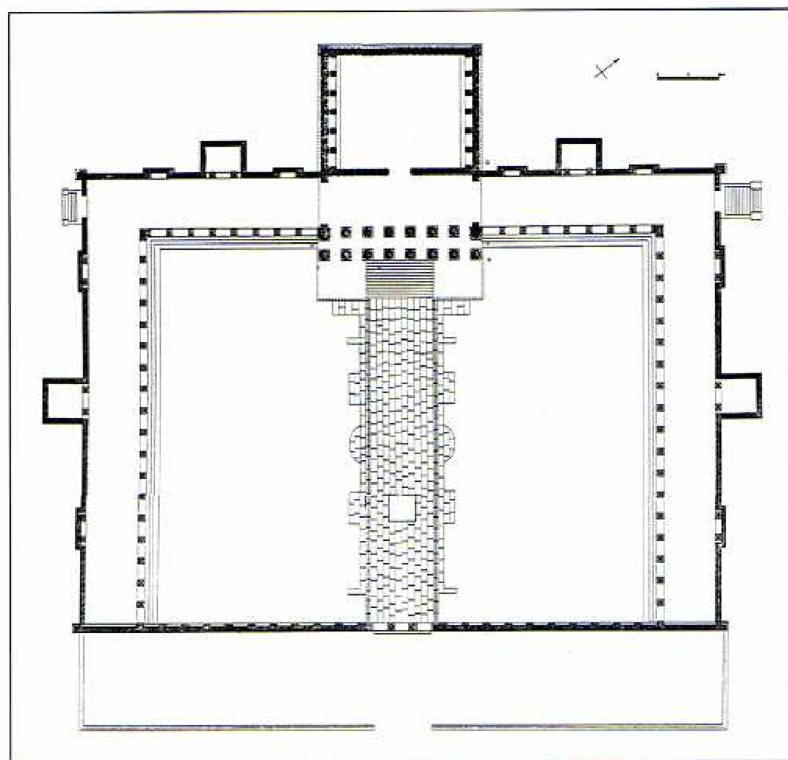


Fig. 115. Avenches. Plan du sanctuaire dit du Cigognier, d'après Ph. Bridel.

architecturales et plastiques sont tournées vers l'intérieur et où un édifice cultuel, temple en position dominante ou autel en position centrale, oriente les circuits processionnels. Même limité à une *porticus triplex*, c'est-à-dire à un portique en π dont le quatrième côté est un mur dépourvu de colonnade, le schéma garde sa signification et les exemples recensés en Cisalpine, en Gaule ou dans les pays hispaniques, présentent tous des caractères analogues. Deux cas peuvent être retenus comme significatifs car ils portent à leur plus haut niveau d'expression monumentale des formules spécifiques.

Le « forum provincial » de *Tarraco* (Tarragone, capitale de Tarraconaise) dont nous traiterons plus bas, comportait deux grandes places situées à des niveaux différents mais rigoureusement axées ; l'enceinte cultuelle, au plus haut niveau, était un quadriportique entourant le temple du culte des Empereurs ; la « place de représentation », située plus bas, et disposée transversalement par rapport à la précédente, était cernée par deux portiques superposés, sur au moins trois de ses côtés : un portique inférieur d'environ 14 m de large, était limité vers l'extérieur par un cryptoportique voûté en berceau ; il supportait un portique plus élevé mais en retrait par rapport au précédent, qui complétait l'ensemble (fig. 113 et 114). Ce système, qui rappelle celui des portiques d'encadrement du temple d'*Hercules Victor*

à Tivoli, conférait à la place une monumentalité d'autant plus impressionnante que de puissants murs périphériques empêchaient de l'extérieur toute vision vers l'espace interne.

L'autre cas digne de mention est celui du portique du sanctuaire dit du Cigognier à Avenches (*Aventicum*, en Suisse). Conçu sans doute au début de la période flavienne (années 70 ap. J.-C.) il se compose d'un temple situé sur l'axe d'une cour encadrée d'un triple portique. Une allée dallée, large de 11,90 m et longue de 53 m, conduisait de l'entrée principale du téménos au podium du temple et aux portiques eux-mêmes ; ceux-ci se déployaient sur un socle continu dont le niveau de circulation était le même que celui du podium du temple, preuve, comme l'a bien noté R. Etienne, du rôle liturgique accordé à ce déambulatoire périphérique dans les cérémonies du culte impérial. Car c'est bien de cela qu'il s'agit là encore ; la découverte du buste en or portatif d'un Empereur dans une canalisation située sous la cour du sanctuaire a depuis longtemps confirmé que celui-ci était consacré aux représentants sacralisés du pouvoir central (fig. 115).

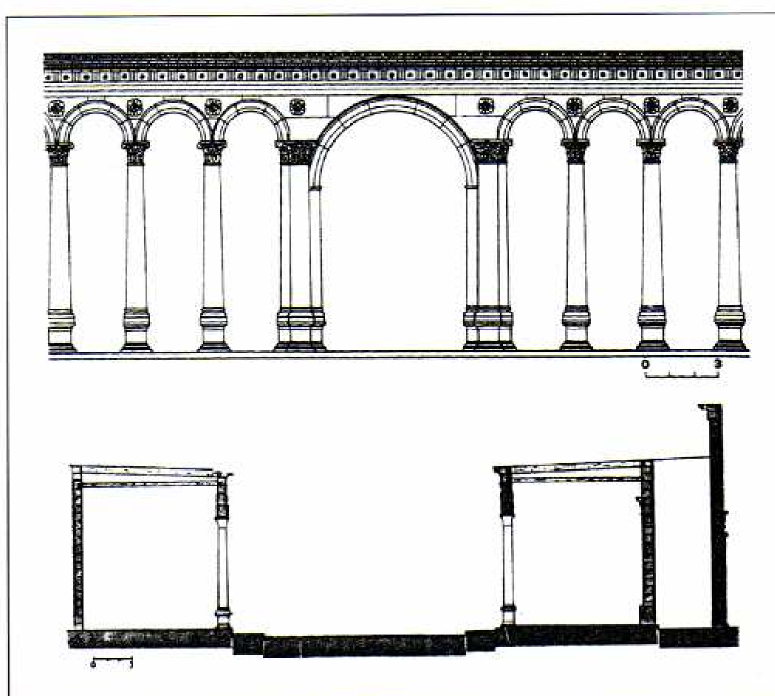


Fig. 116. La grande voie portiquée de *Lepcis Magna* : façade et coupe des portiques, d'après C. Parisi Presicce.

Portiques à arcades. L'exemple de Lepcis Magna

Le vaste programme monumental mis en œuvre sous la dynastie sévérienne à *Lepcis Magna*, dont nous décrirons les points forts dans les chapitres sur les forums et les basiliques, était complété par une magnifique voie portiquée. Partant d'une place qui marque à l'ouest la limite du secteur urbanisé en ces premières décennies du IIIe s. ap. J.-C., la voie longe au sud l'immense forum sévérien sur une longueur d'environ 400 m et rejoint la mer à son extrémité orientale ; la surface carrossable, large de 20,50 m, est bordée par deux portiques de dimensions légèrement différentes (10,80 m au nord : c'est celui qui s'appuie au mur externe du forum ; 11,30 m au sud). Outre cette ampleur exceptionnelle qui en fait un cas à part dans la voirie romaine, cette *via porticata* présente la singularité de posséder des arcades, et non point un entablement horizontal, au-dessus des colonnes corinthiennes de ses portiques (fig. 116).

Cet emploi des arcades sur support libre, dont nous trouvons des illustrations plus anciennes dans l'architecture domestique de la Campanie ou d'Ostie, ainsi qu'au « Canope » de la Villa d'Hadrien de Tivoli, et dont peut-être le quadriportique du Sérapéion d'*Argos* avait donné l'exemple dans un contexte religieux dès la fin du Ier s. ap. J.-C., est ici attesté pour la première fois le long d'une voie urbaine. Il permet un accroissement de la hauteur des entrecolonnements et augmente ainsi l'éclairement de la zone couverte. On discute toujours sur l'origine de cette formule ; il semble qu'il faille en chercher les antécédents en milieu alexandrin, si du moins on en juge par les « plaques Campana » qui présentent des couples d'arcades du même type ouvertes sur un paysage nilotique.

La même recherche de surélévation se manifeste dans le recours à des piédestaux, richement moulurés à leur base et à leur couronnement, sous les colonnes elles-mêmes ; il permettait d'augmenter la hauteur de celles-ci sans accroître d'une façon inesthétique leur diamètre de base et de maintenir une relation correcte entre ce diamètre et les entrecolonnements.

Le résultat, quelles qu'en soient les motivations fonctionnelles, est très remarquable ; l'effet est, du point de vue esthétique, bien différent de celui de la colonnade de portique traditionnelle : l'élan vertical des supports, prolongé par les courbes qui partent de chacun des chapiteaux, confère aux façades une monumentalité accrue, sans nuire à leur valeur rythmique. Un élément décoratif, dont la valeur symbolique peut n'être pas négligeable selon le motif retenu, vient s'ajouter à l'entablement horizontal qui couronne le tout, c'est le médaillon d'écoinçon, qui prend ici la

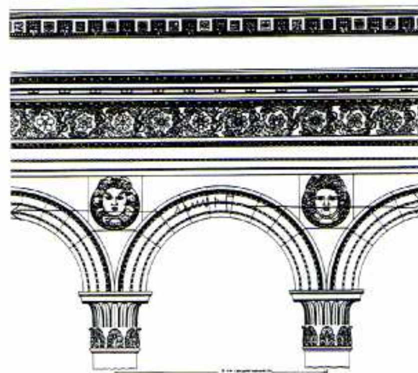


Fig. 117. Détail des arcades du portique du forum sévérien de *Lepcis Magna*.



Fig. 118. Vestiges des arcades du forum sévérien de *Lepcis Magna*. Cliché CCJ.

forme d'un fleuron uniforme. Si l'on tient compte de la corniche terminale à mutules qui surmonte une frise dorique, elle-même placée au-dessus d'une architrave « ionique » à deux *fasciae*, on mesure la richesse plastique de l'ensemble.

Une autre version du portique à arcades se trouvait du reste à *Lepcis Magna*, juste derrière cette voie, puisque l'aire quadrangulaire de la partie conservée du forum sévérien, l'*atrium*, pour reprendre le mot employé par Ammien Marcellin à propos du Forum de Trajan à Rome (XVI, 10, 15), était elle aussi entourée de portiques dont le niveau inférieur comportait des arcades : au-dessus de chapiteaux dont le calathos était orné de longues feuilles d'eau issues d'une couronne d'acanthes se déployaient des arcs rythmiques entre lesquels des médaillons de marbre présentaient des masques de Gorgones alternant, vraisemblablement selon la proportion d'une colonne sur trois, avec des masques de Néréides (ou plutôt d'*Atargatis*, divinité syrienne qu'une étude récente assimile à l'impératrice Julia Domna). Les dernières investigations poursuivies sur le site par les archéologues italiens ont permis de postuler l'existence, au-dessus de ce premier portique à arcades, d'un second niveau à chapiteaux corinthiens montés sur piédestaux mais supportant un entablement horizontal. Ces portiques de bordure, qui se refermaient sur le puissant temple dynastique dont le podium empiétait sur la place du forum à l'ouest, atteignaient donc la hauteur de 16,60 m, ce qui les qualifiait comme un monument à part entière et conférait à l'*atrium* de ce *Forum Novum Severianum* une majesté sans équivalent (fig. 117 et fig. 118).

On ne saurait trop insister sur l'importance de l'évolution qui s'amorce ainsi en ce début du III[e] s. Le système des ordres dont Rome avait hérité du monde grec et hellénistique était fondé sur la rigoureuse opposition et la parfaite complémentarité entre les supports verticaux et les entablements horizontaux ; c'est de cette opposition qu'il tirait à la fois sa rigueur plastique et son efficacité architectonique. Certes l'alternance des arcades sur impostes et des colonnes ou pilastres engagés sous entablement droit avait depuis longtemps été mise en œuvre dans l'architecture occidentale : depuis la façade du *Tabularium* à Rome jusqu'à celle des édifices de spectacle, nous suivrons le cheminement et repérerons les applications de ce « Theatermotiv ». Mais il s'agit ici de tout autre chose : c'est la colonnade libre qui s'insère dans une ordonnance où les courbes dominent au registre supérieur, l'entablement terminal, quand il existe, servant seulement à clore la composition. Les principes qui liaient organiquement la proportion des architraves, frises et corniches à la hauteur des colonnes ne sont plus de mise, puisque d'une part cette hauteur est très sensiblement augmentée par les arcades et que d'autre part la continuité entre colonne et entablement se trouve rompue. Aucune innovation structurelle ne manifeste aussi clairement la rupture avec la tradition. Aucune autre ne connaîtra, dans l'architecture de la fin de l'Antiquité, d'aussi nombreuses applications.

Au milieu du XV[e] s., lorsque L. B. Alberti, soucieux de rompre avec les pratiques médiévales dont Brunelleschi était à ses yeux l'un des derniers représentants, édictera les principes de son *De re aedificatoria*, il ne manquera pas de réserver les entablements droits aux colonnes libres, n'acceptant des arcades qu'au-dessus des pilastres qua-

drangulaires. Cette décision, qui ne sera pas immédiatement ni universellement suivie d'effet, passe aux yeux des exégètes modernes comme l'acte fondateur de la nouvelle architecture de la Renaissance, et le symbole de sa volonté de renouer avec les normes du « classicisme » antique.

Les cryptoportiques

Il peut sembler étrange de consacrer une section à des éléments qui, dans l'architecture publique, ne sont presque jamais autonomes et constituent seulement la partie inférieure, souvent partiellement enterrée, d'un ensemble qui les englobe ou les absorbe. Si l'on s'en tenait aux indications ambigües ou évanescentes des textes et de l'épigraphie, on n'aurait aucune peine à conclure que ces substructions ne méritaient pas, aux yeux des contemporains, de mention particulière. Toutefois l'ampleur de nombreux cryptoportiques, particulièrement en Asie Mineure et en Occident, prouve que leur rôle n'était pas seulement technique. Une polémique s'est développée à partir des années cinquante, sur les modalités de leur utilisation et un important colloque de l'École française de Rome a tenté en 1972 de cerner leur typologie et leurs fonctions.

Non sans difficultés. Le mot et la chose échappent en effet à toute définition simple, tant structurelle que fonctionnelle. Rappelons d'abord que les cryptoportiques de la littérature archéologique étaient, en latin, désignés par l'adjectif substantivé *crypta*, transcrit directement du grec κρυπτή, lequel n'apparaît que tardivement dans le domaine de l'architecture (IIIe s. av. J.-C.) et s'applique à l'origine à un promenoir (κρυπτὸς περίπατος) fermé plutôt qu'enterré. La seule mention antique d'une *cryptoporticus* (curieux mot, composé d'un adjectif grec et d'un substantif latin) se trouve dans les prolixes descriptions que Pline le Jeune a laissées de ses villas des Laurentes et de Toscane (Pline, *Epist.*, II, 17, 16-17 et 19-20 ; V, 6, 27-31) ; il n'est pas exclu que le brillant épistolier du début du IIe s. ap. J.-C. ait forgé lui-même ce terme hybride, pour impressionner ses correspondants cultivés ; la fortune strictement littéraire de *cryptoporticus*, dont on retrouve la trace chez Sidoine Apollinaire, imitateur tardif de Pline (*Epist.*, II, 2, 10-11), tendrait à le confirmer et laisse à penser en tout cas que son emploi resta limité. Quant à *crypta*, qui apparaît dans une vingtaine d'inscriptions et autant de textes, il semble avoir eu une large assise sémantique, puisqu'il désigne aussi bien un promenoir ou un déambulatoire clos (*ambulatio tecta*) qu'un ambulacre de théâtre, une prison (*carcer*), des égouts (*cloacae*), des tunnels d'accès à des tombes ou des grottes consacrées au dieu Mithra. C'est dire que les occurrences du français cryptoportique sont presque toujours, dans les publications spécialisées, sinon abusives, du moins arbitraires, l'emploi de ce mot ne reposant jamais sur une attestation antique.

Nous le conserverons toutefois par commodité, en limitant notre enquête aux « cryptoportiques » publics liés directement à des portiques monumentaux ; en somme, nous ne retiendrons des *cryptae* que celles qui correspondent à des promenoirs couverts et clos, qu'ils soient ou non souterrains. Il importe en effet de garder à l'esprit que la *crypta* est avant tout, comme son nom l'indique, un espace caché aux regards ; c'est ce que prouve, entre autres, la description épigraphique de l'édifice d'Eumachia à Pompéi, où le mot désigne le corridor couvert qui règne derrière le portique entourant l'aire centrale ; ce corridor n'était éclairé que par les fenêtres ouvertes dans le mur de fond dudit portique.

Les premiers exemples de salles en sous-sol ou en sous-œuvre, associées à un bâtiment pour corriger les dénivellations du terrain, se rencontrent pour la plupart dans les cités grecques d'Asie Mineure qui ont été soumises à l'époque hellénistique au pouvoir des souverains de Pergame. L'acropole des Attalides, avec ses pentes abruptes et sa succession de paliers, imposait plus que tout autre site des solutions de ce genre dès lors qu'on voulait y établir une architecture de quelque ampleur : les portiques de la terrasse inférieure du théâtre, ceux de la façade sud du sanctuaire de Déméter, ceux des deux agoras (de la ville haute et de la ville basse) sont, à Pergame, des *porticus pensiles* en ce qu'ils reposent sur des substructions couvertes d'une charpente horizontale, qui permettent l'extension des terrasses naturelles. Dans les villes d'*Aegae* et d'*Assos*, les portiques monumentaux, à la construction desquels ont certainement contribué les architectes des Attalides, présentent des caractères analogues. Mais à Milet les plus anciennes manifestations de ce principe remontent, avec le grand portique oriental de l'agora sud, au début du IIIe s. av. J.-C. (280-270) puisque l'édifice a été construit grâce aux subsides d'Antiochos Ier. Tous les éléments des cryptoportiques sont dès lors en place, avec les piliers ou les murs de refend qui supportent les bâtiments supérieurs, avec les ouvertures rythmiques qui permettent l'éclairage des volumes internes, mais sous des formes qui restent très classiques ; dans aucune de ces constructions micrasiatiques n'apparaissent en effet les couvertures en voûte continues ni les soupiraux, caractéristiques des substructions romaines.

Ce sont à vrai dire la tendance à la surélévation des monuments et le goût des vastes esplanades qui, dans la conception romaine de l'urbanisme,

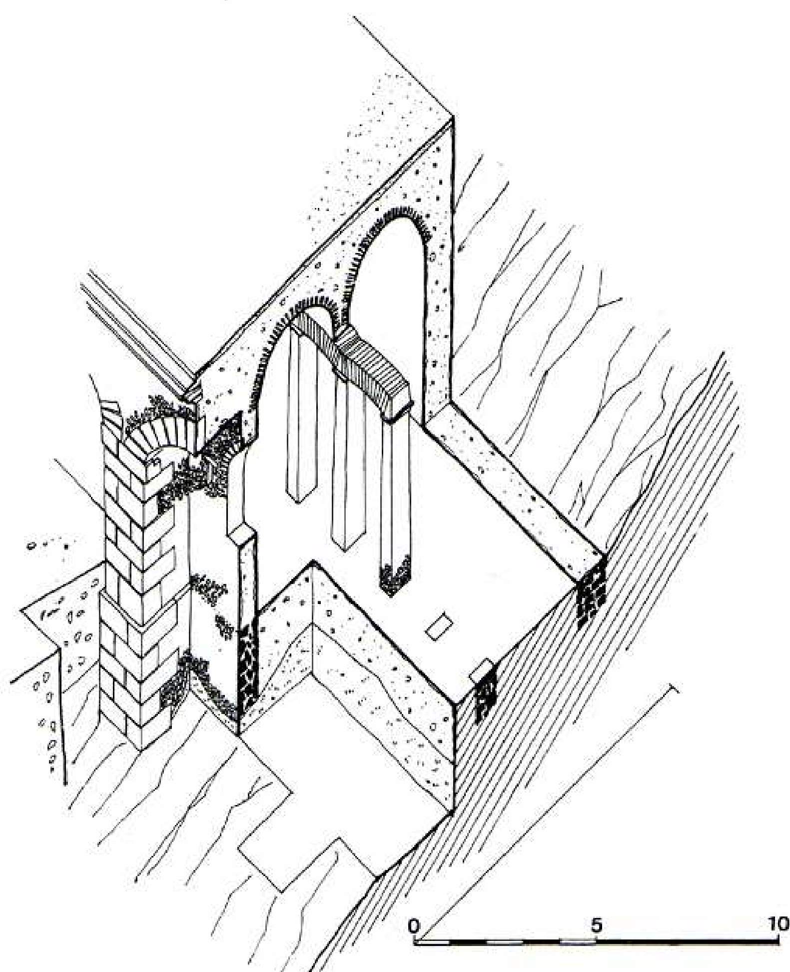


Fig. 119. Restitution axonométrique du cryptoportique de la piazza D. Tani à Tivoli, d'après Cairoli F. Giuliani.

expliquent le fréquent recours aux cryptoportiques et leur extraordinaire développement. Les exigences à la fois techniques et formelles de cette architecture de représentation ont déterminé en grande partie le choix des formules, ce qui n'empêche pas que les volumes en sous-œuvre ainsi dégagés aient pu connaître, en raison même des ressources qu'ils offraient, une vie indépendante des portiques supérieurs, servant au gré des circonstances d'ambulacres destinés à la promenade, de réserves de grain ou de bois, voire de refuge en cas de menace. En cela la querelle qui opposa jadis R. A. Staccioli et F. Benoit sur la finalité des cryptoportiques n'a guère de sens car elle porte sur des utilisations secondaires qui, dans la majorité des cas, n'ont pas été prises en considération lors de la mise en place des structures elles-mêmes. Ce qui motive et justifie ce genre d'opération, ce sont les supports rythmiques et les voûtes qui s'y appuient, les vides n'étant que la conséquence d'un parti constructif.

En Italie, le témoignage épigraphique le plus ancien est une inscription de Segni (*Signia* dans le Latium), qui date des dernières années de la République (*CIL* X, 5971) : il s'agit d'une *crypta* entourant une aire cultivée (des *viridaria*) dont on ne peut rien dire, sinon qu'elle appartient à un monument public. Mais les attestations archéologiques de corridors ou promenoirs éclairés par des fenêtres en soupirail ouvertes à la naissance de la voûte en berceau apparaissent dans l'architecture privée comme dans l'architecture publique dès le IIe s. av. J.-C. Ces structures peuvent être à demi-enterrées, ou partiellement adossées à la pente naturelle du terrain, ou intégralement construites, mais elles se trouvent toujours intégrées à des substructions complexes et servent en général d'appui à un portique supérieur. Les villas de Campanie et du Latium ont puissamment contribué à l'élaboration des formules les plus complexes et l'ancienneté de certains cryptoportiques privés, comme celui de la « villa des Mystères » à Pompéi, qui date de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., témoigne de la précocité des recherches en ce secteur. Dans le domaine public, les grands sanctuaires à terrasse du Latium ont, dès la fin du IIe s., développé des solutions du même genre.

Le corridor creusé dans la roche, qui règne derrière la série des douze salles voûtées en berceau dont les arcs de façade marquent la limite sud-est du sanctuaire du Monte S. Angelo à Terracine (*Tarracina*) en fournit sans doute la meilleure illustration : sur cette terrasse du grand temple consacré à *Feronia*, dans les toutes premières années du Ier s. av. J.-C., les problèmes du soutènement et de circulation posés par ce genre d'architecture sont résolus avec élégance et efficacité ; les profondes salles de la façade ont pour rôle essentiel de contrebuter la longue voûte perpendiculaire du corridor qui, autrement, aurait pu, en raison du caractère assez sommaire de son *opus caementicium*, être sujette à des fractures longitudinales. L'expérience acquise ici sera très vite exploitée au sanctuaire de *Hercules Victor* à Tivoli (*Tibur*). Dans ce même *Tibur* le cryptoportique dit de la piazza D. Tani, datable du milieu du Ier s. av. J.-C., témoigne lui aussi à une échelle monumentale rarement atteinte à cette époque d'une grande maîtrise : lié à la zone du forum, il est constitué de deux ambulacres parallèles séparés par des pilastres en *opus incertum* ; conservé sur une longueur de près de 70 m, il est longé par une série de pièces peu profondes ouvertes sous arcades ; l'aspect général est très proche de celui de Terracine, mais la fonction s'avère bien différente puisqu'aucune communication n'existait entre les pièces de façade et le corridor perpendiculaire ;

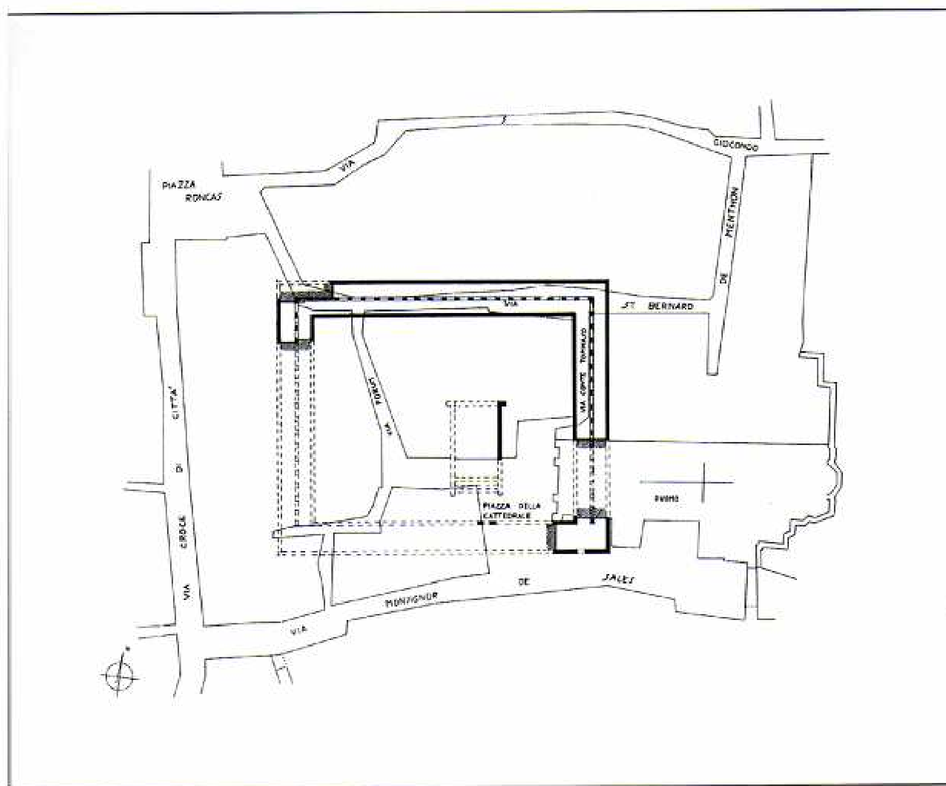


Fig. 120. Plan de situation des cryptoportiques du forum d'Aoste, d'après C. Carducci.

ce dernier, isolé de l'extérieur sur toute sa longueur, était éclairé par des fenêtres (trois par arcade) creusées dans le mur de fond des pièces voûtées (fig. 119).

A partir de la fin de la République se multiplient en Italie les cryptoportiques destinés à élargir les esplanades urbaines, témenos ou forum, et à supporter leurs portiques d'encadrement. Les caractères généraux de ces substructions sont les suivants : disposition en π reproduisant en sous-œuvre le schéma de la *porticus triplex*, galeries simples ou doubles voûtées en berceau, éclairement assuré par des fenêtres ouvertes sur l'esplanade dans la partie haute de la paroi. Ces ambulacres, dont la longueur cumulée des trois branches oscille entre 150 et 250 m et dont la largeur varie entre 6,50 et 8 m, pouvaient être munis d'un système de protection contre l'humidité, couloir d'aération ou simple vide sanitaire séparant leur paroi de fond du terrain auquel sans cela elle se serait adossée sur la totalité ou une partie de sa hauteur. Ce type de protection, utilisé dès l'époque hellénistique en milieu grec, comme le prouve le portique d'Attale Ier à Delphes, connaît alors en Italie un développement remarquable.

Les cas les mieux connus, quoique très inégalement conservés et étudiés de ces cryptoportiques à trois branches, sont ceux d'*Allifae*, de Capoue et de *Suessa* en Campanie, d'Aoste en Piémont, de Vicenza en Vénétie, d'Ordona (*Herdonia*) en Apulie, d'Urbisaglia (*Urbs Salvia*) dans le *Picenum* (fig. 120). La plupart sont liés au forum « tripartite » et définissent l'aire soit de la zone sacrée, soit de la place publique proprement dite ; il n'est pas indifférent de noter que leur mise en place, qui commence dans les années 40 av. J.-C. (période dite du Second Triumvirat), ne se poursuit pas au-delà du milieu du Ier s. de notre ère. Comme la basilique judiciaire, le « cryptoportique de forum » est une structure caractéristique des phases de colonisation et de municipalisation qui suivent les guerres civiles et jalonnent les premières décennies du Principat ; il appartient à la panoplie de l'Italie des *urbes* chère à Virgile et correspond à une volonté de régularisation des centres administratifs et religieux. Si les raisons de son implantation demeurent en général techniques et sont imposées par l'irrégularité du terrain, il arrive aussi – et ce n'est pas sans signification – que sa présence soit due seulement à la volonté de créer une dénivellation entre la terrasse sacrée et le forum civil : l'exemple d'Aoste

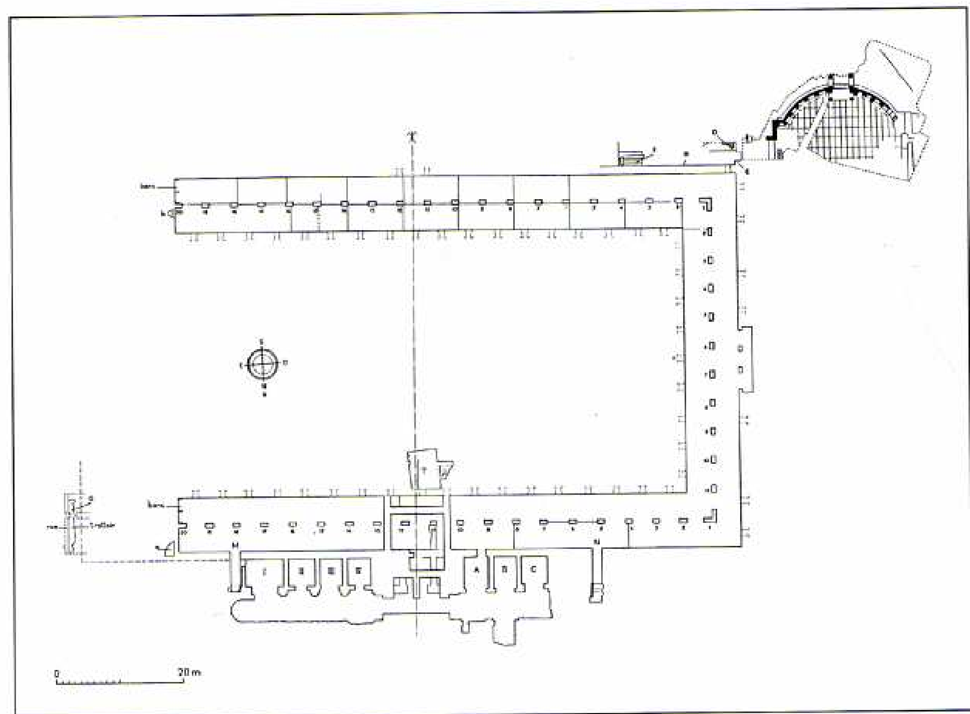


Fig. 121. Plan des cryptoportiques du forum d'Arles, d'après R. Amy.

est de ce point de vue assez éloquent puisque la galerie à deux nefs qui supporte la *porticus triplex* de l'*area sacra* sert à surélever celle-ci de 3 m par rapport à l'*area forensis*. Dans tous les cas l'unité structurelle entre cryptoportique et portique supérieur est assurée, et les deux éléments superposés constituent un seul et même monument, même si l'utilisation de la partie inférieure peut varier, nous l'avons dit, avec les circonstances, et apparaît moins directement liée que celle du portique aux exigences de l'*amoenitas* ou de la représentation.

A Rome même, nous n'avons conservé aucune structure de ce genre, mais les Catalogues des Régionnaires évoquent une *Crypta Balbi* qui désigne le portique situé derrière la scène du théâtre de Balbus, inauguré sur le Champ de Mars en 13 av. J.-C. Cette *porticus post scaenam* d'un genre particulier a fait l'objet de recherches récentes ; on n'en connaissait auparavant que les pans situés dans les caves de la via delle Botteghe Oscure (la « rue des boutiques obscures » qui tire son nom des échoppes et ateliers établis au Moyen Age dans les structures voûtées rémanentes de l'édifice antique) ; le plan sévérien de la *Forma Urbis* en évoquait le tracé sous le nom de *Theatrum Balbi*. L'exèdre qui s'ouvrait au centre de l'aile orientale a été retrouvée dans sa phase impériale, avec ses pilastres de briques soutenant des arcades sur lesquelles s'appuyait une voûte en plein cintre semi-annulaire. En plan, la *Crypta* se présentait donc comme une *porticus triplex* (on ignore en fait si le quatrième côté, qui longe le mur de scène, était pourvu lui aussi d'un ambulacre) mais un portique dont le niveau inférieur, clos ou très peu ouvert sur l'aire centrale au moyen de larges pilastres au rythme dense, revêtait la forme d'une *ambulatio tecta* ; nous ignorons si une *porticus* véritable avait été construite au niveau supérieur.

Dans les provinces, ce sont les Gaules qui offrent les exemples les plus remarquables. La plupart sont organiquement rattachés à des quadriportiques ou à des *porticus triplices*, qui circonscrivent des aires publiques, le plus souvent sacrées. Echelonnés depuis l'époque augustéenne jusqu'à la fin du II[e] s. ils se caractérisent par leur ampleur et par une recherche évidente de monumentalité. Tous présentent la forme d'un π aux galeries plus ou moins développées, souvent pourvues de deux nefs, qui répondent à la *porticus duplex* qui les surmonte ; seul le cryptoportique de Feurs (*Forum Segusiavorum* au sud de la Lyonnaise), construit au début de l'empire, semble n'avoir été pourvu que d'une nef.

Les partis constructifs peuvent varier avec les contextes culturels et les traditions techniques : il suffit pour s'en convaincre de comparer les cryp-

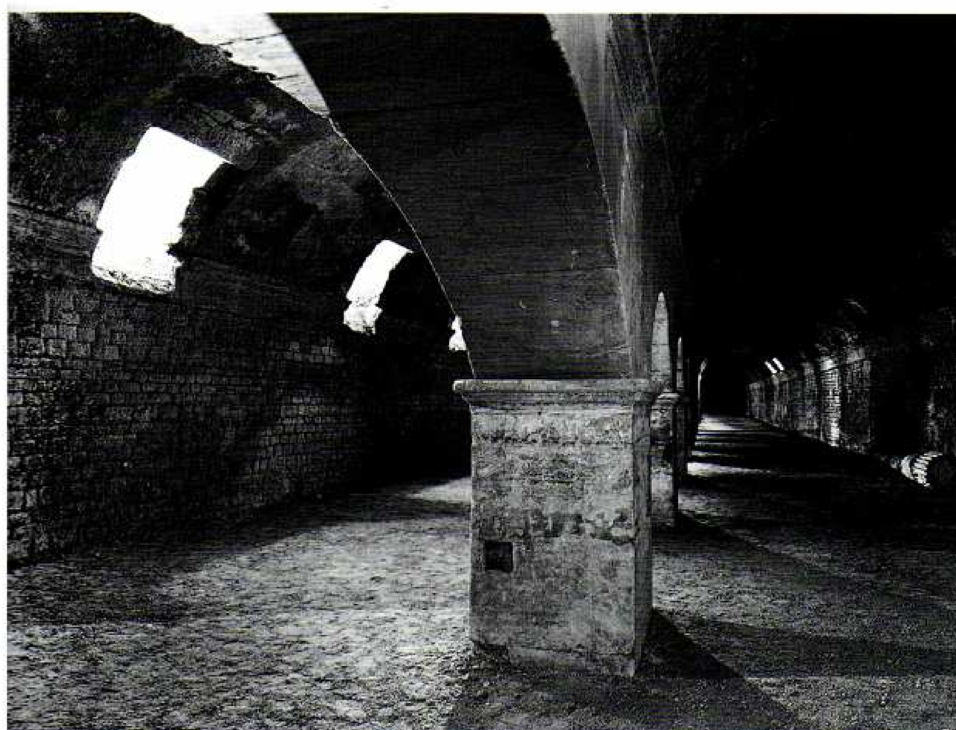


Fig. 122. Vue des cryptoportiques du forum d'Arles. Cliché CCJ.

toportiques d'Arles à ceux de Paris. Tous deux appartiennent au début de l'Empire (ceux d'Arles remontent même probablement aux premières décennies de la colonie et ne sauraient être postérieurs aux toutes premières années du Principat). Or dans la ville de Narbonnaise nous observons une puissante structure faite de petits moellons à chaînage d'angle ; des piles en grand appareil à mouluration de couronnement y supportent des arcs clavés qui reçoivent les voûtes accolées de même hauteur couvrant les deux nefs (fig. 121 et 122). Dans la capitale des *Parisii*, les travées non voûtées étaient initialement pourvues d'un plafond sur solives et poutres ; une galerie sanitaire était ouverte dans l'épaisseur de la paroi interne, côté forum. Un dispositif analogue se retrouve dans beaucoup d'autres compositions : les cryptoportiques de Bavay, en pierres et briques, qui datent eux aussi du début de l'Empire, étaient cernés par un couloir de protection contre l'humidité ; les longues galeries latérales (100 m environ) et la galerie centrale (95 m) étaient divisées en deux nefs par des piliers cruciformes. Autour du sanctuaire dit du Verbe incarné, à Lyon, le cryptoportique, d'époque tibérienne, se déployait sur près de 300 m (ses galeries latérales mesurent à elles seules 120 m) et possédait sur ses deux faces un corridor sanitaire de largeur variable, dallé de briques. De même à Feurs (*Forum Segusiavorum*) où un remarquable forum tripartite des années 10-30 ap. J.-C. vient d'être identifié, le temple qui dominait à l'est la place publique était entouré, nous l'avons dit, d'une galerie supportée par un cryptoportique en π dotée elle aussi d'un conduit d'assainissement inclus dans son mur périphérique. Beaucoup plus tardif, semble-t-il, le cryptoportique de Reims, dont l'exploration est inachevée, est attribué à la fin du IIe ou au début du IIIe s. (pl. VI) ; construit en petits moellons calcaires il possédait des piliers en grand appareil et ses deux nefs voûtées étaient elles aussi protégées vers l'intérieur par une galerie d'isolation. Les systèmes d'éclairement s'avèrent, autant qu'on en puisse juger, à peu près analogues à ceux qu'on peut observer en Italie. Celui d'Arles est d'autant plus digne d'intérêt qu'il a pu être récemment mis en relation avec les niveaux supérieurs : ses galeries souterraines recevaient l'air et la lumière par des soupiraux à ébrasements qui s'ouvraient dans le podium du portique entourant le forum, juste au-dessus de la mouluration de base ; ils étaient munis d'une grille dont les trous d'accrochage sont encore visibles dans les dalles d'encadrement de l'ouverture.

Ces aménagements pouvaient répondre évidemment à des besoins multiples et l'on ne s'éten-

dra pas sur leurs capacités de stockage pour les denrées ou d'abri pour les habitants. En revanche il est important de souligner que tous les cryptoportiques occidentaux qui encadrent une aire sacrée tendent à surélever le plan de circulation des portiques au niveau du sommet du podium du temple : cette particularité, qui confirme la valeur de la structure inférieure et son rôle dans la composition d'ensemble, apparaît caractéristique des sanctuaires consacrés au culte impérial qui sont effectivement nombreux, aux deux premiers siècles de l'Empire dans les centres urbains, où ils tendent à supplanter les capitoles traditionnels. Les impératifs d'une liturgie complexe, faite pour impressionner les foules, expliquent sans doute cette ordonnance, qui n'a pas peu contribué à diffuser le recours aux cryptoportiques.

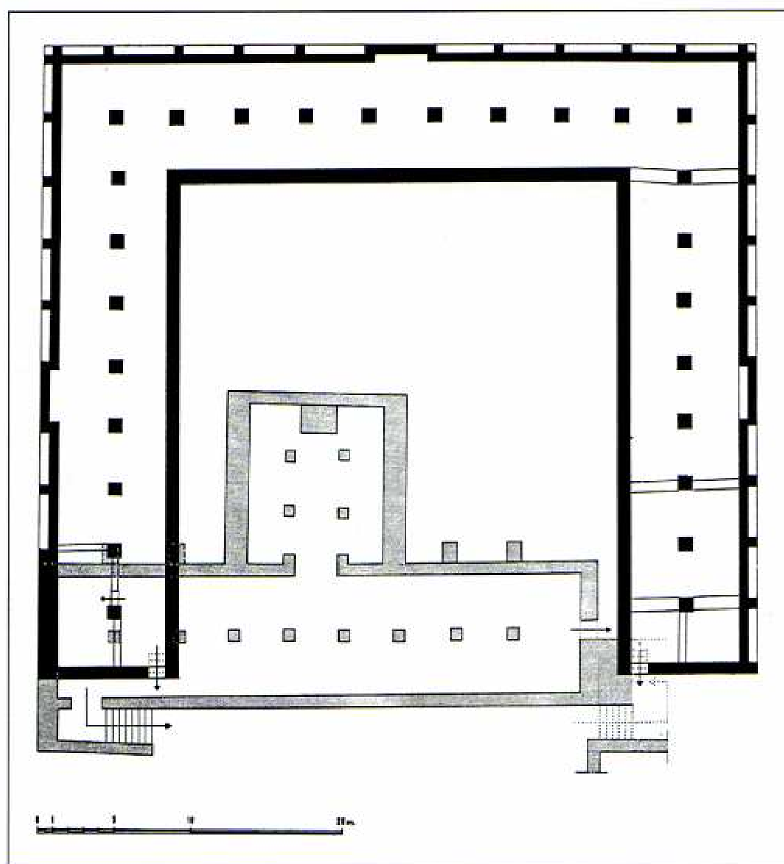


Fig. 123. Les plans superposés des deux cryptoportiques successifs de *Conimbriga*, d'après J.-Cl. Golvin.

Au Portugal (ancienne province de Lusitanie) trois cryptoportiques ont fait récemment l'objet d'une analyse approfondie. Leur présence témoigne, en cet extrême-Occident, de la diffusion des schémas d'urbanisme les plus canoniques, et cela dès l'époque augustéenne et en milieu pérégrin, puisque le forum de *Conimbriga* (Condeixa-a-Velha) possédait dans sa première version un cryptoportique à deux nefs composé d'une seule aile allongée, sur laquelle s'ouvrait une salle quadrangulaire axiale où quatre piles déterminaient trois courtes nefs ; la couverture faite d'un réseau de poutres et de solives était rendue étanche par un bétonnage de cailloux et de tuileaux mêlés à de la chaux. Le plan en sous-œuvre évoque celui d'une basilique à deux nefs sur laquelle s'ouvraient une curie et une *aedes Augusti* du type vitruvien. A l'époque flavienne l'accession au statut municipal a entraîné un remodelage complet du forum, avec la mise en place d'un cryptoportique à trois branches, pourvu de deux nefs sur tout son circuit ; il servait de substruction aux portiques du péribole du temple qui désormais occupe le centre de l'*area* ; aux fonctions de support et de passage souterrain qui étaient encore celles du cryptoportique du début du Principat se substitue une nécessité purement architectonique, celle de la surélévation de l'écrin monumental de l'aire sacrée (fig. 123). A peu de distance, la petite ville d'*Aeminium* (Coïmbra) a livré un cryptoportique à deux étages de galeries alentour du forum établi sur un terrassement artificiel, rendu nécessaire par la pente du terrain.

L'Orient romain n'a évidemment pas oublié les traditions de l'architecture hellénistique mais, paradoxalement, les amplifications ou les innovations de l'urbanisme impérial n'ont guère suscité, dans les grandes villes d'Asie Mineure, de structures en sous-œuvre très développées. Mentionnons seulement le cas de Smyrne dont la basilique, conçue à la fin du IIe s. ap. J.-C., reposait partiellement (pour une moitié de sa nef centrale et pour sa nef latérale sud en façade sur le forum) sur une puissante substruction à deux nefs dont les piles en grand appareil supportaient les deux colonnades superposées du vaste édifice, l'un des plus importants de sa catégorie dans les provinces orientales.

Définition structurelle et antécédents grecs.

J. J. COULTON, *The Architectural Development of Greek Stoa*, Oxford, 1976.

J. J. COULTON, « Διπλῆ στοά », dans *AJA*, 75, 1981, p. 183-184.

H. LAUTER, *Die Architektur des Hellenismus*, Darmstadt, 1986, p. 113 sq.

H. VON HESBERG, « Platzanlagen und Hallenbauten in der Zeit des frühen Hellenismus », dans *Akten des XIII. Internationalen Kongresses für klassische Archäologie*, Berlin, 1988 (1990), p. 231-241.

M. KLINKOTT, « Die *ambulationes pensiles* in der pergamenischen Stadtbaukunst », dans *Ist. Mitt*, 39, 1989, p. 273-280.

Les premiers portiques de Rome et d'Italie.

SYNTHÈSE

A. NÜNNERICH-ASMUS, *Basilika und Portikus. Die Architektur der Säulenhallen als Ausdruck gewandelter Urbanität in später Republik und früher Kaiserzeit*, Cologne, Weimar, Vienne, 1994, p. 25 sq.

MONOGRAPHIES ET ANALYSES DE DÉTAIL

F. COARELLI, « Classe dirigente romana e arti figurative », dans *DdA*, IV-V, 1971, p. 241 sq. (suivi par O. Hiltbrunner, dans *Boreas*, 5, 1982, p. 89).

M. GWYN MORGAN, « The Portico of Metellus, a Reconsideration », dans *Hermes*, 99, 1971, p. 480 sq.

P. GROS, « Hermodoros et Vitruve », dans *MEFRA*, 85, 1973, p. 137-161.

B. OLINDER, *Porticus Octavia in circo Flaminio, topographical Studies in the Campus Region of Rome*, AIRRS, sér. in 8°, 11, Stockholm, 1974.

M. PAPE, *Griechische Kunstwerke aus Kriegsbeute und ihre öffentliche Aufstellung in Rom*, Hambourg, 1975, p. 53 sq. (le portique comme *ornamentum urbis*).

P. GROS, « Les premières générations d'architectes hellénistiques à Rome », dans *L'Italie préromaine et la Rome républicaine. Mélanges J. Heurgon*, Rome, EFR, 1, 1976, p. 386-410.

P. GROS, *Architecture et société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République*, Coll. *Latomus* 156, Bruxelles, 1978, p. 25 sq. et p. 37 sq.

H. LAUTER, « Bemerkungen zur späthellenistischen Baukunst in Mittelitalien », dans *JDAI*, 94, 1979, p. 416 sq. (portique du forum à Pompéi).

F. E. BROWN, *Cosa. The Making of a Roman Town*, Ann Arbor, 1980, p. 39 sq.

F. COARELLI, « L'area sacra di Largo Argentina. Topografia e storia », dans *L'Area sacra di largo Argentina*, 1, Rome, 1981, p. 9-52.

F. COARELLI, *Il Foro Boario. Dalle origini alla fine della Repubblica*, Rome, 1988, p. 75 sq. ; 394 sq. ; 456 sq.

M. AUBERSON, *Temples votifs et butin de guerre dans la Rome républicaine*, Rome, 1994, p. 153 sq.

Le quadriportique de Pompée.

J. A. HANSON, *The Roman Theater-Temples*, Princeton, 1959, p. 29 sq.

F. COARELLI, « Il complesso pompeiano di Campo Marzio e la sua decorazione scultorea », dans *RPAA*, 44, 1971-72, p. 99-122.

G. SAURON, « Le complexe pompéien du Champ de Mars : nouveauté urbanistique à finalité idéologique », dans *L'Urbs. Espace urbain et histoire. Ier s. av. J.-C.-IIIe s. ap. J.-C.*, Rome, EFR, 1987, p. 457-473.

P. GROS, G. SAURON, « Das politische Programm der öffentlichen Bauten », dans *Kaiser Augustus und die verlorene Republik*, Berlin, 1988, p. 51 sq.

A. NÜNNERICH-ASMUS, *op. cit.*, p. 49 sq.

Les portiques des forums impériaux.

On se reportera à la bibliographie de la section consacrée aux forums impériaux de Rome dans le chapitre sur les forums.

Voir particulièrement, sur le thème des portiques, W. L. MacDonald, *The Architecture of the Roman Empire, II. An Urban Appraisal*, New Haven, Londres, 1986, p. 201 sq. (« Non -Functional Colonnades », à propos des portiques du *Forum Transitorium*) ; H. Bauer, « Augustusforum, Hallen und Exedren », dans *Kaiser Augustus und die verlorene Republik (op. cit.)*, p. 184 sq. ; A. Schmidt-Colinet, « Exedra duplex. Überlegungen zum Augustusforum », dans *Hefte des archäologischen Seminars der Universität Bern*, 14, 1991, p. 43-60 et E. La Rocca, « Il programma figurativo del Foro di Augusto », dans *I luoghi del consenso imperiale. Il Foro di Augusto. Il Foro di Traiano. Introduzione storia-topografica*, Rome, 1995, p. 74 sq.

Les voies à portiques d'Orient et d'Occident.

Sur le sens de *platea* en latin et son évolution, P. Gros, « Une hypothèse sur les *plateae Antoninianae* du Palatin », dans *MEFRA*, 98, 1986, p. 255-263.

L. CREMA, *L'architettura romana*. Enciclopedia Classica, III, 12, 1, Turin, 1959, p. 348-356 (reste fondamental et fournit toute la bibliographie antérieure).

J.-P. ADAM, « Un ensemble monumental gallo-romain dans le sous-sol de Bourges (Cher) », dans *Gallia*, 35, 1977, p. 116-131.

J.-Ch. BALTY, *Guide d'Apamée*, Bruxelles, 1981, p. 46 sq.

H. LAUTER, *Die Architektur des Hellenismus (op. cit.)*, p. 80 sq.

I. BROWNING, *Jerash and the Decapolis*, Londres, 1982, p. 134 sq.

P. GROS, dans *Storia dell'Urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Bari, 1988, p. 420 sq.

Th. HAUSCHILD, dans *Hispania Antiqua. Denkmäler der Römerzeit*, Mayence, 1993, p. 371 sq. (*platea* d'*Italica*).

P. PENSABENE, *Elementi architettonici di Alessandria e di altri siti egiziani*, Rome, 1993, p. 275 sq. (*platea* d'Arsinoé).

D. DE BERNARDI FERRERO, dans *Arslantepe, Hierapolis, Iasos, Kyme. Scavi archeologici italiani in Turchia*, Venise, 1993, p. 128 sq. (*platea* de *Hierapolis*).

G. B. WAYWELL, J. J. WILKES, « Excavations at Sparta : the Roman Stoa, 1988-91 – Part 2 », dans *The Annual of the British School at Athens*, 89, 1994.

M. VITTI, « Adattamento e trasformazioni della città della Provincia Macedonica tra il 148 A. C. e la fine del primo secolo D. C. », à paraître dans les Actes du Colloque d'Athènes de mai 1995, Constructions publiques et programmes édilitaires en Grèce du IIe s. av. J.-C. au Ier s. ap. J.-C.

Quadriportiques d'Orient et d'Occident.

ANTÉCÉDENTS GRECS

R. MARTIN, *L'urbanisme dans la Grèce antique*, Paris, 2e édit., 1974.

MONOGRAPHIES

A. MÜFID-MANSEL, *Die Ruinen von Side*, Berlin, 1963, p. 109 sq.

G. KLEINER, *Die Ruinen von Milet*, Berlin, 1968, p. 61 sq.

R. ETIENNE, « Un complexe monumental du culte impérial à Avenches », dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, Avenches, 1985, p. 5-26.

H. VON HESBERG, *loc. cit.*, dans *Akten des XIII. Internationalen Kongresses für klassische Archäologie*, Berlin, 1988 (1990), p. 231 sq.

R. R. R. SMITH, « The imperial Reliefs from the Sebasteion at Aphrodisias », dans *JRS*, 77, 1987, p. 83-138.

R. R. R. SMITH, « Mythe and allegory in the Sebasteion », dans *Aphrodisias Papers* (Ch. Roueché, K. T. Erim édit.), *JRA*, Suppl. 1, Ann Arbor, 1990, p. 99-100.

J.-Ch. BALTY, *Curia Ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles, 1991, p. 281 sq. et p. 286 sq.

R. MAR (édit.), *Els Monuments Provincials de Tarraco. Noves aportacions al seu coneixment*, Tarragone, 1993, p. 113-128.

Portiques à arcades. Lepcis Magna.

A. MAIURI, « L'origine del portico ad archi girati su colonne », dans *Palladio*, I, 1937, p. 121-124.

J. B. WARD-PERKINS, « Severan Art and Architecture in Lepcis Magna », dans *JRS*, 38, 1948, p. 59-80.

M. FLORIANI SQUARCIAPINO, *Sculture del Foro Severiano di Leptis Magna*, Rome, 1974.

W. L. MACDONALD, *The Architecture of the Roman Empire*, I, New Haven, Londres, 2e édit., 1982, p. 46, p. 70 sq.

J.-B. WARD-PERKINS, *The Severan Buildings of Lepcis Magna* (Ph. Kenrick édit.), Tripoli, 1993, p. 9 sq. (portiques du forum) ; p. 67 sq. (voie à colonnade).

S. ENSOLI VITTOZZI, « *Forum Novum Severianum* de Leptis Magna : la ricostruzione dell'area porticata e i clipei con protomi di Gorgoni e Nereidi », dans *L'Africa Romana*. Atti del X Convegno di Studio, Sassari, 1994, p. 719-751.

C. PARISI PRESICCE, « L'architettura della via colonnata di *Leptis Magna* », *ibid.*, p. 703-717.

Les cryptoportiques.

Le colloque de 1972 publié à Rome, EFR, en 1973, *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine*, a fait le point sur le problème de la terminologie (F. Coarelli, p. 9 sq.), sur celui des origines (R. Martin, p. 23 sq.), ainsi que sur les aspects techniques et typologiques. De

nombreuses études analysent les cryptoportiques d'Italie, de Gaule, de la Péninsule ibérique, d'Afrique et du Proche Orient.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

R. NAUMANN, S. KANTAR, « Die Agora von Smyrna », dans *Ist. Forsch.*, XVII, 1950, p. 69-114.

H. LAUTER, « Die hellenistische Agora von Aspendos », dans *BJ*, 170, 1970, p. 77-101.

C. F. GIULIANI, *Forma Italiae I, 6. Tibur, I*, Rome, 1970, p. 95 sq.

G. GATTI, « Il teatro e la crypta di Balbo a Roma », dans *MEFRA*, 91, 1979, p. 237-313.

D. MANACORDA, *Archeologia urbana a Roma : il progetto della Crypta Balbi*, Rome, 1982.

M. KLINKOTT, « Hellenistische Stützmauerkonstruktion in Pergamon », dans *Bautechnik der Antike*, 5, Mayence, 1991, p. 131-136.

P. VALETTE, V. GUICHARD, « Le forum gallo-romain de Feurs (Loire) », dans *Gallia*, 48, 1991, p. 108-164 (particulièrement p. 130-139).

R. FÖRTSCH, *Archäologischer Kommentar zu den Villenbriefen des jüngeren Plinius*, Mayence, 1991, p. 41 sq.

Ch. DELPLACE, *La romanisation du* Picenum. *L'exemple d'*Urbs Salvia, Rome, EFR, 1993, p. 270-280.

F. ROSSI, *L'area sacra du forum de Nyon et ses abords. Fouilles 1988-1990*, Lausanne, 1995, p. 13-45.

DEUXIÈME PARTIE

Les composantes du centre monumental

Chapitre 4. Temples

Les constructions religieuses occupent à Rome une position éminente ; autour d'elles s'est toujours déployée la plus riche activité créatrice, mais en même temps le respect scrupuleux – *religio* – dont elles étaient l'objet a souvent eu pour conséquence le maintien de partis architecturaux, de structures et de décors traditionnels ou archaïsants. Le paradoxe, inhérent à la nature même de ce type d'édifice, explique en grande partie les singularités de son évolution.

L'histoire des temples est plus ancienne que celle de tout autre monument : à une époque où l'*Urbs* ignorait encore l'existence même des théâtres, des basiliques ou des thermes, les temples jalonnaient les itinéraires et les lieux de convergence ; leurs volumes déjà imposants, leurs frontons et leurs acrotères définis dans la notion de *fastigium* constituaient, dans le modeste tissu de la Rome archaïque, les seuls éléments capables d'orienter les cheminements et de dominer les espaces.

Cette primauté ne s'explique pas seulement par la profondeur de l'attachement des Romains à leurs dieux. Elle tient aussi à ce que les temples avaient pour fonction première de définir l'espace urbain : lorsqu'il fut question de quitter le site de Rome après le sac de la ville par les Gaulois au début du IVe s. av. J.-C., Camille imposa à ses concitoyens, si du moins on en croit le discours fort vraisemblable que lui prête Tite-Live (5, 51), de rester au même endroit en fondant son argumentation sur l'enracinement des *sacra* et des *templa*. Le fait est que la légitimité de Rome, et son existence même, sont liées à la présence « physique » de ses protecteurs divins, matérialisée par l'ancrage des édifices cultuels qui s'avèrent, au sens propre, inamovibles.

Qu'est-ce qu'un templum ?

La signification du mot *templum* le confirme. Elle explique de surcroît que les traditions religieuses d'origine étrusque et italique n'aient pas cessé d'orienter la création, après la découverte et l'importation des formes les plus élaborées de l'architecture grecque et micrasiatique aux deux derniers siècles de la République. Si l'on ignore la définition de l'espace sacré contenu dans ce terme, on ne peut davantage comprendre certains des principaux aspects des édifices cultuels qui, à l'époque impériale, continuent d'animer le paysage urbain.

L'apparente équivalence entre le mot *templum* et celui qui, dans les langues romanes, désigne une construction religieuse, ne doit pas nous induire en erreur. Tout *templum* n'est pas coextensif à un temple, au sens où nous l'entendons aujourd'hui ; il ne définit pas davantage un sanctuaire conçu comme un « téménos » grec, bien que les deux termes aient une même racine qui signifie couper ou séparer. Et inversement, certains temples ne sont pas des *templa* : c'est le cas de tous les édifices ronds et particulièrement de l'*aedes Vestae*, le « temple » dédié à Vesta. Enfin, si beaucoup de *templa* sont consacrés à des divinités, d'autres ne le sont pas, comme l'aire où se réunit le peuple pour élire ses magistrats (*Comitium*), la tribune aux harangues (*Rostra*) ou le siège du Sénat (*Curia*). Les *templa* les plus anciens sont en fait des quadrilatères dépourvus de toute construction, que les augures ont seulement définis par la parole, selon le rite de l'*effatio* : orienté selon les points cardinaux cet espace « inauguré » est subdivisé par des médianes généralement signalées au sol au moyen de plots, et circonscrit de la façon la plus rigoureuse bien que sa limite ne soit pas obligatoirement matérialisée. Mais même s'il n'est enclos que théoriquement, sa définition de *locus saeptus* est clairement manifestée, dans les angles, par des signes tangibles : arbres si la possibilité s'en présente ou pieux solidement fichés en terre. Ce *locus effatus et saeptus*, muni impérativement d'une seule entrée, comme le rappellent les notices de Festus ou les scolies de Servius, constitue à Rome et dans l'Italie antique l'espace sacré originel.

Compte tenu de sa simplicité et de son caractère presque abstrait, il peut revêtir les formes les plus diverses : l'une des plus archaïques est celle des *templa minora* ou *in terris* à laquelle appartient, entre autres, l'*auguraculum*. De tradition

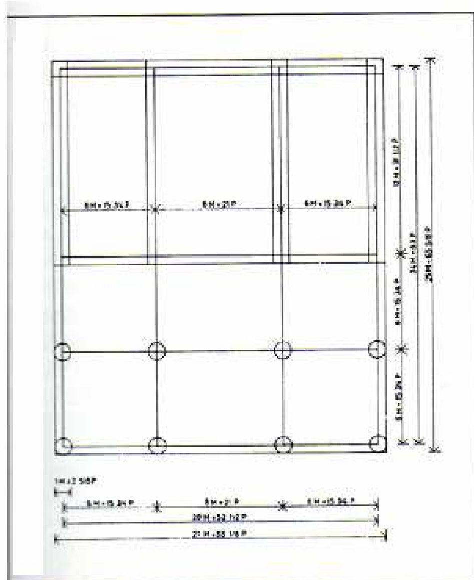


Fig. 124. Plan du temple « toscan » selon Vitruve : à droite l'interprétation de A. Andrén, en bas celle de H. Knell avec l'indication des mesures en modules (M).

étrusque – on vient d'identifier celui de Marzabotto – il marque l'endroit où l'augure pourra observer les *auspicia urbana*, et en particulier le vol des oiseaux, dans un espace céleste lui aussi rigoureusement circonscrit au moyen de points de repère bien définis (et désigné du reste également comme un *templum*). Le champ visuel de l'*auguraculum* se confond en réalité avec la ville entière qu'il domine, quand cela est possible, depuis une éminence. Nul obstacle ne doit entraver le regard de l'augure ; aussi fera-t-on périodiquement démolir, à Rome, des monuments ou des immeubles construits sur des points hauts, comme la *Velia* ou le *Caelius*, afin de garder à l'espace augural situé sur l'*Arx* (l'un des sommets de la colline du Capitole) l'intégralité de sa vue panoramique. Mais les mêmes impératifs s'appliquent à des temples proprement dits depuis la façade ou le *pronaos* desquels les augures seront habilités à prendre les auspices.

Si rien n'a subsisté de l'*auguraculum* de Rome, sauf peut-être les restes d'un mur archaïque en tuf granulaire gris (cappellaccio) dans le petit jardin situé au pied de l'église Santa Maria in Aracœli, au nord du *Tabularium*, des vestiges plus suggestifs ont été retrouvés sur l'acropole de *Cosa*, colonie de droit latin fondée en 273 av. J.-C. en Etrurie méridionale, et à *Bantia*, l'actuelle Banzi, dans les Pouilles ; il s'agit en toute hypothèse de structures modestes qui occupaient moins de 100 m^2 : la première est un simple carré retaillé dans la roche, l'autre un espace rectangulaire délimité par des bornes de pierres où l'on lisait des indications, en abrégé, sur la nature de l'*augurium* provenant de chacun des espaces célestes. L'ordonnance des grands autels monumentaux d'époque impériale restera directement calquée sur ce schéma : l'enclos marmoréen de l'*Ara Pacis Augustae* (l'Autel de la Paix d'Auguste sur le Champ de Mars), le plus célèbre exemplaire de cette catégorie, construit entre 13 et 9 av. J.-C., constitue la pétrification de la palissade de bois qui entourait à l'ordinaire ces *templa minora* ; il s'en distingue seulement par le fait qu'il possède deux portes au lieu d'une seule. Nous verrons dans le chapitre sur le forum que celui-ci, lorsqu'il assume des fonctions électorales, est à son tour un *templum augurale*, d'abord entouré de pieux ou d'arbres, dont les vestiges ont été repérés à Rome et à *Cosa*.

La tradition des temples « toscans » et « étrusco-italiques »

Dans la Rome et l'Italie des IIIe et IIe s. av. J.-C., beaucoup de temples sont encore tributaires de ces exigences propres au *templum*. Dans la terminologie actuelle, l'usage est d'appeler « toscans » les édifices à trois *cellae* tels que les définit Vitruve dans son traité (*De architectura*, IV, 7), et de réserver le terme plus général d'« étrusco-italique » aux édifices que les fouilles et découvertes archéologiques ont mis au jour, et qui présentent une ou plusieurs des caractéristiques du type. Celles-ci ont été acquises progressivement, au terme d'une longue maturation commencée dès le début de la période archaïque et au cours de laquelle la Rome royale du VIe s. av. J.-C., qui était alors l'une des métropoles étrusques les plus actives, a joué un rôle décisif. Au moment où

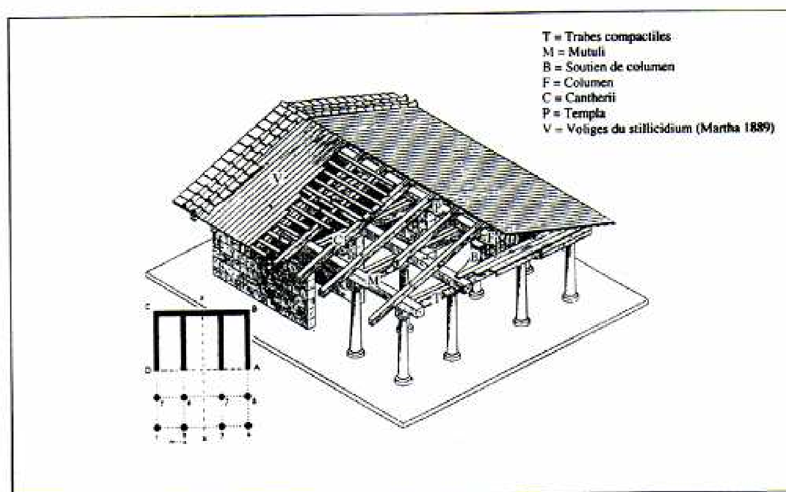


Fig. 125. Restitution du temple « toscan » selon Vitruve, avec l'indication des pièces de la charpente.

nous en commençons l'examen, ce type de temple porte – et conservera longtemps – des signes architecturaux et plastiques qui le distinguent sans ambiguïté comme sacré. Ce sont : a) un plan qui tend vers le carré dans les temples toscans et qui, dans les temples étrusco-italiques, garde une largeur importante même si le rectangle s'allonge ; ce trait, qui distingue radicalement ces édifices des temples de tradition grecque ou hellénistique, trouve sans doute sa raison d'être dans la nécessité de se conformer aux proportions du *locus inauguratus* ; b) un socle ou podium qui d'une part isole l'édifice de l'aire environnante et d'autre part lui confère une position dominante ; c) un accès frontal consenti par un seul escalier axial, comme le *templum in terris* traditionnel ; d) une partie antérieure profonde et ouverte en façade qui permet au prêtre ou au magistrat debout dans le *pronaos* d'avoir une vision panoramique vers l'extérieur et donc de prendre éventuellement les *auspicia* ; e) une orientation vers le sud avec une tolérance plus ou moins grande selon les contraintes du relief ou de l'occupation du sol ; f) une statue de culte située au sommet de l'une des médianes du plan, c'est-à-dire en général au fond de la salle cultuelle ou *cella*, face à l'entrée axiale. L'ensemble de ces caractères, contenus dans la notion générale de frontalité, ne relèvent pas, comme on le prétend encore parfois, d'exigences esthétiques ou d'habitudes ethniques, mais d'impératifs strictement religieux et parfaitement conscients dont la traduction n'est du reste pas seulement architecturale mais aussi liturgique.

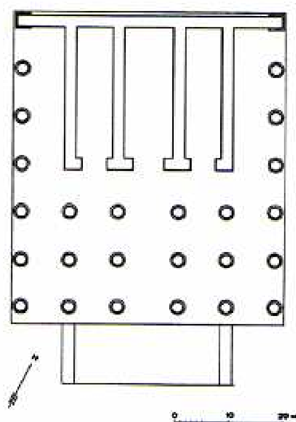
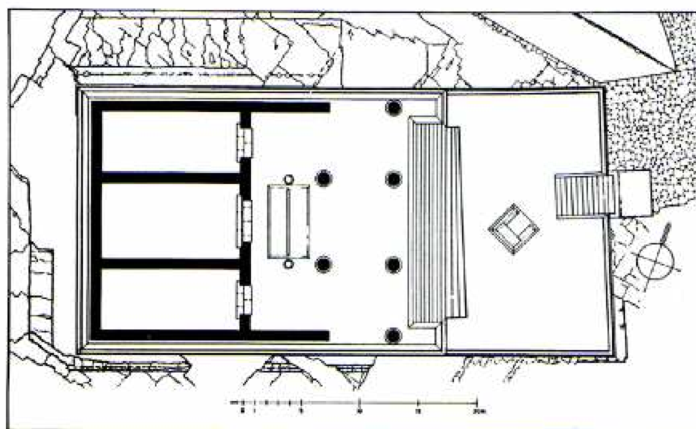


Fig. 126. Restitution du plan du Capitole de Rome dans sa version de la fin de la République. D'après G. Colonna.

La version la plus accomplie de ce genre d'édifice est le temple à trois *cellae*, c'est-à-dire le capitole traditionnel, consacré à la triade Jupiter, Junon et Minerve. Vitruve en a laissé une description schématique dont les aspects normatifs sont évidemment trop rigides, mais qui rend assez bien dans ses grandes lignes la répartition des composantes et l'organisation des volumes. Rappelons-en les données principales : un plan dont le rapport entre largeur et longueur est de 5/6 ; un espace antérieur (*pars antica*) égal à celui occupé par les *cellae* (*pars postica*) ; une relation de 4/3 entre la largeur de la *cella* centrale et la largeur des *cellae* latérales ; une double rangée de colonnes dans la *pars antica*, disposées sur l'axe des murs des *cellae* (fig. 124 et 125). Le Capitole de Rome a constitué le modèle obligé de toutes les créations postérieures mais nous disposons de trop peu de vestiges du vénérable édifice pour en proposer une restitution en plan qui ne soit pas pour l'essentiel fondée sur des données littéraires et à ce titre assez hypothétique. Projeté et commencé, selon la tradition, sous le règne de Tarquin l'Ancien, vers 580 av. J.-C., il aurait été achevé par Tarquin le Superbe et inauguré par un consul de la toute jeune République en 508. Cette construction colossale, de 53,50 sur 65,25 m, resta en place jusqu'à l'époque de Sylla ; détruite par le feu en 83 av. J.-C., elle fut restaurée par les soins de Q. Lutatius Catulus et inaugurée une nouvelle fois en 69 av. J.-C. La vénération qui s'attachait à ce temple, symbole et siège de la puissance de Rome, interdisit toute modification sensible de ses proportions initiales ; même si les colonnes de marbre spécialement apportées du chantier de l'Olympiéion d'Athènes furent mises en œuvre à cette occasion, elles ne transformèrent pas l'aspect écrasé de la façade, en raison de l'écartement des supports (huit colonnes réparties sur plus de 50 m) et de la pesanteur du fronton. Un élément nouveau, toutefois, fut introduit avec la poursuite de la colonnade libre sur les façades latérales : contrairement à ce qu'on dit parfois, cela n'entraîna pas une assimilation du Capitole de Catulus à un véritable périptère grec, mais cette pré-



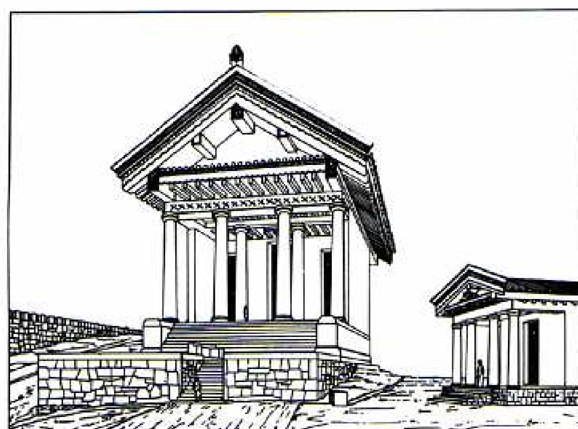


Fig. 127. Plan et élévation restitués du capitole de *Cosa*. D'après F. E. Brown.

minence des colonnes dans la définition plastique de l'édifice, sur trois de ses côtés, témoigne clairement de l'influence des modèles hellénistiques, et particulièrement des grands temples ioniques de l'Asie Mineure sur les architectes romains ; celle-ci est d'autant plus patente que le *pronaos* était dans le même temps transformé en une véritable forêt mystique, le triplement des supports de façade, en profondeur, portant à dix-huit le nombre des colonnes libres de la *pars antica* (fig. 126).

En fait l'ouverture latérale du *pronaos*, reprise et théorisée par Vitruve, ne correspond pas à l'usage ancien et relève des innovations dues à l'hellénisation progressive du « toscan ». Le Capitole de *Cosa*, la colonie latine déjà nommée, construit dans la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. sur l'emplacement d'un plus ancien temple à Jupiter, propose une solution moins radicale, les murs externes des *cellae* latérales se prolongeant sur une moitié de la *pars antica* (fig. 127). Il en va de même au temple B de Pietrabbondante, le plus grand édifice cultuel jamais construit dans le Samnium (22 x 35 m), où les *cellae* présentent en largeur le rapport vitruvien 4/3 entre l'élément central et les éléments latéraux, cependant que le *pronaos*, malgré un allongement sensible de ses proportions, reste partiellement clos dans sa partie la plus proche du sanctuaire par la projection des antes des murs externes ; ce magnifique édifice, datable de la fin du IIe s. av. J.-C., dominait un théâtre cultuel ; il constitue l'un des plus remarquables aboutissements de la formule toscane, dont il montre en outre l'extension hors de l'Italie « étrusque » (fig. 128).

Dans la série des édifices « étrusco-italiques » nous rencontrons d'abord, dès la fin de l'époque archaïque, les temples dits à *alae*. Ils se distinguent des précédents par l'étroitesse de leurs pièces latérales, et surtout par le fait que les murs extérieurs de celles-ci rejoignent la façade, occupant ainsi toute la longueur de l'édifice. Le mot *ala*, dont l'équivalent grec est ἐξέδρα, désigne en général l'annexe d'une salle centrale conçue comme une exèdre ; Vitruve l'emploie pour les atriums et, si l'on admet une correction qui semble s'imposer, pour cette variété d'édifice cultuel (IV, 7, 2), dont l'exemple archéologique le plus accompli est le temple que G. Maetzke a étudié à Fiesole (fig. 129) ; datable du IIIe s. av. J.-C. il appartient à une longue lignée dont les jalons les plus anciens ont été récemment identifiés dans les temples de *Fortuna* et de *Mater Matuta* du sanctuaire romain de Sant'Omobono (VIe s. av. J.-C.) (fig. 130) ; le temple dit de l'Ara della Regina à Tarquinia, ceux de *Lavinium* et de *Luna* sont du même type, et l'on en relève aujourd'hui des exemplaires qui prouvent que toute la Péninsule a connu et utilisé

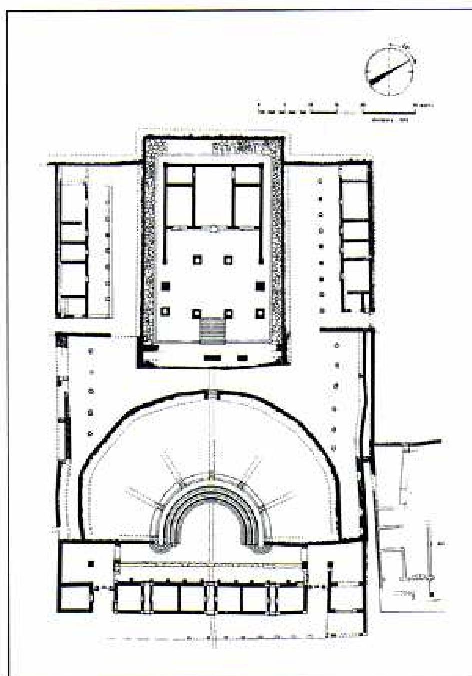


Fig. 128. Plan du temple B de Pietrabbondante.

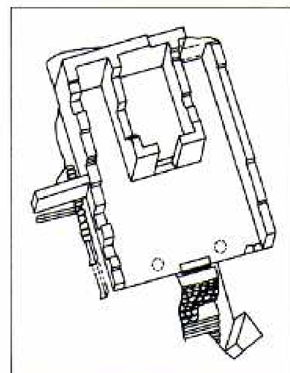
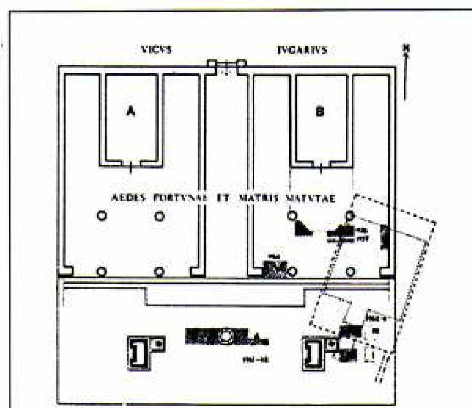


Fig. 129. Le temple de Fiesole, d'après G. Maetzke.



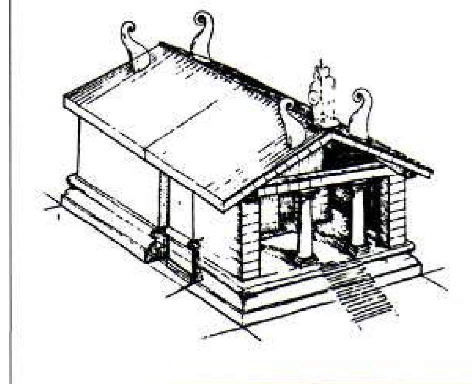


Fig. 130. Le sanctuaire romain de Sant'Omobono : en haut, plan des deux temples ; en bas restitution en élévation du temple de Mater Matuta.

ce parti architectural, adaptable aux liturgies les plus diverses (fig. 131) : citons seulement les exemples d'Ordona (temple B) en Daunie, ou de Pescosansonesco dans la vallée de l'Aterno, sur le territoire des *Vestini* (fig. 132).

L'autre catégorie étrusco-italique est le temple défini par Vitruve comme *peripteros sine postico*(III, 2, 5). La formule dit bien le caractère déjà nettement hybride de ce genre d'édifice qui présente en principe presque tous les aspects du temple périptère, c'est-à-dire qu'il est pourvu d'un portique sur sa façade et ses longs côtés, seule sa face postérieure demeurant aveugle. Le mur de fond de la *cella* en constitue la limite ; celui-ci peut du reste se rabattre à angle droit sur la ligne des colonnes et occuper l'espace d'un ou plusieurs entrecolonnements, sans toutefois constituer une véritable *ala*. F. Castagnoli a bien montré l'originalité de ce parti, dont il faut cependant distinguer les versions les plus anciennes, celles des IV-IIIe s. av. J.-C., à la *cella* encore presque carrée et au rythme des supports libres encore aéré, tel le temple de Junon du sanctuaire de *Gabii* dans le Latium (fig. 133), ou le temple C du Largo Argentina à Rome, des versions postérieures, datables de la fin du IIe s. ou du Ier s. av. J.-C. ; ces dernières avec leurs proportions allongées et la densité de leur péristasis, même incomplète, s'apparentent à des temples hellénistiques où les tendances ioniques l'ont définitivement emporté sur les traditions régionales : songeons par exemple au temple septentrional du *Forum Holitorium* à Rome. La comparaison entre ces deux extrêmes permet de mesurer le chemin parcouru dans l'hellénisation d'un plan conçu d'abord pour exprimer la valeur essentiellement frontale de l'édifice cultuel et dont l'architecte du Capitole de Catulus avait même, sans lendemain il est vrai, tenté l'application, nous l'avons rappelé ci-dessus, à un temple à trois *cellae* (fig. 134).

Initialement ces divers édifices cultuels, qu'ils fussent toscans ou étrusco-italiques, possédaient un fronton ouvert, sans tympan, l'espace vide de la charpente n'étant que partiellement meublé par des plaques de revêtement en terre cuite clouées à l'extrémité des poutres maîtresses (*columen* et *mutuli*) ; c'est du moins ce dont témoignent les maquettes votives et funéraires, tel le fronton de *Satricum* ainsi que certains hauts-reliefs de terre cuite ayant appartenu à de grands édifices du Ve s. av. J.-C., telle la fameuse plaque du *columen* (la poutre faîtière) du temple A de Pyrgi représentant un épisode particulièrement atroce de la légende des Sept contre Thèbes (Tydée dévorant la cervelle de Mélanippe). Mais à partir de la fin du IVe s. et pendant toute la période suivante, les temples de cette catégorie adoptent, comme les édifices de tradition grecque, un fronton fermé

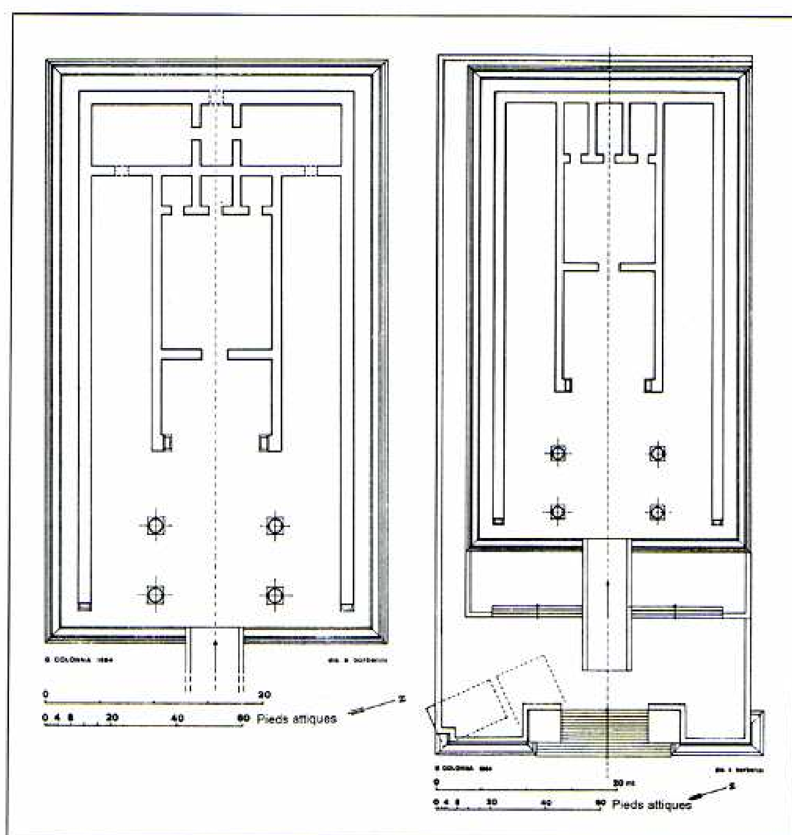
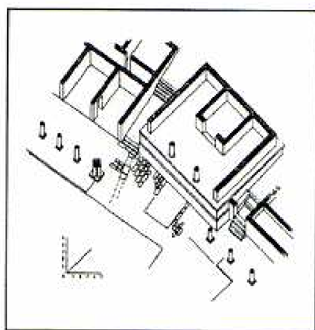
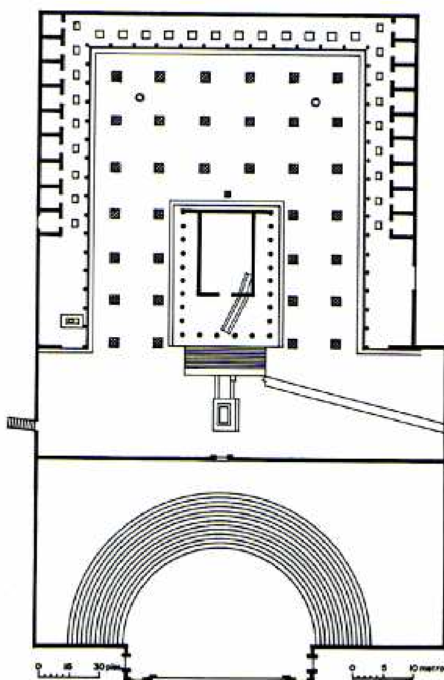


Fig. 131. Les deux phases successives du temple dit de l'Ara della Regina à Tarquinia, d'après G. Colonna.


Fig. 132. Le temple B d'Ordona.


Fig. 133. Plan restitué du sanctuaire de Junon à Gabii, d'après M. Almagro Gorbea. Voir la fig. 149.

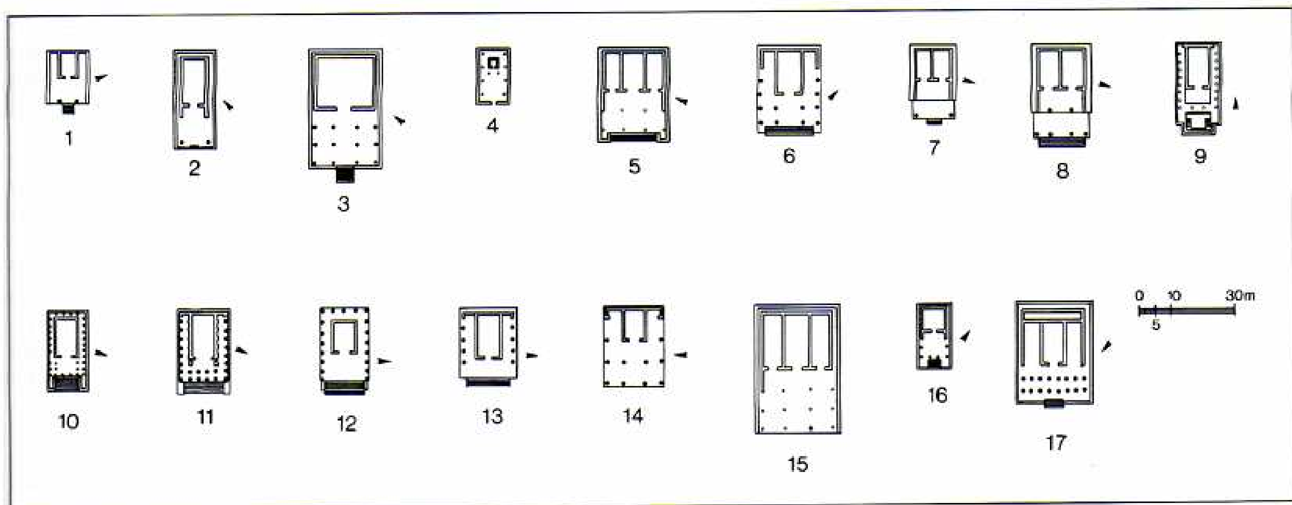


Fig. 134. Tableau synoptique des temples étrusco-italiques du IIe s. av. J.-C., d'après P. Pensabene.
1 : Fiesole.
2 : Volterra, acropole, temple A.
3 : Volterra, acropole, temple B.
4 : temple de la Tolfa.
5 : capitole de *Cosa*.
6 : temple de Cascia.
7 : *Alba Fucens*, temple I.
8 : *Alba Fucens*, temple II.
9 : Paestum, temple italique.
10 : Rome, temple de *Spes* du *Forum holitorium*.
11 : Rome, Temple de Janus du *Forum holitorium* (= temple nord).
12 : Rome, Largo Argentina, temple A.
13 : Rome, Largo Argentina, temple C.
14 : *Lanuvium*.
15 : Segni, capitole.
16 : Schiavi d'Abruzzo, grand temple.
17 : San Leucio.

sur l'espace triangulaire duquel se déploient des groupes mythologiques, l'exemple le plus anciennement attesté étant celui des tympans des tombes rupestres de Norchia, en Etrurie méridionale. Au IIe s. av. J.-C. la formule se généralise et les frontons de Talamone, Civitalba, Luni ont livré des compositions de terre cuite qui comptent parmi les illustrations les plus remarquables de la sculpture hellénistique occidentale ; elles se signalent par un art consommé de l'utilisation de l'espace, avec un étagement des scènes qui n'est pas sans rappeler les registres superposés de la petite frise de Télèphe à Pergame, et un goût particulièrement aigu pour le pathétique des attitudes et des expressions.

L'hellénisation des formes

Dans le même temps les moulures architecturales s'hellénisent ; nous ne pouvons certes observer, le plus souvent, que des bases et des couronnements de podium, mais l'évolution de leurs profils suffit à montrer comment s'introduit progressivement l'usage de la doucine droite, d'origine grecque. Le cas le plus éloquent est celui du sommet du *podium* du temple B de Pietrabbondante : on y observe une phase transitoire puisque, contrairement à la modénature similaire du temple Patturelli de Capoue, celle-ci apparaît traitée sur deux assises différentes (fig. 135) ; cela nuit à la continuité du profil, qui se trouve ainsi segmenté, de bas en haut, entre un quart de rond et un cavet ; mais le pas décisif est franchi, l'adaptation du système à la moulure de base s'affirme rapidement, et d'une façon qui, pour l'Italie du moins, s'avère irréversible.

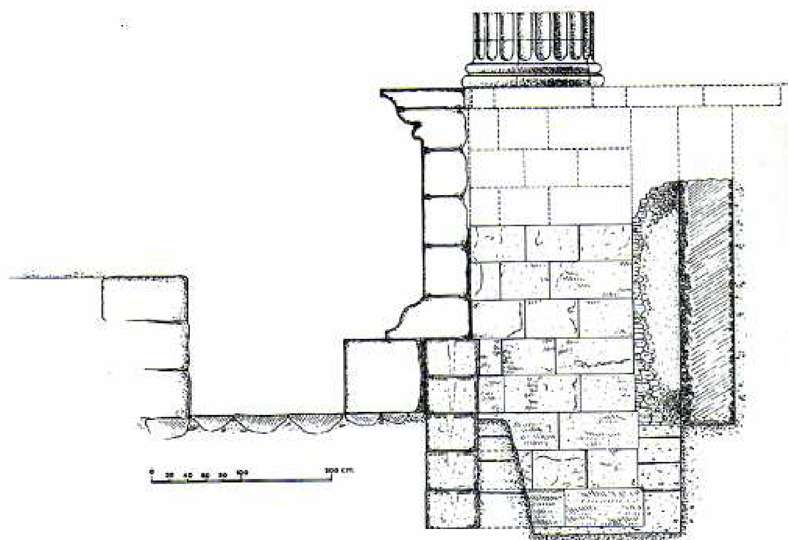


Fig. 135. Coupe sur le podium du temple B de Pietrabbondante, d'après A. La Regina.

En réalité, à partir du milieu du IIe s. av. J.-C., le processus d'hellénisation des partis architecturaux et des modénatures revêt à Rome des formes multiples, qui tiennent aux nouvelles conditions de la création. La période qui s'ouvre avec la prise de Corinthe (146 av. J.-C.) est celle des *viri trium-*

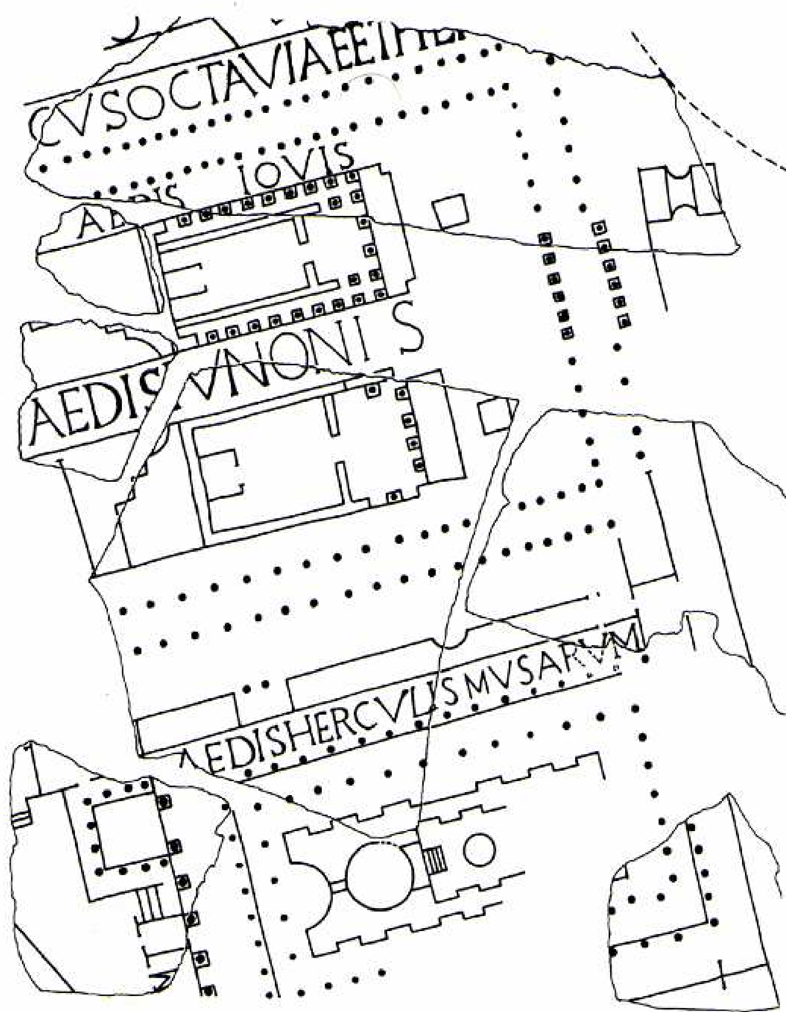


Fig. 138. La *porticus Octaviae* d'après la *Forma Urbis severiana*. Le temple de Jupiter (*aedes Jovis*) y apparaît, après sa transformation augustéenne, comme un périptère sans *posticum*, mais nous savons par Vitruve qu'Hermodoros l'avait conçu dans les années 146-143 av. J.-C. comme un périptère.

phales : les généraux vainqueurs de l'Orient et de la Grèce prennent en mains la parure monumentale de l'*Urbs*, qu'ils jugent mal adaptée à l'expression de la puissance et en retard par rapport aux modèles helléniques et micrasiatiques dont ils jalousent la splendeur. A cela s'ajoutent les rivalités politiques internes qui entretiennent une véritable « guerre édilitaire ». Dans ce contexte, les temples construits à frais nouveaux ne sont plus seulement des ex-voto consacrés aux divinités qui ont permis la conquête ; ce sont aussi les signes et les enjeux d'une lutte pour la prééminence ; leur construction procède d'une volonté de représentation qui pétrifie en quelque sorte l'idéologie triomphaliste des représentants les plus en vue de la classe dirigeante.

L'afflux des architectes et des artisans d'origine grecque, dont les premiers sont amenés à Rome par les *imperatores* eux-mêmes, l'emploi du marbre du Pentélique, dont l'exploitation passe aux mains de l'administration romaine après la réduction de la Grèce en province, sont les deux faits décisifs du troisième quart du IIe s. av. J.-C. Ils ne sont pas sans incidence sur l'évolution monumentale, et même s'ils n'entraînent pas une révolution durable dans les choix typologiques, ils enrichissent singulièrement le répertoire des formes.

Deux temples, dont les textes et l'archéologie nous gardent le souvenir, peuvent être considérés comme les manifestes de ces nouvelles tendances. Situés l'un et l'autre dans le secteur méridional du Champ de Mars, et plus précisément dans le quartier du *circus Flaminius*, ils appartiennent à cette série d'édifices que l'éclat de leur matériau et la nouveauté de leurs modénatures désignaient comme de somptueux objets hellénisés, aussi étranges sans doute, aux yeux du peuple de Rome, qu'une comédie de Térence. Le premier est la fameuse *Metelli aedes*, le temple de *Jupiter Stator*, placé par Q. Metellus Macedonicus dans le quadriportique auquel le général triomphateur devait laisser son nom, jusqu'à ce qu'Auguste en fit la *porticus Octaviae*. Construit entre 146 et 143 av. J.-C., il se présentait sous la forme d'un temple périptère ; le nom de son architecte, transmis par la tradition littéraire (Vitruve, III, 2, 5), Hermodoros, et la provenance de celui-ci, Salamine de Chypre, laissent à penser qu'il offrait l'aspect relativement ramassé des constructions à colonnade périphérique mais sans opisthodome, dont la Grèce continentale et asiatique avait pris le goût dès la fin du IVe s. av. J.-C. (fig. 136). La même tradition littéraire nous apprend qu'il était, pour la première fois à Rome, construit en grand appareil de marbre. Si nous avions retrouvé quelques fragments de son ordre – sans aucun doute ionique – nous disposerions d'un précieux incunable, mais tout en a disparu lors des reconstructions et restaurations postérieures.

Le second temple, partiellement conservé celui-ci, nous livre une image que l'on peut penser fidèle de la fondation métellienne : il s'agit des vestiges, en marbre du Pentélique, du temple situé sous l'église de S. Salvatore in Campo ; on hésite quant à leur attribution entre l'*aedes Neptuni* et l'*aedes Martis*. L'important est que, dans les deux cas, soit grâce aux témoignages textuels, soit par l'analyse stylistique, on puisse créditer le même Hermodoros de sa construction : ce temple se restitue comme un périptère de six colonnes sur neuf, muni d'une crépis, c'est-à-dire d'un emmarchement périphérique relativement bas, très différent en cela du podium traditionnel, et pourvu de bases à un seul tore, sans doute d'origine lesbique, qui constituent un véritable hapax dans l'architecture romaine de cette époque (fig. 137).

D'autres constructions similaires durent alors s'élever dans Rome. Mais leur caractère d'objet importé, et la rupture hautaine qu'ils prétendaient créer avec les habitudes antérieures les empêchèrent apparemment d'avoir une postérité importante. Le dernier quart du siècle, et plus particulièrement les décennies qui suivent la crise gracquienne semblent marquer un reflux significatif. Qu'il s'agisse de constructions nouvelles, comme l'*aedes Concordiae* construite au pied du Capitole, sur l'initiative de L. Opimius pour marquer le retour à la paix civile, ou de reconstructions, comme le temple des Dioscures du Forum dans sa version métellienne de 117 av. J.-C., les matériaux traditionnels, tuf stuqué, terre cuite architectonique et bois y sont utilisés de préférence au marbre. Le choix même des plans trahit un retour plus ou moins ostensible à la tradition : le temple des Dioscures et peut-être aussi celui de la Concorde sont des édifices prostyles, c'est-à-dire pourvus d'une simple colonnade de façade (six colonnes pour le premier, qui était dit de ce fait hexastyle) ; il en va de même pour le temple de la *Magna Mater* du Palatin, restauré en 111 av. J.-C. par C. Metellus Caprarius : construit en tuf et en travertin, il présentait, comme le précédent, l'aspect d'un prostyle hexastyle à podium.

Une exception apparente, mais qui constitue plutôt une confirmation de cette tendance générale, est le temple rond périptère du *Forum Boarium* : directement inspirée des « tholoi » grecques, cette construction étonnante, en marbre du Pentélique, est pourvue d'une crépis à degrés, d'une colonnade périphérique à bases attiques (une scotie entre deux tores) et à chapiteaux corinthiens, avec une recherche classicisante très nette à tous les niveaux de l'ornementation. Elle reste évidemment, même après sa restauration partielle du début de l'Empire, le témoignage le mieux conservé d'une véritable transplantation de l'architecture grecque à Rome (fig. 138). Les maladresses des tailleurs de pierre locaux chargés de la mise en œuvre d'un schéma modulaire sans doute assez élaboré, et de la finition des chapiteaux importés n'ôtent rien à la grâce de l'édifice qui ne comptait pas pourtant, par ses dimensions relativement restreintes et sa localisation, parmi les grandes œuvres architecturales de la Rome de l'époque. On notera qu'en fait il fut réalisé aux frais d'un commerçant (*negotiator*), M. Octavius Herrenus, ce qui témoigne à la fois de la richesse des marchands et de leur rôle dans la diffusion de l'hellénisme, mais aussi, dans les années 120-110 av. J.-C., d'une certaine désaffection de la part des groupes dirigeants à l'égard de ce type de création.

L'extrême fin du siècle marque en fait le triomphe du compromis, défini par la formule vitruvienne de la *tuscanicorum et graecorum operum communis ratiocinatio* (« système mixte qui procède de pratiques étrusques et grecques »)(IV, 8, 5). Cette conception d'un mélange équilibré où les deux traditions s'enrichissent mutuellement est illustrée par deux édifices exemplaires : d'une part le temple d'*Honos et Virtus*, commandé par Marius à l'architecte romain Mucius ; selon Vitruve (II, 5, 7 et VII, *praef.* 17), il présentait une application scrupuleuse des principes de la « nouvelle » architecture ionique, mais ne possédait pas de colonnade postérieure, renouant ainsi avec un schéma italique anciennement attesté que nous avons défini plus haut, le « périptère sans *posticum* ». D'au-

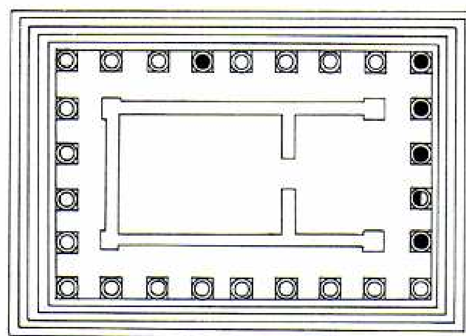


Fig. 137. Plan restitué du temple de S. Salvatore in Campo, à Rome, d'après V. Vespignani.

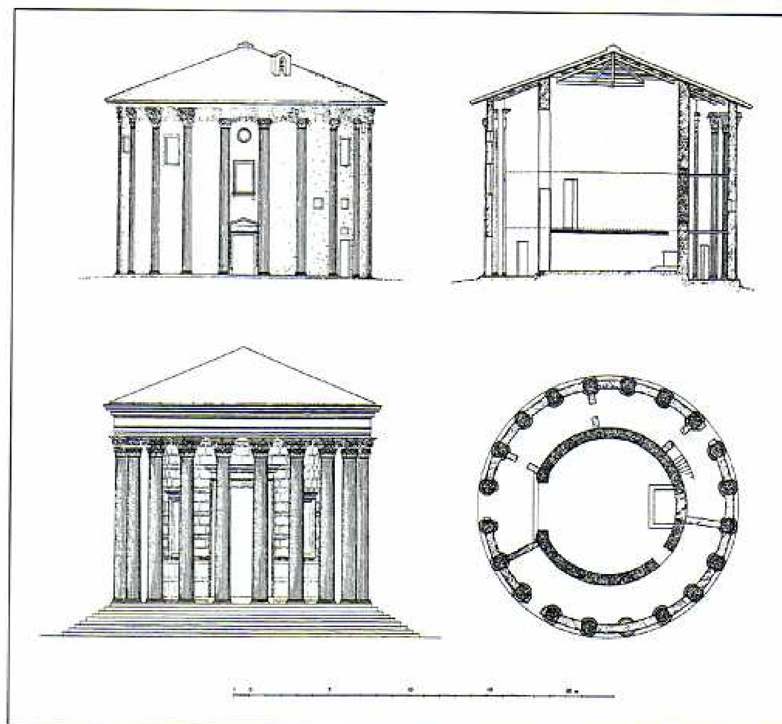


Fig. 138. Restitution en élévation et plan du temple rond du *Forum Boarium*, d'après F. Rakob.



Fig. 139. Le temple B du Largo Argentina. Vue générale.

tre part le temple rond du Largo Argentina, identifié à l'*aedes Fortunae huiusce diei* (le temple de la « Fortune de ce jour ») ; construit sur l'ordre de Q. Lutatius Catulus autour de l'année 100 av. J.-C., il adaptait à la formule de la « tholos » grecque les principes étrusco-italiques de la surélévation et de l'axialité, avec une colonnade périphérique corinthienne sur haut podium et un escalier frontal. L'axe ainsi déterminé était, comme dans un temple traditionnel, celui au terme duquel s'élevait la statue cultuelle, posée sur un socle massif adossé à la courbure du mur de la *cella*. Il est important de noter que dans ces deux temples le tuf et le travertin (ce dernier réservé aux parties nobles de la modénature, les bases et chapiteaux des colonnes, ainsi que l'entablement) avaient pris la place du marbre (fig. 139).

La phase de transplantation pure et simple n'a donc été en cette fin de la République qu'un intermède brillant. L'hellénisation de l'architecture à Rome ne pouvait longtemps revêtir la forme d'une acculturation passive ; elle ne survit et ne produit des fruits durables que si l'essentiel de la conception ancienne de l'édifice religieux est préservé, à savoir l'élévation, l'axialité et la primauté spatiale de la *cella*. Ce qui n'empêche nullement l'intégration féconde de ce qui constitue la caractéristique essentielle de l'architecture hellénistique, les ordres.

Les ordres et l'achèvement de la typologie

Tous les plans sont en effet désormais investis par les colonnes, qui doivent accompagner et animer leurs volumes externes et constituer la marque même de la sacralité. Il ne s'agit plus des rares supports libres à finalité architectonique qui jalonnaient la façade des anciens temples toscans. Il s'agit d'éléments dont la valeur rythmique surpasse la fonction portante.

Certes le plan périptère n'a pas connu à Rome une grande fortune ; les raisons en sont inscrites dans la nature même de l'édifice religieux italique, où la notion d'une *ambulatio*, c'est-à-dire d'un circuit périphérique autour de la *cella*, ne s'est jamais vraiment imposée parce qu'elle n'avait aucun fondement liturgique. Deux temples de la fin de la République présentent toutefois une colonnade périphérique, le temple central du *Forum Holitorium*, restauré au début de l'époque augustéenne mais maintenu dans sa forme initiale des années 90 av. J.-C., et le temple A du Largo Argentina, qui, dans sa dernière phase, celle du milieu du Ier s. av. J.-C., affecte l'aspect d'un périptère de six colonnes en façade sur neuf pour les longs côtés. Dans ces deux cas, le plan se caractérise par des proportions assez ramassées,

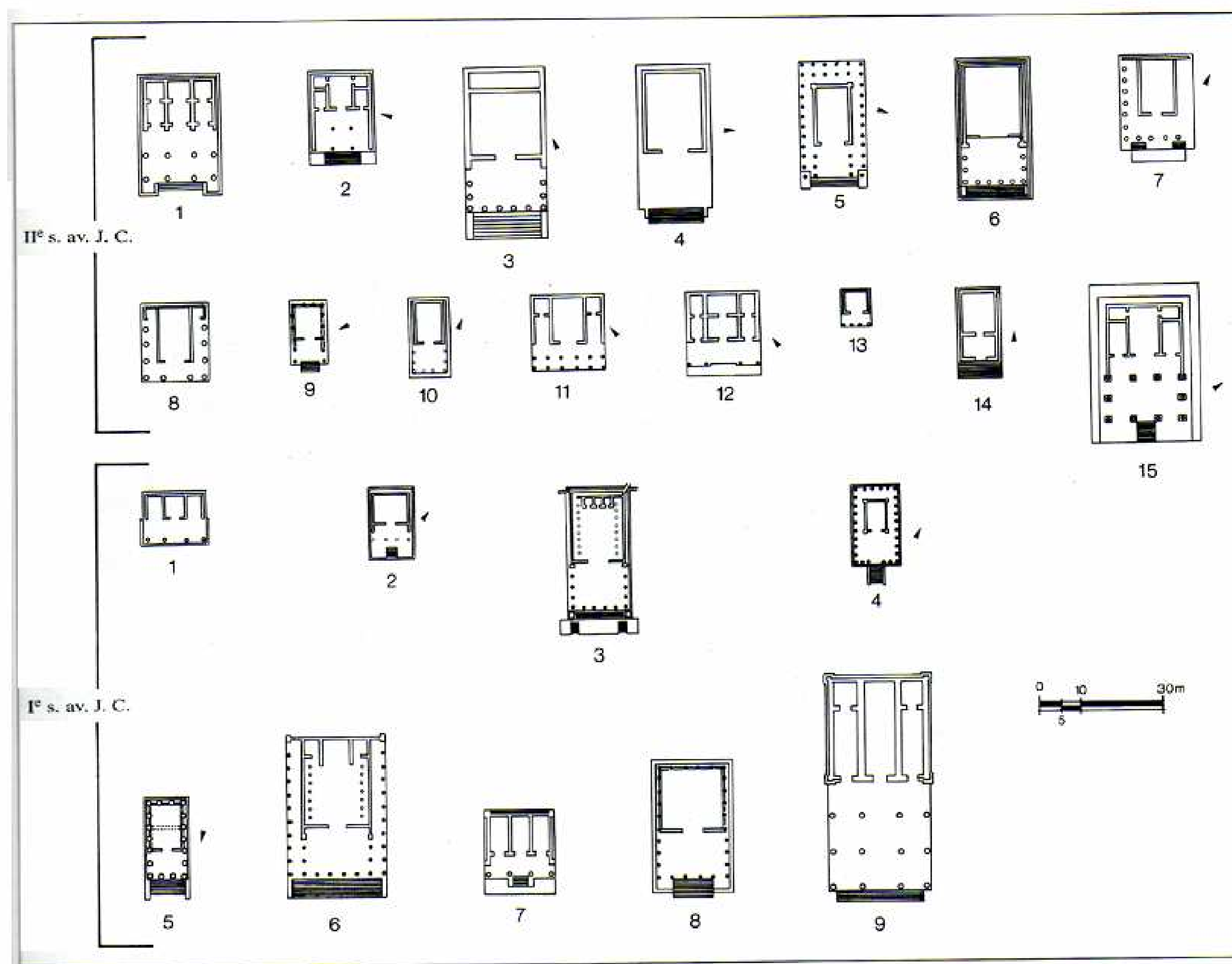


Fig. 140. Tableau synoptique des temples des IIe-Ier s. av. J.-C. à Rome et en Italie, d'après P. Pensabene.
IIe s. :
1 : Luni, capitole.
2 : Luni, grand temple.
3 : Rome : *Magna Mater.*
4 : Rome, Largo Argentina, temple D.
5 : Rome, temple de *Juno Sospita* du *Forum holitorium* (temple central).
6 : Ostie, temple d'Hercule.
7 : Gabii, temple de Junon.
8 : Ariccia.
9 : Tivoli, temple rectangulaire.
10 : Cori, temple d'Hercule.
11 : Cori, temple des Dioscures.
12 : Minturnes, temple de Jupiter.
13 : Formies.
14 : Norba, temple de Diane.
15 : Pietrabbondante, grand temple.
Ier s. :
1 : Ordona, temple B.
2 : Vastogirardi.
3 : Pompéi, capitole.
4 : Pompéi, temple d'Apollon.
5 : Rome, temple de *Portunus.*
6 : Tivoli, temple d'*Hercules Victor.*
7 : Terracine, capitole.
8 : Terracine, temple de *Jupiter Anxur.*
9 : Aquino, capitole.

et surtout un type de porche dont les détails peuvent varier mais dont la profondeur apparaît comme une constante. Ce *pronaos* définit, avec les colonnes dont il est cerné, une sorte de « chambre claire » en avant de la *cella* ; fidèle à la tradition de la *pars antica*, il forme sur la façade de l'édifice un contre-point du sanctuaire obscur. La formule la plus élaborée de cette structure originale est sans doute celle qui, dans les grands temples à façade hexastyle ou octostyle (six ou huit colonnes), présente un redoublement des supports latéraux entre les antes du mur de la *cella* et la colonnade antérieure. Le rôle de ces colonnes en retour est essentiel dans l'appréhension de la façade comme unité architecturale à part entière, où les pleins l'emportent sur les vides ; leur signification plastique n'est pas moins importante pour la définition de l'espace lumineux du porche, en continuité directe avec le sanctuaire et la péristasis.

Mais il est clair que le type le plus significatif de cette période est le temple dit pseudopériptère. Le terme est lui aussi emprunté à Vitruve, qui le transpose évidemment du grec où cependant – et cela même a un sens – il n'est pas attesté (IV, 8,6). Contrairement à ce qu'affirme le théoricien, la genèse de cette ordonnance ne s'explique pas par l'élargissement des murs de la *cella* qui viendraient s'insérer entre les colonnes du périptère mais par l'application, sur les parois de la *cella* d'un temple prostyle (c'est-à-dire pourvu d'une colonnade seulement en façade), d'un ordre de colonnes engagées ou de demi-colonnes. Ce type apparaît en milieu italique à la fin du IIe s. av. J.-C., c'est-à-dire au moment où l'influence de l'architecture grecque, assimilée et décantée, permet la mise au point de formules, qui, sans modifier les données fondamentales de l'architecture religieuse, exploitent les ressources plastiques des modèles helléniques. Les murs de la *cella* sont

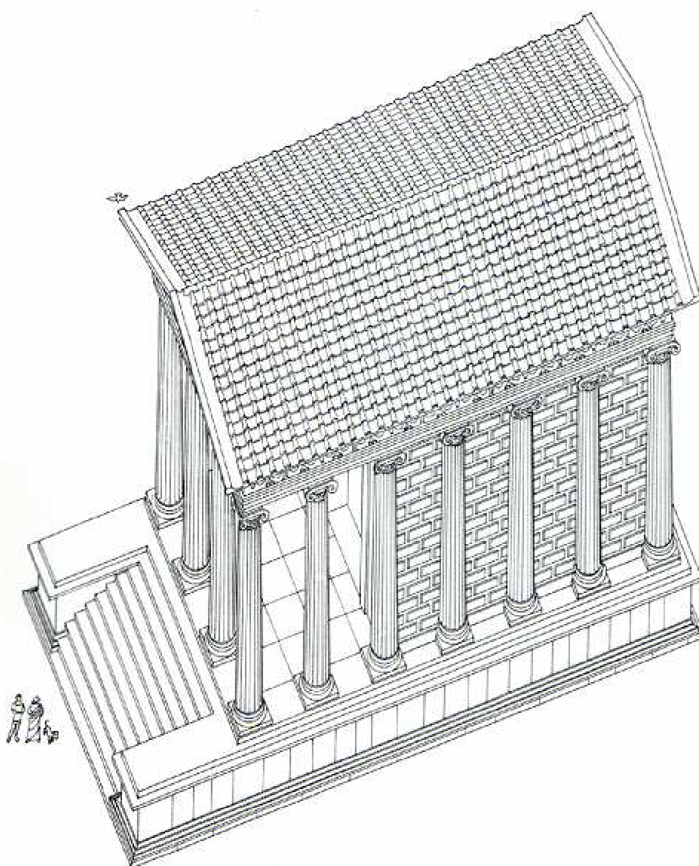


Fig. 141. Le temple de *Portunus* du *Forum Boarium*. Restitution J.-P. Adam.

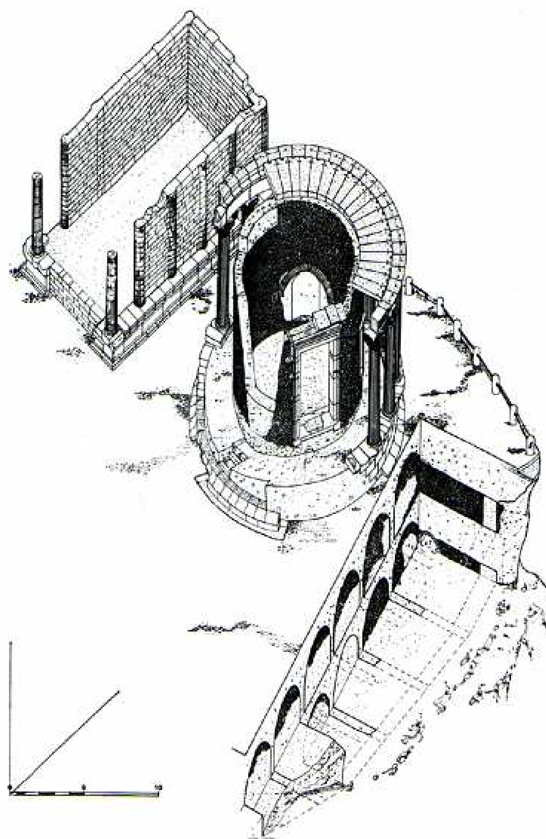


Fig. 142. Les temples rond et rectangulaire de l'acropole de Tivoli. Axonométrie de Cairoli F. Giuliani.

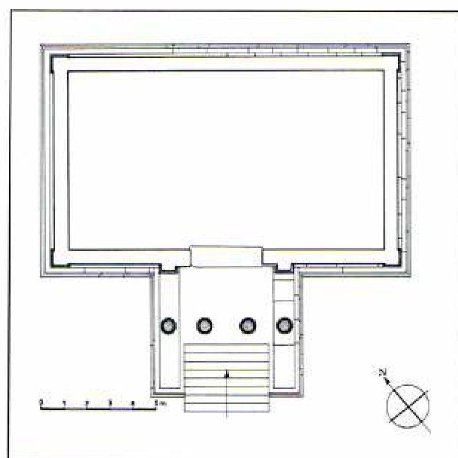


Fig. 143. Plan restitué du temple de Veiovis à Rome, d'après A. M. Colini.

dotés dès lors de ce que G. Mansuelli a justement appelé un « ordre spirituel ».

Les plus anciens édifices de ce type témoignent du fait que l'ordre engagé, traité dans le même matériau que la *cella*, ne s'apparente pas directement aux colonnes du *pronaos* : à Terracine, celles-ci sont en pierre du Monte Circeo, cependant que les autres sont en maçonnerie, comme les parois du sanctuaire ; de même au temple rectangulaire ionique du *Forum Boarium* à Rome, consacré à *Portunus*, les colonnes engagées sont en tuf stuqué et les colonnes libres en travertin. Création composite, comparable en cela au périptère sans *posticum*, mais peut-être plus achevée parce que plus homogène, le pseudopériptère permet le recours à une colonnade partiellement fictive qui confère à l'édifice tout le prestige d'un portique périphérique dont on accepte d'autant plus volontiers qu'il soit en trompe-l'œil que la notion d'*ambulatio* reste, nous l'avons dit, étrangère à la conception même du *templum*. Une variante du pseudopériptère proprement dit est celle des tem-

ples où les murs de la *cella* sont scandés par des pilastres rectangulaires et non plus par des demi-colonnes ; les antes de façade de la salle cultuelle – et non plus les colonnes libres du *pronaos* – constituent ici l'élément générateur du décor rythmique des murs du sanctuaire, mais le principe reste le même : les murs en question tendent à perdre leur individualité pour devenir les vecteurs d'un motif qui transpose sur le registre ornemental les fonctions structurelles dévolues aux supports libres du portique des temples grecs.

Cette formule aura au début de l'époque impériale une vaste postérité ; elle sera d'autant plus appréciée que la densification des colonnes du *pronaos*, caractéristique des rythmes dits pycnostyles, augmentera encore, nous allons le voir, la valeur de leurs échos plastiques sur les longs côtés des temples en suscitant, par les jeux accrus de l'ombre et de la lumière – ce que Vitruve désigne du terme suggestif d'*asperitas* –, une plus grande impression de relief.

On peut donc considérer que dès la fin du II[e] s. av. J.-C. les différentes formes des édifices cultuels sont pour l'essentiel élaborées et qu'elles ne connaîtront, au cours des siècles suivants, que des évolutions ne remettant pas en cause leurs partis fondamentaux (fig. 140, 141 et 142).

Au début du I[er] s. av. J.-C. apparaît cependant un autre plan, illustré par deux temples de Rome. Il s'agit de ce que nous appelons les plans à *cella* barlongue ; faute de trouver chez Vitruve, notre fournisseur habituel (et unique) en matière de terminologie, une expression plus précise, nous désignons ainsi les édifices dont la *cella* quadrangulaire est disposée transversalement par rapport au *pronaos*. La mise en place d'un vestibule à colonnade antérieure en saillie sur la partie centrale d'un corps de bâtiment qui lui est perpendiculaire rompt la continuité structurelle et plastique du temple traditionnel et, contrairement à ce que dit Vitruve, ce genre d'opération ne permet pas de conserver les proportions habituelles entre *pronaos* et *cella* (IV, 8, 4). C'est ce que prouve le petit temple de *Veiovis* dans sa phase syllanienne ; cité par Vitruve comme un exemple de ce type de plan, il a été identifié et fouillé par A. M. Colini dans l'angle sud-ouest du *Tabularium*, sur la pente du Capitole. Elevé sur un podium de travertin il possède une *cella* plus large que profonde, avec un *pronaos* à façade tétrastyle sur son axe transversal (fig. 143). L'autre exemple romain cité par Vitruve nous est révélé par un remarquable fragment de cadastre gravé sur une plaque de marbre recueillie dans une fouille du Trastevere en 1983 : là encore un *pronaos*, hexastyle cette fois, pourvu de deux colonnes en retour, s'ouvre au centre de l'un des longs côtés d'une *cella* deux fois plus longue que large – ce qui correspond du reste exactement à la prescription vitruvienne, laquelle se confond en l'occurrence avec une description ; l'extrême précision du dessin antique permet d'avoir une idée très claire de ce type de plan, dont il propose en quelque sorte une lecture directe. Son origine reste difficile à cerner, dès lors qu'on récuse les prétendus antécédents grecs (Erechthéion d'Athènes et temple d'Athéna du Cap Sounion) invoqués par le théoricien latin. Création hellénistique propre au Latium, du moins en l'état actuel de nos connaissances, cette formule doit surtout son existence à la souplesse avec laquelle elle peut s'insérer dans un tissu urbain trop dense ou sur un espace trop restreint pour accueillir des constructions développées sur un seul axe (fig. 144).

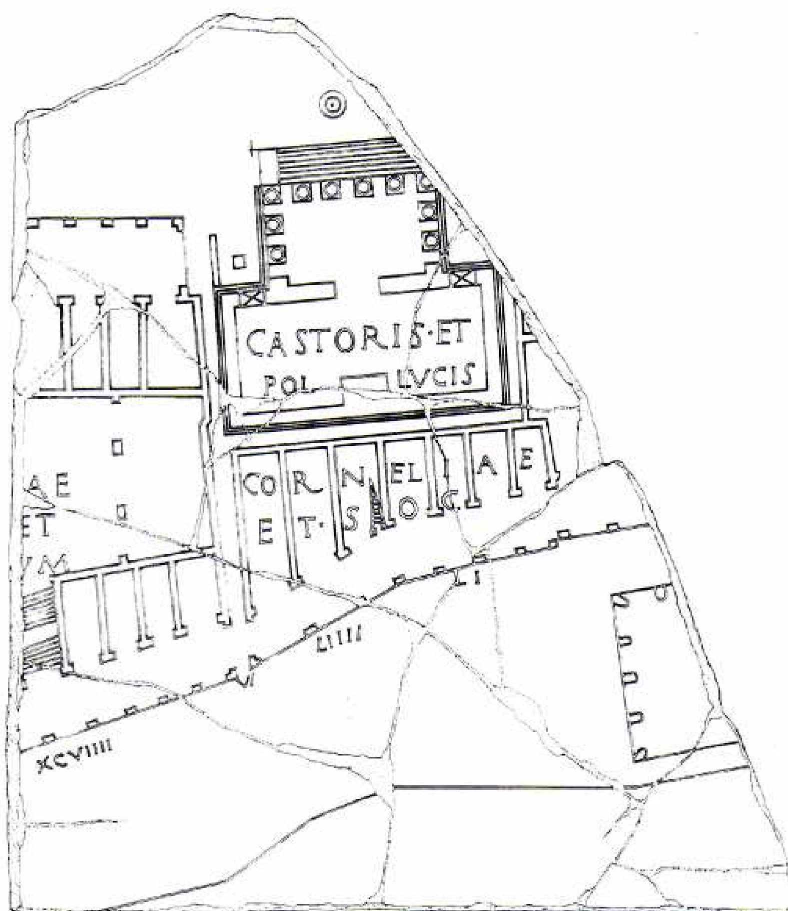


Fig. 144. Plaque de la via Anicia (Trastevere) : le plan antique du temple de Castor et Pollux *in Circo*. Cet édifice est cité par Vitruve comme l'un des exemples les plus probants de temple à *cella* barlongue.

Modénatures et chapiteaux aux deux derniers siècles républicains

En ce qui concerne les modénatures, l'évolution amorcée dans les temples de tradition étrusco-italique se précise et s'amplifie. Le tableau ci-joint, qui présente les profils des bases et couronnements de podium d'une dizaine d'édifices cultuels de Rome ou du Latium, depuis le milieu du IIe s. av. J.-C. (temple rectangulaire de Tivoli) jusqu'au temple de *Portunus* du *Forum Boarium* (premier quart du Ier s. av. J.-C.) met en évidence la disparition rapide du talon ou doucine droite au profit d'une doucine renversée caractérisée par l'allègement des moulures et l'affinement du listel terminal en position de couronnement ; la modénature de base s'aménage d'une façon symétrique avec quelque retard (maintien par exemple de la moulure en talon à la partie inférieure du podium du temple rond de Tivoli, dans le dernier quart du IIe s. av. J.-C.) ou revêt d'abord un aspect non orthodoxe, comme dans la première version du temple B (tholos périptère) du Largo Argentina. Mais dès le début du Ier s. av. J.-C. les situations se normalisent, avec une tendance de plus en plus marquée à l'introduction, au sommet du podium, d'un larmier plafonnant terminé en bec de corbin avec partie antérieure (ou *corona*) en bandeau vertical plat ; la moulure terminale ne prend pas encore l'aspect d'une cimaise proprement dite, mais l'organisation générale de ces couronnements, telle qu'on la relève dans la dernière phase du temple D du Largo Argentina (milieu du Ier s.

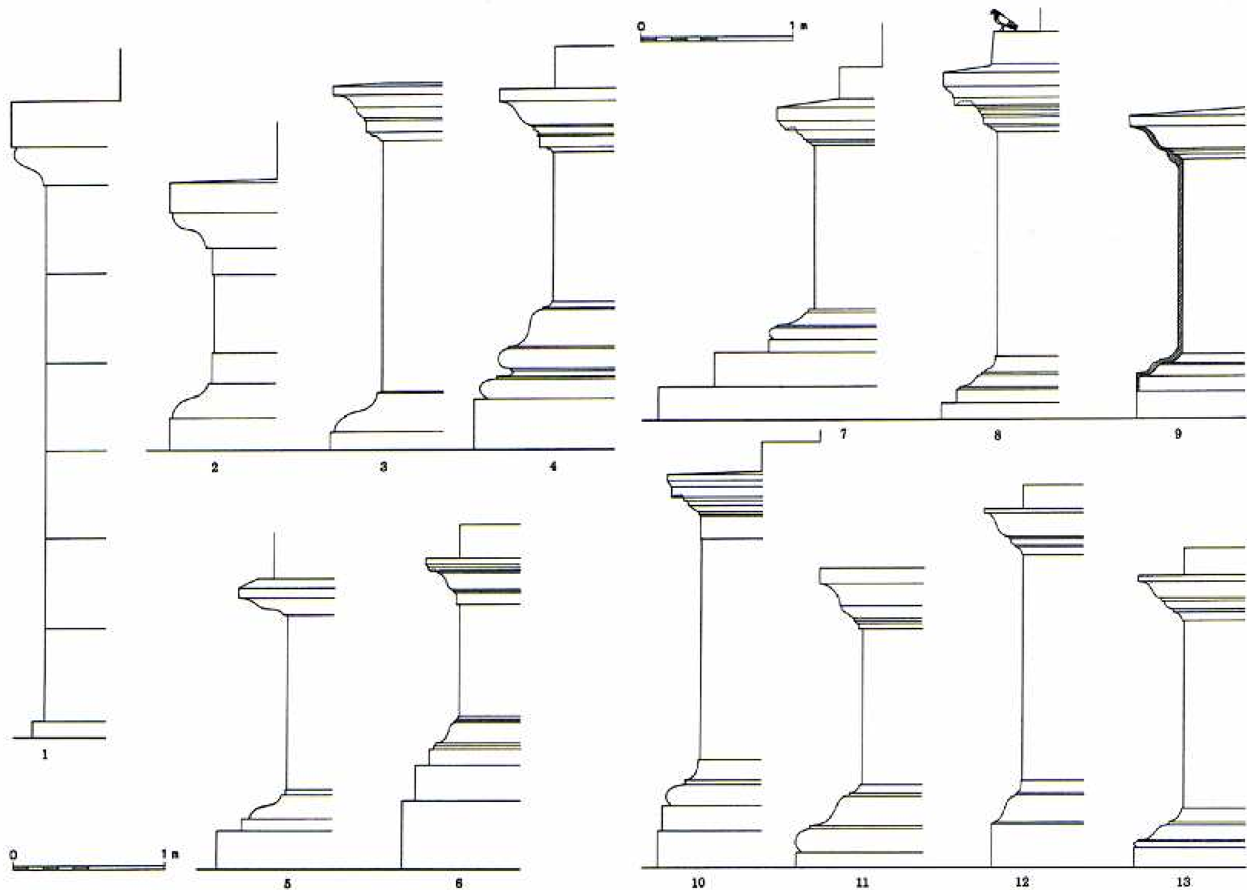


Fig. 145. Profils comparés des podiums de temples du Latium entre 300 av. J.-C. et l'époque augustéenne, d'après J.-P. Adam :
1 : Temple C du Largo Argentina vers 300 av. J.-C.
2 : Temple rectangulaire de Tivoli milieu du IIe s. av. J.-C.
3 : Temple rond de Tivoli vers 110 av. J.-C.
4 : Temple B du Largo Argentina, état I après 102 av. J.-C.
5 : Quatre temples républicains d'Ostie après 90 av. J.-C.
6 : Temple de Veiovis vers 75 av. J.-C.
7 : Temple d'Hercule à Ostie entre 75 et 70 av. J.-C.
8 : Temple de Portunus entre 75 et 70 av. J.-C.
9 : Temple B du Largo Argentina état II troisième quart du Ier s. av. J.-C.
10 : Temple D du Largo Argentina état II troisième quart du Ier s. av. J.-C.
11 : Temple A du Largo Argentina début époque augustéenne.
12 : Temple médian du *Forum Holitorium* époque augustéenne.
13 : Temple nord du *Forum Holitorium* époque augustéenne.

av. J.-C.), au temple de *Veiovis* (vers 75 av. J.-C.) ou au temple de *Portunus* (même période) indique clairement vers quelle direction s'oriente désormais la recherche : il s'agit de reproduire à une échelle réduite les diverses composantes des corniches ioniques d'entablement (fig. 145).

Nous disposons malheureusement de trop peu de vestiges des parties hautes des ordres pour pouvoir juger de celles-ci avant l'époque césaro-augustéenne, mais il est probable que des formes embryonnaires de la corniche à modillons ou plus exactement à consoles plates ou faiblement ondées, plus proches des mutules doriques que des ornements à double volute de la période impériale, s'étaient déjà développées sur plusieurs entablements. Il importe de noter en tout cas que dès la fin du IIe s. l'ordre corinthien paraît avoir acquis, pour les temples, une prééminence qui ne sera plus remise en cause. Si l'on relève quelques rémanences du dorique – au temple d'Hercule à Cori par exemple – ou de l'ionique – au temple rectangulaire de l'acropole de Tivoli – la plupart des édifices cultuels présentent désormais une version du chapiteau corinthien qui peut varier dans le traitement des volumes comme dans le détail du décor acanthisé, mais qui exploite toujours les potentialités ornementales et symboliques de cet ordre.

La série des chapiteaux « italo-corinthiens » de Palestrina (*Praeneste*), de Tivoli (*Tibur*), de Cori (*Cora* : temple des Dioscures), de Pompéi est caractéristique d'une interprétation régionale qui s'étend sur près d'un demi-siècle, entre les années 130-120 et 80 av. J.-C. Les traits essentiels en sont, du point de vue des proportions, une corbeille plutôt trapue, où la seconde couronne d'acanthes monte relativement haut le long du calathos ; du point de vue des composantes on relève l'absence presque constante de caulicoles et le caractère volontiers saillant des enroulements des hélices, avec un fleuron d'abaque très développé qui empiète sur le registre inférieur ; du point de vue du traitement du décor, les acanthes dites en feuilles de chou se signalent par une bordure ondée dont les « frisures » nuisent à l'appréhension globale des formes et de leur organisation. Les origines alexandrines du type, longtemps considérées comme assurées, ne sont sans doute pas les seules : la filière sicilienne, récemment mise en évidence, permet de comprendre comment cette interprétation si vivante et si originale du corinthien, dont nous connaissons maintenant des versions dans toutes les régions de l'Italie, s'est affirmée dès le IIIe s. av. J.-C., et selon quelles modalités se sont constituées, pour la période qui nous occupe, les formes latiales et campaniennes (fig. 146).

Des analyses du même genre pourraient s'appliquer aux chapiteaux « italo-ioniques », beau-

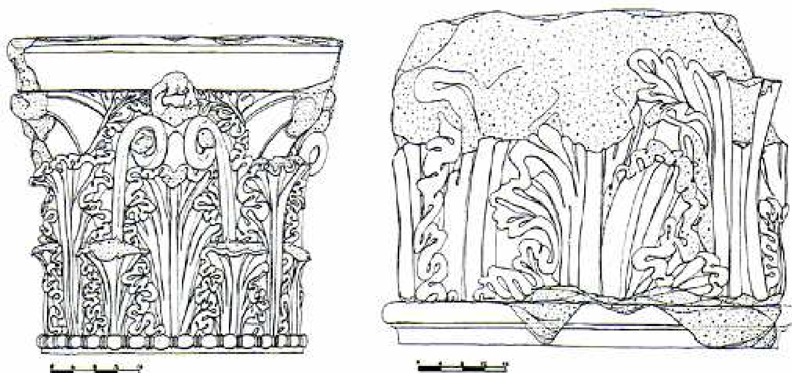


Fig. 146. Deux exemples de chapiteaux « italo-corinthiens » de Pompéi : chapiteau de la basilique judiciaire et chapiteau du temple de Jupiter, d'après M. Cocco.

coup plus rares mais non moins significatifs. L'absence de publication de quelques-uns des sites les plus révélateurs – tel le sanctuaire de Monterinaldo dans le *Picenum*, dont les composantes datent pour l'essentiel de la fin du IIe s. av. J.-C. – rend pour l'instant toute synthèse impossible.

Face à ces créations proprement italiques, l'orthodoxie des chapiteaux corinthiens, en marbre du Pentélique, du temple rond du *Forum Boarium* s'affirme avec force : leurs analogies depuis longtemps soulignées avec les exemplaires conservés de l'Hékatéion de Lagina en Carie (Asie Mineure) les désignent comme les représentants les plus remarquables de la stricte orthodoxie hellénistique d'inspiration orientale, aussi bien pour leurs proportions (la corbeille du chapiteau est très élancée puisque sa hauteur totale, abaque compris, est dans un rapport de 1/0,633 avec son diamètre inférieur) que pour le traitement des acanthes, à la fois vigoureuses et souples, avec leurs nervures cannelées et leurs lobes profondément creusés (fig. 147). Une autre interprétation des modèles grecs asiatiques, plus inattendue, présente autant d'intérêt pour l'évolution ultérieure du motif, c'est celle des chapiteaux en travertin du temple rond du Largo Argentina ; cette création pleine de verve témoigne elle aussi de la vitalité des échanges artistiques, dans cette Rome présyllanienne : la parenté des exemplaires conservés avec les chapiteaux de l'agora de Messène, relevée à juste titre par W.-D. Heilmeyer, ne contredit pas la datation imposée par l'identification du temple avec celui de Catulus, car les antécédents grecs peuvent fort bien remonter à la fin du IIe s. av. J.-C. Mais le redoublement des caulicoles paraît constituer l'aboutissement d'une recherche décorative dont les premières illustrations se rencontrent à Milet et à Diocésarée. Ce qui était une fantaisie décorative un peu grêle dans ces précédents hellénistiques contribue ici à renforcer la métaphore du décor d'acanthes : non seulement en effet la struc-

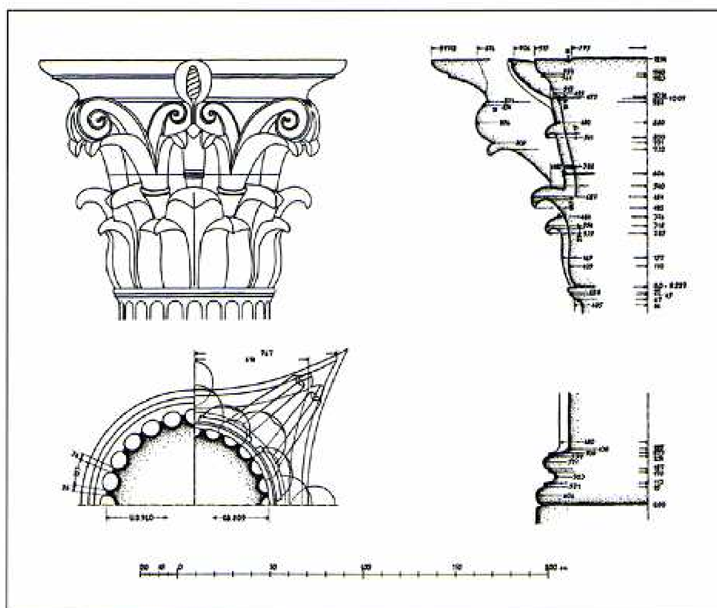




Fig. 147. Le chapiteau hellénistique (corinthien « normal ») du temple rond du *Forum Boarium* de Rome, dessin d'après F. Rakob et cliché J.-L. Paillet.

ture « normale » du chapiteau n'a pas été altérée mais la rigoureuse verticalité des deux gaines jumelles, soulignée par de profondes cannelures, exprime leur fonction « portante » (fig. 148).

Les sanctuaires à terrasse du Latium

Pour la même époque, c'est-à-dire pendant les quelque cent années qui séparent le milieu du IIe s. du milieu du Ier s. av. J.-C., un phénomène singulier doit être examiné, c'est celui de la construction des grands sanctuaires du Latium. Il se concentre en fait sur une période très courte, car ce sont les décennies centrales du cadre chronologique ci-dessus défini qui connaissent en ce domaine l'activité la plus dense : là encore les années 120 à 80 av. J.-C. sont celles de l'élaboration d'un type d'architecture qui doit sa fécondité à l'application des techniques de construction italiques aux schémas hérités de l'hellénisme. Uniques en leur genre, ces complexes s'établissent à la faveur d'une conjoncture économique particulièrement favorable et illustrent la dernière floraison des hauts lieux cultuels de la plus ancienne civilisation latine. En dépit de la puissance de leur expression monumentale ils ne seront que rarement imités, et du reste bien tardivement : seuls les sanctuaires du Puy de Dôme, chez les Arvernes à la limite orientale de la province gauloise de l'Aquitaine, et de Mulva (*Munigua*) non loin de Séville en Bétique présenteront, à la fin du Ier s. de notre ère, une exploitation aussi savante d'un relief naturel aménagé à des fins scénographiques.



Fig. 148. Le chapiteau à double caulicole du temple B (temple rond) du Largo Argentina.

Car la caractéristique essentielle de ces compositions est l'étagement, qui leur a valu parfois d'être appelées « sanctuaires à terrasses ».

Le plus ancien de la série est le sanctuaire de Junon à *Gabii*. Dès les années 150 av. J.-C. il semble qu'il ait atteint une forme architecturale accomplie : il s'agit d'un complexe remarquablement cohérent qui comprenait un temple et un autel, un portique abritant des boutiques, un *nemus* ou bois sacré, et une conque semi-circulaire à gradins évoquant la *cavea* d'un théâtre, le tout réalisé en peu d'années, en tout cas conformé-

ment à un projet unitaire. Le temple, qui occupait le centre de l'aire sacrée, elle-même circonscrite par un mur (téménos), était un périptère sans *posticum* de six colonnes de façade sur neuf ; répondant aux schémas italiques les plus traditionnels il n'en obéissait pas moins à un plan régulateur de type hellénistique, puisque construit sur la base d'un triangle pythagoricien à côtés rationnels (3, 4, 5) et selon un module de 10 pieds dont on retrouve les multiples et sous-multiples en élévation comme en plan. Ces particularités ont autorisé l'archéologue récemment chargé de sa publication à en attribuer la conception à l'architecte Hermodoros de Salamine, que nous rencontrons à Rome dès 146 av. J.-C. L'espace libre situé entre les portiques ouverts sur trois côtés de la place (*porticus triplex*) et le temple lui-même était scandé par une série de cavités quadrangulaires creusées dans la roche et disposées en lignes parallèles : au nombre de 34 dans une première phase, puis de 70 – ces dernières plus petites que les précédentes : 1,30 x 1,20 m au lieu de 1,60 x 1,50 m – elles ont été interprétées d'abord comme les traces d'un jardin ornemental du type de celui de l'Héphaistéion d'Athènes ; en réalité il s'agit plutôt d'un véritable *nemus* reconstitué, bois sacré originel au cœur duquel on délimitait, selon les procédures que nous avons rappelées au début de ce chapitre, le *templum* inauguré ; celui-ci n'est lui-même, dans un premier temps, qu'un *lucus*, c'est-à-dire une clairière ouverte dans la végétation naturelle, ce qui permet de comprendre certaines formules de fondation parmi les plus anciennes de la religion latine (telle celle que nous rapporte Caton (*Orig.*, 58), parlant du *lucus Dianae in nemore Aricino* : la « clairière », c'est-à-dire le *templum* de Diane dans le bois d'Aricie) ; d'autres *luci* du même genre ont été du reste récemment étudiés, tel le *lucus Deae Diae* qui se trouvait à proximité de Rome, au sixième mille de la *via Campana*. Sur le même axe que le temple et le portique, s'ouvrait une sorte de théâtre cultuel, le plus ancien du genre que nous connaissions aujourd'hui, qui prouve lui aussi l'influence des modèles hellénistiques orientaux ; d'autres exemples peuvent être identifiés de ce mode d'aménagement, qui exploite au mieux les changements de niveau des terrains disponibles et crée dans le paysage un mouvement d'ouverture et de convergence qui joint à des fonctions concrètes d'accueil ou de cérémonial une signification symbolique. Sur d'autres sites du Latium, mais aussi en Campanie et dans le Samnium (à *Teanum Sidicinum* par exemple, ou à Pietrabbondante) cette liaison théâtre-temple est souvent vérifiée dès le IIe s. av. J.-C. Dans le cas de *Gabii*, il n'est pas sans intérêt de souligner qu'elle semble avoir été conçue au moment même où, à Rome, on tentait d'installer, en liaison avec le sanctuaire de Cybèle du Palatin, un théâtre sur le versant de la colline, selon un schéma qui, de toute évidence, visait à reproduire la prestigieuse ordonnance de l'acropole de Pergame (fig. 149).

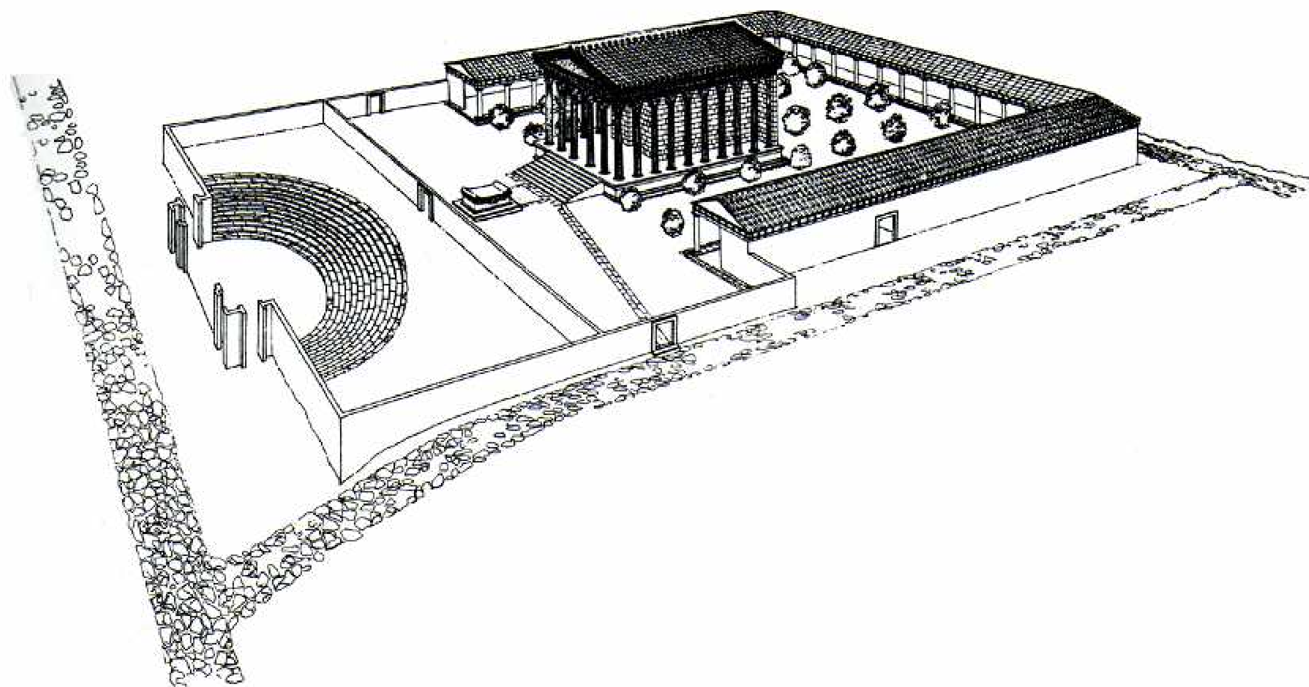


Fig. 149. Perspective restituée du sanctuaire de Junon à Gabii, d'après M. Almagro Gorbea. Voir la fig. 133.

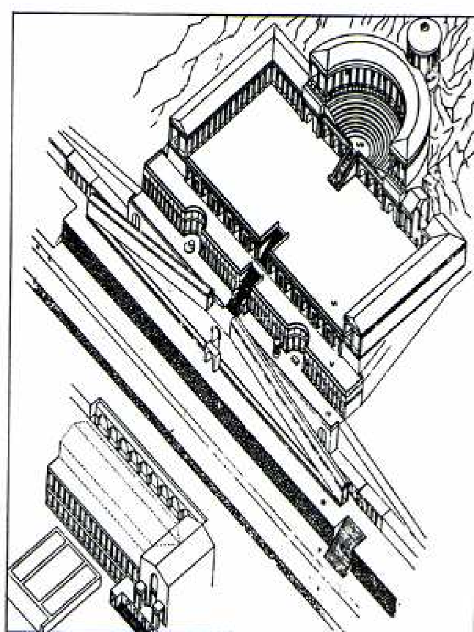


Fig. 150. Restitution du sanctuaire de la *Fortuna Primigenia* de *Praeneste*, d'après H. Kähler.

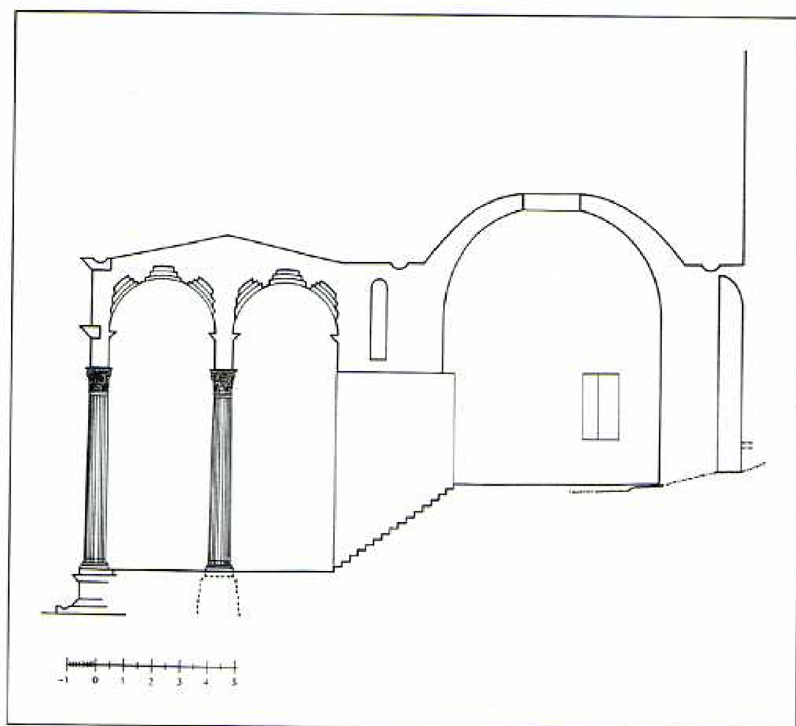


Fig. 151. Coupe restituée du sommet du sanctuaire de la *Fortuna Primigenia* selon les nouvelles hypothèses de F. Rakob.

L'exemple le plus saisissant d'une véritable « colline architecturée » est évidemment celui du sanctuaire de la *Fortuna Primigenia*, à Palestrina (*Praeneste*). Jusqu'à une date récente l'interprétation de ce complexe a été grevée par une mauvaise datation : l'ampleur de ce qui reste la plus vaste composition religieuse d'Italie a longtemps fait douter qu'elle puisse avoir été réalisée avant l'époque de Sylla. Partant des observations méconnues d'une étude épigraphique de A. Degrassi, F. Coarelli a prouvé qu'il fallait en situer l'achèvement à la charnière du second et du premier siècle, et plus probablement dans les années 110-100 av. J.-C. Le dernier quart du II[e] s. av. J.-C. est effectivement celui où les disponibilités financières de la cité libre de *Praeneste* et, par voie de conséquence, du trésor de l'antique divinité oraculaire de la Fortune, gonflé par les offrandes des fidèles et des consultants, sont au plus haut : les bénéfices réalisés en Orient, et particulièrement autour de l'énorme place commerciale qu'est alors l'île « libre » de Délos, par les représentants des grandes familles de la région, les *Numitori*, les *Samiarii* et d'autres, atteignent à cette époque leur apogée. Avec l'argent affluent les idées et les praticiens. Mais ce qui pour notre propos est le plus digne d'être noté, c'est qu'en dépit du caractère nettement « pergaménien » de l'ensemble, la technique et les détails de la réalisation restent marqués par un savoir-faire exclusivement italique (fig. 150).

Dans ce qu'il est convenu d'appeler le « sanctuaire supérieur » de *Praeneste*, se retrouvent, transposés à un degré de monumentalité encore jamais atteint, les expériences acquises dans les cités capitales du monde égéen hellénistique et les enseignements tirés des réalisations légèrement antérieures de l'aire campano-samnite. Au-dessus d'un puissant mur de soutènement en appareil polygonal, deux rampes obliques convergentes conduisent à un premier niveau, constitué d'une étroite terrasse, fermée vers la colline par une colonnade élargie de deux exèdres, derrière laquelle s'ouvrent des salles voûtées en berceau. Dans l'axe médian de cette façade un escalier conduit à un second palier où les arcades et les colonnes animent une paroi rectiligne, qui limite en réalité le socle d'une très vaste terrasse quadrangulaire, cernée sur trois de ses côtés par un portique à deux nefs. Au-dessus, une nouvelle rampe axiale mène à une petite exèdre semi-circulaire dominée par un vaste escalier en *cavea* que couronne un portique en hémicycle. C'est derrière ce portique qu'on rencontrait enfin la *tholos* monoptère (c'est-à-dire sans *cella* mais à colonnade périphérique) qui contenait la statue cultuelle de la déesse ; contrairement à ce qu'on a longtemps pensé, cette *tholos* ne s'élevait pas sur

un podium de façon à dominer la *porticus in summa cavea* derrière laquelle elle s'ouvrait : les recherches de F. Rakob ont montré que sa coupole dominait à peine la couverture du double portique voûté, même si l'on y accédait au moyen d'un escalier d'une quinzaine de marches (fig. 151). Là encore la scansion modulaire du complexe témoigne de l'influence des modes d'implantation et du système proportionnel mis en œuvre en milieu tardo-classique et hellénistique : F. Coarelli a tenté d'établir que l'ensemble s'inscrivait dans un carré de 400 pieds attico-romains de côté et qu'un module de base concret (*pertica*) de 25 pieds permettait de rendre compte de la plupart des dimensions des terrasses successives en plan comme en élévation ; sans entrer dans le détail d'un système forcément compliqué (et qui reste partiellement hypothétique en raison de l'incertitude des relevés jusqu'ici effectués, sauf pour la partie sommitale), nous soulignerons l'extrême cohérence de cette composition qui, dans le même temps, adapte au schéma colonne-entablement hérité de la tradition grecque les techniques de la construction en maçonnerie, l'opus *caementicium*, dès lors maîtrisé par les entrepreneurs et bâtisseurs italiques.

Ainsi dans l'exèdre orientale du premier niveau, presque intégralement conservée, un attique rythmé par des pilastres en faible relief contrebute la voûte à caissons et, sur toutes les terrasses, les salles en sous-œuvre à parement d'*incertum* qui jouent un rôle essentiel dans le soutènement de la colline possèdent un portique de façade. Ce dernier, avec son alternance de colonnes et d'arcades, assume également une fonction technique, tout en dissimulant sous une ordonnance « noble », celle du « Theatermotiv » (sur la deuxième et la troisième terrasses), les forces à l'œuvre dans la construction. A quoi s'ajoute un répertoire typologique ornemental d'une rare diversité pour l'époque : les chapiteaux « italo-corinthiens » de la *tholos* monoptère se distinguent nettement de ceux de la grande terrasse, qui appartiennent déjà à la catégorie corinthienne dite normale. Les uns et les autres n'ont rien à envier aux séries « urbaines » que nous avons évoquées plus haut et corroborent pleinement une datation à la fin du IIe s. av. J.-C.

Troisième et dernier exemple – mais il en est d'autres qui auraient pu être aussi bien évoqués, ceux de *Fregellae*, Terracine (*Tarracina*), *Lanuvium*, ou de la *Diana Nemorensis* – le sanctuaire d'*Hercules Victor* à Tivoli (*Tibur*) : la terrasse supérieure, établie sur de puissantes substructions, avait englobé un tronçon de la *via Tiburtina* autour de laquelle s'était développé depuis longtemps un marché suburbain ; longue de 152 m et large de 119, elle représente le plus vaste *téménos* artificiel de toute l'Italie centrale et témoigne par ses seules dimensions de l'importance, en cette région du *Latium vetus*, du culte héracléen, initialement lié aux activités pastorales et élargi à toutes les formes d'échange et de commerce. Dans le premier quart du Ier s. av. J.-C. les *quattuorviri* de *Tibur* ont en fait mis en place le seul ensemble monumental qui puisse rivaliser par l'ampleur de sa conception avec celui de *Praeneste ;* une inscription aujourd'hui perdue, datable entre 89 et 82 av. J.-C., nomme les diverses composantes, partiellement conservées et récemment étudiées : sur la terrasse artificielle, une *porticus triplex* à deux étages, le second en retrait par rapport au premier, sert de cadre à un puissant temple octostyle, périptère sans *posticum* comme celui de *Gabii*. Placé au fond de l'axe médian et adossé au portique, il dominait de sa masse l'ensemble de la plate-forme, à laquelle on accédait par deux escaliers monumentaux placés sur les franges de la façade ; le centre de celle-ci était creusé en exèdre par une véritable *cavea*, selon le schéma déjà observé à *Gabii* et dont une variante anime le niveau supérieur du sanctuaire de la *Fortuna Primigenia*. Les difficultés surmontées par une telle implantation peuvent être encore appréciées si l'on regarde du nord la paroi

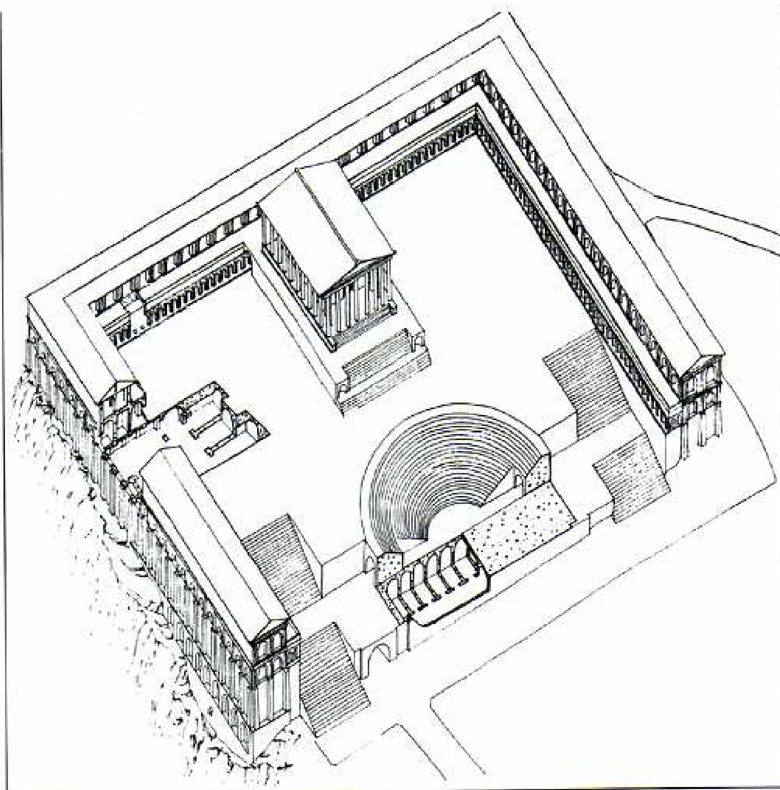


Fig. 152. Axonométrie restituée du sanctuaire d'*Hercules Victor* à *Tibur*, d'après Caroli F. Giuliani.

externe du portique périphérique qui surplombe la vallée de l'Aniene : trois étages d'arcades s'élèvent depuis le rocher, soutenus par d'immenses contreforts pyramidaux à parement d'*opus incertum* avec chaînages de travertin. On observe d'autre part, dans les éléments conservés du niveau inférieur du portique, une pleine assimilation des ressources tectoniques et rythmiques offertes par l'arcade inscrite dans un ordre de semi-colonnes, déjà mise en œuvre à *Praeneste*, et bientôt utilisée à Rome même dans la façade du *Tabularium*, côté forum. Mais à *Tibur*, *l'opus caementicium* investit tous les éléments de l'ordre puisque la frise, de la même façon que les demi-colonnes, est en maçonnerie concrète, et que l'architrave est faite de plates-bandes de moellons parallélépipédiques de tuf (fig. 152).

Nous avons là l'un des indices les plus patents de la faculté d'adaptation des techniques de la maçonnerie concrète : son infinie plasticité, jointe à ses qualités portantes désormais éprouvées, en font, aux mains des architectes et des maçons de la fin de la République, un moyen incomparable qui autorisera, tant que le permettront les conditions économiques, les réalisations les plus audacieuses.

Le trésor d'expériences accumulé dans ces ensembles monumentaux ne sera pas oublié, même si, nous l'avons dit, il est difficile de leur trouver une postérité directe. Mais il est clair que le théâtre de Pompée, par exemple, étudié plus bas dans les chapitres sur les monuments de spectacle, est directement tributaire de l'*Hercules Victor* de Tivoli ; on y observe seulement – pour ne pas parler de l'emploi systématique du marbre, qui modifie radicalement les données constructives – une inversion de la relation traditionnelle entre la *cavea* et le temple, la première prenant le pas sur le second. D'une façon générale, les mises en scène très concertées dont les deux premiers siècles de l'Empire donneront tant d'exemples, trouvent dans les complexes religieux du Latium leurs précédents les plus immédiats : la grande architecture romaine est née ici, de cette conjonction heureuse et très temporaire d'une assimilation parfaite des modèles hellénistiques, d'une maturation désormais achevée des nouvelles techniques de la maçonnerie et d'une volonté, de la part des notables enrichis, de pétrifier dans les vieux sanctuaires régionaux leurs disponibilités financières – ce qui, à l'occasion, pouvait constituer en soi un investissement rentable pour peu que les magistrats responsables de l'opération fussent aussi de riches propriétaires sur les terres desquels étaient exploitées des carrières de pierre ou des filons d'argile pour la fabrication des terres cuites architectoniques (*figlinae*), comme cela semble avoir été le cas à *Tibur*.

L'époque césarienne et le début de l'Empire à Rome

Pour la période césaro-augustéenne et les premières décennies de l'Empire, on admet généralement que les schémas élaborés et éprouvés à la fin de la République se figent en des formes plus ou moins monumentales. C'est vrai si l'on s'en tient à une approche strictement planimétrique : le changement d'échelle, caractéristique de l'époque, ne modifie pas les partis fondamentaux issus de l'hellénisation des temples italiques. Mais cette fixité est illusoire. Le rôle nouveau dévolu aux édifices religieux dans la diffusion des valeurs du principat suscite des recherches qui vont rapidement libérer l'espace sacré de sa soumission aux formules traditionnelles ; sans rupture ostensible, des modifications s'introduisent, tant dans l'ordonnance interne que dans l'apparence externe, qui finissent par peser sur l'évolution typologique.

La première de ces innovations consiste en l'ouverture d'une abside axiale au fond de la *cella*. Vitruve n'en fait pas mention bien qu'il évoque, parmi les exemples cités à l'appui de ses descriptions normatives, le temple de *Venus Genetrix*, dont nous savons qu'il en était pourvu dès sa première version. Mais ce que nous appelons les « temples à absides » ne pouvait constituer, même aux yeux des contemporains les plus attentifs, une catégorie nouvelle, car leurs typologies restaient fondées exclusivement sur des particularités externes. Qu'on veuille lui donner le nom d'*(h)apsis*, de *tribunal*, d'*exedra* ou de *cella peculiaris*, ou qu'on la décore d'un terme grec relevé chez les historiens de l'Empire qui rédigeaient en cette langue, l'abside axiale s'inscrivait trop directement dans la tendance générale à placer l'idole cultuelle au fond de la *cella*, face à l'entrée, pour qu'on lui prêtât une signification structurelle particulière. Du reste les deux premiers temples qui présentent ce genre d'aménagement sont, du point de vue des rapports entre le sanctuaire et la péristasis, des périptères sans *posticum*.

Le plus ancien, dans l'ignorance où nous sommes du plan du temple de *Venus Victrix* situé au sommet de la *cavea* du théâtre de Pompée, est justement le temple de *Venus Genetrix*, placé par les architectes de César en position dominante par rapport au nouveau forum ouvert par le Dictateur à proximité de la vieille place républicaine, le *Forum Julium*. Lorsque ce sanctuaire familial, dédié à l'ancêtre mythique des *Julii*, fut dédicacé en 46 av. J.-C., le décor n'en était pas achevé et le Forum lui-même devra encore subir sous Auguste d'importants travaux de finition, mais la conception d'ensemble est dès lors claire ; on a pu montrer que le temple, adossé à l'éperon na-

turel qui unissait encore le Quirinal au Capitole, était pourvu d'une abside, dont l'épiderme externe, en maçonnerie, épousait les irrégularités de la roche. Revêtu de marbre de Carrare il s'élevait sur un podium d'environ 5 m de haut, visible seulement en façade ; on accédait au sanctuaire au moyen de rampes latérales qui débouchaient sur une plate-forme d'où une dernière volée axiale conduisait au *proanos*, constitué de huit colonnes corinthiennes en façade et de deux en retour (fig. 153). Celui-ci semble avoir introduit pour la première fois à Rome ce que Vitruve appelle le rythme pycnostyle, c'est-à-dire une relation entre le diamètre de base des fûts et l'entrecolonnement, inférieure ou égale à 1/1,5 : cette densité des supports libres et l'importance des pleins par rapport aux vides – Vitruve parle de *columnarum crebritas* (III, 3, 2-3) – procède d'une conception de la façade des temples bien différente de celle qui prévalait à l'époque précédente : pour les architectes hellénistiques la colonnade qui entoure la *cella* n'est qu'un lieu de transition ; indépendamment de sa valeur plastique et de son rôle portant, elle définit un portique dont les supports ne doivent pas entraver le passage, qu'il s'agisse de celui de la lumière ou de celui des fidèles, vers les statues de culte. Dans le temple de *Venus Genetrix* et après lui dans la plupart des grands édifices cultuels augustéens, les colonnes, et singulièrement celles de la façade, ne se définissent plus par référence à une *ambulatio* dont elles constitueraient seulement l'élément limitrophe ; elles possèdent une signification qui leur est propre, et qui s'affirmera d'autant mieux qu'elles seront plus rapprochées et aussi plus hautes. Car à cette densité rythmique correspond un allongement proportionnel qui établit le rapport entre le diamètre de base et la hauteur totale de la colonne, chapiteau compris, aux environs de 1/10. En ce sens la colonnade de façade devient un véritable écran, dont la majesté et la puissance sont encore accrues par les effets de la vision lointaine, axiale ou biaise ; la perspective tend à rapprocher les supports et, sous certains angles, les vides disparaissent, qui pourraient nuire à l'unité plastique de l'ensemble. Par rapport aux rythmes plus aérés des colonnes des portiques latéraux du Forum de César, la façade du temple de Vénus créait ainsi une condensation de la trame monumentale dont la portée politico-religieuse ne saurait être sous-estimée. Le Dictateur en était parfaitement conscient, et sut le premier en exploiter les virtualités : la façon dont il se plaisait à recevoir les sénateurs, si l'on en croit Suétone (*Divus Iulius*, 78, 2), assis dans l'entrecolonnement central du *pronaos*, confère sa pleine signification à une architecture conçue pour la mise en scène sacralisante du pouvoir ; le podium dépourvu d'escalier, du moins dans sa partie

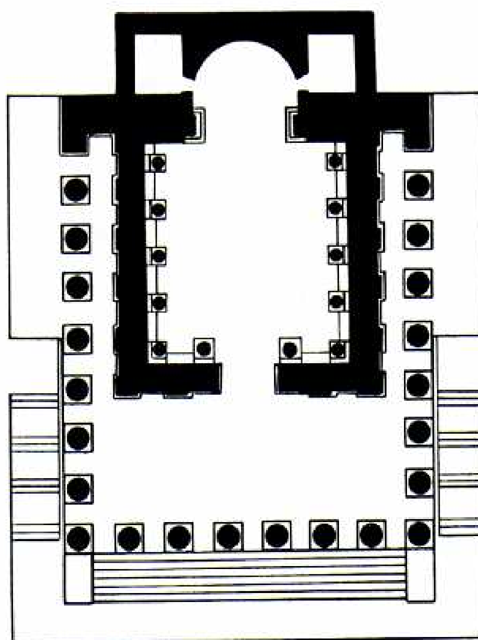


Fig. 153. Le temple de *Venus Genetrix* du Forum de César à Rome. Planimétrie restituée au 1/400e. D'après C. M. Amici.

basse, les supports corinthiens éclatants de lumière, le fronton enfin, dont l'angle ouvert contribuait à accroître la dimension verticale de la composition, tout était concerté pour créer autour du maître de Rome un climat de transcendance et d'inaccessibilité. La position de César, par rapport à l'aire libre du Forum, était alors comparable à celle de la statue de sa divinité protectrice, par rapport au reste de la *cella* ; isolée dans sa chapelle axiale, elle dominait l'ensemble du sanctuaire. Cette abside, lors de la reconstruction globale du temple de *Venus Genetrix* à l'époque de Domitien et de Trajan, verra son rôle accru par la construction de larges pilastres latéraux, richement décorés, qui en augmentent la profondeur en empiétant sur la *cella* elle-même ; ce qui n'était initialement qu'une niche pour l'idole cultuelle devient un élément complexe dont la présence modifie l'articulation même de l'espace interne. Preuve, s'il en était encore besoin, de l'importance structurelle de cette innovation.

Le temple de *Mars Ultor*, sur le Forum d'Auguste, la reprend à son compte. Voué en 42 av. J.-C., à la veille de la bataille de Philippes, par Octavien, le futur Auguste, il fut inauguré en 2 av. J.-C. par Auguste lui-même et ses deux fils adoptifs, ses successeurs désignés, Gaius et Lucius Caesar. A la différence de ce qu'on observe sur le *Forum Julium*, ce temple consacré au dieu de la guerre, deux fois vengeur (de César lui-même et des Parthes) ne s'élevait pas au fond de la place portiquée ; il empiétait sur elle. Les portiques la-

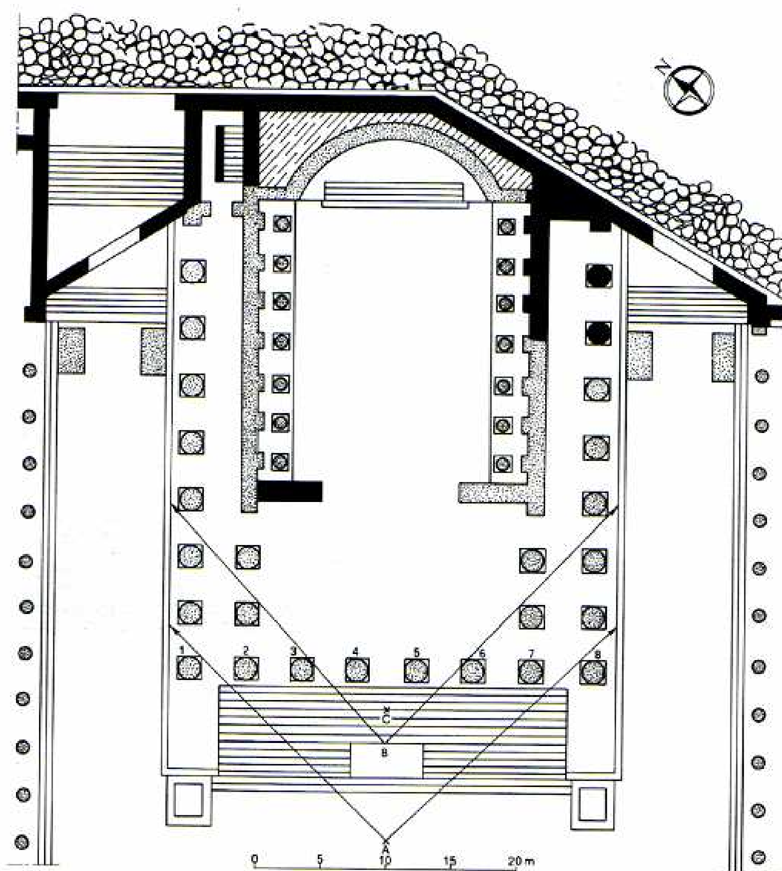


Fig. 154. Plan du temple de *Mars Ultor* sur le Forum d'Auguste à Rome, avec restitution des angles de vision (en A et en C dans l'hypothèse d'une progression axiale) où le visiteur a l'impression que la façade pycnostyle et les colonnes en retour forment un écran architectural continu.

téraux du forum apparaissent ainsi comme des dépendances directes du sanctuaire et leur dilatation en vastes exèdres latérales, à la hauteur de l'édifice cultuel, souligne la valeur de celui-ci dans la définition de l'ensemble. La reprise récente des travaux sur ce site essentiel de la Rome augustéenne permet de préciser plusieurs détails de l'élévation, que les travaux antérieurs n'avaient pas éclaircis. Il s'agit là encore d'un périptère sans *posticum*, qui comportait huit colonnes corinthiennes en façade et huit sur les longs côtés, avec cette fois un doublement des deux colonnes en retour du *pronaos*, ce qui entraîne une amplification de la masse des supports libres, la densité du rythme pycnostyle s'en trouvant accrue dans la vision en perspective. L'abside occupe dans la *cella* une position exactement analogue à celle du temple de *Venus Genetrix*, mais avec, là aussi, un perfectionnement qui consiste en la surélévation du secteur semi-circulaire par rapport au reste du sanctuaire : la domination de la statue y est ainsi plus manifeste. Si l'on songe que le temple de *Mars Ultor* n'était en fait qu'une immense châsse destinée à abriter les enseignes des légions prises par les Parthes lors de la terrible bataille de *Carrhae* en 52 av. J.-C., on mesure la portée de cet aménagement : c'est l'effigie d'Auguste lui-même qui était censée présenter à Mars, garant de la victoire romaine, les *signa recepta*, l'empereur bénéficiant ainsi, à côté du dieu, de l'ordonnance sacralisante (fig. 154).

La description de ces deux temples qui constituent les parangons de l'architecture religieuse impériale serait incomplète si elle ne faisait pas sa place aux ordres intérieurs et à leur riche ornementation. Mais il importe d'abord d'achever l'examen des principales constructions ou reconstructions de l'époque augustéenne à Rome pour comprendre l'évolution décisive des plans et des volumes. Cinq édifices doivent être pris en considération : le temple de César divinisé à la limite orientale de l'ancien forum républicain, les temples apolliniens du Palatin et de la zone *in Circo*, le temple des Dioscures, également sur le forum, et enfin celui de la Concorde au pied du Capitole.

L'*aedes divi Iuli*, consacrée en 29 av. J.-C., doit sa forme à l'étroitesse du terrain disponible ; elle affecte, en plan, davantage l'aspect d'un présentoir de la statue du Dictateur divinisé, avec une cella plus large que profonde que celui d'un temple proprement dit ; mais sa façade corinthienne, prostyle, hexastyle et pycnostyle, s'avère très orthodoxe ; devant son *pronaos* se développait une tribune aux harangues, accessible par deux escaliers latéraux dans la partie frontale de laquelle fut réservée dans un premier temps une aire semi-circulaire p[illegible] l'autel élevé par le peuple de Rome après la mort de César, à l'endroit même où son corps avait été incinéré ; les recherches de F. Coarelli ont montré qu'en fait, dès avant la fin du règne d'Auguste, cette exèdre avait été murée (fig. 155).

Du temple d'Apollon sur le Palatin, le second pôle religieux du Principat avec celui de *Mars Ultor*, il reste peu de vestiges, mais les fouilles de G. Carettoni ont permis d'en préciser le plan. Dédié en 28 av. J.-C., il constituait le véritable ex-voto de la bataille d'Actium. Intégré à la maison d'Auguste, il dominait une aire bordée de portiques, partiellement en surplomb au-dessus du versant naturel de la colline, côté *Circus Maximus*. Pseudopériptère de six colonnes sur dix, il n'affectait encore qu'un rythme plus proche du systyle que du pycnostyle, c'est-à-dire que l'entrecolonnement de son *pronaos* correspondait à deux diamètres inférieurs. Sa splendeur marmoréenne a frappé les contemporains.

Le vieux temple apollinien des Prés Flaminiens, au sud du Champ de Mars, intégralement refait dans la décennie 30-20 av. J.-C., était lui aussi pseudopériptère ; seuls les supports libres de

son *pronaos* sont en marbre, les colonnes engagées étant en travertin stuqué ; l'entablement de sa façade est en travertin recouvert de marbre. Cette conception relativement économique n'a pas empêché le déploiement d'un décor extraordinaire, dans l'ordre externe comme dans les ordres internes, sur lequel il nous faudra revenir. Soulignons ici que le rythme de sa façade, résolument pycnostyle, et l'allongement de son plan (six colonnes sur onze) le désignent comme un véritable modèle : avec cet édifice le schéma pseudopériptère revêt sa forme canonique et plusieurs fondations provinciales en retiendront les proportions (fig. 156).

Le plan périptère ne paraît pas avoir été mis en œuvre dans les principales fondations du Principat d'Auguste. Il souffre, indéniablement, d'une réelle désaffection, malgré le classicisme affiché de la période ; la preuve en est que le temple de *Jupiter Stator* du portique de Métellus, évoqué plus haut, perd sa colonnade libre postérieure lors de la transformation augustéenne de ce complexe : le portique d'Octavie qui prend sa place englobe désormais des périptères sans *posticum*. Un monumental périptère subsiste cependant au cœur de Rome, c'est celui des Dioscures du forum ; mais il s'agit seulement d'une restauration imposée par l'incendie de 14 av. J.-C., moins porteuse de sens donc que les grands sanctuaires du régime, et de surcroît confiée à Tibère, qui procède à son inauguration en 6 ap. J.-C. Elevé sur un haut podium, auquel on accédait par deux escaliers latéraux et dont la partie antérieure formait une tribune, il comportait huit colonnes sur les petits côtés et onze sur les longs côtés. Les faces latérales de son ample *pronaos* corinthien, lui aussi pycnostyle, étaient bordées de deux rangs de colonnes, ce qui portait le nombre de ses supports libres périphériques à 38 (fig. 157). Aucun autre sanctuaire de cette époque ne possédait une péristasis aussi riche, sauf bien sûr les temples diptères de Quirinus sur le Quirinal et de *Diana Cornificiana* de l'Aventin, qui présentaient, comme leur nom l'indique, une double rangée de colonnes sur leurs longs côtés ; mais aucun vestige n'a été retrouvé du premier qui, selon Dion Cassius, comptait 76 colonnes, nombre présageant celui des années assignées à Auguste par le destin, et seul un plan partiel de la *Forma Urbis severiana* nous permet d'imaginer le second. Le temple des Dioscures, corinthien lui aussi, présente d'autre part les formes les plus achevées de l'entablement modillonnaire ; nous y reviendrons.

Enfin le temple de la Concorde, consacré par Tibère en 10 ap. J.-C. présente à cette date une version très monumentale des édifices à *cella* barlongue dont il n'est pas sûr qu'elle reprenne en l'amplifiant la forme initiale de l'*aedes* d'Opimius. La similitude formelle du plan de ce somptueux

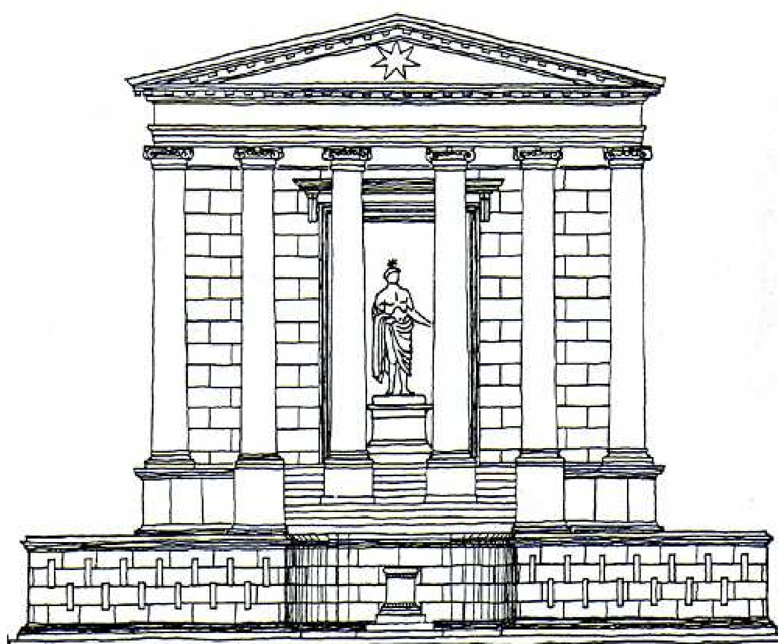


Fig. 155. Élévation restituée du temple de César divinisé (*aedes* ou *templum divi Iuli*) à la limite orientale du Forum de Rome, d'après P. Zanker. L'étoile du fronton représente le *sidus Iulium*.

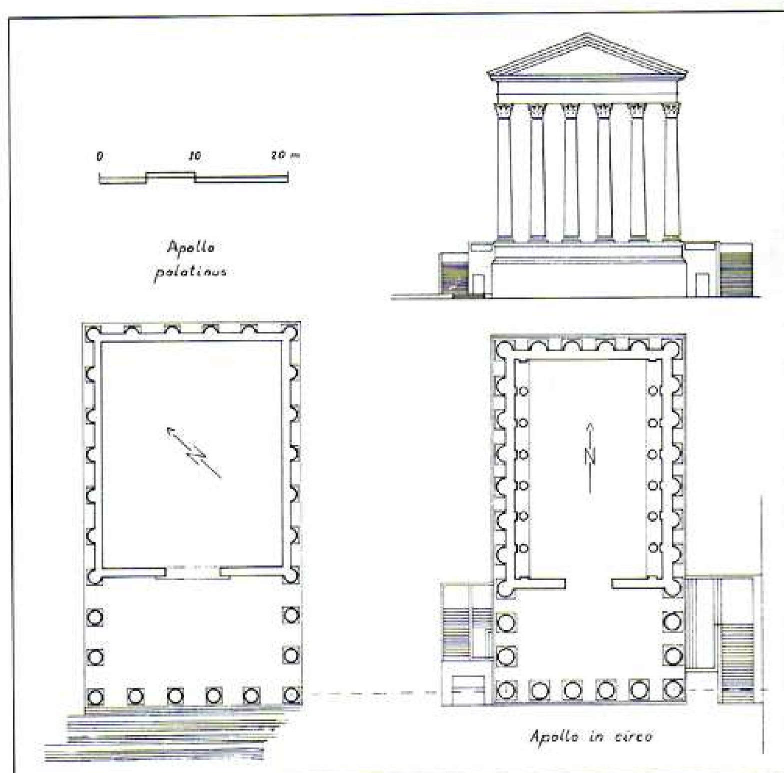


Fig. 156. Plans comparés des temples d'Apollon Palatin et d'Apollon *in Circo*



Fig. 157. Le temple des Dioscures du Forum. Vue prise en 1871 qui permet de discerner encore les massifs des escaliers latéraux. Cliché Fototeca Unione

édifice marmoréen avec celui du temple de *Veiovis* sur l'*Arx* autorise évidemment une filiation typologique, mais entre la modeste construction syllanienne et la puissante restauration tibérienne, la signification du parti architectural a singulièrement évolué. Même si les vestiges n'autorisent pas une restitution assurée, on observe que la longueur du porche de l'*aedes Concordiae*, en saillie sur la *cella* transversale, vaut plus de la moitié de la longueur totale de celle-ci ; cet accroissement de l'élément antérieur, qui permet la mise en place d'une colonnade en retour, comme dans un véritable *pronaos*, confère à la partie avancée du temple l'aspect d'un prostyle ou d'un périptère ordinaire. Mais la disposition du sanctuaire lui-même, qui invite davantage à un circuit périphérique interne qu'à une progression sur un axe longitudinal, confère à la *cella* une sorte de vocation muséographique ; les fenêtres des épaulements latéraux, de part et d'autre du porche, augmentent la luminosité de l'espace interne où la tradition textuelle nous apprend que Tibère avait réuni une grande part des œuvres grecques qu'il avait achetées pendant son exil plus ou moins volontaire de Rhodes (fig. 158).

Les aspects généraux de la construction religieuse à l'époque d'Auguste, envisagée dans ses choix planimétriques et l'organisation de ses volumes, sont donc les suivants : amplification des schémas traditionnels et solennisation de leur apparence externe par l'emploi systématique du marbre et par la multiplication et la densification des supports libres ; accroissement de la dimension verticale et accentuation corollaire du thème de la frontalité ; richesse ornementale et portée symbolique des éléments supérieurs des ordres, chapiteaux et entablements.

Nous n'avons fait qu'effleurer ce dernier point. Il importe de l'examiner en insistant sur les conditions dans lesquelles s'élabore ce qu'il est convenu d'appeler le corinthien romain, et sur la signification de l'investissement des temples par les motifs acanthisés. Ce sont là deux phénomènes connexes dont on ne saurait trop souligner l'importance pour l'évolution ultérieure de l'architecture religieuse officielle, tant à Rome qu'en Italie et dans les provinces occidentales.

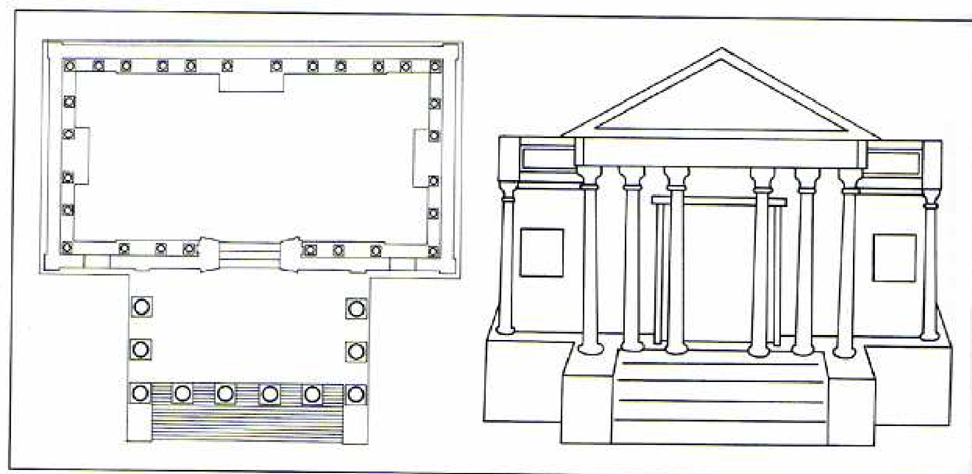


Fig. 158. Plan et élévation restitués du temple de la Concorde de Rome dans sa version augustéenne.

Chapiteaux et entablements

En ce qui concerne les chapiteaux, la période augustéenne n'introduit aucun élément nouveau ; la corbeille corinthienne « normale » ne subit pas de modifications dans ses composantes essentielles. Mais la tendance au naturalisme et à l'autonomie du décor d'acanthes, caractéristique des exemplaires monumentaux à partir des toutes premières années de notre ère, ne s'impose pas immédiatement. Auparavant règnent les feuilles d'acanthes rigidement étalées, aux extrémités acérées du type « chardonneux » ; les créations romaines du second triumvirat et encore des deux dernières décennies av. J.-C. sont de ce point de vue très représentatives : les chapiteaux des temples du *Divus Julius*, de Saturne et de l'Apollon du Palatin offrent tous des acanthes à nervures profondes, aux digitations qui s'opposent symétriquement d'une foliole à l'autre sans jamais se chevaucher, des caulicoles rigides ornés de cannelures verticales, des volutes et des hélices relativement grêles ; deux détails, précieux mais inorganiques, enrichissent fréquemment ce schéma un peu austère, imputable aux ateliers grecs actifs dans la Rome de l'époque : de petits fleurons, reliés plus ou moins lâchement aux calices au moyen de liserons, meublent l'écoinçon ou angle libre du registre supérieur, entre volute et hélice ; des feuilles issues du calice peuvent recouvrir partiellement la partie supérieure des volutes. Presque simultanément, et sans qu'on puisse encore parler de réaction contre ce linéarisme un peu abstrait, se dessine un mouvement qui, peut-être sous l'influence de « cartons » d'origine « asiatique », tend à redonner une certaine plasticité aux couronnes végétales : sur les chapiteaux des colonnes marmoréennes du *pronaos* du temple d'Apollon in *Circo*, les rigides nervures incisées font place à un creusement des lobes en coquilles, et les feuilles aux rebords festonnés contribuent à l'animation d'une corbeille dont le noyau tectonique disparaît presque sous les efflorescences. Mais l'influence régulatrice des créations de la période médio-augustéenne a tôt fait de mettre un terme à ces fantaisies (fig. 159). Les magnifiques chapiteaux de la péristasis du temple de *Mars Ultor* jouent de ce point de vue un rôle décisif en conciliant pour la première fois l'expression des forces à l'œuvre dans la colonne et l'animation naturaliste : autour d'un calathos massif qui apparaît comme le prolongement naturel du fût, se déploient des acanthes dont les longues feuilles à la nervure centrale discrètement ourlée suggèrent la vigueur sans nuire à leur souplesse ; les digitations, longues et ovales comme des feuilles d'olivier, se chevauchent d'un lobe à l'autre selon un système de découpage dissymétrique dont l'origine se trouve assurément en Asie Mineure, créant ainsi des vides en forme de gouttes effilées ; l'inclinaison des caulicoles accroît leur apparente fonction de support ; les robustes volutes, aux rebords soulignés d'un léger listel, paraissent soutenir vraiment l'abaque et leur enroulement terminal est délicatement étayé, comme celui des hélices, par la longue feuille cambrée du calice (fig. 160). Les mêmes observations s'appliquent pour l'essentiel aux chapiteaux du temple des Dioscures du forum, où l'on observe seulement une fantaisie supplémentaire et promise à peu de développements ultérieurs, sauf au temple de Jupiter de Baalbek, à savoir l'entrelacement des volutes au niveau de leur enroulement terminal (fig. 161 et 162).



Fig. 159. Partie inférieure du chapiteau de l'ordre externe du temple d'Apollon *in Circo*. Cliché Istituto archeologico germanico.



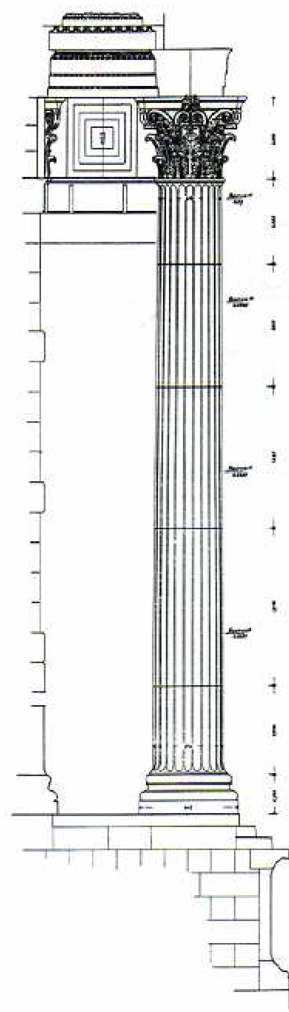


Fig. 160. Chapiteau de la péristasis du temple de *Mars Ultor*, cliché Fototeca Unione et restitution globale de l'ordre extérieur de ce temple par I. Gismondi.



Fig. 161. Dessin du chapiteau du temple des Dioscures du Forum, par G. Gromort.



Fig. 162. Partie inférieure d'un chapiteau du temple des Dioscures. Cliché Istituto archeologico germanico (Nég. 681853)

L'impression générale de puissance et d'élégance se traduit aussi dans les proportions, puisque les chapiteaux de ces deux édifices canoniques présentent une silhouette élancée, le rapport entre la hauteur totale et leur diamètre inférieur (H/D) s'établissant entre 1,30 et 1,40 ; de surcroît l'espace réservé au déploiement des volutes et des hélices y est beaucoup plus développé que sur la plupart des chapiteaux de la phase antérieure ; cela tient au fait que la seconde couronne d'acanthes, malgré son ampleur, n'y dépasse jamais la moitié de la hauteur du calathos : elle mesure par exemple 0,63 m pour une hauteur sous abaque de 1,40 au temple des Dioscures. Cette nouvelle répartition des registres caractérisera pour près de deux siècles la conception d'ensemble du chapiteau corinthien, quelles que soient les variantes de son ornementation ou de son traitement.

Pour les entablements, nous mentionnerons d'abord la généralisation de l'architrave à trois bandeaux ou *fasciae*, de hauteur croissante à mesure qu'on s'élève, et discrètement talutés ; le couronnement en talon sous listel devient le plus fréquent. Les frises dont nous n'avons conservé que de trop rares fragments provenant des temples d'Apollon *in Circo* et de *Mars Ultor* témoignent d'un goût certain pour les modèles tardo-classiques de la première période hellénistique,

comme le montrent les palmettes opposées dans le sens de la longueur et encadrées par des volutes en S de l'un des éléments retrouvés à proximité du temple de *Mars Ultor*. Mais les motifs végétaux s'imposent rapidement, tels les guirlandes de lauriers entre bucrânes et candélabres de la frise de l'ordre extérieur du temple d'Apollon *in Circo* et surtout les rinceaux d'acanthes puissamment végétalisés : ce dernier thème, qui se trouve sur un fragment de frise des portiques du Forum d'Auguste, doit en fait à son exploitation sur le registre inférieur de l'enclos de l'*Ara Pacis Augustae* (l'Autel de la Paix Auguste), construit entre 13 et 9 av. J.-C., à la fois la définition de sa portée symbolique et la rigueur de son organisation. G. Sauron a montré comment la tâche de réaliser ce type de décor, fondateur de la nouvelle esthétique impériale, avait été initialement confiée à des ateliers néo-attiques qui lui avaient imposé une ordonnance dont la richesse n'excluait pas la symétrie et le rendait apte à exprimer toutes les valeurs de l'apollinisme augustéen, fécondité, abondance, ordre et paix ; le rinceau d'acanthes devient dès les années du changement d'ère le symbole et le garant du nouvel Age d'Or prétendument instauré par le Principat.

L'achèvement du « corinthien » romain

L'évolution des ordres reflète à cette époque l'un des aspects les plus singuliers de l'utilisation, par les architectes et les commanditaires officiels de Rome, de la culture plastique d'origine hellénistique : il s'agit de la « sémantisation » des diverses manifestations de l'art grec qui contribue à dégager des significations nouvelles sans modification radicale des formes ; celles-ci sont seulement intégrées à des compositions où chaque détail prend un sens. Les recherches de T. Hölscher sur la statuaire et les reliefs, celles de G. Sauron sur les programmes iconographiques, témoignent avec éclat de cette orientation. Beaucoup reste à faire dans le domaine proprement architectural pour que la sémantique des ordres et de leurs *ornamenta*, c'est-à-dire, dans la terminologie vitruvienne et dans celle de l'épigraphie, les modénatures et le décor de leurs entablements, soit décryptée. Nous ne saurions, dans le cadre de cette synthèse, entrer dans le détail d'un phénomène éminemment complexe, mais nous nous devons au moins de souligner l'esprit qui préside aux réalisations de l'*Urbs* en ces premières décennies de l'Empire.

L'acquis le plus important de la période est, du point de vue de l'évolution des structures autant que de celle des modénatures, la mise au point de la corniche modillonnaire ou « corinthienne », selon la terminologie la plus commune. Il s'agit d'un enrichissement – ou d'un alourdissement – de la corniche ionique traditionnelle, dont le larmier s'élargit et accueille des plaques en surplomb plus ou moins galbées qui sont censées soutenir la partie plafonnante de l'entablement ; simple moulure complémentaire qui mime une fonction structurelle, le modillon (ou la console) génère à la longue des modifications importantes dans l'ordonnance de la corniche tout entière, en définissant en particulier des espaces intermédiaires ou caissons. Au terme d'une lon-

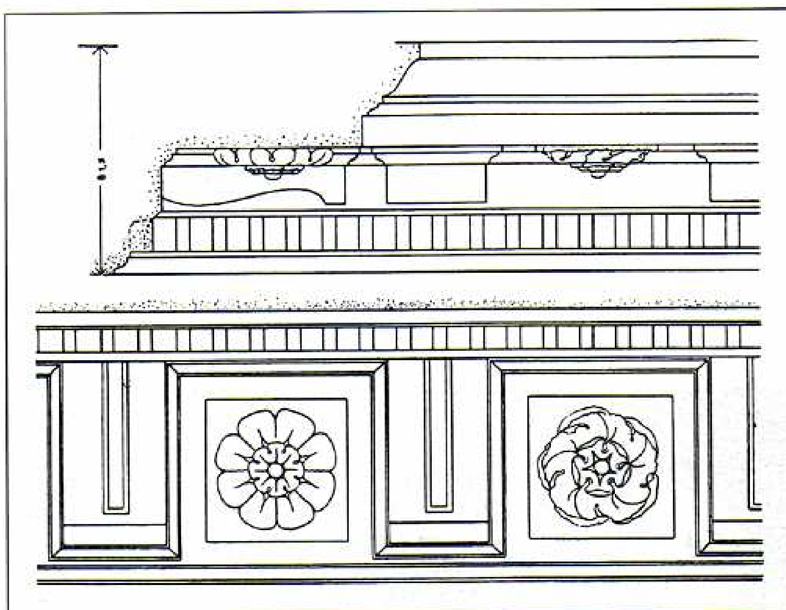


Fig. 163. Corniche du temple de Saturne d'après F. Toebelmann.

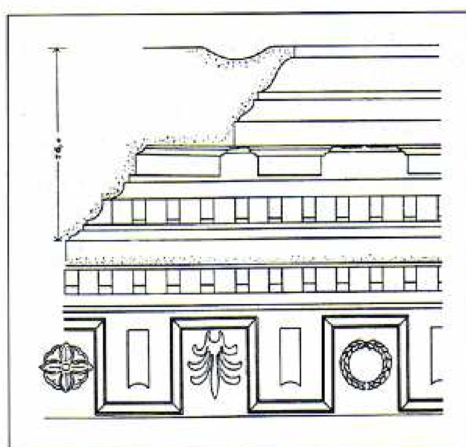


Fig. 164. Corniche du temple du *Divus Iulius*, d'après F. Toebelmann.

gue période de maturation, dont H. von Hesberg a jalonné les principales étapes italiennes, depuis la fin du IIᵉ s. av. J.-C., les entablements des temples augustéens retiennent d'abord un type de larmier à console plate encore très proche des mutules doriques (temple du *Divus Julius*) (fig. 164) ; ils accueillent ensuite un schéma faiblement ondé en profil, dont le temple de Saturne nous a gardé la trace (fig. 163) ; les temples d'Apollon du Palatin et *in Circo* présentent des modillons à renflement antérieur de type rhodien, dont une variante intéressante, d'origine plutôt pergaménienne, apparaît au temple de *Mars Ultor*, caractérisée par un renflement central (fig. 165). Ces deux versions procèdent à vrai dire d'une conception très voisine et préparent l'éclosion de la corniche à volutes, typique de la grande architecture impériale, dont la première manifestation monumentale est observée sur l'entablement du temple des Dioscures du forum. Dès lors les composantes de la véritable corniche modillonnaire sont en place, avec l'alternance très plastique des modillons et des caissons. Ces derniers, d'abord plats, et occupés par des motifs divers (fleurons,



Fig. 165. Le bloc de faîte du fronton du temple d'Apollon *in Circo*. Cliché A. M. Colini.

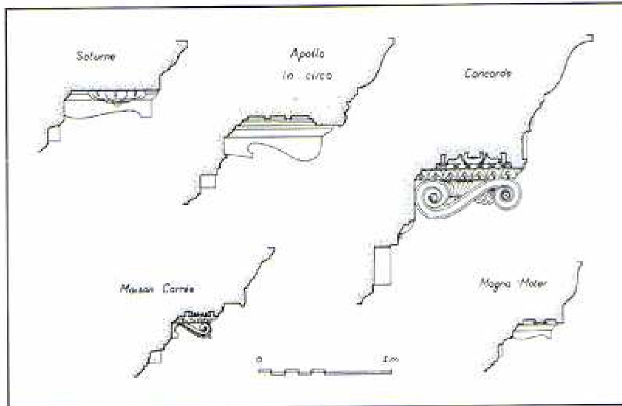


Fig. 166. Profils comparés de corniches d'époque augustéenne.

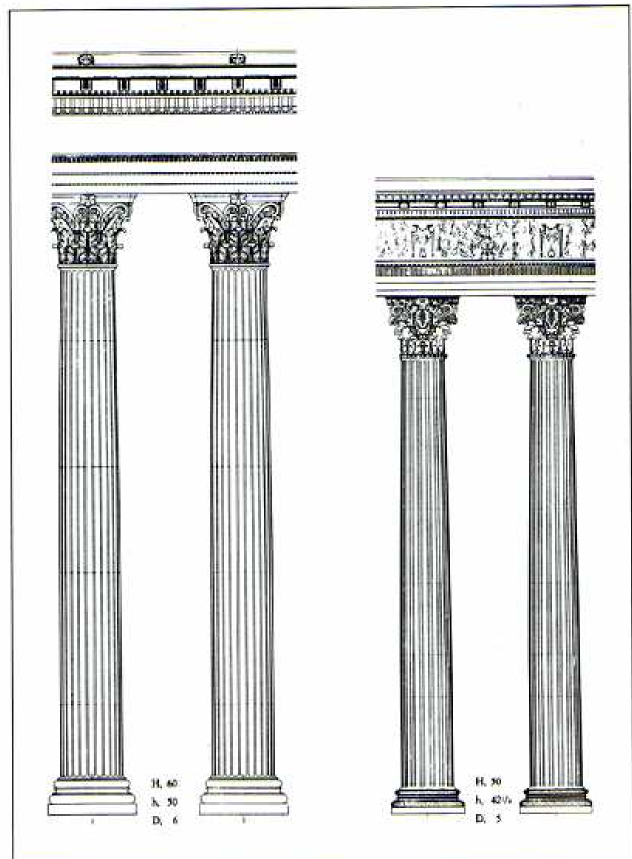


Fig. 167. Les ordres comparés des temples de *Mars Ultor* (à gauche) et d'Apollon *in Circo* (à droite), d'après M. Wilson Jones.

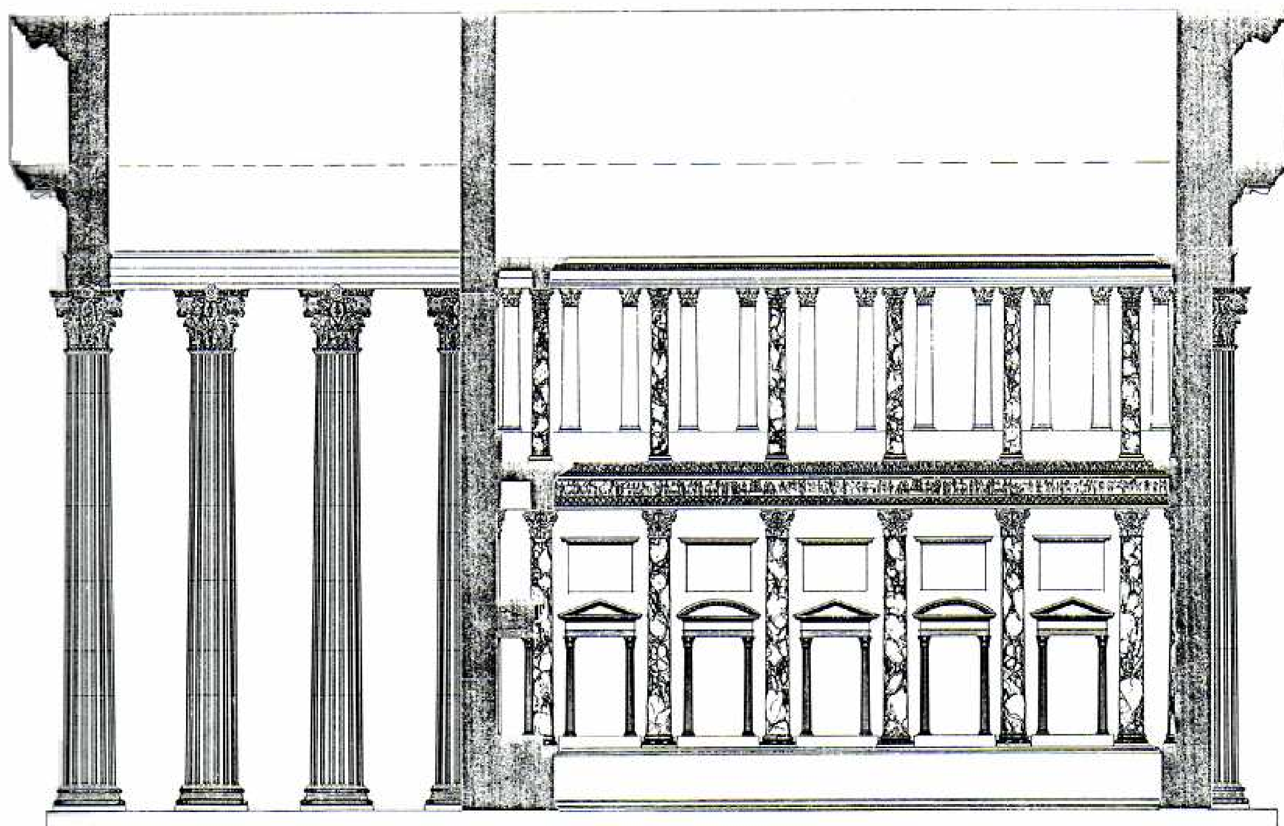


Fig. 168. Coupe longitudinale sur le pronaos et la *cella* du temple d'Apollon *in circo*, d'après A. Viscogliosi.

mais aussi palmettes, couronnes, petits boucliers, etc.), se creusent rapidement et s'entourent d'une bordure d'abord simple puis double où règnent les rais de cœur ou les oves, et n'accueillent plus, au terme de l'évolution, que des fleurons circulaires considérés comme les plus aptes à occuper le champ, en général carré. Si les premiers exemples de corniches modillonnaires – ceux du temple de César divinisé, de la *Regia* et peut-être encore du temple de Saturne – relèvent davantage de la confusion des ordres héritée de la période hellénistique que d'une création concertée, ceux de la dernière phase augustéenne – temples des Dioscures et de la Concorde à Rome, temple de Rome et Auguste à Pola, etc – définissent une composition entièrement nouvelle dont la richesse plastique contribue à accroître la dimension verticale des grands entablements. Là encore le processus d'émergence restait trop ancré dans des formules traditionnelles pour que les observateurs les plus avertis, tel Vitruve, qui a vu les premières modénatures de ce type, pussent comprendre ce qui était en gestation, et en évaluer les enjeux autrement que sous une forme négative (fig. 166 et 167).

Les ordres intérieurs

Nous ne saurions clore cet examen de l'architecture religieuse augustéenne sans rappeler le rôle éminent qu'y assumaient les décors intérieurs. Après les expériences dont les temples de Grèce avaient été l'objet au IVe s. av. J.-C., l'époque hellénistique avait marqué en ce domaine une pause, l'habillage interne des sanctuaires n'y constituant pas la préoccupation majeure des créateurs. La réapparition d'une ornementation architecturale complexe dans la *cella* des premiers temples impériaux procède d'une volonté de sublimation et de dilatation de l'espace interne qui augmente la sacralité du lieu et offre aux liturgies officielles un cadre suggestif. A une époque où il n'existe pas encore d'édifice conçu pour exprimer la puissance et la pérennité du Principat – la maison palatine d'Auguste n'est pas un palais – la mise en scène de la majesté cautionnée par les Dieux ne peut se déployer que dans les temples. L'animation plastique de leurs parois, amorcée, comme nous l'avons vu, par l'ouverture d'une abside axiale dans au moins deux cas embléma-

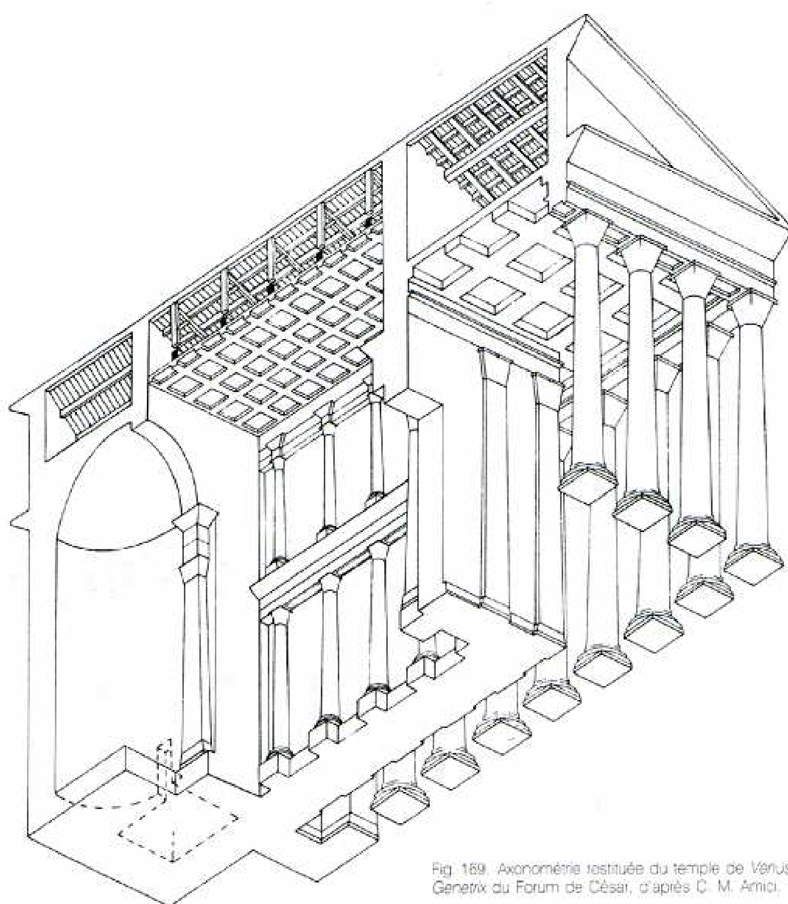


Fig. 169. Axonométrie restituée du temple de *Venus Genetrix* du Forum de César, d'après C. M. Amici.



Fig. 170. Les chapiteaux de pilastre du premier niveau de l'ordre intérieur du temple de *Mars Ultor* du Forum d'Auguste. Cliché istituto archeologico germanico.

tiques, est inséparable des recherches qui se développent au même moment dans la peinture pariétale et qui tendent à « ouvrir » dans les murs rectilignes des espaces fictifs suggérant une sorte d'au-delà mythique ou sacré dont G. Sauron a su montrer toutes les implications. Le cas le mieux connu est celui du temple d'Apollon *in Circo* ; un réexamen du riche lapidaire livré par ses vestiges a permis de restituer son décor, dont l'élément organisateur était un ordre superposé de colonnes corinthiennes libres, placées à peu de distance du mur ; leur silhouette très élancée (le rapport hauteur sur diamètre inférieur y atteint 9,5) et leur entablement complet leur permettent de rythmer toute la paroi, du sol au plafond, d'un même élan ; elles encadrent des édicules constitués de deux colonnes sous fronton ou sous lunette semi-circulaire, montées sur un podium, qui définissent des sortes de chapelles latérales destinées à abriter des statues. Le raffinement ornemental de ces composantes n'a d'égal que sa portée symbolique : les grands chapiteaux présentaient à la place des hélices un trépied entouré de serpents ; ceux des chapelles, corinthisants, étaient décorés de palmettes encadrées par des volutes en S ; une frise architravée régnait sur l'ordre principal, qui développait des scènes de combat et de triomphe (fig. 168).

Dans les temples de *Venus Genetrix* et de *Mars Ultor* il semble que la même formule ait été retenue, celle de la colonnade à deux niveaux. Les hypothèses les plus plausibles relatives au temple d'Athéna à Tégée et la publication du temple de Zeus à Némée témoignent de la faveur dont jouissaient les ordres superposés dans les sanctuaires de la Grèce continentale au IV[e] s. av. J.-C (fig. 169). Cette superposition favorisait les recherches plastiques où les normes traditionnelles s'estompaient au profit d'une liberté plus grande dans la disposition relative des supports ; d'autre part, sans empiéter notablement sur l'espace interne, elle contribuait à sa sacralisation en définissant une sorte d'allée processionnelle. Une telle ordonnance ne pouvait qu'être réactualisée, avec tous les prestiges du corinthien romain, dans les temples à abside axiale. Si rien n'a subsisté de l'époque césaro-augustéenne dans celui de *Venus Genetrix*, les vestiges de la *cella* de *Mars Ultor* restent assez éloquents pour qu'avec l'aide des dessins des architectes du XVI[e] s., ceux de Sangallo le Jeune et de Peruzzi en particulier, on restitue avec sûreté, au-dessus d'un podium marmoréen aux riches modénatures d'encadrement, un ordre corinthien auquel répondait sur la paroi une série de pilastres de même nature ; il supportait un entablement au-dessus duquel se déployait une seconde colonnade, peut-être ionique. Ce plan pseudo-basilical qui ne définissait que des nefs latérales fictives, encadrait l'aire axiale d'un

somptueux « portique » dont le rôle était encore accru par les symboles explicites qu'il offrait aux regards : sur les chapiteaux du premier niveau les volutes étaient remplacées par des chevaux ailés dont l'arrière-train se terminait par une volute acanthisée ; l'image évoquait, selon toute probabilité, les chevaux de Mars destinés à enlever vers les sphères célestes l'âme d'Auguste, comme avant elle celle de Romulus-Quirinus (fig. 170). L'assomption du futur *divus* se trouvait ainsi annoncée dans le décor même du sanctuaire. La richesse ornementale et la qualité d'exécution de cet ordre corinthien si lourd de sens serviront de modèle à de nombreuses autres réalisations. Mentionnons seulement les bases « composites » ou « corinthiennes », c'est-à-dire à deux scoties séparées par deux cordons, et dont le tore supérieur était animé d'une double tresse, celui du bas étant creusé de godrons.

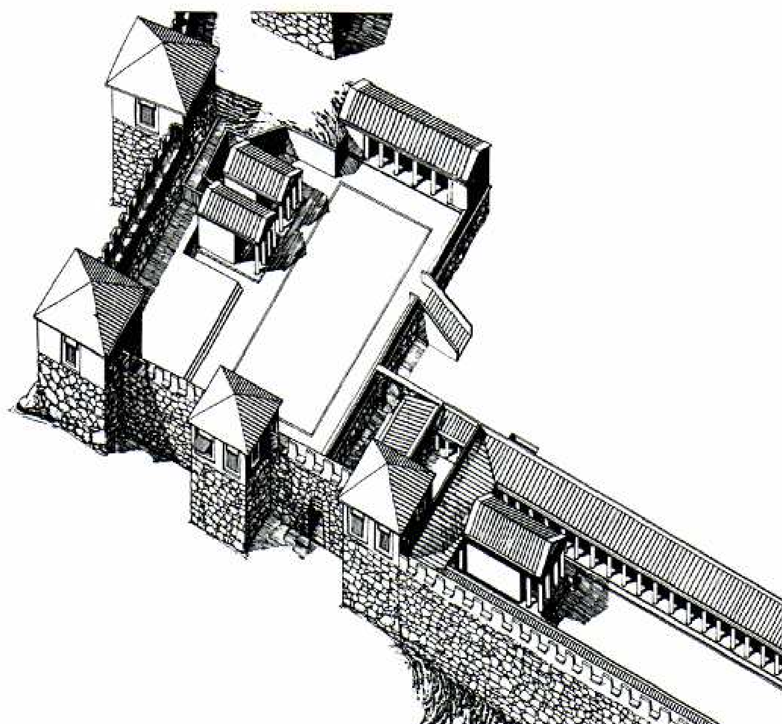


Fig. 171. Empúries : les temples prostyles de la ville grecque. D'après R. Marcet et E. Sanmartí.

L'architecture religieuse provinciale d'Occident à la fin de la République et au début de l'Empire : l'exemple de la Péninsule ibérique

L'analyse des modalités de la diffusion des temples de type italique constitue l'un des meilleurs moyens d'évaluer le degré de romanisation des provinces occidentales. Jusqu'à une date récente il était admis que l'architecture religieuse ne revêtait pas une forme canonique, en Gaule ou en Espagne, avant le début de l'Empire. Mais nous connaissons aujourd'hui des édifices d'époque républicaine qui témoignent de la réceptivité précoce de certaines de ces régions et, en ce domaine comme en beaucoup d'autres, les progrès de l'archéologie hispanique ont entraîné des découvertes qui modifient singulièrement les idées reçues.

Sur le forum de *Saguntum* (Sagonte, au nord de Valence) et dans l'*urbs vetus* (la ville ancienne) d'*Italica* (Séville), les fondations de sanctuaires à trois *cellae* qui reproduisent par leurs proportions le schéma des temples « toscans » et peuvent donc être assimilés à des capitoles ont été retrouvées dans des contextes de la première moitié du II[e] s. av. J.-C. Leur état d'arasement exclut toute tentative sérieuse de restitution en élévation mais le plan et les techniques de construction de celui de Sagonte renvoient sans ambiguïté à des exemples de capitoles presque aussi longs que larges et à façade tétrastyle du type de ceux de *Cosa*, Luni, Minturnes ou Terracine ; l'absence apparente d'un podium rend toutefois l'interprétation du temple d'*Italica* un peu plus délicate.

La diversification des partis architecturaux dans l'Espagne de la fin de la République montre la vitalité des échanges, et parfois sur des sites inattendus. Ainsi, à Cerro de Encarnacion, près de Caravaca (province de Murcie), deux temples viennent d'être mis au jour : l'un s'apparente par ses petites dimensions (sa *cella* mesure 6 x 5,10 m) à un *sacellum in antis*, c'est-à-dire à une chapelle dont la façade est animée seulement par deux colonnes libres entre les antes des murs de ses longs côtés ; en cela il est comparable au petit temple d'Azaila (province de Teruel) datable de la première moitié du I[er] s. av. J.-C. Mais il s'avère plus ancien car les nombreux fragments qui ont été retrouvés de son décor en terre cuite attestent l'activité d'ateliers d'Italie centrale en ces parages dès le début du II[e] s. L'autre, plus vaste (27,30 x 17,20 m), présente la singularité, presque unique en Occident, d'être un pseudodiptère de huit colonnes sur onze, c'est-à-dire qu'il possède un portique périphérique relativement large qui correspond à deux entraxes de sa façade, mais la colonnade intérieure qui aurait dû définir une péristasis à deux nefs et faire entrer le temple dans la catégorie des diptères n'a pas été mise en place. Ce type de plan, dont Vitruve attribue la création – à tort d'ailleurs, car il est plus ancien – au grand architecte hellénistique Hermogénès (III, 3, 6-8), n'est pas représenté à Rome et l'on n'en connaît point d'exemple en Italie : nous avons donc là un cas extraordinaire de transmission d'un schéma

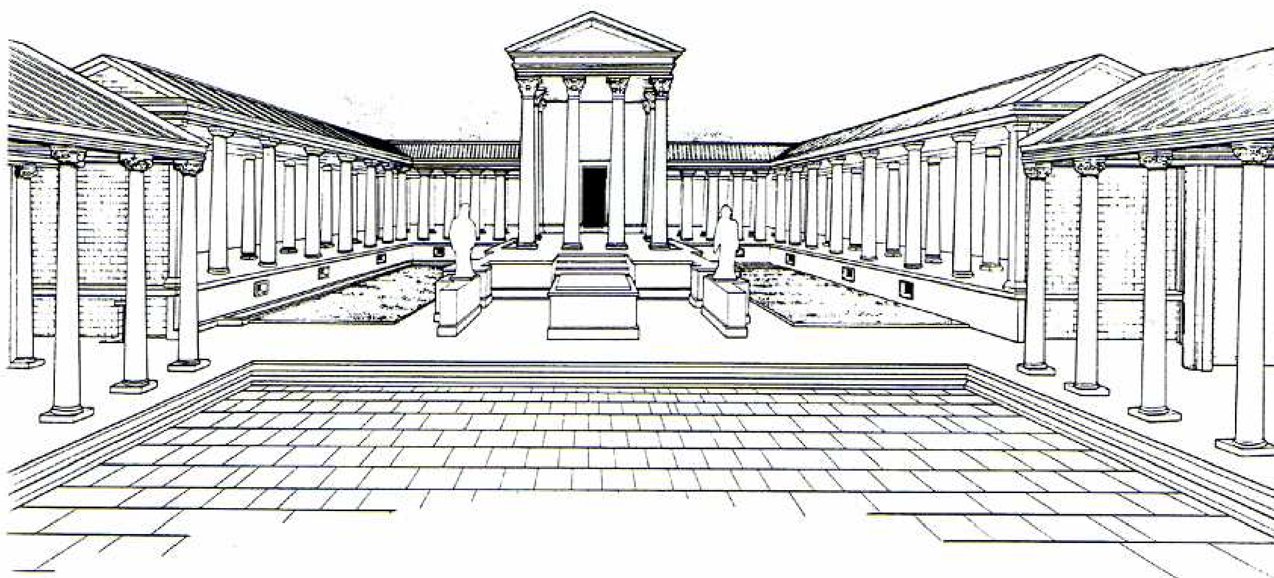


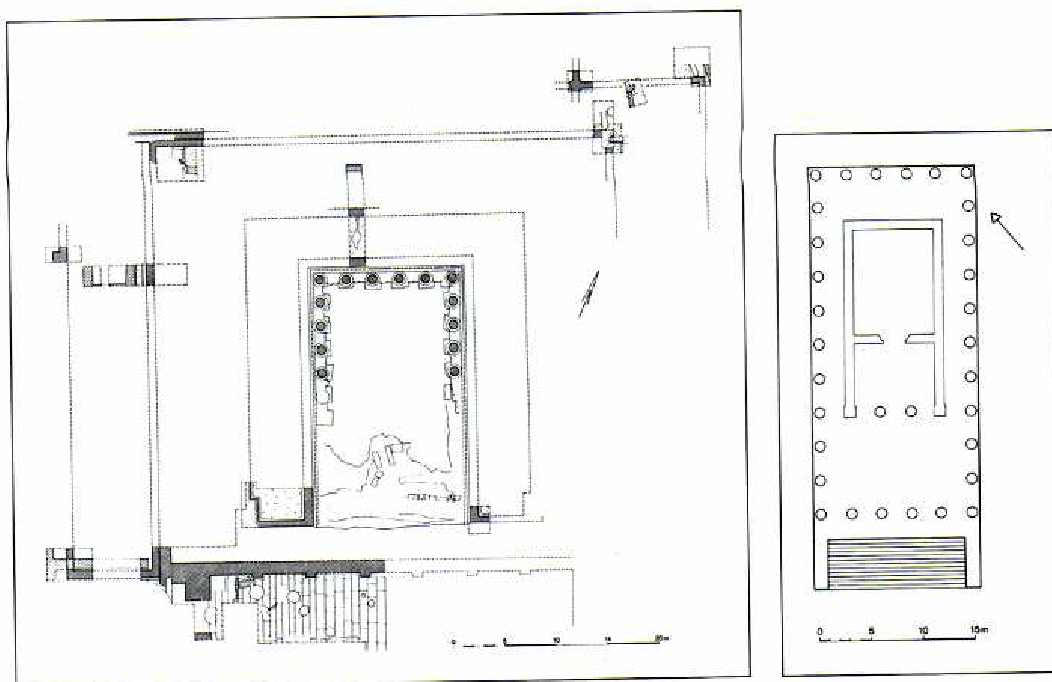
Fig. 172. Empúries : le capitole de la ville romaine dans son environnement architectural. Il s'agit d'un temple prostyle et pseudopériptère. D'après E. Sanmartí et collaborateurs.

gréco-oriental, sans doute par le relais de *Carthago Nova* (Carthagène) dans le Sud de la Péninsule ibérique à la fin de la République ; les chapiteaux ioniques de cet édifice achèvent de le désigner comme une création tout à fait singulière.

A Empúries (*Emporion*, dans la province de Gérone), trois temples prostyles tétrastyles ont été construits dans la *Neapolis*, la ville grecque, au cours de la seconde moitié du II[e] s. av. J.-C. ; l'un, consacré à Sérapis, était serti dans un écrin de portiques au terme d'une place très allongée. Les autres, établis sur une terrasse dans un angle de la fortification, s'inscrivent, en dépit de la relative modestie de leurs dimensions, dans une ordonnance scénographique typique de l'architecture hellénistico-italique (fig. 171). Mais c'est dans la ville romaine de ce même site que nous trouvons le plus ancien exemplaire d'un temple corinthien pseudopériptère hors d'Italie : cet édifice offrait une façade tétrastyle avec une colonne en retour dans le pronaos, cependant que les parois de sa *cella* étaient rythmées par des pilastres en faible relief ; malgré ses dimensions relativement modestes (12,80 m de long sur 6,30 m en façade) il semble qu'en raison de sa situation sur le forum et de son encadrement dans une *porticus triplex* supportée par un cryptoportique, on puisse l'assimiler à un capitole (fig. 172).

L'époque augustéenne et la première période julio-claudienne suscitent dans les provinces ibériques une étonnante floraison de constructions religieuses, en relation avec l'immense effort de création ou de rénovation urbaines conduit dans le cadre de la nouvelle organisation provinciale, à laquelle Auguste, à la suite de la guerre des Cantabres, semble avoir lui-même personnellement veillé. Là encore certains particularismes distinguent ces régions du reste de l'Empire : si les temples pseudopériptères n'y sont pas ignorés, tels – du moins à en juger par les restitutions proposées à partir, il faut en convenir, de vestiges parfois peu explicites – l'édifice cultuel établi au début du Principat sur le bastion de la fortification hellénistique de Carmona (province de Séville), la fameuse « Puerta de Sevilla », ou le temple de Talavera la Vieja (province de Caceres) datable des premières décennies du I[er] s., lequel présente en outre la singularité d'un entrecolonnement axial surmonté d'une arcade, au lieu d'un entablement droit, on observe cependant la persistance d'un type de plan presque ignoré dans les autres provinces occidentales, le périptère.

Il y a là un phénomène unique, dont on n'a jusqu'à présent mesuré ni l'ampleur ni la signification : le temple protoaugustéen – nous dirions même, plus volontiers, tardo-républicain – de Barcelone (calle Paradis), celui, augustéen, de Mérida (soi-disant temple de Diane) et celui d'Evora, au Portugal, qui date de la première moitié du I[er] s. de notre ère, possèdent une colonnade périphérique de six colonnes sur onze. Elevés sur de hauts podiums, ils proposent tous trois des solutions originales pour l'insertion de la *cella* dans la péristasis : le mieux conservé, celui de Mérida, présente une façade à double rangée de colonnes et un portique postérieur à colonnade simple, dont la largeur est identique à celle du déambulatoire des longs côtés ; celui de Barcelone,



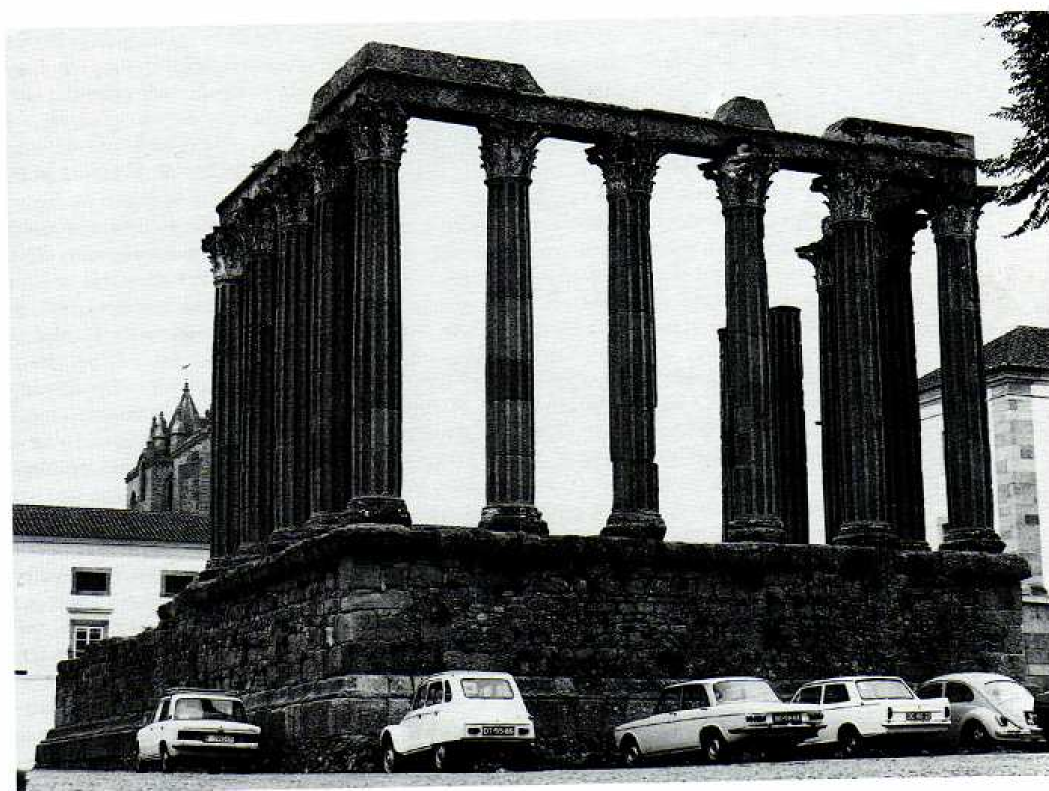
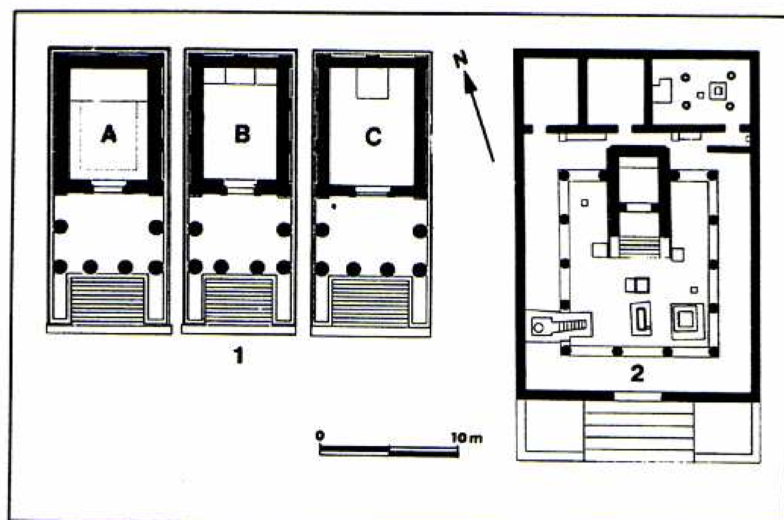


Fig. 173. Deux temples périptères des provinces hispaniques du début de l'Empire : Evora (à gauche) et Barcelone (à droite), d'après Th. Hauschild et vue du temple d'Evora (Cliché G. Nicolini).



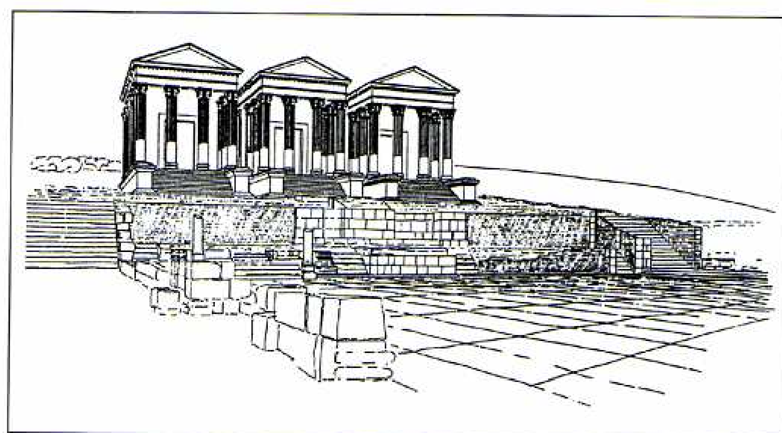


Fig. 174. Les temples capitolins de *Baelo*. En haut, plan (les trois temples du capitole 1, A, B, C, et celui d'Isis 2) et restitution, par M. Fincker.

d'après un plan du XIX[e] s. aujourd'hui incontrôlable sur le terrain, offrirait un *pronaos* profond avec deux colonnes en retour et un *posticum* large d'un entrecolonnement et demi, ce qui entraîne une sorte de « flottement » de la *cella* dans son portique périphérique. Une autre particularité, commune au temple d'Evora et à celui de Mérida, réside dans la disposition des escaliers d'accès, à volées latérales et non axiales, qu'on retrouve dans plusieurs édifices cultuels de Lusitanie (à *Merobriga* (Alentejo) et *Egitania* (Idanha-a-Velha), par exemple) mais aussi au temple du forum de *Clunia* (province de Burgos) (fig. 173). Outre le parti architectural dont ils procèdent, et qui témoigne d'une réelle indépendance par rapport aux schémas dominants de la Rome contemporaine, ces temples périptères constituent, du moins pour certains d'entre eux, de véritables incunables du décor corinthien occidental hors d'Italie : les plus anciens exemples en sont les chapiteaux de Barcelone, initialement stuqués, remarquables par leurs digitations acérées à disposition symétrique et leur fleuron d'écoinçon, caractéristiques des créations italiques dites du Second Triumvirat. Ceux du temple de Mérida, en granit stuqué, sont travaillés sur trois blocs superposés, et possèdent des acanthes plus souples aux digitations allongées, mais leur triple couronne de feuilles et la forme curieuse de leurs calices en berceaux sont l'expression d'une liberté dont les compositions ultérieures ne donneront plus guère d'exemple ; ce sentiment est accru par l'insertion, entre les feuilles de la deuxième couronne, d'éléments figurés, parmi lesquels on relève le motif des cornes d'abondance encadrant une pomme de pin.

Le temple capitolin de *Baelo Claudia* (Belo, dans la province de Cadix, en Andalousie, l'ancienne Bétique) se signale par le fait qu'il est constitué de trois chapelles corinthiennes prostyles tétrastyles, à la *cella* rythmée par des pilastres en faible relief. En position dominante par rapport au forum, ce sanctuaire tripartite, qui s'apparente formellement à divers temples à *cellae* séparées ou accolées, tels celui de Brescia en Italie dans sa version flavienne ou le capitole de Sbeïtla en Afrique proconsulaire, d'époque antonine, s'en distingue par la rigoureuse séparation de ses composantes : chacune de ses « chapelles » est isolée sur un podium et accessible par un escalier frontal ; seul le « capitole » de Nezacio, en Illyrie, semble procéder d'une conception analogue. Les modénatures du temple de Belo, où domine toujours, au niveau des podiums, le talon droit, les feraient dater de la fin de la République ou du début de l'Empire si la céramique des couches de fondation n'obligeait à en situer la construction dans les années 50-65 ap. J.-C. L'hypothèse récemment retenue pour expliquer ce décalage consiste à postuler, avec de bons arguments archéologiques, la reconstruction, à l'identique, d'un édifice antérieur, d'époque augustéenne, détruit vers le milieu du I[er] s. par un tremblement de terre (fig. 174).

Ces créations si insolites ne s'expliquent point par on ne sait quel « retard » provincial ; elles plaident en faveur d'une originalité certaine que les phases postérieures, où l'emploi du marbre, de plus en plus fréquent, imposera des normes canoniques, ne retiendront pas. La Péninsule ibérique de ce début de l'Empire reste soumise à des influences diverses, qui s'expliquent par sa déjà longue histoire, et il est certain que les rémanences hellénistiques y demeurent plus tenaces qu'en toute autre région de l'Occident romain.

A la fin de la période, toutefois, nous constatons que la normalisation est acquise, du moins

pour les édifices les plus officiels. Le cas le plus démonstratif est assurément celui du temple de la rue Claudio Marcello à Cordoue (Cordoba – *Corduba*), la capitale de la Bétique ; parfois situé à l'époque flavienne sur des critères céramologiques discutables, il appartient encore, si l'on en juge par ses chapiteaux corinthiens dont les prototypes sont à chercher dans ceux du temple de *Mars Ultor* à Rome, à la première moitié du Ier s. ap. J.-C. : la vigueur et la souplesse de ses acanthes aux digitations allongées, aux vides intermédiaires en forme de gouttes, la puissance de ses hélices et volutes, le naturalisme enfin de son mouvement et la rigueur de sa composition l'apparentent à divers exemples italiens (Ostie) ou espagnols (Mérida) bien datés d'avant le milieu de ce siècle. Partiellement reconstruit (ses colonnes de façade et cinq des colonnes de son *pronaos* ont été remontées), ce temple de marbre entre dans la catégorie désormais très classique des pseudopériptères de six colonnes sur onze ; ses proportions, mais aussi ses dimensions, le désignent comme un émule de la « Maison Carrée » et il est plus que probable qu'il constituait, comme ce dernier à Nîmes, l'une des pièces maîtresses du dispositif du culte impérial, à l'échelon municipal sinon à l'échelon provincial, dans la *colonia Patricia Corduba* (fig. 175).

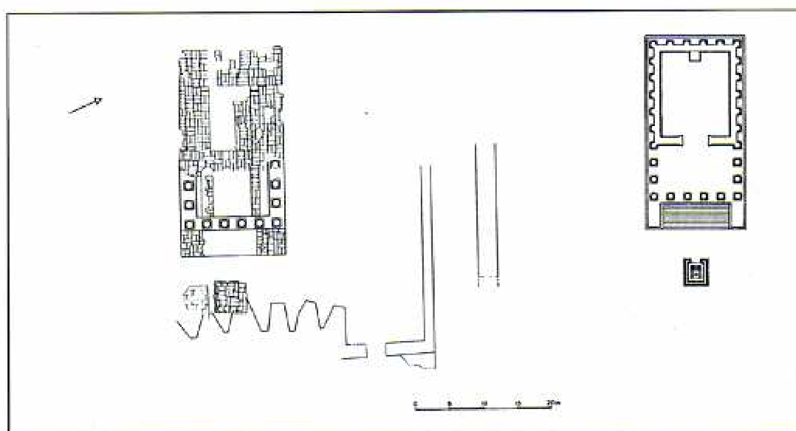


Fig. 175. Le temple de la rue Claudio Marcello à Cordoue : plan des vestiges et proposition de restitution par Th. Hauschild.

La Narbonnaise et les débuts du corinthien romain

Dans cette province anciennement romanisée et depuis longtemps ouverte aux influences hellénistiques (la Transalpine de la période républicaine) les formules architecturales élaborées à Rome et en Italie trouvent dès les dernières décennies avant notre ère des illustrations qui témoignent à la fois de la réceptivité des architectes et de la vitalité des traditions régionales.

En ce qui concerne les plans, d'abord, on y rencontre très tôt des temples prostyles (à *Glanum*, au Vernègues), pseudopériptères (à Nîmes et Narbonne), périptères sans *posticum* (à Vienne), à l'exclusion, autant qu'on en puisse juger, des périptères, car c'est à tort que le grand temple d'Orange voisin du théâtre a été désigné comme tel ; situé en général à une date trop basse il n'a jamais eu de colonnade libre sur sa face postérieure, où semble plutôt s'être ouverte une abside ; nous y reviendrons.

Mais l'intérêt principal des créations de cette fin de la République et du début de l'Empire réside ici dans les premières manifestations du « corinthien romain » dont il est permis de suivre mieux qu'ailleurs la genèse et l'évolution.

Les plus anciens édifices de ce genre se rencontrent, en l'état actuel de nos connaissances, à *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence), où les temples dits à tort géminés proposent deux versions presque contemporaines du schéma prostyle, tétrastyle sur haut podium. Datables pour le plus ancien (le petit temple) du début des années 30 av. J.-C. et pour le plus récent de la fin de la même décennie ou du début de la suivante, ils présentent une interprétation du corinthien romain d'autant plus digne d'intérêt qu'elle est intégralement restituable : sur le podium, d'abord, on relève la persistance de la doucine renversée à la base, à laquelle répond, en couronnement, un cavet sur talon. L'ordre lui-même se décompose ainsi : bases attiques sans plinthe, à scotie étroite et profonde (mais déjà bordée de listels) ; colonnes à cannelures terminées par des ménisques ; chapiteaux trapus à feuilles d'acanthes profondément rainurées dont les digitations longues forment entre elles des « pinces de homard » et déterminent des vides symétriques au contact de deux lobes ; hélices et volutes grêles et faiblement individualisées par rapport au calathos, empiétant sur la zone de l'abaque ; architrave à trois bandeaux (nous ne connaissons que celle du grand temple) ; corniche dont le larmier en surplomb est animé par des consoles à fort renflement postérieur et balustre antérieur ; caissons ornés de fleurons mais aussi de motifs abstraits (« roue en mouvement ») ou militaires (casque, boucliers et lances) : le décor végétal de ce registre se signale par sa rigidité métallique et son linéarisme acéré ; la volonté de variété suscite parfois des remplissages géométriques assez sommaires, surtout sur la partie ondée des consoles ; cimaise enfin, dont le profil hésite encore entre doucine et talon, et qui arbore en façade un anthémion assez riche, où les palmettes végétalisées alternent avec des fleurons. La lourdeur des modénatures et la recher-





Fig. 176. Deux fragments de l'entablement du plus petit des « temples géminés » de *Glanum*. Clichés CCJ.

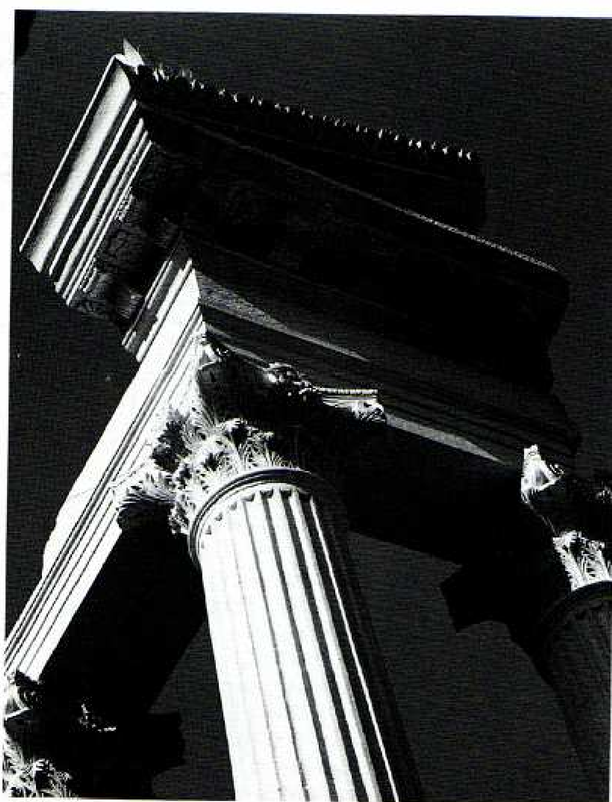


Fig. 177. Vue de l'angle reconstruit de la façade du même édifice. Architecte P. Varène. Cliché CCJ.

che naïve d'une animation décorative sans solution de continuité, qui connaît de temps à autres de curieuses chutes dans l'inspiration ou le rendu, sont caractéristiques d'une période où la connaissance des « cartons » italiens n'exclut pas une certaine liberté de mouvement, l'ensemble laissant l'impression d'une réelle vitalité créatrice. Les proportions des colonnes, telles qu'une étude récente les a restituées sur la base d'analyses comparatives, sont assez ramassées ; loin des supports élancés de la pleine période augustéenne, ceux du petit temple de *Glanum* présentent un rapport de 1/8 entre le diamètre inférieur et la hauteur totale, chapiteau compris (fig. 176 et 177).

D'autres édifices de la région, à *Glanum* même (temple de *Valetudo*) et au Vernègues, illustrent cette phase expérimentale, et conduisent, avec quelques variantes, jusqu'à la fin des années 20 av. J.-C. La nature exclusivement ornementale du décor corinthien et son refus de toute animation naturaliste, le découpage symétrique des acanthes – observable encore sur les chapiteaux de la première phase du temple de Vienne – certaines particularités structurelles, telle l'absence des denticules à la base de la corniche quand l'état de conservation des vestiges permet d'en juger, apparaissent comme les constantes essentielles de ces premières interprétations, encore faiblement canoniques, mais pleines de saveur. Elles se retrouvent sur des édifices profanes, telles les colonnes libres du front de scène du théâtre d'Arles (fig. 178).

Au cours des deux dernières décennies av. J.-C. le découpage dissymétrique de l'acanthe s'impose sur les chapiteaux et sur les décors végétaux des corniches, comme le prouve le péribole des temples « géminés » de *Glanum*, et les éléments similaires de plusieurs constructions publiques ou privées, telle la porte d'Auguste à Nîmes (phase finale du décor de la façade), le Pont-Flavien de Saint-Chamas, ou certains fragments de la corniche du front de scène du théâtre d'Arles. Sur cette dernière apparaissent pour la première fois en Gaule méridionale les denticules ainsi que les plus anciennes interprétations canoniques du motif complexe des rais-de-cœur dits en étrier, qui ornent le talon situé à la base de la corniche.

Si le découpage dissymétrique, irréversible, se manifeste également sur les chapiteaux de la « Maison Carrée », il y revêt un caractère beaucoup plus naturaliste (fig. 179). De fait ce temple pseudopériptère de six colonnes sur onze, qui dominait le forum de Nîmes, constitue pour la région un véritable manifeste : il intègre à une conception unitaire, et en dépit de maladresses nombreuses, les modèles de la grande architecture religieuse contemporaine, non sans conserver quelques singularités qui peuvent se déchiffrer comme la signature des ornementalistes et lapicides régionaux, apparemment soucieux de se ménager, dans cette fondation officielle et ostensiblement canonique, une mince frange de liberté créatrice. Conçue comme une réduction du temple d'Apollon *in circo* de Rome, la « Maison Carrée » est avec le Panthéon l'édifice religieux le mieux conservé du monde romain ; elle donne à voir en lecture directe l'emprise des « cartons urbains » les plus actuels au moment de sa construction, et en particulier de ceux qui furent élaborés pour le temple de *Mars Ultor*. Les moulures d'encadrement de son podium (tore, scotie et talon à la base ; petit larmier horizontal serti entre doucine et cavet au sommet), et plus encore les éléments de son ordre en témoignent éloquemment : la base « attique » sur plinthe est désormais munie d'une large scotie. Mais surtout les chapiteaux aux volumes pleinement maîtrisés, aux acanthes souples, aux caulicoles cannelés, aux hélices et volutes puissantes, enrichies d'un listel à la bordure supérieure, concilient comme au grand temple romain les exigences tectoniques et l'animation décorative. Certes, d'un exemplaire à l'autre, des variantes structurelles ou ornementales peuvent être décelées, mais l'esprit reste le même. Si l'on compare les rapports qui s'établissent entre les différentes composantes des chapiteaux les mieux réalisés du temple nîmois avec ceux de *Mars Ultor*, les parentés dans la conception d'ensemble apparaissent clairement, malgré le carac-

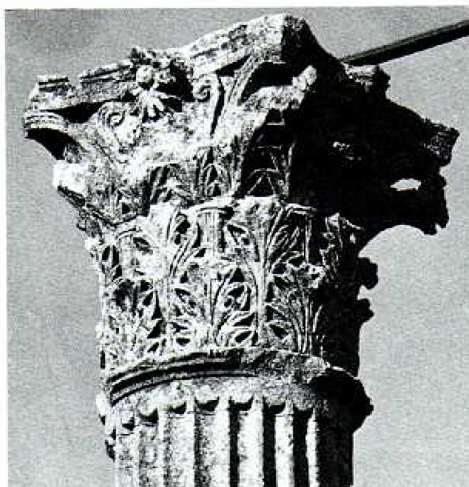


Fig. 178. Le chapiteau du temple du Vernègues. Cliché CCJ.

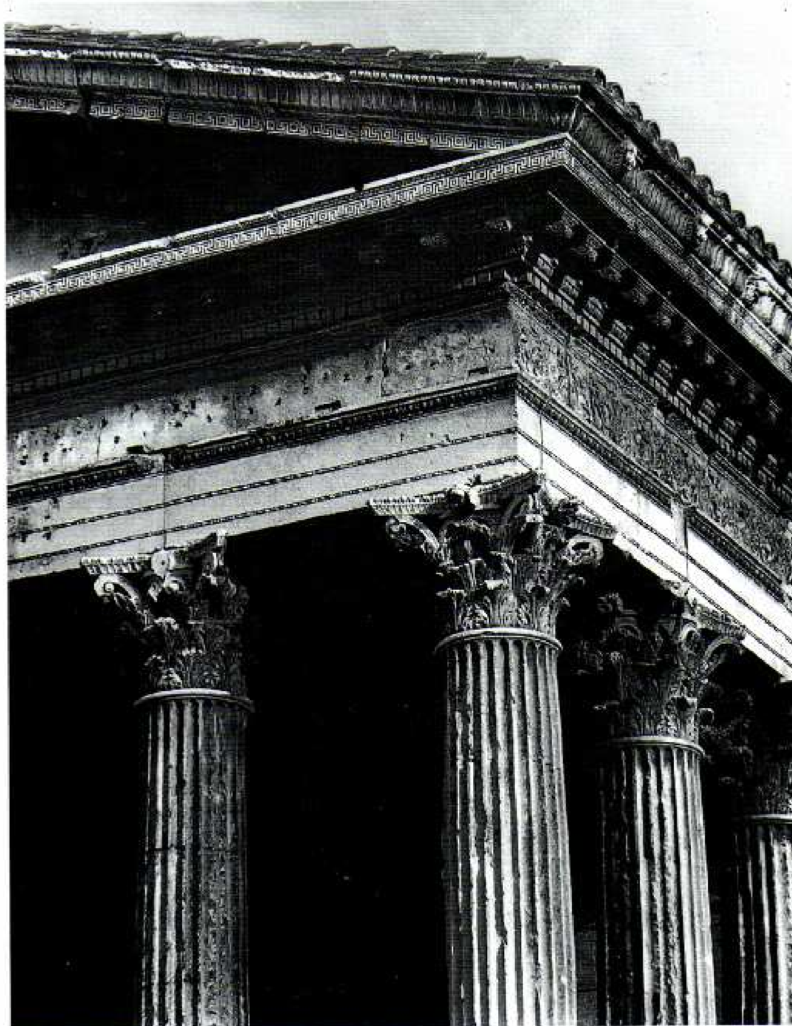


Fig. 179. Vue de l'angle nord ouest de la « Maison Carrée » de Nîmes. Cliché CCJ.

ment de leurs digitations qui, bien qu'allongées, ne se chevauchent jamais, elle exclut qu'on en puisse attribuer la réalisation, même pour les meilleurs exemplaires, à des artisans qui ne seraient pas issus des ateliers régionaux, bien que l'on ait parfois voulu retrouver dans œuvre des modèles à grandeur d'exécution dus à des équipes venues d'Italie (fig. 180 et 181).

L'entablement se recommande par ce même mélange de proportions canoniques et de détails hétérodoxes. Ainsi les trois bandeaux (*fasciae*) de l'architrave s'inscrivent presque exactement dans le schéma vitruvien pour leurs hauteurs respectives et s'avèrent de ce point de vue très proches de ceux du temple de *Mars Ultor*. La frise présente l'une des plus anciennes versions du rinceau d'acanthes continu en position haute ; de peu antérieure à celle du temple de Rome et Auguste à Pola, elle se signale par l'extrême végétalisation du motif dit « à volutes pédoncules » ; celui-ci s'enrichit de tout un petit bestiaire (oiseaux essentiellement), invisible d'en bas, qui témoigne de la fantaisie des sculpteurs ; ces derniers, de qualité très inégale, n'ont pas toujours su bien cadrer leurs enroulements dans le champ horizontal : plusieurs « mains » ont pu être identifiées, qui ne correspondent pas à celles des différentes séries de chapiteaux, ce qui confirme la division du travail sur un tel chantier, et la hiérarchie qui distingue les sculpteurs (chargés du décor de la frise)

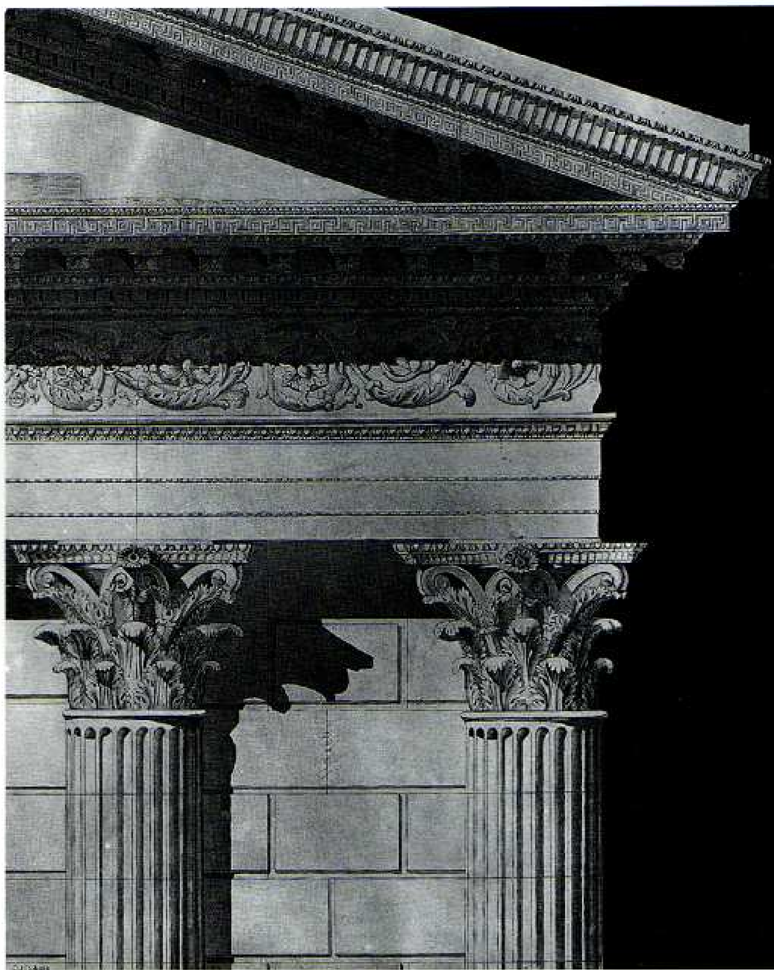


Fig. 180. La « Maison Carrée » de Nîmes : dessin de l'ordre du *posticum*, par R. Amy.

tère encore un peu trapu de l'élément nîmois, dû essentiellement à l'inclinaison des caulicoles, moins proches de la verticale que ceux du modèle romain.

	« Maison Carrée »	Mars Ultor
hauteur totale / diamètre inférieur	1,24	1,34
hauteur calathos / diamètre inférieur	1,09	1,16
hauteur calathos / ima folia	3,31	3,17
hauteur du registre des volutes / hauteur des couronnes d'acanthes	0,83 (5/6)	0,88 (8/9)

Seul le décor de l'abaque (godrons et oves) désigne les chapiteaux de la « Maison Carrée » comme une variante provinciale et exclut qu'on puisse en attribuer la conception à un architecte romain. Quant à la relative timidité du mouve-



Fig. 181. Détail de la corniche de la « Maison Carrée ».

des lapicides (chargés de la taille des chapiteaux). Le sens d'une telle frise est clair : elle évoque, au moyen de cette efflorescence qui s'épanouit au sommet de l'ordre, les vertus de l'Age d'Or instauré par le *Princeps* ; l'idée est celle d'une fécondité naturelle, exubérante mais maîtrisée, garantie par la paix d'Auguste, et s'accorde pleinement avec la dédicace aux « princes de la jeunesse », C. et L. Caesar, héritiers présomptifs du premier empereur, que leur mort prématurée a élevés au rang des Dioscures. Nous avons là sans aucun doute l'exemple le plus accompli d'un type de décor symbolique directement lié au culte dynastique : réalisé avant 5 ap. J.-C., il ne témoigne pas seulement de la rapidité de la diffusion des cartons officiels mais aussi des formes monumentales que revêt très tôt – et contrairement à ce qu'on a longtemps affirmé – la *veneratio Augusti* dans les provinces occidentales dont on s'avise aujourd'hui qu'elles n'ont, en ce domaine, rien à envier aux provinces orientales. La corniche, enfin, présente, des denticules à la cimaise, un profil modillonnaire complet ; les consoles à enroulement antérieur s'apparentent à celles du temple d'Apollon *in Circo* et n'ont pas encore acquis la souplesse des grandes créations de la dernière partie du règne d'Auguste (temple de la Concorde, par exemple) ; la partie plafonnante se poursuit curieusement par un petit larmier horizontal, écho lointain mais persistant des schémas ioniques, dont la région offre d'autres exemples (à l'arc d'Orange entre autres).

Moins unitaire et à ce jour encore non publié dans son ensemble, le temple de Vienne constitue cependant un jalon essentiel : il s'agit, nous l'avons dit, d'un temple périptère sans *posticum* ; plus précisément sa *cella* est entourée d'une colonnade libre, hexastyle en façade et sur ses longs côtés (six colonnes également), cependant que sa face postérieure, aveugle, est seulement soulignée par deux pilastres d'angle ; ce mur de fond se retourne du reste sur les longs côtés, définissant au terme des portiques latéraux une travée pleine cantonnée par deux pilastres (fig. 182). Contrairement à ce qu'on a parfois écrit, cette particularité n'a rien d'aberrant : elle procède d'une formule bien connue que nous avons définie plus haut, où le *peripteros sine postico* garde le souvenir lointain des temples dits à *alae*, sans que pour autant la structure ainsi mise en place puisse s'apparenter à une « aile » véritable. A la différence de ce qu'on observe à la « Maison Carrée », l'ordre corinthien de l'édifice viennois relève d'au moins deux périodes bien distinctes : indépendamment du fait que le profil de la corniche paraît disproportionné par rapport au reste de l'entablement, les chapiteaux appartiennent de toute évidence à deux phases ; les plus anciens

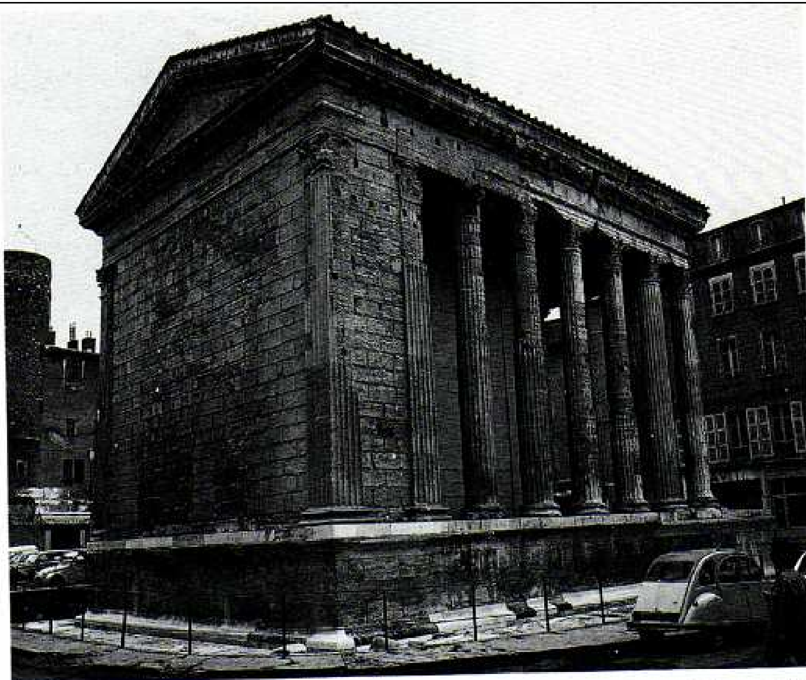


Fig. 182. Vue du temple d'Auguste et de Livie à Vienne. Cliché A. Roth Congès.

présentent des acanthes acérées aux limbes gaufrés, avec des vides symétriques (une goutte suivie d'un triangle), qui les rapprochent de ceux des « temples géminés » de *Glanum* ou du temple du Vernègues ; on les trouve dans la partie de la colonnade libre des longs côtés la plus proche du mur de fond, qui ne saurait avoir été réalisée avant les premières décennies de l'époque augustéenne (les années 20 av. J.-C. paraissant les plus probables) ; au-delà, vers la façade antérieure, et sur la façade elle-même, ils procèdent, avec leurs acanthes molles (plutôt que souples) et leurs volutes en forte saillie sous l'angle de l'abaque, d'une réfection relativement tardive, nettement postérieure au changement d'ère : la fin de la période tibérienne, ou le début du règne de Claude (les années 40 ap. J.-C.) semblent possibles, mais les traits non classiques de leur décor et la mauvaise perception de la métaphore tectonique interdisent toute localisation chronologique assurée de ces éléments très régionaux. Les deux inscriptions successives, dont la lecture reste malheureusement incomplète, ne contribuent pas à la résolution du problème : celle de la frise paraît, dans sa forme initiale, avoir comporté une dédicace à Rome et Auguste (en toute hypothèse difficile à mettre en rapport avec la première phase architecturale) et celle de l'architrave, postérieure, suggère le nom de l'épouse d'Auguste divinisée, *divae Augustae*, ce qui place cette seconde dédicace après la mort de Livie, en 41 ap. J.-C. ; mais de nombreuses in-

certitudes subsistent, et tous les trous de scellement ne trouvent pas leur emploi dans la plupart des restitutions proposées à ce jour.

Quoi qu'il en soit la floraison des temples corinthiens en Narbonnaise sous le règne des deux premiers Empereurs, encore difficile à apprécier dans toute son ampleur en raison du manque de publications, constitue un phénomène décisif dans l'histoire de l'architecture romaine occidentale : citons encore parmi les exemples les plus dignes de remarque les beaux fragments marmoréens du « capitole » de Narbonne, jusqu'ici datés du IIe s. de notre ère, qui en réalité appartiennent à la pleine maturité augustéenne ; citons aussi, pour la fin de la période, le temple d'Orange que ses chapiteaux et sa frise de rinceaux désignent comme une création tibérienne, au même titre que l'édifice cultuel qui, en Arles, devait dominer le *forum adiectum*, caractérisé en plan par des exèdres imitées de celles du Forum d'Auguste : les éléments de son ordre observables dans le rempart tardif dont le tracé empiète sur cette zone relèvent d'une phase décorative quasi contemporaine.

Ces réalisations sud-galliques – et bien d'autres que nous ne pouvons recenser ici –, élaborées pour la plupart dans des colonies de droit romain ou de droit latin, et liées au culte dynastique, serviront de modèles ou de références, hors de la province de Narbonnaise, à de nombreuses constructions dont on peut penser qu'elles entraient elles aussi dans la sphère de la religion officielle. Si l'étude des séries régionales demeure trop sporadique pour autoriser la restitution des courants d'influence et des filiations dans les Trois Gaules, nous sommes aujourd'hui en mesure de reconnaître, grâce aux travaux de D. Tardy, des productions augustéennes très proches de celles que nous venons d'évoquer en Aquitaine, et plus précisément à Saintes : des chapiteaux monumentaux et des bases attiques appartenant à un premier ensemble de la deuxième décennie av. J.-C., ainsi que d'autres fragments, dont une grande frise à rinceaux datée avec raison de la période « médio-augustéenne » (première décennie de notre ère) évoquent des constructions du même type que celles que nous venons de décrire, et plus particulièrement sans doute des temples.

Temples du début de l'Empire dans les provinces grecques et orientales

La période qui s'ouvre avec l'Empire est dans ces provinces l'une des plus riches et, pour l'historien de l'architecture, l'une des plus passionnantes : elle permet de suivre à travers une multitude d'édifices très divers les cheminements des nouvelles formules, tant esthétiques que liturgiques, importées par Rome, dans un contexte où les traditions hellénistiques restent prépondérantes.

Cette prépondérance se manifeste d'abord par le maintien de l'ordre ionique, l'ordre oriental par excellence, et qui pendant les deux derniers siècles avant J.-C. a été retenu de préférence au dorique et au corinthien pour les constructions religieuses, comme en témoigne encore Vitruve avec le livre III de son *De architectura*. A Athènes, la petite « tholos » monoptère (temple rond de neuf colonnes ioniques dépourvu du mur qui circonscrit à l'intérieur du portique la *cella* circulaire), consacrée à Rome et Auguste sur l'Acropole, comportait une crépis à trois degrés sans escalier axial – à la différence de la fameuse « tholos » de l'Aphrodite de Cnide, datable du IVe s. av. J.-C., qui reposait sur un petit *podium* auquel s'appuyait un escalier de cinq marches, si du moins on admet la restitution de J. C. Love ; mais l'édifice athénien restait orienté grâce à l'élargissement de l'entrecolonnement correspondant à l'entrée. Il est probable que le monoptère circulaire de Corinthe, dû à Cn. Babbius Philinus, attribué à tort par R. L. Scranton à l'époque tibérienne, et restitué par M. Torelli à la colonie augustéenne, ait été construit sur le modèle de cette « tholos » d'Athènes : l'un et l'autre de toute façon avaient pour fonction de glorifier le pouvoir central sacralisé, puisque le petit temple de Corinthe, muni d'une statue de la Victoire, exaltait la personne même d'Agrippa, qui fut le *consors imperii* d'Auguste, jusqu'à sa mort en 12 av. J.-C.

L'exemple le plus remarquable de cette persistance ionique est fourni par le temple d'Aphrodite à *Aphrodisias* de Carie. Les recherches de D. Théodorescu ont montré que l'édifice que nous observons aujourd'hui, dans les ruines de la basilique paléo-chrétienne qui l'a remplacé, a connu deux phases : un temple tétrastyle ou distyle *in antis* s'est d'abord établi dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. sur un sanctuaire plus ancien ; puis au début du Ier s. de notre ère, et vraisemblablement encore sous le règne d'Auguste, ce noyau initial a été agrandi par l'adjonction d'une colonnade de 8 x 13 colonnes, définissant un vaste temple pseudodiptère de 18,45 x 30,97 m ; les chapiteaux ioniques, dont un large échantillon a été préservé, présentent de singulières distorsions dans leur traitement, qui témoignent soit de l'activité concomitante d'ateliers dont le savoir-faire pouvait être très inégal, soit de réfections tardives qui pourraient avoir été motivées par des séismes, fréquents dans la région (fig. 183). Mais l'important est que le schéma de base dont procèdent la plupart d'entre eux semble

hérité de la meilleure tradition hellénistique : sans entrer ici dans le détail des proportions, signalons seulement que les relations entre les différentes parties du chapiteau (échine, canal, abaque, volutes), calculées à partir d'un module secondaire (la *pars* de Vitruve qui n'est autre que le diamètre de l'œil central de la volute, l'*oculus*), reproduisent, avec des approximations d'amplitude variable, les rapports numériques présentés par le théoricien latin comme ceux du schéma de l'architecte Hermogénès (fin du IIIe, début du IIe s. av. J.-C.), et dont on trouve des applications dans plusieurs séries de Pergame, de Magnésie du Méandre et d'Athènes. Cette rémanence est d'autant plus significative qu'*Aphrodisias* a été désignée dès l'époque du Second Triumvirat comme la ville d'Octave Auguste par excellence, et que celui-ci a comblé ses habitants de privilèges. Cette situation, unique dans toute l'Asie Mineure, n'a pas nui, bien au contraire, à l'affirmation, dans le principal sanctuaire de la cité, de la spécificité d'une architecture orientale, tant dans le choix de son plan (pseudodiptère) que dans celui de son ordre.

En Asie Mineure, d'autres temples maintiennent, à l'époque d'Auguste, des particularismes orientaux, même s'ils adoptent le corinthien qui désormais l'emportera dans toutes les constructions religieuses, et sont expressément conçus



Fig. 183. Un chapiteau ionique d'époque augustéenne provenant de la péristasis du temple d'Aphrodite à *Aphrodisias*. Cliché D. Théodorescu.

pour les liturgies des cultes officiels. C'est le cas du temple, pseudodiptère lui aussi, d'Ancyre (Ankara), consacré à Rome et Auguste ; construit forcément après la réduction de la Galatie en province (25 av. J.-C.), et peut-être seulement au début du règne de Tibère, si l'on veut établir, ce qui n'est pas obligatoire, un rapport direct entre la fondation officielle du culte impérial dans cette province et celle du temple lui-même, il se présente comme un grand édifice élevé sur un haut podium à crépis (environ 2 m) de 36 x 54,82 m ; pseudodiptère de 8 x 15 colonnes, il possédait un *pronaos* tétrastyle et un opisthodome distyle *in antis*. S'il ne reste que quelques chapiteaux fort épaufrés de sa péristasis, les murs du temple lui-même (*naos*

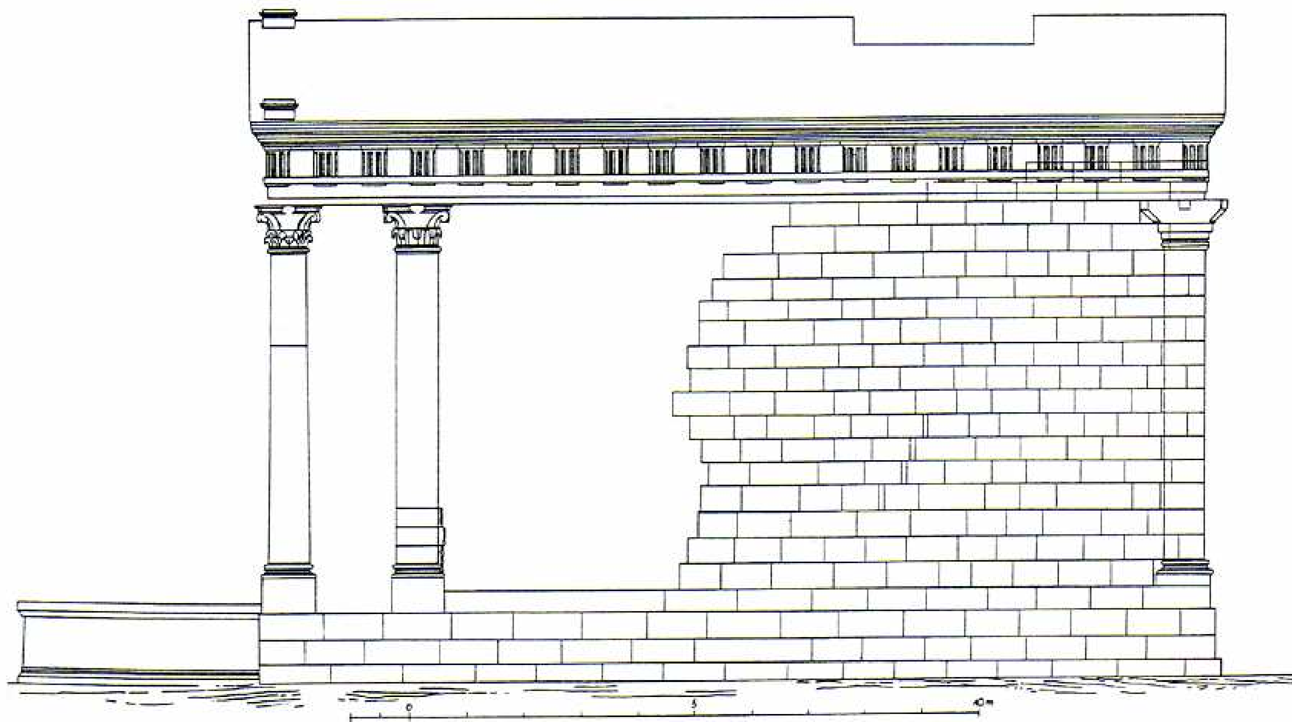


Fig. 184. Dessin du flanc nord du temple de *Philae*, d'après L. Borchardt.

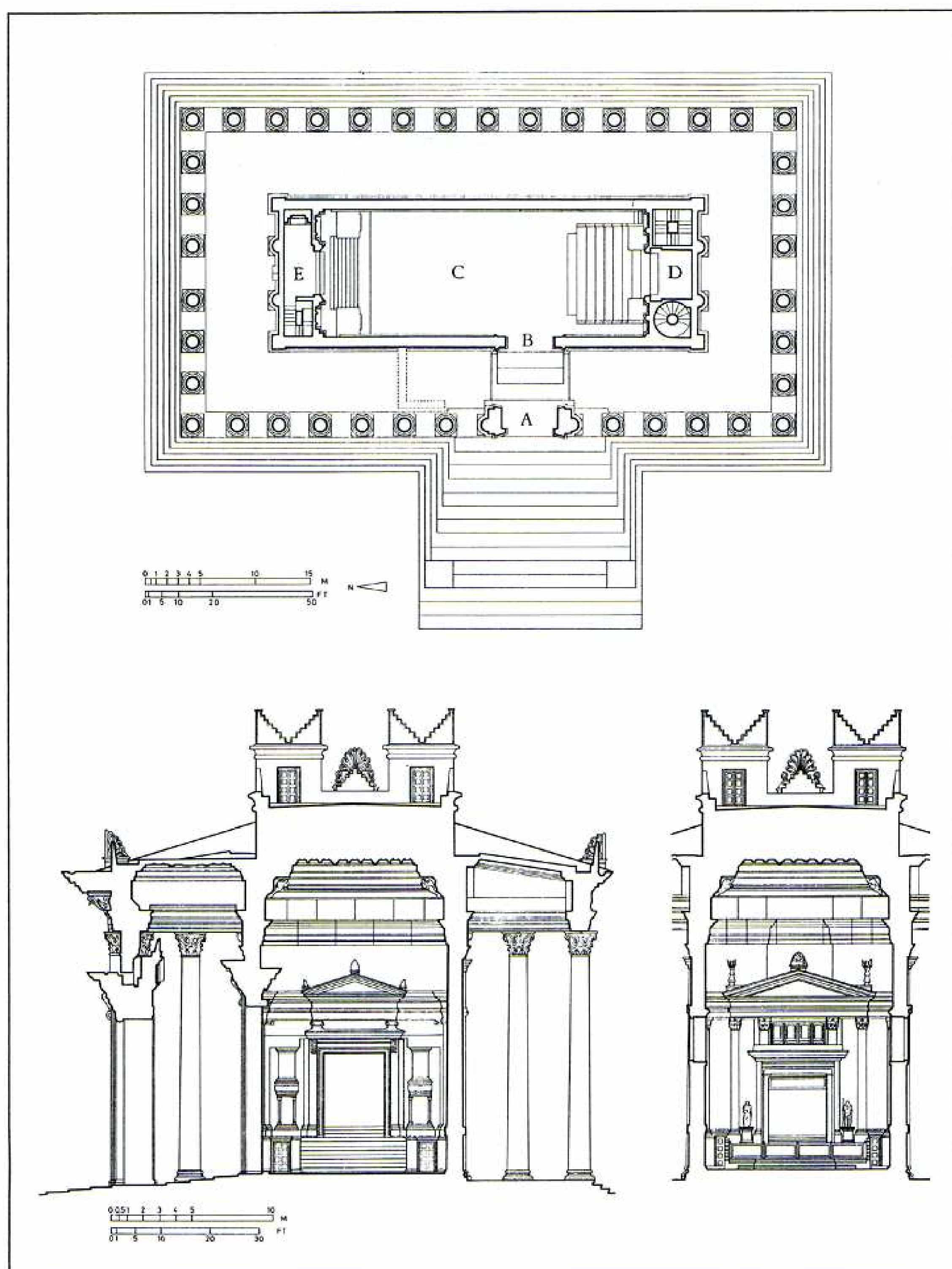


Fig. 185. Plan restitué du temple de Bêl à Palmyre et coupes sur la *cella* avec vues sur le *thalamos* nord (à gauche) et sur le *thalamos* sud (à droite) par R. Amy et H. Stierlin

et *pronaos*), bien conservés (on y avait gravé les versions latine et grecque du Testament d'Auguste, les *Res Gestae Divi Augusti*), sont subdivisés en trois secteurs qui leur confèrent une rare beauté plastique et qu'on retrouve, sous une forme plus modeste mais non moins efficace, sur plusieurs temples occidentaux, dont la « Maison Carrée » de Nîmes : le profil de la base est formé d'une plinthe, d'un tore à feuilles de laurier et d'un congé à feuilles de lotus pendantes ; au-dessus les orthostates du socle sont couronnés par une assise horizontale ornée d'une grecque ; au sommet des dix-neuf assises qui conduisent jusqu'à la hauteur des chapiteaux règne une frise de rinceaux acanthisés qui compte parmi les exemples les plus accomplis de ce motif en milieu oriental. La rigueur structurelle de cette ordonnance et sa richesse ornementale, qui se retrouvent du reste dans l'encadrement de la porte du temple aux consoles parotides très canoniques, désignent l'édifice comme un véritable manifeste de la dernière architecture hellénistique ; en dépit des impératifs liés à la consécration officielle, il présente, dans son écrin de colonnes, l'ultime efflorescence d'une tradition décorative désormais séculaire. Il est dommage que le temple d'Antioche de Pisidie, dans la même province de Galatie, inscrit dans un hémicycle adossé à une colline comme le temple d'Orange, n'ait pas fait jusqu'à présent l'objet d'une recherche suffisante pour qu'on puisse en avoir une idée claire ; il s'agit de toute façon d'un édifice consacré au premier Empereur, comme le prouve le bas-relief au capricorne (emblème cher à Auguste) qui ornait vraisemblablement le portique de son téménos.

En Egypte, le temple d'Auguste à *Philae*, prostyle tétrastyle, présente lui aussi des caractères typiquement hellénistiques, au nombre desquels on retiendra les petits piédestaux où prennent appui les colonnes, le *pronaos* peu profond et l'association d'un ordre corinthien avec une frise à triglyphes (fig. 184) ; cette dernière singularité, dont le temple « corintho-dorique » de *Paestum* (sans doute le capitole de la colonie fondée en 273 av. J.-C.) avait donné l'exemple en Italie, et qui procède de la perte de la spécificité des ordres caractéristique des III et IIe s. av. J.-C., n'aura plus cours lorsque le « corinthien romain » aura imposé son entablement canonique dans tous les contextes provinciaux.

Le temple de Bêl, qui fut le monument le plus grandiose de la ville caravanière de Palmyre, en Syrie, est bien daté, par une inscription, de 32 ap. J.-C. ; il fut donc érigé sous le règne de Tibère, dans les premiers temps de la domination romaine. Au centre d'une immense cour bordée de portiques de quelque 200 m de côté, il dominait de sa masse la cité entière. Pseudodiptère corinthien il s'élevait sur une crépis à degrés de 62,20 x 36,66 m à laquelle on accédait de la cour par une rampe ; le *naos* lui-même comportait huit colonnes sur les petits côtés, quinze sur le long côté est, et douze seulement sur le long côté ouest où le péristyle était interrompu par l'insertion d'un portail (fig. 185). Cette disposition donne d'emblée la mesure de la singularité de ce temple qui ne se présente ni comme un périptère ordinaire avec une entrée axiale sur l'un des petits côtés, ni comme un édifice à *cella* barlongue puisqu'aucun *pronaos* ne se détache de l'un de ses longs côtés ; elle s'explique par l'ordonnance de l'espace intérieur, dominé latéralement par deux ensembles monumentaux qui occupent la largeur de la *cella* et encadrent l'un et l'autre une loge ouverte, véritable chambre sacrée (*thalamos*), accessible par un perron. Il s'agit en fait d'un vieux plan de tradition mésopotamienne fixé, comme la terrasse qui couvre la *cella*, par les exigences d'un culte qui ne tolère pas de compromis, celui du dieu Bêl, spécifiquement palmyrénien, mais possédant les attributs et fonctions du grand dieu de Babylone, de Dionysos et du Soleil. A l'image de la divinité qu'il abrite l'édifice est un temple oriental vêtu à la grecque (fig. 186). Si le maître d'œuvre a pu être identifié comme un architecte issu d'un atelier d'Antioche, la diversité des motifs décoratifs et la complexité d'une stéréotomie très savante mettent en jeu des influences non seulement syro-hellénistiques, mais aussi occidentales et même, à certains égards, proprement romaines. Sans entrer dans le détail, rappelons seulement que le péristyle, composé de colonnes de 15,80 m de haut, possédait des chapiteaux corinthiens dont ne subsiste aujourd'hui que le noyau tronconique autour duquel se déployait jadis une cor-

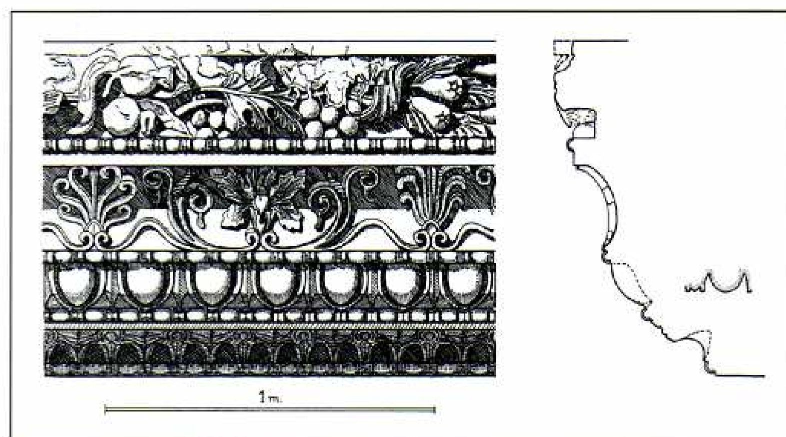


Fig. 186. Le temple de Bêl à Palmyre : détail du couronnement de la porte de la *cella* ; vue de face et coupe du bloc par R. Amy.

beille acanthisée en bronze ; mais le règne du corinthien n'était pas ici absolu, puisque de magnifiques chapiteaux ioniques, de tradition hermogénienne, couronnaient les colonnes engagées qui rythmaient les façades latérales du *naos*. Chaque élément de l'ordre avait été traité par des ornemanistes d'une habileté parfois inégale, mais qui avaient su regrouper en de riches synthèses tous les motifs disponibles en leur temps. Les composantes les plus remarquables en sont assurément les *thalamoi* : en des compositions où la précision de la stéréotomie force l'admiration, des décors somptueux sont mis en œuvre, aussi bien dans la façade des édicules que sur les soffites ; à part les ensembles cultuels de Baalbek à la fin du Ier s., aucun autre monument ne présente pour l'ensemble de la période un répertoire comparable. Nous trouvons là l'une des réussites les plus étonnantes d'un syncrétisme, tant architectural que décoratif, qui témoigne à la fois de la vitalité des traditions régionales et de la faculté d'adaptation des formules hellénistiques, revivifiées par la prospérité et par l'émulation, caractéristiques de cette première période impériale.

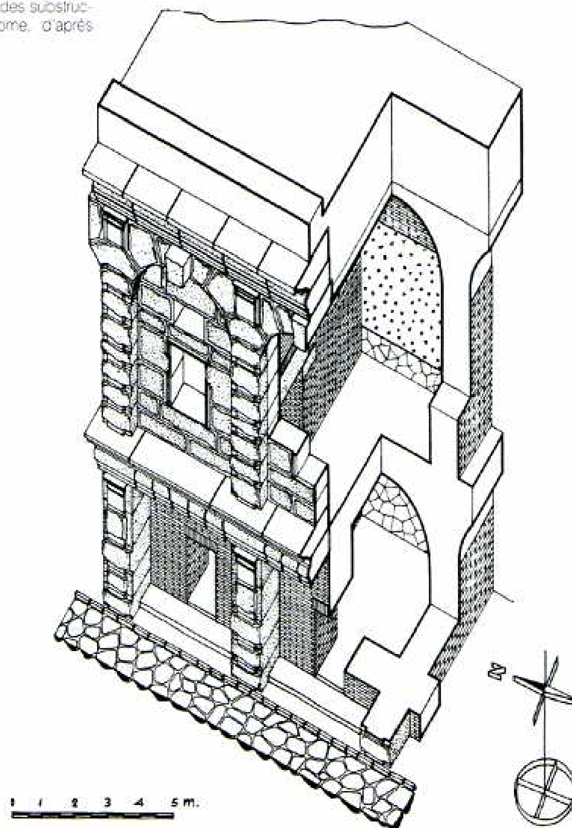


Fig. 187. Élévation et coupe des substructions du *Claudianum* à Rome, d'après W. L. MacDonald.

L'architecture religieuse sous Néron et les Empereurs flaviens (seconde moitié du Ier s. ap. J.-C.)

Si les principales formules architecturales sont dès lors éprouvées et s'il n'est plus guère possible d'innover dans le domaine des plans ou dans celui des ordres, la période qui voit la fin de la dynastie julio-claudienne et l'avènement des Flaviens n'en est pas pour autant stérile. L'évolution monumentale y apparaît dominée par deux impératifs complémentaires : le progrès du culte des Empereurs et l'instauration d'une « monarchie constitutionnelle ». L'un et l'autre conduisent, à Rome d'abord, mais aussi en Italie et plus encore dans les capitales provinciales, à l'ouverture de programmes édilitaires où les édifices religieux jouent un rôle essentiel, dans un nouvel urbanisme de représentation.

A vrai dire le règne du dernier des Julio-Claudiens ne se signale pas, à Rome, par la richesse de ses fondations ; si l'on excepte les constructions somptuaires de ses deux palais successifs, l'essentiel du legs néronien est constitué par les ravages du grand incendie de 64. Mais précisément, les excès du « tyran » créent des conditions favorables à la mise en place de nouveaux complexes cultuels. Nous en retiendrons trois, pour leur valeur exemplaire. Le premier, chronologiquement, est le *Claudianum*, ou sanctuaire consacré à l'Empereur Claude divinisé : situé à l'extrémité occidentale du Caelius, face au Palatin, il avait été voulu par son épouse Agrippine aussitôt après sa mort. Partiellement détruit par Néron le temple lui-même, sis au centre d'une vaste esplanade rectangulaire de 200 x 180 m, fut reconstruit par Vespasien, qui attachait la plus grande importance à la vénération de ses « ancêtres » julio-claudiens, du moins de ceux dont il pouvait se recommander. De ce temple, sans doute prostyle octostyle, rien ne subsiste. Seules sont visibles les structures de soutènement sur les faces ouest, nord et est de l'esplanade : une partie d'entre elles est conservée à proximité du couvent et de l'église des saints Jean et Paul ; elle offre l'exemple d'une architecture utilitaire qui, par sa masse et le traitement particulier de son épiderme, présente un caractère de puissance qui rappelle la façade du *Tabularium*, côté Forum, mais avec un sens accru des volumes et de la plasticité : les pilastres sous entablement droit ou sous arcade qui rythment extérieurement ces substructions sont construits en appareil « rustique », c'est-à-dire que les blocs de travertin qui les composent ont gardé un bossage irrégulier comme s'ils n'avaient pas été ravalés (fig. 187). Les potentialités urbanistiques de ces soutène-

ments ont bien été comprises par Néron qui en a fait remodeler la face orientale pour y aménager un vaste nymphée, destiné à former, à proximité de sa *Domus Aurea*, une sorte d'horizon monumental particulièrement attrayant. En fait nous rencontrons, avec ce *Claudianum*, le premier sanctuaire sur terrasse partiellement artificielle dont Rome se soit dotée après le complexe apollinien du Palatin ; lointain écho des compositions tardo-républicaines du Latium, il a sans aucun doute constitué un précieux relais pour diverses fondations provinciales des décennies suivantes.

La deuxième création est celle du *Templum Pacis*. Nous en donnerons une description dans le chapitre consacré aux Forums. Bornons-nous à rappeler ici que, tel qu'il apparaît encore sur le plan sévérien de la *Forma Urbis*, le « temple » de ce forum de Vespasien, construit entre 71 et 75, était constitué d'une simple salle absidée s'ouvrant à travers un porche hexastyle sous fronton qui empiétait sur le portique de la place en une façade sacralisante ; ce singulier édifice présentait en outre la particularité de n'être pas surélevé par rapport à l'espace qu'il était censé dominer (fig. 188). En fait, il joignait à son rôle proprement religieux une fonction administrative, puisque cette *aedes* était aussi le siège de la préfecture urbaine, ce qui explique, entre autres, que le plan de marbre de Septime Sévère ait été affiché sur l'une de ses parois. Là encore le modèle élaboré à Rome sera repris plus tard, au début du II[e] s., dans des compositions provinciales, dont celle d'Athènes (la fameuse « Bibliothèque d'Hadrien ») est la plus significative.

Le troisième édifice est le temple de Vespasien du Forum romain, au sud du *Tabularium*, à proximité du temple de la Concorde. Célèbre pour ses trois colonnes conservées et sa frise ornée d'instruments de sacrifice, il représente, dans l'ignorance où nous sommes de l'aspect réel du temple d'Auguste divinisé – dont nous n'entrevoyons l'image que grâce à des revers monétaires – le premier des édifices officiels du culte impérial dont nous puissions avoir une idée précise à Rome (fig. 189). Tel qu'une étude récente vient de le restituer, dans sa version initiale, celle de 86-87 ap. J.-C. – car il sera restauré au III[e] s. par les soins de Septime Sévère et de Caracalla – ce *templum divi Vespasiani*, consacré aussi à Titus, était hexastyle prostyle, avec deux colonnes en retour ; mais on pourrait aussi l'assimiler à un pseudopériptère puisque les murs de sa *cella* presque carrée (19 x 18 m), revêtus de marbre, étaient scandés par des pilastres en faible relief qui reproduisaient le rythme des supports libres du *pronaos* ; par manque d'espace en façade, l'escalier d'accès se poursuivait entre les colonnes, qui se trouvaient ainsi isolées sur un dé quadrangulaire, selon une formule déjà utilisée au temple de Minerve à Assise. L'intérieur était conçu pour la mise en valeur des deux statues cultuelles : les faces latérales, scandées par un ordre décoratif sur podium, guidaient le regard vers l'édicule qui les abritait contre le mur de fond de la *cella* ; très large, il était cantonné par deux puissantes colonnes à chapiteau corinthien figuré (bustes de Victoires avec trophées). Les chapiteaux corinthiens de la façade, caractéristiques des séries de l'époque de Domitien, marquent quant à eux l'apogée de la production des ateliers urbains en la matière : ils se signalent par la rigueur de leurs proportions (le

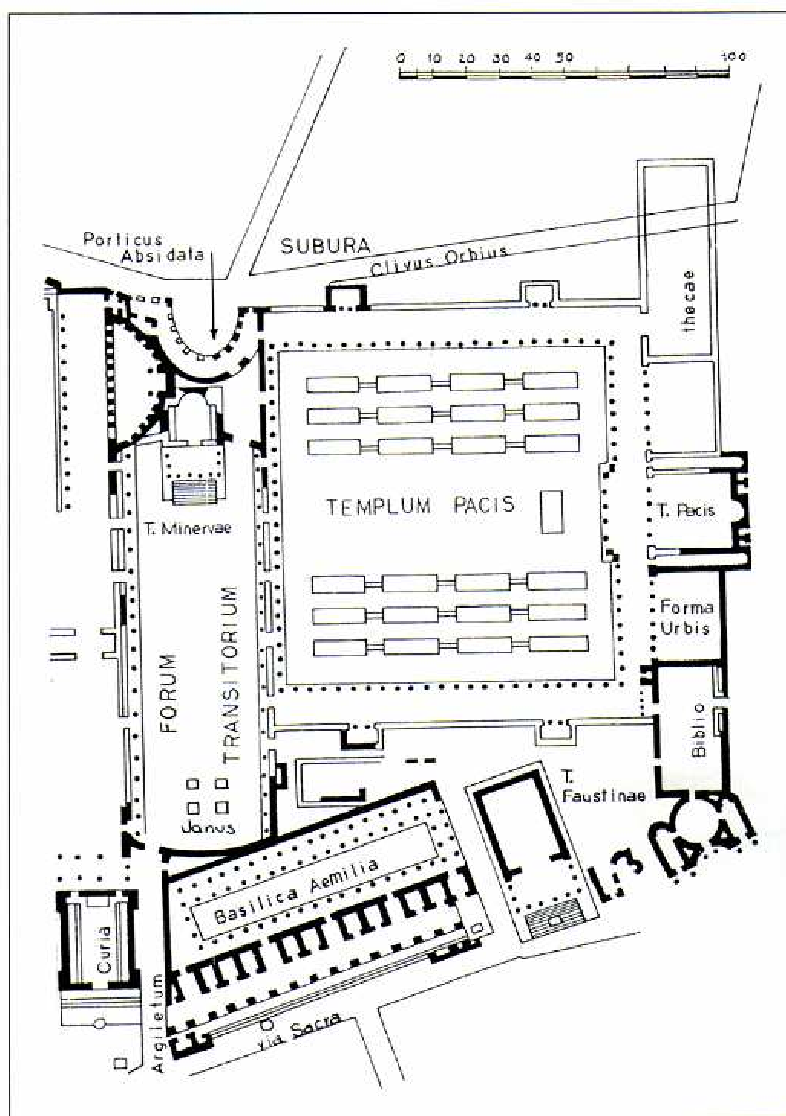


Fig. 188. Le *Templum Pacis*, ou Forum de Vespasien limitant au sud-est la séquence des Forums impériaux de Rome. Le « temple » proprement dit (*aedes Pacis*) est la salle à abside axiale qui domine à l'est l'ensemble du complexe.

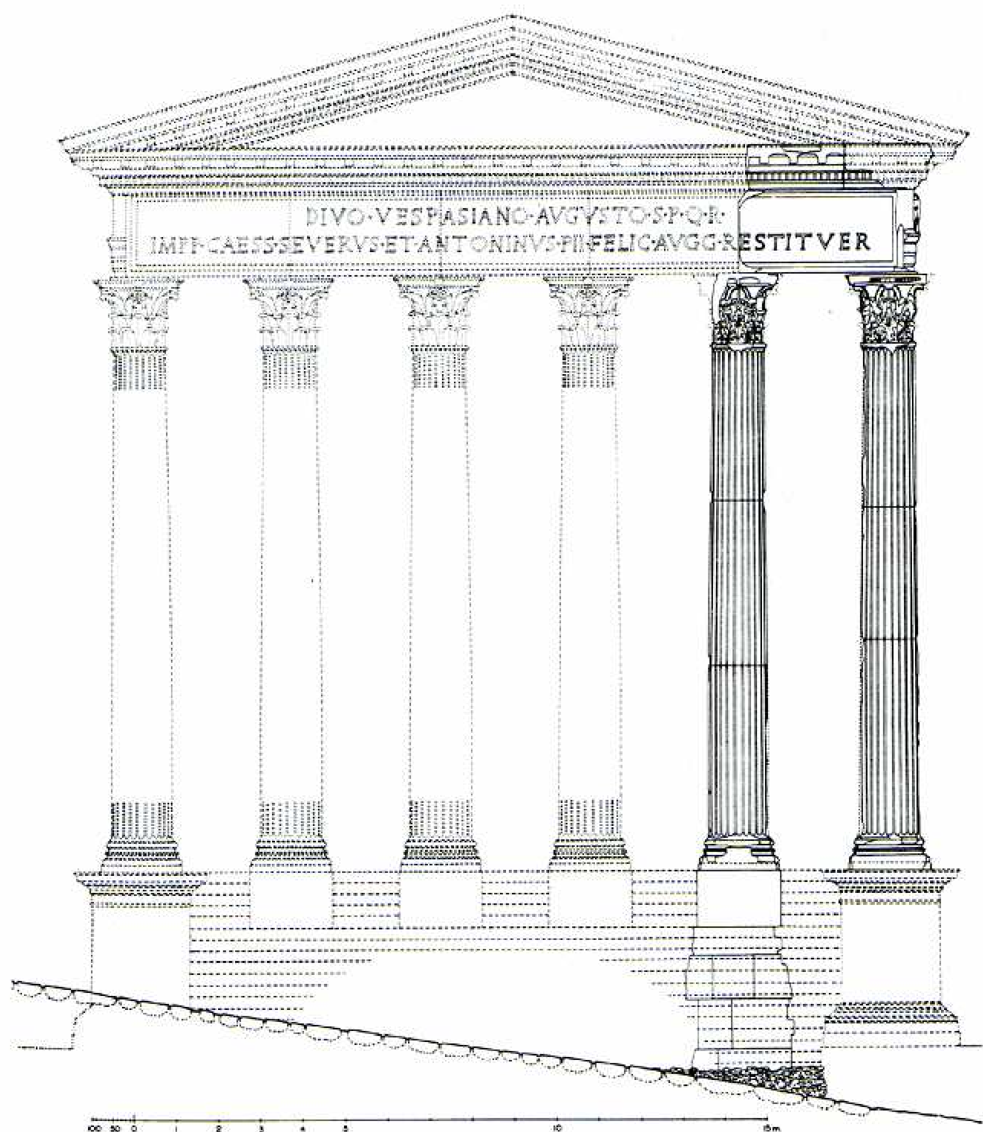


Fig. 189. Façade restituée du temple de Vespasien, avec l'inscription, au niveau de l'architrave et de la frise, mentionnant la restauration sévérienne. D'après St. De Angeli.

rapport entre la hauteur de la couronne inférieure et celle de la couronne supérieure est 3/5 ; le sommet des feuilles du second rang atteint presque exactement la moitié de la hauteur totale ; l'abaque vaut 1/7ᵉ de celle-ci) et une recherche de l'animation décorative (nervures axiales, caulicoles et collerettes très découpées au trépan ; longues digitations des acanthes qui se recouvrent d'un lobe à l'autre) ; ils sont faits pour les jeux d'ombre et de lumière ; ces exemplaires se distinguent d'ailleurs des autres compositions contemporaines (chapiteaux du Palatin, par exemple) par la présence, sur l'abaque, d'un double décor de godrons et d'oves. Toutes les potentialités « naturalistes » du corinthien tardo-augustéen sont ici exploitées, avec un sens aigu de l'animation décorative (fig. 190). Il en va de même pour les autres composantes des ordres qui se caractérisent par une végétalisation accrue des motifs traditionnels (les rais de cœur par exemple, mais aussi, à la base de la corniche, les oves dont la surface, ciselée, s'inscrit dans une feuille acanthisée), par un recours systématique aux décors les plus riches (anthémion, essentiellement, constitué de palmettes végétalisées alternativement droites et pendantes pour le couronnement de l'architrave de la frise et du larmier), par une volonté enfin de meubler tous les espaces vides, tels les intervalles entre

les modillons, qui sont ici recouverts d'un double rang de feuilles de laurier disposées en écailles pendantes. Nous avons là un véritable manifeste de la nouvelle ordonnance corinthienne dont tous les aspects ne seront pas retenus par la période suivante, mais dont se souviendront les ornemanistes de l'époque sévérienne.

Mais ce temple n'était pas le seul consacré par Domitien à son père et à son frère. La *porticus Divorum* du Champ de Mars, dont nous ne conservons le souvenir qu'à travers la *Forma Urbis* (fig. 191), appartenait à un complexe religieux où le dernier des Flaviens avait mis à profit le grand incendie de 80 ap. J.-C. pour développer une architecture singulière : articulé autour du temple rond de *Minerva Chalcidica* (Minerve, la divinité de prédilection de Domitien, jouait en fait ici le rôle d'un portier, d'où l'épithète), ce complexe comprenait un long quadriportique auquel on accédait par un porche monumental à trois arches, de part et d'autre duquel s'élevaient les petits temples de Vespasien et de Titus ; l'espace était dominé, à l'autre extrémité, par un autre temple à abside, dont dépendait un autel quadrangulaire. A proximité, Domitien avait fait reconstruire le plus vaste sanctuaire jamais élevé à Rome en faveur des divinités égyptiennes, Isis et Sérapis ; le plan sévérien nous révèle, là encore, l'organisation de l'*Iseum* : il s'agit d'une cour à portiques en fer à cheval sur laquelle s'ouvrait un petit temple absidé dont la façade empiétait, comme celle du *Templum Pacis*, sur l'esplanade elle-même. L'ensemble, très savamment organisé autour des vestiges de l'ancienne *Villa Publica*, comportait des aires de rattrapage, tel ce portique triangulaire nommé *Delta* dans la *Forma Urbis*. Le prestige d'une telle composition, dû sans doute aussi à sa signification pour les cultes égyptiens, explique qu'on en retrouve, au début du IIe s., une version monumentale à Argos, récemment mise en évidence par P. Aupert. Dans son apparente hétérogénéité, ce groupe de sanctuaires exprime pleinement la puissance d'annexion et d'intégration du culte impérial, autour duquel gravitent désormais toutes les divinités qui servent de caution au régime.

Rien ne le démontre mieux que la situation de Pompéi dans sa dernière phase édilitaire, qui correspond aux dix-sept années séparant le tremblement de terre (62 ap. J.-C.) de la catastrophe finale (79). Les sanctuaires traditionnels, fort endommagés par le séisme, ne sont l'objet d'aucun soin particulier : le Capitole, le temple de Vénus et le soi-disant temple des Lares restent inutilisables pendant toute la période, et le temple de *Fortuna Augusta* ne sera pas relevé. En revanche la remise en état du vieux sanctuaire apollinien dont le prestige avait été longtemps occulté par les nouvelles divinités coloniales, est, au moment de l'éruption du Vésuve, presque achevée. Mais les deux seuls édifices cultuels de quelque importance qui aient été au cours de ces années intégralement construits ou reconstruits sont le temple de Vespasien et le temple d'Isis. Le premier reprend, sur un mode mineur en raison du faible espace disponible sur cette frange orientale du forum, le mode de disposition des sanctuaires officiels de Rome à la même époque : un édifice cultuel, davantage conçu comme une chapelle ou un présentoir, domine une place quadrangulaire sur laquelle il empiète ; à la façade prostyle tétrastyle du petit temple répond le porche, tétrastyle lui aussi, de l'esplanade, qui occupe toute la largeur de celle-ci : il est clair que l'important, désormais, est de disposer d'un espace suffisant pour effectuer devant l'effigie divinisée de l'Empereur (en l'occurrence encore vivant), les liturgies imposées par le rituel du culte impérial, dont le célèbre relief de l'autel nous a conservé une image précise (sa-

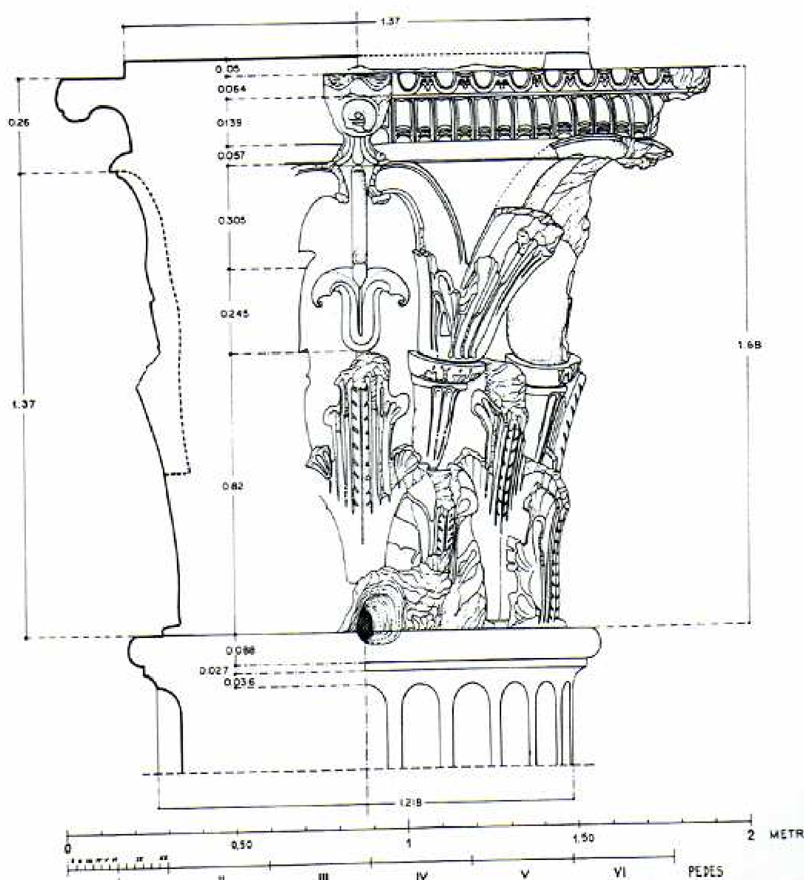


Fig. 190. Le chapiteau du temple de Vespasien : dessin restitué et mensurations. D'après St. De Angeli.

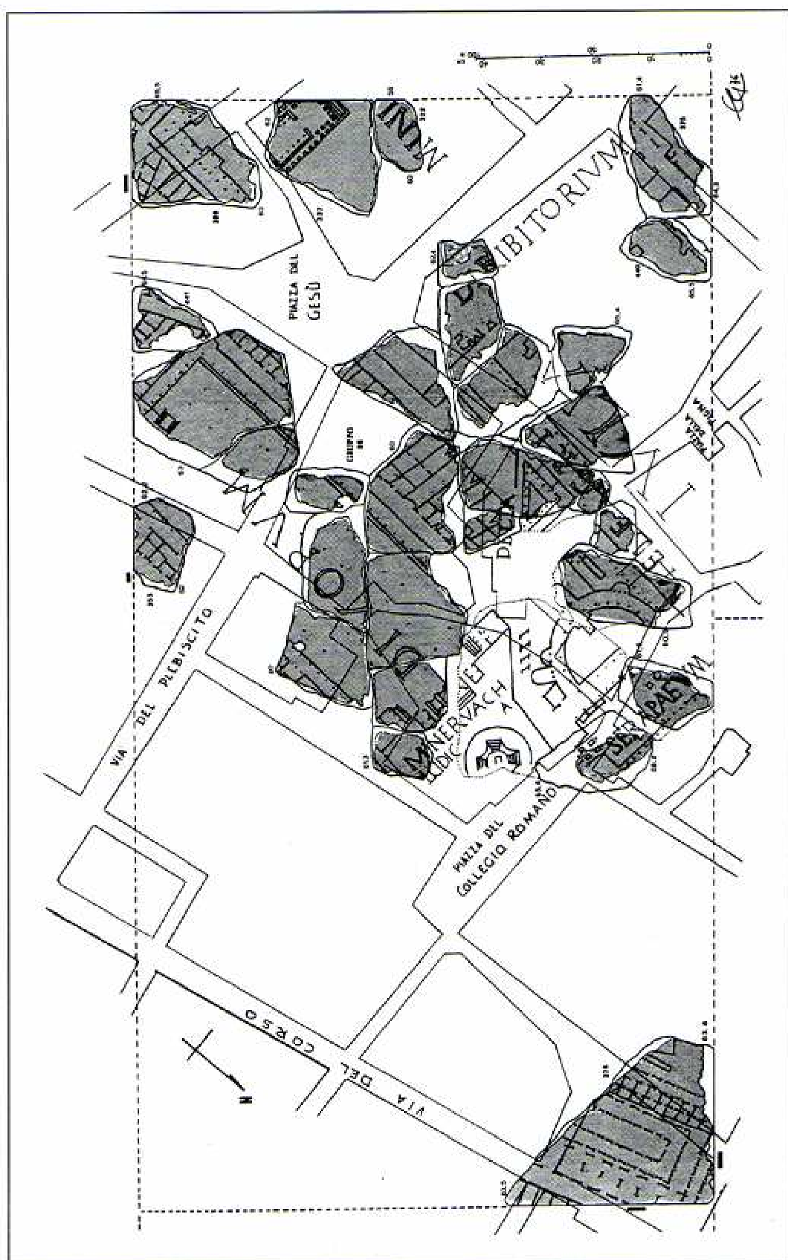


Fig. 191. La *porticus Divorum* et le temple de *Minerva Chalcidica* dans la *Forma Urbis severiana*, d'après E. Rodriguez Almeida.

crifice d'un taureau en présence des licteurs, d'un flûtiste et de deux assistants, les *camilli*) (fig. 192).

Le temple d'Isis quant à lui, reconstruit aux frais d'un personnage qui était aussi prêtre de la *Fortuna Augusta*, témoigne de l'extraordinaire popularité de cette déesse, dont le culte fut souvent interdit à Rome, mais dont Caligula et les Flaviens ont favorisé le développement ; cet édifice présente évidemment des particularités qui le mettent hors série : il ne répond pas à la notion traditionnelle du *templum* mais s'inscrit dans une lignée, fort ancienne en Occident, puisque les cultes sotériologiques d'Isis et de Sérapis arrivèrent en Italie par Pouzzoles dès la fin du IIe s. av. J.-C. Au centre d'un quadriportique – selon le vieux schéma du téménos hellénistique – s'élève un podium à escalier axial ; le temple lui-même pourrait être dit tétrastyle prostyle avec une colonne en retour, mais la faible profondeur de sa *cella*, et surtout les annexes latérales de son *pronaos* (deux niches sous fronton en saillie sur le rectangle du podium) en font un cas à part, surtout remarquable par ses murs peints et stuqués qui offrent sur la liturgie égyptienne, la *pompa Isidis*, la plus riche documentation figurée. Si une part de l'infrastructure remonte à une phase antérieure à 62 (le podium et sa moulure terminale, les colonnes corinthiennes de la façade) l'essentiel de la décoration et de l'aménagement intérieur a été refait *ex novo* (fig. 193).

Le capitole de Brescia (*Brixia*) en Lombardie, bien daté par la dédicace de Vespasien de 73 ap. J.-C., constitue un exemple très démonstratif de l'influence des nouveaux schémas romains sur la conception des sanctuaires les plus traditionnels, et de l'annexion de ces derniers par la religion officielle, les deux phénomènes étant évidemment liés, ou plutôt le premier n'étant que la transcription architecturale du second. Au moment de son achèvement le *Templum Pacis* est encore en construction, mais il est clair que son plan est déjà bien matérialisé au sol. Au pied du Monte Cidneo, dominant de sa masse le forum de Brescia, le temple à trois *cellae* sur *podium* unique, qui a fait l'objet d'une restitution partielle en 1946, est donc un monument de l'évergétisme impérial (fig. 194 et 195) ; il se recommande par une disposition en largeur, certes imposée partiellement par le fait qu'il est composé de trois chapelles accolées, celle du centre, réservée à Jupiter, étant plus large que les autres, mais surtout dictée par la volonté de concentrer sur la façade toutes les valeurs plastiques et symboliques de l'édifice ; le corps central du *pronaos*, en saillie sur l'alignement des colonnes des *cellae* latérales, dispose seul d'un couronnement en fronton comme dans les temples dits à *cella* barlongue, mais la structure interne en est évidemment très différente. Surtout

l'élévation des portiques de l'esplanade sur un podium qui les place au même niveau que le *pronaos* du temple lui-même permet à ce dernier d'apparaître comme une amplification monumentale de ces portiques : cette fusion, que nous avons déjà relevée, sous une forme semblable mais non analogue, au *Templum Pacis* de Rome, sera reprise dans la version flavienne du forum de *Conimbriga* en Lusitanie (Portugal) où l'on observe la même correspondance entre le niveau de circulation des portiques d'encadrement du temple et le podium de celui-ci. Au sanctuaire dit du Cigonier à Avenches (*Aventicum*), à l'extrémité orientale de la Gaule Belgique (Suisse), une situation comparable a été mise en évidence par Ph. Bridel, qui a montré en plus que le porche du temple, datable de la fin du Ier s. ap. J.-C., enjambait littéralement les portiques de la place pour imposer sa façade octostyle (fig. 196 et 197) ; R. Etienne a pour sa part établi que ce schéma était imposé par la liturgie des cultes dynastiques, ce que confirme pleinement le monument de Brescia, à proximité duquel ont été retrouvées de grandes inscriptions en l'honneur des membres des dynasties antonine et sévérienne : c'est la preuve que le capitole de cette ville était intégré à un véritable *Augusteum* et que le culte poliade traditionnel était désormais insé-

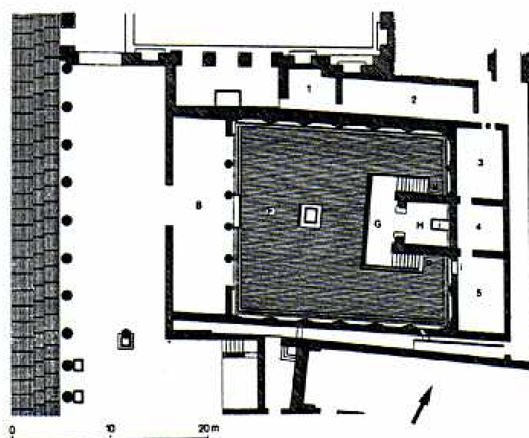


Fig. 192. Le plan du temple de Vespasien à Pompéi, d'après F. Mazois.

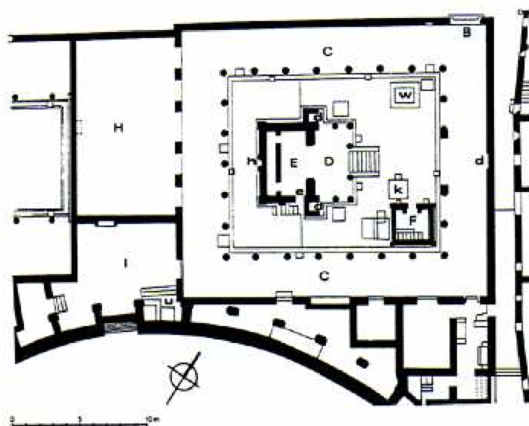
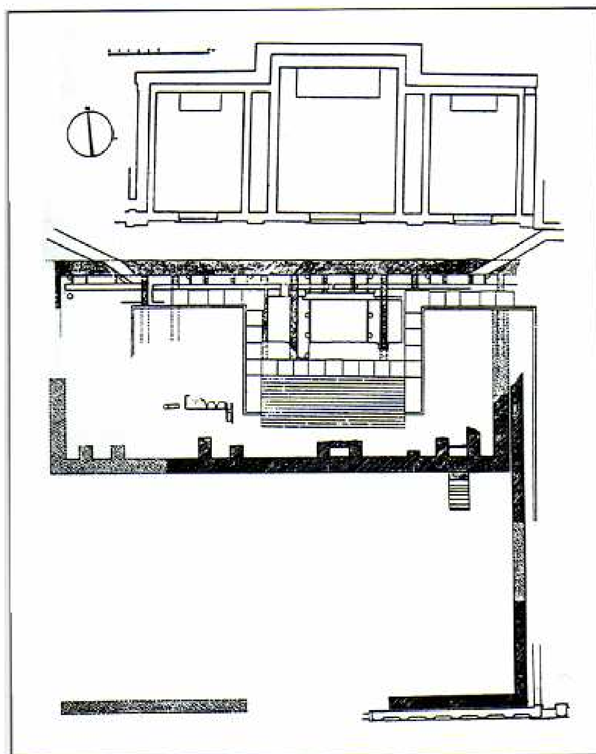


Fig. 193. Plan du temple d'Isis à Pompéi.



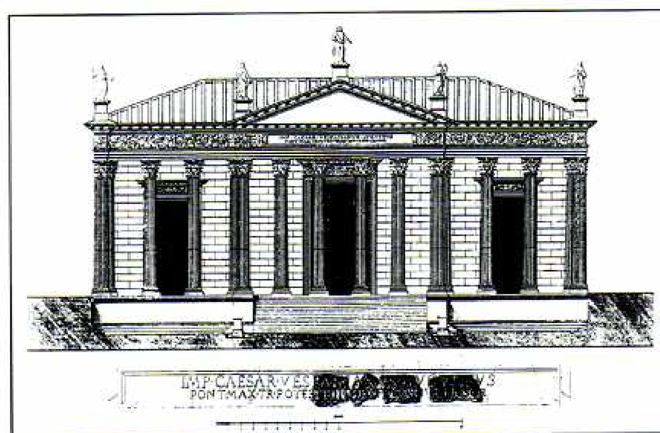


Fig. 195. Façade restituée du Capitole de Brescia.

Fig. 194. Plan du Capitole de Brescia et du complexe républicain sous-jacent. Manquent sur cette image les portiques de façade et latéraux du Capitole flavien.

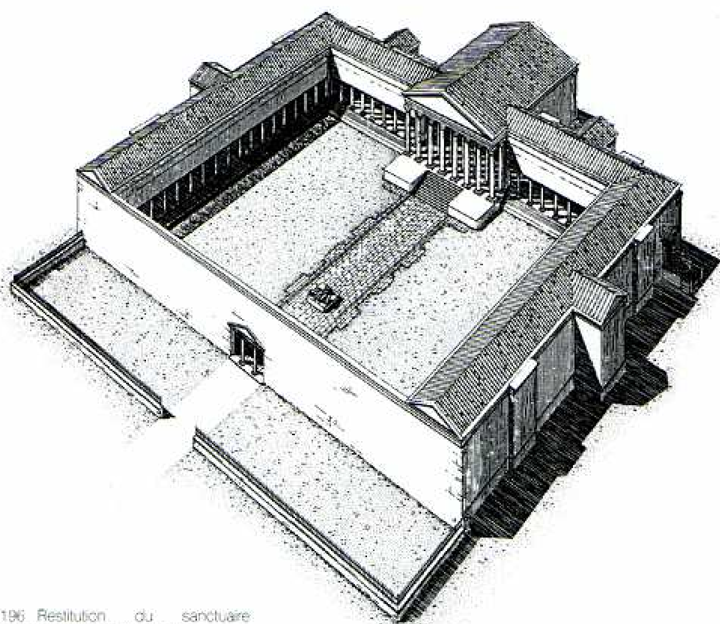


Fig. 196. Restitution du sanctuaire d'Avenches, d'après Ph. Bridel.

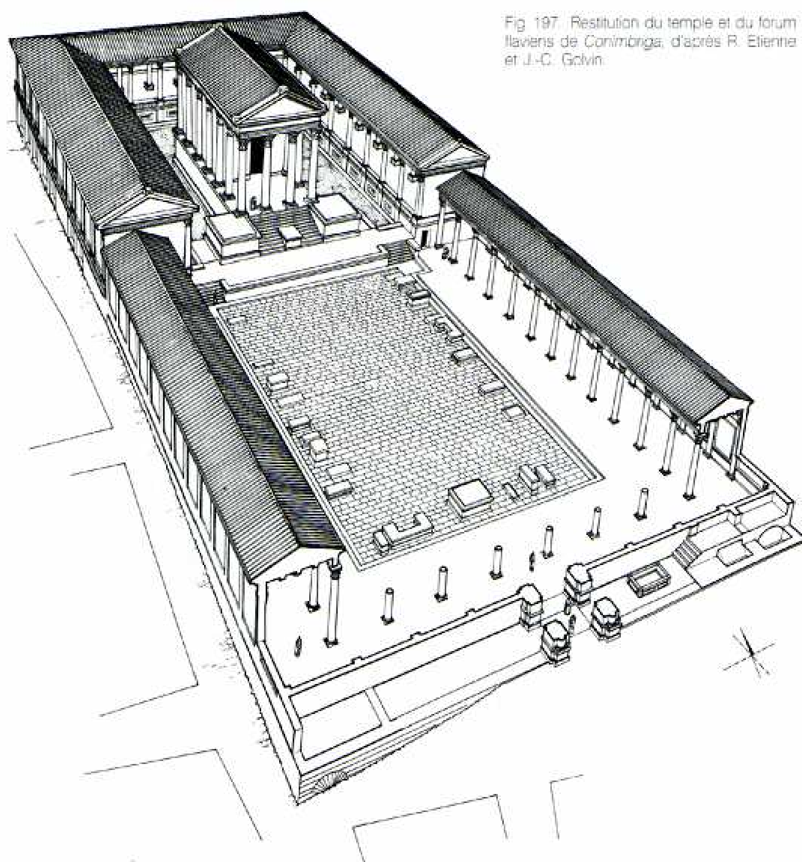


Fig. 197. Restitution du temple et du forum flaviens de *Conimbriga*, d'après R. Etienne et J.-C. Golvin.

parable de celui de la maison régnante. Nous aurons à nous souvenir de ce phénomène pour saisir les raisons de la multiplication des capitoles africains au IIe s. de notre ère.

En pays ibérique, l'essor institutionnel du culte impérial, non plus seulement à l'échelon municipal, mais dans des sanctuaires provinciaux à vocation centralisatrice, entraîne des conséquences du même ordre. L'exemple le mieux connu aujourd'hui est celui de la capitale de Tarraconaise, dont nous examinons la structure dans les chapitres consacrés aux forums et aux cirques. Le temple qui dominait l'ensemble, sur la terrasse la plus élevée de la haute ville de Tarragone, n'a malheureusement laissé que peu de vestiges à l'emplacement de l'actuelle cathédrale, mais sa position peut être restituée avec quelque sûreté : en retrait par rapport à la terrasse et sur l'axe longitudinal de celle-ci, il projetait une puissante colonnade octostyle qui interrompait le portique de la place, créant une véritable exaltation des rythmes et des volumes en une ordonnance tout à fait comparable à celles du *Forum Pacis* ou d'Avenches. Dans ce cas particulier, le choix des ordres n'apparaît pas indifférent : d'après les restitutions proposées par R. Mar et P. Pensabene, les chapiteaux des portiques étaient composites et ceux du *pronaos* corinthiens ; manifestement ces derniers, directement imités des modèles urbains, ont désormais acquis une puissance et une valeur plastique suffisantes pour supplanter ou au moins égaler dans la sémantique ornementale, le composite « triomphal » qui cependant garde à Rome une signification bien précise, comme nous le rappelons à propos de l'*amphitheatrum Flavium* et des monuments de sa lignée.

Mais d'autres complexes cultuels se construisent, sur des sites administratifs plus modestes, qui procèdent de considérations analogues : nous évoquions plus haut le forum de *Conimbriga*, simple *oppidum* lusitanien devenu municipe sous les Flaviens et qui semble avoir adopté à la fin du Ier s. une formule ambitieuse où le temple dynastique joue un rôle essentiel. Il est un autre exemple, plus étonnant encore, dont l'étude vient d'être reprise, c'est celui du sanctuaire du *municipium Flavium Muniguense* (*Munigua*, Mulva) en Bétique, près de Séville ; l'acquisition du droit latin semble avoir entraîné le développement monumental de cette petite ville qui se dote à la fin du Ier s. d'un véritable sanctuaire à terrasse qu'on a récemment rapproché avec raison des compositions latiales de la fin de la République. L'édifice relativement vaste (54,30 x 35,20 m) occupe le sommet d'une colline dominant la cité ; d'importants travaux ont été nécessaires pour en ménager l'accès au moyen de rampes très comparables à celles du sanctuaire de la *Fortuna Primigenia* de *Praeneste* ; le temple lui-même s'ouvrait derrière une exèdre

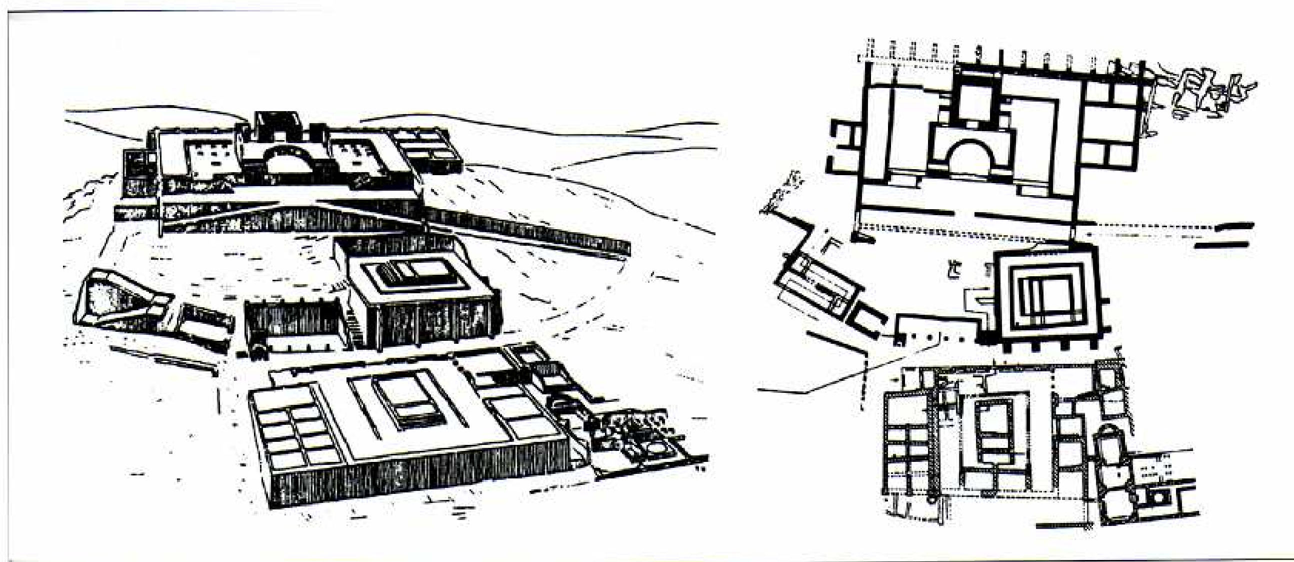


Fig. 198. Plan et restitution du sanctuaire de Munigua, d'après Th. Hauschild.

semi-circulaire qui constituait une manière de *pronaos* en demi-cercle selon un schéma qui rappelle évidemment celui du sanctuaire de l'*Hercules Victor* à *Tibur* ; cette exèdre entourait sans aucun doute l'autel sacrificiel (fig. 198). Du point de vue de l'organisation des masses et des circuits, le temple de Mulva se révèle assez proche du temple de Vespasien à Pompéi où l'on observe la même avancée du *pronaos* en une sorte de tribune et le même type d'accès par des escaliers situés non pas en façade mais à l'arrière de celle-ci. La documentation épigraphique semble en fait plaider pour un édifice du culte impérial, ou du moins pour un complexe où les deux divinités principales, *Fortuna* et *Hercules* – les allusions aux sanctuaires à terrasse du *Latium vetus* mentionnés ci-dessus prendraient dans ces conditions tout leur sens – entrent dans la mouvance de la religion dynastique, comme le prouve l'épithète d'*Augusta* et d'*Augustus* qui les accompagne dans les inscriptions retrouvées sur le site.

Un autre témoignage de l'influence désormais décisive des modèles « classiques » sur les architectures régionales est fourni, en Bretagne insulaire (l'actuelle Angleterre), par le temple de Minerve à *Aquae Sulis* (Bath). Daté de la fin du règne de Néron ou du début de l'époque flavienne, ce prostyle tétrastyle à *cella* presque carrée était lié à un établissement thermal fort ancien et semble avoir pris la place d'un édifice cultuel de type celtique. Sa construction coïncide avec le mouvement de romanisation qui culminera sous l'égide d'Agricola, et qui, dans ce cas particulier, paraît consécutif à la répression de la révolte de Boudicca. Ses chapiteaux à hélices végétales et dont l'abaque s'orne d'un liseron issu d'un calice d'écoinçon proposent une interprétation originale du corinthien canonique ; son fronton, l'un des très rares dont on connaisse, en Occident, le programme iconographique, présentait en son centre un bouclier soutenu par deux Victoires dont le médaillon était occupé par une tête hirsute, compromis curieux entre une Gorgone ailée aux cheveux serpentins et un Okeanos barbu ; les sphères armillaires sur lesquelles s'appuient les Victoires évoquent l'universalité de la puissance romaine, les angles du fronton étant occupés par des tritons sonneurs de trompe (fig. 199 et 200).

Cette diffusion quasi universelle des schémas romains ou à tout le moins italiens peut coexister cependant avec le maintien de traditions spécifiques dans le domaine du décor. L'une des illustrations les plus remarquables de ce phénomène est fournie par le temple d'Apollon Hylates à Kourion, au sud de Chypre : dans son état actuel, qui vient d'être partiellement recomposé en élévation, cet édifice date de la reconstruction, à la fin du Ier s. ap. J.-C., d'un très ancien sanctuaire grec détruit par un séisme (fig. 201). Son plan, qui suit scrupuleusement l'emprise et l'orientation du temple précédent – la base de la crépis de celui-ci a même été intégrée à son podium – n'offre rien que de très ordinaire et s'avère très proche de celui d'*Aquae Sulis* puisqu'il s'agit d'un tétrastyle prostyle, accessible en façade par un escalier axial qui devait être élargi à l'époque de Trajan. Mais les chapiteaux libres de son *pronaos* et engagés des angles postérieurs de sa *cella* sont composés de deux éléments superposés qui ne laissent pas à première vue de surprendre : à la base une échine circulaire à gorgerin surmontée de deux anneaux plus larges et au-dessus une

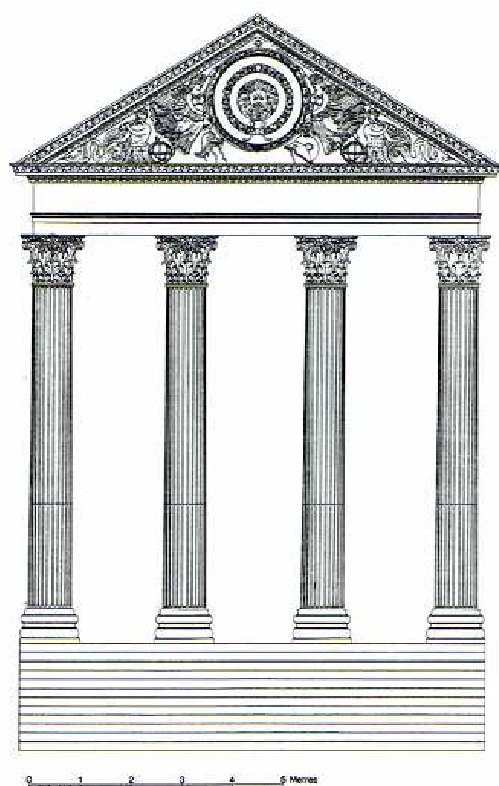


Fig. 199. Façade restituée du temple de *Sulis Minerva* à Bath. D'après B. Cunliffe et P. Davenport.

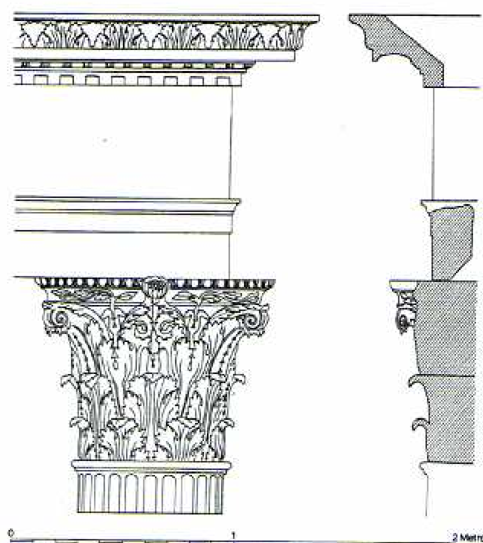


Fig. 200. Chapiteau et entablement (façade et coupe) du même temple. D'après B. Cunliffe et P. Davenport.

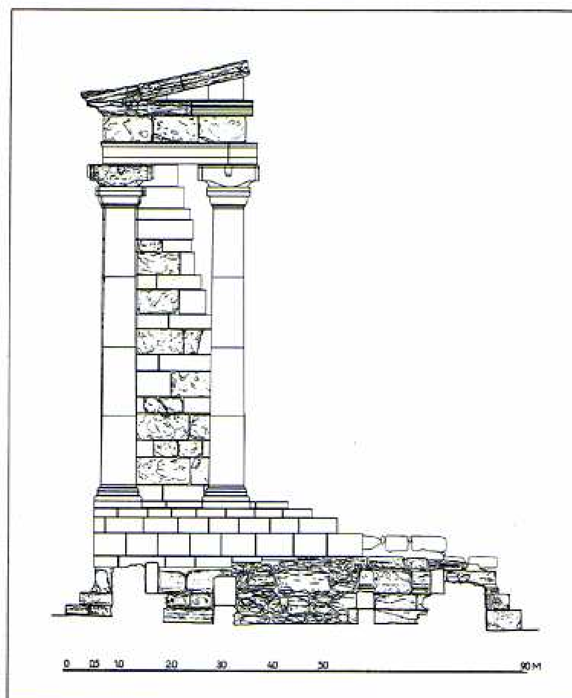


Fig. 201. Restitution partielle du temple d'Apollon Hylates à Kourion, d'après S. Sinos.

sorte de calathos à cornes saillantes sans autre décor qu'un bossage étroit au centre de chacune de ses faces concaves. L'impression d'ensemble est celle d'un épannelage destiné à être sculpté après sa mise en œuvre ; mais cette impression est fausse car, tels qu'ils sont, ces chapiteaux sont achevés : tout au plus un décor peint végétal – dont aucune trace n'a été du reste retrouvée – animait-il peut-être l'épiderme parfaitement dressé du bloc supérieur. Caractéristiques de l'architecture du Proche-Orient, et plus particulièrement des aires de la Syrie du Nord, de la Palestine et de l'Arabie, les plus anciens exemplaires de ce type semblent dater des dernières décennies du Ier s. av. J.-C. A Chypre même le temple d'Aphrodite à Amathonte et les portiques de Salamine en sont pourvus, ce qui a parfois conduit à préférer la dénomination de « chypro-corinthiens » à celle, plus ancienne et plus fréquente, de « nabatéens ». Il s'agit en tout cas d'un rameau particulier de l'évolution du corinthien oriental à la fin de l'époque hellénistique, puisque cette forme apparaît et se diffuse en même temps que les chapiteaux à décor acanthisé complet, en Nabatène et en Egypte. Autant qu'on en puisse juger, le « chyprocorinthien » se définit comme une version simplifiée, rudimentaire ou fruste (selon le jugement, inévitablement subjectif, qu'on entend porter sur lui) du corinthien « normal » et il n'est pas sans intérêt de relever à ce propos qu'au temple augustéen de *Philae* seuls les chapiteaux de pilastre de la face postérieure de l'édifice revêtaient cet aspect, les colonnes libres du *pronaos* présentant des corbeilles corinthiennes orthodoxes.

Nous ne saurions enfin quitter cette période sans mentionner le début de la construction de l'un des ensembles les plus extraordinaires que nous ait légués le monde romain, le sanctuaire de la triade héliopolitaine à Baalbek (*Heliopolis*) en Syrie (actuellement au Liban) : au moment où s'arrêteront les travaux (mais il ne sera jamais achevé), au début du IIIe s. de notre ère, il développera sur plus de 400 m selon un axe est-ouest une suite somptueuse de propylées, de cours et de temples. En cette seconde moitié du Ier s. nous ne pouvons que mentionner le grand temple à partir duquel le complexe s'organisera ultérieurement ; commencé peut-être dès la première fondation coloniale augustéenne, son gros œuvre n'est achevé que sous Néron comme le prouve un graffito de l'année 60 gravé sur un fût de colonne avant sa mise en œuvre, et il est inauguré sous le règne de Vespasien. Sans doute pseudodiptère (10 x 19 colonnes) il ne conserve plus que quelques éléments de son péristyle : ses colonnes corinthiennes de 19 m de haut supportaient un puissant entablement sur la frise duquel alternaient des protomes de lions et de taureaux, lointain écho de la plus ancienne iconographie perse ; son *pronaos* hexastyle redoublait en façade la colonnade du péristyle ; sa très vaste *cella* devait comporter un *adyton* (secteur réservé au fond du sanctuaire auquel seuls ont accès les membres du clergé) mais rien n'en a subsisté, et les restitutions qui en sont toujours proposées se contentent de reproduire, à une échelle plus grande, les structures internes du petit temple, dit de Bacchus, admirablement conservé, mais dont la dédicace se situe au IIe s (fig. 202).

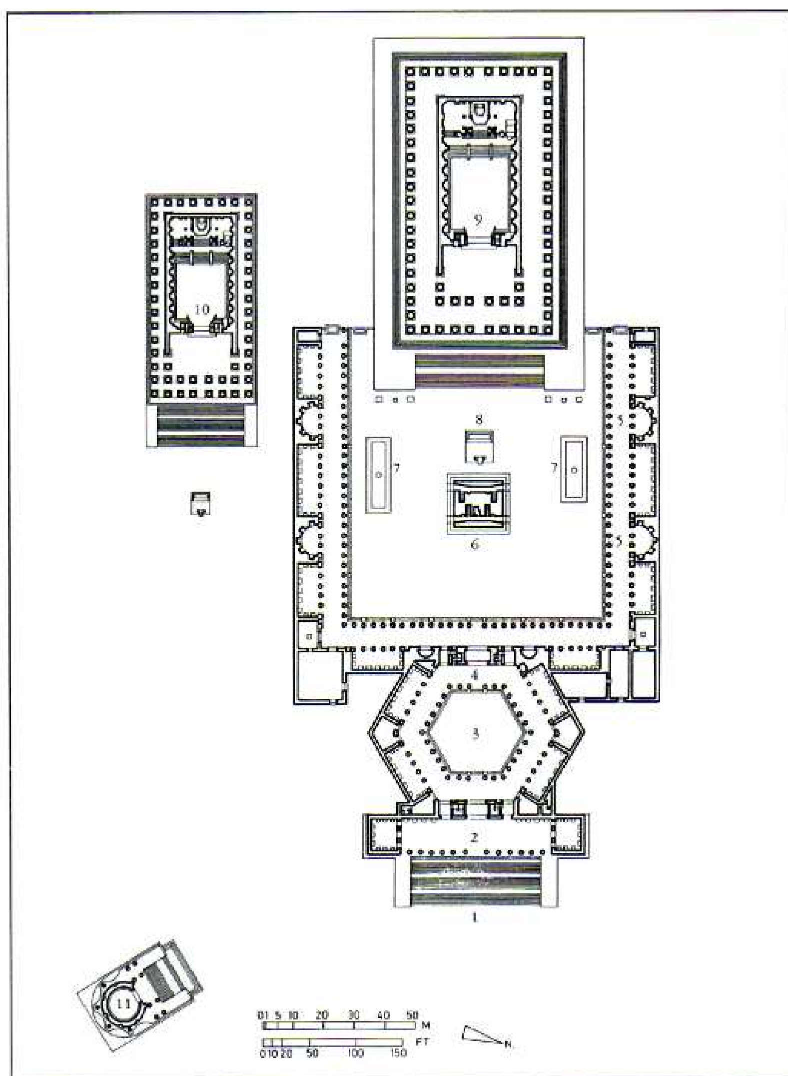


Fig. 202. Plan restitué du grand temple de Baalbek dans son environnement architectural du [illegible] s., d'après J. B. Ward-Perkins et H. Stierlin.

L'architecture religieuse à l'époque d'Hadrien

Le règne d'Hadrien (117-138 ap. J.-C.) constitue dans l'histoire des édifices religieux un moment privilégié : non seulement les bâtisseurs disposent désormais de tous les moyens pour réaliser les projets les plus insolites – le niveau atteint dans la maîtrise de l'*opus caementicium* offre des possibilités presque infinies – mais l'Empereur lui-même, passionné d'architecture et « dilettante », au sens ancien du terme, dans un domaine jusqu'ici réservé aux spécialistes, semble avoir voulu que son passage au pouvoir fût marqué par des constructions insignes. Son intérêt pour la création architecturale, son attention aux problèmes techniques, mais aussi le souci d'associer largement la classe sénatoriale à ses projets et de fournir à la masse inactive des citadins pauvres du travail et des moyens de vivre, l'ont incité à ouvrir dans un grand nombre de villes des chantiers énormes bien que les disponibilités financières de l'État fussent amoindries par rapport à celles dont avait disposé son prédécesseur Trajan. Cette importance attachée par le nouveau *Princeps* à la construction publique se traduisit d'abord sur le plan institutionnel par une organisation quasiment militaire de tous les corps de métiers liés au bâtiment ; si l'on en croit une notice tardive (*Epitome de Caesaribus*, 14, 5), il recensa et regroupa en de véritables cohortes les créateurs et artisans (architectes, lapicides, charpentiers, maçons, stucateurs, etc) afin, sans doute, de disposer à tout moment des équipes les plus compétentes. Une telle initiative s'inscrit évidemment dans la tendance, qui s'affirme dès le début de l'Empire, à contrôler étroitement le monde très ramifié des

bâtisseurs, et plusieurs indices donnent à penser que Domitien avait beaucoup progressé dans cette voie. Mais « l'enrégimentement » des constructeurs va bien au-delà de ce qu'on a parfois dénoncé chez Hadrien comme une manie ; il reflète une évolution irréversible de l'administration des chantiers officiels dont il est possible de suivre les effets jusqu'à l'époque des empereurs sévériens au début du IIIe s. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la disgrâce de l'architecte Apollodore de Damas, auquel Trajan avait confié la réalisation des grands programmes de son règne, le forum impérial et les marchés adjacents : le fameux praticien ne portait pas seulement ombrage à l'« architecte » Hadrien dont il avait peut-être dénoncé imprudemment l'amateurisme juvénil en le renvoyant à ses courges, selon l'expression de Dion Cassius (le mot désignant probablement des projets de constructions voûtées) ; sa situation à la cour, qui le plaçait hors du cadre institutionnel voulu par l'Empereur, en faisait aussi une cible inévitable du pouvoir autarcique (Dion, 69, 4, 1-2).

Pour apprécier l'œuvre d'Hadrien et des architectes auxquels il a fait confiance, il faut évidemment commencer par Rome. Pour autant, nous n'oublierons pas que le *Princeps* n'a jamais aimé l'*Urbs* et a consacré une grande partie de son règne à visiter les cités grecques et micrasiatiques, emporté par un philhellénisme dont il est possible de retrouver la trace dans tous les secteurs de son activité. Cela ne l'a pas empêché de contribuer puissamment au remodelage de la Capitale de l'Empire dont il a voulu passer, tel Auguste, pour le nouveau fondateur. En ce qui concerne les temples, il faut distinguer deux catégories : d'une part, sur la lancée de la dynastie précédente, Hadrien a enrichi la série des édifices classiques du culte impérial ; d'autre part il a doté Rome de deux sanctuaires étonnants, véritables prototypes qui, à des titres divers, ont relancé l'architecture religieuse sur des voies nouvelles.

Trajan n'avait pas interrompu la construction des temples consacrés aux *divi* : dans son *Panégyrique* (11, 1), Pline loue cet Empereur d'avoir honoré Nerva par des fondations religieuses, et la divinisation de sa sœur Marciana ainsi que de son père naturel (*divus Trianus pater*) ont dû entraîner des conséquences du même ordre, bien qu'aucune trace ne subsiste de ces édifices. Mais il est aujourd'hui démontré que le temple du *divus Traianus* n'était pas, contrairement à une opinion largement répandue, compris dans le projet initial du Forum de Trajan : tout semble avoir été conçu à l'origine pour que la colonne historiée constituât une sorte de pivot entre les deux séquences monumentales des *fora* impériaux et du Champ de Mars ; en l'état actuel de la recherche dans ce secteur sensible de la Rome du IIe s., et en raison des lacunes de la *Forma Urbis*, il est impossible de dire comment se présentait l'écrin des portiques entourant ce temple, dont la construction au nord-ouest des bibliothèques latine et grecque ne remonte, en toute hypothèse, qu'au début du règne d'Hadrien. Les fragments architecturaux qui en ont été retrouvés évoquent un édifice colossal pourvu de chapiteaux corinthiens de 2,12 m de haut (plus grands, donc, que ceux de l'ordre principal de la *basilica Ulpia* et des portiques du Forum) ; les éléments de corniche sont, stylistiquement, très proches de ceux du complexe civil trajanien.

Hadrien n'avait pas seulement magnifié la personne de son prédécesseur ; il avait aussi, suivant en cela la tendance irréversible à la divinisation des membres de la *domus imperatoria*, consacré une *aedes* à sa belle-mère Matidia, mère de sa femme Sabina. Dès sa mort en 119 il fit entreprendre la construction de ce nouveau temple, dans la zone centrale du Champ de Mars ; n'en subsistent que quelques éléments de colonnes en cipollin (marbre à veines vertes provenant des carrières de *Carystos* en Eubée, d'où son nom antique de *marmor carystium*) qui devaient atteindre la hauteur totale de 17 m ; seul un revers monétaire de 120 ap. J.-C. en évoque la façade : celle-ci apparaît encadrée par deux portiques dans lesquels on a voulu reconnaître les basiliques de Matidia et de Marciana mentionnées par des sources tardives, dont les vestiges, s'il en reste, seraient à chercher sous l'église de Santa Maria in Aquiro et sous les constructions modernes de la via dei Pastini. Mais quels que soient la taille et le luxe de ces temples, ils devaient rester dans la ligne des fondations antérieures, manifestant sans doute seulement un retour à la formule du périptère, dans une volonté de renouer avec les traditions proprement helléniques de l'architecture religieuse, caractéristique des tendances générales de la période et conforme aux goûts personnels d'Hadrien.

Ces goûts allaient en fait se manifester dans les deux créations que constituèrent, au sens le plus fort du terme, le Panthéon et le temple de Vénus et Rome.

Universellement reconnu comme le sanctuaire le plus grandiose de toute la Romanité, le Panthéon d'Hadrien marque l'accomplissement d'une longue expérience constructive, mais aussi l'aboutissement d'une réflexion sur l'espace interne des édifices sacrés et sur les moyens de créer un effet de transcendance lorsqu'on passe de l'extérieur à l'intérieur. Tel qu'il apparaît encore aujourd'hui dans son exceptionnel état de conservation (dû à sa transformation en église au début du VIIe s. à la suite de la concession du monument au pape

Boniface IV par l'empereur byzantin Phocas), il est le résultat de la reconstruction complète, intervenue entre 118 et 125 ap. J.-C., d'un édifice antérieur beaucoup plus modeste, dû à l'initiative d'Agrippa ; celui-ci se présentait initialement comme un temple à *cella* barlongue orienté vers le sud, c'est-à-dire dans une direction diamétralement opposée à celle de l'édifice actuel.

Pour une approche concrète de ce dernier il importe de croiser sans les mêler les points de vue suivants : la structure architecturale et son apparence ; le programme monumental et sa sacralisation ; la réalisation technique ; le décor interne et sa signification. Structurellement l'édifice est composé de deux éléments qui jusqu'ici étaient demeurés inconciliables, à savoir un *pronaos* d'aspect classique, octostyle sous fronton avec deux colonnes en retour, et un vaste cylindre en coupole ; entre les deux le raccord est assuré par un volume de transition qui développe une sorte d'attique quadrangulaire en arrière du fronton et prolonge la salle claire du *pronaos* en un mur aveugle animé de pilastres ; ce volume contenait deux escaliers de service donnant accès aux parties hautes de l'édifice. Il résulte de cette organisation une rupture complète entre l'apparence plastique du monument en tant qu'objet urbain et l'ordonnance du sanctuaire lui-même. Le phénomène était, dans l'Antiquité, beaucoup plus sensible qu'aujourd'hui puisque, surélevée au terme de l'axe longitudinal d'une vaste esplanade entourée de portiques, sa façade ne laissait rien voir de la rotonde : le temple se présentait ainsi aux yeux de celui qui l'abordait de face – et il n'était pas possible de l'aborder autrement – comme une construction religieuse traditionnelle, c'est-à-dire quadrangulaire et entourée de colonnes, celles de la façade annonçant les portiques des longs côtés ; au lieu de cela, bien sûr, si le visiteur s'avançait entre les hauts fûts de granit du *pronaos* et franchissait la porte de la *cella*, il se trouvait immédiatement plongé dans le clair-obscur d'un espace circulaire sous une immense coupole hémisphérique. Non seulement la progression axiale suggérée par le porche monumental était contredite par l'apparition d'un plan centré, mais le changement de parti s'accompagnait d'une sensible dilatation du volume intérieur par rapport à celui, pourtant déjà imposant, du *pronaos* (fig. 203).

Pour autant on ne saurait dire que le *pronaos* constituait une « concession » à l'architecture religieuse canonique, et n'avait pour fonction que de « déguiser » l'édifice en un sanctuaire ordinaire. Ces idées, encore récemment développées, procèdent d'une méconnaissance du programme monumental : ni « tholos » – car celle-ci ne se conçoit pas sans un portique périphérique – ni *templum* périptère ou pseudopériptère, le Panthéon

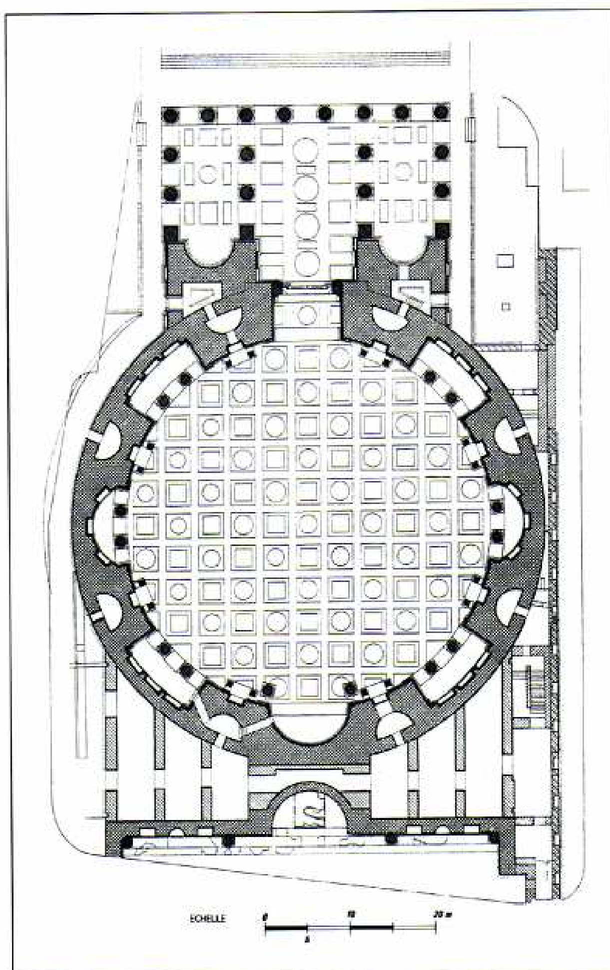


Fig. 203. Plan du Panthéon, d'après K. De Fine Licht.

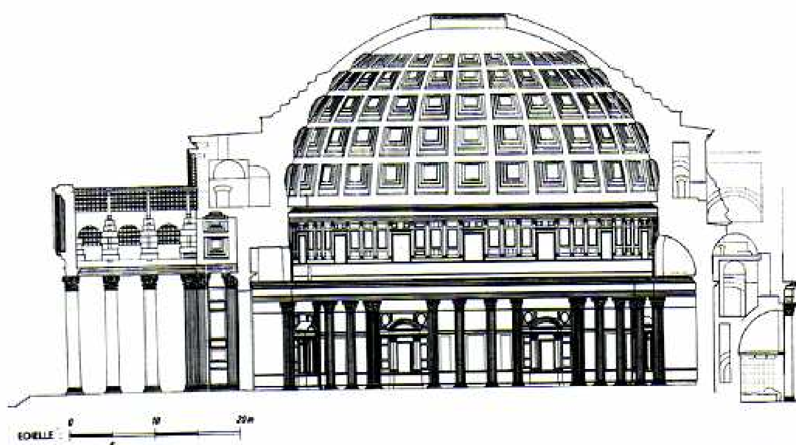


Fig. 204. Coupe longitudinale sur le Panthéon, d'après K. De Fine Licht.

ne pouvait se passer d'un *pronaos*, car c'était le seul moyen de faire entrer ce qui, typologiquement, eût seulement évoqué aux yeux des contemporains une salle thermale plus grande que les autres, dans la catégorie des lieux de culte. L'alliance des deux composantes ne relève donc pas d'une fantaisie ou d'un simulacre mais d'une absolue nécessité. Il suffit pour s'en convaincre de noter que l'espace interne du Panthéon correspond, du point de vue volumétrique, à une demi-sphère superposée à un cylindre dont la hauteur et le rayon en plan sont égaux au rayon de la sphère inscrite ; c'est exactement la conception du *laconicum* ou pièce destinée à la sudation, tel que le décrit Vitruve (V, 10, 5) : circulaire et couvert en coupole, il doit avoir un diamètre en plan égal à sa hauteur ; il n'y manque même pas l'ouverture, circulaire elle aussi, du sommet, le *medium lumen in hemisphaerio*, qui permet l'entrée de la lumière et de la chaleur du soleil. Par voie de conséquence, si la *cella* du Panthéon leur avait été livrée sans sa façade les contemporains n'eussent pas manqué de l'assimiler à l'une de ces vastes salles chaudes, du genre des prétendus « temples de Vénus ou de Mercure » à Baies, dont les grands thermes fournissaient, à Rome et dans de nombreuses villes italiennes, divers exemples depuis la fin du Ier s. ap. J.-C. La *gravitas* propre aux constructions religieuses et la sacralisation de leur enveloppe étaient inséparables de la présence d'une colonnade libre couronnée d'un *fastigium* (faîte triangulaire s'achevant sur la façade en un fronton dont le tympan était de préférence historié, et surmonté d'acrotères) ; le fait que, dans le cas du Panthéon, ce type de façade, évidemment lié aux charpentes à fermes, n'entretienne aucun rapport avec le couvrement du sanctuaire lui-même, n'ôte rien à sa pertinence ni à sa nécessité : l'une des caractéristiques de l'architecture sacrée à Rome est que les formes qui en définissent la majesté spécifique peuvent survivre aux contraintes qui les ont fait naître et qui éventuellement, avec le temps, disparaissent ; rappelons le texte célèbre de Cicéron, *De oratore*, III, 180 : « Les colonnes supportent les linteaux des temples et de leurs portiques, mais leur dignité n'est pas inférieure à leur utilité. Ce n'est certes pas la recherche de la beauté, mais la nécessité qui a façonné le célèbre fronton de notre Capitole et des autres édifices religieux. Mais à vrai dire, une fois acquise la méthode qui permet l'écoulement des eaux de part et d'autre du toit, la dignité est venue s'ajouter à l'utilité du fronton, de sorte que, même si l'on établissait le Capitole dans le ciel des Dieux, où il ne saurait pleuvoir, il ne paraîtrait avoir aucune dignité sans son faîte à double pente ». Le *pronaos* du Panthéon d'Hadrien offre l'illustration la plus éclatante de ce vieux principe : pour devenir un espace sacré, la salle circulaire, quelle que fût par ailleurs son amplitude et sa puissance suggestive, avait besoin d'un porche monumental traditionnel qui assurât une rupture avec le monde profane ; la transcendance de la coupole était à ce prix. Du reste, et contrairement aux apparences, la continuité structurelle entre le porche et la rotonde était inscrite dans le schéma d'implantation : l'analyse géométrique de celui-ci montre que les carrés circonscrits par l'un des cercles concentriques de la *cella* définissent les lignes génératrices du *pronaos* (fig. 204).

Cela dit, chacune des composantes du Panthéon dépasse tous ses précédents formels. Le *pronaos*, large de 33,10 m et profond de 15,50 m, n'est pas le plus vaste qu'on puisse trouver à Rome, puisque celui du Temple de *Mars Ultor* présente des dimensions supérieures, mais son ordonnance est unique : ses huit colonnes de façade, monolithes de granit aux bases et chapiteaux corinthiens de marbre du Pentélique (13,96 m de haut), étaient relayées en profondeur, au niveau de la première, de la troisième, de la sixième et de la huitième, par des couples de supports du même type, qui définissaient trois nefs, la plus large, au centre, conduisant à la porte de la *cella* ; les deux nefs latérales s'achevaient sur des niches semi-circulaires ouvertes dans la structure intermédiaire, où siégeaient sans doute les statues d'Auguste et d'Agrippa mentionnées par Dion Cassius (53, 27, 3). Cet espace « basilical » définissait déjà le *pronaos* comme un véritable édifice à lui seul, et l'allée processionnelle axiale solennisait la progression vers la gigantesque porte du sanctuaire. La charpente de ce vaste *pronaos* a longtemps conservé des pièces de bronze, sans doute des plaques de revêtement des poutres de bois, dont Palladio a fourni une description ; elles servaient apparemment à renforcer les éléments constitutifs des fermes. Quant au fronton qui couronnait le tout et conférait à la façade sa sacralité, il avait fait l'objet d'études préparatoires d'une grande précision dont les épures, gravées sur les dalles de marbre près de l'entrée du Mausolée d'Auguste, viennent d'être identifiées par L. Haselberger : les rampants des croquis incisés présentent une pente de 24° par rapport à l'horizontale, ce qui correspond, à un degré près (23° environ), à celle de la construction ; les modillons, la frise et les entraxes des colonnes de la façade coïncident, avec des écarts qui n'excèdent jamais le centimètre, avec l'ordonnance effectivement réalisée. Il est apparu de surcroît, à l'examen de cette épure, que le rythme de la colonnade de façade était, selon la terminologie vitruvienne héritée d'Hermogénès, systyle pour les entraxes latéraux (trois diamètres inférieurs) et eustyle pour l'entraxe central (trois diamètre 1/4). Nous ga-

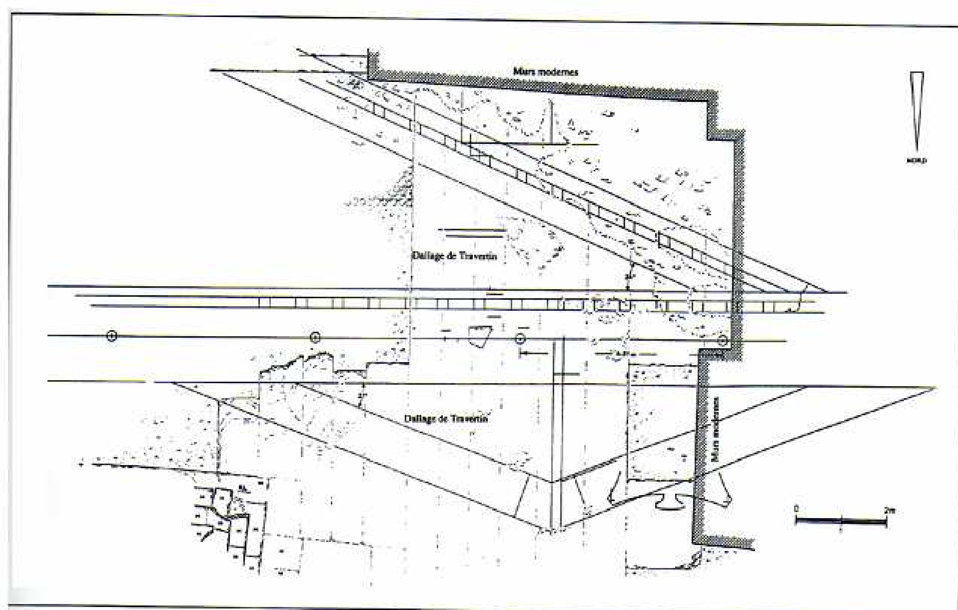


Fig. 205. Dessin de l'épure retrouvée par L. Haselberger sur les dalles marmoréennes proches du Mausolée d'Auguste.

gnons là plusieurs indices précieux pour l'organisation de ce grand chantier et l'esprit qui a présidé à la conception de l'ensemble : d'une part il est clair que l'espace situé devant le Mausolée d'Auguste a servi de lieu de dépôt et de taille des blocs de marbres destinés au Panthéon ; celui-ci n'était situé qu'à 800 m et l'on pouvait transporter les marbres par voie d'eau en raison de la proximité du Tibre. D'autre part et surtout il apparaît que, seul à Rome et en Occident, le Panthéon présente une ordonnance de tradition hellénistique, du moins pour la partie « classique » du monument (fig. 205).

Le cylindre enfermant le sanctuaire mesure 58 m de diamètre total et dégage un vide de 43,30 m de diamètre interne ; jamais espace aussi vaste n'avait été conçu – et ne le sera avant l'apparition du béton armé – sans relais intermédiaires ; l'unité plastique de l'ensemble, couronné par la coupole parfaitement hémisphérique, est encore accrue par l'unicité de la source lumineuse, l'*oculus* sommital de presque 9 m de diamètre. Les prouesses techniques qui ont permis cette réalisation sont de deux ordres : elles concernent d'abord le cylindre porteur ; épais de 6,8 m (sans compter les revêtements marmoréens) il est constitué d'un *opus caementicium* revêtu de briques reposant sur un socle bétonné de 7,30 m de large et 4,50 m de profondeur en fondation ; le volume annulaire des parois n'est pas plein mais contient des vides alternant d'un niveau à l'autre qui l'apparentent à une sorte de double coque liée par des « nervures » verticales internes ; paradoxalement, c'est au niveau inférieur que les vides sont les plus importants, atteignant presque 50 % du volume total et définissant vers l'intérieur huit piles entre des niches alternativement curvilignes et quadrangulaires. Au-dessus, la masse du cylindre est plus compacte pour équilibrer la poussée de la coupole. Celle-ci, dont le visiteur ne voit que les cinq rangées concentriques de caissons (28 par rangée, ce qui ne correspond pas, notons-le, au rythme octogonal des piles du premier niveau), n'est pas monolithique et c'est là la seconde habileté technique, mise en œuvre avec une subtilité inégalée : elle est composée en effet de strates horizontales superposées dont la densité s'allège à mesure qu'on s'élève, l'anneau sommital n'étant plus constitué que de pierre ponce d'origine volcanique. Le système fonctionne donc davantage comme une voûte en encorbellement que comme une coupole clavée, ce qui diminue singulièrement les poussées vers l'extérieur et évite le recours à des contreforts radiaux, tous les éléments de cette admirable construction se contre-butant mutuellement. La « clé » formée par l'*oculus*, vide vertigineusement suspendu à plus de 43 m de hauteur, accentue l'effet de légèreté quasi irréel de l'ensemble, qui ne comporte au total qu'un volume de maçonnerie de 23 000 m^3 pour un espace unitaire de 46 000 m^3, soit le double (fig. 206).

L'ordre intérieur, dans cet univers centré, est conçu de telle sorte qu'il ne rompe pas l'unité spatiale et souligne le mouvement circulaire de l'enveloppe ; la gageure consistait à définir malgré

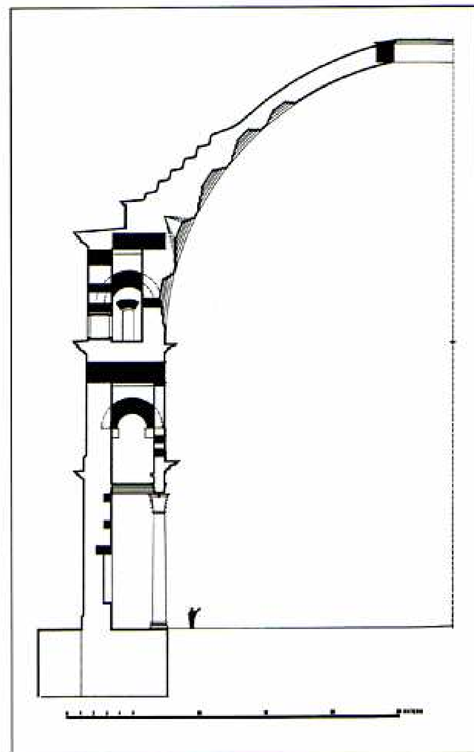


Fig. 206. Coupe sur le mur du cylindre et la coupole du Panthéon, d'après W. L. MacDonald.

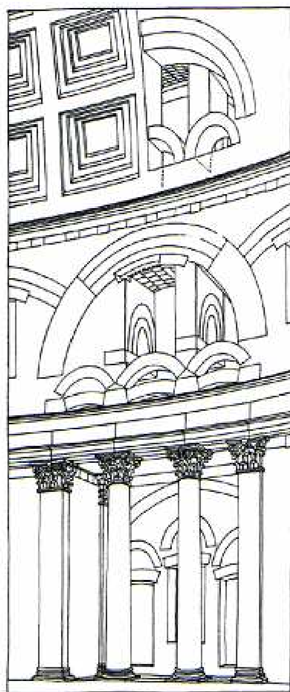


Fig. 207. Restitution de l'ordre intérieur du Panthéon.

cela sinon un axe, du moins une orientation prioritaire : c'est le rôle de l'abside située face à l'entrée qui, outre un rayon plus large, est encadrée par deux colonnes de pavonazzetto (le *marmor synnadicum* ou *phrygium* de l'Antiquité : provenant de *Docimia* en Asie Mineure, il est caractérisé par ses veines violettes) au-dessus desquelles se décroche l'entablement, ce qui n'est pas le cas pour les colonnes qui soulignent la façade des autres niches sans empiéter sur le dallage circulaire puisqu'elles restent sur sa tangente externe ; ces colonnes monolithes sont alternativement de giallo antico (le *marmor numidicum* de Chemtou en Tunisie) dans les exèdres rectangulaires et de pavonazzetto dans les exèdres semi-circulaires. Les édicules sous fronton ou lunette qui s'ouvrent dans les espaces intermédiaires abritaient des effigies divines. Au-dessus de ce premier niveau, souligné par une puissante corniche, un second ordre, détruit en 1747 et partiellement reconstitué en 1930, rythmait la partie supérieure du tambour au moyen de pilastres corinthiens en faible relief entre lesquels s'ouvraient des fenêtres rectangulaires. Si l'on ajoute à cette riche animation le réseau des cercles et carrés du pavement où étaient utilisés les mêmes pierres ou marbres que dans la décoration architecturale, on aura une idée du chatoiement de cet univers, dont les couleurs étaient périodiquement allumées par le pinceau lumineux provenant de l'*oculus* (fig. 207).

Les chapiteaux corinthiens du Panthéon, remarquablement conservés, présentent, tant au *pronaos* que dans l'ordre intérieur, une version très soignée, en marbre du Pentélique, du nouveau schéma qui, avec quelques variantes, sera désormais celui des ateliers de l'*Urbs* jusqu'à la fin de la période antonine. Ils conservent du modèle tardo-flavien, tel que nous l'avons défini au temple de Vespasien, le goût de l'animation décorative et des jeux de lumière avec un sens très sûr de la répartition des masses. Mais ici l'accroissement relatif de la hauteur des feuilles d'acanthe – la couronne inférieure dépassant nettement la moitié de celle de la seconde et celle-ci montant très au-dessus de la moitié du calathos et de la collerette des caulicoles – confère à l'ensemble un aspect plus élancé et plus raffiné ; l'allongement des digitations, le creusement « en cuiller » des lobes et la multiplication des nervures qui animent l'axe central des feuilles augmentent l'impression de souplesse et de légèreté, encore accrue par l'usage du trépan qui découpe sur la collerette du caulicole une véritable dentelle. Un trait caractéristique de la période est l'évasement en triangle des nervures axiales à la base des feuilles de la couronne inférieure.

Défiant toute comparaison, cet édifice si profondément romain n'usurpait pas cependant son nom grec : à l'époque hellénistique, un panthéon était toujours un temple dédié à un roi divinisé et aux dieux qui lui sont associés ; il est certain qu'Hadrien s'est souvenu des grandes « tholoi » de Grèce propre ou d'Asie Mineure qui étaient régulièrement consacrées aux diadoques. Mais le résultat est évidemment très différent et le changement d'échelle plus encore que la nouveauté de la conception interdit d'établir toute continuité entre ces antécédents cultuels et le Panthéon de Rome, qui n'était pas seulement dédié, comme son nom l'indique, à tous les dieux, mais constituait une sorte de vaste sanctuaire dynastique, à vocation cosmique ; certes la personne même d'Hadrien en a été ostensiblement écartée puisque seule la vieille dédicace d'Agrippa fut reproduite sur la frise du *pronaos* et qu'aucune effigie de l'Empereur régnant n'était, autant qu'on puisse le savoir, présentée dans la *cella*. On retiendra toutefois comme particulièrement chargée de sens la notice de Dion Cassius (69, 7, 1) selon qui l'Empereur aimait à rendre la justice dans ce vaste sanctuaire ; selon l'historien grec le Panthéon tenait alors lieu de salle du trône, véritable *Aula Regia* comparable à celle du Palatin de Domitien : le souverain siégeait ici, symboliquement, au centre de l'univers, un univers entièrement remodelé et maîtrisé par le pouvoir romain, qui

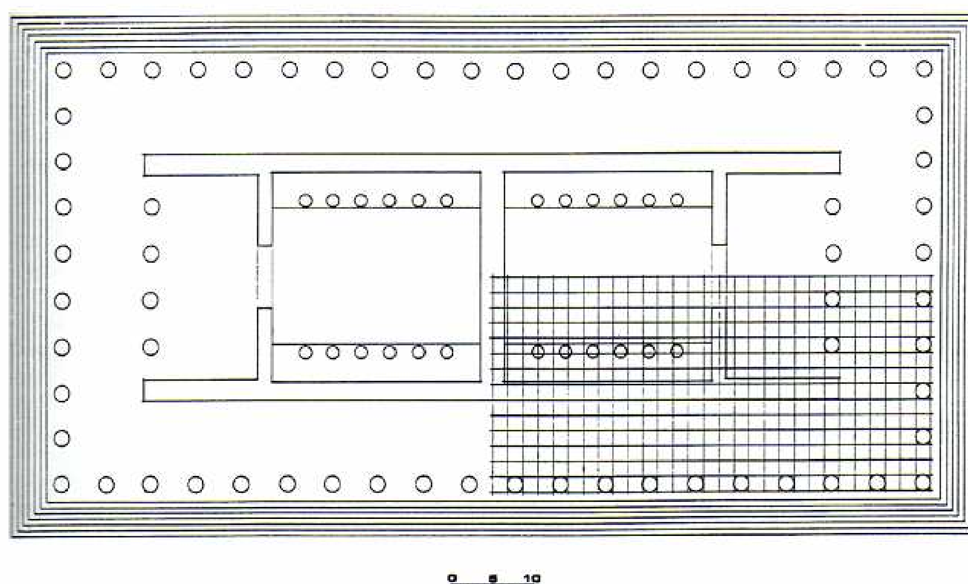


Fig. 208. Plan du temple de Vénus et Rome à l'époque d'Hadrien par A. Barattolo. On note l'absence d'absides dans les deux *cellae* opposées. Les recherches les plus récentes ont d'autre part mis en évidence une double péristasis : le temple en fait n'est pas pseudodiptère comme il apparaît ici mais diptère.

procédait directement, l'*oculus* ouvert sur le monde ouranien en témoignait, de la puissance vivifiante du soleil.
L'autre grand temple du règne est l'*aedes Veneris et Romae*. Cet immense édifice défini par F. E. Brown comme « une masse grecque implantée dans un espace romain » reliait le Forum au Colisée, occupant pour une large part ce qui avait constitué le Vestibule de la *Domus Aurea* de Néron. C'est le plus grand complexe cultuel jamais construit à Rome d'un seul tenant. Commencé en 121 ou 128, il fut peut-être dédié en 135, comme l'assure Cassiodore, mais ne fut achevé que dans la toute dernière période (137-138) si l'on en juge par la présence dans le gros-œuvre d'estampilles sur briques datées de 134 ; encore l'ornementation ne devait-elle être vraiment terminée que sous Antonin le Pieux, au cours des années 141-143.

Edifié sur une très vaste plate-forme entourée d'un portique, le temple lui-même occupait un rectangle de 108 x 54 m, cerné d'une crépis périphérique de sept marches, qui le qualifiait d'emblée comme un édifice de tradition grecque (absence de podium et d'escalier axial définissant une orientation privilégiée). Deux *cellae*, opposées dos à dos, étaient respectivement consacrées à Rome (pour celle de l'ouest, tournée vers le Forum) et à Vénus (pour celle de l'est) ; elles englobaient dans cet espace un rectangle de 87,50 x 31,50 m, qui peut paraître relativement réduit compte tenu du gigantisme ambiant mais qui, à lui seul, est plus grand que le Parthénon de Périclès, péristasis comprise. Il n'en reste malheureusement presque rien en élévation, du moins rien qui remonte à l'époque d'Hadrien ; car les deux absides de briques partiellement conservées au point de contact des salles cultuelles datent de la réfection de Maxence commencée en 307 ap. J.-C., à la suite d'un incendie. Les recherches de A. Barattolo ont établi que dans leur phase initiale les *cellae*, presque carrées, de 25,70 m de côté et animées intérieurement par un ordre de colonnes superposées définissant d'étroites nefs latérales, étaient séparées l'une de l'autre par un mur rectiligne et qu'à la place des voûtes en berceau restituables dans la version du IV[e] s. on devait imaginer un couvrement classique en charpente de bois. Aucun élément curviligne ne subsiste donc dans le temple hadrianique, qui s'avère entièrement régi par le système grec des supports libres sous architrave entourant des salles quadrangulaires (fig. 208). Comparé au Panthéon contemporain, cet édifice relève d'un archaïsme hellénisant qui ne saurait surprendre de la part de l'Empereur philhellène mais dont il faut cerner la signification cultuelle et symbolique. Celle-ci ne peut être délivrée que par la relation de la péristasis et du *naos* ; or il ressort des travaux les plus récents conduits sur le site que les salles cultuelles n'étaient pas longées, comme on le croyait jusqu'ici, par une seule file de colonnes distante des murs d'une largeur de deux entraxes, mais par deux files ; cela veut dire que le temple, traditionnellement considéré comme un pseudodiptère de 20 x 10, était en réalité un diptère de 22 x 10. Si l'on ajoute à cette première observation le fait que les *pronaoi* opposés des deux *cellae* n'étaient pas tétrastyles *in antis* mais hexastyles, on doit restituer sur les petits

côtés de l'édifice trois rangées de dix colonnes chacune. On obtient ainsi un total de 124 colonnes réparties dans une péristasis exceptionnellement riche, double sur les longs côtés et triple sur les façades.

Ces correctifs précisent d'abord l'aspect général de l'immense *aedes* et lui restituent son originalité : aucun autre sanctuaire romain n'était et ne sera cerné par une « forêt mystique » aussi dense que celle-ci ; les plus grands temples, ceux de *Venus Genetrix*, de *Mars Ultor*, des Dioscures du Forum, et même les diptères augustéens de *Quirinus* et de *Diana Cornificiana* n'offraient qu'une façade octostyle ; d'autre part, même dans les plus grands diptères ioniques d'Asie Mineure – dont un seul, celui d'Apollon à Didymes, était décastyle – le triplement des supports libres des petits côtés ne se vérifie jamais, sauf sur la façade de l'Artémision tardo-classique d'Ephèse. Mais surtout l'acquisition de ce nouveau plan modifie radicalement la nature des antécédents auxquels prétendait plus ou moins clairement se référer l'architecture du temple de Vénus et Rome. A la suite des restitutions antérieures, la recherche s'était orientée vers les pseudodiptères d'Asie Mineure et A. Barattolo en avait même déduit qu'Hadrien tentait de renouer avec la tradition d'Hermogénès, le fameux architecte hellénistique actif à la fin du IIIe s. et au début du IIe s. av. J.-C., dont Vitruve avait dans son traité transmis l'essentiel de la doctrine et dont le temple d'Artémis à Magnésie du Méandre constituait l'œuvre majeure. Il faut plutôt maintenant scruter les grands diptères ioniques grecs, l'Artémision d'Ephèse, le temple d'Apollon à Didymes et, plus que tout autre, l'Olympiéion, le diptère corinthien d'Athènes, à l'achèvement duquel Hadrien a personnellement contribué. Nous verrons *infra* que ce dernier présente avec le temple de Rome d'étonnantes similitudes, ce qui autorise à voir dans l'*aedes Veneris et Romae* une fondation dont la portée religieuse et politique répond en quelque sorte à celle du grand sanctuaire athénien. Au même titre que l'Olympiéion, qui rivalisait avec les temples de l'Acropole et prétendait constituer le centre religieux non seulement de la *Neapolis* hadrianique, mais de tout le monde grec, tel un véritable Panhellénion, le temple de Vénus et Rome contribuait à créer pour l'ensemble des Romains une nouvelle religion de l'Etat, plus puissante et plus fédératrice que celle du Capitole ; ce n'est pas un hasard si la mystique millénariste et la fête de la fondation de Rome (le *Natalis Urbis Romae*) retrouvent, et pour longtemps, une nouvelle vigueur autour du sanctuaire d'Hadrien. L'habillage grec prend dans cette perspective un sens précis : il ne relève pas d'une tyrannie exercée sur l'esprit du monarque philhellène par les grands exemples du passé – à la même époque les architectes d'Hadrien élaborent le temple le plus novateur qui soit, le Panthéon ! – mais d'une volonté délibérée de manifester, avec les moyens propres au pouvoir romain (les marbres africains et orientaux, les prestiges du corinthien monumental), l'étroite liaison entre l'Occident latin et l'Orient grec dans un monde rassemblé par la culture universaliste d'un hellénisme rénové qu'Hadrien souhaitait – et a peut-être cru – triomphant. C'est là sans doute ce qui explique le caractère étrangement composite de l'entablement externe de ce temple, dont D. E. Strong jadis, et V. M. Strocka tout récemment ont souligné le caractère oriental, et plus précisément micrasiatique : l'architrave à deux bandeaux, la corniche soutenue par des modillons quadrangulaires et prolongée par un larmier plafonnant, les palmettes enfin de la cimaise procèdent de profils et de décors mis au point dans les grandes cités d'Asie Mineure, dont le *Traianeum* de Pergame avait déjà donné l'exemple. A quoi s'ajoute le fait qu'avec le plan diptère l'Empereur retrouvait l'un des parangons de l'architecture augustéenne : le temple de Quirinus aux 76 colonnes, consacré au fondateur mythique de Rome, car Quirinus est l'autre nom de Romulus, gardait suffisamment de prestige en ce premier quart du IIe s. pour qu'Hadrien, présenté par la propagande officielle comme un autre *Romulus conditor*, voulût en reprendre le schéma, mais sous la forme amplifiée d'un sanctuaire double. Cette duplication des *cellae* s'appuyait quant à elle sur une tradition fort ancienne, puisque Pausanias mentionne quatre *naoi* de ce type, à Sicyone, Argos, Olympie et Mantinée, mais la réunion sous un même toit du culte de la Ville, la *Roma aeterna* des légendes monétaires qui accompagnent la représentation de la statue cultuelle, et de celui de sa fondatrice qui est aussi la mère des Enéades, *Venus Felix*, constitue un gage de pérennité, de bonheur et de prospérité : à partir de 176, c'est autour de l'autel élevé dans l'enclos sacré de ce temple de Vénus et Rome que les jeunes mariés prendront l'habitude d'offrir leur premier sacrifice (Dion Cassius 71, 31, 1).

Inséparable de cette fondation romaine, si originale sous son aspect classique, l'action qu'Hadrien mena personnellement en faveur de l'Olympiéion, c'est-à-dire du temple de Zeus Olympien d'Athènes doit donc être examinée comme un élément d'explication complémentaire mais décisif de la politique édilitaire de cet Empereur dans le domaine religieux. Commencé par les Pisistratides qui avaient voulu doter leur capitale d'un sanctuaire gigantesque comparable à ceux qu'ils avaient vus dans l'Ionie du VIe s. av. J.-C., ce monument, caractéristique de l'« architecture tyrannique », demeura à l'état d'ébauche pendant toute la période « démocratique » ; il fallut attendre plus de trois cents ans pour que, à l'initiative

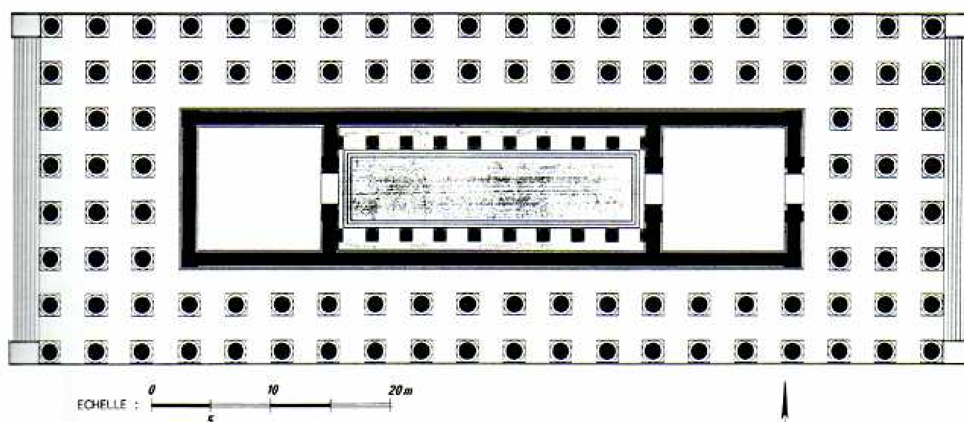


Fig. 209. Plan restitué de l'Olympiéion d'Athènes achevé par Hadrien, d'après R. Tölle-Kastenbein.

d'Antiochos IV, roi de Syrie (vers 175 av. J.-C.) les travaux reprennent, sous la direction d'un architecte dont le nom au moins était romain, Cossutius. C'est à lui qu'est dû, semble-t-il, le choix d'un diptère corinthien, l'Olympiéion devenant ainsi, chronologiquement, le premier grand édifice cultuel à utiliser pour son ordre extérieur le chapiteau à feuilles d'acanthes ; mais la mort soudaine du souverain en 164 mit fin à son mécénat et donc à l'opération, qui était encore loin de son terme. La situation paraissait tellement désespérée que Sylla put se permettre – comme l'avait fait Thémistocle quatre cents ans avant lui pour l'édification d'une porte monumentale – d'en soustraire des colonnes de marbre préparées mais non encore mises en œuvre en vue de la reconstruction du Capitole de Rome. Si l'on excepte quelques velléités du temps d'Auguste, le mérite d'avoir achevé cette œuvre énorme revient à Hadrien, qui en fit le point focal de sa nouvelle Athènes, cette *Hadrianopolis* qui fut l'un des grands rêves de son règne.

De toute évidence l'impérial maître-d'œuvre n'a rien voulu modifier du projet antérieur et il a même fait reproduire aussi fidèlement que possible les chapiteaux corinthiens, purement attiques, de l'époque d'Antiochos ; il a développé toutes les potentialités du plan et complété le schéma diptère imité des grands sanctuaires ioniques (104 colonnes, dont seize sont encore debout ; 107,75 x 41 m mesurés au niveau du stylobate) ; s'il est impossible de lui imputer le triplement de la colonnade de la façade octostyle – qui devait être déjà impliqué dans le plan hellénistique – il est certain qu'il a été séduit par cette formule puisqu'il l'a reprise, nous l'avons dit, au temple de Vénus et Rome. L'autre volet, souvent méconnu, de l'activité d'Hadrien sur ce site fut la réalisation du péribole, de 205,60 x 129 m, dans la meilleure tradition du téménos grec puisque le temple en occupait exactement le centre ; mais l'animation interne de ses murs – en l'absence d'un véritable portique apparemment jamais achevé – reprend le système de la colonne libre adossée, au-dessus de laquelle l'entablement se décroche, déjà mis en œuvre au Forum de Nerva (*Forum Transitorium*) de Rome et repris à la « Bibliothèque d'Hadrien » d'Athènes. L'importance accordée à ce sanctuaire est en tout cas rendue manifeste par le fait que l'Empereur tint à assister en personne à sa dédicace solennelle, en 131-132, et qu'il demanda à l'un des représentants les plus éminents de la « seconde Sophistique », le rhéteur Polémon, de se livrer sur les marches de la crépis aux exercices de virtuosité oratoire dont celui-ci était coutumier (fig. 209 et 210).

L'Asie Mineure, à laquelle Hadrien consacra deux longs voyages, en 123-124 et 129-131, fut l'objet d'une sollicitude particulière de la part de



Fig. 210. Chapiteau de l'Olympiéion d'Athènes appartenant à la partie de la péristasis réalisée sous Hadrien, d'après R. Tölle-Kastenbein.

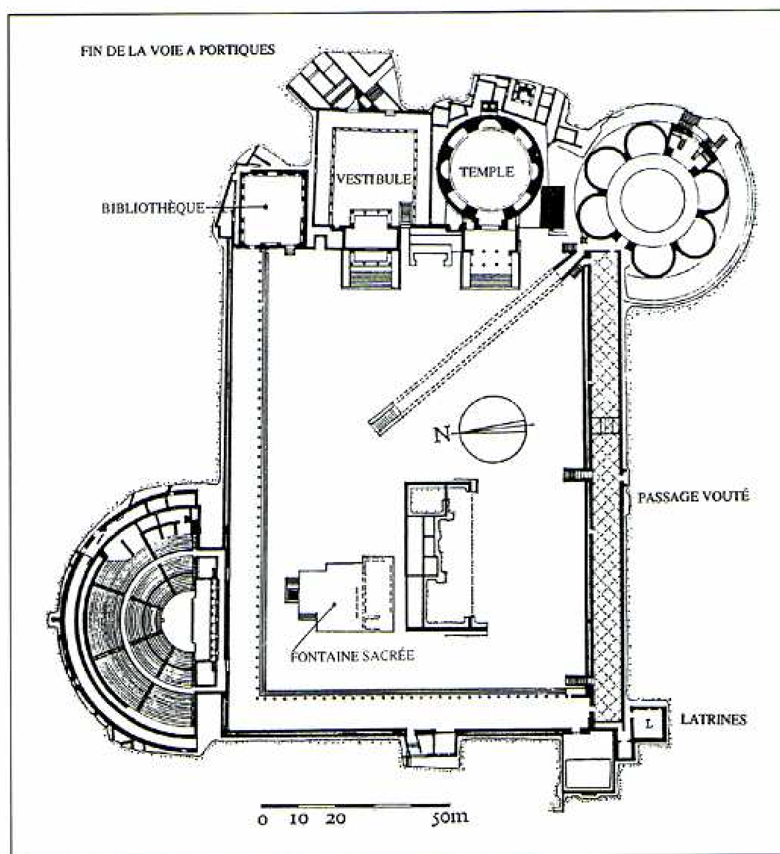


Fig. 211. Le sanctuaire d'Asklépios à Pergame au milieu du IIe s. ap. J.-C.

cet Empereur, qui y retrouvait, plus qu'en Grèce propre, tous les prestiges de la grande architecture urbaine hellénistique, avec une réceptivité particulière aux nouvelles formes de la religion officielle. Les temples et sanctuaires qui s'élèvent ou se reconstruisent sous son règne y sont nombreux. Sans vouloir en donner une liste complète nous nous attacherons à en dégager les caractères essentiels et à voir comment les exigences de la monumentalité impériale s'accordent avec les anciennes traditions régionales.

Pergame constitue à cet égard un point d'observation privilégié avec deux fondations qui expriment les options essentielles entre lesquelles se partagera désormais l'architecture religieuse.

Le *Traianeum*, commencé sous le règne de Trajan, ne fut sans doute inauguré que lors du second voyage de son successeur ; même alors les travaux n'étaient pas complètement achevés et la hâte évidente avec laquelle certaines moulures ont été ciselées en prévision de la dédicace donne à penser que l'enthousiasme qui avait permis l'ouverture du chantier était assez rapidement retombé. Toujours est-il que ce puissant périptère corinthien de six colonnes sur dix constitua désormais le monument emblématique de l'acropole des Attalides : au centre d'un péribole ouvert sur la vallée, il dominait de sa masse l'ensemble de la ville et reléguait au rang de sanctuaire secondaire le vénérable Athénaion situé au-dessus du théâtre ; consacré à Trajan et à Hadrien, qui semblent avoir été associés pour l'occasion à un Zeus Philios (*Juppiter Amicalis*), il tirait seul tout le bénéfice de l'ordonnance de la colline architecturée et s'affirmait, à son sommet – précisément à l'emplacement de l'ancien palais des Attalides – autant comme un véritable capitole que comme un édifice du culte impérial. Aucun autre exemple ne manifeste aussi clairement la volonté d'annexion des scénographies urbaines au profit du pouvoir de Rome ; le choix du corinthien, dans une province où l'ordre ionique conserve beaucoup de prestige n'est pas indifférent ; il s'accompagne d'une accentuation des valeurs frontales, le plan périptère étant ici moins significatif que le développement de la façade hexastyle, la hauteur du podium et le large escalier axial qui ôtent à la péristasis une grande part de sa valeur propre. Plus que les temples de Rome et d'Auguste, tentatives encore relativement timides du début de l'Empire, le *Trajaneum* – qui est aussi un *Hadrianeum* – de Pergame va s'imposer comme le modèle le plus accompli du sanctuaire romain en Asie Mineure.

Dans le cadre de la complète rénovation de l'Asklépiéion de Pergame qui allait devenir le plus grand sanctuaire salutaire de tout l'Orient grec, la construction du nouveau temple de Zeus Asklépios Sôter (Sauveur) est typique des formes que revêt désormais l'évergétisme sénatorial et de l'importance des formules élaborées à Rome. Le fondateur en est le riche notable pergaménien L. Rufinus, qui appartient au cercle des personnages récemment promus à la dignité sénatoriale ; Cl. Charax en est un autre exemple, qui a financé le propylon monumental. Ces gens travaillent évidemment en accord avec Hadrien, qui supervise l'ensemble et oriente leurs choix ; sans doute décidée en 123 la construction du nouveau temple était vraisemblablement assez avancée en 129 pour que l'Empereur pût sinon l'inaugurer du moins en approuver la réalisation lors de son second passage en Asie Mineure. Le modèle en est, à coup sûr, le Panthéon, tant pour la conception architecturale que pour le syncrétisme intellectuel et religieux dont procède son culte : la *cella* circulaire couverte d'une coupole hémisphérique à *oculus* avait un diamètre interne de 24 m et son support cylindrique était creusé, comme celui de Rome, de niches alternativement quadrangulaires et curvilignes, avec une exèdre plus large face à l'entrée ; le *pronaos* tétrastyle comportait un fron-

ton redoublé vers l'arrière par une structure intermédiaire aux murs pleins. Cette « réduction » à un peu moins de la moitié du grand temple du Champ de Mars presque exactement contemporain témoigne du prestige de la création romaine et de la rapidité de son adaptation à des contextes provinciaux. Seul diffère à Pergame le traitement du décor interne, où il semble qu'on ait souhaité conserver à la forme circulaire, saisissante pour un visiteur hellénisé, sa quasi nudité en évitant de l'« habiller », comme à Rome, au moyen de colonnes et d'édicules qui certes n'en rompent pas le mouvement mais enrichissent l'épure au point d'en faire oublier la rigueur géométrique (fig. 211).

La tradition proprement ionique du pseudodiptère restait cependant vivante ; illustrée, nous l'avons dit, par le temple de Rome et Auguste à Ankara, elle est reprise au grand temple de Domitien à Ephèse, dont ne subsistent qu'une part des substructions à l'extrémité de la terrasse artificielle qui prolongeait l'agora civique. Mais c'est l'époque d'Hadrien ou le début de la période antonine qui offre de ce schéma l'exemple le plus remarquable avec le temple d'*Aizanoi* (Çavdarhisar), qui est aussi l'édifice religieux le mieux conservé de Turquie. Au centre d'un vaste téménos dorique, il s'élève sur un podium de 33 x 37 m formant terrasse, surmonté d'une crépis périphérique de sept marches, ce qui lui confère une position exceptionnellement dominante ; celle-ci ne s'explique pas seulement par la nécessité de ménager en sous-œuvre une crypte voûtée en berceau de plus de six mètres de profondeur. Ce temple de Zeus et de Cybèle à la magnifique péristasis marmoréenne de 8 x 15 colonnes, pourvu d'un *pronaos* hexastyle et d'un opisthodome distyle *in antis* constituait l'un des centres religieux les plus importants de la région. Il préserve en les magnifiant par ses dimensions et sa position les plus pures traditions hellénistiques anatoliennes : non seulement le plan diptère, mais l'ordre ionique de sa colonnade périphérique, l'élargissement de ses entrecolonnements axiaux et l'ordonnance de son *naos*, analogue à celle du temple de Zeus Sosipolis à Magnésie du Méandre, évoquent ostensiblement les grands principes « hermogéniens » ; seuls les chapiteaux composites du *pronaos* et de l'opisthodome constituent une manière de concession à la nouvelle architecture impériale ; certains raffinements de son décor témoignent enfin d'une recherche dont peu d'édifices contemporains peuvent s'enorgueillir : citons seulement ses acrotères qui rappellent par leur richesse celles du sanctuaire de Samothrace et les motifs décoratifs en forme de vases qui animent le sommet des cannelures de sa colonnade ; seuls les temples de Cyzique et de Notion présentent une particularité semblable (fig. 212 et 213).

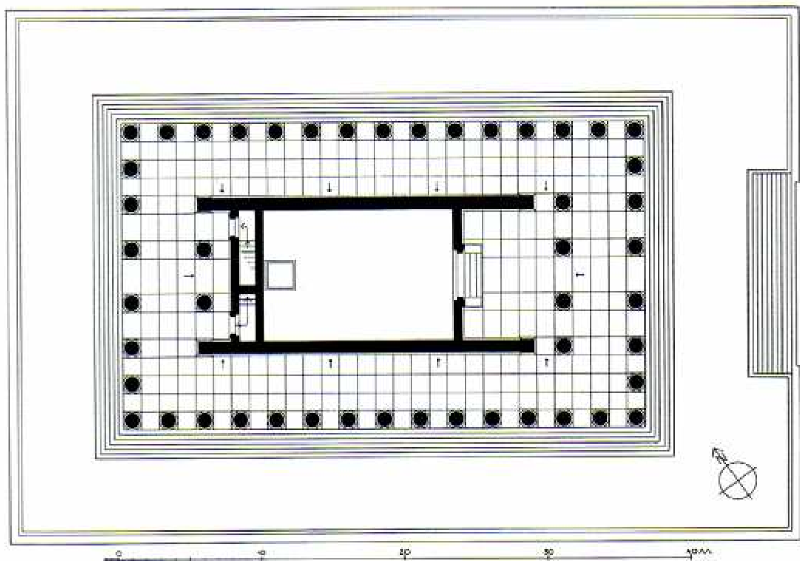


Fig. 212. Plan restitué du temple d'Aizanoi, d'après R. Naumann.

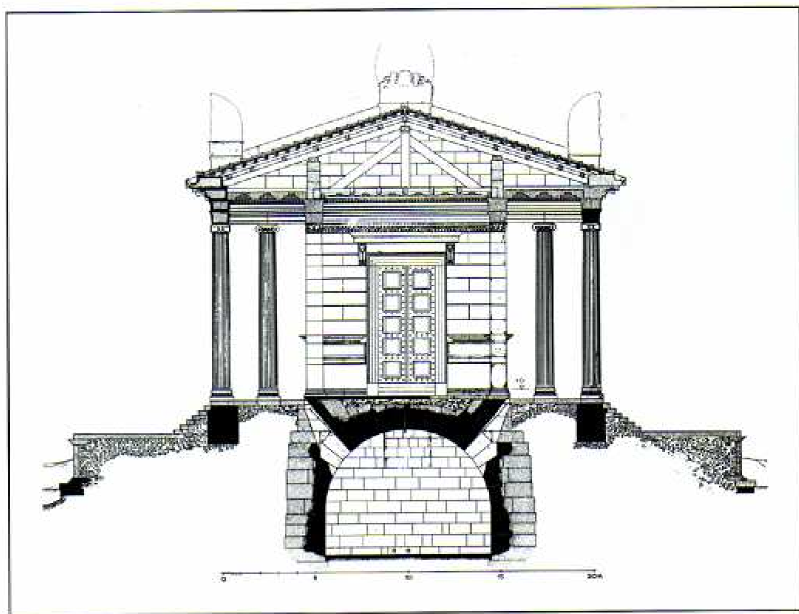


Fig. 213. Coupe restituée sur le temple à travers le pronaos, d'après R. Naumann.

Aucun monument comparable ne saurait être imputé au règne d'Hadrien en Italie et dans les provinces occidentales. Il n'y a là rien d'étonnant. Deux temples méritent cependant une mention, indépendamment du puissant capitole d'Ostie qui inaugure la série des grands sanctuaires joviens de l'époque antonine (voir *infra*) ; rappelons seulement que celui-ci, qui dominait au nord la place du forum entièrement rénovée, était un

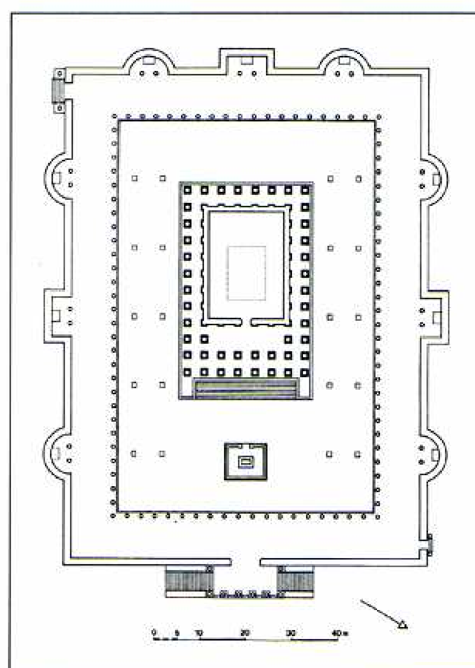


Fig. 214. Plan restitué du *Traianeum* d'*Italica*, d'après P. León.

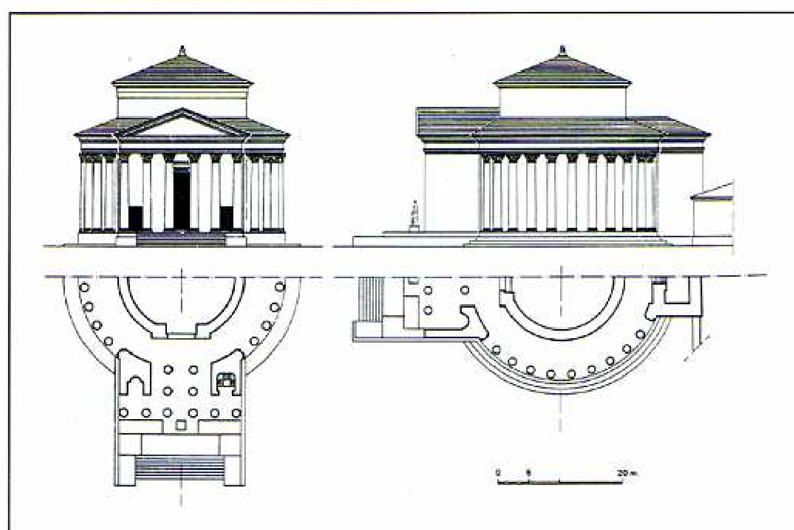


Fig. 215. Deux hypothèses de restitution de la « Tour de Vésone » à Périgueux, selon J. Lauffray.

hexastyle prostyle sur haut podium ; 21 marches d'un large escalier frontal donnaient accès à son *pronaos* ; dépouillé de ses revêtements de marbre il ne conserve que son épiderme d'*opus testaceum* (revêtement de briques) rendu remarquable par les arcs de décharge inclus dans ses parois latérales.

Dans la province de Bétique, à *Italica*, patrie de Trajan et berceau de la famille d'Hadrien, ce dernier Empereur a voulu créer une véritable *nova urbs*. Le cœur de ce nouveau secteur urbain était constitué par un *Traianeum*, dont ne subsistent que les fondations et quelques fragments architecturaux, mais dont P. Léon a pu proposer récemment un plan vraisemblable : au centre d'une esplanade qui tenait lieu de forum et de centre cultuel, occupant l'espace de deux îlots d'habitation, s'élevait un périptère octostyle à double colonnade de façade qui compte parmi les édifices religieux les plus importants d'Occident (30 m de façade sur 48 m de long) ; élevé sur un podium, il rappelle les périptères ibériques du début de l'Empire, dont nous avons déjà relevé la singularité ; il était entouré d'un quadriportique dont les murs de fond, animés d'exèdres alternativement semi-circulaires et quadrangulaires, constituaient une véritable citation plastique de la « Bibliothèque » d'Hadrien à Athènes, et suffisent à elles seules à inscrire le complexe dans une série caractéristique de ce début du IIe s (fig. 214).

En Aquitaine, le temple de *Vesunna Petrucoriorum* (Périgueux), plus connu sous le nom de « tour de Vésone », apporte l'un des rares témoignages de l'influence directe du Panthéon de Rome sur les édifices religieux régionaux. Même si l'on a souvent rapproché, avec raison, cette vaste *cella* cylindrique de 17,10 m de diamètre intérieur, conservée sur 24,50 m de hauteur, des temples de tradition gallo-romaine dont nous parlerons à la fin de ce chapitre, il est certain que son habillage monumental relève, comme l'a rappelé récemment E. Will, de la grande architecture romaine ; les restitutions proposées de son *pronaos*, qu'on le veuille tétrastyle ou héxastyle, ne se conçoivent pas sans une référence directe au monument du Champ de Mars, ce qui n'est pas sans incidence sur la chronologie de l'édifice aquitain : malgré les efforts, à vrai dire peu convaincants, des derniers éditeurs, pour établir sur critères techniques et stylistiques, une date antérieure à la fin du Ier s., il faut se résoudre à en situer la construction après celle du Panthéon. Ce qui n'empêche pas – et c'est là tout l'intérêt de cet édifice – le maintien de particularismes significatifs : d'une part, la hauteur relative de la *cella* par rapport à sa façade permet au cylindre de s'élever nettement au-dessus du fronton de celle-ci et de s'affirmer donc de l'extérieur comme un élément constitutif de la structure ; d'autre part la colonnade libre qui règne autour du cylindre reproduit, sous une forme qui se veut classicisante puisqu'elle définit un portique annulaire corinthien, la galerie traditionnelle des *fana* de type celtique. Malgré les incertitudes qui grèvent encore dans le détail divers aspects de cette composition éminemment hybride, en particulier pour ce qui est du système de couverture et de son ordonnance

intérieure, il paraît donc légitime de la compter parmi les temples qui, au même titre que l'Asklépiéion de Pergame, jalonnent à travers le monde romain la postérité du Panthéon (fig. 215).

Les temples des périodes antonine et sévérienne

Le siècle qui sépare l'avènement d'Antonin le Pieux (138 ap. J.-C.) de la mort d'Alexandre Sévère (235 ap. J.-C.) paraît en première analyse en pleine continuité avec la période précédente ; si l'on s'en tient en effet aux partis architecturaux, aucun des temples alors construits à Rome n'introduit de rupture ou de nouveauté réelles par rapport aux créations antérieures. Toutefois le reflux progressif du « classicisme » hellénisant mis à l'honneur par Hadrien entraîne des modifications sensibles dans la conception des plans, des ordres et des décors : le retour aux compositions vigoureusement axiales du genre de celle inaugurée en Asie Mineure au début du siècle par le *Traianeum* de Pergame contribue à exalter, dans les sanctuaires des provinces orientales et africaines, toutes les valeurs de la frontalité, même si les schémas hellénistiques restent en apparence prédominants. L'extraordinaire activité édilitaire de l'Orient grec, liée à la prospérité économique de ces régions pendant la première moitié du IIe s., favorise la diffusion des modèles structurels et ornementaux d'origine micrasiatique jusque dans les constructions officielles de Rome. La tendance, qui s'accentue à la fin du IIe s., à la surcharge décorative et aux jeux du clair-obscur suscite l'éclosion de formes et de décors à la fois tourmentés et maîtrisés, parfois qualifiés de baroques, dont la fantaisie planimétrique et la richesse ornementale surpassent tout ce qu'on avait pu connaître auparavant. Dans les provinces occidentales, la prétendue renaissance du décor flavien à l'époque sévérienne n'est que l'illustration de cette orientation irréversible, servie par une technique où l'usage du trépan s'avère omniprésent. Autant de phénomènes qui témoignent de la fin de la prééminence romaine et de la vitalité créatrice des milieux régionaux.

Les premiers édifices construits dans l'*Urbs* au cours de cette période sont, comme il se doit, consacrés aux Empereurs divinisés. Edifié après la mort d'Hadrien, l'*Hadrianeum* fut dédié en 145 ; c'était un périptère de 8 x 13 colonnes, muni d'un profond *pronaos* (trois entrecolonnements) mais dépourvu d'opisthodome ; élevé sur un podium de pépérin et de travertin d'environ 4 m de haut, le temple était tourné vers l'est et accessible par un large escalier axial (fig. 216). Onze des colonnes

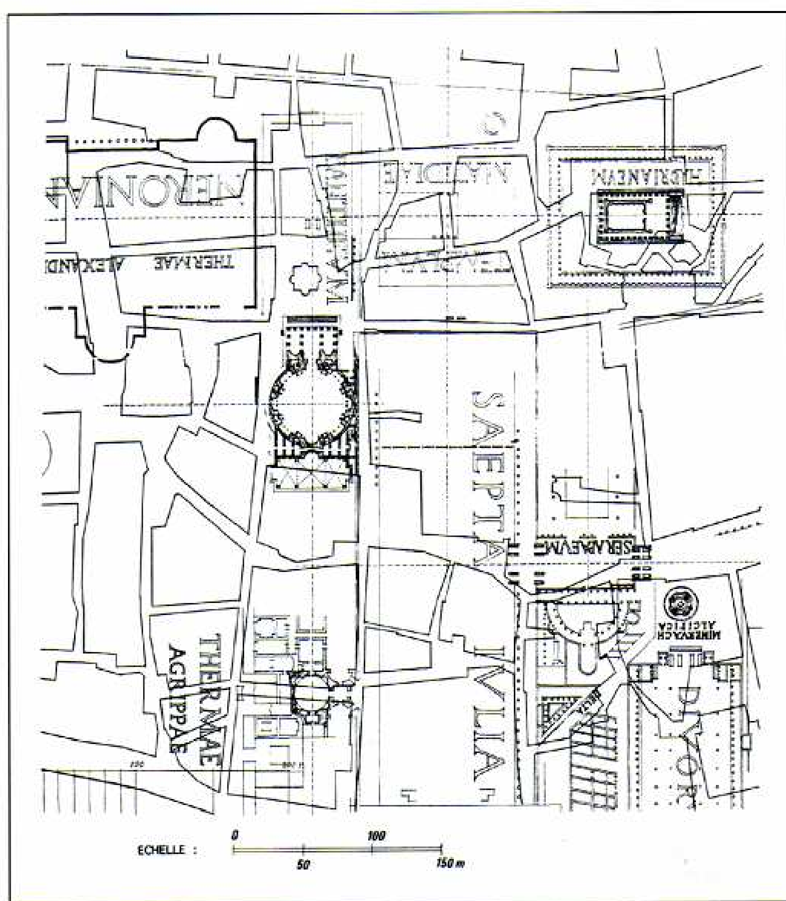


Fig. 216. Plan de situation du Panthéon et de l'*Hadrianeum*, à partir des fragments de la *Forma Urbis severiana* replacés dans la trame urbaine actuelle.

de son long côté septentrional et une partie du mur de la *cella* qui leur correspond sont aujourd'hui intégrées dans l'une des faces latérales du Palais de la Bourse sur le Champ de Mars ; en marbre blanc de Proconnèse, ces supports de 15 m de haut pour un diamètre inférieur de 1,44 m donnent une idée assez exacte de la majesté de ce qui fut l'un des sanctuaires corinthiens les plus imposants de l'*Urbs*. Sa *cella* couverte en berceau était animée d'un ordre de demi-colonnes sur piédestaux ; chacun de ces derniers était orné en façade d'un bas-relief représentant un personnage féminin en pied, allégorie d'une province romaine ; les espaces intermédiaires formant « métopes », en retrait, servaient de cadre à des trophées. Cette ordonnance hautement symbolique alliait d'une façon particulièrement efficace le décor figuré et l'architecture : le thème des caryatides, c'est-à-dire des personnages en position de supports libres sous une architrave, exprimait traditionnellement la servitude, ou au moins la soumission des peuples vaincus à un ordre qui les dépassait ; ici les Provinces se trou-

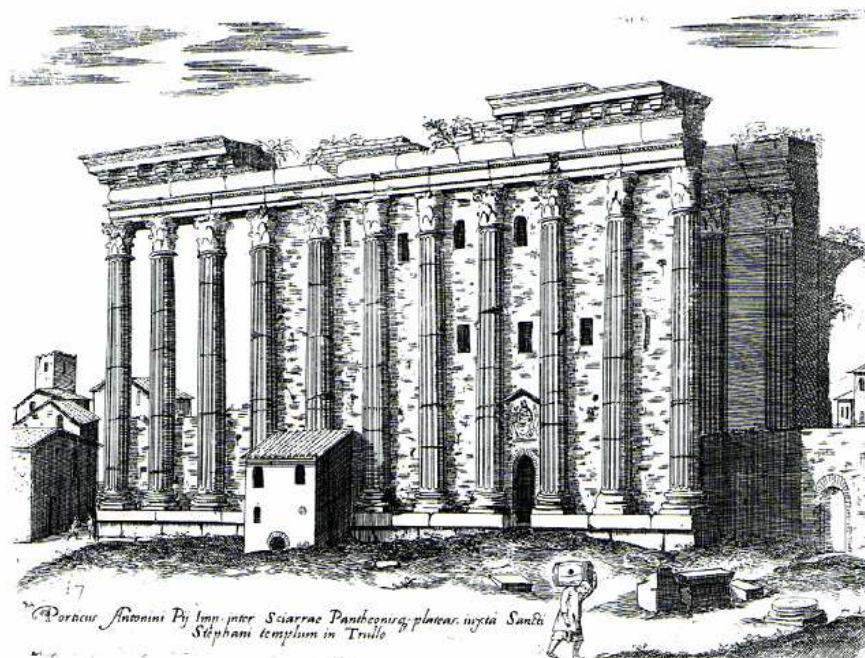


Fig. 217. Vue du long côté nord de l'Hadrianeum d'après un dessin du XVIe s. (De Cavaleriis, 1569).

vent sous les colonnes mais elles ne les soutiennent nullement : libres de leurs mouvements ces femmes témoignent seulement du fait qu'elles constituent la base même de la puissance romaine ; la *provincia capta* fait place à la *provincia pia fidelis* et l'unification idéalisée des silhouettes qui, par leur coiffure et leur costume, reproduisent des canons classiques (malgré l'adjonction d'éléments « typiques » comme les pantalons et les bonnets phrygiens) exprime que tous les peuples romanisés sont désormais au même niveau de *cultus* et d'*humanitas* : l'évolution qui aboutira, en 212, à la *Constitutio antoniniana*, c'est-à-dire à l'extension du droit de cité à tous les provinciaux, est désormais engagée. Les trophées intermédiaires rappellent certes que cette communauté doit son existence à la victoire des armes romaines, mais le pacifisme foncier d'Hadrien est rendu manifeste par l'effet de catalogue : il s'agit moins, comme dans les anciennes cérémonies gentilices ou impériales (triomphales ou funéraires) d'exhiber des conquêtes que de recenser les composantes d'un Empire désormais parvenu au terme de son extension et uni par une civilisation que l'on veut croire commune. Aucune ordonnance monumentale ne pouvait mieux exprimer, à l'orée de la période, ce qui en constituera le phénomène dominant, à savoir l'emprise croissante des cultures provinciales (fig. 217).

Cette fonction de l'*Hadrianeum* permet peut-être de mieux comprendre le choix architectural dont il est tributaire : le plan périptère a sans doute été retenu, indépendamment du goût affiché d'Hadrien pour l'architecture grecque, comme le mieux adapté, en raison de son caractère universel, à la délivrance d'un message « œcuménique » (au sens propre du terme) ; mais dans le même temps l'habillage occidental, avec podium, accès frontal et large *cella*, évite toute dérive hellénisante.

Si le décor architectural s'inscrit dans la lignée des grands chantiers antérieurs, il présente cependant un nombre inaccoutumé de particularités qui trahissent la présence active à Rome d'ateliers ou d'équipes d'origine micrasiatique : les chapiteaux corinthiens, en marbre de Proconnèse nous l'avons dit, sont assez semblables à ceux de la phase hadrianique du Forum d'Auguste (exèdre nord) et de la basilique de Trajan ; mais ils se caractérisent par une silhouette élancée, par une seconde couronne d'acanthes qui s'élève nettement au-dessus du niveau supérieur des caulicoles et par un étalement en éventail des digitations qui, tout en gardant leur souplesse, s'avèrent plus graciles que robustes ; la tige du fleuron, très mince, semble constituée de sépales jointifs.

L'entablement de l'ordre extérieur, largement restauré ou reconstitué au XVIIe s. (Fontana) et

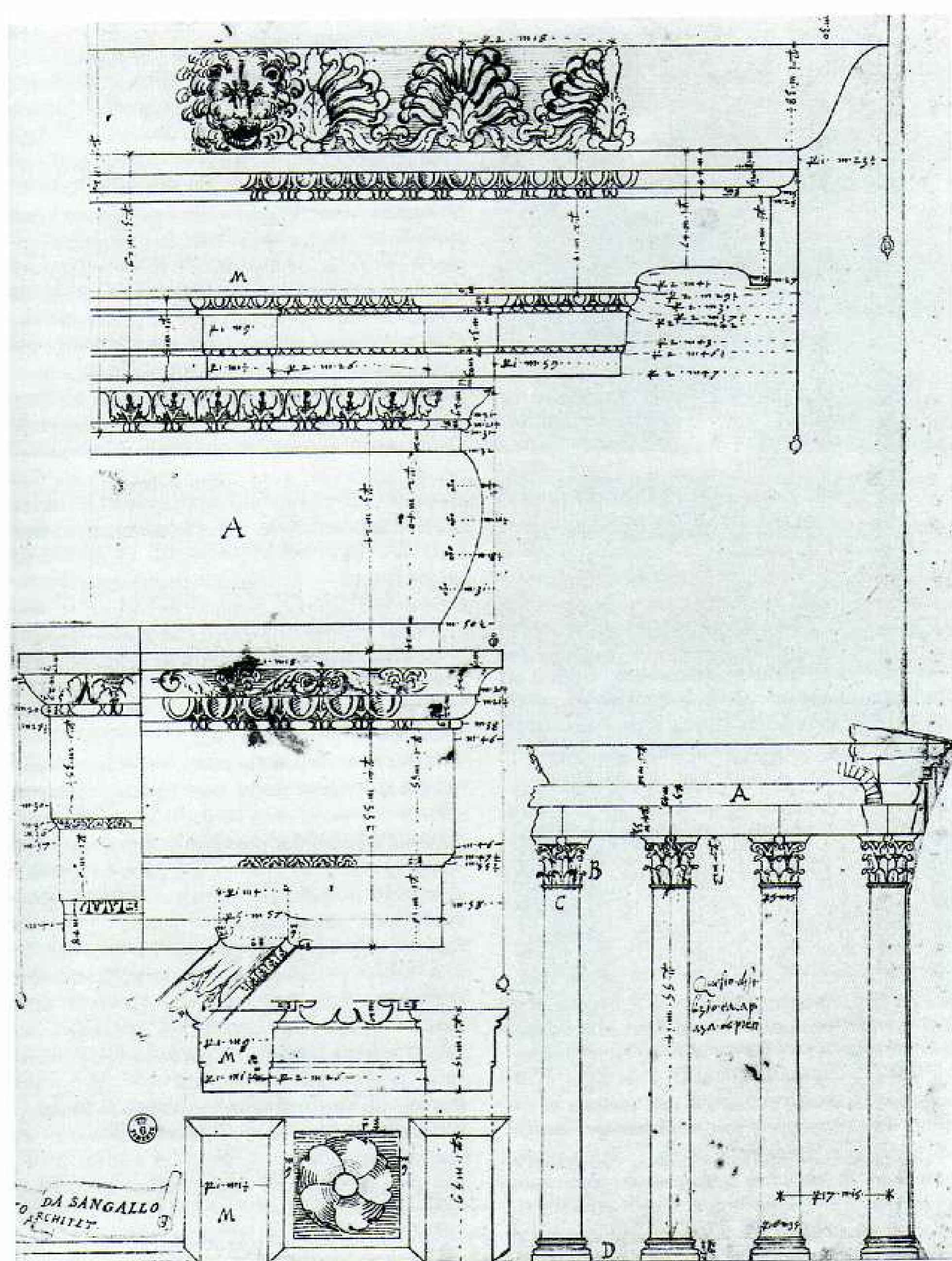


Fig. 218. L'entablement de l'ordre extérieur de l'*Hadrianeum*, restitué par Antonio da Sangallo l'Ancien (fin XVe s.)

au XIXe s. (Vespignani), peut être restitué grâce à des dessins d'Antonio da Sangallo l'Ancien (1492 et 1496) dont L. Cozza a pu récemment confirmer la véracité : il comporte une architrave à deux bandeaux ou *fasces*, comme déjà le temple de Vénus et Rome (l'ordre extérieur du Panthéon comportait encore les trois bandeaux canoniques), une frise convexe (premier exemple attesté à Rome d'un profil dont les occurrences ont été recensées jadis par D. E. Strong) et une corniche dont la partie plafonnante, « soutenue » par des modillons quadrangulaires à deux bandeaux superposés, est prolongée par un larmier de type ionique qui s'achève en bec de corbin ; la face antérieure du larmier ou *corona* se trouve ainsi projetée bien au-delà du listel de couronnement des modillons, selon un schéma que nous avons déjà rencontré à la « Maison Carrée » de Nîmes,

et dont le temple de Vénus et Rome offrait à Rome une première illustration, mais dont l'origine orientale est ici clairement revendiquée, et du reste confirmée par d'autres exemples contemporains ou légèrement antérieurs, à Antalya ou à Pergame, et dont nous retrouvons la trace plus tard au temple de Sérapis du Quirinal (fig. 218).

Le second temple du culte impérial est logiquement celui d'Antonin et de Faustine. D'abord consacré à l'épouse de l'Empereur, morte en 141, il fut ensuite dédié, quelque vingt ans plus tard, au *divus Antoninus,* comme le prouve le fait que l'inscription occupe à la fois la frise et l'architrave. Presque exactement contemporain de l'*Hadrianeum,* ce temple en est tout différent, puisque hexastyle prostyle. Il domine le secteur oriental du Forum, immédiatement au nord de la *Regia,* et doit sa conservation à l'établissement d'une église dans sa *cella* (San Lorenzo in Miranda) ; le manque d'espace explique l'insertion de l'autel dans l'escalier frontal ; les colonnes de cipollin mesurent 17 m de haut ; la disparition du placage marmoréen des murs de la *cella* rend visible le grand appareil de pépérin. Les chapiteaux, très voisins de ceux de l'*Hadrianeum,* soutiennent un entablement plus classique, puisque la frise, non convexe, présente un motif de griffons héraldiquement affrontés de part et d'autre de candélabres à volutes. Mais l'architrave ne possède, là aussi, que deux bandeaux et la corniche apparaît singulièrement allégée puisque le registre des modillons, peu développé, n'y est pas travaillé, comme l'avait déjà relevé Palladio (fig. 219).

Pour trouver à Rome un autre édifice religieux dont le décor architectural procède des mêmes modèles, il convient d'examiner les vestiges, à vrai dire bien minces, du « temple » de Sérapis, dont la construction est attribuée à Caracalla par l'*Histoire Auguste* (*SHA, Carac.,* 9, 10). Établi sur le Quirinal, il consistait, si l'on en juge par les dessins de la Renaissance, en un vaste complexe entouré de portiques, sur une terrasse partiellement artificielle à la limite de la colline. Un chapiteau de pilastre et quelques fragments d'entablement conservés dans les jardins Colonna en sont les seuls témoins aujourd'hui connus. Le chapiteau constitue l'exemplaire le plus tardif du modèle ci-dessus décrit, avec une tendance à la surcharge décorative, sensible dans la dentelure des nervures axiales des acanthes et de la collerette du caulicole ; le travail au trépan y apparaît aussi plus sommaire, notamment dans les cannelures du caulicole. La corniche présente également, nous l'avons dit, un larmier ionique.

Le dernier grand temple de la période, dans l'*Urbs,* est celui qu'Elagabale fit édifier sur le Palatin, dans la proximité immédiate de la résidence impériale, sur le site de la Vigna Barberini, pour le dieu d'Emèse Héliogabale auquel il vouait une dévotion toute particulière ; selon les hypothèses les plus récentes, ce puissant édifice placé au centre d'un enclos sacré aurait été rendu à *Jupiter Ultor* (Vengeur), par les soins du successeur d'Elagabale, Alexandre Sévère. Ne subsistent malheureusement que le squelette des fondations en *opus caementicium,* décharné de ses blocs en grand appareil ; mais la lecture de ces vestiges demeure claire et autorise la restitution d'un périptère de 8 x 12 colonnes à la *cella* très large et pourvue d'un ordre intérieur, sans doute constitué de colonnes libres sur piédestaux ; l'épaisseur des murs permet peut-être d'imaginer une voûte en berceau. Les fragments architecturaux regroupés le long du *clivus palatinus,* face à l'entrée monumentale du sanctuaire (peut-être le *Pentapylum* du Catalogue des Régionnaires) ne sauraient cependant lui être attribués : de dimensions trop réduites pour un édifice aussi vaste (plus de 60 m de long sur près de 40 m de large) ils appartiennent plutôt à l'arc de Domitien tout proche, ou, selon une hypothèse récente, au temple de *Jupiter Stator.*

Si l'on ne rencontre plus, dans la partie grecque de l'Empire, de fondations comparables à celles de l'époque d'Hadrien, de nombreux temples d'Asie Mineure témoignent, en premier lieu, de l'ampleur des conséquences religieuses et édilitaires de l'extension du culte impérial. Dans le domaine qui nous intéresse ici, le phénomène revêt deux formes. La première est l'insertion du culte des *divi* et de leur famille dans les anciens sanctuaires poliades ou fédéraux. Certes la procédure n'est pas nouvelle ; le temple de Priène avait déjà associé Auguste à Athéna et celui de *Claros* Tibère à Apollon, mais à l'époque antonine les conséquences architecturales s'avèrent plus lourdes : la troisième phase de l'Artémision de Sardes, telle du moins que la restitue G. Gruben, comporte la partition du vaste *naos,* la moitié orientale du sanctuaire étant désormais consacrée à Faustine l'Ancienne, l'épouse d'Antonin le Pieux ; l'opération s'est accompagnée d'une poursuite de la construction de la péristasis de ce vaste pseudodiptère ionique, toutes les colonnes actuellement retrouvées, à l'exception d'une seule, appartenant à cette période ; la colonnade périphérique ne sera cependant jamais achevée.

L'autre forme consiste en la construction *ex novo* de temples consacrés aux Empereurs : c'est le cas du périptère corinthien de *Sagalassos,* en Pisidie, dédié à Antonin le Pieux, aux membres de sa *domus* et sans doute aussi aux dieux poliades. Plus ambigu apparaît celui du temple ionique de la terrasse inférieure du théâtre de Pergame : construit à l'époque d'Eumène II, au début du IIe s. av. J.-C., il fut ruiné par un incendie et

presque entièrement refait au IIᵉ s. de notre ère ; l'ensemble de sa façade tétrastyle et du mur antérieur de sa *cella* fut reconstruit à cette occasion et les piédroits somptueusement décorés de la porte du sanctuaire (frise de rinceaux encadrée de rais de cœur et d'oves) constituent l'une des pièces les plus remarquables de l'ornementation architecturale de cette époque. On discute toujours de sa date et de son attribution : s'il n'est pas sûr qu'il ait été dédié à Caracalla, et si le détail de son ordre semblerait plutôt, comme l'a récemment suggéré V. M. Strocka, le désigner comme une construction directement tributaire des fondations de l'époque d'Hadrien, il reste probable que ce temple, initialement consacré à Dionysos, ait été, au cours de l'époque antonine, plus ou moins directement annexé par la religion officielle.

La diversité de ces formules – et d'autres pourraient être évoquées – est riche d'enseignements ; elle ne traduit pas seulement un esprit d'éclectisme très ouvert mais témoigne de l'aptitude des commanditaires et des architectes de ces provinces orientales à tirer parti de toutes les situations et à utiliser les traditions les plus diverses pour exprimer la puissance du pouvoir. Nous retrouvons en somme, au niveau des temples, ce que Philon d'Alexandrie avait noté dès le début de l'Empire dans le cadre plus général de l'urbanisme : tous les types d'édifices peuvent être consacrés aux Empereurs : il n'est besoin pour cela que d'une inscription officielle et d'une statue (*Legatio ad Gaium*, 150). Mais, quels que soient les antécédents ou les contraintes, la richesse symbolique et ornementale des aménagements romains crée un phénomène d'amplification et de solennisation qui élève les nouveaux sanctuaires – ou les anciens rénovés – au niveau de *maiestas* exigé par le contexte politique et religieux.

Le temple de Sérapis à Ephèse, peut-être érigé par la colonie égyptienne de la capitale de la province d'Asie, exprime pleinement les valeurs de cette architecture et son extraordinaire faculté d'adaptation : une voie à portique, large de 24 m et longue de 160, conduisait depuis la porte occidentale de l'agora commerciale au sanctuaire lui-même, qui apparaît ainsi lié à une allée processionnelle réservée aux liturgies ; le temple est un puissant octostyle sur podium dont la *cella*, large de 29 m, était dominée par une exèdre quadrangulaire axiale abritant la statue de culte ; malgré son ampleur, cette *cella* était voûtée en berceau et ses murs latéraux, doubles, étaient séparés, comme ceux du prétendu « temple de Diane » à Nîmes, par un étroit couloir. Les fastes du corinthien romain se déployaient sur la façade, particulièrement sur l'encadrement de la large porte du sanctuaire dont les consoles parotides,

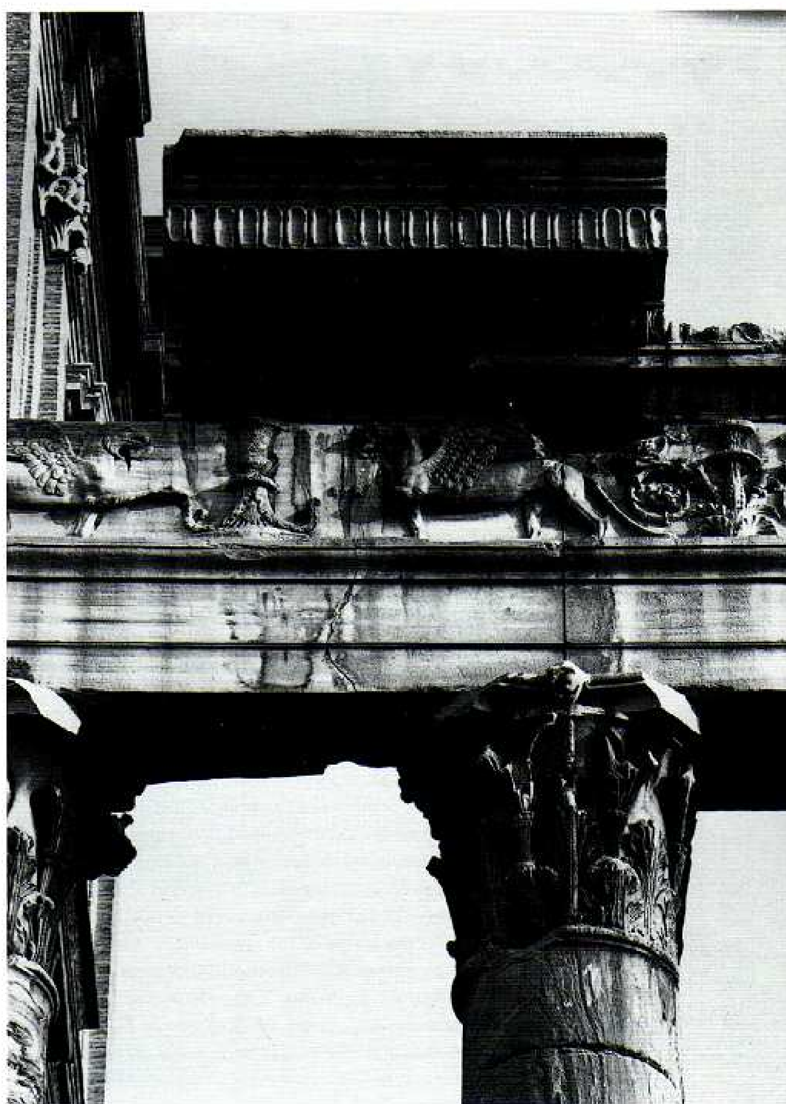


Fig. 219. Le temple d'Antonin et de Faustine, à Rome : les chapiteaux et l'entablement du pronaos. Cliché J.-L. Paillet.

conservées, comptent parmi les plus puissantes et les plus richement ornées que l'on puisse trouver en Asie Mineure ; sur la cimaise se déployait un motif caractéristique des édifices sacrés de cette région au IIᵉ s. de notre ère, les palmettes verticales du type de celles du temple de Zeus à *Aizanoi*, du temple de Dionysos à Pergame et des deux temples de Sidè, en Pamphylie.

Ceux-ci, à l'extrémité méridionale de la péninsule où s'élève la ville, sont des périptères corinthiens de 6 x 11 colonnes ; appartenant à un complexe religieux sans doute consacré à Athéna et à Apollon, ils présentent, en plan, comme dans le détail de leur élévation, de grandes similitudes

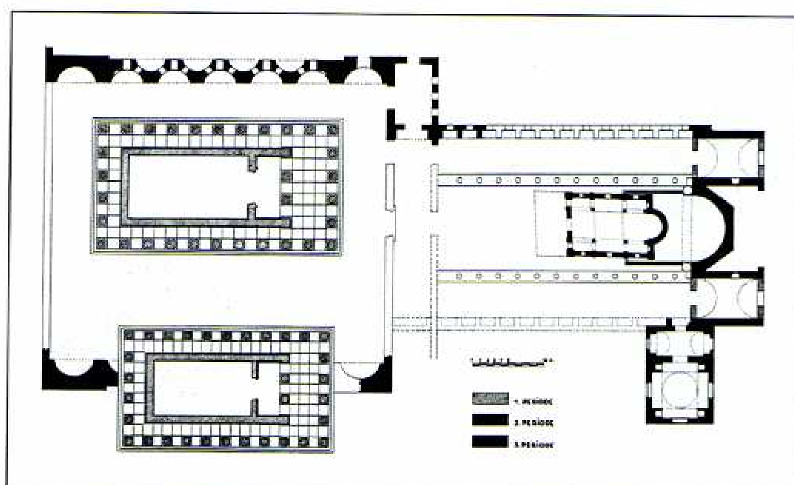


Fig. 220. Restitution des deux temples périptères de Sidè, avec les adjonctions de la période byzantine, d'après L. Merey.

avec le temple ci-dessus mentionné de *Sagalassos*. On relèvera, parmi les éléments caractéristiques du corinthien oriental, les frises rythmées par des consoles verticales issues d'un culot d'acanthes entre lesquelles figurent en haut-relief des masques de Méduse. Ce type de décor, mis en œuvre sous une forme monumentale pour la première fois au *Traianeum* de Pergame, trouve ici son expression la plus accomplie (fig. 220).

Plus modeste, le temple corinthien de l'agora de *Termessos*, prostyle hexastyle, pourvu d'une petite abside axiale, possédait un fronton dit syriaque, dont l'entablement horizontal s'incurvait au-dessus de l'entrecolonnement central en un arc pénétrant à l'intérieur du tympan. Cette composition d'origine hellénistique, dont on retrouve la trace dans la peinture du deuxième style pompéien et sur divers édifices (du « Palazzo delle colonne » à Ptolémaïs aux petits côtés de l'arc d'Orange) témoigne ici de l'influence directe de l'architecture de Syrie sur ces régions de l'Asie Mineure ; la célèbre tombe de Mamastis, à Termessos même, en fournit vers le milieu du II[e] s. de notre ère un autre exemple.

La Syrie et l'Arabie (au sens antique du terme) sont en fait au II[e] s. de notre ère les hauts lieux de l'architecture sacrée. Bénéficiant comme les autres provinces de la prospérité et de la paix impériales, cette terre où le sentiment de la transcendance divine, profondément enraciné, a toujours suscité des formules originales, voit s'épanouir alors une série exceptionnelle de temples et sanctuaires. Les deux sites les plus importants de ce point de vue sont Baalbek (*Heliopolis*) et Jerash (*Gerasa*).

La construction du vaste téménos, commencée au siècle précédent, s'achève à Baalbek dans le second quart du II[e] s. : faisant face au grand temple il développe une *porticus triplex* (portique à trois branches perpendiculaires) de 120 x 124 m ; derrière la colonnade corinthienne, ces portiques s'élargissent en des exèdres alternativement quadrangulaires et semi-circulaires dont les parois, animées de deux séries de niches superposées, sous fronton et sous lunette, entre les pilastres d'un ordre colossal, entretiennent le sentiment de la sacralité du lieu en suggérant par une sorte de prolepse l'ordonnance interne des temples eux-mêmes ; dans sa phase ultime cette vaste cour presque carrée au centre de laquelle s'élevait un autel fut dotée d'un vestibule hexagonal organisé selon le même principe, auquel donnait accès un porche monumental à douze colonnes de façade auquel on accédait par un escalier à trois volées. L'édifice le mieux conservé est le petit temple dit de Bacchus dont la construction, au sud de la cour-téménos, s'achève en pleine période antonine (pl. VIII et IX). Ce périptère de 35 x 66 m au stylobate et de 8 x 15 colonnes s'apparente en plan aux édifices contemporains de la même catégorie – à ceux de Sidè en particulier – par son absence d'opisthodome et la profondeur de sa *cella*. Mais il s'en distingue par le redoublement de la colonnade de son *pronaos* octostyle ; il s'en distingue surtout par la richesse plastique de son aménagement intérieur : le long des murs latéraux de hautes colonnes adossées, élevées sur des piédestaux auxquels répondent les décrochements de l'entablement, encadrent deux séries de niches superposées, à arcades au niveau inférieur, à fronton au-dessus ; au fond de la *cella*, l'*adyton*, espace réservé à la divinité auquel seuls les prêtres avaient accès, constitue une unité monumentale autonome : il présente en façade deux ailes sous demi-fronton qui encadrent un fronton en retrait où s'inscrit une arcade ; l'effet de profondeur, accentué par la disposition des colonnes qui soutiennent cet édicule en forme de baldaquin et par le clair-obscur entretenu dans le sanctuaire que seule éclaire la porte de la *cella*, était de nature à susciter chez les fidèles ou les visiteurs une sorte de crainte révérentielle. A vrai dire, il faut ici distinguer deux structures d'origine et de fonctions bien différentes. Le décor des longs côtés met en œuvre toutes les ressources de l'animation interne des salles cultuelles ou palatiales dont nous savons qu'elle s'était précocement élaborée en Occident, même s'il ne nous en reste plus guère de traces, dès le début de l'Empire (temple d'Apollon *in Circo* à Rome ; « temple de Diane » à Nîmes) et plus encore à l'époque flavienne (*Aula regia* du Palatin, par exemple) ; du reste cette ordonnance intérieure du temple de Bacchus reproduit sans doute celle du grand temple, datable du I[er] s. Certes, la recherche ornementale (arcades et frontons des niches surchargés de motifs végétaux)

et la puissance de l'ordre colossal créent l'impression d'un univers d'une majesté et d'une luxuriance inouïes ; et les modénatures corinthiennes, enrichies par des motifs orientaux et romains, revêtent dans cet univers une valeur plastique inégalée. Mais en soi le schéma n'est pas propre à l'architecture syrienne. L'*adyton* en revanche, qu'on a souvent voulu comparer aux absides des temples romains du début de l'Empire, constitue la version monumentale d'un élément caractéristique des sanctuaires de la région ; le degré d'élaboration atteint par celui du temple de Bacchus (et sans doute avant lui par celui du grand temple) a placé les réalisations héliopolitaines à la tête d'une véritable série, celle des « adyta-édicules » à fronton, surtout répandue sur le territoire de l'actuel Liban ; l'illustration la plus probante de leur influence est fournie par le grand temple de Niha (temple A), où l'on trouve, au terme d'une *cella* scandée par de puissants pilastres (ioniques, cette fois), un *adyton* tripartite d'une conception similaire (fig. 221 et 222).

Au même ensemble héliopolitain appartient le prétendu « temple de Vénus », chapelle ronde à escalier frontal dont les vestiges proviennent pour l'essentiel de la réfection, datable du début du III[e] s., d'une construction antérieure. Aucun autre monument ne réalise mieux les potentialités contenues dans l'architecture curviligne dont les applications s'étaient jusqu'alors surtout concentrées dans les espaces intérieurs. Ici l'habillage de la *tholos* périptère sert de prétexte à un jeu très savant entre les courbes concaves du podium, relayées par celles de l'entablement, et la convexité du mur de la *cella* : la composition surprend par la vivacité de son mouvement, même si aucun élément du vocabulaire architectural ou de la syntaxe formelle n'y est inédit. En façade ce mouvement s'interrompt pour laisser place à un *pronaos* tétrastyle selon la combinaison porche-cylindre déjà souvent éprouvée à Rome. La *cella*, animée extérieurement de niches sous arcades, était couverte d'une petite coupole en pierres de taille qui prenait appui sur la frange tangentielle interne de la corniche de couronnement, en vertu d'une technique mise en œuvre dans les exèdres de la grande cour à portiques. On mesure ici l'importance acquise par les recherches purement décoratives : le « design » l'emporte sur la structure qui demeure, pour sa part, très classique. Ce petit édifice, qui n'aura guère de postérité, pousse ainsi avec un brio incomparable jusqu'à leur extrême limite quelques-unes des tendances les plus caractéristiques de l'architecture religieuse de la fin du Haut-Empire.

Mais au-delà de ce qui peut être considéré comme une anecdote plastique, le phénomène

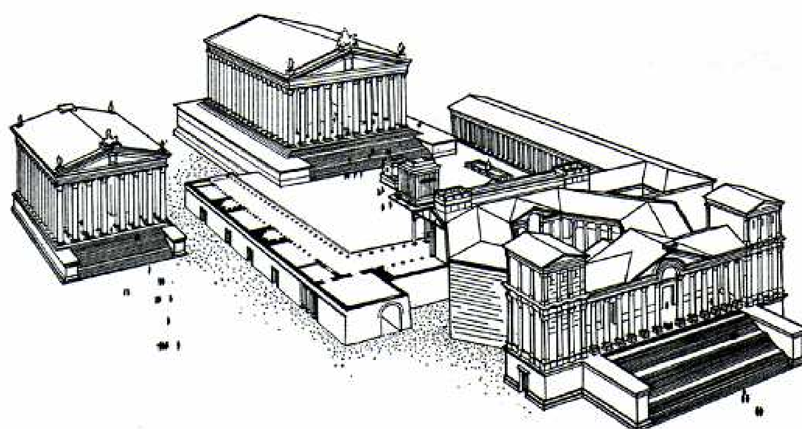


Fig. 221. Élévation restituée du sanctuaire de Baalbek, d'après J. B. Ward-Perkins.

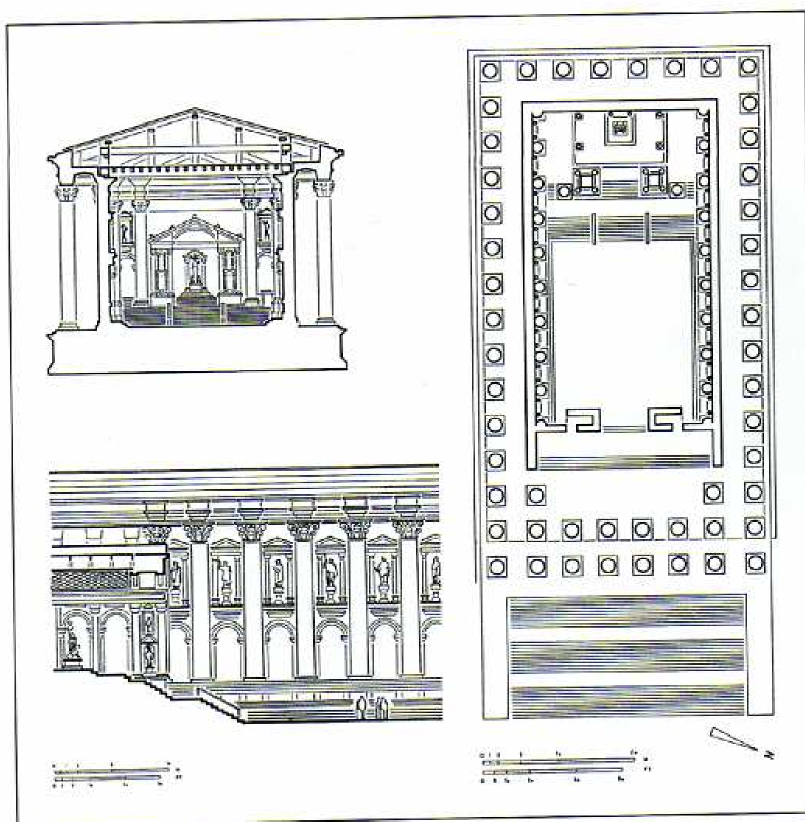


Fig. 222. Plan, coupe transversale et vue intérieure de la cella et de l'adyton du temple dit de Bacchus à Baalbek, d'après G. Picard.

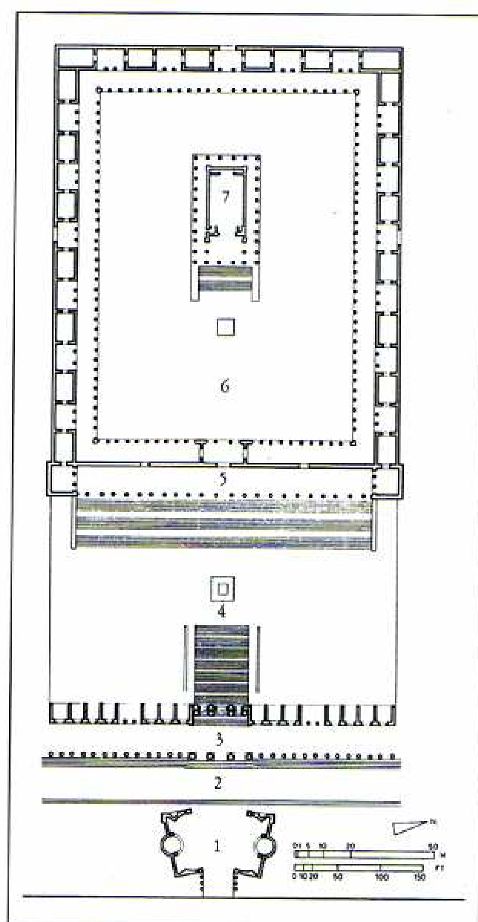


Fig. 223. Le temple d'Artémis à *Gerasa*, d'après H. Stierlin.

le plus important dans la Syrie de cette époque, demeure la multiplication des temples à *adyton*.

D'autres types que celui que nous avons décrit à Baalbek sont en effet usités, dans des édifices qui pour la plupart appartiennent au IIe s. de notre ère ; ils ne constituent en général que l'amplification de structures inhérentes à la conception même du sanctuaire en milieu sémitique. Sans entrer ici dans le détail, mentionnons seulement, les *adyta*-chambres du type de ceux que nous avons déjà rencontrés au temple de Bêl à Palmyre et les *adyta*-absides dont le centre d'expansion se trouve certainement, comme l'a montré E. Will, dans le Hauran ; ces derniers apparaissent dans de nombreux édifices cultuels, qui pour la plupart sont imputables à l'époque antonine : temples d'Es-Sanamên, Slem, Mousmieh, Quanawat ; dans tous ces cas l'*adyton* revêt la forme d'une grande niche semi-circulaire en plan, couverte en conque et ouverte sous arcade vers la *cella* ; cette abside axiale est flanquée à l'ordinaire de deux chambres quadrangulaires.

Issus de la tradition de sanctuaires initialement constitués d'un téménos-cour renfermant en fait de *cella* un simple édicule, ces temples syriens à *adyton* ont annexé tous les prestiges de l'architecture religieuse, hellénistique d'abord, puis romaine. Mais le fait que leur accomplissement monumental se manifeste surtout, en l'état actuel de nos connaissances, au IIe s., ne peut être dû aux seuls hasards de la survivance : la diffusion en Occident des temples à abside, les exigences de la sacralisation des effigies des *divi* et les solutions techniques ou architectoniques adoptées dans les grands temples du début de l'Empire en milieu grec ont sans aucun doute favorisé la mise au point de formules dont la diversité reflète le cloisonnement culturel de ces régions, mais dont l'efficacité, au-delà des variantes formelles, s'avère remarquable, tant en ce qui concerne l'espace intérieur que la liturgie. Le double souci de l'intégration et de la transcendance explique la diffusion des temples à *adyton*, dont les recherches en cours, en Syrie du Nord et dans le Hauran, nous permettront bientôt de mieux apprécier l'extension et la diversité.

Nous ne saurions quitter ces régions sans mentionner le temple d'Artémis, à *Gerasa* (Jerash, en Jordanie), autour duquel s'ordonne l'un des sanctuaires les plus prestigieux de l'Orient romain ; achevé vers le milieu du siècle sous Antonin le Pieux, ce périptère de 6 x 11 colonnes s'élevait au centre d'un vaste quadriportique conçu comme un téménos de type grec. Mais cet aspect classique n'empêche nullement le temple d'abriter un *adyton* dans la plus pure tradition régionale. En position dominante par rapport à la grande voie portiquée (la *platea*) qui constituait l'axe principal de la ville, ce sanctuaire est doté avant la fin de la période antonine, dans les années 180 ap. J.-C., d'un propylée monumental qui solennise l'accès à l'escalier du péribole. Cette situation, dans un espace urbain où s'affirme plus qu'ailleurs un goût pour les perspectives savamment concertées, désigne l'Artémision comme le centre religieux – et sans doute aussi politique – de *Gerasa* ; il témoigne d'une réceptivité particulière aux compositions scénographiques diffusées par la grande architecture impériale ; il témoigne aussi – et peut-être surtout – de la dégradation des espaces civiques au profit des complexes cultuels où la mise en scène du pouvoir sacralisé s'accorde avec l'exaltation des divinités traditionnelles (fig. 223).

Un phénomène du même ordre peut être observé dans l'Afrique romaine d'époque antonine et sévérienne. Ou du moins il pourrait l'être si l'étude et la publication des édifices religieux de ces provinces était plus avancée. On a noté tou-

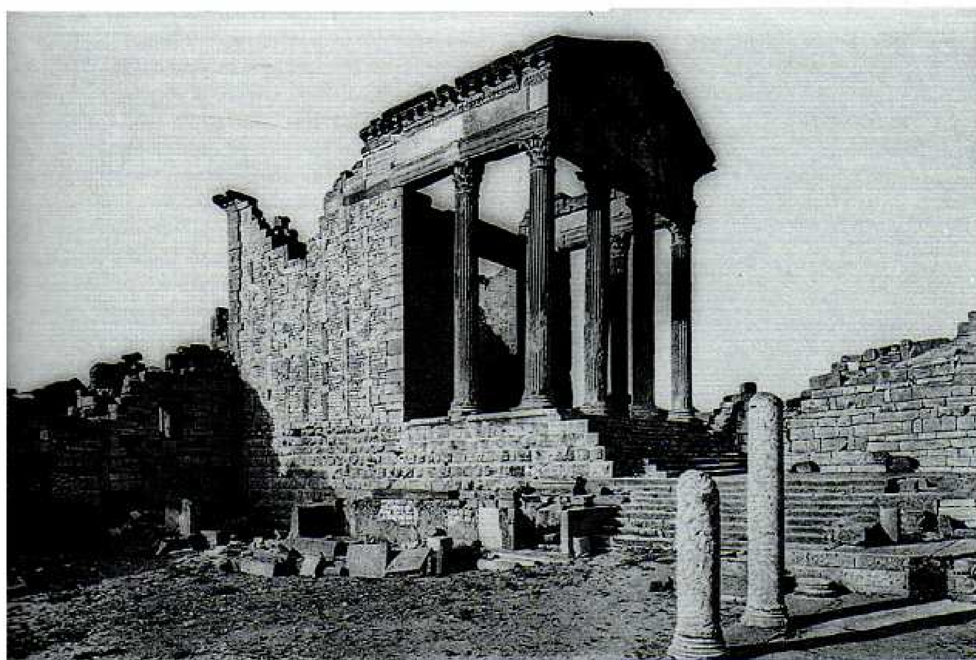


Fig. 224. Vue du capitole de Dougga, d'après Th. Kraus.

tefois depuis longtemps que la construction de la plupart des *Capitolia* datés par leur inscription dédicatoire ou par leur contexte archéologique et historique se situe en Afrique Proconsulaire et en Numidie au IIe s., et plus particulièrement dans la seconde moitié de ce siècle ; cette floraison tardive s'explique en grande partie par le fait que dès lors le culte des Empereurs et celui de Jupiter se confondent, comme le prouve l'association fréquente des souverains aux dieux sur les inscriptions monumentales ; mentionnons seulement la dédicace de la frise architravée du temple capitolin de Dougga (*Thugga*) : ce prostyle tétrastyle à abside y apparaît consacré, comme il se doit, à Jupiter *Optimus Maximus*, à Junon *Regina* et à Minerve *Augusta*, mais « pour la sauvegarde » (*pro salute*) des Empereurs Marc Aurèle et Lucius Vérus, dont la titulature permet du reste de situer l'achèvement de l'édifice en 166-167 ap. J.-C. (fig. 224 et 225) De nombreux autres exemples pourraient être allégués. Il y a là une évolution inévitable de la religion officielle qui entraîne un retour apparent aux fondations dédiées à la Triade capitoline, mais sous une forme renouvelée, comme l'ont récemment montré les travaux de J. R. Fears et de D. Fishwick. La plus grande variété semble avoir régné dans le choix des partis architecturaux de ces Capitoles qui ne respectent pas tous la tripartition des *cellae* et qui s'intègrent dans des séries monumentales très différentes. Aucun modèle ne s'est imposé, comme le montrent

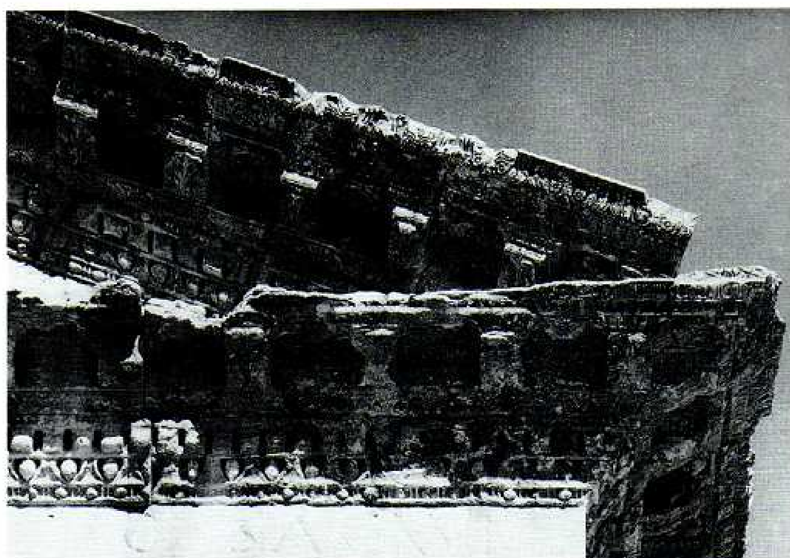


Fig. 225. Le fronton du Capitole de Dougga. Cliché Istituto archeologico germanico.



Fig. 226. Le Capitole de *Thuburbo Maius*. Cliché CCJ.

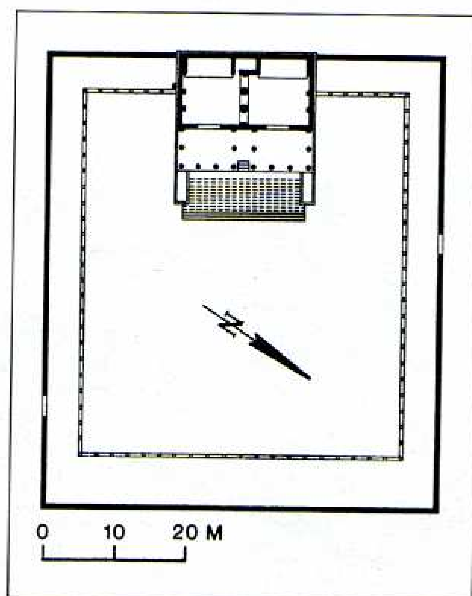


Fig. 227. Plan du Capitole de Lambèse, d'après J. Eingartner.

de la façon la plus claire les *Capitolia* des colonies presque exactement contemporaines de Djémila (*Cuicul*) et de Timgad (*Thamugadi*) (années 98-100 ap. J.-C.) : le premier, prostyle à *cella* tripartite et peu profonde, domine le forum ; le second, hors les murs, s'apparente à un périptère sans *posticum* adossé à son péribole avec une *cella* unitaire, pourvue seulement de trois niches ou chapelles au fond du sanctuaire. De fait, on a trop souvent déduit du compartimentage technique des substructions de ces temples une organisation à trois *cellae* qui ne se vérifie que rarement lorsque les niveaux d'occupation sont suffisamment conservés pour qu'il soit possible d'en juger. Le cas le plus démonstratif est sans doute celui de *Thuburbo Maius*, daté de 168 : ce prostyle hexastyle d'ordre corinthien qui domine le forum ne présente aucune trace de division à l'intérieur de sa *cella* rectangulaire, malgré la présence de trois fosses ou *favissae* à l'intérieur de son puissant podium (fig. 226). Malgré tout le souci de séparer les divinités honorées dans un même lieu, joint au désir d'établir une hiérarchie entre Jupiter et ses parèdres féminines, a suscité dans plusieurs cas de curieuses formules : citons le temple de Medeina (*Althiburos*), élevé sous le règne de Commode, qui possède deux *alae* plus courtes que la *cella* centrale de part et d'autre de celle-ci ; à l'époque sévérienne les Capitoles d'Henchir-es-Souar (*Abthugni*) et de Henchir-Kima, de dimensions relativement réduites, adoptent un schéma comparable. Plus étonnante apparaît la solution de Lambèse (*Lambaesis*) : ce Capitole daté de 209 ap. J.-C. était constitué de deux *cellae* séparées seulement par un couple de colonnes ; il présentait deux *pronaoi* distincts, l'un et l'autre tétrastyles avec une colonne en retour, cependant qu'un vaste escalier frontal occupait la largeur de l'ensemble. Il n'est pas indifférent de relever que ce type de plan semble s'inscrire dans la lignée des temples dits géminés dont un exemple a été récemment identifié dès l'époque flavienne à proximité du *forum vetus* de *Lepcis Magna*, et dont la fondation paraît en général liée au culte impérial (fig. 227).

Dans cette série africaine des temples de la religion officielle une place à part doit être réservée au complexe de Sbeïtla (*Sufetula*) : le Capitole y est constitué de trois temples distincts, qui occupent toute la largeur de l'enclos défini par les portiques du forum, face à l'arc d'entrée monumental, curieusement décalé par rapport à l'axe de la place. Les temples revêtent l'aspect de pseudopériptères tétrastyles sur podium, à cette nuance près toutefois que seule la *cella* du temple central est rythmée extérieurement par des colonnes engagées, les *cellae* latérales ne recevant sur leurs parois que des pilastres en faible relief (pl. X). Cette importance plastique accordée à l'édifice axial, évidemment réservé à Jupiter, est encore accentuée par le fait que ses chapiteaux sont composites, alors que ceux des deux autres sont corinthiens ; nous trouvons là une singulière illustration de la sémantique des ordres vers le milieu du IIe s. ap. J.-C. (date probable de la construction de ce Capitole), qui confirme l'idée que dans la hiérarchie monumentale le composite est l'élément triomphal par excellence ; mais il est rare que l'on observe en ce domaine une répar-

tition horizontale, la distinction entre les divers ordres s'effectuant le plus souvent (sur les « façades » des édifices de spectacle essentiellement) selon une séquence verticale (fig. 228). Si l'on relève enfin que seuls les temples latéraux étaient accessibles par des escaliers frontaux, le podium du temple central, légèrement plus large, formant une tribune sans emmarchement vers le forum, on mesure le soin apporté à la mise en valeur de l'édifice axial, dans lequel on ne pouvait entrer que par les deux autres. Fréquemment rapproché du groupe des trois temples de Belo (*Baelo Claudia*) en Bétique, l'ensemble de Sbeïtla rend sensible les progrès enregistrés dans l'unification structurelle et dans la définition plastique de ce type de sanctuaire capitolin qui, autant qu'on en puisse juger, est demeuré fort rare.

Ces temples, tous construits dans les années 140-180, présentent des interprétations riches mais stéreotypées de l'entablement corinthien, avec, dans le détail, une tendance à la reproduction mécanique des motifs de la fin de la période flavienne et un goût affirmé pour les décors rythmiques plus ou moins adroitement végétalisés. Le thème récurrent le plus caractéristique, du moins



Fig. 228. Vue des temples du Capitole de Sbeïtla. Cliché CCJ.



Fig. 229. Vue du temple sévérien de Djémila. Cliché CCJ.

pour l'Afrique proconsulaire (actuelle Tunisie), est l'*anthémion*, constitué de palmettes alternativement droites et renversées ou de palmettes issues de culots d'acanthes ; le Capitole de Dougga et les temples latéraux de celui de Sbeïtla en offrent de remarquables illustrations.

Cependant, dès la fin du IIe s., les Capitoles cèdent rapidement la place, dans ces communautés provinciales, aux temples du culte impérial proprement dit ; le mouvement s'amplifie évidemment avec l'avènement d'une dynastie africaine, à la mort de Commode. Deux exemples, très semblables dans leur projet comme dans leur réalisation, méritent ici une mention : les temples sévériens de *Cuicul* et de *Lepcis Magna* (fig. 229). L'un et l'autre apparaissent comme des structures de domination, conçues pour régner sur de nouveaux espaces publics, la grand'place de *Cuicul* hors de l'ancien noyau colonial, et le forum sévérien de *Lepcis* (fig. 230 et 231) : caractérisés par de hauts podiums – le temple de *Cuicul* bénéficie même d'une double surélévation, par l'intermédiaire de l'esplanade à portique au fond de laquelle il règne – ils se définissent par l'accentuation des valeurs frontales – puissant *pronaos* tétrastyle au temple prostyle de *Cuicul* ; triple rangée de la colonnade octostyle de façade au temple périptère sans *posticum* de *Lepcis*.

Pour autant les sanctuaires voués aux divinités régionales plus ou moins nettement romanisées ne disparaissent pas du sol africain. Les périodes antonine et sévérienne sont même remarquablement fertiles en fondations ou reconstructions de ce genre ; par définition, les édifices qui abritent

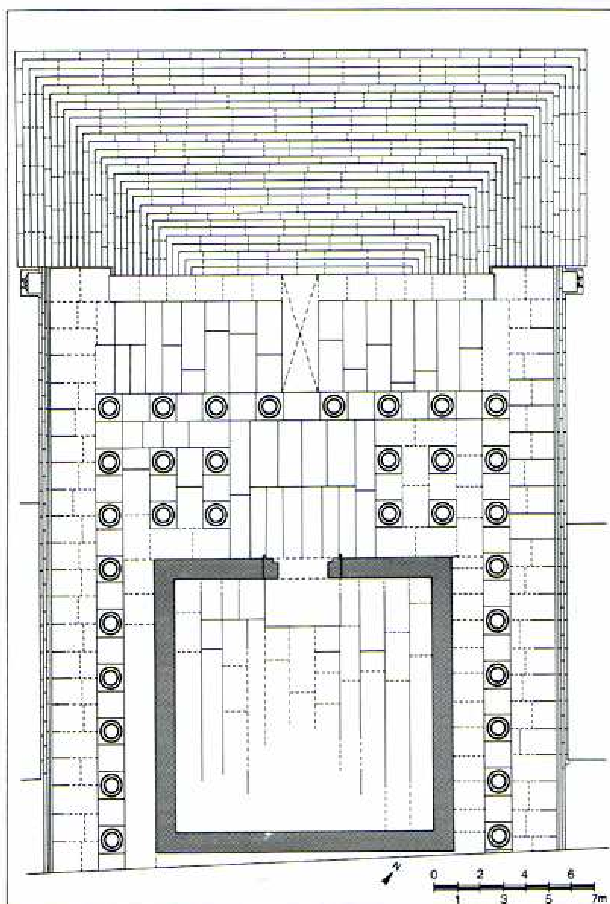
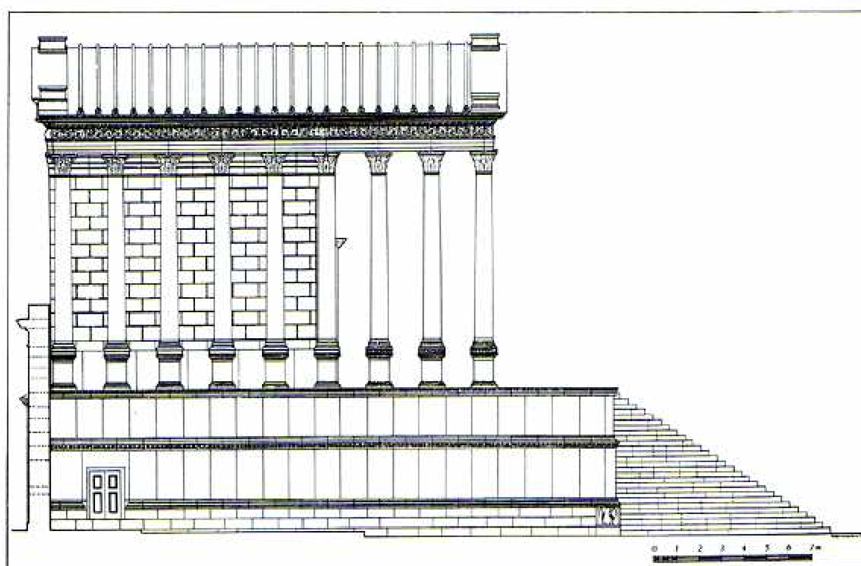


Fig. 230. Plan du temple sévérien de *Lepcis Magna*, d'après J. B. Ward-Perkins.


Fig. 231. Élévation restituée du long côté du temple sévérien de *Lepcis Magna*, d'après J. B. Ward-Perkins.

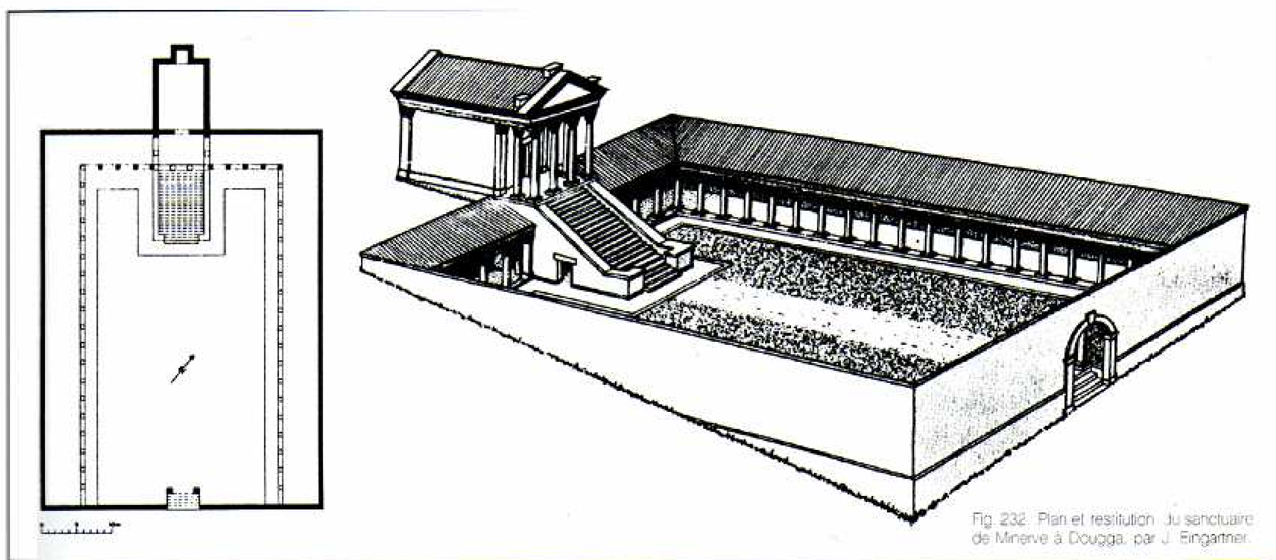


Fig. 232. Plan et restitution du sanctuaire de Minerve à Dougga, par J. Eingartner.

de tels cultes sont inclassables, du moins à partir des catégories classiques, et chacun constitue un cas d'espèce qui mériterait à lui seul une monographie. Nous nous bornerons à relever ici quelques exemples, retenus pour leur singularité typologique : le temple d'Apollon à *Bulla Regia*, qui était peut-être constitué de trois sanctuaires accolés, présente en l'état actuel une *cella* plus large que profonde (10 x 8 m), sans podium, ouverte sur une cour à portique ; entièrement refait au IIe s., ce singulier édifice est caractéristique des lieux de culte africains ; le décor en *opus sectile* de la *cella* centrale, datable du début du IIIe s., n'a en rien modifié son ordonnance traditionnelle. A Dougga, les temples de *Tellus* et de Mercure déployaient aussi trois *cellae*, selon un plan très voisin de celui des petits Capitoles du type de celui d'*Abthugni*, mais les salles latérales affectaient ici la forme d'exèdres en demi-cercle outrepassé. Dans la même ville, le temple de *Caelestis*, dédié sous Alexandre Sévère, est surtout remarquable par son vaste péribole en hémicycle (52 m de diamètre) ; l'édifice lui-même revêt l'aspect, assez rare en Afrique, d'un périptère hexastyle. Quant au sanctuaire d'Athéna, toujours à Dougga, il exprime sous une forme particulièrement claire le lien de dépendance qui désormais s'établit, dans ces fondations du IIe s., entre le temple et l'aire sacrée qu'il domine : mettant à profit le versant de la colline, l'édifice, construit par une prêtresse du culte impérial sous le règne d'Antonin le Pieux, n'est pas seulement hors de l'espace circonscrit par les portiques comme, à Timgad, le temple du Génie de la colonie par exemple, mais au-dessus, et son podium s'avère aussi haut que le toit de ceux-ci ; l'escalier d'accès projeté dans la cour constitue à lui seul une structure aussi importante que la *cella*. La reconstitution proposée par J. Eingartner rend manifeste l'efficacité de cette mise à distance en même temps qu'en perspective de la salle cultuelle, à la fois proche et lointaine, présente et inaccessible aux yeux de qui entrait par la porte axiale dans le périmètre du sanctuaire (fig. 232 et 233).

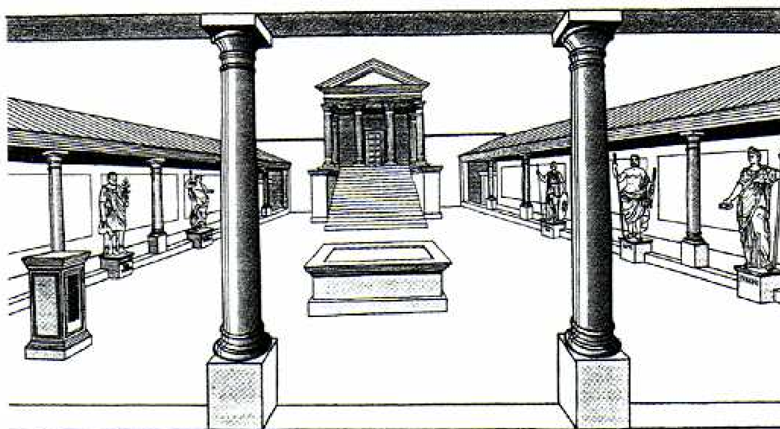


Fig. 233. Le temple du *Genius coloniae* à Timgad. Restitution d'après J. Eingartner.

Deux temples doivent enfin être examinés à part, car ils expriment mieux que tous les autres les étonnants compromis auxquels peut aboutir une tradition provinciale fortement individualisée quand elle s'efforce de sauvegarder une relation formelle avec l'architecture jugée « classique ».

Le premier est l'Asklépiéion de Lambèse, précisément daté des années 161-162 ap. J.-C. ; ce

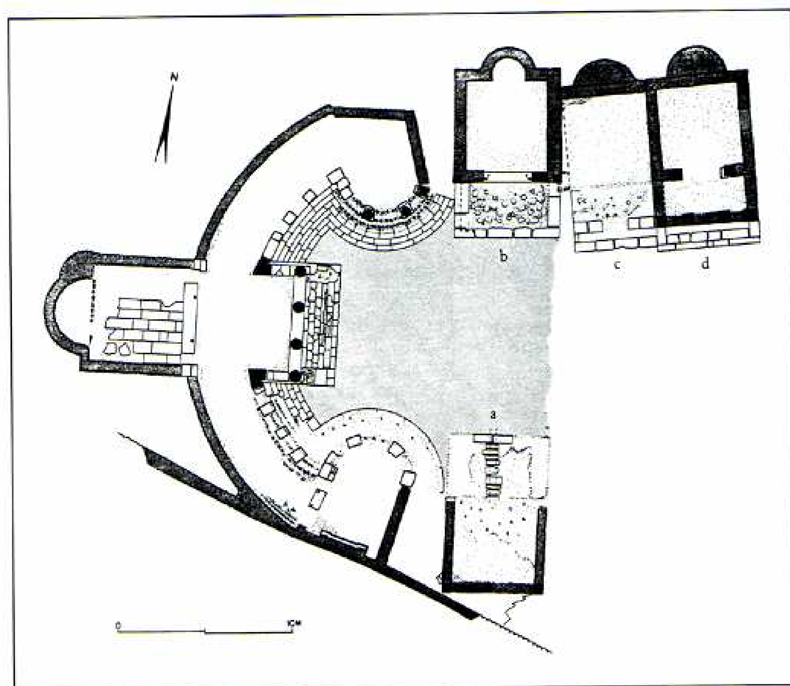


Fig. 234. Plan du temple d'Esculape de Lambèse et des premières chapelles de la série de l'esplanade, d'après M. Janon.

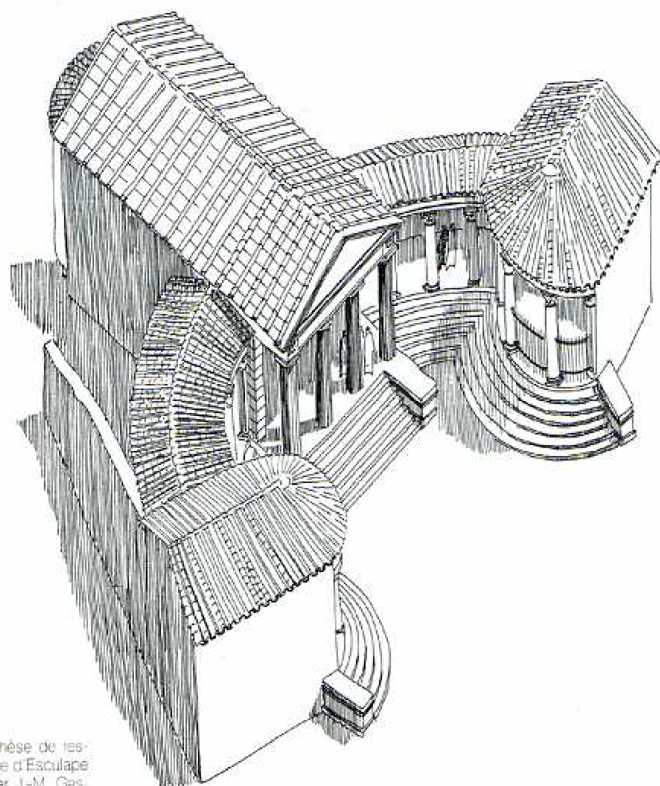


Fig. 235. Hypothèse de restitution du temple d'Esculape de Lambèse par J.-M. Gassend.

monument, dédié par un légat de la troisième Légion Auguste, à proximité de l'un des cantonnements de cette unité (le « camp de Titus »), reprend, sous une forme particulièrement élaborée, le schéma du temple central à chapelles latérales plusieurs fois rencontré en Afrique ; mais cette division tripartite est insérée dans une courbe concave, le *pronaos* de chacune des chapelles se développant selon une contre-courbe convexe, qui confère à l'ensemble un aspect véritablement « baroque » ; à cela s'ajoute l'utilisation de deux ordres différents sur un même niveau, comme au Capitole de Sbeïtla, mais d'une façon qui, en première lecture, apparaît paradoxale, puisque le corinthien est relégué dans les portiques de jonction et les chapelles, cependant que le dorique règne sur la façade tétrastyle du temple central : le recours à cet ordre presque oublié en Occident au IIe s. de notre ère, et totalement inusité dans l'architecture religieuse publique, ne peut s'expliquer, comme l'a relevé M. Janon, que comme une référence aux grands Asklépiéia classiques et hellénistiques d'Epidaure et de *Cos*. Ce curieux temple d'Esculape unique en son genre mais inscrit d'une façon à la fois concertée et naïve dans une lignée qui se voulait ancienne appartenait en fait à un sanctuaire plus vaste, qui se développait le long d'une véritable « voie sacrée », bordée au nord par huit chapelles prostyles à abside axiale (fig. 234 et 235).

Le second monument est le temple de Tébessa (*Thevestis*), faussement attribué à Minerve ; presque entièrement préservé à l'intérieur de la muraille byzantine, il est généralement daté, sans qu'il soit possible de préciser davantage, du IIIe s. de notre ère. Son plan n'offre en soi rien d'exceptionnel : c'est un pseudopériptère tétrastyle corinthien dont la *cella* quadrangulaire est rythmée par des pilastres engagés. Mais son entablement a de tout temps entretenu la perplexité : interprété en termes canoniques il se compose d'une frise architravée décorée de panneaux rectangulaires formant métopes entre les axes des colonnes, d'une corniche basse sans larmier et d'une sorte d'attique qui reprend, selon le même rythme, les motifs de la frise ; en l'absence de couronnement, il est impossible de dire si cet attique était surmonté d'un fronton ou orné de statues. De toute façon nous sommes là en présence d'un *hapax* qui témoigne à la fois de la dégradation de l'architecture classique et de la transposition de ses composantes dans des ensembles en grande partie nouveaux où le goût de l'ornement l'emporte sur celui de la cohérence.

Les fana *ou temples « de tradition celtique »*

Les temples que la recherche française attribue à la tradition celtique, bien que l'immense majorité d'entre eux soit postérieure à la conquête romaine et que beaucoup se trouvent dans des régions, les Germanies par exemple, où la tradition en question est faiblement attestée, sont désignés dans la littérature contemporaine par le mot latin *fana* ou par le français latinisé fanums. Ce dernier sert même de sous-titre à l'*Atlas* qui vient de leur être consacré.

Il n'est pas indifférent de rappeler que cette terminologie ne se fonde sur aucune donnée assurée ; *fanum* est passé dans l'usage courant pour évoquer cette catégorie d'édifices à la suite de l'étude d'un archéologue normand, L. de Vesly, publiée au début de ce siècle. Dans les textes anciens *fanum* s'applique en réalité à toutes sortes de lieux consacrés (Varron, *De lingua latina*, VI, 54), qui peuvent être – mais ce n'est pas indispensable – distincts du *templum* en ce qu'ils ne répondent pas aux mêmes règles augurales. Chez les « antiquaires » et les historiens de la fin de la République et du début de l'Empire le mot s'applique plutôt à une petite construction cultuelle et son sens est proche de celui de *sacellum* ; c'est du reste la raison pour laquelle de Vesly, qui savait le latin, l'avait adopté. Cicéron emploie aussi *fanum* pour parler des sanctuaires étrangers à la tradition classique et propres aux « Barbares », druides gaulois ou mages et devins perses (*De divinatione*, I, 90) ; c'est peut-être en ce sens que Suétone parle des *fana templaque* pillés par César pendant la guerre des Gaules (*Divus Julius*, 54, 2). Rien ne peut être tiré de Vitruve qui semble établir entre *templum* et *fanum* la même distinction qu'entre téménos et sèkos ; il désignerait donc par ce mot la salle cultuelle au sein de son enclos sacré, du moins dans certains passages de son *De architectura* (I, 2, 7 ; I, 3, 1 ; IV, 1, 3 ; IV, 1, 5). Dans beaucoup de textes littéraires de l'époque impériale il serait vain de vouloir isoler *fanum* de la série *aedes*, *delubrum*, *templum*, et l'adjectif *fanaticus* (employé en particulier pour désigner l'argent recueilli par les sanctuaires oraculaires ou salutaires, la *pecunia fanatica*) s'applique à tout édifice religieux indistinctement ; l'épigraphie des Ier et IIe s. ap. J.-C. emploie elle aussi indifféremment pour désigner les temples de tradition celtique *aedes*, *fanum* et *templum*. On peut donc adopter le mot *fanum* pour désigner, par commodité, cette catégorie de monuments, à condition de savoir qu'en l'occurrence le mot n'implique aucun particularisme ni structurel, ni liturgique.

Cela dit, comment se définissent ces constructions ? Quelle que soit leur taille, depuis le double carré concentrique de quelques mètres de côté du genre de celui de Saint-Cybardeaux (Les Bouchauds) en Charente jusqu'aux monuments imposants du genre de ceux d'Autun (temple quadrangulaire) ou de Périgueux, Vandeuvre-du-Poitou et Talmont (temples ronds), ils sont tous, que leur forme soit quadrangulaire ou circulaire, de plan centré et leur *cella* est en principe entourée d'une galerie. Plusieurs de ces temples présentent un plan polygonal comme à Champillet dans l'Indre, Champallement dans la Nièvre ou Cocheren dans la Moselle (fig. 236 et 237).

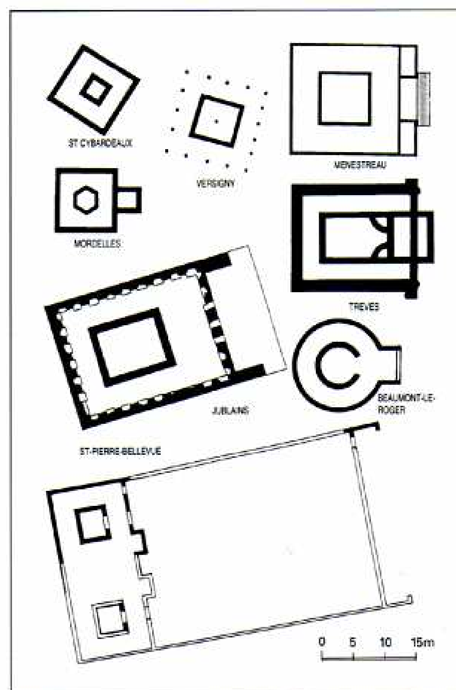


Fig. 236. Échantillonnage de temples de tradition celtique pourvus d'une galerie, d'après I. Fauduet.

L'enclos qui passe parfois pour une autre caractéristique de cette série ne saurait être retenu comme un élément de définition puisque les lieux sacrés se trouvent toujours séparés, d'une manière ou d'une autre, de leur environnement profane. Il faut aussi prendre garde de ne pas mêler à cet ensemble les simples chapelles-présentoirs évoquées par les édifices en miniature du Mont-Auxois en Côte-d'Or ou de Dalheim au Luxembourg : contrairement à ce qu'on affirme encore dans des synthèses récentes ils appartiennent à la catégorie des *sacella* et présentent un aspect tout à fait classique.

A ce jour plus de 650 « temples de tradition celtique », isolés ou regroupés, en milieu rural ou en territoire urbain, ont été repérés, dont près de

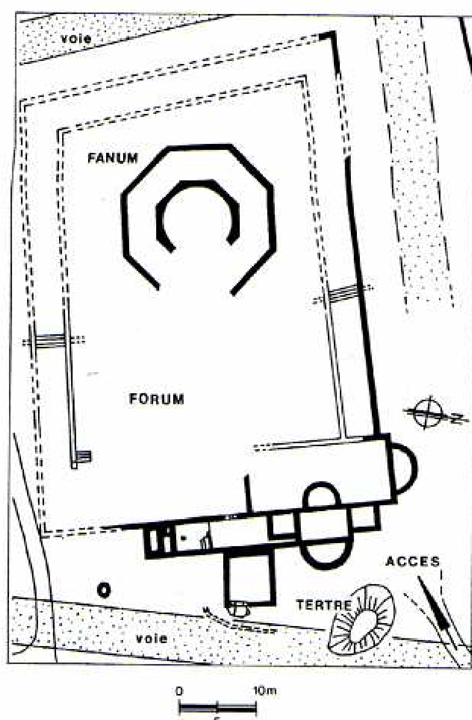
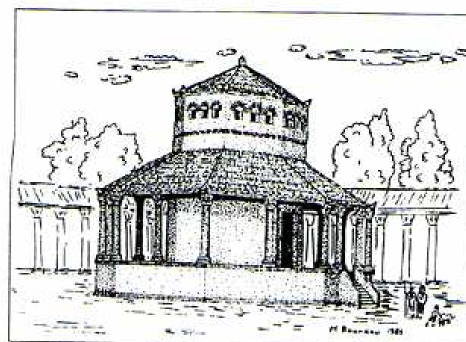


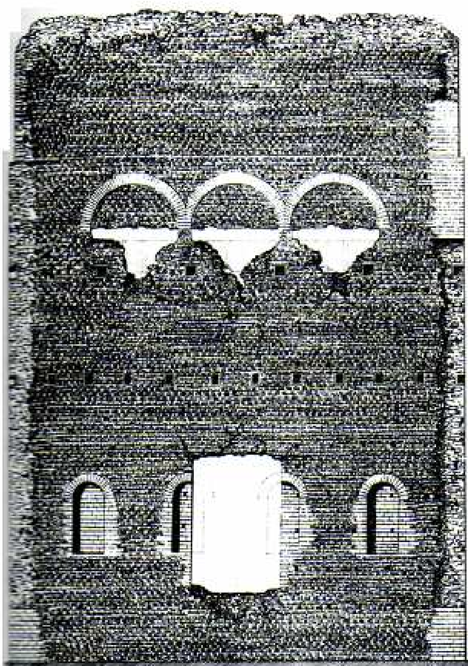
Fig. 237. Plan des vestiges et hypothèse de restitution en élévation du temple de Champallement dans la Nièvre. D'après l'*Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*.



la moitié par la prospection aérienne. Présents de la Bretagne à la Suisse et de l'Aquitaine au nord de l'actuelle Belgique ils se concentrent surtout dans les Pays de la Loire, en Poitou-Charente, dans le Centre, en Haute-Normandie, en Limousin et en Bourgogne. Leur rareté en Auvergne – le cœur celtique de l'ancienne Gaule ! – s'explique en partie par une recherche moins systématique. Si certains d'entre eux semblent avoir été édifiés sur des lieux de culte bien antérieurs à la conquête – 31 occupent apparemment un « sanctuaire celtique » dont cependant les structures construites n'ont laissé aucune trace – 5 seulement ont effectivement été bâtis avant le milieu du Ier s. av. J.-C. ; une proportion importante apparaît à l'époque césaro-augustéenne ; mais la période la plus favorable semble avoir été la fin du Ier et le début du IIe s. Le phénomène est encore plus net si l'on tient compte des réfections, aménagements et monumentalisations, qui se développent surtout au cours du second siècle. Il importe enfin de noter que l'architecture de pierre ne se répand vraiment dans cette catégorie d'édifices qu'à la fin du Ier s. Ces sanctuaires de « tradition celtique » ne reçoivent donc un aspect monumental qu'au cours des phases les plus actives de la romanisation des provinces gauloises (fig. 238).

Bien que peu d'entre eux aient conservé des structures en élévation, leur restitution, naguère discutée, ne pose plus aujourd'hui de problème et l'on s'accorde pour admettre que dans la plupart des cas la *cella*, dont les murs de fondation apparaissent plus épais que ceux de la galerie périphérique, s'élève en tour au-dessus du toit en appentis qui s'appuie sur les colonnes de la dite galerie ; celle-ci peut être entièrement ouverte comme un véritable portique, ou munie dans sa partie inférieure d'un mur formant parapet sur lequel reposent les supports libres, le plus souvent simples piliers de bois. Il arrive aussi que la galerie soit entièrement fermée, mais les arguments produits pour ce genre d'hypothèse, fondés sur l'ab-

Fig. 238. Plan des vestiges, plan restitué et hypothèse de restitution de l'élévation du temple d'Elst en Germanie inférieure (actuellement en Hollande). D'après J.-E. Bogaers.



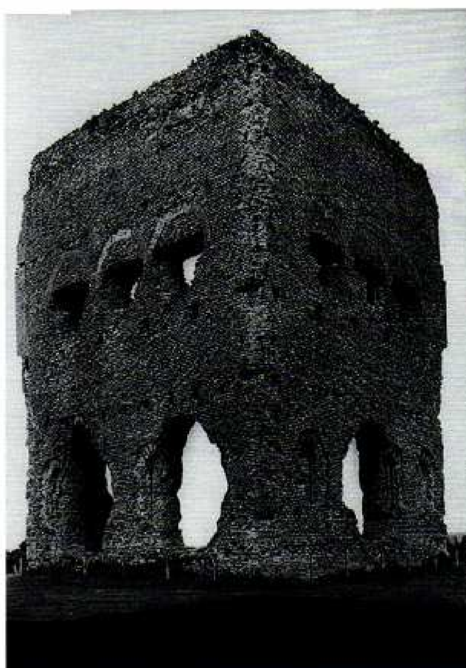


Fig. 239. Relevé de la face méridionale du temple dit de Janus à Autun, d'après Roidot, et cliché du même, d'après Th. Kraus.

sence de fragments de colonnes, sont en général faibles. Quelques exemplaires dans le Centre-Ouest auraient pu comporter un toit unique couvrant la *cella* et la galerie. Toutefois cette solution, qui présentait de graves inconvénients (grande portée de la charpente, et surtout obscurité de la salle cultuelle) ne fut que rarement mise en œuvre ; la présence de fenêtres en position haute sur les murs conservés, comme ceux de la vaste *cella* d'Autun, témoigne de la nécessité d'une source de lumière au-dessus de l'appentis de la galerie : trois ouvertures à ébrasure s'ouvraient dans ce temple à 13 m de hauteur, sous un arc de décharge (fig. 239) ; il en va de même au temple de Fréteval (« la tour de Guisset »), à la « Tour de Vésone », etc. Dans les édifices plus petits et quadrangulaires, les plus fréquents, on a pu établir que la *cella* dominait de 1,5 à 3 m la galerie périphérique.

Tel est le schéma de base. On en connaît évidemment de nombreuses variantes, enrichies ou simplifiées. Dans la première série signalons le temple d'Aubigné-Racan, dans la Sarthe, dont la *cella* carrée est cernée sur trois de ses côtés par une galerie mais présente en façade un véritable *pronaos* hexastyle et un escalier axial ; la restitution de ce genre d'édifice, dès lors qu'on essaie de dépasser le niveau planimétrique, n'est pas sans soulever de grandes difficultés : comment, en particulier, s'établissait la jonction entre la colonnade du *pronaos* et celle de la galerie ? D'autres fanums à *pronaos* peuvent être signalés à Trèves (Altbachtal), à Ménestreau (La Chaume-du-Sauveur) dans la Nièvre, à Mordelles en Ille-et-Vilaine, à Jublains en Mayenne, et, parmi les temples circulaires, à Beaumont-le-Roger dans l'Eure. Ces versions sont évidemment les plus élaborées, et ce n'est certes pas un hasard si elles datent pour la plupart de la fin du Ier s. et du début du IIe s. ap. J.-C. Le cas le plus remarquable, qui a pu faire douter de la réalité du modèle « celtique », est celui de la Grange-des-Dîmes à Avenches en Suisse : le temple quadrangulaire (car on connaît maintenant dans le même téménos un édifice à *cella* circulaire et galerie polygonale) est pourvu d'une *cella* à antes et de deux colonnes libres qui définissent, à l'intérieur même de l'aire cernée par la galerie, un véritable *pronaos*, auquel on accédait par un puissant escalier frontal ; or ce temple « de plan gallo-romain » présentait un décor classique, frise de rinceaux, corniche modillonnaire, médaillons ou *clipei* à masque de Jupiter Ammon, dont M. Verzàr-Bass a montré qu'il était caractéristique des sanctuaires du culte impérial (fig. 240). Nous retrouvons ici sous une forme exceptionnellement claire, mais qui n'est certainement pas unique, le paradoxe apparent de ces temples dites « celtiques », dont l'architecture ne prend forme et dont la monumentalité ne se développe qu'au cœur du Haut Empire lorsque les régions d'Occident connaissent leur plus grande prospérité : l'intégration au culte impérial, observée dans

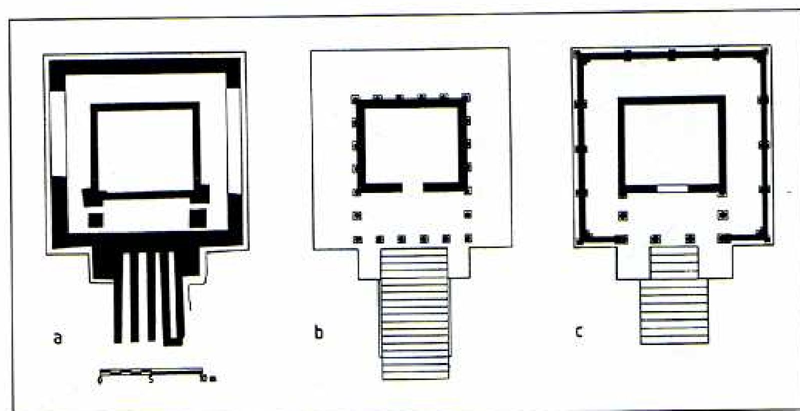


Fig. 240. Le temple de la « Grange des Dîmes » à Avenches : a, plan des vestiges ; b, hypothèse de restitution en plan d'après M. Verzár ; c, hypothèse de restitution en plan d'après H. Horne.

beaucoup d'autres cas, et particulièrement en Aquitaine, est emblématique de cette situation. Il importe donc de garder la plus extrême prudence lorsqu'on attribue leur plan centré et leur déambulatoire périphérique à des pratiques cultuelles particulières parmi lesquelles le rite, attesté par Strabon, de la « circumambulation » (*Géographie*, IV, 4, 6).

Cette adjonction d'un *pronaos* n'était pas sans conséquences sur la conception même du temple et sur sa définition structurelle : nous avons vu à propos de la « Tour de Vésone » combien le modèle du Panthéon restait présent à l'horizon des créateurs de cette singulière composition hybride. Mais dans d'autres cas l'axialisation entraîne un allongement du plan qui de carré devient rectangulaire ; c'est ce qu'il est permis d'observer dans l'extraordinaire complexe du Vieil-Evreux dans l'Eure où trois temples, dont les proportions n'ont rien à envier aux périptères les plus classiques, sont répartis sur une même ligne, un double portique assurant entre eux une liaison étroite tout en laissant dégagée la partie antérieure des édifices. On ne sait à vrai dire, dans ce type d'aménagement, s'il faut parler d'un temple à trois *cellae* comme on le fait ordinairement pour les complexes identifiés à La Roche (Poitiers) ou à Naves (Tintignac) en Corrèze ou s'il convient de conserver l'idée de trois temples organiquement assemblés mais autonomes.

Dans les séries simplifiées figurent les chapelles sans galerie ; il s'agit en général d'édifices de petites dimensions qui se regroupent dans des enclos cultuels comme ceux de Saint-Beauzély dans l'Aveyron ou de Lioux dans le Vaucluse. Dans certains cas il est difficile de dire si l'enclos définit l'aire sacrée au sens large du terme ou appartient aux édifices eux-mêmes : l'ambiguïté est surtout sensible dans les dispositifs à double *cella* où deux chapelles jumelles sont cernées à peu de distance par un rectangle qui les englobe et les unifie ; l'exemple de Saint-Pierre-Bellevue dans la Creuse est significatif, mais il en est d'autres, tels Fontaine-Valmont dans le Hainaut en Belgique, Berthouville dans l'Eure ou Meaux (La Bauve) en Seine-et-Marne. A Saint-Léomer (Masamas) dans la Vienne, les deux chapelles semblent avoir été pourvues d'un *pronaos* ; le péribole qui définit l'espace cultuel, rigoureusement quadrangulaire, s'enrichissait en façade d'un portique.

Un cas particulier, dans la série de ces temples géminés, est celui du sanctuaire dit à double *cella*, établi dans une phase antérieure à l'aménagement des thermes du grand ensemble à la fois religieux et thermal de Sanxay, dans la Vienne : d'une morphologie unique en son genre il comportait dans un rectangle allongé de 26,40 m sur 14,80 m, deux salles cultuelles à peu près carrées (la seconde étant plus étroite que la première) ; munies sur chacun de leurs côtés de niches quadrangulaires ou semi-circulaires, elles s'élevaient à plus de 3 m au-dessus du sol sur un réseau d'arcades constituant une manière de podium à corniche sommitale ; la restitution d'un tel édifice, pour lequel on ne dispose d'aucun dossier comparatif, reste hypothétique : sept colonnes adossées ou sept pilastres pouvaient rythmer les longs côtés avec en retour quatre ou six supports du même genre. S'il est difficile d'intégrer cette composition dans la série des *fana* dont elle ne conserve que l'aspect centré des salles cultuelles, mais dissimulé dans une enveloppe classicisante, il n'est pas possible de la considérer comme un temple « romain » du type de la « Maison Carrée » de Nîmes, par exemple.

S'il est en réalité un particularisme qui transcende toutes les variantes formelles et constitue la véritable originalité, tant religieuse qu'architecturale, de ces temples, c'est leur tendance au regroupement, qui suppose un système complexe de divinités complémentaires ou associées dont les assimilations ou habillages gréco-romains (dédicaces à Apollon, Esculape, Jupiter, Mars, Mercure, Diane, Minerve, etc., à côté d'entités divines plus locales), même unifiés ou rassemblés par le culte officiel des Empereurs, ne rendent compte que très imparfaitement.

Nombreuses sont en effet les « enceintes à édifices multiples », soit organisées autour d'un sanctuaire dominant, soit occupées par une nuée de petits temples ou chapelles disposés dans un apparent désordre ou plus rarement répartis selon des axes rigoureux. Antigny (Le Gué-de-Sciaux) dans la Vienne, Mézin dans le Lot-et-Garonne, Millau (La Graufesenque) et Saint-Beauzély dans l'Aveyron, Loubers (Le Camp Ferrus) dans le Tarn, Margerides dans la Corrèze, Chateaubleau en Seine-et-Marne, Méréville dans l'Essonne, Heckenmunster en Allemagne en proposent des

exemples significatifs. Mais le cas le plus remarquable, celui qui présente tous les caractères emblématiques d'un phénomène largement attesté de l'Aquitaine aux Germanies est celui de l'Altbachtal, ce faubourg religieux de Trèves où de multiples édicules, simples chapelles munies ou non de porches à colonnes, entourent une vingtaine de grands temples sur un espace clos de près de 5 ha ; au cours des fouilles systématiques conduites par les équipes allemandes, 70 bâtiments ont pu être identifiés, répartis sur douze niveaux différents, ce qui donne une haute idée de l'importance et de la longévité du site (fig. 241). Plusieurs de ces temples, dans leur version des IIe et IIIe s. ap. J.-C., ont pu être restitués : ils offrent, avec leur galerie périphérique à colonnes sur parapet, à colonnade libre ou à fenêtres ouvertes dans des murs rythmés par des pilastres engagés, quelques-unes des images les plus typiques du *fanum* « romano-celtique ».



Fig. 241. Restitution du sanctuaire de l'Altbachtal près de Trèves.

BIBLIOGRAPHIE

Templum. Définition augurale.

K. Latte, « Augur und Templum in der vorrömischen Augural-Forme », dans *Philologus*, 97, 1948, p. 143-159.

G. Dumézil, *La religion romaine archaïque*, Paris, 1966 (2e édit. 1974), p. 531 sq. et p. 569 sq.

A. Magdelain, « L'Auguraculum de l'Arx à Rome et dans d'autres villes », dans *REL*, 47, 1969, p. 253-269.

M. Torelli, « Un templum augurale d'età repubblicana a Bantia », dans *Rendiconti Accad. Naz. dei Lincei*, 8, 24, 1969, p. 9-48.

M. Torelli, *Typology and Structure of Roman Historical Reliefs*, Ann Arbor, 1982, p. 30 sq.

F. Castagnoli, « Il tempio romano : questione di terminologia e di tipologia », dans *PBSR*, 52, 1984, p. 3-20.

Temples « toscans », capitoles et temples « étrusco-italiques ».

A. Andrén, *Architectural Terracottas from Etrusco-Italic Temples*, Lund, 1940.

F. Castagnoli, « Peripteros sine postico », dans *RM*, 62, 1955, p. 140 sq.

G. Maetzke, « Il nuovo tempio tuscanico di Fiesole », dans *Studi Etruschi*, 24, 1955-56, p. 227-253.

A. Andrén, « Origine e formazione dell'architettura templare etrusco-italica », dans *RPAA*, 32, 1959-60, p. 21-59.

F. E. Brown, « Cosa II. The Temples of the Arx, I : Architecture », dans *MAAR*, 26, 1960.

E. Gjerstad, « The Capitoline. The Temple of Jupiter Optimus Maximus. Architectural Reconstruction », dans *Early Rome III*, *AIRRS*, in 4°, 17, 3, Lund, 1960, p. 168-189.

A. Boëthius « Veteris Capitoli humilia tecta », dans *AIRN*, 1, 1962, p. 27-33.

E. Gjerstad, « A proposito della ricostruzione del tempio arcaico di Giove Capitolino in Roma », dans *AIRN*, 1, 1962, p. 35-40.

F. Castagnoli, « Sul tempio italico », dans *RM*, 73-74, 1966-67, p. 117 sq.

M.J. Strazzulla, *Il santuario sannitico di Pietrabbondante*, Rome, 1972.

A. Altherr-Charon, « Origine des temples à trois cellae du bassin méditerranéen », dans *l'Ant. Class.*, 46, 1977, p. 389-433.

T. Dohrn, « Frühzeit des templum truscanicum », dans *RPAA*, 50, 1977-78, p. 91-106.

F. E. Brown, *Cosa. The Making of a Roman Town*, Ann Arbor, 1980, p. 47 sq.

G. Colonna, « I templi del Lazio fino al V secolo compreso », dans *Arch. Laziale*, VI, 1984, p. 396-411.

G. Colonna (édit.), *Santuari d'Etruria*, Milan, 1985 (particulièrement « Il tempio come categoria architettonica », p. 60 sq.).

M. Torelli, *L'arte degli Etruschi*, Rome, Bari, 1985 (avec l'appendice de G. Pianu, « Il tempio », p. 258-309).

F. Coarelli, *Il Foro Boario dalle origini alla fine della Repubblica*, Rome, 1988, p. 205-363 (« Fortuna e Mater Matuta »).

P. Pensabene, « Il tempio della Vittoria sul Palatino », dans *Bolletino di Archeologia*, 11-12, 1991, p. 11-51.

P. Gros, *Vitruve. De l'architecture, livre IV*, Paris, CUF, 1992, p. 176-194 (à propos des *tuscanicae dispositiones*).

L'hellénisation des formes.

SYNTHÈSES ET OUVRAGES COLLECTIFS :

R. Delbrueck, *Hellenistische Bauten in Latium*, 1re édit., Berlin, 1907-1911 ; 2e édition anastatique avec traduction italienne, Perugia, 1979.

AA. VV., *Hellenismus in Mittelitalien* (P. Zanker édit.), 2 vol. Göttingen, 1976. Voir les articles de F. Coarelli, « Architettura e arti figurative in Roma », p. 21-51 ; de A. La Regina, « Il Sannio », p. 219-254 ; de J.-P. Morel, « Le sanctuaire de Vastogirardi (Molise) et les influences hellénistiques en Italie centrale », p. 255-266.

P. Gros, *Architecture et société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République*, Coll. Latomus, 156, Bruxelles, 1978.

P. Gros, *Architettura e società nell'Italia romana*, Rome, 1987.

Rome.

M. Gwyn Morgan, « The porticus of Metellus : a Reconsideration », dans *Hermes*, 99, 1971, p. 480 sq.

P. Gros, « Hermodoros et Vitruve », dans *MEFRA*, 85, 1973, p. 137 sq.

F. Rakob, W. D. Heilmeyer, *Der Rundtempel am Tiber in Rom*, Mayence, 1974.

T. P. Wiseman, « The Circus Flaminius », dans *PBSR*, 42, 1974, p. 3 sq.

P. Gros, « Les premières générations d'architectes hellénistiques à Rome », dans *L'Italie préromaine et la Rome républicaine (Mél. J. Heurgon)*, Rome, EFR, 1976, p. 386 sq.

F. Zevi, « L'identificazione del tempio di Marte in Circo a altre osservazioni », *ibid.*, p. 1047 sq.

AA. VV., *L'area sacra di Largo Argentina*, Rome, 1981.

J. Nielssen, B. Poulsen (édit.), *The Temple of Castor and Pollux. The pre-augustean Temple phases with relative decorated elements*, Rome, 1992.

Ch. Reusser, *Der Fidestempel auf dem Kapitol in Rom und seine Ausstattung. Ein Beitrag zu den Ausgrabungen an der via del Mare und um das Kapitol, 1926-1943*, Suppl. 2 au *BC* – Réédité à Rome, 1993.

Les ordres et l'achèvement de la typologie.

E. R. FIECHTER, « Der ionische Tempel am Ponte Rotto in Rom », dans *RM*, 21, 1906, p. 220 sq.

A. M. COLINI, « Aedes Veiovis inter Arcem et Capitolium », dans *BC*, 1942, p. 5 sq.

H. H. BÜSING, *Die griechische Halbsäule*, Wiesbaden, 1970.

P. GROS, Aurea Templa. *Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Rome, BEFAR, 231, 1976, p. 101-147.

L. CROZZOLI Aite, *I tre templi del Foro Olitorio*, Rome, 1981.

M. CONTICELLO DE' SPAGNOLIS, *Il tempio dei Dioscuri nel Circo Flaminio*, Rome, 1984.

J.-P. ADAM, *Le temple de Portunus au Forum Boarium*, Rome, EFR, 1994.

Modénatures et chapiteaux à la fin de la République.

L. T. SHOE, *Etruscan and Roman Mouldings*, *MAAR*, 28, 1965.

P. BRANDIZZI VITTUCCI, *Cora. Forma Italiae* I, 5, Rome, 1968.

L. SHOE MERITT, « The geographical Distribution of Greek and Roman Ionic Bases », dans *Hesperia*, 38, 1969, p. 186-204.

Cairoli F. GIULIANI, *Tibur I. Forma Italiae I, 6*, Rome, 1970.

W. D. HEILMEYER, *Korintische Normalkapitelle*, Heidelberg, 1970.

M. COCCO, « Due tipi di capitelli a Pompei, "corinzio-italici" e "a sofà" », dans *Cronache Pompeiane*, III, 1977, p. 57-155.

H. VON HESBERG, *Konsolengeisa des Hellenismus und der frühen Kaiserzeit*, Mayence, 1980.

H. VON HESBERG, « Lo sviluppo dell'ordine corinzio in età tardo-repubblicana », dans *L'art décoratif à Rome*, Rome, EFR, 1981, p. 19-60.

H. LAUTER-BUFE, *Die Geschichte des sikeliotisch-korintischen Kapitells*, Mayence, 1987.

H. VON HESBERG, « Ein Tempel spätrepublikanischer Zeit mit Konsolengesims », dans *Modus in Rebus (Gedenkschrift für W. Schindler)*, Berlin, 1995, p. 77-80.

Les sanctuaires à terrasse du Latium.

F. FASOLO, G. GULLINI, *Il santuario della Fortuna Primigenia a Palestrina*, Rome, 1953.

AA. VV., *Studi su Praeneste*, Perugia, 1978 (avec la réimpression de l'étude de H. Kähler, « Das Fortunaheiligtum von Palestrina-Praeneste », parue dans *Annales Univ. Saraviensis*, 7, 3-4, 1958, p. 189-240).

H. LAUTER, « Bemerkungen zur späthellenistischen Baukunst in Mittelitalien », dans *JDAI*, 94, 1979, p. 390-459.

M. ALMAGRO-GORBEA (édit.), *El santuario de Juno en Gabii*, Rome, 1982.

G. GULLINI, « Architettura italica ed ellenismo alessandrino », dans *Studi in onore di A. Adriani*, III, Rome, 1984, p. 527-592.

F. COARELLI, *I santuari del Lazio in età repubblicana*, Rome, 1987.

F. COARELLI, « Munigua, Praeneste e Tibur. I modelli laziali di un municipio della Baetica », dans *Lucentum*, VI, 1987, p. 91-100.

AA. VV., *Urbanistica ed architettura dell'antica Praeneste*, Palestrina, 1989.

F. RAKOB, « Die Rotunde in Palestrina », dans *RM*, 97, 1990, p. 61-92.

L'époque césarienne et le début de l'Empire à Rome.

T. FRANK, « The First and Second Temples of Castor and Pollux at Rome », dans *MAAR*, 5, 1925, p. 79-102.

M. GUARDUCCI, « Il tempio della dea Concordia in un bassorilievo dei Musei Vaticani », dans *RPAA*, 34, 1961-62, p. 93 sq.

D. E. STRONG, J. B. WARD-PERKINS, « The temple of Castor in the Forum Romanum », dans *PBSR*, 30, 1962, p. 1-30.

M. MONTAGNA PASQUINUCCI, « La decorazione architettonica del tempio del Divo Giulio nel foro romano », dans *Monumenti Antichi*, I, 4, Rome, 1973, p. 257-283.

P. GROS, Aurea Templa. *Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Rome, BEFAR 231, 1976.

C. GASPARRI, *Aedes Concordiae Augustae*, Rome, 1979.

R. B. ULRICH, *The Temple of* Venus Genetrix *in the Forum of Caesar in Rome : the Topography, History, Architecture and Sculptural Programm of the Monument*, Diss. Yale University, 1984.

E. LA ROCCA, *Amazzonomachia. Le sculture frontonali del tempio di Apollo Sosiano*, Rome, 1985.

AA. VV., *Kaiser Augustus und die verlorene Republik*, Berlin, 1988 (avec les articles de E. La Rocca, « Der Apollo-Sosianus-Tempel », p. 121-136 ; J. Ganzert, V. Kockel, « Augustus-forum und Mars-Ultor-Tempel », p. 149-199 ; S. Sande, « Der Tempel der Dioskuren auf dem Forum Romanum », p. 213-224).

C. M. AMICI, *Il Foro di Cesare*, Florence, 1991, p. 31 sq. (pour la première phase du temple de Venus Genetrix).

P. GROS, « Apollo Palatinus (aedes) », dans *Lexicon topographicum Urbis Romae*, I, A-C (E. M. Steinby édit.), Rome, 1993, p. 54-57.

Chapiteaux et entablements ; achèvement du corinthien romain.

Outre les titres de la rubrique précédente, voir :

F. TOEBELMANN, *Römische Gebälke*, Heidelberg, 1923.

W. D. HEILMEYER, *Korintische Normalkapitelle*, Heidelberg, 1970.

Ch. LEON, *Die Bauornamentik des Trajansforums und ihre Stellung in der früh-und mittelkaiserzeitlichen Architekturdekoration Roms*, Vienne, Cologne, Graz, 1971 (« Die augusteischen Vorbilder », p. 141-208).

U. W. GANS, *Korinthisierende Kapitelle der römischen Kaiserzeit*, Cologne, Weimar, Vienne, 1992.

Les ordres intérieurs.

P. GROS, Aurea Templa. *Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Rome, BEFAR 231, 1976.

A. VISCOGLIOSI, « Die Architektur-Dekoration der cella des Apollo-Sosianus-Tempels », dans *Kaiser Augustus und die verlorene Republik*, Berlin, 1988, p. 136-148.

A. VISCOGLIOSI, « Apollo in Circo (aedes) », dans *Lexicon topographicum Urbis Romae*, I, A-C (E. M. Steinby édit.), Rome, 1993, p. 49-54.

A. VISCOGLIOSI, *Il tempio di Apollo « in circo » e la formazione del linguaggio architettonico augusteo*, Rome, 1996.

Architecture religieuse provinciale d'Occident : l'exemple de la Péninsule ibérique.

Volume de synthèse : AA. VV. *Hispania Antiqua. Denkmäler der Römerzeit*, Mayence, 1993 (M. Blech, « Archäologische Quellen zu den Anfängen der Romanisierung », p. 90 sq. ; nombreuses notices sur les temples dans le Catalogue, dues à W. Trillmich).

F. DE ALMEIDA, « Templo de Venus em Idanha-a-Velha », dans *Actas e Memorias do I° Congresso Nacional de Arqueologia*, Lisbonne, 1970, p. 133-139.

J. BASSEDOGA NONELL, *El Templo romano de Barcelona*, Barcelone, 1974.

Th. HAUSCHILD, « Zur Typologie römischer Tempel auf der Iberischen Halbinsel. Peripterale Anlagen in Barcelona, Merida und Evora », dans *Hommages à Saénz de Buruaga*, 1982, p. 145-156.

AA. VV., *El Forum Romà d'Empuries*, Barcelone, 1984, p. 48 sq. et p. 98 sq.

E. SAMMARTI I GREGO, P. CASTANYER I MASOLIVER, J. TREMOLEDA I TRILLA, « Emporion : un ejemplo de monumentalizacion precoz en la Hispania republicana (los santuarios helenisticos de su sector meridional », dans *Stadtbild und Ideologie. Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit* (W. Trillmich, P. Zanker édit.), Munich, 1990, p. 117-144.

H. VON HESBERG, « Bauornamentik als kulturelle Leitform », *ibid.*, p. 341-366.

C. ARANEGUI GASCO, « Un templo republicano en el centro civico saguntino », dans *Templos romanos de Hispania. Cuadernos de Arquitectura Romana*, 1, 1992, p. 67-82.

J.-M. ALVAREZ MARTINEZ, « El templo de Diana », *ibid.*, p. 83-93.

J.-L. JIMENEZ SALVADOR, « El templo romano de la calle Claudio Marcello en Cordoba », *ibid.*, p. 119-132.

J.-N. BONNEVILLE, M. FINCKER, P. SILLIÈRES *et alii*, *Belo VII, Le Capitole*, 2 vol., Madrid 2000 (Coll. Casa de Velázquez, 67).

La Narbonnaise et les débuts du corinthien romain.

R. AMY, P. GROS, *La Maison Carrée de Nîmes*, 38[e] Suppl. à *Gallia*, Paris, 1979.

P. GROS, « Les temples géminés de Glanum. Étude préliminaire », dans *RAN*, 14, 1981, p. 125-158.

A. ROTH-CONGÈS, « L'acanthe dans le décor architectonique protoaugustéen de Provence », dans *RAN*, 16, 1983, p. 103-134.

M. JANON, *Le décor architectonique de Narbonne, Les rinceaux*, 13[e] Supplément à la *RAN*, Paris, 1986.

P. GROS, « Un programme augustéen : le centre monumental de la colonie d'Arles », dans *JDAI*, 1987, p. 339-363.

D. TARDY, *Le décor architectonique de Saintes antique. Les chapiteaux et les bases*, Suppl. 5 à *Aquitania*, Paris, 1989.

D. TARDY, *Le décor architectonique de Saintes antique. II. Les entablements*, Suppl. 7 à *Aquitania*, Paris, 1994.

Temples du début de l'Empire dans les provinces grecques et orientales.

Sur le temple de *Philae*, L. Borchardt, dans *JDAI*, 18, 1903, p. 73 sq.

D. Krencker, M. Schede, *Der Tempel in Ankara*, Berlin, 1936.

W. Binder, *Der Roma-Augustus Monopteros auf der Akropolis in Athen und sein typologischer Ort*, Stuttgart, 1969.

R. Amy, H. Seyrig, E. Will, *Le temple de Bêl à Palmyre*, Paris, 1975.

O. Bingöl, *Das ionische Normalkapitell in hellenistischer und römischer Zeit in Kleinasien*, *Ist. Mitt.*, 20. Beiheft, 1980.

P. Pensabene, *Elementi architettonici di Alessandria e di altri siti egiziani*, Rome, 1993, p. 4-19.

D. Théodorescu, « La restitution de l'Aphrodision, certitudes et perplexités », dans *Aphrodisias Papers*, Suppl. 1 au *JRA*, Ann Arbor, 1991, p. 49-65.

D. Théodorescu, « De ionica symmetria à Aphrodisias de Carie », dans *Le projet de Vitruve. Objet, destinataire et réception du* De architectura, Rome, EFR, 1994, p. 105-122.

L. Frey, « Aphrodisias de Carie : les chapiteaux du temple », *ibid.*, p. 123-137.

L'architecture religieuse sous Néron et les empereurs flaviens.

ROME. CLAUDIANUM

A. M. Colini, *Il complesso monumentale della basilica Celimontana dei SS. Giovanni e Paolo*, Rome, 1953, p. 373-420.

F. Coarelli, *Roma (Guide archeologiche Laterza)*, Rome, Bari, 1980, p. 165-167.

D. Fishwick, « Seneca and the Temple of Divus Claudius », dans *Britannia*, 22, 1991, p. 137-142.

C. Buzzetti, « Claudius, divus, Templum », dans *Lexicon topographicum Urbis Romae*, I, A-C, Rome, 1993, p. 277 sq., pl. 163-164.

TEMPLUM PACIS

A. M. Colini, « Forum Pacis », dans *BC*, 65, 1937, p. 7-40.

F. Castagnoli, L. Cozza, « L'angolo meridionale del Foro della Pace », dans *BC*, 76, 1956, 8, p. 119-142.

J. C. Anderson Jr., *The Historical Topography of the Imperial Fora*, Coll. *Latomus* 182, Bruxelles, 1984, p. 101 sq.

F. Coarelli, dans *Rome, l'espace urbain et ses représentations*, Paris, 1991, p. 74 sq.

TEMPLE DE VESPASIEN

St. de Angeli, *Templum Divi Vespasiani*, Rome, 1992.

PORTICUS DIVORUM ET MINERVA CHALCIDICA

E. Rodriguez-Almeida, *Forma Urbis Marmorea. Aggiornamento generale 1980*, Rome, 1981, p. 122 sq. et pl. XXVI.

POMPÉI. FORTUNA AUGUSTA

A. et M. de Vos, *Pompei, Ercolano, Stabia (Guide archeologiche Laterza)*, Rome, Bari, 1982, p. 52 sq.

TEMPLE D'ISIS

V. Tram Tan Tinh, *Essai sur le culte d'Isis à Pompéi*, Paris, 1964, p. 30 sq.

A. et M. de Vos, *op. cit.*, p. 72 sq.

F. Zevi, « Sul tempio di Iside a Pompei », dans *La Parola del Passato*, 274, 5, 1994, p. 37-56.

BRESCIA. CAPITOLE

Cl. Stella, Cr. Quilleri Beltrami, L. Bezzi, *Brescia Romana. Materiali per un Museo*, II, Brescia, 1979, p. 48 sq.

F. Rossi, A. Garzetti, « Nuovi dati sul santuario tardo-repubblicano di Brescia », dans *Splendida civitas nostra*, Hommages à A. Frova, Rome, 1995, p. 77-93.

AVENTICUM. TEMPLE DU CIGOGNIER

Ph. Bridel, *Le sanctuaire du Cigognier (Aventicum III)*, Lausanne, 1982.

R. Etienne, « Un complexe monumental du culte impérial à Avenches », dans *Bull. Assoc. Pro Aventico*, 29, 1985, p. 5-26.

TARRAGONE. COMPLEXE DU CULTE IMPÉRIAL

R. Mar (édit.), *Els Monuments Provincials de Tarraco*, Tarragone, 1993.

CONIMBRIGA. TEMPLE

J. Alarcão, R. Etienne, *Fouilles de Conimbriga, I. L'architecture*, Paris, 1977, p. 85 sq.

TIVOLI. SANCTUAIRE D'HERCULES VICTOR

Cairoli F. Giuliani, *Tibur I, Forma Italiae* I, 6, Rome, 1970, p. 164 sq.

BATH. TEMPLE DE MINERVE

B. Cunliffe, P. Davenport (édit.), *The Temple of Sulis Minerva at Bath*, 2 vol., *The Site*, Oxford, 1985.

T. F. C. Blagg, « The temple at Bath (*Aquae Sulis*) in the context of classical temples in the west European provinces », dans *JRA*, 3, 1990, p. 419-430.

TEMPLE DE KOURION ET CHAPITEAUX « NABATÉENS »

S. Sinos, *The Temple of Apollo Hylates at Kourion and the Restauration of its south-west Corner*, Athènes, 1990.

D. Schlumberger, « Les formes anciennes du chapiteau corinthien en Syrie, en Palestine et en Arabie » dans *Syria*, 14, 1933, p. 289 sq.

J. B. Ward-Perkins, dans *Etruscan and Roman Architecture*, Harmondsworth, 1970, p. 439 sq.

J. Patrick, « The Development of the Nabatean Capital », dans *Eretz-Israel*, 17, Jérusalem, 1984, p. 291 sq.

BAALBEK

Th. Wiegand, *Baalbek. Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen 1898-1905*, Berlin, 1921-25.

J. B. Ward-Perkins, dans *Etruscan and Roman Architecture (op. cit.)*, p. 417 sq.

L'architecture religieuse à l'époque d'Hadrien.

ROME. TEMPLE DE TRAJAN DIVINISÉ

M. Taliaferro Boatwright, *Hadrian and the City of Rome*, Princeton, 1987, p. 74 sq.

P. Pensabene *et al.*, « Foro Traiano. Contributi per una ricostruzione storica e architettonica », dans *Archeol. Class.*, 41, 1989, p. 85-100.

J. E. Packer, « Trajan's Forum again : the Column and the Temple of Trajan in the master plan attributed at Apollodorus (?) », dans *JRA*, 7, 1994, p. 163-182.

TEMPLES DE MATIDIA ET DE MARCIANA

M. Taliaferro Boatwright, *op. cit.*, p. 58 sq., et p. 88 sq.

PANTHÉON

K. De Fine Licht, *The Rotunda in Rome*, Copenhague, 1968.

W. MacDonald, The Architecture of the Roman Empire. I. An Introductory Story, 2e édit., New Haven, Londres, 1982, p. 49 sq.

M. Taliaferro Boatwright, *op. cit.*, p. 42 sq.

L. Haselberger, « Ein Giebelriss der Vorhalle des Pantheon : die Werkrisse vor dem Augustusmausoleum », dans *RM*, 101, 1994, p. 279-308.

TEMPLE DE VÉNUS ET ROME

A. Barattolo, « Nuove ricerche sull'architettura del Tempio di Venere e Roma », dans *RM*, 80, 1973, p. 243 sq.

A. Barattolo, « Sulla decorazione delle celle del Tempio di Venere e Roma all'epoca di Adriano », dans *BC*, 84, 1974-75, p. 133 sq.

A. Barattolo, « Il tempio di Venere e Roma. Un tempio greco nell'Urbe », dans *RM*, 85, 1978, p. 397 sq.

M. Taliaferro Boatwright, *op. cit.*, p. 99 sq.

A. Cassatella, St. Panella, « Restituzione dell'impianto adrianeo del Tempio di Venere e Roma », dans *Archeol. Laziale*, X, 1990, p. 52 sq.

ATHÈNES. OLYMPIÉION

D. Willers, *Hadrians Panhellenisches Programm. Archäologische Beiträge zur Neugestaltung Athens durch Hadrian*, Bâle, 1990, p. 26 sq.

R. Tolle-Kastenbein, *Das Olympieion in Athen*, Cologne, Weimar, Vienne, 1994, p. 156 sq.

PERGAME. TRAIANEUM ET ASKLÉPIÉION

A. Hoffmann, « Zum Bauplan des Zeus-Asklepios-Tempels im Asklepieion von Pergamon », dans *Bauplanung und Bautheorie in der Antike*, Berlin, 1984, p. 95-103.

Kl. Nohlen, « La conception d'un projet et son évolution : l'exemple du Trajaneum de Pergame », dans *Le dessin d'architecture dans les Sociétés antiques*, Strasbourg, 1985, p. 269-279.

W. Radt, *Pergamon. Geschichte und Bauten, Funde und Erforschung einer antiken Metropole*, Cologne, 1988, p. 239 sq. et p. 250 sq.

AIZANOI. TEMPLE DE ZEUS

R. Naumann, *Der Zeustempel zu Aizanoi*, Berlin, 1979.

OSTIE. CAPITOLE

C. Pavolini, *Ostia (Guide archeologiche Laterza)*, Rome, Bari, 1983, p. 102.

ITALICA. TRAIANEUM

P. Leon, *Traianeum de Italica*, Séville, 1988.

L. Roldan Gomez, *Tecnicas constructivas Romanas en Italica*, Madrid, 1993, p. 62 sq.

PÉRIGUEUX

J. Lauffray, *La Tour de Vésone à Périgueux*, 49e Suppl. à *Gallia*, Paris, 1990.

SUR LE DÉCOR ARCHITECTURAL AU DÉBUT DU IIe S.

D. E. Strong, « Late Hadrianic Architectural Ornament in Rome », dans *PBSR*, 21, 1953, p. 118 sq.

V. M. Strocka, « Wechselwirkungen der stadtrömischen und kleinasiatischen Architektur unter Trajan und Hadrian », dans *Ist. Mitt.*, 38, 1988, p. 291-307.

M. Wilson Jones, « Designing the Roman Corinthian Order », dans *JRA*, 2, 1989, p. 35-69.

St. Pülz, *Untersuchungen zu kaiserzeitlichen Bauornamentik von Didyma*, Tübingen, 1989.

Les temples des périodes antonine et sévérienne.

ROME. HADRIANEUM

M. Cipollone, « Le province dell'Hadrianeum. Un tema dell'ideologia imperiale a Roma », dans *Ann. Perugia*, 16, 1978-79, p. 41-47.

L. Cozza, *Tempio di Adriano*, Rome, 1982.

Kl. S. Freyberger, *Stadtrömische Kapitelle aus der Zeit von Domitian bis Alexander Severus. Zu Arbeitsweisen und Organisation stadtrömischer Werkstätten der Kaiserzeit*, Mayence, 1990.

TEMPLE D'ANTONIN ET DE FAUSTINE

A. Bartoli, « Il tempio di Antonino e Faustina », dans *Mon. Lincei*, 23, 1914, p. 949-974.

TEMPLE DE SÉRAPIS SUR LE QUIRINAL

F. Coarelli, *Roma (Guide archeologiche Laterza)*, Rome, Bari, 1980, p. 243.

TEMPLE D'ELAGABALE SUR LE PALATIN

A. Bartoli dans *Atti del III Congr. Intern. di Arch. Cristiana*, Rome, 1934, p. 201 sq.

G. Carettoni, « Excavations and discoveries in the Forum Romanum and the Palatinum », dans *JRS*, 50, 1960, p. 192 sq.

F. Castagnoli dans *RAL*, 8, 34, 1979, p. 331-347.

F. Coarelli, « La tombe d'Antinoüs à Rome », dans *MEFRA*, 98, 1986, p. 217-253.

ASIE MINEURE

C. Lankoronski, G. Niemann, E. Petersen, *Les villes de la Pamphylie et de la Pisidie*, 2 vol., Paris, 1890-93.

R. Heberdey, dans *JÖAI*, 18, 1915, Beiblatt, 77 sq. (temple de Sérapis à Ephèse).

G. Gruben, « Beobachtungen zum Artemis-Tempel von Sardis », dans *Ath. Mitt.*, 76, 1961, p. 155 sq.

F. Fasolo, *L'architettura romana di Efeso*, Rome, 1962.

A. Mufid Mansel, *Die Ruinen von Side*, Berlin, 1963.

J. Keil, *Führer durch Ephesos*, 5e édit., Vienne, 1964.

S. R. F. Price, *Rituals and Power. The Roman imperial Cult in Asia Minor*, Cambridge, 1984.

TEMPLES DE SYRIE ET D'ARABIE

D. Krencker, W. Zschietzschmann, *Römische Tempel in Syrien*, Berlin, Leipzig, 1938.

C. Kraeling, *Gerasa, City of the Decapolis*, New Haven, 1938.

A. Alt, « Verbreitung und Herkunft des syrischen Tempeltypus », dans *Palästinajahrbuch des Instituts Jerusalem*, 35, 1939, p. 83-99.

O. Eissfeld, *Tempel und Kulte syrischer Städte*, Leipzig, 1941.

E. Will, « L'adyton dans le temple syrien de l'époque impériale », dans *Et. d'arch. class., II, Annales de l'Est*, Paris, 1959, p. 136-146.

I. Browning, *Jerash and the Decapolis*, Londres, 1982.

A. Segal, *Town Planning and Architecture in Province Arabia. The Cities along the via Traiana Nova in the 1st-3rd centuries C.E.*, BAR, Intern. ser., Oxford, 1988.

Capitoles et temples du culte impérial en Afrique.

Synthèses

R. Cagnat, P. Gauckler, *Les monuments antiques de Tunisie, I. les temples païens*, Paris, 1898.

P. Romanelli, *Topografia e Archeologia dell'Africa romana*, Enciclopedia classica, III, X, 7, Turin, 1970.

J. M. Barton, « Capitoline Temples in Italy and the Provinces (especially Africa) », dans *ANRW*, II, 12, 1, Berlin, New York, 1982, p. 259-342.

Monographies

Cl. Poinssot, *Les ruines de Dougga*, Tunis, 1958.

N. Duval, F. Baratte, *Les ruines de Sufetula-Sbeitla*, Tunis, 1973.

S. Stucchi, *Architettura Cirenaica*, Rome, 1975.

P. Gros, « Entablements modillonnaires d'Afrique au IIe s. ap. J.-C. », dans *RM*, 85, 1978, p. 459-476.

M. Janon, « Recherches à Lambèse III : essais sur le temple d'Esculape », dans *Ant. Afr.*, 21, 1985, p. 35-102.

J. Eingartner, « Fora, Capitolia und Heiligtümer im westlichen Nordafrika », dans *Die römische Stadt im 2. Jahrh. n. Chr.*, Xanten, 1992, p. 213-242.

J. B. Ward-Perkins, *The Severan Buildings of Lepcis Magna*, Tripoli, 1993.

C. Rossignoli, « Templi periurbani di Africa Proconsolare e Numidia : alcuni esempi », dans *L'Africa romana. Atti del X Convegno di Studio*, Sassari, 1994, p. 559-595.

Les temples de tradition celtique.

L. de Vesly, *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, 1909.

E. Gose, *Der Tempelbezirk des Lenus-Mars in Trier*, Berlin, 1955.

A. B. Follmann-Schulz, « Die römischen Tempelanlagen in der Provinz Germania inferior », dans *ANRW*, II, 18, 1, Berlin, New York, 1968, p. 672-793.

M. Trunk, *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen*, Augst, 1991.

Y. Cabuy, *Les temples gallo-romains des cités des Tongres et des Trévires*, Bruxelles, 1991, p 73-132.

A. B. Follmann-Schulz, « Römische und einheimische Tempel in Niedergermanien », dans *Die römische Stadt im. 2. Jahrh. n. Chr.*, Xanten, 1992, p. 243-256.

M. Fincker, F. Tassaux, « Les grands sanctuaires »ruraux« d'Aquitaine et le culte impérial », dans *MEFRA*, 104, 1992, p. 41-76.

Ch. Mermet, « Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie) », dans *Gallia*, 50, 1993, p. 95-138.

A. Bourgeois, J. Pujol, J.-P. Séguret, « Le sanctuaire gallo-romain des Basiols à Saint-Beauzély (Aveyron) », dans *Gallia*, 50, 1993, p. 139-179.

I. Fauduet, *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris, 1993.

I. Fauduet, *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Les fanums*, Paris, 1993.

M. Verzar-Bass, « Bemerkungen zum Problem der kaiserkultstätte in Aventicum », dans *Festschrift H. Bögli*, Avenches, 1995, p. 15-32.

Chapitre 5. Forums

Le forum n'est pas un édifice. Il est, au mieux, un groupe d'édifices rassemblés d'une façon plus ou moins cohérente autour d'une place ; il relève donc plutôt d'une réflexion sur l'urbanisme que sur l'architecture proprement dite : nombreuses sont effectivement les études qui ont tenté de restituer, dans le réseau viaire des villes d'Italie ou des provinces occidentales, les modalités de son insertion, de sa clôture et de ses accès. Vitruve explique du reste, dans le premier livre de son traité (I, 7, 1), que la définition du forum est essentiellement spatiale : elle procède de l'*arearum electio*, du choix prévisionnel, à l'intérieur du tissu urbain, des zones libres réservées aux usages collectifs. Et l'on admet généralement que dans le système orthogonal des villes coloniales fondées par Rome, le forum s'ouvre au croisement des deux axes principaux, « règle » qui souffre, comme on sait, de nombreuses exceptions, et dont l'application mécanique à des trames plus ou moins arbitrairement recomposées a été la source de bien des erreurs. La seule précision fournie par le *De architectura* concerne les proportions de l'aire libre du forum, en principe plus allongée que celle de l'agora grecque, puisque sa longueur doit être dans le rapport de 3/2 avec sa largeur.

Sans reprendre le dossier, que nous avons traité ailleurs, nous devons aborder la question des forums du point de vue de leur aménagement. Quelle que soit la monumentalité de sa périphérie immédiate, le forum représente en effet le lieu où se concentrent tous les signes de la dignité municipale et autour duquel les générations successives, quel que soit leur statut juridique, acquièrent ou entretiennent la conscience d'appartenir à une communauté. La concentration des édifices religieux et administratifs mais aussi, sur l'aire libre, des monuments commémoratifs et des inscriptions honorifiques, fait du forum, dans la plupart des villes occidentales, un véritable *monumentum* à lui seul, un « lieu de mémoire » comme nous disons aujourd'hui, mais d'une mémoire qui est la condition même du fonctionnement des institutions de la vie municipale. Nous présenterons dans les chapitres suivants les principaux édifices qui lui sont organiquement liés. Mais il importe ici d'examiner le forum comme une entité, et de restituer autant que possible les phases de sa constitution.

Au stade où nous l'appréhendons dans la plupart des villes italiennes et occidentales le forum romain apparaît, sous sa forme la plus complète, constitué d'une place rectangulaire bordée de portiques, dominée sur l'un de ses petits côtés par un temple et limitée sur le côté opposé par une basilique judiciaire, les autres bâtiments – curie, *tribunal* et éventuellement salle des archives communales (*tabularium*), trésor (*aerarium*) et prison (*carcer*) – se répartissant à la périphérie. Ce schéma canonique, parfois appelé « bloc forum » ou « forum tripartite », peut présenter des variations multiples, la basilique se déployant sur l'un des longs côtés, le temple s'entourant d'un véritable téménos qui bénéficie dès lors d'une réelle autonomie par rapport à la place elle-même, la curie et les autres bâtiments administratifs s'intégrant à la basilique, etc. ; une voie transversale peut séparer la zone religieuse de la zone civile ; l'axialité de l'ensemble peut être contrariée par l'exiguïté du terrain ou les contraintes du relief. Mais dans tous les cas nous sommes en présence d'une composition élaborée qui rassemble, au point de convergence de la population urbaine (*locus celeberrimus*), les organes de la vie civique et cultuelle et définit la vocation centralisatrice de la ville. J. B. Ward Perkins affirmait naguère que ce schéma avait été transposé tel quel de l'Italie septentrionale en Gaule Narbonnaise dès l'époque augustéenne. G. A. Mansuelli, plus réservé sur les voies de la dérivation formelle et sur son extension géographique, préférait parler d'« interpretazione gallo-romana » en comparant les exemples de *Veleia* (Velleia), *Augusta Bagiennorum* (Benevagienna) et *Brixia* (Brescia), d'une part, à ceux de *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges), *Augusta Raurica* (Augst) et *Lutetia* (Paris). Depuis, l'échantillonnage s'est singulièrement élargi, en particulier avec l'entrée dans la série d'un nombre important de sites hispaniques, et la réflexion sur les origines s'est approfondie, ne serait-ce qu'avec l'analyse des phases les plus anciennes du Forum républicain de Rome.

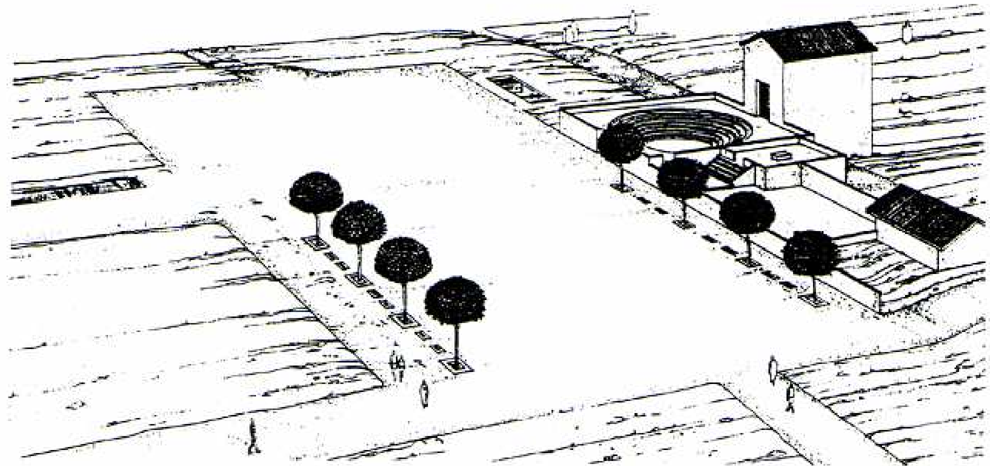


Fig. 242. Le forum de *Cosa* dans l'une de ses phases primitives, au IIIe s. av. J.-C. Noter la présence des arbres qui délimitent l'espace augural. Restitution en perspective par F. E. Brown.

Le forum, espace augural

Pour cerner les moments principaux de ce qui, dans tous les cas, se déchiffre comme un système, il convient de retrouver les archétypes et de comprendre que leur référence plus ou moins explicite à Rome est inséparable d'une définition initialement augurale de l'espace civique et électoral. Méconnue dans un passé encore récent, cette définition est aujourd'hui bien établie : le forum a conservé longtemps la valeur d'un *templum augurale*, dans le sens défini au chapitre précédent, et comme tel il était circonscrit d'arbres ou de pieux ; les prétendus « puits votifs » ou « fosses de plantations » repérés sur le pourtour des plus anciens spécimens italiques, à *Cosa* par exemple, ont été interprétés par F. Coarelli, à la lumière des notices des antiquaires, et aussi des vestiges comparables retrouvés sur le forum romain, comme les éléments de clôture d'un espace « inauguré », c'est-à-dire rituellement circonscrit et séparé de l'environnement profane par une limite symbolique (*locus effatus et saeptus*) (fig. 242). Cette situation tient à ce que l'espace central du forum est à l'origine le lieu où s'assemble le peuple lorsqu'il est appelé à voter, et s'assimile donc à des *saepta* (enclos « inauguré » d'où l'on peut prendre les auspices). Même si les fonctions proprement électorales ont émigré très tôt, dans le cas de Rome, sur le Champ de Mars, cette vocation explique l'ordonnance des places dans les colonies latines. Le fait que ces arbres ou pieux aient été rapidement remplacés par des colonnades (façades de portiques ou d'édifices) ne change rien à cet aspect des forums républicains d'Italie. En 174 av. J.-C., le censeur Q. Fulvius Flaccus finance avec le budget de sa charge la fermeture au moyen de portiques d'un certain nombre de forums coloniaux, dont il prend soin de solenniser les accès par des *iani*, c'est-à-dire des arcs ; le même type d'opération est attesté archéologiquement pour la même période à *Cosa* : dans cette colonie latine d'Etrurie méridionale fondée en 273 av. J.-C., l'installation d'un portique sur trois des côtés du forum et la construction d'un arc à l'extrémité de la voie qui fait office, au nord-est, d'entrée principale de la place, transpose dans un registre plastique formellement hérité de l'hellénisme cette exigence de définition de l'espace. Mais dans tous ces cas le portique ne crée pas le forum, à la façon dont les « stoai » périphériques avaient, aux IVe et IIIe s. av. J.-C., contribué à créer l'agora grecque : le forum, rituellement implanté, préexiste en tant qu'unité spatiale autonome à tout aménagement architectural.

Dans cette unité spatiale l'élément déterminant, celui qui oriente les axes et concentre les activités, a longtemps été, on le comprend aisément, le *comitium*, c'est-à-dire l'espace réservé aux réunions électorales, avec son annexe le *diribitorium* c'est-à-dire l'endroit où avaient lieu les opérations de dépouillement des votes. Les aménagements retrouvés à *Cosa*, à *Paestum* et à *Alba Fucens* ont permis de mieux comprendre ceux du Forum républicain de Rome : d'abord rectangulaire, puis circulaire – mais toujours entouré, comme un véritable *templum* qu'il était lui aussi, d'un cadre quadrangulaire – le *comitium* était dans ces villes une aire découverte autour de laquelle se disposaient des gradins ; en relation directe avec la *curia senatus*, l'édifice où se réunissait le sénat, il formait le centre politique de la cité. A Rome, le secteur nord-occidental du Forum a de ce fait constitué, jusqu'au IIe s. av. J.-C., le point focal de toute l'aire publique ; la vieille *Curia Hostilia* rigoureusement orientée nord-sud s'ouvrait

sur l'anneau du *Comitium*, lui-même pourvu de « Rostres » (tribune aux harangues) et d'une *Graecostasis* (lieu d'accueil et d'attente des ambassadeurs étrangers). Ce n'est pas un hasard si la basilique voulue par Caton en 184 av. J.-C. s'est placée dans la proximité immédiate de ce complexe, entre Curie et prison (*carcer*) ; c'est de là que chaque jour l'*accensus* (fonctionnaire subalterne) au service des consuls, placé sur l'escalier d'accès à la Curie, indiquait à ses concitoyens l'heure de midi en observant le mouvement du soleil entre les Rostres et la *Graecostasis* (fig. 243).

Cette situation devait, à Rome, évoluer rapidement. Sans entrer dans le détail des modifications successives, mentionnons seulement la création des premiers tribunaux spécialisés, les *quaestiones*, en 169 av. J.-C. et le déplacement des assemblées électorales (les comices tributes) dans la zone du temple des Dioscures, vers l'est, en 145 av. J.-C. Le changement de perspective radical, qui devait constituer comme l'acte de fondation du Forum républicain tel que nous le retrouvons encore aujourd'hui en dépit des aménagements postérieurs, fut entraîné par le geste symbolique du fameux tribun Gaius Gracchus qui, en 123 av. J.-C., prit la parole devant le peuple en se tournant, depuis les Rostres, non plus comme tous ses prédécesseurs vers la curie et le *comitium*, mais « vers l'extérieur », selon l'expression de Plutarque, c'est-à-dire vers l'aire libre du Forum (*Caius Gracchus*, 5, 4). Et l'écrivain grec d'ajouter qu'avec cette rotation l'orateur consacrait l'achèvement du passage d'un Etat aristocratique à un Etat démocratique. De fait, à partir de cette fin du IIe s. les grandes basiliques qui bordent déjà le Forum se chargent des fonctions judiciaires auparavant assumées par le *comitium*, et dès 159 av. J.-C. la *basilica Aemilia* avait été pourvue d'une horloge à eau, détail significatif d'un déplacement irréversible des activités.

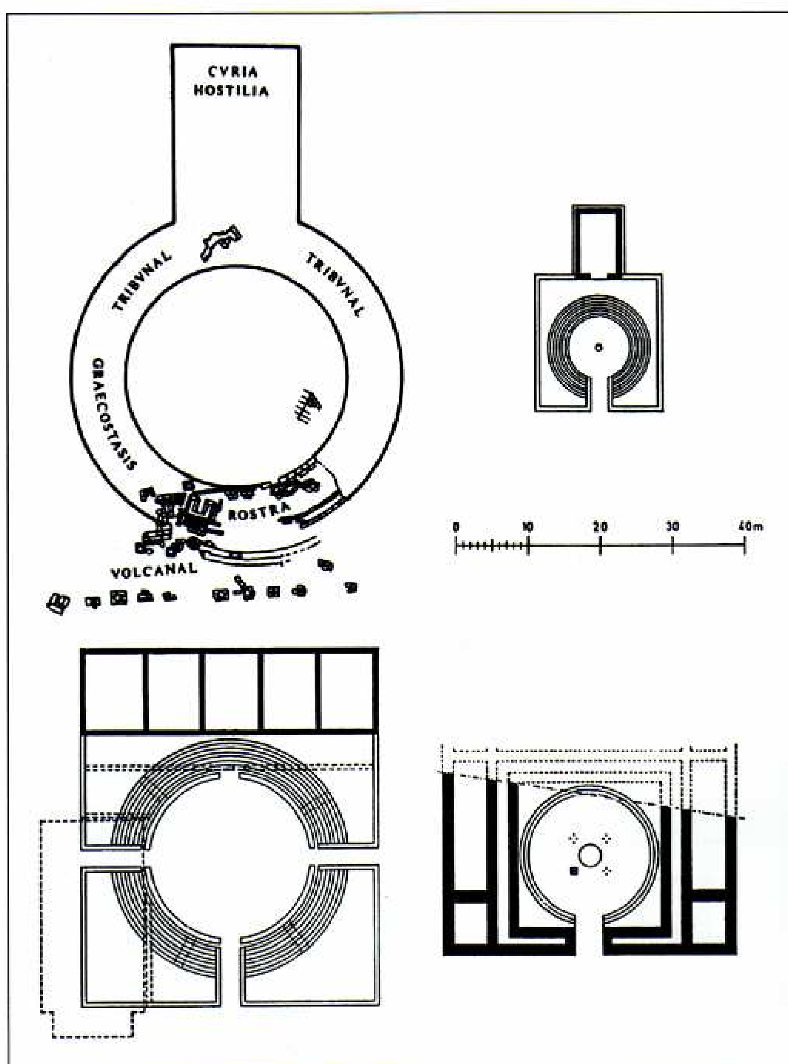


Fig. 243. Plans comparés des ensembles curie-*comitium* de Rome (en haut à gauche), *Cosa* (en haut à droite), *Paestum* (en bas à gauche) et *Alba Fucens* (en bas à droite), d'après F. Coarelli, Cl. Krause et J.-Ch. Balty.

Les plus anciens forums italiens

Les forums de *Cosa*, d'*Alba Fucens* et de *Paestum* reflètent dans leurs phases les plus anciennes cette ambiguïté fondamentale des espaces civiques et cette évolution du régime juridique des centres administratifs. Ils offrent pour l'Italie de la fin de la République l'image la plus lisible des transformations architecturales qui en sont la conséquence directe.

A l'origine le forum de *Cosa*, de dimensions relativement modestes (300 x 120 pieds, soit 90 x 30 m), est dominé sur sa frange nord par l'espace quadrangulaire où se disposent, sur un même axe, les gradins circulaires du *comitium* et la curie ; l'entrée de celle-ci, surélevée par rapport à la place, ne définit pas seulement l'axialité transversale du complexe ; elle est aussi dans une continuité directe avec la citadelle religieuse, l'*arx*, à travers une trouée ménagée dans les îlots d'habitation ; cette trouée, qui sera toujours préservée, s'inscrit dans le prolongement de la rue la plus large de la ville, qui joint le centre religieux au centre civique. Il y a là un remarquable couloir qui ne sera pas remis en question par la construction du Capitole sur l'*arx* ; la mise en place du portique périphérique du forum respectera cette ordonnance puisque l'axe déterminé par la curie passera par le centre d'un entrecolonnement. Il faudra en revanche attendre la sixième phase de ce forum, au cours du troisième quart du IIe s. av. J.-C. pour qu'apparaisse, à proximité du

le *diribitorium* de la colonie, dont le forum lui-même constituait les *saepta*, cependant que dès la fin du IIIe s. av. J.-C. régnait à l'autre extrémité de la place un *comitium* du type de celui de *Cosa*, c'est-à-dire de celui de Rome dans son édition de 263 av. J.-C. Ce petit *comitium* d'*Alba Fucens*, assimilable à une aire circulaire de 17 m de diamètre, était entouré de portiques, sauf sur le côté ouvrant vers le forum ; il devait être pourvu lui aussi, au terme de l'axe longitudinal de l'ensemble, de l'édifice de la curie, siège du sénat local. Là encore il faut attendre la fin du IIe s. av. J.-C. pour qu'un nouveau programme complète l'implantation initiale avec la construction, derrière le *diribitorium*, et hors de l'aire réservée proprement dite, d'une basilique judiciaire longue de 53,10 m sur 23,55 m de large, à laquelle vient s'adosser un marché alimentaire (*macellum*). Il est à noter que

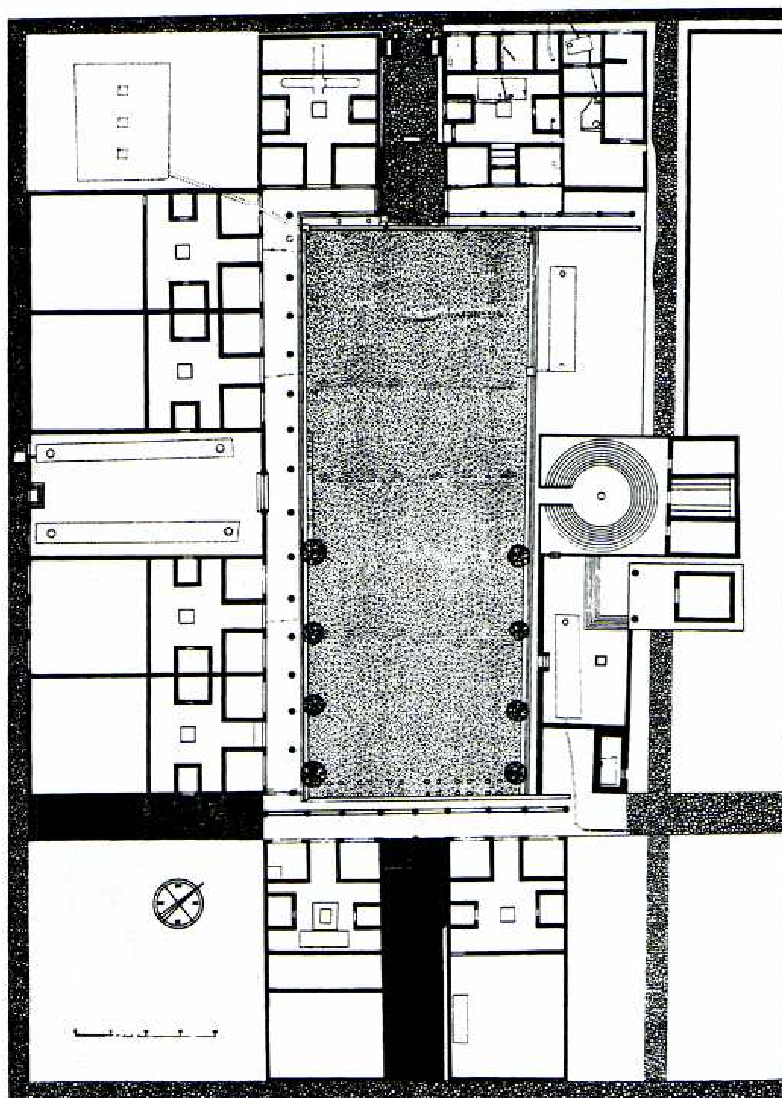


Fig. 244. Plan restitué du forum de *Cosa* vers 180 av. J.-C., d'après F. E. Brown.

comitium, la basilique judiciaire qui n'était pas prévue dans l'épure initiale puisqu'elle empiète largement sur la voie et les îlots adjacents (fig. 244). La même organisation prévaut, sous une forme planimétriquement différente mais fonctionnellement analogue, à *Alba Fucens*, autre colonie latine fondée en 303 av. J.-C. : l'espace non construit du forum (142 x 43,50 m) présentait à l'origine, sur son petit côté sud-est, une zone quadrangulaire où furent retrouvées au moins deux séries de trous qui servaient sans doute à la fixation des piquets ou plots destinés à jalonner les lignes (*lineae*) à l'intérieur desquelles s'alignaient, lors du vote, les membres du corps civique ; cet espace, ensuite entouré de portiques, pouvait donc être

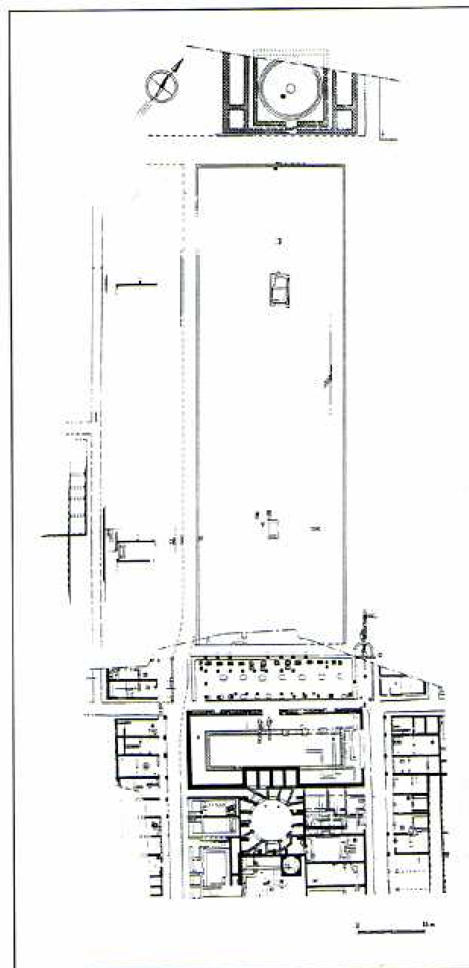


Fig. 245. Plan d'ensemble du forum d'*Alba Fucens*, d'après J. Mertens.

nous observons ici pour la première fois une *basilica* en position axiale (fig. 245). Le forum de la colonie de *Paestum* enfin, fondation campanienne exactement contemporaine de celle de *Cosa*, procède du même genre de conception : les puits ou trous rituels y témoignent de la définition de la place comme *saepta*, et le groupe des édifices à vocation politique et électorale, curie et *comitium*, ordonné selon un schéma analogue, y domine l'ensemble ; à l'autre extrémité de l'axe transversal une basilique se substitue à un modeste *macellum* dans le dernier quart du IIe s. av. J.-C., selon un processus qui paraît, pour ces colonies latines, presque immuable dans son développement (fig. 246).

Mais un phénomène modifie ou enrichit bientôt cette ordonnance et manifeste la pression du religieux sur le politique : c'est la construction du temple poliade, qui peut prendre la forme de l'édifice « corintho-dorique » de *Paestum*, empiétant sur l'aire du *Comitium*, ou celle de l'*aedes Concordiae* de *Cosa*, qui, dans la quatrième phase du forum, jouxte la curie à l'est.

Cette pression s'explique par divers facteurs, institutionnels et architecturaux. Le principal tient sans doute à la position prééminente accordée dans les plus anciennes colonies de droit romain à l'édifice religieux – temple de Jupiter ou plus souvent capitole. Les vieilles *coloniae maritimae* du IVe et du IIIe s. av. J.-C., considérées, du fait de l'origine de leurs habitants, comme des fondations directes du *populus Romanus*, n'avaient pas d'organes électoraux ou administratifs témoignant d'une autonomie qui, en tout état de cause, leur était refusée. Elles étaient tenues, en revanche, de construire un temple qui rappelât directement, fût-il très modeste, le sanctuaire capitolin de Rome : c'était le signe patent qu'elles constituaient une image projetée de l'*Urbs*, dont elles n'étaient en fait qu'une émanation. Les travaux les plus récents ont bien montré qu'en l'absence d'un véritable forum ces villes (Ostie, Pouzzoles, Terracine, Minturnes), ont possédé dès l'origine, au cœur de leur trame urbaine, un temple qui dominait leur unique espace civique ; il s'ouvrait sur une esplanade initialement très réduite, qui, ensuite, allait se développer selon les normes générales des centres monumentaux.

Il convient de tenir compte en outre d'un schéma qui fait son apparition en Italie méridionale au cours du IIe s. av. J.-C., et que les sanctuaires ou les agoras d'Asie Mineure avaient développé dès le début du IIIe s. A Pompéi, c'est un temple sur haut podium, qui domine, comme à l'Asklépiéion de *Cos* par exemple, l'ensemble de la place du forum ; dédié d'abord à Jupiter puis, après la fondation de la colonie syllanienne, à la triade capitoline, il définit l'axe longitudinal de la place ; à l'autre extrémité de celle-ci, trois salles

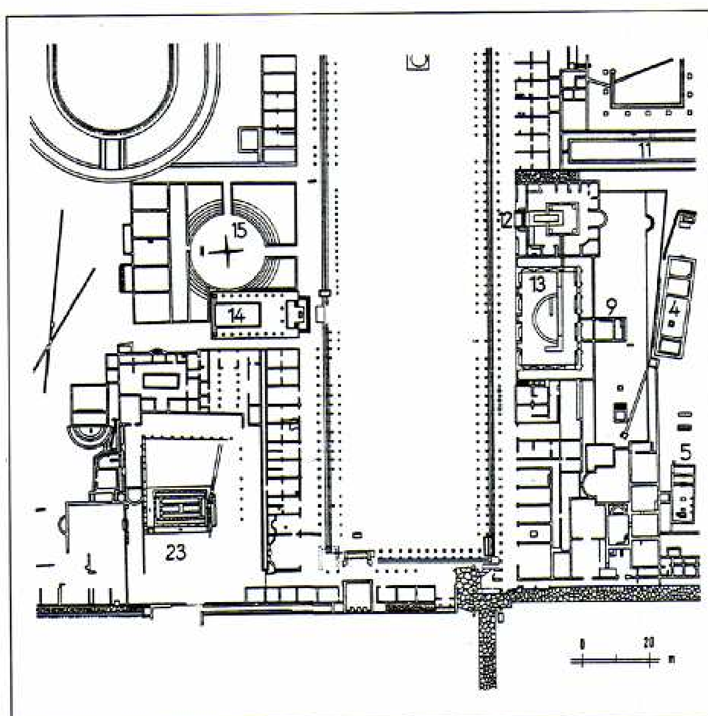


Fig. 246. Plan d'ensemble du forum de *Paestum*. Le *comitium* est en 15.

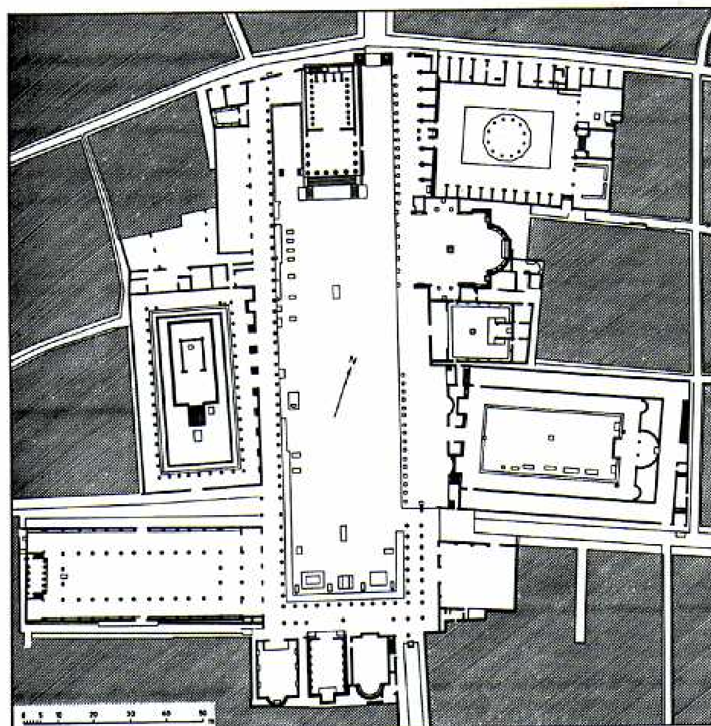


Fig. 247. Plan d'ensemble du forum de Pompéi.

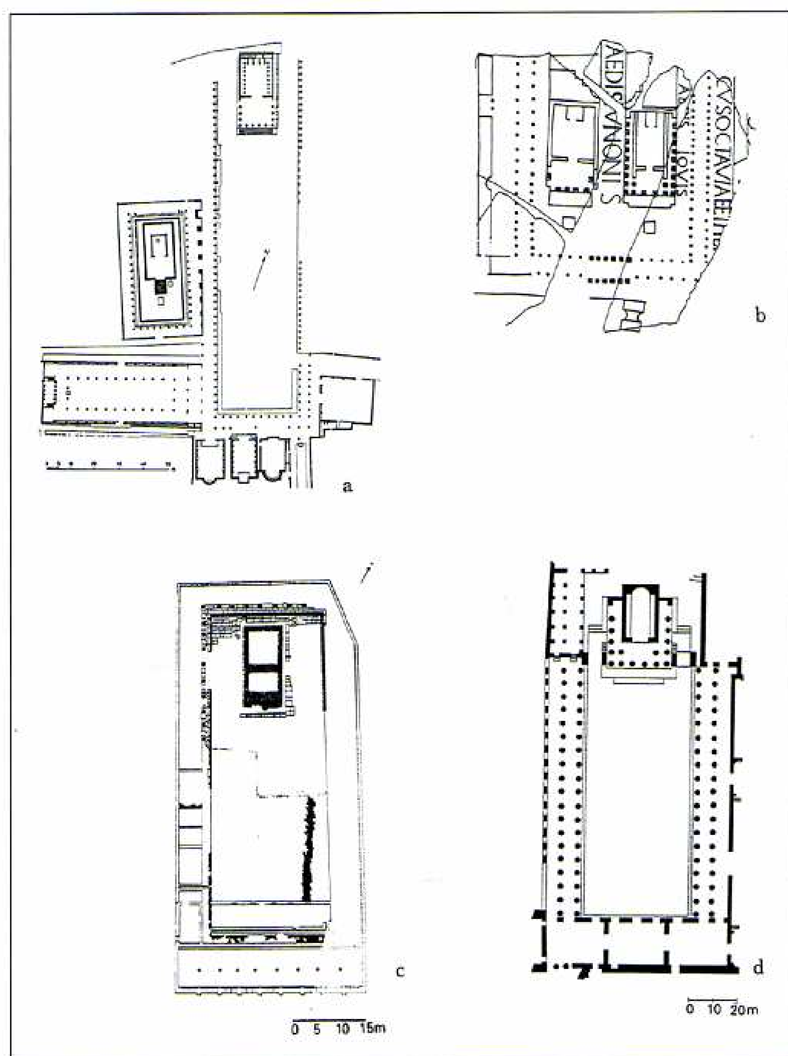


Fig. 248. Plans comparés du forum de Pompéi (a), de la *porticus Metelli* (b), du forum de *Julium Carnicum* (c) et du *Forum Caesaris* ou *Forum Julium* de Rome, d'après J.-Ch. Balty.

rectangulaires à abside abritent la curie, le *tabularium* ou bureau des archives, et le bureau des édiles. On note cependant que sur ce forum pompéien, si remarquablement ordonné, la basilique reste marginale ; située derrière les portiques de bordure, et alignée sur un axe perpendiculaire à celui de la place, elle ne joue aucun rôle dans la définition de l'espace public : ce sont les salles absidées de l'administration municipale qui répondent encore ici à l'édifice cultuel (fig. 247).

Mais la rapide deshérence des *comitia* et l'importance croissante des organes juridiques entraînent rapidement toutes les communautés urbaines d'Italie à adopter finalement un type de composition dont Rome elle-même, à travers bien des vicissitudes, élabore dans le même temps des versions monumentales à caractère exemplaire. Les deux pôles de l'organisation de l'espace deviennent, au Ier s. av. J.-C., la *basilica forensis* et l'*aedes*, que ce dernier prenne ou non l'aspect d'un capitole à trois *cellae*.

Le forum romain à la charnière de la République et de l'Empire

Sans retracer ici l'histoire infiniment complexe du centre historique de Rome à la fin de la République et au début de l'Empire, disons seulement que la dilatation, voulue par César dès 51 av. J.-C., du vieux Forum républicain vers le nord-est entraîne l'ouverture d'un nouvel espace, le *Forum Caesaris*, que sa rigueur planimétrique et sa puissance symbolique allaient bientôt transformer en un modèle. Cette place, d'environ 160 x 75 m, était bordée de portiques sur trois de ses côtés, cependant que le petit côté nord était occupé par le temple de *Venus Genetrix*, l'ancêtre mythique des *Julii* ; initialement adossé à la colline, ce temple à abside régnait sur un vaste espace occupé seulement par une fontaine monumentale et une statue de bronze de César en Alexandre. Le schéma du téménos hellénistique, à édifice cultuel central, tel qu'on le trouvait encore dans les quadriportiques construits par les *imperatores* au IIe s. av. J.-C. dans la zone du *circus Flaminius*, est ici réinterprété sous une forme impérieuse, puisque l'*aedes Veneris*, au fond, et non plus au centre de la place, domine littéralement l'ensemble, du haut d'un podium dépourvu d'escaliers axiaux pour accroître la puissance de sa frontalité (fig. 248). A cela s'ajoute le fait que la Curie, déjà reconstruite après l'incendie de 52 av. J.-C., fut détruite sur l'ordre de César et déplacée au prix d'une ample rotation, de telle façon qu'elle s'intègre comme une annexe monumentale au *Forum Caesaris* : cette nouvelle *Curia Julia*, quoiqu'ouverte sur l'ancien *Forum*, appartenait en fait au nouveau, et les Sénateurs qui pouvaient encore nourrir quelques doutes sur le sens de l'opération, furent détrompés le jour où César les accueillit du haut de son temple, assis dans l'entrecolonnement central du *pronaos* (fig. 249 et 250). Cette mise en scène, qui se répéta, conférait sa pleine signification à une architecture où la convergence des perspectives vers la façade du sanctuaire dynastique dit mieux qu'aucun texte le caractère absolu du pouvoir du Dictateur. La conséquence morphologique d'une telle conception de l'espace public est évidemment la fermeture : le refus de la circulation viaire et l'unicité des accès rompent définitivement avec le sys-

tème ouvert et agglomérant du forum traditionnel. En cela, la place conçue par César peut être considérée comme le premier des forums impériaux, au sens formel et non institutionnel du terme.

Moins radicale mais tout aussi explicite, la transformation du Forum républicain par Auguste relève du même système idéologique et monumental : les grandes basiliques des longs côtés, au nord et au sud (l'*Aemilia* et la *Julia*, ancienne *Sempronia*) n'assurent certes pas à l'aire centrale une bordure aussi régulière que les portiques des places hellénistiques, mais définissent, malgré la présence rémanente des boutiques (les *tabernae* d'où ont été exclus les commerces alimentaires au profit de celui de l'argent, qui s'accorde mieux à la *dignitas* du lieu), une cohérence monumentale suffisante ; sur le petit côté occidental, la séquence constituée par le temple de Saturne, siège du Trésor (*Aerarium*), les Rostres monumentalisés par César et la nouvelle *Curia Julia* expriment les valeurs

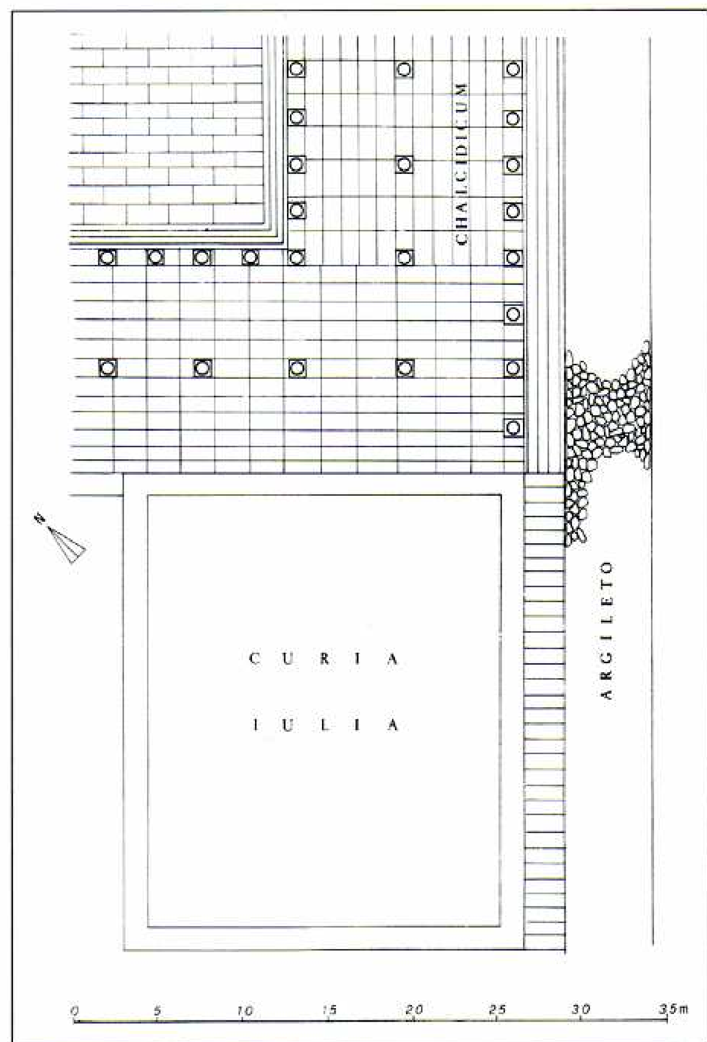


Fig. 249. Plan reconstitué de la curie et de l'angle méridional du Forum de César à Rome, d'après Ch. Morselli et E. Tortorici.

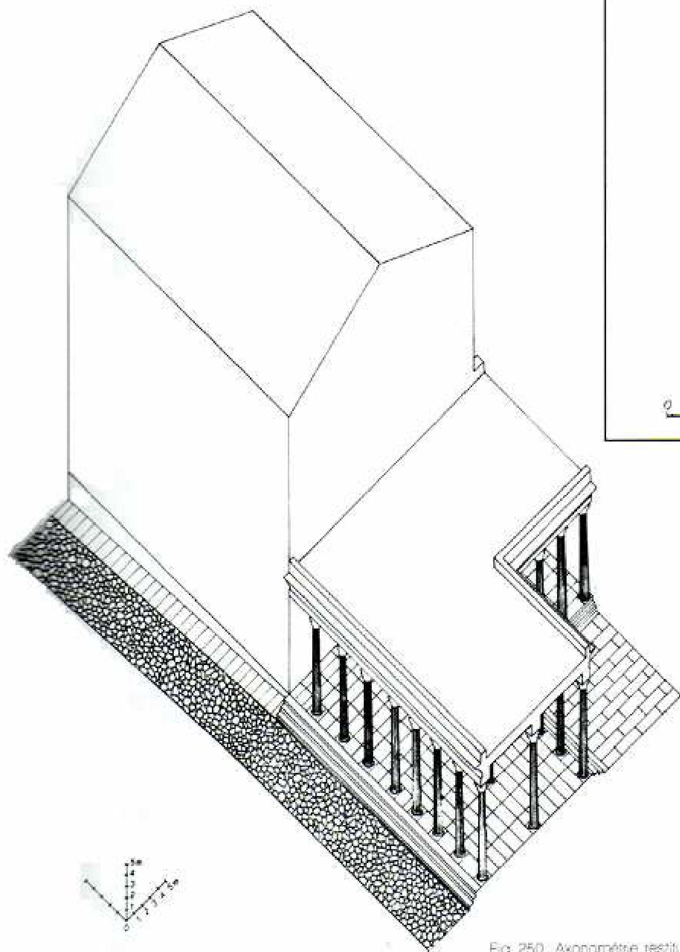


Fig. 250. Axonométrie restituée du plan de la fig. 249

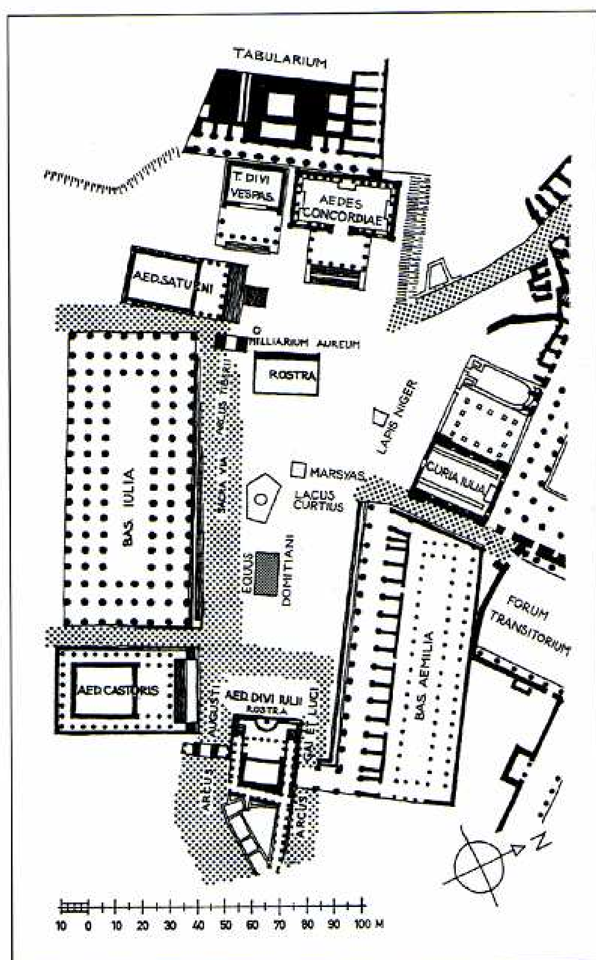


Fig. 251. Le Forum de Rome à la fin du Ier s. ap. J.-C., d'après P. Zanker.

Forums italiens du début de l'Empire

Ces exemples de la première Rome impériale ne pouvaient manquer d'accélérer un processus déjà en œuvre dans les forums du IIe et du Ier s. av. J.-C. Les sites d'Italie septentrionale et centrale sont éloquents de ce point de vue : à *Iulium Carnicum* (Zuglio), *Veleia* (Vellcia), *Augusta Bagiennorum* (Benevagienna), *Brixia* (Brescia), *Herdonia* (Ordona), la basilique, quelle que soit sa forme et sa monumentalité, assure la clôture de l'un des petits côtés de la place ; c'est elle qui désormais rassemble, avec la curie plus ou moins intégrée, tous les organes de l'autonomie municipale, aussi bien juridiques qu'administratifs, cependant qu'à l'autre extrémité règne le sanctuaire majeur de la cité (fig. 252 et 253). A Trieste, à Vérone et à Luni, la basilique occupe une position différente, mais elle reste directement liée au complexe du forum dont elle s'affirme comme un élément constitutif, au même titre que le Capitole (fig. 254). Ce dernier, qui très vite sera doublé ou supplanté par un temple du culte impérial, manifeste clairement les liens d'allégeance qui s'établissent entre la communauté urbaine, municipale ou coloniale, quel qu'en soit le statut, et le pouvoir central. Ces liens s'expriment du reste, au cours

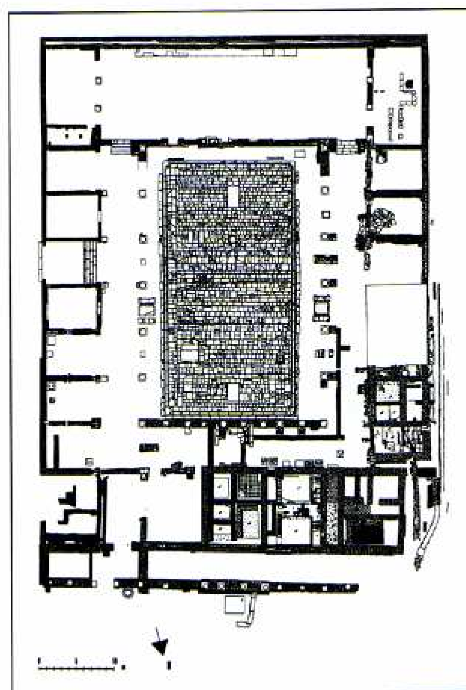


Fig. 252. Plan du forum de Velleia.

traditionnelles de l'Etat, cependant que le côté oriental exalte celles du nouveau régime, avec le temple de César divinisé, les arcs élevés à ses côtés pour commémorer la victoire d'Actium et la récupération des enseignes parthiques, auxquels s'ajoute le portique consacré aux fils adoptifs d'Auguste (*porticus Gai et Luci*) (fig. 251). La dyarchie du système impérial se trouve ainsi inscrite sur le terrain, les deux piliers du *Senatus* et du *Princeps* se faisant face, en quelque sorte, aux deux extrémités de l'axe longitudinal du Forum rénové. Un troisième cas doit être évoqué ; toujours oublié par les historiens de l'architecture romaine, il n'en a pas moins joué un rôle éminent, c'est la place du Champ de Mars définie par les travaux d'Agrippa : face au Panthéon s'élevait la basilique de Neptune, les deux édifices définissant sous sa forme la plus claire et la plus immédiatement transposable un schéma promis à une belle postérité.

de la période julio-claudienne, sous une forme encore plus explicite, avec les nombreux cycles statuaires de la famille impériale abrités par les basiliques, à *Veleia, Ocriculum* (Otricoli), *Aesis* (Iesi) ou *Privernum*, par exemple.

Il se trouve que nous disposons, grâce à Vitruve, d'une description à la fois théorique et pratique de ce qui peut être défini comme le prototype des forums municipaux ou coloniaux, dont la conception s'avère liée à l'avènement du régime augustéen. Dans la notice relative à la basilique construite par ses soins à Fano (*Colonia Iulia Fanestris*, sur la côte de l'Adriatique), l'auteur du *De architectura* exprime en effet une exigence urbanistique – l'une des rares de son traité – qui nous donne la clé du système(V, 1, 7) : il supprime deux colonnes du péristyle interne de la dite basilique pour qu'un couloir visuel soit préservé entre, d'une part, ce qu'il appelle l'*aedes Augusti*, c'est-à-dire l'exèdre absidée ouverte au milieu du long côté opposé à l'entrée, et qui n'est autre, J.-Ch. Balty l'a montré depuis longtemps, que la curie et le *tribunal*, dominés par une effigie du *Princeps*, et d'autre part le temple de *Jupiter* situé à l'autre extrémité de la place (*spectans medium forum et aedem Iovis*). Nous examinerons dans le chapitre consacré aux basiliques les aspects architecturaux du type, et les illustrations archéologiques qu'on en retrouve sur plusieurs sites d'Italie, de Gaule et d'Espagne ; mais il importe de noter dès maintenant que cette correspondance établie entre le sanctuaire jovien et l'édifice judiciaire, de part et d'autre du forum, indique clairement les liens de dépendance et de hiérarchie qui régissent un ensemble désormais bien structuré. Nous lisons dans le texte, et retrouvons sur le terrain – non pas à Fano dont les vestiges antiques restent peu accessibles, mais sur les sites évoqués au paragraphe précédent – les résultats monumentaux et urbanistiques de l'enfermement progressif des pouvoirs municipaux et coloniaux dont seul l'empereur assure la légitimité ; ce que J.-M. David a nommé la « surdétermination par le contexte architectural » a trouvé désormais son expression la moins ambiguë : la curie, jadis dépendance du *comitium*, s'intègre à la basilique, elle-même placée sous l'invocation du nouveau pouvoir.

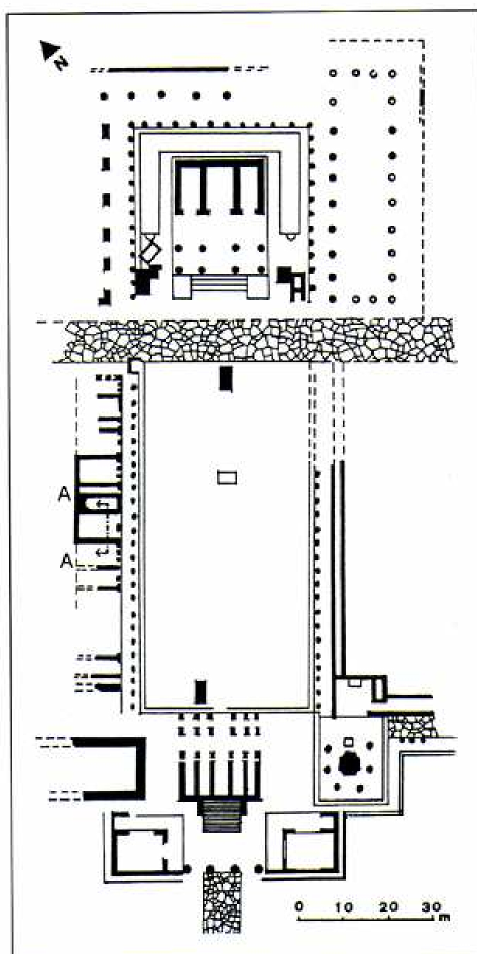


Fig. 254. Plan schématique du forum de Luni, d'après M. P. Rossignani : on notera la position de la basilique le long du capitole.

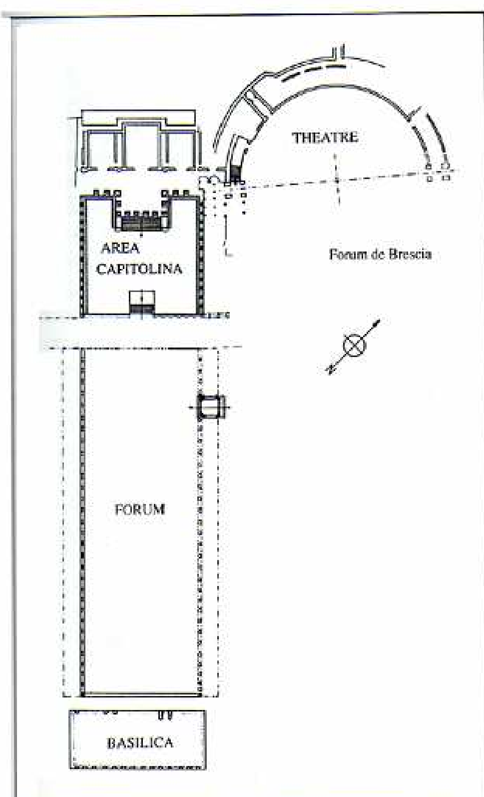


Fig. 253. Restitution du forum de Brescia

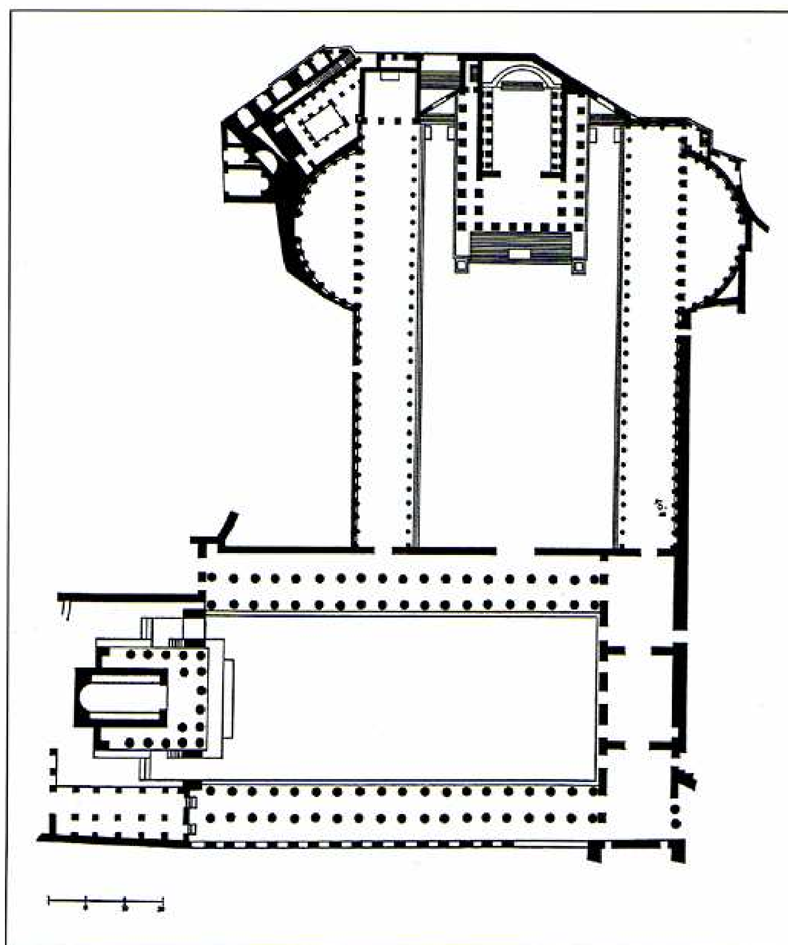


Fig. 255. Rome : le Forum d'Auguste et sa jonction (hypothétique) avec le Forum de César.

pas comme un élément isolé, mais comme la composante d'un groupe architectural complexe.

Le Forum d'Auguste reprend en les amplifiant les tendances à la clôture et à l'unification de l'espace, déjà à l'œuvre dans la création césarienne : le temple de Mars, unique édifice et raison d'être de cette nouvelle place, empiète cette fois très largement sur elle ; les portiques longitudinaux paraissent ainsi des dépendances du temple lui-même et l'on peut observer qu'ils occupent au regard de la masse architecturale de celui-ci une situation comparable à celle de la péristasis à l'égard de la *cella*. Les exèdres latérales qui élargissent les portiques de la place dilatent les aires d'accueil et d'exposition et invitent à un circuit périphérique devant les effigies des *summi viri* (les portraits en pied de tous les personnages, magistrats ou chefs de guerre, qui dans le passé ont contribué à la grandeur de Rome) qui ramène immanquablement, et c'est là l'efficacité du schéma, au pied du temple lui-même (fig. 255). Son isolement hautain, derrière le très haut mur qui le sépare du quartier populaire de Subure, désigne le *Forum Augusti* comme un véritable édifice unitaire. Et c'est bien ainsi qu'il faut le comprendre : cet enclos somptueux et son temple constituaient l'équivalent d'une curie et d'une basilique, puisqu'ils accueillaient les séances du Sénat où l'on recevait les ambassadeurs, délibérait de la guerre et de la paix, formaient le quartier général du *praetor urbanus* et de ses collaborateurs, abritaient le tirage au sort des juges de divers tribunaux, et le déroulement de certains procès ; à cela s'ajoute le fait significatif, transmis par Dion Cassius qui nous a conservé la *lex templi* (55, 10, 2-5), que des prérogatives jusqu'ici capitolines, liées au triomphe et au contrôle de la communauté des citoyens, furent dès le début transférées au sanctuaire de *Mars Ultor*. Ainsi ce haut-lieu, conçu par Auguste comme la matérialisation et le symbole de la « fin de l'histoire », ou du moins de son aboutissement irréversible au Principat – tout le décor figuré des temples et des portiques délivrait ce message – était aussi et peut-être d'abord une annexe fonctionnelle du Forum républicain.

Il en va de même pour le très singulier *Templum Pacis* ou Forum de Vespasien, qui, après la mise en place du long *Forum Transitorium* ou Forum de Nerva, constituera la limite orientale de la séquence des places impériales, désormais sans solution de continuité. Destinée à exalter la *Pax romana* et en particulier la victoire sur les Juifs, la fondation de Vespasien, construite sur le site de l'ancien marché alimentaire (*Macellum*), était considérée par Pline l'Ancien comme l'un des plus beaux monuments de son temps (*HN*, 36, 102). S'il reprend le schéma classique du quadriportique, il s'apparente davantage à un parc re-

Les forums impériaux de Rome

Ces principes d'organisation, dont l'expression architecturale devait, dans tout l'Empire et pendant plus de deux siècles, revêtir des formes multiples, paraissent, si l'on examine la séquence dite des Forums impériaux de Rome, avoir connu des applications monumentales quelque peu divergentes qui pourraient donner à croire qu'ils ont été arbitrairement modifiés dans le Centre du pouvoir. Il n'en est rien. Si l'on tient compte des particularités inhérentes à l'architecture de l'*Urbs* pendant le Haut-Empire – nécessaire spécialisation des espaces, en raison de la complexité des rouages de l'administration et non moins nécessaire mise en représentation de la puissance impériale – on constate que les formules appliquées à Rome procèdent en dépit des apparences des mêmes orientations fondamentales. Il importe en réalité de considérer chaque nouveau Forum, non

marquablement ordonné qu'à un téménos, puisque le « temple » ne s'y présente pas sous la forme d'un puissant édifice cultuel sur haut podium mais comme une vaste exèdre, de plain-pied avec le portique adjacent, ouverte sur l'axe médian de la place. Cette exèdre quadrangulaire pourvue d'une abside où subsiste le socle d'une statue constituait en fait une *aedes*, qui fonctionnait aussi comme une bibliothèque, la bibliothèque du *templum Pacis*, mentionnée par Aulu Gelle (*NA*, 5, 21, 9 ; 16, 8, 2). Et F. Coarelli a pu confirmer récemment une intuition de G. Gatti, qui désignait cet édifice et les pièces qui lui sont adjacentes comme le siège de la préfecture urbaine, où étaient déposées toutes les archives administratives et cadastrales de la cité. Ce « Forum » constituera en fait l'archétype de la « Bibliothèque d'Hadrien » à Athènes : les deux monuments sont à ce point identiques qu'on admet en général que le modèle romain a été transposé directement dans la capitale de l'Achaïe ; mais la parenté architecturale implique évidemment des fonctions similaires et l'on considère aujourd'hui que la « Bibliothèque » athénienne était le siège de l'administration de la province, abritant en particulier le *tabularium*, c'est-à-dire les archives de celle-ci (fig. 256).

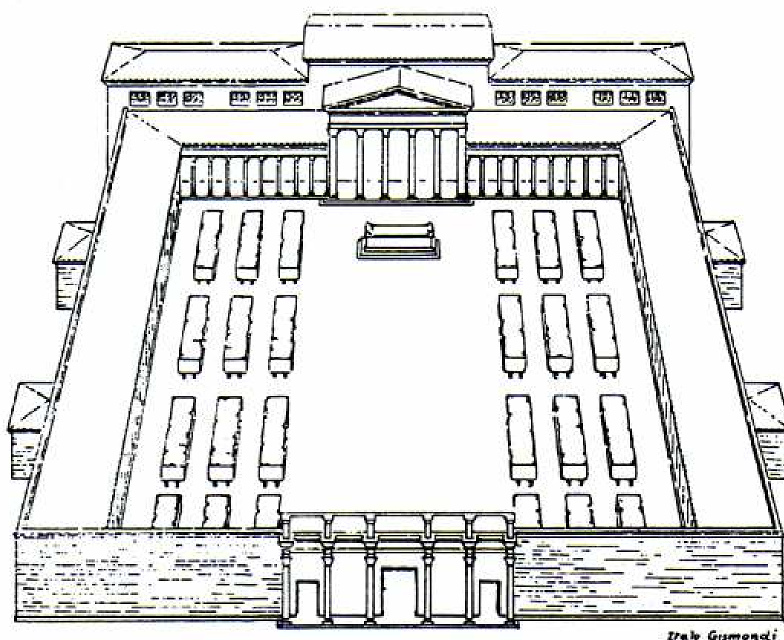


Fig. 256. Restitution du *Forum Pacis* selon I. Gismondi.

L'espace disponible, dans la zone située au nord-est du forum républicain, se trouvait dès lors restreint. Avant que Trajan ne fît, au prix de travaux énormes, raser l'ensellement qui, à l'ouest de la séquence impériale, joignait le Capitole au Quirinal, seule subsistait la mince bande de terrain qui, entre le Forum d'Auguste et le *Templum Pacis*, permettait de rejoindre le quartier populaire de la *Subura* depuis le centre administratif de la Ville. Ce terrain était occupé pour l'essentiel par la voie de l'*Argiletum*, qui débouche sur le forum républicain entre la *basilica Aemilia* et la Curie. C'est là que Domitien entreprit la construction d'un nouveau Forum qui, inauguré en 97 ap. J.-C. par Nerva, gardera dans la topographie romaine le nom de cet Empereur ; mettant en communication les trois places préexistantes, celles de César, d'Auguste et de Vespasien, il sera aussi fréquemment appelé *Transitorium*.

Affectant la forme d'un rectangle allongé de 120 x 45 m, il était dominé par un vaste temple prostyle hexastyle dont seul le pronaos empiétait sur l'aire libre du Forum : consacrée à Minerve, la déesse préférée de Domitien, cette *aedes*, bien conservée jusqu'au début du XVIIe s., fut dépouillée de ses marbres sur l'ordre du pape Paul V. Comme celle des temples de *Venus Genetrix* et de la Paix, la *cella* de celui-ci était pourvue d'une abside axiale, tangente à la fois à l'exèdre orientale du Forum d'Auguste et à la *Porticus absidata* en forme de fer à cheval dont les travaux du regretté H. Bauer ont permis de retrouver le circuit ; il y avait là, au nord-est du nouveau Forum, l'un des jeux de courbes et contre-courbes les plus complexes de toute l'architecture romaine : il est dommage qu'on n'en puisse presque plus rien voir au sol (fig. 257 et 258).

L'étroitesse de la place interdisait qu'on établît sur les longs côtés un véritable portique. On adopta donc la solution, riche d'avenir, de la colonnade placée à peu de distance des murs périphériques et reliée à ceux-ci par des entablements à ressauts. La formule, d'origine grecque, puisqu'on pense que l'ordre intérieur du temple d'Athéna Aléa à Tégée entretenait déjà des rapports du même ordre avec les parois du sanctuaire, permet d'animer un mur en maintenant l'illusion d'un portique ; l'effet obtenu s'apparente presque à celui d'un trompe-l'œil, dont les peintures dites du IIe style avaient du reste depuis longtemps donné l'exemple. Apparue à l'époque républicaine au sanctuaire de Palestrina, cette solution sera reprise ponctuellement, en Italie, sur certains arcs de triomphe du IIe s., et trouvera aussi de nombreuses applications en Grèce propre et en Asie Mineure. Mais il est clair qu'ici la monumentalité de la composition – colonnes et entablements marmoréens dépassaient 15,80 m de hauteur et étaient encore surmontés d'un puissant attique –, la splendeur du décor figuré – sur la frise se déployaient tous les travaux de l'artisanat féminin dont Minerve était à la fois l'institutrice et la protectrice ; sur l'attique des reliefs verticaux présentaient la figure de la déesse – transcendaient tous les précédents. L'absence de

Fig. 258. Restitution du Temple de Janus qui dominait l'aire libre du *Forum Transitorium*, selon H. Bauer.

Fig. 257. Le Forum de Nerva ou *Forum Transitorium* : plan restitué par H. Bauer sur la trame des édifices modernes. On note à gauche le Forum d'Auguste avec le temple de *Mars Ultor*, à droite le *Forum Pacis* et en bas le Forum romain proprement dit, avec la *basilica Aemilia*.

recul était compensée par la puissance d'un parti hautement plastique et ce n'est pas un hasard si les « Colonnacce », les deux colonnes rescapées et leur mur adjacent à proximité de l'actuelle rue Cavour, restèrent longtemps dans l'imaginaire de la population romaine comme l'un des vestiges les plus suggestifs de l'*Urbs* (fig. 259).

On comprend dès lors que le poète Martial ait pu parler, dès les dernières années du I[er] s. de notre ère, d'un *Forum triplex*, incluant dans une même formule le *Forum Caesaris*, le *Forum Augusti* et le *Templum Pacis* : aux yeux des citoyens, usagers ou promeneurs, les trois places, reliées grâce au Forum de Nerva, constituaient désormais un ensemble organique aux fonctions complémentaires. (*Epigr.*, III, 38, v. 4 ; VII, 65, v. 2).

A peine deux décennies plus tard un nouveau complexe, empiétant sur l'ensellement qui joignait le Quirinal au Capitole, doublait cet ensemble vers l'ouest, le Forum de Trajan (fig. 260).

Inauguré en janvier 112, ce dernier des forums impériaux est aussi le plus grandiose de la série. Sur environ 300 m de long et 185 de large il présente, d'est en ouest, la succession suivante : d'abord une vaste place rectangulaire, un quadriportique dont le côté de l'entrée, vers le Forum d'Auguste, était légèrement convexe et dont les longs côtés nord et sud s'élargissaient en deux exèdres semi-circulaires ; seule régnait en son centre une statue équestre de Trajan ; la limite occidentale de cette esplanade était constituée par une immense basilique, la plus vaste jamais construite dans le monde romain ; au-delà de ce vaisseau à cinq nefs et 60 m de large, on accédait à une place encadrée de bibliothèques munies de terrasses d'où l'on pouvait lire, sur plusieurs niveaux, le *volumen* historié de la colonne marmoréenne qui s'élevait à cent pieds de hauteur. Enfin un temple octostyle périptère sans *posticum*, à exèdre axiale dans la *cella*, s'élevait au centre d'un péribole, sans doute en fer à cheval. Pour les masses construites, les espaces couverts, le luxe des matériaux, cette composition est traditionnellement considérée comme le point culminant de la monumentalité romaine ; Ammien Marcellin

décrivant l'éblouissement de Constance II devant ce cadre prestigieux qui déploie, à chaque étape d'une progression exceptionnellement longue, de nouvelles splendeurs, traduit sous une forme saisissante le prestige dont a joui ce Forum jusqu'à la fin de l'Antiquité (XVI, 10, 15-16) (fig. 261).

Mais pour apprécier à sa juste valeur un tel complexe, il faut se souvenir d'abord que sa construction s'est déroulée en trois phases : Domitien a contribué aux premiers dégagements de l'aire ; Trajan et son architecte Apollodore de Damas assurèrent l'édification du quadriportique, de la basilique, de la colonne et des bibliothèques ; Hadrien compléta l'ensemble avec le sanctuaire de Trajan divinisé, et c'est sans doute aussi à son initiative que fut réalisée la frise historiée de la colonne, en liaison avec le dépôt des cendres de Trajan dans son piédestal en 117. On doit donc admettre que cette prestigieuse séquence est constituée de deux ensembles distincts, le second n'ayant peut-être pas été clairement programmé lors de l'exécution du premier. Seul à vrai dire celui-ci nous intéresse du point de vue de l'évolution du forum romain. Encore s'agit-il d'un cas très particulier où l'on a reconnu la sublimation architecturale du « quartier général » (les *principia*) d'un camp légionnaire, avec son esplanade pour les réunions de la troupe, sa basilique transversale et, à l'emplacement de la colonne, derrière la basilique, la chapelle où étaient conservées les enseignes de l'unité. Le caractère triomphal du décor des portiques et de la basilique – en particulier les statues de prisonniers daces qui rythmaient l'attique des colonnades – dit effectivement la volonté d'exalter la puissance de l'Empire, et le grand soldat qu'était Trajan semble avoir souhaité placer au cœur même de la Rome administrative et judiciaire la transposition d'un établissement militaire. Cette hypothèse, fort vraisemblable, n'empêche pas l'imitation ou la reprise de schémas monumentaux mis au point sur le Forum d'Auguste, tels les exèdres latérales et le diaphragme de colonnes qui les isole des portiques. Cette reprise d'un thème architectural n'est pas purement formelle, puisque le Forum de Trajan semble avoir eu pour fonction essentielle, si l'on en juge par les textes et les inscriptions, l'administration de la justice.

Ce n'est assurément pas un hasard si la séquence des forums impériaux s'interrompt à Rome après les premières décennies du IIe s. Certes, l'espace manque désormais dans le centre historique, et l'ampleur des structures disponibles semble dès lors répondre à tous les besoins de l'administration et de la représentation. Mais la centralisation accrue des pouvoirs dans les bureaux du Palatin rend bientôt inutile et peu souhaitable la dispersion des services ; il est remar-



Fig. 259. La colonnade du *Forum Transitorium* dans son état actuel. Cliché Istituto archeologico germanico.

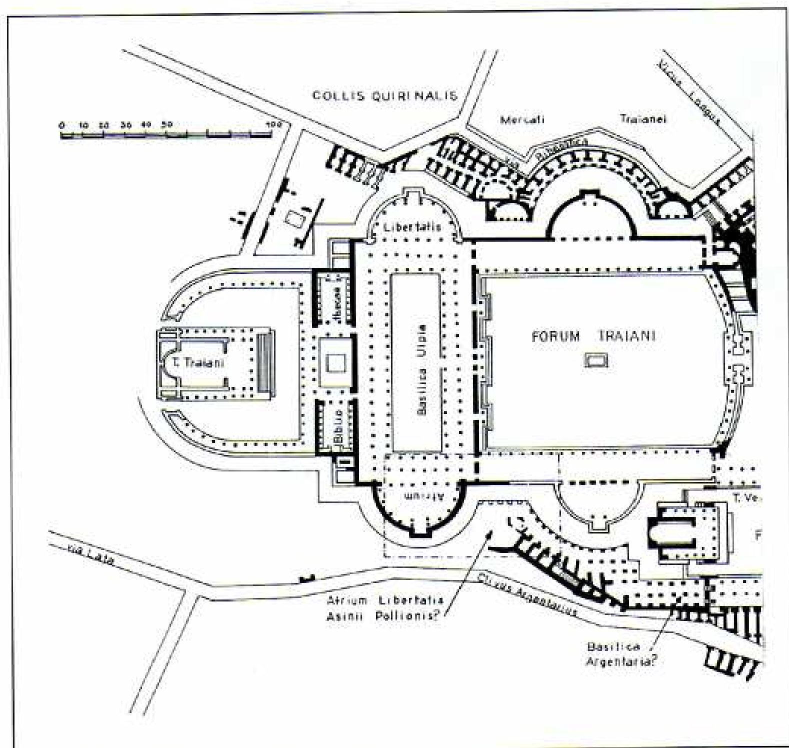


Fig. 260. Plan du *Forum Traiani*.

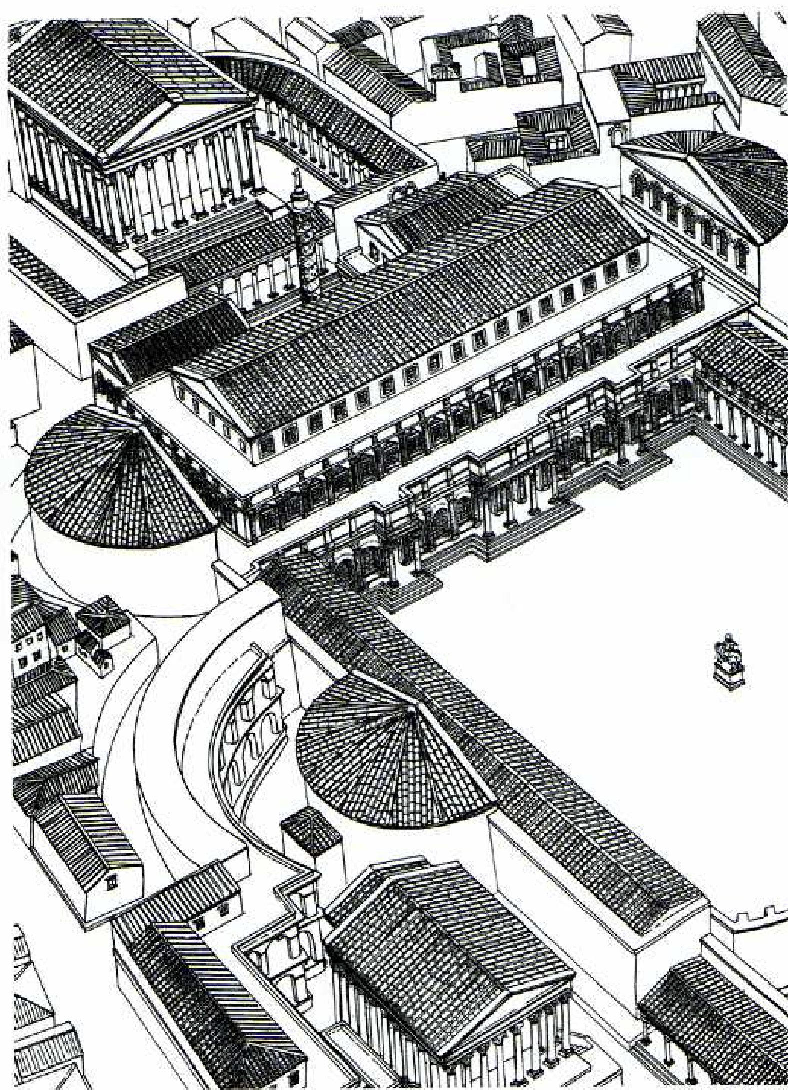


Fig. 261. Restitution du *Forum Traiani*, de la *basilica Ulpia* et du temple de Trajan divinisé, d'après *I Luoghi del consenso imperiale*.

quable que les ambitions urbanistiques des empereurs sévériens n'aient à aucun moment conduit à la création d'une nouvelle place publique dans la ville. Cet arrêt relativement précoce de l'évolution, et la spécialisation des espaces construits après Auguste qui les rendait difficilement transposables hors de l'*Urbs* expliquent que le schéma du forum constitué des trois éléments indissociables, le temple, la place portiquée et la basilique, tel qu'il s'était élaboré et normalisé à la fin de la République et dans les premières années du Principat, ait eu, finalement, la plus large et la plus longue postérité.

Le « forum tripartite » dans les provinces occidentales

C'est évidemment dans les villes fondées après la conquête, remaniées lors de la réorganisation des provinces au début de l'Empire ou dotées d'un nouveau centre monumental en prévision ou à la suite d'une promotion juridique, que s'applique avec le plus de rigueur ce schéma du forum tripartite. Son plan régulateur s'adapte aisément aux quadrillages urbains, et il n'est nul besoin, pour rendre compte de la diffusion de la formule, d'invoquer l'influence des camps militaires, comme l'ont fait jadis plusieurs savants anglo-saxons et allemands. Sans rouvrir ici une querelle dépassée, nous soulignerons seulement que cette théorie, qui a eu la vie dure, et qui est aujourd'hui démentie par la genèse même du système dont nous venons de rappeler les grandes étapes, est née d'une erreur de perspective : les exemples britanniques ou rhénans sur lesquels elle s'appuyait (Caerwent, Silchester, Ladenburg, essentiellement), datables du début du II[e] s. de notre ère, semblaient directement tributaires du schéma du Forum de Trajan à Rome – et ils l'étaient effectivement dans une certaine mesure, au moins pour la situation et le plan de leurs basiliques ; dès lors l'idée s'imposa que l'architecture militaire, magnifiée dans la prestigieuse réalisation trajanienne, trouvait dans les forums des provinces d'Occident une application systématique. En fait les exemples de ce type sont beaucoup plus précoces, et ne doivent certainement pas grand chose, du point de vue du moins de leur conception, au modèle des *principia*, même si, dans certaines régions frontalières proches du *limes*, le rôle des architectes et ingénieurs des légions a pu être déterminant pour leur mise en place et leur réalisation. Nous disposons du reste, grâce aux recherches récentes sur le site romain d'Empúries, d'une sorte de contre-exemple qui montre combien est radicale la discontinuité formelle et fonctionnelle entre un établissement militaire et un centre civique : dans la proximité immédiate d'un *praesidium*, forteresse romaine installée sur le site au II[e] s. av. J.-C., fut créé autour des années 100 av. J.-C. un établissement urbain ; le forum qui s'établit alors fut organisé à partir d'un temple corinthien pseudopériptère directement dérivé des modèles italiques, serti dans une *porticus triplex* à deux nefs soutenue par un cryptoportique ; devant le temple la place publique avait une fonction essentiellement commerciale si l'on en juge par les boutiques ouvertes derrière ses portiques ; lorsqu'à l'époque augustéenne le forum fut remodelé, une basilique fut construite sur l'un des longs côtés de la place, et non pas face au temple, comme on eût été en droit de l'attendre si le

modèle des *principia* avait eu quelque incidence, en ces lieux où la tradition militaire aurait dû être, plus qu'ailleurs, vivante (fig. 262).

En fait cette position latérale de la basilique imposée dans le cas d'Empúries par la nécessité de maintenir un accès axial au forum par le *cardo*, se retrouve sur d'autres places, dont la conception ou la refonte complète remontent aux toutes premières décennies de l'Empire (*Ruscino* en Narbonnaise, Sagonte en Tarraconaise, *Iader*-Zadar en Dalmatie), à l'époque flavienne (*Conimbriga* en Lusitanie) ou au IIe s. (*Doclea* en Dalmatie, *Cuicul* (Djémila) en Numidie, Sabratha en Afrique) (fig. 263, 264 et 265). Ces situations correspondent à de simples variantes urbanistiques imposées par des circonstances géographiques ou historiques diverses qui n'affectent pas la signification globale du centre monumental ; en Italie, la transformation des forums républicains à Ostie, Minturnes ou Vérone a entraîné des conséquences du même ordre.

Mais on rencontre dès le début du Haut Empire et tout au long des deux premiers siècles de notre ère de nombreux exemples de forums tripartites à ordonnance axiale ou proche de l'axialité, où la basilique sur l'un des petits côtés répond au temple majeur de la cité (Capitole ou édifice du culte impérial) : citons, pour l'époque augustéenne et julio-claudienne, les forums de *Forum Segusiavorum* (Feurs), *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges), *Colonia Julia Equestris* (Nyon) et *Lousonna* (Vidy) en Gaule romaine, de *Baelo Claudia* (Belo) et *Clunia* en Bétique et en Tarraconaise, de *Lepcis Magna* (le *forum vetus*) et sans doute Carthage en Afrique proconsulaire ; pour l'époque flavienne et le début du IIe s. les forums de *Banasa* en Maurétanie Tingitane, de *Thamugadi* (Timgad) et de *Thubursicu Numidarum* (Khamissa) en Numidie, de *Lutetia* (Paris), *Samarobriva* (Amiens) en Gaule romaine (fig. 266, 267 et 268) ; pour l'époque antonine les forums d'*Augusta Rauricorum* (Augst) à la limite de la Gaule romaine, de *Virunum* dans le Norique (Autriche), de Carthage en Afrique proconsulaire, et sans doute aussi d'*Asturica Augusta* (Astorga) en Tarraconaise. Des variations nombreuses donnent évidemmment à ces complexes des aspects qui peuvent être en première analyse très différents mais le schéma de base reste fondamentalement le même et procède d'exigences analogues, même si l'équilibre et la complémentarité de l'ensemble sont parfois contrariés par le fait que dans certaines ordonnances – à Saint-Bertrand-de-Comminges par exemple – le temple tourne le dos à la place publique, ce qui témoigne d'une juxtaposition plutôt que d'une intégration des composantes.

Le cas de *Glanum* est, en dépit des apparences planimétriques, très démonstratif du souci d'assu-

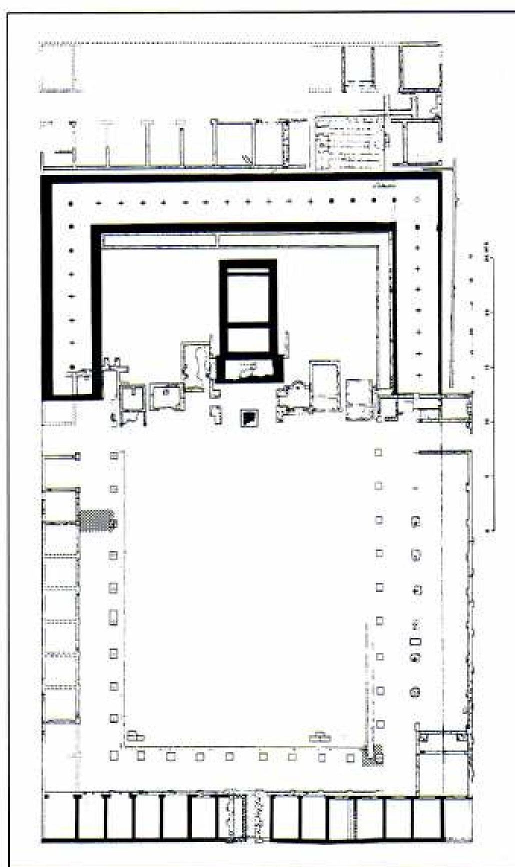


Fig. 262. Plan du forum d'Empúries au Ier s. av. J.-C., d'après E. Sanmartí et R. Mar. Les structures existant à cette époque sont en noir. La basilique ne sera mise en place qu'au début de l'Empire, sur le long côté oriental de la place (à droite sur la figure).

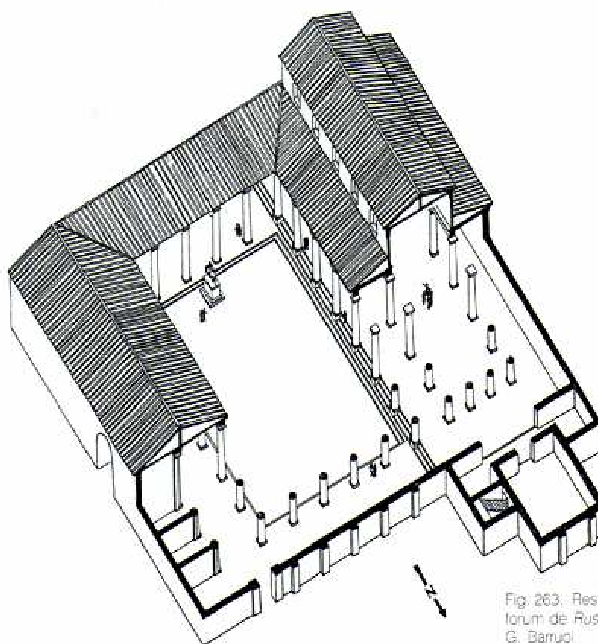


Fig. 263. Restitution axonométrique du forum de Ruscino, d'après R. Marichal et G. Barruol.

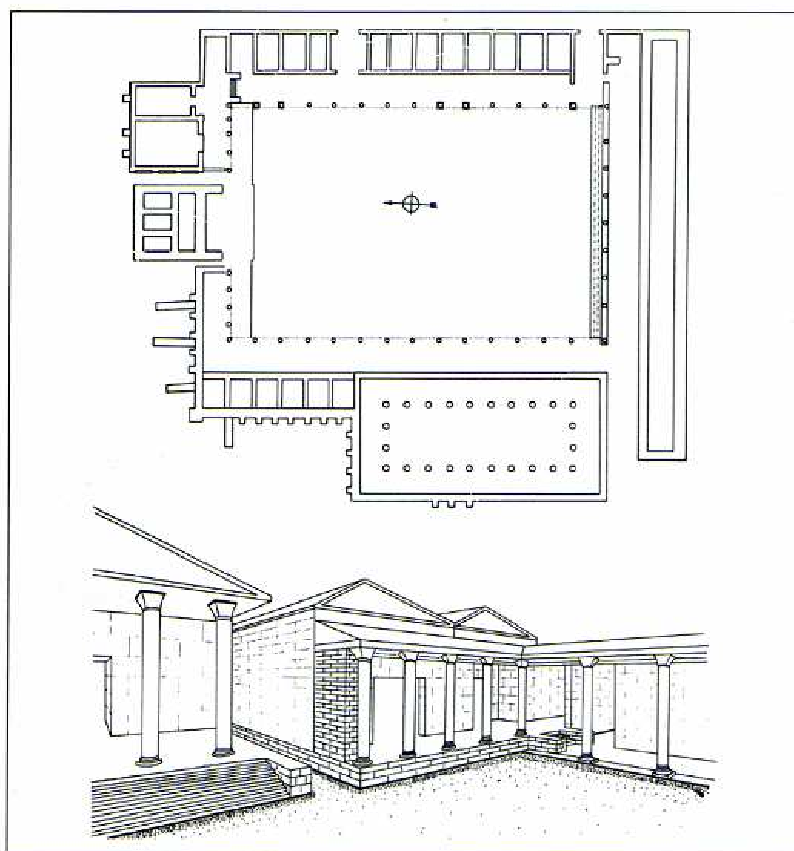


Fig. 264. Plan du forum de Sagonte et restitution de son angle nord-est, d'après C. Aranegui.

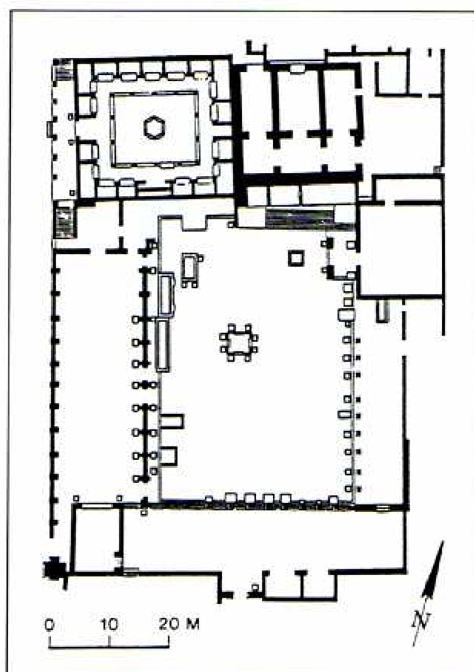


Fig. 265. Plan du forum de Djémila.

rer une continuité entre la zone sacrée et la zone profane du centre urbain puisque, en dépit de l'exiguïté de l'espace disponible, un contact est maintenu entre le forum lui-même et le téménos des temples géminés, qui s'oriente perpendiculairement à l'axe de la place ; nous avons là un exemple, d'autant plus remarquable qu'il est précoce, de l'adaptation d'un programme unitaire aux données d'un terrain difficile et déjà fortement modifié par d'énormes apports de remblais : dès l'avant-dernière décennie avant notre ère l'ensemble était en place, les amplifications ultérieures (en particulier celles qui concernent la basilique) ne devant pas modifier le projet global (fig. 269).

La liste en réalité s'allongerait sensiblement si la fouille de plusieurs sites importants pouvait être poursuivie et si l'étude de plusieurs autres était plus avancée : le forum si remarquablement intégré au carroyage de la colonnie augustéenne d'*Augusta Praetoria* (Aoste) présente certainement une organisation similaire, mais nous ne pouvons appréhender pour l'instant que sa moitié nord. Il en va de même de la *Colonia Ulpia Traiana* (Xanten) en Germanie inférieure où cette fois seule l'*insula* occidentale – celle du téménos – est actuellement accessible, l'autre partie de la place, au-delà du *cardo*, demeurant inconnue. Quant aux forums si monumentaux d'*Augusta Treverorum* (Trèves) et de *Bagacum* (Bavay) au Nord de la Gaule Belgique, ils appartiennent sans doute à la même série (fig. 270) ; dans les deux cas le péribole en π du secteur occidental semble destiné à accueillir un temple – ce que les fouilles ont confirmé à Bavay – même si l'on hésite toujours sur la localisation de la curie ; en revanche, à l'extrémité de la grande aire qui fait suite à l'espace cultuel, une basilique a été identifiée dans les deux cas : la clôture du petit côté oriental de ces compositions très vastes, qui comptent parmi les plus ambitieuses de l'Occident romain, était donc assurée par l'édifice judiciaire qui répondait selon toute vraisemblance à un sanctuaire du culte impérial. A *Verulamium* (Saint-Albans) en Bretagne insulaire nous observons sous une forme plus ramassée un forum du même genre daté de la fin du Ier s. ap. J.-C., à cela près qu'il reste difficile d'identifier un temple dans l'édifice relativement exigu qui fait face à la basilique à la limite sud de la place ; J.-Ch. Balty propose d'y reconnaître la curie, ce qui semble plus satisfaisant.

On comprend sans peine que les dimensions de ce genre de forum, quand il revêt cet aspect unitaire et se dispose sur un seul axe, sont généralement importantes en valeur absolue, et plus encore si on les rapporte à l'extension des sites urbains dont il constituait le centre monumental : celui d'Amiens occupait presque quatre hectares ; celui de Trèves finit par s'étendre sur six îlots

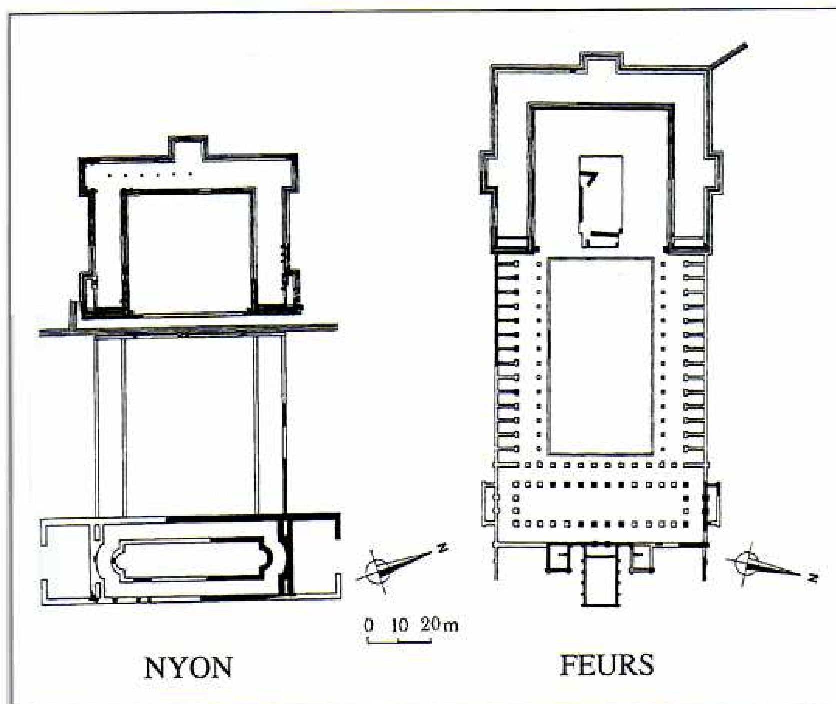


Fig. 266. Plan des forums de Feurs et de Nyon, d'après F. Rossi.

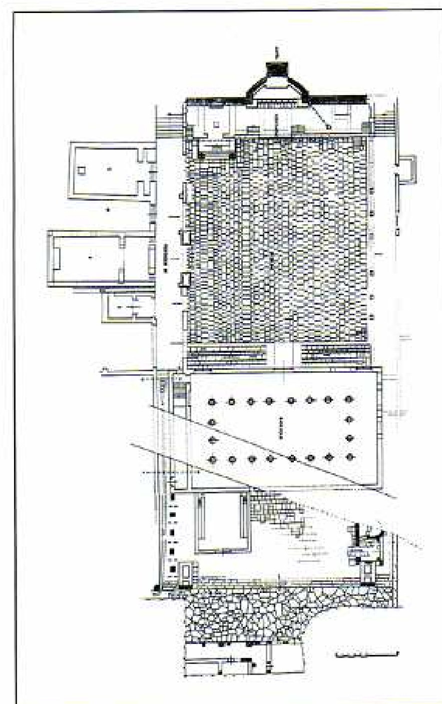


Fig. 267. Plan du forum de *Baelo Claudia*, d'après M. Fincker et J.-L. Paillet.

(*insulae*), couvrant lui aussi un espace de presque quatre hectares (140 x 278 m) et sa seule basilique, dans sa plus grande extension, mesure 100 x 25 m. Celui de Bavay arrive en seconde position avec des mensurations de 110 x 250 m. Viennent ensuite Paris (100 x 160 m), Alésia (85 x 185), Augst (73 x 143 m), Nyon (67 x 150 m) etc. L'aspect polyvalent de ces ensembles, qui assurent l'unité structurelle d'espaces complémentaires quoique hautement spécialisés tout en matérialisant fréquemment leur séparation effective (mur transversal à Feurs ou Trèves, par exemple, entre le téménos et la place publique profane ; rues dont la viabilité est maintenue entre les deux espaces, comme le *decumanus* d'Aoste, d'Amiens, de Brescia et de *Virunum*, ou le *cardo* de Xanten, d'Augst, etc.) n'explique pas seul ce gigantisme relatif ; il faut sans aucun doute tenir compte aussi de l'aspect représentatif du système, destiné à imposer l'idée de la *maiestas imperii*, la plupart du temps du reste dans des capitales provinciales ou des chefs-lieux de cités dont la mission était de développer la romanisation d'une région ou d'une ethnie.

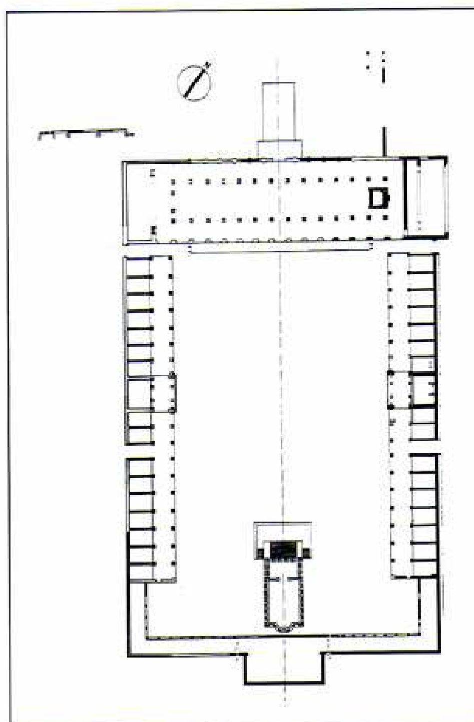


Fig. 268. Restitution du forum de *Clunia*, d'après P. de Palol.

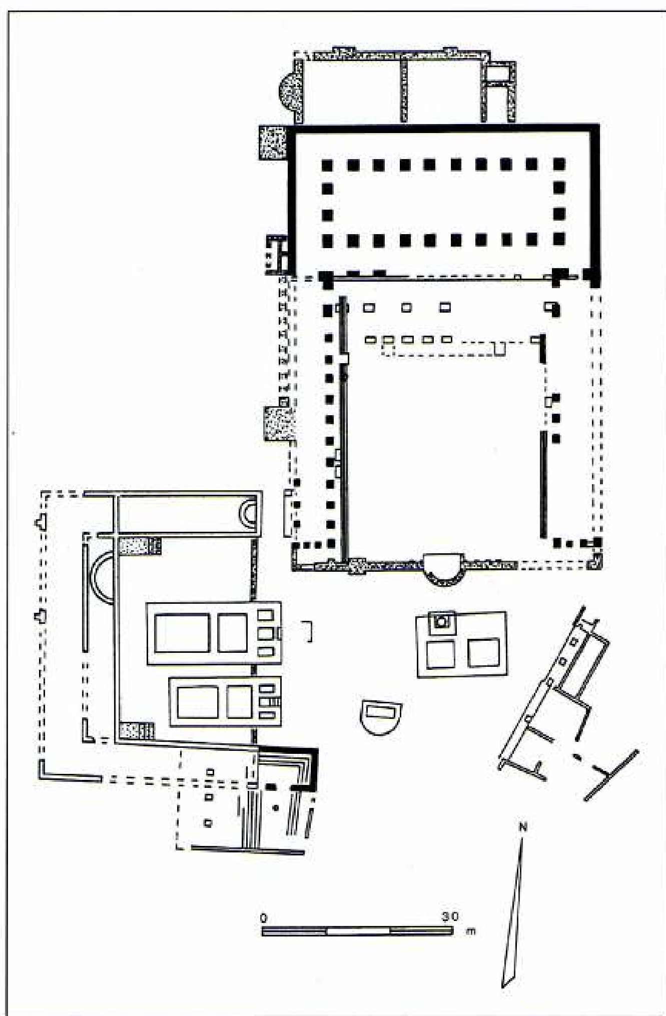


Fig. 269. Le forum de *Glanum*, d'après P. Varène et A. Roth Congès. En blanc, les structures des années 30-20 av. J.-C. En noir, les structures augustéennes ou tibériennes. En grisé, les structures flaviennes.

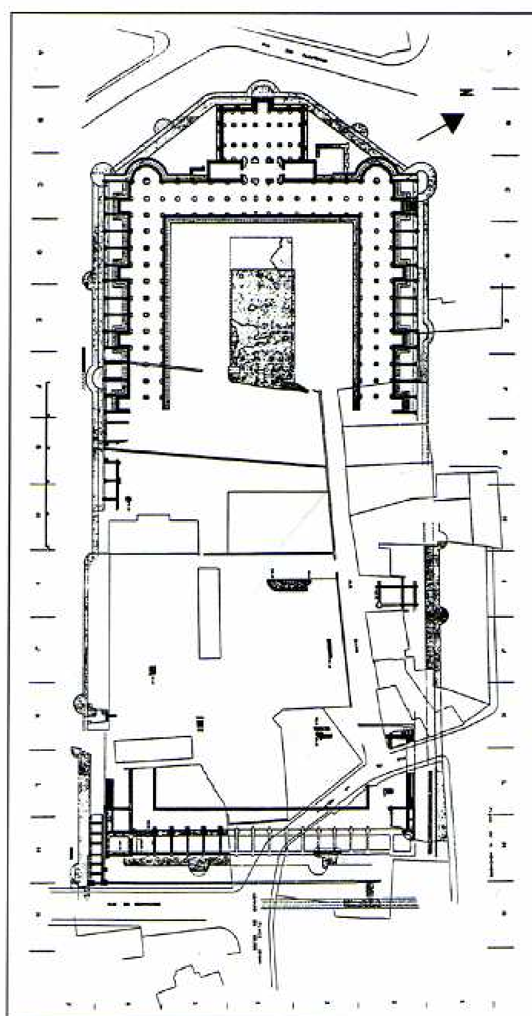


Fig. 270. Plan du forum de Bavay.

Amplifications, réductions et variantes du schéma de base

Nous ne saurions toutefois réduire toutes les places publiques des provinces occidentales à cette formule unique, quelles qu'en soient la souplesse et les possibilités d'adaptation.

Des variantes, enrichies ou simplifiées, peuvent être identifiées, qui répondent à des archétypes différents dans la forme, mais très proches dans l'esprit. Parmi les amplifications, il faut faire une place de choix aux complexes dans lesquels la basilique joue le rôle d'un élément de transition entre l'aire civique du forum proprement dit et le téménos du temple poliade ou impérial ; cela revient, non pas, comme on l'a dit parfois, à rompre l'unité organique du système administratif et religieux, mais à en développer l'une des potentialités naturelles, en créant sur un même axe deux aires spécialisées dont la complémentarité est exprimée par le diaphragme monumental de la basilique qui les sépare en les reliant. Un exemple de ce type d'aménagement est fourni par le forum de Périgueux (*Vesunna*), capitale de la cité des Pétrucores en Aquitaine, dont le centre monumental peut être aujourd'hui restitué avec quelque sûreté (fig. 271). L'origine d'un tel programme doit être cherchée dans le prestigieux Forum de Trajan à Rome. C'est ce que prouve l'une de ses applications les plus directes, le forum de la capitale de la Dacie (l'actuelle Roumanie), *Sarmizegetusa*, fondée par Trajan en 106-107 ap. J.-C. : les recherches récentes d'une équipe franco-roumaine y ont découvert, à la place du

prétendu Palais des Augustales, un forum civil bordé de portiques, fermé au sud par une basilique judiciaire, véritable *basilica transitoria*, dont les annexes du long côté méridional (curie et salles administratives) ménageaient le passage vers une seconde place publique, le forum religieux ou téménos réservé au temple du culte impérial ; réalisé selon toute vraisemblance par la main-d'œuvre militaire (c'est du moins ce que tendent à prouver les nombreuses tuiles retrouvées sur le site, estampillées au nom de la quatrième légion *Flavia Felix*), cet ensemble doit dater du premier quart du IIe s (fig. 272).

L'extension axiale pouvait même englober trois places successives, comme à Vienne, au Nord de la province de Narbonnaise, où les prospections et l'analyse des vestiges lapidaires ont permis de comprendre l'ordonnance du centre monumental, l'un des plus vastes d'Occident : sur une longueur d'environ 280 m se déployaient, de part et d'autre d'une grande place publique bordée de portiques, deux zones religieuses ; l'une, à l'ouest, constituait le téménos du temple d'Auguste et de Livie, que chacun connaît, car il compte avec la « Maison Carrée » de Nîmes parmi les mieux conservés du monde romain ; l'autre, à l'est, définissait à l'intérieur d'un portique à trois branches (*porticus triplex*) un espace lui aussi cultuel où l'on a voulu reconnaître avec raison un *Augusteum* ou sanctuaire consacré à la famille impériale ; le décor de masques d'Ammon et de boucliers y rappelle celui du Forum d'Auguste et l'étude de son ornementation architecturale tend à en situer la réalisation pendant la période julio-claudienne, sans doute sous le règne de Tibère. Il est remarquable que cette fois la basilique ne joue aucun rôle dans l'organisation interne de cet ample programme, puisque, selon un schéma ancien (attesté par exemple à Pompéi), elle est perpendiculaire au long côté sud du forum, derrière les portiques duquel elle présente sa façade latérale. D'autres compositions du même genre pourraient sans aucun doute être retrouvées dans les Trois Gaules : le déploiement en longueur du complexe d'Amiens par exemple implique peut-être un redoublement comparable des aires religieuses, à moins qu'il ne s'explique partiellement, comme l'ont proposé les fouilleurs, par l'adjonction d'un marché alimentaire (*macellum*).

Des schémas simplifiés, ou différents, dus à une conception polycentrique des centres monumentaux qui distingue nettement le ou les sanctuaires poliades des organes administratifs, ou simplement à une urbanisation plus modeste, peuvent être identifiés, essentiellement aux deux extrémités du monde romain d'Occident, la Bretagne insulaire et les provinces d'Afrique.

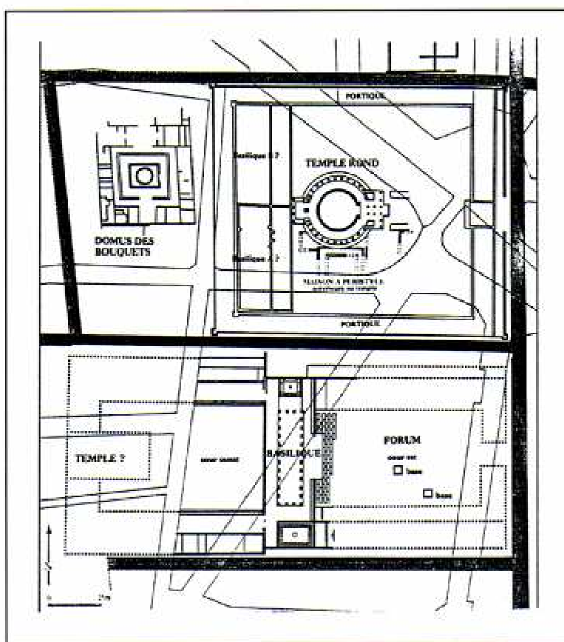


Fig. 271. Plan du centre civique et du forum de Périgueux, d'après le Laboratoire de cartographie historique de l'Université Bordeaux III.

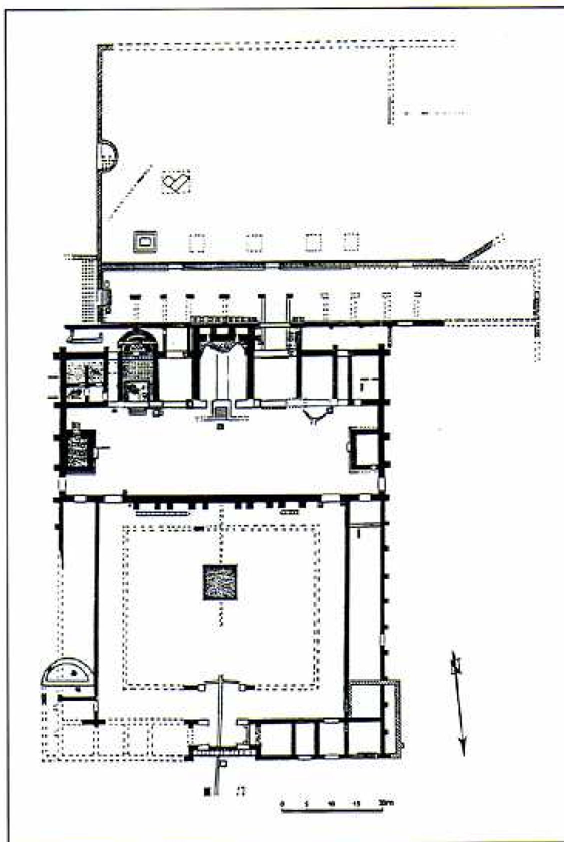


Fig. 272. Plan des « deux forums » de *Sarmizegetusa*, d'après R. Etienne, I. Piso et A. Diaconescu.

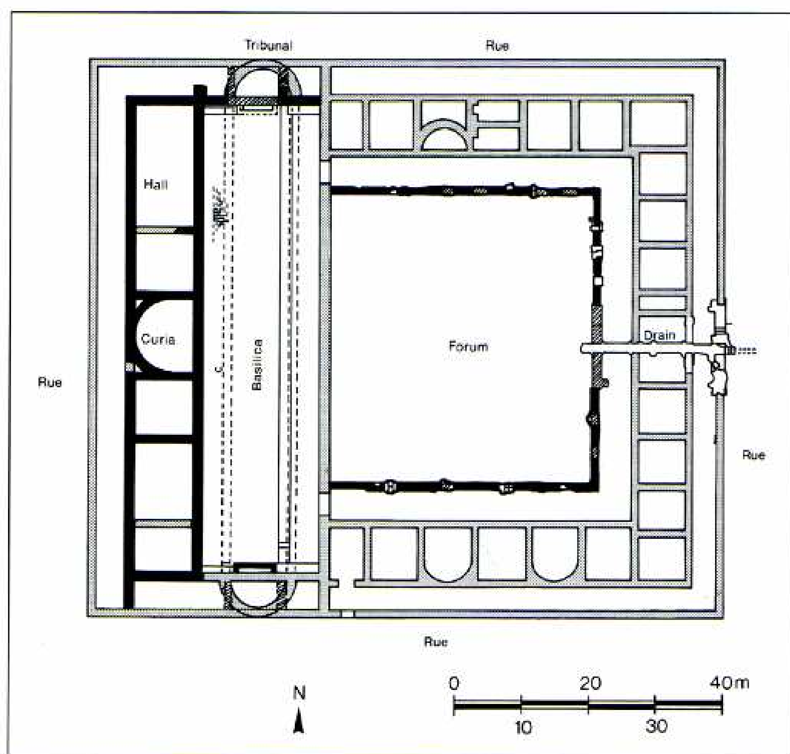


Fig. 273. Plan du forum de Silchester d'après H. J. Schalles.

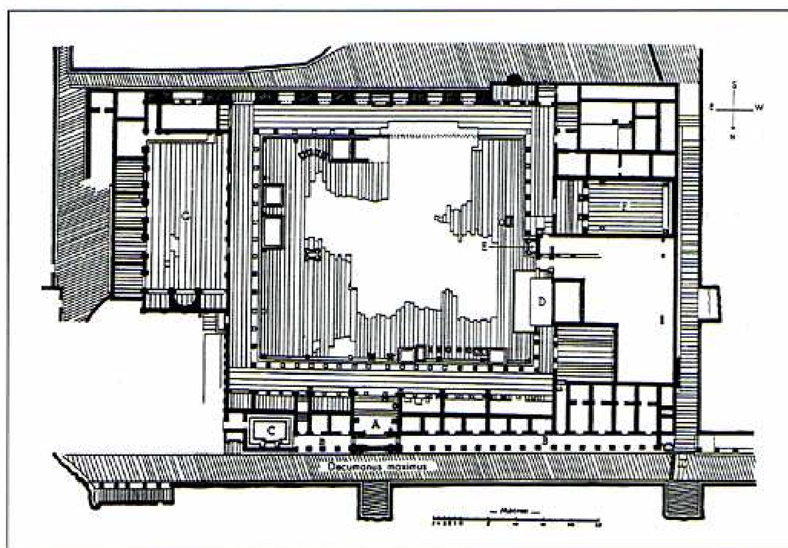


Fig. 274. Plan du forum de Timgad, d'après C. Courtois.

Au Sud de l'actuelle Angleterre les places publiques possèdent rarement une annexe religieuse de quelque ampleur, ce qui confère souvent à ces forums des proportions proches du carré : à Silchester (*Calleva Atrebatum*), Caerwent (*Venta Silurum*), Londres (*Londinium*), Leicester (*Ratae Coritoranum*), Wroxester (*Viroconium Cornoviorum*) une basilique de forme très allongée, divisée par deux colonnades internes en trois nefs, éventuellement pourvue d'exèdres latérales, clôt une place quadrangulaire bordée de portiques derrière lesquels s'ouvrent une ou deux rangées de boutiques (fig. 273). La curie, tranformée dans certains cas en une véritable chapelle du culte impérial, peut être abritée dans une salle perpendiculaire à l'axe longitudinal de la basilique et ouverte sur celle-ci ; elle revêt tantôt l'aspect d'une abside semi-circulaire comme à Silchester, tantôt celui d'une exèdre quadrangulaire comme à Caerwent. Même si la thèse est aujourd'hui contestée, il est difficile de ne pas retrouver au moins formellement dans cette organisation sommaire et efficace le souvenir des *principia* des camps légionnaires où en général une salle allongée occupe l'un des côtés de l'aire de rassemblement ; derrière cette salle s'ouvrent diverses pièces, dont, au centre, la chapelle où sont conservées les enseignes de la légion. Compte tenu de ce que nous savons aujourd'hui, la dérivation à partir des schémas urbains reste possible, mais sa simplification et ce qu'on pourrait appeler sa standardisation, ne sont certainement pas étrangères aux schémas diffusés par les architectes militaires. Cela n'empêche pas du reste que ces forums de Bretagne insulaire occupent en général des aires considérables : le forum de Londres, qui mesure 164 x 178 m, couvrait ainsi près de 3 ha ; ceux de Leicester (91 x 132 m) et de Silchester (89 x 95 m), plus petits, n'en sont pas moins comparables, pour la superficie, à ceux de Saint-Bertrand-de-Comminges ou de Nyon. Les dépendances et le développement du forum déjà cité de *Verulamium* (Saint-Albans), qui atteint 127 x 145 m, prouvent du reste que la formule de base n'était pas vouée à la fixité. On tiendra compte en outre du fait que les temples officiels, trouvant place en d'autres secteurs de ces villes, jouaient avec leur péribole et les autres composantes éventuelles de leur sanctuaire le rôle d'un second forum, qui pouvait, selon les circonstances, surclasser la place profane aux fonctions strictement administratives : le cas de Colchester (*Camulodunum*) est à cet égard significatif ; l'enclos sacré où il faut reconnaître assurément le temple de l'empereur Claude mentionné par Tacite (*Annales*, XIV, 31, 4) n'entretenait aucune relation structurelle avec le forum, qui occupait une *insula* différente, mais n'en constituait pas moins le centre monumental le plus important de cette ville.

Dans les provinces d'Afrique rares sont les cas où l'on retrouve sous une forme lisible le schéma du forum tripartite. Les exemples mentionnés ci-dessus (le *forum vetus* de *Lepcis Magna*, ceux de Sabratha et de Timgad) constituent des exceptions, et du reste ne répondent qu'imparfaitement aux normes de l'axialité et de l'organisation unitaire. A vrai dire l'appréciation des centres urbains de ces régions est faussée par le fait que la plupart ont été remodelés au IIe s. et le plus souvent à l'époque antonine. C'est une période au cours de laquelle la signification du forum traditionnel se dégrade au profit de sanctuaires dont le volume monumental devient très important. Parmi ceux-ci les temples de la triade capitoline, désormais intégrés au culte impérial, occupent une place prépondérante : sur les quelque 23 capitoles recensés dans les provinces africaines, 3 seulement datent du Ier s. (Tipasa, Sala et Sabratha), tous les autres appartiennent au IIe s., avec une particulière fréquence sous les règnes de Marc-Aurèle et de Commode. Quand la possibilité nous est donnée de déchiffrer les inscriptions dédicatoires, comme à *Althiburos*, *Belalis Major*, Maktar, *Numlulis*, *Thugga* ou *Thubursicu Numidarum*, nous constatons que l'empereur régnant, bientôt *divus*, y est honoré comme un parèdre de la triade capitoline. Là est évidemment la raison de la multiplication de ces sanctuaires, et de leur rôle dans la cité. Quand ces capitoles « impériaux », au sens cultuel et institutionnel du terme, se construisent, dans les années 150-190, ils ne peuvent pas toujours prendre place au cœur de la ville, car l'espace qu'ils doivent contrôler est trop vaste. Il suffit pour le comprendre de comparer les *Capitolia* de *Cuicul* (Djémila) et de *Thamugadi* (Timgad) : le premier, mis en place sans doute dès la fondation de la colonie, à l'époque de Nerva ou de Trajan, est encore un temple poliade qui peut s'établir au cœur de la ville, entre le marché et la curie, et s'ouvrir sur le forum ; à Timgad, il doit émigrer, sortir de l'étroit carcan colonial pour dominer de sa masse, hors de la muraille, l'ancien noyau urbain (son téménos occupe à lui seul plus de surface que le forum initial) (fig. 274). D'autre part la basilique en tant qu'édifice administratif et judiciaire perd corollairement de son importance : dissociée le plus souvent de la curie, elle n'occupe que rarement une situation clé parmi les annexes de la place publique, et peut même disparaître, comme à *Sufetula* (Sbeïtla) en Proconsulaire où le forum revêt l'aspect d'un enclos fermé, accessible seulement en façade, sur un axe légèrement décalé, par rapport aux trois temples distincts qui forment, au fond de la place, le Capitole de la ville (fig. 275) ; le seul élément administratif qui subsiste, dans cette ordonnance presque exclusivement religieuse, est la curie que l'on s'accorde à reconnaître dans la grande salle de l'angle oc-

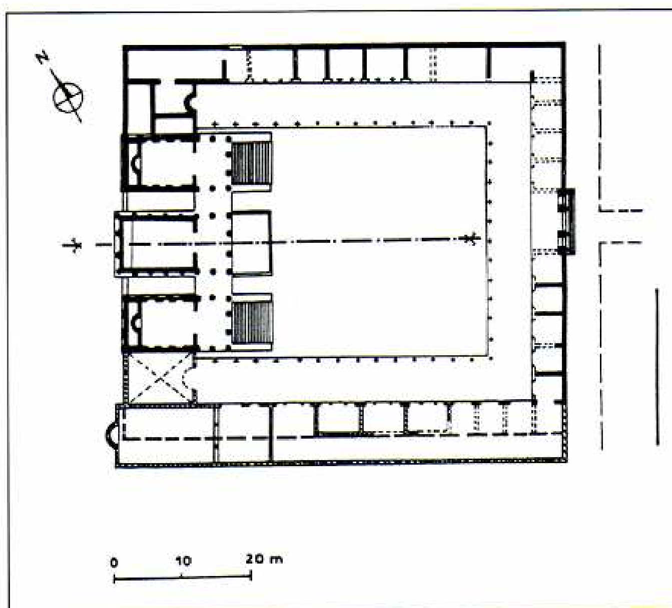


Fig. 275. Plan du forum de Sbeïtla, d'après A. Merlin.

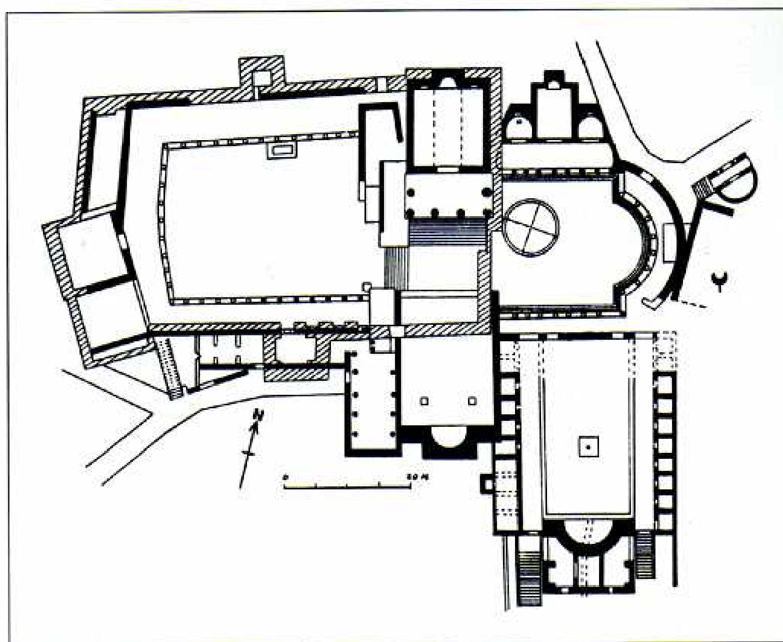


Fig. 276. Plan du forum de Dougga, d'après Cl. Poinssot.

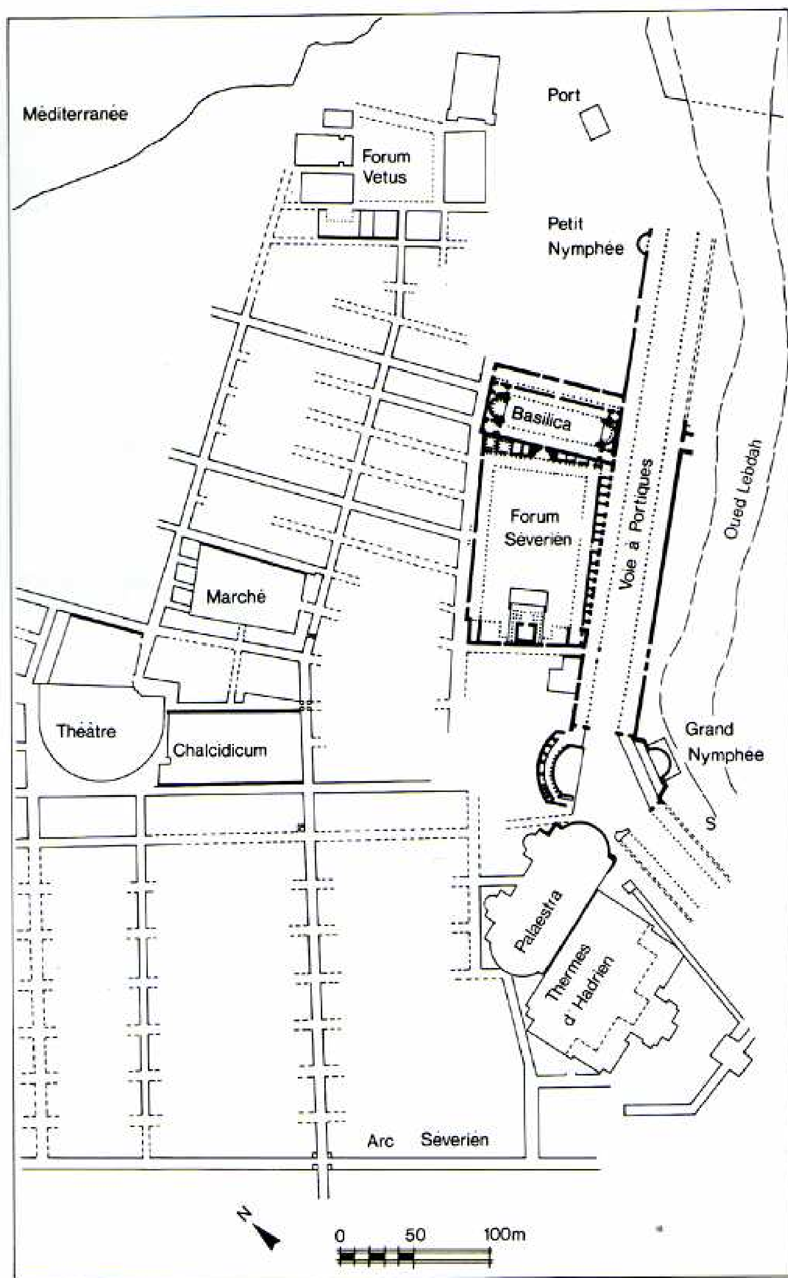


Fig. 277. Plan de l'ancien et du nouveau forum de *Lepcis Magna* : le second, d'époque sévérienne, se déploie au sud le long de l'oued Lebdah.

cidental de la place. Cet exemple n'est pas unique ; sur un registre plus modeste le forum de *Gigthis*, en Proconsulaire également, est lui aussi construit pour un temple rigoureusement axial, une curie pouvant être identifiée dans la salle à vestibule qui empiète sur l'angle nord-ouest du portique de bordure ; à *Thuburbo Maius*, dans la même province, l'aire du forum semble essentiellement conçue pour le Capitole qui la domine du haut de son puissant podium, les autres monuments se trouvant marginalisés par rapport à la place publique. Dans ces divers exemples tout se passe comme si le modèle du forum impérial où le temple règne seul sur un espace clos assimilé à un téménos s'était imposé aux dépens de la place polyvalente.

Lorsque les forums africains regroupent les organes traditionnels de leurs homologues occidentaux, ils présentent des irrégularités déconcertantes : non seulement leur insertion dans le carroyage paraît avoir été difficile (ce qui ne laisse pas d'étonner sur des sites coloniaux fondés de toutes pièces comme Djémila ou Timgad, où la réservation prévisionnelle des aires publiques devait être assurée), mais ils offrent, autour d'une place généralement assez réduite, une agglomération de constructions où il est malaisé de déceler une volonté régulatrice. A Timgad, nous relèverons seulement le fait que la basilique, certes placée le long du côté qui fait face au temple, empiète sur un îlot d'habitation, alors que de l'autre côté un vaste espace non exploité subsiste entre la curie et le temple. A Madaure (Mdaourouch) en Numidie, le forum romain est certes défiguré par un fort byzantin, mais si l'on restitue son plan la répartition des édifices autour de l'aire quadrangulaire cernée de portiques ne se recommande ni par sa cohérence axiale ni par l'équilibre des masses. Le phénomène est encore plus sensible à *Thugga* (Dougga) en Proconsulaire, où l'imbrication d'au moins deux systèmes, de date et d'orientation différentes, indépendamment des structures résiduelles d'un fort byzantin qui s'est, là aussi, implanté sur les espaces publics, détruit la cohésion du forum au profit d'un phénomène d'accumulation où du reste les temples et sanctuaires occupent les points forts (fig. 276) ; la désinvolture avec laquelle le Capitole a été mis en place sur l'aire entourée de portiques, perpendiculairement à l'axe majeur de celle-ci, est caractéristique d'une époque où le fonctionnement des institutions municipales n'est plus considéré comme une priorité : l'isolement de la place dite de la rose des vents, réduite au statut d'esplanade du temple de Mercure, en dépit de son orientation, et l'adjonction, en saillie par rapport à la grande place occidentale, d'un espace destiné à fournir une perspective plus dégagée au Capitole sont les conséquences d'un remaniement qui annule l'ordonnance initiale et lui ôte toute efficacité. Le forum de *Volubilis*, en Maurétanie Tingitane, présente, apparemment, le même genre de superposition, puisqu'à l'ancienne place, déclassée, s'est substituée au prix d'adjonctions et de chevauchements partiels, une nouvelle *area* bordée par une basilique à absides latérales.

Ce transfert de la *dignitas forensis* dans un contexte monumental mieux adapté aux exigences du temps trouve son expression la plus éclatante dans le forum sévérien de *Lepcis Magna*. Dans une structure aussi dense, et aux articulations déjà si cohérentes, Septime Sévère, voulant, comme Hadrien à *Italica*, faire participer sa ville natale à sa propre gloire, n'eut pas d'autre solution que de créer une sorte de *nova urbs* dans un secteur encore faiblement urbanisé, celui des bords de l'Oued Lebdah (fig. 277). Le gigantisme et l'unité de la composition sévérienne ne trouvent d'équivalent que dans le programme antonin de Carthage. Le nouveau forum, qui consiste en un quadriportique de 6 000 m² dominé à son extrémité occidentale par un vaste temple octostyle sur podium consacré à la famille régnante, retrouve de la façon la plus évidente le schéma tripartite, puisqu'une basilique judiciaire en forme la clôture orientale ; mais ce schéma est en quelque sorte magnifié par l'exemple des grands forums impériaux de Rome, celui d'Auguste et plus encore celui de Trajan : les dimensions du complexe, son luxe, et de nombreux détails architecturaux, comme les absides latérales de la basilique, directement imitées de celles de la *basilica Ulpia*, en témoignent éloquemment. On y relève, comme un véritable tour de force, que malgré les déviations imposées par l'implantation des *insulae* adjacentes, les espaces angulaires sont ingénieusement « rattrapés » : depuis le centre de la nef centrale de la basilique, par le relais d'une exèdre ouverte dans la surface résiduelle située derrière le portique oriental du forum, un visiteur pouvait apercevoir la façade du temple, comme s'il se fût trouvé sur l'axe longitudinal du quadriportique. Ainsi se trouve préservée la vieille exigence vitruvienne du « couloir visuel ». Mais si la recherche confirme l'hypothèse de A. di Vita selon laquelle une autre place, aussi vaste que la première, devait s'ouvrir à l'est de la basilique, ce projet aurait été le plus ambitieux jamais conçu pour une ville provinciale.

Forum et culte impérial

Cet examen des places publiques d'Occident serait incomplet s'il ignorait un type de forum très particulier, que les recherches récentes ont mis en évidence, et dont nous entrevoyons aujourd'hui l'importance, d'un bout à l'autre de l'Empire ; plus étroitement lié que toute autre structure à la rhétorique, tant architecturale que liturgique, du culte impérial, il intègre des éléments inattendus en première analyse, et occupe à l'ordinaire, dans les villes où il s'implante, un espace très vaste. C'est le « forum provincial », tel que l'épigraphie l'identifie à *Ancyra* (Ankara) en Asie Mineure et que l'archéologie le retrouve à *Tarraco* (Tarragone) en Tarraconaise. Le forum, au sens de centre administratif et religieux d'une cité, prend ici une extension singulière, parce que ses fonctions dépassent largement le cadre de la ville pour s'élargir à l'ensemble d'une province. Seules en effet sont concernées par ce genre d'établissement les capitales provinciales, ou les villes qui, dans la nouvelle répartition des charges et privilèges établie dès le règne d'Auguste, partagent avec la capitale la responsabilité d'organiser les cérémonies officielles du culte dynastique puis impérial à l'échelle de la province, et deviennent ainsi le siège d'un *flamen provinciae* : dès le début de l'Empire, les villes de Nicomédie et de Nicée pour la Bithynie, Pergame et Ephèse pour l' Asie, Lyon pour les trois Gaules, *Ancyra* pour la Galatie, *Augusta Emerita* (Mérida) pour la Lusitanie, *Tarraco* pour l'Espagne citérieure et *Narbo Martius* (Narbonne) pour la Narbonnaise avaient reçu l'autorisation impériale d'établir un lieu de culte en l'honneur du *Princeps* ou de la déesse *Roma* au titre d'un *conventus* ou d'un *koinon*, c'est-à-dire d'une communauté regroupant les citoyens d'une province ; mais c'est seulement à l'époque flavienne, à partir des années 70 ap. J.-C., que, dans la plupart des cas, l'institution revêt sa forme définitive, avec pour conséquence la mise en place d'un complexe architectural spécifique.

A Ankara, une inscription gravée sur l'ante gauche du temple de Rome et Auguste établit une étroite relation entre le temple lui-même (Sébastéion), une place réservée aux cérémonies et processions (Panègyris) et un hippodrome. L'ordonnance d'un tel complexe est éclairée aujourd'hui par l'étude de la partie haute de la ville antique de Tarragone. Les travaux des équipes allemandes et catalanes ont identifié, sur une superficie de 7,5 ha, un ensemble monumental qui ne constitue pas la duplication du forum municipal, repéré depuis longtemps dans l'angle sud-ouest de la ville, mais répond au même schéma et, les inscriptions relatives aux prêtres provinciaux retrouvées sur le site le confirment, aux mêmes exigences que celui d'Ankara.

Il s'agit d'un programme hors du commun, commencé sous le règne de Vespasien (69-79 ap. J.-C.), qui comportait deux grandes places, situées à des niveaux différents, sur des terrasses établies au prix de travaux importants, comme en témoignent les puissants cryptoportiques de l'esplanade inférieure et auxquelles s'ajouta dès le projet initial, au terme inférieur de la séquence, un cirque ou hippodrome. Seule en fait la terrasse inférieure, qui constitue le centre du complexe, mérite le nom de forum ; encore s'agit-il plutôt d'une « place de représentation », d'une aire cérémo-

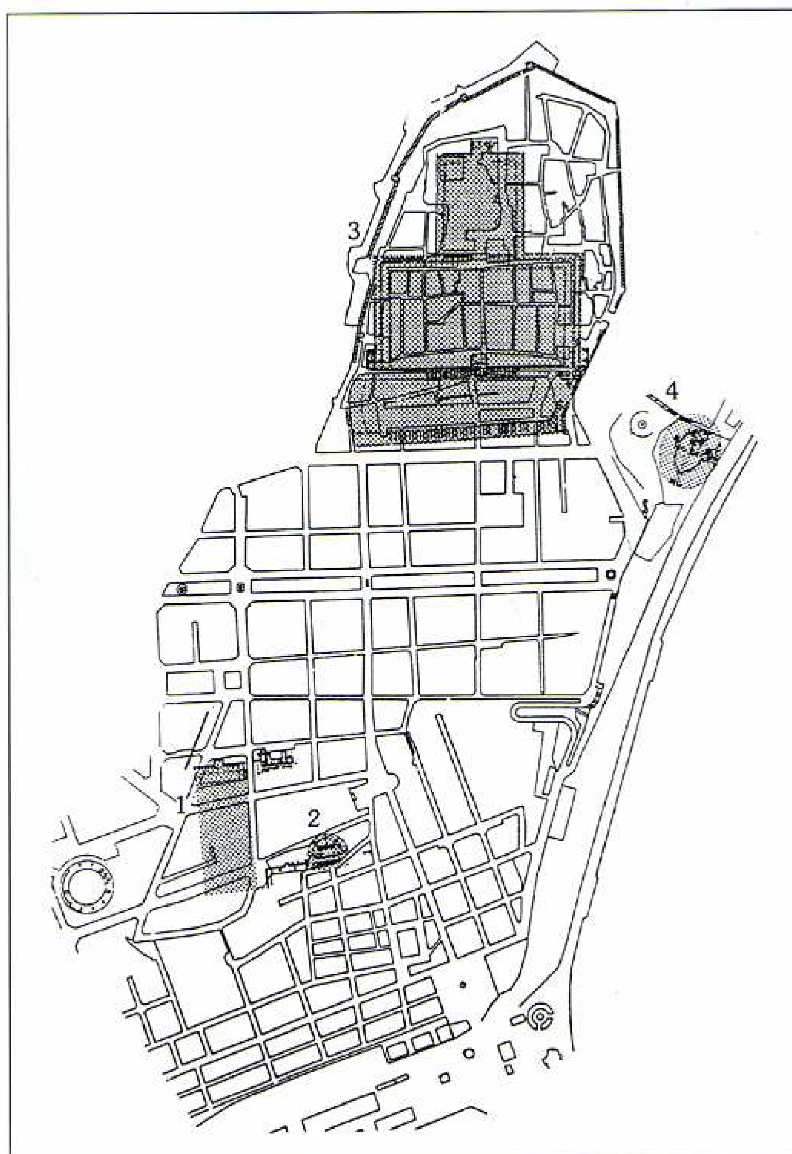


Fig. 278. Plan de Tarragone mettant en évidence l'importance spatiale du complexe du culte impérial (3), par rapport au forum de la colonie (1) ; la position du théâtre (2) et celle de l'amphithéâtre (4) sont également significatives : au même titre que l'hippodrome, l'amphithéâtre appartient au complexe provincial du culte officiel. D'après X. Aquilé et X. Dupré.

nielle, fort vaste au demeurant puisqu'elle s'étend sur 175 m en largeur et 318 en longueur ; disposée transversalement par rapport à la terrasse supérieure, elle était bordée de portiques (14 m de large), celui du fond de la place, vers le haut, étant interrompu par un grand escalier axial qui donnait accès à l'esplanade supérieure. Dans les angles méridionaux de ce singulier forum deux grandes tours permettaient de gagner, depuis le cirque, le niveau de son dallage et de ses portiques latéraux ; le centre de la place, sans doute occupé par des jardins, était réservé aux effigies des notables, parmi lesquelles, les bases inscrites nous en conservent le souvenir, une proportion importante de flamines provinciaux ; ceux-ci avaient droit, statutairement, après avoir rempli leur charge, honorifique mais onéreuse, à une statue sur le forum de la ville où ils avaient exercé, comme le rappelle la *lex de flamonio* retrouvée à Narbonne. L'esplanade supérieure, disposée perpendiculairement sur l'axe de la précédente, n'était autre que l'enceinte du sanctuaire proprement dit ; longue de 153 m elle était large de 136 et entourée de portiques pourvus à leur sommet d'un attique orné de boucliers (*clipei*) au centre desquels figurait une tête de Jupiter-Ammon, reconnaissable à ses cornes, ou d'une méduse. La situation du temple sur cette esplanade n'est pas encore claire ; il est possible que l'édifice cultuel en ait occupé le centre, dans la position qui est aujourd'hui celle de la cathédrale ; mais il n'est pas exclu qu'il faille le chercher dans la vaste exèdre qui s'ouvre au centre du mur nord de la place : elle correspondrait à la *cella* du temple, dont la façade de 29,7 m de large, constituée de colonnes de 12 m de haut (des fragments de bases, de fûts et de chapiteaux en ont été retrouvés) enjamberait en quelque sorte le portique de bordure de la place, au module beaucoup plus réduit, selon le schéma restitué par Ph. Bridel pour le sanctuaire dit du Cigognier à Avenches ou celui qu'on observe dans les grandes salles cultuelles (« Kaisersaal ») des péristyles de gymnases ou de thermes d'Asie Mineure (fig. 278).

Cette dernière hypothèse, la plus plausible en l'état actuel de la recherche, ferait de cette esplanade supérieure l'une des plus précoces transpositions du *Templum Pacis* ou Forum de la Paix de Vespasien, à Rome. Nous en avons plus haut défini les grandes lignes ; ajoutons que le plan sévérien de la *Forma Urbis* permet de restituer la façade de l'exèdre quadrangulaire qui marque la limite et le « sommet » de la composition romaine comme un double alignement de six colonnes puissantes dont le diamètre apparaît bien supérieur à celui des colonnes du portique sur lesquelles il s'aligne. Un tel parti architectural, joint au choix des masques d'Ammon pour l'ornementation des portiques de l'esplanade inférieure, déjà mentionné, donne la mesure de l'influence des modèles urbains sur le complexe provincial de Tarragone ; ce décor de l'attique est en effet directement inspiré de celui des portiques latéraux du Forum d'Auguste, où il alternait avec une reproduction des caryatides de l'Erechthéion d'Athènes : le thème en est celui du triomphe, sur le modèle des trophées hellénistiques ; les boucliers, assimilables à d'énormes *phalerae* ou décorations militaires, encadraient l'image du dieu suprême de l'armée romaine, *Juppiter Victor*, sous sa forme la plus puissante.

Ces citations explicites, autant planimétriques qu'ornementales, témoignent de l'importance des « cartons » tirés des Forums impériaux de Rome et de leur diffusion. Les éléments caractéristiques de ces compositions, et plus particulièrement du Forum d'Auguste, véritable parangon de la grande architecture de représentation, se retrouvent sur les forums coloniaux ou municipaux de Cumes, Pompéi, Arezzo, Aquilée en Italie, Vienne et Arles en Narbonnaise, Mérida, *Clunia* et sans doute *Bilbilis* dans la Péninsule ibérique (fig. 279 et 280). Dans tous ces cas nous observons soit les exèdres des portiques latéraux, soit les *elogia* qui reproduisent, avec souvent de fortes incidences régionales, ceux des *summi viri* des séries romaines, soit les *clipei* et leurs masques de Jupiter Ammon ; à chaque fois l'allusion est indubitable et suppose une organisation qui, à défaut de la reproduction pure et simple d'un plan difficilement transposable dans toute sa complexité, établit un système de références plastiques, épigraphiques et architecturales conforme aux nouvelles conventions de l'idéologie dominante.

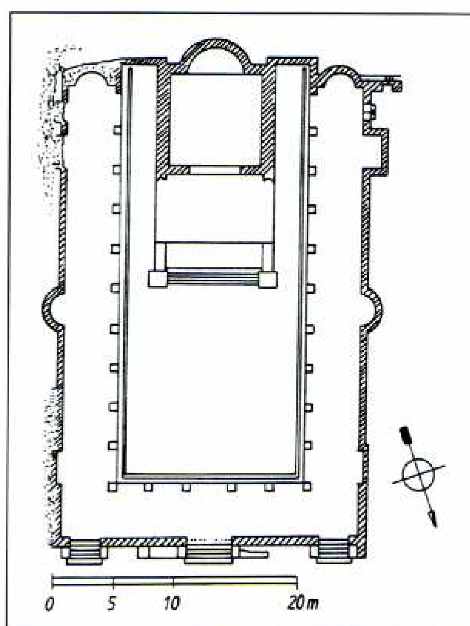


Fig. 279. Un exemple de forum dont la planimétrie et l'organisation dérivent du Forum d'Auguste à Rome : le forum (restitué) de Cumes.

Mais au-delà de ces emprunts ponctuels, le complexe de Tarragone reproduit celui du Palatin réalisé à Rome sous le règne d'Auguste : le temple d'Apollon qui dominait une vaste *area* sans doute prolongée par le portique des Danaïdes, partiellement en surplomb sur la pente de la colline et aujourd'hui disparu, constituait lui aussi le couronnement d'une séquence incluant le *Circus Maximus*, lequel fut entièrement reconstruit au début du Principat. L'appartenance de l'hippodrome et des jeux qui s'y donnaient, les *circenses*, aux fastes apolliniens et augustéens est assurée par de nombreux témoignages : l'unité organique de ces trois composantes, enclos sacré, place et *circus* qui retrouve dans son esprit sinon dans sa forme le rôle dévolu aux gymnases hellénistiques dans les cultes héroïques, apparaît ainsi comme le modèle potentiel de nombreuses fondations d'Orient et d'Occident destinées à exalter le pouvoir sacralisé de l'Empereur. Le « forum provincial » de Tarragone nous en propose à ce jour la reproduction la mieux lisible, mais il est certain que d'autres programmes du même genre pourraient être déchiffrés ailleurs : à Narbonne par exemple, si le terrain était mieux exploré, et plus encore si les archéologues raisonnaient davantage en termes d'urbanisme qu'en termes de « sondages ».

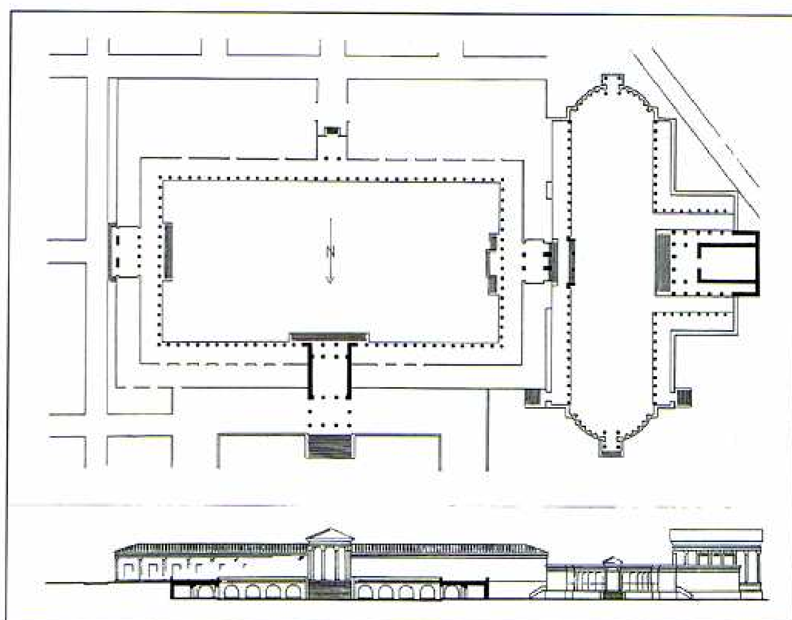


Fig. 280. Un autre exemple appartenant à la même série, le *forum adiectum* d'Arles, d'après R. Amy et P. Gros.

Le fait que dans plusieurs cas l'amphithéâtre ait remplacé l'hippodrome ne modifie pas fondamentalement l'esprit de ces compositions ; le sanctuaire du confluent à Lyon en offre un exemple patent ; mais l'étonnante succession, d'ouest en est, d'un téménos, d'un forum, et d'un amphithéâtre procède sans doute, à *Samarobriva* (Amiens), du même schéma, bien que la ville ne soit pas capitale de province : là encore les impératifs de la liturgie impériale peuvent seuls expliquer la mise en place, au cœur de la trame urbaine, d'un ensemble monumental d'une telle ampleur, et particulièrement la localisation exceptionnelle d'un édifice de spectacle qui, à l'ordinaire, est relégué à la périphérie, voire hors-les-murs.

Ces citations explicites, autant planimétriques qu'ornementales, témoignent de l'importance des « cartons » tirés des Forums impériaux de Rome et de leur diffusion. Les éléments caractéristiques de ces compositions, et plus particulièrement du Forum d'Auguste, véritable parangon de la grande architecture de représentation, se retrouvent sur les forums coloniaux ou municipaux de Cumes, Pompéi, Arezzo, Aquilée en Italie, Vienne et Arles en Narbonnaise, Mérida, *Clunia* et sans doute *Bilbilis* dans la Péninsule ibérique (fig. 279 et 280). Dans tous ces cas nous observons soit les exèdres des portiques latéraux, soit les *elogia* qui reproduisent, avec souvent de fortes incidences régionales, ceux des *summi viri* des séries romaines, soit les *clipei* et leurs masques de Jupiter Ammon ; à chaque fois l'allusion est indubitable et suppose une organisation qui, à défaut de la reproduction pure et simple d'un plan difficilement transposable dans toute sa complexité, établit un système de références plastiques, épigraphiques et architecturales conforme aux nouvelles conventions de l'idéologie dominante.

Mais au-delà de ces emprunts ponctuels, le complexe de Tarragone reproduit celui du Palatin réalisé à Rome sous le règne d'Auguste : le temple d'Apollon qui dominait une vaste *area* sans doute prolongée par le portique des Danaïdes, partiellement en surplomb sur la pente de la colline et aujourd'hui disparu, constituait lui aussi le couronnement d'une séquence incluant le *Circus Maximus*, lequel fut entièrement reconstruit au début du Principat. L'appartenance de l'hippodrome et des jeux qui s'y donnaient, les *circenses*, aux fastes apolliniens et augustéens est assurée par de nombreux témoignages : l'unité organique de ces trois composantes, enclos sacré, place et *circus* qui retrouve dans son esprit sinon dans sa forme le rôle dévolu aux gymnases hellénistiques dans les cultes héroïques, apparaît ainsi comme le modèle potentiel de nombreuses fondations d'Orient et d'Occident destinées à exalter le pouvoir sacralisé de l'Empereur. Le « forum provincial » de Tarragone nous en propose à ce jour la reproduction la mieux lisible, mais il est certain que d'autres programmes du même genre pourraient être déchiffrés ailleurs : à Narbonne par exemple, si le terrain était mieux exploré, et plus encore si les archéologues raisonnaient davantage en termes d'urbanisme qu'en termes de « sondages ».

Le fait que dans plusieurs cas l'amphithéâtre ait remplacé l'hippodrome ne modifie pas fondamentalement l'esprit de ces compositions ; le sanctuaire du confluent à Lyon en offre un exemple patent ; mais l'étonnante succession, d'ouest en est, d'un téménos, d'un forum, et d'un amphithéâtre procède sans doute, à *Samarobriva* (Amiens), du même schéma, bien que la ville ne soit pas capitale de province : là encore les impératifs de la liturgie impériale peuvent seuls expliquer la mise en place, au cœur de la trame urbaine, d'un ensemble monumental d'une telle ampleur, et particulièrement la localisation exceptionnelle d'un édifice de spectacle qui, à l'ordinaire, est relégué à la périphérie, voire hors-les-murs.

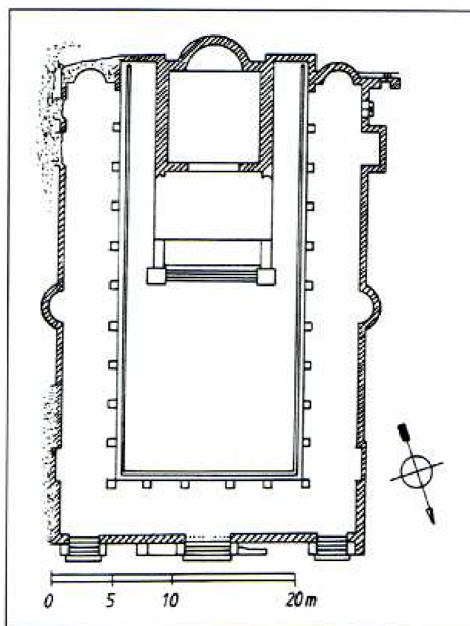


Fig. 279. Un exemple de forum dont la planimétrie et l'organisation dérivent du Forum d'Auguste à Rome : le forum (restitué) de Cumes.

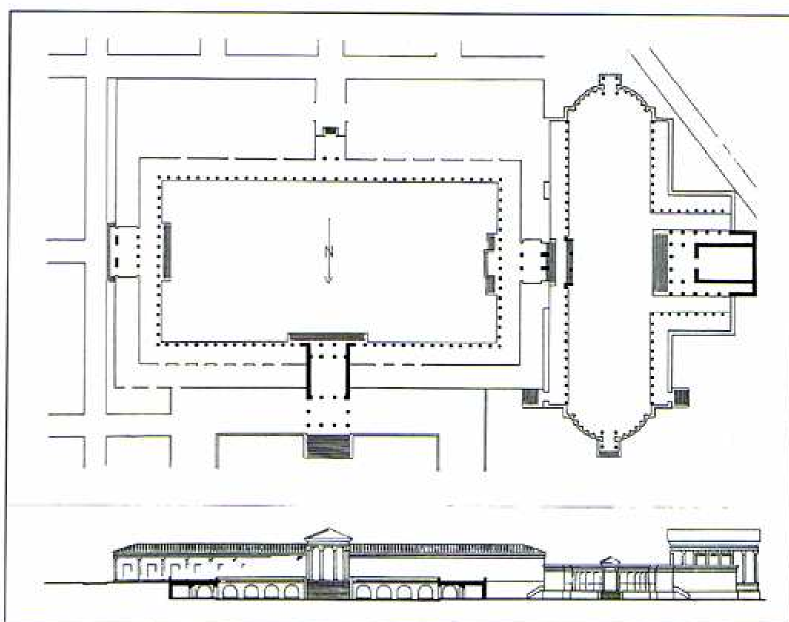


Fig. 280. Un autre exemple appartenant à la même série, le *forum adiectum* d'Arles, d'après R. Amy et P. Gros.

J. E. PACKER, K. L. SARRING, « Il Foro di Traiano », dans *Archeo VII*, 11, nov. 1992 (1993), p. 63-93.

M. TRUNK, « Ein steinernes Heerlager in der Stadt ? », dans *AA*, 1993, p. 285-291.

L. UNGARO, « Foro di Traiano : i recenti restauri e la decorazione architettonico-scultorea con particolare riferimento ai portici della piazza », dans *Archeologia Laziale*, 12, 1, 1995, p. 151-158.

On consultera aussi les deux volumes déjà cités à propos du Forum d'Auguste, *I Luoghi del consenso imperiale*, Rome, 1995.

Forums des provinces occidentales.

DÉBATS THÉORIQUES

J.-B. WARD-PERKINS, « From Republic to Empire : Reflections on the early Provincial Architecture of the Roman West », dans *JRS*, 60, 1970, p. 1 sq.

J.-Ch. BALTY, « Le centre civique des villes romaines et ses espaces politiques et administratifs », dans *La ciudad en el mundo romano*, Tarragone, 1994, 1, p. 91-107.

M. EUZENNAT, « *Principia* militaires et forums civils », *ibid.*, p. 197-203.

ACTES DE COLLOQUES RÉCENTS

Nous ne détaillons pas le contenu de ces livres qui présentent de nombreuses communications sur les centres civiques des villes occidentales et fournissent toute la bibliographie antérieure.

Les villes de la Gaule Belgique au Haut Empire, dans *Revue archéologique de Picardie*, III-IV, 1984.

Los Foros romanos de las Provincias occidentales, Madrid, 1987.

Stadtbild und Ideologie. Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit (W. Trillmich et P. Zanker édit.), Munich, 1990.

Die Stadt in Oberitalien und in den nordwestlichen Provinzen des römischen Reiches (W. Eck, H. Galsterer édit.), Mayence, 1991.

Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n. Chr. Der Funktionswandel des öffentlichen Raumes (H. J. Schalles, H. von Hesberg, P. Zanker édit.) (voir *infra* dans les synthèses régionales), Cologne, Bonn, 1992.

La ciudad en el mundo romano, Actes du XIVe Congrès international d'Archéologie classique, Tarragone, 2 vol., 1994.

N. B. Le livre de J.-Ch. BALTY, *Curia Ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles, 1991, fondamental pour les basiliques et les curies (voir la bibliographie du chapitre consacré à ces monuments), présente aussi un nombre impressionnant de plans et d'analyses de forums de villes occidentales.

SYNTHÈSES RÉGIONALES

Espagne

J. L. JIMÉNEZ, *Arquitectura forense en la Hispania romana : bases para su estudio*, Saragosse, 1987.

La Ciudad Hispanoromana, Barcelone, 1993.

Gaules romaines

Ch. GOUDINEAU, dans *Histoire de la France urbaine*, I, Paris, 1980, p. 237-390 (très sommaire sur les forums).

P. GROS, *La France gallo-romaine*, Paris, 1992, p. 29 sq. ; p. 56 sq. ; p. 70 sq. ; p. 88 sq.

Provinces rhénanes et du Nord-Ouest

M. TRUNK, *Römische Tempel in den Rhein-und westlichen Donauprovinzen*, Augst, 1991 (le catalogue, p. 152 sq., présente une série d'études sur de très nombreux forums ; un appendice, p. 242 sq. regroupe à la même échelle les plans de 33 forums).

D. PAUNIER, « Les villes romaines de Suisse au II[e] s. de notre ère », dans *Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n-Chr. (op. cit.)*, p. 33-62.

A. SUCEVEANU, « Römische Städte im Donauraum », *ibid.*, p. 63-68.

Afrique romaine

M. EUZENNAT, G. HALLIER, « Les forums de Tingitane. Observations sur l'influence de l'architecture militaire sur les constructions civiles de l'Occident romain », dans *Antiquités Africaines*, 22, 1985, p. 73-103.

S. BEN BAAZIZ, « Les forums romains en Tunisie. Essai de bilan », dans *Los Foros romanos de las Provincias occidentales (op. cit.)*, p. 221-236.

J. EINGARTNER, « Fora, Capitolia und Heiligtümer im westlichen Nordafrika », dans *Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n. Chr. (op. cit.)*, p. 213-242.

S. J. AMMAR, « Réflexions comparatives sur quelques programmes d'urbanisme en Tunisie antique : l'aménagement des fora (du I[er] au III[e] s. de notre ère) », dans *L'Africa Romana, Atti del X Convegno di Studio*, Sassari, 1994, p. 445-462.

Bretagne insulaire

S. S. FRERE, « Verulamium and the Towns of Britannia », dans *ANRW*, II, 3, Berlin, New York, 1975, p. 290-327.

J. S. WACHER, *The Towns of Roman Britain*, Londres, 1975.

F. GREW, B. HOBLEY (édit)., *Roman Urban Topography in Britain and the Western Empire* (CBA n° 59), 1985.

J. SCHOFIELD, R. LEECH (édit.), *Urban Archaeology in Britain* (CBA n° 61), 1987.

J. S. WACHER, « Second-Century Cities in Britannia », dans *Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n. Chr. (op. cit.)*, p. 13-32.

CHOIX DE MONOGRAPHIES

Empúries

J. AQUILÉ, R. MAR, J. M. NOLLA, J. RUIZ DE ARBULO, E. SANMARTI, *El Forum Romà d'Empúries*, Barcelone, 1984.

R. MARCET, E. SANMARTI, *Empúries* (édition française), Barcelone, 1990, p. 132 sq.

Glanum

A. ROTH-CONGÈS, « Fouilles et recherches récentes sur le forum de Glanum », dans *Los Foros romanos de las Provincias occidentales (op. cit.)*, p. 191-201.

A. ROTH-CONGÈS, « Nouvelles fouilles à Glanum (1982-1990) », dans *JRA*, 5, 1992, p. 49 sq.

Ruscino

G. BARRUOL, A. NICKELS, « Le forum et le centre monumental de Ruscino », dans *Ruscino I*, Suppl. 7 à la RAN, Paris, 1980, p. 41-66.

G. BARRUOL, R. MARICHAL, « Le forum de Ruscino », dans *Los Foros romanos de las Provincias occidentales (op. cit.)*, p. 45-54.

Arles

P. GROS, « Un programme augustéen : le centre monumental de la colonie d'Arles », dans *JDAI*, 1987, p. 339-363.

Vienne

A. ROTH-CONGÈS, P. ANDRÉ, « Le forum de Vienne », dans *De Lascaux au Grand Louvre, Archéologie et Histoire de France* (Ch. Goudineau, J. Guilaine édit.), Paris, 1989, p. 290.

Feurs

P. VALETTE, V. GUICHARD, « Le forum gallo-romain de Feurs (Loire) », dans *Gallia*, 48, 1991, p. 109-164.

Nyon

Ph. BRIDEL, « Le programme architectural du forum de Nyon (*colonia Julia Equestris*) et les étapes de son développement », dans *La ciudad en el mundo romano*, 1, Tarragone, 1994, p. 137-151.

F. ROSSI *et alii*, *L'area sacra du forum de Nyon et ses abords (fouilles 1988-1990) (Noviodunum III)*, Lausanne, 1995.

Trèves

H. CÜPPERS, « Das römische Forum der Colonia Augusta Treverorum », dans *Festschr. 100 Jahre Rhein-Landesmus. Trier (= Trierer Grabungen und Forschungen, XIV)*, Mayence, 1979, p. 211-262.

M. TRUNK, *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen (op. cit.)*, p. 87 sq. et p. 222 sq.

Xanten

V. HEIMBERG, A. RIECHE, *Colonia Ulpia Traiana. Die römische Stadt*, Mayence, 1986, p. 37 sq.

Verulamium

S. S. FRERE, « Verulamium and the Towns of Britannia », dans *ANRW*, II, 3, Berlin, New York, 1975, p. 296 sq.

S. S. FRERE, *VERULAMIUM Excavations II*, Londres, 1985.

Carthage

P. GROS, « Le forum de la haute ville dans la Carthage romaine, d'après les textes et l'archéologie », dans *CRAI*, 1982, p. 636-658.

P. GROS, « Le premier urbanisme de la *colonia Julia Carthago*. Mythes et réalités d'une fondation césaro-augustéenne », dans *L'Afrique dans l'Occident romain*, Rome, EFR, 1990, p. 547-573.

P. GROS, « Le palais hellénistique et l'architecture augustéenne : l'exemple du complexe du Palatin », dans *Basileia. Die Paläste der hellenistischen Könige*, Berlin, 1996, p. 234-239.

J. DENEAUVE, « Le centre monumental de Carthago : un ensemble monumental sur la colline de Byrsa », dans Actes du 113[e] *Congrès national des Sociétés savantes de Strasbourg*, Paris, 1990, p. 143-155.

Cuicul et Thamugadi

H. LOHMANN, « Beobachtungen zum Stadtplan von Timgad », dans *Wohnungsbau im Altertum*, Berlin, 1979, p. 167-187.

G. ZIMMER, Locus dato decreto decurionum. *Zur Statuenaufstellung zweier Forumsanlagen im römischen Afrika*, Munich, 1989.

P. GROS, « Les forums de *Cuicul* et de *Thamugadi* : ordonnance et fonctionnement des espaces publics en milieu provincial au II[e] s. ap. J.-C. », dans *Bulletin archéol. du CTHS (n. s. 23, 1990-92) Afrique du Nord*, Paris, 1994, p. 61-80.

Lepcis Magna. Forum sévérien

A. Di Vita, « Il progetto originario del forum novum severianum a Leptis Magna », dans *150-Jahr-Feier deutsches archäologisches Instituts Rom* (*MDAI*, Suppl. 25), Mayence, 1982, p. 84-100 (avec la collaboration de G. Ioppolo), p. 84-100.

J. B. Ward-Perkins, « Town Planning in North Africa during the first two Centuries of the Empire, with special reference to Lepcis and Sabratha », *ibid.*, p. 29-44.

J. B. Ward-Perkins, *The Severian Buildings of Lepcis Magna. An Architectural Survey*, Tripoli, 1993, p. 7 sq.

S. Ensoli Vittozzi, « *Forum Novum Severianum* di Leptis Magna : la ricostruzione dell'area porticata e i clipei con protomi di Gorgoni e Nereidi », dans *L'Africa Romana. Atti del X Convegno di Studio*, Sassari, 1994, p. 719-759.

Sarmizegetusa

R. Etienne, I. Piso, A. Diaconescu, « Les deux forums de la colonia Ulpia Traiana Augusta Dacica Sarmizegetusa », dans *REA*, 92, 1990, p. 237-296.

R. Etienne, I. Piso, A. Diaconescu, « Les propylées du forum civil de Sarmizegetusa (Roumanie) », dans *CRAI*, 1990, p. 91-113.

Forum et culte impérial.

R. Etienne, « Un complexe du culte impérial à Avenches », dans *Bullet. de l'Association Pro Aventico*, 29, 1985, p. 5-26.

H. Hanlein-Schäfer, Veneratio Augusti. *Eine Studie zu den Tempeln des ersten römischen Kaisers*, Rome, 1985, p. 13 sq.

P. Gros, « Sanctuaires traditionnels, capitoles et temples dynastiques : ruptures et continuités dans l'aménagement des centres monumentaux en Gaule Narbonnaise et en Espagne », dans *Los asentamientos ibericos ante la Romanización*, Madrid, 1987, p. 111-120.

P. Gros, « Le palais hellénistique et l'architecture augustéenne : l'exemple du complexe du Palatin », dans *Basileia. Die Paläste der hellenistischen Könige*, Berlin, 1996, p. 234-239.

E. Ricardo Mar (édit.), *Els Monuments Provincials de Tarraco. Noves aportacions al seu coneixement*, Tarragone, 1993.

Addendum

Depuis la première édition, les recherches conduites sur l'emplacement présumé du temple de Trajan divinisé ont établi qu'il ne pouvait pas avoir été construit à cet endroit. Il faut donc considérer comme erronées les restitutions qui, sur la base des hypothèses de I. Gismondi, placent cet édifice à l'extrémité occidentale du *Forum Traiani*. Les fig. 260 et 261 p. 219 et 220 doivent donc être amendées en ce sens. Voir à ce sujet R. Meneghini dans *BCAR*, 97, 1996 (1997), p. 47-88 et P. Gros, dans *Trajano emperador de Roma*, Rome, 2000, p. 241 *sq.*

Chapitre 6. Basiliques

Parmi les bâtiments civils organiquement liés au forum, aucun n'est plus représentatif du mode de vie des communautés romaines, italiennes ou provinciales, que la basilique (*basilica forensis*). Il s'agit en général d'un hall plus ou moins vaste, dont l'un des longs côtés – mais ce n'est pas toujours le cas – donne sur la place publique, dont il peut être séparé par un portique de façade auquel on accède depuis le dallage du forum par un emmarchement qui occupe le plus souvent toute la largeur de l'édifice. La basilique abrite les activités les plus diverses, ce qui empêche de rattacher son ordonnance interne à des impératifs précis. Le seul élément qui réponde à des exigences contraignantes de monumentalité, de domination et d'isolement est le *tribunal*, podium plus ou moins élevé par rapport à l'espace environnant sur lequel siègent, à Rome, les juges des tribunaux, et ailleurs les représentants du pouvoir municipal ou colonial – exceptionnellement provincial – en des instances judiciaires, financières ou administratives. Mais ce *tribunal* n'est pas lui-même une composante obligatoire de la basilique et sa situation varie beaucoup, nous le verrons, en fonction des partis architecturaux. Les usagers les plus fréquents de la basilique sont en fait, hors des banquiers – c'est-à-dire essentiellement des changeurs – et de quelques autres négociants autorisés sous certaines conditions à déployer leurs comptoirs ou éventaires dans cet espace couvert, les promeneurs, les personnes à la recherche de témoins pour un procès, celles qui souhaitent traiter une affaire privée à l'abri du soleil ou des intempéries, celles qui sont tout simplement à l'affût de bonnes fortunes, etc. Cette polyvalence fonctionnelle donne la mesure tout à la fois de l'importance de la construction et du caractère évanescent de sa définition structurelle.

Les origines et les prototypes

On ne s'étonnera pas dès lors que les problèmes posés par cet édifice soient singuliers et à bien des égards exemplaires. Nous disposons pour les premières versions romaines de la basilique de forum de notices textuelles qui en précisent à la fois la date et les commanditaires, ce qui est exceptionnel dans la tradition latine ; nous connaissons et pouvons restituer en toute sécurité quelques-uns des plus anciens exemplaires archéologiques ; la monumentalisation du type et ses variantes peuvent être suivies jusqu'à la fin de l'Empire dans la plupart des provinces d'Orient et d'Occident. Et cependant plusieurs moments essentiels de son évolution, à commencer par celui de ses origines, nous demeurent obscurs.

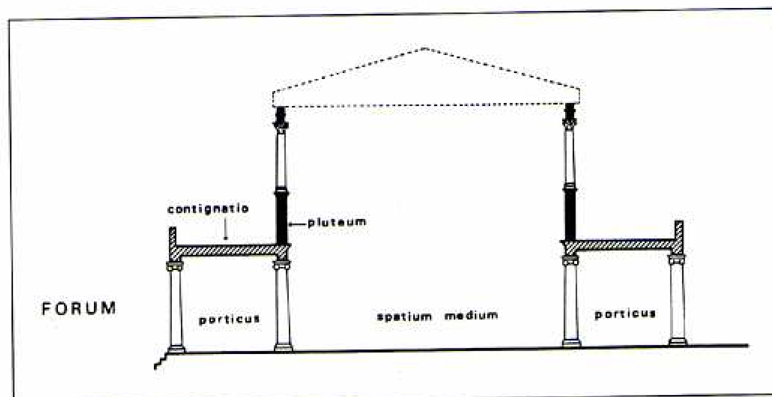


Fig. 281. Interprétation graphique du texte sur la basilique « normale » de Vitruve.

Longtemps la recherche s'est concentrée sur la question cruciale des origines, précisément, sans prêter une attention suffisante aux prototypes. A partir de ce qu'il est convenu d'appeler le schéma basilical, tel que Vitruve le définit au premier chapitre du livre V de son *De architectura*, c'est-à-dire un espace rectangulaire plus ou moins allongé, *spatium medium*, entouré d'une colonnade qui définit un déambulatoire, *porticus*, une couverture en lanterneau percée de baies au-dessus de la partie centrale et une terrasse sur les portiques périphériques, les historiens de l'architecture – qui connaissaient du reste surtout l'architecture grecque – ont en premier lieu élaboré des hypothèses de dérivation qui résistent mal à l'examen (fig. 281). Ou bien, tirant parti du nom grec, ils cherchaient à établir une filiation avec la fameuse στοὰ βασιλική d'Athènes (le « portique

royal ») pour définir la basilique romaine comme une sorte d'élargissement des portiques hellénistiques d'agora. Ou bien, arguant du fait que le même Vitruve définissait, dans son livre consacré aux maisons, des *oeci aegyptii*, des « salons égyptiens » dont il soulignait la parenté formelle avec les basiliques de type « normal », ils cherchaient dans les salles hypostyles de l'Egypte ptolémaïque, elles-mêmes tributaires de la plus ancienne architecture cultuelle de l'époque pharaonique, des précédents au monument romain. Dans un essai de synthèse qui a longtemps fait autorité, G. Leroux, s'appuyant sur ce qu'on savait alors des basiliques romaines ou italiennes et cherchant à concilier ou du moins à exploiter ces deux filières, établit une distinction entre un « type oriental », à ouverture sur l'un des longs côtés et péristasis interne, et un « type grec » à ouverture sur un petit côté, trois nefs dont une plus large au centre et une abside axiale. Tout en reconnaissant la pertinence de la dérivation ptolémaïque, L. Crema insistait pour sa part sur le modèle que représentait à ses yeux la « salle hypostyle » de Délos, cherchant même dans la mention épigraphique d'un *hypolampas* l'origine de l'éclairage en lanterneau des salles romaines.

Un examen plus attentif des données de base permet aujourd'hui de poser en termes moins abstraits ces problèmes fondamentaux, la première démarche consistant à dissocier l'aspect formel de la basilique parvenue au terme de son développement, de ses plus anciennes apparitions. On s'est alors avisé que le clivage typologique le plus significatif, celui qui, du moins, était le plus porteur de conséquences pour l'évolution du monument, ne résultait pas de l'orientation de celui-ci par rapport au forum (accès sur le grand ou le petit côté) mais de sa plus ou moins grande ouverture sur l'extérieur. Le « schéma basilical » n'est pas sorti tout armé de l'esprit des architectes italiques au début du IIe s. av. J.-C. ; en d'autres termes la question de la dérivation à partir des salles hypostyles du monde grec ou hellénistique n'est que secondaire, dans un processus génétique plus complexe qu'on ne l'imaginait encore récemment.

Il importe de rouvrir d'abord le dossier textuel. L'historien Tite-Live qui nous livre d'année en année, entre autres renseignements précieux, – jusqu'en 167 av. J.-C., date au-delà de laquelle les livres de son Histoire de Rome depuis la fondation de la Ville sont perdus –, la liste des constructions publiques effectuées par les édiles ou les censeurs, mentionne pour 184 av. J.-C. la *basilica Porcia*, due à M. Porcius Cato (Caton l'Ancien) (39, 44, 7). C'est la première fois qu'apparaît dans son œuvre ce genre d'édifice. Dans un livre précédent il a même rappelé qu'en 210, lors du grand incendie du Forum et de ses abords, il n'existait pas de basiliques à Rome – *neque enim tum basilicae erant* (26, 27, 2-4). Et le compilateur tardif Aurelius Victor de préciser, à propos de la création de Caton, qu'elle fut la première à porter le nom de son fondateur : *Cato basilicam suo nomine primus fecit (De viris illustribus*, 47, 5-6). De là à conclure que nous tenions avec cette *basilica Porcia* le plus ancien exemplaire du type, il n'était qu'un pas, qui fut franchi par la plupart des historiens. Une difficulté subsistait cependant : deux comédies de Plaute datables de la fin du IIIe s. av. J.-C., le « Charançon » et les « Captifs », faisaient état d'une basilique (*basilica*) ou de personnages flânant dans cet édifice (*subbasilicani*) au détour de descriptions qui, par divers autres détails, ne pouvaient s'appliquer qu'au vieux Forum républicain (*Curculio*, v. 470-482 ; *Captivi*, v. 813-815). Dans les deux cas la basilique en question est clairement située entre le marché aux poissons (*forum piscatorium*) et la place publique elle-même. Or nous savons qu'en ces parages s'élevait jusqu'à l'incendie de 210 av. J.-C., l'*Atrium regium*, édifice dont nous ignorons à peu près tout sinon qu'il existait à l'époque archaïque et qu'il se confond sans doute avec la résidence à la fois royale et sacrée de Numa Pompilius, le second roi de Rome (Tite-Live, 27, 11, 16). A l'époque historique, l'*Atrium regium* peut fort bien avoir subsisté au titre d'un de ces *archeia* dont nous entretient Dion Cassius (1, fragt 6, 2) et qui avaient dépouillé toute valeur régalienne ou religieuse pour entrer dans le domaine profane sans perdre pour autant leur antique nomenclature ; rappelons qu'à Athènes on donnait le nom d'*archeia* à un certain nombre d'édifices publics fort anciens le long du côté occidental de l'Agora, parmi lesquels le Prytanée. En tout cas l'*Atrium regium* ne saurait se confondre, comme on l'a dit parfois, avec la *Regia*, résidence traditionnelle du Grand Pontife, dont la dénomination, elle aussi fossilisée, remonte également à la période royale. Or il se situait à l'emplacement où s'élèvera ensuite la *basilica Aemilia* (fig. 282).

Si l'on tient compte du fait que le mot *basilica* n'est que la translittération de l'adjectif grec βασιλική qui signifie lui-même royal, la tentation est forte d'assimiler la plus ancienne « basilique » plautinienne à l'*Atrium regium* ; l'emploi du mot *basilica* par l'auteur comique ne constituerait dans ces conditions qu'une abréviation et une transcription de la locution αὐλή (= atrium) βασιλική. L'emploi de ce terme par le *Choragus*, c'est-à-dire l'ordonnateur du spectacle dans le « Charançon », comme dans l'autre pièce, prouverait simplement ou bien que le mot était déjà d'usage courant dans une langue populaire fortement teintée de néologismes d'origine hellénique, en raison du grand nombre des commerçants, artisans ou techniciens grecs actifs dans la Rome de l'époque, ou bien que le génie inventif de Plaute

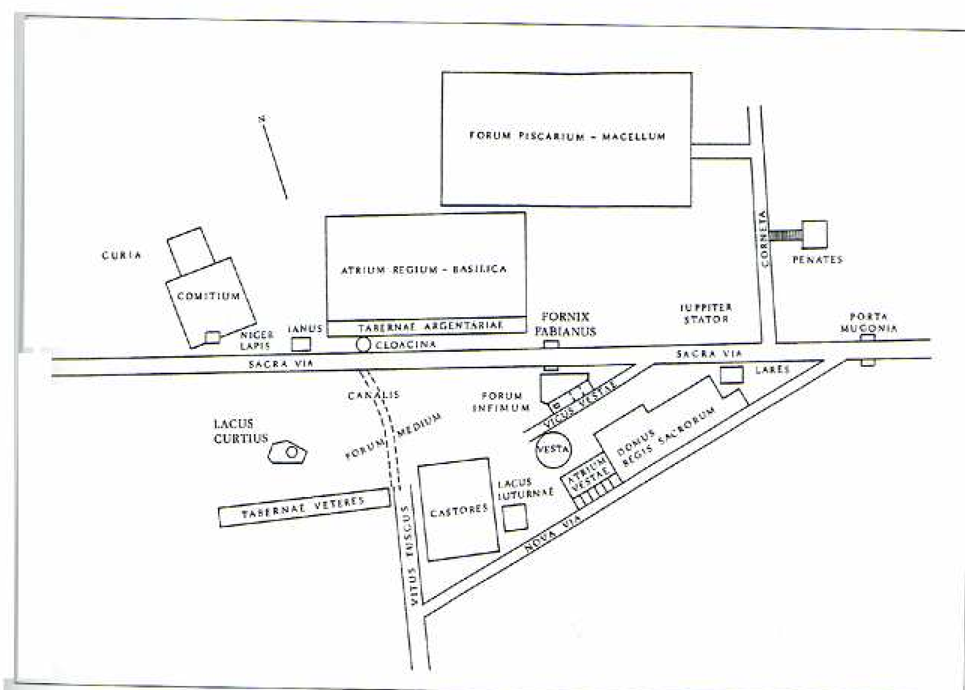


Fig. 282. L'aire du Forum romain à l'époque de Plaute. Restitution schématique et hypothèse de localisation d'après F. Coarelli et M. Gaggiotti.

appliquait pour la première fois ce terme à l'*Atrium regium*, soit par complaisance pour une partie de son public, soit par dérision, soit encore pour teinter la description très concrète du Forum romain aux couleurs de la Comédie Nouvelle. Qu'il s'agisse d'un emploi ancien ou d'une invention ponctuelle cette équivalence devait en tout cas être assez claire pour que chacun la comprît. Le théâtre de Plaute n'est pas un lieu où l'on se livre à des allusions toponymiques accessibles seulement à une élite, et l'on doit en outre admettre que le *Choragus*, joignant le geste à la parole, sur une scène déployée comme il arrivait souvent alors au cœur du Forum, pointait son doigt en prononçant ce mot vers la bordure septentrionale de la place.

Il est donc permis de proposer le processus suivant : popularisée sinon même inventée par la production théâtrale héritière de l'hellénisme, l'équivalence (*aula*) *basilica*/*atrium regium* a dû s'imposer rapidement. Dans la langue populaire d'abord, officielle ensuite, elle connut une fortune assez rapide pour qu'en 184 av. J.-C., soit moins d'une trentaine d'années après les occurrences plautiniennes, le terme appliqué à la fondation de Caton n'apparaisse plus comme une nouveauté.

Est-ce à dire que Tite-Live s'est trompé en refusant à la Rome de la fin du IIIe s. tout édifice basilical ? Ce n'est pas si simple. L'apparente contradiction entre les textes de l'historien et ceux du dramaturge se résoud quand on rétablit la continuité structurelle qui, à la même époque, s'instaure entre la notion d'*atrium* (*publicum*) et celle de basilique. La preuve en est que la basilique de Caton elle-même sera construite, selon Tite-Live, sur deux *atria*, le *Maenium* et le *Titium*, au lieu-dit *Lautumiae* (Latomies, carrières) en englobant quatre boutiques : ces constructions avaient déjà de toute évidence une fonction commerciale, que l'édifice « basilical » a perpétuée en leur donnant une forme plus unitaire et mieux adaptée aux nouveaux besoins. En somme, partant d'un cas particulier, Plaute n'a fait qu'anticiper sur une évolution qui était déjà sinon engagée du moins inscrite dans l'esprit même de la transformation générale des abords du Forum : l'*Atrium regium* est l'ancêtre des basiliques romaines ; la notice d'Aurelius Victor dit seulement que Caton fut le premier à avoir donné son nom à une basilique et non point qu'il a construit le premier édifice du genre.

Cette restitution à la fois topographique et terminologique d'un prototype présente une éminente valeur génétique. Qu'est-ce en effet qu'un *atrium publicum* à la charnière des IIIe - IIe s. av. J.-C. ? Nous disposons pour en juger d'indications textuelles et archéologiques. A Rome même, derrière les alignements de boutiques, consacrées pour l'essentiel au commerce de l'argent, qui constituaient sur trois des côtés du forum une sorte de clôture presque ininterrompue (les *taber-*

nae) s'ouvraient un certain nombre d'*atria publica*, unités édilitaires regroupées autour d'une cour centrale, selon le schéma que présentait l'*atrium Maenium*, et dont le forum de *Cosa*, colonie romaine d'Etrurie méridionale fondée en 273 av. J.-C. sur le territoire de Vulci, nous permet de comprendre l'organisation. Au moins huit de ces unités ont en effet été retrouvées par l'équipe de F. E. Brown sur ce site remarquablement fouillé : on y retrouve, en plan, une sorte d'*atrium* à bassin central (*impluvium*), qui suppose une ouverture quadrangulaire correspondante (*compluvium*) dans une toiture à quatre pentes ; quatre grandes pièces faisaient office de boutiques ou d'ateliers, dont deux ouvertes derrière le portique bordant à l'est, au sud et à l'ouest la place du forum ; les plus complètes de ces structures présentaient sur leur façade postérieure une rangée de boutiques complémentaires, ouvertes sur l'une des voies longeant la place (fig. 283). Présents dès le début du IIe s. av. J.-C., ces *atria publica* de *Cosa* ont précédé, comme à Rome, la mise en place de la basilique. Si certains d'entre eux, dans l'*Urbs*, portaient des noms gentilices (*a. Licinium, Maenium, Titium*), c'est qu'ils étaient privés, à la différence des boutiques (*tabernae*) réparties sur les franges du Forum qui, appartenant à l'Etat, étaient louées à des particuliers ; ces *atria* pouvaient servir soit à des transactions commerciales, soit à des réunions corporatives (*a. Sutorium*) ; d'autres, comme l'*a. libertatis*, ainsi appelé parce qu'on y procédait à l'affranchissement des esclaves, mais qui abritait aussi les archives des censeurs, avaient une définition plus administrative.

Ces aménagements à la fois polyvalents et peu diversifiés sont caractéristiques d'une période où la typologie monumentale demeure embryonnaire et où la spécialisation des fonctions, tant publiques que privées, a progressé plus vite, dans une société civile en plein développement, que l'évolution architecturale ; Rome ne dispose pas, jusqu'au dernier quart du IIIe s. av. J.-C., d'une panoplie d'édifices correspondant à ses besoins réels : la maison nobiliaire avec son *atrium*, cour centrée sur un bassin de recueillement des eaux pluviales, et qui accueille les clients du propriétaire pour la cérémonie de la *salutatio* matinale, est à cette époque l'unique modèle exploitable ; diffusée dans toute l'Italie étrusque, latine et campanienne, elle connaît au IVe s. un achèvement formel, qui définit pour la nouvelle classe dirigeante une formule où la double exigence de l'accueil et de la hiérarchie – le *tablinum*, sur l'axe de l'*atrium*, constituant le cœur même de la *domus* – se trouve satisfaite aux moindres frais. Dans une société urbaine encore profondément ancrée dans les structures rurales dont elle tire l'essentiel de sa richesse et de sa cohésion, la multiplication de ces unités faiblement différenciées qui établissent une relation symbolique entre l'administration de l'Etat et le pouvoir du *paterfamilias*, apparaît comme le seul moyen de pallier les lacunes d'un répertoire qui demeure dramatiquement réduit, du moins dans le domaine public profane. Le même phénomène s'observe dans la cité grecque classique, où le prytanée, ainsi que les portiques à préaux plus ou moins étroits qui abritent les principaux organes du pouvoir politique et juridique, s'inspirent eux aussi de la maison individuelle.

Les premières basiliques monumentales de Rome

Progressivement toutefois les installations périphériques du vieux Forum républicain se régularisent, nous l'avons vu, et tendent vers une rationalisation héritée des agoras hellénistiques. Ainsi s'explique que dès la fin du IIIe s. se soit aménagée, sous une forme encore certainement hybride, sur l'emplacement de l'*Atrium regium*, une première basilique, dont les vestiges, d'interprétation malaisée, retrouvés en 1948 par G. Carettoni sous la *basilica Aemilia*, nous conservent peut-être le témoignage. Mais il faudra attendre la mise en place de la *basilica Aemilia* en 179 av. J.-C. pour que l'édifice entre définitivement dans une catégorie formelle entièrement renouvelée même si la continuité à la fois régalienne et gentilice se trouve maintenue sur ce site exceptionnel : M. Aemilius Lepidus, le futur censeur de 179, avait été chargé par le Sénat de la tutelle du roi d'Egypte Ptolémée IV Ephiphane en 201-200 av. J.-C. (Tite-Live, 31, 2, 1-4) ; lors de sa mission à Alexandrie, il avait pu prendre la mesure de l'efficacité tant fonctionnelle que symbolique des grandes salles hypostyles où les monarques hellénistiques mettaient en scène leur pouvoir. La signification politique de la basilique dont il commandera la construction est claire : création gentilice par excellence elle demeurera, pour les *Aemilii*, le signe tangible de leur richesse et de leur puissance jusqu'à la fin de la République.

Mais il nous faut revenir un instant sur la *basilica Porcia*, située par Caton en 184 av. J.-C. entre le siège des Sénateurs (l'antique *curia senatus*) et le *vicus lautumiarum*, la « rue des carrières », vers l'extrémité occidentale de la frange nord du Forum. C'est du moins la localisation qu'en a proposée F. Coarelli, qui a su reconnaître dans d'humbles vestiges dégagés pendant la période fasciste, mais mal interprétés jusqu'ici, les restes de cette basilique, brûlée en 52 av. J.-C. et jamais reconstruite par la suite. Il est difficile de dire si elle offrait déjà, comme le veut L. Richardson,

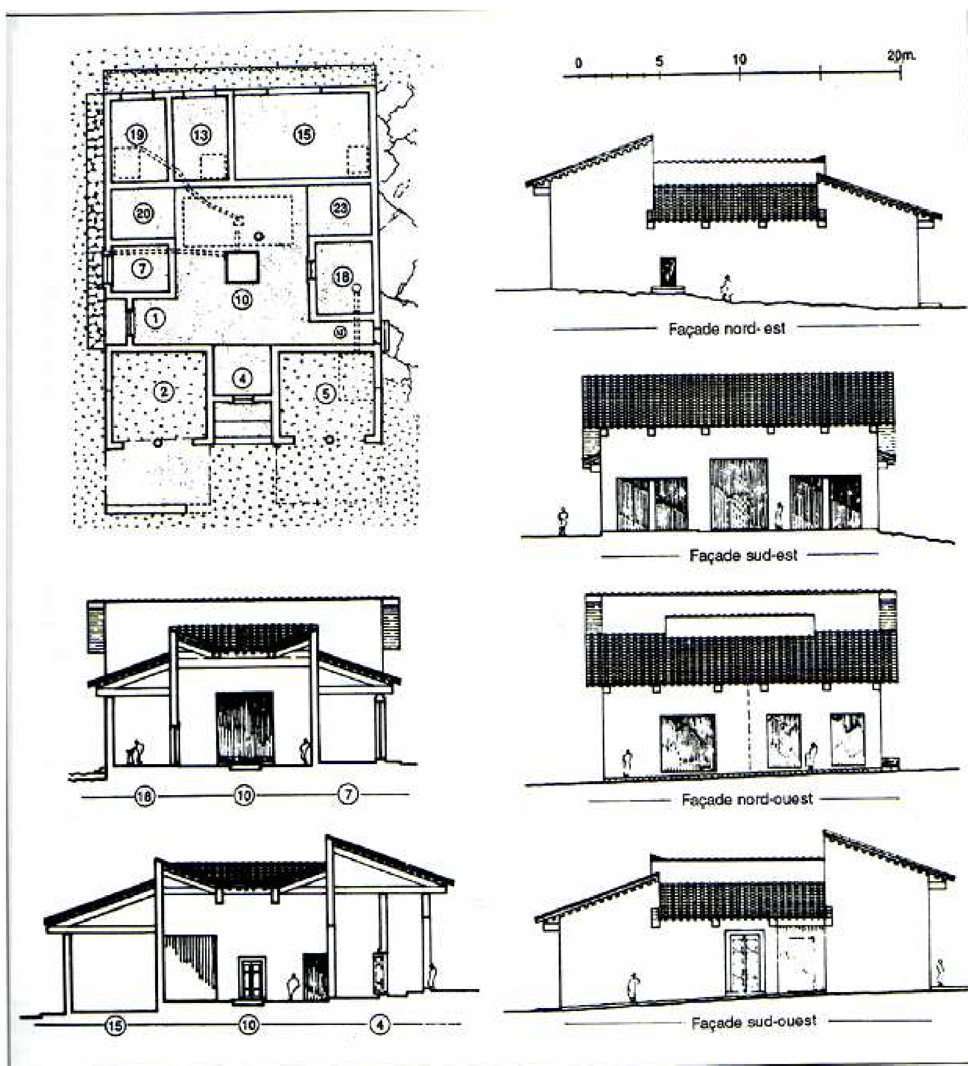


Fig. 283. Plan et élévations restitués d'un *atrium publicum* de *Cosa*, d'après F. E. Brown et L. Richardson, Jr.

« the familiar basilical form », c'est-à-dire le « schéma basilical » que nous avons défini plus haut ; les substructions partiellement dégagées donnent à penser qu'elle présentait plutôt une série de colonnes internes assez resserrées sans véritables nefs, avec une toiture sans doute d'un seul tenant. On sait par Plutarque que les tribuns s'y réunissaient et le premier discours prononcé par Caton le Jeune visait à empêcher précisément ces magistrats, qui souhaitaient disposer d'un espace interne plus dégagé pour leurs sièges, de déplacer une colonne de la basilique (*Vie de Caton le Jeune*, 5, 1-2). Il semble donc que, dans une volonté d'unification structurelle, on ait voulu couvrir l'espace anciennement occupé par les boutiques individuelles et deux *atria publica*, et créer sur leur emplacement une variété de salle hypostyle.

Pour autant la basilique n'est pas encore une construction autonome et close sur elle-même. Assimilée à un ample préau, elle se définit davantage par son environnement que par ses structures propres ; c'est ce qui explique qu'il faille chercher la mention de l'édifice catonien derrière la locution *ad tabulam Valeriam* employée par Cicéron dans l'un de ses plaidoyers (*In Vatinium*, 9, 21) : le panneau peint que M. Valerius Messala avait placé sur le mur latéral de la Curie en 264 av. J.-C. s'était trouvé intégré à la *basilica Porcia* adjacente mais c'est lui qui, dans une toponymie conservatrice, continuait à désigner le siège des réunions tribuniciennes. Pour Vitruve, dans les

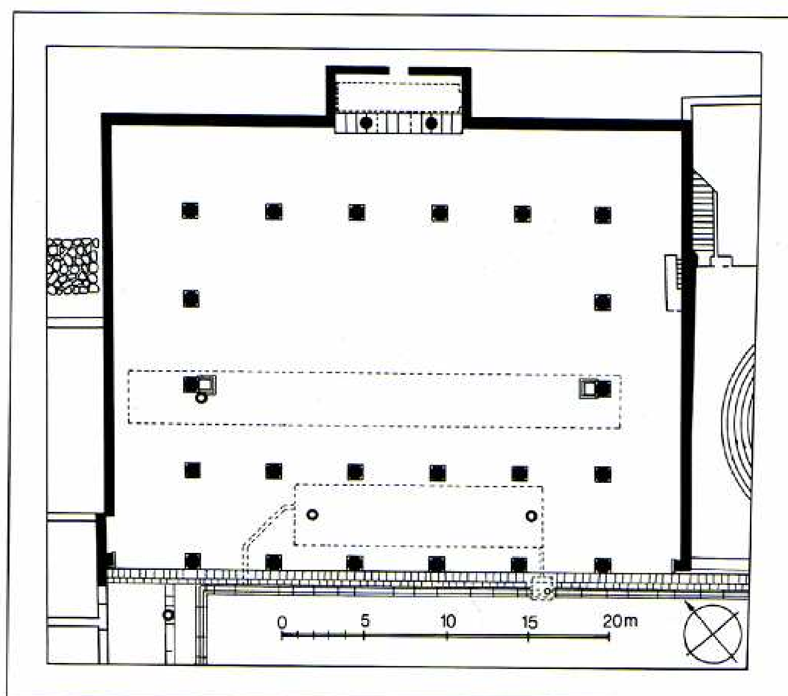


Fig. 284. Plan de la basilique de Cosa, d'après F. E. Brown.

années 30-20 av. J.-C., la basilique « normale » n'est du reste encore qu'un espace annexe dépendant du forum dont il constitue seulement le prolongement couvert ; l'expression *loca adiuncta* qu'il utilise pour désigner son emplacement rend bien compte de ce statut encore secondaire de l'édifice, et de sa faible autonomie monumentale (V, 1, 4).

Si nous connaissions mieux le plan de la première *basilica Aemilia*, due à l'activité des censeurs de 179 av. J.-C., nous saurions apprécier à sa juste valeur un moment décisif de l'élaboration de ce type d'édifice ; bien que nous n'en puissions juger que par quelques vestiges archéologiques, et des monnaies correspondant à une phase plus tardive, tout porte à penser que déjà cette basilique, à la différence de la *Porcia*, était du type « long » avec une péristasis interne définissant une « nef » centrale large ; occupant l'espace disponible entre le *forum piscatorium* (le futur *macellum* ou marché alimentaire) et le Forum proprement dit, elle restait séparée de celui-ci par une rangée de boutiques ; l'aspect de sa façade pour cette période est difficile à restituer, au point qu'on a parfois voulu interpréter les revers monétaires de 61-59 av. J.-C., qui donnent une image de l'*Aemilia*, certes postérieure aux restaurations de 80-78 av. J.-C., mais encore sans doute très proche de son état initial, comme une vue de sa face nord, côté *macellum*, ce qui paraît difficile à concevoir. Toujours est-il qu'elle semble avoir présenté dès sa première version deux colonnades superposées séparées par un entablement qui, sur le denier de M. Aemilius Lepidus, apparaît orné des boucliers mis en place en 78 av. J.-C.

En 169 av. J.-C. le censeur Ti. Sempronius Gracchus faisait construire sur la face opposée du Forum, en achetant la maison de son beau-père Scipion l'Africain, derrière les *tabernae argentariae*, la *basilica Sempronia* (Tite-Live, 44, 16, 10-11) qui devait s'apparenter au modèle antérieur, vieux seulement d'une dizaine d'années, et que César fit détruire en 54 av. J.-C. pour dégager l'espace nécessaire à sa propre basilique, la *Julia*. Les vestiges retrouvés sous celle-ci lors des sondages de 1961, quoique peu lisibles, laissent toutefois entrevoir les traces d'un vaste vaisseau central.

Basiliques italiennes d'époque républicaine

A vrai dire, pour comprendre l'ordonnance de ces basiliques romaines de la première moitié du IIe s., il importe de se tourner vers les réalisations italiennes légèrement postérieures qui, avec des moyens et des ambitions évidemment plus modestes, nous donnent une idée plus précise des acquis formels de la période. Il s'agit encore, dans la plupart des cas, de basiliques « ouvertes », qu'un portique, simple ou double, met directement en contact avec l'aire libre d'un forum.

Parmi celles-ci la basilique du forum de *Cosa* apparaît sinon comme la mieux conservée, du moins comme la plus facile à restituer : tard venue dans les aménagements du centre monumental de cette colonie (après le *comitium* et la curie, après le temple poliade, après, bien sûr, les *atria publica*) elle se met en place dans les années 120 av. J.-C. Encore relativement compacte elle est la seule de la série à présenter le rapport de 1/3 préconisé par Vitruve entre la largeur des portiques périphériques et celle de la « nef » centrale ; elle possédait une façade constituée d'une double colonnade celle de l'extérieur doublant sur ce côté celle de la péristasis interne et affectait donc l'aspect, côté forum, d'un portique double ou *porticus duplex* (fig. 284). Cette première impression était cependant corrigée, pour peu qu'on levât la tête, par la présence d'un second ordre de colonnes, au-dessus de l'espace central, qui plaçait le faîte du toit à double pente à plus de quinze mètres au-dessus du dallage de la place. Certes on peut hésiter à monter, comme le veut F. E. Brown, un mur écran, *pluteum*, très élevé (presque autant que la colonnade supérieure) entre les deux ordres superposés ; la fidélité de l'archéologue américain au texte de Vitruve, dont nous avons eu l'occasion de souligner le caractère irréaliste, au moins sur ce point précis, le conduit à retenir un parti dan-

gereux, la « prise au vent » de ce type d'échafaudage étant plus que périlleuse ; il est préférable de ne prévoir qu'un entablement intermédiaire entre les colonnes supérieures, la sécurité, pour les promeneurs des déambulatoires en terrasse au-dessus des portiques périphériques pouvant être assurée par de simples chancels (*plutei*) entre les supports du second niveau (fig. 285).

Avec des variations plus ou moins sensibles les basiliques d'Ardée dans le Latium, d'*Alba Fucens* dans les Abruzzes, d'Aquilée dans le Frioul, offrent une ordonnance comparable. Datables entre le milieu du II[e] s. et le début du I[er] s. av. J.-C. elles s'alignent selon leur plus grande dimension sur l'un des côtés du forum vers lequel elles s'ouvrent, soit au moyen d'une colonnade, comme à Ardée où le rythme de celle-ci ne correspond pas à celui de la péristasis interne, soit au moyen de trois larges baies percées dans un mur de façade, comme à *Alba Fucens*. Celle d'Aquilée présente deux absides à ses extrémités latérales ; si véritablement ces éléments appartiennent à sa phase la plus ancienne, nous aurions là le premier exemple d'une composition dont nous verrons qu'elle était promise à un avenir prestigieux (fig. 286).

Il convient d'ajouter que la plupart de ces basiliques italiennes de la fin de la République possèdent sur leur axe transversal, répondant aux entrecolonnements centraux de leur portique antérieur ou à la baie centrale de leur mur de façade, une structure plus ou moins développée, soit en saillie sur leur mur de fond, soit intégrée au portique qui sépare celui-ci du *spatium medium* ; cette pièce, où l'on observe en général les vestiges d'une surélévation du niveau d'occupation, constituait une exèdre en position dominante, ouverte sur l'espace interne. Elle évoque déjà, par sa situation, le *tribunal* que Vitruve assure avoir construit dans sa basilique de Fano (V, 1, 8). Il serait imprudent d'affirmer que dès cette époque la spécialisation judiciaire de la basilique avait imposé l'adjonction d'un tel appendice, qui, dans un premier temps, peut fort bien n'avoir pas été prévu ou n'avoir pas tout de suite accueilli des magistrats ès qualités, mais il est remarquable que se soit ainsi constituée rapidement une ordonnance interne qui très vite allait passer pour canonique, et où se dessine déjà une sorte de conflit latent entre le péristyle et le système axial.

Mais il importe de garder à l'esprit que dans l'Italie de la fin de la République et du début de l'Empire la basilique n'a pas encore totalement gagné sa spécificité monumentale. Dans certains centres mineurs, tels Cividale (*Forum Iulii*) et Zuglio (*Julium Carnicum*), elle prend encore l'aspect d'un simple portique à deux nefs, phénomène révélateur du fait que sur plusieurs forums italiens la basilique n'apparaissait toujours que comme un élargissement des portiques d'encadrement. Le

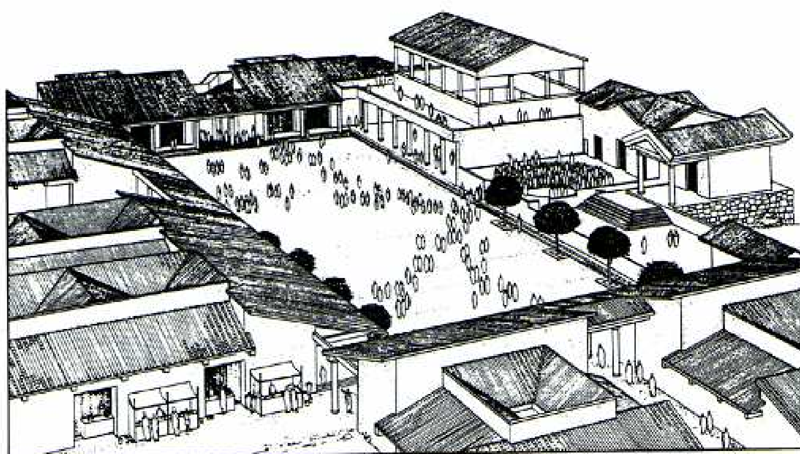


Fig. 285. Restitution hypothétique du forum de *Cosa* à la fin du II[e] s. av. J.-C., d'après F. E. Brown.

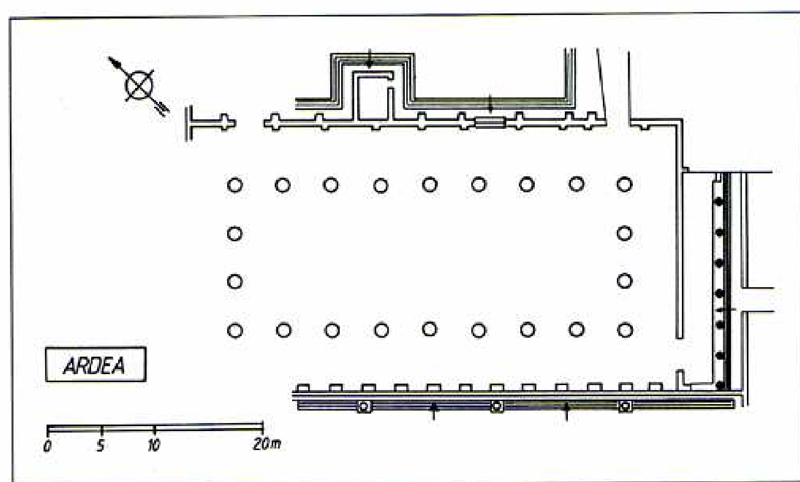


Fig. 286. Plan de la basilique d'Ardée, d'après A. Nünnerich-Asmus.

maintien des façades portiquées pour la plupart de ces édifices, comme du reste pour les grandes basiliques « urbaines » de l'époque césaro-augustéenne, témoigne des échanges constants entre extérieur et intérieur qui caractérisent cette phase. Plusieurs textes prouvent d'ailleurs qu'à cette époque la nef extérieure des versions les plus monumentales – les basiliques Emilienne et Julienne dont nous aurons à reparler – restait considérée comme un portique pur et simple dont l'espace intérieur ne constituait en somme qu'une dilatation. Sans nous arrêter aux notices des historiens grecs chez qui la confusion entre στοά (portique) et βασιλική semble avoir été fréquente, et tient davantage à une pesanteur terminologique qu'à une claire perception des réalités architecturales, qu'il nous suffise de rappeler que la *porticus Julia* (le « portique de Julius (Caesar) ») semble avoir désigné, chez certains auteurs, la nef nord de la *basilica Julia* dans sa version de 12 ap.

J.-C. ; la même ambiguïté se retrouve dans l'épigraphie italienne : citons le texte de *Caere* (Cerveteri, en Etrurie méridionale) où le collège des *Augustales* obtient des décurions la concession d'un espace sous le « portique » de la basilique de Sulpicius ; là encore le mot désigne, selon toute vraisemblance, le déambulatoire externe ouvert sur la place. Ajoutons que, contrairement à une idée reçue qui a la vie dure, la basilique « normale » de Vitruve n'est pas fermée, du moins sur sa face antérieure, et que les colonnes que cet auteur évoque sans préambule dans la brève description dont nous avons donné plus haut la traduction appartiennent à la colonnade de façade de l'édifice, côté forum ; s'il avait envisagé un mur limitrophe formant une structure compacte à cet endroit – *paries* – il n'aurait pas manqué de commencer par le mentionner, en vertu d'une méthode d'approche qui ne se dément jamais dans son traité, et qui consiste à appréhender les édifices de l'extérieur vers l'intérieur. En ce sens la notice vitruvienne est précieuse : elle nous livre une définition sommaire mais efficace qui restitue l'esprit dans lequel on concevait, à la fin de la République, la basilique de forum, quelles que soient par ailleurs les invraisemblances de l'élévation proposée (hauteur excessive des *plutea* entre les deux ordres superposés, nous l'avons vu) ou les incertitudes qui grèvent toujours sa terminologie (qu'est-ce exactement que les *chalcidica* ?).

Cette orientation vers l'extérieur d'un bâtiment qui reste tributaire de la place vers laquelle il s'ouvre largement est confirmée par le fait que la basilique, au même titre que les portiques latéraux à deux étages, devait accueillir, sur les déambulatoires en terrasse de son niveau supérieur, les spectateurs des combats de gladiateurs qui, à l'époque républicaine et pendant une partie du premier siècle de notre ère, se donnaient fréquemment sur le forum. Si l'on débarrasse d'une confusion avec la *columna Maenia* une notice du Pseudo-Asconius, on en peut tirer un précieux indice (*Apud* Cicero, *In Caecilium divinatio*, 16, 50) : on y apprend en effet que le Maenius qui avait vendu à Caton un *atrium* pour qu'il construisît à son emplacement la *basilica Porcia*, avait exigé en retour qu'on lui réservât une colonne munie à son sommet d'un plancher, d'où il pourrait à son aise observer les *munera* (jeux gladiatoriens) ; même si la restitution d'un tel aménagement reste difficile, compte tenu du peu que nous savons de cette basilique, la fonction secondaire mais importante de l'édifice comme lieu d'accueil pour les spectateurs y est clairement affirmée ; cette fonction rapproche encore la basilique « normale » des portiques à balcons – *maeniana* – où tout est conçu pour faciliter la vue vers l'extérieur.

La basilique vitruvienne de Fano et la basilique de Pompéi

Mais au moment même où il rédige sa notice, Vitruve est conscient que d'autres schémas, orientés vers d'autres finalités sont possibles. Lui-même fait état prolixement d'une basilique dont il aurait été l'architecte dans la *colonia Julia Fanestris*, sur l'Adriatique, et dont la caractéristique principale est d'être close, ce qui lui confère aux yeux du théoricien une *dignitas* supplémentaire et la fait passer du statut d'annexe couverte du forum à celui de monument à part entière (V, 1, 6-10). Sans entrer ici dans le détail de la restitution de cette basilique, dont les recherches sur le site n'ont pas encore permis de retrouver la trace archéologique, nous soulignerons qu'elle est entourée de murs sur ses quatre côtés et qu'à l'intérieur c'est un ordre « colossal » c'est-à-dire conçu sans relais intermédiaire pour toute la hauteur de l'édifice (*altitudinibus perpetuis*) et correspondant à deux colonnades superposées sur les bas-côtés, qui circonscrit l'espace central de 120 pieds de long sur 60 de large. Bien que certains points restent d'interprétation difficile – celui, par exemple, de la mise en place d'une colonne entière faisant corps dans sa partie inférieure avec une *columna parastatica*, c'est-à-dire un pilastre adossé – les différences avec la basilique « normale » sont patentes : les déambulatoires des nefs latérales, au niveau supérieur comme au niveau inférieur, sont couverts ; larges de 20 pieds, ils offrent, au rez-de-chaussée comme au premier étage, une vue vers l'intérieur de l'édifice. Sur l'axe transversal, du côté le plus éloigné du forum, deux colonnes sur les huit qui définissent la péristasis interne ont été supprimées pour permettre la vue vers le *pronaos* d'une *aedes Augusti*, c'est-à-dire d'un petit sanctuaire consacré à l'empereur régnant qui se terminait en un *tribunal* en arc de cercle de 46 pieds de large et 15 de profondeur.

Un précédent à ce schéma peut être trouvé dans la basilique de Pompéi, vieille de plus d'un siècle au moment où rédigeait Vitruve. Bien qu'orientée différemment par rapport au forum, puisqu'elle s'ouvrait par son petit côté, et se déployait perpendiculairement au portique de bordure de la place, elle présente déjà les caractères structuraux essentiels qui seront ceux de la basilique de Fano : la clôture périphérique et l'ordre colossal interne. Celui-ci est constitué de puissantes colonnes ioniques qui délimitent l'espace central ; elles reposent sur des bases attiques et leur corps est fait de tuiles taillées et recouvertes de stuc ; leurs estampilles en langue osque témoignent en faveur d'une construction antérieure à la colonisation syllanienne, qui peut être située, sur critères stylistiques, dans les années 130-120

av. J.-C. Les murs périphériques faits d'un *opus caementicium* recouvert d'un enduit à décor dit du « premier style » pompéien, c'est-à-dire imitant un grand appareil en blocs marmoréens polychromes, sont animés de deux ordres superposés de demi-colonnes, à chapiteaux ioniques en bas et corinthiens en haut ; celles du niveau supérieur s'élèvent au-dessus du mur périmétral auquel elles s'adossent : le mur, interrompu à mi-hauteur des colonnes, permet ainsi un éclairage sommital. Au terme de l'axe longitudinal, un *tribunal* élevé sur un podium dépourvu d'un escalier frontal accentue l'isolement hiérarchique des magistrats appelés à y siéger ; la façade de ce podium est animée d'une colonnade libre de six supports corinthiens qui accroissent la solennité de la structure. Longtemps considérée comme hypèthre, du moins au-dessus du secteur central, cette basilique était en fait pourvue d'une vaste toiture sur charpente triangulaire, comme l'a définitivement montré K. F. Ohr. L'accès principal se faisait au moyen de cinq portes à travers un vestibule à ciel ouvert (*chalcidicum* ?). L'espace couvert d'un seul tenant ne mesure pas moins de 1 500 m² (fig. 287 et 288).

L'absence d'un étage au-dessus du portique périphérique interne et la disposition perpendiculaire par rapport au forum interdisent évidemment d'établir une continuité formelle trop étroite entre cette basilique de Pompéi et celle de Fano. La première appartient à un programme relati-

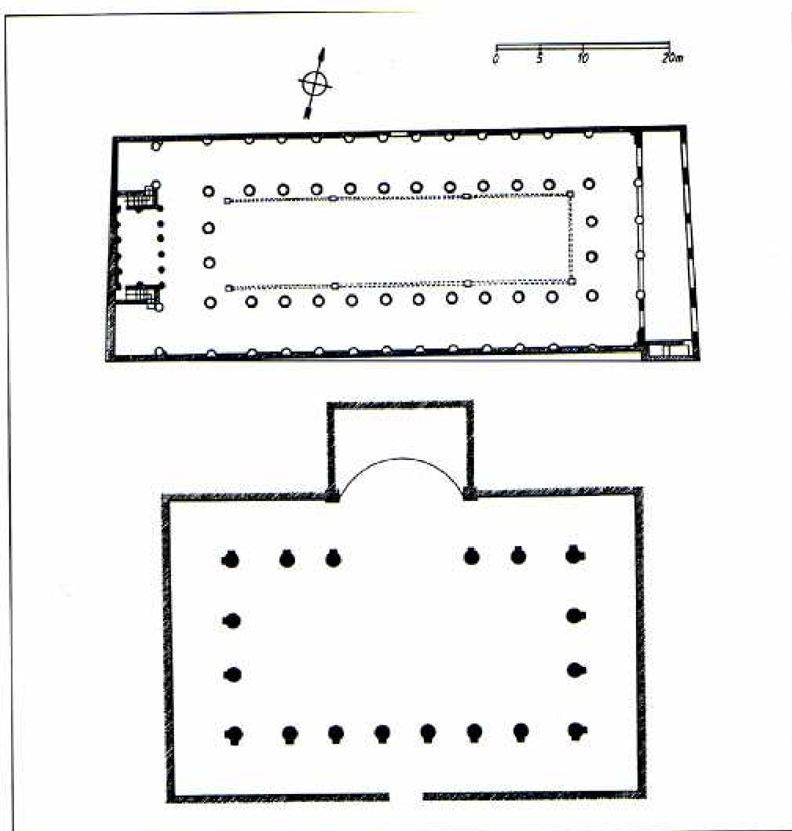


Fig. 287. Plan de la basilique de Pompéi, et restitution de celui de la basilique de Fano, telle que décrite par Vitruve. D'après K. F. Ohr.

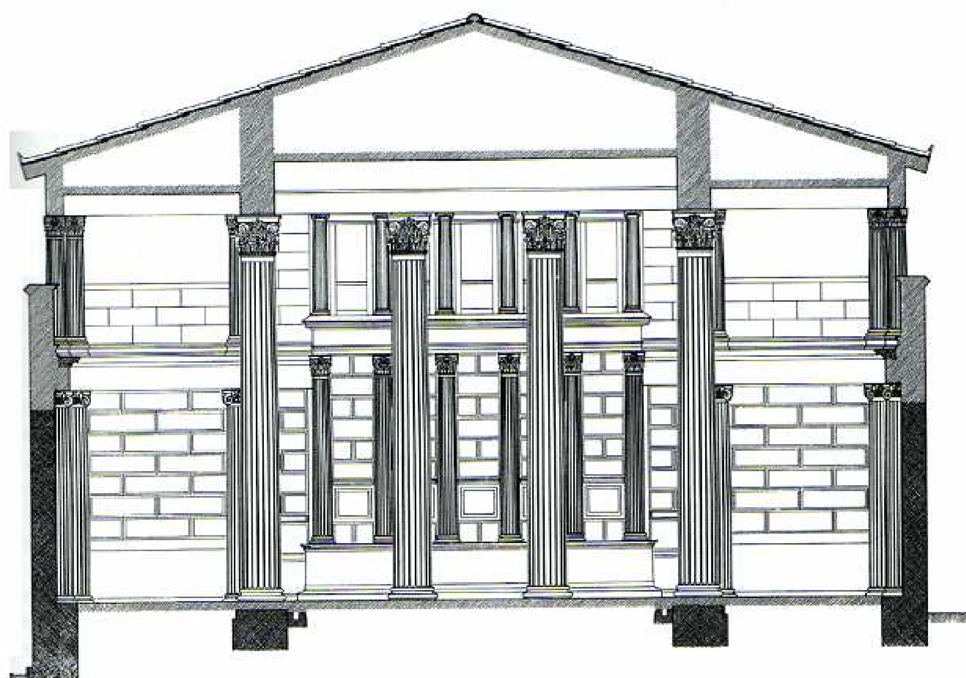


Fig. 288. Coupe restituée sur la basilique de Pompéi avec vue sur le tribunal, d'après K. F. Ohr. On peut contester l'hypothèse de chapiteaux corinthiens pour l'ordre colossal du péristyle intérieur : un ordre ionique serait sans doute mieux adapté au contexte.

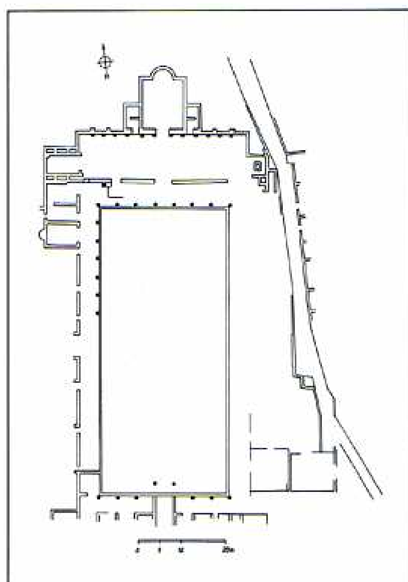


Fig. 289. Plan du forum de la basilique de *Juvanum*, d'après A. Nünnerich-Asmus.

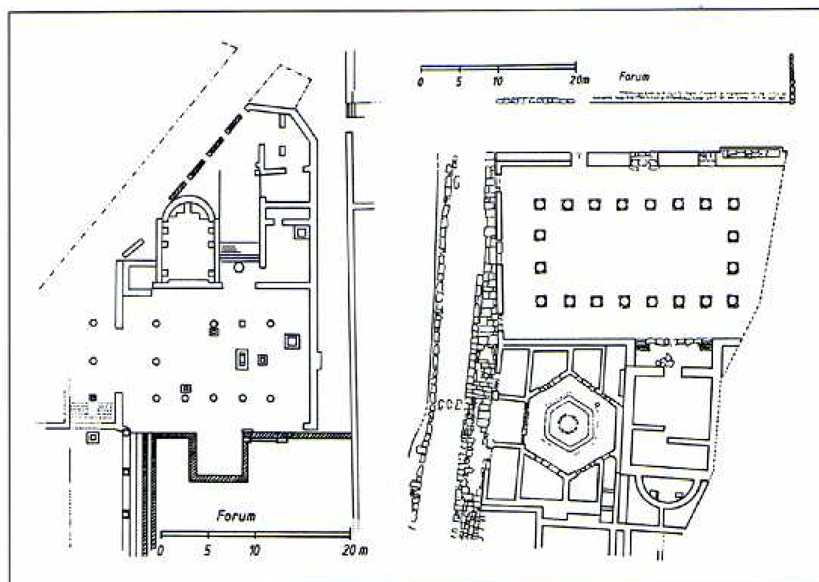


Fig. 290. Plans des basiliques de forum de *Lucus Feroniae* (à gauche) et de *Saepinum* (à droite), d'après A. Nünnerich-Asmus.

vement ancien qui ne connaîtra pas une longue postérité ; la seconde peut être considérée avec quelque raison comme un perfectionnement relativement tardif du schéma basilical « normal ». Mais l'une et l'autre définissent un espace refermé sur lui-même et procèdent d'une conception assez voisine.

Premières basiliques de l'époque impériale hors de Rome

Les possibilités de développement de ces types basilicaux, et particulièrement de celui de Fano, sont illustrées par divers monuments d'Italie centrale et méridionale, *Rusellae, Lucus Feroniae, Juvanum, Saepinum*, Ordona, *Gnathia* et peut-être Ardée (si l'on admet une réfection augustéenne de la construction antérieure) ; toutes ces basiliques de forum, datables du Ier s. de notre ère, possèdent sur leur axe transversal des exèdres quadrangulaires qui s'apparentent à l'*aedes Augusti* de la composition vitruvienne. Dans plusieurs cas privilégiés il est même possible de situer l'un par rapport à l'autre le *tribunal* des magistrats locaux et le petit sanctuaire dynastique qui domine l'ensemble (fig. 289 et 290).

L'électisme qui présida pendant une bonne partie du premier siècle de l'Empire au choix des partis architecturaux est bien illustré par l'exemple de Corinthe. Nous avons évoqué dans un chapitre précédent les circonstances de l'aménagement de la vaste agora de la colonie césarienne de Corinthe, fondée en 46 av. J.-C. et promue par Auguste au rang de capitale de la province d'Achaïe ; nous nous bornerons ici à l'examen des trois basiliques dont elle fut pourvue en l'espace d'un demi-siècle. La plus importante est la plus ancienne : construite dans le dernier quart du Ier s. av. J.-C., elle longe la voie du Léchaion. Son plan et sa position presque perpendiculaire par rapport à l'axe longitudinal de l'agora la rapprochent d'autant plus du schéma pompéien qu'elle présente, sur ses petits côtés, une entrée à vestibule à laquelle répond, à l'autre extrémité de l'édifice, un *tribunal* à façade tétrastyle flanqué de deux exèdres annexes. Comme la basilique de Pompéi elle reste en retrait par rapport à l'agora ; le relais entre la place et l'édifice est seulement assuré par un véritable écran monumental appelé « façade des captifs », dont on a longtemps attribué la mise en place à l'époque d'Hadrien, mais dont il a été prouvé récemment qu'elle remontait dans sa première version au règne d'Auguste ; en fait il s'agit d'une projection vers le sud d'une sorte de seconde façade de la basilique elle-même, destinée à assurer une continuité entre le portique construit au nord-ouest de la place et l'arc d'entrée de la voie du Léchaion : cette unification de la bordure monumentale, intervenue quelques années seulement après la construction de la basilique, témoigne du sentiment qu'on eut très vite que celle-ci ne jouait pas un rôle plastique satis-

faisant, compte tenu de sa forme et de sa situation. Nous trouvons là, en acte, la raison majeure de l'abandon de cette formule au profit de celle, plus répandue, et dès lors uniformément adoptée sur le Forum romain, des basiliques de type « normal » placées selon leur plus grande dimension le long de la place. De fait, quelques décennies plus tard, Corinthe fut dotée, avec les basiliques appelées jumelles par les fouilleurs américains, de deux bâtiments de ce type : l'une clôt le petit côté oriental de l'agora, l'autre s'ouvre derrière le portique sud de la terrasse supérieure. Mais l'une et l'autre, de dimensions analogues, possèdent une péristasis interne de dix colonnes sur cinq et une entrée située sur l'axe de leur long côté ; une exèdre axiale s'ouvre au terme de leur axe transversal. Elles présentent ainsi le plan le plus traditionnel, mais sous sa forme close, puisque la nef latérale ou *porticus* qui longe leur façade ne s'ouvre pas vers l'extérieur au moyen d'une colonnade, et que leur porche d'entrée tétrastyle, fort étroit, se projette en saillie par rapport à un mur continu. La datation proposée pour ces deux édifices – fin de l'époque julio-claudienne – est sans doute trop basse, puisqu'on a retrouvé dans la basilique orientale, appelée de ce fait *basilica Julia*, une série de portraits de la famille impériale dont les plus anciens représentent Auguste et ses fils adoptifs, les *Caesares* ; ces effigies, réalisées du vivant d'Auguste, peuvent avoir été conçues pour un « sanctuaire » analogue à celui que Vitruve prévoyait dans sa basilique de Fano, ou placées sous l'un des portiques internes, comme les cycles établis dans les basiliques d'Otricoli, de Velleia ou d'*Aesis*, en Italie (fig. 291).

Cette prolifération et cette variété ne sauraient être considérées cependant comme une caractéristique de la partie grecque de l'Empire. Les trois basiliques corinthiennes doivent leur présence sans doute en partie à la diversité des fonctions administratives et judiciaires assumées par cette capitale provinciale, mais surtout au fait que le peuplement colonial de la ville césarienne semble avoir été, pour l'essentiel, d'origine italique. Corinthe, à ce titre, reste un cas particulier ; fondation occidentale en milieu hellénistique elle s'équipe ostensiblement, avec l'aval du pouvoir central, d'une panoplie monumentale qui se veut en rupture avec celle de la région : des observations du même genre ont été faites ou vont être faites pour d'autres catégories d'édifices (temples, théâtres, nymphées).

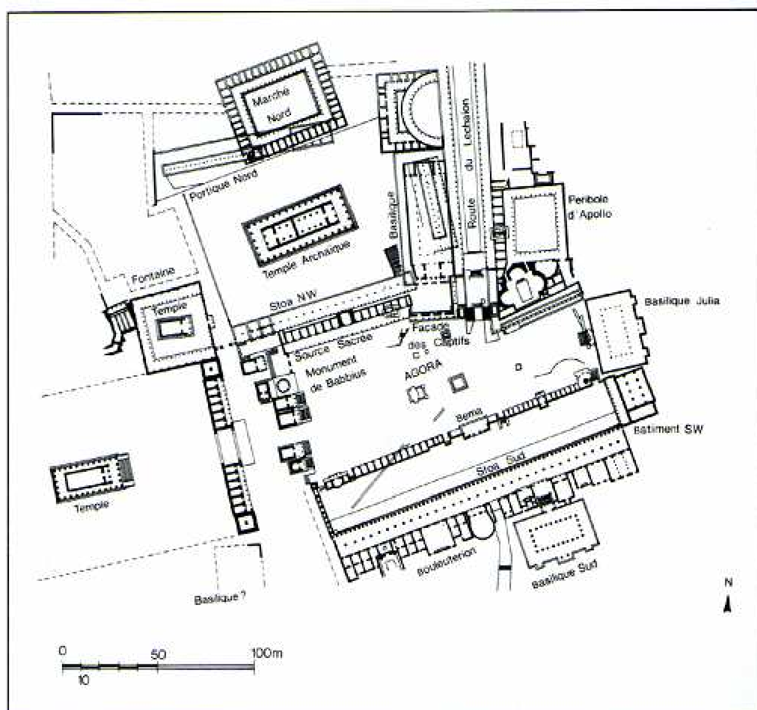


Fig. 291. Plan de l'agora de Corinthe, avec la localisation des trois basiliques au nord, à l'est et au sud.

Basiliques et portiques aux deux premiers siècles de l'Empire en Orient

En Orient, et particulièrement en Asie Mineure, la basilique de forum ou son équivalent restent tributaires du portique, sinon pour les fonctions, du moins pour la conception d'ensemble, ce qui interdit d'assimiler les créations de ces régions à celles de la Rome ou de l'Italie contemporaines. Ces dernières gardent des liens, nous l'avons dit, avec les portiques de bordure, mais par ses proportions et par son organisation interne l'espace construit s'y distingue nettement de la *porticus* qui, dans la plupart des cas, leur sert de façade. Il en va différemment dans les provinces grecques.

L'édifice qui, à cet égard, nous paraît exemplaire, est la basilique de l'« agora civile » d'Ephèse. Celle-ci se présente comme une place relativement allongée dont l'aire libre mesure 160 x 58 m ; un portique simple, un portique double et un mur en constituent les limites respectivement à l'est, au sud et à l'ouest, cependant que règne sur le côté nord une στοὰ βασιλικὴ ou *basilica*, si l'on en croit l'inscription bilingue de la frise. Dédiée par C. Sextilius Pollio

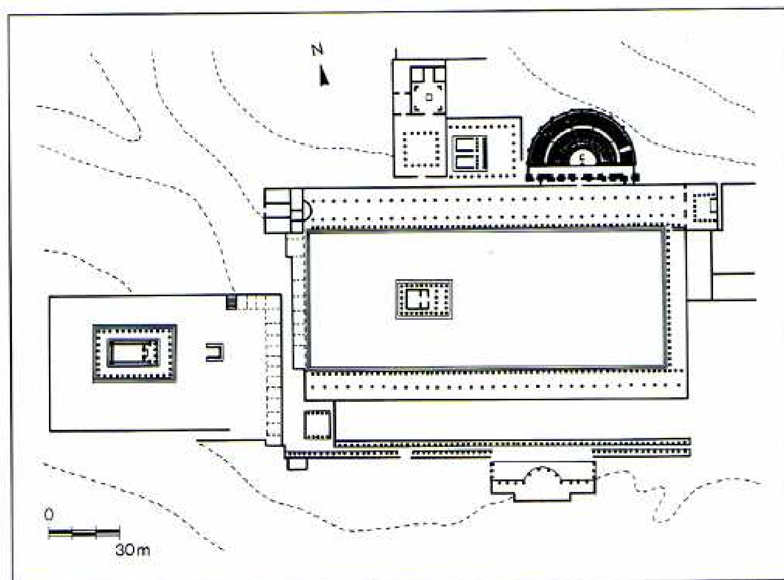


Fig. 292. Le forum civil et la basilique d'Ephèse, d'après S.R.F. Price. La basilique clôt au nord l'aire libre de la place. Derrière elle s'ouvrent le bouleutérion (semblable à un théâtre) à droite, et à gauche le prytanée.

à Artémis, Auguste et Tibère avant la fin du règne d'Auguste (plus exactement, d'après la titulature officielle, entre 2 et 14 ap. J.-C.), cette basilique, constituée de trois nefs, comportait sans doute, comme le propose W. Alzinger, une couverture en lanterneau au-dessus de la nef centrale ; mais celle-ci, quoique plus large que les deux autres, ne saurait être assimilée au *spatium medium* des basiliques occidentales : outre que ses proportions très allongées l'en éloignent, le fait qu'elle ne soit pas entourée d'un déambulatoire rapproche le plan de cet édifice de celui d'un triple portique. Il s'ouvrait sur l'agora en une façade exceptionnellement longue (près de 165 m), rythmée par 67 colonnes ioniques (fig. 292). Contrairement aux grands portiques à deux nefs de l'époque hellénistique, la basilique d'Ephèse ne présentait aucune variation dans l'emploi des ordres puisque les colonnes internes y étaient aussi ioniques ; elles se distinguaient toutefois de celles de la façade par des protomes de taureaux entées sur les balustres dans la partie centrale de ceux-ci normalement réservée aux baudriers. Cette introduction d'éléments figurés dans le décor des monuments civils de l'Orient romain, dont nous trouvons là l'une des premières attestations, n'est pas la moindre de leurs singularités : au-delà des significations plus ou moins symboliques dont on a parfois tenté de les doter, on y discerne la recherche d'une définition plastiquement enrichie qui compense l'aspect jugé trop ordinaire d'édifices qui ne sont au fond que des variantes du thème rebattu du portique de bordure. Cette tendance s'affirmera sous sa forme la plus brillante, environ un siècle plus tard, dans la basilique récemment découverte de *Hierapolis* (fig. 293 et 294).

A l'extrémité occidentale de cette basilique d'Ephèse, une annexe, identifiée à tort dans un premier temps comme un bouleutérion, constituait une sorte de vestibule désigné comme un *chalcidicum* par W. Alzinger ; à l'extrémité orientale, une salle en position dominante abritait les effigies colossales – véritables statues cultuelles, ou *simulacra* – d'Auguste et de Livie. Ces éléments, qui nous donnent la mesure de l'intégration de la basilique d'Ephèse au système religieux et administratif imposé par Rome, sont confirmés par le fait que l'inscription dédicatoire, récemment complétée, comptait 475 lettres grecques de 12 cm de haut pour 370 lettres latines de 20 cm ; la relative brièveté de cette dernière s'explique par les abréviations dont l'épigraphie latine est coutumière, mais sa plus grande hauteur contribuait à indiquer aux habitants, même s'ils ignoraient le latin, que l'Ephèse augustéenne, capitale de la province d'Asie, était devenue une ville « romaine ». Cette subordination officielle de l'Orient grec à l'Occident romain, caractéristique des décennies qui ont suivi Actium, n'a cependant pas empêché le maintien d'une forme hellénisée de la basilique. La morphologie résiste mieux que les institutions : c'est là une constatation que nous aurons plus d'une fois l'occasion de faire.

Si nous nous en tenons aux créations du début de l'Empire dans ces régions orientales, nous observons en effet le développement d'un type basilical bien spécifique, où l'importance de la dimension longitudinale et la faible différenciation des nefs rendent parfois difficile l'identification d'une basilique, surtout quand les structures en place n'évoquent qu'un portique double, comme à Thêra ; seule la proximité d'autres monuments généralement associés à ces singulières basiliques, comme le bouleutérion qui s'ouvre, à Ephèse, derrière la *basilica* et forme avec elle un groupe organique, autorise à leur donner ce nom : c'est le cas de la *porticus duplex* de *Iasos*, au fond du golfe de Bargylia en Asie Mineure, et probablement de celle d'*Aphrodisias* de Carie, sur la frange nord de l'agora septentrionale. Même les constructions qui offrent une largeur proportionnellement plus développée, avec une nef axiale entre deux nefs latérales, restent proches de la conception non centralisée, caractéristique des portiques hellénistiques : citons, en Asie Mineure toujours, les basiliques de *Cremna* (Pisidie) et d'*Aspendos* (Pamphylie), l'une et l'autre pourvues d'une abside ouverte au terme de leur axe longitudinal, sur la largeur de leur nef centrale ; jusqu'au II[e] s. de notre ère, elles perpétuent ce schéma, même si les édifices en question se trouvent intégrés à des complexes cultuels de la religion officielle

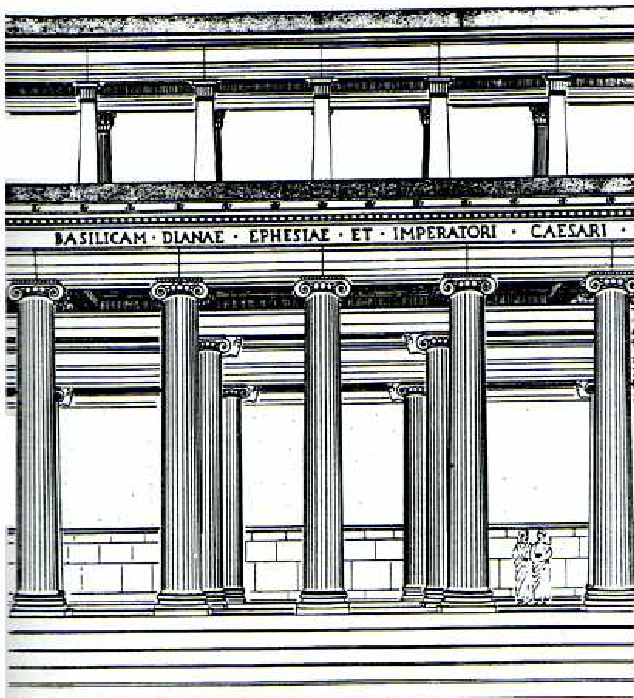


Fig. 293. Façade restituée de la basilique d'Éphèse, d'après E. A. Fossel-Peschl.

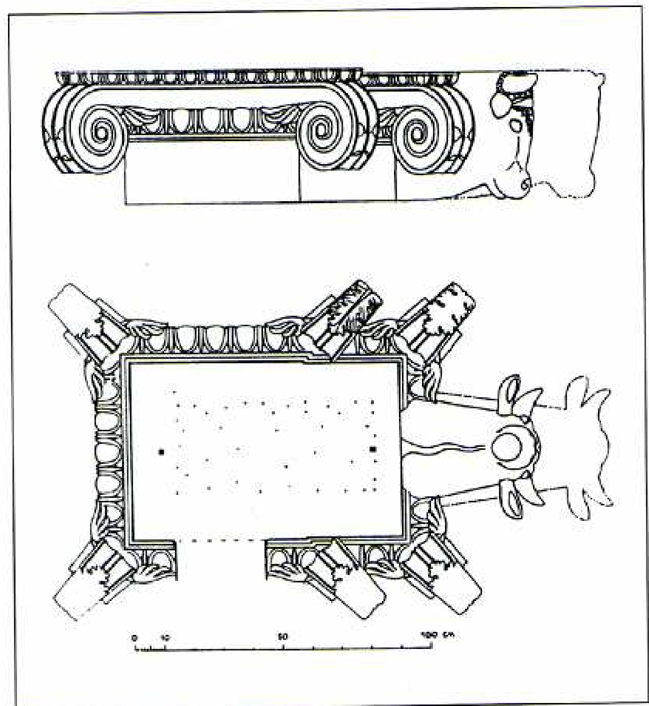


Fig. 294. Chapiteaux à protomes de taureaux de l'ordre intérieur de la basilique d'Éphèse, d'après E. A. Fossel-Peschl.

(*Cremna*), ou recourent à des matériaux comme la brique dont l'usage s'explique par l'influence des techniques romaines (*Aspendos*) ; à Smyrne, l'établissement de la nef méridionale du forum sur substructions voûtées et les deux niveaux des nefs latérales évoquent de près, si l'on s'en tient aux particularités de l'élévation, les grandes basiliques occidentales ; mais l'ordonnance planimétrique de l'ensemble, même dominée par un podium sous baldaquin à l'extrémité du vaisseau central, ne se distingue guère de celle des portiques à trois nefs, qui bordent l'agora à l'ouest et à l'est et sont du reste en continuité directe avec la basilique elle-même (fig. 295). Avec des variantes, les édifices basilicaux de Cyrène en Cyrénaïque, de Palmyre en Syrie, malgré leur annexion fréquente par le culte impérial, présentent un aspect similaire. Récemment, la reprise de l'étude du « péristyle » d'Ascalon, grand site israëlien au Sud de l'antique Palestine, a permis l'identification d'une basilique de 91 x 37 m, munie d'une abside en arc outrepassé sur le petit côté de son quadriportique interne ; datable de la fin du IIe ou du début du IIIe s. elle présente en plan les mêmes caractères que celle de *Cremna* même si sa colonnade intérieure, faite de deux ordonnances corinthiennes superposées que couronnait un attique, tire tout le parti possible des grandes réalisations occiden-

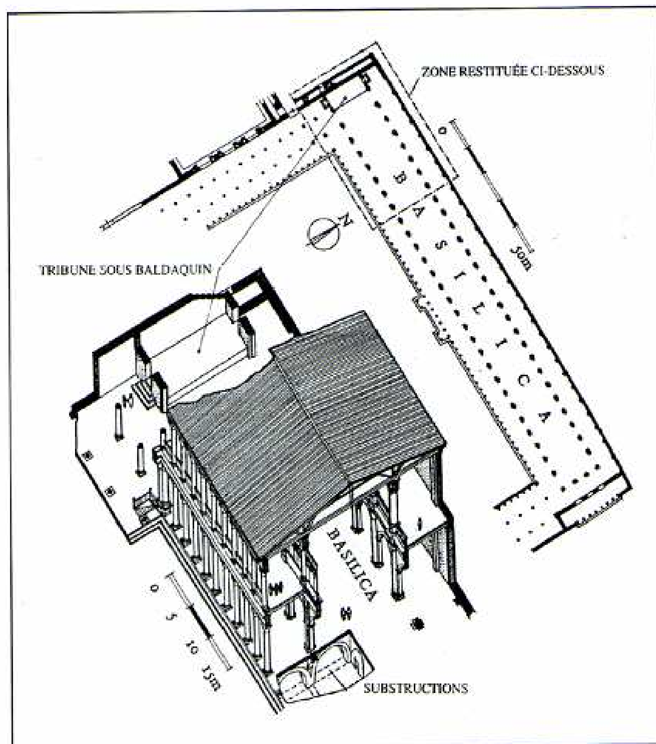


Fig. 295. La basilique de Smyrne. Plan et restitution partielle par J.-B. Ward-Perkins.

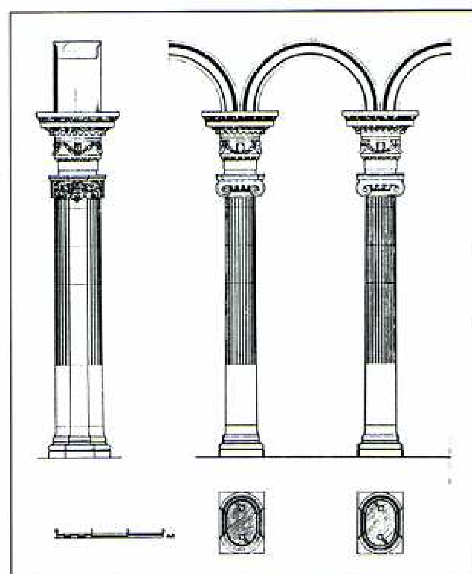


Fig. 296. Détail restitué de la colonnade de façade de la grande basilique de l'agora commerciale de *Hierapolis*, d'après P. Verzone et D. De Bernardi Ferrero.

tales qui dès lors constituent des modèles incontournables (*Basilica Ulpia* de Rome ou basilique antonine du forum de Carthage).

La basilique de *Hierapolis* de Phrygie (Pamukkale, en Turquie), conçue à la suite de la réalisation du grand programme édilitaire consécutif au tremblement de terre du milieu du Ier s. ap. J.-C., et réalisée pour l'essentiel au début du IIe s., appartient à la même série. Mais la splendeur de son ornementation lui confère une place à part. Les fouilles non encore achevées de la Mission italienne, à la limite orientale de l'agora, n'ont pas permis de définir l'organisation intérieure de l'édifice, mais sa forme allongée, sa façade en portique (28 colonnes de part et d'autre d'un propylon central à avant-corps) lui confèrent l'aspect d'une *stoa* particulièrement majestueuse à laquelle on accédait depuis la place par un escalier de 17 marches (5 m environ de dénivellation). Les chapiteaux de l'ordre inférieur de sa colonnade de façade appartiennent à des demi-colonnes cannelées adossées à un pilastre central quadrangulaire lisse ; ioniques, ils arborent des masques feuillus à l'emplacement des balustres ; chacun d'eux supporte une portion verticale d'entablement sur laquelle retombent des arcades : nous trouvons là l'une des plus anciennes applications connues de l'ordonnance à arcatures rythmiques sur supports libres, du moins à un monument public urbain. Au-dessus de l'attique couronnant ce premier niveau régnait un second ordre, corinthien. Le puissant propylon axial qui empiète sur l'escalier se recommande par la richesse baroquisante de son décor : les arcs centraux y reposent sur des piles dont les chapiteaux corinthisants exhibent des avant-trains de lions dévorant des taureaux à l'emplacement des volutes ; ces chapiteaux sont surmontés de blocs d'impostes dont la face principale est occupée par des sphynges au visage pathétique qui s'inscrivent dans la grande tradition pergaménienne. Ce jeu sur les ordres, en apparence dicté par la recherche du pittoresque, donne lieu en réalité à de savantes modulations, puisque la transition entre l'ordre corinthisant du propylon et l'ordre ionique de la façade est assurée en arrière du premier et au contact de la seconde par des chapiteaux mi-ioniques, mi-corinthiens animés par des visages recouverts d'un masque de feuillage. Rarement la richesse ornementale et la rigueur structurelle auront été mieux accordées que dans cette basilique de l'agora commerciale de *Hierapolis*, dont nous attendons la publication comme un événement majeur (fig. 296).

Basiliques des provinces occidentales au début de l'Empire

Dans les provinces occidentales, aucune basilique ne semble avoir été construite avant l'époque augustéenne. Même sur les sites les plus anciennement romanisés, tels Empúries en Tarraconaise ou *Glanum* en Transalpine, cette annexe du forum n'apparaît pas avant les premières décennies impériales. Le schéma qui prévaut dans ces plus anciennes versions est celui d'un rectangle aux proportions variables mais au moins deux fois plus long que large, où une colonnade interne détermine, non pas comme on le dit souvent, une nef centrale, mais un espace lui aussi quadrangulaire (*spatium medium*) autour duquel règne un déambulatoire ; celui-ci prend souvent, du côté du forum, l'aspect d'un portique ouvert, mais un mur percé de portes peut aussi clore l'édifice en façade ; la largeur de ce déambulatoire ne dépasse jamais la moitié de celle de l'espace défini par les colonnes internes. En élévation la partie centrale doit être restituée en lanterneau, cependant que les bas-côtés (les « nefs » latérales et leur retour sur les petits côtés du rectangle) peuvent être couverts en terrasse ou en appentis. Dans beaucoup de cas la colonnade de façade présente le même rythme et le même module que les portiques d'encadrement du forum. Les basiliques de Sabratha (première phase, datée du Ier s.), de *Glanum* (deuxième phase, du début de l'époque julio-claudienne), de *Ruscino*, de Feurs (*Forum Segusiavorum*), de Tarragone, de *Clunia*, de Belo offrent de ce type les versions les plus claires (fig. 297 et 298).

Mais des phases transitoires ont été mises en évidence, qui témoignent du fait que, même à ce

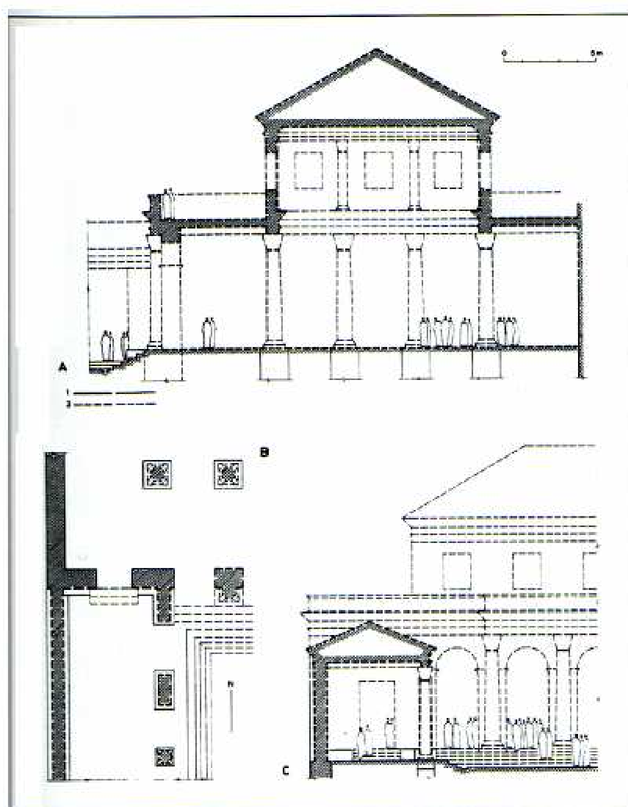


Fig. 297. Restitution schématique partielle de la basilique et du portique du forum de *Glanum* ; 1, parties existantes ou restituées par symétrie ou prolongement ; 2, parties restituées. A, coupe transversale sur la basilique. B, plan partiel. C, coupe transversale sur le portique avec vue sur la basilique. D'après P. Varène.

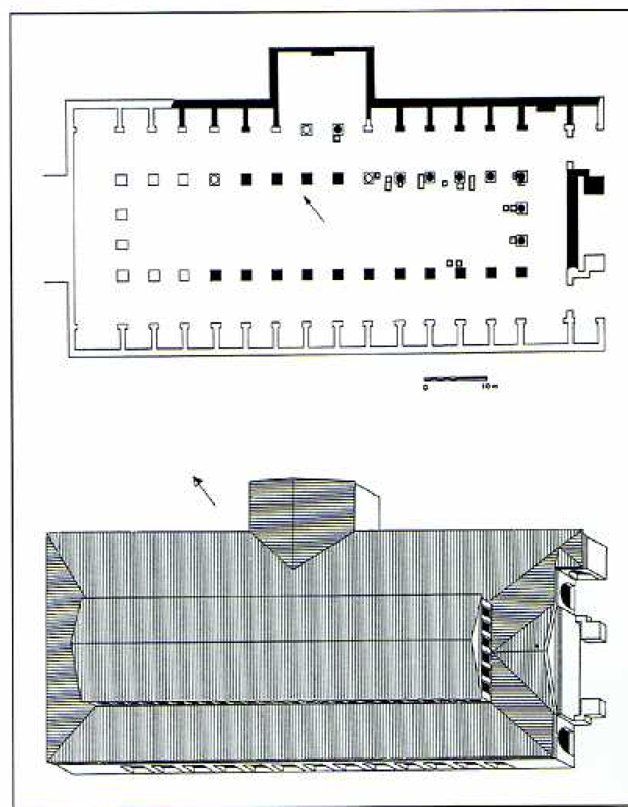


Fig. 298. La basilique de Tarragone. Plan restitué et hypothèse de restitution en élévation, d'après R. Cortés.

stade de l'évolution, le lien initial entre la basilique et les portiques reste vivace. Comme à Cividale et à Zuglio, ces sites déjà cités du Frioul septentrional, il apparaît aujourd'hui que les plus anciens édifices basilicaux ou du moins ce que nous définissons peut-être abusivement par ces termes prenaient volontiers la forme de portiques à deux nefs (*porticus duplex*), depuis l'Occident lusitanien jusqu'à l'extrémité orientale de la Gaule Belgique, en Helvétie. Les forums de *Conimbriga* au Portugal, d'*Ampurias* et de *Valeria* en Espagne, de *Glanum* en France, de Nyon (*Colonia Julia Equestris*) et de Vidy (*Vicus Lousonna*) en Suisse, en fournissent des exemples éloquents ; ces portiques doubles, qui occupent généralement l'un des petits côtés de la place, pouvaient posséder une façade close, mais présentaient le plus souvent vers le forum une colonnade au rythme plus dense que celle qui séparait en deux nefs de largeur égale l'espace interne. Ce phénomène, dont on ne mesure pas encore toute l'extension, semble donc avoir été assez répandu même si très vite – en moins d'un demi-siècle semble-t-il – le schéma classique se met en place presque partout, accompagné dans la plupart des cas d'une modification sensible de l'ordonnance du forum et de ses annexes administratives ; tant il est vrai que la basilique est organiquement liée à la place dont elle constitue le prolongement couvert, et que toute modification de l'une a pour corollaire un changement de l'autre. Le site de *Glanum* est de ce point de vue exemplaire : les recherches récentes ont établi qu'un premier forum, relativement modeste, constitué de trois portiques (dont la « basilique » à deux nefs) bordant une cour carrée ouverte au sud, fut mis en place dès les années 30-20 av. J.-C. Dans un second temps, à la fin de l'époque augustéenne ou au début de l'époque julio-claudienne, un second forum plus ample, pourvu d'une basilique à péristyle interne et déambulatoire périphérique, fut construit à l'emplacement du précédent, dont il a conservé du reste, en les intégrant au nouveau projet, un certain nombre de structures.

Mais il est aussi des cas où, dès le début, la formule basilicale complète a été adoptée : le fo-

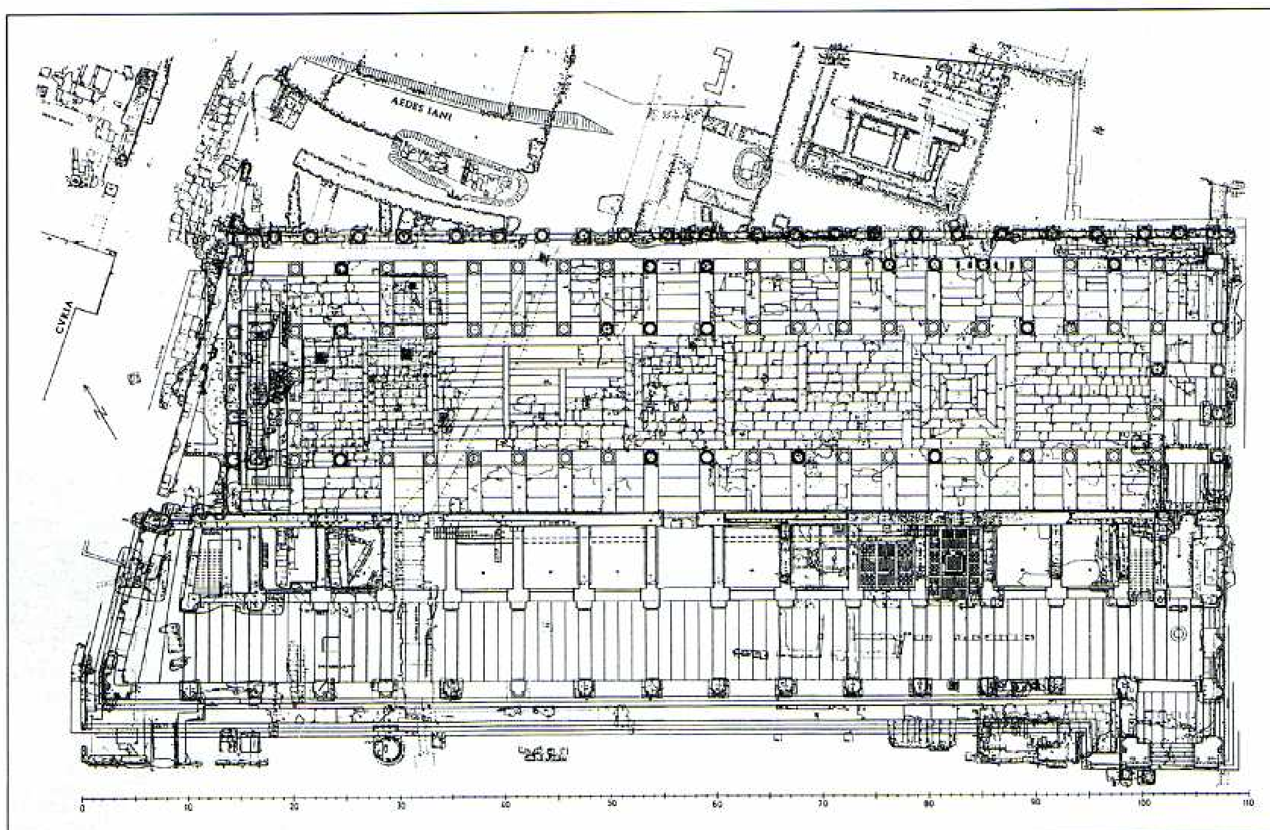


Fig 299 La *basilica Aemilia*. Plan de H. Bauer.

rum de Feurs en propose un exemple d'autant plus remarquable que sa datation, fondée sur des critères stratigraphiques assurés, se situe dans le premier quart du Ier s. de notre ère. Cette diversité, qui ne correspond pas forcément à des situations juridiques ou historiques différentes, donne la mesure de la souplesse des canevas ou de la variété des modèles dont disposaient les édiles dans ces communautés urbaines occidentales ; tributaires pour l'essentiel des expériences italiennes et romaines elles gardaient apparemment une marge de manœuvre suffisante pour retenir, en fonction de leurs moyens et de leurs traditions, les solutions qui leur paraissaient, au moins dans un premier temps, les mieux adaptées à leurs besoins. Il est clair toutefois qu'une régularisation est intervenue rapidement, et qu'au-delà du milieu du Ier siècle de notre ère, la basilique à déambulatoire périphérique, avec ses annexes – la curie en exèdre quadrangulaire ou absidale sur l'axe transversal, et parfois le *tribunal* ou l'*aedes augusti* – s'impose partout, en liaison avec l'ordonnance du « forum tripartite » dont nous avons examiné la genèse au chapitre précédent.

L'épanouissement du type monumental à Rome

Si nous voulons suivre l'évolution ultérieure de la basilique judiciaire, tant en Italie que dans les provinces, il convient de revenir à Rome pour examiner le développement monumental de plusieurs édifices aux deux premiers siècles de l'Empire.

Le premier de ceux-ci est la *basilica Aemilia* qui occupe une grande part du long côté nord-ouest du Forum. Elle comptait, au dire de Pline l'Ancien, « parmi les plus beaux ouvrages qu'ait jamais vus le monde », et la magnificence de ses colonnades internes, dans un volume très ample, semble avoir frappé les visiteurs. Fondée, nous l'avons dit, en 179 av. J.-C., par M. Aemilius Lepidus et M. Fulvius Nobilior, elle fut régulièrement entretenue par la *gens Aemilia*, les principaux travaux attestés par les textes datant des années 80-78, 54, 34, 14 av. J.-C. et 22 ap. J.-C. En fait dès l'époque césarienne le pouvoir central prit le relais des représentants de la *gens*, sans que pour autant l'édifice perde son nom traditionnel.

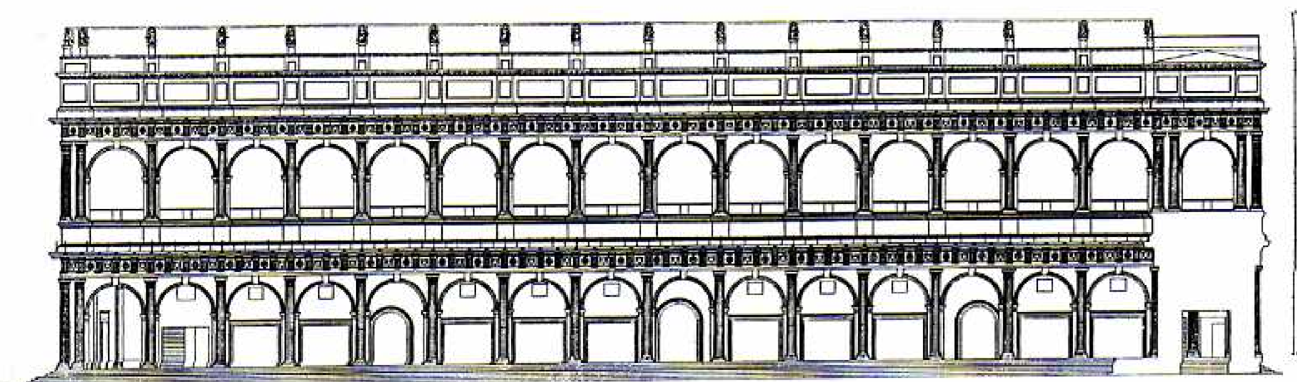


Fig. 300. La basilica *Aemilia*. Restitution de la façade, par H. Bauer.

Dans l'état où nous les observons aujourd'hui, les vestiges de cet immense monument remontent pour l'essentiel à la restauration consécutive à l'incendie de 14 av. J.-C. Très abîmée par l'incendie de 283 ap. J.-C., la basilique augustéenne semble avoir été remise en état au début du IVe s., pour brûler définitivement lors du sac d'Alaric en 410. Pour comprendre l'organisation de ce complexe, l'un des plus vastes jamais construits dans l'antiquité – le second en fait après la *basilica Ulpia* –, il importe de dissocier la basilique elle-même du portique monumental qui la précède au sud, vers la place. La façade de ce portique, longue de 102 m, avait la double fonction d'unifier la frange septentrionale du Forum et de dissimuler les boutiques, refaites pour l'occasion (ce sont en réalité les anciennes *tabernae novae* de l'époque républicaine), qui s'ouvraient devant la basilique. Avec ses deux ordres superposés, constitués de colonnes doriques engagées encadrant des arcades sur impostes, elle définit une ordonnance de type « théâtral » qui répond à celle du *Tabularium* mais exploite surtout les expériences plastiques des édifices de spectacle récemment construits sur le Champ de Mars, et particulièrement celles du théâtre de Marcellus ; le double attique à ressauts qui couronne cette façade en accroît la majesté en dissimulant complètement la basilique elle-même, dont le faîte n'est pas plus haut que celui du portique : ce dernier s'élevait en effet à 100 pieds romains, soit à près de 30 m au-dessus du stylobate de l'ordre inférieur, atteignant ainsi le niveau des monuments les plus majestueux du Forum, la Curie et le temple des Dioscures. Commencé après l'incendie de 14 av. J.-C. ce superbe écran monumental qui constituait l'entrée de la basilique, bien qu'il en soit structurellement distinct, fut achevé en 2 av. J.-C. comme l'indique la dédicace à L. Caesar qui provient de son second attique, et qui permet d'identifier l'ensemble à la *porticus Gai et Luci* mentionnée par les textes.

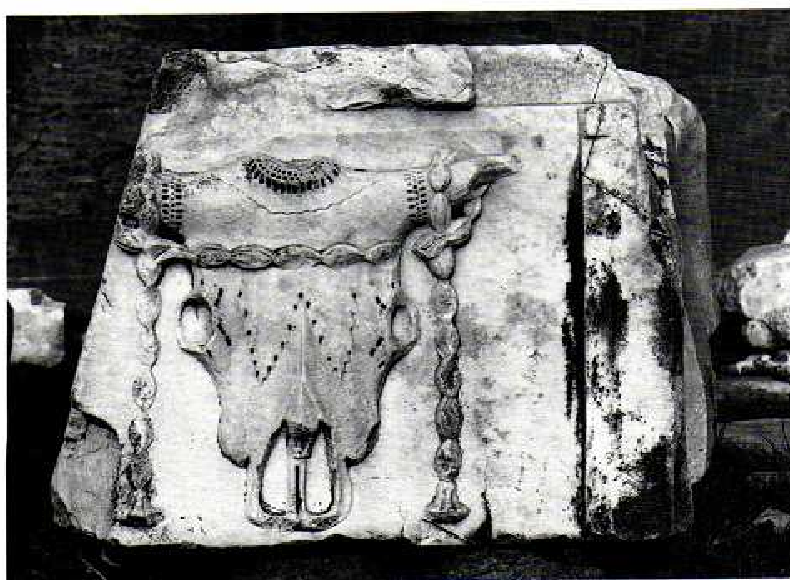


Fig. 301. Élément de la frise dorique du second niveau de la façade de la basilica *Aemilia*. Cliché J.-L. Paillet.

Large de 7 m, ce portique comportait deux étages couverts en voûtes à croisée d'arêtes ; des tirants de fer horizontaux, ancrés dans la maçonnerie au-dessus du couronnement des architraves de l'ordre intérieur, renforçaient la cohésion du système (fig. 299, 300 et 301).

Les retours latéraux de ce portique, au nord-ouest et au sud-est, étaient animés en façade par les mêmes colonnes doriques engagées, mais celles-ci encadraient des portes à linteau horizontal, comme l'attestent deux dessins de la Renaissance ; le plus détaillé, celui de Giuliano da Sangallo, n'est peut-être pas le plus exact et doit être corrigé par les indications plus sobres, mais apparemment plus sûres du Codex Escurialensis. Aux extrémités de la rangée de boutiques située derrière ce portique, des escaliers conduisaient à

ses niveaux supérieurs ainsi qu'à ceux de la basilique ; ces coulisses techniques permettaient de libérer l'espace intérieur de celle-ci de tout élément contraignant.

On entrait dans la basilique proprement dite par trois portes ouvertes dans le mur du fond des boutiques. Les pauvres vestiges en place ne permettent plus d'imaginer la splendeur de cette salle immense, de 92,50 m x 30 m, divisée en quatre « nefs » : l'aire centrale en était entourée d'un déambulatoire qui s'ouvrait lui-même, vers le nord-ouest, sur un portique étroit, large seulement de 2 m, dont la colonnade extérieure formant façade, fut remplacée par un mur lors de la construction, à la fin du Ier s., du *Forum Pacis* et du *Forum Transitorium*. Ce qui frappait sans doute le visiteur dès son entrée, c'était le chatoiement des couleurs : au dallage de l'aire centrale, fait de marbres éclatants (« africano, giallo antico, pavonazzetto et portasanta ») répondait celui du déambulatoire, en Bardiglio bleu-gris. Les colonnes de la péristasis interne étaient d'un marbre aux veines rouge-foncé originaire d'Asie Mineure (l'Africano de la terminologie moderne : les *columnae e Phrygibus* de Pline l'Ancien) ; elles témoignent de l'ancienneté de cette *aula*, puisqu'on les trouve déjà mentionnées dans une lettre de Cicéron de 54 av. J.-C., qui les identifie comme des vestiges de la basilique antérieure (celle de la restauration de 78). Les colonnes qui, vers le nord, séparaient le déambulatoire de l'étroit portique étaient, elles, de cipolin, marbre à dominante verte. Le second sujet d'admiration devait être l'ampleur des volumes : si les déambulatoires étaient couverts de voûtes prenant appui sur les colonnes corinthiennes de la péristasis, celles-ci étaient surmontées, vers l'*aula* centrale, d'une ordonnance complexe : un premier étage en tribune, dont les pilastres à chapiteaux corinthisants, ornés de rinceaux, déterminaient au-dessus de chacun des entrecolonnements inférieurs une sorte de triforium, et un second étage rythmé par une colonnade libre corinthienne sur l'entablement de laquelle prenaient appui les poutres d'un plafond à caissons très profonds, culminait à plus de 25 m au-dessus du dallage de la salle. Si l'on ajoute à cela une décoration figurée d'une extrême richesse, composée d'une frise ornant l'entablement du niveau inférieur – la fameuse frise conservée à l'Antiquarium du Forum, où sont représentées diverses scènes de la plus ancienne histoire de Rome ; sa datation est discutée, mais elle appartient vraisemblablement à une phase antérieure à la restauration augustéenne, celle de 54, ou peut-être même celle de 78 av. J.-C. – et d'une série de statues d'Orientaux – quarante au total – en ronde bosse de marbre sur les dés situés au-dessus de la corniche du même entablement, on mesure la richesse d'un tel espace. Cette richesse n'excluait pas de subtiles recherches harmoniques : nous évoquions à l'instant la diversité des couleurs ; il faudrait aussi dire un mot du système des ordres, fondé sur l'alternance des colonnes lisses à entablement décoré, celles du premier et du troisième niveau, et des pilastres ornementaux à entablement lisse ceux du niveau intermédiaire de la tribune. En fait la *basilica Aemilia* est sans doute, avec son émule la *Julia*, la seule des grandes basiliques de Rome à avoir possédé un ordre intérieur aussi développé ; même l'*Ulpia*, sur le Forum de Trajan, ne déploiera pas trois étages de colonnes ou de pilastres superposés autour de sa « nef » centrale.

Dans un tel édifice les principes du schéma de base paraissent évidemment transcendés par la monumentalité de la composition et la complexité de la structure. Le « plan basilical » s'y retrouve tout de même grâce à la présence d'un *spatium medium* dont, certes, la couverture en lanterneau ne peut plus être appréciée que de l'intérieur, mais dont l'éclairage par le haut reste inévitable : même si l'on n'accepte pas toutes les données de la restitution de H. Bauer, il faut admettre que seules les baies ouvertes au deuxième ou au troisième niveau, au-dessus des nefs latérales, pouvaient assurer l'illumination de l'espace interne. Celui-ci manifeste en tout cas sa primauté sur les circuits d'échange avec l'extérieur ; il n'est plus question d'accéder aux étages de la basilique pour regarder le forum, puisque l'écran du portique occulte toute perspective vers le sud. En revanche le second niveau à loggia est expressément conçu, avec ses chancels à hauteur d'appui, pour que les promeneurs ou les curieux aient une vue commode vers l'aire centrale, qui constitue le cœur et le lieu de convergence de toute la construction. Il nous permet de comprendre la phrase de Pline le Jeune, décrivant la foule qui se presse pour assister à un grand procès, il est vrai dans la *basilica Julia* ; mais celle-ci n'est à bien des égards qu'une reproduction de l'*Aemilia* : « même des tribunes de la basilique (*ex superiore basilica parte*) se penchaient d'un côté les femmes et de l'autre les hommes, avec l'espoir d'entendre, chose difficile, et, chose plus facile, de voir (*Epist.*, VI, 33, 4) ». Nous sommes exactement à l'opposé du système prévu par Vitruve pour sa basilique « normale » (V, 1, 5), qui préconisait que le *pluteum* situé entre les deux ordres de la colonnade interne fût assez haut pour empêcher les négociants de la nef centrale d'apercevoir les promeneurs du déambulatoire situé à l'étage : ceux-ci n'avaient vue que sur la place adjacente. La « conversion » vers l'intérieur de l'édifice basilical est désormais acquise, sous une forme qui, par sa splendeur même, constituera un précédent incontournable.

Sur l'autre long côté du Forum, entre le temple de Saturne et celui des Dioscures, la *basilica Julia* constituait le pendant de l'*Aemilia*, dont elle reproduisait, autant que nous en puissions juger, les principales composantes. Longue de 101 m et large de 49, elle avait pris la place de l'antique *basilica Sempronia*, mais en élargissant singulièrement son emprise au sol, puisqu'elle absorba les « anciennes boutiques », les *tabernae veteres* qui séparaient la fondation de 169 av. J.-C. de l'aire libre du Forum ; elles furent en fait déplacées vers le sud, au-delà de la basilique, afin que la façade de celle-ci donnât directement sur la place. En cela l'intégration monumentale s'avère plus accomplie que celle du complexe *basilica Aemilia – porticus Gai et Luci* : la restauration de la *Julia*, sans doute commencée par César, fut poursuivie par Auguste ; après le grand incendie de 14 av. J.-C. elle fut intégralement reconstruite sur de nouveaux plans, pour n'être dédicacée qu'en 12 ap. J.-C., d'après Dion Cassius (56, 27, 5) ; à vrai dire elle ne fut jamais achevée, à en juger par l'épannelage des chapiteaux de sa façade. Il est impossible de restituer l'élévation de cette basilique avec autant de sûreté que celle de la précédente ; du moins sait-on qu'elle comportait elle aussi un espace central entouré de deux « nefs » latérales, formant double déambulatoire périphérique ; mais la « nef » nord, au contact du Forum, était séparée du reste par un emmarchement qui la désignait comme un élément indépendant de l'ensemble : ce véritable portique de façade, où il faut peut-être reconnaître la *porticus Julia* du Scholiaste de Perse, présentait, comme son homologue de la *basilica Aemilia*, deux ordres doriques superposés encadrant des arcades sur imposte. La « nef » centrale, qui devait comporter trois niveaux superposés sur le modèle de l'*Aemilia*, dominait donc, cette fois, le portique intégré. Le parti architectural reprenait ainsi toute sa clarté, sans rien perdre de sa puissance monumentale.

Dernière née des grandes basiliques urbaines du Haut Empire puisqu'elle fut achevée en 112 ou 113 ap. J.-C., l'*Ulpia* fut considérée jusqu'à la fin de l'Antiquité comme l'édifice le plus imposant de la Rome antique. Son gigantisme (8 500 m^2 couverts ; près de 171 m de longueur avec les absides, et 59 m de large sans les avant-corps), le luxe de ses aménagements, sa position enfin, en toile de fond du Forum de Trajan, lui ont de tout temps valu l'admiration sans réserve des observateurs. Malheureusement il est très difficile de proposer de cette immense construction, sinon un plan, du moins une élévation exacte, car les fouilles anciennes et incomplètes, les anastyloses partielles plus ou moins arbitraires en ont irrémédiablement brouillé l'image ; d'autant que le monnayage de l'époque fournit seulement une interprétation sommaire de la partie centrale de l'édifice vers le Forum, et que plusieurs des fragments de la *Forma Urbis* qui en conservaient la silhouette ont été perdus : nous ne disposons pour les absides latérales que des dessins plus ou moins exacts d'un codex du Vatican. L'étude récente de C. M. Amici, contestée, a du moins le mérite de proposer des hypothèses plausibles qui peuvent servir de base à une analyse des structures : il s'agit d'un vaste vaisseau rectangulaire comportant aux extrémités de son axe longitudinal deux absides semi-circulaires ; comme dans les basiliques augustéennes du vieux Forum, un espace central, rectangulaire lui aussi, est circonscrit par deux nefs formant un double déambulatoire ; aucun mur ne cloisonne ce volume interne, rythmé seulement par les colonnes qui définissent les « nefs » centrale et latérales ou séparent les absides du quadrilatère central.

A vrai dire ces immenses absides sont les seuls éléments originaux d'un plan qui, pour le reste, reproduit assez servilement les schémas antérieurs. En première analyse elles apparaissent comme des adjonctions un peu superflues, non intégrées à l'ensemble, même si leur isolement spatial est atténué par les axes visuels ménagés à travers la claire-voie des colonnes qui en jalonnent la corde. Mais ne nous y trompons pas : leur importance dans le fonctionnement de l'édifice est primordiale ; outre qu'elles s'ouvrent comme des exèdres qui offrent à la fois des aires de repos et des perspectives vers le vaisseau central, elles orientent aussi l'espace de celui-ci, vers ses deux extrémités à la fois, puisqu'à chacun de leur sommet s'élevait un *tribunal*. Ces derniers devaient souligner plus vigoureusement que ne le croit Amici l'axe longitudinal de toute la construction, car les chapiteaux qui appartiennent vraisemblablement à la façade distyle de leur estrade, hauts de 1,30 m, suggèrent un ordre plus élevé que celui qui rythmait les murs courbes des absides.

Les difficultés commencent quand on essaie de restituer les volumes intérieurs. Les architectes du siècle dernier, et tout récemment encore C. M. Amici, avaient imaginé une ordonnance à trois niveaux, c'est-à-dire deux ordres superposés de colonnades autour de la nef centrale, surmontés d'un attique percé de fenêtres ; le tout s'élevait à plus de 40 m au-dessus du dallage. C'est une conception très différente qui aujourd'hui semble s'imposer à la suite des travaux de J. Packer et de K. Sarring, qui ont repris l'examen de toutes les pièces de cet immense puzzle ; en conformité avec l'image des revers monétaires trajaniens, la nef centrale ne comportait en fait que deux niveaux, un ordre corinthien en bas et au-dessus un ordre ionique dont la hauteur, avec les entablements respectifs, n'excédait pas 25 m ; en

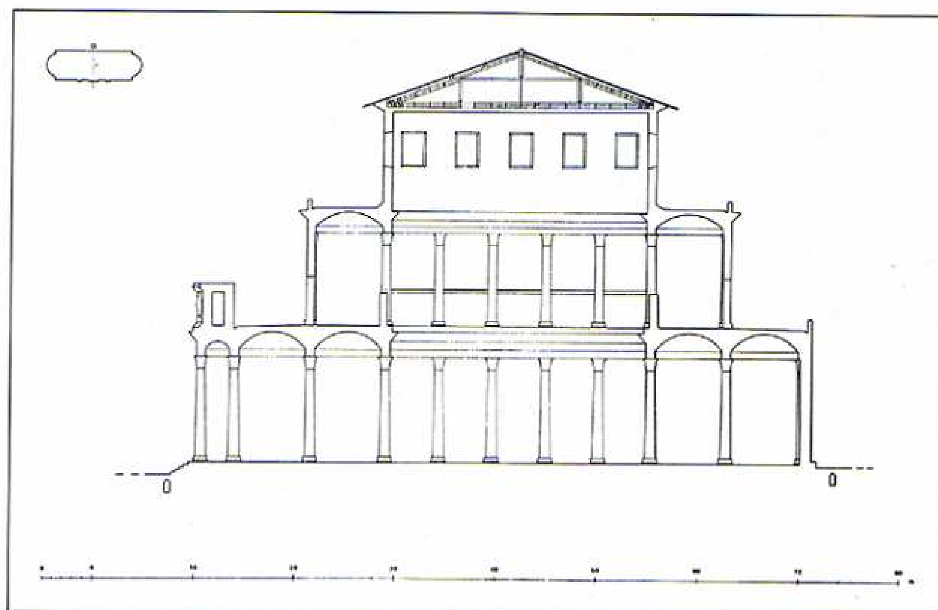


Fig. 302. La basilica Ulpia. Coupe restituée sur la largeur selon C. M. Amici

coupe, cette élévation de la nef centrale correspond ainsi à un carré, puisque la distance entre les plinthes des colonnes qui la limitent équivaut à 85 pieds, soit 24,97 m. La charpente qui couvre ce vaisseau devait s'élever à 100 pieds, soit 29,38 m. Cette donnée est importante, parce qu'elle permet de postuler que la colonne trajane dépassait très nettement le faîte de la basilique : avec ses 150 pieds (44,07 m) elle était donc parfaitement visible depuis l'aire libre du forum, et marquait sans ambiguïté le point fort de toute la séquence monumentale. Les deux nefs latérales, couvertes en terrasse, laissaient entrer la lumière dans la nef centrale, puisqu'elles ne s'élevaient qu'à la hauteur du premier ordre intérieur ; le large déambulatoire périphérique au-dessus des voûtes qui couvraient ces collatéraux ménageait ainsi des vues qui étaient surtout précieuses sur le long côté nord où l'observateur se trouvait placé à peu près au tiers de la hauteur de la colonne historiée et, s'il s'avançait jusqu'au bord de la terrasse, à proximité du garde-corps, à moins de 10 m de celle-ci. Cette situation relative des deux monuments, la basilique et la colonne, doit être prise en considération quand on réfléchit aux conditions de la visibilité, et plus encore de la lisibilité des reliefs de cette dernière. Cela dit cette absence d'étage au-dessus des nefs latérales pose le problème du raccord des absides, couvertes elles aussi en charpente selon toute probabilité, avec le corps central : Amici utilisait les deux nefs en retour sur les petits côtés auxquels il accordait deux niveaux, comme des espaces de transition et d'appui pour le puissant appentis semi-circulaire de la couverture des absides ; dans la nouvelle hypothèse cette solution se trouve exclue, et il faut imaginer une absence de continuité entre les parties hautes des deux composantes essentielles de la basilique, le vaisseau longitudinal et les absides elles-mêmes (fig. 302 et *supra*, fig. 260 et 261).

Quoi qu'il en soit l'espace intérieur ainsi défini était d'une exceptionnelle majesté, due non seulement à l'emploi, toujours allégué, de revêtements de marbres multicolores, mais aussi à la parfaite continuité entre le décor et la structure. Ainsi les bases marmoréennes des colonnes de granit gris de l'ordre inférieur du péristyle central s'inséraient dans le dessin géométrique du dallage, constitué d'un damier de carrés de « giallo antico » séparés par des bandes de « pavonazzetto » ; dans les carrés s'inscrivaient alternativement des cercles ou des carrés concentriques, eux aussi de « pavonazzetto », qui répondaient aux caissons du plafond, recouverts de bronze doré, sans doute éclairés par les fenêtres de l'attique ; le second ordre du péristyle était constitué de colonnes de cipolin à bases et chapiteaux de marbre blanc.

La façade de la basilique, vers le forum, enrichie de trois avant-corps à colonnes libres, quatre colonnes pour le porche central et deux pour les porches latéraux, ne comportait évidemment qu'un seul ordre corinthien, surmonté d'un attique ; les effigies des prisonniers daces, aux mains

liées, y jouaient le rôle de télamons sur les pilastres en relief qui se détachaient au-dessus de chacune des colonnes inférieures ; entre ces pilastres, des panneaux de frises d'armes occupaient le champ, cependant que sur la face antérieure du larmier de la corniche sommitale couraient les noms des diverses légions engagées dans la conquête. Cette façade constituait en fait l'aboutissement des portiques latéraux du forum, à l'attique desquels figuraient aussi des effigies de prisonniers daces alternant avec des bustes placés au centre de boucliers (*imagines clipeatae*). On mesure, devant cette ornementation à la fois sommaire et puissamment unitaire, le poids acquis désormais par l'idéologie victorieuse, et plus encore par l'armée, dans le système impérial ; quelque soit le caractère concerté de ce programme ambitieux et l'éclat de sa réalisation, on mesure aussi la chute relative du niveau culturel des motifs et des thèmes : la médiation symbolique imposée par les « caryatides » des portiques du forum d'Auguste est ici relayée par des choix explicites, accessibles en première lecture au visiteur le moins informé ; les figures de Daces sont certes des créations de l'art romain – alors que les caryatides se voulaient des citations de la grande architecture grecque classique – mais elles n'exigent de la part du spectateur aucun effort de compréhension.

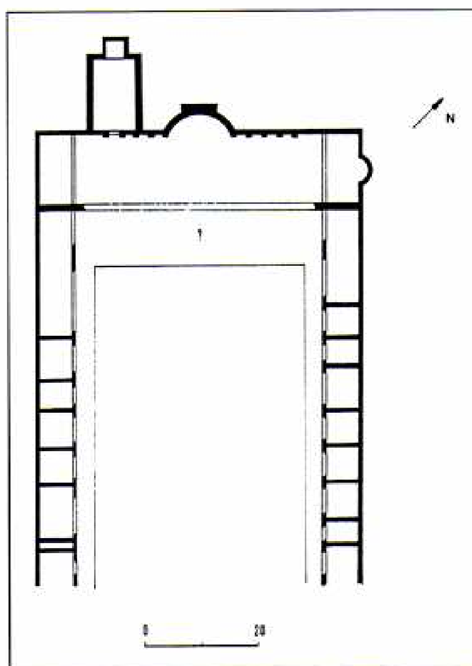


Fig. 303. La basilique de Martigny et le forum. Tentative de restitution du premier état, par J.-Ch. Balty.

La postérité de la basilica Ulpia *dans les provinces occidentales*

La postérité de cette création de la Rome impériale parvenue au faîte de sa splendeur devait être importante et durable. Certes les absides latérales en fonction de *tribunalia* étaient ici appelées par les exèdres des portiques latéraux du Forum de Trajan, la basilique constituant en quelque sorte le contrepoint harmonique de l'aire libre qu'elle dominait. Cela n'empêcha pas la reproduction de son schéma planimétrique, en des contextes fort différents. Il importe toutefois de tenir compte du fait que plusieurs basiliques à deux absides ont été datées un peu vite du II[e] s. sur la base d'une filiation supposée directe avec l'édifice de Rome. Les choses ne sont pas si simples et le dogme de la *basilica Ulpia* fondatrice d'une nouvelle lignée ne saurait être accepté sans restrictions : l'édifice basilical de Nyon (*colonia Julia Equestris*), en Germanie Supérieure, sur le lac de Genève, vient d'être daté, d'après la stratigraphie, de l'époque de Néron. La basilique de Martigny (*Octodurus*) dans les *Alpes Poeninae*, serait à situer quant à elle à l'époque de Claude et celle du premier forum de Kempten (*Cambodunum*) en Rétie, ne saurait avoir été construite au-delà des années 80 ap. J.-C. (fig. 303).

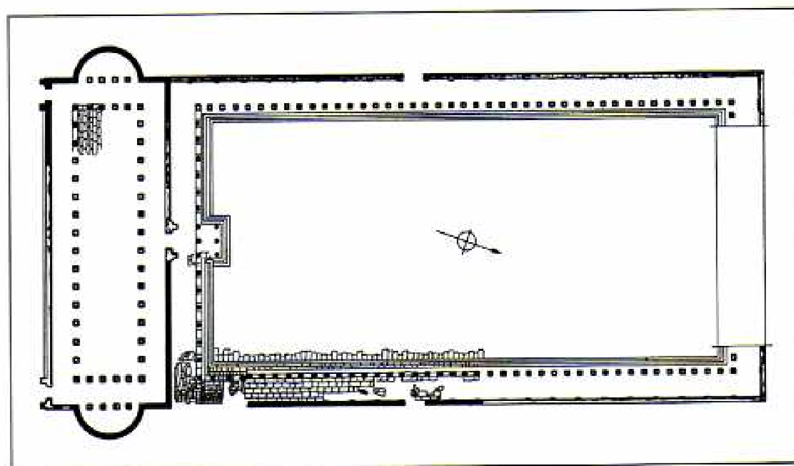


Fig. 304. La basilique et le forum d'Aquilée, d'après A. Nünnerich-Asmus.

Il n'en reste pas moins que les monuments de ce type les plus canoniques sont postérieurs à la création romaine et lui doivent une grande part de leur puissance. On ne doit pas en effet aligner dans une même série des édifices dont les absides latérales, réduites à de modestes exèdres (comme à Martigny ou à Kempten) n'orientent pas d'une façon impérieuse l'axe longitudinal, et des édifices où les éléments semi-circulaires constituent par leurs proportions une véritable dilatation de l'espace.

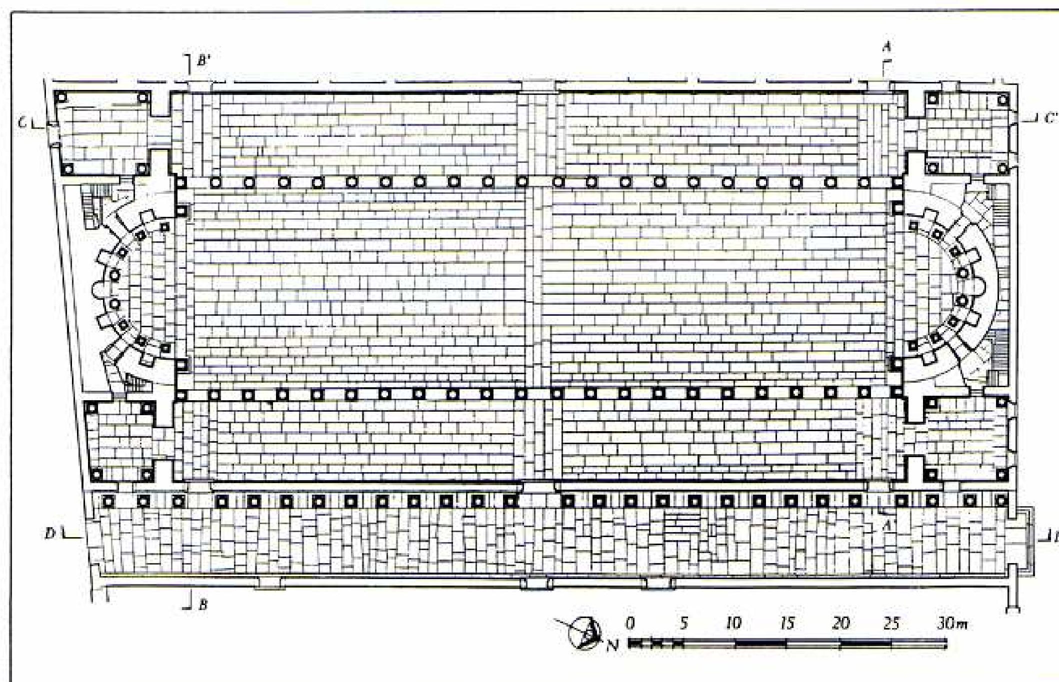


Fig. 305. Plan de la basilique de *Lepcis Magna*, d'après J.-B. Ward-Perkins.

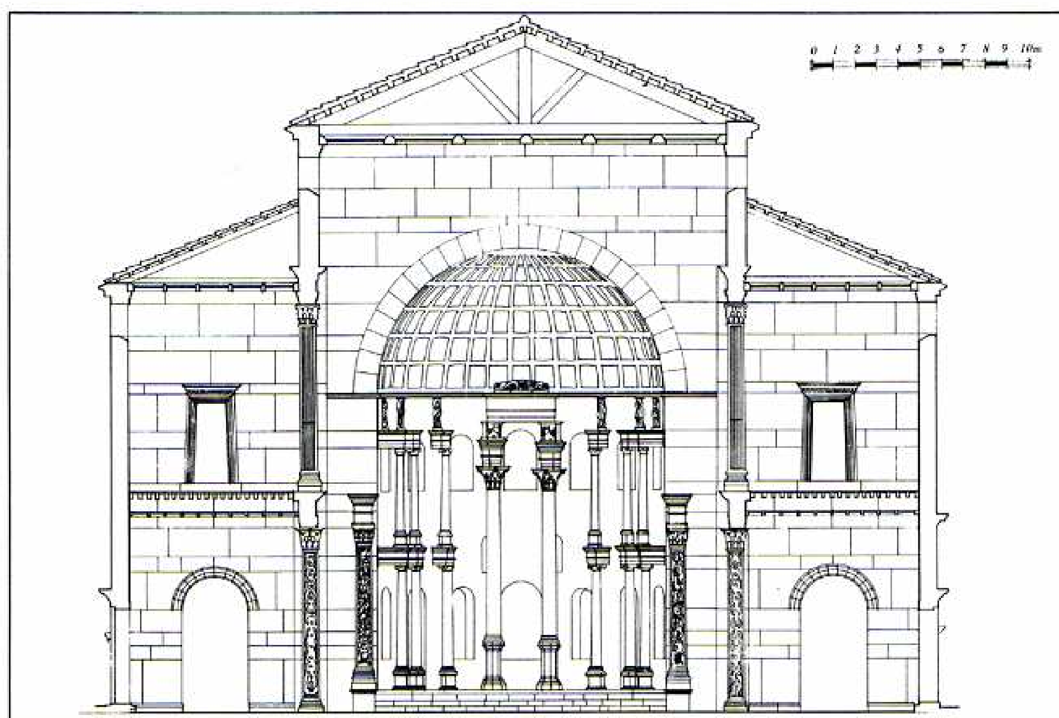


Fig. 306. Coupe restituée sur la basilique de *Lepcis Magna* avec vue vers l'abside nord-ouest, d'après J.-B. Ward-Perkins.

La basilique d'Aquilée (*Aquileia*) est de celles-ci ; datée par son décor de l'époque sévérienne, elle remonte peut-être, pour son premier état, au programme julio-claudien du forum, mais il est peu probable qu'elle ait alors déjà comporté des absides. En Afrique, l'époque sévérienne, particulièrement féconde dans le domaine de l'architecture publique, semble avoir assuré la consécration du type, puisque les basiliques de *Bulla Regia*, de Sabratha (troisième phase), de *Volubilis et de Lepcis Magna* offrent toutes, à des échelles diverses, une version du système à double abside (fig. 304).

C'est évidemment la dernière nommée qui servit ici, selon toute vraisemblance, de modèle, prenant ainsi le relais de Rome : voulue par Septime Sévère dans le cadre de son ambitieux programme de rénovation et d'extension du centre monumental de *Lepcis*, elle exerça sur l'ensemble de la région un prestige indéniable. Avec une nef centrale de 19 m de large et des nefs latérales à deux étages, elle couvrait d'un seul tenant 3 400 m^2 ; les absides, aux parois animées par deux ordres superposés de colonnes libres sur piédestal supportant un entablement à ressauts, donnaient au *spatium medium* une longueur hors tout de près de 75 m. Ces absides constituent, comme on l'a souvent dit, une véritable citation de la *basilica Ulpia* ; elles se distinguent cependant du précédent « urbain » par deux particularités qui en modifient la valeur structurelle et spatiale : d'une part, elles sont extérieurement encadrées par des murs orthogonaux qui « rachètent » leur courbure sur les façades latérales ; d'autre part aucune colonnade rectiligne ne règne sur leur corde intérieure, et l'espace curviligne se trouve ainsi directement relié à l'espace quadrangulaire central. Les deux colonnes « colossales » sur piédestaux octogonaux qui, au fond des absides, interrompent les ordres superposés ci-dessus décrits solennisent donc les extrémités de l'axe longitudinal, et les protomes de griffons qui surmontent leur entablement en accroissent encore l'effet (pl. XI et XIII et fig. 305 et 306).

Mais indépendamment de la richesse chatoyante de son décor et de l'ampleur de ses proportions, la basilique de *Lepcis Magna* est aussi remarquable par les annexes qui permettent son insertion dans une séquence monumentale dont A. di Vita a récemment mis en évidence l'extraordinaire ambition : une seconde place, aussi vaste que celle de l'ouest, devait s'ouvrir à l'est de la basilique, celle-ci formant entre les deux un prestigieux diaphragme. Comme ces deux places affectaient, en raison des orientations du quadrillage urbain, la forme d'un trapèze, deux singuliers « vestibules » latéraux flanquaient le corps central de l'édifice : vers l'est, une sorte de couloir rectiligne, dallé de marbre, non couvert, et large de 8,25 m, était accessible par deux entrées sous arcade, celle du sud ouvrant directement sur la puissante *platea* (voie portiquée longeant l'oued Lebdah) ; ce couloir était longé par 27 colonnes adossées au mur de la basilique, entre lesquelles étaient ménagées trois entrées : libres, indépendants les uns des autres, supportant un entablement à ressauts, ces supports de cipolin sur dés individuels étaient munis de chapiteaux à feuilles lisses issus d'un culot d'acanthe, de type pergaménien ; une frise dorique située au même niveau les accompagnait sur le mur de la basilique. Cet ensemble singulier, où l'on a voulu voir un retour aux fantaisies hellénistiques et plus particulièrement alexandrines, était cependant, du point de vue de la composition, d'une sagesse bien classique si on le compare aux structures qui, à l'ouest, permettaient le comblement de l'angle ouvert entre le portique du Forum et le mur de la basilique. Une série de salles, de profondeur décroissante d'ouest en est, s'ouvraient derrière une colonnade du même type que la précédente, une exèdre assurant, sur l'axe du Forum (et donc du temple sévérien) une sorte de continuité optique entre l'espace libre de la place et celui, interne, de la basilique. Une telle composition représente, à n'en pas douter, l'aboutissement de multiples recherches monumentales et urbanistiques ; la maîtrise avec laquelle la puissante basilique entièrement autonome s'y trouve intégrée à un complexe dont les articulations et les perspectives étaient conçues pour se déployer sur plus de 250 m est le fait de praticiens qui ont su tirer le

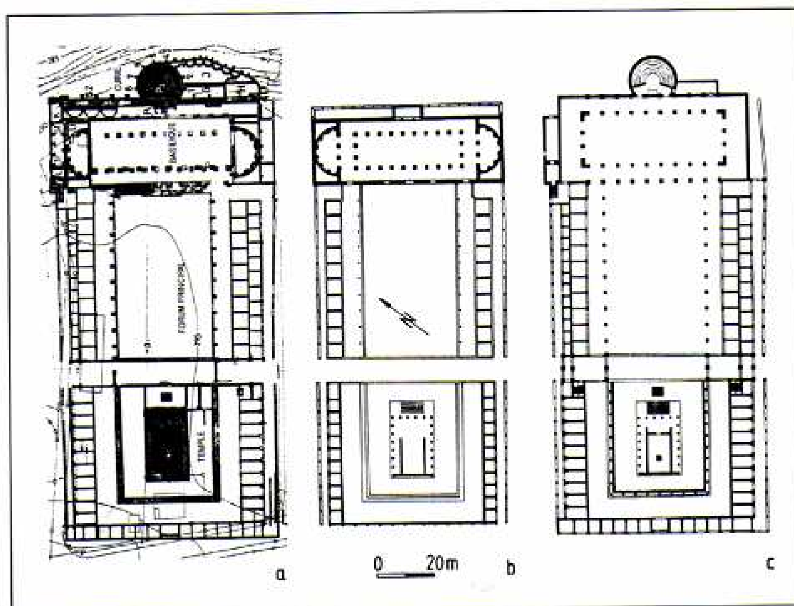


Fig. 307. Plan des trois états successifs de la basilique et du forum d'Augst. D'après R. Laur Belart.

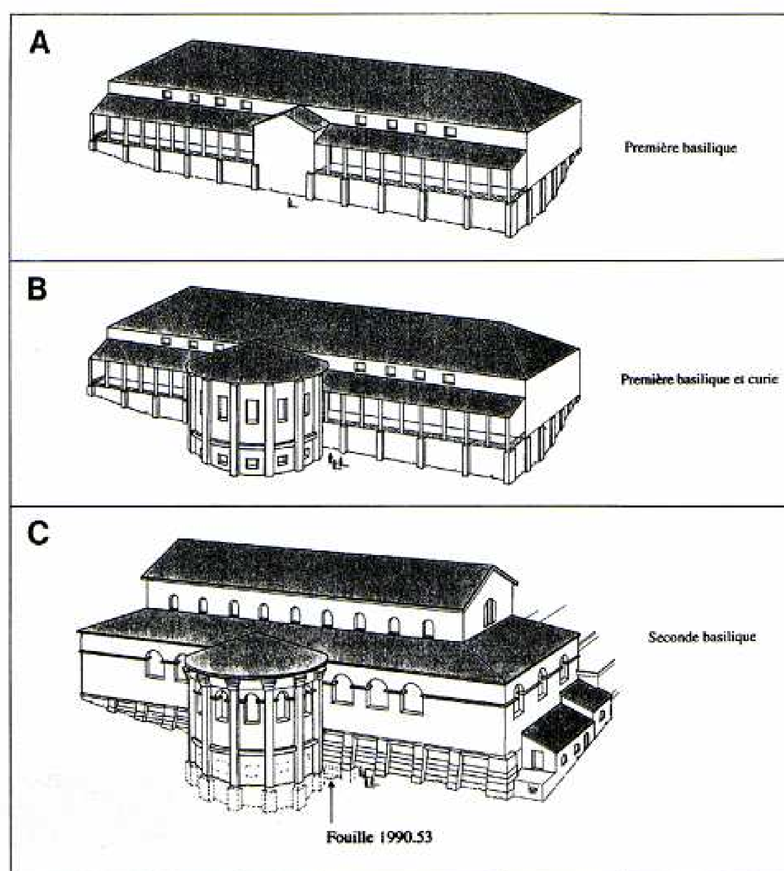


Fig. 308. Les phases successives de la basilique d'Augst. Restitutions de M. Schaub.

accompagnée de la suppression des absides latérales et du retour au plan des basiliques antérieures (fig. 307).

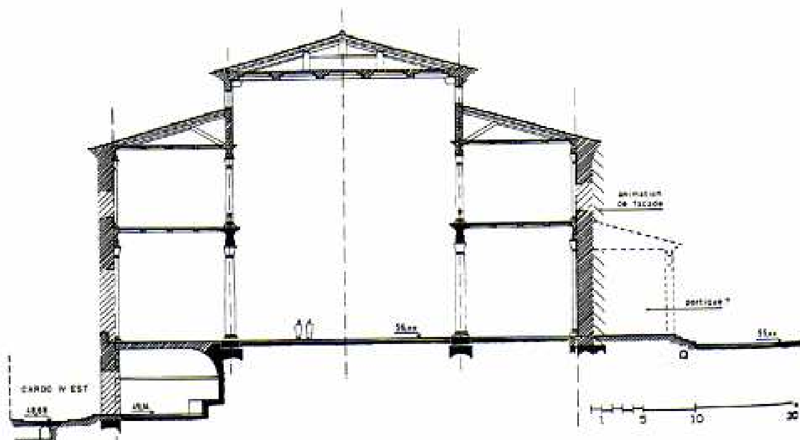
Ce singulier monument d'Augst mérite un examen attentif car il constitue le terme d'une séquence qui, en son genre, apparaît aussi complexe et aussi organiquement articulée que l'ensemble de *Lepcis Magna*. Comme l'a souligné récemment J.-Ch. Balty, il s'agit de l'une des réalisations les plus significatives de l'urbanisme romain en Occident. Et la basilique qui la clôt à l'est se révèle exemplaire par la nature même de son évolution : dans sa première version, l'édifice quadrangulaire à déambulatoire interne autour du *spatium medium* et absides latérales est manifestement imité de la *basilica Ulpia* ; corrigeant et simplifiant la chronologie relative proposée naguère par R. Laur-Belart, J.-Ch. Balty propose avec raison de dater cette phase initiale soit encore du règne de Trajan, soit plus probablement de celui d'Hadrien. Là-dessus, et sans qu'on puisse postuler un long intervalle si l'on en juge par la quasi-similitude des techniques employées les absides latérales sont supprimées avec un retour ostensible à un plan relevant de modèles antérieurs ; mais sur l'axe transversal, audacieusement lancée, dans la dénivellation qui jouxtait l'édifice à l'est, une véritable tour est construite – longtemps du reste on prendra cette structure pour un élément de l'enceinte de la ville – au sommet de laquelle est aménagée la curie ; d'un diamètre d'environ 16 m, ce monument, accroché littéralement à la basilique, était contenu, du côté du vallon, par huit contreforts en forme de pilastres. Cette seconde phase, qui témoigne d'une recherche fonctionnelle très vivante, et semble avoir été imposée par la nécessité d'accorder le complexe basilique-curie aux mêmes exigences d'axialité que l'ensemble forum-sanctuaire, devrait dater des années 145 ap. J.-C., période qui vit effectivement le remaniement complet du côté ouest de la place. Un tel épisode permet de prendre ses distances par rapport à l'idée, encore souvent reçue, d'une évolution linéaire, d'un « progrès », au sens propre du terme, qui eût été jalonné d'une façon irréversible par les grands exemples romains (fig. 308).

Ce type de recherche explique sans doute le maintien dans de nombreuses constructions provinciales du IIe s. du schéma quadrangulaire à déambulatoire périphérique et *tribunal* sur l'un des deux axes de l'édifice, soit en annexe extérieure, au terme d'un vaisseau très allongé, comme à Caerwent (*Venta Silurum*) et à Wroxester (*Viroconium*) en Bretagne insulaire, comme à Aspendos en Phamphylie et à *Cremna* en Pisidie, soit sous une forme intégrée au vaisseau lui-même, comme à Ostie ou à *Thubursicu Numidarum* (Khamissa en Algérie). La même observation vaut pour la ba-

meilleur profit d'une expérience séculaire, où les modèles de la grande architecture impériale sont enrichis et comme revivifiés par les plus prestigieuses traditions de l'Orient grec. Aucun ensemble ne manifeste plus clairement, au seuil du IIIe s., la vitalité de ce qu'on appelle, faute de mieux, l'architecture romaine.

Toutefois le succès de ce plan ne doit pas dissimuler qu'en privilégiant une symétrie perpendiculaire à la ligne d'approche de l'édifice il rendait difficile la hiérarchie des espaces inhérente aux fonctions judiciaires et administratives de la basilique de forum. Aussi observe-t-on dans beaucoup de monuments provinciaux l'ouverture d'une troisième annexe absidale, au terme de l'axe transversal, face à l'entrée, où l'on reconnaît d'ordinaire la curie : les exemples de Silchester, d'Alésia et plus encore celui d'Augst offrent de cette nécessaire restauration d'un vecteur unique et rigoureusement orienté, une illustration remarquable ; dans le dernier cas, à *Augusta Rauricorum*, la construction de la curie en demi-cercle outrepassé surplombant le « Violenried » s'est même

silique judiciaire du forum de la haute ville, à Carthage : construite au cours du troisième quart du IIe s., cet immense édifice qui occupait plus de 3 600 m², ne suivit pas le modèle de l'*Ulpia* ; sans doute d'abord pour des raisons techniques, puisque l'une de ses nefs latérales reposait sur des voûtes (les « absides » de Beulé), s'assimilant ainsi à une véritable *porticus pensilis*, et que des salles voûtées en sous-œuvre soutenaient également, à ses deux extrémités, une partie de la nef centrale ; il était donc exclu que l'on fît passer sur l'extrados de ces substructions un élément semi-circulaire portant le poids d'une énorme toiture ; mais il est probable aussi, comme l'a montré la découverte de la tête d'une statue colossale de Faustine la Jeune ou de sa fille Lucille au terme de son axe transversal (à l'emplacement de la chapelle Saint-Louis construite dans les années 1840), qu'on avait tenu à établir le *tribunal* et l'*aedes* où trônait, véritable *simulacrum* (au moins par ses dimensions), l'effigie d'un membre de la famille impériale, à l'intérieur du vaisseau lui-même, sans doute face à l'une des entrées principales de l'édifice. Cette basilique de Carthage, la plus vaste jamais réalisée hors de l'*Urbs*, que saint Augustin, dans ses *Confessions* (VI, 9, 14), désigne encore, par une métonymie significative, comme le *tribunal* du forum, manifeste dans sa conception générale, en pleine période antonine, la permanence des choix architecturaux et fonctionnels dont procédaient déjà, quelque trois cents ans auparavant, les premières basiliques républicaines d'Italie centrale, et que les grandes basiliques du Forum augustéen de Rome avaient portés à leur plus haut degré de monumentalité (fig. 309).



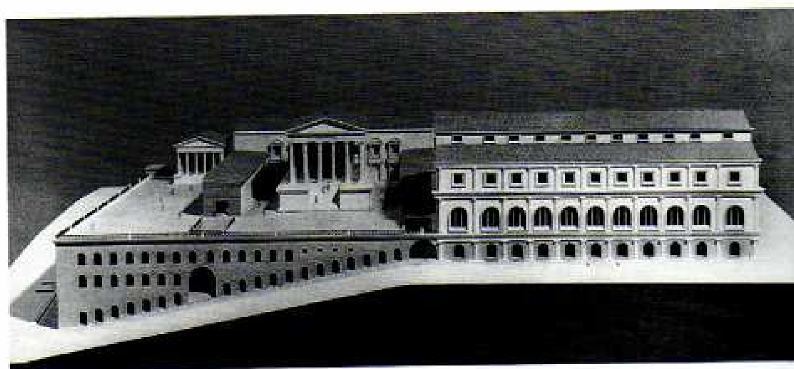


Fig. 309. Coupe restituée de la basilique du forum de Carthage dans sa version antonine (années 160-180 ap. J.-C.), d'après P. Gros et G. Robine, et maquette restituée de la même basilique (à droite sur le cliché CCJ).

B I B L I O G R A P H I E

Origines et prototypes.

G. E. DUCKWORTH, « Plautus and the Basilica Aemilia », dans Ut pictura poesis. *Studia latina P. J. Enck septuagenario oblata*, Leyde, 1955, p. 58-65.

P. GROS, « La basilique de forum selon Vitruve, V, 1 ; la norme et l'expérimentation », dans *Bauplanung und Bautheorie der Antike*, Berlin, 1984, p. 49-69.

M. GAGGIOTTI, « Atrium regium-basilica (Aemilia) : una insospettata continuità storica e una chiave ideologica per la soluzione del problema dell'origine della basilica », dans *ARID*, 10, 1983 (1984), p. 53 sq.

F. COARELLI, *Il Foro Romano, 2. Periodo repubblicano e augusteo*, Rome, 1985, p. 149 sq.

P. GROS, dans *Storia di Roma, II, 1. L'impero mediterraneo*, Turin, 1990, p. 139 sq.

J.-Ch. BALTY, *Curia ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles, 1991, p. 286 sq.

P. GROS, art. *Basilica*, dans *Enciclopedia dell'Arte antica (EAA), 2e Suppl. 1971-1994*, Rome, 1994, p. 612-616.

Les premières basiliques de Rome.

M. FUCHS, « Zur Baugeschichte der Basilica Aemilia in republikanischer Zeit », dans *RM*, 63, 1956, p. 14-25.

F. COARELLI, *Il Foro Romano, 2 (op. cit.)*, p. 42 sq. ; 135 sq. ; 175 sq. ; 180 sq. ; 201 sq.

A. NUNNERICH-ASMUS, *Basilica und Portikus. Die Architektur der Säulenhallen als Ausdruck gewandelter Urbanität in später Republik und früher Kaiserzeit*, Cologne, Weimar, Vienne, 1994, p. 196-205.

Basiliques italiennes d'époque républicaine.

COSA

F. E. BROWN, *Cosa. The Making of a Roman Town*, Ann Arbor, 1980, p. 31 sq.

F. E. BROWN, E. HILL RICHARDSON, L. RICHARDSON, JR., *Cosa III. The Buildings of the Forum. Colony, Municipium, and Village*, Pennsylvania State University, 1993, p. 207 sq.

A. NUNNERICH-ASMUS, *op. cit.*, p. 169 sq.

PALESTRINA (PRAENESTE)

H. LAUTER, « Bemerkungen zur späthellenistischen Baukunst in Mittelitalien », dans *JDAI*, 94, 1979, p. 436 sq.

ALBA FUCENS

J. MERTENS, *Alba Fucens I*, Bruxelles, Rome, 1969.

A. NUNNERICH-ASMUS, *op. cit.*, p. 157-158.

ORDONA (HERDONIA)

E. CASTEELS, « La basilique d'Ordona », dans *Ordona V*, Bruxelles, Rome, 1976, p. 33-61.

AQUILEIA ET LES BASILIQUES D'ITALIE DU NORD

L. BERTACCHI, P. LOPREATO, V. NOVAK, I. GIACCA, *La basilica forense di Aquileia*, Aquilée, 1981.

S. DE MARIA, « Iscrizioni e Monumenti nei Fori della Cisalpina Romana : *Brixia, Aquileia, Veleia, Julium Carnicum* », dans MEFRA, 100, 1988, p. 27-62.

La basilique vitruvienne de Fano et la basilique de Pompéi.

K. OHR, « Die Form der Basilika bei Vitruv », dans *BJ*, 175, 1975, p. 113 sq.

H. WIEGARTZ, « Vitruvs Darstellung der römischen Basilica », dans *Vitruv-Kolloquium*, Darmstadt, 1984, p. 193-237.

P. GROS, *loc. cit.*, dans *Bauplanung und Bautheorie der Antike*, Berlin, 1984, p. 49 sq.

K. OHR, *Die Basilika in Pompeji*, Berlin, New York, 1991.

A. NÜNNERICH-ASMUS, *op. cit.*, p. 184-189.

Premières basiliques de l'époque impériale hors de Rome.

C. SALETTI, *Le Basiliche romane dell'Italia Settentrionale*, *Athenaeum* (fasc. spéc.), 1976.

J.-M. DAVID, « Le tribunal dans la basilique : évolution fonctionnelle et symbolique de la République à l'Empire », dans *Architecture et Société de l'archaïsme grec à la fin de la République romaine*, Rome, EFR, 1983, p. 219-245.

P. GROS, « Les étapes de l'aménagement monumental du forum : observations comparatives », dans *Le Città nell'Italia Settentrionale in età Romana*, Rome, EFR, 1990, p. 29-68.

Le catalogue de A. Nünnerich-Asmus, *op. cit.*, p. 162 sq., présente maintenant l'état des questions pour l'Italie et l'Espagne avec toute la bibliographie utile.

Pour Corinthe, R. STILLWELL, « The Basilica », dans *Corinth I, 1*, Cambridge (Mass.), 1932, p. 193-211 et S. S. Weinberg, « The South-East Building. The Twin Basilicas », dans *Corinth, I, 5*, Cambridge (Mass.), 1960, p. 33-109. Voir aussi H. von HESBERG, « Zur Datierung der Gefangenenfassade in Korinth », dans *AM*, 98, 1983, p. 215-238.

Basiliques et portiques d'époque impériale en Orient.

M. H. BALLANCE, « The Forum and Basilica at Cremna », dans *PBSR*, 26, 1958, p. 167-185.

W. ALZINGER, *Augusteische Architektur in Ephesos*, Vienne, 1974, p. 26 sq.

E. A. FOSSEL-PESCHL, *Die Basilica am Staatsmarkt in Ephesos*, Graz, 1982.

D. KNIBBE, M. BÜYÜKKOLANCI, « Die Bauinschrift der Basilica auf dem sog. Staatsmarkt von Ephesos », dans *JÖAI*, 59, 1989, p. 43-45.

J.-Ch. BALTY, *Curia ordinis (op. cit.)*, p. 390 sq.

M. FISCHER, « The Basilica of Ascalon : Marble, imperial Art and Architecture in Roman Palestine », dans *The Roman and Byzantine Near East : some recent archaeological research*, *JRA*, Suppl. 14, Ann Arbor, 1995, p. 121-150.

M. P. ROSSIGNANI, « La facciata della Stoa-Basilica. Ipotesi di ricostruzione », à paraître dans *Hierapolis, II*.

Basiliques des provinces occidentales au début de l'Empire.

J.-Ch. BALTY, « Basilique et curie du forum de Glanum : note sur le centre monumental de la ville augustéenne », dans *Latomus*, 21, 1962, p. 279 sq.

R. ÉTIENNE, J. ALARCÃO, *Fouilles de Conimbriga*, I, Paris, 1977, p. 34 sq.

G. BARRUOL, A. NICKELS, « Le forum et le centre monumental de Ruscino », dans *Ruscino I*, Suppl. 7 à la RAN, Paris, 1980, p. 41 sq.

P. GROS, P. VARÈNE, « Le forum et la basilique de Glanum : problèmes de chronologie et de restitution », dans *Gallia*, 42, 1984, p. 21-52.

J. AQUILUÉ, R. MAR, J. M. NOLLA, J. RUIZ de ARBULO, E. SANMARTÍ, *El Forum Romà d'Empúries*, Barcelone, 1984, p. 147 sq.

A. ROTH-CONGÈS, « L'hypothèse d'une basilique à deux nefs à Conimbriga et les transformations du forum », dans *MEFRA*, 99, 1987, p. 711-751.

R. MAR, J. RUIZ de ARBULO, « La basilica de la colonia Tarraco. Una nueva interpretación del llamado foro bajo de Tarragona », dans *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 1987.

R. HANOUNE, A. MULLER, « Recherches archéologiques à Bavay », dans *Revue du Nord*, 70, 276, 1988, p. 39-56 ; 71, 280, 1989, p. 39-58 ; 72, 286, 1990, p. 53-73 (sur la « basilique » identifiée dans l'édifice oriental du complexe de Bavay).

R. MAR, J. ARBULO, « Tribunal-aedes Augusti : algunos ejemplos hispanos de la introducción del culto imperial en las basilicas forenses », dans *Estudios sobre la Tabula Siarensis*, *Anejos de Archivo Español de Aqueologia*, IX, Madrid, 1988, p. 277-304.

P. GROS, dans *Storia dell'Urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Bari, 1988, p. 265 sq.

P. VALETTE, V. GUICHARD, « Le forum gallo-romain de Feurs (Loire) », dans *Gallia*, 48, 1991, p. 112 sq.

Ph. BRIDEL, « Le programme architectural du forum de Nyon (*colonia Julia Equestris*) et les étapes de son développement », dans *La ciudad en el mundo romano*, I, Tarragone, 1994, p. 140 sq.

L'épanouissement du type monumental à Rome.

BASILICA AEMILIA

H. BAUER, « Basilica Aemilia », dans *Kaiser Augustus und die verlorene Republik*, Berlin, 1988, p. 200-212.

H. BAUER, « Basilica Paul(l)i », dans *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, I, A-C, Rome, 1993, p. 183-187.

BASILICA JULIA

H. LAUTER, « Zwei Bemerkungen zur Basilica Julia », dans *RM*, 89, 1982, p. 447-455.

C. F. GIULIANI, P. VERDUCCHI, « Basilica Julia », dans *Lexicon Topographicum Urbis Romae I (op. cit.)*, p. 177-179.

Basilica Ulpia.

P. ZANKER, « Das Trajans Forum in Rom », dans *AA*, 85, p. 499-544.

C. M. AMICI, *Foro di Traiano : Basilica Ulpia e Biblioteche*, Rome, 1982.

L. UNGARO, L. MESSA, « Foro Traiano. Rilievi moderni e ricostruzioni 1926-1986 », dans *Archeologia Classica*, 41, 1989, p. 215-239.

J. E. PACKER, K. L. SARRING, « Il Foro di Traiano », dans *Archeo*, VII, 11, nov. 1992 (1993), p. 72 sq.

M. MILELLA, « Il Foro di Traiano », dans *I Luoghi del consenso imperiale. Il Foro di Augusto. Il Foro di Traiano. Introduzione storico-topografica*, Rome, 1995, p. 91 sq.

La postérité de la basilica Ulpia.

VOLUBILIS

A. LUQUET, « La basilique judiciaire de Volubilis », dans *Bull. d'Arch. marocaine*, VII, 1967, p. 407 sq.

LEPCIS MAGNA

B. M. APOLLONJ, *Il Foro e la Basilica Severiana di Lepcis Magna*, Rome, 1936.

J. B. WARD-PERKINS, « The Basilica », dans *The Severan Buildings of Lepcis Magna. An Architectural Survey* (Ph. Kenrick édit.), Tripoli, 1993, p. 55 sq.

AUGST

R. LAUR BELART, L. BERGER, *Guide d'Augusta Raurica*, 5e édit., 1991, p. 49 sq.

M. TRUNK, « Die Ergebnisse der Sondierung und Bauuntersuchung an der Curia und Basilika-Stützmauer in Augusta Rauricorum », dans *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst*, 12, 1991, p. 211-231.

J.-Ch. BALTY, *Curia Ordinis (op. cit.)*, p. 271 sq.

CARTHAGE

P. GROS, *Byrsa III. La basilique orientale et ses abords*, Rome, EFR, 1985 (particulièrement p. 63 sq.).

P. GROS, J. DENEAUVE, « La Carthage romaine restituée », dans *Archéologia*, 321, mars 1996, p. 54-61.

AQUILEIA ET LES BASILIQUES D'ITALIE DU NORD

L. BERTACCHI, P. LOPREATO, V. NOVAK, I. GIACCA, *La basilica forense di Aquileia*, Aquilée, 1981.

S. DE MARIA, « Iscrizioni e Monumenti nei Fori della Cisalpina Romana : *Brixia, Aquileia, Veleia, Julium Carnicum* », dans MEFRA, 100, 1988, p. 27-62.

La basilique vitruvienne de Fano et la basilique de Pompéi.

K. OHR, « Die Form der Basilika bei Vitruv », dans *BJ*, 175, 1975, p. 113 sq.

H. WIEGARTZ, « Vitruvs Darstellung der römischen Basilica », dans *Vitruv-Kolloquium*, Darmstadt, 1984, p. 193-237.

P. GROS, *loc. cit.*, dans *Bauplanung und Bautheorie der Antike*, Berlin, 1984, p. 49 sq.

K. OHR, *Die Basilika in Pompeji*, Berlin, New York, 1991.

A. NÜNNERICH-ASMUS, *op. cit.*, p. 184-189.

Premières basiliques de l'époque impériale hors de Rome.

C. SALETTI, *Le Basiliche romane dell'Italia Settentrionale*, *Athenaeum* (fasc. spéc.), 1976.

J.-M. DAVID, « Le tribunal dans la basilique : évolution fonctionnelle et symbolique de la République à l'Empire », dans *Architecture et Société de l'archaïsme grec à la fin de la République romaine*, Rome, EFR, 1983, p. 219-245.

P. GROS, « Les étapes de l'aménagement monumental du forum : observations comparatives », dans *La Città nell'Italia Settentrionale in età Romana*, Rome, EFR, 1990, p. 29-68.

Le catalogue de A. Nünnerich-Asmus, *op. cit.*, p. 162 sq., présente maintenant l'état des questions pour l'Italie et l'Espagne avec toute la bibliographie utile.

Pour Corinthe, R. STILLWELL, « The Basilica », dans *Corinth I, 1*, Cambridge (Mass.), 1932, p. 193-211 et S. S. Weinberg, « The South-East Building. The Twin Basilicas », dans *Corinth, I, 5*, Cambridge (Mass.), 1960, p. 33-109. Voir aussi H. von HESBERG, « Zur Datierung der Gefangenenfassade in Korinth », dans *AM*, 98, 1983, p. 215-238.

Basiliques et portiques d'époque impériale en Orient.

M. H. BALLANCE, « The Forum and Basilica at Cremna », dans *PBSR*, 26, 1958, p. 167-185.

W. ALZINGER, *Augusteische Architektur in Ephesos*, Vienne, 1974, p. 26 sq.

E. A. FOSSEL-PESCHL, *Die Basilica am Staatsmarkt in Ephesos*, Graz, 1982.

D. KNIBBE, M. BÜYÜKKOLANCI, « Die Bauinschrift der Basilica auf dem sog. Staatsmarkt von Ephesos », dans *JÖAI*, 59, 1989, p. 43-45.

J.-Ch. BALTY, *Curia ordinis (op. cit.)*, p. 390 sq.

M. FISCHER, « The Basilica of Ascalon : Marble, imperial Art and Architecture in Roman Palestine », dans *The Roman and Byzantine Near East : some recent archaeological research*, *JRA*, Suppl. 14, Ann Arbor, 1995, p. 121-150.

M. P. ROSSIGNANI, « La facciata della Stoa-Basilica. Ipotesi di ricostruzione », à paraître dans *Hierapolis, II*.

Basiliques des provinces occidentales au début de l'Empire.

J.-Ch. BALTY, « Basilique et curie du forum de Glanum : note sur le centre monumental de la ville augustéenne », dans *Latomus*, 21, 1962, p. 279 sq.

R. ETIENNE, J. ALARCAO, *Fouilles de Conimbriga*, I, Paris, 1977, p. 34 sq.

G. BARRUOL, A. NICKELS, « Le forum et le centre monumental de Ruscino », dans *Ruscino I*, Suppl. 7 à la RAN, Paris, 1980, p. 41 sq.

P. GROS, P. VARÈNE, « Le forum et la basilique de Glanum : problèmes de chronologie et de restitution », dans *Gallia*, 42, 1984, p. 21-52.

J. AQUILUÉ, R. MAR, J. M. NOLLA, J. RUIZ de ARBULO, E. SANMARTI, *El Forum Romà d'Empúries*, Barcelone, 1984, p. 147 sq.

A. ROTH-CONGÈS, « L'hypothèse d'une basilique à deux nefs à Conimbriga et les transformations du forum », dans *MEFRA*, 99, 1987, p. 711-751.

R. MAR, J. RUIZ de ARBULO, « La basilica de la colonia Tarraco. Una nueva interpretación del llamado foro bajo de Tarragona », dans *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 1987.

R. HANOUNE, A. MÜLLER, « Recherches archéologiques à Bavay », dans *Revue du Nord*, 70, 276, 1988, p. 39-56 ; 71, 280, 1989, p. 39-58 ; 72, 286, 1990, p. 53-73 (sur la « basilique » identifiée dans l'édifice oriental du complexe de Bavay).

R. MAR, J. ARBULO, « Tribunal-aedes Augusti : algunos ejemplos hispanos de la introducción del culto imperial en las basilicas forenses », dans *Estudios sobre la Tabula Siarensis*, *Anejos de Archivo Español de Arqueologia*, IX, Madrid, 1988, p. 277-304.

P. GROS, dans *Storia dell'Urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Bari, 1988, p. 265 sq.

P. VALETTE, V. GUICHARD, « Le forum gallo-romain de Feurs (Loire) », dans *Gallia*, 48, 1991, p. 112 sq.

Ph. BRIDEL, « Le programme architectural du forum de Nyon (*colonia Julia Equestris*) et les étapes de son développement », dans *La ciudad en el mundo romano*, I, Tarragone, 1994, p. 140 sq.

L'épanouissement du type monumental à Rome.

BASILICA AEMILIA

H. BAUER, « Basilica Aemilia », dans *Kaiser Augustus und die verlorene Republik*, Berlin, 1988, p. 200-212.

H. BAUER, « Basilica Paul(l)i », dans *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, I, A-C, Rome, 1993, p. 183-187.

BASILICA JULIA

H. LAUTER, « Zwei Bemerkungen zur Basilica Julia », dans *RM*, 89, 1982, p. 447-455.

C. F. GIULIANI, P. VERDUCCHI, « Basilica Julia », dans *Lexicon Topographicum Urbis Romae I (op. cit.)*, p. 177-179.

Basilica Ulpia.

P. ZANKER, « Das Trajans Forum in Rom », dans *AA*, 85, p. 499-544.

C. M. AMICI, *Foro di Traiano : Basilica Ulpia e Biblioteche*, Rome, 1982.

L. UNGARO, L. MESSA, « Foro Traiano. Rilievi moderni e ricostruzioni 1926-1986 », dans *Archeologia Classica*, 41, 1989, p. 215-239.

J. E. PACKER, K. L. SARRING, « Il Foro di Traiano », dans *Archeo*, VII, 11, nov. 1992 (1993), p. 72 sq.

M. MILELLA, « Il Foro di Traiano », dans *I Luoghi del consenso imperiale. Il Foro di Augusto. Il Foro di Traiano. Introduzione storico-topografica*, Rome, 1995, p. 91 sq.

La postérité de la basilica Ulpia.

VOLUBILIS

A. LUQUET, « La basilique judiciaire de Volubilis », dans *Bull. d'Arch. marocaine*, VII, 1967, p. 407 sq.

LEPCIS MAGNA

B. M. APOLLONJ, *Il Foro e la Basilica Severiana di Lepcis Magna*, Rome, 1936.

J. B. WARD-PERKINS, « The Basilica », dans *The Severan Buildings of Lepcis Magna. An Architectural Survey* (Ph. Kenrick édit.), Tripoli, 1993, p. 55 sq.

AUGST

R. LAUR BELART, L. BERGER, *Guide d'Augusta Raurica*, 5ᵉ édit., 1991, p. 49 sq.

M. TRUNK, « Die Ergebnisse der Sondierung und Bauuntersuchung an der Curia und Basilika-Stützmauer in Augusta Rauricorum », dans *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst*, 12, 1991, p. 211-231.

J.-Ch. BALTY, *Curia Ordinis (op. cit.)*, p. 271 sq.

CARTHAGE

P. GROS, *Byrsa III. La basilique orientale et ses abords*, Rome, EFR, 1985 (particulièrement p. 63 sq.).

P. GROS, J. DENEAUVE, « La Carthage romaine restituée », dans *Archéologia*, 321, mars 1996, p. 54-61.

Chapitre 7. Curies

La mise en place de l'ensemble *Comitium-Curia* dans la Rome de la fin du VIIe et du début du VIe s. av. J.-C., c'est-à-dire encore en pleine période royale, constitua l'acte fondateur de la Ville, en tant qu'espace politico-judiciaire ; longtemps considéré comme une simple annexe du forum, le *Comitium* correspond en fait à l'agora archaïque des villes grecques : c'est lui, plus que le forum, dont les aménagements commerciaux brouillent rapidement la définition initiale, qui marque pendant plusieurs siècles le centre véritable de la vie publique. La définition varronienne mérite de ce point de vue toute notre attention (*De lingua latina* V, 155) : « Le *Comitium* tire son nom du fait qu'on s'y réunissait (*coibant*) pour les comices (*comitia*) curiates et pour les débats juridiques. Les curies (*curiae*) répondent à deux types car il existe d'une part celles où les prêtres avaient à régler (*curarent*) les affaires des dieux, telles les *Curiae Veteres* (les Anciennes Curies), d'autre part celles où le Sénat avait à régler les affaires humaines, telle la *Curia Hostilia*, qui doit son nom au fait que <*Tullus*> Hostilius est à l'origine de sa construction ».

Inséparable de l'espace du *Comitium* sur lequel elle s'ouvre, la plus ancienne Curie, fondée selon la tradition par le troisième roi de Rome mais dont les vestiges repérables ne remontent pas au-delà des années 600 av. J.-C., est le lieu où se réunissaient les sénateurs. Le mot *curia* désignait à l'origine une division du peuple romain (en *curiae* précisément) et c'est de la réunion en un sénat des représentants de ces différentes *curiae* que viendrait le nom de l'assemblée et du local qui l'abrite. Le texte de Varron souligne d'emblée la confusion qui s'établit dans le plus ancien vocabulaire entre les fonctions religieuses et les fonctions politiques de la curie ; en fait, et sur ce point d'autres notices sont formelles (Varron, *De lingua latina*, VII, 67 ; Aulu Gelle, *Nuits Attiques*, XIV, 7, 7), la *Curia Hostilia* avait été inaugurée rituellement comme un véritable *templum* et l'on sait que, sous peine d'annulation de leurs décisions, les sénateurs ne pouvaient utiliser comme lieux de substitution pour les réunions officielles que des temples : ceux des Dioscures, de la *Fides* du Capitole, d'*Honos et Virtus*, de *Tellus*, de *Juppiter Stator* ou de la Concorde ont accueilli fréquemment les *patres*, de même que plus tard, en Italie et dans les provinces, les sanctuaires du culte impérial. Après cette première curie romaine, toutes les curies conserveront ce caractère éminemment religieux. La forme quadrangulaire et l'orientation de l'édifice sont à mettre en relation avec cette particularité, qui explique du reste l'ambiguïté de certaines mentions épigraphiques : plusieurs inscriptions romaines d'Afrique, à Henchir-el-Fouar (*Belalis Maior*), à Maktar (*Mactaris*) ou à Lambèse (*Lambaesis*) désignent la curie comme une *aedes* ou un *templum*. Transposée dans le domaine architectural, cette ambiguïté fut dans le passé la source de nombreuses erreurs d'identification : à Philippes de Macédoine la curie a été prise par les premiers fouilleurs pour un temple distyle *in antis* et à Rome même il fallut attendre les observations pertinentes de Ch. Hülsen en 1910 pour que l'image de la *Curia Julia* des revers monétaires de 29-28 av. J.-C. fût reconnue pour ce qu'elle était. La récente synthèse de J.-Ch. Balty corrige sur de nombreux sites les hypothèses traditionnelles et replace avec de bons arguments plusieurs curies provinciales dans de prétendus « temples de forum ».

Les premières curies romaines et les curies républicaines d'Italie

Le schéma regroupant *Comitium* et Curie peut être analysé dans la Rome du début du IIIe s. av. J.-C., à partir des rares vestiges qui en subsistent mais surtout d'après les complexes italiques contemporains qui ont fait l'objet de découvertes relativement récentes. Le *Comitium* romain adopte en effet à partir de cette phase (la cinquième de son histoire d'après la remise en place de la chronologie due à F. Coarelli) un plan circulaire dérivé des modèles grecs de l'Italie méridionale et de la Sicile où des « ekklesiasteria » de cette forme ont été depuis longtemps repérés, à Métaponte et à Agrigente par exemple. L'adaptation de ce modèle, observé lors des campagnes conduites en

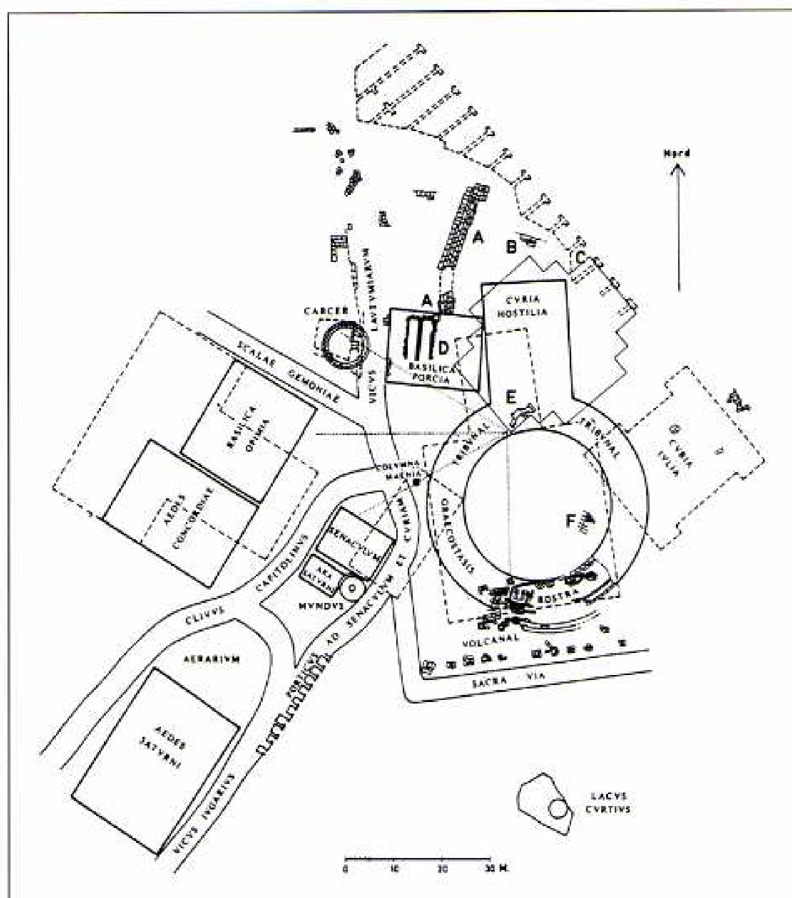


Fig. 310. Positions relatives de la Curia Hostilia et de la Curia Julia, d'après F. Coarelli.

Grande Grèce, ne modifia pas la relation organique avec la Curie qui resta directement branchée sur le cercle du *Comitium* qu'elle dominait depuis le Nord. Dans les colonies fondées en 273 av. J.-C., *Cosa* en Etrurie méridionale et *Paestum* en Campanie, les structures conservées permettent une approche précise de ce type d'installation : à *Cosa*, la salle quadrangulaire de la curie, pourvue de gradins sur trois côtés, était accessible depuis le *comitium* par un emmarchement de sept à huit degrés ; sa surélévation dégageait en sous-œuvre un espace voûté sur la destination duquel on s'interroge. L'importance accordée à ce dispositif est attestée par sa situation au nord-est du forum, presque exactement sur l'axe de la voie qui conduisait au capitole colonial construit dans la partie la plus élevée, l'*arx*, du site. De même à *Paestum*, au centre du long côté du forum, le *comitium* circulaire sur lequel empiétera plus tard le « temple italique » était longé par une série de cinq salles dont celle du milieu constituait la curie. Une ordonnance du même genre fut mise en place à *Alba Fucens*, colonie latine fondée en 303 av. J.-C., dans les toutes premières décennies du IIe s.

Le lien topographique et hiérarchique ainsi établi entre les deux structures, la *cavea* circulaire et la salle d'assemblée des sénateurs en position dominante, est caractéristique à Rome d'une époque où les fonctions électorales, législatives et judiciaires, concentrées dans le *Comitium*, étaient sous le contrôle étroit de l'oligarchie sénatoriale. Cette forme archaïque de pouvoir ne devait pas résister longtemps au développement de la Ville et de son *imperium* : très tôt les fonctions électorales avaient émigré dans l'enclos du Champ de Mars prévu à cet effet, les *Saepta* ; et lorsqu'en 123 av. J.-C., C. Gracchus tient une *contio* (une assemblée populaire) en tournant le dos au *Comitium* et en faisant face à la place du Forum proprement dit, il ouvrit une tradition qui après lui ne fut jamais démentie : Plutarque ne s'y trompe pas, qui souligne que cette simple rotation du tribun exprimait une modification irréversible de l'État (*Caius Gracchus*, 5, 4). Désormais ce furent en effet les basiliques qui abritèrent les tribunaux et l'aire circulaire perdit dès ce moment sa dernière raison d'être.

La Curie pour autant restait l'organe central du pouvoir législatif. Sylla transforma la vieille *Curia Hostilia* en un local plus vaste pour accueillir les 300 sénateurs par lui institués en 88 av. J.-C. Après l'incendie de 52, son fils fut chargé de reconstruire l'édifice mais en 44 av. J.-C. César, surmontant l'opposition de l'aristocratie sénatoriale, parvint à faire admettre la mise en place d'une nouvelle Curie, liée à son nom et topographiquement rattachée au *Forum Julium* ; après son assassinat, les travaux ne reprirent que lentement et l'inauguration de l'édifice fut assurée par Octave en 29 av. J.-C. (*Res Gestae*, 19, 1 ; Dion Cassius, 51, 22). Placée derrière le portique méridional du Forum de César, dont elle constituait une sorte d'annexe dans son angle sud-est, elle était liée d'après les textes à un *chalcidicum*, vestibule monumental sur la position duquel on discute toujours ; il peut s'agir soit du portique ionique, dont le monnayage de 29/28 nous garde l'image et, qui régnait sur la façade ouverte vers le forum républicain, soit du portique double commun au Forum de César et à la face postérieure de la Curie (fig. 310).

Si l'on s'en tient au revers monétaire déjà mentionné la façade de cette *Curia Julia* présentait, sous un fronton triangulaire orné de puissantes acrotères, une porte à deux battants surmontée de trois fenêtres ; l'aspect d'ensemble serait celui d'un temple si la colonnade antérieure avait plus de *gravitas* ; mais sa proportion relativement réduite par rapport au corps du bâtiment, excep-

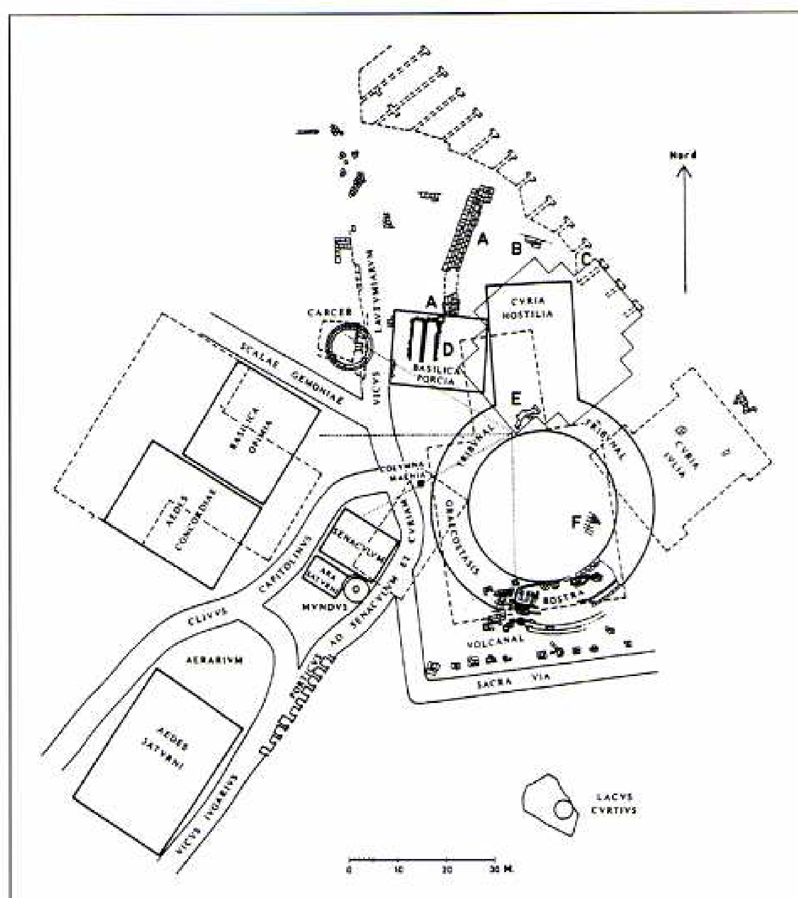


Fig. 310. Positions relatives de la *Curia Hostilia* et de la *Curia Julia*, d'après F. Coarelli.

Grande Grèce, ne modifia pas la relation organique avec la Curie qui resta directement branchée sur le cercle du *Comitium* qu'elle dominait depuis le Nord. Dans les colonies fondées en 273 av. J.-C., *Cosa* en Etrurie méridionale et *Paestum* en Campanie, les structures conservées permettent une approche précise de ce type d'installation : à *Cosa*, la salle quadrangulaire de la curie, pourvue de gradins sur trois côtés, était accessible depuis le *comitium* par un emmarchement de sept à huit degrés ; sa surélévation dégageait en sous-œuvre un espace voûté sur la destination duquel on s'interroge. L'importance accordée à ce dispositif est attestée par sa situation au nord-est du forum, presque exactement sur l'axe de la voie qui conduisait au capitole colonial construit dans la partie la plus élevée, l'*arx*, du site. De même à *Paestum*, au centre du long côté du forum, le *comitium* circulaire sur lequel empiétera plus tard le « temple italique » était longé par une série de cinq salles dont celle du milieu constituait la curie. Une ordonnance du même genre fut mise en place à *Alba Fucens*, colonie latine fondée en 303 av. J.-C., dans les toutes premières décennies du IIᵉ s.

Le lien topographique et hiérarchique ainsi établi entre les deux structures, la *cavea* circulaire et la salle d'assemblée des sénateurs en position dominante, est caractéristique à Rome d'une époque où les fonctions électorales, législatives et judiciaires, concentrées dans le *Comitium*, étaient sous le contrôle étroit de l'oligarchie sénatoriale. Cette forme archaïque de pouvoir ne devait pas résister longtemps au développement de la Ville et de son *imperium* : très tôt les fonctions électorales avaient émigré dans l'enclos du Champ de Mars prévu à cet effet, les *Saepta* ; et lorsqu'en 123 av. J.-C., C. Gracchus tient une *contio* (une assemblée populaire) en tournant le dos au *Comitium* et en faisant face à la place du Forum proprement dit, il ouvrit une tradition qui après lui ne fut jamais démentie : Plutarque ne s'y trompe pas, qui souligne que cette simple rotation du tribun exprimait une modification irréversible de l'État (*Caius Gracchus*, 5, 4). Désormais ce furent en effet les basiliques qui abritèrent les tribunaux et l'aire circulaire perdit dès ce moment sa dernière raison d'être.

La Curie pour autant restait l'organe central du pouvoir législatif. Sylla transforma la vieille *Curia Hostilia* en un local plus vaste pour accueillir les 300 sénateurs par lui institués en 88 av. J.-C. Après l'incendie de 52, son fils fut chargé de reconstruire l'édifice mais en 44 av. J.-C. César, surmontant l'opposition de l'aristocratie sénatoriale, parvint à faire admettre la mise en place d'une nouvelle Curie, liée à son nom et topographiquement rattachée au *Forum Julium* ; après son assassinat, les travaux ne reprirent que lentement et l'inauguration de l'édifice fut assurée par Octave en 29 av. J.-C. (*Res Gestae*, 19, 1 ; Dion Cassius, 51, 22). Placée derrière le portique méridional du Forum de César, dont elle constituait une sorte d'annexe dans son angle sud-est, elle était liée d'après les textes à un *chalcidicum*, vestibule monumental sur la position duquel on discute toujours ; il peut s'agir soit du portique ionique, dont le monnayage de 29/28 nous garde l'image et, qui régnait sur la façade ouverte vers le forum républicain, soit du portique double commun au Forum de César et à la face postérieure de la Curie (fig. 310).

Si l'on s'en tient au revers monétaire déjà mentionné la façade de cette *Curia Julia* présentait, sous un fronton triangulaire orné de puissantes acrotères, une porte à deux battants surmontée de trois fenêtres ; l'aspect d'ensemble serait celui d'un temple si la colonnade antérieure avait plus de *gravitas* ; mais sa proportion relativement réduite par rapport au corps du bâtiment, excep-

tionnellement élevé, lui interdit de définir un véritable *pronaos* : seule demeure la volonté d'isoler l'espace « inauguré » du contexte profane. La reconstruction ultérieure de Dioclétien, consécutive à l'incendie de 283 ap. J.-C. sous le règne éphémère de Carin, a conservé les dimensions et les proportions de la *Curia Julia* : haute de 15,40 m pour une largeur de 24,80 m, elle abrite une salle (*aula*) de 25,60 sur 17,75 m ; trois rangs de gradins encadrent l'aire centrale, sauf sur le petit côté postérieur où s'ouvrent deux portes de part et d'autre de la tribune du président. Dallée, dans sa version tardive, d'un somptueux *opus sectile*, cette Curie pouvait accueillir de 300 à 465 participants selon qu'on imagine des sièges de bois (*sellae*) ou des bancs (*subsellia*) posés sur les gradins latéraux ; il faut y ajouter les *senatores pedarii* qui assistaient debout aux délibérations de l'assemblée. Un ordre intérieur devait se déployer au moins sur les longs côtés si l'on en juge par les consoles sculptées qui sont encore visibles à la base des niches ouvertes dans les murs ; elles soutiennent des colonnes adossées ou plaquées dont l'entablement jouait manifestement le rôle d'un abat-son, structure préconisée par Vitruve (*De architectura*, V, 2, 1-2) comme indispensable à la bonne acoustique de la salle (fig. 311).

L'édifice romain, qui restera en place, en dépit de multiples vicissitudes, tout au long de l'Empire, et dont la version de Dioclétien sera même intégralement conservée grâce à sa précoce transformation en église (Saint Hadrien), a sans nul doute servi de modèle à diverses créations italiennes et provinciales. Mais en raison même de son achèvement relativement tardif, cette *Curia Julia* ne donne lieu à aucune interprétation ou transposition avant le début du règne d'Auguste. Encore celles-ci demeurent-elles assez rares, car le rapport de subordination de l'espace judiciaire et administratif qui s'instaure dès le début du Principat dans les établissements urbains modifie rapidement le schéma canonique. Il importe en fait de distinguer les curies autonomes et les curies « intégrées » : le contrôle symbolique et la volonté d'allégeance s'allient pour créer un processus d'enfermement dont les basiliques sont à la fois le lieu et le moyen.

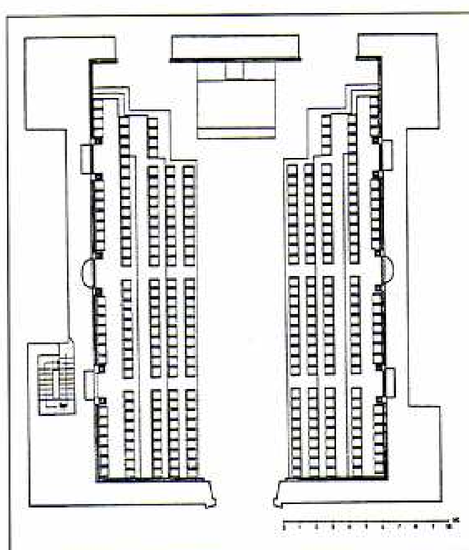


Fig 311 La *Curia Julia* de Rome. Schéma de distribution des sièges d'après A. Bartoli.

La curie comme édifice autonome dans l'Italie et les provinces

Vitruve place la curie au premier rang des édifices qui expriment la dignité municipale : *maxime quidem curia in primis est facienda ad dignitatem municipii sive civitatis* (*De architectura* V, 2, 1). Cette recommandation reproduit vraisemblablement une prescription de caractère général, liée au vaste processus de municipalisation qui affecte l'Italie du Ier s. av. J.-C. à la suite de l'acquisition de la citoyenneté par l'ensemble de la Péninsule. Elle trouve du reste son expression juridique la plus explicite dans la *lex Julia municipalis* (*CIL* I, 206, ll. 83-86 et 126-137) qui stipule qu'un *ordo* ou un *senatus* fait obligatoirement partie de l'administration locale, dans les municipes, les colonies, les préfectures, les *fora* et les *conciliabula* : l'*ordo decurionum*, c'est-à-dire le sénat municipal ou colonial, ne peut se réunir et délibérer que dans une curie. Ces données de base, théoriquement contraignantes, définissent donc la curie comme un élément constitutif – le principal – des centres monumentaux de ces différentes agglomérations qui, indépendamment de la diversité de leurs statuts, ont toutes la *dignitas urbis*. Il n'est pas inutile de souligner que nous énonçons là les seules données textuelles incontestables qui habilitent l'historien ou l'archéologue à lier un type d'équipement à un ou des statuts urbains ; ce n'est nullement le cas, par exemple, et quoi qu'on puisse lire dans divers manuels, pour les capitoles que rien ne nous autorise à postuler ou à exclure en fonction d'un régime juridique particulier.

Peu de données archéologiques nous permettent d'apprécier l'étendue du phénomène au cours de la dernière période républicaine : les édifices désignés par certains exégètes comme des curies à *Praeneste* (Palestrina) et à *Ferentinum* (Ferentino), malgré d'ingénieuses hypothèses, restent d'interprétation difficile.

En revanche des découvertes récentes ont apporté à la connaissance des curies italiennes du Ier siècle de l'Empire une contribution décisive. La curie de Vérone, dont la fouille et l'identification sont dues à G. Cavalieri Manasse, offre dès le

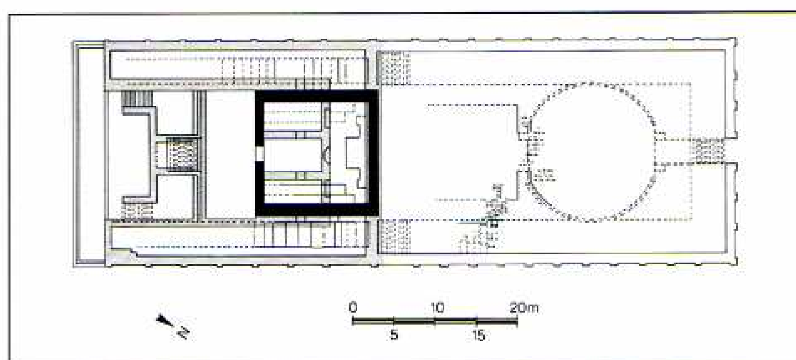


Fig. 312 Plan restitué de la curie de Vérone, d'après G. Cavalieri Manasse.

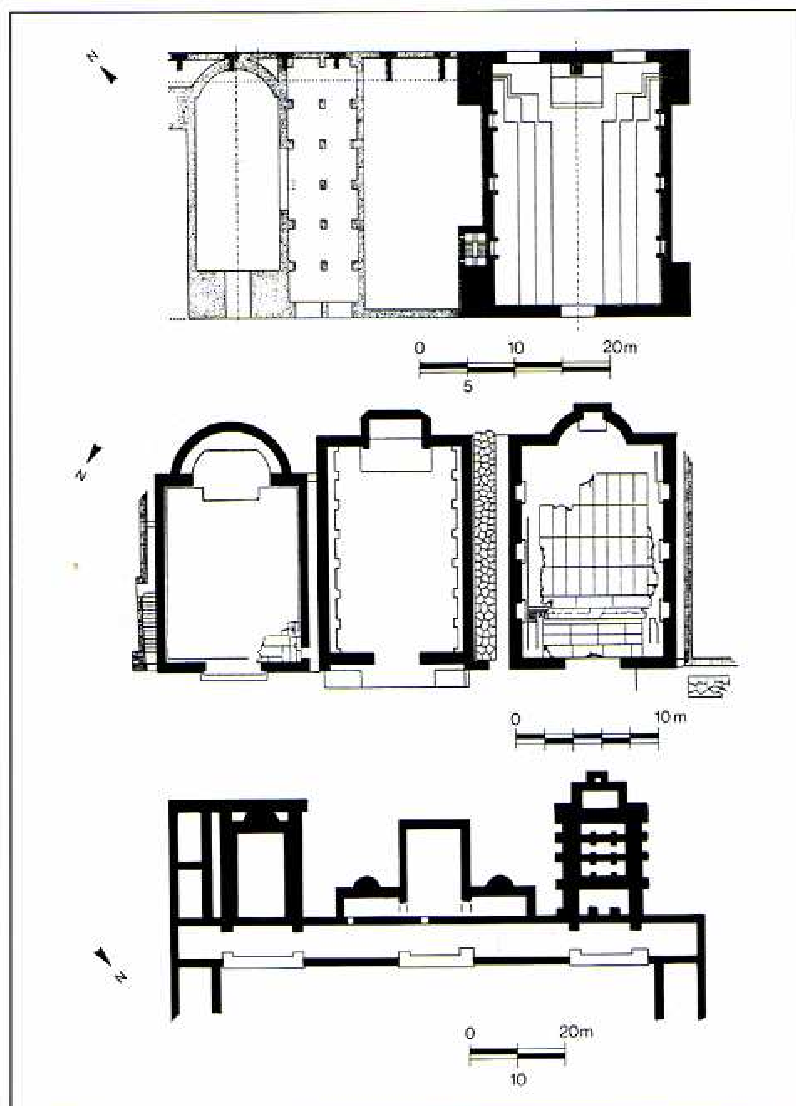


Fig. 313 Plans comparés de la curie et de ses annexes à Rome (en haut), Pompéi (au milieu) et Verulamium (en bas), d'après J.-Ch. Balty.

règne de Tibère un dispositif interne en tous points comparable à celui de la *Curia Julia* : sur le long côté sud du forum, à l'endroit où Frothingham avait cru reconnaître le capitole, l'archéologue italienne a mis en évidence une vaste *aula* précédée d'un porche dont la colonnade se retournait sur les longs côtés ; un podium de 4,40 m élevait cette salle au-dessus de la place et un escalier de façade à palier intermédiaire conduisait à l'espace interne ; la présence de deux gradins sur les longs côtés, qui laissaient la place à une estrade contre le mur du fond, ne permet aucun doute sur la destination de l'édifice. En sous-œuvre trois salles rectangulaires précédées d'une pièce transversale sous le vestibule et encadrées par un véritable cryptoportique permettent de situer dans le même complexe la prison (*carcer*), le *tabularium* (salle d'archives) et l'*aerarium* (trésor public) ; la superposition de ces divers services, regroupés par Vitruve dans la même série, n'est pas en soi unique, bien que leur répartition s'effectue plus souvent en largeur, sur un même niveau (V, 2, 1) (fig. 312).

La curie de Luni (*Luna*), placée face au capitole, semble procéder d'une conception analogue. Malgré les doutes émis récemment par J.-Ch. Balty, il nous paraît inévitable de voir dans les vestiges de la frange méridionale du forum de cette colonie ceux de la salle de réunion des décurions, placée au-dessus d'un *tabularium* ; la basilique quant à elle doit être maintenue à côté du capitole, comme l'avaient bien vu les fouilleurs, et comme le montre à nouveau dans une étude fondamentale M. P. Rossignani.

Cette situation se retrouve à Pompéi ; les vestiges des trois monuments administratifs qui occupent le petit côté sud du Forum datent d'une reconstruction d'ailleurs inachevée consécutive au séisme de 62, mais il est clair qu'ils existaient auparavant. Si la salle centrale semble devoir être assimilée à un *tabularium*, la salle occidentale avec son vestibule peu profond, ses murs rythmés intérieurement par des niches et son abside axiale convient parfaitement à une curie ; l'*aula* proprement dite mesure environ 15 m de long sur 10 m de large ; un dallage n'en recouvrait que la partie centrale, mais en l'absence de toute trace de gradins latéraux on doit admettre que les sièges des décurions se répartissaient largement dans l'espace disponible, comme J.-Ch. Balty l'a observé dans certaines curies d'Afrique (Timgad et Madaure par exemple) (fig. 313).

A Ostie, l'identification d'une curie dans la salle précédée d'un porche hexastyle, située au nord de la basilique, reste sujette à caution ; ce bâtiment, qui ne saurait remonter de toute façon au-delà du règne de Trajan, ne paraît pas cependant inadapté à une telle fonction : sa forme et surtout sa situation le désigneraient aisément

comme le siège de l'assemblée des décurions si l'on n'avait observé depuis longtemps la présence dans son *pronaos* de fragments épigraphiques provenant des fastes du collège des *Augustales* et si l'absence de toute trace de gradins latéraux ne maintenait quelque doute sur sa destination.

Dans les provinces les curies indépendantes, souvent situées dans des positions dominantes par rapport aux axes des forums, ne manquent pas dès le début de l'Empire, même s'il est rare de trouver des *aulae* qui, comme celles de *Thuburbo Maius* en Tunisie, présentent des aménagements spécifiques ou sûrement restituables (gradins latéraux et estrade axiale). L'une des plus anciennes dans cette catégorie est sans doute celle de Nîmes ; dégagée en 1833 et heureusement dessinée par A. Pelet avant d'être détruite, elle appartient probablement au même programme que la « Maison Carrée » ; proche du carré en plan (15 x 13,50 m), elle s'ouvrait sur le forum par un porche profond de 5,87 m et son décor interne, apparemment fort riche, en faisait l'un des exemplaires les plus remarquables de la série occidentale (fig. 314). Sa situation sur l'axe longitudinal de la place, face au temple des *Caesares*, est caractéristique d'un schéma dont Luni nous a fourni en Italie une illustration pertinente et dont d'autres villes présentent des interprétations dignes de mentions, à *Cambudunum* (Kempten) en Germanie, à *Althiburos* (Ebba Ksour) et *Thugga* (Dougga) en Tunisie. A *Alba Helviorum* (Alba) en Ardèche il est possible que la curie soit à placer dans la salle quadrangulaire qui empiète sur le portique septentrional du forum, mais la faible épaisseur des murs dégagés rend difficile la restitution d'une structure monumentale.

Deux cas méritent un examen particulier, ceux de *Thamugadi* (Timgad) et *Cuicul* (Djémila) en Algérie. Dans la première ville, fondation coloniale de Trajan, l'irrégularité du forum a souvent été relevée, dans une ordonnance urbaine qui, par ailleurs, se recommande par sa rigueur et son orthodoxie. Seule la curie et ses annexes semblent avoir été conçues en liaison avec le portique périphérique : décentrée par rapport à l'axe de la place mais occupant toute la largeur de l'espace disponible, elle affecte la forme d'un rectangle allongé (16 x 9 m) et s'ouvre derrière un vestibule clos de murs au moyen de deux colonnes *in antis* auxquelles s'adossent encore deux piédestaux destinés à des socles de statues honorifiques ; sa position face à la basilique en fait le seul élément organisateur d'un ensemble qui reste assez inorganique (fig. 315). A *Cuicul*, colonie contemporaine de la précédente, la curie semble sortir de l'épure et on a même proposé de la dater de 205 ap. J.-C. sur la base d'une inscription à Septime Sévère ; en fait elle remonte à l'époque d'Hadrien et son empiétement sur l'escalier d'accès au po-

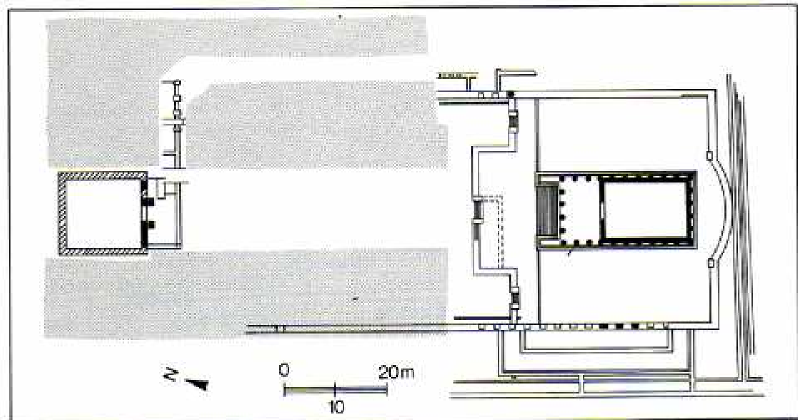


Fig. 314. Schéma restitué du forum de Nîmes, d'après A. Pelet et J.-Ch. Balty.

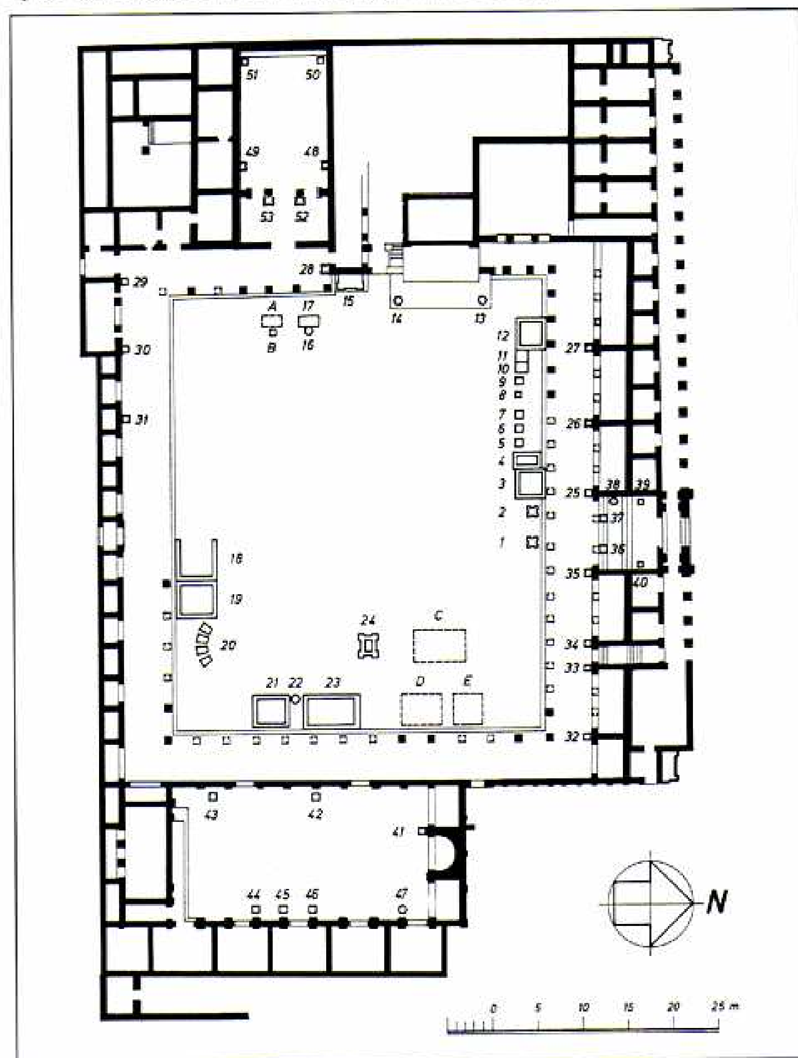


Fig. 315. Plan du forum de Timgad, d'après G. Zimmer. Les numéros sont ceux des statues et dédicaces honorifiques.

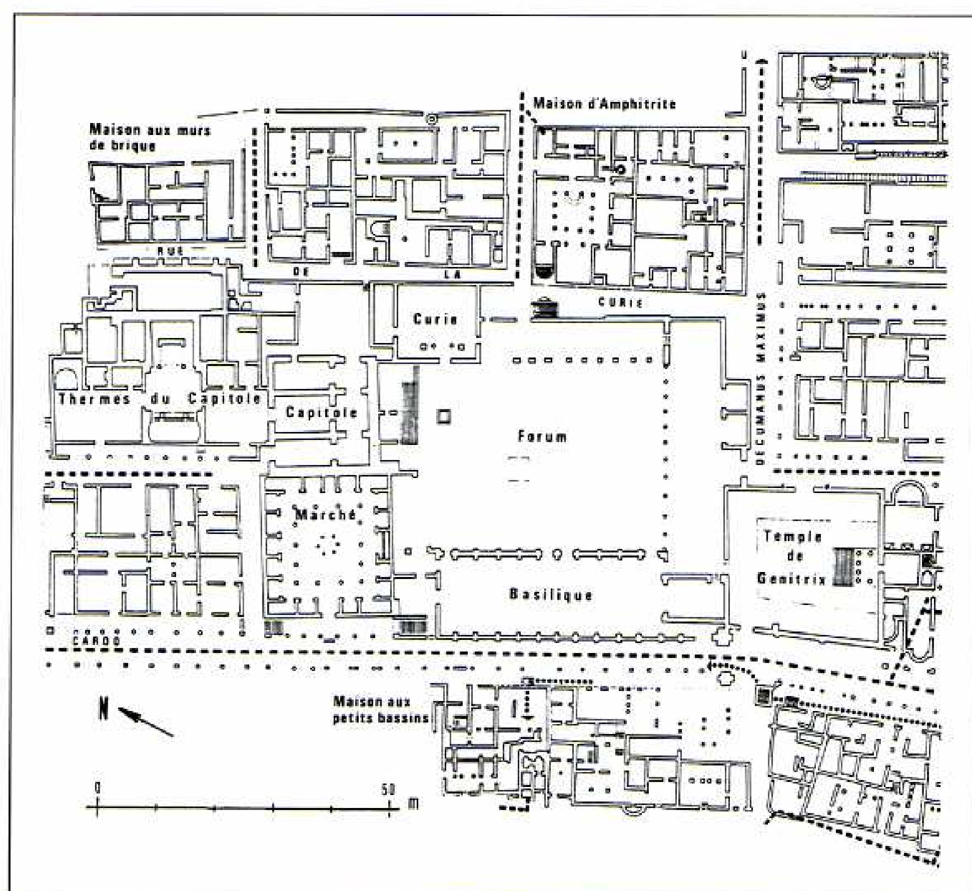


Fig. 316. Plan du forum de Djémila, d'après M. Blanchard-Lemée.

dium du capitole dit assez sa prééminence à la fois fonctionnelle et spatiale ; l'*aula*, plus large que longue (11,65 x 10,10 m), est mise en valeur par sa surélévation et la présence, en façade, de deux colonnes d'ordre composite ; sa décoration fastueuse (murs plaqués d'onyx) et le marbre rouge de son estrade expriment, ainsi que les dédicaces impériales, la vitalité et la dignité de ce centre de l'administration coloniale (fig. 316).

Sans être aussi nettement prédominantes, d'autres curies provinciales présentent une autonomie qui les désigne comme des monuments à part entière. Qu'elles s'ouvrent dans un angle de la place comme celles de Palmyre en Syrie ou de *Gightis* en Tunisie, soient réunies en un front unique avec la basilique comme à Khamissa, ou placées sur le même côté de la place que le temple poliade ou le capitole comme à *Sufetula* (Sbeïtla) en Tunisie ou à *Saguntum* (Sagonte) en Espagne, elles présentent toutes des caractères similaires et la simplicité de leur structure n'exige pas, sauf exception, d'analyse détaillée.

Une exception précisément est offerte par la curie de l'agora de Corinthe ; dans la colonie césarienne dont nous avons déjà évoqué les basiliques, on discute depuis longtemps de la localisation du « bouleutérion » ou de la curie, parmi les nombreuses salles qui s'ouvrent derrière le portique sud. A l'identification traditionnelle (salle en fer à cheval, probablement hypèthre, située au centre de ce long côté), J.-Ch. Balty préfère avec raison celle d'une salle quadrangulaire de 81 m², disposant d'un vestibule de 2,84 m de profondeur ouvert par deux colonnes *in antis* ; le dessin du pavement de l'édifice suggère du reste, sur deux files de dalles, la présence de bancs de bois dont le développement suffirait à accueillir les cent magistrats de la colonie. L'intérêt de cette curie de la capitale provinciale de l'Achaïe est de conserver un lien organique avec un espace basilical, quelle que soit la façon dont on l'envisage : un étroit passage la rattache en effet à la basilique sud placée derrière elle ; mais on peut aussi considérer que la double nef du portique méridional

correspond, dans son extension, à l'une de ces basiliques orientales dont Ephèse, nous l'avons vu, offre l'exemple le plus accompli ; et la relation de la curie corinthienne avec cette structure, dont elle constitue une annexe directe, est encore plus claire.

A vrai dire nous sommes ici en présence d'un édifice qui se trouve à mi-chemin entre les monuments autonomes et les monuments intégrés ; il nous oriente vers l'examen des curies dépendantes des basiliques, dont il importe d'analyser les origines typologiques et la signification politique.

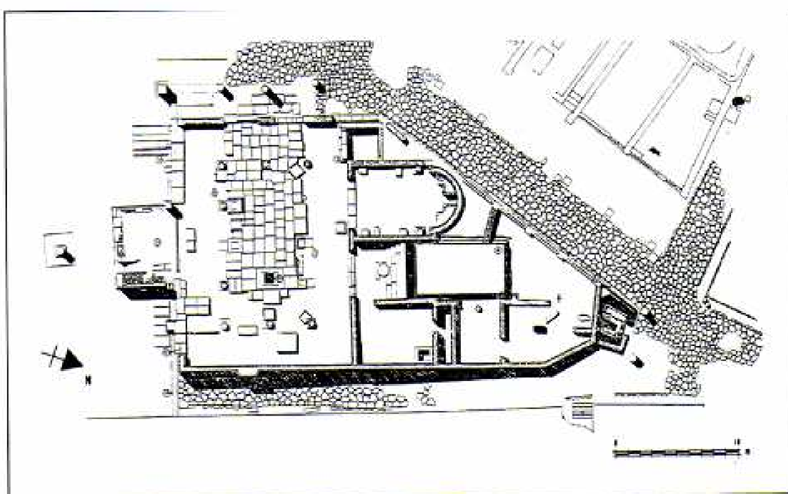


Fig. 317. Plan de la basilique de *Lucus Feroniae* et de ses annexes, d'après G. Simoncini.

Les curies intégrées aux basiliques

Il est peu de monuments où l'architecture exprime aussi clairement la nouvelle hiérarchie des fonctions imposée par la structure politique du début de l'Empire, que la basilique pourvue d'une abside définie à la fois comme un *tribunal*, une curie et un sanctuaire d'Auguste. Aucune autre composition ne nous permet de mieux comprendre ce qu'à été l'évolution des pouvoirs, entre la fin de la République et le début de l'Empire ; l'organisation du consensus qui impliquait initialement une relation institutionnelle et urbanistique entre le sacré et le politique passe désormais par une subordination du juridique au sacré, le sacré revêtant alors les diverses formes du culte impérial.

Le texte que Vitruve consacre à la basilique de Fano (*colonia Julia Fanestris*), dont nous avons déjà fait état dans la section relative aux basiliques (V, 1, 6-10), est à cet égard emblématique. L'espace central de cet édifice le *spatium medium*, improprement appelé nef dans la littérature archéologique, mesurait 120 pieds de long sur 60 de large ; il était entouré par un portique de 20 pieds de profondeur qui comportait huit colonnes sur les longs côtés et quatre sur les petits (colonnes d'angle comprises) ; mais sur la face opposée à l'entrée, les deux colonnes centrales étaient supprimées afin de faciliter la vue vers ce que Vitruve appelle le *pronaos aedis Augusti*, le porche du sanctuaire d'Auguste ; celui-ci, placé au milieu du long côté de la basilique, face au temple de Jupiter, constituait le point focal d'une perspective qui embrassait l'axe du forum tout entier en y intégrant la basilique et son annexe. Or celle-ci était le siège d'un *tribunal*, c'est-à-dire d'une tribune incurvée dont le développement (46 pieds de front sur 15 pieds de profondeur) inférieur au demi-cercle, permettait un relatif isolement des magistrats par rapport aux négociants qui, dans la basilique, traitaient leurs affaires.

Que cette *aedes* où trônait évidemment une effigie du *Princeps* (d'où son nom de *a. Augusti*) fût aussi une curie, c'est ce que prouvent à la fois sa définition religieuse, renforcée du fait de la présence sacralisante de l'Empereur ou du moins de son image, et la nature de son avant-corps qui empiétait sur la largeur du portique interne de la basilique, et auquel Vitruve donne le nom de *pronaos*. Cette incorporation, sous l'égide du pouvoir, des fonctions judiciaires (tribunal) et administratives (curie) est caractéristique de la dérive monarchique d'un système où les autonomies locales traditionnellement reconnues par les statuts urbains n'ont droit à l'existence que dans un cadre très strict et symboliquement contrôlé, dont la transcription architecturale est l'enfermement.

Nombreux sont, en Italie et dans les provinces, les exemples d'une telle intégration, qui peut certes revêtir des formes diverses selon les contraintes de l'environnement, mais qui traduit à l'échelon régional cette contention de l'éloquence judiciaire et cette mise sous tutelle de l'activité politique, dont Tacite exprimera superbement les conséquences littéraires dans son *Dialogue des Orateurs*. Dès les dernières décennies avant notre ère et le début du Ier s., les formules adoptées en Italie centrale témoignent de la diffusion du schéma et de la souplesse de son application. Le cas le plus remarquable est celui de *Rusellae* dont la basilique, munie d'un déambulatoire interne de 4 x 8 colonnes, présentait au milieu de son long côté est une salle en saillie de 12,20 x 8,10 m qui correspond pleinement à la description du *tribunal/aedes* de Vitruve ; si dans certains monuments la curie est décalée par rapport à l'axe transversal de la basilique (comme à *Lucus Feroniae* ou à *Saepinum*), ou accessible seulement au moyen de deux entrées latérales en chicane (comme à *Juvanum*), ou réduite à une simple exèdre qua-



Fig 318. Plan de la curie de Feurs, d'après P. Valette et V. Guichard.

drangulaire (comme à *Herdonia*), le résultat est le même (fig. 317). Avec une volonté plus ou moins bien servie par les architectes, et plus ou moins contrariée par les données du terrain et les disponibilités spatiales, d'isoler autant que possible la curie tout en la faisant dépendre de la structure basilicale, ces variantes procèdent toutes d'une même conception ; même quand elle est relayée par une simple juxtaposition en termes planimétriques, la procédure de l'intégration reste sensible pour les usagers, qui ne peuvent accéder à la curie, au *tribunal* et à l'*aedes* que depuis l'une des nefs latérales de la basilique.

Les témoins provinciaux les plus remarquables de cette série sont eux aussi précoces : citons en Gaule Narbonnaise *Glanum*, où les annexes nord de la basilique, dans sa seconde version augustéenne, bien que greffées latéralement et non pas perpendiculairement par rapport à elle, comportent une salle à abside où J.-Ch. Balty a reconnu depuis longtemps une curie ; *Ruscino*, où la curie, entée cette fois sur le petit côté de la basilique, et précédée d'un vestibule, présente la même largeur que la « nef » centrale. Nous connaissons aussi depuis peu à *Forum Segusiavorum* (Feurs), au Sud de la Gaule Lyonnaise, un magnifique exemple de curie quadrangulaire à vestibule, ouverte sur le long côté d'une basilique dont le *spatium medium* était cerné par une colonnade de 14 x 4 supports (fig. 318). A Sabratha, en Libye, la basilique dans sa version du I[er] s. présentait sur son axe transversal une puissante annexe ouverte sur le déambulatoire interne par quatre colonnes de façade et munie d'une abside. En Espagne, trois monuments proposent des formules comparables : la basilique de *Clunia* avec sa curie rectangulaire greffée au centre du long côté au moyen d'un vestibule plus large ; celle du forum municipal de Tarragone, munie d'une exèdre quadrangulaire ouverte à travers deux colonnes *in antis* ; celle enfin de *Baelo*, dont l'originalité réside dans le décalage de la curie vers l'angle ouest de la basilique : le sous-sol de cette aire était accessible de l'extérieur cependant que l'étage, qui abritait la salle de réunion des décurions, devait donner directement sur l'espace basilical. En Bretagne insulaire (Sud de l'Angleterre) les curies, soit sous la forme d'une abside semi-circulaire comme à *Calleva Atrebatum* (Silchester), soit sous la forme de salles quadrangulaires, comme à *Venta Silurum* (Carwent) et à *Viroconium Cornoviorum* (Wroxeter), sont complètement absorbées dans le complexe monumental puisqu'elles s'insèrent dans une série de pièces, bureaux ou halls à caractère administratif, répartis sur une bande de terrain qui occupe toute la longueur de la basilique et en constitue en quelque sorte une simple extension cloisonnée ; on établit ordinairement la curie dans la salle centrale de cette séquence mais les vestiges de ces bâtiments sont en général trop arasés pour qu'on puisse préciser le mode d'ouverture de cette annexe sur les nefs de la basilique, et ses aménagements intérieurs. La curie d'Alésia, qui forme elle aussi une abside axiale et répond aux absides latérales du vaisseau unique de la basilique, s'intégrerait sans peine dans cette série si sa limite externe, curviligne, ne formait pas une saillie par rapport à l'alignement des pièces voisines. Plus rigoureusement encadrée, l'abside en fer à cheval

de la curie de *Lopodunum* (Ladenburg) en Germanie supérieure trouve place dans une parfaite ordonnance axiale qui n'exclut pas la présence de *tribunalia* aux extrémités latérales de la basilique.

Nous ne saurions clore cette brève recension de quelques-unes des curies les plus représentatives d'Occident sans réserver une mention spéciale à celle d'*Augusta Rauricorum* (Augst) ; mais nous avons déjà présenté les principales phases et les caractéristiques essentielles du grandiose ensemble qui clôt à l'est le forum de la puissante colonie helvétique. Bornons-nous à signaler ici que cette curie de plan circulaire, d'un diamètre de 16 m, était contenue du côté du vallon par huit contreforts régulièrement distribués sur la circonférence ; cinq degrés concentriques (les quatre inférieurs de 92-93 cm de large, le cinquième de 54 cm) s'y disposaient à l'intérieur autour d'une portion de cercle de 4,85 m de diamètre ; un podium rectangulaire s'élevait de 0,60 cm au-dessus du dallage, face à l'hémicycle. Il s'agit, dans l'état actuel de nos connaissances, de la version la plus élaborée d'une curie « intégrée », à laquelle les architectes ont su, en tirant un parti audacieux des dénivellations, conserver une remarquable présence monumentale puisqu'elle s'assimile, vue de l'extérieur, à une haute tour puissamment articulée.

BIBLIOGRAPHIE

Comitium et curie à Rome.

L. RICHARDSON, « Cosa and Rome : Comitium and Curia », dans *Archaeology*, X, 1957, p. 49-55.

F. COARELLI, « Il Comizio dalle origini alla fine della Repubblica. Cronologia e topografia », dans *Parola del Passato*, 32, 1977, p. 166-214.

F. COARELLI, *Il Foro Romano I. Periodo arcaico*, Rome, 1983, p. 119-160.

Curia Julia.

A. BARTOLI, *Curia Senatus. Lo scavo e il restauro*, Rome, 1963.

Ch. MORSELLI, E. TORTORICI, *Curia. Forum Julium. Forum Transitorium*, Rome, 1980.

D. GNEISZ, *Das antike Rathaus, das griechische Bouleuterion und die frührömische Curia*, Vienne, 1990.

E. TORTORICI, *Argiletum. Commercio, speculazione edilizia e lotta politica dall'analisi topografica di un quartiere di Roma di età repubblicana*, Rome, 1991, p. 104 sq.

E. TORTORICI, « Curia Julia », dans *Lexicon Topographicum Urbis Romae, I (op. cit)*, p. 331-334.

Chalcidicum.

F. ZEVI, « Il chalcidicum della curia Julia », dans *Rendic. Accad. dei Lincei*, 26, 1971, p. 237-251.

F. ZEVI, « Chalcidicum », dans *Lexicon Topographicum Urbis Romae, I (op. cit.)*, p. 265-266.

Curies italiennes et provinciales.

Le livre de J.-Ch. Balty, *Curia Ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles, 1991, constitue à ce jour la synthèse la plus complète et la mieux informée.

G. L. GRASSIGLI, « Sintassi spaziale nei fori della Cisalpina. Il ruolo della *curia* e della *basilica* », dans *Ocnus. Quaderni della Scuola di Specializzazione in Archeologia*, II, Bologne, 1994, p. 79-96.

Sur la curie de Luni, voir maintenant M. P. ROSSIGNANI, « Foro e basilica a Luni », dans *Forum et Basilica in Aquileia e nella Cisalpina Romana*, Udine, 1995, p. 443-459.

TROISIÈME PARTIE

Les monuments du spectacle et du loisir

Chapitre 8. Théâtres

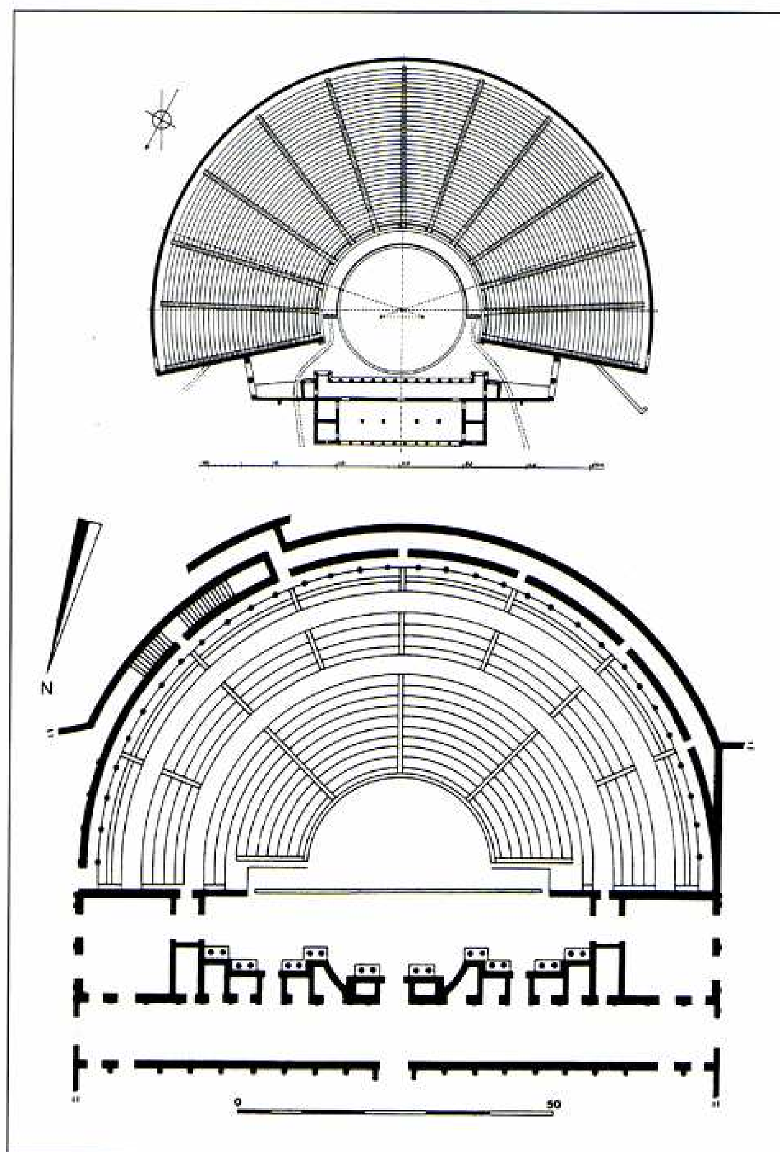


Fig 319. Plans comparés des théâtres d'Epidaure (en haut) et d'Orange (en bas).

Si l'on s'en tient aux épisodes architecturaux et à la seule ville de Rome, l'histoire de ce qu'il est convenu d'appeler le théâtre romain commence tardivement, et son évolution monumentale semble achevée dès les premières réalisations. Entre l'inauguration du *theatrum marmoreum*, dû à Pompée, et celle des théâtres augustéens, de Marcellus et de Balbus, quarante années s'écoulent, au terme desquelles les formes canoniques sont accomplies. Les difficultés commencent si l'on essaie de retrouver les éléments de la génèse de cet édifice complexe et de comprendre les raisons du « retard » dont l'*Urbs* a souffert dans ce secteur essentiel de l'architecture urbaine. Il faut tenir compte pour cela d'une série de phénomènes qui affectent l'ensemble de l'Italie, qui se chevauchent partiellement du point de vue de la chronologie et sur lesquels nous ne sommes qu'inégalement informés.

Caractères essentiels du théâtre romain

Rappelons d'abord les caractères essentiels du théâtre romain parvenu au terme de son développement. Ce sera l'occasion de définir les mots techniques par lesquels on désigne communément les différentes parties du monument et de comprendre d'emblée en quoi elles se distinguent, par leur forme, leur extension ou leur fonction, des composantes similaires du théâtre grec traditionnel. La volonté de construire plutôt que d'utiliser les opportunités fournies par le terrain, dont nous avons déjà relevé les incidences multiples dans la mise en place et la définition spatiale des forums, se manifeste ici dans le *caractère unitaire* de l'édifice. Il suffit pour s'en assurer de comparer deux exemples particulièrement éloquents parce que bien conservés, le théâtre d'Orange datant de la fin du règne d'Auguste et celui d'Epidaure qui a gardé son aspect du milieu du IVe s. av. J.-C. : dans celui-ci la conque des gradins, *koilon* ou *theatron*, adossée à la colline, occupe un arc de cercle outrepassé, mais n'est pas organiquement reliée à la scène, ou *skénè ;* les accès latéraux ou *parodoi* sont, comme leur nom grec l'indique, de simples pro-

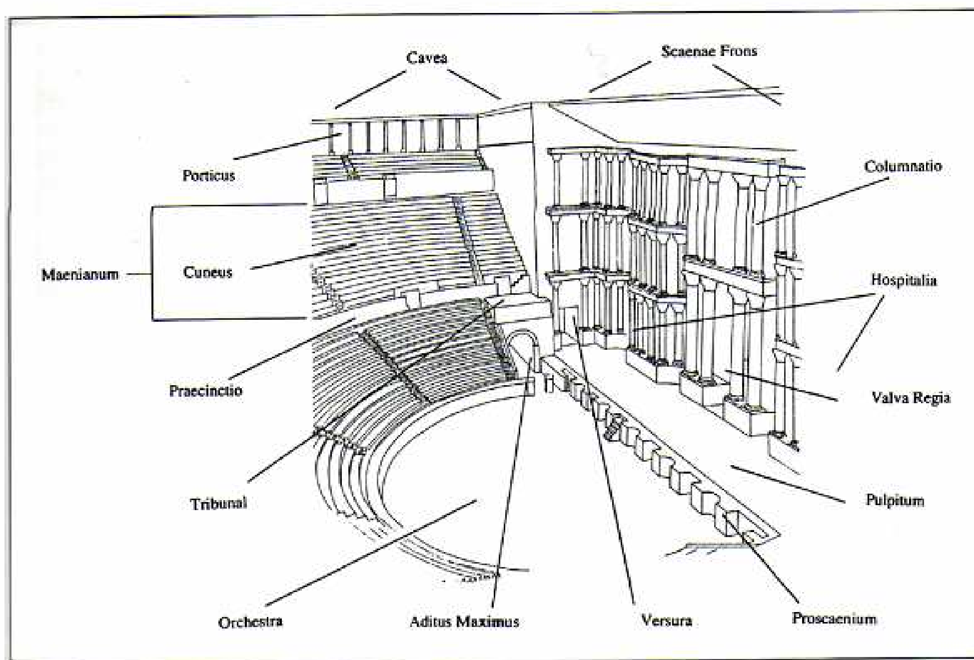


Fig. 320. Élévation schématique restituée d'un théâtre romain (en l'occurrence celui de *Bostra*) avec l'indication de ses composantes et leur dénomination latine, d'après F. Sear.

longements obliques de la voirie extérieure dans le théâtre lui-même ; à vrai dire la *skènè* est à l'origine si peu développée et l'ensemble constitué par le *koilon* et le cercle où évolue le chœur en contrebas de la scène, ou *orchestra*, si prédominant, qu'il n'existe pas de lien entre ces deux éléments. A Orange il en va tout autrement : la conque des gradins, *cavea* mais aussi *theatrum*, n'occupe qu'un demi-cercle, et le bâtiment de scène ou *scaena* est devenu un bloc construit, très massif, dont la longueur correspond au diamètre hors tout de la *cavea* ; c'est que la scène proprement dite, beaucoup plus large qu'en Grèce, se prolonge au-delà des retours latéraux du mur de scène, les *paraskenia* ou *versurae*, sous la forme de vastes salles quadrangulaires, les *basilicae*. Les accès latéraux, *parodoi* ou *itinera*, sont maintenant intégrés à l'édifice : ce sont des passages couverts, *conformicationes*, passant sous les gradins, ceux-ci se déployant au-dessus de leur voûte en tribunes latérales surélevées, *tribunalia*. La continuité entre *cavea* et *scaena* est donc totale, la jonction s'effectuant au niveau du diamètre du cercle défini par le périmètre inférieur de la conque ; dans ces conditions l'*orchestra*, réduite à un demi-cercle, n'est plus qu'un espace résiduel où le spectacle ne se déploie guère ; l'espace disponible y est du reste encore restreint par la présence des sièges des notables, l'usage grec de la « proédrie » prenant volontiers en milieu occidental une forme envahissante (fig. 319 et 320).

Cette organisation en plan se traduit, en élévation, par la clôture totale de l'édifice qui, au lieu de rester ouvert sur le paysage environnant, comme les théâtres grecs, se referme sur lui-même, le public n'ayant sous les yeux, même dans les rangs les plus élevés, que le mur de scène ou *scaenae frons*, énorme écran aussi haut que la *cavea*, et animé en façade de colonnades décoratives. C'est en fait cette *scaenae frons* et la large estrade – *scaena* ou *proscaenium* – qui s'étend devant elle qui constitue le centre architectural, et la raison d'être de l'édifice tout entier. Nous y reviendrons.

Encore l'exemple d'Orange n'est-il pas entièrement probant, car ses gradins s'adossent à la colline Saint-Eutrope, selon une pratique presque constante en Grèce mais beaucoup moins fréquente en milieu italique et occidental : la libération de l'hémicycle de la *cavea* par rapport aux données du terrain est l'autre caractère saillant du théâtre romain ; des substructions radiales ou concentriques apparaissent très tôt dans les théâtres de la fin de la République et du début de l'Empire, à Gubbio, Ferento, Volterra ; déjà le *theatrum marmoreum* de Pompée avait fourni à Rome une démonstration souveraine de cette technique, qui autorise la mise en place de *caveae* en tous lieux : les architectes de ce qui restera le plus grand théâtre jamais édifié dans tout le monde antique ont ostensiblement délaissé les pentes des collines du centre historique de l'*Urbs* pour s'établir dans la plaine du Champ de Mars. Le but n'est pas seulement, on s'en doute, de montrer la maîtrise des bâtisseurs – et de dépenser

ce faisant des sommes considérables ! – mais de manifester avec éclat une préférence pour les constructions artificielles ; entièrement indépendantes des servitudes naturelles, elles autorisent toutes les combinaisons architecturales, dans un urbanisme essentiellement volontariste.

Nous examinerons plus bas le détail de chacune de ces composantes et dégagerons plus précisément leur signification quant au spectacle lui-même et, au-delà, quant au rôle implicitement assumé par les théâtres dans les procédures d'urbanisation et d'assimilation. Il nous faudra aussi singulièrement moduler les notions de « théâtre romain ou occidental » et de « théâtre grec ou oriental », les lignes de clivage ne se situant pas toujours où l'on serait tenté de les attendre, et les phénomènes d'hybridation s'avérant, au cours des siècles de l'Empire, plus complexes qu'on ne l'admet généralement. Mais il importe auparavant de retrouver les cheminements qui ont conduit au schéma ci-dessus défini : il représente en effet la transposition monumentale d'expériences diverses, à la convergence d'influences parfois séculaires.

Le théâtre à Rome à la fin de la République

L'activité théâtrale n'a pas attendu, à Rome, la mise en place d'édifices permanents pour se développer. Dès le IIIe s. av. J.-C., des représentations adaptées de la tradition grecque ont rassemblé un public nombreux, cependant que les jeux, *ludi*, célébrés devant les temples de Cybèle (*ludi Megalenses*) sur le Palatin ou d'Apollon (*ludi Apollinares*) aux Prés Flaminiens, impliquaient la mise en place, sur des lieux réservés à cet effet, de structures sommaires, périodiquement remontées ; les *ludi Romani* (jeux romains) et les *ludi plebeii* (jeux plébéiens), pour leur part, s'accommodaient d'aménagements internes au *circus Maximus* ou au *circus Flaminius*, pour les aspects théâtraux de leurs célébrations ; et l'on sait d'autre part qu'un certain nombre de comédies de Plaute, entre autres, furent jouées sur le Forum, au prix d'installations légères dont le bois et la toile étaient les matériaux de base. Ces théâtres non permanents à Rome ont assurément constitué des lieux d'expérimentation technique dont on regrette de ne pouvoir mesurer l'importance, aussi bien pour la dramaturgie que pour l'architecture scénographique.

Un de ces sites – le principal à partir du début du IIe s. av. J.-C. – nous est relativement bien connu : c'est le *proscaenium et theatrum ad Apollinis*, c'est-à-dire la scène et la conque des gradins près du temple d'Apollon, qui sont établis par L. Aemilius Lepidus dans la zone dite *in Circo*, au sud du Champ de Mars, à peu près à l'emplacement où Auguste édifiera le théâtre de Marcellus. Entendons-nous : s'il s'agit d'un lieu de spectacle fixe, au même titre que celui qui s'étendait à proximité du temple de Cybèle sur le Palatin, il ne s'agit pas d'un théâtre « en dur ». Sur ce point les textes sont formels. Une glose de Servius au Prologue du livre III des *Géorgiques* précise : « chez nos ancêtres, les théâtres étaient seulement des gradins, la scène en bois n'étant montée qu'à titre temporaire » (*ad Georg.* III, 24). Ces scènes amovibles consistaient en des estrades plus ou moins sommairement équipées, les *pegmata* de Varron, et le *theatrum*, qui a ici le sens de *cavea*, aménagé sur une aire semi-circulaire qui annulait la courbure de l'ancien *circus Flaminius*, ne comportait rien d'autre que des sièges eux-mêmes amovibles, et toujours en bois ; ce sont les *theatra lignea* dont Vitruve nous dit qu'en son temps, c'est-à-dire dans les années 30-20 av. J.-C., on en construisait toujours annuellement (V, 5, 7), malgré la présence du théâtre de Pompée (inauguré en 55 av. J.-C.) et le quasi achèvement de celui de Marcellus. Longtemps Rome devra en fait se contenter de ce genre d'installation ; lorsque le censeur C. Cassius Longinus entreprend la construction d'un théâtre en pierre, un *theatrum lapideum*, sur les pentes du Palatin, pour échapper à la servitude des gradins de bois amovibles, les *subitarii gradus*, P. Cornelius Scipio Nasica et la faction la plus réactionnaire du Sénat le fait détruire, invoquant l'ordre moral pour justifier l'interdiction des sièges, les *subsellia*, élargissant même cette mesure à toute la zone comprise dans un rayon de mille pas autour de Rome (Tite-Live, *Perioch.* 48). Si l'on songe qu'à l'époque la dramaturgie romaine est au sommet de sa créativité (l'œuvre de Plaute est achevée, Pacuvius est en pleine possession de ses moyens et Térence achève sa carrière) on mesure l'incongruité d'une telle réaction, dictée surtout par le souci de ne pas offrir au peuple un lieu de rassemblement trop commode, où les démons de la contestation se seraient éventuellement donné libre cours. Dans les faits, on a pu avec raison mettre en doute l'efficacité de cette mesure, qui aurait dû, en bonne logique, obliger les spectateurs romains à assister debout aux représentations théâtrales. Des palliatifs avaient été souvent trouvés dans le passé pour faire l'économie des sièges de bois amovibles tout en offrant au public le confort minimum de gradins fixes : nous avons évoqué plus haut les *ludi* présentés dans l'un des deux cirques de Rome ; rappelons qu'en 167 av. J.-C., L. Anicius avait donné un spectacle pour célébrer son triomphe sur les Illyriens au *circus Maximus*. De toute façon dès 145 av. J.-C., à l'occasion du triomphe de Memmius, les *subitarii gradus* refont leur apparition, si du moins on en croit Tacite (*Annales*, XIV, 20, 2).

A vrai dire les enjeux étaient trop grands pour que la classe politique consentît à se priver d'un tel moyen d'augmenter auprès des électeurs son propre prestige. La compétition pour le pouvoir revêtant une âpreté particulière au cours des troubles du Ier s. av. J.-C., les scènes temporaires mises en place par les magistrats dans le cadre de leurs obligations statutaires – édiles – ou de leur propre campagne prennent dès lors un aspect souvent extraordinaire : la *scaena* des *ludi* est le lieu où se déploie le luxe oriental, la *luxuria asiatica*, sous sa forme la plus ostensible et – cela même contribue puissamment à accroître l'aspect somptuaire de l'opération – la plus éphémère. App. Claudius Pulcher en 99, Q. Lutatius Catulus en 69, M. Aemilius Scaurus en 58, pour ne retenir que quelques exemples, imposent la marque de la richesse ou de l'extravagance à ces fragiles échafaudages dont les revêtements de marbre ou d'ivoire, les décors en or ou en argent, les colonnes (plus de 300, si l'on en croit Pline, pour la seule animation plastique de la scène de Scaurus), les statues et les tableaux (3 000 statues de bronze, d'après l'évaluation évidemment excessive de Pline pour la même *scaena*) achetés à grand prix dans les villes de l'Orient grec, les tapisseries enfin (selon un usage non directement attesté mais inévitable dans ce genre de composition, si l'on en juge par les descriptions des salles d'apparat des Ptolémées, par exemple), contribuent à créer devant un *populus* de plus en plus blasé l'illusion d'un univers palatial proche de celui des souverains hellénistiques, Séleucides ou Lagides (Pline, *HN*, 34, 36 ; 36, 5, 50, 113, 189). Car c'est bien de cela qu'il s'agit : la récupération partielle des plus belles pièces d'architecture ou de statuaire pour les maisons urbaines des commanditaires montre que ce gaspillage concerté, destiné à administrer la preuve de l'aptitude d'un homme ou d'un clan à combler le goût populaire pour le grand spectacle, est inséparable d'une idéologie « tyrannique » ou au moins hégémonique, caractéristique des principaux représentants de la *nobilitas* de l'époque, et visant à créer durablement une aura de puissance, qui brisera, à court terme, les cadres convenus de la « légalité » républicaine. A cela s'ajoute le fait que ces *scaenae frontes* si éclatantes et si sophistiquées ne se concevaient pas sans un *theatrum* lui-même fort développé, dont l'ampleur contribuait aussi à impressionner le public ; sans prendre à la lettre la notice de Pline qui prête à la *cavea* temporaire mise en place par M. Aemilius Scaurus une capacité de 80 000 spectateurs (*HN*, 36, 115), on peut admettre que les gradins construits pour ces *ludi* – et dangereusement élevés sur des substructions de bois plus ou moins bien arrimées – étaient en rapport avec l'ampleur des scènes. En de telles occasions les ingénieurs romains déployaient des prodiges d'habileté pour protéger le *populus* des ardeurs du soleil au moyen de toiles tendues au-dessus de la *cavea* (les *vela*) et même les rafraîchir par des aspersions de parfums (les *sparsiones*), si du moins on en croit le témoignage de Lucrèce (*De rerum natura*, II, v. 415 sq.). En bref, tous les raffinements des théâtres impériaux sont déjà à l'œuvre dans ces structures de la fin de la République. Il n'y manque que l'édifice lui-même. Si nous disposions pour en juger d'autre chose que des railleries « intellectuelles » de Cicéron (*De domo sua*, 43, 111) ou des protestations moralisatrices de Pline, nous aurions une idée plus précise de l'une des formes les plus brillantes de l'ostentation politique, dans le droit fil de la tradition hellénistique des Diadoques.

C'est dans ce cadre qu'il convient de replacer la construction du théâtre de Pompée, à la fois en rupture ostensible et en continuité parfaite avec les opérations antérieures ou contemporaines : la splendeur marmoréenne ne s'applique plus seulement à certaines parties de la scène mais à l'ensemble d'un édifice immense, le triomphateur du « monde entier », dès lors investi d'une sorte de Principat avant la lettre, ne pouvant se contenter d'une création temporaire.

Mais de quels éléments les architectes pompéiens disposaient-ils pour mettre au point une construction aussi ambitieuse, qui semble avoir présenté d'emblée les solutions les plus satisfaisantes à tous les problèmes techniques et structuraux posés par son gigantisme même ? A cette question capitale, qui est celle de la genèse du théâtre romain, il n'est pas de réponse simple. Plusieurs voies peuvent cependant être explorées.

Les sources architecturales et la genèse du monument

La Sicile possédait depuis longtemps des théâtres qui, héritiers des modèles grecs classiques, avaient développé aussi des particularités riches d'avenir, en liaison plus ou moins directe avec l'évolution des édifices attiques ; nous n'en connaissons malheureusement que les phases tardives, mais les observations conduites sur les plus anciennes versions des théâtres de Syracuse, de Ségeste et de *Tyndaris* permettent de postuler l'existence ancienne de bâtiments de scène à *paraskenia* (fig. 321 et 322). Ce sont cependant les monuments construits en pays samnite et campanien qui, dès la fin du IIIe s. av. J.-C., méritent pour notre propos le plus d'attention : ceux de Sarno et de Pietrabbondante qui comptent sans doute parmi les plus anciens, le « grand théâtre » de Pompéi, datable de la seconde moitié du IIe s.,

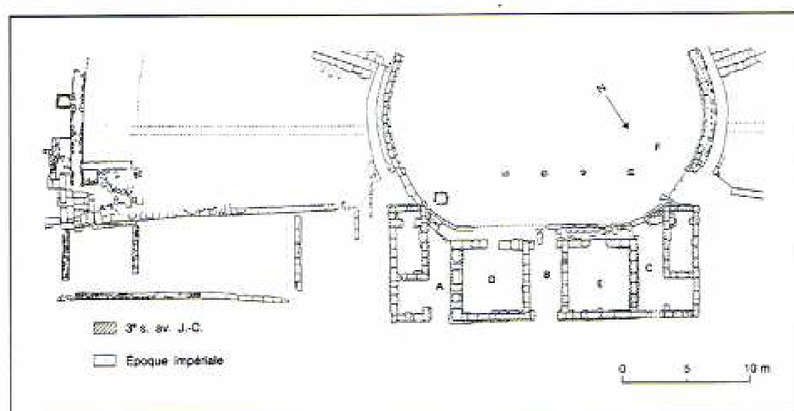


Fig. 321. Plan de l'orchestra et de la scène du théâtre de *Tyndaris*, d'après B. Brea.

ceux, ensuite, de *Teanum Sidicinum*, de Capoue, de Calès, d'*Alba Fucens*, inégalement fouillés et étudiés, permettent de retrouver quelques-uns des moments importants de l'élaboration de ce qui deviendra le théâtre romain. Le cas de Pompéi est particulièrement suggestif :dans son état initial le *koilon*, constitué de gradins de tuf ou de calcaire, adossé, à la pente naturelle de la colline, s'achevait le long de *parodoi* à ciel ouvert au moyen d'un mur de soutènement (analemme) à contreforts internes. La scène, séparée donc de la conque des gradins, était encore relativement haute et présentait des *paraskenia* obliques du type de ceux de Ségeste (fig. 323) ; plus tard – il est difficile de dire quand, mais le début de l'époque coloniale, à la fin des années 70, paraît la période la plus vraisemblable – le *koilon*, plus proche désormais d'une véritable *cavea*, se prolongea en fer à cheval en recouvrant les *parodoi* et en se dotant de loges surélevées ; la scène, dès lors directement reliée par ses retours latéraux à la conque des gradins, s'abaissa et se pourvut de cinq portes encadrées de colonnes libres sur fond rectiligne ; à l'époque augustéenne, la *cavea* sera refaite en marbre et appuyée à une série de murs semi-circulaires enfoncés dans le sol naturel ; au même moment un corridor annulaire voûté (*crypta*) pourvu de six accès (*vomitoria*) desservira les six escaliers situés entre les cinq secteurs (*cunei*) de la *cavea*. Ce type d'évolution ne saurait être suivi dans tous les autres cas évoqués plus haut ; ainsi à *Alba Fucens* le puissant mur qui soutient la *cavea* et longe les *parodoi* ne servira jamais d'appui à une voûte, les entrées latérales demeurant non couvertes et l'unité architecturale du théâtre restant par voie de conséquence incomplète. En revanche d'autres théâtres présentent très tôt et, autant qu'on en puisse juger, dès leur construction, des arcades au-dessus des *parodoi* : c'est le cas de celui de Pietrabbondante, dont le mur de scène, animé de demi-colonnes ioniques et couronné d'un corridor à denticules, apparaît d'autre part comme une belle façade architecturée de dérivation hellénistique. Quant à la libération de la conque des gradins des servitudes de l'orographie, elle reste encore relativement rare ; la pratique du remblai artificiel ou *aggestus* se répand toutefois dès le IIe s. av. J.-C. : attestée à Capoue épigraphiquement, puisqu'une inscription nous dit que le *theatrum* (c'est-à-dire la *cavea*) devra être élevé au moyen

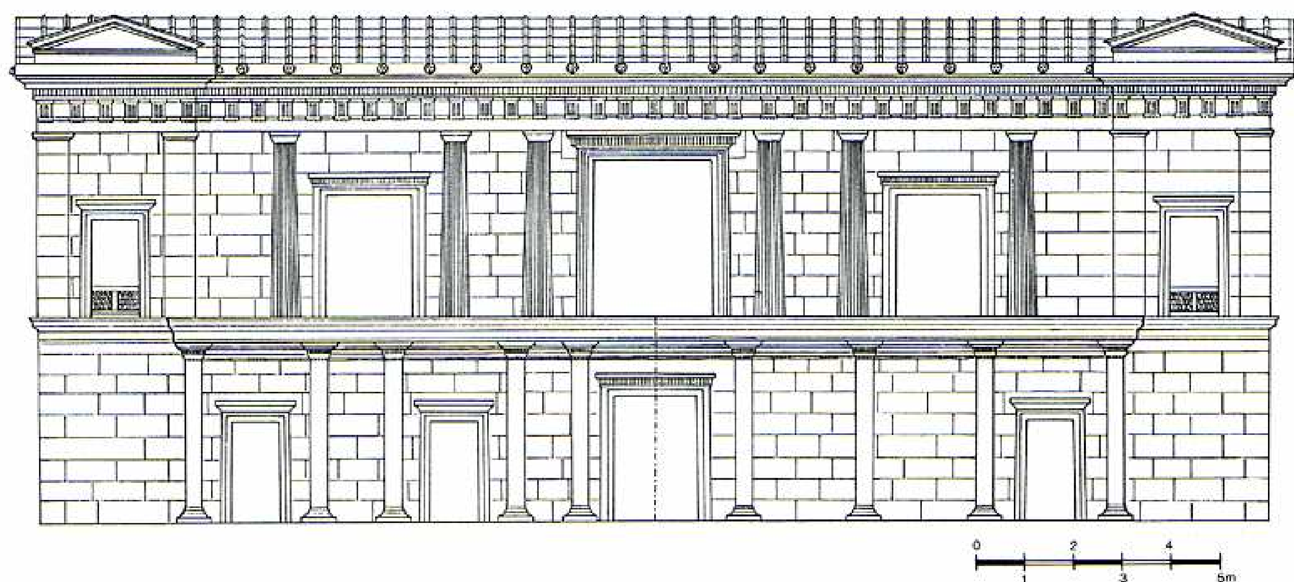


Fig. 322. Restitution hypothétique de la scène du théâtre de *Tyndaris*.

d'un apport de terre (*theatrum terra exaggerandum*), elle semble avoir été appliquée à Pietrabbondante, ainsi qu'à Gioiosa Ionica dans le Bruttium. Mais on observe aussi, dans les dernières décennies du IIe s., une *cavea* entièrement montée sur substructions voûtées : c'est celle de *Teanum Sidicinum*, qui définit ainsi le plus ancien exemple connu de théâtre « romain », du moins pour ce qui concerne la construction de la conque des gradins.

On mesure à de tels exemples la puissance d'innovation de ces communautés urbaines de l'Italie méridionale où l'influence rémanente des modèles grecs coloniaux, la *graeca consuetudo*, loin de figer les formes dans des schémas conventionnels, entretient une activité créatrice, qui soustendue par les applications campaniennes de l'architecture moulée, l'*opus caementicium*, contribue à l'élaboration de formules nouvelles qui vont bien au-delà de la transformation ponctuelle de telle ou telle partie de l'édifice théâtral. La *cavea* du théâtre de *Teanum* est en effet dominée par une terrasse supportant un temple ; la cohésion des deux monuments est assurée par la continuité des structures en blocage et par l'axialité de la composition ; bien que la fouille n'en soit pas achevée, on peut dès lors admettre que le « théâtre-temple », en puissance dans la Rome du début du IIe s. av. J.-C. avec le *theatrum et proscaenium ad Apollinis* décrit plus haut, a trouvé ici, à la fin du même siècle, sa première expression architecturale. Si W. Johannowsky en situe avec raison les antécédents les plus directs en Asie Mineure, et plus précisément en Carie (à *Alinda* et à Stratonicée) il est certain que la séquence axiale de *Teanum* constitue pour l'architecture romaine un relais important, aussi bien par sa précocité que par sa cohérence.

Mais plus près de Rome, au cœur du pays latin, les grands sanctuaires à terrasse ouvraient, dans le même domaine, un champ d'expérimentation dont les architectes de Pompée ne pouvaient manquer de tirer profit. Ces complexes religieux du Latium développent en effet, entre le milieu du IIe s. et le début du Ier s. av. J.-C., des hémicycles à gradins dont l'utilisation liturgique et/ou spectaculaire reste difficile à préciser, mais qui forment avec l'édifice cultuel auquel ils sont censés conduire une unité monumentale. Les sanctuaires de *Juno Gabina* à Gabies, de la *Fortuna Primigenia* à *Praeneste* (Palestrina), d'*Hercules Victor* à *Tibur* (Tivoli), présentent de cette ordonnance diverses variantes qui, pour avoir été probablement appliquées par des architectes latins, n'en procèdent pas moins, dans leur esprit, des grandes créations de l'Orient hellénistique ; l'aspect « pergaménien » de la colline architecturée de *Praeneste*, quelles que soient les techniques mises en œuvre, est impossible à méconnaître, comme l'a récemment encore démontré F. Coarelli (voir *supra* les fig. 149 et 152). Sans insister ici sur ces compositions extraordinaires dont nous traitons en détail dans le chapitre sur les temples, nous retiendrons seulement que, dans l'esprit même de Pompée et des concepteurs de son complexe du Champ de Mars, le « modèle » du sanctuaire à terrasse était présent sous sa forme la plus efficiente : on sait en effet qu'au sommet des gradins de cet immense théâtre avait été établi un temple à *Venus Victrix*, la caution religieuse de Pompée. Et celui-ci, soit cynisme, soit désinvolture, avait justifié la construction de sa *cavea* marmoréenne, qui bravait l'interdit censorial relatif à la mise en place de théâtres fixes à Rome, en la désignant comme l'escalier d'accès au sanctuaire de Vénus (Aulu-Gelle, *NA*, X, 1, 7 ; Tertullien, *De spectaculis*, 10). Nul ne pouvait être dupe, assurément, et le renversement de perspective par rapport aux sanctuaires latiaux sautait aux yeux de tous : au lieu d'un hémicycle relativement modeste sous-jacent à un grand temple, on était en présence d'une très vaste conque surmontée d'un édifice cultuel ; et chacun savait que la conque en question était avant tout un *theatrum*, destiné à accueillir des spectateurs. Mais la référence, quel que soit le degré de sincérité de l'*imperator*, est digne de mention car elle nous indique l'un des axes vers lesquels s'orienta prioritairement la recherche des précédents, préliminaire à cette création.

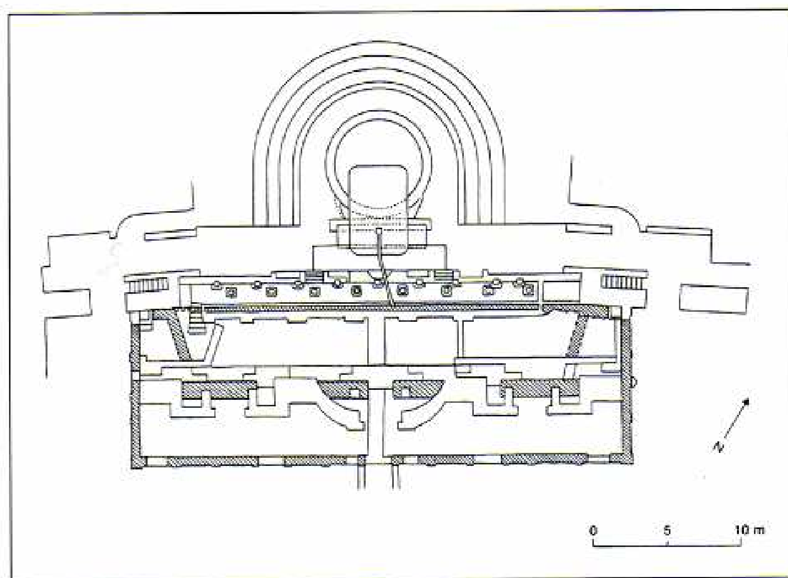


Fig 323. Plan des différents états de la scène du théâtre de Pompéi, d'après A. Mau. En hachuré, le premier état du IIe s. av. J.-C.

Il en est d'autres, dont subsistent quelques indices. Plutarque signale qu'en 62 av. J.-C. Pompée avait fait réaliser lors de son séjour à Lesbos un plan et une maquette – εἶδος καὶ τύπος – du théâtre de Mitylène où le poète Théophane avait

célébré ses exploits (*Pompée*, 42, 9). Le fait, souvent allégué, qu'on ne puisse établir de lien de filiation entre ce théâtre grec, ou du moins ce qu'on en connaît, et celui du Champ de Mars ne grève pas la crédibilité de la notice : le modèle en question ne pouvait être de toute façon directement reproduit. Pompée aurait du reste précisé qu'il entendait en donner une version plus grande et plus belle. Mais la démarche témoigne de l'esprit très ouvert des recherches dès lors entreprises, dans un climat de gestation caractéristique de l'époque, où il importe d'adapter les prestiges de l'architecture grecque aux nouvelles exigences de l'urbanisme de représentation à Rome.

Vitruve et le theatrum latinum

De cette activité, qui impliquait une réflexion théorique et non plus seulement des aménagements empiriques, Vitruve porte témoignage en consacrant au livre V de son *De architectura* de nombreux chapitres à la construction des théâtres (V, 3-9). Il est remarquable que, dans son traité, seuls les temples aient droit à de plus amples développements. Opposant le théâtre « latin » au théâtre « grec », il propose pour l'un comme pour l'autre un tracé géométrique indirect, censé fournir des repères pour une implantation générale mais ne couvrant pas, comme les autres plans proposés par le *De architectura*, l'ensemble de l'espace construit. Il s'agit d'inscrire dans le cercle de l'*orchestra*, ou plus précisément dans celui qu'on peut tracer à partir du périmètre inférieur de la *cavea*, quatre triangles équilatéraux pour le théâtre « latin » et trois carrés pour le théâtre « grec » (V, 6 et 7). On a souvent rejeté comme pures spéculations ces schémas régulateurs, ou considéré qu'ils étaient en quelque sorte tautologiques, l'un et l'autre se contentant en effet, si l'on envisage les choses d'un point de vue strictement géométrique, de proposer deux modes d'inscription d'un dodécagone régulier dans un cercle. Rappelons tout de même que celui du théâtre « grec » a trouvé des applications effectives, A. von Gerkan ayant montré depuis longtemps qu'au prix de quelques modifications mineures le théâtre de Priène répondait par avance aux prescriptions de la source utilisée par Vitruve. Quant à celui du théâtre « latin », il s'avère à l'examen très élaboré. Voici le texte de V, 6, 1-2-3 : « Le théâtre doit être agencé de la façon suivante : du centre de l'espace qui sera défini par son périmètre inférieur, qu'une circonférence soit tracée, à l'intérieur de laquelle s'inscrivent quatre triangles équilatéraux, lesquels touchent le cercle à intervalles égaux, selon le rythme qu'observent les astrologues sur le diagramme de répartition des douze signes célestes pour calculer, à partir des rapports musicaux, l'harmonie des astres. Le côté de celui des triangles qui sera le plus proche de la scène doit déterminer la limite du mur de scène sur l'alignement des points où il coupe la circonférence ; que l'on trace ensuite une ligne parallèle à ce côté passant par le centre du cercle : elle marquera la séparation entre l'estrade et le secteur de l'*orchestra*.

Par ce moyen on obtiendra une estrade plus large que celle des théâtres grecs, puisque tous les artistes évoluent sur la scène cependant que des emplacements sont réservés dans l'*orchestra* aux sièges des sénateurs. La hauteur de l'estrade ne doit pas excéder cinq pieds, afin que ceux qui sont assis dans l'*orchestra* puissent suivre le jeu de tous les acteurs. Les secteurs des gradins dans la *cavea* doivent être répartis de telle sorte que les angles des triangles distribués sur le pourtour de la circonférence déterminent l'orientation des rampes et des escaliers entre les secteurs jusqu'à la première précinction ; au-dessus les secteurs supérieurs seront, par des cheminements situés en alternance (par rapport à ceux du niveau inférieur), divisés en deux par le milieu. Les angles des triangles qui sont à la base de la conque des gradins et qui déterminent la position des escaliers seront au nombre de sept ; les cinq autres définiront l'ordonnance de la scène : celui du milieu doit se trouver en face de la porte royale, ceux de droite et de gauche indiqueront la situation de la porte des hôtes, les deux angles extrêmes regarderont vers les couloirs ouverts dans les retours latéraux du mur de scène. Pour les gradins de la *cavea* où sont placés les sièges, qu'ils n'aient pas moins de un pied et une palme de haut, et pas plus de un pied six doigts ; leurs girons ne doivent pas excéder deux pieds et demi ni mesurer moins de deux pieds. » (fig. 324 et 325).

En tant que modèle, ce schéma reste limité par sa précision même ; il est facile de lui opposer par exemple de nombreux théâtres du début de l'Empire qui possèdent plus (ou moins) de sept escaliers rayonnants et tout a été dit sur son apparente inadéquation aux réalités archéologiques : absence de coïncidence entre les rapports dimensionnels proposés ici et ceux des édifices conservés ; importance excessive de l'*orchestra* ; disposition non conforme aux habitudes des « portes des hôtes », les *valvae hospitales*, qui sont, à l'ordinaire, plus éloignées de la *valva regia* (la « porte royale ») ; localisation rarement vérifiée des accès latéraux, les *aditus maximi*, qui se situent le plus souvent en-deça du diamètre du cercle, etc. Mais les travaux récents de B. Small, P. Pensabene, H. P. Isler, F. B. Sear tendent à corriger une appréciation trop radicalement négative. Les critiques traditionnelles s'appuyaient sur un état postérieur de la réflexion architecturale ; les exi-

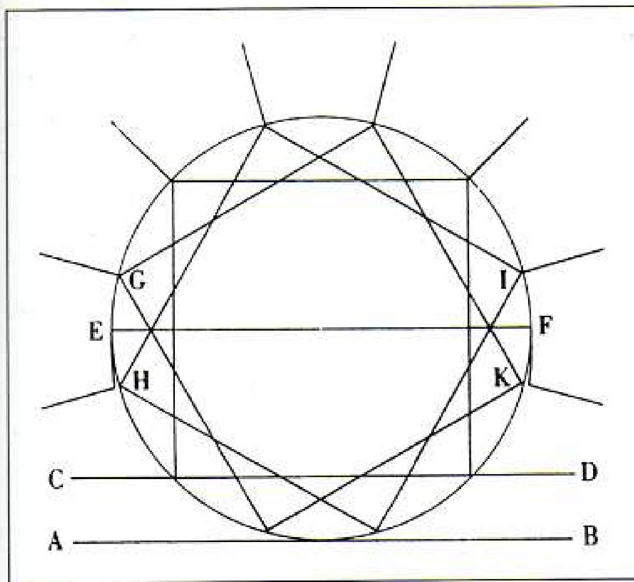


Fig. 324. Plan directeur du « théâtre grec » selon Vitruve. A-B : alignement du mur de scène ; C-D : alignement du *proskénion* (face antérieure de la scène) ; E-F : diamètre de l'*orchestra* ; H, K : limites du *koilon*.

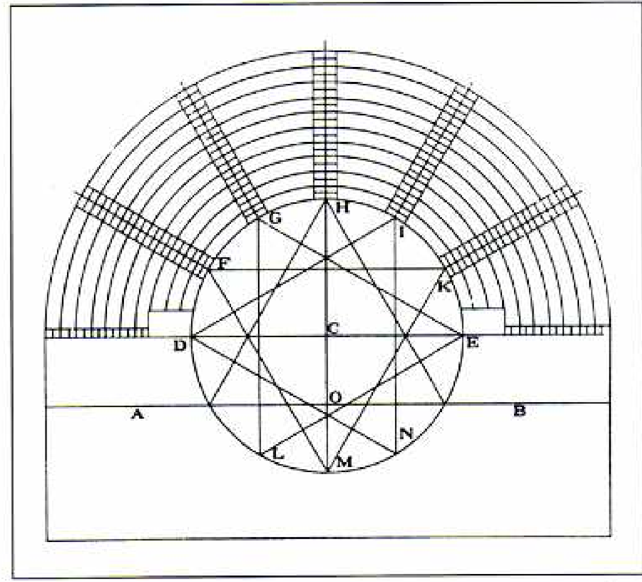


Fig. 325. Plan directeur du « théâtre latin » selon Vitruve. A-B : alignement du mur de scène ; D-E : diamètre de l'*orchestra* et façade de l'estrade de la scène (*frons pulpiti*) ; O-M : positions de la *valva regia* ; L et N : positions des *valvae hospitales* ; F, G, H, I, K : axes des escaliers radiaux du *maenianum* inférieur de la *cavea*.

gences de la monumentalisation, avec les problèmes spécifiques posés par les *caveae* sur substructions artificielles, demeurent étrangères à la source exploitée par Vitruve. D'autre part la ponctualisation sur un exemple géométrique d'une pratique beaucoup plus souple est un trait constant de la réflexion normative, mais le théoricien ne prétend pas ériger en une règle infrangible ce qui a seulement une valeur indicative, et il est le premier à reconnaître ensuite le caractère modulable de ses préceptes en fonction de la taille du monument, des opportunités du terrain, etc. Son unique préoccupation semble avoir été de théoriser une relation structurelle en imaginant un schéma qui élimine toute solution de continuité entre *cavea* et *scaena*. D'où le choix des triangles inscrits, qui apparaît en première analyse comme une simple variante du schéma grec, mais s'avère à l'examen beaucoup mieux adapté, en ce qu'il situe avec plus de rigueur la scène et ses éléments constitutifs par rapport à la *cavea* : le diamètre du cercle a ici une valeur éminente, puisqu'il marque la limite entre le bâtiment de scène et l'*orchestra*, définissant de surcroît la position des *tribunalia*. En outre le tracé du *theatrum latinum* fait intervenir, avec les triangles équilatéraux, la valeur irrationnelle $\sqrt{3}$ dont la construction géométrique, théorisée par Euclide, était bien maîtrisée par les architectes hellénistiques. Si l'on donne au rayon du cercle la valeur 1, on constate que de nombreux rapports rationnels, donc faciles à calculer et à construire, se maintiennent entre les dimensions essentielles de l'édifice, ce qui n'est

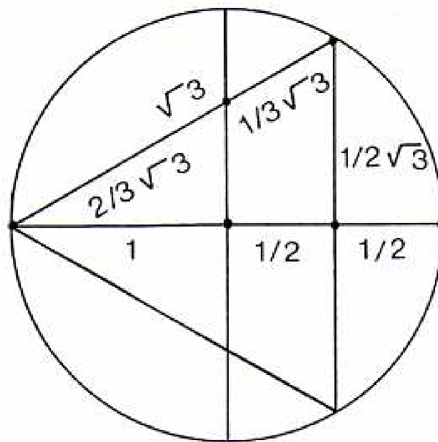


Fig. 326. Les valeurs des différents éléments du triangle équilatéral inscrit et des tronçons qu'il découpe sur le diamètre du cercle (le rayon du cercle = 1).

pas le cas pour le tracé du *theatrum graecum*, fondé sur la relation $\sqrt{2}$: la profondeur de l'*orchestra* vaut 1 ; la largeur de la scène 1/2 ; l'intervalle d'axe en axe entre les portes extrêmes (*hospitales*) 1. Autrement dit le rayon (r), qui a même longueur que le côté de l'hexagone inscrit, assume une valeur quasi modulaire dans le système ainsi défini, et Vitruve l'emploie comme telle dans la suite de son chapitre pour l'ordonnance du décor de la *scaenae frons* où la hauteur du podium vaut r/6, celle des colonnes du premier niveau r/2, etc. (fig. 326).

La logique interne de ce schéma, dont F. B. Sear a montré qu'il n'était pas en fait aussi

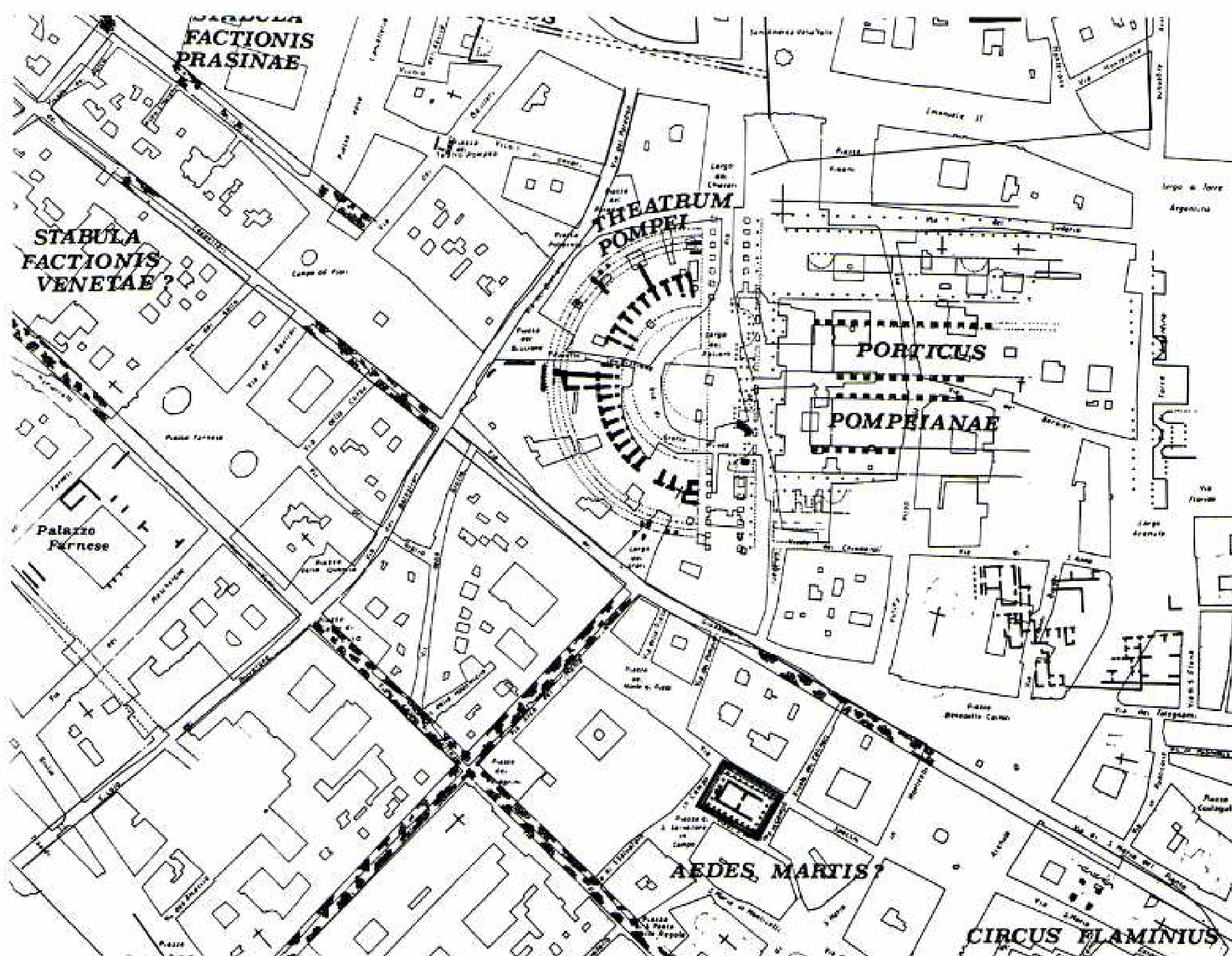


Fig. 327. Plan du théâtre de Pompée et de la *Porticus Pompeiana* à Rome, d'après la *Forma Urbis severiana*, intégré dans la planimétrie actuelle du Champ de Mars.

étranger qu'on l'a longtemps cru aux réalités de l'architecture théâtrale, contemporaine ou postérieure, interdit de le traiter comme une fantaisie sans lendemain. Caractéristique des recherches des années 70-50 av. J.-C., où l'on essaie de tirer de l'expérience hellénistique des normes applicables à la nouvelle architecture urbaine, il procède du même esprit que la démarche des architectes de Pompée dessinant pour le réinterpréter le théâtre de Mitylène. Même si Vitruve n'insiste pas explicitement sur l'aspect clos du théâtre romain, il comprend, lui ou plutôt sa source, que le problème de la liaison entre les deux composantes traditionnelles, la conque des gradins et le bâtiment scénique, est désormais fondamental et conditionne la conception d'ensemble de l'édifice ; l'homogénéité de ce dernier est du reste renforcée, dans son texte, par la nécessaire égalité des hauteurs entre le mur de scène et le portique du sommet de la *cavea* : les raisons d'acoustique invoquées pour la justifier ne doivent pas nous dissimuler les conséquences que ce principe entraîne pour l'élévation, et l'unité structurelle qui se trouve par ce moyen définie. Le témoignage du théoricien nous laisse donc entrevoir, à travers ce tracé tout à la fois accompli et incomplet, un moment décisif de la génèse de la forme théâtrale à Rome. D'autant qu'il s'accompagne d'une description détaillée de la *porticus post scaenam*, c'est-à-dire du quadriportique qui doit, dans les conditions urbanistiques les plus favorables, se déployer derrière le bâtiment scénique, et dont le complexe du Champ de Mars fournit dans l'*Urbs* la première mais aussi la plus monumentale des illustrations, reprenant en l'amplifiant une composition déjà présente à Pompéi.

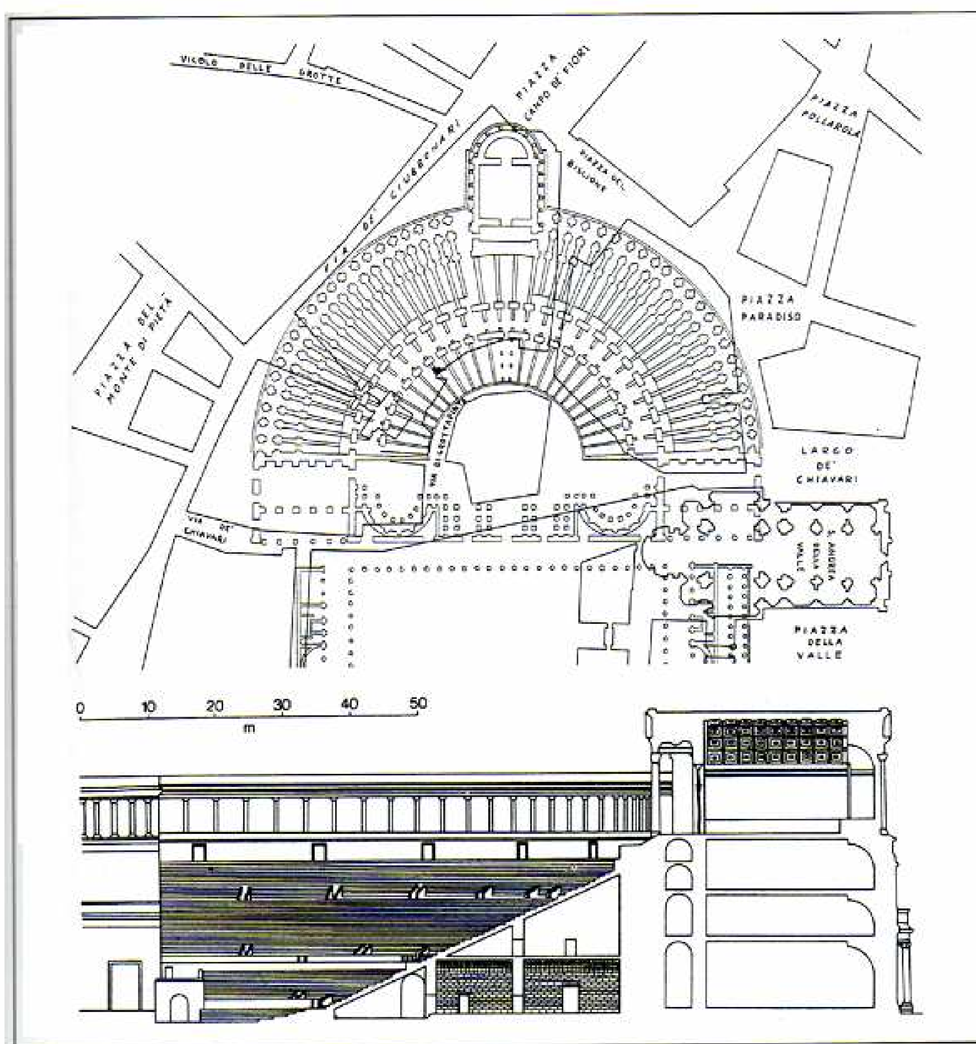


Fig. 328. Plan de situation du théâtre de Pompée et coupe restituée sur la *cavea* et le temple de *Venus Victrix*, d'après F. Rakob.

Le théâtre de Pompée

Du théâtre de Pompée et de son quadriportique nous ne pouvons guère juger qu'à partir de données indirectes ou tardives. Indirectes parce qu'on n'apprécie l'extension de l'édifice de spectacle le plus important jamais construit dans le monde antique qu'à partir des courbes qu'il a imposées au cadastre médiéval et moderne du quartier situé derrière l'église de Sant'Andrea della Valle, ou à partir des traces qu'on retrouve de ses fondations dans quelques sous-sols de la même zone et sur les franges de l'aire sacrée du Largo Argentina ; tardives parce que le seul dessin qui nous en ait été conservé est celui de la *Forma Urbis severiana*, le « Plan de Marbre » de l'époque de Septime Sévère, réalisé au début du III[e] s. ap. J.-C. Pour précieux qu'il soit, ce document ne restitue évidemment pas l'état initial d'un ensemble, dont nous savons par les textes qu'il subit au cours des siècles, et dès la période augustéenne, de nombreuses restaurations ou transformations. Il nous permet toutefois de comprendre que le théâtre lui-même n'est que l'un des éléments d'un immense espace clos, le plus vaste, mais aussi le plus développé en hauteur que Rome ait encore jamais possédé. Depuis les substructions du chevet du temple de *Venus Victrix* qui s'élevait, nous l'avons dit, au sommet de la *cavea*, jusqu'à l'extrémité opposée du quadriportique situé derrière la scène, où s'ouvrait la « curie » de Pompée, on ne mesurait pas moins de 320 m, ce qui, reporté dans le centre historique de l'époque, eût correspondu à l'espace compris entre le pied du *Tabularium* et l'extrémité orientale de l'*atrium Vestae* ; la

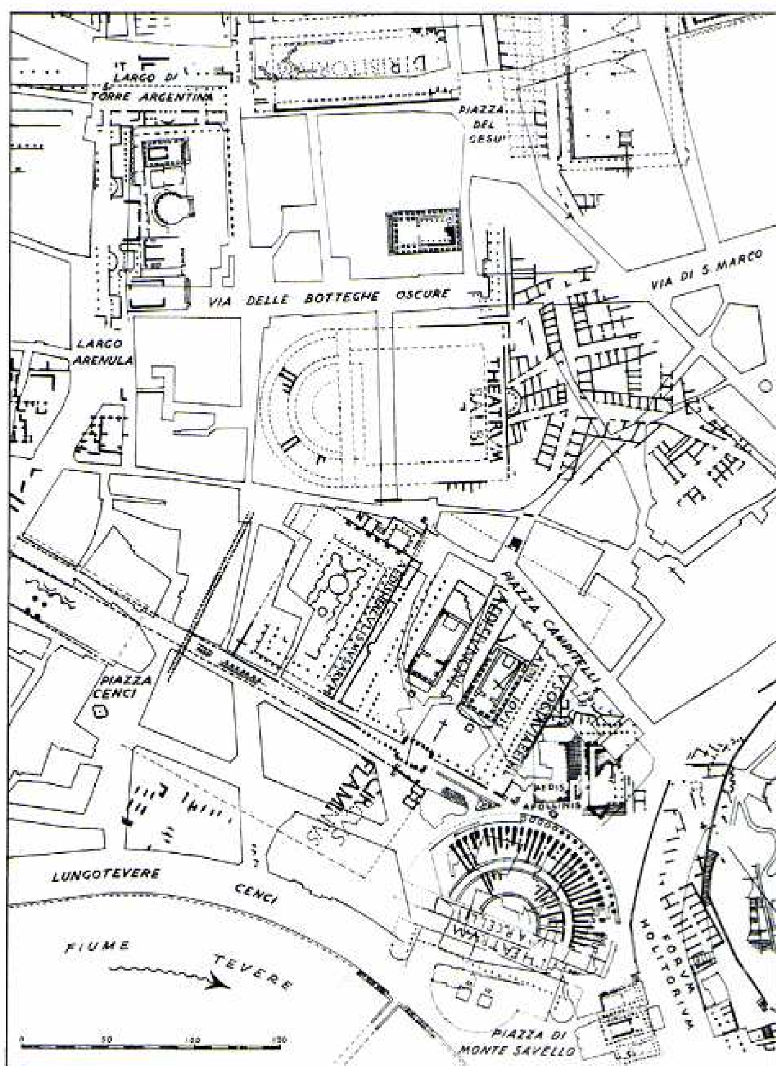


Fig. 329. Le théâtre de Marcellus et le théâtre de Balbus à Rome, d'après les fragments de la *Forma urbis severiana* replacés dans la planimétrie actuelle.

surface englobée par le quadriportique en question, la *porticus Pompeiana*, occupée par des jardins, des promenades (*ambulationes*) et des bassins, animée par des programmes iconographiques d'une grande unité thématique, était à elle seule plus de trois fois supérieure à la superficie de l'aire libre de l'ancien Forum républicain ; enfin le faîte du temple de Vénus dominait d'au moins 45 m la plaine environnante, rejoignant ainsi l'altitude de l'*Arx*, l'un des sommets de la colline du Capitole (fig. 327 et 328).

Au-delà de ces indications chiffrées, restituables avec une précision satisfaisante, nous aimerions en savoir davantage sur les aspects techniques et monumentaux de ce premier théâtre romain. Les substructions radiales et les deux ambulacres semi-circulaires lisibles sur la *Forma Urbis*, de même que les contreforts rythmiques qui scandent les côtés de la terrasse du temple de Vénus appartiennent certainement à la phase originelle et témoignent d'une organisation déjà très rationnelle des systèmes de fondation et de soutènement. Mais le plan de la scène ne correspond plus à celui de l'époque de Pompée. Dans quelle mesure l'ordre décoratif de colonnes superposées (à deux ou trois niveaux) que postule Vitruve pour l'animation de la *scaenae frons* était-il déjà mis en œuvre ? L'idée que dans un premier temps le bâtiment de scène ait été construit en bois paraît peu compatible avec le luxe de cet édifice qui s'impose dès le début par le caractère massif et définitif de ses structures de marbre. Sur ce point aussi les architectes de Pompée, animés par l'esprit que nous avons tenté de définir plus haut, avaient dû exploiter les solutions élaborées en milieu hellénistique, dont H. Lauter a récemment souligné les potentialités, malgré les incertitudes qui grèvent encore nos connaissances. Les études en cours sur la scène des théâtres de Carie, à Halicarnasse et à Stratonicée en particulier, devraient d'ici peu nous apporter des éléments décisifs.

Le théâtre de Marcellus

En fait c'est le théâtre de Marcellus, achevé au début du règne d'Auguste, qui contribuera le plus puissamment à la diffusion d'un schéma désormais canonique. Commencée vers la décennie 30-20 av. J.-C. sur le site même de l'antique *theatrum ad Apollinis*, où César avait déjà fait entamer des travaux importants, la construction de l'édifice de spectacle qui devait prendre le nom du neveu d'Auguste mort prématurément, était sinon achevée du moins utilisable dès 17, l'année des Jeux Séculaires. Il fut inauguré en 13 ou 11 av. J.-C. De dimensions nettement inférieures à celles du théâtre de Pompée (diamètre hors tout de la *cavea*, 129, 80 m au lieu d'environ 150 m ; hauteur totale 32,60 m environ), ce *theatrum Marcelli*, construit, du moins pour sa façade curviligne, en grand appareil de travertin, doit sa conservation partielle au fait qu'il a servi au Moyen Age de forteresse puis au seizième siècle de substruction au Palais Savelli. La *Forma Urbis severiana*, nous en livre également le plan, ce qui est précieux pour les parties disparues de l'édifice, et particulièrement son bâtiment de scène ; celui-ci se recommande par sa simplicité, puisqu'on n'y observe ni sur la façade du *pulpitum*, ni au niveau des colonnades décoratives ce mouvement alterné d'exèdres semi-circulaires ou quadrangulaires qui anime tant de *scaenae ;* son ordonnance rectiligne plaide en faveur du maintien de la conception

initiale, quelles qu'aient pu être les restaurations ultérieures. Les seuls éléments singuliers en sont les deux grandes pièces absidées qui flanquent la scène, où il faut assurément reconnaître ces *basilicae* épigraphiquement attestées au théâtre de Gubbio et remarquablement conservées dans celui d'Orange ; l'élargissement semi-circulaire du mur de fond, ou plus probablement du *postscaenium*, c'est-à-dire de l'annexe postérieure de la scène, sur l'axe transversal de l'édifice, appartient lui aussi à l'une des phases les plus anciennes, si l'on admet que les deux édicules qui y prennent place représentent, sur le plan sévérien, les chapelles consacrées à Diane et à *Pietas* après la destruction de leurs temples respectifs lors de la construction du théâtre. En élévation, seuls les deux niveaux inférieurs de la façade extérieure sont conservés ; ils sont rythmés, en bas, par des colonnes engagées de style « toscan » ou plus probablement dorique si l'on observe l'absence de base, et en haut par des colonnes engagées ioniques. Faut-il, cédant à l'automatisme que nous impose rétrospectivement la façade du Colisée, par exemple, restituer un troisième niveau à colonnes corinthiennes ? Ce n'est pas certain, et l'une des propositions les plus récentes préfère, avec raison semble-t-il, un simple attique à pilastres (fig. 329).

Il faut se souvenir ici que seuls les deux premiers *maeniana* - volées de gradins – étaient construits en pierre et appuyés sur les structures en *opus caementicium* à parement réticulé, le troisième, au profil plus raide, étant vraisemblablement en bois. Du point de vue de l'organisation des substructions, ce théâtre était pour le reste, autant que nous en puissions juger, analogue à celui de Pompée : la *cavea* s'appuie sur un système de murs radiaux reliés par des voûtes inclinées, interrompus par deux galeries annulaires ou ambulacres internes régnant sous les paliers (*praecinctiones*) qui séparent les *maeniana* ; vers l'extérieur, le système était cerné par deux et peut-être trois ambulacres superposés, ouverts en arcades.

C'est le recours au « Theatermotiv », c'est-à-dire à l'arcade encadrée par des ordres engagés sous entablement horizontal qui représente la nouveauté promise à la plus riche postérité. Nous n'avons évidemment aucune preuve que ce schéma fut utilisé au théâtre de Pompée, mais il est assuré que dès sa phase augustéenne celui de Marcellus en présentait une version pleinement maîtrisée. La mise au point définitive de ce motif rythmique, repris par la suite sur le pourtour de tant d'édifices de spectacle en Occident, constitue l'un des acquis formels et techniques les plus importants de l'époque : non seulement en effet il résout le problème de l'habillage plastique des piles qui soutiennent ce type d'architecture à niveaux superposés, mais il répond, pour le niveau inférieur, aux exigences de la circulation du public puisque les arcades donnent accès à l'ambulacre externe sur lequel débouchent les rampes conduisant aux gradins ; au niveau supérieur, le motif des arcades correspond à la structure interne de l'ambulacre puisque leurs archivoltes suivent le mouvement des voûtes radiales en plein cintre reposant sur des architraves transversales, elles-mêmes appuyées sur des consoles en saillie par rapport aux chapiteaux d'imposte de la face interne des piles. Ainsi se trouvent conciliés les impératifs d'une animation dynamique, d'un ac-



Fig. 330. Les deux niveaux inférieurs de la « façade » du théâtre de Marcellus à Rome. Cliché J. L. Paillet.

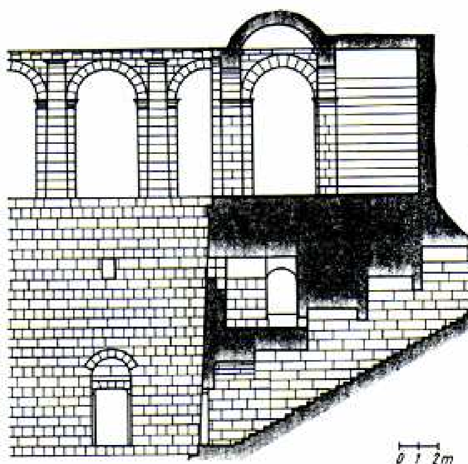


Fig. 331. Façade et coupe partielle sur le Tabularium de Rome, d'après J. G. Hajnoczi.

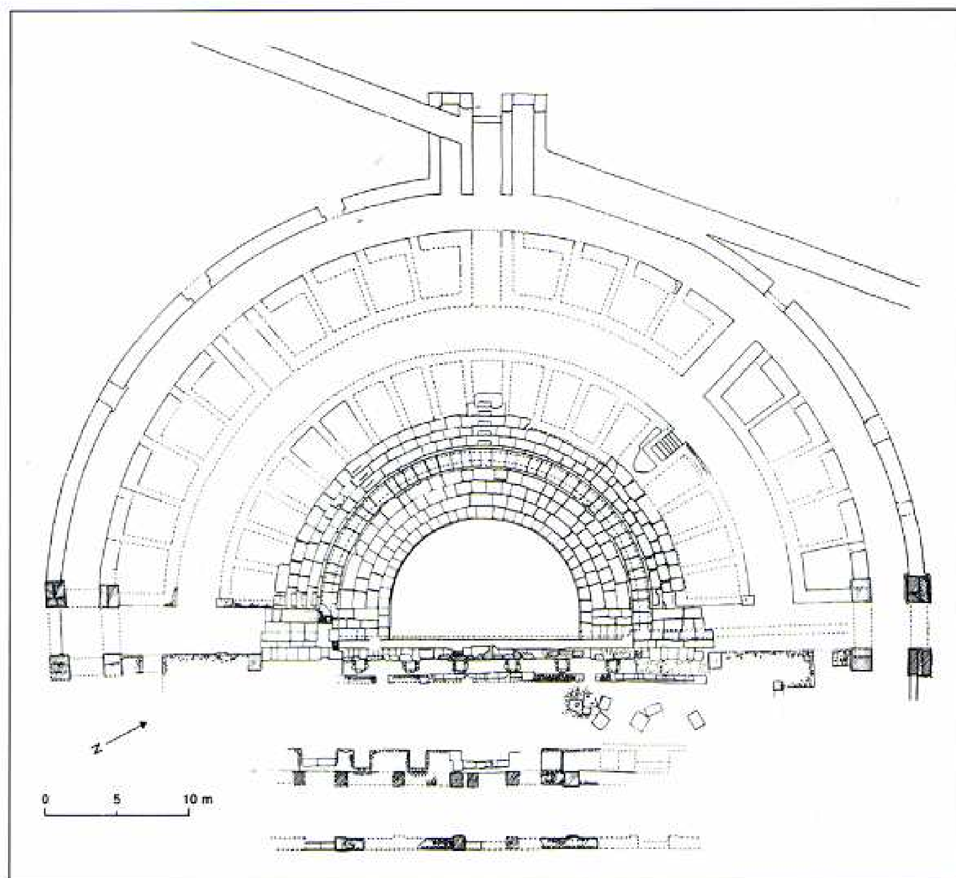


Fig. 336. Plan du théâtre de *Saepinum*, d'après M. Gaggiotti.

certes deux, voire trois ambulacres reliés par des murs radiaux (fig. 335). Mais d'une part, les solutions de type archaïque, ou en tout cas plus anciennes, ne disparaissent pas : songeons aux cryptes des théâtres de Cassino et de Fiesole. D'autre part et surtout se multiplient les solutions moyennes qui font l'économie de tel ou tel élément ; à *Peltuinum*, seules subsistent les substructions radiales auxquelles s'ajoute, à *Saepinum* et à *Herculaneum*, un ambulacre extérieur (fig. 336). A Ascoli Piceno, un ambulacre, en position médiane, sépare deux séries de chambres radiales. A Minturnes l'ambulacre, fort large, est divisé en deux travées par un alignement de piliers, comme une sorte de cryptoportique, etc. L'adossement au terrain peut être encore mis en œuvre, mais il est significatif qu'on s'efforce de l'éviter : à Suessa Aurunca un mur de soutènement contient la colline et sert de limite à deux ambulacres médians superposés, toute la partie antérieure de la *cavea* étant supportée par des murs radiaux. A Vérone, le centre de la *cavea* s'appuie au terrain sur une grande partie de sa hauteur, mais les secteurs latéraux reposent sur des substructions radiales, l'ensemble étant surmonté par une crypte partiellement creusée dans le rocher ; mais une sorte de vide sanitaire, sous la forme d'une profonde saignée verticale, sépare la partie adossée du reste de la colline pour éviter l'infiltration des eaux de ruissellement. La complexité du système est d'autant plus digne d'intérêt que l'édifice de Vérone, longtemps attribué sur la base d'une inscription d'époque claudienne aux années 40-50 ap. J.-C., a pu être récemment daté, à partir de l'analyse stylistique des chapiteaux qui en proviennent, du règne d'Auguste, et vraisemblablement de la première moitié de celui-ci. Au théâtre de Trieste, dont la première phase semble bien aussi augustéenne, l'adossement au terrain est complet ; seule une crypte s'y ajoute, vers le haut, comme plus tard à l'odéon de Taormina.

Plus curieuse apparaît la solution adoptée à *Augusta Praetoria* (Aoste) : dans cette fondation augustéenne de 24 av. J.-C. la réservation de l'aire du théâtre, dans l'un des îlots quadrangulaires défini par la logique distributive de l'urbanisme

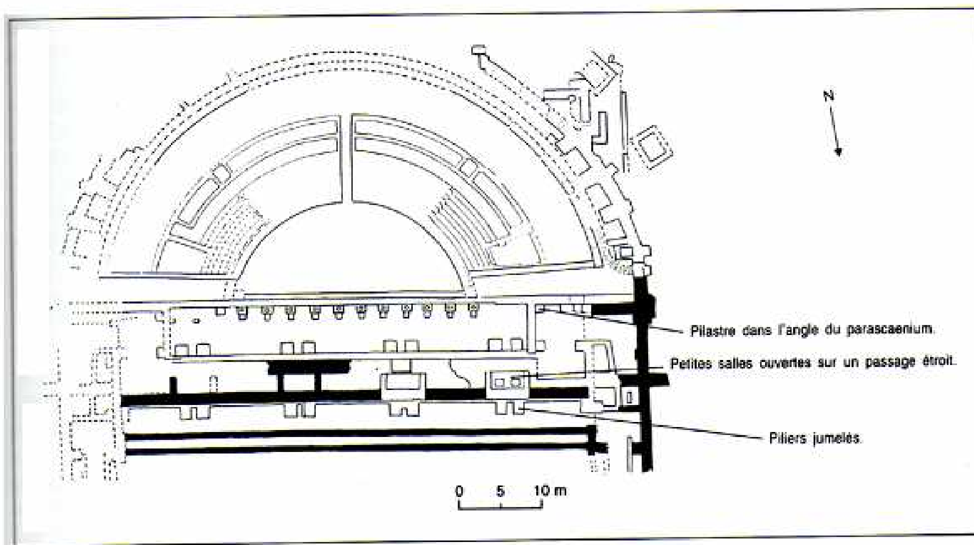


Fig. 337. Plan du théâtre de Turin, d'après S. Finocchi.

colonial, semble avoir été prévue dès le début. Est-ce pour éviter de rompre la régularité du système orthogonal que l'on a voulu inscrire la courbe de la *cavea* dans un cadre rectangulaire dont la haute façade vers la rue, composée de quatre rangs superposés d'arcades, efface en quelque sorte le théâtre du paysage ? L'ambulacre externe est relié à ces façades au moyen de murs radiaux qui occupent une partie des écoinçons. L'hypothèse parfois avancée que ce théâtre était couvert et s'apparentait ainsi à un odéon est infirmée par la faible épaisseur des structures d'encadrement, mais il reste possible que le schéma du *theatrum tectum*, tel qu'on le trouve appliqué par exemple à Pompéi, ait joué ici le rôle d'un précédent formel, au moins au niveau du plan. Le cas, bien qu'étrange, n'est pas unique, si l'on admet que le théâtre de Turin (*Augusta Taurinorum*), dans un contexte colonial similaire, et contemporain, présentait lors de sa phase initiale une ordonnance du même type (fig. 337).

Cet éclectisme des solutions, dont on pourrait donner d'autres exemples, tend à se restreindre à mesure qu'on avance dans le premier siècle de notre ère. L'aspect statique du problème perd rapidement de son acuité, une sorte de routine s'installant et les acquis techniques se diffusant auprès des constructeurs. Sauf les cas où l'héritage hellénistique l'impose, comme au théâtre de Taormina, l'adossement, même dicté par le terrain, s'accompagne désormais presque toujours d'une ossature artificielle, en raison des exigences de la circulation interne. L'un des cas les plus remarquables est de ce point de vue celui de Catane, où la *cavea*, bien qu'appuyée à la colline, est munie, grâce à l'excavation du sol naturel, d'ambulacres concentriques d'où partent des passages radiaux permettant l'accès aux gradins. Ce type de réseau circulatoire privilégiant la distribution du public à travers les substructions, déjà présent sous une forme élaborée au théâtre de Marcellus, s'affirme dès lors en Italie dans les exemplaires les plus perfectionnés. Le théâtre de Bénévent, construit en plaine, en administre la preuve : les deux ambulacres y sont reliés par des chambres radiales munies d'escaliers ascendants ou de circuits horizontaux. Comme le souligne E. Fré-

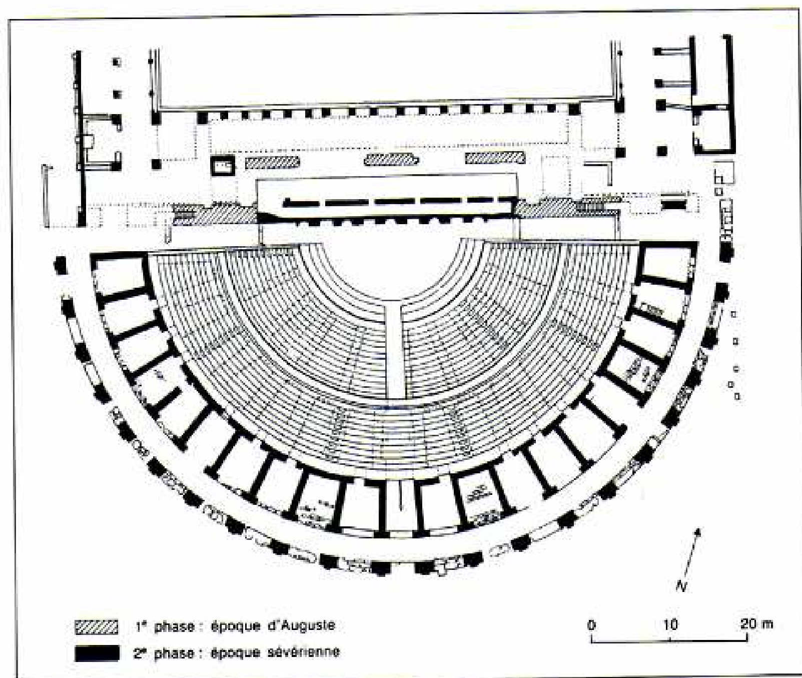


Fig. 338. Plan du théâtre d'Ostie.

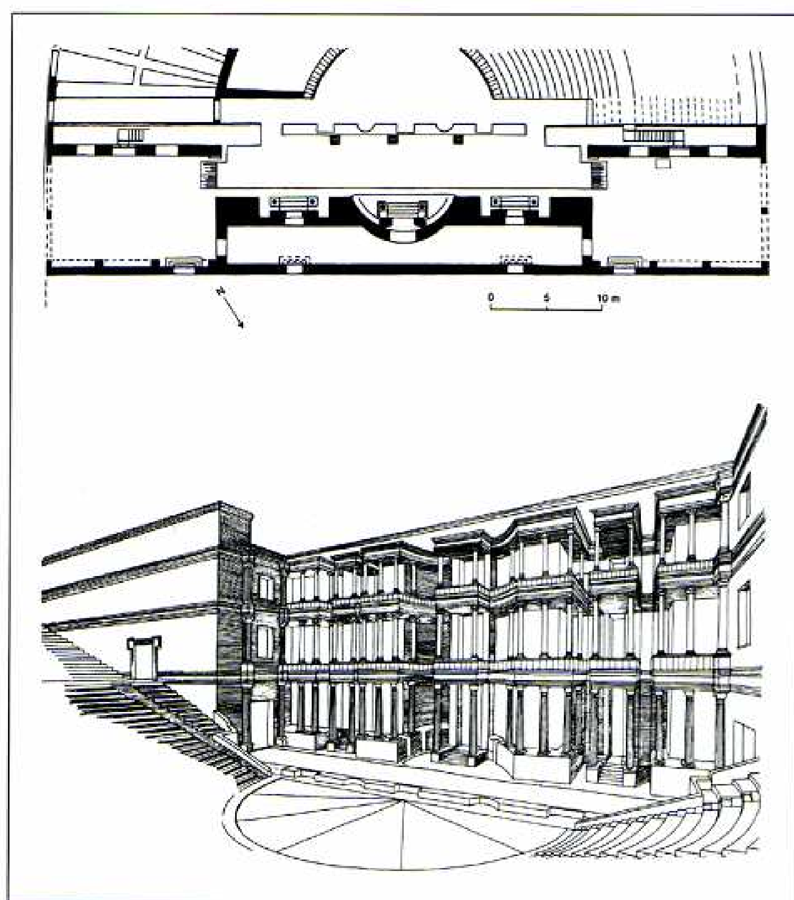


Fig. 339. Plan et restitution du front de scène du théâtre d'*Iguvium*, d'après B. Cenci.

zouls, l'exploitation complète des substructions confère à cette *cavea* une « perméabilité » exceptionnelle, qui renverse l'équilibre fonctionnel de l'ossature au profit d'une distribution rationnelle des spectateurs. S'il est donc impossible de retracer en Italie une histoire linéaire du *theatrum*, le grand nombre des édifices multipliant les cas d'espèce, surtout au début de la période julio-claudienne où l'architecture théâtrale « explose » littéralement dans toute la Péninsule (plus de cinquante théâtres construits ou restaurés à cette époque sont attestés épigraphiquement ou archéologiquement), on enregistre tout de même, en termes généraux, une tendance à l'établissement d'infrastructures artificielles de mieux en mieux adaptées aux nécessités de la statique et de la circulation. Corollairement l'aspect de la *cavea* elle-même se modifie : aux escaliers radiaux qui définissent toujours les secteurs des gradins, s'ajoutent, de plus en plus nombreux, les *vomitoria* par où débouchent les spectateurs qui cheminent en sous-œuvre. Un accès horizontal axial peut même partir du niveau de l'*orchestra*, ou plus souvent du sommet de la proédrie : le théâtre d'Ostie en fournit un exemple précoce (fig. 338 et pl. XIV).

Si l'on se tourne maintenant vers le bâtiment de scène, la restitution des évolutions s'avère encore plus épineuse ; beaucoup de contre-vérités ont été diffusées jusqu'à une date récente, faute d'une connaissance suffisante de la diversité des cas, faute surtout de véritables critères de datation. Il est à vrai dire toujours difficile de situer chronologiquement les éléments d'animation du mur de fond de la scène, la *scaenae frons*, car ces parties relativement légères de l'édifice, qui forment le décor permanent offert à l'admiration des spectateurs, sont plus que tout le reste soumises à la mode et donc aux fantaisies éventuelles des évergètes, voire même aux injonctions d'un pouvoir central, soucieux d'unifier autant que possible ces supports monumentaux à l'ornementation et à l'iconographie hautement symboliques. Il a été longtemps admis que les scènes à fond rectiligne régnèrent sans partage à l'époque augustéenne et pendant toute la première partie du Ier s., les exèdres d'encadrement des portes (les *valvae regiae* ou *hospitales*) ne faisant leur apparition que vers la fin du règne de Claude. Certes, le théâtre de Marcellus témoigne de la persistance du schéma rectiligne, conforme aux précédents italiques, et implicitement recommandé par la description normative de Vitruve ; il en va de même de la *scaenae frons* du théâtre de Pompéi dans sa version augustéenne, ainsi que de celle du théâtre d'Ostie, datable pour sa phase la plus ancienne de la fin du Ier s. av. J.-C., et demeurée apparemment immuable jusqu'aux remaniements d'époque sévérienne. Pour autant nous ne saurions refuser, comme le voulait R. Stillwell par exemple, toute ancienneté aux fonds de scène curvilinéaires. L. Crema s'était déjà en son temps élevé contre cette idée. Il suffit pour mesurer son caractère abusif d'observer par exemple comment, au théâtre d'Aoste, la partie centrale de la *scaenae frons* s'incurve légèrement pour la *valva regia* et comment les avant-corps du mur de fond s'avancent de part et d'autre des *valvae hospitales*. Mais d'autres théâtres, comme ceux de Gubbio, de Vérone, de Ferento, ou d'*Herculaneum*, présentent dès le règne d'Auguste une animation plus nette, puisque, du retrait curviligne axial, se dégage éventuellement un avant-corps, et que les « portes des hôtes » s'ouvrent au fond d'une exèdre quadrangulaire (fig. 339 et 340). L'examen des plus anciens théâtres occidentaux nous apprendra bientôt que les mêmes schémas, plus ou moins complexes, se développent rapidement en Gaule Narbonnaise et dans la Péninsule ibérique. Quand on sait par ailleurs que ces parois monumentales ont souvent été conçues comme des lieux d'expérimentation pour le traitement et la

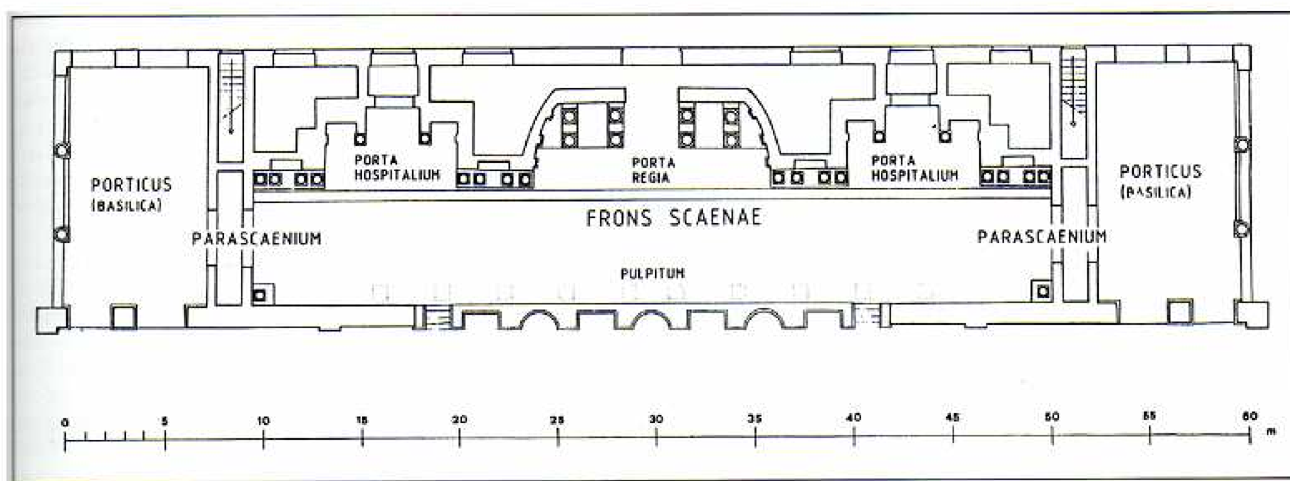


Fig. 340. Plan restitué du bâtiment de scène du théâtre de Ferento, d'après P. Pensabene.

combinaison des ordres classiques, on prend conscience de leur importance pour le développement ultérieur des façades décoratives dans l'architecture romaine d'Occident et plus encore d'Orient ; les nymphées, les thermes, les bibliothèques, les arcs urbains seront plus tard, pour leur décor externe ou interne, tributaires des solutions mises au point sur les *scaenae frontes*.

En ce qui concerne les annexes du bâtiment de scène, dont nous avons vu qu'elles pouvaient être nombreuses, leur caractère facultatif, ou du moins non directement nécessaire au fonctionnement de l'édifice, quel que soit le type de spectacle représenté, explique que leur mise en place ne soit pas automatique dans les théâtres italiens, ou que leur aménagement se trouve différé. Il s'agit des éléments regroupés sous les termes génériques de *paraskenia*, *postscaenium* ou *hyposcaenium*, répartis donc, comme l'indique leur nom, soit sur les parties latérales de la scène, soit en arrière ou en-dessous de celle-ci. Ils servent de dépôt pour les accessoires, de « coulisses » au sens technique du terme ou de salles d'accueil pour le public. Dans ce dernier cas ils sont en principe en relation avec la *porticus post scaenam*, quand celle-ci existe. Les *basilicae* appartiennent aux *paraskenia*, dont elles constituent un développement plus ou moins monumental ; la *Forma Urbis severiana* nous en donne le plan pour le théâtre de Marcellus. D'autres cas sont attestés en Italie : signalons les « basiliques » du théâtre de Gubbio, qui constituent, de part et d'autre de la scène, des salles quadrangulaires correspondant à la largeur du *proscaenium* et de la *scaenae frons* ; leurs longs côtés sont rythmés par des ordres engagés et leur façade latérale externe est close de simples chancels ; une inscription datée des années 20 av. J.-C., donc contemporaine de la construction du théâtre de Marcellus, nous apprend que le quattuorvir Cn. Satrius a payé les chancels et les plafonds à caissons de ces *basilicae*. Des installations similaires sont observables dans de nombreux autres théâtres : citons, parmi les exemples les mieux conservés, celles de *Herculaneum*, Helvia Regina, Benevagienna, *Carsulae*, Terracine, *Grumentum* et Trieste ; les « basiliques » les plus anciennes sont attestées à Gioiosa Ionica et à Libarna (fig. 341) ; il est remarquable que le théâtre d'Ostie dû à Agrippa, et qui compte donc parmi les tout premiers édifices du genre construits à l'époque impériale n'en comporte pas encore. Il s'avère souvent que les « basiliques », dans ces bâtiments clos que sont devenus les théâtres, constituent le principal lieu d'échange avec l'extérieur, à l'exclusion bien sûr des entrées latérales ; à Terracine, leur rôle vis à vis du réseau viaire est patent : on y a pris le parti de juxtaposer, à l'ouest, deux *basilicae* du type de celles de l'est, afin de rejoindre la rue perpendiculaire au

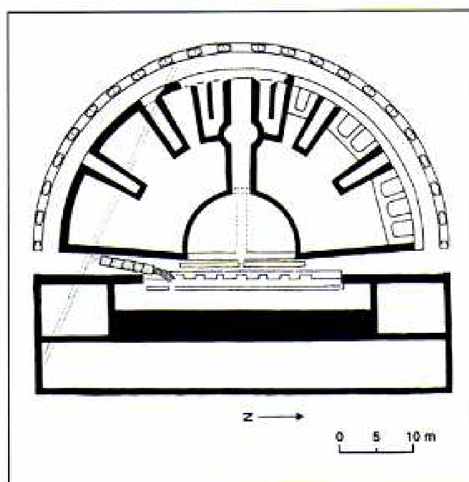


Fig. 341. Plan du théâtre de Libarna, d'après C. Carducci.

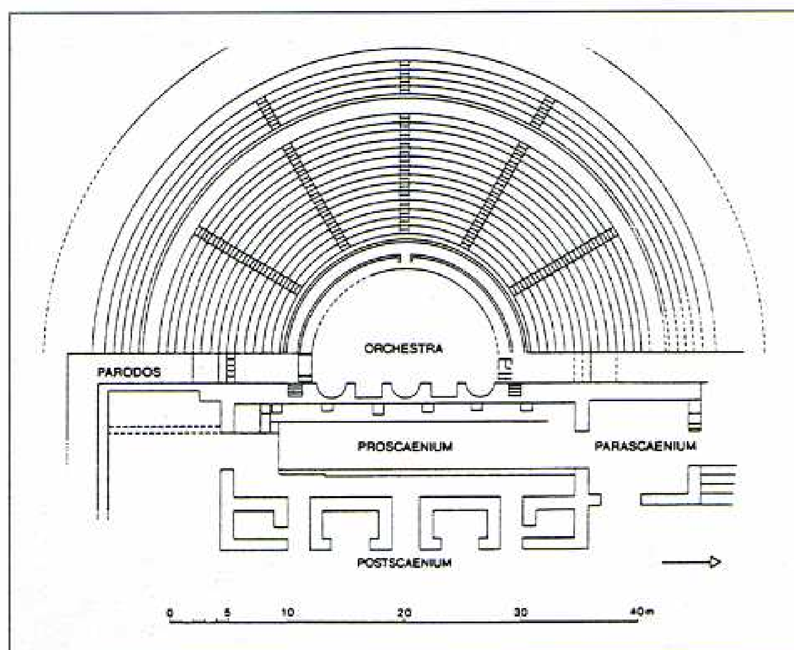


Fig. 342. Plan du théâtre d'Acinipo, d'après M. del Amo y de la Hora.

théâtre sans rompre la symétrie des structures ; et l'on peut se demander si la très curieuse « salle des pilastres » qui assure, à Brescia, le contact avec la zone cultuelle n'appartient pas, du fait de son intégration au théâtre, à la même catégorie. Les *postscaenia* se résument en général à une sorte de couloir, situé derrière le mur de scène, qui occupe la totalité de la largeur de l'édifice ; des cloisonnements internes séparent éventuellement la partie correspondant aux *paraskenia* de celle qui se place directement derrière la scène ; une entrée axiale ou plus rarement une colonnade (c'est le cas du théâtre de Trieste) peut ouvrir cette annexe à vocation essentiellement technique vers l'extérieur. Enfin l'*hyposcaenium* ou fosse de scène permettait en principe, par l'intermédiaire de trappes ouvertes dans le plancher de celle-ci, de ménager des effets scéniques et, dans sa partie antérieure, d'accueillir le système de soutien et d'escamotage du rideau, le *siparium*. Présent dans les théâtres de la fin de la République et de la première période augustéenne, tels ceux de Gubbio, Volterra ou Ferento, l'*hyposcaenium* est une annexe obligée de la plupart des édifices de spectacle de l'époque julio-claudienne ; plus tard, en raison peut-être de la modification des spectacles, sa présence est plus rarement attestée ; les théâtres de Benevagienna et de Lecce, entre autres, n'en possèdent pas.

Au total, il en va de ces annexes comme des substructions de la *cavea* : en fonction des disponibilités financières, des possibilités offertes par le terrain, de l'espace urbain à occuper, les communautés ont opté tantôt pour des formules complètes, tantôt pour des formules simples ou allégées. Cette diversité, qui interdit de dresser un catalogue chronologiquement ordonné des différents édifices de spectacle italiens du Haut-Empire, n'empêche pas la diffusion des acquis techniques et la souplesse croissante des combinaisons structurelles, aussi longtemps, du moins, que le théâtre a intéressé les responsables de l'aménagement urbain ; dès le dernier tiers du premier siècle, les constructions nouvelles se raréfient, supplantées qu'elles sont dans le goût du public et dans l'esprit des décideurs par l'amphithéâtre. Ce qui n'empêchera pas le théâtre de continuer de jouer, dans le paysage urbanistique des villes italiennes, un rôle primordial, surtout lorsqu'un quadriportique est directement lié à l'édifice de spectacle, comme à Ostie, Minturnes, *Liternum*, Benevagienna ou Volterra.

Les théâtres des provinces occidentales

Dans les provinces occidentales, la diffusion de l'édifice théâtral est à bien des égards incompréhensible si on la traite comme un phénomène strictement culturel. Sans contact avec l'architecture hellénistique, ces régions n'avaient en ce domaine aucune tradition ; même si l'on trouve dans la Péninsule ibérique quelques théâtres antérieurs à l'époque impériale comme celui d'Acinipo en Bétique (Andalousie), datable du début ou du milieu du Ier s. av. J.-C. et peut-être celui de Gadès (fig. 342) ; même si quelques représentants des « bourgeoisies » municipales de Gaule transalpine, la future Narbonnaise, ont pu avoir quelques contacts avec la littérature dramatique – et sur ce point la fouille prochaine de l'emplacement où, à *Glanum*, H. Rolland situait le théâtre, apportera peut-être des révélations – beaucoup de populations d'Occident ignoreront jusqu'à la fin de l'Empire ce qu'est un acteur, au sens grec ou latin du terme. Ce qui n'empêche pas la plupart de leurs villes de se doter dès le premier siècle de notre ère d'un théâtre permanent.

Il est à cela plusieurs raisons. D'abord le succès de la pantomime, genre qui se codifie à l'époque d'Auguste et permet à des gens qui ne parlent ni ne comprennent correctement le latin de suivre une représentation musicale et chorégraphique ; ces spectacles populaires, qui pouvaient s'accompagner de mises en scènes suggestives, franchissaient les frontières linguistiques mais n'en requéraient pas moins des installations relativement complexes. Surtout le théâtre appartient dès le début du règne d'Auguste à la dotation de base

de tout établissement urbain digne de ce nom : il est l'une des composantes monumentales de l'*urbanitas*. La description virgilienne de la Carthage de Didon, qui définit une sorte de modèle de la ville augustéenne et où se mêlent, à un archaïsme de convention, les échos de l'actualité la plus immédiate, présente la construction du théâtre et la taille des colonnes de son front de scène comme l'une des tâches les plus urgentes d'une fondation coloniale, en l'occurrence celle de 29 av. J.-C. (*Enéide*, I, v. 427-429). L'exact pendant archéologique de ce texte est la fondation, par les soins de Juba II, le jeune roi de Maurétanie protégé d'Auguste et diffuseur des valeurs du nouveau régime, d'un théâtre dans sa capitale de Césarée (Cherchel) ; les travaux les plus récents sur le décor de l'édifice – le premier du genre dans cette région de l'Afrique occidentale – confirment la date naguère proposée par G.-Ch. Picard : l'essentiel de son ornementation marmoréenne a été réalisé sur les modèles « urbains », et avec le concours évident de sculpteurs et lapicides italiens, dans les premières décennies de son règne, c'est-à-dire au cours du dernier quart du Ier s. av. J.-C. D'une manière générale, l'immense effort d'urbanisation des provinces occidentales et de monumentalisation de leurs villes, qui se développe sous Auguste et Tibère essentiellement, implique la plupart du temps la construction de ce qui est devenu l'édifice civique par excellence, celui où les habitants, citadins ou ruraux, citoyens de droit romain ou de droit latin, et plus souvent pérégrins, sont appelés à se regrouper périodiquement devant les effigies impériales et celles de leurs cautions divines, en bonne place sur la *scaenae frons*. Et naturellement cette impulsion venue d'en haut est très vite relayée par les notables locaux, dans un contexte de rivalité municipale et d'ambition politique dont nous ne mesurons pas toujours la vivacité : parmi les « investissements » évergétiques, la contribution à la réalisation, à la transformation ou à l'ornementation d'un théâtre demeure, même au-delà de la fin du Ier s., l'un des plus appréciés par la population et l'un des plus gratifiants pour le bailleur de fonds ; de nombreuses inscriptions, l'attestent particulièrement dans la Péninsule ibérique (à Olisipo, *Augusta Emerita*, *Hispalis*, Castulo) et en Afrique (*Lepcis Magna*, Curubis, *Thugga*, *Ammaedara*, *Calama*, Madaure, Rusicade).

Une relation aussi étroite entre le développement de la ville et la mise en place du théâtre rend manifeste la fonction sociale et politique de ce dernier, qui va bien au-delà de celle d'un édifice de spectacle. Cette fonction explique aussi qu'en dépit de la grande diversité de leurs milieux ethniques et culturels la plupart des provinces occidentales aient développé en peu de temps quelques types monumentaux où l'on retrouve sans peine la marque de Rome. Les exemplaires les

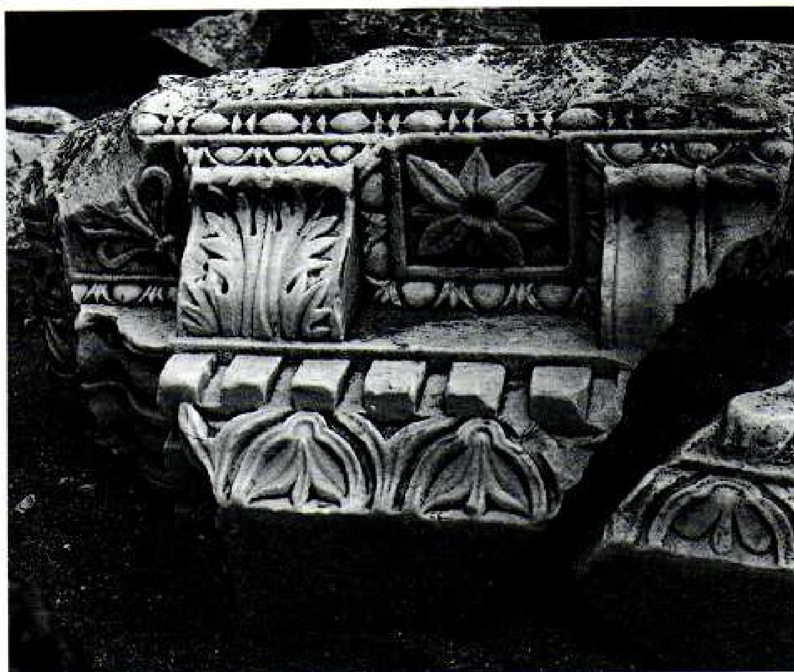


Fig. 343. Détail du décor de la scaenae frons d'Arles en marbre de Carrare.



Fig. 344. Chapiteaux de la scaenae frons du théâtre d'Arles.

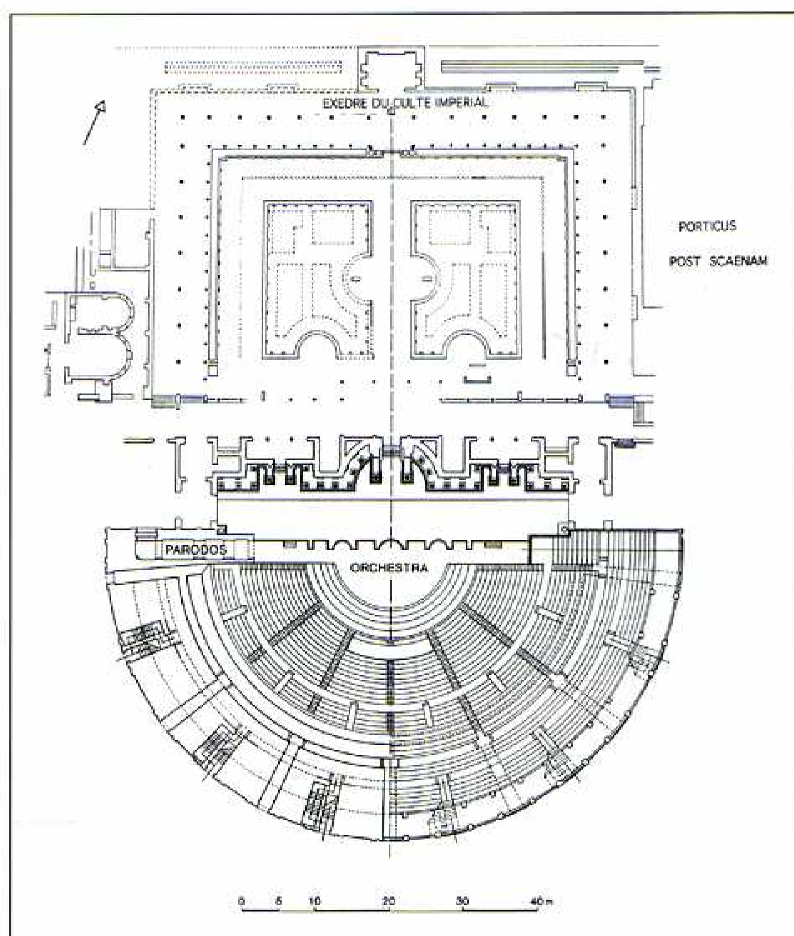


Fig. 345. Le théâtre d'*Augusta Emerita* (Mérida) et la *porticus post scaenam*.

plus anciens, outre celui de Césarée de Maurétanie déjà cité, sont ceux d'Arles, colonie de Gaule Narbonnaise, datable par son décor architectural de l'avant-dernière décennie avant notre ère (fig. 343 et 344), de Mérida (*Augusta Emerita*), capitale de la Lusitanie, dont la phase la plus ancienne semble liée à la personne sinon à l'action d'Agrippa lui-même, de Lyon où plusieurs indices stylistiques (bases des colonnes en particulier) plaident en faveur d'une construction ancienne, antérieure à la fin du Ier s. av. J.-C., de *Lepcis Magna*, dont la réalisation est attestée épigraphiquement dès les toutes premières années de notre ère. Malgré les modifications subies au cours des siècles qui suivirent (« marmorisation » précoce du théâtre de Mérida et transformation de son bâtiment de scène au IIe s., réfection complète de la scène du théâtre de *Lepcis Magna*, importants remaniements du plan du théâtre de Lyon) ces édifices, qui surgissent d'un bout à l'autre de l'Occident romain en moins d'un quart de siècle, restent suffisamment fidèles à leur première version pour qu'on juge du projet global dont ils procèdent. Ils ne sont certes pas identiques mais s'avèrent tributaires, avec des variations dont l'amplitude demeure modeste, aussi bien du théâtre de Pompée que du théâtre de Marcellus. L'influence du grand complexe du Champ de Mars est surtout sensible dans l'adjonction à l'édifice théâtral ou à son voisinage immédiat de monuments qui en élargissent la signification : c'est d'abord le temple au sommet de la *cavea* qu'on trouve à Césarée et qui prendra place ensuite, sans doute à l'instar de cet archétype, sous des formes plus ou moins développées, sur plusieurs autres théâtres africains, à Dougga, Timgad, Guelma, Rusicade et Tipasa ; le théâtre de *Lepcis Magna* présente de ce *sacellum* sommital une version intégrée puisque le petit édifice cultuel s'apparente à une sorte d'élargissement axial, en exèdre, du portique de couronnement de la *cavea*. Quant au théâtre de Mérida, il fut doté, du vivant même d'Auguste, d'une sorte de chapelle interne, consacrée aux fils adoptifs du *Princeps*, aménagée dans la partie basse de sa *cavea*, dont W. Trillmich vient de retrouver les composantes (autels, portraits) et l'emplacement. L'autre élément est la *porticus post scaenam* que les théâtres de Mérida et de *Lepcis Magna* semblent avoir adoptée dès leur implantation, et qui confirme, s'il en était besoin, le rôle joué par ces édifices de spectacle dans la diffusion précoce d'un culte dynastique et bientôt impérial : une exèdre consacrée à Auguste s'ouvre, sur l'axe de l'ensemble, au fond du quadriportique du complexe lusitanien (fig. 345) ; à *Lepcis*, les contraintes de l'urbanisme ont réduit cette annexe et lui ont imposé une forme trapézoïdale, mais le temple tétrastyle, orienté vers le théâtre, au centre de l'espace ainsi défini, ne pouvait être consacré qu'à l'empereur régnant ou à sa famille (fig. 346). Pour la conception du théâtre lui-même, la création augustéenne semble avoir joué un rôle primordial : certains de ces premiers édifices occidentaux ont été projetés, et parfois construits, dans le temps même où l'on bâtissait le théâtre de Marcellus. Et de fait, ils présentent déjà presque tous cette unité massive due à la continuité parfaite entre la conque des gradins et le bâtiment de scène, avec une *cavea* à l'ossature artificielle pleinement maîtrisée, et une *scaena* pourvue de ses principales annexes, telles les *basilicae*, et éventuellement l'*hyposcaenium*.

Dès lors la multiplication des théâtres dans les provinces occidentales était inscrite dans la logique de la vie urbaine et de l'urbanisme de ce début de l'Empire. Certes, toutes les communautés ne furent pas en mesure de répondre à cette impulsion : il se rencontre encore au Ier s. de notre ère des édifices « légers », tel le théâtre de Fréjus (*Forum Iulii*) où seules les substructions de la *cavea*

et la façade externe sont en petit appareil, les gradins et certains éléments du bâtiment de scène demeurant en bois ; à Feurs (*Forum Segusiavorum*) nous trouvons même, à l'époque de Claude, la mention d'un *theatrum ligneum* du type de ceux qui se construisaient périodiquement à Rome à la fin de la République. Mais la plupart des monuments identifiables appartiennent à la grande architecture urbaine et présentent tous les caractères structurels des théâtres italiens contemporains, sauf dans plusieurs régions où l'on observe des déviances typologiques sur lesquelles nous allons revenir. Pour les édifices que nous pourrions dire classiques, la dépendance par rapport aux modèles est telle que peu de particularismes provinciaux peuvent être enregistrés, du moins en l'état actuel des études : ainsi, les théâtres de Colchester (*Camulodunum*) en Bretagne insulaire, de Soissons (*Augusta Suessionum*), d'Augst (*Augusta Rauricorum* ; du moins la première période de celui-ci, datable de l'époque julio-claudienne) et d'Avenches (*Aventicum*) en Gaule Belgique, d'Autun (*Augustodunum*), de Lyon (*Lugdunum*) (fig. 347 et 348), de Vieux (*Aregenua ;* du moins la seconde version de celui-ci), de Paris (*Lutetia* ; théâtre de la rue Racine) en Lyonnaise, de Vienne, Vaison-la-Romaine, Albe (*Alba Helviorum*, deuxième phase), Orange et Arles en Narbonnaise, de Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum Convenarum*) et Saint-Germain-d'Esteuil (*Noviomagus*) en Aquitaine, de Tarragone, Sagonte, Bilbilis, *Segobriga, Clunia* en Tarraconaise, d'*Italica* et *Baelo* en Bétique, de Mérida (*Augusta Emerita*) en Lusitanie, de *Thamugadi*, *Cuicul* et *Thu*-

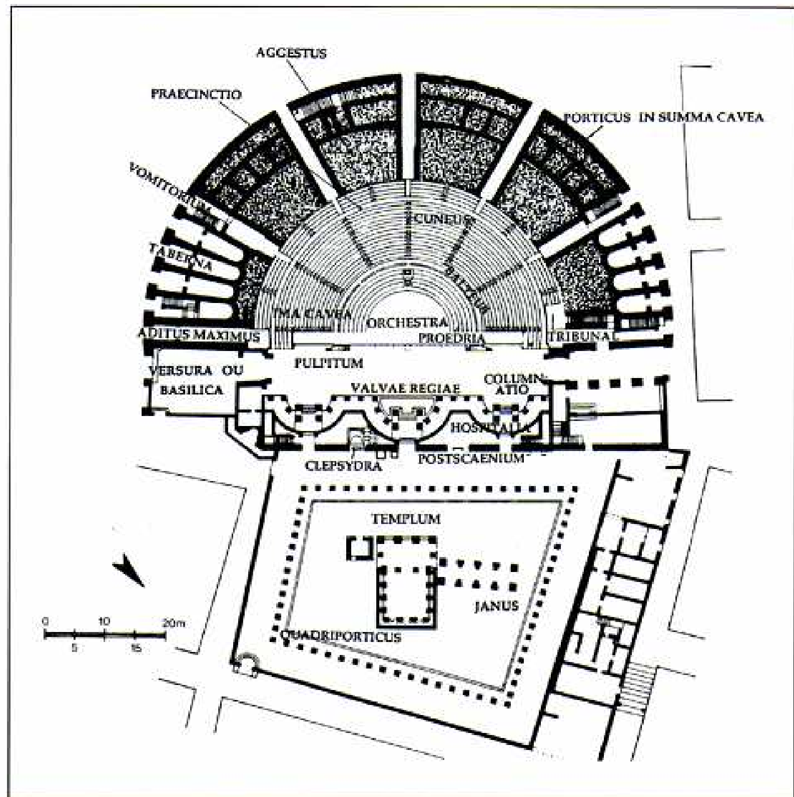


Fig. 346. Le théâtre de *Lepcis Magna* et la *porticus post scaenam*.

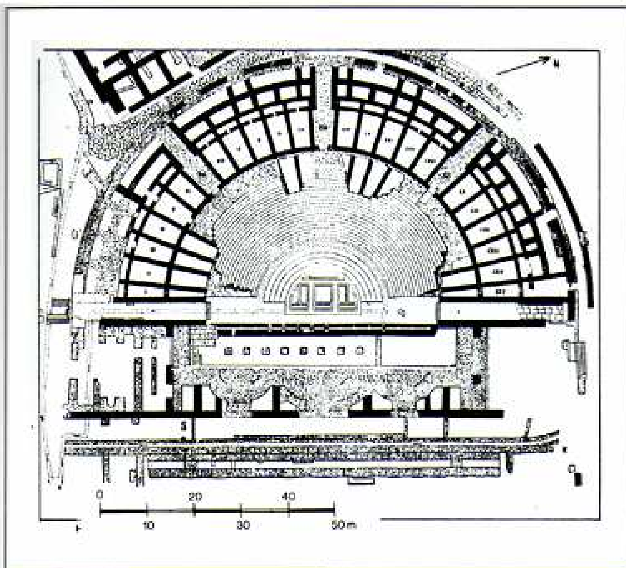


Fig. 347. Plan du théâtre de Lyon, d'après J. Formigé.

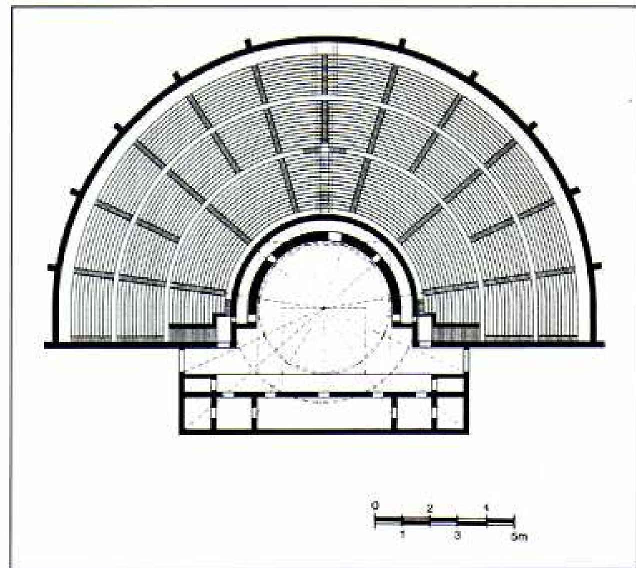


Fig. 348. La première phase du théâtre d'*Augusta Rauricorum* (Augst), d'après R. L. Belart et L. Berger.

bursicu Numidarum en Numidie, de Carthage, *Thugga*, Sabratha et *Lepcis Magna* en Afrique proconsulaire, pour ne mentionner que les édifices les mieux conservés ou les moins mal connus, appartiennent à une série qu'on peut considérer comme cohérente, par-delà les variantes dues au mode d'implantation (adossement de la *cavea* au relief naturel ou à des substructions artificielles), aux dimensions et aux aménagements internes ; quelles que soient aussi les différences observables dans le détail de leur ornementation, dues à la distance chronologique séparant les exemplaires les plus anciens des plus récents, puisque ces constructions s'échelonnent sur plus de deux siècles (fig. 349, 350, 351 et 352).

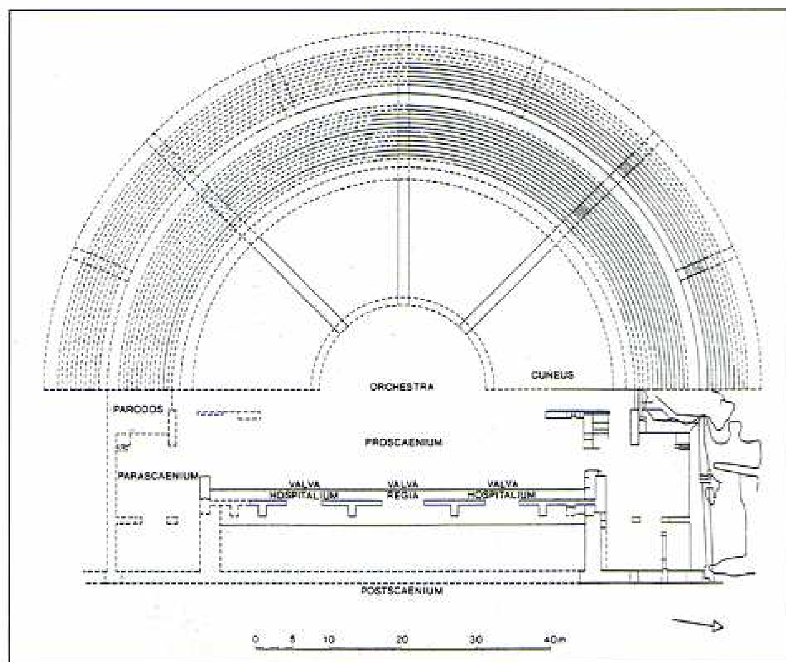


Fig. 349. Plan du théâtre de *Clunia*, d'après P. de Palol.

Les théâtres « gallo-romains »

L'adéquation de ce modèle si largement répandu aux exigences de certains groupes sociaux ou ethniques ne semble pas avoir été, toutefois, satisfaisante, si l'on en juge par les singularités d'un nombre important d'édifices de spectacle répartis essentiellement dans les provinces de

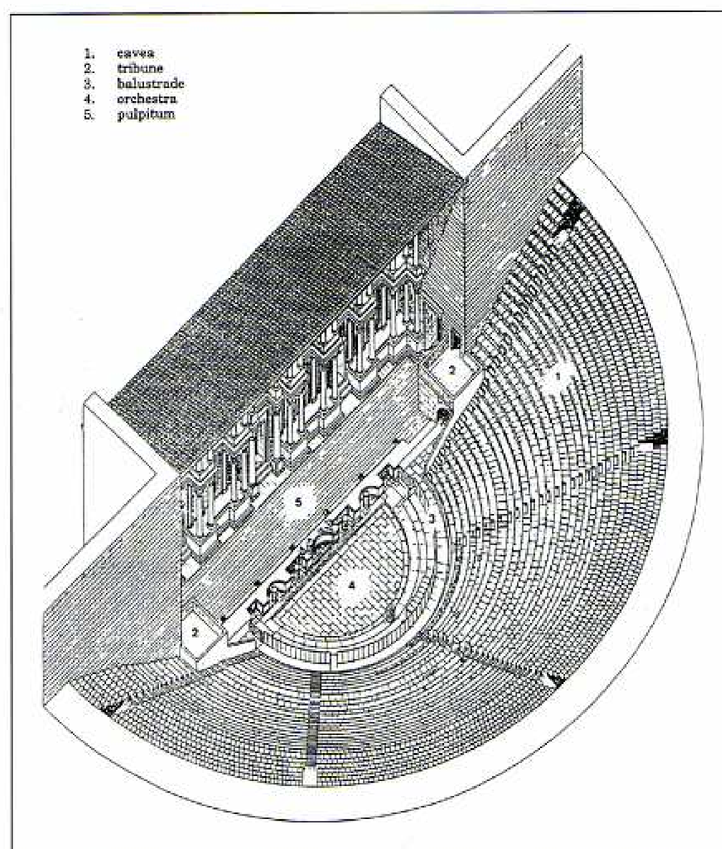


Fig. 350. Perspective restituée du théâtre d'*Italica*, d'après P. León.

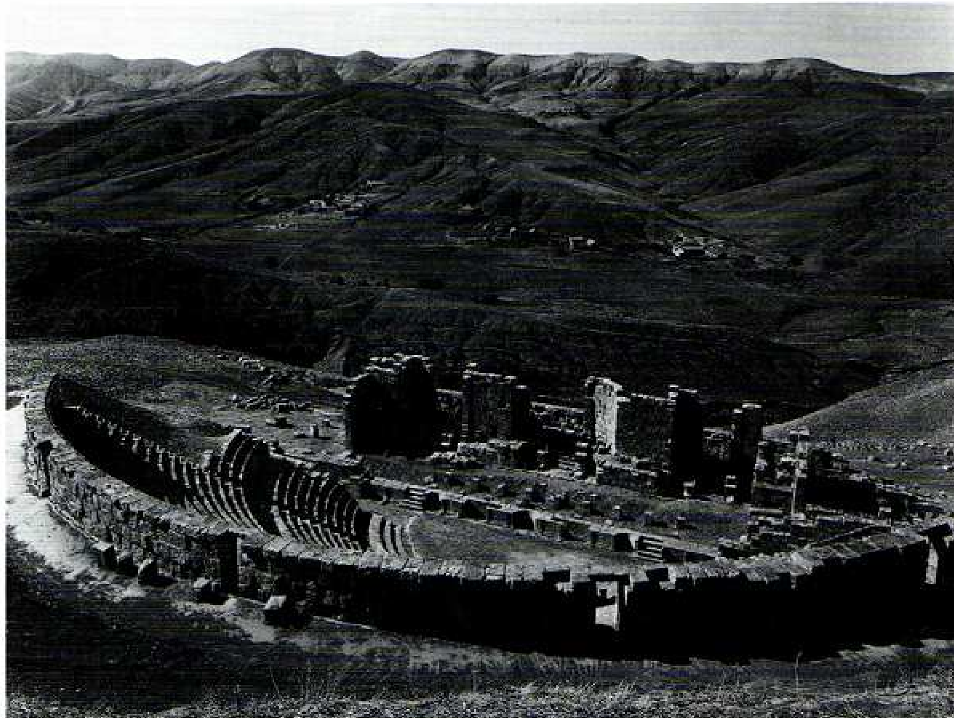


Fig. 351. Vue du théâtre de *Cuicul* (Djémila). Cliché CCJ.



Fig. 352. Façade restaurée du mur de scène du théâtre de Sabratha. Cliché CCJ.

l'Aquitaine, de la Lyonnaise et de la Belgique. Si les théâtres « classiques » y apparaissent surtout en milieu colonial ou dans les villes qui ont intégré à leur nom celui d'Auguste, les types non orthodoxes y sont fréquents. Un seul cas a pu être à ce jour relevé en Narbonnaise, celui d'Albe (*Alba Helviorum*), dans sa première phase.

Les déviances par rapport au schéma de base s'avèrent si importantes qu'elles contribuent à modifier la signification monumentale et la fonction sociale des édifices en question ; en l'absence de tout indice textuel ou épigraphique, les archéologues les ont affublés, depuis le début du siècle, de dénominations diverses : « demi-amphithéâtres », « théâtres-amphithéâtres », « théâtres cultuels », « théâtres ruraux » et, plus récemment, « théâtres gallo-romains ». Nous retiendrons cette dernière, qui présente l'avantage de ne pas imposer d'emblée l'idée d'une hybridation, même si elle définit d'une façon un peu restrictive l'aire de diffusion de ces monuments, puisqu'il s'en trouve aussi quelques-uns en Bretagne insulaire, dans les Germanies et même en Maurétanie Tingitane.

Pour saisir la spécificité de ces théâtres « gallo-romains », il suffit de mettre leurs composantes en regard de celles des théâtres « classiques » :

Théâtres « classiques »	Théâtres « gallo-romains »
Cavea : n'excède jamais le demi-cercle, et peut même lui être inférieur.	*Cavea* : dépasse en général le demi-cercle ; mais la conque peut être proche de l'ellipse ou de l'ovale, aplatie voire polygonale.
Aditus : entre *cavea* et bâtiment scénique ; le plus souvent voûtés.	*Aditus* : peuvent ne pas exister ou suivre le plus grand diamètre du théâtre.
Bâtiment de scène : presque égal ou égal au diamètre de la *cavea*, avec ses annexes latérales.	*Bâtiment de scène* : quand il existe, reste peu développé ; toujours très inférieur au diamètre de la *cavea*.
Scène : développée en largeur, peut atteindre le double du diamètre de l'*orchestra*.	*Scène* : peut être plus profonde que large ; peut empiéter sur l'*orchestra*.
Scaenae frons : animée en plan par des niches ou exèdres ; ornée en façade de colonnades superposées.	*Scaenae frons* : n'existe pas en tant que telle ; disparition des exèdres et des portes.

Ces caractères généraux constituent les éléments d'une combinatoire dont l'amplitude défie toute typologie. Il importe cependant de distinguer, pour la clarté de l'exposé, les édifices qui gardent une morphologie dérivée du théâtre, de ceux qui paraissent plutôt liés au schéma de l'amphithéâtre. Nous éliminerons donc de ce chapitre les monuments de Grand, de Paris (« Arènes de Lutèce »), de Néris-les-Bains (*Aquae Neri*), de Lillebonne (*Juliobona*), de Chennevières, de Gennes et de Vieux (*Aregenua*) à l'arène elliptique ou proche de l'ellipse, même si certains d'entre eux sont munis d'une scène, ou du moins de ce que la tradition archéologique désigne ainsi. Ce faisant nous accordons peut-être trop d'importance à des aspects formels qui n'engagent guère la définition fonctionnelle de ces différents édifices, tous conçus pour accueillir dans un même lieu des *ludi* et des *munera*, c'est-à-dire des représentations théâtrales et des jeux gladiatoriens. Mais la réflexion sur la genèse des formes et leur évolution qui est au centre de chacun de ces chapitres impose une telle distinction ; elle nous donne de surcroît l'occasion de souligner l'un des traits essentiels de l'architecture romaine provinciale, auquel on n'attache pas toujours l'importance qu'il mérite : des exigences analogues peuvent donner lieu, selon les régions et les groupes sociaux, à des dérivations qui procèdent de modèles différents et aboutissent ainsi à des résultats non identiques. En d'autres termes des finalités convergentes n'entraînent pas automatiquement des choix morphologiques comparables. Cette dialectique entre la puissance des schémas importés – qui varie d'une ethnie à l'autre – et la vitalité d'une recherche régionale – qui se développe elle-même selon des voies spécifiques – est à l'origine de créations originales extrêmement diversifiées.

A l'exception du monument de Naintré (*Vetus Pictavis*) tardo-augustéen, et de la première phase de ceux de Saint-Marcel (*Argentomagus*) et d'*Alba Helviorum* qui appartiennent également au début du Ier s., tous les autres théâtres « gallo-romains » – plus de soixante ont été identifiés à ce jour – semblent avoir été mis en place entre la fin du Ier s. et le milieu du IIe s., ce qui n'exclut pas des cas plus tardifs, comme la dernière phase du monument de Saint-Albans (*Verulamium*), datable de la fin du IIIe s. Mais beaucoup de ces localisations chronologiques restent sujettes à caution, en l'absence d'une étude approfondie du contexte stratigraphique et en raison du recours fréquent à des critères techniques erronés ou au moins révisables, telles les assises de tuiles ou de briques dans le « petit appareil » ; ces dernières, observées par exemple à Vieil-Evreux (*Gisacum*), à Vieux (*Aregenua*) ou Triguères (*Villanodunum*), impliquaient jusqu'à une date récente une construction postérieure au milieu du IIe s., mais des analyses plus poussées, sur divers monuments du sud-ouest – l'amphithéâtre de Gennes par exemple – tendent à placer l'apparition de ces assises beaucoup plus tôt, en toute hypothèse au Ier s (fig. 353 et 354).

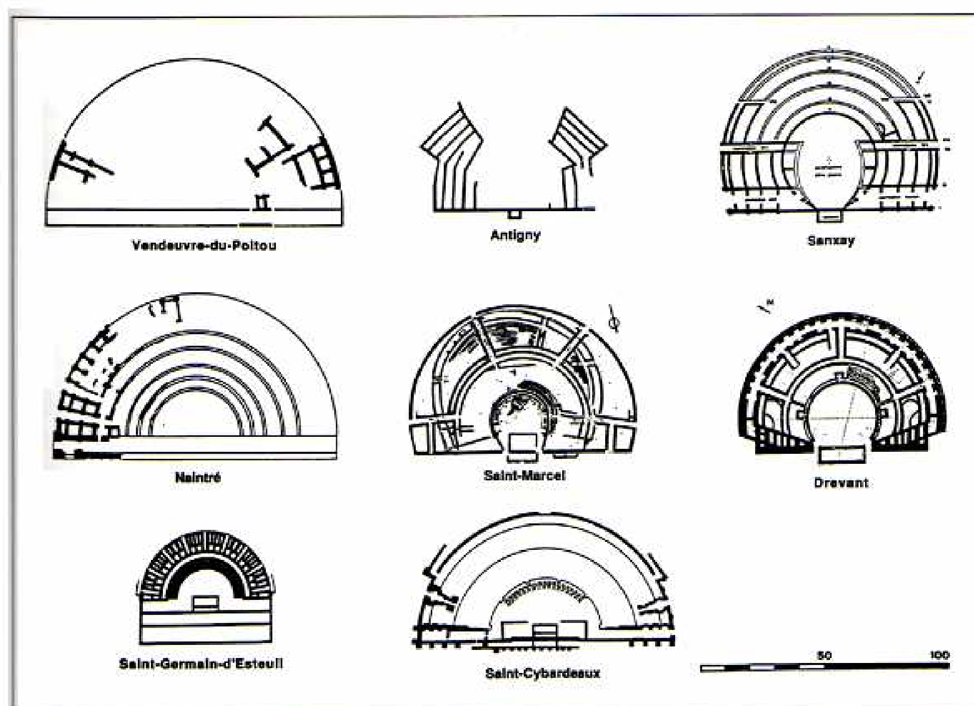


Fig. 353. Exemples de « théâtres gallo-romains » d'Aquitaine, d'après M. Fincker.

Comment se regroupent ces édifices ? Trois formules aux variantes multiples se dégagent de cette étonnante nébuleuse. Dans la première, la *cavea* n'excède pas le demi-cercle et peut même lui être inférieure ; mais le bâtiment de scène, peu développé en largeur, et dépourvu de toute trace d'une *scaenae frons* digne de ce nom, est déjà caractéristique. Les théâtres de Naintré, Berthouville (*Canetonum*), Saint-Cybardeaux (*Germanicomagus*) et Mandeure (*Epomantadurum*) en offrent, parmi d'autres, les applications les plus claires. Dans la deuxième, la *cavea* dépasse le demi-cercle en des prolongements qui peuvent être rectilignes et le bâtiment de scène, souvent plus profond que large, empiète sur l'*orchestra* : les monuments de Ribemont-sur-Ancre, Champlieu, Vieil-Evreux, Arnières, Vendeuil-Caply (*Bratuspantium*) paraissent s'ordonner selon un schéma de ce genre.

A Saint-Albans (*Verulamium*) en Bretagne insulaire, à *Lixus* en Maurétanie Tingitane, à Drevant (*Derventum*), Genainville (*Petromantalum*), Sanxay, Valognes (*Alauna*), ainsi sans doute qu'à Dalheim (*Ricciacus*) au Luxembourg (au Nord de la Gaule Belgique), la *cavea* entoure sans toutefois l'englober complètement une *orchestra* presque totalement circulaire ; le bâtiment de scène, le plus souvent réduit, et qui peut ne pas avoir été permanent, est tangent ou sécant au cercle de

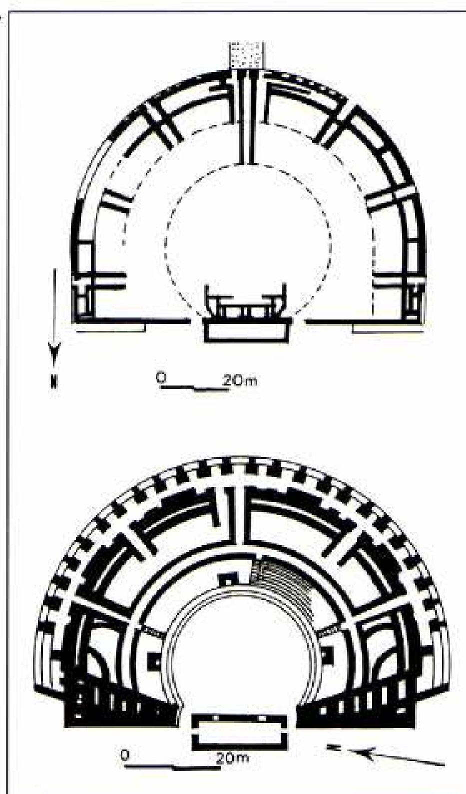


Fig. 354. Les théâtres de Vieil-Evreux et de Drevant.

l'*orchestra* ; un *postscaenium* clôt généralement l'édifice.

Cette dernière série paraît constituer l'aboutissement des tendances contenues dans les formules précédentes, en apparence plus timides, mais la chronologie nous interdit de voir des phases transitoires dans des édifices qui, la plupart du temps, ne sont pas plus anciens et peuvent, pour certains d'entre eux, être plus récents que les plus élaborés. D'autre part, même si l'on ne date plus le monument de *Lixus* du début de notre ère, et qu'on tend à en situer la construction plutôt vers la fin du Ier s., il est certain qu'il fait partie, comme celui de Dalheim, des exemplaires les plus précoces de ces théâtres « gallo-romains », toutes séries confondues.

La raison d'être de ces constructions, dont le caractère mixte, sinon hybride, est indéniable, nous échappe encore pour l'essentiel ; ils coexistent souvent avec des théâtres et des amphithéâtres de type classique, lesquels continuent d'être construits au moins jusqu'au milieu du IIe s. Le fait qu'un certain nombre de théâtres « gallo-romains » comme ceux de Sanxay, Drevant ou Genainville, appartienne à des complexes monumentaux non urbains – lieux de convergence traditionnels à caractère religieux ou économique plus ou moins romanisés auxquels la tradition archéologique donne le nom de « sanctuaires ruraux » ou de *conciliabula* – a parfois conduit à leur attribuer une fonction cultuelle qu'il est difficile de cerner, et qu'il serait en tout cas abusif d'étendre à tous les édifices du même genre. Il est clair en revanche que la tendance à mêler dans un même monument les éléments d'une scène et ceux d'une arène correspond à un besoin profond des populations occidentales, qui revêt des formes diverses : les transformations subies par les théâtres de Cyrène et de Cherchel (*Caesarea*), comparables, dans leur principe sinon dans leur résultat, à celles du théâtre d'Augst, indiquent bien l'étendue du phénomène ; celui-ci coïncide dans ses grandes lignes – et en cela la chronologie, quelles qu'en soient les incertitudes, garde une signification historique – avec la progressive déshérence des théâtres au profit des amphithéâtres. Quand on sait par exemple que le théâtre de Tarragone était complètement détruit avant la fin du IIe s. de notre ère, et ses pierres réutilisées pour d'autres constructions publiques ; quand on relève que la *porticus post scaenam* du théâtre de Pompéi était devenue dès les années 60 ap. J.-C. un *ludus* (une école de gladiateurs) et que celle de *Carsulae* en Ombrie était occupée par un amphithéâtre à la fin du Ier s., on mesure le caractère irréversible du mouvement. Les provinces gauloises en ont fourni une interprétation originale, particulièrement dans les régions où la présence romaine se faisait moins sentir et où les évergètes, en milieu urbain comme dans les centres « ruraux », pouvaient donner leur préférence à des formules relativement économiques qui, au prix d'aménagements plus ou moins heureux du schéma de base de l'édifice théâtral transmis par Rome, étaient censées mieux répondre aux goûts des populations pour les spectacles violents. Comme c'est toujours le cas pour ces créations provinciales, nul type ne s'est vraiment imposé, et l'on garde l'impression que diverses expériences ont été tentées presque simultanément sans qu'aucune n'aboutisse à des formes standardisées. Mais ces théâtres « gallo-romains », qui sont, pour les plus élaborés d'entre eux, autre chose que des avatars maladroits de la « grande » architecture urbaine, témoignent éloquemment de la richesse d'invention des provinces gauloises – et de leur richesse tout court. Lorsque les grandes voies commerciales ne rempliront plus leur rôle, le long des axes fluviaux ou routiers de la Belgique, de la Lyonnaise et de l'Aquitaine, l'extraordinaire floraison de ces édifices de spectacle cessera brusquement, en quelques décennies, entre la fin du IIe et le début du IIIe s.

Les théâtres en Grèce à l'époque impériale

Si nous abordons les provinces hellénistiques de l'Empire, la problématique change de nature. Il ne s'agit plus d'examiner la genèse et l'évolution d'un type mais d'apprécier les conséquences, pour l'édifice le plus représentatif de la culture grecque, de l'entrée dans l'orbite de Rome.

Pour ce qui concerne la Grèce propre, c'est-à-dire les provinces d'Achaïe et de Macédoine, ces conséquences sont difficiles à évaluer et elles ont été, de fait, longtemps sous-estimées pour plusieurs raisons dont la principale est le mépris traditionnellement affiché par les archéologues de ces régions pour les vestiges romains. Cette attitude tend heureusement à faire place à une approche plus historique, mais lorsque O. A. Dilke écrivait, encore en 1948, que « par bonheur les Romains avaient abîmé peu de théâtres en Grèce, » il énonçait plutôt un vœu qu'une vérité dûment analysée. Le résultat est que beaucoup de monuments de spectacle ont été « débarrassés » sans étude préalable de leurs adjonctions tardives ou réputées telles (à Delphes, en particulier) et que plusieurs de ceux qui ont été construits à l'époque impériale demeurent inédits. Aussi est-il pour l'instant impossible de proposer, fût-ce en termes généraux, un état des connaissances relatives aux systèmes de construction de la conque des gradins et à leurs circulations internes. Tout

au plus dira-t-on que l'adossement au relief demeure la règle la plus fréquente, même si des volées de gradins supplémentaires peuvent avoir été ajoutées sur substructions artificielles.

Ce qui semble assuré en revanche est l'incidence inégale et le plus souvent très partielle des schémas occidentaux sur les théâtres classiques ou hellénistiques, et le nombre restreint d'édifices de spectacle – si l'on exclut de ce chapitre les odéons – construits en Grèce après le début de notre ère. A l'exception de ceux de Héraclée de Lyncestide et de Gythéion, ils surgissent de préférence dans des colonies ou des municipes (Dion, *Nicopolis* d'Epire et *Stobi*). Mais certains théâtres lourds de prestige n'ont pas été touchés : celui d'Epidaure, par exemple, toujours fréquenté aux deux premiers siècles, n'a subi aucun remaniement et a conservé intactes ses structures hellénistiques.

Les périodes les plus actives en ce domaine semblent avoir été les règnes d'Auguste, de Néron et d'Hadrien. Le premier empereur a engagé, pour l'Achaïe, un mouvement puissant de restauration ; le goût de Néron pour la Grèce et ses jeux a favorisé l'aménagement de nombreux édifices : il est certain par exemple que la venue de l'Empereur-artiste en 67 a suscité un programme de rénovation à l'Isthme et sans doute aussi à Delphes ; quant à Hadrien, qui a semé tout au long de ses voyages des théâtres dans l'ensemble du monde romain, si l'on croit Dion Cassius (69, 10, 1), il n'a certes pas eu à en édifier beaucoup dans une Achaïe déjà fort pourvue, mais il a eu à cœur de promouvoir des réfections et des embellissements au cours de ses séjours en Grèce.

Ces occasions historiques, diverses et chronologiquement distantes, expliquent en partie qu'aucune règle générale ne puisse être dégagée, et que la morphologie de chaque théâtre, qu'il ait été plus ou moins profondément refait, ou édifié, à frais nouveaux, apparaisse comme un cas d'espèce. Quatre exemples, choisis parmi les mieux (ou les moins mal) connus à ce jour, dans la série des édifices transformés, nous en convaincront aisément.

A Corinthe, la reconstruction du théâtre laissé en ruines depuis 146 av. J.-C. a été entreprise dès les premières décennies de l'Empire : le *koilon* initialement en demi-cercle outrepassé a été réduit au schéma semi-circulaire et s'il ne reste que peu de traces du bâtiment de scène augustéen, la *scaenae frons* marmoréenne du IIe s. peut être presque intégralement restituée ; Pausanias, qui a vu ce grandiose édifice dans sa nouvelle splendeur, peu après les restaurations hadrianiques, le regarde à peine (*Périégèse*, II, 4, 5). Il méritait cependant plus qu'une mention distraite, avec son *pulpitum* orné de niches alternativement rectangulaires et semi-circulaires, sa scène étroite mais fort développée en longueur, et surtout sa *scaenae frons* dont les trois portes centrales s'ouvraient au fond d'exèdres faites de demi-cercles très amples : l'exèdre correspondant à la *porta regia* était d'une largeur à peine inférieure au rayon de l'*orchestra*. Sachant que le *postscaenium* était lui-même très animé (deux exèdres centrales tournées vers le portique postérieur) on comprendra que le mur de scène proprement dit se soit réduit à l'état d'un écran mixtilinéaire derrière les quelque 90 colonnes libres qui sur trois niveaux superposés en rythmaient la façade. De toute évidence on a voulu doter le théâtre rénové de tous les prestiges d'une architecture d'apparat dans le goût des plus riches réalisations occidentales (fig. 355).

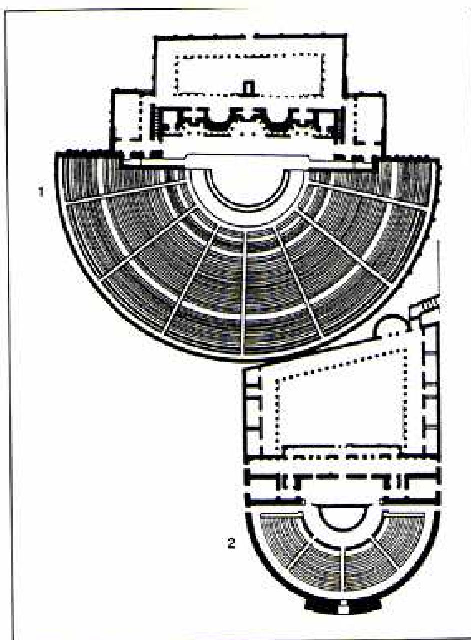


Fig. 355. Plan de la dernière phase (IIe s. ap. J.-C.) du quartier des théâtres de Corinthe : 1 : théâtre ; 2 : odéon.

Mais le cas reste exceptionnel, et s'explique sans doute en partie par le contexte colonial. Le fameux théâtre de Dionysos à Athènes, sur la pente sud de l'Acropole, connut divers remaniements, d'abord à l'époque de Néron entre 54 et 61, puis sans doute au début du IIe s. On note en particulier l'obturation de ses *parodoi* par l'élargissement de la scène vers les gradins et la mise en place de *paraskenia*. Mais il est remarquable qu'il garde un front de scène rectiligne, enrichi seulement de colonnes en façade. Ce type de *scaenae frons* serait, selon R. Stillwell, spécifique des théâtres grecs d'époque impériale ; il serait apparu pour la première fois dans la phase augustéenne du théâtre de Corinthe ; on le retrouve à la même époque à *Nicopolis* d'Epire et il restera très répandu dans la Grèce du IIe s.

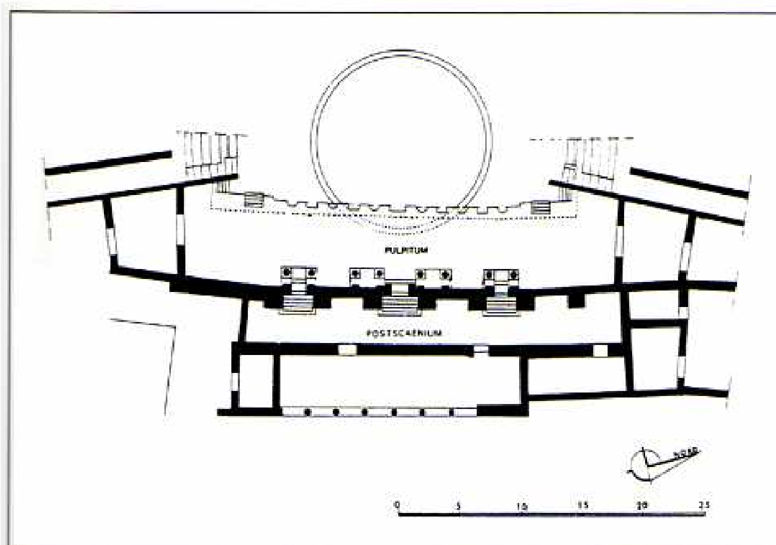


Fig. 356. Le « grand théâtre » d'*Argos* : plan restitué du bâtiment de scène et de l'orchestra à l'époque d'Hadrien, d'après J.-Ch. Moretti.

A Sparte, l'immense théâtre (140 m de diamètre externe) présente un *koilon* marmoréen qui remonte sans doute pour l'essentiel au règne d'Auguste ; de plan semi-circulaire, il s'apparente à une *cavea* de type romain dont les accès latéraux ont été, comme à Athènes, obturés par l'importance accrue de la scène. La *scaenae frons*, dont il reste peu de vestiges, date sans doute du IIe s., mais de nombreuses réparations ou retouches sont attestées au IIIe s., puis à la fin du IVe s., après le raid gothique de 395.

A *Argos* enfin le « grand théâtre », construit dans le premier quart du IIIe s. av. J.-C., a fait l'objet récemment d'une étude complète de la part de J.-Ch. Moretti. Il présentait à l'origine un *koilon* adossé à la colline comprenant 86 gradins, une *orchestra* circulaire en relation avec de larges *parodoi* obliques et un bâtiment de scène relativement étroit constitué d'un *proskénion* à colonnade (vingt supports ioniques), d'une *skénè* à étage et d'un portique postérieur. Dans le deuxième quart du IIe s., sans doute aux frais d'Hadrien, il connut un remaniement global : un *pulpitum* haut seulement de 1,20 m empiéta sur l'*orchestra* ; long de 35 m (près de deux fois plus que la *skénè*) il était pourvu de deux salles annexes installées dans les *parodoi*. Son front de scène, du type rectiligne à colonnes, était animé par deux ordres superposés de supports corinthiens. La construction d'une tribune au niveau du troisième degré – structure destinée à accueillir les hôtes de prestige – et l'installation d'un *velum* ombrageant l'ensemble du *koilon* comptent parmi les principaux aménagements de cette époque. Des tribunes du même genre ont été identifiées à Delphes, à Athènes et à Héraclée de Lyncestide (fig. 356).

Mais un regard vers les théâtres construits sous l'Empire permet de comprendre les limites du modèle occidental, dès lors qu'une volonté officielle ne soutient pas le projet : à Dion (*Colonia Iulia Diensis*) en Piérie, le *theatrum* s'appuie à un talus artificiel mais il outrepasse le demi-cercle, comme à *Stobi*, municipe de Macédoine. Dans ce second édifice, construit sous le règne d'Hadrien, la séparation entre *koilon* et bâtiment scénique demeure effective : les *parodoi* obliques restent découvertes, malgré les brefs avant-corps dont est dotée la scène. Le phénomène est d'autant plus remarquable que dans des théâtres d'origine tardo-classique comme celui de l'Isthme ou hellénistique comme celui de Philippes les transformations romaines ont impliqué la couverture en voûte des accès latéraux. La *scaenae frons*, rectiligne, est rythmée par des couples de colonnes libres séparant les escaliers menant aux cinq portes. Cette dernière particularité s'avère caractéristique des théâtres du Nord de la Grèce, plus sensibles à l'influence micrasiatique ; Dion et Philippes appartiennent de ce point de vue à la même série, alors que les théâtres de Grèce centrale et méridionale, tel celui d'*Argos*, ne présentent d'ordinaire que trois portes. Un puissant couloir voûté, sur l'axe du *koilon*, comparable à ceux qu'on observe dans les *caveae* de certains théâtres du Piémont, de la Bretagne insulaire et des Gaules, suggère que dès sa conception cet édifice était destiné à accueillir des *venationes* (chasses), son *orchestra* pouvant à l'occasion se transformer en arène (fig. 357).

C'est là, à vrai dire, l'un des traits les plus communs de ces théâtres de Grèce : l'adaptation des anciens édifices et la conception des nouveaux en fonction de spectacles qui peuvent être dangereux pour les spectateurs et qui exigent des installations spéciales. On sait que seuls deux amphithéâtres furent construits en Achaïe (à Corinthe et à Patras), alors que les jeux gladiatoriens et les chasses y reçurent très tôt l'approbation d'un large public. A défaut d'imaginer, comme certaines régions occidentales, des édifices hybrides, les Grecs, attachés au schéma du théâtre traditionnel, mirent en œuvre divers procédés pour isoler l'*orchestra* tranformée en arène des gradins du *koilon* : le plus économique consistait à élever une barrière d'orthostates entre les deux ; le plus efficace consistait à supprimer les gradins inférieurs et à construire un véritable podium, qui pouvait être lui-même surmonté de parapets, de grilles ou de filets. Dès l'époque d'Auguste cette seconde solution fut adoptée à Dodone ; à Mytilène, à Philippes et à *Thasos* elle était en place au IIe s. Plus difficiles à réaliser, les bassins destinés aux spectacles aquatiques ne furent construits que rarement (J.-Ch. Moretti n'en relève qu'à Athè-

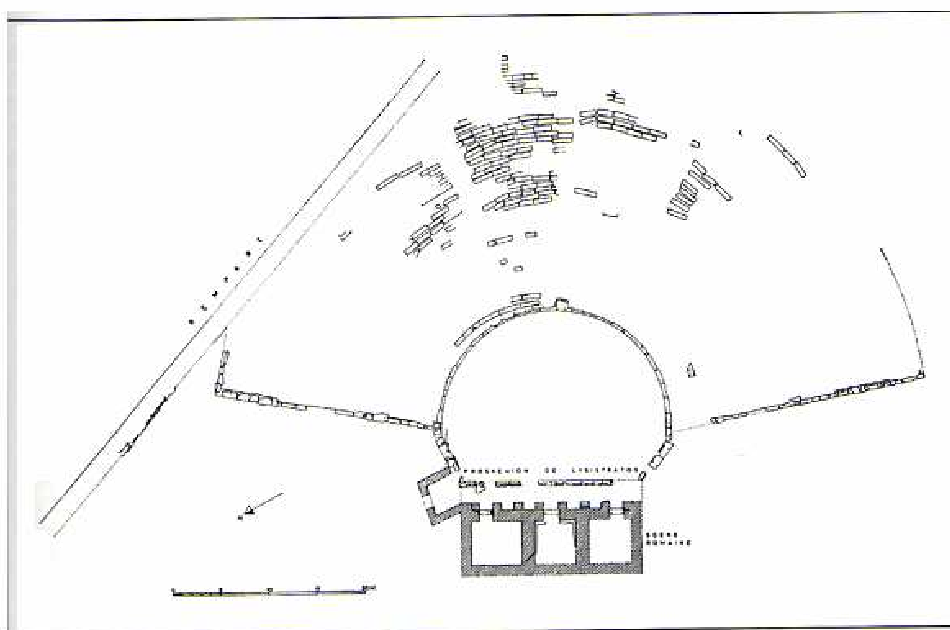


Fig. 357. Plan du théâtre de Thasos, pourvu de sa « scène romaine ».

nes, Corinthe et Argos) et tardivement, pas avant, semble-t-il, le IIIe siècle.

Les théâtres d'Asie Mineure

L'Asie mineure est le domaine de prédilection du théâtre, au sens monumental comme au sens dramaturgique du mot. La multiplication des édifices, non seulement sur la façade égéenne, mais aussi dans les villes de l'intérieur, tout au long de la période hellénistique, aurait pu constituer un obstacle à la pénétration des schémas occidentaux. Mais le rapport de ces régions à l'architecture impériale est complexe, et divers aménagements ont modifié autant l'aspect que la fonction des constructions déjà existantes, cependant que d'autres se mettaient en place. Loin d'être tarie par l'entrée dans le domaine romain, la création s'y poursuit en effet bien au-delà des périodes où, en Occident, les théâtres ont cessé d'intéresser les évergètes : commencée dès le Ier s. av. J.-C. (Létoon de *Xanthos, Aphrodisias,* Arycanda, *Kadyanda, Œnoanda, Pinara, Antiphellos,* Stratonicée de Carie) (fig. 358), poursuivie pendant l'époque augustéenne et julio-claudienne (*Alabanda,* Cibyra, *Nisa, Patara, Telmessos* l'actuelle Fetye, *Teos,* Prusias de Bithynie), cette nouvelle série des théâtres orientaux ne s'interrompt pas sous les Flaviens (Hiérapolis de Phrygie) et ne s'achève qu'à la fin du IIe s., avec quelques-unes de ses fondations les plus spectaculaires (*Aspendos, Limyra, Myra,* Sidè, *Saga-*

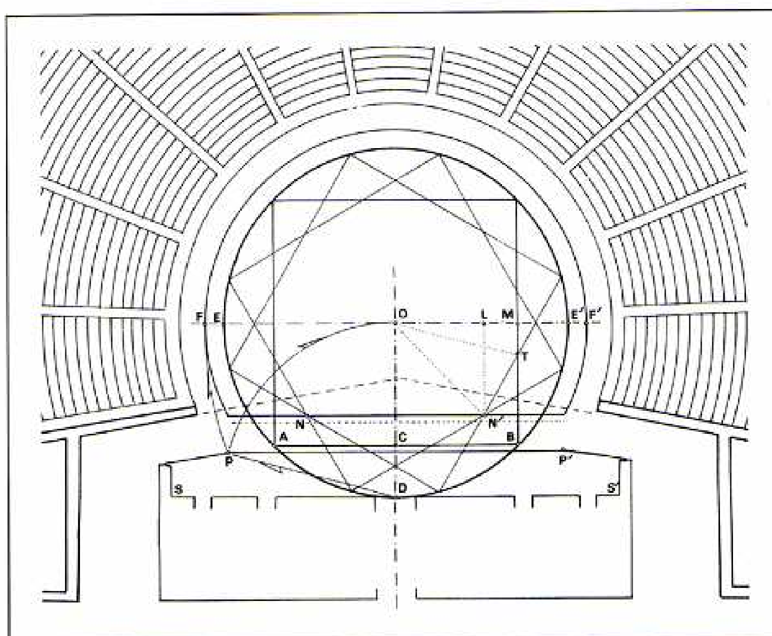


Fig. 358. Restitution hypothétique du schéma directeur du théâtre d'Aphrodisias à la fin du Ier s. ap. J.-C., d'après D. Théodorescu.

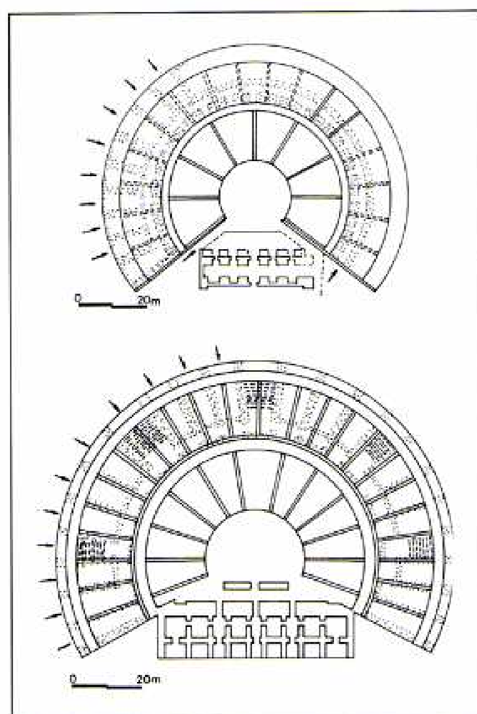


Fig. 359. Plans des théâtres de Sagalassos et de Pergé, d'après D. De Bernardi Ferrero.

lassos) (pl. XV). Anciens ou plus récents, ces édifices restent assez divers et il serait illusoire de prétendre tirer des caractères communs d'une périodisation chronologique, au reste elle-même malaisée à fixer, puisque les théâtres des principales villes, telles Ephèse ou Milet, ont connu de nombreuses campagnes de construction et d'amplification, parfois jusqu'au IIIe s. de notre ère. Nous ne pouvons ici que présenter les caractères généraux des théâtres micrasiatiques, en insistant sur leur contribution au développement monumental du type (fig. 359).

Nous avons rappelé en commençant les éléments qui définissent en plan le théâtre grec. Ils subsistent dans la plupart des théâtres d'Asie Mineure à l'époque romaine, c'est-à-dire que le *koilon* y dépasse souvent le demi-cercle ; cela vaut non seulement pour les édifices construits avant la conquête comme ceux de *Termessos* ou d'Ephèse, mais aussi pour ceux de l'époque augustéenne et pour plusieurs exemplaires de la période la plus tardive (*Limyra, Myra,* Sidè, *Sagalassos*) ; à *Sagalassos,* le théâtre, bâti à la fin du règne des Antonins, développe encore ses gradins sur près des 3/4 de la circonférence, si du moins on en juge par le plan de D. De Bernardi Ferrero. La conséquence en est que le bâtiment scénique se déploie rarement en largeur et que les *parodoi,* très obliques, contraignent la partie antérieure de la scène à affecter la forme d'un trapèze ; les exemples ne manquent pas de ce genre de situation, depuis le théâtre de *Iasos,* datable de la première moitié du IIe s. av. J.-C. jusqu'à la dernière phase de celui d'Ephèse, au IIe s. de notre ère. L'absence fréquente de couverture des *parodoi,* dont certaines semblent déboucher sur l'*hyposkénion,* conserve à ces édifices leur aspect non unitaire, cependant que le demi-cercle outrepassé de l'*orchestra* reste le centre du monument. Il est certes des exceptions qui témoignent de la pénétration du système occidental : les aménagements d'époque impériale du théâtre de Milet ont presque entraîné l'alignement des murs d'analemme, dont le parallélisme avec le front de scène n'est cependant pas acquis (fig. 360 et 361) ; c'est chose faite au théâtre d'*Aspendos* où l'architecte Zénon, œuvrant selon les volontés testamentaires d'un citoyen romain, a conçu au milieu du IIe s. un édifice au *koilon* en demi-cercle, couronné d'un portique, et aux *parodoi* rectilignes. Ce théâtre, le mieux conservé du monde antique avec celui d'Orange, a frappé les imaginations par sa monumentalité et le caractère organique de sa liaison entre la conque des gradins et le bâtiment de scène ; il constitue cependant une exception, et n'a pas, en dépit des apparences, adopté toutes les particularités des édifices occidentaux. Nous allons y revenir à propos du décor de la *scaenae frons.*

Pour l'ossature du *koilon,* les choix apparaissent en général dictés par un esprit d'opportunisme qui exclut tout parti systématique. Beaucoup d'édifices ont été agrandis à l'époque romaine et dotés en particulier d'une conque plus ample ; les gradins reposent alors souvent pour un secteur de leur développement sur des substructions artificielles, avec des ambulacres concentriques situés soit vers l'extérieur, soit vers l'intérieur du *koilon,* même lorsque celui-ci est partiellement adossé. Mais la tradition grecque en ce domaine reste vivace, particulièrement dans l'ancienne Ionie, en Phrygie et en Bithynie où l'on observe, quelle que soit la date des constructions, de Magnésie du Méandre à Hiérapolis et à Prusias, des gradins appuyés à la pente du terrain ; on note même qu'à Hiérapolis, le théâtre, construit à la suite du tremblement de terre de 60 ap. J.-C., occupe quatre îlots du nouveau plan régulateur de la ville, mais n'est pas orienté selon l'axe des voies orthogonales pour mieux exploiter le flanc d'une légère éminence. La construction intégrale sur voûtes, retenue dans de rares cas, tel celui de Sidè, pourvu de deux ambulacres et de 23 accès radiaux, n'a pas été sans poser de sérieux problèmes aux architectes de la région, comme le prouvent les mésaventures des bâtisseurs du théâtre de Nicée dont Pline le Jeune entretient Trajan au début du IIe s. ap. J.-C. (*Epist.*, X, 39-40).

Le bâtiment de scène n'offre jamais l'extension qu'on lui connaît en Italie et dans les provinces occidentales : beaucoup moins large que le diamètre hors tout du *koilon*, il est rarement doté d'annexes latérales de quelque importance, même dans le cas d'*Aspendos* où de vastes « basiliques » auraient pu trouver place le long des murs d'analemme ; seuls deux *paraskenia* relativement modestes y flanquent la scène. De toute façon celle-ci conserve partout, en dépit d'un élargissement sensible (10 m de large au théâtre d'Ephèse par exemple) des caractères fortement hellénistiques : hauteur du *proskénion* qui peut s'élever jusqu'à 3 m, permettant l'ouverture de portes au niveau de l'*orchestra*, comme à *Sagalassos*, à *Aphrodisias* ou à Hiérapolis ; maintien du schéma rectiligne, quelle que soit la solution adoptée (*scaenae frons* servant de façade à une série de pièces rectangulaires qui rappellent la *skènè* grecque la plus traditionnelle, ou régnant simplement devant un *postscaenium* en couloir) ; ce fond de scène est d'autre part percé de cinq portes et non pas de trois : c'est là un trait particulier aux théâtres d'Asie Mineure, qui subsiste même dans les cas, rares, où un élément curviligne axial vient animer cette façade, comme sur la scène de la dernière phase impériale du théâtre de Milet ou sur celle du théâtre flavien de Hiérapolis. La seule exception serait celle de la *scaenae frons* du théâtre d'*Aphrodisias*, conçue entre 38 et 27 av. J.-C. d'après l'inscription de Zoïlos et enrichie au IIe s., si du moins on retient la restitution proposée, à partir de l'examen minutieux de plusieurs centaines de fragments, par l'architecte D. Théodorescu. Le théâtre d'*Aspendos*, en dépit de son aspect ostensiblement romanisé, n'échappe pas, lui, à la règle des cinq portes. Quant au décor de la *scaenae frons*, il présente, dans les édifices de l'époque impériale, une monumentalité remarquable, qui n'exclut pas toutefois une certaine monotonie ; les exemples les mieux restituables sont ceux d'Ephèse, de Milet, d'*Aspendos*, de Hiérapolis, de *Termessos* et de *Sagalassos*, dont l'aménagement s'échelonne de la seconde moitié du Ier s. (66 ap. J.-C. d'après une inscription d'Ephèse) jusqu'au IIIe s (fig. 362). Le schéma décoratif le plus fréquent est celui du couple de colonnes libres sur podium unique se répétant sur deux niveaux, comme à *Aspendos*, ou trois comme à Milet (fig. 363). Le retrait de l'entablement au-dessus des portes évoque timidement le mouvement des scènes occidentales mais sans modification du plan du mur de fond, sauf, nous l'avons dit, à Milet ; à *Sagalassos* et à *Termessos*, ce retrait peut affecter une forme curviligne, mais ne détermine pas de véritable exèdre ; dans les formules les plus riches, comme celle d'Ephèse, le couple de colonnes libres est flanqué de colonnes engagées qui encadrent les portes secondaires

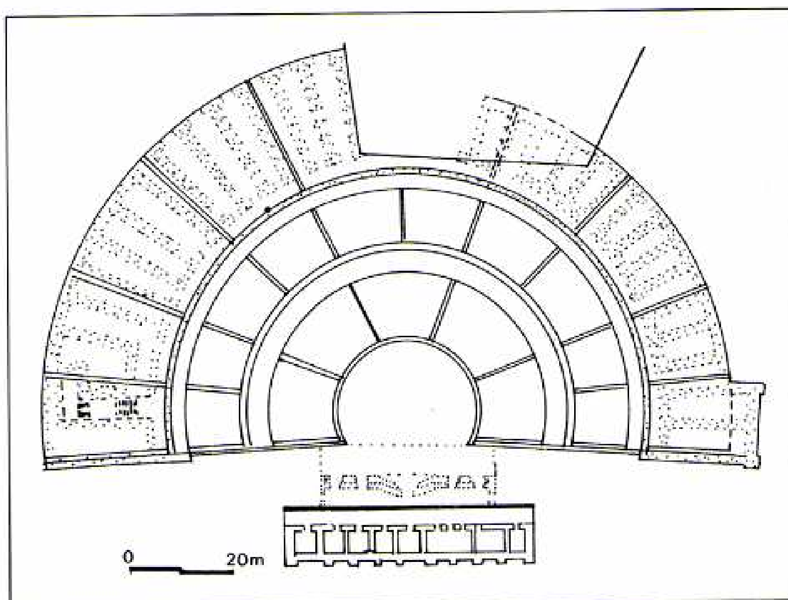


Fig. 360. Plan du théâtre de Milet à l'époque impériale, d'après D. De Bernardi Ferrero.

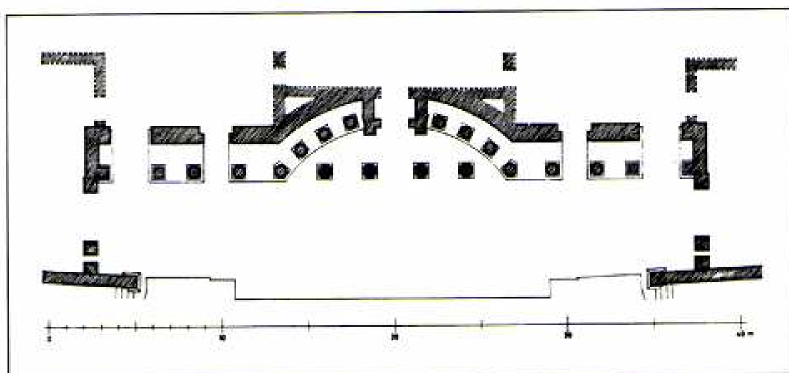


Fig. 361. Plan de la scène romaine du théâtre de Milet, d'après E. Altenhofer.

ou les niches intermédiaires. Les ordres supérieurs sont couronnés de frontons triangulaires ou de lunettes, l'espace axial pouvant être couvert par un ample fronton commun aux deux couples centraux, comme à Ephèse et à *Aspendos* ; dans ce dernier cas, les angles du fronton, en ressaut, créent une animation plastique supplémentaire. L'ensemble accueille naturellement, à tous les niveaux, des cycles statuaires, abrités dans des niches creusées dans l'épaisseur du mur de fond.

Le cas le plus remarquable est en ce domaine celui du théâtre de Hiérapolis, auquel les travaux de la mission italienne ont récemment rendu au moins une part de son antique splendeur ; c'est aussi l'un des plus tardifs – et cette donnée est en elle-même significative – puisque le bâtiment scé-

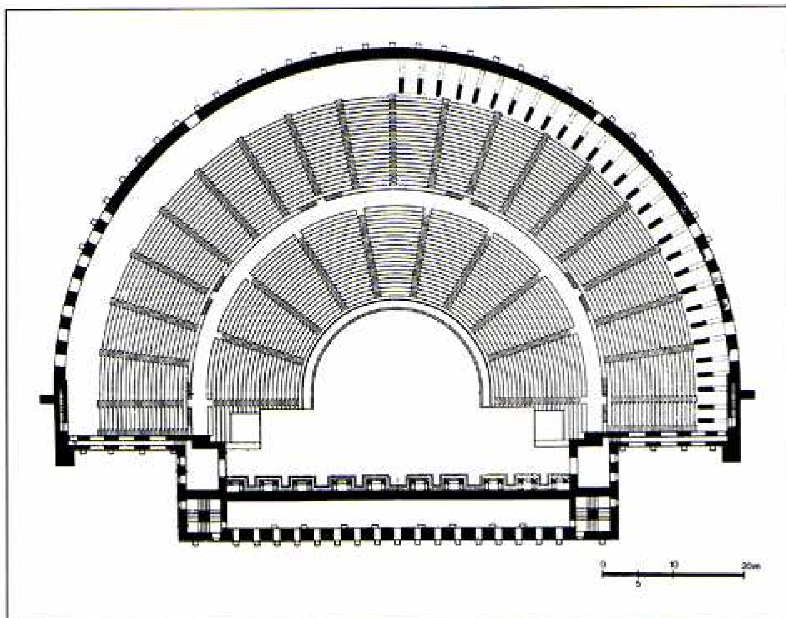
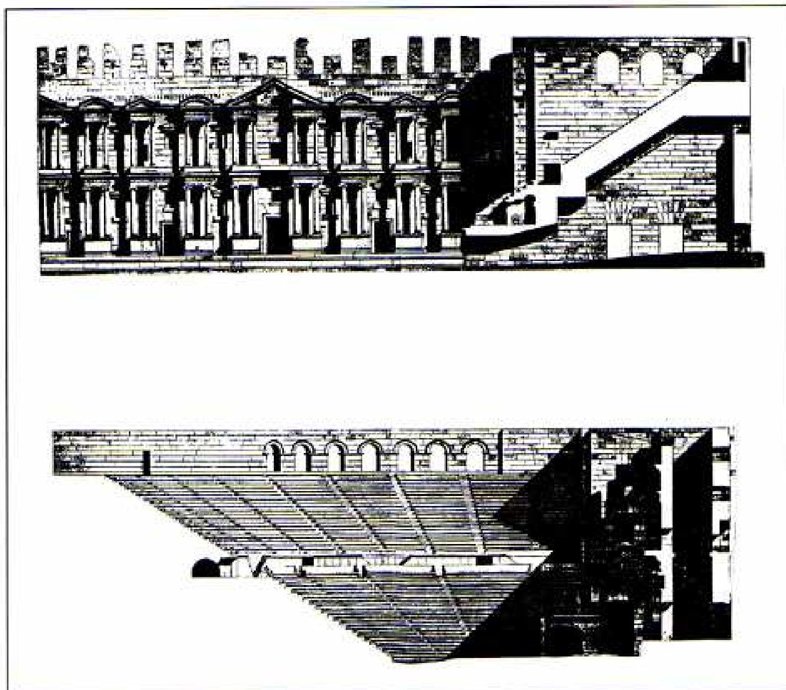


Fig. 362. Plan du théâtre d'*Aspendos*.


Fig. 363. Vues restituées du front de scène et de la *cavea* du théâtre d'*Aspendos*.

nique marmoréen de cet édifice flavien a été entièrement refait sous le règne de Septime Sévère : la façade du *pulpitum*, fort élevée comme il se doit, était animée de colonnes au fût torsadé encadrant des niches à semi-coupoles en coquille ; le front de scène proprement dit présentait un vertigineux échafaudage de trois ordres superposés reposant au niveau inférieur sur un podium qui, s'incurvant de part et d'autre des trois portes centrales, déployait une frise mythologique consacrée aux cycles d'Artémis et d'Apollon ; à chaque niveau, les entablements, aux segments alternativement rectilignes et curvilignes, se répartissaient selon un ordre différent, ce qui ne manquait pas de susciter une impression de mouvement tout à fait singulière, encore accrue par la surcharge ornementale. Il n'est pas sans intérêt de signaler que cette somptueuse fantaisie n'a jamais été achevée, en dépit des efforts déployés par les plus riches des habitants de la ville, et particulièrement par la corporation des teinturiers en pourpre.

Les théâtres de Judée et de Syrie

L'importance de l'Asie Mineure et sa richesse architecturale ne doivent pas nous faire oublier les autres régions orientales de l'Empire. La Judée et la Syrie offrent, du point de vue qui nous occupe ici, une situation très différente, puisque, pour des raisons historiques complexes, le théâtre y est une importation romaine. L'introducteur de cet édifice semble avoir été, si l'on en croit Flavius Josèphe, le roi Hérode lui-même. Au même titre que Juba de Maurétanie, mais dans un milieu plus hostile, il s'est employé, en bon allié de Rome, à favoriser les constructions inspirées par l'exemple de l'*Urbs*, où il avait lui-même séjourné peu avant son départ pour la Palestine ; aussi multiplia-t-il, malgré l'hostilité des Juifs, des amphithéâtres et des théâtres ; ces derniers furent contruits dès les années 30 av. J.-C. à Jérusalem, Césarée et Samarie-Sébastè. Celui de Césarée est le mieux connu, car il a été fouillé naguère par A. Frova : il présente tous les aspects d'un édifice occidental, y compris par sa technique, puisqu'il s'appuie sur des substructions en *opus caementicium* ; la *scaenae frons*, refaite au IIe ou au IIIe s., s'ouvre au centre en une large exèdre, ce qui n'était pas le cas de sa phase initiale, déjà animée cependant par des niches alternativement rectangulaires et semi-circulaires. En Syrie, l'exemple d'Hérode prit le relais des programmes lancés par César, en particulier à Antioche sur l'Oronte, où le Dictateur avait, entre autres travaux d'urbanisme, fait commencer la construction d'un théâtre. Hors d'Antioche, précisément, de Laodicée et de Séleucie de Piérie, les théâtres syriens les plus an-

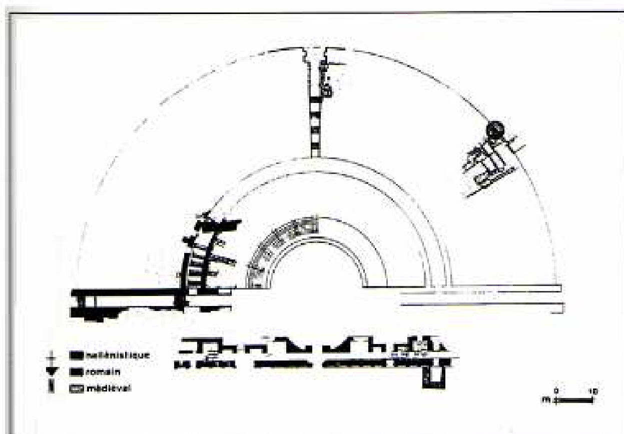


Fig. 364. Plan du théâtre d'Apamée, d'après J.-Ch. Balty.

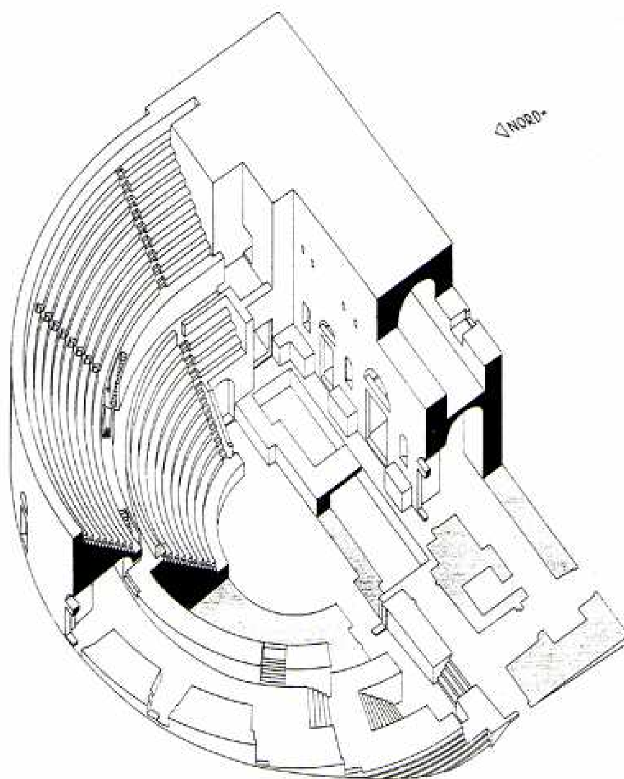


Fig. 365. Axonométrie restituée du théâtre de *Philippopolis* par P. Coupel.

ciens paraissent imputables à l'action hérodienne. On ne s'étonnera pas dès lors que dans cet Orient-là, quelle que soit leur date, les théâtres se distinguent nettement de ceux de l'Asie Mineure : les exemples d'Apamée, de *Bostra*, de *Gerasa*, de Palmyre, de Philadelphie (Amman) et de *Philippopolis*, présentent tous une *cavea* semi-circulaire avec des accès latéraux couverts ou surmontés de *tribunalia*, ainsi qu'un bâtiment de scène quadrangulaire fort développé ; sur ce point le plan diffusé par Brünnow et von Domaszewski du théâtre de *Bostra* est trompeur : les annexes latérales élargissent en fait celui-ci jusqu'aux extrémités de la *cavea*. Même si les facilités offertes par le terrain sont à l'occasion largement utilisées, comme à Philadelphie, les substructions artificielles dotées d'une ossature adaptée à la circulation du public s'y révèlent fréquentes. Quant à la scène elle-même, basse et pourvue vers l'*orchestra* d'une façade à niches alternées, elle possède en général une *scaenae frons* à exèdres profondes, animées d'ordres décoratifs superposés qui peuvent définir, comme à Palmyre, un véritable baldaquin axial ; le fond de scène rectiligne demeure exceptionnel (le meilleur exemple étant celui de *Philippopolis*) (fig. 364 et 365).

BIBLIOGRAPHIE

Un catalogue en quatre langues (italien, anglais, français, allemand) vient de paraître, qui regroupe efficacement, avec une bibliographie en général actualisée, tous les théâtres grecs et romains : P. Ciancio Rossetto, G. Pisani Sartorio (édit.), *Teatri greci e romani. Alle origini del linguaggio rappresentato*, Turin, 1994-1996, 3 vol.

Sur le sens du mot theatron-theatrum.

C. Fensterbusch, dans *RE*, VA2, Stuttgart, 1934, col. 1384 sq.

F. Kolb, *Agora und Theater. Volks-und Festversammlung*, 1981, Munich, p. 3 sq.

M.-Ch. Hellmann, *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque d'après les inscriptions de Délos*, BEFAR 278, Athènes, 1992, p. 152 sq.

Sources architecturales et genèse du monument.

A. Rumpf, « Die Entstehung des römischen Theaters », dans *RM*, 3, 1950, p. 40-50.

J.-A. Hanson, *Roman Theater-Temples*, Princeton, 1959.

M. Bieber, *The History of Greek and Roman Theater*, Princeton, 2e édit., 1961.

F. Coarelli, « Il tempio di Bellona », dans *BC*, 80, 1965-67 (1968), p. 37-72.

H. Lauter, « Die hellenistischen Theater der Samniten und Latiner in ihrer Beziehung zur Theaterarchitektur der Griechen », dans *Hellenismus in Mittelitalien*, 2, Göttingen, 1976, p. 413-430.

P. Gros, *Architecture et société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République*, Coll. *Latomus*, 1978, p. 49 sq., p. 67 sq.

E. Frézouls, « Aspects de l'histoire architecturale du théâtre romain », dans *ANRW*, II, 12, 1, Berlin, New York, 1982, p. 343-441.

M. Hülsemann, « Theater, Kult und bürgerlicher Widerstand. Die Entstehung der architektonischen Struktur des römischen Theaters im Rahmen der gesellschaftlichen Auseinandersetzungen zur Zeit der Republik », dans *Hephaistos*, 7-8, 1985-86, p. 215 sq.

K. MITENS, *Teatri greci e teatri ispirati all'architettura greca in Sicilia e nell' Italia meridionale (c. 350-50 a. C.)*, *ARID*, supp. XIII, 1988.

C. COURTOIS, *Le bâtiment de scène des théâtres d'Italie et de Sicile, Étude chronologique et typologique*, Providence, Louvain-la-Neuve 1989.

J. A. NORTH, « Deconstructing Stone Theaters », dans *Apodosis. Essays presented to Dr. W. W. Cruickshank*, Londres, 1992, p. 75-83.

J.-Ch. MORETTI, « Les débuts de l'architecture théâtrale en Sicile et en Italie méridionale », dans *Topoi. Orient-Occident*, 3, 1, 1993, p. 72-100.

Vitruve et le theatrum latinum. Schémas régulateurs et « design ».

D. B. SMALL, « Studies in Roman Theater Design », dans *AJA*, 87, 1983, p. 55 sq.

E. FRÉZOULS, « Vitruve et le dessin d'architecture », dans *Le dessin d'architecture dans les Sociétés antiques*, Strasbourg, 1985, p. 224-226.

H. P. ISLER, « Vitruvs Regeln und die erhaltenen Theaterbauten », dans *Munus non ingratum*. *BABesch*, Suppl. 2, 1989, p. 141-153.

F. B. SEAR, « Vitruvius and Roman Theater Design », dans *AJA*, 94, 1990, p. 249-258.

F. B. SEAR, « The theatre at Lepcis Magna and the development of Roman theatre design », dans *JRA*, 3, 1990, p. 376-382.

S. LARA, « El trazado vitruviano como mecanismo abierto de implantación y ampliación de los teatros romanos », dans *Arch. Español de Arqueología*, 65, 1992, p. 151-179.

P. GROS, « Le schéma vitruvien du théâtre latin et sa signification dans le système normatif du *De architectura* », dans *RA*, 1994, p. 57-80.

Le théâtre de Pompée.

E. FRÉZOULS, « La construction du *theatrum lapideum* et son contexte politique », dans *Théâtres et spectacles dans l'Antiquité*, Strasbourg, 1983, p. 193-214.

E. RODRIGUEZ-ALMEIDA, *Forma Urbis Marmorea. Aggiornamento 1980*, Rome, 1981, pl. 32, p. 148 sq.

E. FRÉZOULS, « Le théâtre romain et la culture urbaine », dans *La città antica come fatto di cultura*, Côme, 1983, p. 105 sq.

A. M. CAPOFERRO CENCETTI, « Variazoni nel tempo dell'identità funzionale di un monumento : il teatro di Pompeo », dans *RdA*, 3, 1979, p. 72-85.

P. GROS, « La fonction symbolique des édifices théâtraux dans le paysage urbain de la Rome augustéenne », dans *L'Urbs. Espace urbain et histoire. Ier s. av. J.-C.-IIIe s. ap. J.-C.*, Rome, EFR, 1987, p. 322 sq.

F. B. SEAR, « The *scaenae frons* of the Theater of Pompey », dans *AJA*, 97, 1993, p. 687-701.

Le théâtre de Marcellus.

A. CALZA BINI, « Il teatro di Marcello, forma e strutture », dans *Bollett. del Centro di Studi per la Storia dell'Architettura*, VII, 1953, p. 3 sq.

P. FIDENZONI, *Il teatro di Marcello*, Rome, 1970.

P. CIANCIO ROSSETTO, « Le maschere del teatro di Marcello », dans *BC*, 88, 1982-83 (1984), p. 7-49.

Les théâtres en Italie au début de l'Empire.

SYNTHÈSES

G. BEJOR, « L'edificio teatrale nell'urbanistica augustea », dans *Athenaeum*, 57, 1979, p. 126 sq.

P. SOMMELLA, *Italia antica. L'urbanistica romana*, Rome, 1988, p. 132 sq. et p. 154 sq.

P. GROS, dans *Storia dell'urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Bari, 1988, p. 221 sq.

P. GROS, « Les théâtres en Italie au Ier siècle de notre ère : situation et fonctions dans l'urbanisme impérial », dans *L'Italie d'Auguste à Dioclétien*, Rome, EFR, 1994, p. 285-307.

P. CIANCIO ROSSETTO, G. PISANI SARTORIO, « Rapporto tra struttura teatrale e tessuto urbano nella città romana », dans *La Ciudad en el Mundo Romano*, Actes du XIVe Congrès intern. d'Archéologie classique, Tarragone, 1994, p. 101-105.

ITALIE SEPTENTRIONALE

M. VERZAR-BASS, « I teatri dell'Italia settentrionale », dans *La città nell'Italia settentrionale in età romana*, Rome, 1990, p. 411-440.

S. MAGGI, « La politica urbanistica romana in Cisalpina. Un esempio : gli edifici di spettacolo », dans *Latomus*, 1991, p. 304 sq.

G. ROSADA, « Gli edifici di spettacolo di Padova e Asolo », dans *Antichità altoadriatiche*, 41, 1994, p. 207-223.

MONOGRAPHIES

G. CALZA, *Il teatro romano di Ostia*, Rome, 1927.

A. LEVI, « Il teatro romano di Milano », dans *Historia*, 5, 1931, p. 32 sq.

M. SANTANGELO, *Il teatro di Taormina*, Rome, 1955.

AA. VV., *Brescia romana. Materiali per un museo II, 1*, Brescia, 1979, p. 107 sq. (L. Bezzi, A. Frova) ; p. 111 sq. (G. Cavalieri Manasse).

G. P. MARCHINI, *Il teatro romano di Berga*, Vicenza, 1979.

A. FROVA, « Sul teatro romano di Luni », dans *Riv. St. Liguri*, 46, 4, 1980 (1983), p. 7-24.

L. POLACCO, C. ANTI, *Il teatro antico di Siracusa*, Rimini, 1981. Complété par L. Polacco (édit.), *Il teatro antico di Siracusa*, Padoue, 1990.

A. FROVA, *Luni. Guida archeologica*, 1985, p. 110 sq.

J. ORTALLI, *Il teatro romano di Bologna*, Bologne, 1986.

M. FUCHS, *Il teatro romano di Fiesole*. Corpus *delle sculture*, Rome, 1986.

P. PENSABENE, *Il teatro di Ferento. Architettura e decorazione scultorea*, Rome, 1989.

M. VERZAR-BASS (édit.), *Il teatro romano di Trieste*, Rome, 1991.

Ch. DELPLACE, *La romanisation du* Picenum. *L'exemple d'Urbs Salvia*, Rome, EFR, 1993, p. 281 sq.

A. FROVA, « Tre sculture nel teatro romano di Brescia », dans *Studi di Archeologia della Regio X in ricordo di Michele Tombolani*, Rome, 1994, p. 345-364.

M. VERZÁR-BASS, « Costruzione e restauri del teatro romano di Trieste e il tema del trionfo », dans *Antichità Altoadriatiche*, 41, 1994, p. 147-162.

F. SEAR, « A new proposal for the restoration of the theatre of Feremto », dans *JRA*, 7, 1994, p. 350-360.

Les théâtres des provinces occidentales.

SYNTHÈSES

R. GRAEFE, *Vela erunt. Die Zeltdächer der römischen Theater und ähnlicher Anlagen*, Mayence, 2 vol., 1979.

M. FUCHS, *Untersuchungen zur Austattung römischer Theater in Italien und in den Westprovinzen des Imperium Romanum*, Mayence, 1987.

M. PFANNER, « Modelle römischer Stadtentwicklung am Beispiel Hispaniens und der westlichen Provinzen », dans *Stadtbild und Ideologie. Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit*, Munich, 1990, p. 97 sq.

PÉNINSULE IBÉRIQUE

Synthèses et catalogues

Actes du colloque de Mérida (nov. 1980) : *El teatro en la Hispania Romana*, Badajoz, 1982.

W. TRILLMICH, Th. HAUSCHILD, M. BLECH, H. G. NIEMEYER, A. NÜNNERICH-ASMUS, U. KREILINGER, *Hispania Antiqua. Denkmäler der Römerzeit*, Mayence, 1993 (notices p. 322-328, 356 sq., 371, 393).

Monographies

G.-Ch. PICARD, « Notes sur le théâtre romain de Bélo », dans *Mél. Casa Velázquez*, 6, 1970, p. 43-52.

G. GRASSI, M. PORTACELI, *Restauració i rehabilitació del Theatre Roma de Sagunt*, Valence, 1986.

E. H. HERVAS, *El teatro romano de Sagunto*, Valence, 1989.

M. PFANNER, « Die Präsenz des Kaiserhauses im öffentlichen Bereich », dans *Stadtbild und Ideologie. Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit*, Munich, 1990, p. 391-396.

W. TRILLMICH, « Un sacrarium del culto imperial en el teatro de Mérida », dans *Anas* 213, 1989-90, p. 87-102.

P. DE PALOL, « Notas entorno al teatro romano de Clunia », dans *Studia varia Cluniensia*, 1991, p. 177-184.

P. DE PALOL, *Clunia. Historia de la ciudad y guia de las excavaciones*, 6e édit., Burgos, 1994, p. 104 sq.

GAULE ROMAINE ET HELVÉTIE (THÉÂTRES « CLASSIQUES »)

Synthèses

A. GRENIER, *Manuel d'architecture gallo-romaine*, III, 2, Paris, 1958, p. 714-823.

AA. VV., *Le goût du théâtre à Rome et en Gaule romaine. Musée archéologique de Lattes*, 1989.

Actes du Colloque de Lattes, *Spectacula II*, 1992.

Monographies

P. GROS, D. RONSSERAY, « Le théâtre antique d'Orange : le point de vue de l'archéologue et le point de vue de l'architecte », dans *Monuments historiques*, 136, 1984-85, p. 70-80.

P. GROS, « Un programme augustéen : le centre monumental de la colonie d'Arles », dans *JDAI*, 1987, p. 339-363.

P. GROS, « Théâtre et culte impérial en Gaule Narbonnaise et dans la Péninsule ibérique », dans *Stadtbild und Ideologie. Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit*, Munich, 1990, p. 381-390.

R. LAUR BELART, L. BERGER, *Guide d'Augusta Raurica*, 5e édit., Bâle, 1991, p. 56-75.

W. HEINZ, « Das antike Theater von Augst : Untersuchungen zur Metrologie », dans *JÖAI*, 62, Beiblatt, 1993, p. 169-202.

AFRIQUE ROMAINE

Synthèse

P. ROMANELLI, *Topografia e archeologia dell'Africa romana*. Enciclopedia classica, III, X, 7, Turin, 1970, p.

Monographies

G. CAPUTO, « Note sugli edifici teatrali della Cirenaica », dans *Anthemon. Scritti Carlo Anti*, Florence, 1955, p. 281-291.

G. CAPUTO, *Il teatro di Sabratha e l'architettura teatrale africana*, Rome, 1959.

A. BESCHAOUCH, R. HANOUNE, Y. THÉBERT, *Les ruines de Bulla Regia*, Rome, EFR, 1977, p. 93 sq.

G.-Ch. PICARD, M. BAILLON, « Le théâtre romain de Carthage », dans *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord* (Actes du 115e Congrès national des Sociétés savantes, Avignon, 1990), Paris, 1992, p. 11-27.

K. E. ROS, « The Carthage Theater. Reconstruction and Dating », dans *CEDAC*, 14, juin 1994, p. 16-32.

M. AGOSTINO AMUCANO, « Il complesso teatro-*porticus* di *Lepcis Magna* : elementi per una decifrazione modulare dei criteri di pianificazione progettuale », dans *L'Africa romana. Atti del X Convegno di Studio, déc. 1992*, Sassari, 1994, p. 689-702.

Les théâtres « gallo-romains ».

K. KENYON, « The Roman Theatre at Verulamium, Saint Albans », dans *Archaeologia*, 84, 1934, p. 213-261.

W. SCHLEIERMACHER, « Zu den sogenannten Kulttheatern in Gallien », dans *Röm. Forch. Niederösterreich*, 5, 1966, p. 205-213.

G. PICARD, « Les théâtres ruraux de la Gaule », dans *RA*, 1970, p. 185-192 et dans *ANRW*, II, 3, Berlin, New York, 1975, p. 98-111.

F. DUMASY, « Les théâtres ruraux des Carnutes et des Sénons : leur implantation et leurs rapports avec la *civitas* », dans *Rev. arch. du Centre de la France*, 13, 1974, p. 195-218.

F. DUMASY, « Les édifices théâtraux de type gallo-romain. Essai d'une définition », dans *Latomus*, 34, 1975, p. 1010-1019.

N. VAROQUEAUX, *Les édifices théâtraux gallo-romains de Normandie*, Rouen, 1979.

B. BODSON, « Les théâtres ruraux gallo-romains entre la Somme et la Seine », dans *Revue des archéologues et des historiens de Louvain*, 15, 1982, p. 171-183.

E. BOULEY, « Les théâtres cultuels de Belgique et de Germanie », dans *Latomus*, 42, 1983, p. 546-571.

Ph. LEVEAU, *Caesarea de Maurétanie. Une ville romaine et ses campagnes*, Rome, EFR, 1984, p. 33-36 (pour le décor architectural de ce théâtre, voir P. Pensabene, « La decorazione architettonica di Cherchel : cornici, architravi, soffitti, basi e pilastri », dans *150. Jahr-Feier Deutsches archäologisches Institut Rom*, Mayence, 1982, p. 116 sq.).

U. NIFFELER, *Römisches Lenzburg : vicus und theater (= Pro Vindonissa, VIII)*, Brugg, 1988, p. 125-177 (catalogue et typologie).

M. FINCKER, F. TASSAUX, « Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine et le culte impérial », dans *MEFRA*, 104, 1992, p. 54 sq.

A. OLIVIER, « Le théâtre antique des Bardiaux », dans *Spectacula II*, Lattes, 1992, p. 57-62.

A. OLIVIER, « Le théâtre d'Alésia : questions posées par la restitution d'un théâtre gallo-romain », *ibid.*, p. 63-70.

R. GOGUEY, « Le théâtre du "temple de Janus" à Autun : les données de la photographie aérienne et l'environnement archéologique », *ibid.*, p. 45-56.

Les théâtres en Grèce à l'époque impériale.

L. POLACCO, *Il teatro di Dioniso Eleutereo ad Atene*, Rome, 1990 (comporte des développements sur le monument à l'époque impériale).

J.-Ch. MORETTI, « L'architecture des théâtres en Grèce » (bibliographie complète), dans *Topoi*, 1, 1991, p. 7-38.

J.-Ch. MORETTI, « Morphologie des théâtres de la Grèce antique », dans *Histoire de l'Art*, 17-18, 1992, p. 5-10.

J.-Ch. MORETTI, « L'adaptation des théâtres de Grèce aux spectacles impériaux », dans *Spectacula II*, Lattes, 1992, p. 179-185.

J.-Ch. MORETTI, S. DIEZ, *Théâtres d'Argos, Sites et Monuments*, 10, Athènes, Paris, 1993.

Les théâtres d'Asie Mineure.

SYNTHÈSE

D. DE BERNARDI FERRERO, *Teatri classici in Asia Minore*, volumes I à IV, Rome, 1966-1974.

MONOGRAPHIES

F. D'ANDRIA, T. RITTI, *Hierapolis, scavi e ricerche II. Le sculture del Teatro. I rilievi con i cicli di Apollo e Artemide*, Rome, 1985.

E. ALTENHOFER, « Das erste römische Bühnengebäude des Theaters in Milet », dans *Milet 1899-1980* (W. Müller-Wiener édit.), *Ist. Mitt.* 31, Beiheft, Tübingen, 1986, p. 165-173.

P. HERRMANN, « Die Weihinschrift der ersten römischen Bühne in Milet », *ibid.*, p. 175-185.

E. FRÉZOULS, « L'exploration du théâtre de Xanthos », dans CRAI, 1990 (1991), p. 875-890.

C. BRIAN ROSE, « The Theatre of Ilion », dans *Studia Troica*, 1, 1991, p. 69-77.

K. T. ERIM, « Introduction to the excavation at the theatre », dans *Aphrodisias Papers 2*, Suppl. 2 au *JRA*, Ann Arbor 1991, p. 7 sq.

J. REYNOLDS, « Epigraphic evidence for the construction of the theatre : 1 st c. B. C. to mid 3 rd. c. A. D. », *ibid.*, p. 15 sq.

N. DE CHAISEMARTIN, D. THEODORESCU, « Recherches préliminaires sur la *frons scaenae* du théâtre », *ibid.*, p. 29 sq.

K. T. ERIM, R. R. R. SMITH, « Sculpture from the theatre : a preliminary report », *ibid.*, p. 67 sq.

N. de CHAISEMARTIN, D. THEODORESCU, « La *frons scaenae* du théâtre d'Aphrodisias. Aperçu sur les recherches en cours », dans *RA*, 1992, p. 181-187.

J.-Ch. MORETTI, « L'architecture des théâtres en Asie Mineure (1980-1989) », dans *Topoi*, 2, 1992, p. 9-32.

Les théâtres de Judée et de Syrie.

E. FRÉZOULS, « Les théâtres romains de Syrie », dans *Ann. arch. Syrie*, II, 1952, p. 46-100.

P. COUPEL, E. FRÉZOULS, *Le théâtre de Philippopolis en Arabie*, Paris, 1956.

E. FRÉZOULS, « Recherches sur les théâtres de l'Orient syrien, I », dans *Syria*, 36, 1959, p. 202-228.

E. FRÉZOULS, « Recherches sur les théâtres de l'orient syrien, II », dans *Syria*, 38, 1961, p. 54-86.

A. SEGAL, *Theatres in Roman Palestine and provincia Arabia* (*Mnémosyne*, Supplementum 140), Leyde, 1995.

Chapitre 9. Odéons

Le mot et la fonction : ambiguïtés et confusions

Si nous nous en tenions à la stricte acception du mot latin *odeum*, nous devrions examiner seulement dans cette rubrique les édifices destinés aux auditions musicales et aux concours vocaux ; le grec ᾠδεῖον dont dérive directement le terme est formé sur ᾠδή, le « chant ». C'est effectivement sous cette définition que, dans la plupart des manuels, sont recensés les « théâtres » de dimensions relativement restreintes, où le bâtiment de scène est réduit à une estrade étroite, et dont la conception permet d'imaginer une *cavea* partiellement ou entièrement couverte. Cette dernière particularité constitue en principe la caractéristique essentielle de la catégorie, et elle est due sans doute pour une large part à des raisons d'acoustique : bien qu'il ne parle pas des odéons dans son traité, Vitruve ne manque jamais de souligner, dans les édifices où la voix humaine doit se diffuser largement, le rôle des auvents ou des toitures destinés à rabattre le son vers l'assistance ou l'auditoire ; à plus forte raison, pour des monuments destinés à des auditions musicales, la couverture apparaît comme un élément constitutif de la structure d'ensemble.

Toutefois, hors des cas où le bâtiment est expressément désigné dans un texte antique ou dans une inscription comme un odéon – et en admettant que le mot garde son sens propre pendant les siècles de l'Empire et dans les provinces peu hellénisées – il est imprudent de postuler pour toutes les constructions de ce genre une fonction aussi spécifique. La synthèse de R. Meinel naguère parue sur le sujet n'a pas contribué à clarifier le débat, car elle ne distingue pas avec assez de soin les aspects fonctionnels des aspects typologiques et s'en tient trop souvent à la définition conventionnelle des édifices étudiés sans s'aviser que le nom même d'odéon leur a le plus souvent été donné par les fouilleurs et n'a donc en lui-même aucune valeur démonstrative. Rappelons seulement que l'Odéon de Périclès, à Athènes, qui passe pour le monument fondateur, a très tôt abrité des assemblées administratives, électorales ou judiciaires. Et, comme vient de le démontrer J.-Ch. Balty, la plupart des « odéons » de Grèce et des provinces orientales de l'Empire sont en réalité des *bouleuteria,* c'est-à-dire l'équivalent des curies occidentales, lieux de réunion des sénateurs locaux. Il en résulte que ces pages auraient peut-être été mieux à leur place à la suite du chapitre consacré aux curies. Mais il nous est apparu que la parenté avec les théâtres restait tout de même trop grande pour que nous n'en fissions pas un appendice du présent chapitre. Nous pensons rester ainsi fidèle à l'orientation générale du livre, qui s'applique d'abord à suivre la genèse et l'évolution des formes. Pour autant, nous devrons prendre soin de distinguer les différentes catégories d'édifices publics rassemblées sous ce terme d'odéon, que nous conservons faute de mieux – et aussi parce qu'une part de son ambiguïté remonte à ses occurrences antiques.

Il est en fait une autre expression qui aurait pu être retenue car elle n'engage nullement les finalités de l'édifice, c'est celle de *theatrum tectum,* « théâtre couvert ». Attestée à Pompéi par exemple, elle apparaît, dans sa stricte technicité, plus satisfaisante en première analyse. Mais elle n'autorise pas davantage des regroupements cohérents : plusieurs « odéons » semblent n'avoir été que partiellement couverts, et inversement le théâtre d'Aoste, entre autres, inscrit dans un puissant cadre quadrangulaire, avait quelque chance de l'être.

Nous aurions pu, enfin, choisir un classement catégoriel fondé sur la situation géographique des monuments examinés, et réserver par exemple la notion d'odéon au sens propre aux constructions occidentales et celle de *bouleuterion* aux constructions orientales ; mais ce clivage lui-même eût été source d'erreurs : les plus anciens « odéons » d'Italie sont des *bouleuteria* et quelques « odéons » de Grèce semblent tout de même avoir été consacrés exclusivement à des spectacles musicaux. Pour respecter le principe qui consiste à ne jamais dissocier les créations des différentes aires ethniques et culturelles du monde romain et à toujours

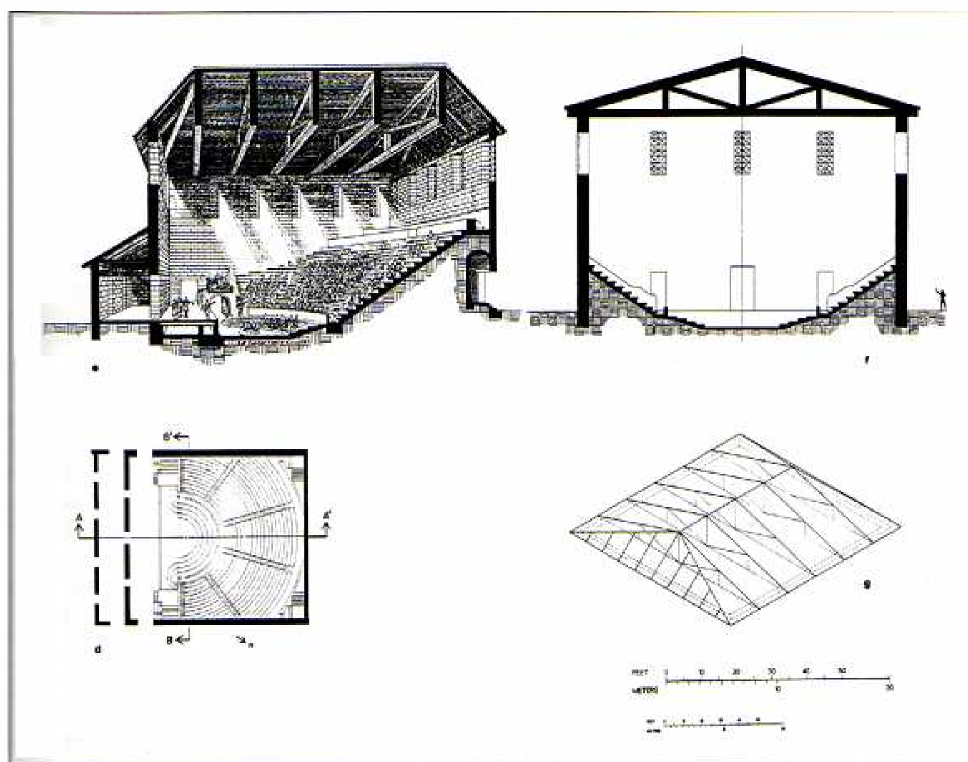


Fig. 366. Le *theatrum tectum* de Pompéi. Plan, perspective longitudinale et coupe transversale, d'après F. Mazois, M. Murolo et G. Izenour

les confronter afin de mieux saisir leurs parentés et leurs différences, nous avons donc retenu le parti de regrouper dans une même section l'ensemble des « théâtres couverts », d'autant que l'origine grecque, et plus précisément hellénistique orientale de leur forme est indéniable, quelles que soient leurs mutations ultérieures. Une fois de plus nous vérifions donc cette vérité qui s'applique à l'ensemble de l'architecture romaine : une forme, aussi rigoureusement circonscrite qu'elle apparaisse, est toujours suffisamment ouverte pour autoriser des usages diversifiés. Contrairement à ce que souhaiterait notre logique classificatrice, la typologie ne se confond pas – et ici moins que jamais – avec la fonction.

L'« odéon » de Pompéi

Le plus ancien édifice attesté en Italie, si l'on excepte les odéons-*bouleuteria* de la Sicile grecque, tel celui de Solonte, est aussi l'un des mieux connus : l'odéon de Pompéi. Accolé au sud-est du théâtre, il date de la première décennie de la colonie syllanienne (dans les années 70 av. J.-C.), puisque l'inscription dédicatoire le désigne comme l'œuvre des deux personnages les plus influents de l'époque, sur le plan local, C. Quinctius Valgus et M. Porcius ; cette inscription parle d'un *theatrum tectum*, sans spécifier autrement son affectation. La même expression sera plus tard appliquée par le poète Stace à la ville de Naples dont il évoque la « double masse » (*geminam molem*) des théâtres, le « nu » et le « couvert » (*nudi tectique theatri*) (*Silves*, III, 5, v. 91). En plan cet odéon pompéien se présente effectivement comme un théâtre dont la *cavea*, encadrant une *orchestra* semi-circulaire, aurait été interrompue sur les côtés par deux puissants murs rectilignes destinés à soutenir la charpente d'un toit à double pente ; l'*ima cavea* est constituée de quatre larges gradins de tuf où prenaient place les sièges amovibles (*bisellia*) des décurions ; vers la scène deux petits escaliers semi-circulaires donnaient accès à la *praecinctio* ou promenoir annulaire, à la base des gradins de la *cavea* proprement dite ; la scène rectiligne était munie d'une fosse pour le rideau (*siparium*) et son mur de fond était percé de trois portes ; on accédait aux *tribunalia*, qui surmontaient les accès latéraux, depuis la scène elle-même. L'ensemble s'avère donc très proche d'un édifice de spectacle mais la parenté avec les *bouleuteria* hellénistiques est encore plus patente.

Depuis les études de G. Caputo sur les monuments de Cyrénaïque, de R. Ginouvès sur le

« théâtron » d'Argos, de E. Fossel sur l'« odéon » d'Ephèse, et de J.-Ch. Balty sur les curies d'Occident et d'Orient, il apparaît en effet clairement qu'un tel édifice se conçoit d'abord comme un local d'assemblée, quels que soient par ailleurs les aménagements qui l'aient rendu ensuite apte à l'accueil de représentations ou de concours ; l'insertion dans un cadre quadrangulaire, l'étroitesse de la scène, la capacité relativement faible de la *cavea* et surtout la couverture de l'ensemble en font le descendant direct du *bouleuterion* de Milet, par exemple, daté des années 175-164 av. J.-C. Dans le cas de Pompéi, la proximité immédiate du théâtre ne dément pas une telle filiation mais au contraire la confirme : il est normal que les colons aient voulu établir au voisinage de l'endroit où se tenaient traditionnellement, dans la ville samnite hellénisée, les assemblées populaires, le siège du nouveau pouvoir, celui du collège decurional propre aux *coloni* ; au même titre que l'amphithéâtre, le capitole ou le temple de Vénus, le *bouleuterion* contribue à la définition de la nouvelle identité culturelle et politique de la cité ; sur ce point les observations de P. Zanker sont pleinement recevables, ce qui n'exclut pas qu'après la mise en place des salles administratives (dont une curie) sur le petit côté du forum de Pompéi qui fait face au capitole ce *bouleuterion* colonial ait été définitivement consacré à des spectacles musicaux ou à des séances de déclamation (fig. 366).

Cela dit, il importe d'analyser les deux aspects structurels du type défini par l'édifice de Pompéi, à savoir l'inscription de sa *cavea* dans un cadre rectiligne et la couverture de celle-ci. Contrairement à ce qu'on a parfois écrit, le premier n'est pas la condition du second, car il existe, nous allons le voir, de nombreux « odéons » dont l'hémicycle des gradins n'est pas inscrit et qui n'en sont pas moins couverts. Il reste que, dans le cas présent, la construction quadrangulaire présente l'avantage de limiter l'extension de la *cavea* – surtout lorsque, comme à Pompéi, celle-ci est tronquée latéralement par les murs d'encadrement ou d'analemme – et fournit les appuis nécessaires à l'établissement d'une charpente. Dans d'autres cas, des relais intermédiaires, comme à Milet, ou bien des pilastres adossés ou des colonnes engagées dans les murs de l'analemme, vers l'intérieur, comme à *Paestum*, permettent de réduire la portée des poutres. Mais le cadre quadrangulaire est également utile à l'intégration de l'édifice dans le canevas urbain : ce qui ne pouvait pas être réalisé pour les théâtres ordinaires, en général trop vastes, devient possible pour ces structures plus modestes, et dès lors l'inconvénient inhérent à la forme semi-circulaire au sein d'un quadrillage orthogonal se trouve levé.

En ce qui concerne la couverture, le problème essentiel est, nous l'avons dit, celui des portées. Sur l'odéon de Pompéi, nous disposons de l'étude précise de M. Murolo, récemment reprise par G. C. Izenour, qui propose une série de cinq fermes dont les entraits franchiraient un vide de plus de 25 m et dont les arbalétriers s'appuieraient sur des contrefiches verticales. Le système, ainsi postulé, d'une série de charpentes de ferme à longue portée sans relais intermédiaire n'est pas sans poser de graves questions quant aux conditions mêmes de sa réalisation ; elle suppose acquise la technique d'assemblage des poutres « en traits de Jupiter », dont on admet en général qu'elle a été mise au point par des charpentiers navals à une date nettement postérieure, et constitue en tout état de cause l'exemple le plus ancien, si l'on admet l'hypothèse de Murolo, d'un type de couverture dont l'ampleur ne sera égalée que dans les grandes basiliques judiciaires du IIe s. de notre ère, ou paléo-chrétiennes du IVe s.

Moins important, mais sans doute aussi ancien sinon davantage, un édifice comparable par sa forme et sa fonction a été jadis dégagé sur le forum de *Liternum* (Literno près de Cumes), également en Campanie, mais l'absence de toute publication ne permet pas de le restituer.

Un troisième monument peut être rapproché de celui de Pompéi, c'est la « curie » de *Paestum* ; si son plan est clair, la restitution des phases successives de son aménagement, et en particulier la date de l'élément curviligne interne au cadre quadrangulaire restent problématiques. Faut-il y voir, comme l'ont proposé les « inventeurs », une version hellénisée du siège des décurions, qui aurait ainsi revêtu l'aspect d'un *bouleuterion* couvert à déambulatoire périphérique ? C'est l'option retenue, au terme d'une analyse serrée des parallèles typologiques et des programmes monumentaux, par J.-Ch. Balty, cependant que D. Théodorescu et E. Greco préfèrent l'hypothèse d'un *macellum* à espace central découvert, du moins pour la phase du début du IIe s. de notre ère.

L'Odéon d'Agrippa à Athènes

Connue dans l'Antiquité sous le nom d'Agrippéion, cette imposante construction, établie au cœur de la vénérable agora, perpendiculairement à la façade nord de la « Stoa du Milieu », est due à l'initiative du gendre d'Auguste, qui en posa la première pierre en 16 ou 14 av. J.-C. La *cavea*, comme à Pompéi, était tronquée latéralement par le cadre quadrangulaire, qui était lui-même élargi par un portique périphérique ; mille personnes environ pouvaient prendre place dans cet auditorium auquel on accédait par un porche monu-

mental à colonnade corinthienne. La hauteur de l'édifice, dont le faîte dominait tous les autres monuments de l'agora, et la portée de sa poutraison l'ont dès le début recommandé à l'attention des visiteurs. Cette portée de plus de 25 m entraîna l'écroulement de la couverture au II[e] s. Dès lors la fonction initiale de ce qui était un odéon véritable (salle de concert et d'auditions musicales) s'en trouva irrémédiablement modifiée : la capacité de l'auditorium fut réduite de moitié par un mur transversal et semble avoit été par la suite réservée à des conférences ou des débats de rhéteurs et de philosophes. Il est vrai que dès les années 160 ap. J.-C., le fameux « millionnaire » Hérode Atticus avait doté Athènes d'un nouvel odéon sur les pentes de l'Acropole (voir *infra*). Mais ce qui importe ici, c'est l'aspect symbolique de l'opération : à l'époque où Rome ne possédait pas d'odéon au sens propre du terme et devra en fait attendre un siècle avant de combler cette lacune, la mise en place d'un tel édifice procède, de la part de l'équipe dirigeante du début de l'Empire, de la volonté de montrer à la fois son respect pour la longue tradition de l'antique métropole grecque, et sa main-mise sur toutes les manifestations qui pourraient encore s'y déployer ; cette reconnaissance du prestige ancestral d'Athènes en ce domaine spécifique de la culture est aussi une annexion, qui se manifeste par l'occupation du centre même de l'agora d'Athènes et la nouvelle axialité imposée par la masse de l'Agrippéion, sur l'axe duquel s'élève l'autel d'Arès. De ce point de vue l'odéon d'Athènes pèse du même poids, toutes proportions gardées, que le *bouleuterion* de Pompéi : l'ambiguïté politico-culturelle du monument est exploitée dans des contextes très différents pour exprimer la puissance d'une nouvelle classe dirigeante (fig. 367).

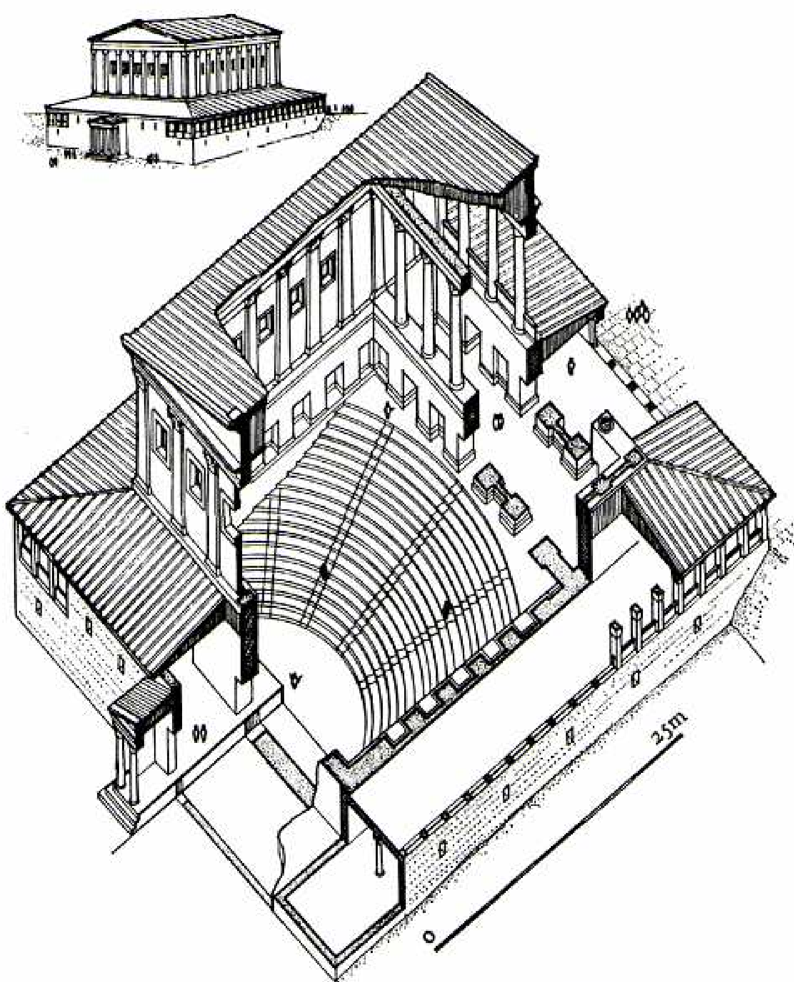


Fig. 367. Élévation restituée et axonométrie en écorché de l'Odéon d'Agrippa à Athènes, d'après J.-B. Ward-Perkins.

L'Odéon de Domitien à Rome et les odéons des provinces occidentales

Le retard, en ce domaine comme en tant d'autres, de l'équipement de Rome, s'explique peut-être par cette signification particulière de l'odéon, qu'on opte pour la version spectaculaire de l'édifice ou pour sa version administrative : la capitale de l'Empire n'avait pas un besoin urgent de ce type de monument, puisque les représentations ou les concours musicaux n'y ont jamais déplacé un public important et qu'il était exclu de substituer à la Curie du Forum un lieu de rassemblement imité des *bouleuteria* hellénistiques. En toute hypothèse, la portée politico-culturelle de l'opération n'avait évidemment aucun sens dans l'*Urbs*. Il fallut donc attendre l'extrême fin du I[er] s. ap. J.-C., avec le règne de Domitien, pour que le quartier des théâtres fût doté d'un odéon ; nous n'en gardons plus, malheureusement, que le souvenir topographique : cet auditorium, qui pouvait accueillir, si l'on en croit les Catalogues des Régionaires, 10 600 personnes, et dont Domitien voulut qu'il fût particulièrement réservé aux manifestations musicales du *certamen Capitolinum*, le concours des Jeux capitolins, n'a laissé d'autres traces que la façade curviligne du Palazzo Massimo qui reproduit le mouvement de ses fondations sur le corso Vittorio Emanuele, et une puissante colonne monolithique piazza dei Massimi, généralement attribuée au décor de scène. On imagine ainsi un vaste édifice, à la façade semi-circulaire, et donc non inscrite dans un cadre quadrangulaire, qui avait toutes chances de s'apparenter formellement à un théâtre – et sa capacité l'eût désigné hors de Rome, comme un grand

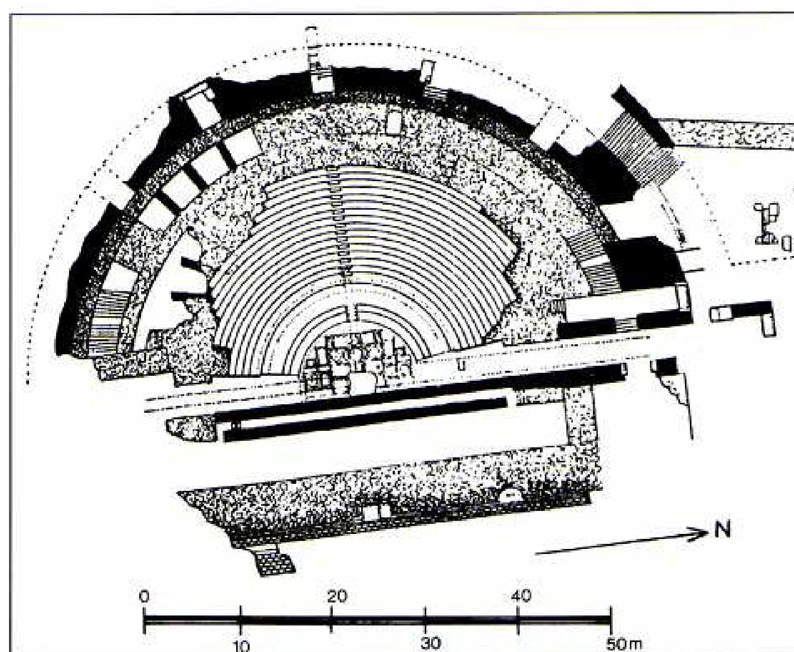


Fig. 368. Plan de l'« odéon » de Lyon, d'après P. Wuilleumier.

théâtre – mais qui devait être couvert (voir *infra* fig. 414).

Dans l'ignorance où nous sommes de la structure de l'odéon de Rome, et en particulier du type de charpente utilisé pour la couverture de sa *cavea*, il est difficile de dire ce que les odéons d'Italie et des provinces occidentales lui doivent réellement. Tout porte à penser, toutefois, qu'ils l'ont, à des degrés divers, pris pour modèle, car aucun d'entre eux ne paraît antérieur à la fin du Ier s. de notre ère. Mais la diffusion du type reste faible : en Sicile, le monument romain semble avoir favorisé l'émergence, sous une forme renouvelée, des anciennes traditions grecques, et les odéons de Taormina ou de Catane témoignent de la vitalité de la recherche en ce domaine ; en Occident, en l'état actuel de la documentation, seules trois grandes villes ont construit, à côté de leur théâtre, comme une sorte de complément tardif, des auditoriums ou odéons : ce sont Vienne, Lyon et Carthage. Dans la ville de Gaule Narbonnaise, Vienne, fut retrouvée la plus ancienne mention épigraphique du mot latin *odeum*, qui permet d'identifier à coup sûr le monument ; quant à celui de Carthage, nous savons qu'il fut achevé en 207 pour la célébration des « Jeux Pythiques », occasion comparable, sous le règne de Septime Sévère, à celle que, sous le règne de Domitien, avait représentée l'ouverture des Jeux capitolins. L'état de conservation de ces trois odéons occidentaux est très inégal (celui de Carthage a été rasé au niveau du sol à l'époque vandale), mais il autorise à dégager leur particularité principale par rapport aux créations antérieures, qui tient en l'absence d'un cadre circonscrit ; ainsi se trouve libérée l'extension de la *cavea*, mais posé en termes plus aigus le problème de la couverture. D'autant que leur taille (73 m de diamètre à Vienne et à Lyon) et leur capacité d'accueil s'avèrent importantes : on estime à 3 000 le nombre des spectateurs pouvant prendre place dans les deux odéons gallo-romains (fig. 368). Construits, semble-t-il, l'un et l'autre à l'époque d'Hadrien ils s'appuient à une colline naturelle mais bénéficient de tous les perfectionnements de l'architecture théâtrale ; si le décor du front de scène et du *pulpitum* de celui de Vienne a été en partie retrouvé, celui de Lyon est, du point de vue de l'architecture, le mieux déchiffrable : avec un raffinement accru dans l'emploi des matériaux, puisque le dallage de son *orchestra* était fait de dix pierres ou marbres différents, ce « petit théâtre » de Lyon présentait des caractères analogues à ceux du grand théâtre, d'origine augustéenne, qui le jouxtait presque au nord ; seule la divergence d'axes (7°) entre les deux édifices témoigne sur le terrain de l'appartenance de l'odéon à un programme différent : une scène munie d'une fosse pour le rideau et d'un mur de fond à colonnade décorative et trois exèdres, au fond desquelles s'ouvrent les portes traditionnelles, une *cavea*, enfin, composée de trois niveaux (les gradins de la proédrie, puis deux *maeniana*, constitués respectivement de 16 et 6 degrés) le désignent clairement comme un édifice de spectacle. Seule l'épaisseur du mur d'enceinte derrière lequel monte, depuis l'angle nord-est de la *cavea*, un escalier de desserte vers les gradins supérieurs, le distingue de son grand voisin ; large de 6,45 m, il était de toute évidence destiné à recevoir la poutraison d'une charpente dont on ignore si elle couvrait l'ensemble du monument, mais qui, dans l'hypothèse la plus modeste, devait tout de même s'avancer jusqu'au milieu du premier *maenianum* ; aucune trace n'ayant été retrouvée d'appuis ou de relais verticaux reposant sur les gradins de la *cavea*, il faut supposer, dans cette seconde éventualité, un système de jambes-de-force et d'aisseliers, comparable à celui qui soutenait, dans certains grands théâtres, les auvents obliques situés au-dessus de la scène, mais sous une forme plus développée parce que plus surplombante, avec de puissants ancrages dans le mur périphérique portant, d'où l'épaisseur inusitée de celui-ci.

Quoi qu'il en soit, la capitale de la Gaule Lyonnaise pouvait, avec ce « quartier des spectacles » sur les pentes de la colline de Fourvières, rivaliser au deuxième siècle avec Corinthe, la capitale de l'Achaïe.

Les odéons des provinces grecques

Nous avons déjà évoqué l'Agrippéion d'Athènes, démonstration ambiguë de la puissance de Rome et de son respect formel pour une culture plus ou moins assimilée. Il importe d'examiner maintenant les édifices construits à l'époque impériale, et pour la plupart au IIe s. de notre ère.

La plus grande confusion règne toujours quant à leur identification ; elle tient généralement au fait que les monuments sont mal connus, ou mal interprétés (avec une tendance assez nette, chez R. Meinel, à assimiler toute paroi ornementale à une véritable *scaenae frons*), mais aussi à la contamination réelle de diverses fonctions, qui se traduit par une terminologie mal adaptée, y compris dans la littérature antique. Un fait ne trompe pas : pour l'ensemble de la Grèce, Pausanias ne mentionne que trois odéons ; encore affecte-t-il deux d'entre eux, celui de l'agora d'Athènes (l'Agrippéion précisément) et celui de Corinthe, d'un coefficient d'incertitude, puisqu'il parle de « soi-disant odéons » (I, 8, 6 ; II, 3, 6). Seul l'odéon de Patras est présenté par le Périégète comme une construction impressionnante (VII, 20, 6) ; bien que construit en *opus recticulatum* sur le modèle de celui de *Nicopolis*, il lui apparaît comme capable de rivaliser avec celui d'Athènes. Beaucoup de textes et d'inscriptions témoignent à vrai dire du fait que la plupart des « concerts », aux deux premiers siècles de l'Empire, avaient lieu en ces régions dans les théâtres. A cela s'ajoute l'imprécision du mot latin *odeum* quand il s'applique à une réalité grecque : lorsqu'une inscription de 100 ap. J.-C. nous apprend que Trajan a reconstruit à Gortyne de Crète l'odéon (*odeum*) détruit par un séisme (*ruina conlapsum*) il faut tenir compte de la répugnance de la langue officielle à appliquer le nom de *curia*, qui eût été sans doute en l'occurrence le mieux adapté, à un édifice qui s'apparente en plan à un théâtre (fig. 369) ; la formule que Vitruve emploie pour désigner l'*ecclesiastérion*, c'est-à-dire le lieu de l'assemblée du peuple des citoyens, de la ville d'Asie Mineure *Alabanda*, dit bien cet embarras : *in minusculo theatro, quod* ἐκκλησιαστήριον *apud eos vocitatur* (VII, 5, 5). Dans ces divers cas, les mots *theatrum* ou *odeum* répondent, comme l'a bien vu J.-Ch. Balty, à une définition plus typologique que fonctionnelle.

Nous devons malgré tout distinguer deux catégories : celle qui semble avoir été réservée, de préférence, à des spectacles musicaux et celle qui, du fait de ses aménagements ou de son environnement urbain, paraît avoir été plutôt destinée, du moins au moment de sa construction, à des assemblées administratives ou consultatives. Cela sans prétendre attacher trop de signification à un

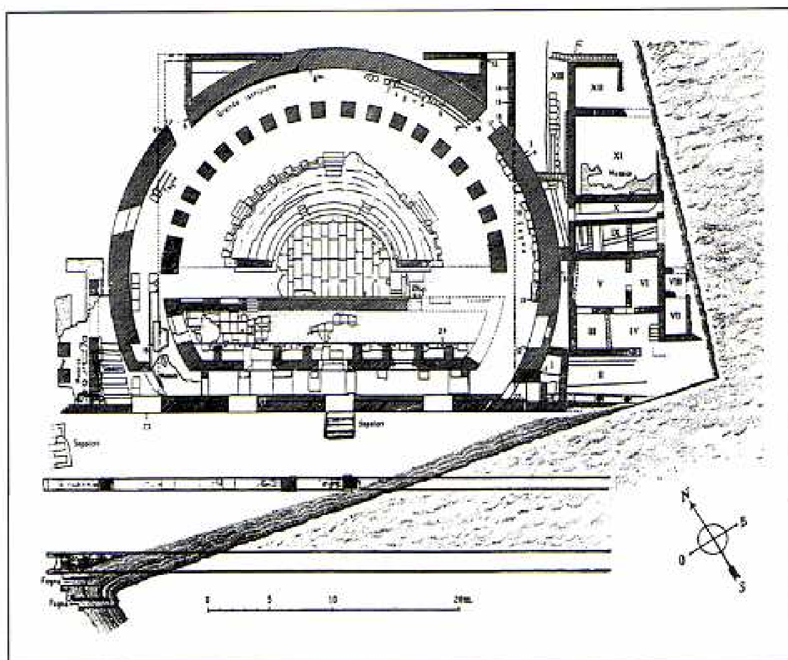


Fig. 369. Plan de l'« odéon » de Gortyne, d'après L. Pernier.

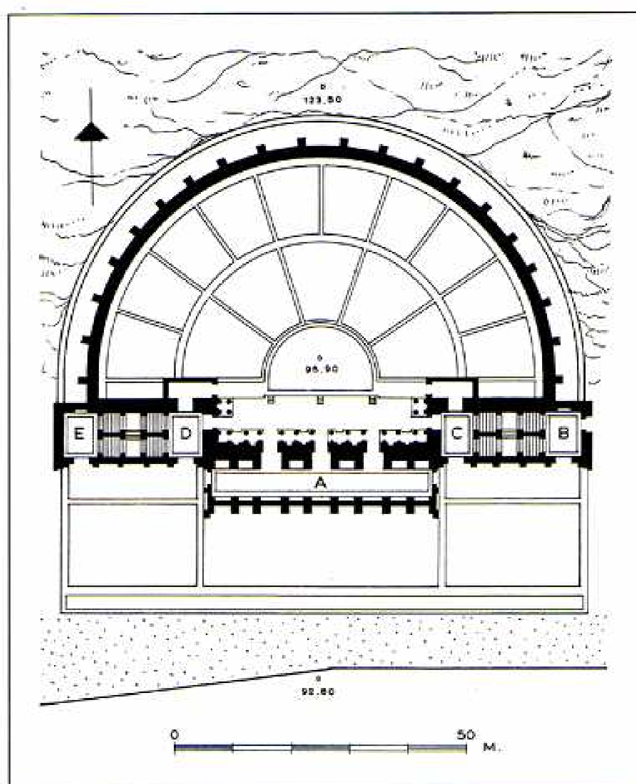


Fig. 370. Plan restitué de l'Odéon d'Hérode Atticus à Athènes, d'après J. Travlos.

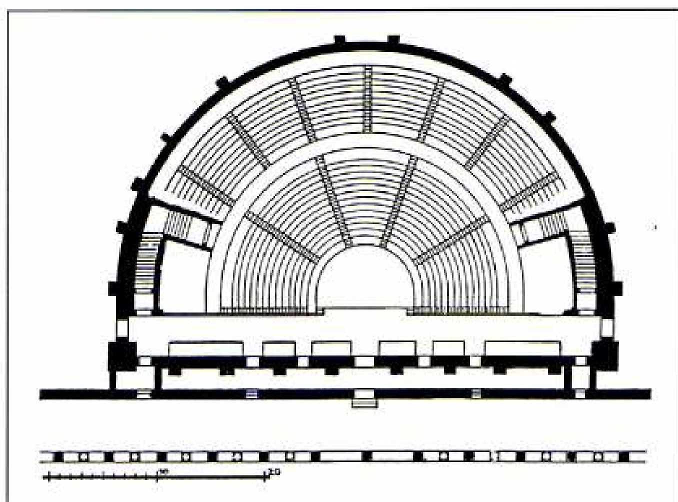


Fig. 371. Le bouleutérion d'Éphèse, d'après R. Heberdey.

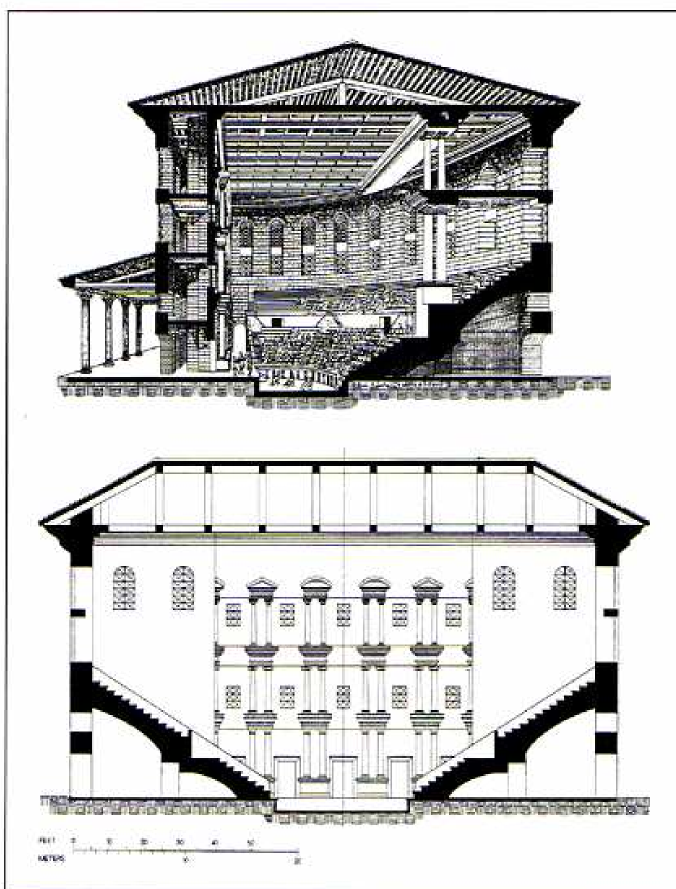


Fig. 372. Perspective longitudinale et coupe transversale du bouleutérion d'Aphrodisias. Hypothèses de G. Izenour.

clivage qui, sous le Haut-Empire, ne fut jamais très rigoureux.

Le seul critère décisif est celui de la contenance : il est clair par exemple que l'odéon de Corinthe, qui pouvait accueillir 3 000 spectateurs, avait une fonction essentiellement ludique. Construit en calcaire à l'époque de Néron (au début des années 60 ap. J.-C.), refait à la suite d'un incendie au début du siècle suivant, il fut rebâti en marbre quelques décennies plus tard grâce à la munificence de Hérode Atticus ; il est impossible de dire si Pausanias l'a vu en son dernier état, mais, tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, cet odéon de Corinthe compte parmi les beaux exemplaires du genre : adossé à la colline, comme le théâtre voisin, avec lequel il se trouvait en continuité grâce à la présence d'une sorte de quadriportique trapézoïdal, équivalent d'une *porticus post scaenam*, il présentait une *cavea* de près de 60 m de diamètre, dont le demi-cercle non inscrit faisait face à un bâtiment de scène rectiligne muni de trois portes ouvertes dans son mur de fond ; des « basiliques » latérales et des *paraskenia* assuraient, comme dans les théâtres latins, le contact entre la conque des gradins et la scène ; des escaliers extérieurs donnaient accès aux niveaux les plus élevés de la *cavea*. Comme pour le théâtre dans sa version du IIe s., le modèle occidental est pleinement agissant : le contexte colonial, en dépit du cosmopolitisme croissant de la ville, reste déterminant pour le choix des partis architecturaux (voir *supra* fig. 355).

Mais l'édifice le plus remarquable de cette catégorie est assurément le fameux odéon athénien d'Hérode Atticus, construit sur la pente méridionale de l'Acropole, à l'ouest du vénérable théâtre de Dionysos. La volonté de rivaliser avec l'odéon de Domitien à Rome semble patente ; elle en explique les dimensions exceptionnelles : près de 87 m de diamètre hors tout pour la *cavea*, deux *maeniana* déployant respectivement, au-dessus de la proédrie, 20 et 16 gradins qui offrent au total plus de 5 000 places assises. Le mur de scène est imposant : il comporte trois niveaux d'arcades superposées, animées en façade par des colonnes libres où le jeu des ordres s'avère canonique puisque s'y succèdent, de bas en haut, le dorique, le ionique et le corinthien. L'admiration exprimée par Philostrate dans sa *Vie des Sophistes* (II, 1, 5) pour un plafond de cèdre a suscité bien des perplexités : on a longtemps admis qu'il s'agissait seulement de la couverture de la scène ; il n'est pas exclu toutefois, comme une interprétation récente le propose, que la *cavea* ait été partiellement couverte, selon une méthode comparable à celle qui a peut-être été mise en œuvre à l'odéon de Lyon : on s'explique mal de toute façon que Philostrate, familier des théâtres impériaux, ait pu s'étonner de la présence d'un simple auvent scénique, et

nous savons également l'importance du couvrement pour les spectacles musicaux (fig. 370).

Dans la seconde catégorie, celle des *bouleuteria*, de loin la plus riche, nous ne retiendrons que quelques exemples choisis en Asie Mineure pour leur valeur démonstrative. La tradition de la salle du conseil, quadrangulaire ou à hémicycle inscrit, telle qu'on la rencontre à Priène ou à Milet à la fin de l'époque classique et à l'époque hellénistique, se trouve ici revivifiée par l'établissement des nouveaux centres municipaux de la période impériale : en liaison avec des édifices basilicaux de type oriental, tels que nous les avons définis dans un chapitre précédent, s'ouvrent, à Ephèse, *Aphrodisias*, et *Iasos*, pour ne retenir que les cas les mieux attestés, des *bouleuteria* semi-circulaires qu'une approche typologiquement erronée a longtemps assimilés à de véritables odéons. Dans l'état où nous les trouvons, ils datent presque tous du II[e] s. de notre ère, mais leur intégration aux nouvelles agoras civiques et aux « stoai » judiciaires voulues par le système mis en place dès l'époque d'Auguste donne à penser que leur projet et, souvent, leur phase initiale remontent au siècle précédent.

Derrière la longue basilique augustéenne de l'agora supérieure, presque accolé à son mur nord, le *bouleuterion* d'Ephèse, à hémicycle non inscrit, est séparé du prytanée par un sanctuaire de Rome et Auguste ; sans insister sur cette disposition qui regroupe en un ensemble cohérent les organes du pouvoir municipal et les signes de son allégeance au pouvoir central, nous soulignerons seulement l'incongruité d'un édifice de spectacle dans un tel contexte (fig. 371). De fait, la *cavea*, de 47,50 m de diamètre, accessible par des portions d'ambulacres symétriques débouchant par deux vomitoires sur la précinction qui sépare les deux *maeniana*, ne pouvait accueillir plus de 1 400 personnes ; la « scène », dépourvue d'un véritable *pulpitum* à niches et relativement exiguë, s'apparentait d'avantage à une estrade qu'à un *proscaenium* ; quant aux contreforts, répartis sur la face externe de l'hémicycle, ils devaient recevoir les extrémités des poutres d'une charpente rayonnante, qui s'appuyait, sur la façade vers la basilique, sur de solides piles quadrangulaires. Très comparable quant à sa conception et à ses dimensions, et sans doute situé lui aussi derrière le portique basilical à deux nefs qui limitait au nord l'agora septentrionale, le *bouleuterion* d'*Aphrodisias*, en Carie, avait une capacité à peu près équivalente ; les *parodoi* qui débouchent directement sur la « scène » définissent là encore celle-ci comme une estrade, même si le front de scène rectiligne est orné de quatre couples de colonnes libres montées sur de haut socles marmoréens ; les éperons massif qui se détachent du mur périphérique

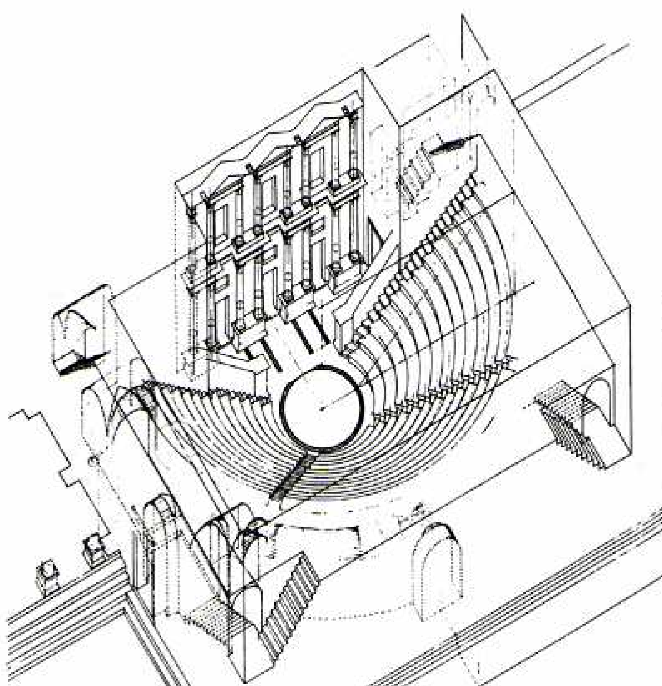


Fig. 373. Axonométrie restituée du bouleutérion de Iasos, d'après R. Parapetti.

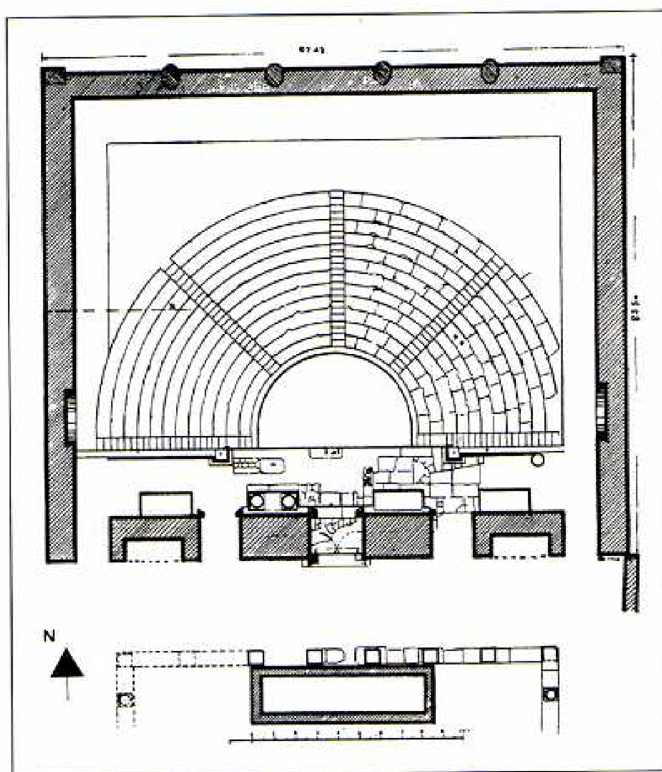


Fig. 374. Plan du bouleutérion de Nysa, d'après W. Dörpfeld

de l'auditorium témoignent, ici comme à Ephèse, de la présence d'une charpente, mais les fermes devaient en être cette fois parallèles et non rayonnantes, si l'on en juge par leur orientation non radiale (fig. 372).

Parmi les *bouleuteria* à hémicycle inscrit, nous citerons seulement celui de *Iasos*, la ville située jadis au fond du golfe de Bargylia (aujourd'hui au bord d'un lac côtier), qu'une équipe italienne explore depuis de nombreuses années : l'auditorium, en demi-cercle entrepassé, pouvait accueillir environ 960 personnes sur douze gradins ; le mur de fond de son estrade, visiblement influencé, comme à *Aphrodisias*, par le schéma théâtral, constituait un écran hautement décoratif, puisque trois portes étroites y étaient encadrées par deux ordres superposés définissant au niveau supérieur des niches sous fronton. La reconstitution graphique de R. Parapetti met en évidence à la fois la richesse du décor et l'étroitesse du bâtiment scénique, uniquement destiné à solenniser les séances du ou des conseils (« boulè » ou « gérousia ») qui s'y rassemblaient (fig. 373). D'autres édifices similaires, à *Nysa* (Sultanhisar), à *Anemurium* (Eski Anamur), à *Aricanda* ou à Stratonicée de Carie (Eskihisar), d'une capacité de 5 à 900 personnes, témoignent, entre la fin du Ier s. et la fin du IIe s., de la grande diffusion de ce type de salle, qui doit sans doute sa faveur, auprès des responsables des communautés orientales, au double fait qu'elle rassemble en les condensant tous les prestiges de l'édifice théâtral, lequel demeure en ces régions un élément d'identification culturel essentiel, et qu'elle permet le fonctionnement de l'un des organes symboliques de l'autonomie municipale (fig. 374).

BIBLIOGRAPHIE

Synthèses.

R. MEINEL, *Das Odeion. Untersuchungen an überdachten antiken Theatergebäude*, Francfort, Berne, 1980.

D. GNEISZ, *Das antike Rathaus, das griechische Bouleuterion und die frührömische Curia*, Vienne, 1990.

J.-Ch. BALTY, *Curia Ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles, 1991, p. 429 sq.

Monographies.

POMPÉI ET PAESTUM

M. MUROLO, « Il cosidetto "Odeo" di Pompei ed il problema della sua copertura », dans *Rendic. Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli*, n. s. 34, 1959, p. 89-101.

E. GRECO, D. THEODORESCU, *Poseidonia-Paestum I*, Rome, EFR, 1980, p. 25 sq.

ATHÈNES ET LES ODÉONS GRECS

H. A. THOMPSON, « The Odeion in the Athenian Agora », dans *Hesperia*, XIX, 1951, p. 31-141.

J. M. CAMP, *Die Agora von Athen*, Mayence, 1989, p. 206 sq.

R. GINOUVÈS, *Le théâtre à gradins droits et l'odéon d'Argos*, Paris, 1972.

Sur l'odéon de Gortyne, *Creta antica. Cento anni di archeologia italiana*, Rome, 1984, p. 80 sq.

Sur l'odéon de Patras, A. D. RIZAKIS, *Achaïe I – Sources textuelles et histoire régionale*, Athènes, 1995, p. 176-177.

L'Odéon de Rome et les odéons des provinces occidentales.

F. COARELLI, « Il campo Marzio occidentale. Storia e Topografia », dans *MEFRA*, 89, 1977, p. 807-846.

M. L. CALDELLI, *L'agon Capitolinus. Storia e protagonisti dall'istituzione domizianea al IV secolo*, Rome, 1993.

P. WUILLEUMIER, *Fouilles de Fourvière à Lyon*, Suppl. 4 à *Gallia*, Paris, 1951.

Odéons d'Asie Mineure.

D. LEVI, « Iasos. Le campagne di scavo », dans *Ann. Scuola archeol. italiana di Atene*, 23-24 (1961-62), p. 506 ; *29-30* (1967-68), p. 544 sq. ; *31-32* (1969-70), p. 487 sq. (bouleutérion de Iasos).

E. FOSSEL, « Zum sogenannten Odeion in Ephesos », dans *Festschrift F. Eichler*, Vienne, 1967, p. 72-81.

N. B. Le livre de G. C. IZENOUR, *Roofed Theaters of Classical Antiquity*, Londres, 1992, prétend résoudre le problème de la couverture de nombreux édifices de réunion grecs et romains en mettant en œuvre des solutions techniques souvent ingénieuses mais peu fondées archéologiquement. A manier avec la plus extrême prudence malgré le caractère séduisant de l'illustration. Pour ces problèmes on se reportera plutôt à l'appendice technique de H. Schmidt, dans l'ouvrage de R. Meinel cité plus haut.

Chapitre 10. Amphithéâtres

Le mot et la chose

Le mot par lequel nous désignons habituellement les édifices qui accueillent les combats de gladiateurs – *munera* – ou les chasses de bêtes sauvages – *venationes* – semble porter en lui-même sa définition : *amphitheatrum* évoque en effet un *theatrum*, c'est-à-dire une conque où sont disposés les gradins des spectateurs, mais double, chaque élément faisant face à l'autre. Ovide (*Métamorphoses*, XI, v. 25) ne s'y trompe pas qui propose la formule suivante pour décrire l'amphithéâtre de Statilius Taurus à Rome : *structum utrimque theatrum*, « un théâtre construit des deux côtés ». Et Dion Cassius précise (43, 22, 3), à propos du « théâtre cynégétique » construit en bois sur l'ordre de César en 46 av. J.-C., qu'il méritait le nom d'amphithéâtre parce qu'il comportait des sièges sur tout son pourtour et ne possédait pas de scène.

Cette transparence terminologique, rare dans le vocabulaire architectural gréco-romain, n'est cependant pas dépourvue d'ambiguïté. D'abord parce que le mot n'apparaît que tardivement dans la tradition antique ; les plus anciennes occurrences se trouvent dans le traité de Vitruve (*De architectura*, I, 7, 1) et dans le testament d'Auguste (*Res Gestae divi Augusti*, IV, 41). Mais les textes antérieurs à l'Empire, telle la dédicace de l'amphithéâtre de Pompéi, et même encore certains témoignages de l'époque julio-claudienne, telle la description poétique de l'amphithéâtre de Néron par Calpurnius Siculus, parlent plus volontiers de *spectacula*, c'est-à-dire d'un ensemble de sièges d'où l'on observe une représentation : ce terme constitue l'équivalent sémantique du grec *theatron* et du latin *theatrum*, mais il n'implique aucun plan ni mode d'implantation particuliers. Ensuite, pris à la lettre, *amphitheatrum* tendrait à désigner une construction formée des deux demi-cercles accolés de la *cavea* des théâtres latins, donc essentiellement circulaire. Or il n'existe guère d'amphithéâtres affectant un plan de ce genre, même si quelques-uns, comme celui de Pergame ou de *Lucus Feroniae*, s'en rapprochent.

Il est possible que la réalisation – d'ailleurs techniquement difficile à concevoir – de C. Scribonius Curio, qui avait fait monter en bois, lors des jeux funèbres donnés en l'honneur de son père, deux théâtres adossés qui pouvaient pivoter pour former un amphithéâtre (52 av. J.-C.) ait contribué à diffuser le mot *amphitheatrum* : l'anecdote racontée par Pline (*HN*, 36, 116-120) se présente comme la démonstration en actes de la genèse d'un monument. Mais, en admettant même qu'il ait réellement fonctionné, ce qui n'est pas sûr, le système de Curion n'a pas constitué le prototype de l'amphithéâtre.

L'histoire de celui-ci, en tant qu'unité monumentale, s'avère plus longue et plus complexe, et sa dérivation directe à partir du théâtre n'est pas fondée. Comme dans le cas des théâtres, c'est vrai, le décalage chronologique apparaît très sensible entre le développement des spectacles et celui de l'édifice destiné à les abriter : l'histoire de la gladiature à Rome est beaucoup plus ancienne que celle de l'amphithéâtre ; mais là s'arrêtent les similitudes, car les raisons idéologiques et culturelles du retard dont l'*Urbs* semble avoir souffert dans l'adoption de cette forme architecturale, par rapport à d'autres régions d'Italie, ne sont pas analogues à celles que nous avons mises en évidence pour les théâtres.

En fait ce que nous avons l'habitude de considérer comme le plus vaste édifice d'un seul tenant que la Romanité nous ait légué (et les vestiges si imposants du Colisée à Rome, des amphithéâtres d'El Jem (*Thysdrus*) en Tunisie, de Pouzzoles en Italie, d'Arles ou de Nîmes en France, etc. nous confortent dans cette idée) ne présente à l'origine aucun caractère de nécessité. Les spectacles pour lesquels l'amphithéâtre a été essentiellement conçu, à savoir les duels de gladiateurs, n'exigeaient aucun aménagement particulier, à l'exception d'une aire suffisamment vaste pour que s'y déploient librement plusieurs couples de combattants. Les travaux de J.-Cl. Golvin ont remarquablement souligné la parfaite adaptation de l'ellipse ou de l'ovale à ce genre de situation, mais ne rendent pas compte de la monumentalité des créations impériales où la distance entre la forme construite et les besoins auxquels elle est censée répondre reste patente. Comme souvent dans l'architecture romaine, l'histoire du monument en

tant qu'objet architectural ne se réduit donc pas à l'examen des solutions structurelles ou techniques apportées à des problèmes strictement fonctionnels.

Le cadre du spectacle gladiatorien à Rome avant l'amphithéâtre

L'introduction de la gladiature en Etrurie et en Campanie remonte, si l'on en croit les documents figurés, au IVe s. av. J.-C., mais l'iconographie peut n'être apparue qu'après les combats funéraires eux-mêmes, dont G. Ville a montré qu'ils présentaient un caractère plus agonistique que sacrificiel. Quoi qu'il en soit, le premier *munus* romain fut organisé en 264 av. J.-C. par D. Junius Brutus en l'honneur de son père défunt ; il eut lieu au *Forum Boarium* et trois couples seulement de gladiateurs y furent présentés au public. Mais la popularité de ce genre de spectacle fut très vite immense et l'annalistique nous a conservé, à travers Tite-Live essentiellement, le souvenir de nombreux *munera* donnés au cours des IIIe et IIe s. av. J.-C. (23, 30, 15 ; 31, 50, 4 ; 39, 46, 2, etc.). On connaît le récit des incidents qui se produisirent lors de la seconde représentation de l'*Hécyre* de Térence (*Hécyre*, v. 39-41) : les spectateurs abandonnèrent brusquement le théâtre à l'annonce de l'ouverture des jeux funéraires en l'honneur des fils de Paul-Emile, qui comportaient des combats de gladiateurs.

A l'exception du premier *munus*, tous les autres semblent s'être déroulés, du moins jusqu'à la fin de la République, sur le Forum romain lui-même, qui offrait un cadre monumental à la fois plus noble et mieux adapté à l'établissement de tribunes de part et d'autre de la place. Cicéron qui nous a laissé dans l'un de ses plaidoyers (*Pro Sestio*, 124-126) une description sommaire des aménagements temporaires auxquels donnait lieu ce genre de spectacle, considère de toute évidence le Forum comme le site ordinaire des combats de gladiateurs ; même le « théâtre cynégétique », cité plus haut, mis en place sur l'ordre de César en 46, paraît n'avoir été qu'une variante un peu plus sophistiquée de ce type d'installation. Seul le double théâtre de Curion, construit en 52, et sans doute encore utilisé en 51, constitue une exception, mais l'expérience, nous l'avons dit, ne devait pas avoir de suite.

L'usage de donner des *munera* sur le Forum était tellement passé dans les mœurs qu'on éprouva finalement le besoin d'aménager sous la place un réseau orthogonal de galeries souterraines dont l'axe longitudinal mesurait 75 m de long et que des puits à margelle rectangulaire reliaient à la surface du dallage ; reconnu dès le début de ce siècle et amplement étudié depuis, ce réseau était complété par des chambres de manœuvre où des fragments de cabestans de bois ont été retrouvés, qui ne laissent aucun doute sur sa destination : il servait en quelque sorte de coulisses aux spectacles présentés sur la place. Sa situation donne une idée précise de l'aire occupée par les *munera* et les *venationes*, et autorise à restituer l'extension des tribunes à gradins (les *spectacula* au sens propre du terme), mais ne permet pas de restituer avec certitude la forme des tribunes construites en bois, dont ne subsiste évidemment aucune trace. Il serait pourtant du plus haut intérêt de savoir comment ces *caveae* temporaires s'ordonnaient sur les franges de l'espace trapézoïdal de la place, surtout aux époques les plus anciennes, c'est-à-dire au IIe s. et encore au début du Ier s. av. J.-C. Deux hypothèses sont aujourd'hui en présence : celle de J.-Cl. Golvin propose que les rangées de gradins suivent la façade rectiligne des basiliques au nord et au sud et se terminent à l'ouest et à l'est en deux hémicycles ; mais cette restitution a l'inconvénient de ne prendre en considération que le forum césaro-augustéen, c'est-à-dire une phase où l'aire libre s'est singulièrement rétrécie du fait de l'agrandissement des basiliques judiciaires. Pour les phases antérieures, il n'est pas interdit d'imaginer, avec K. Welch, un plan déjà proche de l'ellipse mais constitué de segments rectilignes définissant en quelque sorte une courbe polygonalisée ; outre que cette forme convient mieux, techniquement, aux échafaudages de bois sur lesquels reposent les gradins, elle présente l'avantage d'exploiter tout l'espace disponible entre la *basilica Aemilia* dans sa version de 179 av. J.-C. et la *basilica Sempronia* (l'ancêtre de la *Julia*) dans sa version de 174 av. J.-C. Après les aménagements de la fin du Ier s. av. J.-C., le dispositif aurait pu se maintenir, au prix d'une réduction de l'axe transversal, dû aux empiètements des façades des basiliques. Quelle que soit la solution retenue, on admettra que de toute façon les structures ainsi mises en place devaient être assez solides pour accueillir un grand nombre de spectateurs et pour, éventuellement, permettre le déploiement d'un voile (*velum*) au-dessus de l'ensemble du Forum, si l'on en croit du moins la notice de Pline l'Ancien (*HN*, 19, 23) évoquant les jeux gladiatoriens donnés par César (fig. 375).

Contrairement à ce qu'on a longtemps affirmé ce réseau souterrain ne dura pas jusqu'à l'époque de Domitien mais fut mis hors d'usage par le nouveau dallage augustéen du Forum, dans la dernière décennie avant notre ère. Ce n'est sans doute pas un hasard si la liste connue par les textes des spectacles donnés en ces lieux s'interrompt en 7 av. J.-C. : cette année-là, le *munus* offert par Auguste en l'honneur d'Agrippa, mort

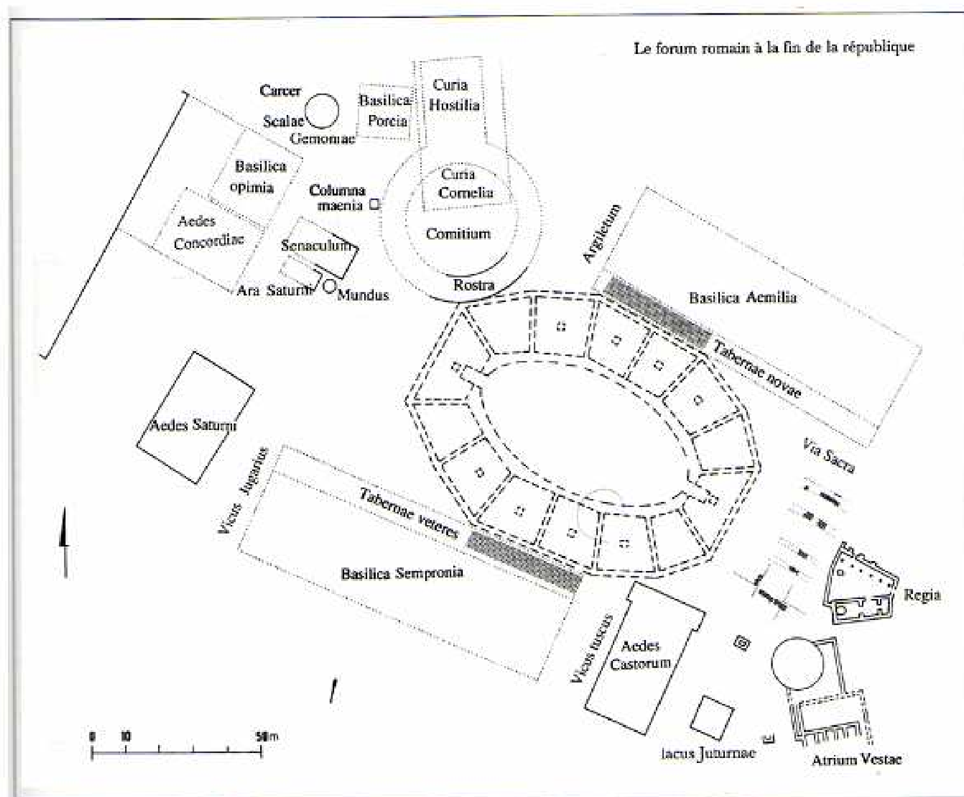


Fig. 375. Restitution du plan d'un amphithéâtre temporaire de bois sur le Forum de Rome avant la période césarienne, d'après K. Welch.

quelques mois plus tôt, se déroula dans l'enclos du Champ de Mars réservé aux réunions électorales, les *Saepta*. Cette vaste enceinte délimitant une aire libre de plus de 300 m de long sur 120 m de large, commencée sur l'initiative de César, avait été dédicacée en 26 av. J.-C. Entourée de portiques, elle offrait un cadre prestigieux et l'on retiendra que s'y déroula, entre autres, le *munus* donné en 2 av. J.-C. à l'occasion de la dédicace du temple de *Mars Ultor*. Par la suite, les *Saepta* semblent avoir toujours été retenus de préférence au Forum pour les manifestations qui ne pouvaient être accueillies dans l'amphithéâtre de Statilius Taurus.

Rome possédait en effet un amphithéâtre depuis 29 av. J.-C. Comparée à celle des plus anciens amphithéâtres de Campanie, de Lucanie ou d'Etrurie, cette date paraît bien tardive, d'autant que, en dépit des réticences sénatoriales, la Ville possédait déjà, depuis une génération, un immense théâtre marmoréen, celui de Pompée, inauguré en 55 av. J.-C. Les raisons d'un tel retard sont évidemment diverses, et tiennent à la fois à l'habitude désormais séculaire d'organiser les *munera* sur des sites temporaires, dont l'aménagement était facilité par l'absence de scène ou de toute machinerie complexe, et à l'ambiguïté de l'attitude d'Auguste en la matière. D'une part, le *Princeps* a consenti à la construction d'un monument réservé aux jeux gladiatoriens ; d'autre part il n'a pas suscité en faveur de l'élaboration du type un mouvement comparable à celui que, sur la lancée de Pompée, il a entretenu tout au long de son règne en faveur du théâtre. Le fait, souvent relevé, que l'*amphitheatrum* ne soit pas présenté par Vitruve comme l'un des éléments constitutifs de la panoplie urbaine, est révélateur de l'esprit de l'époque : le théoricien romain, qui achevait la rédaction de son traité au moment même où se construisait l'édifice payé par Statilius Taurus, semble avoir compris que dans la nouvelle Rome augustéenne l'amphithéâtre occupait une place relativement modeste, sans commune mesure en tout cas avec celle des temples et des théâtres, les deux monuments cardinaux de l'*urbanitas*, auxquels Vitruve consacre les développements les plus complets.

L'une des raisons essentielles de l'absence de prestige de l'amphithéâtre dans le système urbanistique du début de l'Empire à Rome tient sans doute à ce que l'édifice réservé aux *munera* ne pouvait être placé sous l'égide et dans la conti-

nuité d'une fondation religieuse capable de cautionner sa construction et de lui fournir une légitimité. Le schéma du théâtre-temple, revendiqué par Pompée devant les détracteurs de son œuvre architecturale et récupéré par Auguste à propos du théâtre de Marcellus, implanté sur le site même du vieux *proscaenium* des Prés Flaminiens, *ad Apollinis*, c'est-à-dire près du temple d'Apollon, ne s'appliquait pas à l'amphithéâtre. Aucune liaison structurelle de ce genre ne pouvait être établie, en dépit du caractère traditionnellement funéraire et commémoratif des spectacles qu'on y donnait. Ainsi s'explique sans doute que, cédant aux revendications de la foule, Auguste lui ait concédé la mise en place d'un amphithéâtre dans le « quartier des spectacles » du Champ de Mars, mais qu'il en ait confié la réalisation à un personnage certes fort riche mais non directement lié à la famille impériale, et en veillant selon toute probabilité à limiter le luxe et l'ampleur de ce premier exemplaire.

Les plus anciens amphithéâtres d'Italie

Celui-ci pouvait toutefois bénéficier des expériences acquises dans d'autres régions d'Italie, voire dans certaines provinces occidentales, si l'on admet que les monuments de *Carmo* (Carmona) et d'*Ucubi* (Espejo) en Bétique (actuelle Andalousie) datent du milieu du Ier s. av. J.-C. La caractéristique essentielle de ces amphithéâtres de la fin de la République est d'exploiter autant que faire se peut les données naturelles afin que la *cavea* soit en tout ou en partie creusée dans le sol ou la roche ; quand la dépression ou la colline ne sont pas suffisantes, des remblais contenus par des soutènements annulaires servent d'appui aux gradins, dont ils complètent les volées soit en hauteur, comme à Pompéi ou à *Paestum*, soit sur un secteur entier de la courbure, comme à *Cales*, *Ferentium* ou *Ucubi*. Ils entrent donc tous, avec quelques variantes, dans la catégorie des édifices dits par J.-Cl. Golvin à structure pleine, ce qui a pour conséquence qu'aucun d'eux ne se trouve complètement libéré des contraintes du terrain et que leurs accès restent le plus souvent externes au lieu d'être intégrés aux substructions de la *cavea*.

Les exemplaires les plus anciens sont ceux de Pouzzoles et de Capoue, datables l'un et l'autre de la fin du IIe s. av. J.-C., contrairement à ce que répètent plusieurs publications récentes, tributaires d'un mauvais calage chronologique des diverses phases de l'*opus quasi reticulatum*. Mais leur état de conservation n'autorise guère que des observations partielles. Signalons seulement la présence à Pouzzoles de murs rayonnants et de voûtes dès la phase initiale de la construction, dans le secteur qui ne pouvait pas être adossé au terrain ; une galerie périphérique – *crypta* – au sommet de la *cavea* semble avoir été ajoutée à l'époque syllanienne.

Mais les deux cas les plus remarquables, dans cette série des incunables, sont ceux de Pompéi en Campanie et de *Sutrium* (Sutri) en Etrurie méridionale. L'édifice le mieux conservé est celui de la ville campanienne ; il constitue, avec l'odéon (en fait le premier siège de la curie), la construction la plus importante due à la classe dirigeante née de la fondation coloniale syllanienne en 80 av. J.-C. Financé par les duovirs C. Quinctius Valgus et M. Porcius, il s'élevait dans l'angle oriental de l'enceinte récemment reconstruite, à proximité de la Néapolis, le quartier aux îlots réguliers que les colons avaient installé au cœur même de l'ancienne Pompéi samnite. L'état de ses vestiges permet d'avoir une idée précise de son mode de construction et de son fonctionnement : pour moitié enfoncée dans le sol, pour moitié adossée à un remblai dont la terre provenait du creusement de l'arène et de la partie inférieure des gradins, la *cavea*, de forme elliptique, était sertie dans un espace délimité par de puissants soutènements épaulés par des arcades dont les piédroits formaient contreforts ; ces murs se confondaient à l'est et au sud-est avec le rempart urbain lui-même. L'arène, dont les axes mesurent 66,80 x 34,50 m, présente en plan une forme effilée ; on y accédait par deux couloirs voûtés à forte dénivellation, celui du nord s'alignant sur le grand axe de l'édifice et celui du sud étant orienté perpendiculairement pour éviter de buter sur le rempart. Des escaliers extérieurs dans les angles nord et sud, au contact de l'enceinte, complétaient le système de circulation du public, auquel s'ajoutaient des galeries latérales débouchant sur des ambulacres courbes à proximité de l'arène, les *cryptae*, qui permettaient au spectateur de gagner la volée inférieure des gradins. Ceux-ci, répartis en trois *maeniana*, ne furent que très progressivement aménagés en pierre, le public se contentant à l'origine d'une pente gazonnée ou plus probablement d'échafaudages de bois. Si cet amphithéâtre ne possédait pas de sous-sol il disposait cependant de quatre pièces voûtées, réparties deux à deux à l'extrémité des galeries axiales, parfois improprement appelées *carceres*, qui servaient de toute façon de salles de service pour le spectacle (fig. 376).

L'édifice de Sutri, de quelques décennies plus récent, date sans doute des années 41-40 av. J.-C., au cours desquelles ce municipe subit une déduction coloniale. Ingénieux dans sa conception et rustique dans sa réalisation il constitue le type même de l'amphithéâtre « naturel », puisqu'il a été creusé en totalité dans un banc escarpé de

tuf ; celui-ci a été débité par les constructeurs comme s'il s'agissait d'une carrière. L'arène, dont les axes mesuraient 50 x 40 m, avait été obtenue par simple arasement du rocher au niveau le plus profond ; elle était desservie par deux galeries axiales qui donnaient d'abord accès à deux petits ambulacres courbes conduisant aux escaliers de la *cavea*, puis à un corridor étroit situé en arrière du mur du podium. Exemple unique d'édifice rupestre dépourvu de toute partie maçonnée, cet amphithéâtre romain d'Etrurie méridionale constitue comme le négatif sommaire mais finalement efficace d'un monument construit (fig. 377).

Dès le Ier s. av. J.-C. l'amphithéâtre possède donc ses caractères essentiels : une forme générale proche de l'ellipse imposée par celle de son arène ; celle-ci, excluant toute structure scénique ou tout autre aménagement faisant face à telle ou telle partie de la *cavea*, referme la construction sur elle-même et lui assure une unité encore plus grande que celle du théâtre. L'amphithéâtre n'est pas constitué de deux éléments distincts organiquement réunis, mais il apparaît d'emblée comme une construction d'un seul tenant dont chaque unité est identique à toutes les autres sur la totalité de son pourtour. Ce plan, qui exclut toute orientation préférentielle, est dicté, a-t-on dit, par les exigences propres aux *munera*, dont les acteurs sont des couples de combattants : ils doivent être répartis dans un espace qui ne présente aucun angle mort et où ils puissent se mouvoir sans embarras, dans les limites imposées par l'arbitre qui suit chacun de ces duels ; les spectateurs, de leur côté, quelle que soit leur situation dans la *cavea*, doivent toujours voir au moins un ou deux de ces couples dans le secteur de l'arène le plus proche de leur place. L'étalement spatial d'un spectacle caractérisé par le mouvement et la multiplicité simultanée d'actions diverses mais équivalentes, et les conditions de sa perception de la part d'un public dont les angles de vision varient en fonction des places qu'il occupe justifient assurément le choix pour l'arène d'un schéma courbe mais oblong, de préférence à un schéma circulaire comparable à celui des « plazas de toros » espagnoles où l'attention se concentre le plus souvent sur un seul couple taureau-torero. Mais cette explication fonctionnelle, fondée sur des observations générales et quelque peu abstraites, ne suffit pas à rendre compte du fait que dès le début les amphithéâtres ont été conçus, en Campanie comme en Etrurie, pour répondre à de telles exigences. Il faut certainement prendre aussi en considération, dans une perspective plus historique, la longue expérience acquise en amont lors des jeux donnés sur les forums : les proportions allongées des places publiques à l'époque républicaine déterminaient naturellement une aire libre rectangulaire ; les inconvénients de ses angles droits ont pu être très vite perçus par des spectateurs exigeants qui n'admettaient pas que tel ou tel combattant s'y réfugiât ou s'y trouvât acculé. De fait Vitruve, toujours prompt à expliquer par des raisons fonctionnelles les formes et les proportions des monuments publics, déclare sans ambages que la *formatio oblonga* des forums du type italien est due à leur utilisation traditionnelle (*a maioribus consuetudo tradita est*) pour les jeux gladiatoriens (*De architectura*, V, 1, 1-2) ; même en tenant compte de la confusion, fréquente chez le théoricien, entre les causes et les conséquences, et de son goût affirmé pour les justifications a posteriori, une telle observation est digne d'intérêt : elle montre bien qu'à la fin de la République la forme oblongue sur les forums était dès lors considérée, autant par l'effet d'une habitude ancestrale qu'en raison de ses avantages réels ou supposés, comme la mieux adaptée à ce genre de spectacle. On comprend dans ces conditions que l'arène ait dès le début répondu, quant à son plan et à ses proportions, à des normes certes non écrites et du reste relativement variables, mais dans l'ensemble respectées.

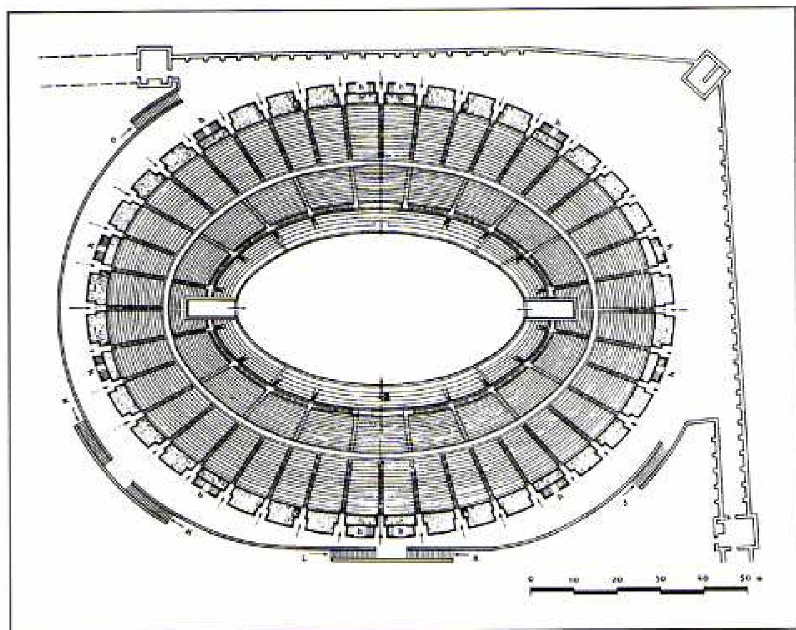


Fig 376. Amphithéâtre de Pompéi. Plan d'après J.-Cl. Golvin

Ces particularités formelles et surtout l'aspect clos et unitaire de l'édifice, qu'on ne retrouve, soulignons-le, dans aucun autre monument grec ou romain, car même les hippodromes ou les cirques sont orientés par la position des loges de départ ou *carceres*, auraient dû développer, dès les premières réalisations, une tendance à la rationa-

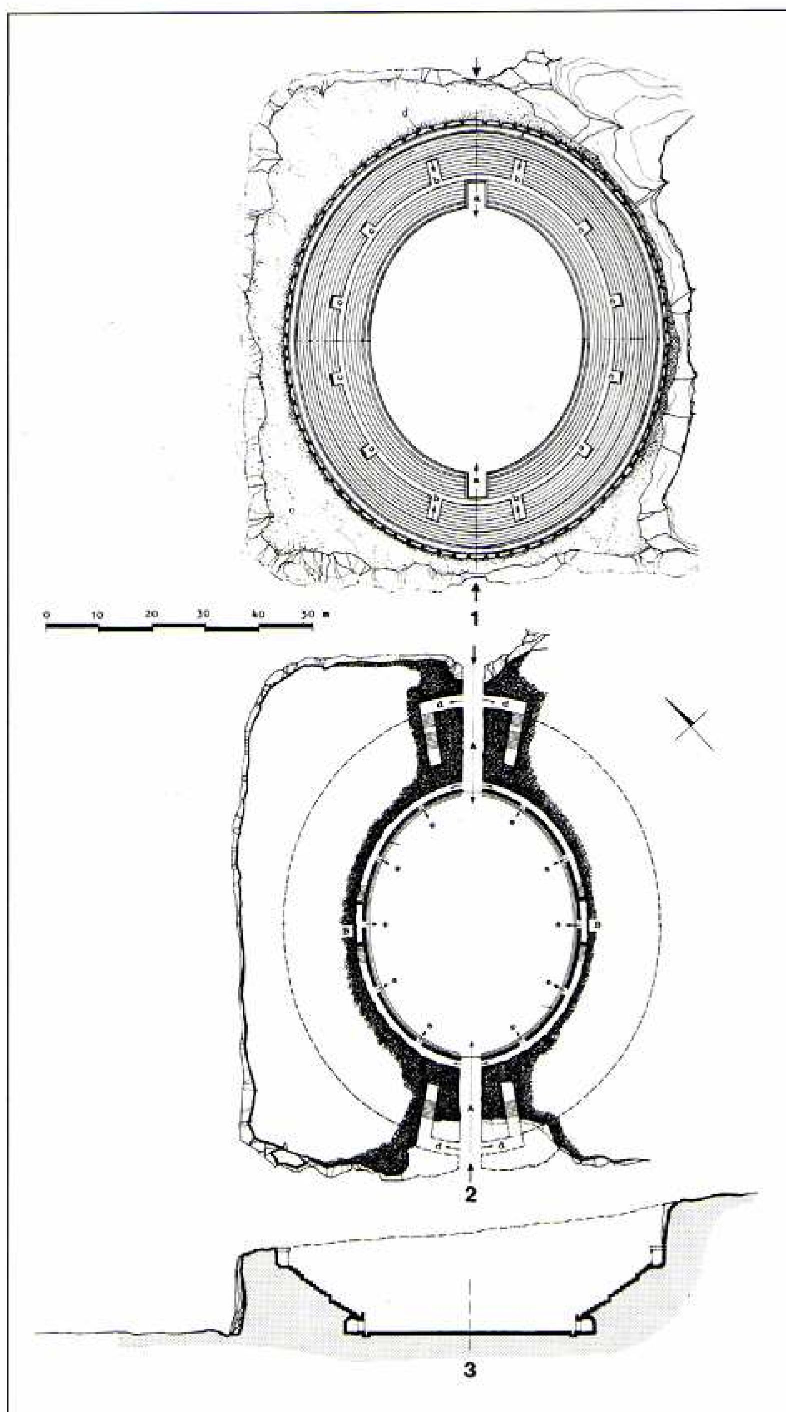


Fig. 377. Amphithéâtre de Sutri, d'après J.-Cl. Golvin. 1 : niveau supérieur ; 2 : niveau inférieur ; 3 : coupe transversale.

lité modulaire. En réalité l'amphithéâtre a longtemps présenté, par rapport au théâtre, un décalage autant structurel que monumental pour lequel aucune explication globale n'a encore été apportée mais qui est dû sans doute en partie au caractère plus fruste des exigences auxquelles il répondait ainsi qu'à l'absence de modèles grecs ou hellénistiques : il est significatif que l'amphithéâtre de Pompéi qui illustre, à la fin du premier quart du Ier s. av. J.-C., l'une des versions les plus élaborées du type, demeure nettement en retrait, pour les solutions architectoniques, par rapport à certains théâtres campaniens de la fin du IIe s. av. J.-C., tel celui de *Teanum* : l'absence de murs rayonnants soutenant la *cavea* détermine un aspect massif qui sera longtemps le lot des amphithéâtres sur remblais artificiels, que ceux-ci soient ou non compartimentés ; aucun amphithéâtre de l'époque républicaine ne peut être comparé à cet égard aux théâtres dits à structure creuse, même si quelques tronçons de murs rayonnants, mais peu élevés, sont identifiables à *Telesia*, et si, comme nous l'avons vu, le plus ancien exemplaire connu, l'amphithéâtre républicain de Pouzzoles, présente même quelques secteurs à substructions voûtées.

Il reste que l'avance technique de la Campanie s'avère en ce domaine indéniable ; elle s'explique par plusieurs facteurs, dont certains peuvent paraître antinomiques. La précocité des jeux sanglants à caractère funéraire, amplement attestée pour l'Italie du Sud par les peintures tombales de *Paestum* et de nombreux vases peints italiotes, qui définissent une véritable préhistoire de la gladiature, ne rend compte que très imparfaitement d'un phénomène architectural en toute hypothèse beaucoup plus tardif. Plus importante nous paraît en l'occurrence la maîtrise à laquelle parviennent rapidement les bâtisseurs de ces régions – pour des raisons économiques et culturelles sur le détail desquelles nous n'avons pas à nous étendre ici – dans le maniement de l'*opus caementicium* ; en Campanie se développent dès le IIe s. av. J.-C. des structures voûtées en architecture moulée, avec des parements d'*incertum* qui tendent, dès avant la fin de ce siècle, vers le quasi-réticulé. Enfin et surtout il convient de noter que presque tous les amphithéâtres campaniens répertoriés à ce jour entre les dernières décennies du IIe s. et le milieu du Ier s. av. J.-C. apparaissent en milieu colonial : on les rencontre à *Cales*, la plus ancienne colonie de droit latin de la région, à *Liternum* et à *Puteoli*, colonies maritimes fondées en 194 av. J.-C., à Capoue et à Cumes, dans cette *praefectura* commune aux deux villes, et administrée depuis la fin de la seconde guerre punique par un magistrat romain, à *Telesia* et *Abella*, colonies syllaniennes ou du Premier Triumvirat, à Pompéi en-

fin dès le début de la phase syllanienne. La signification de ces constructions est donc ambigüe : elle témoigne à la fois de l'exploitation d'un savoir-faire régional exceptionnellement développé et de la volonté de satisfaire les goûts violents des vétérans, lesquels peuvent être directement opposés – on le voit clairement à Pompéi – à ceux des élites hellénisées des anciennes communautés. En ce sens l'amphithéâtre doit être considéré, en ses premières manifestations préimpériales, comme un acte délibéré de romanisation, véritable manifeste monumental qui transforme parfois brutalement le climat des villes où il est introduit.

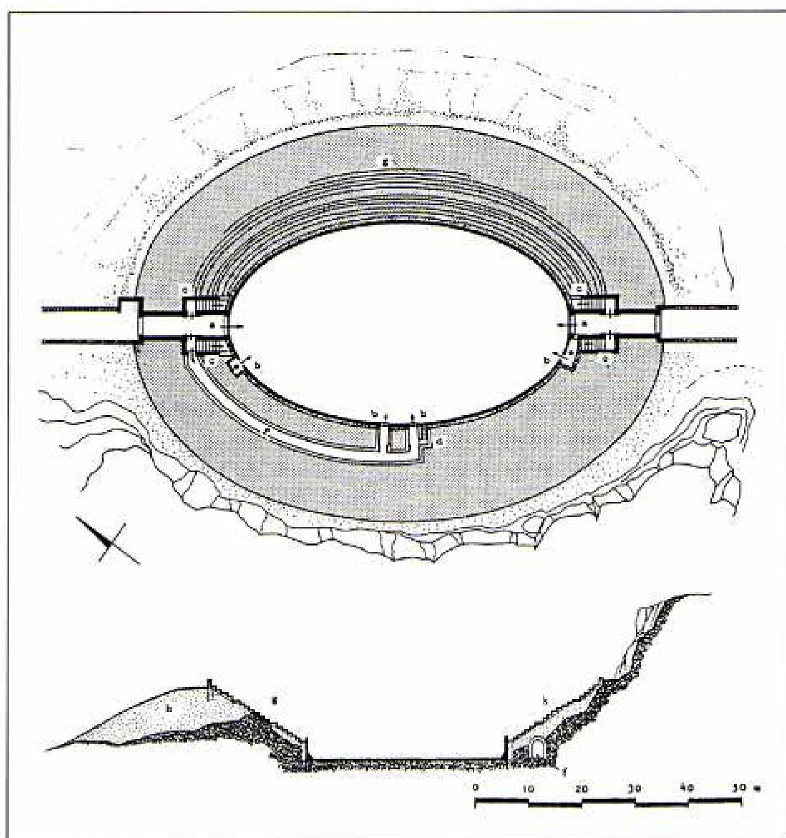


Fig. 378. Amphithéâtre d'Alba Fucens : niveau supérieur et coupe. D'après J.-Cl. Golvin.

L'évolution jusqu'à la fin de l'époque julio-claudienne

Pendant les premières décennies de l'Empire, l'absence de modèle romain directement exploitable entretient une situation qui, du point de vue des formes et des problèmes techniques, reste très ouverte et continue d'engendrer des solutions à bien des égards provisoires parce qu'expérimentales. L'amphithéâtre de Statilius Taurus, dont le site est aujourd'hui localisé avec précision dans la zone méridionale du Champ de Mars, à l'endroit où s'élève le Palazzo Cenci, restait en toute hypothèse trop modeste pour susciter une lignée importante : le fait que les grands *munera* donnés dans l'*Urbs* l'aient délaissé pour les *Saepta* ou d'autres lieux occasionnels prouve qu'il ne répondait qu'imparfaitement aux besoins de la Ville, et

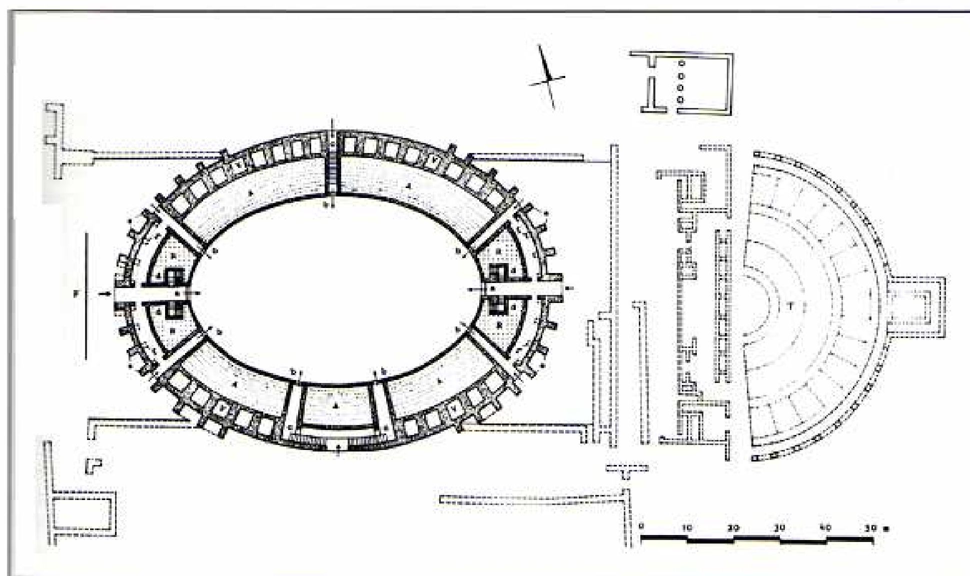


Fig. 379. Amphithéâtre de Carsulae, d'après J.-Cl. Golvin.

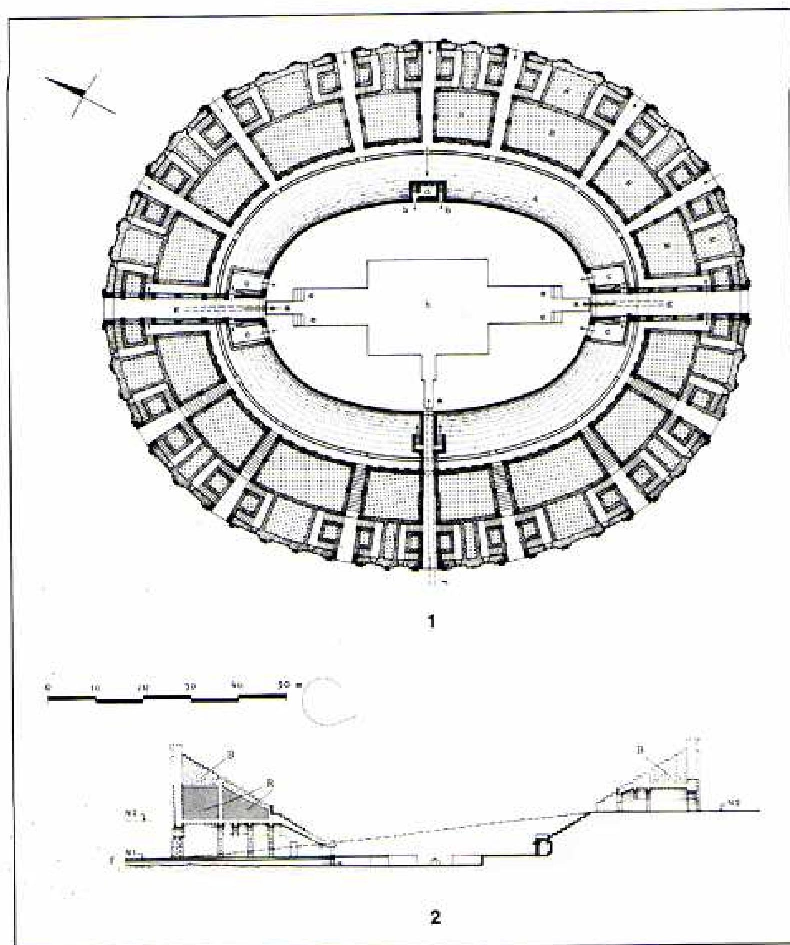


Fig. 380. Amphithéâtre de Mérida. Plan (1) et coupe (2) par J.-Cl. Golvin.

d'autre part le grand amphithéâtre projeté par Auguste *in Urbe media* ne vit jamais le jour. Les créations éphémères de Caligula puis de Néron ne modifièrent pas les données du problème : même si la seconde provoqua l'abandon définitif du Forum et des *Saepta* pour le déroulement des spectacles, elle restait, malgré sa taille, construite en bois, et n'a peut-être constitué qu'un aménagement ou une amplification de l'amphithéâtre de Statilius Taurus.

On ne s'étonnera donc pas que les différents systèmes de construction, en germe dans les édifices républicains, se soient développés parallèlement, selon les opportunités du terrain et les moyens des commanditaires : si les amphithéâtres totalement obtenus par creusement du sol naturel, comme celui de *Lepcis Magna*, daté du règne de Néron, deviennent rares, ceux qui reposent sur des remblais artificiels maintenus par des soutènements périphériques maçonnés, comme les exemplaires de *Rusellae* en Etrurie, de Velleia (*Veleia*) en Emilie, de Suse (*Segusium*) dans les Alpes Cottiennes ou d'*Alba Fucens* dans le Samnium, et ceux dont les remblais étaient compartimentés par des murs ou des caissons, comme les exemplaires de Mérida (*Augusta Emerita*) en Lusitanie, de Benevagienna (*Augusta Bagiennorum*) dans le Piémont, de Carsoli (*Carsulae*) en Ombrie, de Milan (*Mediolanum*) en Lombardie, de Venosa (*Venusia*) en Apulie, de Carthage (premier état) ou de Lyon (premier état) sont toujours nombreux. Indéniablement, ces édifices à structure pleine dits parfois, à tort, du type « provincial », restent majoritaires jusqu'aux années 60 ap. J.-C., tant en Italie que dans les provinces occidentales. Mais il est clair qu'une telle formule limitait singulièrement la dimension de la *cavea*, car les gradins ne pouvaient s'élever très haut, sauf à prendre des risques non négligeables de tassements ou de glissements ; elle ne contribuait guère d'autre part à la monumentalité de l'amphithéâtre, dont l'autonomie et le développement restaient moins importants que dans les édifices construits entièrement à partir d'une aire plane. Les raisons d'économie ou de rapidité expliquent donc dans la majorité des cas le recours persistant – et qui continuera bien au-delà de l'époque julio-claudienne – à la structure pleine. On ne saurait en conséquence considérer ces amphithéâtres sur remblais ou adossés à des pentes naturelles comme typologiquement antérieurs aux amphithéâtres sur substructions artificielles : même si, chronologiquement, ils apparaissent, pour les plus anciens d'entre eux, avant les monuments les plus élaborés, ils n'en annoncent pas pour autant l'avènement et suivent une voie différente, un rameau parallèle de l'évolution (fig. 378, 379 et 380).

L'amphithéâtre de *Mediolanum Santonum* (Saintes) mérite cependant une mention particulière : considéré avec raison par J.-Cl. Golvin comme un monument de transition, il témoigne mieux qu'aucun autre de la vitalité de la recherche à l'époque julio-claudienne. Commencé sous le règne de Tibère et achevé sous Claude, si du moins on en croit les restitutions récemment proposées de son inscription dédicatoire, il présentait deux parties remarquablement individualisées tant par leur technique de construction que par leur aspect extérieur : dans les secteurs de la *cavea* adossés aux pentes de la colline ou à un talus artificiel, les murs encadraient des remblais en caissons ; dans le secteur oriental, en revanche, les dix-huit travées qui franchissaient le creux du vallon étaient faites de murs rayonnants et de voûtes ; les façades correspondantes étaient, pour les premiers secteurs, constituées d'un mur plein sans contrefort saillant, pour le second, composées de deux étages d'arcades superposées (fig. 381).

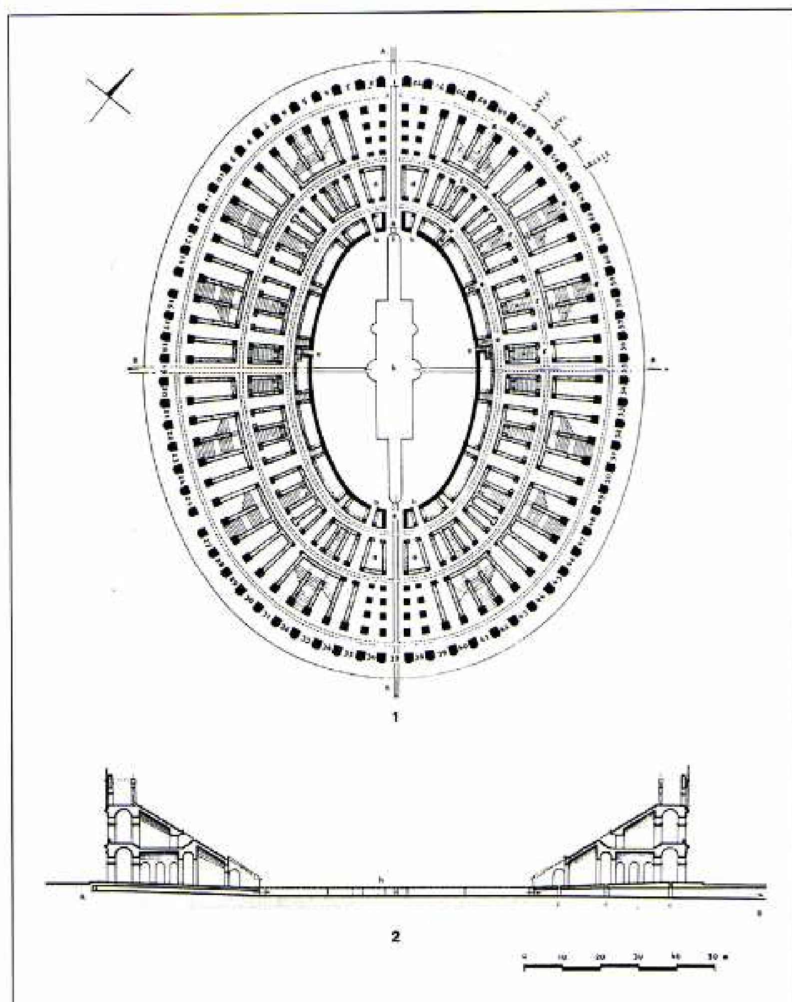


Fig. 382. Amphithéâtre de Vérone. Plan (1) et coupe (2) par J.-Cl. Golvin.

cependant des années claudio-néroniennes, avec les constructions de *Luca* (Lucques) et *Arretium* (Arezzo) en Etrurie, de *Luna* (Luni) en Ligurie, de *Tarracina* (Terracine) en Latium, d'*Aquileia* (Aquilée) en Vénétie, etc. dans tous ces cas, même si une partie de l'arène est creusée, l'essentiel de la *cavea*, et de toute façon sa partie périphérique, est supportée par des murs rayonnants dont l'extrémité s'adosse directement à la façade externe.

Les amphithéâtres munis d'une galerie périphérique interne située immédiatement derrière la façade sont beaucoup moins nombreux, puisqu'on n'en compte à ce jour que trois, le plus ancien et aussi, à certains égards, le plus spectaculaire, étant celui de Vérone. Longtemps daté du IIe s. ap. J.-C. sur de mauvaises bases, il remonte en fait aux deux premières décennies de notre ère ; avec les 72 travées de sa façade, entièrement en grand appareil, il présentait trois niveaux de galeries à arcades surmontés d'un attique, ces trois étages étant animés par des ordres décoratifs – pilastres toscans en l'occurrence (fig. 382 et 383). Le deuxième exemplaire est celui d'*Interamna Nahars* (Terni) en Ombrie, bien daté de l'époque de Tibère sur critères épigraphiques ; c'est un édifice modeste de 96,50 x 73 m hors tout et muni d'un seul niveau d'arcades sous attique. Le troisième est en apparence plus ambigu, ou plus difficile à cerner : il s'agit de l'amphithéâtre de Pula (*Pola*) dans l'antique Vénétie (aujourd'hui en Istrie), car son ample façade en *opus quadratum* à deux niveaux d'arcades surmontés d'un attique à fenêtres quadrangulaires, a longtemps été daté de la fin du Ier s. En réalité une analyse plus serrée de sa structure a permis de rapprocher la première phase, dépourvue de galerie périphérique, de la seconde, voire même, si l'on en croit H. Kähler et F. Coarelli, de les rattacher à un même programme, un peu étalé dans le temps ; de toute façon l'achèvement de ce bel édifice, remarquablement conservé, doit être rendu au début de l'époque julio-claudienne sinon même au règne d'Auguste : plaident en faveur de cette chronologie haute diverses observations techniques, parmi lesquelles l'étroitesse des piles de la façade qui exclut la restitution d'arcs de liaison entre la structure externe et la structure interne : la galerie périphérique devait être couverte en matériaux légers, dalles ou planchers.

Parallèlement à ces choix structuraux qui engagent l'ensemble du parti les recherches se développent dans trois directions qui orientent l'évolution ultérieure. En ce qui concerne les façades, d'abord, leur animation rythmique et plastique s'affirme sous diverses formes, surtout dans les édifices à substructions partiellement ou totalement artificielles : les parements périphériques, souvent rythmés par de simples contreforts en saillie, en liaison avec les murs concentriques, adoptent, dans les cas les plus élaborés, les ordres engagés à colonnes ou pilastres avec éventuellement une superposition qui certes ne connaît pas encore la diversification verticale caractéristique de la période postérieure, mais constitue déjà un remarquable progrès par rapport aux exemplaires républicains. On doit constater toutefois l'ampleur du retard par rapport à l'ordonnance extérieure des théâtres, imputable sans doute à la déficience des amphithéâtres de Rome sur ce point. Les arcs ouverts à l'extrémité des travées sont encore (à Aoste, Mérida, Saintes, Vérone ou Pula) constitués d'une archivolte simple, extradossée et non pas en tas de charge, comme ce sera le cas au Colisée. Les bossages enfin, sur les parois, les colonnes et les voussoirs animent fréquemment le grand appareil des murs extérieurs et constituent, sur les amphithéâtres comme sur d'autres édifices

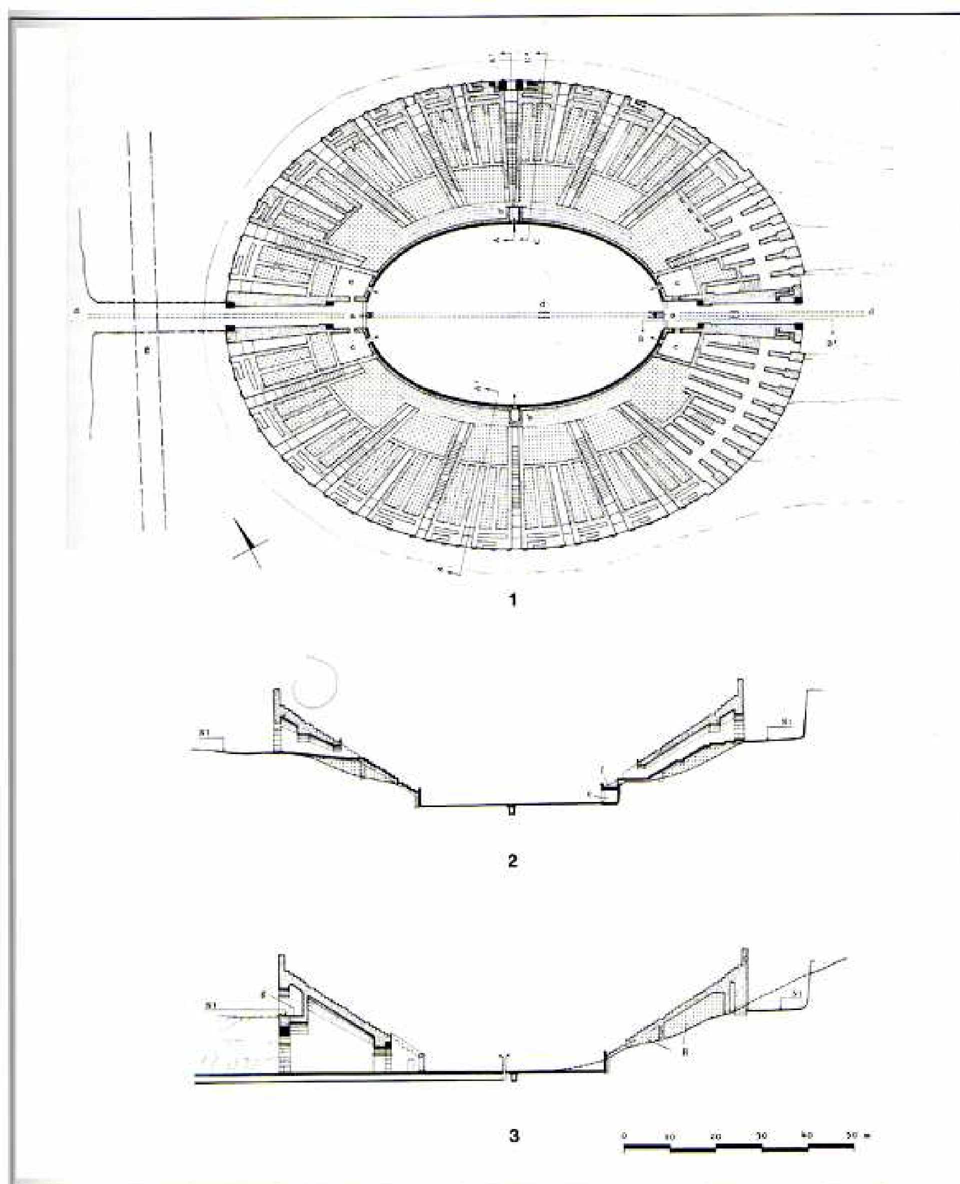


Fig. 381. Amphithéâtre de Saintes. Plan (1) et coupes (2 et 3) par J.-Cl. Golvin.

Cette dernière ordonnance, tributaire évidemment de celle des théâtres issus du modèle urbain (théâtre de Marcellus essentiellement), passe en général pour annonciatrice de celle des amphithéâtres monumentaux à substructions artificielles, les édifices dits à structure creuse ou « canoniques ». L'observation est exacte, à ceci près que l'amphithéâtre gallo-romain est probablement postérieur à certaines réalisations italiennes.

Il faut ici distinguer, à l'intérieur de la grande famille des amphithéâtres monumentaux, deux catégories qui ne sont pas équivalentes : l'époque julio-claudienne voit la construction de 19 exemplaires de ce type, mais dépourvus d'une galerie périphérique définissant une façade à arcades ; les plus anciens sont ceux d'Aoste (*Augusta Praetoria*) en Transpadane, de *Lupiae* en Apulie et de Pula (*Pola*) en Vénétie (premier état) puisqu'on peut raisonnablement les attribuer à l'époque augustéenne, le premier d'entre eux appartenant même, selon toute vraisemblance, au premier programme urbanistique de la colonie, et donc remontant, au moins pour son projet, au dernier quart du Ier s. av. J.-C. Les gros contingents datent

publics, la marque distinctive d'une période qu'on a voulu circonscrite au règne de Claude mais qui, dans plusieurs cas (Aoste, Mérida, Vérone en particulier), s'avère plus précoce.

Le réseau des circulations internes, directement tributaire du parti adopté, reste dans beaucoup d'édifices encore embryonnaire, mais on relève, même dans les *caveae* sur remblais, un effort remarquable pour intégrer à la masse compacte des soubassements, des couloirs ou des ambulacres autorisant un accès au *podium* et aux *maeniana* : aux entrées qui sont toujours ménagées, au moins sur le grand axe de l'arène, comme à Aquilée ou à Venosa, s'ajoutent fréquemment les accès situés à l'extrémité du petit axe, comme à *Paestum* ou à Lyon, et parfois des entrées secondaires radiales situées entre les compartiments du coffrage, comme à Mérida ; ces entrées peuvent déboucher sur une *crypta*, comme l'atteste déjà l'exemple ancien de Pompéi ; celle-ci revêt soit la forme d'un ambulacre interne complet, soit celle de branches autonomes desservant différents secteurs de la *cavea*. Dans les amphithéâtres à structure creuse les travées libres du rez-de-chaussée permettent un accès au *podium*, mais les données dont nous disposons pour les édifices de cette période sont trop sporadiques pour que nous ayons une idée claire des systèmes d'accès internes – rampes ou escaliers – aux *maeniana* supérieurs ; on note seulement à Vérone la solution particulièrement heureuse, qui ne se retrouvera beaucoup plus tard qu'à *Italica* en Bétique, consistant à ouvrir un ambulacre pour les escaliers conduisant à l'*ima cavea*. En fait les accès extérieurs pour les gradins des parties hautes restent fréquents, comme on le constate à *Alba Fucens*, à *Carsulae*, à *Paestum* ou à Fréjus (*Forum Julii*), entre autres.

L'aménagement du sous-sol de l'arène n'a pas connu de grands perfectionnements au cours de cette première période impériale ; si les amphithéâtres de Vérone et de Mérida semblent avoir possédé, dès leur phase initiale, des bassins que leur faible profondeur destinait à des naumachies – l'aqueduc d'alimentation et des égouts d'évacuation sont bien identifiables à Mérida – les autres exemplaires de l'époque julio-claudienne ne présentent aucun élément assimilable à des coulisses souterraines ; l'exemple des galeries-hypogées du Forum romain, aménagées dès l'époque césarienne, ne trouve guère d'écho dans ces monuments, sauf à l'amphithéâtre de Pula où une grande fosse quadrangulaire de 58 x 7,85 m, divisée en trois travées par des piles de maçonnerie, était accessible par une galerie de service située sur le petit axe de l'arène ; elle devait être recouverte d'un plancher muni de trappes et pourvue d'un système d'élévation.

En ce qui concerne enfin les tracés il apparaît, autant qu'on en puisse juger à partir des rares amphithéâtres pour lesquels nous disposons d'un plan assuré, que l'ellipse, c'est-à-dire la figure courbe conçue de telle sorte qu'en tout point de sa circonférence la somme des distances à deux points fixes nommés foyers demeure constante, est pour l'arène le schéma le plus fréquent ; les propriétés de cette figure géométrique avaient été définies dès la fin du IIIe s. av. J.-C. par Apollonios de Pergè, et les méthodes de tracé, celle dite du jardinier comme celle dite de la règle de papier (ou de l'echelle), telle que Proclus de Lycie la mentionne dans ses *Commentaires sur le premier livre des Éléments d'Euclide*, semblent avoir connu une large diffusion ; la première en particulier, qui ne requiert que la plantation de deux piquets à l'emplacement des foyers et le maniement d'un cordeau maintenu en tension par un bâton pointu formant traceur, était d'une grande simplicité et n'entraînait que des approximations mineures, non dommageables à l'organisation générale de l'édifice. Les difficultés commençaient en réalité lorsqu'on voulait appliquer la même méthode au tracé de la façade externe : sauf les cas, encore assez rares, où l'on construisait sur terrain plat, l'ellipse extérieure ne pouvait se situer sur le même plan que celle, génératrice, de l'arène, surtout lorsque la *cavea* était adossée à une pente naturelle. Si l'on ajoute à cet obstacle pratique l'aporie théorique due au fait qu'il ne peut exister d'ellipses parallèles et de mêmes foyers, on mesure l'ampleur des problèmes rencontrés tant au niveau du projet qu'à celui de sa transposition sur le terrain, dès lors qu'on entend passer du mur périmétral de l'arène à une structure annulaire de largeur constante. Des méthodes empiriques devaient être alors appliquées, qui expliquent les déformations fréquemment observées dans les amphithéâtres à structure pleine, ce qui n'empêche pas certains d'entre eux, à Mérida ou Saintes par exemple, d'être remarquablement réguliers. L'aspect expérimental de la période demeure de toute façon sensible lorsqu'on examine le détail des formules adoptées ; bornons-nous à mentionner ici, parmi les cas de figure isolés qui ne seront pas repris ultérieurement, l'exemple de l'amphithéâtre de Cherchel (*Caesarea*) en Maurétanie (l'actuelle Algérie) qui présente une arène dont la partie centrale affecte la forme d'un rectangle de 57 m de long sur 44 m de large, sur les petits côtés duquel ont été ajoutés deux demi-cercles ; cette forme singulière est la seule application connue de la définition géométrique donnée par Héron d'Alexandrie (*Stereometrica*, I, 44) de la figure de l'amphithéâtre, pour le calcul du périmètre duquel le savant physicien propose la formule approchée : $P = \sqrt{L^2 + l^2 + L^2}$ (où P désigne le

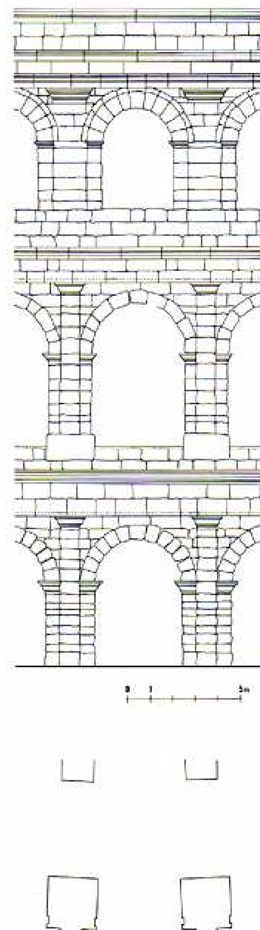


Fig. 383. Élévation d'une travée de la façade de l'amphithéâtre de Vérone par M. Wilson Jones.

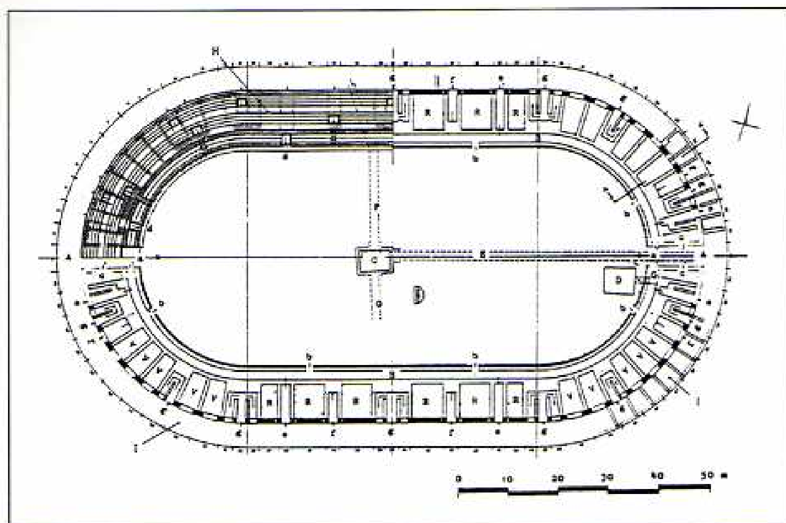


Fig. 384. Plan de l'amphithéâtre de Caesarea (Cherchel), d'après J.-Cl. Golvin.

périmètre, L la longueur et l la largeur). Nous ne saurons jamais si les architectes de Juba II, auxquels on peut sans grand risque d'erreur imputer la conception de l'édifice de Cherchel dans la dernière décennie avant notre ère, ont exploité là un schéma théorique diffusé par des géomètres de la fin de l'époque hellénistique ou s'ils ont voulu imiter une de ces constructions romaines éphémères antérieures à la réalisation de l'amphithéâtre de Statilius Taurus, tel le « théâtre cynégétique » de César (fig. 384).

Le Colisée et sa descendance

A partir de l'époque flavienne, l'expérimentation n'est plus de mise, ou du moins si l'on continue, dans certains sites provinciaux, de recourir à des partis non canoniques, c'est pour des raisons qui ne sont plus liées à l'absence d'un modèle romain. La convergence des goûts du public et de l'affirmation d'une politique orientée vers ce qu'on nomme, faute de mieux, la « démagogie », entraîne la mise en chantier, au cœur de l'*Urbs*, du plus grand édifice de spectacle jamais conçu dans le monde antique, l'*amphitheatrum Flavium*. L'incendie de 64 qui avait détruit la plupart des sites monumentaux capables d'accueillir des *munera*, et la nécessité, pour la nouvelle dynastie, de montrer qu'elle rompt avec les habitudes du dernier tyran julio-claudien et entend restituer au *populus* les espaces confisqués à Rome pour l'usage du seul Néron sont les causes directes de cette entreprise colossale : commencée en 71 ou 72 ap. J.-C. sur l'initiative de Vespasien, elle se poursuivra sous le règne de ses deux fils puisque l'inauguration en 80 ap. J.-C., sous Titus, ne marque pas l'achèvement des travaux, qui ne parviendront à leur terme que sous Domitien. Le choix de la dépression où s'étendait le lac de la *Domus Aurea* constitue, comme le souligne dès 80 le poète Martial, l'acte emblématique de cette nouvelle politique (*De Spect.*, II, 5). Ainsi l'espace urbain, en un lieu véritablement stratégique situé entre Palatin, Esquilin et Caelius, au pied du monumental sanctuaire de Claude, va être très vite dominé et, pourrait-on dire, majoritairement occupé par les monuments des *munera* : la masse du nouvel amphithéâtre, bien sûr, mais aussi les quatre casernes des gladiateurs qui en constituent les dépendances directes (les *ludi*), celle des marins de la flotte de Misène affectés au maniement des cordages de l'immense *velum*, les services techniques (*summum choragium*), l'armurerie (*armamentarium*), l'hôpital (*sanarium*) et la morgue (*spoliarium*) définissent dès lors une topographie des jeux sans commune mesure avec celle qu'avait jusqu'ici déterminée le quartier des théâtres sur le Champ de Mars. Un seuil est franchi ; inscrite dans l'urbanisme au prix de bouleversements dont nous avons quelque peine à mesurer l'ampleur, la prééminence de l'amphithéâtre dans la panoplie de la capitale impériale s'affirme d'une façon irréversible (fig. 385).

Gigantisme, perfection technique, harmonie des formes caractérisent l'amphithéâtre Flavien dont l'unité de conception et de réalisation, encore observable aujourd'hui, donne une haute idée de l'organisation d'un chantier qui s'est étendu sur plus de douze ans. Les dimensions générales de la *cavea* dépassent largement celles des plus grands édifices similaires, antérieurs ou postérieurs, puisque ses axes mesurent 187,75 x 155,60 m, et qu'elle se déploie sur une largeur de 54,20 m ; si l'on ajoute que l'édifice était entouré d'une aire dallée de 17,60 m de large à la limite externe de laquelle s'élevaient les cippes de 1,75 m de haut où l'on attachait les cordages du *velum* et entre lesquels se déployait une clôture amovible, on atteint une emprise au sol de 222,95 m dans la plus grande dimension sur 190,80 m ; les axes de l'arène elliptique sont respectivement de 79,35 x 47,20 m ; la hauteur de la façade atteint presque 50 m, à laquelle il faut adjoindre les quelque 9 m de la fondation, constituée de piliers de travertin qui formaient une sorte de cinquième étage, souterrain, de la construction.

La réalisation d'un tel complexe imposa la mise en œuvre de techniques diversifiées, mais surtout une maîtrise de l'organisation du chantier dont on entrevoit l'efficacité grâce en particulier aux travaux de G. Cozzo : dans un ouvrage déjà ancien cet auteur a montré que l'on avait d'abord procédé à l'établissement de la structure portante,



Fig. 385. L'Amphithéâtre flavien de Rome dans son contexte monumental antique. Restitution de E. Rodriguez-Almeida d'après les fragments de la *Forma Urbis severiana*.

puissante ossature constituée de piliers de travertin sous-jacents à la *cavea* et reliés par les arcs rampants qui soutenaient celle-ci ; dans un premier temps, les murs rayonnants – en *opus caementicium* revêtus de brique au second niveau – seraient restés inachevés entre les deux ambulacres externes et la grande galerie intermédiaire du rez-de-chaussée, permettant ainsi le développement simultané des travaux sur tous les plans à la fois, cependant que le puissant anneau de la façade se construisait indépendamment du reste, dans les parties hautes situées au-delà du second *maenianum* grâce à un audacieux système d'échafaudages intégrés. A cette répartition temporelle du travail qui séparait nettement le montage du squelette du remplissage intermédiaire s'ajoutait une répartition spatiale qui avait divisé le programme global en quatre chantiers distincts correspondant aux quatre secteurs déterminés par les axes perpendiculaires de la grande ellipse (fig. 386 et 387).

L'anneau extérieur, tout entier de travertin, comprenait 80 travées. Les deux niveaux inférieurs, construits sous le règne de Vespasien, et le troisième, mis en place sous le règne de Titus, présentent le motif de l'arcade sertie dans une ordonnance à colonnes sous entablement droit ; il s'agit du « Theatermotiv » dont nous avons examiné l'origine et les premières applications dans le chapitre sur les théâtres. Mais ici la composition revêt un aspect particulièrement majestueux en raison de la superposition des ordres : les colonnes engagées des deux premiers niveaux, en saillie sur les deux tiers de leur circonférence, étaient respectivement, de bas en haut, dorico-toscanes et ioniques, cependant que celles du troisième, libres seulement pour une moitié de leur diamètre, étaient corinthiennes. C'est là un facteur méconnu du prestige durable de l'*amphitheatrum Flavium* : pour la première fois sans doute à Rome on y observe la succession verticale canonique, ou du moins réputée telle bien qu'aucun édifice ne l'ait jusqu'ici proposée ; le théâtre de Marcellus, souvent invoqué comme un précédent, constitue certes la référence formelle la plus proche mais il n'a vraisemblablement jamais com-

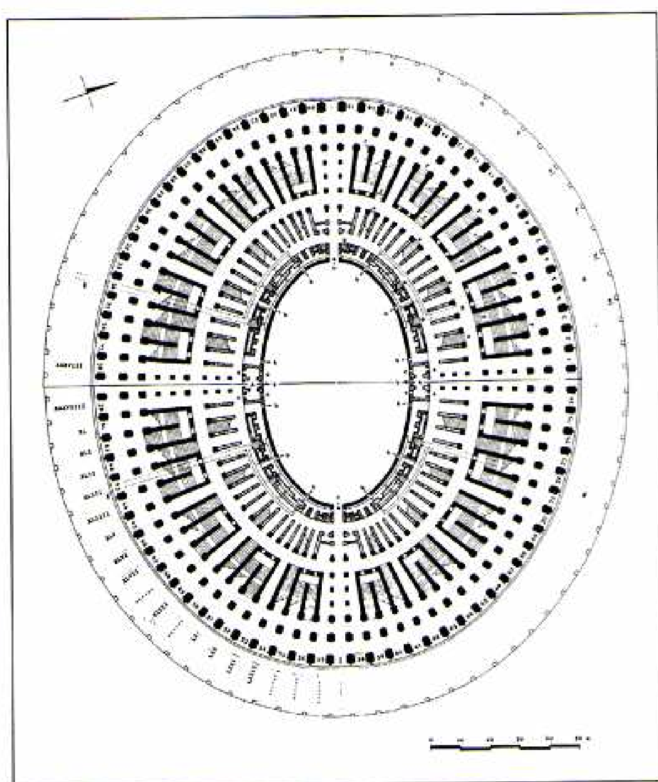


Fig. 386. Plan de l'Amphithéâtre flavien, par J.-Cl. Golvin.

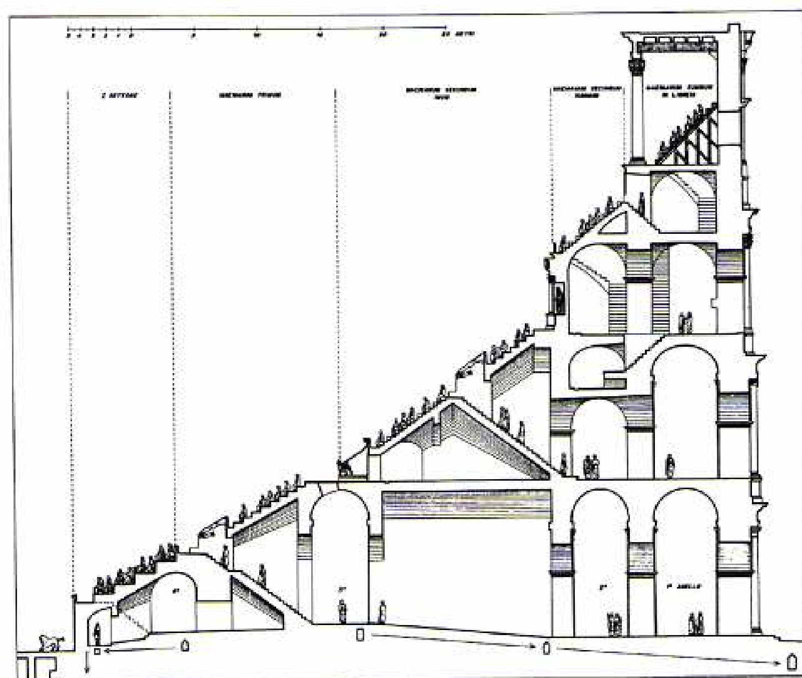


Fig. 387. Coupe sur l'Amphithéâtre flavien, par R. Rea.

porté que deux niveaux, le troisième se réduisant à un attique sans animation architecturale. Au Colisée la volonté de transcender les réalisations antérieures se manifeste sous une forme qui s'affirme alors dans toute sa nouveauté : le recours aux trois ordres classiques, et le redoublement du corinthien dans les parties hautes, dû au fait que l'étage terminal, en attique, était lui aussi rythmé par des pilastres de cet ordre, dit assez le caractère triomphal de l'ordonnance décorative, encore accru par l'allongement des supports supérieurs, colonnes ou pilastres engagés ; ceux-ci, au lieu de voir leur hauteur diminuer, comme le voudrait la « règle » vitruvienne qui régit les proportions des colonnes superposées, par rapport à celle des ordres des niveaux inférieurs (V, 1, 3), sont plus élancés, respectant ainsi la progression proportionnelle qui, du dorique au corinthien, se définit par un accroissement de la dimension verticale. L'attique comportait du reste, entre ses colonnes et au-dessus des fenêtres qui, une travée sur deux, s'ouvraient en son centre, des boucliers de bronze doré, dont le Chronographe de 354 (p. 277) nous apprend qu'ils marquèrent le terme de la construction à l'époque de Domitien (*usque ad clipea*). Ce type de décor, qui rappelle l'ornementation triomphale des monuments de spectacle construits dès l'époque d'Auguste par Hérode le Grand à Jérusalem et à Césarée de Palestine, confirme la portée symbolique de l'utilisation des ordres à l'*amphitheatrum Flavium* ; elle est clairement explicitée par la présence de colonnes « composites » (l'ordre « triomphal » par définition, tel que J. Onians l'a récemment défini à propos de l'Arc de Titus) de part et d'autre des entrées monumentales situées à l'extrémité du grand axe et dans les portiques internes. Il n'est pas inutile de rappeler que le seul autre exemple attesté de triple colonnade superposée recourant à la même succession des ordres majeurs se trouve au Sébastéion d'Aphrodisias, composition religieuse d'époque tibéro-claudienne, spécialement conçue pour exalter la puissance des empereurs et la pérennité de leur victoire (voir le chapitre sur les portiques). Ainsi la façade prestigieuse de l'Amphithéâtre flavien, le plus haut monument jamais construit à Rome, exprime d'emblée que la violence ritualisée qui se déploie dans l'arène donne à voir l'efficacité des forces de domination et leur maîtrise absolue sur tous les ennemis de l'ordre romain, qu'ils soient d'origine ethnique – *munera* – ou naturelle – *venationes*.

Les 80 arcades du rez-de-chaussée permettaient d'accéder aux ambulacres concentriques sur lesquels débouchaient les escaliers sous voûtes par lesquels on gagnait les divers secteurs de la *cavea*. La complexité du système des circulations, dans un édifice dont la capacité d'accueil reste un objet de discussion du fait de la disparition

des gradins, mais dont on situe le nombre de places dans une fourchette qui oscille entre 50 et 73 000, était évidemment très grande ; elle procédait d'une recherche systématique de la dispersion des spectateurs en fonction de la situation qui leur avait été attribuée dans la *cavea* et visait à éviter tout télescopage entre des groupes dont on a toutes raisons de penser qu'ils étaient fort excités par le spectacle qu'ils allaient voir ou plus encore par celui dont ils sortaient (fig. 388).

Les voûtes qui supportaient les gradins, aujourd'hui effondrées sur la quasi totalité du pourtour de la *cavea*, n'autorisent pas une restitution précise du profil de celle-ci ; mais on peut admettre, avec P. Colagrossi, que le *podium*, protégé par un *balteus* de 3,60 m de hauteur, comportait sept gradins de marbre, en arrière du large palier destiné à recevoir les sièges mobiles (*subsellia*) des spectateurs de marque ; l'*ima cavea* en comportait douze et la *media* dix-neuf ; au-dessus du haut mur de précinction qui séparait cette dernière de la *summa cavea* on comptait sept rangées de gradins de pierre cependant que la *porticus* sommitale en abritait encore onze de bois. C'est donc un total d'au moins 56 rangs de sièges qui se déployaient dans cette immense conque elliptique dont le développement global est estimé, dans le Catalogue des Régionnaires, à 87 000 pieds.

L'arène était munie des aménagements les plus élaborés ; un corridor annulaire de service, large de 2 m, régnait sous le *podium*, derrière le *balteus* ; sa paroi était percée de niches rectangulaires dont on ne connaît pas l'usage ; devant le *podium* un corridor annulaire de service pouvait être protégé par des filets tendus entre des poteaux de bois encastrés dans des consoles de pierre situées en contrebas.

Le sous-sol, qui occupait tout l'espace de l'arène, était cerné par un épais mur de briques à l'intérieur duquel s'ouvraient sous arcade 64 cages de fauves en face desquelles devaient se trouver des monte-charge ; ceux-ci étaient actionnés par des cabestans situés dans un couloir annulaire annexe. Sur le grand axe une galerie rectiligne abritait 72 cages réparties sur deux niveaux, elles aussi munies de monte-charge, cependant que deux autres galeries parallèles desservaient 36 cages. On accédait directement à ces souterrains depuis le *ludus magnus*, l'une des principales casernes de gladiateurs, située dans la proximité immédiate du Colisée. De telles installations, dont la capacité et l'infrastructure technique ne seront égalées par aucun autre édifice, ne datent certainement que de la dernière phase de l'aménagement de l'amphithéâtre et il n'est donc pas assuré qu'elles aient servi lors des jeux donnés par Titus en 80 pour l'inauguration solennelle ; on sait qu'ils durèrent cent jours et qu'on y tua 5 000 bê-

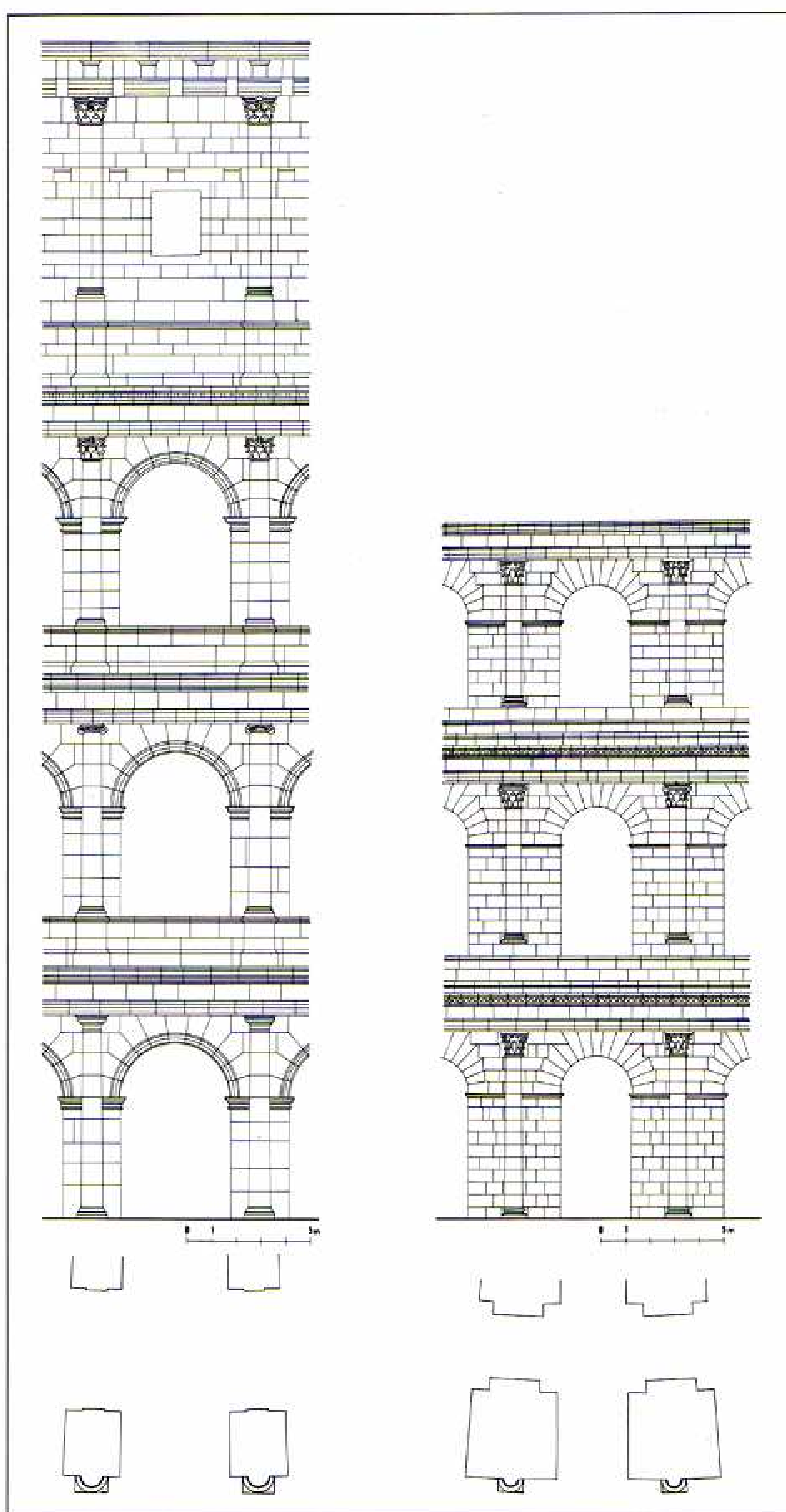


Fig. 388. Élévation comparée d'une travée de la façade de l'Amphithéâtre flavien de Rome et du grand amphithéâtre d'El Jem (Thysdrus), d'après M. Wilson Jones.

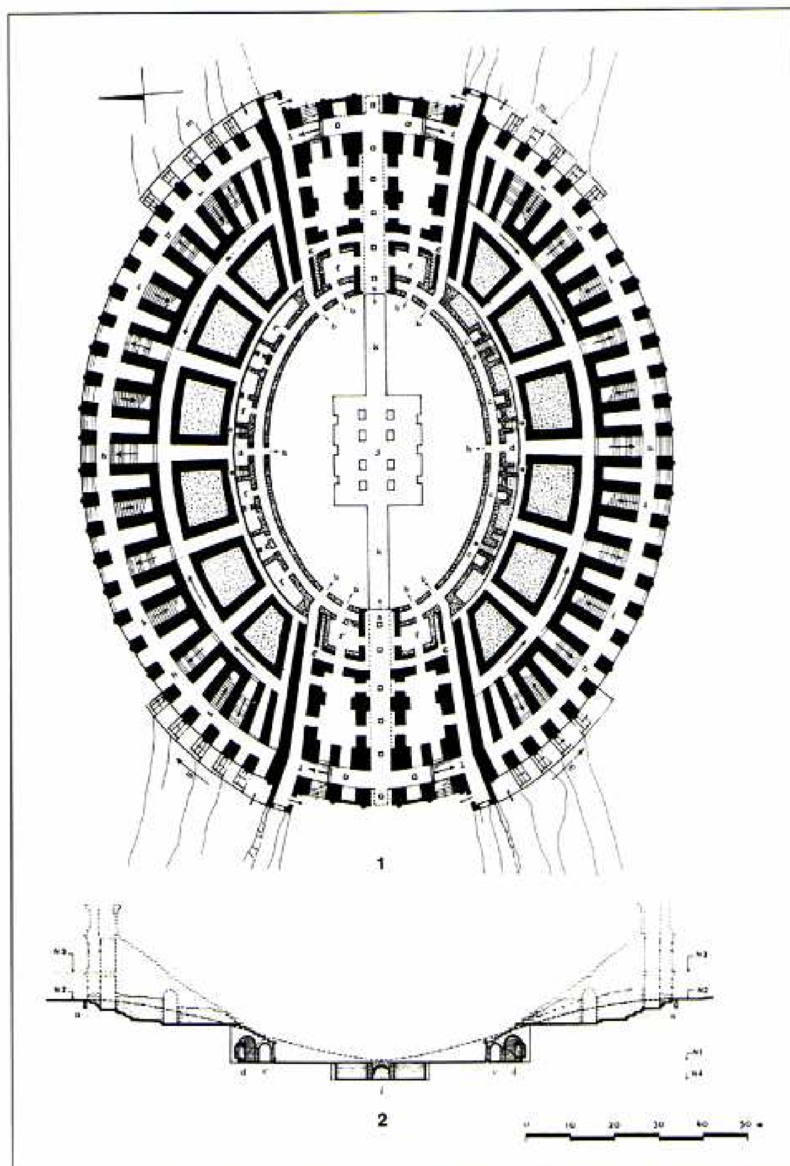


Fig. 389. Amphithéâtre d'Italica. Plan (1) et coupe (2) par J.-Cl. Golvin.

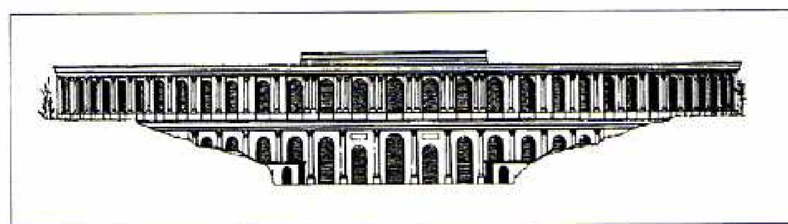


Fig. 390. Restitution de la façade orientale de l'amphithéâtre d'Italica, d'après F. Salado.

tes sauvages. Des locaux de service étaient regroupés de part et d'autre de l'ellipse souterraine ; leurs parois latérales suivaient la direction des murs rayonnants sous-jacents à la *cavea*.

Il faudrait, pour donner une idée complète des perfectionnements dont était muni cet édifice, mentionner le dispositif servant à déployer le grand voile (*velum*) qui, lors des spectacles de la fin de la matinée ou de l'après-midi, mettait l'assistance à l'abri du soleil : les consoles (240 au total : 3 par travée) qu'on observe encore dans la partie supérieure de l'attique et qui correspondent à autant de trous circulaires dans la corniche terminale, permettaient de fixer les mâts de plus de 15 m de haut auxquels étaient arrimés les cordages du *velum* ; le maniement de ceux-ci était d'une telle complication qu'on devait entretenir en permanence, dans une caserne dont l'emplacement est connu depuis peu (sur la rive nord de l'actuelle via Labicana, derrière le *ludus magnus*) un détachement de marins militaires venus de Misène.

L'*amphitheatrum Flavium* ne se contente donc pas de rassembler en les portant à leur plus haut niveau d'efficacité l'acquis des expériences les plus réussies des décennies antérieures ; il constitue un accomplissement qui surpasse, dans tous les domaines, les réalisations précédentes, et pas seulement par l'ampleur inusitée – qui restera inégalée – de sa surface au sol (2,5 ha) et de son volume (45 000 m^3 de travertin furent nécessaires pour la construction de la seule façade). Il est clair que les commanditaires impériaux ont fait appel à des concepteurs, à des architectes d'exécution et à des équipes de maçons d'une grande qualité, dont il serait intéressant de connaître l'origine et la formation. Plusieurs détails, techniques ou plastiques, témoignent d'une recherche approfondie qui ne laisse rien au hasard : citons seulement la pertinence du choix des voûtes, qui réserve les berceaux aux déambulatoires périphériques pour lesquels le développement en hauteur peut s'effectuer librement (les deux ambulacres du rez-de-chaussée, le grand corridor annulaire médian et l'ambulacre externe du deuxième niveau) et utilise la voûte d'arêtes dans tous les autres cas ; on observe de surcroît dans cet édifice le premier emploi systématique des nervures de briques à l'intérieur des voûtes, qui contribuent à la souplesse et à la cohérence de la structure. Pour les raffinements plastiques, nous nous contenterons de souligner la légèreté de l'attique : ce mur plein aurait pu contribuer à l'écrasement de la triple ordonnance à arcades, mais il oppose heureusement à la puissante rusticité des ordres inférieurs la légèreté d'un bossage à peine sensible, simplement rythmé par de fins pilastres montés sur piédestal ; ce qui n'empêche pas que cet ordre joue son rôle conclusif grâce à un artifice qui ne sera

pas repris dans l'architecture romaine, mais dont Alberti se souviendra au Palazzo Rucellai de Florence : la frise est occupée sur toute sa hauteur par des consoles qui relient l'architrave à la corniche, créant ainsi un couronnement qui, sans entraîner un surplomb excessif, souligne efficacement le sommet de la construction.

Ainsi la résolution de tous les conflits potentiels qui pouvaient naître entre le schéma de base et les détails de l'exécution dans un ensemble aussi massif, la valeur plastique et l'harmonie globale de l'immense anneau externe, qui règne désormais sur le centre historique de l'*Urbs* et rivalise victorieusement avec le complexe pompéien du Champ de Mars, l'adéquation parfaite de la structure aux besoins des spectacles les plus grandioses ou les plus sophistiqués, sa capacité d'accueil enfin, modulable presque à l'infini désignent l'amphithéâtre romain comme une sorte d'idéal dont les autres villes ou régions pourront essayer de s'approcher sans prétendre jamais le reproduire.

Mais dès lors ce modèle s'impose, et en de nombreux endroits où l'amphithéâtre n'avait pas encore été construit, il se met en place. Il importe de comprendre que le phénomène ne s'explique pas seulement par l'exceptionnelle réussite formelle et technique de l'*amphitheatrum Flavium* ; celle-ci n'est que le signe, ou la conséquence, d'un processus plus profond de transformation de la société romaine, et plus précisément de la dégradation de l'idéologie consensuelle à grand peine instaurée par Auguste, et dont le théâtre était le pivot. La prééminence de l'édifice réservé aux *munera* est, à la fin du Ier s., désormais établie, et d'une façon irréversible, sur l'édifice traditionnellement réservé aux spectacles dramatiques, à savoir le théâtre.

Plusieurs situations urbaines peuvent être retenues comme exemplaires de cette évolution : après le tremblement de terre de 62 ap. J.-C., le quadriportique qui servait d'annexe et de foyer au grand théâtre de Pompéi (*porticus post scaenam*) est transformé en un *ludus*, c'est-à-dire une caserne et un lieu d'entraînement pour gladiateurs. A *Carsulae* (Carsoli) en Ombrie, l'amphithéâtre, souvent daté à tort de l'époque julio-claudienne, s'établit à la fin du Ier s. dans le quadriportique situé là aussi derrière le théâtre : son ellipse s'inscrit dans le rectangle des murs périphériques de la structure précédente, laquelle servait sans doute déjà, depuis plusieurs décennies, aux jeux gladiatoriens. A *Tarraco* enfin (Tarragone, capitale de la Tarraconaise) le théâtre, qui avait été conçu à l'origine comme partie intégrante du centre monumental, à proximité du forum municipal, est détruit avant la fin du IIe s. de notre ère et ses matériaux remployés dans d'autres programmes édilitaires : l'une des raisons, sinon la principale, de cette disparition tient au fait que l'amphithéâtre, mis en place au début du même siècle, en liaison avec le grand complexe provincial du culte impérial, avait évidemment capté tous les spectateurs potentiels. Le phénomène est d'autant plus significatif que nous trouvons la trace, dans cette même ville espagnole, d'un auteur de mimes, un *mimographus*, actif au IIIe s. ; mais de toute évidence ses œuvres « théâtrales », d'ailleurs plus dansées que jouées, animaient seulement les intermèdes ménagés entre les combats ou les chasses organisés dans l'arène.

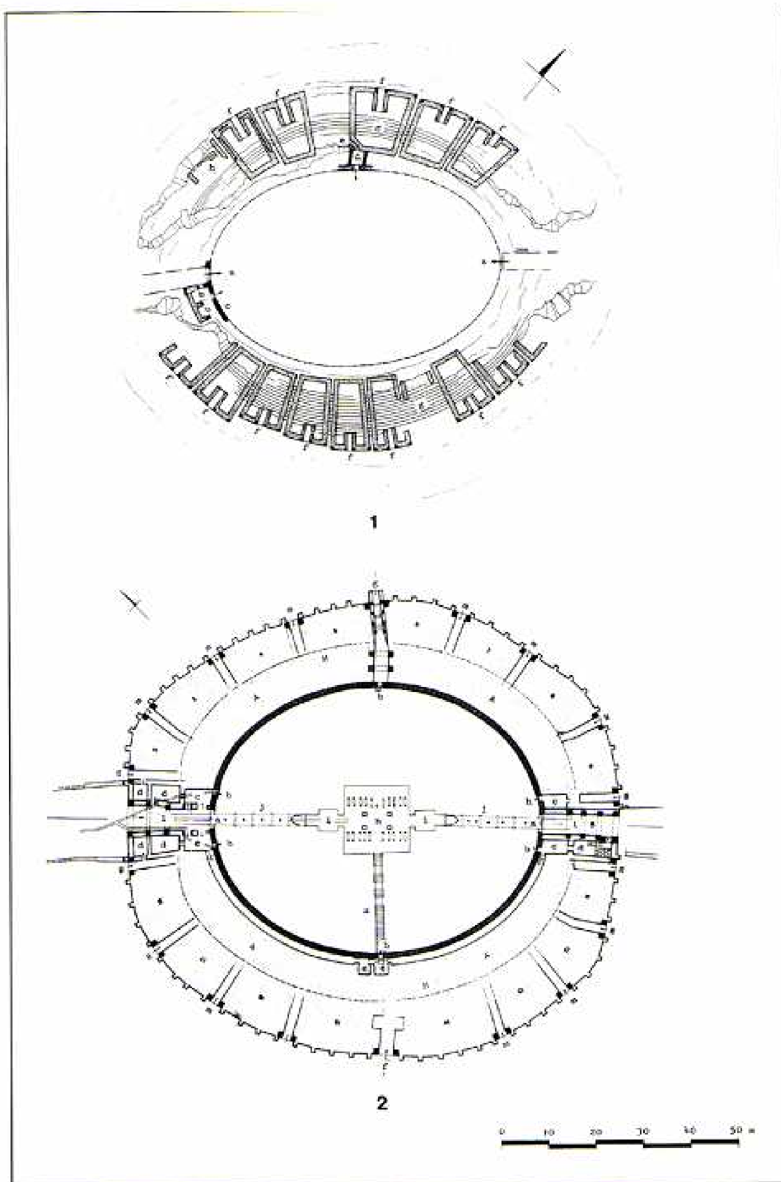


Fig. 391. Plan des deux phases du petit amphithéâtre de *Thysdrus*, par J.-Cl. Golvin.

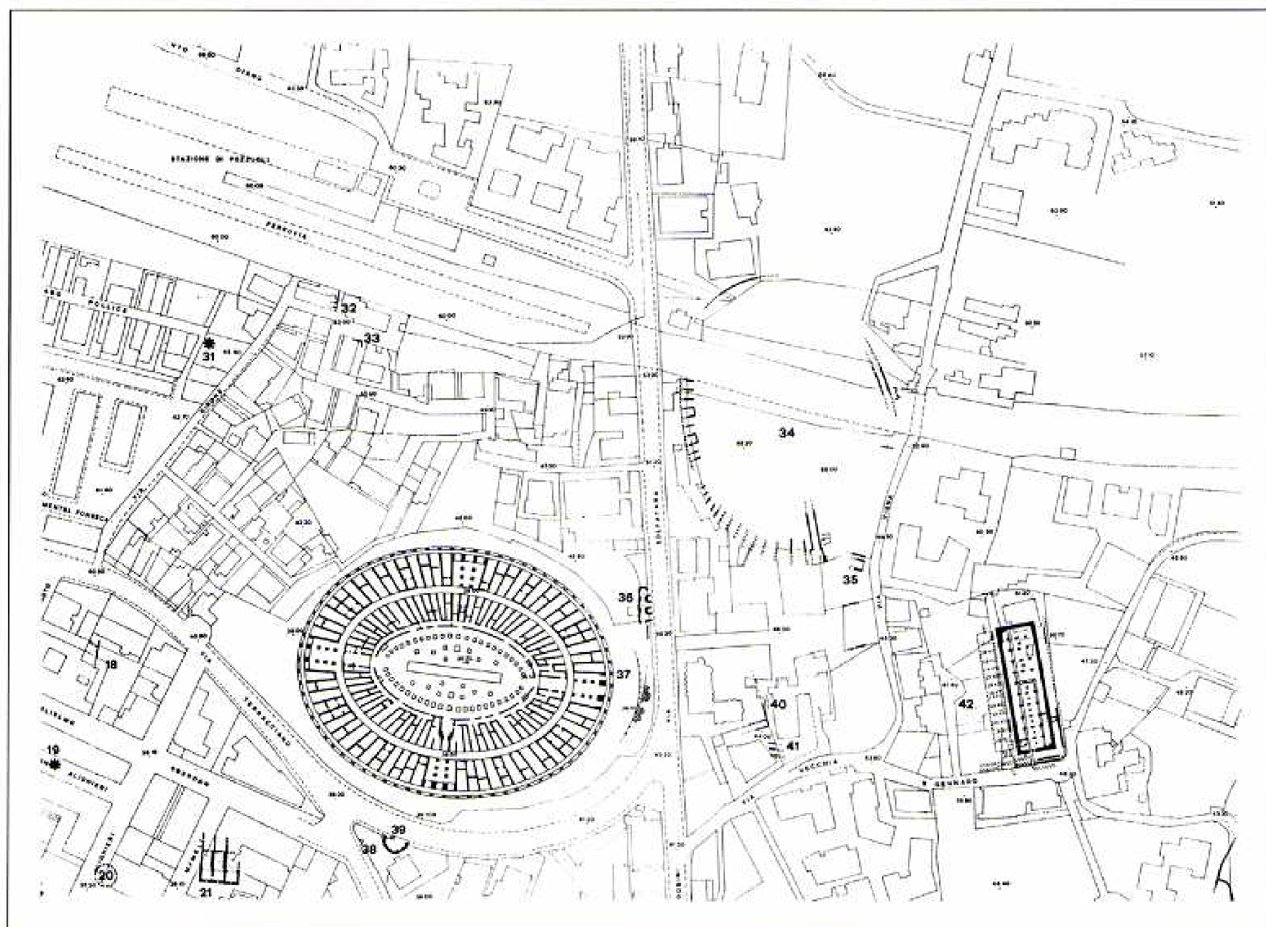


Fig. 392. Le grand amphithéâtre de Pouzzoles dans le réseau viaire actuel, d'après P. Sommella.

Le signe le plus patent de l'influence irréversible du Colisée sur l'architecture d'Italie et des provinces occidentales, est le recours désormais fréquent à la structure creuse. Certes, le mouvement n'est pas universel, et il suffit d'observer le très grand amphithéâtre d'*Italica* (Santiponce) en Bétique, pour prendre conscience de la rémanence des anciennes techniques, quand celles-ci étaient favorisées par le terrain : de dimensions imposantes (156,50 x 134 m), il fut construit au début du IIe s. et appartient au vaste programme urbanistique de l'époque d'Hadrien qui aboutit à la création d'une véritable Néapolis ; la *colonia Aelia Augusta Italicensium*, particulièrement favorisée par le pouvoir, n'a pas pour autant renoncé à l'opportunité que présentait hors les murs un creux de vallon auquel s'adossa une partie de la *cavea*, de part et d'autre du grand axe ; la seule concession aux nouvelles normes monumentales réside ici dans la remarquable façade en *opus quadratum* qui comportait deux niveaux d'arcades sous attique et trois à chacune de ses extrémités, dans le fond de la dépression naturelle. Datable également du IIe s. le deuxième état de l'amphithéâtre de *Caralis* (Cagliari), en Sardaigne, était, lui, presque entièrement creusé dans le rocher, comme le très ancien monument de Sutri, évoqué plus haut (fig. 389 et 390).

On s'étonnera d'autant moins de la persistance, dans les communautés relativement modestes, de *caveae* construites sur remblais : remblais continus comme à *Eporedia* (Ivrea en Transpadane) à la fin du Ier s., *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand de Comminges en Aquitaine), *Augusta Raurica* (Augst en Germanie supérieure), *Deva* (Chester en Bretagne insulaire) et dans de nombreuses villes africaines ; remblais compartimentés, surtout en Afrique là encore, comme à *Lambaesis* (Lambèse), *Sufetula* (Sbeïtla), *Uthina* (Oudna), *Bulla Regia*, *Acholla*, *Thuburbo Maius*, etc. ; l'exemple le plus remarquable est celui du second état du petit amphithéâtre de *Thysdrus* (El Jem) (fig. 391) ;

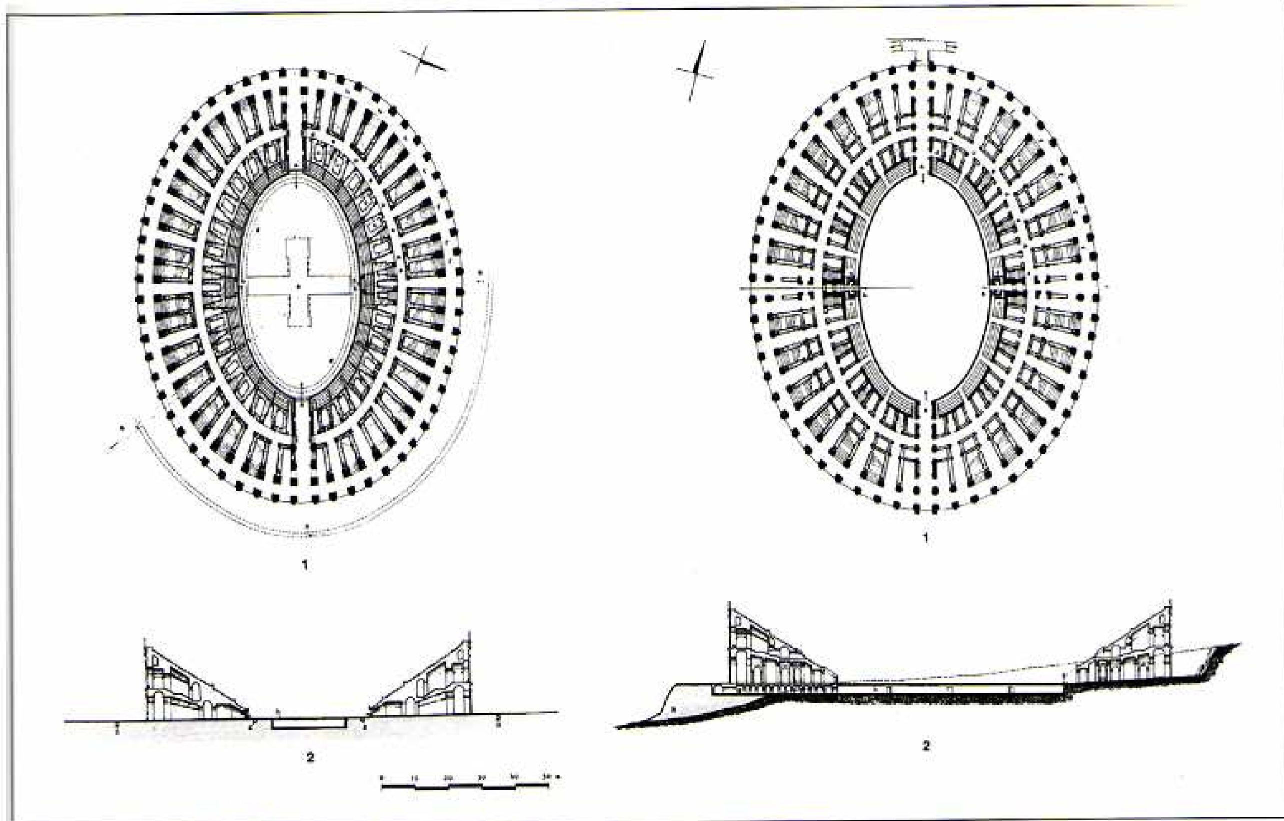


Fig. 393. Plans (1) et coupes (2) des amphithéâtres de Nîmes (à gauche) et d'Arles (à droite), par J.-Cl. Golvin.

c'est le cas aussi de plusieurs amphithéâtres militaires, liés à des camps légionnaires, comme ceux de *Carnuntum* (Petronell, en Autriche) ou *Aquincum* (Budapest, en Hongrie), construits respectivement sous Marc Aurèle et sous Antonin le Pieux. D'autre part on relève encore l'existence de quelques amphithéâtres à structure creuse qui, datables du IIe s. ou du IIIe s., restent dépourvus d'une galerie périphérique : ce sont les monuments de *Tibur* (Tivoli), *Tusculum* et *Albanum* (Albano) en Italie, et de *Burdigala* (Bordeaux) en Aquitaine. Mais ces derniers restent isolés, et l'on constate en revanche souvent le phénomène inverse : des édifices antérieurs qui ne présentaient pas de façade monumentale se dotent, entre les règnes de Domitien et d'Hadrien, d'une enveloppe plastique à arcades et, généralement, ordres décoratifs, qui les apparente au modèle romain : citons seulement les exemples de *Urbs Salvia* (Urbisaglia), de *Paestum* et d'*Ariminum* (Rimini). D'une manière générale, sur les quelque quarante amphithéâtres à caractère monumental dotés d'une galerie périphérique recensés par J.-Cl Golvin, trente-sept sont de la fin du Ier s., du IIe s. ou du début du IIIe s.

Plutôt que de donner une liste fastidieuse d'édifices plus ou moins sommairement décrits, nous retiendrons, dans cette nouvelle et prolifique génération flavienne et post-flavienne, quelques exemples particulièrement significatifs, répartis dans les quatre rubriques suivantes, qui nous paraissent propres à définir les caractères essentiels des amphithéâtres monumentaux parvenus au terme de leur développement : les façades et l'emploi des ordres ; les circulations internes ; les aménagements de l'arène ; les plans et les schémas de composition.

Les anneaux externes des grands amphithéâtres présentent dès lors la combinaison des arcades et des ordres engagés, ce « Theatermotiv » qui assure une unité plastique entre les différents édifices de spectacle en les dotant d'une sorte d'épiderme spécifique. Nous en avons vu les premières applications aux amphithéâtres julio-claudiens de Vérone et de Pula. Pour la période qui nous occupe, ceux de Pouzzoles, Arles, Nîmes, Besançon, Limoges, Capoue, *Italica*, Arezzo, Bolsena, *Amiternum*, Carthage, Salone, El Jem, Bordeaux, Autun, Metz, Narbonne et Bourges offrent tous des versions assez voisines de ce type de composition (fig. 392, 393 et 394). Il convient de noter cependant qu'à l'exception du grand amphithéâtre de *Thysdrus* (El Jem), aucun de ces édi-

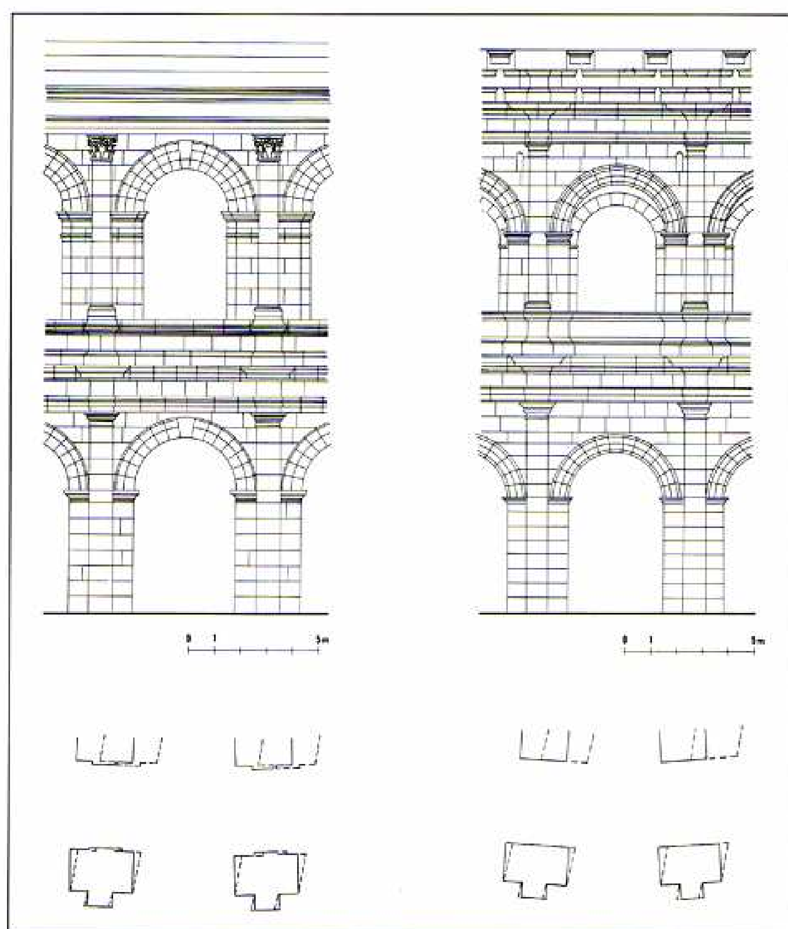


Fig. 394. Élévation comparée d'une travée de l'amphithéâtre d'Arles (à gauche) et de Nîmes (à droite), d'après M. Wilson Jones.



Fig. 395. Amphithéâtre de Nîmes. Détail de l'ambulacre du niveau supérieur. Cliché M. Fincker.

fices ne reproduit dans sa totalité le système à trois niveaux d'arcades surmontés d'un attique mis en œuvre au Colisée. On ne rencontre en général que deux étages, le niveau terminal en attique n'étant assuré, en raison de l'état de dégradation fréquente des parties hautes, qu'à l'amphithéâtre de Nîmes, où d'ailleurs il est peu développé. Assez souvent les colonnes engagées sont remplacées par des pilastres quadrangulaires, surtout au rez-de-chaussée, les cas les plus remarquables étant ceux d'Arles, Nîmes et Bordeaux, mais on trouve aussi (à Bordeaux) des pilastres au premier étage. Une particularité doit être toutefois relevée à Pouzzoles, Arles et Nîmes où l'entablement suit dans son ensemble le mouvement des éléments engagés, c'est-à-dire qu'il se décroche vers l'avant au-dessus des demi-colonnes ou des demi-pilastres (fig. 395, 396 et 397) ; il y a là une volonté d'animation plastique dont les effets sont sensibles, et qui semble témoigner d'une assimilation précoce – ces trois édifices, à peu près contemporains, datent de la fin du Ier s. et plus précisément, pour les deux amphithéâtres de Narbonnaise, de la dernière décennie de ce siècle – du système appliqué à Rome au *Forum Transitorium*. En ce qui concerne les ordres, la simplicité l'emporte avec une nette prédominance du dorico-toscan qui règne sur presque tous les rez-de-chaussée et, quand on peut en juger, sur une proportion importante des premiers étages ; seule Arles se singularise avec l'emploi de colonnes corinthiennes au second niveau. A vrai dire la sémantique des ordres, dont nous avons souligné l'efficacité à l'*amphitheatrum Flavium*, ne semble pas avoir eu beaucoup d'écho dans les milieux provinciaux, à l'exception, notable, de *Thysdrus* : le grand amphithéâtre d'El Jem, construit entre 230 et 238, ne présente pas seulement la particularité d'être l'un des plus vastes édifices du genre, après ceux de Capoue et de Vérone (pl. XVI et pl. XVII) ; il offre aussi sur sa splendide façade en grand appareil la singularité d'une succession, de bas en haut, du corinthien, du composite et du corinthien : il est clair qu'on a voulu ainsi « encadrer » l'ordre intermédiaire, considéré comme le plus important et qu'on a recherché dans cette ordonnance verticale un effet comparable à ceux qu'on obtenait dans certaines séquences horizontales du type de celle qui avait été mise en œuvre à *Sufetula* (Sbeïtla) au milieu du IIe s. de notre ère, avec les trois temples du Capitole : l'édifice central y présentait des chapiteaux composites alors que ses homologues latéraux étaient corinthiens (fig. 398 et 399).

Le problème des circulations internes, facilité par le recours aux substructions artificielles, est lui aussi pleinement dominé. Les études consacrées aux amphithéâtres d'Arles et d'El Jem ont montré que les accès aux différents *maeniana* y

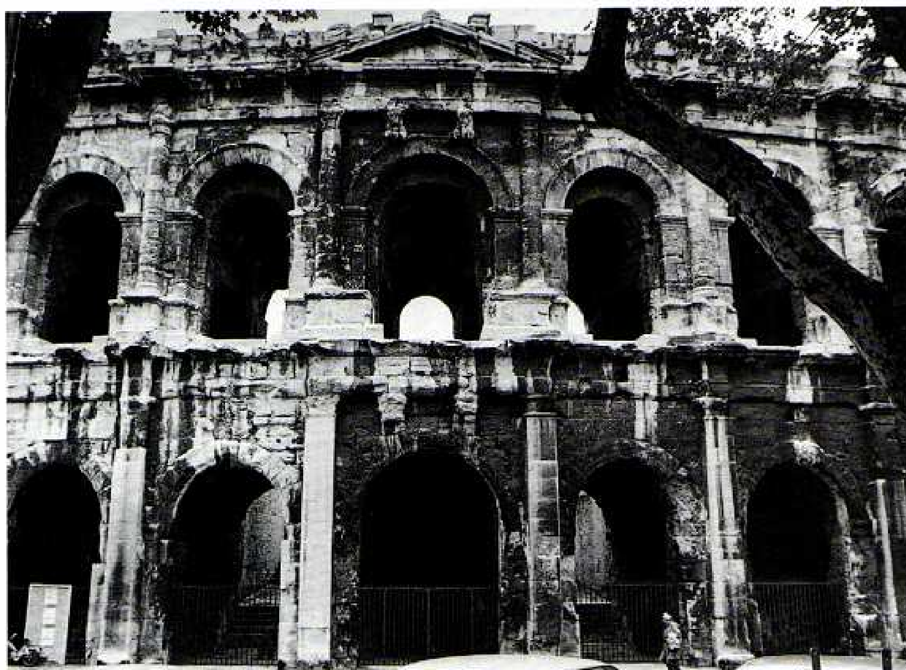


Fig. 396. Vue de l'amphithéâtre de Nîmes ; au centre, le fronton du second niveau et les protomes de taureaux marquant l'extrémité du grand axe. Cliché M. Fincker.



Fig. 397. Amphithéâtre d'Arles. Vue de l'espace interne. Cliché CCJ.

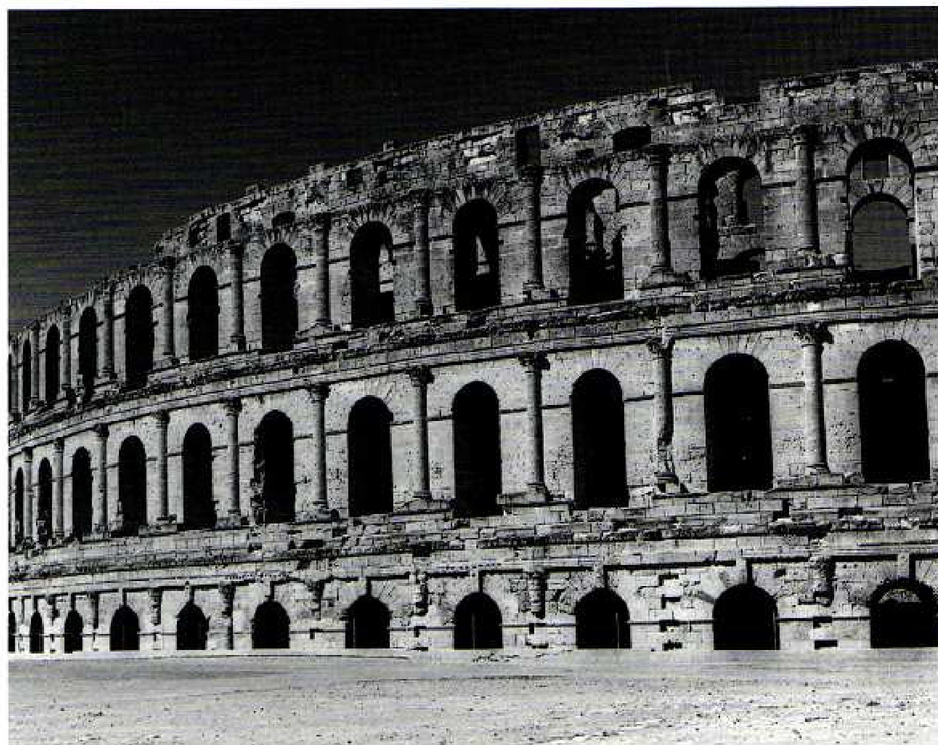


Fig. 398. L'amphithéâtre de *Thysdrus*. Ordre extérieur. Cliché CCJ.

étaient assurés par des circuits très étudiés qui excluaient pour l'essentiel les tronçons communs et guidaient les spectateurs de la façon la plus rationnelle, à partir des ambulacres du rez-de-chaussée, à travers rampes et escaliers, jusqu'aux vomitoires les plus proches de leurs places. Il reste que les espaces les mieux desservis étaient ceux réservés aux catégories sociales les plus élevées, à savoir le *podium* et l'*ima cavea* : on s'y rendait par des accès courts, nombreux et directs qui contrastaient avec les cheminements plus longs et plus complexes imposés à la majorité des autres spectateurs ; les plus mal lotis devaient même souvent achever leur montée en empruntant soit de petits escaliers fort raides situés derrière le mur de façade, et qui débouchaient sur les gradins des derniers niveaux, soit, ce qui constituait une contrainte plus lourde, en gravissant les gradins de la *summa cavea* elle-même. En fait, pour éviter les bousculades ou les rencontres frontales, deux principes étaient mis en œuvre : le premier, qui semble s'être appliqué à tous les édifices de spectacle, consistait à diviser la foule en des groupes qui n'exédaient jamais 500 personnes, et en comptaient dans la plupart des cas nettement moins ; les systèmes d'accès parallèles qui se succédaient à l'intérieur de la structure creuse, correspondant à la contenance d'un *cuneus*, c'est-à-dire d'un secteur de *maenianum*, permettaient ce compartimentage. Encore fallait-il qu'une discipline rigoureuse orientât chacun dès l'entrée vers le groupe auquel il était affecté. C'est ce à quoi visait le second principe : dans les grands amphithéâtres urbains le spectateur n'était pas libre de se présenter où bon lui semblait ; il recevait quelques jours avant le *munus* un morceau de terre cuite (*tessera*) sur lequel était incisé un numéro correspondant à celui qui était gravé ou peint sur l'archivolte de l'arc par lequel il devait entrer. L'accès axial, côté ville, échappait normalement à cette organisation, en ce qu'il était réservé aux hôtes d'honneur et conduisait directement à la loge principale de l'amphithéâtre, celle d'où l'*editor* donnait le signal du début du spectacle. Cette porte présentait un aspect monumental souligné le plus souvent, comme l'entrée symétrique et les extrémités du petit axe, par un fronton triangulaire en décrochement par rapport au reste de la façade.

Les aménagements de l'arène deviennent dès lors la règle. Ils consistent en annexes souterraines dont l'élément principal est une fosse axiale de plan rectangulaire que sa largeur oblige parfois, comme à *Italica*, à subdiviser en nefs par des séries



Fig. 399. L'amphithéâtre de *Thysdrus*. État des structures vues de l'arène. Cliché CCJ.

de piliers intermédiaires ; celle-ci est fréquemment complétée par des galeries perpendiculaires, où étaient à l'ordinaire disposés les monte-charge. Dans les cas les plus perfectionnés ces coulisses pouvaient s'étendre sous la totalité de la superficie de l'arène ; celle-ci était alors intégralement recouverte d'un plancher, d'où surgissaient à volonté, au moyen de trappes, combattants, animaux ou décors. A Rome, Pouzzoles et Capoue le sous-sol était même constitué de deux étages, ce qui permettait de doubler le nombre des cages disponibles pour les bêtes fauves. Les accès principaux à ces galeries de service s'ouvraient sur les axes de l'amphithéâtre ; le personnel pouvait s'y rendre à partir du rez-de-chaussée par des escaliers à plusieurs volées (comme à l'*amphitheatrum Flavium*, à Pouzzoles à Capoue ou à El Jem). Des rampes permettant de déboucher au niveau du sol s'ouvraient dans le prolongement des galeries (à Pouzzoles ou Lambèse), ou perpendiculairement à elles (à *Italica* et *Thysdrus*).

Pour les tracés, le progrès de la recherche,

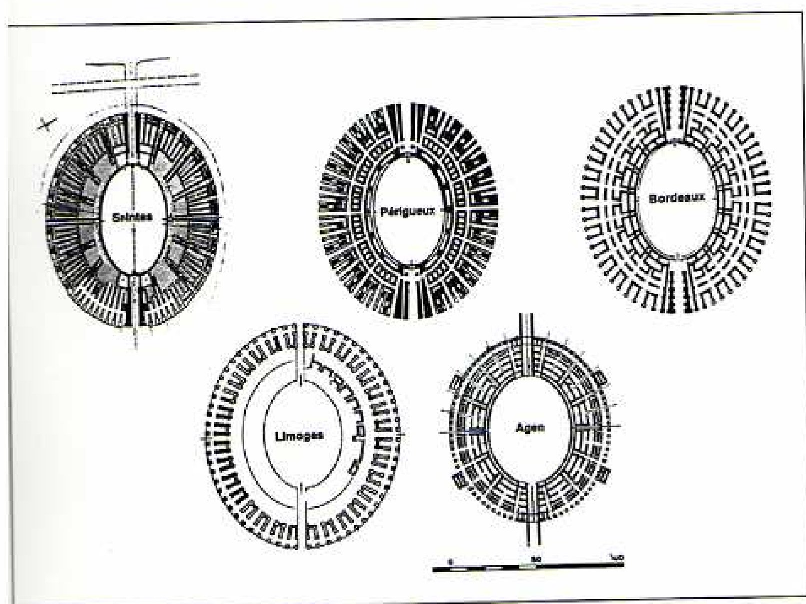


Fig. 400. Amphithéâtres d'Aquitaine, d'après M. Fincker.

mas adoptés, soulignons seulement que l'emploi de triangles rectangles « pythagoriciens » (3, 4, 5) dont les sommets déterminent la position des centres des quatre arcs de cercles a été retenue dans un nombre relativement important de grands amphithéâtres, tels ceux de *Thysdrus* (El Jem), de Catane et de Cagliari (deuxième état) ; c'était, semble-t-il, déjà le cas de celui de Saintes. Cependant l'utilisation de triangles équilatéraux symétriquement disposés, dont les sommets correspondent aux extrémités des deux axes perpendiculaires de l'arène est attestée par exemple au grand amphithéâtre de Pouzzoles. D'une manière générale, il importait, quelles que fussent les modalités adoptées, de déterminer la position et les propriétés géométriques des deux axes générateurs de l'arène ; cela assurait la localisation précise des points remarquables nécessaires à la modulation générale du plan de l'édifice. Celui-ci était toujours établi selon une démarche qui procédait de l'intérieur vers l'extérieur.

Si la géométrie régnait donc au niveau de la planimétrie, l'arithmétique présidait à l'ordonnance des élévations. A partir de la fin du Ier s., le recours à un système proportionnel simple autorise la mise en œuvre de relations élémentaires entre les dimensions essentielles : on relève par exemple des rapports de 1/1 entre la hauteur de la façade et la largeur de l'arène au Colisée et à l'amphithéâtre d'El Jem ; un rapport proche de 1/5 entre la hauteur de la façade et le grand axe de l'édifice à Nîmes, etc. Pour les ordres décoratifs, la standardisation atteint dans certains cas des limites extrêmes qui abolissent les distinctions formelles entre les différents types de colonnes ; les raffinements observables encore dans les ordres engagés du théâtre de Marcellus ou de la *basilica Aemilia* ne sont plus de mise dans les grands amphithéâtres flaviens, antonins, sévériens ou plus tardifs ; ils se recommandent au contraire par la recherche d'une transparence arithmétique qui entraîne dans sa volonté simplificatrice des conséquences parfois inattendues. Le cas le plus significatif est de ce point de vue celui d'El Jem : son grand appareil, conçu à partir d'assises toujours égales (chacune équivalant à une coudée punique), fait fi des exigences modulaires propres aux ordres qui l'animent ; le corinthien du premier niveau (qui occupe 15 assises) est orthodoxe, puisqu'il présente une proportion diamètre inférieur/colonne de 1/10 ; mais au-dessus, les choses se modifient rapidement : les colonnes se raccourcissent (13 assises pour le deuxième niveau ; 12 pour le troisième) sans que pour autant les bases et les chapiteaux, correspondant respectivement à une et deux assises, se réduisent ; inversement, et pour les mêmes raisons de commodité, les entablements des trois niveaux, qui correspondent chacun à trois assises, sont identiques. A vrai dire

toujours entravé par la rareté des édifices dont on possède un plan précis, a du moins mis en évidence que même dans les amphithéâtres monumentaux directement influencés par l'exemple du Colisée, aucune uniformité planimétrique ne saurait être relevée. Certes les leçons des expériences antérieures portent leurs fruits, et l'habileté des concepteurs s'avère la plupart du temps très remarquable, mais chaque monument demeure, même de ce point de vue, un cas d'espèce. Il semble assuré aujourd'hui, grâce aux travaux de M. Wilson Jones, que l'*amphitheatrum Flavium* a été construit sur un plan ovale et non pas elliptique ; on sait ce qui différencie l'un de l'autre : le premier est constitué de segments de cercles alors que le second, en vertu du théorème d'Apollonios de Pergè, n'en contient aucun. La mention, par le gromaticien Balbus, officier supérieur au service de Trajan, donc actif au début du IIe s. de notre ère, d'un système de courbes à quatre centres pour les arènes ou les lices (*harenae ex quattuor circulis*) confirme la fréquence du recours, sinon à des ovales véritables, du moins à des pseudo-ellipses à quatre cercles, libres ou en « anses de panier » (*Gromatici veteres*, I, p. 105). En fait, bien que l'ellipse, en raison de sa pureté, ait été sans doute la figure génératrice des premiers amphithéâtres, et qu'elle le reste pour un certain nombre d'édifices relativement humbles, comme diverses arènes militaires du type de celles de *Carnuntum* (Petronell) en Autriche ou *Vetera* (Birten) en Allemagne, elle apparaît supplantée, pour les créations plus ambitieuses, par des figures à arcs de cercle. Mais cela n'implique aucune formule stéréotypée. Sans entrer dans le détail des sché-

l'effet produit n'apparaît bizarre ou incongru qu'à l'observateur qui cherche à retrouver dans cette ordonnance la modulation canonique des ordres héritée de la période hellénistique ; à l'époque et dans la région où l'amphithéâtre de *Thysdrus* est construit, c'est-à-dire dans la Byzacène du début du IIIe s. ap. J.-C., il est bien évident que nul ne se soucie plus de ce genre de détail : les colonnes engagées sont devenues des éléments rythmiques presque abstraits, même si la sémantique de leurs chapiteaux n'est pas, nous l'avons rappelé plus haut, complètement oubliée.

Nous nous sommes un peu attardé sur cet exemple d'El Jem, non seulement parce que l'édifice en question est l'un des mieux conservés, mais surtout parce qu'il traduit mieux qu'aucun autre le phénomène de mécanisation qui se manifeste dans le traitement des composantes traditionnelles, du fait de l'ampleur et du caractère répétitif du système où elles se trouvent insérées. L'*amphitheatrum Castrense* de Rome, sans doute construit sous le règne d'Héliogabale (218-222 ap. J.-C.) comme une dépendance du palais impérial, marque la limite de ce processus, avec sa façade entièrement réalisée en briques : les demi-colonnes corinthiennes qui encadraient ses arcades sur deux niveaux avaient perdu toute prétention à reproduire un ordre véritable, et constituaient seulement une animation en relief, soulignée par les éléments de pierre des socles des colonnes, auxquels répondaient les consoles de l'attique, destinées à soutenir les mâts du *velum*.

Contrairement à ce qu'on pourrait être tenté de penser, cette évolution n'est pas le signe d'une dégradation ; elle témoigne de la puissance d'intégration de ce type monumental qui, entre la fin du Ier s. de notre ère et le milieu du IIIe s., devient l'édifice dominant de la panoplie urbaine dans les provinces occidentales. L'inventivité qui se manifeste dans ces réalisations en apparence si uniformes, en réalité si diverses dans leur conception et dans le détail de leur exécution, indique que désormais, plus que le temple ou le théâtre, l'amphithéâtre, qui du reste tend à s'intégrer dans de nombreux sanctuaires provinciaux du culte impérial (précocement à Lyon et à Mérida ; plus tardivement à Tarragone et sans doute à Narbonne), est devenu le lieu privilégié où se manifeste symboliquement la cohérence de l'*orbis Romanus* (fig. 400 et 401). L'amphithéâtre, où se concentrent toutes les violences contrôlées d'une société fondée sur les inégalités les plus cruelles, apparaît ainsi, du fait de l'harmonie de ses formes, de la rigueur de son système proportionnel interne et du rythme de ses façades monumentales, comme l'édifice qui réalise dans les villes occidentales de l'Empire l'image d'ordre, de puissance ou de faste que Rome a voulu donner d'elle-même. Qu'il se trouve à l'intérieur de l'enceinte urbaine, quand celle-ci existe, ou à l'extérieur, de toute façon il la domine de sa masse – comme le prouve la restitution récemment proposée par P. Varène de l'enceinte et de l'amphithéâtre de Nîmes – et il exprime, à l'usage de ceux qui s'approchent des villes, sous une forme en quelque sorte proleptique, toutes les valeurs de l'*urbanitas* (voir *supra*, fig. 36).

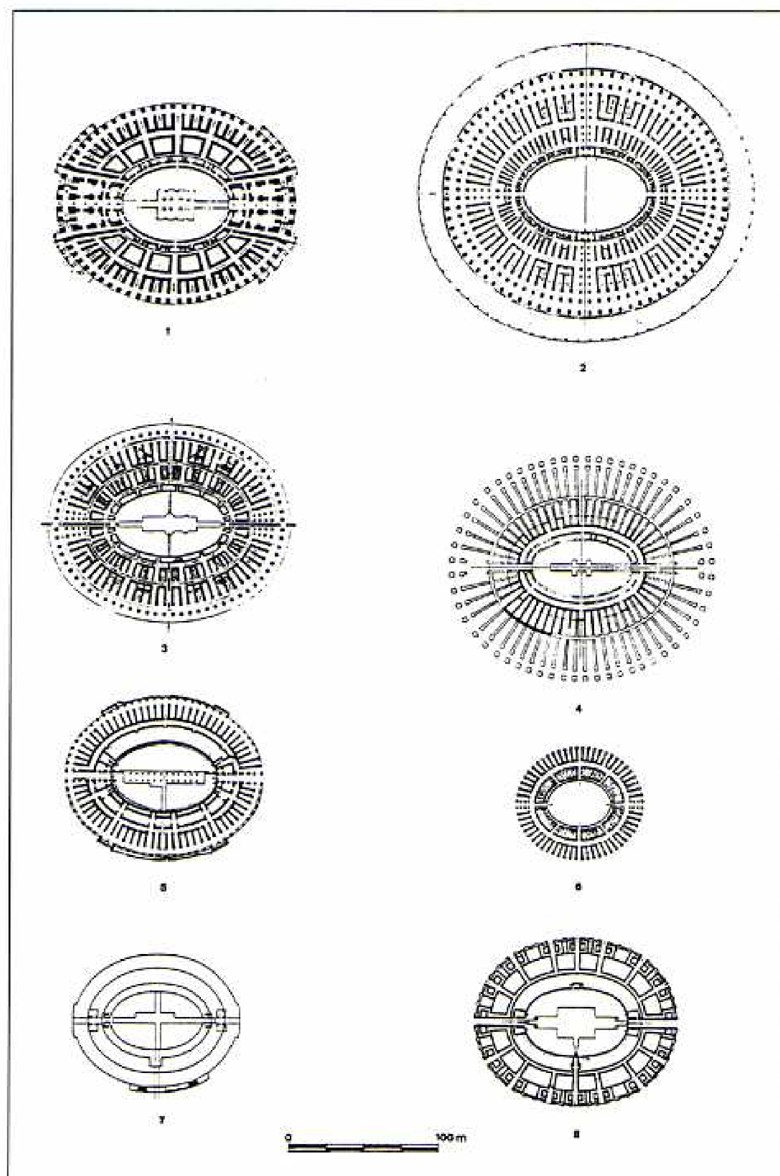


Fig. 401. Plans comparés de plusieurs amphithéâtres d'Italie, d'Espagne et d'Afrique : 1. Italica ; 2. Rome ; 3. Vérone ; 4. Carthage ; 5. Pola ; 6. Aoste ; 7. Tarragone ; 8. Mérida. D'après *L'Anfiteatre romà de Tarragona*.

Les amphithéâtres de l'Orient grec

Les provinces grecques et orientales de l'Empire furent soumises, de la part de leurs populations, aux mêmes pressions que les provinces occidentales en faveur des jeux sanglants de l'arène. Sur ce point les recherches de L. Robert ne laissent aucun doute : les textes et les inscriptions font état, dès le début de l'Empire, d'un véritable engouement pour les *munera*. Dans l'un de ses discours, à la fin du Iᵉʳ s., Dion de Pruse reproche aux Athéniens d'abdiquer leur dignité de Grecs en se pressant aux spectacles gladiatoriens donnés dans le vénérable théâtre de Dionysos (*Rhod.*, 31, 122). Plutarque essaiera bien de distinguer des autres les « gladiateurs grecs », prétendument plus « civilisés » (*Moralia*, 1099 B). En fait les *munera* étaient entrés dans les mœurs, de Corinthe à Alexandrie, de *Dyrrachium* à Antioche de Pisidie.

Nous disposons malheureusement de peu de vestiges architecturaux pour évaluer le phénomène. Strabon évoque un amphithéâtre à Alexandrie, qui appartiendrait donc à l'époque augustéenne (*Géographie*, XVII, 795) ; Flavius Josèphe signale l'existence d'un amphithéâtre à Beyrouth (*Ant. Jud.*, 19, 335) ; d'autres avaient été construits en Palestine par Hérode ; une inscription du IIᵉ s. témoigne de la mise en place d'une construction temporaire de bois à Antioche de Pisidie, pour la présentation d'un *munus* ; il est possible enfin que des amphithéâtres aient existé à Sinope, à *Philippopolis*, à Nicée et à Nicomédie. Mais nous n'avons nulle trace de ces édifices.

A vrai dire la plupart des villes du secteur grec de l'Empire se sont contentées d'aménager l'*orchestra* de leurs théâtres, soit en les entourant de filets ou de grilles amovibles, comme à Erétrie ou à Argos, soit en les bordant d'un parapet de pierre comme à Athènes ou à Delphes, soit en supprimant les gradins inférieurs comme à Dodone, Philippes, *Thasos*, Maronée ou Mitylène ; en Asie Mineure les grands théâtres hellénistiques, réaménagés et amplifiés du Iᵉʳ au IIIᵉ s., adoptent eux aussi des installations permanentes ou temporaires destinées à faciliter l'accueil des *munera* ou des *venationes*. On notera enfin, signe encore plus patent de la diffusion de ce genre de spectacle, que les théâtres de *Stobi* et de Héraclée de Lyncestide furent équipés dès l'origine d'une *orchestra* conçue comme une arène, avec des bâtiments de scène dépourvus d'estrade permanente. Même si ces transformations s'accompagnent dans beaucoup de cas, et particulièrement en Asie Mineure, de l'ouverture d'annexes sous la scène reliées à l'*orchestra* par des portes de service, on ne saurait pour autant parler, comme on l'a fait récemment, de théâtres-amphithéâtres. Un type mixte ou hybride n'est pas ainsi créé : on ne renonce nullement à l'édifice théâtral proprement dit ; on le dote seulement des moyens de satisfaire un public désireux d'y voir autre chose que des tragédies, des comédies ou des pantomines.

Cette réticence de l'Orient grec à intégrer l'amphithéâtre à sa panoplie monumentale pose un problème qui n'a jamais été traité au fond. En dépit de la vogue des *munera*, ce qui semble avoir empêché ou du moins limité la transplantation d'un tel édifice, c'est justement la très ancienne tradition théâtrale dont les villes de ces régions restaient tributaires : aux yeux de Pausanias, le théâtre est encore perçu, dans le troisième quart du IIᵉ s., comme un élément constitutif de la cité grecque. La valeur d'identification du théâtre, même si les spectacles qu'il accueille sont désormais très proches de ceux des arènes occidentales, s'avère encore assez puissante pour freiner la diffusion d'un type monumental mieux adapté. La « culture dominante » du vainqueur a certes modifié irréversiblement le contenu des jeux ; elle n'en a pas transformé radicalement le cadre. Le « modèle romain » trouve ici ses limites, dans un contexte où manifestement les formes résistent mieux que les mœurs. Nous aurons à examiner une situation similaire à propos des édifices thermaux et des gymnases.

On ne s'étonnera pas dans ces conditions si les deux seuls amphithéâtres dont on puisse retrouver la trace en Grèce appartiennent à des colonies romaines, *Dyrrachium* (Durrës) en Macédoine (actuellement en Albanie) et Corinthe en Achaïe. Encore ne s'agit-il, pour la capitale de l'Achaïe, que d'un petit amphithéâtre rupestre, aménagé dans une dépression naturelle qui avait été utilisée auparavant pour les jeux des gladiateurs, sans installation permanente ; comparable aux monuments de Sutri ou de Carmona il était situé à environ 1 km du centre de la ville et sa réalisation, qui ne paraît pas antérieure à la fin du IIᵉ s., n'a pas empêché la transformation de l'*orchestra* du théâtre à l'époque de Caracalla. L'amphithéâtre de *Dyrrachium*, imputable au début du IIᵉ s., est à ce jour trop peu dégagé pour qu'on en puisse avoir une idée précise. En Asie Mineure les villes de Pergame (province d'Asie) et de Cyzique (province de Bithynie) possèdent seules des vestiges importants : dans l'ancienne capitale des Attalides, l'amphithéâtre fut édifié fort loin du vieux centre historique, dans la partie « romaine » de la ville, vraisemblablement au cours de la première moitié du IIᵉ s. ; adossé partiellement aux versants d'un vallon étroit, il comptait avec ses dimensions de 136,20 x 107,40 m parmi les grands édifices du genre ; sa particularité essentielle, due sans doute aux conditions de son implantation, tient au fait qu'il présentait un

plan proche du cercle. A Cyzique l'utilisation du terrain revêt des formes très voisines, ce qui n'excluait pas une façade monumentale ; les éléments de remploi présents dans les parties encore debout de ses piles extérieures ne permettent pas de dater l'édifice avant la fin du II[e] s.

Ces quelques exemples se caractérisent par une sorte de refus de la structure creuse, du moins autant que le permettent les reliefs exploitables, et manifestent la volonté tardive de donner à des sites généralement *extra-muros* où se déroulaient depuis longtemps des *munera* un aspect construit. Quel que soit son intérêt pour la population, aucun de ces amphithéâtres n'a constitué un enrichissement notable de la monumentalité urbaine.

Les « amphithéâtres de type gallo-romain »

Il convient enfin de faire une place à un certain nombre de monuments qui appartiennent à la série de ces édifices dits mixtes ou hybrides, et dont nous avons rappelé les caractères essentiels dans le chapitre sur les théâtres. Nous n'envisagerons ici que ceux dont la composante principale est une aire de spectacle aux proportions plus ou moins proches de celles de l'ellipse, et en toute hypothèse non assimilable à une *orchestra*. La terminologie s'avère en pareil cas non seulement impuissante à rendre compte de la diversité des formules, mais elle présente souvent le danger de privilégier une hypothèse aux dépens des autres ; il semble toutefois que l'expression la plus acceptable en l'occurrence, même si elle n'est pas pleinement satisfaisante, soit celle d'« édifices à arène », proposée par F. Dumasy. La série ainsi définie regroupe donc des monuments qui ont la double caractéristique de posséder une arène dont le grand axe se distingue nettement du petit axe et une *cavea* en général incomplète ; les principaux représentants en sont les édifices de Grand (pl. XVIII), de *Lutetia Parisiorum* (Paris), d'*Aquae Neri* (Neris-les-Bains), de *Juliobona* (Lillebonne), de Chennevières, de Gennes et d'*Aregenua* (Vieux). Contrairement à ce qu'on a longtemps cru, certains d'entre eux, qui présentent des assises de briques en arases dans leurs parements d'*opus vittatum* ne datent pas du II[e] s., mais peuvent avoir été construits dès l'époque julio-claudienne : le cas de Gennes est de ce point de vue particulièrement démonstratif. Mais la période qui s'étend entre la fin du I[er] s. et la fin du second reste cependant la plus féconde (fig. 402).

Les exemplaires les plus monumentaux sont ceux de Grand et de Paris. A l'extérieur de la petite ville vosgienne, qui abritait un important sanctuaire, l'édifice situé au lieu-dit « La Roche » présente une arène sensiblement elliptique (50 x 34,80 m, ce qui correspond à un rapport de 1,43, différent de celui des véritables arènes d'amphithéâtres, lequel n'est jamais inférieur à 1,66) et une *cavea* de dimensions exceptionnelles (149,50 m) qui n'englobe que la moitié sud de cette arène ; adossée, elle ne repose jamais sur des voûtes, mais la masse des remblais est contenue par des soutènements semi- circulaires ; l'arène, entourée d'un *podium*, était accessible par des *parodoi* axiales le long desquelles s'ouvraient, côté nord, des loges destinées aux gladiateurs et aux bêtes ; la paroi extérieure de ces loges constituait une véritable façade animée d'arcades et scandée par des pilastres. Les « arènes » de Lutèce quant à elles ont fait l'objet de nombreuses études et donné lieu à diverses hypothèses de restitution ; l'arène plus ramassée (58,80 x 52,28 m) présentait

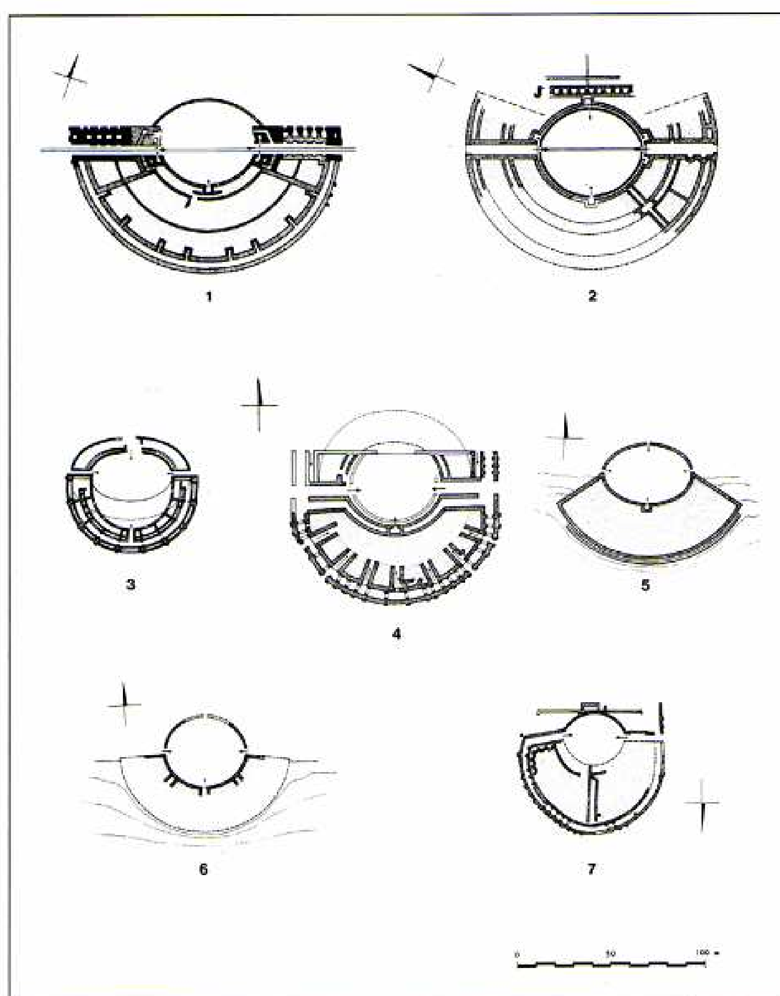


Fig. 402. Plans comparés d'« édifices à arènes ». 1. Grand ; 2. Paris ; 3. Néris-les-Bains ; 4. Lillebonne ; 5. Chennevières ; 6. Gennes ; 7. Vieux. D'après J.-Cl. Golvin.

une courbe nettement aplatie à l'est, à laquelle était presque tangent un *podium* rectiligne ; la *cavea* (138,40 m de longueur totale) qui englobait l'arène sur plus de la moitié de son pourtour présentait une remarquable façade en pierres de taille, percée de 41 baies entre des colonnes engagées ; la référence aux amphithéâtres monumentaux est ici patente, même si le motif ne se déploie que sur un seul niveau. Sans doute mis en place dès avant la fin du Ier s. ces deux « édifices à arène » se rapprochaient en fait davantage, de par leur conception et de par leur fonction, d'un amphithéâtre que d'un théâtre, même si un embryon de scène est restituable à Paris (rien de tel n'a pu être identifié à Grand).

En fait aucun élément scénique digne de ce nom n'a été retrouvé ni à Lillebonne ni à Gennes, ni à Chennevières, et les dimensions de la « scène » de Néris-les-Bains ou de Vieux sont tellement réduites qu'elles ne peuvent avoir permis le déploiement de spectacles très élaborés. Il est clair qu'on a voulu, dans ces diverses localités, privilégier les représentations sanglantes, *munera* ou *venationes*, même si une polyvalence plus théorique que réelle était maintenue dans quelques édifices.

Cela dit on ne saurait conclure avec certitude, ni sur le plan typologique, ni sur le plan fonctionnel, car certains de ces monuments dont les particularités relèvent d'exigences qui n'ont pas reçu encore d'explications satisfaisantes (pourquoi en effet ne pas avoir retenu tout simplement une formule économique mais formellement canonique d'amphithéâtre ?) ont subi au cours des années des transformations qui les ont plus ou moins fait changer de catégorie : l'« édifice à arène » de Vieux a de toute évidence connu un état antérieur différent de celui qu'on observe aujourd'hui, et inversement des « théâtres gallo-romains » comme ceux de Beaumont-sur-Oise ou de Ribemont-sur-Ancre sont, à un moment donné de leur histoire, devenus des « édifices à arène ». Autant dire que nos catégories, précisément, demeurent, en ce domaine, quelque peu arbitraires, au moins autant que la terminologie que nous essayons d'adapter à ces réalités provinciales éminemment fluctuantes.

Synthèses.

Spectacula I. Gladiateurs et amphithéâtres. Actes du Colloque de Toulouse et Lattes, 1987.

J.-Cl. Golvin, *L'amphithéâtre romain. Essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions*, 2 vol., Paris, 1988. Cet ouvrage contient une analyse détaillée et une étude structurelle de tous les édifices connus.

M. Wilson Jones, « Designing Amphitheatres », dans *RM*, 100, 1993, p. 391-442.

AA. VV., *El Anfiteatro en la Hispania Romana*, (Actes du Colloque de Merida, 1992), Merida 1994.

Le mot et la chose.

R. Etienne, « La naissance de l'amphithéâtre, le mot et la chose », dans *REL*, 43, 1965, p. 213-220.

H. Petersen, « Wörter zusammengesetzt mit Amphi », dans *Glotta*, 64, 1986, p. 212.

Ph. Fleury, *Vitruve. De l'architecture I*, Paris, CUF, 1990, p. 186-187.

Le cadre du spectacle gladiatorien à Rome avant l'amphithéâtre.

G. Ville, *La gladiature en Occident des origines à la mort de Domitien*, Rome, BEFAR 245, p. 380 sq.

J.-Cl. Golvin, *L'amphithéâtre romain (op. cit.)*, p. 45 sq.

F. Coarelli, *Il foro romano. Periodo repubblicano e augusteo*, Rome, 1985, p. 222-230.

C. F. Giuliani, P. Verducchi, *L'area centrale del Foro romano*, Florence, 1987, p. 52-66.

K. Welch, « The Roman arena in late-Republican Italy: a new interpretation », dans *AJA*, 7, 1994, p. 69 sq.

Les plus anciens amphithéâtres d'Italie.

K. Welch, *loc. cit.*, dans *JRA*, 7, 1994, p. 59 sq.

L'évolution de l'amphithéâtre.

St. Maggi, *Anfiteatri della Cisalpina romana (Regio IX; Regio X)*, Florence, 1987.

M. Fulford, *The Silchester Amphitheatre-Excavations of 1979-85*, Londres, 1989 (avec le compte rendu détaillé de D. L. Bomgardner, « Amphitheatres on the fringe », dans *JRA*, 4, 1991, p. 282-294).

Ph. Leveau, J.-Cl. Golvin, « L'amphithéâtre et le théâtre-amphithéâtre de Cherchel : monuments à spectacle et histoire urbaine à Caesarea de Maurétanie », dans MEFRA, 91, 1979, p. 817-843.

Le Colisée.

G. Cozzo, « La costruzione dell'anfiteatro flavio », dans *Ingegneria romana*, Rome, 1970, p. 195-253.

M. L. Conforto, S. Diebner, G. Ghini, L. Nista, E. Paparatti, R. Paris, P. Pensabene, R. Rea, A. M. Reggiani, P. Sabbatini Tumolesi, *Anfiteatro Flavio*, Rome, 1988.

J.-Cl. Golvin, *L'amphithéâtre romain (op. cit.)*, p. 173 sq.

J. Onians, *Bearers of Meaning. The Classical Orders in Antiquity, the Middle Ages and the Renaissance*, Cambridge, 1988 (à propos de l'ordre composite du Colisée).

G. Alföldy, « Eine Bauinschrift aus dem Colosseum », dans *ZPE*, 109, 1995, p. 195-226 (sur la chronologie de l'*Amphitheatrum Novum*).

Pouzzoles (grand amphithéâtre).

A. Maiuri, « Studi e ricerche sull'anfiteatro flavio puteolano », dans *Memorie Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli, III*, 1955, p. 14-97.

P. Sommella, *Puteoli. Studi di Storia antica, II*, Naples, 1978, p. 58 sq.

Arles et Nîmes.

G. Lugli, « La datazione degli anfiteatri di Arles et di Nîmes in Provenza », dans *Riv. Ist. Arch.*, n. s. 13-14, 1964-65, p. 146-169.

M. Fincker, « L'amphithéâtre de Nîmes et le problème des circulations dans les édifices de spectacle d'époque romaine », dans *Histoire et Archéologie. Les dossiers*, n° 55, juillet-août 1981, p. 44-50.

Saintes.

J. Doreau, J.-Cl. Golvin, L. Maurin, *L'amphithéâtre gallo-romain de Saintes*, Paris, 1982.

El Jem (grand amphithéâtre).

H. Slim, « Les amphithéâtres d'El-Jem », dans *CRAI*, 1986, p. 440-469.

J.-Cl. Golvin, *L'amphithéâtre romain (op. cit.)*, p. 209 sq.

H. Slim, « La sauvegarde et la mise en valeur du grand amphithéâtre d'El-Jem », dans *Africa*, X, 1988, p. 325-358.

Tarragone.

L'Amphiteatre romà de Tarragona, la basilica visigotica i l'esglesia romanica (Taller Escola d'Arqueologia), 2 vol., Tarragone, 1990.

X. Dupré i Raventos, « El anfiteatro de Tarraco », dans *El Anfiteatro en la Hispania Romana (op. cit.)*, p. 79 sq.

Italica.

R. Corzo Sanchez, « El anfiteatro de Italica », *ibid.*, p. 187 sq.

Les amphithéâtres de l'Orient grec.

L. Robert, *Les gladiateurs dans l'orient grec*, Paris, 1940 (réimpression Amsterdam, 1971).

A. di Vita, « L'anfiteatro ed il grande teatro de Gortina », dans *Annuario Scuola archeol. di Atene*, 64-65, 1986-87, p. 327-351.

J.-Cl. Golvin, *L'amphithéâtre romain (op. cit.)*, p. 202 sq.

W. Radt, *Pergamon. Geschichte und Bauten, Funde und Erforschung einer antiken Metropole*, Cologne, 1988, p. 292 sq.

Les « amphithéâtres de type gallo-romain ».

P. Forni, « L'amphithéâtre à scène (dit les "Arènes") », dans *Lutèce-Paris, de César à Clovis*, Paris, 1985, p. 167 sq.

« Grand antique », dans *Les villes antiques de la France, Belgique 1* (Ed. Frézouls édit.), Strasbourg, 1982, p. 220 sq.

J.-Cl. Golvin, *« L'amphithéâtre romain » (op. cit.)*, p. 226 sq.

M. Fincker, F. Tassaux, « Les grands sanctuaires »ruraux« d'Aquitaine et le culte impérial », dans *MEFRA* 104, 1992, p. 54 sq.

F. Dumasy, M. Fincker, « Les édifices de spectacle », dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule*, Suppl. 6 à *Aquitania*, 1992, p. 293-321.

Chapitre 11. Cirques et stades

Définition du circus

Le cirque (lat. *circus*, grec κίρκος) est souvent considéré comme la version romaine de l'hippodrome. C'est vrai si l'on s'en tient à une approche superficielle des formes et à une définition générale des fonctions : l'un et l'autre s'ordonnent autour d'une longue piste où sont présentées essentiellement des compétitions hippiques. Mais là s'arrêtent les similitudes. Il suffit pour s'en convaincre de constater qu'en pleine période historique l'hippodrome grec présente très peu de structures permanentes alors que le cirque latin sous sa forme accomplie est un monument au sens propre du terme. Cette situation traduit, dans le registre de l'architecture, des différences de conception très profondes : les courses de chevaux étaient en Grèce des exercices nobles où s'engageait le citoyen lui-même ; à Rome, dès la fin de la République, des hommes d'affaires, *domini*, prennent en mains l'organisation de la compétition et ce sont des équipes de cochers professionnels (les *factiones*) qui monopolisent ce genre d'activités. On comprend dans ces conditions le déplacement radical des points de vue : dans le cas de l'hippodrome, ce qui compte c'est la piste où s'exerce la fleur des jeunes hommes de la cité ; certes le spectateur n'est pas exclu et la notion même de compétition l'implique, mais le terrain n'est pas organisé en fonction de sa présence. A Rome au contraire, les installations essentielles ont été très tôt conçues pour le spectateur : les gradins qui entourent la piste définissent l'édifice lui-même et les aménagements, de plus en plus développés, du *circus*, ont pour but d'améliorer le déroulement et la qualité du spectacle. Le phénomène remonte à l'époque de l'Etrurie indépendante, comme les études de J.-P. Thuillier l'ont montré : les spectateurs, sur les scènes représentées dans les tombeaux étrusques, sont les personnages principaux, au service desquels sont mis non seulement les installations – le plus souvent d'ailleurs, autant que nous en puissions juger, temporaires – mais les athlètes, auriges ou cavaliers eux-mêmes, qui s'apparentent, de ce point de vue, à de véritables histrions.

L'étymologie proposée par Varron du mot *circus* est à cet égard riche d'enseignements : le *circus Maximus* (le Grand cirque de Rome), nous dit le savant polygraphe vers le milieu du Ier s. av. J.-C., doit son nom au fait qu'il a été bâti en forme de cercle pour les spectacles où se donnent les jeux, et aussi parce que la procession circule et que les chevaux courent autour des bornes (*De lingua latina*, V, 153). Il est inutile de gloser sur le caractère approximatif de l'image ainsi obtenue de l'édifice lui-même, qui n'est évidemment pas circulaire, mais l'esprit qui a présidé à sa construction est parfaitement cerné par cette « théorie de la forme », moins naïve qu'on ne l'a prétendu.

Les cirques de Rome

Le plus ancien cirque connu est celui de Rome, le *circus Maximus* précisément, établi dans la dépression naturelle qui sépare le Palatin de l'Aventin, la vallée Murcia, orientée du nord-ouest vers le sud-est. Selon une tradition qu'il n'est aucune raison de récuser, l'aménagement de cette vallée aurait été entrepris par les rois étrusques du VIe s. av. J.-C., Tarquin l'Ancien et Tarquin le Superbe (Tite-Live, 1, 35, 8-10). La période correspond à l'apparition des frises étrusques représentant dès le début du VIe s. des courses de chevaux et, au cours de la seconde moitié du même siècle, des courses de chars. Il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce propos que le plus ancien site réservé à l'entraînement des chevaux de course était à Rome, si l'on en croit un glossateur tardif, le *Trigarium* : localisé sur le Champ de Mars, le long de l'actuelle via Giulia, ce site, qui affectait à la fin de la République la forme d'un espace gazonné quadrangulaire, clos à son extrémité sud-est par un arc de cercle, était déjà utilisé si l'on en juge par son nom à l'époque étrusque (les *trigae* étant un type de chariot archaïque) ; il restera, jusqu'à la période impériale, le lieu privilégié des exercices des *factiones* ; F. Coarelli a montré que les écuries et l'administration de deux des quatre grandes « factions » de Rome, les Bleus et les Verts, s'étaient regroupées dans la

Fig. 403. Localisation du *Trigarium* et de l'une des *stationes* des factions dans le réseau actuel des rues de Rome, d'après F. Coarelli.

proximité immédiate de ce *Trigarium*, les premiers à l'emplacement de la Place Farnèse, les seconds près de l'église San Lorenzo in Damaso (fig. 403).

Pour autant, la tradition retenue par Tacite (*Annales*, XIV, 21, 1) selon laquelle les jeux équestres auraient été introduits à Rome à partir de la ville grecque d'Italie du Sud, Thourioi, n'est pas négligeable bien qu'elle apparaisse isolée : l'apport grec en ce domaine, du fait des contacts fréquents entre le monde étrusque et celui de l'Italie hellénisée qui participait régulièrement aux jeux olympiques, a sans aucun doute eu un rôle déterminant ; le seul tort de Tacite est de vouloir en faire le moteur unique de l'instauration des compétitions hippiques dans l'*Urbs*. Mais il convient de noter que les premières mesures consécutives au choix d'un lieu fixe pour ces manifestations ont consisté à définir des emplacements réservés aux loges (*fori*) des sénateurs et des chevaliers, avec la construction d'échafaudages destinés à soutenir des gradins ; les chevaux de course et les pugilistes auraient animé les premiers spectacles du *circus*.

Pour le reste, il fallut attendre plusieurs siècles avant que ne se mettent en place les éléments distinctifs des cirques, tels que nous les observons dans les versions monumentales de l'époque impériale ; longtemps l'emplacement lui-même fut délimité par les fondations religieuses qui l'entouraient : l'*ara Maxima* du *Forum Boarium* à son extrémité occidentale et les temples de Cérès, *Flora*, Mercure et *Venus Obsequens* le long de son flanc sud-ouest (fig. 404). En 329 av. J.-C. seulement furent construites les stalles (*carceres*) de départ pour les chars ; encore ne s'agissait-il à l'époque que de palissades de bois peint ; vers la fin du même siècle fut établie l'étroite levée de terre médiane (*spina*) autour de laquelle s'organisait le circuit de la course ; face aux *carceres*, sur l'autre côté courbe, L. Stertinius ajouta en 196 av. J.-C. un

Fig. 404. Plan de situation approximatif des temples et sanctuaires autour du *circus Maximus*, d'après J. Humphrey.

Fig. 405. Localisation du circus *Flaminius* d'après la *Forma Urbis severiana* dans la recomposition de E. Rodriguez-Almeida.

fornix ou arc triomphal au sommet duquel furent placés les trophées rapportés d'Espagne ; en 174 enfin les censeurs M. Fulvius Flaccus et A. Postumius Albinus firent refaire en maçonnerie les *carceres* et placer des bornes (*metae*) aux extrémités de la *spina*, cependant qu'était installé le dispositif des œufs qui indiquaient aux concurrents le nombre de tours restant à parcourir (Tite Live, 41, 27,6). Ces aménagements encore relativement sommaires étaient appelés par la nécessité de codifier avec une rigueur accrue un type de spectacle pour lequel l'engouement du public était déjà immense. Mais l'aspect d'ensemble du *circus* restait peu monumental, quelle que fût l'ampleur des installations réservées aux spectateurs sur les pentes de la vallée. Il faut attendre les interventions de César et surtout d'Auguste pour que le Grand cirque devienne un édifice à part entière.

Mais dès le III[e] s. av. J.-C., en 221 exactement, un autre « cirque » avait été ouvert à Rome, le *circus Flaminius*, dû au censeur « démocrate » C. Flaminius Nepos, le fondateur de la *via Flaminia* : non loin du Tibre, dans la zone méridionale du Champ de Mars, cette aire oblongue, aujourd'hui bien située dans la topographie romaine grâce aux travaux de G. Gatti, n'a en fait jamais constitué un cirque au sens monumental du terme ; mettant à profit les facilités offertes par le terrain (le *campus Flaminius* ou les *prata Flaminia*), le censeur a dû vouloir réserver une aire pour certaines manifestations plébéiennes, à caractère plus politique que sportif, tels les *concilia plebis* ; seuls les *ludi Taurii* mentionnés par Varron se déroulaient sur ce site qui ne formait qu'une vaste esplanade munie d'un cadran solaire (Vitruve, IX, 8, 1), délimitée essentiellement par les sanctuaires qui l'encadraient (temples d'*Hercules Custos*, des *Castores in Circo*, de *Diana*, de *Pietas*). Si le *circus Flaminius* garda quelque signification, c'est en fait parce qu'il resta longtemps lié à la pompe triomphale, le cortège partant précisément de cette zone initialement hors les murs pour gagner le centre historique et religieux de Rome ; son extrémité courbe orientale fut absorbée dès le début du règne d'Auguste par le théâtre de Marcellus. L'expression *in circo Flaminio* ne disparut pas pour autant : elle servit jusqu'à la fin de l'Antiquité à désigner l'un des secteurs les plus monumentaux de l'*Urbs*, celui des quadriportiques sacrés d'époque hellénistique, qui s'alignaient sur la frange nord-est du « cirque » et qui furent périodiquement restaurés pendant les siècles impériaux (fig. 405).

Cette ambiguïté de la notion de *circus* nous aide à comprendre l'un des aspects principaux de ce type de « monument », à savoir qu'il circonscrit par nécessité un espace tellement vaste que cet espace peut suffire à le désigner comme tel en dehors de toute structure permanente. Cela

n'est pas contradictoire avec ce que nous disions en commençant : il s'agit simplement de comprendre que dans certains cas, et pas seulement à Rome, la définition topographique peut l'emporter, dans les faits comme dans la mémoire collective, sur la définition proprement architecturale. Si nous en revenons au *circus Maximus*, nous prenons la mesure du phénomène : son arène s'étend sur 580 m de long et 79 m de large et ses dimensions externes atteignent 620 m sur 140 ; comparé au plus grand édifice de Rome, l'amphithéâtre Flavien, le Grand cirque apparaît immense : l'arène du Colisée tiendrait à peu près douze fois dans celle du *circus* (fig. 406).

Dans ce complexe, à l'intérieur et autour duquel s'accumulent au fil des siècles républicains des constructions diverses, sous une forme plus ou moins anarchique, la monumentalisation commence à l'époque de Pompée et de César ; les premiers vrais travaux systématiques, liés à une amplification de l'emprise au sol, sont dus à l'initiative du dictateur en 46 av. J.-C. C'est alors que le *circus Maximus*, qui avait revêtu sans doute à l'origine l'aspect d'un hippodrome grec, comportant un simple aménagement du terrain (double piste plane et pentes pour les spectateurs) commence à s'apparenter à un *stadium*, bordé sur ses longs côtés de files ininterrompues de gradins ; la différence, notoire, avec le stade grec que nous examinerons plus bas, tient au fait que seul le petit côté oriental, arrondi, admettait aussi des sièges pour les spectateurs, le petit côté opposé, constitué d'un arc de cercle à plus large rayon – et donc à la courbure à peine accusée – étant réservé aux *carceres*.

A partir du début de l'Empire, chacune des composantes acquiert un volume et un décor qui la désignent comme un petit monument à l'intérieur du grand : la *spina*, désormais construite « en dur » et revêtue de marbre, reçoit de la part d'Agrippa, en 33 av. J.-C., pour célébrer les victoires sur mer, des dauphins de bronze qui jouent le même rôle que les œufs traditionnels ; surtout, en 10 av. J.-C., Auguste y fait planter l'obélisque de Ramsès II provenant d'Héliopolis (23,70 m de haut : c'est aujourd'hui l'obélisque de Piazza del Popolo) ; Auguste établit d'autre part, sur le long côté tourné vers le Palatin, un *pulvinar*, c'est-à-dire non pas la loge de l'Empereur, mais un véritable sanctuaire – la traduction de *pulvinar* par ναός, « temple », dans la version grecque du testament du *Princeps* en fournit la preuve – réservé aux dieux qui étaient censés présider les cérémonies et les spectacles donnés sur la piste ; la *porta triumphalis* enfin contribue à solenniser, sur le petit côté opposé aux *carceres*, l'entrée du cirque. A quoi s'ajoute le fait, souvent négligé mais capital, qu'une véritable continuité architecturale est désormais assurée entre la vallée Murcia et la colline du Palatin, au sommet de laquelle, regardant le *circus Maximus*, s'élèvent le grand temple d'Apollon intégré à la demeure d'Auguste et ses annexes, dont le fameux portique des Danaïdes évoqué par Properce (*El.* II, 31).

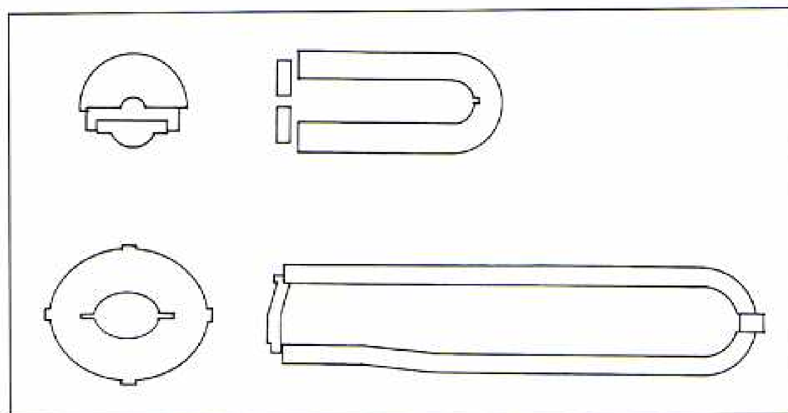


Fig. 406. Plans schématiques comparés de quatre des principaux édifices de spectacle de Rome. De gauche à droite et de haut en bas : le théâtre de Marcellus, le stade de Domitien, l'Amphithéâtre flavien (Colisée) et le *circus Maximus*, d'après J. Humphrey.

Cette nouvelle organisation explique l'admiration de Denys d'Halicarnasse, présent à Rome entre 30 et 7 av. J.-C. : pour cet auteur, le *circus Maximus* est l'un des plus beaux monuments de Rome (*Antiquités romaines*, III, 68, 1-4) ; il insiste sur l'effet produit par la suite ininterrompue des gradins de la *cavea* ; celle-ci, haute de 28 m, était couronnée par un portique, les στοαὶ τρίστεγοι de l'historien grec, qui régnait sur les deux longs côtés et le petit côté courbe ; trois *maeniana* ou volées de gradins, en partie seulement adossés à la pente, se succédaient de bas en haut, la volée supérieure étant en bois et devant le rester encore longtemps, cependant que les sièges du niveau le plus bas, en pierre comme ceux des deux *maeniana* inférieurs, devaient être munis, en plus, de dossiers et d'accoudoirs, constituant ainsi l'équivalent d'une proédrie théâtrale (ce sont les λιθίνας καθέδρας de Denys). La capacité d'accueil de cette *cavea* aurait été, déjà, de 150 000 spectateurs, ce qui confirme que, par sa taille, le *circus Maximus* n'entretenait aucun rapport direct avec les autres édifices de spectacle de l'époque, fussent-ils considérés, dans leur catégorie, comme gigantesques.

Mais là ne devait pas s'arrêter l'histoire architecturale de ce singulier monument : un incendie survenu en 36 ap. J.-C., né sans doute dans les gradins de bois, servit de prétexte, sous Caligula, puis Claude, à une refection en marbre des *carceres* et à la mise en place de bornes en bronze doré aux extrémités de la *spina* ; une nouvelle destruction, celle-ci totale, eut lieu sous Néron (il s'agit du grand incendie de 64, qui prit naissance précisément dans la partie courbe des gradins du

circus) ; reconstruite, la *cavea* fut agrandie puisque Pline en évalue la capacité à 250 000 spectateurs (*HN*, 36, 102). Un nouvel incendie (toujours les gradins de bois !) sous Domitien, entraîna d'importantes réfections de la part de Trajan : c'est à cette époque qu'appartiennent les secteurs encore visibles de la partie courbe des substructions de la *cavea*, entre Palatin et Caelius, telles qu'on les trouve représentées sur le Plan de marbre sévérien, la *Forma Urbis* du début du III[e] s. ap. J.-C., et sur une mosaïque de Luni (*Luna*) particulièrement précise quant à la structure du monument. On observe en particulier sur chacun de ces documents la présence, sur l'axe de l'arène, au centre du côté courbe de la *cavea*, d'un grand arc à trois baies qui n'est autre que l'entrée triomphale construite sous le règne de Titus à l'emplacement du vieux *fornix* de Stertinius, pour commémorer la victoire sur les Juifs. A chacune de ces phases correspondait un enrichissement de la *spina*, qui finit ainsi par offrir, sur les quelque 340 m de sa longueur, une anthologie de la sculpture monumentale, dont la fameuse mosaïque du musée de Barcelone (en provenance de Bell-lloch et datée du début du IVe s.) nous conserve une image suggestive.

De même que le texte de Denys d'Halicarnasse établissait un état des lieux au début de l'Empire, celui du *Panégyrique de Trajan* par Pline le Jeune en 100 ap. J.-C. fournit une description du même cirque au terme de son aménagement (51, 2-5) ; l'auteur insiste, cette fois, et le fait est digne d'intérêt, sur l'énorme façade (*immensum latus circi*), laquelle, dit-il, rivalise de majesté avec les plus grands temples : il s'agit du puissant mur qui marque la limite nord-est de l'édifice, au pied du Palatin ; des revers monétaires contemporains permettent d'en imaginer l'ordonnance : une série d'arcades au premier niveau était surmontée d'un double attique animé par des pilastres en faible relief encadrant des fenêtres carrées, selon un schéma qui rappelle de toute évidence le dernier étage du Colisée ; le tout était couronné par une puissante corniche. Ainsi se trouvait achevée l'intégration du *circus* dans la série des monuments de spectacle à façade monumentale, selon une formule dont l'apparente banalité ne doit pas nous faire oublier l'ampleur inusitée du programme : la façade en question se developpait en effet sur plus de 600 m (fig. 407 et 408).

En dépit de son importance, le *circus Maximus* n'était pas le seul cirque de Rome sous le Haut-Empire : dans le quartier du Vatican, celui que Pline l'Ancien (*HN*, 36, 74) attribue à Caligula et à Néron, et qui passe pour avoir été le lieu du martyre de Pierre, est aujourd'hui bien situé ; il s'étendait depuis l'extrémité de la place du Vatican jusqu'au-delà de l'abside de la Basilique, déployant ainsi une arène d'environ 560 m sur une largeur de 80 à 85 m ; pourvu lui aussi d'un obélisque de 25 m de haut, apporté d'Egypte sur l'ordre de Caligula (c'est aujourd'hui celui qui s'élève au centre de la place Saint Pierre) il prétendait assurément rivaliser avec le Grand cirque. Toutefois, achevé au début des années 60, il était trop lié aux fantaisies ruineuses des deux tyrans de la dynastie julio-claudienne pour que sa carrière se poursuivît après l'avènement de Vespasien : « rendu au peuple » par celui-ci, il se transforma vite en un vaste parc avant d'être envahi par l'extension du cimetière qui le jouxtait au nord.

Les cirques d'Italie et des provinces occidentales

L'énormité des espaces couverts par les cirques et le prix de leur aménagement monumental, dès lors qu'on voulait offrir aux spectateurs des structures dignes des autres édifices de spectacle, n'expliquent pas seuls l'absence quasi totale de toute trace de ce type de construction en Italie. Si l'on excepte les stades d'Italie du Sud et de Sicile où pouvaient occasionnellement se dérouler des *ludi circenses*, les nombreuses mentions littéraires ou épigraphiques de spectacles hippiques ne sont corroborées par aucun vestige de quelque importance. Cela semble signifier que les plus grandes villes de la Péninsule ont aménagé des aires de courses, sans doute le plus souvent hors de leur espace urbain, mais sans les doter d'autre chose que d'équipements occasionnels et temporaires. On a parfois tiré argument du discours fictif prêté par Dion Cassius à Mécène, lequel déconseille, entre autres, l'organisation de courses de chevaux ou de chars hors de Rome en raison de leur coût élevé et surtout du fait qu'on risque ainsi de priver l'armée de ses meilleures montures... (Dion, 52, 30). C'est évidemment accorder trop d'importance à une réflexion moralisante – et d'ailleurs peut-être fictive – qui n'a sans doute jamais eu force de loi. Il reste que le cirque, dans son acception la plus ambitieuse, semble avoir été considéré comme l'apanage du pouvoir impérial : nous évoquions plus haut les liens structurels du *circus Maximus* et de la demeure palatine d'Auguste ; il est remarquable que les seuls véritables cirques répertoriés en Italie soient tous liés à la personne même des empereurs ou des membres de leur famille ; sans évoquer ici les grands monuments du IV[e] s., tel le cirque de Maxence aux portes de Rome, nous devons mentionner le cirque augusto-tibérien de *Bovillae*, lieu d'où, selon la tradition, la *gens Julia* est originaire, celui de Néron sur le site de sa naissance à *Antium* (Anzio) et celui d'Antonin le Pieux dans sa ville natale de

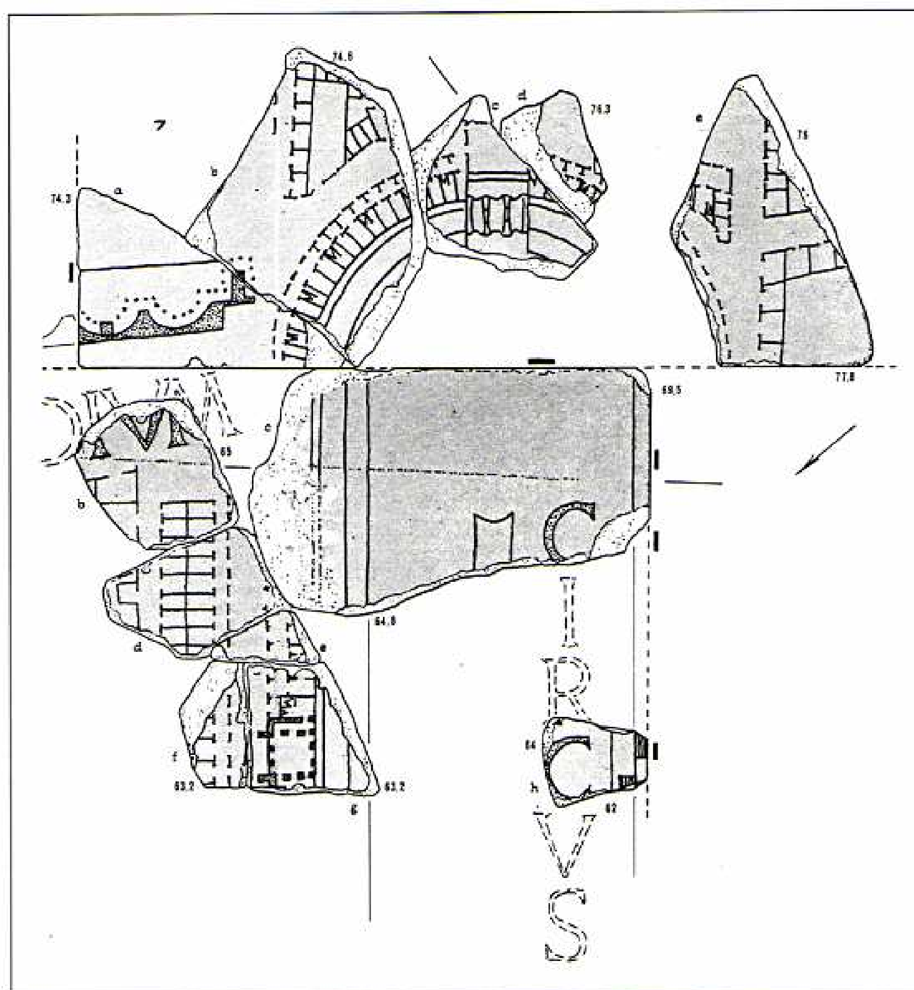


Fig. 407. Le *circus Maximus* dans la *Forma Urbis severiana*.

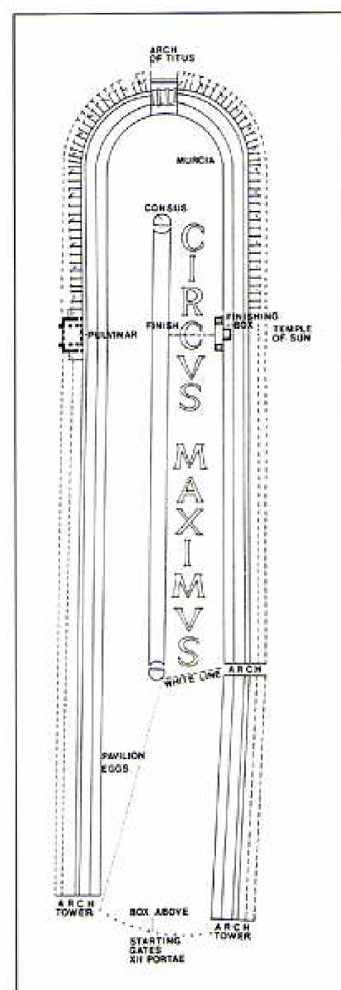


Fig. 408. Le *circus Maximus* dans sa version monumentale la plus achevée, au début du II[e] s. ap. J.-C., d'après J. Humphrey.

Lorium. Tout se passe comme si les cirques abritaient des manifestations trop directement associées aux célébrations dynastiques pour qu'on en autorise, ou que du moins on en tolère la construction avec trop de libéralité.

Toutefois les provinces ne semblent pas avoir souffert de cette restriction. Même si, pour des raisons évidentes, les cirques n'y sont pas très nombreux, nous en connaissons de remarquables exemplaires en Espagne, dans les Gaules et en Afrique.

Dans les provinces hispaniques, divers indices témoignent non seulement de la vogue des *ludi circenses* mais aussi de l'effort fourni par les communautés urbaines pour se doter à date haute de cirques monumentaux. Outre les inscriptions qui évoquent ces manifestations, les mosaïques représentant des chars ou des scènes de course (retrouvées à Gérone, Barcelone, *Italica*, Mérida) y sont fréquentes et précises : c'est là un signe qui ne trompe pas, non seulement de la popularité des compétitions hippiques, mais aussi de la familiarité qu'entretenait avec elles une large frange de la population. Beaucoup d'Hispaniques semblent du reste avoir brillé dans ce sport et ce n'est sans doute pas un hasard si l'inscription la plus longue et la plus explicite que nous possédions sur la carrière d'un cocher est celle de C. Appuleius Dioclès (*natione Hispanus Lusitanus*) ; datable de la première moitié du II[e] s. (le personnage est mort en 146 après 24 ans de carrière), elle détaille les victoires, les prix remportés et la gloire qu'il s'est acquise à Rome dans la faction des Rouges (*factio russata*) (*CIL* VI, 10048 et XIV, 2884). De fait, Tarragone, Sagonte (*Saguntum*), Tolède (*Toletum*) et Calahorra (*Calagurris*) en Tarraconaise, Mérida

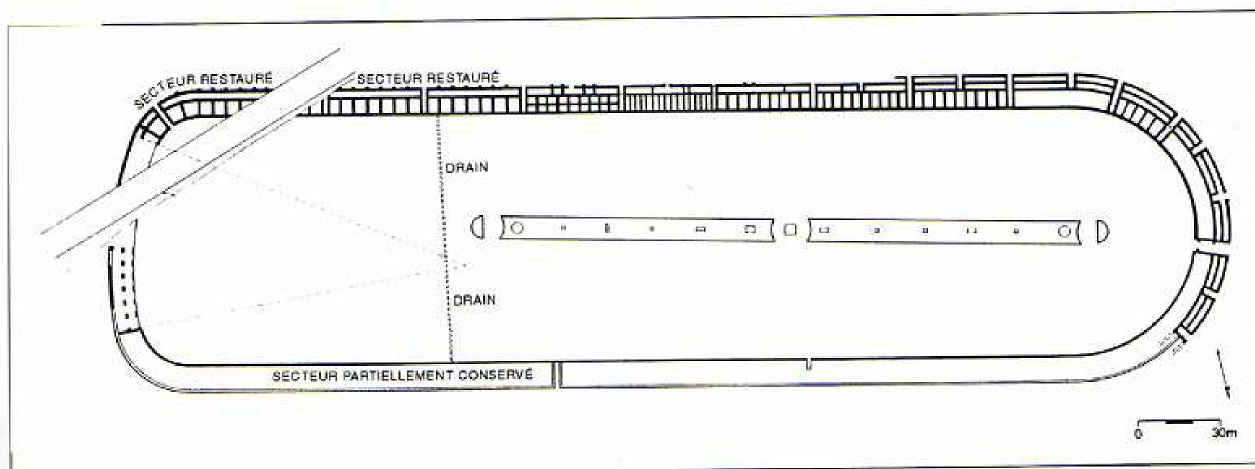


Fig. 409. Plan du cirque de Mérida, d'après un document du Museo Nacional de Arte Romano (Mérida) et J. Humphrey.

(*Augusta Emerita*) en Lusitanie, *Italica* en Bétique, possèdent des vestiges importants qui restent, pour plusieurs d'entre eux, difficiles à situer chronologiquement, mais dont les plus anciens comptent parmi les premiers exemplaires identifiables hors d'Italie : celui de Mérida, intégralement restauré au début du IVe s. ap. J.-C. comme l'atteste une inscription aujourd'hui bien datée, remonte à la première moitié du Ier s., et constitue à ce titre l'exemple précieux d'un monument directement influencé par le *circus Maximus* de la période césaro-augustéenne, et non pas, comme la plupart des autres cirques provinciaux, par le modèle romain post-trajanien. Son arène mesure 403,75 x 96 m, ce qui la range dans la catégorie des pistes larges, du genre de celles de Vienne ou de Tyr ; établi sur terrain plat, à quelque 400 m à l'est de l'enceinte de la ville, il présentait une *cavea* sur substructions artificielles : construites en *opus caementicium* avec des arcs en pierres de taille, elles constituent, sur le long côté nord, le mieux préservé, une série de murs transversaux délimitant d'étroits espaces voûtés, régulièrement interrompus par des couloirs d'accès aux *vomitoria* ; il est remarquable que le schéma adopté à Mérida (les pièces voûtées sont regroupées en séquences de 9 unités sur une longueur de 36 m) ait été appliqué aussi à Tolède, preuve que les solutions ponctuelles faisaient école, au moins à l'échelle de la province. Les fouilles récentes ont mis en évidence, sur le petit côté courbe, un mur en grand appareil, séparé des substructions rythmiques par un couloir d'environ 1,20 m, qui formait la façade de l'édifice et était animé par des pilastres engagés ; il délimitait sans doute vers l'intérieur un étroit ambulacre, mais sa contemporanéité avec le noyau interne de l'édifice n'est pas assurée (fig. 409).

Le cirque de Tarragone a longtemps intrigué les archéologues du fait de sa situation inhabituelle au cœur de la ville. Datable de la dernière décennie du Ier s., il reste lui aussi tributaire du modèle romain julio-claudien ; adossée pour son long côté septentrional au mur de terrasse de la place du forum, sa *cavea* est en revanche appuyée sur des voûtes en coffrage pour son tronçon méridional. De dimensions relativement réduites (325 m hors tout sur 67 à 77 m, avec une *spina* de 190 m environ ; il pouvait toutefois accueillir entre 23 et 25 000 spectateurs), il présentait côté ville, vers le sud, une façade composée d'arcs de sept mètres de haut séparés par des pilastres adossés. On ne peut comprendre la localisation de cet édifice et son ordonnance particulière (entre autres l'existence d'un double escalier permettant une relation directe entre la tribune où siégeaient les magistrats et la place du forum) qu'en le replaçant dans son contexte monumental : le cirque de Tarragone n'est que la troisième composante du sanctuaire provincial du culte impérial, comme les fouilles récentes l'ont prouvé, et comme nous l'avons rappelé dans le chapitre sur les forums. Mais il ne représente qu'un cas limite d'une situation générale assez répandue : à Rome comme en Italie, les cirques hispaniques entretiennent, en raison même de l'importance des liturgies et des compétitions qui s'y déploient, des liens étroits avec la religion officielle des *divi* (fig. 410).

En Gaule, nous disposons de beaucoup moins d'éléments : pour la Narbonnaise, seul le cirque d'Arles peut être identifié avec sûreté cependant que parmi les autres provinces n'émerge que la Lyonnaise, avec les monuments de Lyon et de Saintes ; certes nous pouvons faire état également des cirques de Vienne et de Trèves mais ceux-ci

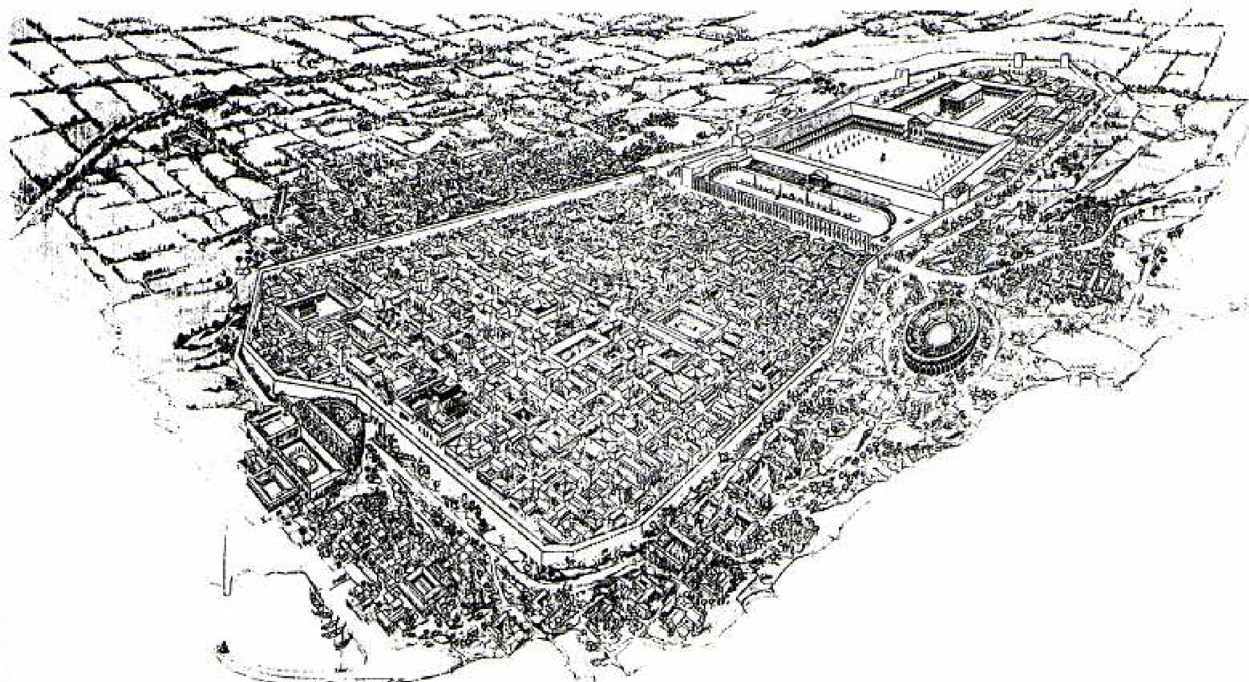


Fig. 410. Le cirque de Tarragone, restitué, et replacé dans son contexte monumental, d'après F. Tarrats.

appartiennent (à coup sûr pour le second, probablement pour le premier) à une période extérieure au cadre de cette synthèse, le quatrième siècle de notre ère. La capitale des Trois Gaules, si précoce quant à son équipement monumental, puisqu'elle possédait un théâtre dès l'époque augustéenne et un odéon dès le début du IIe s., n'a sans doute guère tardé à se doter d'un cirque : les hypothèses les plus récentes proposent le règne d'Hadrien, ce qui permettrait de placer la construction de ce dernier dans le même programme édilitaire que celle de l'odéon ; malheureusement, si nous disposons d'inscriptions très explicites (*CIL* XIII, 1805, 1919, 1921), nous ne sommes toujours pas en mesure de le localiser avec exactitude, les hypothèses contradictoires de Allmer et de Audin présentant chacune des arguments solides mais invérifiables sur le terrain. On n'en sait guère plus sur le cirque de Saintes, mieux situé dans la dépression de la Combe mais apparemment peu monumental. Le cirque d'Arles, connu depuis fort longtemps, a fait, lui, l'objet de recherches récentes : sa largeur hors tout, égale à 101 m, permet de le classer parmi les grands édifices provinciaux de sa catégorie ; si l'emplacement des *carceres* n'a pas été repéré, sa longueur peut cependant être évaluée à environ 450 m ; il présentait apparemment la particularité, assez fréquente par ailleurs, d'une *spina* oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'arène, ce qui devait permettre d'élargir l'aire de départ en resserrant le virage ; longtemps attribué à la même phase urbanistique que l'amphithéâtre (fin du Ier s. ap. J.-C.), ce cirque arlésien doit être en réalité rajeuni de près d'un siècle : la fouille des niveaux de fondation a récemment montré qu'il n'avait été mis en place qu'à la fin de la période antonine.

La Gaule romaine nous a par ailleurs livré, avec la mosaïque retrouvée en 1806 à Lyon, le document le plus explicite sur le fonctionnement des courses de chars : longue de 5,04 et large de 3,09 m, elle contient des indications qu'aucune autre image des *ludi circenses* ne propose ; sans en donner ici une description complète signalons à l'extrémité gauche, les *carceres*, qui alignent huit stalles de part et d'autre d'une entrée centrale située sous l'estrade des magistrats ; l'ensemble est en bois et les portes à claire-voie laissent voir leur mécanisme de fermeture, constitué de pièces articulées en position diagonale ; le personnage en tunique placé à l'étage supérieur vient d'achever la manipulation du levier qui a permis la clôture simultanée de ces portes ; la *spina* centrale est constituée de deux bassins rectangulaires, les euripes, au-dessus desquels deux cadres de bois portent les sept œufs et les sept dauphins dont l'abaissement progressif marque l'accomplissement des tours : ici quatre dauphins et autant d'œufs sont en position basse, ce qui laisse à penser que trois tours restent à parcourir ; enfin les deux lignes

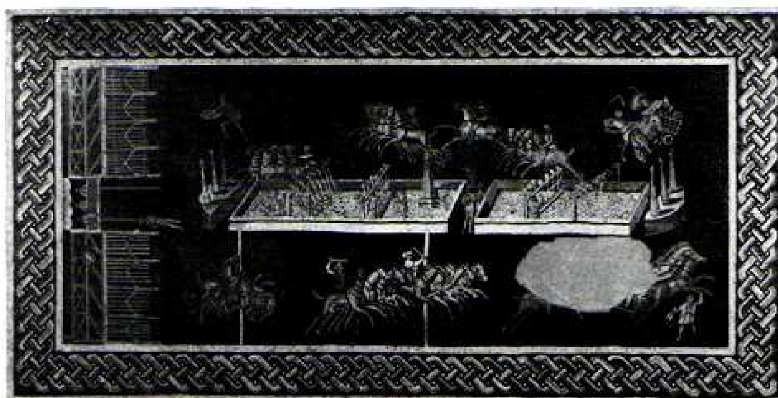


Fig. 411. La mosaïque du cirque à Lyon. Musée de la Civilisation gallo-romaine, Lyon. Cliché Ch. Thioc.

blanches sur la piste (on ne les trouve nulle part ailleurs : même la mosaïque de Silin, près de *Lepcis Magna*, si détaillée, n'en présente qu'une), tracées à la craie, indiquent selon toute vraisemblance, même si la discussion reste ouverte, pour la première à partir de la gauche, l'endroit à partir duquel commencent les tours, et pour la seconde, la ligne d'arrivée : sa signification est confirmée par la présence, à peu de distance, entre les deux bassins, de personnages porteurs de palmes ; c'est eux qui désigneront le vainqueur à la fin de l'épreuve en lui remettant l'un de leurs rameaux (fig. 411).

En Afrique, le cirque dans sa version monumentale apparaît à une date relativement tardive : en l'état actuel des investigations, aucun ne semble antérieur au début du IIe s., le plus ancien de la série étant celui de Carthage, la capitale de la Proconsulaire. Ce retard paraît étrange quand on connaît l'extraordinaire passion des peuples romanisés de ces provinces pour les *ludi circenses* : si l'on en juge par Augustin ou Salvien, leur passion allait jusqu'au fanatisme ; pour autant le *circus* ne prend vraiment sa place dans la panoplie urbaine qu'après les autres édifices de spectacles (théâtres, amphithéâtres) ou de loisirs (thermes). Auparavant, les courses semblent s'être déroulées sur des terrains aménagés mais non construits, tel cet *ager qui appellatur circus*, « ce champ qui tient lieu de cirque », dont parle une inscription de Dougga (*Thugga*) sur le territoire de Carthage (*CIL*, VIII, 26546 et 26650 = *IL Afr.* 527) et où fut finalement mise en place une arène assez irrégulière, close de murs, mais autour de laquelle il est difficile de repérer les traces d'une *cavea* véritable. Un autre sujet de perplexité tient au fait que malgré le prestige du *circus Maximus*, parvenu au dernier stade de son développement et de sa magnificence, le monument romain ne semble avoir que rarement été pris pour modèle : les cirques africains apparaissent dans leur ensemble assez inégaux et d'un niveau de conception comme de réalisation très variable. A côté du cirque de Dougga, dont les irrégularités sont dues au terrain, et qui, en dépit de l'engouement populaire dont témoigne l'épigraphie locale (*postulante universo populo* ; « c'est à la demande pressante de toute la population » qu'il a été construit...) et les mosaïques retrouvées en plusieurs endroits de la ville, ne prendra jamais l'aspect d'un édifice urbain, nous trouvons à *Lepcis Magna* sur la côte de la Tripolitaine, le mieux construit et, par chance, le mieux conservé de tous les cirques provinciaux ; à l'extérieur de la ville, le long de la côte, à l'est du port sévérien, ce magnifique monument construit au début des années 160 ap. J.-C. constitue, comme le souligne J. Humphrey, l'une des répliques les plus accomplies du Grand cirque : autour d'une arène longue de 450 m, très voisine pour ses dimensions de celles de Cherchel (*Caesarea* de Maurétanie) ou de Tyr, se déploie une *cavea* aux gradins de pierre, adossée au sud à une pente naturelle, et placée au nord sur de puissantes substructions ; au-dessus des onze rangs de sièges régnait un portique d'ordre toscan à bases attiques, et au centre de son petit côté curviligne s'ouvrait un arc, selon le schéma romain le plus canonique ; la remarquable conservation de ses stalles de départ – lesquelles n'occupaient qu'une partie du petit côté occidental, ce qui constitue une curieuse rupture par rapport à la norme – autorise une étude de leur fonctionnement ; sa *spina*, revêtue de marbre, se laisse également reconstituer dans la plupart de ses détails.

D'une manière générale on observe en Afrique une tendance normale à utiliser les dépressions du terrain : c'est le cas à *Lepcis*, nous l'avons dit, mais aussi à Cherchel, Sousse et, dans une moindre mesure, à Dougga ; il fallut cependant se résoudre à implanter les cirques de Carthage et d'El Jem en terrain plat, ce qui n'empêcha pas ces deux villes de monumentaliser dans la mesure du possible leur construction : les cirques en question semblent avoir possédé, comme celui de *Lepcis*, un portique au sommet de la *cavea*. Bien qu'il fût, comme il se doit, le plus vaste, l'édifice de Carthage n'a pas été établi en dehors de la ville comme la plupart des autres, mais inscrit dans le carroyage urbain dont il suit les orientations majeures. Rares sont enfin les accès ménagés dans les substructions : on a souvent préféré la mise en place d'escaliers derrière le *podium*. Le cas de *Lepcis* est là encore singulier, puisqu'un tunnel voûté percé à travers la colline où s'adosse le *circus* établit une jonction directe avec l'amphithéâtre, créant ainsi une relation organique entre les deux monuments, très significative des goûts du public, et du caractère à certains égards interchangeable des spectacles, puisque le cirque pouvait accueillir

aussi des chasses ou des combats gladiatoriens (fig. 412). Nous trouvons ici, en acte, l'équivalence fonctionnelle et cultuelle posée par Vitruve : le temple d'Hercule, dit le théoricien, doit être établi, « dans les cités qui n'ont pas de gymnase ni d'amphithéâtre, près du cirque » (I, 7, 1).

Hippodromes et cirques des provinces grecques et orientales

Dans les villes grecques, la tradition des compétitions hippiques était ancienne, mais revêtait des formes très différentes de celles des *ludi circenses*. Les hippodromes tardo-classiques ou hellénistiques de Corinthe ou d'Athènes ont laissé peu de traces sur le terrain, ce qui s'explique non seulement par le fait qu'il s'agissait de simples pistes damées, mais aussi par le déclin progressif des manifestations équestres dans les jeux grecs. Les tentatives d'Auguste et d'Hérode pour revivifier ces traditions (les *ludi Troiani* de Rome en sont un exemple, mais aussi l'action du roi de Judée en tant que grand constructeur de gymnases et président des Jeux Olympiques) n'ont pas vraiment inversé le cours des choses.

Il faut attendre le second et plus encore le troisième siècle de notre ère pour qu'apparaissent des hippodromes monumentaux conçus d'après le schéma des cirques romains. Mais le phénomène ne revêt pas les mêmes formes dans toutes les provinces : si la Grèce et les grandes villes côtières de l'Asie Mineure restent, à quelques exceptions près, étrangères au mouvement, les régions plus orientales, la Syrie, la Palestine et l'Egypte, présentent un nombre relativement important de monuments de ce genre ; en dehors de Gortyne de Crète et de Constantinople (les hippodromes des « nouvelles capitales » du IV[e] s., Thessalonique et Nicomédie n'entrent pas dans notre propos), rares sont les « cirques » observables dans la Grèce d'Europe où le modèle d'Olympie restait prégnant ; en revanche, d'Antioche sur l'Oronte à Alexandrie, de *Bostra* à *Oxyrhinchos*, d'importants vestiges témoignent de l'introduction des courses de chars à la mode occidentale, impliquant dans plusieurs cas l'adoption du système des factions avec toutes les conséquences économiques et culturelles que cela implique. Le modèle du *circus Maximus* s'impose d'autant plus facilement dans ces anciens royaumes hellénistiques d'Orient que les jeux grecs n'y avaient jamais été vraiment implantés.

Certes, nous nous heurtons une fois de plus, pour apprécier la situation, à l'ambiguïté du vocabulaire. Les sources littéraires ou épigraphiques entretiennent une série de confusions sémanti-

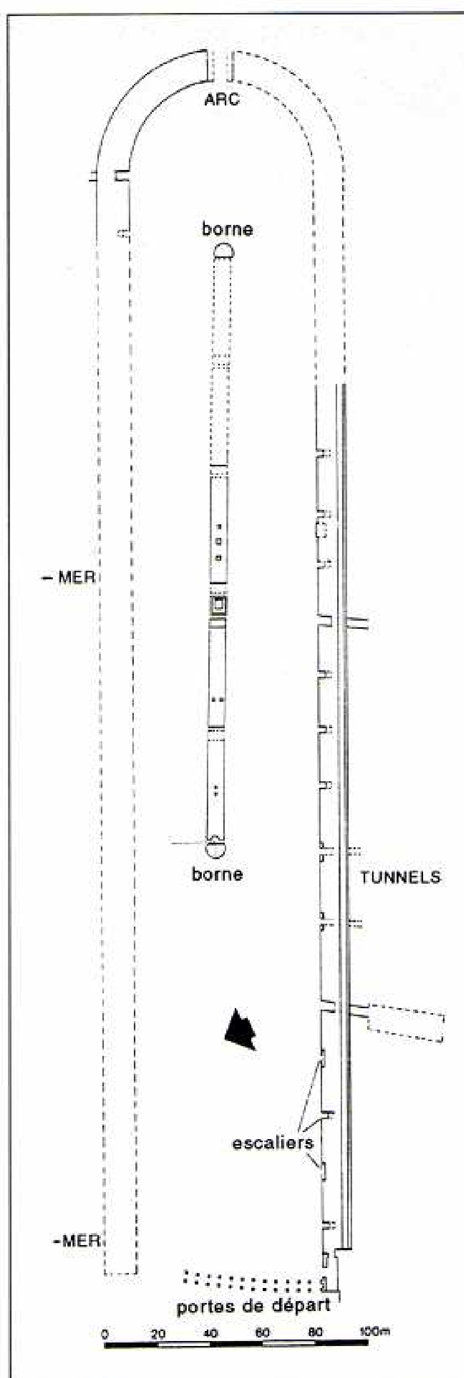


Fig. 412. Plan du cirque de Lepcis Magna, d'après J. Humphrey

ques : ainsi plusieurs « hippodromes », tel celui de Jericho mentionné par Flavius Josèphe, sont en fait des jardins (*Ant. Jud.*, 17, 173-175) ; nous étudierons cette forme particulière de « l'art topiaire » dans le chapitre consacré aux villas. D'autre part le mot stade, en grec ou en latin, a souvent désigné, dans les provinces orientales, aussi bien les endroits où se déroulaient les courses de chars que ceux où avaient lieu des combats de gladiateurs ou des chasses de bêtes sauvages – indépendamment bien sûr des cas où le terme s'applique à des stades proprement dits (voir *infra*). Malgré cela, le progrès de la recherche archéologique, d'autant plus méritoire qu'elle s'applique en l'occurrence à des aires souvent fort vastes et difficiles à cerner dans leur totalité, permet de mieux connaître aujourd'hui les réalités monumentales. Les cirques d'Antioche, de Césarée de Palestine, d'*Antinoopolis* d'Egypte, de *Gerasa* et de *Bostra* sont probablement datables du IIe s. ; ceux de Laodicée, de Tyr et de Beyrouth appartiennent plutôt au IIIe s. Les fondations impériales d'Hadrien, de Septime Sévère, de Caracalla, et plus tard de Gordien III, qui ont, dans le cadre du culte des souverains, mis en honneur de nouveaux jeux en pays grec et oriental, n'ont pas seulement favorisé ces constructions ; elles ont aussi largement influé sur leur conception générale en en développant des aspects monumentaux jusqu'ici inconnus ou peu pratiqués. Il est certain par exemple que le cirque d'Antioche, bien connu grâce aux fouilles américaines, qui date de la reconstruction de la ville après le tremblement de terre de 115 (lors duquel Trajan, on le sait, avait trouvé refuge dans un hippodrome antérieur), avec son arène de 492,50 m de long et de 70 à 75 m de large, compte parmi les plus vastes édifices du genre ; sa capacité, évaluée à 80 000 personnes, s'explique par l'ampleur de sa *cavea*, uniformément supportée par des substructions en *opus caementicium* ; un *ambulacrum* régnait derrière son mur de *podium* et sa façade externe, composée de deux niveaux d'arcades, n'avait rien à envier aux plus ambitieuses compositions occidentales. Le cirque de *Gerasa*, quant à lui, dans la province d'Arabie, compte parmi les exemplaires les plus impressionnants de la catégorie, malgré la relative modestie de ses dimensions ; sa *cavea* sur voûtes ne pouvait guère accueillir plus de 13 000 spectateurs, mais il se distingue par la présence de tours de part et d'autre des stalles de départ, et par une façade externe en grand appareil à bossage.

Plusieurs indices donnent à penser toutefois que ces cirques n'ont pas été utilisés de la même façon que leurs homologues occidentaux : la diversité des manifestations qui s'y déroulaient (jeux athlétiques, en même temps que compétitions hippiques de type grec et courses de char) est sans doute la raison principale de l'amplitude des variations dimensionnelles qu'on observe dans cette série orientale, particulièrement en ce qui concerne la largeur des arènes : entre celle de *Gerasa* (49-51 m) et celle de Tyr (90-97 m), rares sont les édifices qui respectent la norme moyenne des cirques des autres régions (70-80 m) ; cela implique, comme le note justement J. Humphrey, au-delà d'une diversité liée aux disponibilités financières des communautés concernées ou aux opportunités du terrain, de véritables options fonctionnelles : les arènes étroites qui ne pouvaient admettre que huit à dix équipes de compétiteurs n'entraient pas – ou en tout cas difficilement – dans le système des factions qui exige au moins douze stalles ; les arènes les plus larges pouvaient en revanche accueillir des manifestations hippiques très variées qui impliquaient – mais pas seulement – le recours au système occidental. Mais pour le reste les normes appliquées au *circus Maximus* furent en général mises en œuvre : stalles de départ disposées sur une courbe de large rayon, obélisque au milieu et bornes aux extrémités de la *spina* ou de l'*euripus*, portique au sommet de la *cavea* et animation architectonique de la façade externe.

Nous constatons donc, à l'opposé de ce qui s'était produit pour les amphithéâtres, la diffusion du modèle occidental du *circus* en Orient. Les raisons de ce relatif succès sont sans doute multiples, et nous avons rappelé l'importance en ce domaine du culte impérial. Mais le lien entre la religion officielle et le cirque, sensible aussi bien en Italie qu'en Espagne, en Syrie ou en Egypte, s'explique, pensons-nous, par la symbolique astrale qui très tôt s'est attachée au monument lui-même et aux compétitions qui s'y déployaient ; du moins celle-ci, à la fois cause et conséquence de l'annexion de ces manifestations par l'idéologie impériale, a créé un climat tel que toutes les formes de la réflexion cosmique, si vivante dans les superstitions populaires comme dans les spéculations « savantes » de l'époque, ont pu y trouver leur compte. Certes nous ne disposons sur ce thème que de textes tardifs (*Variae* de Cassiodore, III, 51 ; *Anthologie latine*, I, 197), mais les idées qu'ils diffusent peuvent remonter au IIe s. de notre ère et plus précisément à un ouvrage perdu de Suétone qui développait des considérations du même ordre : le cirque est l'image de la voûte céleste, puisque les douze ouvertures de ses stalles représentent les constellations par lesquelles passe le soleil pendant sa course annuelle, que les bornes qui jalonnent le circuit des chars évoquent le lever et le coucher de l'astre, que l'obélisque marque le centre du monde... Tertullien (*De Spectaculis*, IX, 5) établit de son côté des correspondances significatives entre les couleurs des factions et les

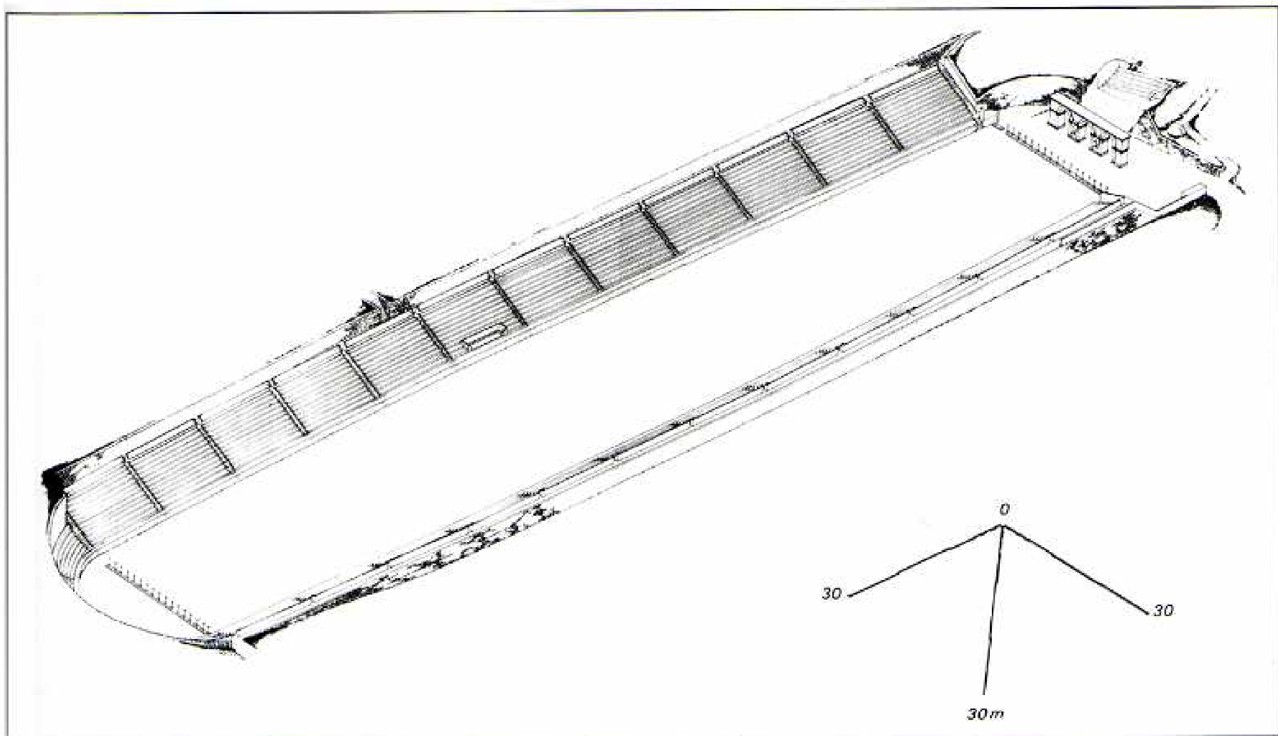


Fig. 413. Restitution axonométrique du dernier état du stade de Delphes, d'après O. Callot.

saisons, etc. Aucun autre lieu de la convergence populaire ne répondait mieux à la notion d'universalité, aucune autre activité ludique ne s'accordait mieux aux rythmes cosmiques. Le phénomène serait encore plus sensible si nous devions envisager les monuments et les représentations figurées de l'Empire tardif.

Les stades

Le mot grec στάδιον désigne d'abord une unité de mesure : le stade correspond à cent orgyes, quatre cents coudées, soit six cents pieds. Le lieu d'entraînement et de compétition pour les épreuves athlétiques en Grèce a dès l'origine porté ce nom, car la longueur de la piste devait correspondre, entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée, à six cents pieds, ce qui équivaut, en fonction de l'unité utilisée, à environ 180 ou 200 de nos mètres.

La forme la plus ancienne semble avoit été le rectangle allongé, dont la longueur valait souvent six fois la largeur, celle-ci n'excédant pas cent pieds. Il est possible qu'on trouve encore un écho lointain de ce plan archaïque au début du IIIe s. av. J.-C. à Priène et à Milet en Asie Mineure. Le stade d'Epidaure dans sa première version, datable du début du IVe s., était rectangulaire. Mais très tôt, et déjà au VIe s. av. J.-C., semble s'être généralisée la forme à hémicycle, l'un des petits côtés s'incurvant en demi-cercle cependant que l'autre, au centre duquel s'ouvrait l'entrée axiale, restait rectiligne ; un tel schéma évoquait pour les Grecs l'image d'une fronde, d'où le terme de σφενδόνη, qui désigne la partie curviligne du stade.

Cette description sommaire a l'inconvénient d'établir une parenté formelle entre le plan du stade et celui du cirque ; de fait les deux édifices ont parfois été confondus, et cela dès l'Antiquité ; on prendra garde toutefois que ni les fonctions (même si, à l'époque impériale, il est arrivé qu'on présentât, particulièrement dans les provinces orientales, des compétitions hippiques dans un stade), ni les dimensions (en moyenne, l'arène du cirque est au moins deux fois plus longue que celle du stade), ni les aménagements internes (aucune *spina*, aucun *euripus* ne séparent en deux sections l'aire de la piste du stade) n'autorisent à assimiler ces édifices l'un à l'autre.

Monuments grecs par excellence, les stades restent, dans leur ensemble, peu étudiés et, pour certains, mal connus avant l'époque impériale. Cette situation d'apparence paradoxale s'explique si l'on songe que la plupart des stades de la pé-

riode classique offraient une grande simplicité structurelle ; les plus importants, ceux d'Olympie, de Delphes, de Némée, ne semblent pas avoir possédé, dans leurs premières phases, d'installations permanentes pour les spectateurs, sièges de pierre sur remblai ou sur pente naturelle ; on se contentait, le plus souvent, d'établir des bancs de bois le long de la piste, laquelle du reste, ainsi que les talus qui l'entouraient, était nettoyée, rechargée et pour ainsi dire intégralement réaménagée avant chaque concours, comme le montre par exemple une inscription récemment étudiée par J. Pouilloux concernant le stade de Delphes au IIIe s. av. J.-C. Dans le meilleur des cas, on ne rencontrait des gradins que sur une partie du tracé, comme à Epidaure ou à Délos.

Les *caveae* complètes et construites de façon définitive n'apparaissent effectivement qu'aux Ier et IIe s. de notre ère. L'exemple de Delphes est à cet égard instructif : il faut attendre le mécénat de Hérode Atticus entre 166 et 177 ap. J.-C. pour que le grand stade des Jeux pythiques soit muni de sièges de pierre, en calcaire local (et non pas en marbre comme le dit Pausanias, X, 32, 1). La piste, légèrement raccourcie pour correspondre à la longueur de 600 pieds romains, soit 177,41 m, est désormais entourée de rangées de gradins répartis en vingt huit travées pour une capacité de 6500 spectateurs à peu près ; fondés sur le rocher au nord, où l'on en compte douze rangs, ces gradins sont, au sud, appuyés sur trois murs parallèles (six rangs seulement) ; au nord, une tribune d'honneur interrompt les rangs de la septième travée (fig. 413).

Le modèle romain ne saurait être ici invoqué comme un facteur déterminant car la pétrification de la zone des gradins avait été déjà partiellement mise en œuvre dès l'époque hellénistique à Rhodes, Cos ou Dodone, sans parler d'Epidaure ou de Délos déjà mentionnés, comme le souligne avec raison P. Aupert. D'autre part nous connaissons en Asie Mineure des stades du début de l'Empire qui sont en toute hypothèse antérieurs à celui de Domitien à Rome, et qui semblent avoir présenté dès leur phase initiale des *caveae* complètes, tel celui de *Nysa*, que Strabon désigne comme un « stade-amphithéâtre » parce qu'il est muni d'un hémicycle sur chacun de ses petits côtés (XIV, 649), ou celui de Laodicée du Lycos, qui offre le même type de plan, et qu'une inscription date de 79 ap. J.-C. Mais il reste probable que la monumentalisation des stades au IIe s. de notre ère doit beaucoup à cet « urbanisme d'amplification » qui caractérise la période et qui trouve son impulsion, sinon son inspiration directe, dans les exemples de l'*Urbs*.

C'est pour accueillir les concours athlétiques du *certamen Capitolinum*, ces Jeux capitolins créés par Domitien et pour les concours musicaux desquels il avait fait aussi bâtir un odéon, que le dernier empereur de la dynastie flavienne fit réaliser, dans les années 86-90 ap. J.-C., le stade de Rome dont l'actuelle place Navone restitue exactement le plan de l'arène dans le tissu de la ville baroque. Ce n'était pas le premier édifice du genre établi à Rome, puisque Suétone garde le souvenir d'un stade temporaire implanté sur le Champ de Mars lors du quadruple triomphe de César en 46 av. J.-C. (*Divus Julius*, 39,5) ; mais c'était le premier véritablement construit, et destiné à durer. Son arène mesurait un stade olympique et demi, soit 275 m, pour une largeur de 54 m ; mais avec l'espace occupé par la *cavea*, l'emprise au sol du monument de Domitien atteignait en largeur 106,10 m. Orienté nord-sud, il s'incurvait en demi-cercle à son extrémité septentrionale (sur l'actuelle place Tor di Sanguina). La façade était constituée d'arcades reposant sur des pilastres de travertin encadrées de demi-colonnes ioniques, et pourvue d'un second ordre, sans doute corinthien, qui correspondait au second *maenianum* des gradins ; les escaliers d'accès à la *cavea* s'ouvraient derrière l'ambulacre qui régnait sur le pourtour, au contact immédiat de la façade ; les substructions (murs radiaux, piles, etc.) étaient toutes d'*opus caementicium* revêtu de briques ; une seconde série d'escaliers s'insérait entre le deuxième et le troisième ambulacre, ce dernier situé au contact du mur du *podium* qui entourait l'arène. Deux entrées secondaires étaient ménagées au milieu des longs côtés, cependant que l'accès principal était ouvert au centre du secteur curviligne, répondant sans doute à un quatrième accès sur la face rectiligne méridionale, dont rien n'a été conservé. Le secteur courbe a fait l'objet d'un dégagement dans les années 1936-38, et les éléments alors mis au jour restent visibles : il s'agit du grand *fornix* axial encadré de puissantes piles de travertin et précédé d'un porche monumental (*prothyron*) dont subsistent deux colonnes de marbre. L'arène elle-même – il serait plus juste de parler de piste – était, comme il se doit, entièrement libre, et sur ce point la tradition qui présente l'obélisque de la Fontaine des fleuves située au centre de la place Navone comme un élément antique maintenu en place doit être considérée comme fausse : jamais aucune *spina* ornée de ce genre d'élément n'a occupé l'axe du stade ; seuls devaient être matérialisés au sol, avec de la chaux, les « couloirs » des coureurs en prévision des courses, ou mis en place éventuellement d'autres accessoires, de toute façon légers et temporaires, en vue des différents exercices gymniques. Mais le stade de Domitien, en raison de son exceptionnelle monumentalité, allait transformer durablement la notion architecturale du στάδιον tradi-

tionnel, en le faisant entrer dans la catégorie formelle des édifices de spectacle entièrement construits sur substructions artificielles, avec façade en « Theatermotiv » sur deux niveaux. Les quelque 30 000 spectateurs qui, selon le Catalogue des Régionnaires et d'après les estimations effectuées à partir du calcul du développement linéaire des gradins, pouvaient prendre place dans ce « stade agonal » ne devaient pas se trouver dans le même état d'esprit que les Grecs qui venaient jadis assister, au Vᵉ ou au IVᵉ s., aux concours qui se déroulaient sur le stade d'Olympie : les exigences spectaculaires des manifestations organisées dans ce qui devint très vite un haut lieu de la convergence populaire, sans même parler des goûts personnels de Domitien et de sa conception un peu particulière des concours athlétiques (selon Suétone, *Domitianus*, 4, 9, il fit même courir des jeunes filles) étaient forcément bien différentes ; si l'on tient compte de la passion personnelle de l'Empereur pour les jeux gladiatoriens et des fragments de statuaire retrouvés dans la zone, dont le fameux « Pasquino », copie du groupe hellénistique d'origine pergaménienne représentant Ménélas soutenant Patrocle mort, on admettra sans peine que toutes les conditions étaient réunies pour une dérive rapide des concours gymniques et pour la présentation dans le stade, hors du retour périodique (quinquennal) du *certamen Capitolinum*, de duels violents, véritables *munera* comparables à ceux de l'amphithéâtre (fig. 414).

A vrai dire la quasi absence de stades proprement dits en Italie et dans les provinces occidentales s'explique non seulement par la faible diffusion des jeux gymniques dans ces régions, mais surtout par la concurrence des amphithéâtres et des cirques : compte tenu de l'impérialisme bientôt absolu des types de spectacles donnés dans ces édifices agonaux, toute autre construction devenait inutile – et nous avons vu que même les théâtres tendaient à être supplantés, au cours des IIᵉ et IIIᵉ s., par les amphithéâtres.

En dépit des mentions épigraphiques ou littéraires de stades situés à Naples, Tarente et Syracuse, le seul monument dont les vestiges présentent quelque ampleur est celui de Pouzzoles, établi parallèlement à la *via Domitiana* ; il a parfois été assimilé à un stade, en dépit de ses dimensions relativement importantes qui l'apparenteraient plutôt à un cirque, puisque son arène mesure environ 318 m de long sur 47 m de large ; sans doute construit lors de la fondation par Antonin le Pieux des « jeux grecs » de *Puteoli* en 138 ap. J.-C., il semble en fait avoir été conçu, avec ses deux petits côtés curvilignes, pour accueillir aussi bien des exercices et concours athlétiques que des courses de chars ou des manifestations hippiques.

Seule en fait l'Asie Mineure permet d'apprécier dans toute sa diversité le développement du

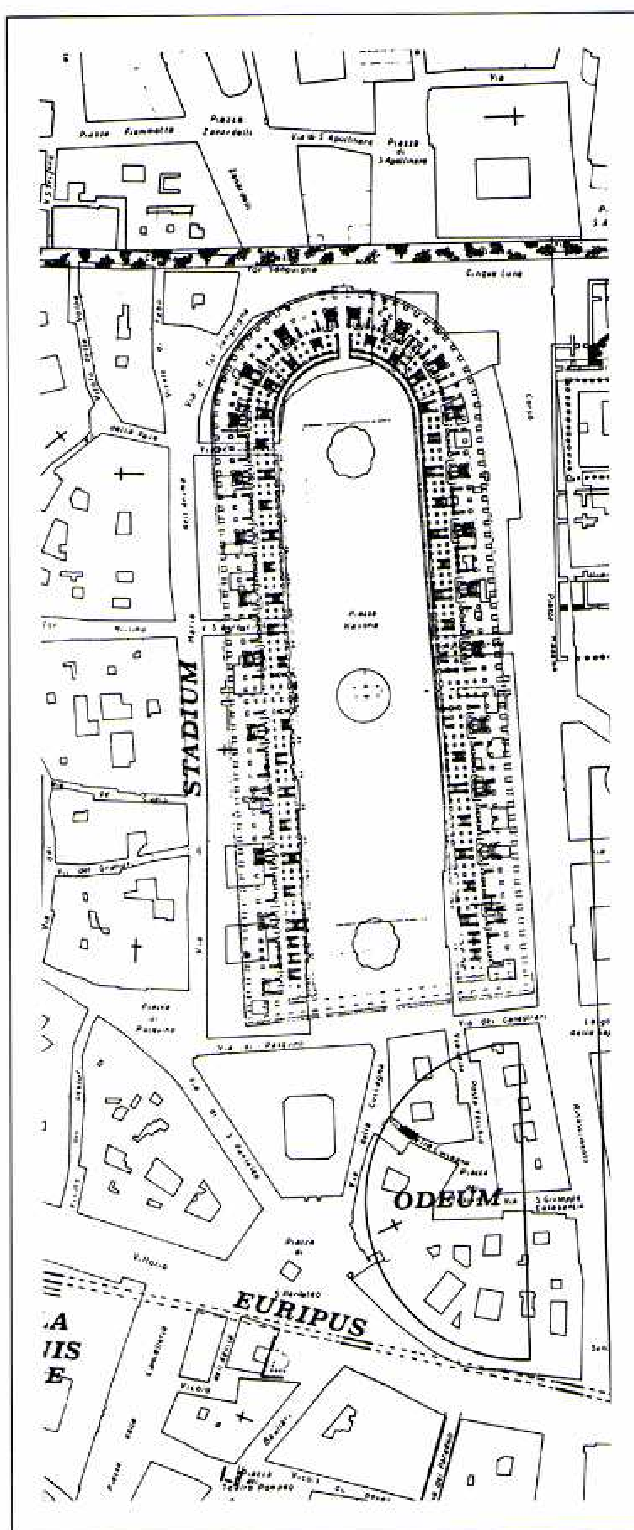


Fig. 414. Le stade agonal de Domitien à Rome, dans la planimétrie actuelle. Au sud, l'Odéon de Domitien.

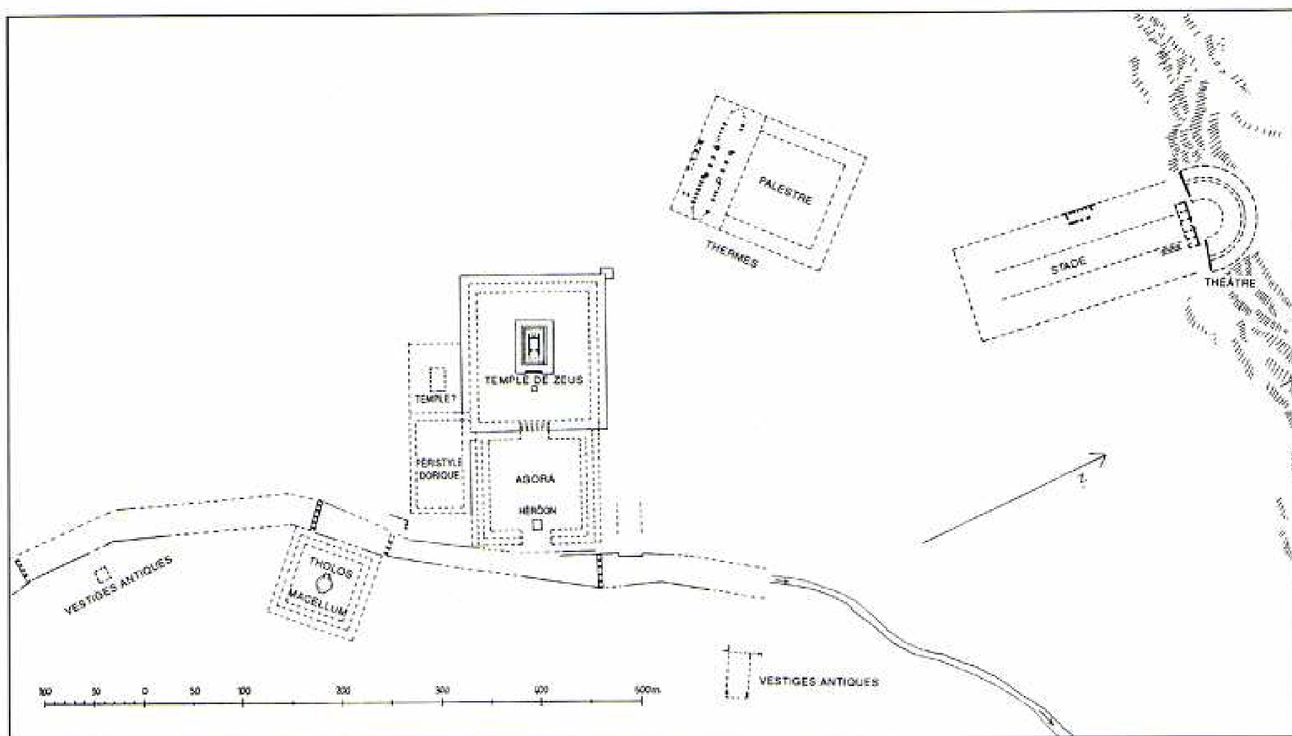


Fig. 415. Plan de la ville d'*Aizanoi* avec, au nord, le stade et le théâtre, d'après R. Naumann.

type architectural issu de l'ancien stade grec. Encore les édifices que l'on observe, peu ou mal étudiés, apparaissent-ils assez ambigus dans leur conception et dans leur fonction. Si l'on ne sait rien des stades de *Termessos*, Sardes et Tralles, on connaît à Pergé, Ephèse, *Aizanoi* et *Aspendos* des stades pourvus d'un seul hémicycle, dont le plus ancien remonte à l'époque de Néron (Ephèse) mais dont la plupart semblent dus à des amplifications, sinon à des créations du IIe s ; le mieux daté, sinon le plus connu, est celui d'*Aizanoi*, qui remonte selon toute vraisemblance à l'époque d'Hadrien et qui présente la particularité rare (mais non unique : si l'on en croit la description de Pausanias II, 29, 11, le stade et le théâtre d'Egine, par exemple, entretenaient un rapport structurel étroit) d'être rattaché organiquement au théâtre de la ville, ce qui du reste n'est pas sans intérêt pour la définition des spectacles respectifs offerts dans les deux édifices (fig. 415) ; rappelons à ce sujet la proximité comparable du théâtre et du cirque de *Pessinos* : dans ces divers cas l'*orchestra* était reliée directement à la piste ou à l'arène. Mais les stades monumentaux encore visibles en Grèce propre et dans l'actuelle Turquie sont en général pourvus de deux hémicycles, ce qui leur vaut, nous l'avons vu à propos de celui de *Nysa*, d'être désignés dans la littérature antique comme de véritables amphithéâtres. Malgré cela le monument de *Nysa*, établi dans le creux d'un vallon au sud du théâtre, avec ses dimensions de 192 x 44 m, doit être, quoi qu'on en ait dit, considéré comme un véritable stade ; l'absence de sous-sol dans son arène le confirme, même si des *munera* et des *venationes* ont pu y être occasionnellement donnés. Il en va de même pour l'édifice de Laodicée du Lykos, qu'une dédicace à Vespasien date de 79 ap. J.-C. et désigne par le mot *amphitheatrum* ; long de 280 m hors tout (sa piste devait mesurer 800 pieds), il pouvait aussi servir éventuellement à des courses de chars. Si nous connaissions mieux le stade de Pergame, dans la partie romaine de la basse ville, nous aurions sans doute une idée plus précise de la destination de ces édifices à double hémicycle, qui paraissent avoir constitué, pour les communautés les mieux équipées du Haut Empire en ces régions, l'une des composantes indispensables de la panoplie des monuments de spectacles.

Le mieux conservé de cette catégorie est sans conteste le fameux stade d'*Aphrodisias* en Carie. Situé à la limite nord de la ville, il remonte apparemment dans sa première version au Ier s. de notre ère ; entièrement soutenue par des remblais, sa *cavea* magnifique, d'une capacité de 30 000 spectateurs, se déploie sans discontinuité sur tout

son pourtour ; ses dimensions hors tout atteignent 264 x 59 m, cependant que sa piste mesure au total 228,70 m de long (soit 188,70 m, ou 600 pieds de 31,45 m pour la partie rectiligne) et 39 m de large. Le soin apporté à sa construction est révélé par la légère courbure de ses longs côtés : destinée à améliorer la visibilité des spectateurs situés aux extrémités, cette particularité, observable dès le IVe s. av. J.-C. à Olympie et à Némée, ne se retrouve guère, parmi les édifices d'époque impériale, qu'aux stades de Delphes et d'Athènes (fig. 416).



Fig. 416. Vue partielle du stade d'Aphrodisias.

BIBLIOGRAPHIE

Circus. Définition et origine.

R. C. BRONSON, « Chariot Racing in Etruria », dans *Studi in onore di L. Banti*, Rome, 1965, p. 101-104.

J.-P. THUILLIER, « Denys d'Halicarnasse et les jeux romains », dans *MEFRA*, 87, 1975, p. 563-581.

J.-P. THUILLIER, *Les jeux athlétiques dans la civilisation étrusque*, Rome, BEFAR 256, 1985, p. 626 sq.

J.-P. THUILLIER, « Les représentations sportives dans l'œuvre du Peintre de Micali », dans *Spectacles sportifs et scéniques dans le monde étrusco-italique*, Rome, EFR, 1993, p. 21-44.

Les cirques de Rome, les cirques d'Italie et des provinces occidentales.

SYNTHÈSE

J. HUMPHREY, *Roman Circuses. Arenas for Chariot Racing*, Londres, 1986. Le livre contient une analyse systématique de tous les cirques d'Occident et d'Orient.

ÉTUDES MONOGRAPHIQUES

F. COARELLI, « Il campo Marzio occidentale. Storia e Topografia », dans *MEFRA*, 89, 1977, p. 807-846 (à propos du *Trigarium*, p. 837 sq.).

P. PIERNAVIEJA, « Los circos de Hispania », dans *Symposium de arqueologia romana*, Barcelone, 1977, p. 309-323.

E. RAWSON, « Chariot-Racing in the Roman Republic », dans *PBSR*, 36, 1981, p. 1-16 (repris dans *Roman Culture and Society. Collected Papers*, Oxford, 1991, p. 389-407).

J. HUMPHREY, *The Circus and Byzantine Cemetery at Carthage*, I, Ann Arbor, 1988.

S. TARRAGO, « A la recerca d'una identitat perduda : el circ romà de Tarraco », dans *Els Monuments Provincials de Tarraco. Noves aportacions al seu coneixment*, Tarragone, 1993, p. 269-295.

X. AQUILUÉ, X. DUPRÉ, J. MASSO, J. RUIZ DE ARBULO, *Tarraco. Guide archéologique*, Tarragone, 1993, p. 70-80.

Hippodromes et cirques des provinces grecques et orientales.

I. BROWNING, *Jerash and the Decapolis*, Londres, 1982, p. 107 sq.

J. HUMPHREY, *Roman Circuses* (*op. cit.*), p. 438 sq.

Y. PORATH, « Herod's "amphitheatre" at Caesarea : a multipurpose entertainment building », dans *The Roman and Byzantine Near East : some recent archaeological Research*, Suppl. 14 au *JRA*, Ann Arbor, 1995, p. 15-27.

Les stades.

L'étude de L. CREMA, dans *Monumenti Antichi dell'Accademia dei Lincei*, 38, 1939, col. 169 sq. reste utile. L'essentiel en est repris dans L. Crema, *L'architettura romana*, (Enciclopedia Classica, III, XII, 1) 1959, p. 207 sq., p. 302 sq. et p. 436 sq.

A. M. COLINI, *Stadium Domitiani*, Rome, 1943.

F. CASTAGNOLI, « Lo stadio di Domiziano raffigurato in una moneta di Settimio Severo », dans *Roma*, 21, 1943, p. 166 sq.

L. MORETTI, *Iscrizioni agonistiche greche*, Rome, 1953.

E. AKURGAL, *Ancient Civilizations and Ruins of Turkey*, Istanbul, 4e édit., 1978 (*passim*, pour les stades d'Asie Mineure).

P. AUPERT, *Fouilles de Delphes II. Topographie et Architecture. Le stade*, Paris, 1979 (avec une liste complète des stades recensés dans le monde antique, et la bibliographie afférente, p. 180-189).

K. T. ERIM, *Aphrodisias. La cité de Vénus retrouvée. Les dossiers de l'archéologie*, 139, juin 1989, p. 26-27.

G. CAMODECA, « Per una storia economica e sociale di "Puteoli" fra Augusto e i Severi », dans *Civiltà dei Campi Flegrei* (M. Gigante édit.), Naples, 1992, p. 165 (pour le stade de Pouzzoles).

M. L. CALDELLI, *L'agon Capitolinus. Storia e protagonisti dall'istituzione domizianea al IV secolo*, Rome, 1993.

Chapitre 12. Bibliothèques et auditoriums

De grandes collections de livres – ou plutôt de *volumina* – étaient entrées à Rome en même temps que les œuvres d'art, c'est-à-dire dès le début du IIe s. av. J.-C. La tradition a retenu le souvenir de trois bibliothèques célèbres entre toutes, celle de Paul Émile, le vainqueur de Pydna (168 av. J.-C.), qui s'était réservé la bibliothèque personnelle du roi Persée, celle que Sylla prit à Athènes en 86 av. J.-C. au riche bibliophile Apellikôn, lequel avait en particulier recueilli les restes des bibliothèques d'Aristote et de Théophraste, celle enfin qu'avait réunie Lucullus dans sa villa de *Tusculum*. Mais il ne s'agissait pas de collections accessibles au public, et seule la bibliothèque de la villa des Pisons, à Herculanum, peut donner une idée de leur installation ; nous l'examinerons dans le second volume.

Vitruve ne parle quant à lui que des bibliothèques privées, et seulement pour dire qu'elles doivent être orientées vers le soleil levant pour faciliter la consultation matinale des ouvrages et empêcher que ceux-ci ne prennent l'humidité (VI, 4, 1 ; VI, 7, 3) ; s'il évoque au détour d'un paragraphe (VI, 5, 2) les bibliothèques publiques, c'est pour les comparer aux aménagements culturels que se doivent d'exhiber en leurs vastes demeures les membres de la *nobilitas*. Il est donc bien dommage que nous n'ayons conservé que des lambeaux du traité de Varron, en trois volumes, *de bibliothecis* ; celui qui fut, pour le compte de César, l'organisateur et le conservateur de la première bibliothèque publique à Rome avait assurément des idées précises sur ce type d'édifice et sur les contraintes imposées par le stockage et la préservation des rouleaux de papyrus ainsi que par leur mise à disposition des lecteurs.

L'instrument de travail et de formation qu'est une bibliothèque avait fait son apparition très tôt dans la Grèce archaïque et classique. Les plus anciennes fondations de ce genre sont attribuées à Polycarpe de Samos et à Pisistrate d'Athènes au VIe s. av. J.-C. A ces monuments « tyranniques » dont rien n'a été conservé s'ajoutent plus tard les bibliothèques conçues comme des annexes de gymnases. Mais sur ces dernières nos informations sont misérables ; quelques mentions épigraphiques permettent de postuler leur existence à Athènes (Ptolémaion), à Rhodes, à *Mylasa*, mais nous ne savons rien de leur ordonnance, et il importe de ne pas les confondre avec les *ephebea*, *paidagôgeia* ou autres exèdres où, selon la formule de Vitruve, on disposait des sièges pour faciliter les exposés et les discussions des philosophes, des rhéteurs et de tous ceux qui s'intéressent à l'étude (V, 11, 2). Les rares sources littéraires qui traitent de ces bibliothèques s'attachent davantage à décrire leur contenu que l'édifice lui-même, et nous ne pouvons retenir de ces trop rares indications qu'une seule donnée importante : les bibliothèques de gymnases n'étaient pas des monuments autonomes mais des salles relativement modestes ouvertes derrière des portiques dont elles constituaient, au même titre que d'autres aménagements, de simples dépendances.

Plus développées furent évidemment les fameuses bibliothèques rivales d'Alexandrie et de Pergame, à l'époque hellénistique. S'il ne reste rien de celle des Ptolémées (Alexandrie), celle des Attalides (Pergame) a pu faire l'objet d'investigations relativement précises ; les travaux de Bohn et de Dziatzko, à la fin du siècle dernier, puis ceux de Götze en 1937, bien qu'hypothétiques, ont mis l'accent sur le soin avec lequel les étagères étaient isolées du sol et des murs périphériques, afin de tenir au sec les précieux rouleaux. Mais il ressort des données textuelles comme des rares vestiges archéologiques que ces prestigieux établissements n'étaient pas, eux non plus, des monuments à part entière, ou que du moins ils ne possédaient aucun caractère formel particulier : les magasins de *volumina* étaient installés dans des pièces disposées en batterie derrière un portique, lequel, à l'occasion, servait d'espace de lecture ; à Pergame ce portique limitait au nord le sanctuaire d'Athéna, au sommet de l'acropole, et la grande salle établie à l'extrémité orientale de la série des magasins présentait, adossée à son mur septentrional et élevée sur un haut podium, une effigie d'Athéna, réduction au tiers de la statue de Phidias du Parthénon d'Athènes. On évalue à environ 200 000 les rouleaux conservés dans la bibliothèque pergaménienne, sans doute rassem-

blés par petits groupes dans des seaux ou des boîtes cylindriques (*scrinia*) disposés sur des étagères ; si Vitruve parle, à propos de la bibliothèque d'Alexandrie mentionnée dans une anecdote de la préface de son livre VII (par. 7), d'*armaria*, c'est-à-dire d'armoires de bois, son témoignage n'est sans doute pas à retenir, car il reflète la conception romaine du dispositif de stockage ; les étagères des établissements hellénistiques semblent avoir été plutôt ménagées dans l'épaisseur des murs.

Les bibliothèques de Rome

Il revient à César d'avoir, le premier, ressenti la nécessité d'ouvrir dans l'*Urbs* une bibliothèque publique ; M. Terentius Varro (le célèbre polygraphe Varron, déjà mentionné) reçut en 47 av. J.-C. la mission de rassembler des ouvrages grecs et latins, car l'établissement devait comporter deux sections. La mort prématurée du Dictateur interrompit l'opération visiblement inspirée par la découverte qu'avait pu faire César, après sa victoire de Pharsale et avant qu'elle ne brûle, de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie. Lorsque C. Asinius Pollio entreprit de restaurer avec l'argent tiré de la vente du butin d'Illyrie (39 av. J.-C.) le vieil *Atrium Libertatis*, siège officiel des censeurs à l'époque républicaine, il y adjoignit une bibliothèque (Pline, *HN*, 7, 115 ; 35, 10 ; Ovide, *Tristes*, III, 1, 69 sq.). Compte tenu de la localisation de ces *monumenta Pollionis*, la continuité avec le projet césarien est patente : nous savons aujourd'hui que l'*Atrium Libertatis*, naguère encore situé au sud-est du *Forum Julium*, se trouvait immédiatement au nord-ouest de celui-ci, derrière le temple de Vénus, sur l'ensellement qui reliait le Capitole au Quirinal ; il s'agissait donc d'une annexe directe du Forum de César. La bibliothèque en question était double, latine et grecque, et comportait divers portraits d'écrivains célèbres, parmi lesquels celui de Varron, seul Romain à avoir été, de son vivant, gratifié d'un tel honneur. Elle devait comporter en annexe une salle d'archives qui constituait le *tabularium* des censeurs.

Une telle fondation dans la Rome de la fin de la République procède d'une conception des services urbains qui mérite quelque attention. Ce n'est pas un hasard si l'initiative en a été prise par César, dont on sait quel souci il avait d'équiper la ville et de l'enrichir, *de ornanda instruendaque urbe* selon la formule de Suétone (*Divus Julius*, 44, 2). Les responsables politiques ont alors pris conscience du fait qu'il existait un large public intéressé à la littérature et aux études, et qu'il convenait de réserver un espace nouveau à des exigences culturelles qui n'étaient plus désormais circonscrites aux seuls cercles hellénisés de la *nobilitas*. Certes le modèle hellénistique reste très présent, mais d'emblée la première bibliothèque romaine s'affirme comme différente des grands précédents alexandrins ou pergaméniens : d'une part elle n'est plus une annexe des lieux du pouvoir ; installée dans le centre administratif de la ville elle n'est pas pour autant réservée à une élite choisie et stipendiée par le monarque ; d'autre part elle n'est plus constituée d'espaces techniques réservés (magasins ou dépôts de « livres ») isolés des salles de réunion et de consultation : elle semble au contraire avoir été conçue comme un « espace à vivre » selon l'expression de W. Marx, puisque les deux salles en question paraissent avoir été destinées à contenir les collections d'ouvrages et à accueillir le public. On ne saurait évidemment parler de salles de lecture au sens où nous l'entendons aujourd'hui, puisqu'on lisait à l'ordinaire, à cette époque, debout et à haute voix, ce qui excluait que ce genre d'exercice se développât dans un espace clos et collectif ; mais

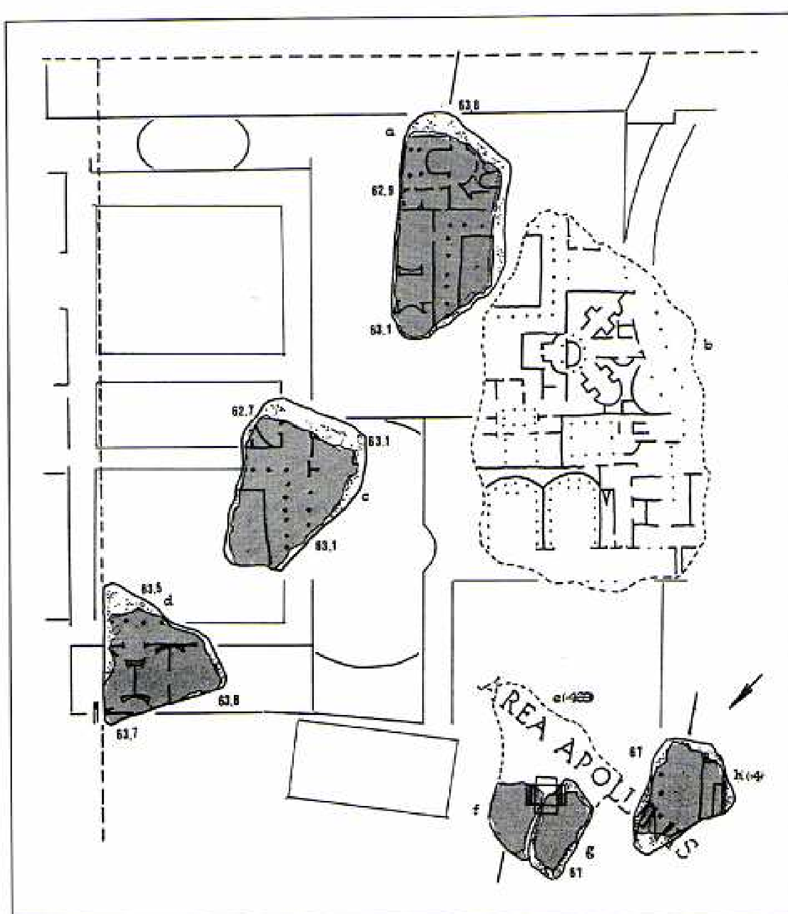


Fig. 417. Le sanctuaire d'Apollon sur le Palatin (*area Apollinis*), d'après les fragments de la *Forma Urbis* severiana. Les bibliothèques sont les deux salles en exèdre du fragment b. D'après E. Rodriguez-Almeida.

il s'agissait déjà de salles de consultation ou de recherche des *volumina*, où pouvaient se nouer des relations et des discussions. On ne doit pas enfin sous-estimer l'aspect volontariste de ce genre de création : la mise sur le même plan de deux sections, l'une grecque, l'autre latine, n'est pas seulement imposée par une évidence incontournable, à savoir le bilinguisme de l'*imperium romanum* ; elle constitue aussi une incitation à produire en latin des œuvres capables de rivaliser avec leurs homologues grecques dans des genres encore peu pratiqués par les auteurs romains. Enfin, et ce n'est pas la moindre des raisons d'être de cette première bibliothèque, il s'agissait d'exercer un contrôle sur les œuvres et de canaliser leur production : l'admission d'un *volumen* dans une collection publique correspondra très vite pour son auteur à une manière de consécration, ou au moins de reconnaissance. La mise en place, dès le début, de portraits d'écrivains, de poètes ou de philosophes, ces fameuses *imagines* qui ornent déjà et orneront ensuite toutes les bibliothèques romaines n'est pas seulement un tribut payé à leur glorieuse mémoire ; elle reflète aussi des choix précis et traduit l'idée que l'on se faisait du patrimoine littéraire selon les critères de l'époque. Les exclus ressentiront profondément l'offense : songeons à Ovide constatant avec amertume que les livres d'un exilé n'ont pas droit de cité dans les collections publiques, et que même les œuvres par lui écrites avant son bannissement en ont été retirées (*Tristes*, III, 1, 65-82).

Nous ne savons rien de la disposition architecturale de ce premier ensemble, mais le mot d'*atrium*, conservé après la restauration de Pollion, suggère que les divers « services » se répartissaient autour d'une cour centrale selon un schéma assez commun dans la première architecture publique de Rome (marchés, groupements commerciaux, organes administratifs, etc.).

Pour observer des vestiges archéologiques et une restitution graphique, nous devons nous tourner vers la seconde, en termes chronologiques, des bibliothèques de Rome, celle qu'Auguste adjoignit au complexe du Palatin, la *bibliotheca ad Apollinis*, c'est-à-dire voisine du sanctuaire d'Apollon. Un fragment aujourd'hui perdu de la *Forma Urbis severiana* en a conservé le plan : il s'agit de deux salles adjacentes et jumelles qui se terminaient en une exèdre et dont les parois étaient animées par un ordre intérieur ; ouvertes vers le nord-est, elles présentaient au terme de leur axe longitudinal une sorte de baldaquin tétrapyle adossé au centre du mur courbe ; c'est là sans aucun doute que régnait la statue d'Auguste dont les textes nous apprennent qu'il était figuré dans l'attitude et avec les attributs d'Apollon lui-même. La duplication de ces salles confirme la tradition (Suétone, *Div. Aug.*, 29, 3 ; Dion Cassius, 53, 1, 3) selon laquelle on comptait deux sections, l'une grecque, l'autre latine. De nombreux portraits de poètes et d'orateurs, sous la forme d'*imagines clipeatae*, dont ceux d'Hortensius et de Germanicus, en ornaient les parois (fig. 417).

Seuls en fait ont été retrouvés sur le terrain les vestiges des deux niches quadrangulaires sous baldaquin situées chacune au centre du mur courbe des salles jumelles ; la nature de leur *opus caementicium* donne à penser qu'elles appartiennent à une réfection postérieure à l'incendie de 64 ap. J.-C. ; sur les longs côtés, creusées dans le mur, des niches de 1,80 m de large, 0,60 m de profondeur et 3,80 m de hauteur devaient servir de logement à des armoires de bois ou à des étagères où les *scrinia* pouvaient être entreposés ; devant ces niches s'élevait un podium qui culminait à 30 cm en-dessous de leur niveau inférieur ; des escaliers de deux marches permettaient l'accès au sommet de ce podium et facilitaient la manipulation des *volumina*.

Ces bibliothèques palatines restent tributaires de l'organisation traditionnelle en ce qu'elles sont subordonnées à un complexe qui les englobe ; elles s'ouvrent en effet derrière un portique, peut-être le fameux portique des Danaïdes évoqué par Lucrèce : l'expression de Suétone (*Div. Aug.* 29, 4), *porticus cum bibliotheca latina graecaque* rend bien compte de cette situation. Mais en même temps la forme des salles elles-mêmes, et leurs aménagements appropriés témoignent du niveau d'élaboration atteint désormais par ce type d'édifice.

Presque contemporaine des précédentes la bibliothèque du Portique d'Octavie, consacrée à Marcellus après sa mort en 23 av. J.-C., est explicitement attestée par Plutarque (*Marcellus*, 30) et par Dion Cassius (49, 43, 8). On ne sait exactement où la situer ; le plan de la *Forma Urbis* fait apparaître entre les deux temples de *Juno Regina* et de *Juppiter Stator* une exèdre semi-circulaire, *schola* ou *curia* selon Pline (*HN*, 36, 22, 28), mais il n'est pas sûr qu'on doive assimiler cette structure à la bibliothèque, dont nous savons par l'épigraphie qu'elle comportait elle aussi deux sections, l'une grecque, l'autre latine.

Rien n'a subsisté de la bibliothèque incluse dans le sanctuaire consacré à Auguste, le *templum novum Divi Augusti* inauguré en 37 ap. J.-C. par Caligula, sinon – fait significatif – qu'une gigantesque statue d'Apollon y avait été installée par les soins de Tibère (Suétone, *Tiberius*, 74 ; Pline, *HN*, 34, 43) : la présence du dieu qui avait été la caution d'Auguste apparaît désormais comme l'une des constantes des édifices d'époque julio-claudienne ; même si elle perd progressivement une part de sa valeur fondatrice et quasi dynastique, la référence apollinienne, qui revêt en l'oc-

currence la forme d'un véritable *simulacrum*, contribue à entretenir dans ces espaces intérieurs consacrés à la culture une atmosphère religieuse que confirme du reste le plan à exèdre ou abside axiale mis en honneur par les bibliothèques du Palatin.

Cette ambiguïté atteint sa plus haute expression au *Templum Pacis* ; le type architectural auquel appartient ce complexe, désigné dans la terminologie moderne comme le Forum de Vespasien, a été analysé dans le chapitre sur les forums. Il s'agit, on le sait, d'un vaste quadriportique à exèdres, clos à l'est par une série de pièces au centre de laquelle s'élève une grande salle quadrangulaire ouverte en façade sur le portique, et pourvue d'une abside axiale. Le temple, l'*aedes Pacis*, doit évidemment correspondre à cette salle, comme le suggère la présence d'un puissant socle dans l'abside, destiné à supporter une statue cultuelle, et l'autel situé devant l'édifice ; mais la bibliothèque mentionnée par Aulu Gelle (*NA*, 16, 8, 2) comme appartenant à ce monument n'est autre que l'*aedes* elle-même. Il apparaît en effet, grâce aux travaux de G. Gatti et de F. Coarelli, que le *Templum Pacis* dans son ensemble était devenu le siège de la préfecture urbaine dès le règne de Vespasien ; ainsi s'explique l'affichage du fameux plan de marbre sévérien dans l'une des pièces de la série orientale, qui constituaient les bureaux de la *Praefectura* (*secretarium*, *tabularium*, etc.). L'aménagement d'une bibliothèque dans un tel contexte n'a rien d'étonnant : nous avons noté que la première bibliothèque publique de Rome était liée à l'*Atrium Libertatis*, siège des archives des censeurs, et le mot *bibliotheca*, en latin, comme son modèle grec, désignait du reste dans la langue officielle aussi bien une bibliothèque au sens propre que des archives (fig. 418).

Une autre confirmation de cette fonction de l'*aedes* au Forum de Vespasien est fournie par la « Bibliothèque d'Hadrien » à Athènes, dont on a remarqué depuis longtemps qu'elle avait été conçue sur le modèle du complexe romain ; l'état de conservation de l'édifice athénien permet de comprendre par analogie l'organisation interne du « temple de la Paix » à Rome, entièrement disparu quant à lui. Car la similitude formelle implique une similitude fonctionnelle, et il est établi aujourd'hui que la « Bibliothèque d'Hadrien » abritait l'administration de la province d'Achaïe, dont Athènes était devenue la capitale, grâce à une décision de l'Empereur philhellène, aux dépens de Corinthe qui avait assumé ce rôle à l'instigation d'Auguste. Des papyri égyptiens d'époque impériale mentionnent du reste, à Alexandrie, une Ἀδριανὴ βιβλιοθήκη où il est permis de reconnaître une structure et des fonctions identiques à celles de son homonyme grecque.

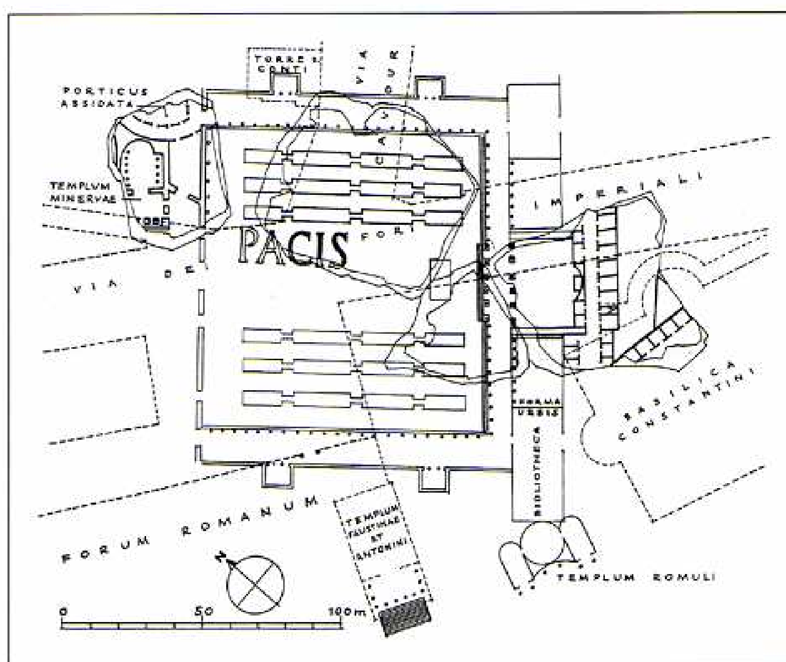


Fig. 418. Plan restitué du *Templum Pacis*, avec localisation de la bibliothèque au sud-est du temple lui-même, d'après G. Gatti. On sait que le temple a pu constituer la salle centrale du complexe bibliothèques-archives.

Il importe donc de décrire cette « Bibliothèque d'Hadrien » pour retrouver l'ordonnance interne de la bibliothèque du Forum de Vespasien : sur le petit côté oriental d'un vaste quadriportique encadrant une cour de 82 x 60 m et composé de cent colonnes de granit (Pausanias, I, 18, 9) s'ouvraient cinq pièces ; au centre, la plus grande de la série (23 x 15 m) communiquait avec le portique au moyen d'une façade tétrastyle ; son mur de fond presque entièrement conservé présente, au-dessus d'un podium de 1,60 m de haut et de 1,50 m de large, une série de niches disposées sur deux niveaux, encadrant une exèdre quadrangulaire axiale ; ces niches, profondes de 0,50 m, larges de 1,22 m et hautes de 2,83 m, sont clairement faites pour accueillir des *volumina* et l'épaisseur de la paroi en grand appareil qui domine encore la rue Eole manifeste la volonté de préserver de l'humidité les précieux documents (fig. 419). Deux fragments de statues personnifiant respectivement l'Iliade et l'Odyssée ont été retrouvés sur place : elles devaient encadrer une effigie d'Homère et confirment la destination du monument. Aux deux extrémités de la série des salles s'élevaient des *auditoria* dont seul celui du nord est encore partiellement visible (cf. *infra*).

Si la typologie des bibliothèques publiques n'évolue donc guère et si leur organisation paraît désormais répondre à des normes canoniques, on constate toutefois que l'importance de l'édifice et son rôle dans l'organisation de compositions am-

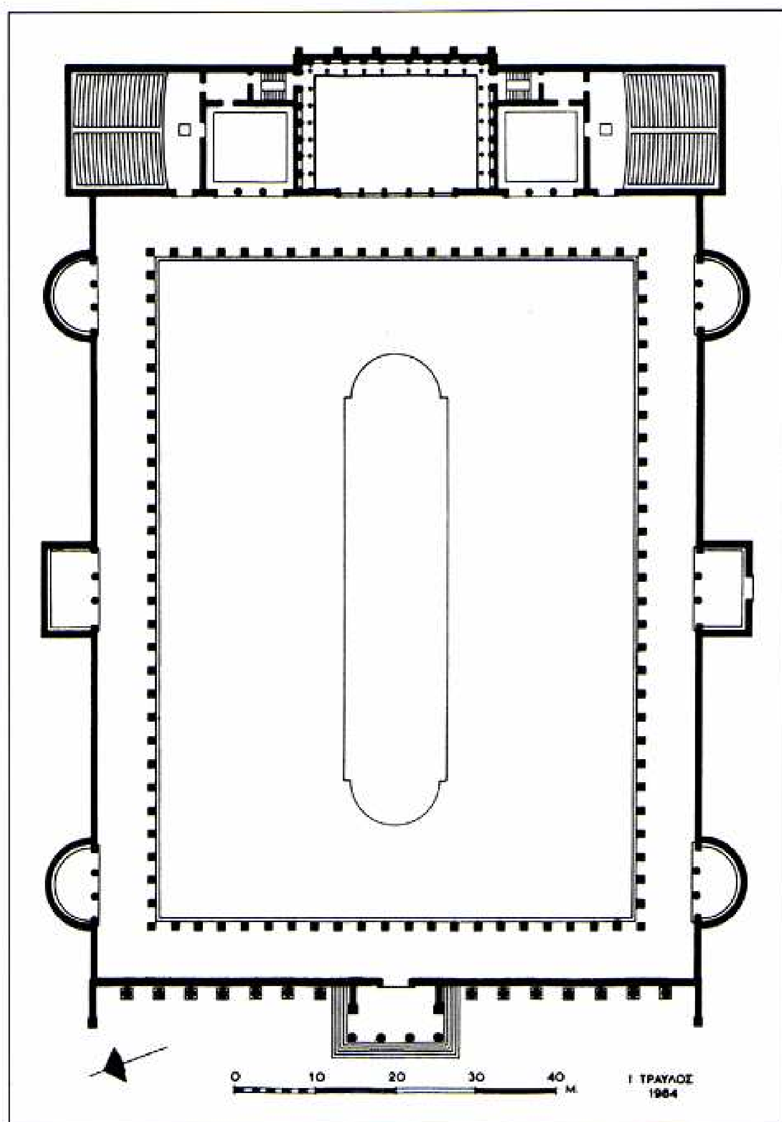


Fig. 419. Plan de la « bibliothèque d'Hadrien » à Athènes, d'après J. Travlos.

bitieuses se sont singulièrement accrus depuis l'époque augustéenne. Le caractère non seulement public mais officiel et administratif des deux derniers monuments ci-dessus décrits explique sans doute à la fois leur position axiale et l'ampleur de leurs annexes.

Avec la bibliothèque du Forum de Trajan la relation des salles de lecture et du quadriportique se modifie en ceci que d'abord l'espace circonscrit par le second est inférieur à celui qu'occupent les premières et qu'en outre celles-ci se font face sur l'axe longitudinal du complexe. Les sections grecque et latine apparaissent dès lors comme les éléments essentiels, même du point de vue du volume, de l'ensemble ainsi défini, le portique central ou intermédiaire faisant figure d'annexe ou de dépendance.

Cette *bibliotheca Ulpia* ou *bibliotheca Templi Traiani* selon les sources (voir par ex. Aulu Gelle, 11, 17, 1) constitue assurément le modèle le plus accompli du type. Par chance, c'est aussi, du moins pour Rome, l'exemplaire le mieux conservé. Les deux salles flanquaient la petite place au centre de laquelle s'élevait la Colonne trajane. Celle du sud-ouest a été complètement dégagée, et nous en connaisson tous les aménagements internes ; il s'agit d'une pièce rectangulaire de 20,10 m de large sur 27 m de long ; sa hauteur maximum sous voûte était initialement de 14,69 m. On y accédait du nord-est par une colonnade tétrastyle fermée au moyen de panneaux de bronze ; un ordre intérieur corinthien à deux étages monté sur podium rythmait les parois intérieures ; cette double colonnade décorative n'était interrompue qu'au centre du mur de fond pour laisser place à un édicule sous fronton qui abritait une statue colossale (de Trajan ou d'Athéna ?) ; l'ordre intérieur encadrait en fait les niches des *armaria* qui se répartissaient là aussi sur deux niveaux ; leur contenance a été évaluée à environ 10 000 *volumina*. Si l'on tient compte des placages de marbre qui recouvraient le revêtement de brique particulièrement adapté à l'exigence d'étanchéité des murs où étaient creusées les niches, on aura une idée du luxe de cet espace : le « pavonazzetto » habillait richement le podium et les parois périphériques ; les fûts des colonnes des deux ordres intérieurs étaient taillés dans le même marbre, les chapiteaux et les entablements dans un marbre blanc. Pour accentuer l'importance de l'édicule axial en saillie sur le mur sud-ouest les colonnes de son ordre de façade, à deux niveaux lui aussi, étaient en *marmor Numidicum*, le fameux « giallo antico » (fig. 420, 421 et 422).

Pour comprendre enfin la profonde unité thématique autant que monumentale du groupe constitué par les deux bibliothèques se répondant symétriquement de part et d'autre de l'esplanade de la Colonne trajane, il faut garder en mémoire la signification première de la colonne en question : le récit qui se déploie en spirale sur toute la hauteur de son fût sous la forme d'une frise continue évoquait forcément, aux yeux d'un observateur antique, l'idée d'un *volumen*, c'est-à-dire d'un rouleau de papyrus ou de parchemin qu'on déploie pour le lire ; la colonne ne représentait alors rien d'autre que la transcription figurée – comme la *biblia pauperum* du fronton des églises médiévales – d'une œuvre contenue dans les bibliothèques adjacentes – ou du moins dans l'une d'elles – à savoir les *Commentaires* officiels des deux guerres daciques, rédigés par Trajan lui-même, à

l'instar de ce qu'avait fait César pour la guerre des Gaules. La Colonne trajane constituait donc le *monumentum*, c'est-à-dire à la fois la commémoration et le signe de la présence d'un *documentum* contenu dans les bibliothèques ; le jeu des références de l'image à l'écrit, et inversement, s'exprime ici pour la première fois, entre *Basilica Ulpia* et temple de Trajan divinisé, par le biais d'une mise en scène géniale autorisant une lecture (au sens propre comme au sens figuré) à plusieurs niveaux et garantissant la cohérence d'une composition qui doit être, comme le *Forum Traiani* lui-même, attribuée à l'architecte Apollodore de Damas. Sur ce point une donnée technique apparaît décisive, celle du mode de couverture des salles de lecture : I. Gismondi leur supposait une voûte en berceau ; il est reconnu aujourd'hui qu'elles étaient voûtées en croisée d'ogives – comme la grande salle des « Marchés de Trajan » ; des fenêtres semi-circulaires, de type thermal, s'encadraient dans les voûtes et assuraient un éclairage interne très efficace.

Une série particulière est celle des bibliothèques thermales : les grands thermes impériaux de l'*Urbs* ont tous possédé dès le début du IIe s. ap. J.-C. parmi leurs annexes culturelles des salles de lecture pourvues de collections de *volumina* plus ou moins importantes. La tradition grecque ainsi que la nécessité d'éloigner le plus possible ces constructions des salles humides et des aménagements hydrauliques expliquent leur installation dans la zone des « palestres » adjacentes aux bains eux-mêmes. Deux modèles semblent avoir été retenus, pour lesquels il est difficile de proposer une périodisation précise : le schéma semi-circulaire se trouve aux thermes de Trajan ; deux exèdres ouvertes en effet dans le mur périphérique du complexe comportaient, si l'on en juge par les vestiges de celle qui est relativement bien conservée, de part et d'autre d'une niche quadrangulaire axiale, deux niveaux de logements pour *armaria*. Le schéma quadrangulaire, plus conforme aux développements les plus récents du type, avait été retenu aux thermes de Caracalla : au nord de la grande citerne on rencontre une salle d'environ 20 x 40 m en plan, ouverte sur la cour par une colonnade très dense ; là encore, de part et d'autre d'une abside axiale fort large, pourvue d'un socle pour statue, étaient creusées dans l'épaisseur des murs deux séries superposées de niches quadrangulaires devant lesquelles régnait un podium bas accessible au moyen de trois marches. L'accès au niveau supérieur était assuré par un balcon porté par des colonnes ; derrière l'abside centrale

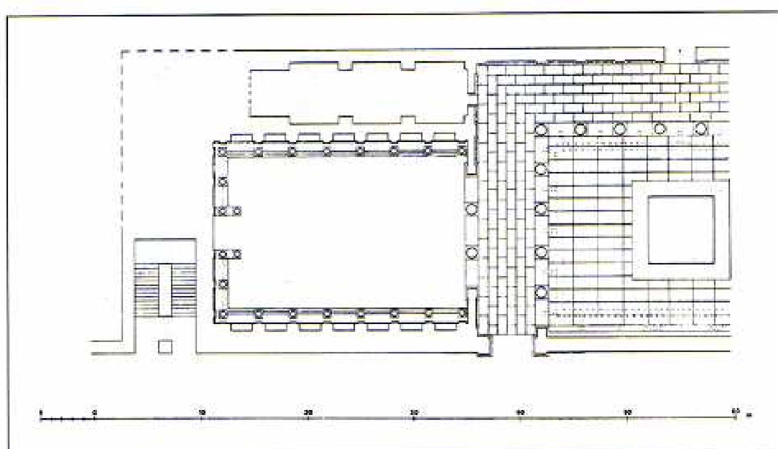


Fig. 420. Plan restitué de l'une des bibliothèques du Forum de Trajan, d'après C. M. Amici.

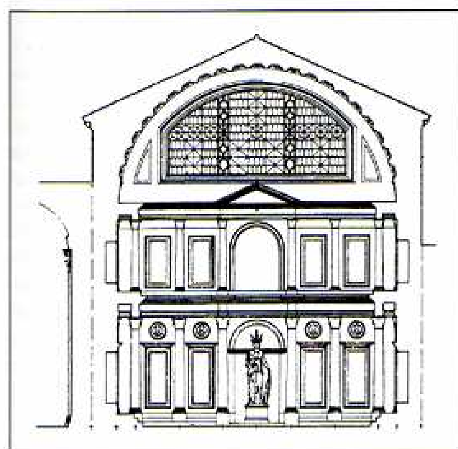


Fig. 421. Coupe restituée de la bibliothèque occidentale du Forum de Trajan, d'après I. Gismondi.

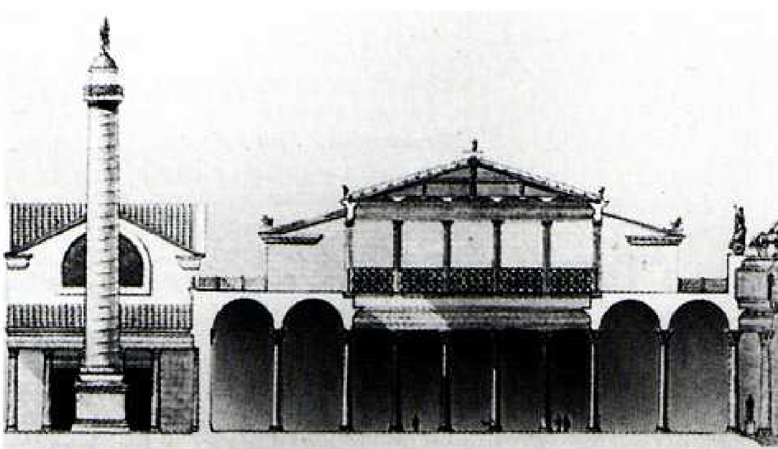


Fig. 422. Façade restituée de l'une des bibliothèques du Forum de Trajan, derrière la Colonne, avec, à droite, coupe sur la basilica Ulpia, d'après J. Packer et K. L. Sarring.

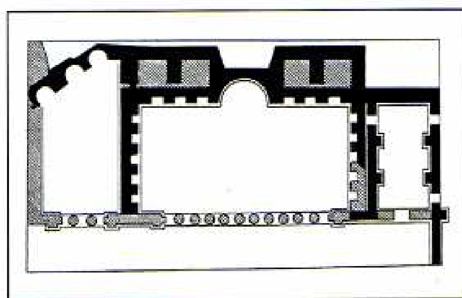


Fig 423. Plan de la bibliothèque des Thermes de Caracalla à Rome, d'après De Gregori.

une cage d'escalier permettait de gagner ce balcon sans empiéter sur l'espace intérieur (fig. 423).

Bibliothèques de Grèce et d'Asie Mineure

Après la multiplication des bibliothèques au début de l'époque hellénistique la conquête romaine semble avoir tari pour longtemps la veine des fondations culturelles en Grèce propre et dans les provinces orientales. Il faut attendre le début du IIe s. ap. J.-C. et ce qu'on a appelé la « renaissance hellénique » pour que, avec l'essor de la Seconde Sophistique, réapparaissent des édifices consacrés à la conservation et au développement de la culture écrite.

Les formes monumentales adoptées par ces nouvelles bibliothèques sont fortement influencées par les monuments antérieurs ou contemporains de la Rome impériale. Nous avons vu comment le « modèle » du *Templum Pacis* avait été reproduit lors de la construction de la « Bibliothèque d'Hadrien » à Athènes. La tradition hellénistique ne disparaît pas pour autant et une fondation relativement mineure comme celle de Pantainos, fils de Flavius Menander, au Sud de la Stoa d'Attale, témoigne, entre 98 et 102 ap. J.-C., de sa vitalité : ouverte sur un petit péristyle de 20 x 13,5 m cette bibliothèque était constituée d'une salle presque carrée dallée de marbre. Si nous ne savons rien de ses aménagements, nous avons conservé son inscription dédicatoire, qui consacre l'édifice à Athéna, au peuple athénien et à l'Empereur Trajan ; le dédicant Pantainos prend soin de rappeler qu'il était prêtre des Muses. Le règlement intérieur de cette bibliothèque nous a même été transmis par une autre inscription qui précise que les lecteurs doivent prêter serment, à l'entrée, qu'ils ne voleront aucun livre et que la salle est ouverte au public de la première à la sixième heure du jour.

Mais c'est l'Asie Mineure qui, pour la même période, offre les monuments les plus remarquables.

La bibliothèque d'Ephèse, dite de Celsus, est non seulement la mieux connue, la mieux publiée et la mieux restituée de tout le monde romain ; c'est aussi celle qui, pour la première fois, acquiert une autonomie monumentale complète puisqu'elle domine l'un des lieux de convergence les plus importants de la capitale de l'Asie sans le relais d'un portique intermédiaire. Sise derrière l'agora commerciale elle ne s'ouvre pas sur ce vaste quadriportique mais sur la place adjacente, l'« embolos » des inscriptions, située à l'extrémité de la voie processionnelle qui gagne le haut de la ville. Elle compose avec la porte de Mazaeus et Mithridates, d'époque augustéenne, un ensemble d'une exceptionnelle qualité. Fondée en 110 ap. J.-C. par le consul Ti. Julius Aquila pour son père Ti. Julius Celsus Polemaeanus, auquel elle servait aussi d'hérôon, elle se définit comme un *monumentum*, au sens funéraire autant qu'architectural du terme. La confusion entre le profane et le religieux que nous avons relevée tout au long de ce chapitre s'exprime ici sur un registre particulier qui explique au moins en partie la conception de l'édifice. Sa façade, d'abord, n'est pas faite comme à l'ordinaire d'un simple diaphragme de colonnes mais constitue à elle seule un monument à part entière, conçu sur le modèle des *scaenae frontes* : des édicules distyles projetés sur deux niveaux en avant de la paroi formaient un ordre de colonnes liées deux à deux par des entablements mais disposées en quiconce d'un étage à l'autre ; de cette façon les édicules du second niveau couronnés de frontons triangulaires ou semicirculaires paraissaient enjamber l'espace vide laissé entre ceux du niveau inférieur. Ce décrochement latéral entre les deux ordonnances, en ôtant toute vraisemblance architectonique à la *columnatio*, créait une articulation purement plastique, dont l'effet « baroque » se retrouve, sur trois niveaux cette fois, au grand nymphée trajanien de Milet. Appliqué à une bibliothèque, un tel écran servant de fond « scénographique » à une perspective, manifeste mieux qu'aucune autre structure l'entrée de ce type d'édifice dans la panoplie des grands monuments porteurs d'*urbanitas* et de majesté. Cette façade, qui n'entretient aucune relation organique avec l'intérieur, est tout entière dominée par un souci d'amplification du décor urbain : F. Hueber a récemment montré que son ordonnance tenait compte de celle de la porte déjà nommée de Mazaeus et Mithridates, qui en constituait comme le contrepoint ou le prolongement perpendiculaire ; mais en même temps il a souligné que la fonction initiale de cette porte s'en trouvait modifiée : elle ne servait plus seulement d'entrée monumentale à l'agora com-

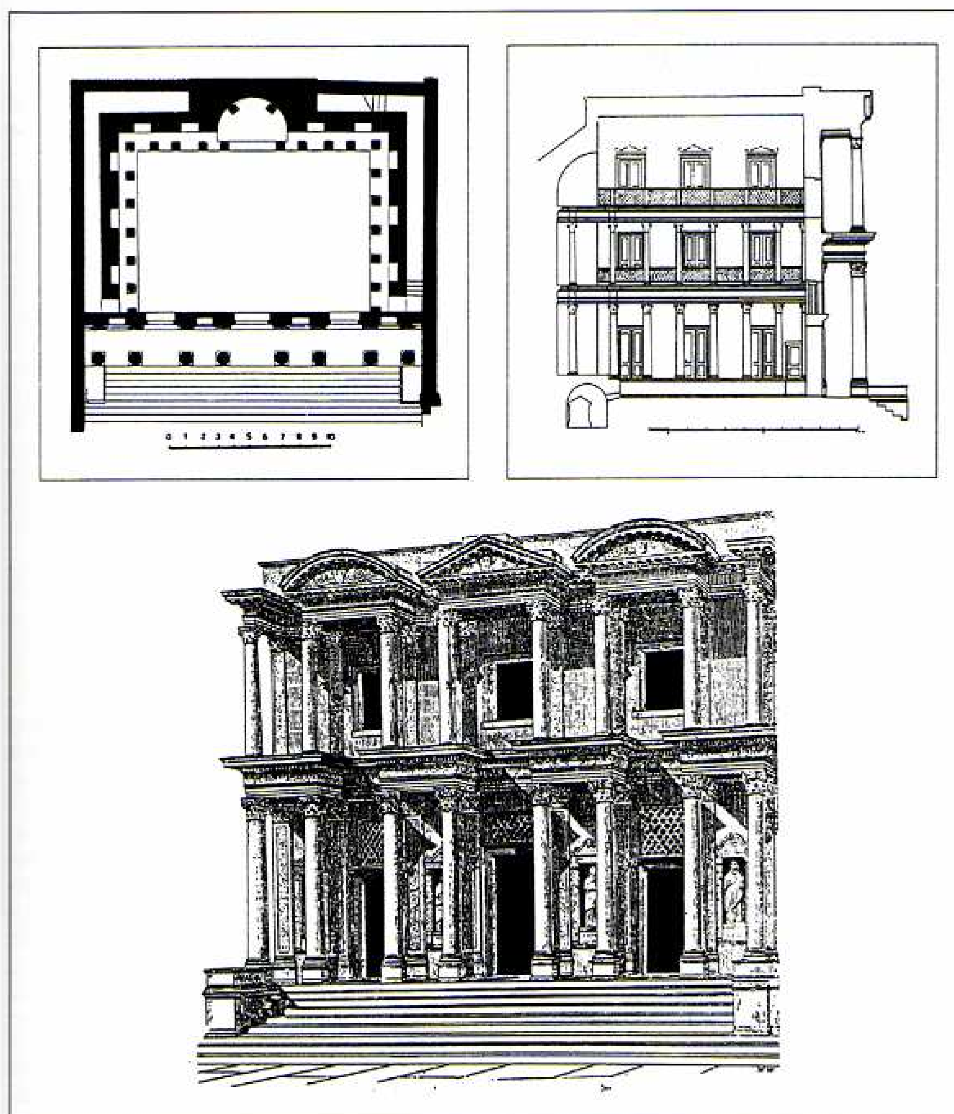


Fig. 424. Plan, coupe (restituée) et façade (restituée) de la bibliothèque de Celsus à Éphèse, d'après W. Wilberg.

merciale mais de façade monumentale à l'un des côtés de la place (fig. 424 et 425).

Trois entrées encadrées par les cinq édicules du niveau inférieur, et situées au-dessus d'un emmarchement continu de 21 m de large, donnaient accès à la salle de « lecture ». Qadrangulaire (16,72 x 10,92 m) elle était, selon le schéma des grandes bibliothèques romaines, dominée par une exèdre axiale où s'élevait probablement une statue d'Athéna ; c'est sous cette statue qu'avait été placé le sarcophage de Celsus. Devant les murs régnait un podium où s'élevaient deux ordres superposés supportant une galerie qui permettait d'accéder aux trois niveaux de niches où étaient entreposés les livres ; ces niches, de 0,50 m de profondeur, 2,80 m de hauteur et 1 m de largeur semblent avoir été occupées par des armoires de bois. Un aménagement singulier donne la mesure du soin apporté à cette construction : les parois qui limitent la salle ne sont pas les murs limitrophes de l'édifice ; ceux-ci sont disposés à environ 1 m de distance, laissant donc un vide intermédiaire qui permet la circulation de l'air et isole l'intérieur des agressions du milieu externe.

La même précaution peut être observée à la bibliothèque de *Nysa* : située à environ 150 m au nord du gymnase de cette petite ville de Carie, elle comportait deux étages de niches sous arcade

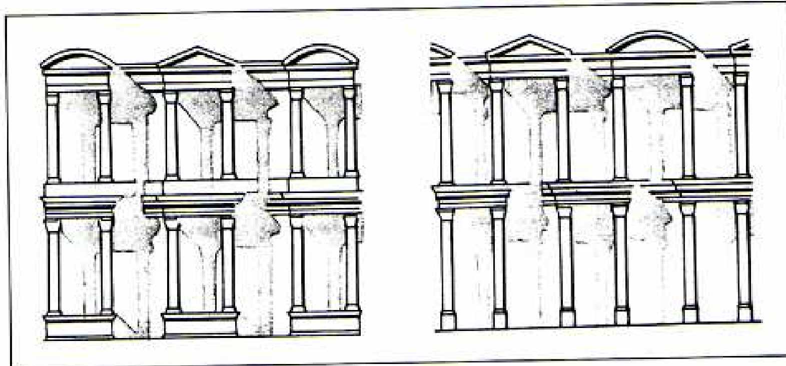


Fig. 425. Restitution schématique de deux types de façades à édicules : à gauche, les édicules sont superposés ; à droite, selon la formule adoptée à la bibliothèque de Celsus, ils sont disposés en quinconce d'un niveau à l'autre.

et était encadrée par un mur-caisson distinct des parois de la salle, et qui servait en même temps sur plus de la moitié de sa hauteur de soutènement.

L'autre grande bibliothèque micrasiatique de la période est celle de l'Asklépiéion de Pergame. Établie dans l'angle nord-est du sanctuaire, cette fondation privée est due à la riche Flavia Melitinè. A cheval sur le portique nord et la place elle-même, elle ne possédait pas de façade monumentale mais deux entrées qui donnaient accès à une salle de 16,5 x 18,5 m en plan ; une seule série de niches, au-dessus d'un podium de bois, régnait au premier niveau des parois, cependant que le second était occupé par une rangée de fenêtres. Une statue d'Hadrien, dans une nudité héroïque, avait été établie dans l'inévitable abside axiale qui dominait l'espace interne. Plus que l'expression architecturale de cet édifice somme toute assez conventionnel, c'est sa situation qui est significative : il est remarquable qu'une bibliothèque ait pu prendre place dans la prestigieuse série (propylon, temple de Zeus-Asklépiéion, édifice circulaire) qui s'aligne sur la frange orientale du sanctuaire et traduit, à l'époque hadriano-antonine, son intégration dans l'univers politico-religieux du culte impérial.

Mais l'édifice qui semble directement inspiré de l'exemple d'Ephèse est la bibliothèque de Sagalassos, récemment découverte par les archéologues belges de Louvain : construite peu après 120 ap. J.-C. par un certain T. Flavius Severianus Neon en mémoire de son père et de son oncle, elle avait en plan la forme d'une salle trapézoïdale ouverte au sud ; au-dessus d'un podium animé d'alvéoles qui abritaient sans doute des petites statues, s'ouvraient, dans le mur qui faisait face à l'entrée, cinq niches dont celle du centre était semi-circulaire. Dans une seconde phase, datable de la fin du IIe s. ou du début du IIIe, sans doute à la suite d'un séisme, les parois latérales furent refaites : les alvéoles qui s'y ouvraient au registre inférieur disparurent ; en revanche des niches destinées à accueillir les *volumina* y furent creusées, comme dans le mur du fond (fig. 426).

D'autres bibliothèques pourraient être identifiées dans l'extraordinaire floraison monumentale des villes asiatiques des IIe et IIIe s. ap. J.-C., si les études monographiques et la recherche typologique étaient plus avancées. Il est possible, par exemple, que l'énigmatique « monument M » de Sidè en Pamphylie, dont le plan, on l'a noté depuis longtemps, reproduit fidèlement celui de la « Bibliothèque d'Hadrien » à Athènes, appartienne à la même catégorie : la « salle impériale » qui en constitue le centre focal, avec ses deux séries de niches superposées, semble certes avoir été conçue pour accueillir un programme iconographique dont plusieurs éléments ont été retrouvés, mais les pièces latérales peuvent fort bien avoir joué le rôle de bibliothèques ou d'auditoriums, dans un ensemble qui s'apparente formellement à une palestre.

Bibliothèques des provinces occidentales

Beaucoup plus rares sont les bibliothèques dans ces régions. Seule l'Afrique romaine semble en avoir été pourvue, encore n'y sont-elles apparues que tardivement.

Les traditions culturelles ne se prêtaient certes pas à ce genre de fondation ; mais il importe aussi de tenir compte de la précocité des difficultés qui dès le IIe s. frappent les villes de l'Occident romain, et qui ne favorisent pas la mise en place de structures nouvelles, peu ou mal adaptées aux besoins réels de la population. La faible diffusion des bibliothèques, aussi bien du reste en Italie que dans les Gaules ou les provinces hispaniques, prouve que ces édifices ne faisaient pas partie de la panoplie urbaine de base et que le modèle de la ville romaine en vigueur dans cette partie de l'Empire n'a jamais vraiment intégré cette annexe culturelle. C'est en fait la relation avec l'écriture et le commerce (dans tous les sens du terme) des « livres » qui est ici en cause : Pline le Jeune affectait de s'étonner qu'on pût acheter tel de ses ouvrages chez un libraire de Lyon (*Epist.*, IX, 11, 2) ; par-delà le mépris – ou du moins la condescendance – à l'égard d'une ville provinciale de la part d'un riche lettré de l'*Urbs*, cet étonnement traduit sans doute une réalité, à savoir la raréfaction des *volumina* littéraires dès lors qu'on avait franchi les Alpes.

En Gaule Narbonnaise le doute est permis pour au moins un monument, le soi-disant « temple de Diane » à Nîmes (fig. 427). Conservé jusqu'à sa voûte en berceau, il est composé d'une

salle quadrangulaire de 9,55 x 14,52 m en plan, dont le mur de fond, adossé à la colline, est animé par une grande exèdre axiale sous baldaquin, encadrée de deux petites pièces latérales accessibles par un escalier à deux degrés ; ses murs latéraux sont rythmés par un ordre de colonnes adossées, sur piédestaux ; leurs chapiteaux composites sous entablements ioniques comptent parmi les exemplaires les plus finement réalisés des provinces occidentales, parmi les plus précoces aussi puisque nous avons pu montrer, en accord avec H. von Hesberg, que l'édifice datait de l'époque augustéenne et non pas, comme le voulait son premier éditeur R. Naumann, du IIe s. de notre ère ; ces colonnes encadrent des niches de 1,60 m de large, 2,60 m de haut et 0,60 m de profondeur, couronnées en alternance de frontons triangulaires et de lunettes. Une telle ordonnance, qui s'apparente directement à celles que nous avons observées à Rome, Athènes ou Ephèse, a pu faire songer à une bibliothèque ; l'hypothèse semble d'autant plus fondée que les parois latérales sont doublées, à environ 2 m de distance, par un puissant mur qui ménage donc derrière elles un vide, partiellement occupé sur les deux longs côtés par une rampe d'escalier. Le soin exceptionnel apporté à la stéréotomie (appareil des murs, voûte constituée d'arcs doubleaux à saillies d'appui latérales et de dalles de remplissage) et au décor (outre les chapiteaux déjà mentionnés il faut signaler les splendides soffites à caissons plats des pièces du fond) désigne clairement l'édifice comme l'un des plus représentatifs de la *Nemausus* du début de l'Empire ; il s'insère dans un programme que nous avons identifié à celui d'un *Augusteum* : l'aménagement d'une bibliothèque ne serait nullement déplacé dans un tel contexte, et cette fonction n'est pas contredite par l'exèdre axiale sous baldaquin visiblement destinée à accueillir une statue ; nous retrouvons ici, sous une forme particulièrement expressive, la dualité cultuelle et culturelle qui semble une caractéristique des bibliothèques du Haut Empire. Il n'est pas permis toutefois de se prononcer avec certitude, car la relation de ce « temple de Diane » avec les eaux de la source voisine et la présence possible d'une fontaine à l'intérieur de l'édifice s'accordent mal avec la proximité immédiate d'une collection de *volumina* (fig. 428).

Pour l'Afrique nous disposons d'un témoignage épigraphique corroboré, ce qui est une fortune peu commune, par des vestiges archéologiques : à Timgad en effet (*Thamugadi*) une inscription (AE 1908, 2 = ILS 9362) évoque une *bibliotheca* offerte par testament à sa ville par le sénateur M. Julius Quintianus Flavius Rogatianus ; cette bibliothèque publique pour la construction de laquelle le riche évergète a dépensé 400 000 sesterces s'élevait au nord-est du *cardo*

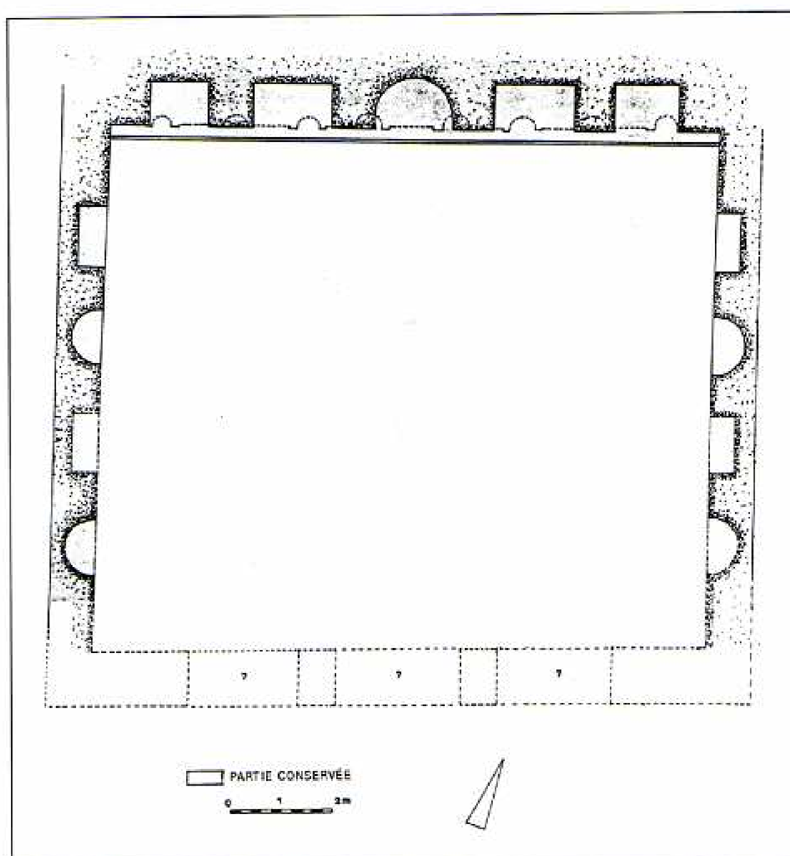


Fig. 426. Plan restitué de la seconde phase de la bibliothèque de *Sagalassos*, d'après M. Waelkens.

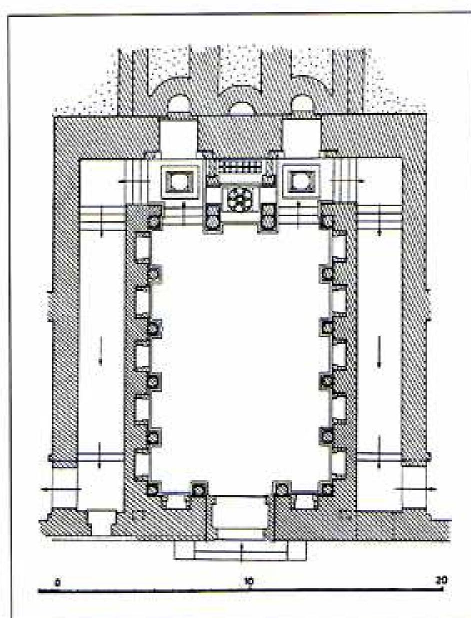


Fig. 427. Plan du « temple de Diane » à Nîmes, d'après R. Naumann.



Fig. 428. Vue de l'espace interne du « temple de Diane » à Nîmes. Cliché CCJ

maximus et occupait une *insula* de 24 m de côté ; elle s'inscrivait donc parfaitement dans le plan régulateur de la cité, malgré sa date relativement tardive (IIIe s. ap. J.-C.). La pièce centrale, ouverte derrière un petit portique en π, offrait en plan l'aspect d'une vaste abside d'environ 12 m de façade sur 10 m de profondeur ; au sommet de l'abside une niche sous baldaquin abritait la statue d'une divinité, qui était peut-être Minerve et dans les murs curvilignes s'ouvraient dix niches que leurs dimensions (2 x 1,25 x 0,5 m) désignent clairement comme des logements d'*armaria* ; l'existence d'une seconde série de niches accessibles par une galerie, qui eût été portée par les colonnes libres sur piédestal qui encadrent celles du premier niveau reste improbable ; la salle était couverte en cul de four pour sa partie postérieure ; celui-ci prolongeait la voûte en berceau de la partie antérieure ; deux pièces quadrangulaires situées de part et d'autre, et quatre autres, plus petites, derrière les portiques, abritaient sans doute des magasins ou des services annexes ; on ne peut exclure que certaines d'entres elles aient tenu lieu de *tabularium* à la colonie (fig. 429).

Deux autres édifices peuvent prétendre s'insérer dans la même série bien que leur identification reste problématique : M. Le Glay a voulu reconnaître dans une salle en hémicycle de *Bulla Regia*, munie de cinq niches encadrant une exèdre axiale carrée, la bibliothèque de cette ancienne ville royale numide, qui garda effectivement durant la période impériale des élites et une activité intellectuelle remarquables ; *Bulla Regia* est l'une des cités d'Afrique qui fournit le plus de sénateurs à Rome. Cela dit le monument en question, situé sur la frange de la « deuxième esplanade », une grande place encadrée de portiques au sud du centre urbain, peut aussi bien avoir appartenu au culte impérial. Les données formelles restent en l'occurrence trop ambigües et leur polysémie nuit à toute définition fonctionnelle.

Dans la prestigieuse capitale de l'Afrique proconsulaire, Carthage, qui compte au IIe s. de notre ère parmi les toutes premières villes de l'Empire, divers témoignages évoquent une bibliothèque publique ; retenons, outre le texte toujours cité d'Apulée (*Florides*, 18, 9), la mention, précieuse parce que pourvue d'une indication topographique, des *pomposi fori scrinia publica* (les boîtes à livres publiques du fastueux forum) due à un poème de l'*Anthologie latine* (284 de l'édit. Shackleton Bailey). Certes, on peut penser à des étals de « bouquinistes », mais il n'est pas exlu qu'allusion soit faite ici, sous une forme métonymique, à la *bibliotheca publica* où les *poetae* et les *oratores* de Carthage se livraient à leurs déclamations. Le vaste édifice

découvert par J. Deneauve immédiatement au sud du forum de la haute ville a suggéré à cet archéologue l'idée que le monument en question se trouvait là ; datée de la grande réfection de l'époque antonine, cette fondation quadrangulaire de 65 x 22 m se signale en effet par l'épaisseur inusitée des murs de ses longs côtés (4,25 m), ce qui pourrait s'expliquer par l'aménagement de niches pour *armaria* ; le riche décor de sa façade tournée vers le *cardo maximus* (édicules sous frontons et lunettes semi-circulaires) conviendrait bien à cette destination. Même si elle n'affecte pas le plan classique en exèdre ou en hémicycle ouvert derrière un portique, cette salle, dont la superficie est à peu près égale à celle des deux pièces réunies de la bibliothèque romaine du Forum de Trajan, apparaît donc comme une candidate plausible (fig. 430).

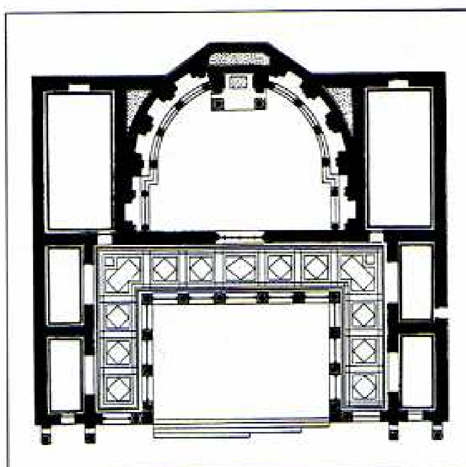


Fig. 429. Plan restitué de la bibliothèque de Timgad, d'après H. F. Pfeiffer.

Auditoriums

Le mot, et plus encore la chose, se laissent difficilement cerner. En latin, *auditorium* apparaît tardivement : Cicéron et Vitruve l'ignorent et ses premières occurrences ne sont pas antérieures à Sénèque, c'est-à-dire aux années 60 ap. J.-C. Son sens a d'autre part varié avec le temps : à la fin du Ier s. et tout au long du IIe s., *auditorium* désigne l'endroit où les rhéteurs et les philosophes tiennent leurs conférences ou déclament leurs œuvres ; ensuite le mot s'applique aux salles où la justice est rendue, soit dans l'entourage immédiat de l'Empereur, soit dans celui des gouverneurs de provinces, et il finit par désigner l'assemblée de ceux qui écoutent, devenant ainsi l'équivalent sémantique de notre « auditoire ». En grec les glossaires tardifs proposent pour la transcription du terme latin ἀκροατήριον ou ἀκρόασις, c'est-à-dire salle d'audience. L'épigraphie ignore presque entièrement αὐδειτώριον, transcription ou plutôt translittération tardives de *auditorium* ; il est toutefois une occurrence de ce mot qui nous intéresse directement, c'est celle de l'inscription d'Ephèse qui mentionne un αὐδειτώριον parmi les dépendances de la bibliothèque de Celsus.

Dans ce chapitre seuls en effet les auditoriums couplés à une bibliothèque retiendront notre attention. En principe ils devraient être nombreux si l'on en juge par l'usage, largement attesté, de la déclamation littéraire aux deux premiers siècles de l'Empire. Celle-ci constituait l'un des rares moyens de « publication », au sens propre, d'une œuvre écrite, car la multiplication des manuscrits restait coûteuse et en toute hypothèse limitée ; elle devait tout naturellement trouver sa place dans l'une des annexes des salles de stockage et de consultation des *volumina*. Mais les *recitationes* – c'est le terme employé pour ces présentations publiques de poésies mais aussi d'ouvrages dramatiques ou historiques – pouvaient aussi bien s'effectuer en d'autres lieux : nous savons par Apulée par exemple que les théâtres et plus encore les odéons offraient à cet exercice un cadre parfaitement adapté ; l'auteur pouvait également réunir un groupe d'amis dans sa *domus* urbaine ou dans sa villa. Toutefois nous retiendrons que selon Sénèque le Rhéteur (*Controv.* 4 *Praef.* 2) C. Asinius Pollio aurait été l'initiateur de cette pratique : *primus enim omnium Romanorum invitatis hominibus scripta sua recitavit* (« le premier de tous les Romains il déclama ses ouvrages devant des invités ») ; or nous savons qu'il fut aussi le fondateur de la première bibliothèque publique de Rome. Les deux formes de diffusion de l'œuvre écrite apparaissent donc dès l'origine étroitement complémentaires.

Cela dit, les témoignages archéologiques restent rares. Éliminons tout de suite le trop fameux *Auditorium* de Mécène à Rome, qui doit son nom à une mauvaise interprétation des vestiges, et qui a été depuis longtemps reconnu comme une pièce d'apparat, sans doute une *cenatio* ou salle à manger d'été de la villa suburbaine de ce riche personnage. Deux seuls cas sont à vrai dire attestés de façon indubitable : d'abord les *auditoria* situés de part et d'autre de la « Bibliothèque d'Hadrien » à Athènes ; seul, nous l'avons dit, celui du nord-est est partiellement conservé, mais l'autre, symétrique, est restituable par analogie. Il s'agit de pièces quadrangulaires d'environ 16 m de côté, occupées pour l'essentiel par une vingtaine de gradins légèrement curvilignes ; accessibles à la fois depuis le quadriportique et depuis la grande salle centrale, elles constituaient à n'en pas douter une dépendance directe de celle-ci dont les séparaient seulement deux pièces ouvertes directe-

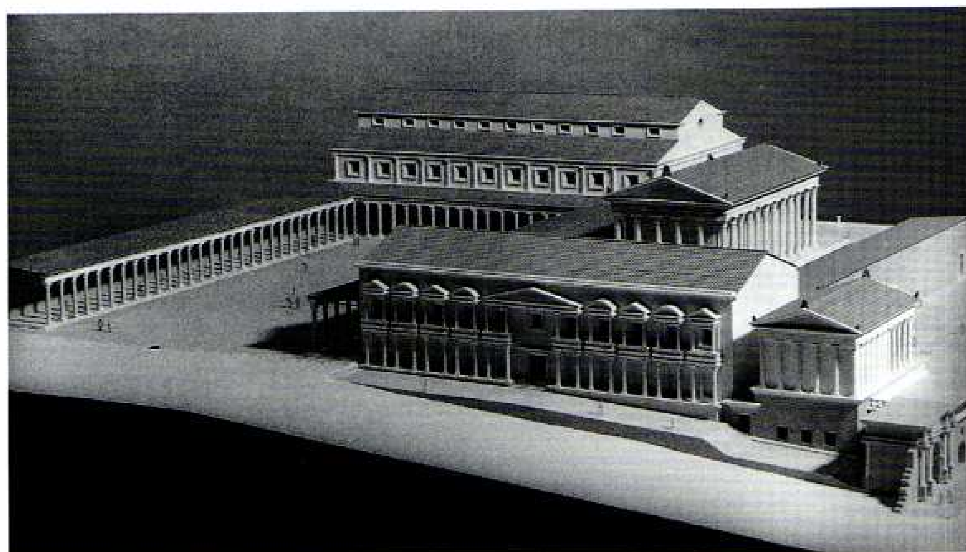


Fig. 430. Vue de la maquette du centre monumental de Carthage à la fin du II[e] s. ap. J.-C. Au premier plan, la bibliothèque. Restitution J. Deneauve et N. Ferchiou. Cliché CCJ.

ment sur la *porticus*, dont nous ignorons la fonction. L'autre cas assuré est celui de l'*auditorium* d'Ephèse : si la mention épigraphique est, nous l'avons vu, dépourvue d'ambiguïté, sa localisation exacte et sa restitution restent malaisées ; H. Engelmann propose de le situer juste derrière la bibliothèque de Celsus et considère qu'il faisait partie des organes de l'administration de la province d'Asie.

D'autres exemples pourraient être évoqués, mais l'absence de corrélation avec des bibliothèques rend difficile leur définition : le danger est de désigner comme des auditoriums au sens technique du terme des odéons ou des bouleutéria un peu plus petits que la moyenne ; les monuments souvent recensés comme tels en Asie Mineure, à *Cretopolis*, à Termessos, à Cnide, à *Aperlae* restent de ce point de vue assez équivoques. Quant à l'édifice de Kôm-el-Dik à Alexandrie, découvert par les archéologues polonais au début des années 60, il se présente sous la forme d'un « petit-théâtre » muni d'une *cavea* en fer à cheval dont la capacité n'excède pas 400 places ; considéré par J.-Ch. Balty, du moins dans sa phase intiale, comme le bouleutérion de la cité, construit à la suite de la concession par Septime Sévère d'un Sénat (*ius bouleutarum*, d'après *Hist. Aug.*, *Vita Severi*, 17, 2) à la capitale de l'Égypte, il est plutôt défini comme un lieu de réunion lié à un complexe public par P. Pensabene, qui observe en particulier l'absence de toute tribune ou édifice scénique ; transformée ensuite en odéon puis en une église à plan central, cette construction singulière – le plus important des vestiges antiques retrouvés à ce jour à Alexandrie – reste d'interprétation difficile pour la période qui nous occupe, en raison de l'ignorance où nous sommes de son contexte urbain.

Bibliothèques hellénistiques.

J. DELORME, *Gymnasion. Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce (des origines à l'Empire romain)*, Paris, BEFAR 196, 1960, p. 324-332.

L. L. JOHNSON, *The Hellenistic and Roman Library : Studies pertaining to their Architectural Form*, Ph. D. Brown University, 1984.

L. CANFORA, *La biblioteca scomparsa*, Palerme, 1986.

W. RADT, *Pergamon. Geschichte und Bauten, Funde und Erforschung einer antiken Metropole*, Cologne, 1988, p. 306-315.

L. CANFORA, *La véritable histoire de la Bibliothèque d'Alexandrie*, Paris, 1988.

L. CANFORA, « Le monde en rouleaux », dans *Alexandrie. IIIe siècle av. J.-C.*, « Autrement », Mémoire n° 19, Paris, 1992.

M. SÈVE, « Sur la taille des rayonnages dans les bibliothèques antiques », dans *Rev. de Philologie*, 64, 1990 (1992), p. 173-179.

Études générales sur les bibliothèques romaines (pouvant contenir de précieuses indications sur les bibliothèques hellénistiques).

R. CAGNAT, « Les bibliothèques municipales dans l'Empire romain », dans *Mém. Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, 38, 1909, p. 1-26.

E. C. BOYD, *Public Libraries and Literary Culture in Ancient Rome*, Chicago, 1915.

Ch. CALLMER, « Antike Bibliotheken », dans *Opuscula Archaeologica*, III, 1944 (= *AIRRS*, X), p. 145-193.

C. WENDEL, *Kleine Schriften zum antiken Buch – und Bibliothekswesen* (W. Krieg édit.), Cologne, 1974, p. 146-158.

E. MAKOWIECKA, *The Origin and Evolution of Architectural Form of Roman Library*, Varsovie, 1978.

V. M. STROCKA, « Römische Bibliotheken », dans *Gymnasium*, 88, 1981, p. 318 sq.

R. FEHRLE, *Das Bibliothekswesen im alten Rom*, Wiesbaden, 1986.

W. MARX, *Apollon et Romulus. la place des bibliothèques publiques dans la cité, à Rome, depuis César jusqu'à Trajan*, Paris, 1988.

P. FEDELI, « Biblioteche private e pubbliche a Roma e nel mondo romano », dans G. Cavallo (édit.), *Le biblioteche nel mondo antico e medievale*, Rome-Bari, 1988.

G. CAVALLO, « Libro e cultura scritta », dans *Storia di Roma, 4. Caratteri e Morfologie*, Turin, 1989, p. 718-726.

F. PESANDO, *Libri e biblioteche*, Rome, 1994.

Études particulières sur les bibliothèques de Rome.

F. CASTAGNOLI, « Atrium Libertatis », dans *Rend. Accad. Lincei*, I, 1946, p. 276-291.

F. COARELLI, « Augusto e Asinio Pollio », dans *Roma Sepolta*, Rome, 1984, p. 130-136.

E. TORTORICI, *Argiletum. Commercio, speculazione edilizia e lotta politica dall'analisi topografica di un quartiere di Roma di età repubblicana*, Rome, 1991, p. 75-80 et 107-121.

J. PACKER, K. L. SARRING, « Il Foro di Traiano », dans *Archeo*, nov. 1992, p. 62-89 et 92-93.

M. TRUNK, « Das Traiansforum. Ein » steinernes Heerlager « in der Stadt ? », dans *Arch. Anz.*, 1993, p. 285-291.

J. PACKER, *The Forum of Trajan in Rome. A Study of the Monuments*, Londres, 1994.

I. NIELSEN, Thermae et balnea. *The Architecture and Cultural History of Roman Public Baths*, Aarhus, 1990, p. 163-166.

Études particulières sur les bibliothèques de Grèce et d'Asie Mineure.

ATHÈNES

M. A. SISSON, « The Stoa of Hadrian at Athens », dans *PBSR*, 11, 1929, p. 50-72.

H. A. THOMPSON, « The Libraries of Ancient Athens », dans *The St John Review*, 1981, p. 166 sq.

D. WILLERS, *Hadrians panhellenisches Programm*, Bâle, 1990, p. 14-21.

F. COARELLI, dans *Rome, l'espace urbain et ses représentations*, Paris, 1991, p. 79-81.

F. COARELLI, « La Biblioteca di Adriano e la politica culturale dell' imperatore ad Atene » dans Actes du Colloque de Cortona (16-17 nov. 1993), *Atene Romana*, sous presse.

J. M. CAMP, *Die Agora von Athen. Ausgrabungen im Herzen des klassischen Athen*, Mayence, 1989, p. 211-217.

EPHÈSE

W. WILBERG, *Forschungen in Ephesos, V, 1. Die Bibliothek*, Vienne, 1953.

R. MACCANICO, « Ginnasi romani ad Efeso », dans *Arch. Class.*, 15, 1963, p. 32-60.

SAGALASSOS

M. WAELKENS, dans *Sagalassos II* (*Acta Archaeologica Lovaniensia*, 6), Louvain, 1993, p. 13-15 et p. 25-29.

Etudes particulières sur les bibliothèques des provinces occidentales.

GAULE NARBONNAISE, NÎMES

R. NAUMANN, *Der Quellbezirk von Nîmes*, Berlin, Leipzig, 1937.

P. GROS, « L'*Augusteum* de Nîmes », dans *Rev. Arch. de Narbonnaise*, 17, 1984, p. 123-134.

U. W. GANS, « Der Quellbezirk von Nîmes. Zur Datierung und zum Stil seiner Bauten », dans *RM*, 97, 1990, p. 93-125.

AFRIQUE ROMAINE

H. F. PFEIFFER, « The Roman Library at Timgad », dans *MAAR*, IX, 1931, p. 157-165.

M. LEGLAY, « La vie intellectuelle d'une cité africaine des confins de l'Aurès », dans *Hommages à L. Herrmann*, Bruxelles (Coll. *Latomus*), 1960, p. 485-495.

P. ROMANELLI, *Topografia e archeologia dell' Africa Romana*, Enciclopedia Classica, III, 10, 7, Turin, 197, p. 202-203.

M. LEGLAY, « Une nouvelle bibliothèque municipale à Bulla Regia en Afrique proconsulaire », dans *Mél. de la Bibliothèque de la Sorbonne offerts à A. Tuilier*, Paris, 1988, p. 52-60.

J. DENEAUVE, « Le centre monumental de Carthage », dans *IVe Colloque sur l'histoire de l'Afrique du Nord*, I, 1988, p. 143-155 (=113^e Congrès national des Sociétés savantes, Strasbourg, 1988).

K. VÖSSING, « Die öffentlichen Bibliotheken in Africa », dans *L'Africa Romana*, Atti del X Convegno di Studio, Sassari, 1994, p. 169-183.

Auditoriums.

B. TAMM, *Auditorium and Palatium*, Lund, 1963.

H. ENGELMANN, « Celsusbibliothek und Auditorium in Ephesos », dans *JÖAI*, 62, Hauptblatt, 1993, p. 105-111.

Kôm-el-Dik.

J.-Ch. BALTY, *Curia Ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles, 1991, p. 534-538.

P. PENSABENE, *Elementi architettonici di Alessandria e di altri siti egiziani*, Rome, 1993, p. 206-208.

Chapitre 13. Sièges d'associations à caractère professionnel et religieux

S'il est une catégorie difficile à cerner c'est bien celle-ci. Aucune synthèse ne lui a été à ce jour consacrée, et rares sont les manuels qui lui accordent seulement une mention. Pourtant ces édifices sont les témoins d'une dimension essentielle de la vie sociale de la fin de la République et de la période impériale, l'aspect associatif. On assiste en effet, particulièrement au début de l'Empire, au développement d'associations de toute nature, qui s'explique en partie par le déclin des cadres anciens, tribus ou phratries, mais surtout par le désir, commun à de nombreuses catégories de citoyens, de se regrouper dans des communautés solidaires pour faire face aux coups du sort et échapper à l'isolement croissant des individus devant le pouvoir. Le ciment de ces associations pouvait être le voisinage ou même, dans certaines villes d'Asie Mineure, le simple sentiment de l'amitié ; mais en général l'exercice d'un même métier, le partage de convictions religieuses identiques, et souvent les deux, étaient à l'origine de ces organisations qui se dotèrent volontiers d'assemblées et de magistrats propres. Leur vogue n'a rien à voir avec les progrès de ce qu'on a parfois appelé, à tort, le corporatisme, et encore moins d'un quelconque syndicalisme : les hommes qui se regroupent ainsi ne sont pas des salariés mais des artisans, des commerçants, des trafiquants (importateurs et exportateurs de denrées par exemple) ou des praticiens « libéraux » (médecins, entre autres). Il n'en reste pas moins qu'en général ces gens se rassemblent autour d'une tradition professionnelle dont ils entendent défendre les droits et maintenir la dignité. Ils s'engagent mutuellement à s'entraider, particulièrement pour ce qui concerne les funérailles, et se retrouvent périodiquement pour célébrer des cultes communs. A l'occasion le siège de leur association peut se doubler d'une sorte d'école d'apprentissage ou d'une manière de « bourse » où le prix des produits fabriqués par telle ou telle catégorie artisanale est fixé en vertu de conventions collectives. Ces associations à finalités multiples ont eu, pour certaines d'entre elles, la possibilité d'intervenir efficacement dans la vie économique, en participant par exemple au financement de monuments publics importants (forums ou temples) ou en assurant une sorte de police interne, expulsant éventuellement tel de leur collègue ou confrère qui aurait par ses malversations ou son incompétence donné une image négative de son activité.

Quelques établissements de ce genre ont été recensés en milieu hellénistique. Tel est le cas du siège de l'association (« koinon ») des négociants, armateurs et entrepositaires de Beyrouth, établis à Délos sous la protection d'un Poséidon syrien : à la fois sanctuaire, centre de réunion, bourse de commerce et hôtellerie de passage, selon la définition polyvalente de Ph. Bruneau, cette « Maison des Poseidoniastes » comportait essentiellement une série de chapelles, une cour à ciel ouvert servant de lieu d'assemblée et un péristyle au centre duquel était creusée une citerne couverte. Construit dans la première moitié du IIe s. av. J.-C. cet établissement avait déjà été payé avec l'aide d'un Romain ; il ne devait pas survivre au sac de l'île en 69.

Ces remarques liminaires ne sont évidemment pas de nature à définir une typologie monumentale. Caractéristiques de la faible spécificité des édifices à vocation sociale ou économique, ces sièges d'associations s'avèrent dans beaucoup de cas difficiles à identifier lorsqu'aucun document explicite (inscription de préférence) ne vient en préciser la destination. Participant à la fois de la maison urbaine à péristyle, du « gymnase » hellénistique et de l'architecture religieuse, de telles

structures ne se recommandent par aucun trait particulier. Beaucoup d'associations de secours mutuel, composées de petites gens, les *collegia tenuiorum* des textes et de l'épigraphie, n'avaient du reste ni les moyens ni le besoin de se doter d'édifices propres, et se réunissaient tout simplement chez l'un ou l'autre de leurs membres. Les groupes professionnels plus puissants tenaient cependant à disposer de locaux où pût se développer une véritable vie associative, si possible entourée de quelque faste.

La structure générale de ceux-ci est toujours à peu près la même ; ils se composent d'une cour à portique formant galerie sur un ou plusieurs de ses côtés, d'un certain nombre de salles réservées à la gestion et aux réunions du groupe en question, ainsi que d'une salle cultuelle ou d'une chapelle. Mais dans la pratique l'organisation et le développement de ces éléments peuvent varier dans des proportions importantes.

La terminologie ne contribue pas à clarifier le problème. La tradition archéologique emploie presque indifféremment, pour désigner ces édifices, les mots de *collegium* ou de *schola*. Ces deux termes, qui ne sont nullement équivalents, demandent à être plus précisément situés dans leurs registres respectifs. En fait, un *collegium* est traditionnellement, dans le système politique républicain, un groupe constitué de gens qui ont été investis d'un même mandat, magistrats ou prêtres, par exemple ; on parle ainsi du collège des préteurs ou de celui des augures. Parallèlement, et dès le début du Ier s. av. J.-C., le mot en vient à signifier association. Mais dans cette acception il peut aussi bien s'appliquer à des organismes officiels et reconnus, voire créés par le pouvoir central, comme le collège des *Augustales* qui rassemblait, dans de nombreuses villes, les affranchis chargés de célébrer le culte de la maison impériale, ou les *collegia iuvenum* où les jeunes citoyens d'une *civitas* étaient formés à des pratiques à la fois militaires, sportives et religieuses, qu'à des organismes dont l'origine venait de la base, si l'on peut dire, et dont l'existence restait soumise au bon vouloir de l'administration centrale. L'histoire des *collegia* au Ier s. av. J.-C. est liée aux vicissitudes des *populares*, c'est-à-dire du parti « populaire », et l'on sait la part prise par Clodius dans le renouveau temporaire de ces associations. A l'époque impériale, il est périodiquement question de la dissolution de certaines associations considérées comme illégales, les *collegia contra leges constituta* ; rappelons seulement que Trajan, malgré son relatif libéralisme, refusa la création de certains collèges qu'il assimilait à des groupes factieux (Pline, *Correspondance*, X, 34). Le mot *collegium* désigne donc l'aspect institutionnel de réalités politiques ou socio-professionnelles très différentes ; ses équivalents grecs les plus fréquents sont, à l'époque impériale, « hétaireia », « suntechnia », « sunodos », « sunedrion », « sustèma » ou « sunergia ».

Le *collegium* peut prendre, dans l'architecture urbaine, la forme d'une *schola*. C'est ce que prouvent de nombreuses inscriptions où il est question de la *schola collegii*, du siège d'un collège, à *Fanum Fortunae* (Fano : *AE*, 1985 (1988), 374) ou à *Pisaurum* (Pesaro : *AE*, 1982 (1985), 264). Ce mot de *schola*, passablement ambigu lui aussi, est translittéré du grec ; il est l'équivalent de ἐξέδρα (*exedra* en latin) et s'applique d'abord, effectivement, à des exèdres semi-circulaires pourvues en général de bancs, à l'intérieur des gymnases et sous des portiques ; il désigne aussi chez Vitruve le logement curviligne des baignoires individuelles ou collectives dans les salles thermales (*De architectura* V, 10, 4). De par leur forme ces *scholae*, « hémicycles » ou « leschès », se prêtaient particulièrement au repos, à la conversation et à l'enseignement, d'où le destin sémantique du mot ; la formule de Vitruve définissant les exèdres des palestres est de ce point de vue fort claire : *exhedrae spatiosae habentes sedes in quibus philosophi rhetoresque... disputare possint* (« des exèdres pourvues de bancs, où les philosophes et les rhéteurs pussent se livrer à des exposés » [V, 11, 2]).

On comprend, sans qu'il soit besoin ici de retracer l'histoire de l'évolution de σχολή-*schola* qui ouvre à travers les siècles l'une des voies royales de la culture occidentale, que le terme latin ait pu désigner globalement des édifices complexes, qui sans être des établissements d'enseignement au sens propre, contribuaient au maintien et à la diffusion des connaissances impliquées dans une technique artisanale ou dans une science appliquée ; les confréries professionnelles organisées en *collegium* étaient en général fières de détenir une *doctrina* qui constituait entre leurs membres, généralement, le seul moyen de reconnaissance et le lien le plus solide. A quoi s'ajoute le fait que la *schola*, au sens où nous l'entendons ici, était également, dans le droit fil de sa première acception, un endroit qui, certes, n'était pas vraiment réservé au loisir, mais où du moins les activités professionnelles faisaient relâche au profit de rencontres informelles ou de cérémonies qui contribuaient à maintenir la cohésion du groupe.

Ces mises au point nous permettent de comprendre que les plus anciennes *scholae* identifiables aient été considérées par la littérature archéologique comme des palestres, c'est-à-dire en principe, si l'on s'en tient à la tradition hellénistique, comme des gymnases à caractère restreint et plus spécialement réservés à l'exercice des jeunes gens ; mais la distinction entre palestre et gymnase n'était plus guère sensible à la fin de la Ré-

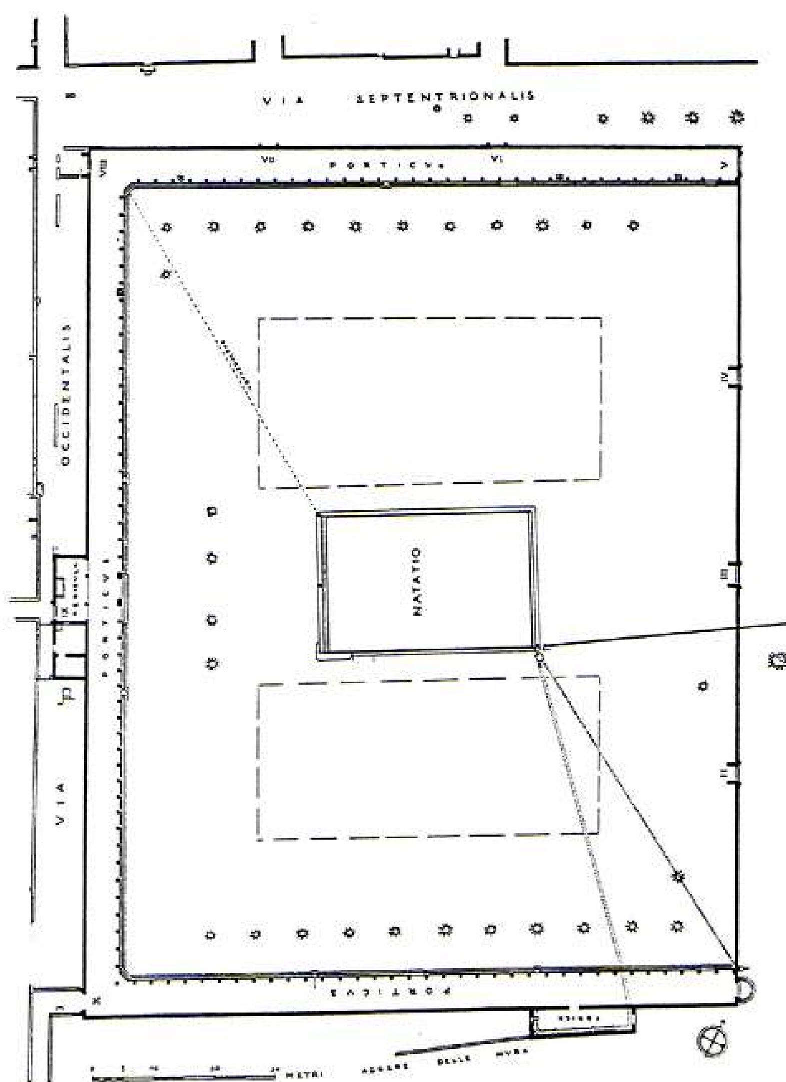


Fig. 431. Plan de la « grande palestre » de Pompéi, ouverte à l'ouest de l'amphithéâtre. Destinée au moins initialement aux exercices des *collegia iuvenum*, elle est assimilable à un *campus*.

publique et l'on a depuis longtemps relevé que Vitruve décrivait sous le nom de *palaestra* un *gymnasium* (V, 11).

C'est Pompéi qui, en ce domaine comme en beaucoup d'autres, fournit les incunables : la « Palestre samnite », contemporaine du forum triangulaire (seconde moitié du IIe s. av. J.-C.) et toute proche du théâtre, se présente sous la forme d'un rectangle entouré de colonnes doriques de tuf ; ses murs en *opus incertum* sont caractéristiques de la période ; des salles du côté occidental comportaient divers aménagements propres aux gymnases, et en particulier un *destrictarium*, où les athlètes après l'exercice râclaient sur leur corps l'huile, la poussière et la sueur. Une inscription en langue osque désigne cet ensemble comme la *vereia Pompeiana*, c'est-à-dire comme le siège d'une association politique et militaire ouverte aux jeunes hommes de l'aristocratie. Les dimensions restreintes de l'aire entourée par les portiques furent encore réduites après le séisme de 62 ap. J.-C. du fait des empiètements vers l'ouest du sanctuaire d'Isis.

Il n'est pas étonnant que ce modeste édifice ait rapidement perdu de son intérêt pour la communauté pompéienne. A l'époque augustéenne, la petite ville du Vésuve, devenue colonie de droit romain depuis 80 av. J.-C., se dota d'un tout autre complexe, désigné traditionnellement comme la « Grande Palestre » : dans le voisinage immédiat de l'amphithéâtre, l'édifice de spectacle construit expressément pour les vétérans installés à Pompéi, un vaste espace de 141 x 107 m fut aménagé, avec en son centre une *natatio* de 34,5 x 22,2 ; entouré d'une double file de platanes et d'un portique de colonnes de briques déployé sur trois de ses côtés (357 m de longueur ; 108 colonnes au total) il définissait un véritable *campus* dont on a pu avec raison considérer qu'il fut initialement réservé aux exercices et aux démonstrations de la *iuventus* coloniale ; nous aurions là un exemple remarquablement conservé de ces installations destinées aux *collegia iuvenum* ; créés dans les colonies et municipes d'Italie à l'exemple de celui de Rome, dont le prestige était assuré par la présence à sa tête, comme « princes de la jeunesse » (*principes iuventutis*) des héritiers présomptifs d'Auguste, ses fils adoptifs et petits fils par la chair, Caius et Lucius Caesar, ces « collèges » devaient assurer la formation paramilitaire et particulièrement équestre des jeunes hommes des classes dirigeantes. L'extension de la « palestre » de Pompéi et ses aménagements latéraux, en particulier les *silvae aut platanones*, recommandés par Vitruve (V, 11, 4) pour ombrager les aires de course à l'air libre, les *xysta*, conviennent parfaitement à ce genre d'exigence et cadrent pleinement avec le programme d'équipement de la ville augustéenne, tel que P. Zanker l'a récemment décrit (fig. 431).

Mais il va de soi que nous n'avons là que les prémisses d'une évolution qui reste trop ancrée dans la tradition gymnique grecque pour déboucher sur des créations originales. Le modèle du gymnase ou de la palestre, même orienté vers une clientèle particulière, ne peut pas définir un complexe spécifique, et de fait le thème urbanistique du *campus*, dont les travaux récents de H. Devijver et F. van Wonterghem ont souligné l'importance, reste dans la plupart des cas identifiés hors de la catégorie des *scholae*, même si la diffusion des *collegia iuvenum* à travers l'Occident romain en explique en partie la multiplication.

Il convenait cependant de partir de ces deux exemples pompéiens pour saisir les modalités de la constitution des *scholae* au sens propre du terme. L'image de la palestre n'en a jamais complètement disparu et ce n'est pas un hasard ou le fait de rapprochements formels dépourvus de sens si les éditeurs d'un édifice de *Velia* en Lucanie, au Sud de *Paestum*, ont été amenés à définir ce qu'ils appellent « una scuola-collegio » en réfléchissant sur le schéma des gymnases hellénistiques et des *Asklépiéia* de Corinthe, Athènes ou Cos.

L'unité constructive de *Velia* occupe entièrement un îlot de l'habitat méridional de la ville ; connue depuis les fouilles des années 50, elle a suscité plusieurs hypothèses quant à sa destination : sanctuaire d'Asklépios, palestre, *Caesareum*. Il semble finalement qu'il s'agisse du siège d'une association professionnelle, dont le noyau organisateur était constitué par la famille des Οὐλιάδαι (les descendants d'un fondateur nommé Οὖλις), spécialisée par tradition gentilice dans l'exercice de la médecine. On sait par ailleurs que *Velia* était réputée pour la qualité de ses thérapeutes. Dans sa phase augustéenne – mais l'emploi de l'*opus incertum* autorise à remonter la construction initiale au moins au début du I[er] s. av. J.-C. – l'édifice présente une cour antérieure de dimensions relativement réduites entourée d'une *porticus triplex* et d'une aire postérieure plus vaste, avec un cryptoportique en U surmonté d'un portique entourant un jardin ; le centre de la première cour était occupé par un bassin où l'on peut voir une *natatio*, à la fois gymnique et salutaire. Au II[e] s., le bassin fera place, après comblement, à deux autels, et une sorte de sanctuaire à Esculape s'établira dans l'une des exèdres ouvertes sous le portique. Diverses salles étaient aménagées soit sur la façade, de part et d'autre de l'escalier d'entrée, soit dans l'aile du portique qui sépare les deux secteurs du complexe. Le matériel épigraphique et iconographique, assez abondant, permet d'affirmer que toute la partie antérieure abritait un « collège » de médecins, cependant que la partie postérieure semble avoir été plus spécialement réservée à l'exaltation de la famille impériale. En fait, et contrairement à ce qui a pu être dit, les deux secteurs sont étroitement complémentaires : la présence, dans la seconde série de portraits, d'une véritable galerie d'effigies officielles (on y relève, entre autres, quatre des enfants d'Agrippa et de Julie), ne contredit nullement la fonction postulée pour le secteur antérieur ; elle ajoute seulement une dimension cultuelle, à forte dominante dynastique, inévitable dans ce genre d'établissement à partir du début de l'Empire : la « légitimité » de l'association, et en tout cas sa tolérance par le pouvoir central étaient à ce prix. Mais l'ensemble, avec ses aménagements destinés à accueillir et

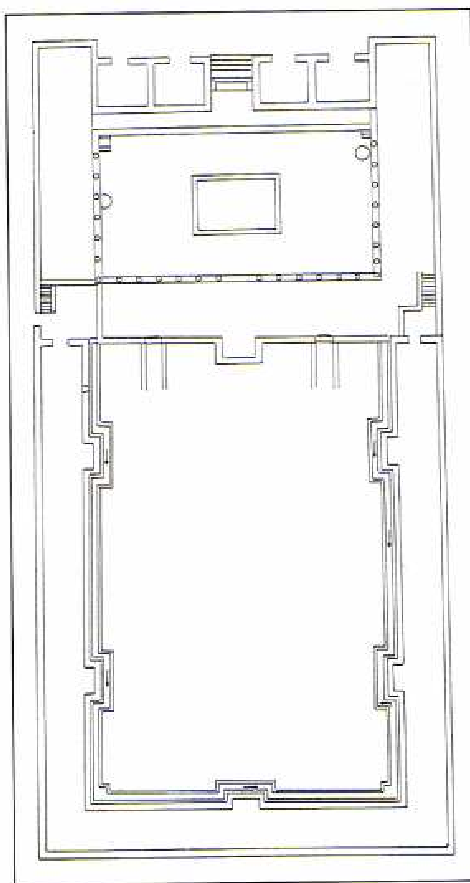


Fig. 432. Plan restitué de la première phase de la schola de Velia. L'édifice mesure 71 m de long sur 36 m de large. D'après M. Fabbri et A. Trotta.

éventuellement à former des médecins – la finalité au moins partiellement didactique de certains locaux est assurée par plusieurs inscriptions – reste caractéristique d'une institution communautaire. Participant à la fois des anciens διδασκαλεῖα, lieux d'enseignement intégrés aux gymnases, et des sièges d'associations professionnelles, le « collège » de *Velia* nous conserve un précieux jalon, en ce qu'il possède déjà les composantes essentielles des *scholae*, quelle qu'en soit la spécialisation artisanale ou religieuse (fig. 432).

La preuve en est administrée par l'énigmatique « édifice d'Eumachia » de Pompéi. Cette vaste et luxueuse construction (75 x 40 m, soit une surface plus importante que celle du sanctuaire d'Apollon ou de la basilique civile), ouverte sur le long côté oriental du forum, fut dédiée par une prêtresse (*sacerdos publica*) du nom d'Eumachia à la *Concordia Augusta* dans les toutes premières années du I[er] s. de notre ère. L'inscription dédicatoire offre le rare avantage de nommer les différents éléments de la composition : *chalcidicum*, *crypta*, *porticus* (fig. 433). Le *chalcidicum* est le vaste

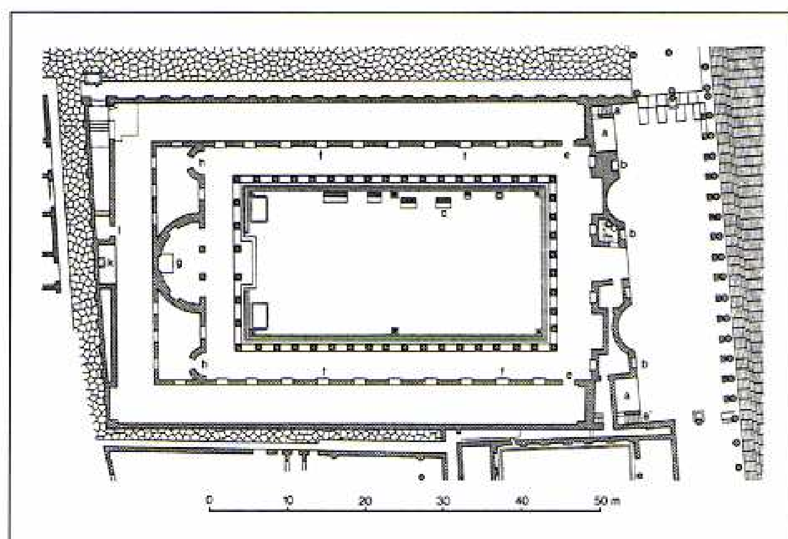


Fig. 433. Plan de l'édifice d'Eumachia à Pompéi.

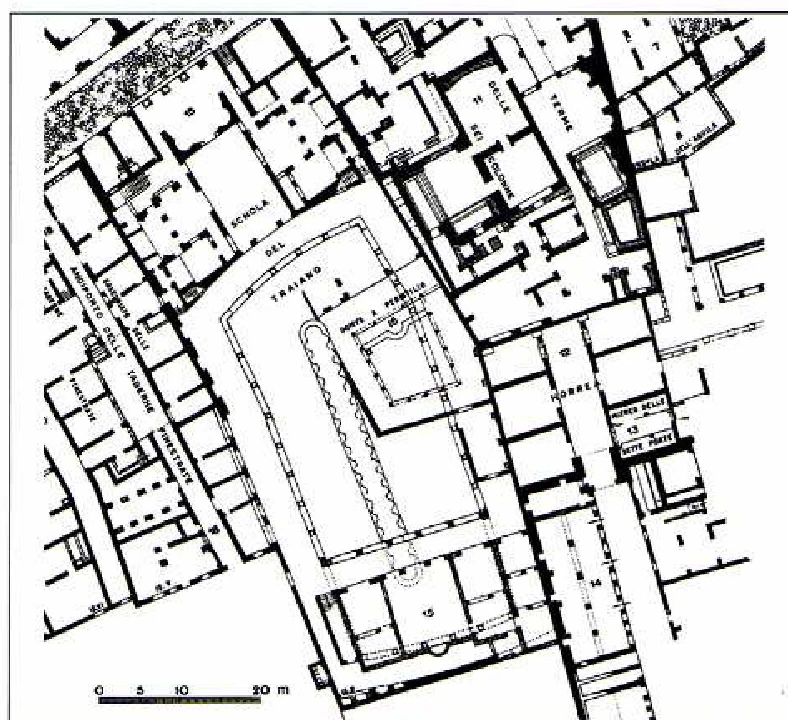


Fig. 434. Plan de localisation de la *schola* dite de Trajan à Ostie.

vestibule qui occupe à l'ouest la largeur du double portique longeant le *comitium* ; les seize colonnes qui en constituent la façade vers le forum étaient toutes adossées à des socles de statues où l'on a reconnu une galerie de personnages illustres, analogue, toutes proportions gardées, à celle des *summi viri* du Forum d'Auguste à Rome ; des fragments d'*elogia*, provenant apparemment de statues placées dans les niches semi-circulaires du mur de l'entrée, ont du reste été retrouvés : ils étaient consacrés à la gloire de Romulus et d'Enée. La *porticus* est le grand rectangle central entouré de portiques sur ses quatre côtés ; sur l'axe de l'entrée, au fond du portique oriental, s'ouvre une large exèdre qui abritait une statue de *Concordia*, à laquelle avaient été donnés le visage et la coiffure de Livie, la femme d'Auguste. La *crypta* est le cryptoportique, ou plus précisément le couloir couvert qui règne derrière le portique périphérique (du moins sur trois de ses côtés) ; il n'est éclairé que par des ouvertures ménagées dans le mur de fond de la *porticus* ; sur l'axe longitudinal, derrière l'abside de *Concordia*, une exèdre quadrangulaire abritait l'effigie d'Eumachia elle-même. La coexistence insolite d'une architecture marmoréenne de représentation (l'encadrement du portail d'entrée offre l'une des plus belles frises de rinceaux d'acanthes, dans la tradition de ceux de l'Autel de la Paix Auguste à Rome) et d'aménagements strictement utilitaires, comme les vasques destinées à recueillir l'urine humaine utilisée comme dégraissant dans le travail de la laine, qu'on rencontre tout de suite après avoir franchi le portail, a donné lieu à de multiples hypothèses. Compte tenu du fait que la statue d'Eumachia fut dédiée par la corporation des foulons, qui désignent la fondatrice de l'édifice comme leur patronne, on admettra que ce complexe constituait le siège de l'association des artisans et commerçants de la laine, dont nous savons par ailleurs qu'elle représentait l'une des principales richesses de la région de Pompéi. Visiblement conçu pour manifester la puissance de ce groupe de production et son allégeance ostensible à l'idéologie augustéenne, avec le souci de doter Pompéi d'une sorte de réplique modeste du *Forum Augustum* par le jeu des citations plastiques et textuelles de la galerie de statues de l'entrée, ce monument était en fait, plus qu'un édifice collégial, une bourse de la laine et plus précisément, si l'on retient l'hypothèse de Cl. De Ruyt, un bâtiment spécialement conçu pour le commerce et, oserions-nous dire, la « promotion » des étoffes de cette matière. En cela « l'édifice d'Eumachia » méritait sans doute le nom de *basilica vestiaria* qui lui a été récemment donné ; d'autres « basiliques », c'est-à-dire, en l'occurrence, des halles de présentation et de vente du même type et réser-

vées aux mêmes produits, ont été identifiées formellement, grâce à l'épigraphie, à Djémila et à Timgad.

En dépit de l'apparente hétérogénéité de leur conception d'ensemble, les deux bâtiments que nous venons d'examiner, celui de *Velia* et celui de Pompéi, appartiennent ainsi à une série plus cohérente qu'il n'y paraît : le « collège des médecins » de la ville lucanienne pouvait lui aussi se décomposer en un *chalcidicum* (triportique d'entrée), une *porticus*, (quadriportique postérieur) et une *crypta*, (cryptoportique sous-jacent). Et chacun de ces édifices joignait à sa fonction de siège d'un *collegium* une finalité complémentaire, en rapport direct avec les intérêts professionnels de ceux qui l'animaient : didactique à *Velia*, mercantile à Pompéi.

Deux *scholae* d'Ostie, plus tardives, présentent une structure analogue. La première, celle dite de Trajan, est l'un des plus grands édifices de la catégorie ; bâtie vers le milieu du IIe s. sur l'emplacement de deux maisons d'époque augustéenne, elle constitue l'ensemble monumental le plus suggestif de la ville ; elle doit être attribuée à la corporation des charpentiers de marine, les *fabri navales*, dont le temple collégial s'élève en face de la *schola*, de l'autre côté du *decumanus maximus*. La solennisation des accès est ici, comme dans l'« édifice d'Eumachia », particulièrement soignée : quatre colonnes corinthiennes en marbre de Portasanta servaient de façade à une exèdre semi-circulaire à niches rayonnantes qui ouvrait sur un vestibule muni de deux ailes profondes créant une perspective latérale terminée de part et d'autre par une niche quadrangulaire (dans l'une de celles-ci fut retrouvée une statue de Trajan). Cette version très élaborée du *chalcidicum* donne là encore la mesure du caractère représentatif acquis par ces fondations, où une catégorie socio-professionnelle puissante et bien implantée dans la communauté urbaine entend montrer d'emblée qu'elle dispose d'une part importante du pouvoir économique. La *porticus* est cette fois constituée d'une grande cour oblongue bordée d'une colonnade ionique en briques et munie sur son axe longitudinal d'une vasque étroite aux parois rythmées par des retraits curvilignes. L'exèdre terminale est ici une salle à abside aménagée en *triclinium* pour les banquets collégiaux et flanquée de pièces de service ou d'administration. Le décor mosaïqué de ces divers aménagements et les réfections ou amplifications postérieures (du IIIe s. et du IVe s.) témoignent de la richesse persistante de la corporation (fig. 434).

La seconde *schola* est celle des *Augustales*. Construite sur l'emplacement d'un immeuble d'habitation de l'époque d'Hadrien, elle date du troisième quart du IIe s. ap. J.-C., période qui est celle de la plus grande prospérité pour les *collegia* d'Ostie, et particulièrement pour celui de ces affranchis attachés au culte impérial : leur entrée dans la communauté très strictement régentée des sévirs augustaux était pour eux un gage de promotion sociale. La façade du corridor, sur le *decumanus maximus*, était marquée par deux colonnes marmoréennes ; on atteignait ensuite un vestibule quadrangulaire qui donnait accès aux portiques encadrant l'aire centrale ; une salle initialement rectangulaire et plus tard pourvue d'une abside axiale dominait l'ensemble qui demeure modeste (35 x 30 m) : c'est là que trônaient les statues de la famille régnante (fig. 435).



Fig 435. Plan de localisation du siège des *Augustales* à Ostie.

D'autres locaux des *Augustales*, identifiés à Mi-

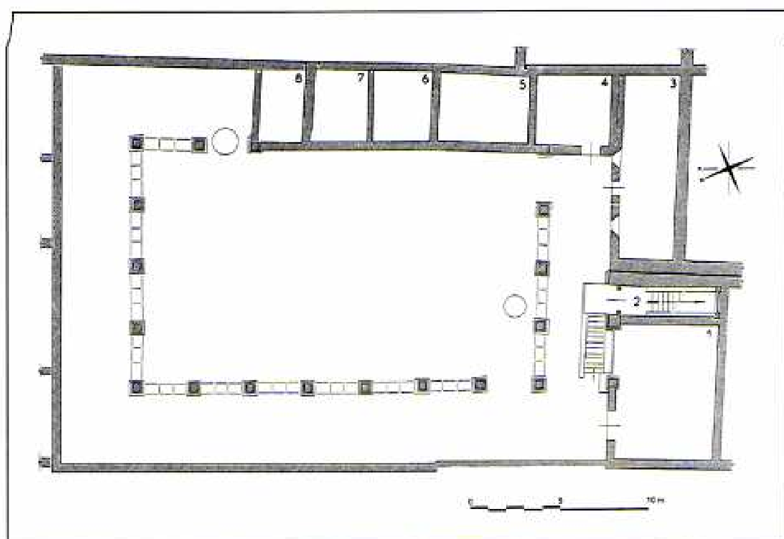


Fig. 436. Plan restitué du dernier état du monument d'Ucuétis à Alésia, d'après P. Varène.

sène, à *Herculaneum* et à Roselle, restent également de dimensions relativement réduites, l'élément cultuel (*aedes* ou *sacellum*) y occupant la place essentielle.

A Ostie toujours, mais hors du cadre chronologique qui est le nôtre, il n'est pas sans intérêt de signaler qu'une étude toute récente a identifié, avec d'excellents arguments, la *domus* dite des Dioscures (établie au IVe s. dans une partie du complexe résidentiel d'époque hadrianique connu sous le nom de « Maisons à jardins ») comme le siège d'une association de commerçants.

Collegia *et* scholae *des provinces occidentales*

Dans les régions occidentales de l'Empire, des constructions du même genre devaient exister en grand nombre, surtout aux IIe et IIIe s., périodes au cours desquelles la richesse des villes gauloises, hispaniques et africaines entraîna sans aucun doute, avec la floraison des *collegia* professionnels, la multiplication de fondations collectives comparables à celles de l'Italie contemporaine. Rares demeurent cependant les *scholae* réellement identifiées. La raison principale en est assurément la faible familiarité des fouilleurs avec cette réalité sociale et sa traduction architecturale. On conviendra sans peine que le caractère atypique des édifices en question et leur situation ambiguë aux confins du profane et du religieux, de l'utilitaire et de l'ostentatoire, du public et du privé ne facilitent pas leur reconnaissance et, hors quelques cas exceptionnels, grèvent toujours les hypothèses de lourdes incertitudes.

Une place de choix doit être réservée en ce domaine au « monument d'*Ucuetis* » à Alésia (Alise-Sainte-Reine) qui a fait l'objet d'analyses architecturales et épigraphiques très poussées, au terme desquelles il apparaît sans doute possible, au moins dans ses deux derniers états, comme le siège d'une association artisanale, analogue mais non identique à ceux que nous avons examinés jusqu'ici. Implanté dans la seconde moitié du Ier s. et modifié pendant le IIIe s., il présente, à proximité du forum de la ville, un ensemble organisé autour d'une cour à péristyle avec les salles principales sur le côté sud, les chambres annexes à l'est, des galeries simples à l'ouest et au nord ; il possédait en outre une salle souterraine, la *crypta* de certains édifices d'Italie, qui semble ici explicitement désignée comme un élément important de l'ensemble dans la dédicace de l'état II récemment étudiée (le mot *celicnon*, dans cette inscription gallo-latine, serait l'équivalent du grec κατάναιον). La nature des trouvailles signalées dans les documents anciens, associée aux caractères architecturaux de l'édifice, a orienté R. Martin et P. Varène vers l'hypothèse d'une maison des artisans du bronze et du fer, groupée autour du culte de leurs divinités propres, *Ucuetis* et sa parèdre *Bergusia*, nommées dans la dédicace tardive en latin. Cette interprétation vient d'être confirmée par la lecture proposée par M. Lejeune du texte gallo-latin ci-dessus mentionné où le mot *gobedbi* semble désigner les forgerons, dédicants du complexe à la fin du Ier s. ap. J.-C. La composition, très italique pour sa conception d'ensemble, n'en conserve pas moins des aspects régionaux : le portique de la cour centrale est constitué de piliers trapus d'ordre toscan dont les consoles latérales supportent des linteaux de bois ; le sanctuaire lui-même paraît avoir été établi dans le sous-sol réservé sous la salle principale : c'est là qu'ont été retrouvés au début du siècle la plupart des offrandes et ex-voto de métal ; le décor peint de cette pièce souterraine et la relative monumentalisation de son entrée témoignent du reste de son rôle spécifique (fig. 436 et 437).

Nous trouvons donc, dans cette ville des Mandubiens, réputée dès le début de l'Empire pour son artisanat du métal (Pline, *HN*, 34, 162), au cœur même du centre monumental, le siège ou le quartier général de la corporation la plus active, celle des forgerons : le phénomène est en tous points comparable à celui qui a conduit les artisans et commerçants de la laine à investir un vaste espace en bordure du forum de Pompéi, ou les charpentiers de marine à occuper avec leur « collège » et leur temple un quartier résidentiel d'Ostie. Avec les variantes inhérentes à la diversité de leurs activités ces groupes professionnels, qui ont

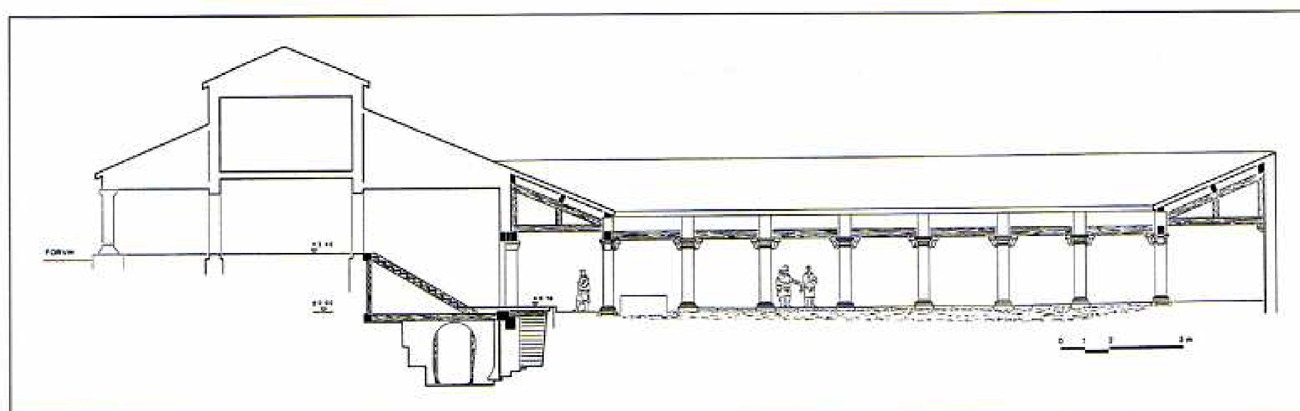


Fig. 437. Coupe longitudinale restituée sur le monument d'Ucuétis à Alésia, d'après P. Varène.

le sentiment de contribuer puissamment à la richesse de la communauté urbaine où ils exercent leur métier ou leur négoce, finissent toujours par manifester leur présence par une fondation qui institutionnalise en quelque sorte leur « leadership » économique. La construction d'une *schola* est pour eux un moyen de montrer entre autres qu'ils ont, au sens propre, pignon sur rue. Le *collegium (fabrum) aerariorum* ou *ferrariorum* d'Alésia s'inscrit à ce titre dans une série qui pourrait être plus nombreuse si la recherche archéologique se dotait des cadres conceptuels et des catégories historiques qui, dans nos régions, lui font encore défaut.

D'autres édifices de même nature ont en fait été repérés à Avenches (*Aventicum*), autour des places publiques situées non loin du sanctuaire dit du Cigognier, et à Augst (*Augusta Rauricorum*), dans le quartier d'artisanat de la haute ville, et plus précisément dans l'*insula* 30 ; l'hypothèse de R. Laur-Belart concernant les constructions de cet îlot (« maison de corporation », peut-être d'artisans métallurgistes) mérite, bien qu'elle soit avancée avec quelque réticence, qu'on lui accorde le plus grand crédit ; c'est dans cette « maison » qu'a été retrouvée la plus belle mosaïque jamais mise au jour à Augst : elle appartenait à une vaste salle à manger, sans doute communautaire, et présentait dans une série de médaillons diverses scènes de combats de gladiateurs.

L'approfondissement des investigations, sur des vestiges plus ou moins récemment découverts à Narbonne, à Nîmes ou à Saint-Romain-en-Gal, conduirait probablement à des résultats analogues. Même si, pour l'instant, il est impossible de se prononcer, il importe de savoir que les choses peuvent en ce domaine progresser rapidement. A vrai dire, le handicap majeur des provinces occidentales, dès que les typologies traditionnelles, facilement repérables, se dérobent, est le silence épigraphique. Mais quand celui-ci, par un heureux hasard, se trouve rompu, les réalités entrevues multiplient les possibilités d'identification ; signalons seulement le cas des *fabri Narbonenses* du *CIL* XII, 4393, ces artisans de Narbonne, dont la *schola*, comme l'indique leur épithète de *subaediani*, devait se situer dans la proximité immédiate du temple des Moulinassès ; les ruines de plusieurs pièces décorées de stucs peints ont été, non sans vraisemblance, attribuées au siège de leur association. De même la *schola* ou lieu de réunion des utriculaires de Nîmes a toute chance de se trouver dans le grand bâtiment découvert lors de la fouille des sous-sols d'une banque, à une centaine de mètres au sud des propylées de l'*Augusteum*.

Dans l'Afrique romaine, nous mentionnerons seulement la *schola* des *Juvenes* de Maktar (*Mactaris*). L'existence d'un *collegium juvenum* ou d'une *Iuventus*, bien assurée dans cette ville de Tunisie centrale par une inscription fameuse, naguère publiée par G.-Ch. Picard, a permis à cet archéologue d'identifier le siège de la « société des jeunes », à caractère aristocratique et militaire, dans la « basilique à péristyle » située au sud-ouest du vieux forum. Bien que contestée, cette hypothèse nous paraît fondée. La *schola* en question comporte une cour à portiques (10,65 x 7,70 m), des salles de service et de culte dans l'aile nord, des installations sanitaires et hydrauliques (piscines) dans l'aile est, et sans doute une grande salle de réunion aménagée dans l'espace basilical qui s'ouvre sur l'axe du péristyle, à son extrémité occidentale ; cette salle, transformée ensuite en une église à trois nefs avec narthex et abside, appartient en effet au même ensemble originel, aménagé pour l'essentiel à l'époque sévérienne par les soins d'un Julius Piso ; celui-ci avait en réalité entièrement reconstruit un complexe antérieur d'époque flavienne consacré à Mars, le dieu des *Juvenes*, dont la grande inscription constituait alors le linteau de la porte principale. Si nous gardons en mémoire les monuments attribués aux *collegia*

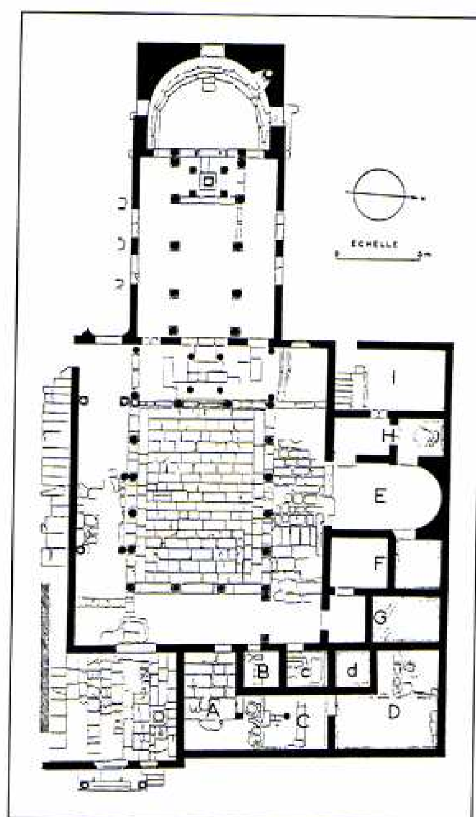


Fig. 438. Plan de la schola des Juvenes de Maktar, d'après G. Charles-Picard

iuvenum de Pompéi ou à leur équivalent samnite et augustéen, nous comprenons la permanence typologique de ces établissements sur près de trois siècles : le modèle du gymnase, tel que Vitruve nous l'a transmis, se retrouve ici sous une forme réduite mais toujours efficace ; la cour de Maktar et ses annexes conservent la tradition de la palestre quadrangulaire à péristyle, de l'*ephebeum* (exèdre cultuelle) et de la *lavatio frigida*. Rarement un programme hellénistique aura survécu aussi longtemps que celui-ci (fig. 438). Dans la même province d'Afrique proconsulaire, l'édifice dit des Asclépiéia à Althiburos, qui diffère de la *domus* africaine classique et se compose essentiellement d'une entrée monumentale, d'un péristyle et de thermes, avec un riche décor de mosaïques, a dû appartenir, au moins dans ses premières phases (IIIe s. ap. J.-C.), à une corporation ou à une sodalité liée au commerce maritime.

Il convient enfin de faire état d'un correctif récemment apporté, à la fois par J.-Ch. Balty et par R. Etienne, concernant le siège des Augustaux de *Sarmizegetusa*, l'ancienne capitale des provinces de Dacie conquises par Trajan (*Colonia Ulpia Traiana Dacica Augusta Sarmizegetusa*) : le « Palais des *Augustales* » identifié jadis par son fouilleur C. Daicoviciu dans le très vaste espace qui sépare les deux forums de la ville, le civil et le religieux, a été rendu à sa destination véritable, celle d'une basilique judiciaire. Attesté épigraphiquement, l'« ordre » des affranchis chargés du culte impérial ne peut en effet avoir occupé de tels locaux : nous avons vu plus haut ce qu'il en était à Ostie et Misène ; il est plus vraisemblable de situer leur *aedes* (chapelle) et ses annexes dans l'une des salles à exèdre quadrangulaire ou semi-circulaire qui longent au sud la basilique ; au même titre que les *officia* (pièces réservées aux fonctionnaires coloniaux), le *tabularium* (archives) ou le *ponderarium* (office des poids et mesures), le siège des Augustaux s'apparente, dans ces villes du IIe s., à un service officiel et se trouve donc désormais logé dans la série des « bureaux » qui s'alignent à l'ordinaire de part et d'autre de la curie.

Aspects institutionnels et politiques.

J.-P. WALTZING, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, Louvain, Bruxelles, 1895-1900.

T. R. S. BROUGHTON, « Roman Asia », dans *Economic Survey of the Ancient Rome, IV*, (T. Franck édit.), Baltimore, 1938, p. 841 sq.

L. CRACCO-RUGGINI, « Le associazioni professionali nel mondo Medioevo romano-bizantino », *XIII Settimane di Studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo*, Spolète, 1971, p. 96 sq.

J.-M. FLAMBARD, « Clodius, les collèges, la plèbe et les esclaves. Recherches sur la politique populaire au milieu du Ier s. », dans *MEFRA*, 89, 1977, p. 115-156.

Cl. NICOLET, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, I, Paris, 1977, p. 178, p. 185 sq., p. 445 sq.

M. JACZYNOWSKA, *Les associations de la jeunesse romaine sous le Haut Empire*, Varsovie, 1978.

J.-M. FLAMBARD, « Collegia compitalia : phénomènes associatifs, cadres territoriaux et cadres civiques dans le monde romain à l'époque républicaine », dans *Ktema*, 6, 1981, p. 134-166.

J.-M. FLAMBARD, « Les collèges et les élites locales à l'époque républicaine d'après l'exemple de Capoue », dans *Les « Bourgeoisies municipales » italiennes aux IIe et Ier s. av. J.-C.*, Paris, Naples, 1983, p. 75-89.

M. SARTRE, *L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères (31 avant J.-C.-235 après J.-C.)*, Paris, 1991, p. 176 sq.

Y. THÉBERT, « Les sodalités dans les thermes d'Afrique du Nord », dans *Les Thermes romains*, Rome, EFR, 1991, p. 193-204.

J. R. PATTERSON, « The *collegia* and the transformation of the towns of Italy in the second century AD », dans *L'Italie d'Auguste à Dioclétien*, Rome, EFR, 1994, p. 227-238.

Précédents hellénistiques et typologie.

DÉLOS

Ph. BRUNEAU, « Les cultes de l'établissement des Poseidoniastes de Bérytos à Délos », dans *Mélanges Vermaseren, I*, 1978, p. 160-190.

Ph. BRUNEAU, J. DUCAT, *Guide de Délos*, Athènes, EFA, 3e édit., 1983, p. 174-178.

POMPÉI. LES PALESTRES

A. et M. DE VOS, *Pompei, Ercolano, Stabia, Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1982, p. 71 sq.

P. ZANKER, « Pompeji. Stadtbilder als Spiegel von Gesellschaft und Herrschaftsform », dans *9. Trierer Winckelmannsprogramm*, Mayence, 1987, p. 36 sq.

CAMPUS

H. DEVIJVER, F. VAN WONTERGHEM, « Il campus nell'impianto urbanistico delle città romane : testimonianze epigrafiche e resti archeologici », dans *Acta Archeologica Lovaniensia*, 20, 1981, p. 33-68.

H. DEVIJVER, F. VAN WONTERGHEM, « Ancora sul *campus* delle città romane », dans *Acta Archeologica Lovaniensia*, 21, 1982, p. 93-98.

H. DEVIJVER, F. VAN WONTERGHEM, « Der campus der römischen Städte in Italia und im Westen », dans *ZPE*, 54, 1984, p. 195-206 et *ZPE*, 60, 1985, p. 147-158.

H. DEVIJVER, F. VAN WONTERGHEM, « The *campus* in the urban organization of Africa and Sardinia : two examples, Carthage and *Carales* », dans *L'Africa romana. Atti del X Convegno di Studio*, Sassari, p. 1035-1060.

Monographies.

VELIA

M. FABBRI, A. TROTTA, *Una scuola-collegio di età augustea. L'insula II di Velia*, Rome, 1989.

POMPÉI. ÉDIFICE D'EUMACHIA

Cl. DE RUYT, *Macellum. Marché alimentaire des Romains*, Louvain-la-Neuve, 1983, p. 288 sq.

P. ZANKER, *loc. cit.*, dans *9. Trierer Winckelmannsprogramm*, Mayence, 1987, p. 30 sq.

L. RICHARDSON, Jr., *Pompeji. An Architectural History*, Londres, 1988, p. 194 sq.

K. WALLAT, « Der Marmorfries am Eingangsportal des Gebäudes der Eumachia in Pompeji und sein ursprünglicher Anbringungsort », dans *AA*, 1995, p. 345-373.

OSTIE

G. CALZA, « Edificio degli Augustali », dans *NSA*, 1941, p. 196-215.

C. PAVOLINI, *Ostia. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1983, p. 182 sq et p. 213 sq.

E. SUBIAS PASCUAL, *La domus dels Dioscurs d'Ostia antica*, 2 vol., Tarragone, 1993 (fondamental pour la définition des édifices associatifs).

ALESIA

R. MARTIN, P. VARÈNE, *Le monument d'Ucuetis à Alésia*, 26e Suppl. à *Gallia*, Paris, 1973.

M. LEJEUNE, *Recueil des Inscriptions gauloises. II, 1. Textes gallo-étrusques. Textes gallo-latins sur pierre*, 45e Suppl. à *Gallia*, 1988, p. 147-155.

AUGST

R. LAUR-BELART, L. BERGER, *Guide d'Augusta Raurica*, 5e édit., Bâle, 1991, p. 134 sq.

SAINT-ROMAIN-EN-GAL

A. DESBAT, O. LEBLANC, J.-L. PRISSET, H. SAVAY-GUERRAZ, D. TAVERNIER, *La maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal, Rhône*, 55e Suppl. à *Gallia*, Paris, 1994.

MAKTAR

G.-Ch. PICARD, « Civitas Mactaritana », dans *Karthago* VIII, 1957, p. 96-147.

P. ROMANELLI, « A proposito della »Schola Juvenum« di Mactaris », dans *Cahiers de Tunisie*, XII, 1964, p. 11-17.

N. DUVAL, dans *Apamée de Syrie (1973-1979). Aspects de l'architecture domestique d'Apamée*, Bruxelles, 1984, p. 468, émet des réserves sur l'identification des *scholae* africaines et rassemble la bibliographie utile.

ALTHIBUROS

M. ENNAIFER, *La cité d'Althiburos et l'édifice des Asclépieia*, Tunis, 1979, p. 150 sq. et p. 175.

SARMIZEGETUSA

J.-Ch. BALTY, *Curia ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles, 1991, p. 350 sq.

R. ETIENNE, I. PISO, A. DIACONESCU, « Les propylées du forum civil de Sarmizegetusa (Roumanie) », dans *CRAI*, 1990, p. 107.

Autres identifications possibles.

CARTHAGE

G.-Ch. PICARD, « Une schola de collège à Carthage », dans *Karthago, III*, 1952, p. 169-190.

PALERME

R. CAMERATA-SCOVAZZO, « Nuove proposte sul grande mosaico di Piazza della Vittoria a Palermo », dans *Kokalos*, 21, 1975, p. 231-273.

QUATRIÈME PARTIE

Les monuments des eaux

Chapitre 14. Thermes publics

L'histoire architecturale des monuments que la littérature archéologique désigne à l'ordinaire comme des « thermes romains » reste difficile à retracer, car elle est plus que toute autre tributaire de celle des techniques et de celle des mœurs ; elle apparaît liée de surcroît à l'évolution des modes en matière d'hygiène ou d'hydrothérapie ; à la fois cause et conséquence des modifications de la vie collective en milieu urbain, elle ne peut se concevoir en termes exclusivement formels.

Jusqu'à une date récente, les recherches ont été centrées, à la suite des travaux fondateurs de D. Krencker relatifs aux thermes de Trèves, sur les problèmes de typologie : un établissement thermal, même sous sa forme la plus réduite, est en effet toujours un agglomérat de salles et d'installations différentes, dont la disposition relative et l'ordonnance, par rapport aux principaux axes de l'aire occupée, définissent des types monumentaux qu'il est opportun de classer. Cette orientation primordiale demeure nécessaire et continue d'aider à lire les vestiges au sol et à en saisir l'organisation. Mais le développement de la réflexion sur les modalités concrètes de l'utilisation des systèmes balnéaires a suscité des questions nouvelles relatives aux circuits ; ceux-ci sont certes conditionnés par les plans, mais ils ne les reproduisent pas servilement ; il est donc souvent important, pour comprendre le fonctionnement réel d'un complexe thermal, de restituer les différents cheminements proposés aux usagers. Le croisement de ces points de vue a donné lieu à divers essais de classification qui ont parfois débouché sur une multiplication un peu arbitraire des variantes typologiques (fig. 439).

Sans ignorer ces travaux souvent novateurs, nous mettrons l'accent dans ce chapitre sur les aspects historiques de l'évolution, en illustrant autant que faire se peut chacune des étapes d'exemples retenus pour leur caractère démonstratif. Nous n'insisterons pas, d'autre part, sur les questions techniques, renvoyant d'emblée le lecteur, pour tout ce qui concerne le chauffage des sols et des murs, au chapitre 10 du livre de J.-P. Adam, consacré, dans la même série que le nôtre, à la construction romaine.

Problèmes de terminologie

Le mot thermes recouvre en fait des réalités fort différentes selon les périodes, les régions, les contextes urbains, etc. ; son emploi exclusif pour désigner tous les établissements balnéaires identifiables dans le monde romain, de l'époque hellénistique à la fin du Haut Empire, serait dangereux, et ne rendrait nul compte de la diversité de la terminologie antique. Si celle-ci s'avère à l'usage assez confuse, elle reflète tout de même certains aspects de la genèse des fonctions sinon des formes, qu'il serait imprudent de négliger.

Les seuls mots d'origine latine qui évoquent la notion de bain ou de toilette sont *lavacrum*, *lavatio* et *lavatrina* ; ils n'ont guère fait carrière dans le vocabulaire de la topographie et de l'architecture publiques, et restent cantonnés au secteur privé où ils s'appliquent aux réalités les plus modestes (réduits plus ou moins aménagés situés de préférence près de la cuisine) ; certes on connaît au IV[e] s. ap. J.-C. quelques inscriptions où les *lavacra* semblent désigner des bains publics (à *Thuburbo Maius* en Agrique proconsulaire et à *Orkistos* en Phrygie), mais le cas reste rare. Les mots les plus employés sont tous directement dérivés du grec, ce qui en soi est déjà riche d'enseignements et incite à prendre d'emblée ses distances avec le postulat d'une création essentiellement « romaine ».

Le plus ancien, attesté d'abord chez Plaute, comme le mot *basilica*, nous l'avons vu, est *balineae*, qui vaut aussi bien pour les bains privés que pour les bains publics (*Mostellaria*, v. 756 et *Rudens*, v. 383) ; vite supplanté par le pluriel neutre *balinea* puis par *balneum*, ses pluriels *balneae*/*balnea*, ou ses variantes *balnearia*, *balneolum*, *balneola*, il indique néanmoins clairement l'origine de toute cette série, le grec βαλανεῖον, « bain public ». Quant à *thermae*, il n'est initialement que la translittération du grec θερμαί formé sur l'adjectif θερμός, qui signifie chaud. Comment s'orienter dans ce paysage touffu ? Il serait illusoire de vouloir assigner à chacun de ces mots une catégorie précise d'édifice ; tout au plus peut-on dégager quelques orientations qui nous autoriseront à retenir tel ou tel

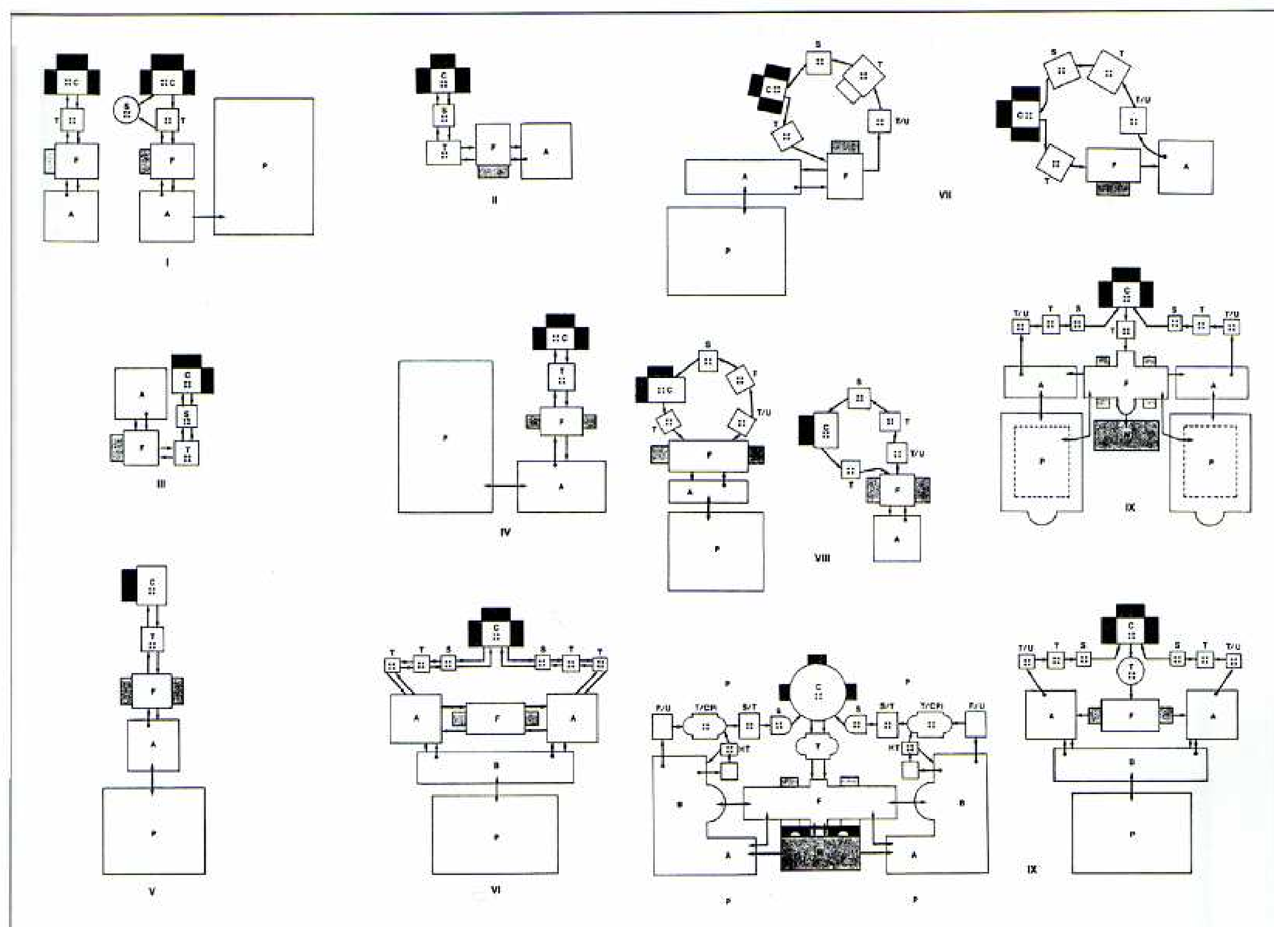


Fig. 439. Classification schématique des thermes en fonction de leur plan et de l'itinéraire qu'ils imposent à l'utilisateur, d'après D. Krencker, R. Rebuffat et I. Nielsen. I : plans linéaires ou axiaux à itinéraire rétrograde (c'est-à-dire que le baigneur doit revenir sur ses pas en passant par les mêmes salles) ; II : plan angulaire en ligne (en sortant de la salle froide le baigneur tourne à angle droit pour gagner l'axe des salles chaudes ; l'itinéraire est toujours rétrograde) ; III : plan à salles parallèles et itinéraire rétrograde ; IV : plan axial symétrique ; V : plan axial semi-symétrique ; VI : plan présentant une duplication symétrique des salles chauffées ; VII : plans présentant une duplication de certaines salles et un itinéraire circulaire ; VIII : plans circulaires semi-axiaux ; IX : petits et grands thermes impériaux caractérisés par un double circuit en boucle et une disposition axiale du *frigidarium*, du *tepidarium* de sortie et du *caldarium* avec un dédoublement des salles intermédiaires.

Les lettres désignant les salles sont à développer ainsi : A = *apodyterium* ; B = *basilica (thermarum)* ; C = *caldarium* ; F = *frigidarium* ; N = *natatio* ; P = *palaestra* ; Pi = *piscina* ; S = *sudatorium* ; T = *tepidarium* ; U = *unctorium*.

en fonction de la nature ou de l'importance des établissements examinés : *balneum* et ses variantes au singulier ne nous intéressent pas ici car ils apparaissent le plus souvent réservés aux bains privés des maisons ou des villas ; *balneae* est une forme de pluriel peu usitée et du reste archaïque, dont Varron prétend qu'elle fut créée pour rendre compte de la division des anciens bains publics en deux sections, masculine et féminine (*De lingua latina*, IX, 68-69) ; dès le Ier s. av. J.-C. on lui préfère *balnea*, qui restera la forme la plus fréquente pour désigner des établissements qui peuvent être importants mais s'avèrent en général moins complets ou moins monumentaux que les *thermae*. Ce dernier mot s'applique, lui, d'ordinaire à la formule la plus développée incluant les bains proprement dits et toutes leurs annexes sportives (la « palestre ») ou culturelles ; il sera particulièrement réservé aux grands « thermes impériaux » de Rome et des principales villes provinciales : le premier complexe qui ait été désigné d'une façon régulière et officielle par ce mot est celui qu'Agrippa fit construire sur le Champ de Mars ; les *thermae Agrippae* seront opposées d'une façon significative par Pline l'Ancien aux 170 *balinea* que comptait déjà l'*Urbs* à l'époque (*HN*, 36, 121 et 189). Cette distinction se maintiendra jusqu'à la fin de l'Antiquité puisque le Catalogue des Régionnaires recense au IVe s., sur la base de critères analogues, 11 *thermae* et 856 *balnea* pour la seule ville de Rome. Nous nous en tiendrons donc, par souci de simplification autant que de clarté, à ces deux mots *balnea* et *thermae*, sans ignorer toutefois que le premier peut s'appliquer aussi à des installations privées et que le second peut conserver son sens étymologique et désigner encore à la fin du Ier s. de notre ère (chez le poète Martial par exemple) la partie chauffée d'un *balneum*.

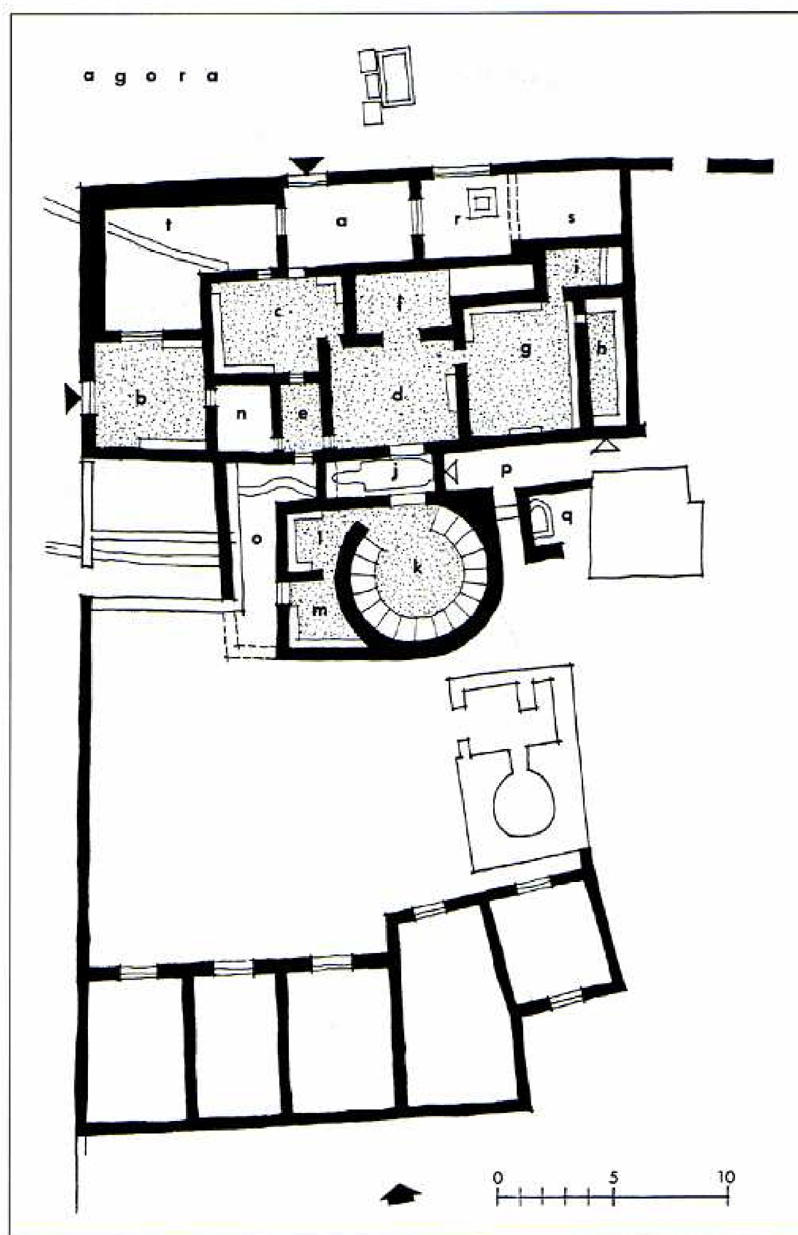


Fig. 440. Les bains hellénistiques de *Megara Hyblaea*, d'après G. Vallet et P. Auberson.

Bains hellénistiques de Sicile

Jusqu'à ces dernières années, il eût été présomptueux de chercher à remonter au-delà du début du Iᵉʳ s. av. J.-C. pour analyser les origines des établissements thermaux d'Italie et de Rome. Peu de vestiges exploitables subsistent effectivement de la période présyllanienne et les rares textes concernant le IIᵉ s. sont sujets à caution car destinés à opposer le luxe impérial à l'austérité vertueuse de la République (que l'on songe à la description du *balneolum* de Scipion vu par Sénèque lors de sa visite à la villa de *Liternum* : *Lettres à Lucilius*, 86, 5-10).

Aujourd'hui les travaux consacrés aux bains grecs d'époque classique et hellénistique, ainsi que les découvertes et les études récemment effectuées en milieu campanien ou étrusque autorisent une meilleure appréciation des antécédents. Sans empiéter sur le domaine hellénique, rappelons seulement que les bains de Syracuse, de Géla et de *Megara Hyblaea*, tous trois situés en Sicile, fournissent une image relativement précise de l'aménagement et de la technique des établissements du IIIᵉ s. av. J.-C. en milieu hellénisé. Le mieux conservé d'entre eux, et le mieux fouillé, est celui de *Megara* : si l'on exclut les pièces de la façade nord, qui appartiennent à une phase postérieure, on y rencontre d'abord une série de salles disposées sur deux rangs dont l'une, étroite, à l'extrémité orientale de la série (h), devait être une étuve chauffée par un four sous-jacent ; un autre four (j) permettait de chauffer l'eau de la salle circulaire (k) : celle-ci, transformée beaucoup plus tard en un four à chaux, avait environ 6 m de diamètre ; une « couronne » périphérique large d'1 m y servait de base à une série de baignoires en terre-cuite, du type « sabot », dont les fouilles du quartier tardo-punique de Byrsa, à Carthage, ont dégagé des vestiges très suggestifs, il est vrai dans des installations privées ; on notera que cette salle circulaire n'était pas chauffée par le sous-sol, et que l'eau chaude y était portée jusqu'aux baignoires dans des bassins ; la chaleur dégagée par le four (j) était cependant récupérée par la pièce (d) située immédiatement au nord à travers une ouverture ménagée à cet effet (fig. 440). Cet incunable de *Megara* révèle donc, dans son apparente simplicité, le degré de perfectionnement atteint par le type du « balaneion », tel qu'on l'observe dès le IVᵉ s. av. J.-C. et plus encore au début de l'époque hellénistique sur l'agora d'Athènes, à *Gortys* d'Arcadie, à Cyrène ou dans l'Egypte ptolémaïque ; transposé en Occident par les colons grecs, il conserve ses deux caractéristiques essentielles : le recours à un système de chauffage qui peut s'appliquer aussi bien aux salles sèches qu'aux baignoires, et l'usage, pour les salles chaudes, du plan circulaire en « tholos » ou en rotonde. Si la notion de « chauffage par en-dessous », désignée par les termes de ὑποκαυστήριον, ὑποκαύστα, ὑποκαύστης ou ὑπόκαυσις, qui donneront le latin *hypocausis*, *hypocausterium* ou *hypocauston* n'est pas attestée dans les inscriptions ou les papyrus avant le premier siècle de notre ère, la réalité de l'hypocauste s'y révèle bien antérieure. L'établissement déjà mentionné de Syracuse était lui aussi remarquable par la présence d'un foyer souterrain long de 6,30 m et large de

2 m, simple tranchée dans la roche chemisée de briques, dont la couverture supportait les récipients où l'on chauffait l'eau. On ne saurait toutefois, à ce stade, parler d'« hypocaustes continus » ni de salles à *suspensurae* : ce système ne sera mis au point qu'à la fin du siècle suivant.

Les premiers bains campaniens

Si l'on veut à vrai dire suivre l'évolution des *balnea* italiques, il convient de rappeler les phases du plus ancien établissement de Pompéi, les thermes dits de Stabies, telles que le regretté H. Eschebach les a restituées. Les premières de ces phases ne sont illustrées que par ce site, et constituent donc des jalons irremplaçables ; si l'on ne sait rien de la construction du Vᵉ s. av. J.-C., détruite par une éruption du Vésuve et repérable seulement en stratigraphie, celle de la fin du IVᵉ s. est encore bien identifiable : elle comprenait un puits et une batterie de petites salles munies de vasques ; la palestre adjacente, espace trapézoïdal réservé aux exercices physiques, remonte sans doute aussi à cette époque. La troisième période, datable de la seconde moitié du IIIᵉ s. av. J.-C. par l'emploi de l'*opus caementicium* et de son parement en *incertum*, est contemporaine des bains grecs de Sicile ; elle se distingue de ceux-ci par une ordonnance planimétrique plus rigoureuse : les grandes salles qui s'ajoutent à la rangée initiale, à l'est, s'inscrivent dans un système orthogonal. Si l'on retient l'hypothèse de I. Nielsen, l'une de ces salles devait être partiellement occupée, comme à *Megara*, par une série de baignoires de terre cuite, mais la transformation complète de l'aménagement lors des phases postérieures exclut toute certitude. La phase du IIᵉ s. est celle où se mettent en place les deux sections, masculine et féminine, sur l'aile orientale : les bains des femmes, au nord, ne donnaient pas sur la palestre, à l'inverse des bains masculins, au sud. Chaque section comportait déjà la séquence canonique des salles de déshabillage (*apodyterium*), des salles tièdes (*tepidarium*) et des salles chaudes (*caldarium*), le dispositif de chauffage ou *praefurnium* avec ses trois chaudières se trouvant situé à la jonction des deux, entre le *caldarium* des hommes et celui des femmes. A ce stade de la construction, les salles chaudes ne comportaient certainement pas encore d'absides, mais elles étaient déjà voûtées en berceau. L'ensemble, par sa disposition et sa technique, témoigne du niveau très élevé des concepteurs et des bâtisseurs campaniens de la période dite du tuf (fig. 441).

Un débat s'est récemment instauré sur la question du système de diffusion de la chaleur. H. Eschebach tenait pour de véritables hypocaustes continus aménagés sous les salles chaudes dès cette fin du IIᵉ s. ; I. Nielsen refuse l'idée de sols reposant sur des pilettes dans les *tepidaria* et les *caldaria*, en se fondant sur des observations archéologiques ainsi que sur des témoignages épigraphiques, qui révèlent la présence de braseros dans les salles chaudes des établissements pompéiens postérieurs (par exemple les bains du Forum).

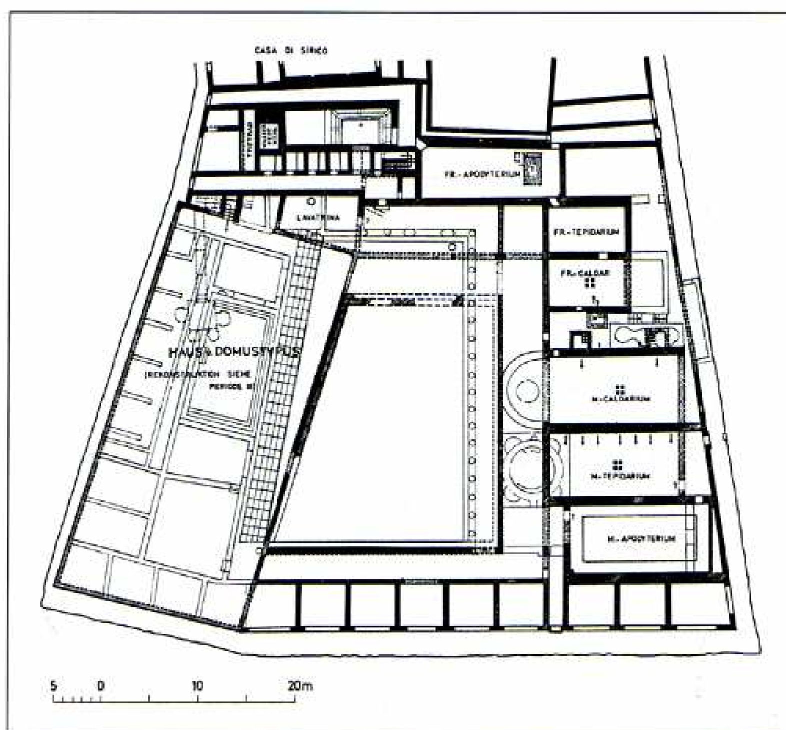


Fig. 441. Plan des thermes dits de Stabies à Pompéi dans leur phase du IIᵉ s. av. J.-C., d'après J. Eschebach.

Il est difficile de trancher car les données historiques et comparatives ne sont guère explicites : le système de chauffage des sols, appelé initialement *balneae pensiles* ou *balnea pensilia*, qui comportait un volume sous-jacent (hypocauste) et un niveau de circulation (*suspensura*), lequel reposait par l'intermédiaire d'une ou plusieurs épaisseurs de grandes briques sur un réseau de pilettes de 40 à 75 cm de hauteur, a sans aucun doute trouvé ses premières applications occidentales en milieu campanien. Plusieurs facteurs contribuent à expliquer cette primauté : d'abord l'abondance des sources naturelles d'eau chaude ou de vapeurs brûlantes dans cette région volcanique et particulièrement dans les Champs Phlégréens a très tôt sollicité l'ingéniosité humaine ; les bains (de Baies, dont nous aurons à reparler), ont dû en ce domaine jouer un rôle précurseur ; en second lieu le développement technique de la Campanie et

la faculté d'innovation de ses constructeurs, dans le climat de prospérité très favorable qui s'instaure après la troisième Guerre punique, ont contribué à la mise au point des solutions appropriées ; enfin la puissante vague d'hellénisation qui au IIe s. submerge la région a suscité dans tous les secteurs de la construction de fécondes confrontations entre les traditions grecques et les traditions italiques. Il n'est pas inutile de rappeler ici, à la suite de R. Ginouvès, que l'hypocauste continu semble être apparu en Grèce, et plus précisément à Olympie dès la fin du IIe s. av. J.-C. ; nous avons vu d'autre part les systèmes relativement frustres mais efficaces mis en œuvre au IIIe s. dans les bains hellénistiques de Sicile.

C'est indéniablement dans ce contexte qui est aussi, en termes moraux et économiques, celui de la *luxuria*, c'est-à-dire de l'adoption par une classe dominante énormément enrichie de tous les raffinements du luxe « oriental », qu'il importe de replacer l'action de C. Sergius Orata ; plusieurs auteurs (Cicéron, *Hortensius*, fragt. 76 ; Pline, *HN*, 9, 168 ; Valère-Maxime, IX, 1, 1 ; Macrobe, *Saturnales*, II, 11) présentent ce personnage, peut-être originaire de Pouzzoles, comme l'inventeur de l'élevage des huîtres, dans des viviers du lac Lucrin ; avec l'argent qu'il tirait de ce commerce, et grâce aux progrès enregistrés dans la technique du chauffage sous les bassins où il nourrissait les alevins, il faisait construire des villas qui présentaient l'avantage de posséder des bains à chauffage par le sol. Orata était donc un esprit plein de ressources, mais surtout un commerçant avisé, qui sut, l'un des premiers sans doute, répondre aux exigences de confort et de luxe des riches propriétaires des demeures de plaisance de la côte campanienne, dont J. d'Arms a montré qu'ils appartenaient pour beaucoup d'entre eux à la noblesse sénatoriale de Rome. On ne saurait donc sans quelque imprudence le créditer de l'invention du système des *balnea pensilia* malgré les affirmations péremptoires des notices antiques ; tout au plus contribua-t-il, lui et ses techniciens, à en améliorer le rendement ou à en faciliter l'installation. Le fait, tout de même, que son activité soit située par Pline l'Ancien *ante Marsicum bellum*, c'est-à-dire avant la Guerre sociale, désigne Orata comme un précurseur en la matière : contemporains de ceux d'Olympie, ses aménagements comptent probablement parmi les plus anciens qu'on puisse recenser en Italie. Mais il est significatif qu'en ce domaine, comme en beaucoup d'autres, lors de ces décennies de la fin du IIe s. et du début du Ier s. av. J.-C., l'impulsion décisive ait été donnée par le secteur privé.

Si nous revenons aux thermes de Stabies à Pompéi, nous pouvons admettre, avec I. Nielsen, que les premières *suspensurae* remontent à la phase des années 90-80 av. J.-C. ; elles ont été installées d'abord dans le *caldarium* et le *tepidarium* des hommes ainsi que dans le *caldarium* des femmes ; dès lors deux *praefurnia* séparés sont mis en place. Les incidences de ces aménagements qui permettent d'entretenir une température élevée dans les salles chaudes ne sont pas minces : elles entraînent le remplacement des « baignoires-sabots » individuelles par des bassins d'immersion à caractère collectif, les *alvei*. Ce progrès technique a donc eu pour conséquence une modification irréversible de la pratique thermale qui ne sera pas sans effet sur l'évolution des mœurs elles-mêmes.

Peu de temps après, dans les premières décennies qui ont suivi la déduction de la colonie syllanienne à Pompéi, une inscription (*CIL*, X, 829) nous apprend que des duovirs ont pris en charge la construction d'un *laconicum* (étuve) et d'un *destrictarium* (lieu où les sportifs se débarrassent avec le strigile de l'huile et de la poussière qui recouvrent leurs muscles) et restauré le portique entourant la palestre. Ces travaux, qui peuvent avoir eu lieu entre 80 et 60 av. J.-C., trouvent une confirmation archéologique dans la présence d'une salle ronde plus tard transformée en *frigidarium* (ou salle froide), mais qui servit initialement, dans le prolongement du *tepidarium* masculin, aux bains de vapeur que Vitruve (*De architectura* V, 11, 2) signale parmi les annexes des palestres ; quant au *destrictarium* (seule mention en latin) il a été identifié par H. Eschebach dans la salle oblongue située à l'extrémité du *caldarium* masculin ; elle sera détruite par la construction de l'abside de celui-ci. Il est intéressant de noter ainsi que les thermes de Stabies à Pompéi conservent et même renforcent, en ce début du Ier s. av. J.-C., et malgré le changement radical introduit dans les habitudes de vie par la déduction coloniale, des installations directement liées aux exercices gymniques ; ce n'est pas un hasard si au même moment la restauration de la palestre fait de celle-ci, le centre monumental du complexe : contrairement à une idée encore souvent admise, le développement des établissements thermaux à la fin de la République est toujours plus ou moins directement fonction du degré d'hellénisation des communautés concernées (fig. 442).

Ces *balnea* pompéiens ne prendront cependant leur aspect définitif que vers le milieu du Ier s. av. J.-C. Une sensible extension vers l'ouest permet alors l'agrandissement de la palestre, et surtout, sur l'espace d'une ancienne *domus* à péristyle, la mise en place d'une vaste piscine à l'air libre flanquée d'un bassin plus petit (sans doute réservé au lavage préliminaire des baigneurs) et d'un *apodyterium*.

A la fin de leur évolution les thermes de Stabies présentent donc les caractères structurels suivants, qu'il est important de relever car dès lors

l'établissement revêt une forme canonique et constitue une tête de série qui, sous diverses variantes, sera bien représentée dans l'Occident romain au début de l'Empire ; on a même pu récemment démontrer que les bains tardo-républicains et augustéens de *Glanum* dépendaient exactement du même modèle : de part et d'autre d'une cour centrale formant palestre se font face la séquence des salles chaudes – le grand *caldarium* masculin reste le seul à posséder l'abside, qui deviendra caractéristique de celles-ci – et la piscine froide munie de ses annexes. Le *frigidarium*, à ce stade de l'évolution, reste une pièce de conception tardive et de dimensions relativement modestes ; il n'a pas encore l'importance que lui reconnaîtront bientôt les principaux thermes impériaux. Il y a là un fait singulier, qui n'a guère été, jusqu'ici, analysé mais qui semble prouver que ces établissements campaniens ont d'abord été conçus comme des lieux où l'on pouvait bénéficier de bains tièdes ou chauds ; c'est là ce qui faisait leur intérêt pour le public et ce qui les assimilait, en milieu urbain, aux sites naturels des Champs Phlégréens, dont les sources à haute température constituaient l'attrait principal. Sans établir de confusion entre le thermalisme à vocation salutaire ou thérapeutique et la pratique thermale simple, nous pouvons toutefois supposer que la seconde a voulu dès le début se parer des prestiges du premier, d'où les efforts précoces pour assurer dans les meilleurs conditions le chauffage des eaux puis des salles. On notera enfin que la distinction entre la section féminine et la section masculine rigoureusement établie, et maintenue à travers les dernières phases du développement, ne conduit pas à la dissociation du noyau balnéaire proprement dit ; celui-ci s'étend sur une même ligne, mais non point toutefois sur un même axe car la progression d'une salle à l'autre ne correspond pas à un circuit linéaire et l'accès aux deux sections se fait par des voies différentes. D'où le nom donné à ce type dans la terminologie de Krencker de « bains en ligne ».

Ces caractéristiques se retrouvent dans divers *balnea* campaniens contemporains : citons les « thermes du Forum » à Pompéi, que leur technique de construction en *opus quasi reticulatum* permet de situer dans le deuxième quart du Ier s. av. J.-C. On y observe en particulier une ordonnance analogue pour les deux séries de salles chaudes, avec l'apparition relativement tardive d'un *frigidarium* sur l'emplacement d'un ancien *laconicum* à tholos dans la section masculine, ainsi que la présence, en bordure de la séquence balnéaire, d'une palestre trapézoïdale. Citons aussi les « thermes centraux » de Calès, très importants mais incomplètement conservés. Si l'on n'est pas en mesure d'y situer exactement la palestre, les salles balnéaires offrent des singularités intéressantes : le *caldarium*, muni dès l'origine (années 90-80 av. J.-C.) d'un véritable hypocauste, possédait aussi une abside semi-circulaire dès sa première implantation ; le *frigidarium*, là encore, n'apparaît qu'en un second temps, lorsque l'*apodyterium*, fort vaste (long de 18,95 m et large de 8,80 m) fut muni de deux vasques ; un *destrictarium* et un *laconicum* faisaient peut-être partie de la dotation initiale.

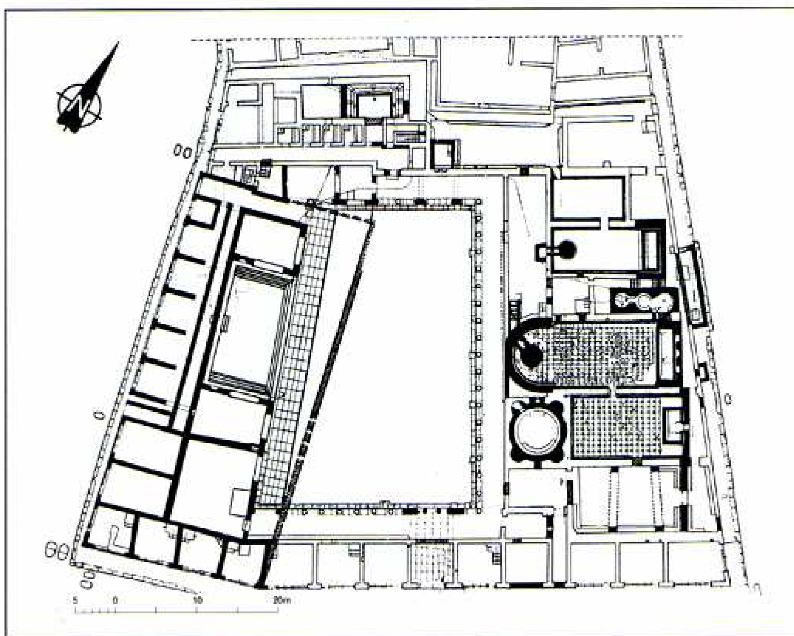


Fig. 442. Plan des thermes dits de Stabies à Pompéi au début du Ier s. av. J.-C., d'après J. Eschebach.

Balnea *italiques à la fin de la République. L'archéologie et les textes*

Hors de Campanie, nous ne rencontrons que peu de vestiges avant la période augustéenne. Le phénomène est dû pour une large part à la disparition des traces archéologiques, car il est difficile d'imaginer que les colonies ou municipes des IIIe et IIe s. n'aient pas été munis d'établissements dont nous savons par ailleurs que Rome était fort riche dès la fin de la République. Il est cependant indéniable qu'hors des régions hellénisées de Campanie, Grande Grèce et Sicile, les modèles architecturaux des *balnea* ne se sont imposés que lentement et n'ont pas toujours revêtu une forme monumentale. On sait par exemple qu'à *Cosa*, dans la colonie latine fondée sur le territoire de *Vulci* en 273 av. J.-C., les structures liées au bain restent modestes, tant dans le domaine privé que

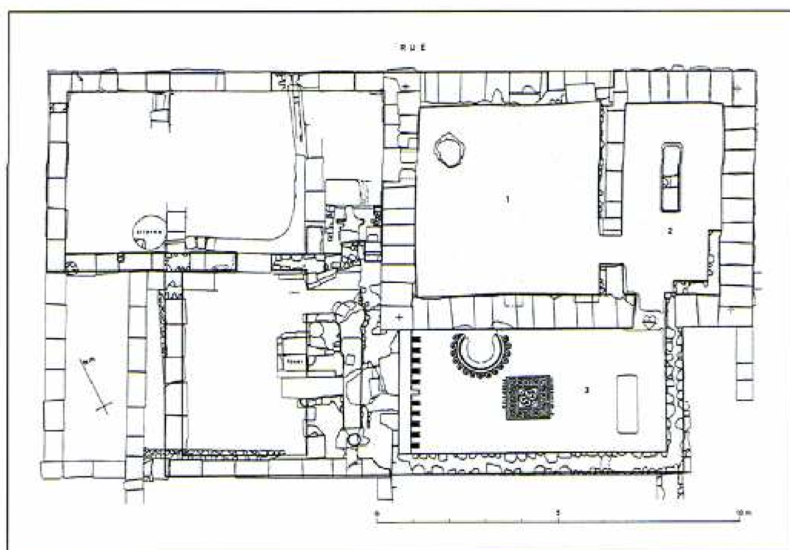


Fig. 443. Plan du *balneum* public de Musarna avec restitution des motifs centraux (*emblemata*) des mosaïques de sol, d'après H. Broise.

dans le domaine public. Et pour l'Etrurie, seuls deux édifices thermaux ont été à ce jour recensés qui paraissent antérieurs à la Guerre sociale : l'un se situe à Sasso Pisano, aux confins des territoires entre Populonia et Volterra, l'autre à Musarna, près de Viterbe. Seul ce dernier a fait l'objet d'une exploration archéologiquement complète : de petite taille, il comportait essentiellement, dans un espace quadrangulaire, un *apodyterium*, un *tepidarium* et un *caldarium* ; celui-ci était muni d'une baignoire collective et d'un *labrum* ou bac à ablutions ; le canal de chauffe de la baignoire était alimenté par un *praefurnium* qui assurait le chauffage d'une chaudière métallique et alimentait en braises les braseros répartis dans la pièce. Conçu à la fin du II[e] s. av. J.-C., ce *balneum* public de Musarna ne fut apparemment jamais doté d'un hypocauste et resta donc, jusqu'au terme de son utilisation, étranger à tout aménagement technique en ce domaine (fig. 443).

Si nous n'étions pas totalement ignorants de la réalité des *balnea* de Rome à la fin de la République, nous aurions sans doute une vision plus diversifiée des progrès réalisés en Italie centrale et d'abord dans l'*Urbs* après la Guerre sociale. Le modèle « campanien » semble s'être imposé assez vite au cours du I[er] s. av. J.-C., comme le prouvent par exemple les « thermes taurins » de Civitavecchia, dont la première phase remonte vraisemblablement aux années 75-50 av. J.-C. Mais nous disposons de la description d'un établissement-type, due à Vitruve (*De architectura*, V, 10) ; celle-ci rassemble sous une forme efficace les principales composantes des *balineae* contemporaines. La continuité qui s'établit dans ce texte entre l'analyse du noyau balnéaire et celle de la palestre, cette dernière étant présentée au chapitre suivant (V, 11), permet de penser que le théoricien songe peut-être encore à des édifices qui associent l'un et l'autre ; mais déjà s'affirme nettement la tendance à considérer l'établissement de bains comme une entité, puisque la description de la palestre est proposée comme une concession aux pratiques grecques, lesquelles passent pour étrangères aux habitudes italiques (*tametsi non sint italicae consuetudinis...*) ; la « palestre » des *balnea* romains de cette époque est en fait réduite à l'état d'une cour ou d'un quadriportique central, dépourvu de ses annexes gymniques ou agonistiques traditionnelles. En ce qui concerne les bains, Vitruve insiste sur les aspects techniques, ce qui nous vaut des indications précises concernant l'hypocauste commun au *tepidarium* et au *caldarium* ainsi que la *suspensura* et la couverture des mêmes salles ; le *caldarium* décrit par le théoricien s'avère très proche de ceux qu'on observe à la même époque, c'est-à-dire dans le troisième quart du I[er] s. av. J.-C., en Campanie : c'est une salle longue voûtée en berceau, munie d'une abside à l'une de ses extrémités pour le *labrum* et d'une exèdre quadrangulaire à l'autre extrémité pour l'*alveus*. Il ne fait aucune mention directe du *frigidarium* en tant que salle pourvue de bassins ; le mot n'apparaît dans le chapitre 10 que pour désigner la cuve d'eau froide (*vasarium frigidarium*) qui sert à alimenter les cuves d'eau tiède et d'eau chaude situées au-dessus du dispositif de chauffage ; toutefois dans le chapitre suivant le théoricien évoque d'un mot une salle froide, *frigidarium*, pour localiser à proximité la pièce de sudation ; celle-ci, sous la locution *laconicum sudationesque*, était déjà apparue dans le chapitre 10 où l'on apprenait qu'elle devait être circulaire et couverte en coupole ; il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'à la même époque les étuves en forme de rotonde de plusieurs bains campaniens sont précisément changées en salles froides. De tels détails, immergés dans un discours normatif qui peut paraître abstrait en première lecture, témoignent de l'ancrage de la description vitruvienne dans la réalité la plus concrète.

L'époque augustéenne et julio-claudienne

L'époque augustéenne constitue en ce domaine comme en beaucoup d'autres un moment décisif où la diffusion des édifices en Italie et dans les provinces, jointe à l'élaboration du premier schéma normalisé, suscite de nombreuses avancées, autant techniques que monumentales.

Les thermes construits à l'instigation d'Agripppa entre 26 et 19 av. J.-C. sur le Champ de Mars, immédiatement au nord du Largo Argentina, ouvrent une longue série dont chaque exemplaire marquera son temps et se définira comme le parangon d'une nouvelle lignée typologique. S'il ne reste presque rien au sol de la composition augustéenne, à part l'arco della Ciambella, le schéma partiellement conservé dans la *Forma Urbis*, qui reproduit sans aucun doute une phase antérieure à l'époque de Septime Sévère, et les plans levés au XVI[e] s. par Palladio ont jadis permis à Ch. Hülsen de proposer une restitution vraisemblable de l'ensemble. Il importe avant tout de comprendre qu'avec les *Thermae Agrippae* un saut quantitatif irréversible est accompli : pour la première fois un édifice thermal occupe dans l'*Urbs* un espace important, car on ne saurait dissocier les bains eux-mêmes des jardins qui les jouxtent et leur tiennent lieu de palestre ainsi que de l'énorme piscine (*stagnum*) qui leur était adjointe. F. Coarelli a récemment montré que le *stagnum* à lui seul couvrait, à l'ouest de la composition, plus de quatre hectares ; il servira de *natatio* aux Thermes de Néron. Le centre des *Thermae Agrippae* était apparemment une vaste salle circulaire à absides rayonnantes mise en place dès 25 av. J.-C. à laquelle Dion Cassius donne le nom de « gymnase laconien » (53, 27, 1) ; c'était selon toute probabilité une énorme étuve à coupole (son diamètre interne est proche de 25 m) que ses dimensions apparentent au soi-disant « temple de Mercure » de Baies en Campanie ; certains auteurs ont voulu en faire dès sa fondation une salle pourvue d'un bassin d'eau froide, arguant du fait que sa taille la rendait inapte à créer des conditions favorables à la sudation ; c'est une possibilité, mais on n'oubliera pas que la mise en eau du complexe dut attendre au moins six années, l'arrivée de l'aqueduc spécialement conçu à cet usage par Agrippa, l'*aqua Virgo*, opérationnel seulement en 19 av. J.-C. Sans vouloir mettre un nom sur toutes les composantes du plan de Hülsen (on reconnaîtra volontiers des *tepidaria* en T, un *caldarium*, en C, une *frigida lavatio*, c'est-à-dire un pediluve en AT, et en PF une petite palestre avec une piscine à l'air libre), il convient du moins de saisir l'esprit de ce groupe compact de salles qui se répartissent sur plus de 100 m selon un axe rigoureusement orienté vers le nord. Les Thermes d'Agrippa marquent l'apogée du type dit « en ligne », ce qui n'exclut pas des circuits latéraux pour peu qu'on veuille passer par exemple du *frigidarium* (la salle circulaire ?) au *caldarium*, ou des circuits obliques si l'on veut passer du *frigidarium* à l'une des salles tièdes. De surcroît on ignore si la répartition en sections masculine et féminine était appliquée dans ces premiers grands thermes romains ; rien ne le suggère sur le schéma de la *Forma Urbis* mais celui-ci pouvait fort bien compter dans son état complet un redoublement des salles principales vers le nord. On se souviendra toutefois qu'à cette époque beaucoup de *balnea* sont simples (les bains « suburbains » d'Herculanum, ceux de *Venusia* (Venosa en Apulie, de *Faesulae* (Fiesole en Etrurie) et dans les provinces, de Vaison en Narbonnaise, de *Conimbriga* en Lusitanie) (fig. 444 et 445).

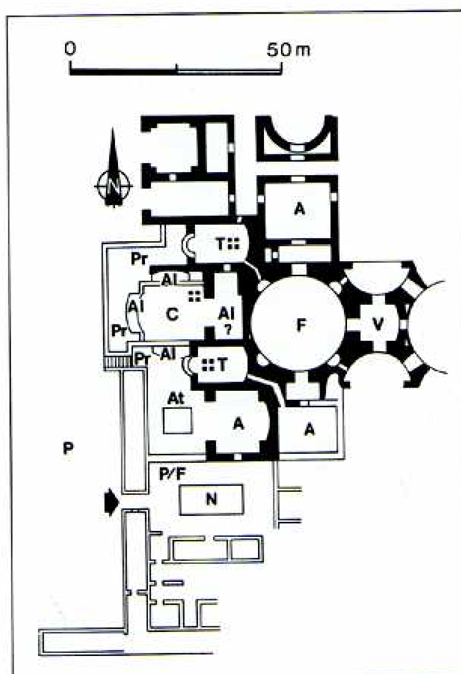


Fig. 444. Plan des Thermes d'Agrippa à Rome, d'après Ch. Hülsen, avec des hypothèses de définition des salles dues en partie à I. Nielsen.

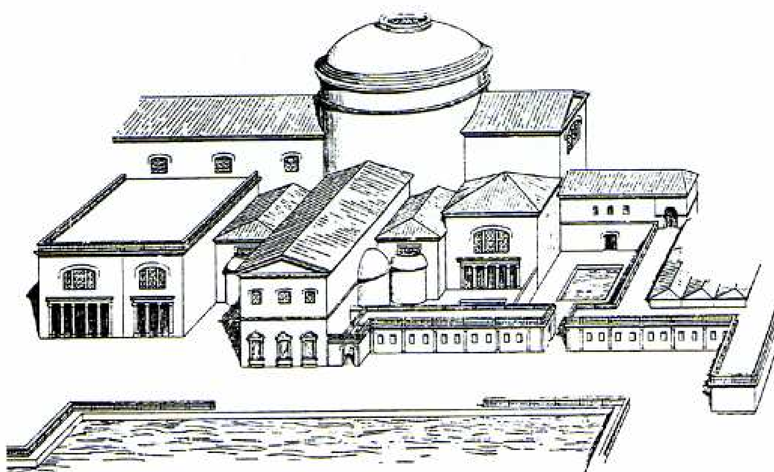


Fig. 445. Hypothèse de restitution des Thermes d'Agrippa, d'après Ch. Hülsen.

Plusieurs exemples de petits thermes provinciaux, comportant des *balnea* et une palestre, peu-

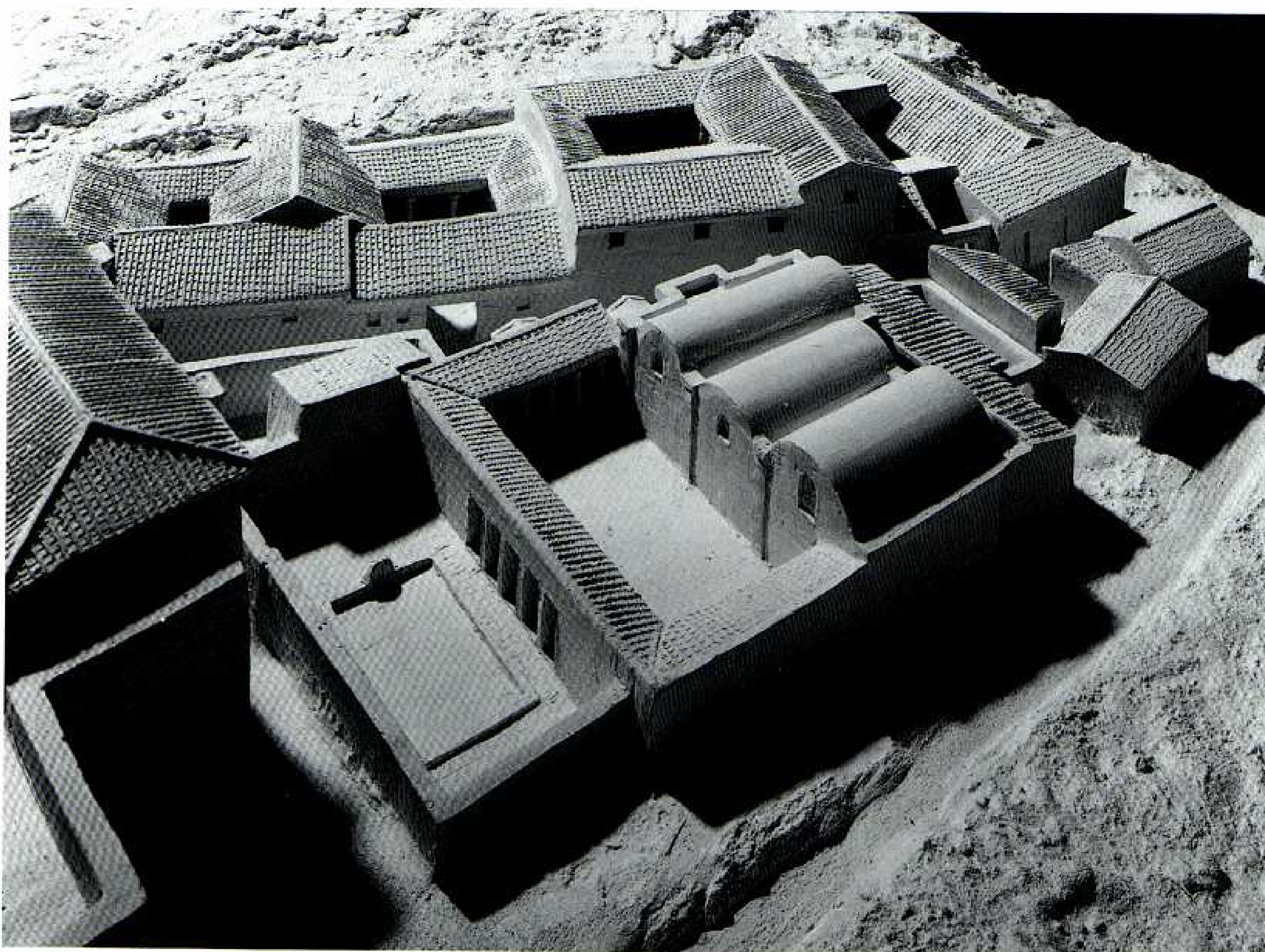


Fig. 446 Maquette restituée des thermes de *Glanum* (au premier plan) dans leur seconde phase, par J. Bigot et P. Varène.

vent ici être évoqués. Ils apparaissent, à des titres divers, tributaires des modèles italiques et romains. Citons d'abord ceux de *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence), qui reprennent, nous l'avons dit, le schéma de l'établissement pompéien dit de Stabies dans sa dernière phase ; datés pour leur première implantation du troisième quart du Ier s. av. J.-C., ils déploient en ligne un *apodyterium*, un *tepidarium* et un *caldarium* à abside le long d'une palestre assortie d'une *natatio* ; la conservation remarquable du *praefurnium*, du conduit de chaleur et du système des *suspensurae*, en fait un cas particulièrement démonstratif ; plus tard, dans une seconde phase datable vraisemblablement de la fin de l'époque augustéenne, l'abside de la salle chaude sera arasée pour agrandir la palestre (fig. 446).

Ce qui disparaît de la panoplie campanienne et romaine contemporaine, c'est, en ces modestes installations occidentales, la salle ronde, qu'elle revête la forme ancienne d'un *laconicum* ou plus récente d'un *frigidarium*. Il en va de même à *Vasio Vocontiorum* (Vaison-la-Romaine), où les Thermes du nord se développent, sans doute pour une meilleure utilisation de l'espace, selon le type dit « angulaire en ligne » si du moins on retient la terminologie de D. Krencker.

En Espagne, à *Baetulo* (Badalona, près de Barcelone, dans la province de Tarraconaise) les *balnea* remarquablement conservés, datables du milieu du Ier s. av. J.-C., présentent, dans leur première phase, l'exemple d'une disposition linéaire assez rigoureuse comportant la séquence *frigidarium*, *tepidarium*, *caldarium*, chacune de ces salles étant munie d'une série de petites niches à hauteur d'homme sous arcades qui n'est pas sans rappeler les étagères des *apodyteria* des thermes pompéiens ; l'absence de *suspensurae* dans les pièces chaudes témoigne du caractère relativement ancien de l'implantation, seule la piscine du *cal-*

darium étant montée sur un hypocauste en liaison directe avec un four. A l'époque augustéenne cet établissement est remodelé, certaines de ses salles recevant un nouveau décor, mais la petite palestre quadrangulaire qui jouxte le *frigidarium* semble avoir survécu à tous les aménagements ultérieurs (fig. 447). Digne de remarque est la voûte en terre cuite du *caldarium*, constituée de tuiles plates encastrées dans des nervures en berceau constituées de briques à encoche. Les nombreux bains à caractère salutaire de Tarraconaise (plus de 20 ont été identifiés à ce jour) mériteraient une étude complète ; les mieux connus sont ceux de Lugo (*Lucus Augusti* dans le Nord-Ouest de la province) et de Los Banales, tous deux datables du milieu du Ier s. ap. J.-C. Les premiers, construits en grand appareil, sont particulièrement bien conservés ; dans les parois de la principale des pièces voûtées s'ouvrent également des niches sous arcade encadrées, à leur base et à leur sommet, par un profil en saillie.

A Pergame, enfin, dans la province d'Asie, des bains d'époque augustéenne ont été dégagés dans la partie urbaine et non palatiale du site, près de l'hérôon de Diodoros Paspâros ; ils fournissent l'un des rares exemples orientaux d'un établissement « en ligne » ; sur 400 m^2 environ se succèdent un *caldarium* avec en annexe un *laconicum* circulaire, une petite palestre, un *frigidarium* et un *apodyterium* derrière lesquels se cale obliquement une piscine à l'air libre ; l'absence d'hypocauste dans la salle chaude à abside donne la mesure du caractère assez sommaire de l'installation ; la température était entretenue par le canal d'air issu du *praefurnium* et par la proximité de l'étuve qui, elle, était chauffée par le sol.

Les premiers « thermes impériaux » de Rome

Les premiers « thermes impériaux », au sens typologique de l'expression, vont en fait voir le jour à Rome dans la seconde moitié du Ier s., sous l'impulsion de Néron et des Flaviens.

Sis au nord du *stagnum* des Thermes d'Agrippa, ceux de Néron, les *Thermae Neronianae* des sources antiques, inaugurés en 64 ap. J.-C., se déployaient sur près de 16 000 m^2 ; le peu de vestiges qui en subsistent remonte à la refonte du complexe due aux architectes d'Alexandre Sévère au début du IIIe s. Mais les plans levés par Palladio révèlent des particularités qui suggèrent que l'implantation initiale n'a pas été bouleversée par la restauration ultérieure. Pour la première fois nous sommes en présence d'un schéma à la fois axial et symétrique ; cette ordonnance nouvelle frappa les contemporains et les générations successives : nul autre établissement thermal n'est aussi fréquemment cité dans les textes que celui-ci. B. Tamm a montré qu'il fut désigné d'abord comme un *gymnasium*, sans doute du fait de la duplication des palestres qui, encadrant une vaste *natatio*, constituaient sa limite septentrionale. Mais ce que les usagers retinrent d'abord, c'est l'effet de monumentalité obtenu par la répartition rigoureusement symétrique des installations qui s'ordonnent de part et d'autre d'un axe médian dont le centre est occupé par l'immense *frigidarium* ; l'ampleur des espaces intérieurs et leur animation plastique (exèdres soulignées par des colonnes libres) est en effet l'autre caractéristique de ce nouveau type, la maîtrise acquise dans l'usage de l'*opus caementicium* et toutes les formes d'architecture moulée autorisant désormais l'ouverture de très vastes salles (fig. 448). D'un point de vue constructif, la duplication symétrique des composantes – celle des *apodyteria* par exemple de part et d'autre de la salle froide – permettait de compenser les poussées des voûtes : le parti architectural d'ensemble répondait donc autant à une nécessité technique qu'au souci d'améliorer le fonctionnement et d'équilibrer esthétiquement les masses. Malgré les incertitudes des vestiges, il semble que le *caldarium*, flanqué de deux puissants *praefurnia* qui alimentaient ses hypocaustes et ceux du *tepidarium* voisin, ait formé, avec son exèdre terminale, la limite sud de ces thermes.

Les voûtes de grande portée mais aussi les larges et hautes fenêtres munies de panneaux de verre transparent permettent désormais à ces salles d'échapper aux contraintes qui avaient longtemps pesé sur les espaces clos et humides (obscurité, buée, vapeur). Pour la première fois dans l'histoire des thermes romains le *frigidarium* devient un véritable hall, comparable par son ampleur (environ 1 300 m^2 au sol) à une basilique de forum ; grâce à sa situation, qui le désigne comme un lieu de convergence et de dispersion, quel que

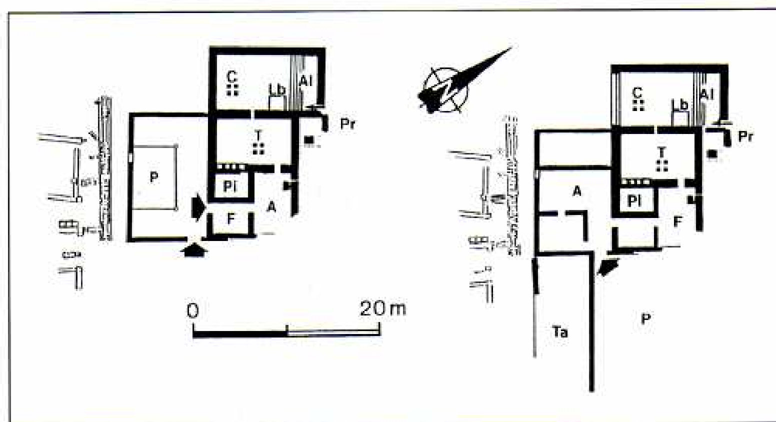


Fig. 447. Les deux phases des thermes de Baetulo (Badalona), d'après J. G. Durar et I. Nielsen.

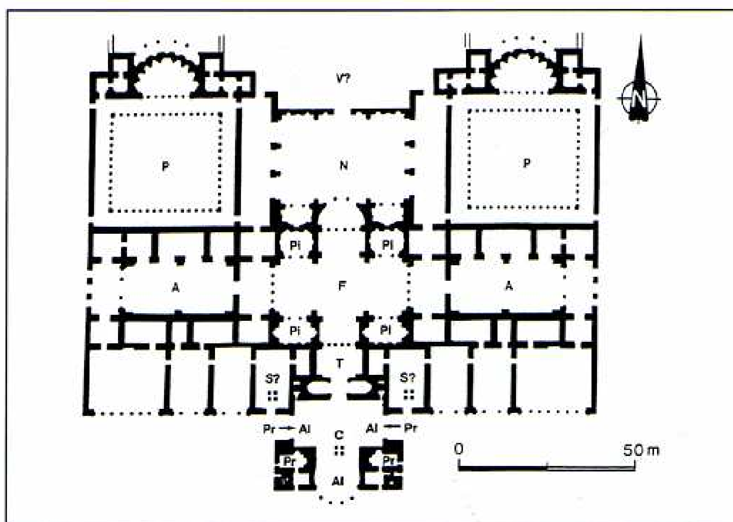


Fig. 448. Plan restitué des Thermes de Néron à Rome, d'après les dessins de Palladio interprétés par D. Krencker et I. Nielsen.

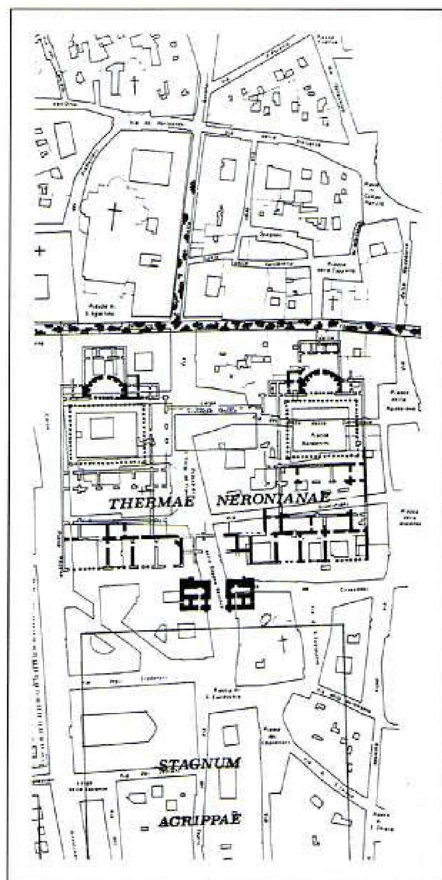


Fig. 449. Plan de situation des Thermes de Néron à Rome sur le Champ de Mars, d'après F. Coarelli.

soit le sens du circuit effectué, il contribue à instaurer une convivialité nouvelle, qui ne sera pas sans incidences sur le développement ultérieur de l'architecture thermale.

Si l'on voulait seulement trouver à ce schéma des *Thermae Neronianae* des antécédents formels, on pourrait certes songer aux thermes de Capito à Ephèse, qui datent encore de l'époque claudienne : le redoublement des vestiaires et des salles tièdes de part et d'autre d'un axe dominé par le *caldarium* autorise à parler là aussi d'une ordonnance axiale et symétrique. Et il n'est pas exclu que les architectes néroniens soient allés chercher au moins une part de leur inspiration dans les créations antérieures des grandes cités de l'Orient hellénisé : cela paraît conforme aux goûts de leur maître et aux tendances de l'époque ; l'importance accordée aux palestres peut appuyer ce genre d'hypothèse. Mais, indépendamment du changement d'échelle, les Thermes de Néron témoignent d'un sens de l'espace et des volumes qui allie avec un bonheur inégalé des exigences fonctionnelles et techniques à une organisation quasiment palatiale (fig. 449). Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'avec cette composition les thermes impériaux commencent à devenir ces « palais du peuple » qui contribueront tellement à la diffusion de la pratique romaine des bains et de tout ce qui s'y rattache jusqu'au fond des provinces les plus lointaines. Les placages de marbre, les cycles statuaires, les peintures, déjà présentes dans les établissements antérieurs, prennent dès lors une importance inusitée, et manifestent sur un registre nouveau le prestige exercé par un mode de vie qui est aussi une culture.

A une échelle plus réduite (4 500 m^2), les Thermes de Titus, inaugurés en 80 sur la colline de l'Esquilin offrent une ordonnance comparable : cette fois le *frigidarium* est entouré par les palestres, mais la duplication des principales étapes du circuit, jusqu'au vaste *caldarium*, lui-même dédoublé en deux salles absidales, qui marque le terme de l'axe central, répond au même principe (fig. 450).

Il est remarquable qu'avant la fin du Ier s. assez peu d'établissements aient en Italie adopté déjà ce schéma « impérial », caractérisé par un axe médian le long duquel se développent les éléments principaux du circuit et de part et d'autre duquel se déploient symétriquement les salles secondaires et les annexes. Les « thermes centraux » de Pompéi, édifiés entre 70 et 79 ap. J.-C., se rattachent à la tradition campanienne ; on y trouve l'ordonnance linéaire des salles thermales ouvertes en façade, sur un front rectiligne, vers la palestre trapézoïdale (fig. 451). Par rapport aux thermes dits de Stabies, la disposition de l'ensemble apparaît plus rigoureuse mais le principe d'or-

ganisation reste analogue. Vers le milieu du siècle cependant, les thermes de Chieti (*Teate Marrucinorum* dans les Abruzzes), célèbres pour la batterie de citernes qui les jouxte à l'ouest, offrent l'amorce d'un plan axial et symétrique. Plus nettement encore les grands thermes de Florence (*Florentia*), avec leur *frigidarium* central et leur double *caldarium* à abside témoignent, dans un contexte colonial, de l'écho des créations romaines contemporaines ou antérieures.

En fait le type linéaire se maintient au IIe s. dans de nombreux cas : les thermes dits de Neptune à Ostie offrent l'exemple le plus accompli d'un schéma en principe « démodé » qui se distingue seulement des antécédents campaniens par une axialité mieux dominée, du moins au niveau des circuits sinon à celui du plan, mais où l'on retrouve la même partition entre le bloc des salles balnéaires et le rectangle de la palestre (fig. 452). Seul le grand *frigidarium*, en position centrale, muni de deux *alvei*, répond aux normes nouvelles. S'il faut admettre que dans son état actuel l'établissement reproduit une phase antérieure, de l'époque de Domitien, on peut s'étonner que les empereurs Hadrien et Antonin le Pieux aient accepté de dépenser des sommes importantes (*CIL*, XIV, 98 et *Histoire Auguste*, Vie d'Antonin le Pieux, 8, 2-3) pour une opération édilitaire aussi peu novatrice. Mais le schéma « impérial » n'est pas adaptable à tous les contextes, et il ne trouve sa pleine efficacité que dans la dilatation des volumes et des espaces, ce qui le rend d'un maniement difficile.

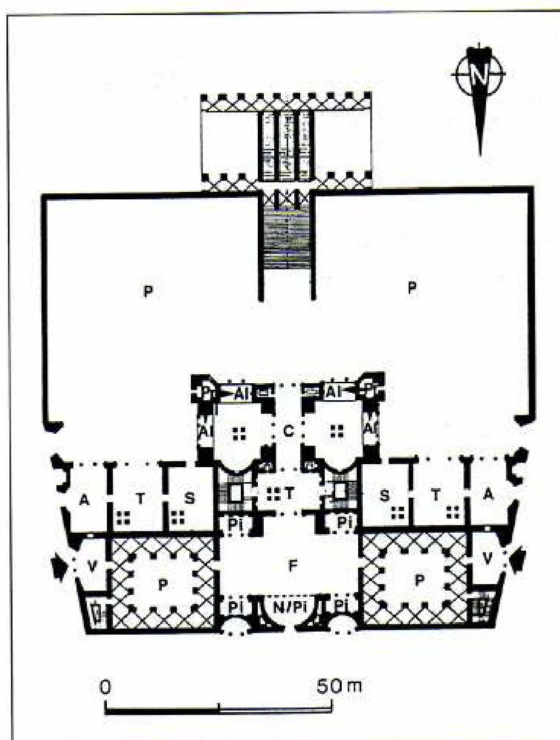


Fig. 450 Plan des Thermes de Titus à Rome, d'après D. Krencker.

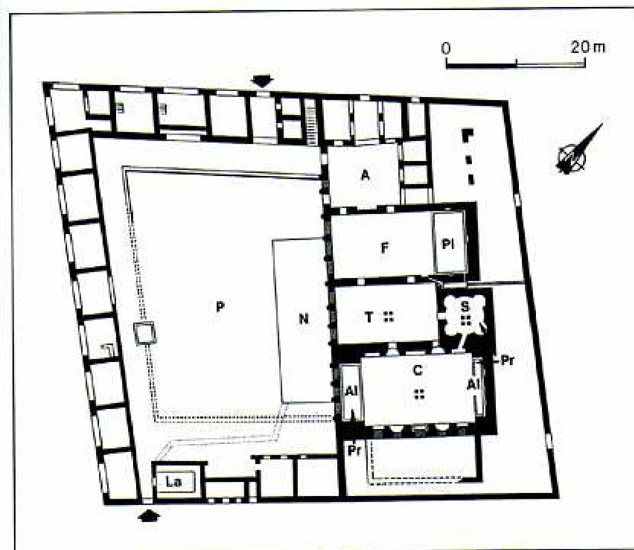


Fig. 451 Plan des « thermes centraux » de Pompéi, d'après M. de Vos.

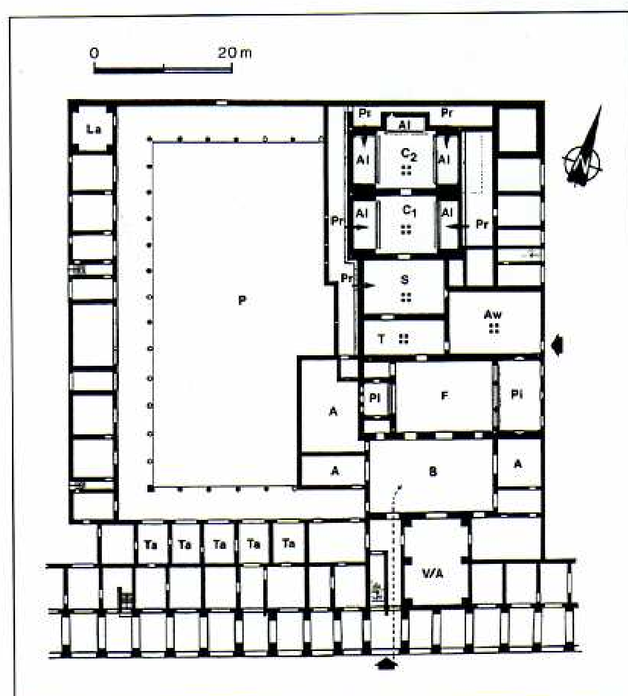


Fig. 452 Plan des thermes dits de Neptune à Ostie, d'après D. Krencker.

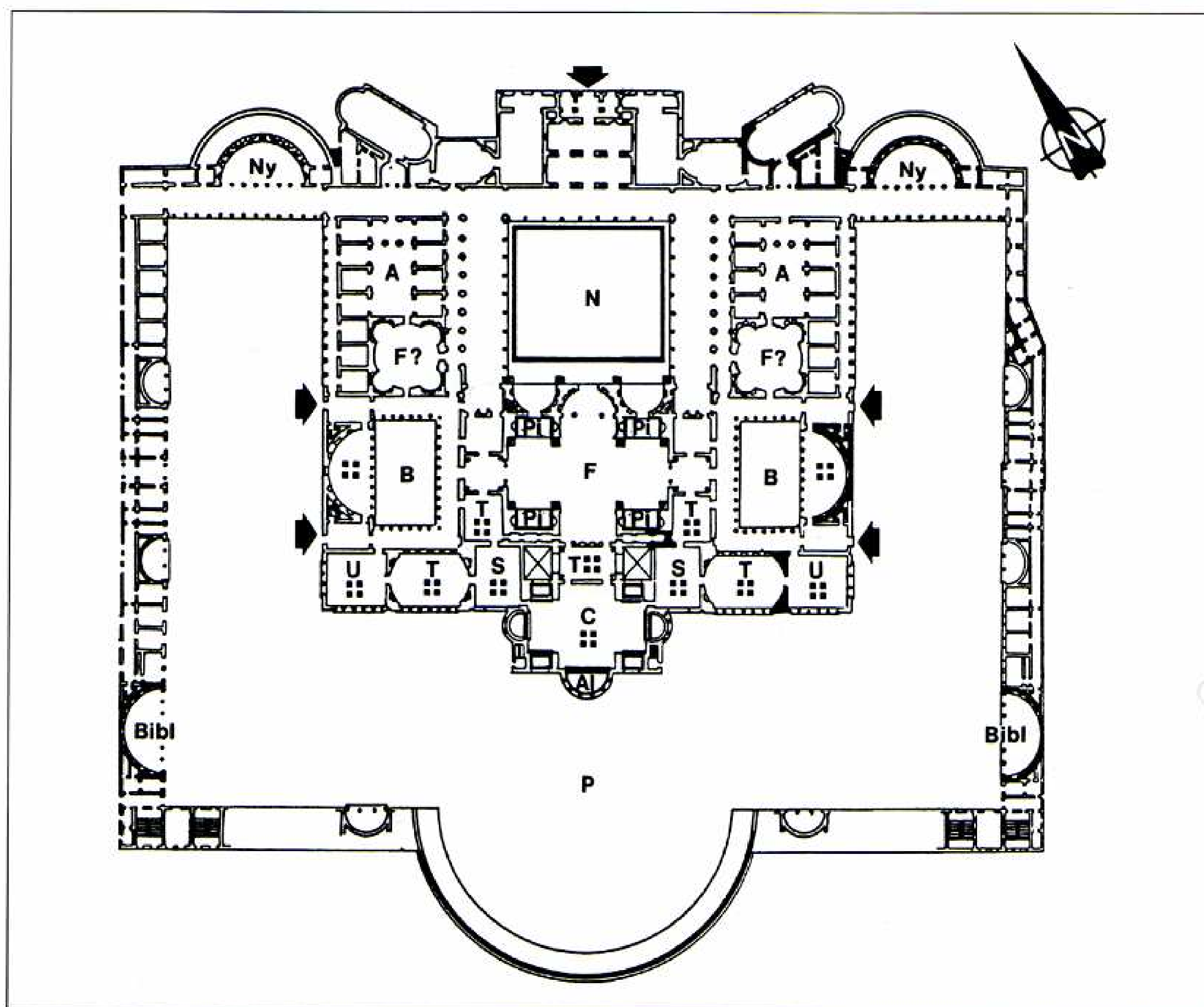


Fig. 453. Les Thermes de Trajan à Rome, d'après C. Anderson Jr. Ny = Nymphée.

Les Thermes de Trajan constituent l'ultime étape du développement des grandes fondations romaines ; les créations ultérieures, celles de Caracalla et de Dioclétien, pourront les surpasser par leur extension et par leur luxe ; elles n'introduiront dans la conception et l'organisation du complexe rien de fondamentalement neuf. Partiellement établis sur les ruines de la *Domus Aurea* de Néron ces *Thermae Traiani* ont été construits en un temps fort bref, entre 104 et 109 ap. J.-C. (fig. 453). Ils présentent avec leurs prédécesseurs d'indéniables parentés, et en particulier reprennent le schéma axial symétrique : la séquence *caldarium, tepidarium, frigidarium* y demeure, comme aux Thermes de Néron, l'épine dorsale du bloc thermal ; elle s'y termine aussi par la *natatio*, mais la duplication des vastes *apodyteria* s'y effectue de part et d'autre de cette piscine, et non plus de part et d'autre de la grande salle froide. Le caractère cruciforme de cette dernière s'accentue et définit un vaste vaisseau de plan centré qui était sans doute couvert d'une voûte d'arêtes ; les composantes latérales du *frigidarium* qui se déploient comme des ailes restent d'interprétation malaisée : formées d'un quadriportique rectangulaire sur la longueur duquel s'ouvre une vaste exèdre à hypocauste, elles s'apparentent peut-être, comme le suggère I. Nielsen, à ces *basilicae thermarum* mentionnées dans des sources tardives ou dans certaines inscriptions comme celle de Narbonne (*CIL*, XII, 4342). On s'interroge d'autre part, en l'absence de toute investigation précise

sur le site, quant à la destination des deux rotondes à absides rayonnantes qui flanquent la *natatio*, et occupent une partie du secteur des vestiaires.

Mais l'élément nouveau, et qui sera repris par la suite sous des formes diverses jusqu'à l'époque de Constantin, du moins dans les grands thermes de l'*Urbs*, est que le bloc thermal, y compris la *natatio*, y apparaît conçu comme une unité architecturale, un monument immense (25 570 m²) mais unitaire, au cœur d'un vaste enclos ; celui-ci couvre une surface de plus de dix hectares et dégage autour de l'édifice thermal proprement dit un espace de promenade et d'exercice sans précédent : les jardins des Thermes de Néron constituaient une annexe mais ne leur étaient pas organiquement liés. Ici, entrer dans les thermes, c'est d'abord pénétrer dans cet enclos monumental à travers un puissant propylon ; sans être bordé intérieurement par la colonnade d'un portique continu, le dit enclos est animé sur son pourtour par de nombreuses salles ou exèdres et abrite à deux de ses extrémités des bibliothèques semi-circulaires ; il contribue enfin à définir l'axe du complexe en s'élargissant en une vaste exèdre au centre de son côté sud-ouest. Pour la première fois, aux aménagements destinés aux bains et aux exercices gymniques (car l'espace libre devait être occupé au moins partiellement par des installations comparables à celles qu'on trouve dans les palestres, et de nombreuses salles périphériques devaient être réservées à la pratique de divers sports) s'ajoutent donc des salles de lecture et de consultation (les bibliothèques), qui pouvaient, selon l'usage du temps, se prêter à des déclamations ou à des conférences publiques. L'exemple ne sera pas oublié.

Il n'est pas jusqu'à l'orientation, qui diffère de 36° par rapport à celle des précédents thermes impériaux, qui n'ait été reprise, pour des raisons qui n'ont pas été élucidées, par les fondations postérieures de Caracalla et de Dioclétien. Tant il est vrai que cette création, imputable sans doute au grand maître des entreprises trajaniennes, Apollodore de Damas, constitue dans l'évolution du type un moment décisif.

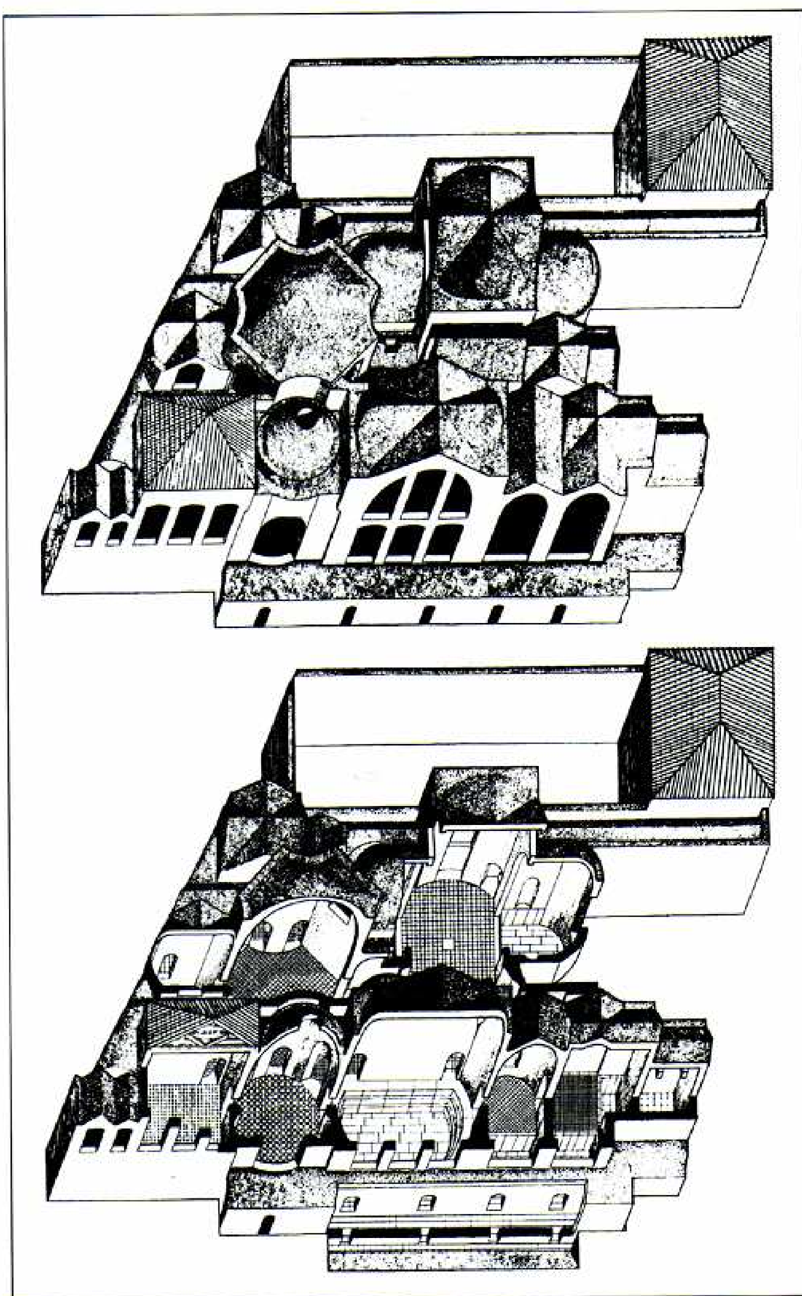


Fig. 454. Les « petits bains » de la Villa Hadriana de Tivoli. Restitution axonométrique en haut ; la même avec coupe sur les salles principales en bas. D'après K. F. Yegül.

La Villa Hadriana lieu expérimental

Cet apparent accomplissement du type « impérial » ne devait pas toutefois tarir la recherche. Il nous faut ici faire un détour par les *balnea* de la Villa Hadriana, la grande résidence « privée » du successeur de Trajan. Certes il ne s'agit pas d'établissements ouverts au public, et à ce titre ils n'ont pas en principe leur place dans ce chapitre ; mais dans la mesure où ils relèvent d'une architecture expérimentale qui, affranchie des contraintes des grands programmes officiels, peut proposer de nouvelles formules planimétriques et de nouveaux types de voûtes, ils méritent une mention : leurs acquis formels et techniques ne manqueront pas d'être exploités. Trois complexes balnéaires équipaient cette singulière Villa d'Hadrien ; deux d'entre eux, les « petits » et les

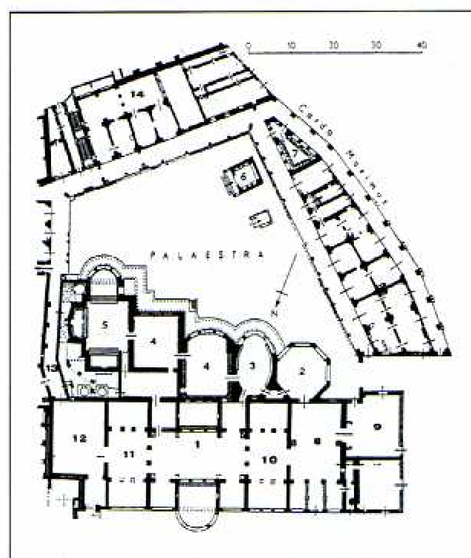


Fig. 455. Plan des thermes dits du forum à Ostie, d'après C. Pavolini.

« grands » bains, mériteraient le nom de thermes car ils sont munis d'une palestre. Le premier, qui couvre 3 500 m^2, est beaucoup plus vaste que bien des thermes urbains italiens ou provinciaux ; il adopte le schéma dit « angulaire en ligne », que nous avons déjà rencontré, mais qui revêt ici un aspect particulier puisque la charnière de l'ensemble est une vaste salle circulaire à deux exèdres qui assure la transition entre le *tepidarium* et le *frigidarium* avec un changement d'axe à 90°. Ce type de rotonde se retrouve dans les autres bains de la Villa, et l'on y voit en général un *heliocaminus*, c'est-à-dire une pièce spécialement aménagée pour les bains de soleil : la taille des fenêtres, toujours ouvertes à l'ouest et au sud-ouest, semble confirmer cette interprétation mais la présence d'hypocaustes évoque aussi les fonctions d'un *sudatorium* ordinaire. De toute façon la réapparition d'une telle structure en position dominante en ce deuxième quart du IIe s. ap. J.-C. témoigne d'une volonté de retrouver des habitudes « grecques » ; caractéristique du philhellénisme d'Hadrien elle n'est pas pour autant anecdotique et correspond à une évolution en profondeur de la pratique balnéaire romaine. Les « petits bains » sont, paradoxalement, les plus directement influencés par le schéma impérial, puisqu'ils offrent une organisation semi-symétrique où la séquence axiale centrée sur le *frigidarium* est contrariée par la multiplication latérale des salles chaudes. Le troisième édifice est dit *heliocaminus* en raison du fait que la rotonde y constitue non seulement l'élément organisateur de l'ensemble, mais aussi la salle la plus importante. Ces différents établissements, remarquablement chauffés (les pièces munies d'hypocaustes y sont nettement plus nombreuses qu'ailleurs), constituent aussi une véritable anthologie de la voûte concrète ; les voûtes d'arêtes et les coupoles nervurées y atteignent le plus haut degré de perfection et il est clair qu'on a voulu que ces salles, et particulièrement les salles circulaires ou les exèdres, pussent témoigner de la virtuosité des architectes et des maçons au service d'Hadrien (fig. 454).

La multiplication des absides et des rotondes dans les thermes ou les *balnea* qui s'édifient au cours du IIe s. en Italie exprime ce goût renouvelé pour les structures curvilignes qu'ils impliquent. L'exemple le plus remarquable est celui des thermes dits du forum à Ostie construits dans les années 160 ap. J.-C. Il s'agit de l'établissement balnéaire le plus riche et le plus vaste de cette ville ; postérieur à ceux de Neptune et de la Porta Marina, il intègre toutes les expériences antérieures en tirant le meilleur parti d'un terrain relativement peu étendu : on y relève un plan semi-symétrique où l'axe déterminé par les salles non chauffées, centré sur le *frigidarium*, est doublé par un ensemble curviligne de salles chaudes où l'on note la multiplication des éléments courbes ; deux salles de sudation, l'une elliptique et l'autre octogonale, un *tepidarium* à abside largement ouverte vers l'extérieur, un *caldarium* muni de trois exèdres en constituent les éléments essentiels. La parenté de cette séquence avec celles qu'on observe dans les bains de la Villa Hadriana est indéniable (fig. 455). D'autres complexes du même genre, à Rome ou en milieu hellénique, pourraient être évoqués. Bornons-nous à mentionner l'étonnante description des thermes d'une petite ville d'Asie Mineure fournie par Lucien dans son traité intitulé *Hippias ou le bain* ; récemment analysé par F. K. Yegül, ce texte suggère un plan qui peut être interprété comme semi-symétrique et fait état, entre autres, d'un *tepidarium* à deux absides.

Les Thermes de Caracalla

L'énorme complexe des Thermes de Caracalla, dont le portique périphérique ne fut achevé que sous Elagabale et Alexandre Sévère, constitue à Rome, au début du IIIe s., l'aboutissement de ces diverses recherches ; celles-ci furent à vrai dire jalonnées par de nombreuses autres réalisations, si l'on en juge par les sources qui mentionnent entre autres des thermes de Septime Sévère dont à ce jour rien n'a été retrouvé. Un seul coup d'œil au plan des *Thermae Antoninianae* (c'est le nom officiel de la fondation de Caracalla) donne à voir combien l'établissement, gigantesque (plus de 25 000 m^2 pour l'ensemble balnéaire ; 110 530 m^2 hors tout), doit aux Thermes de Trajan : le principe du regroupement en un bloc unitaire des

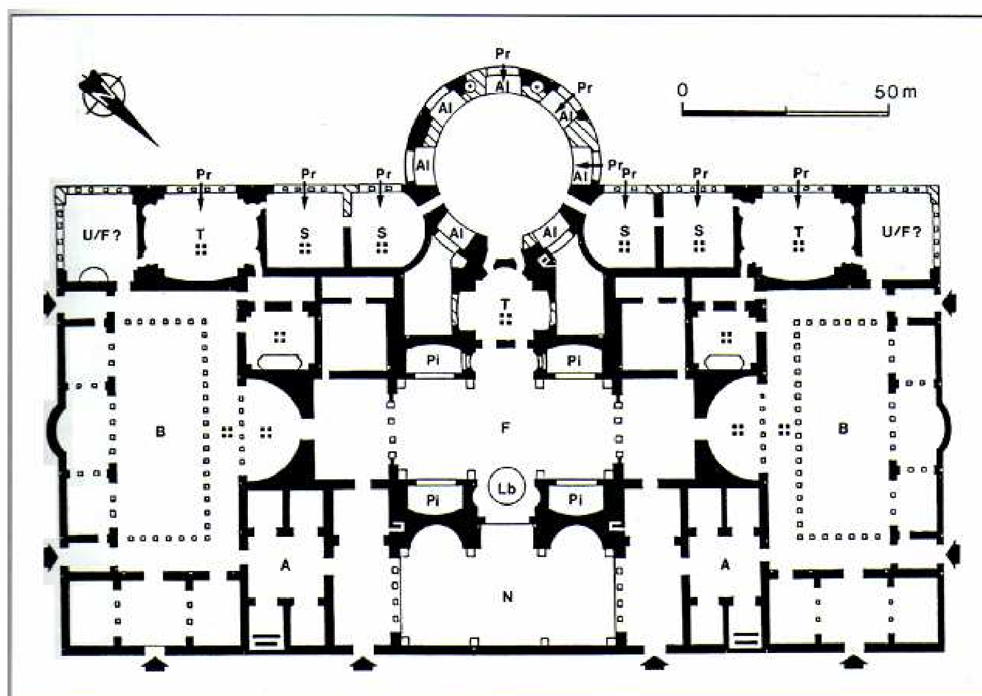


Fig. 456. Plan des Thermes de Caracalla à Rome, d'après J. DeLaine et I. Nielsen. Al = *Alveus* ; Lb = *labrum* ; Pr = *praefurnium*.

aménagements hydrauliques et de leur insertion dans un vaste enclos quadrangulaire est repris ici sous une forme plus systématique, puisque le bloc central est totalement isolé du pourtour ; les annexes de la clôture périphérique, très développées, revêtent un aspect plus fonctionnel : les vastes exèdres latérales comportent chacune deux salles à abside axiale et un espace octogonal qui pouvaient servir aux usages les plus divers, et la grande exèdre méridionale des Thermes de Trajan est remplacée par une construction en forme de stade, les gradins des spectateurs s'élevant audessus de l'immense souterrain situé au débouché de l'aqueduc, l'*Aqua Antoniniana*, rameau de l'*Aqua Marcia*, uniquement destiné à l'approvisionnement du complexe. La situation de ce réservoir, au contact immédiat des Thermes, marque elle aussi un progrès sur les formules précédemment retenues : celui des Thermes de Trajan, les soidisant « Sette Sale », était complètement isolé. C'est du reste cette intégration des structures de service qui constitue l'une des grandes réussites de l'établissement de Caracalla : le réseau très complexe des souterrains, à trois niveaux superposés, qui règne sous les sols d'occupation, encore incomplètement exploré, donne une haute idée du degré de rationalisation d'un système, qui a été évidemment conçu pour assurer les meilleures prestations sans créer la moindre perturbation pour les usagers. Le même souci de cohérence se manifeste dans le caractère compact du bloc balnéaire : l'ordonnance parfaitement symétrique des salles chaudes et froides se cale dans un rectangle d'où seul émerge le vaste *caldarium* en rotonde ; celui-ci représente certes, dans le schéma « impérial », une innovation, mais il rappelle les salles circulaires des bains de la Villa Hadriana, dont nous avons souligné la valeur plastique et structurelle. La multiplication des éléments curvilignes est d'ailleurs l'une des singularités de cet établissement où les exèdres des *sudatoria*, des « basiliques » latérales, du grand *frigidarium* cruciforme en plan et même de la *natatio*, dessinent une série de courbes et de contre-courbes qui se compensent ou s'annulent avec une réelle virtuosité. La *natatio* pour autant ne déborde pas du cadre quadrangulaire et se trouve beaucoup mieux intégrée à l'ensemble que dans les Thermes de Trajan (fig. 456).

L'état de conservation exceptionnel de ces *Thermae Antoninianae* et les investigations très poussées dont leurs vestiges sont aujourd'hui l'objet autorisent des observations concrètes – et impossibles à effectuer sur les autres sites de Rome – qui permettent de mieux comprendre à la fois la rapidité avec laquelle ce genre de complexe a pu être construit et la façon dont les immenses besoins en eau courante y étaient gérés. En ce qui concerne l'aspect constructif, les travaux les plus récents tendent à montrer que le chantier était organisé en grandes terrasses : les remblais, rendus nécessaires pour égaliser le terrain en pente,

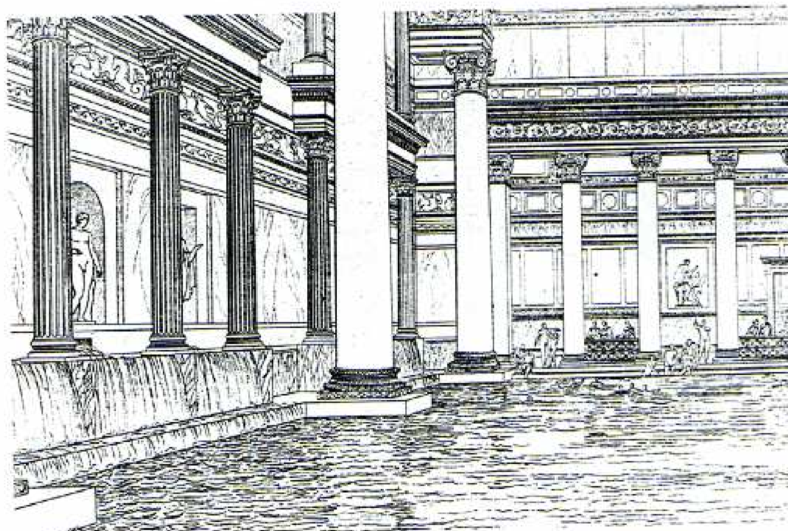


Fig. 457. Restitution de la *natatio* des Thermes de Caracalla à Rome, avec le nymphée monumental (à gauche) dans le mur nord-ouest, d'après H. Manderscheid.

y furent utilisés de façon systématique ; à mesure que s'élevaient les murs en *opus caementicium*, le niveau de la terre rapportée s'élevait lui aussi, et cela jusqu'à l'imposte de voûtes : c'est le seul moyen d'expliquer l'absence de trous de boulins dans les parois jusqu'à environ 20 m au-dessus du sol ; on obtenait ainsi, pour la mise en place des couvrements, un plan de chantier solide et pleinement opératoire qui évitait de coûteux et périlleux échafaudages ; on évacuait ensuite les équipements, matériaux et outils nécessaires à l'opération par les vastes ouvertures sous arcade ou coupole, avant même de procéder à l'élimination des remblais. Enfin, l'essentiel du travail de finition s'organisait du haut vers le bas en suivant l'abaissement du terre-plein. De semblables méthodes, à la fois efficaces et sommaires, expliquent que quelques années seulement aient suffi pour élever de telles masses ; elles furent sans doute mises en œuvre dès le début du IIe s., si l'on en juge par la rapidité avec laquelle, nous l'avons noté, les Thermes de Trajan furent eux aussi édifiés. Ces méthodes présentaient de surcroît l'avantage de diminuer sensiblement les besoins en ouvriers spécialisés ; on recourait en revanche à de véritables armées de terrassiers.

Un autre aspect de la technique employée pour la construction de ces thermes nous a été transmis – le fait est exceptionnel – par un texte, en l'occurrence une brève notice de la Vie de Caracalla dans l'*Histoire Auguste* (IX, 4-5). Il s'agit de la couverture de l'énorme rotonde du *caldarium* dont le diamètre de 36 m est voisin de celui du Panthéon ; la relative légèreté des murs et l'absence d'un tambour comparable à celui du grand temple du Champ de Mars rendent difficile l'hypothèse d'une coupole hémisphérique uniquement faite de strates concrètes s'allégeant du bas vers le haut. L'auteur ancien nous fournit peut-être la solution (si du moins on admet que l'expression qu'il emploie, *cella solearis*, désigne effectivement le *caldarium*) : « Parmi les monuments publics qu'il laissa à Rome, il y a les admirables thermes qui portent son nom et dont la salle des bains chauds est, au dire des architectes, d'une conception proprement inimitable. Car l'ensemble de la voûte repose, dit-on, sur une superposition de barres de bronze et de cuivre et sa portée est telle que les experts en échafaudages en jugent la réalisation impossible ». Le recours à une charpente métallique noyée dans la maçonnerie d'une coupole surbaissée semble ici suggéré ; de récentes découvertes, faites à la Villa Hadriana, confirment la présence de barres de fer dans certaines structures voûtées, où elles auraient joué le rôle de tirants.

En ce qui concerne la gestion de l'eau, enfin, les évaluations anciennes de R. Lanciani et toutes récentes de H. Manderscheid sont dignes de considération : le réservoir déjà nommé pouvait contenir 33 000 m^3 ; il était alimenté par l'aqueduc dont le débit théorique atteignait 47 000 m^3 par jour ; même si celui-ci doit être sérieusement révisé à la baisse, il ne pouvait guère, en fonctionnement normal, descendre en-dessous de 25 000 m^3. Si l'on calcule d'autre part que le volume total des piscines, des fontaines et des divers jeux d'eau du bloc balnéaire ne dépassait pas 4000 m^3, le sentiment s'impose d'une singulière disproportion entre l'approvisionnement et les besoins. En réalité le flux continu qui semble s'être établi dans les bains chauds ou froids et particulièrement dans la grande *natatio* (dont la capacité n'excède pas 1 430 m^3) exigeait beaucoup d'eau, surtout si l'on admet, comme Manderscheid le propose avec raison, de reconnaître un nymphée monumental dans le mur nord-ouest de la piscine ; si l'on ajoute à ces sources de consommation l'alimentation du moulin à eau qui tournait en sous-œuvre et dont la mise en place semble avoir été prévue dès la construction des thermes, ainsi que d'un nymphée à la limite sud-ouest du réservoir, l'énormité du flux d'arrivée paraît moins étrange. On mesure du même coup l'importance des conduites d'amener et d'évacuation nécessaires à la circulation de telles masses liquides (fig. 457).

Le balneum *des Frères Arvales*

Nous ne saurions quitter la Rome sévérienne sans mentionner un dernier édifice qui certes n'entre pas tout à fait dans la catégorie des thermes urbains mais présente, en dépit de ses singu-

larités, un intérêt direct pour notre propos : ce sont les bains des Frères Arvales situés en marge du bois sacré de *dea Dia* dans le faubourg actuel de la Magliana. Conçu pour une confrérie religieuse très spécifique, ce *balneum*, daté des années 222-225 ap. J.-C., vient de faire l'objet d'une publication exemplaire, par H. Broise et J. Scheid. Réservé aux membres de la confrérie et à d'autres personnes liées au culte, il n'accueillait périodiquement qu'une communauté restreinte, ce qui explique ses dimensions réduites (environ 625 m^2). Mais son plan, fortement influencé par les schémas symétriques des thermes impériaux, témoigne d'une grande habileté dans l'utilisation du terrain et la valorisation plastique de structures modestes : le bâtiment se compose de deux séquences respectivement symétriques par rapport à deux axes parallèles ; le secteur nord s'ordonne en fonction du grand axe du sanctuaire, et le secteur sud servait de façade au même sanctuaire, vers le Tibre et la via Campana ; la symétrie de ce secteur est obtenue, d'une façon assez insolite, par le dédoublement des *caldaria* ; le développement latéral des piscines, comparables à des ailes du *frigidarium*, se retrouve dans l'édifice thermal presque contemporain du Lateran ; la grande salle polyvalente à trois nefs agrandies d'exèdres semi-circulaires qui sépare le vestibule du *frigidarium* trouve des correspondances formelles dans certains aménagements des Thermes du nord à Timgad et dans ceux de *Cuicul* : son rôle de distribution dû à sa position centrale et la qualité de son décor interne la désignent, sans qu'on puisse davantage préciser, comme un endroit où l'on pouvait passer mais aussi séjourner. Le couloir de service qui longeait le bâtiment au sud, semi-enterré, était dissimulé par la clôture monumentale du sanctuaire dont ne dépassaient que les masses symétriques des salles chaudes. Un tel édifice constitue, au terme de la période qui nous occupe, la plus brillante démonstration de la maîtrise acquise par les bâtisseurs romains dans l'ordonnance des *balnea* : la souplesse des formules planimétriques et la sûreté des solutions techniques autorisent toutes les variantes imposées par les contraintes topographiques ou fonctionnelles sans nuire à l'efficacité de la composition (fig. 458).

L'examen des édifices thermaux construits dans les provinces occidentales, de la fin du Ier s. au début du IIIe s., confirme cette souplesse d'adaptation de l'édifice thermal, en fonction des multiples paramètres, économiques, topographiques, climatiques qui en conditionnent l'extension et la forme sans en altérer les composantes canoniques.

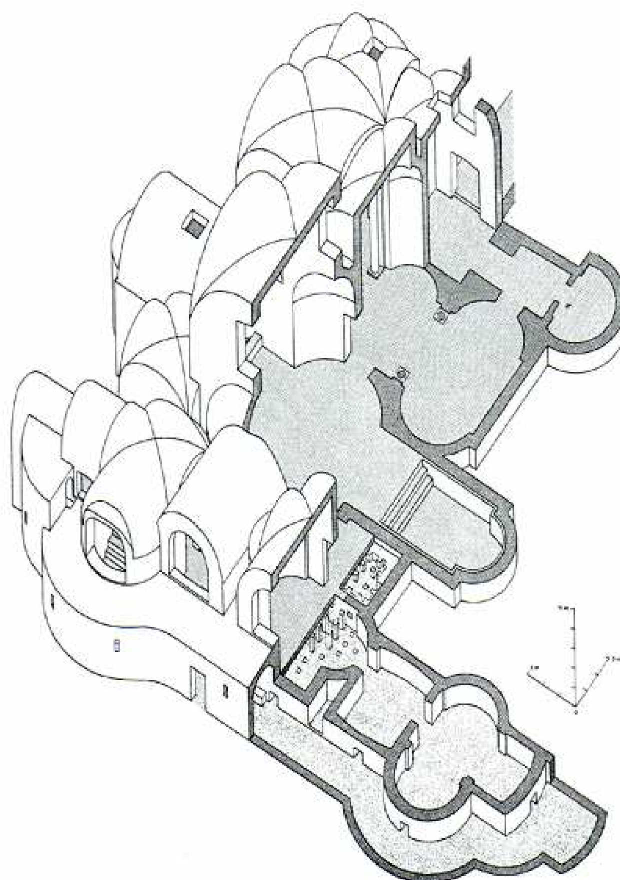


Fig. 458. Vue axonométrique restituée de la partie occidentale du *balneum* des Frères Arvales, d'après H. Broise. Afin de rendre intelligible le système de couvrement, les couvertures sont restituées extradossées.

Le complexe thermal de Clunia *en Tarraconaise*

Les recherches qui se sont développées, sous la direction de P. de Palol, au cours de ces dernières années sur le site de *Clunia*, siège de l'un des *conventus iuridici* de la province de Tarraconaise, ont conduit à la découverte de l'un des ensembles thermaux les plus significatifs de l'Occident romain. Dans la partie septentrionale de la ville, au lieu-dit Los Arcos, deux édifices orientés selon des axes différents se déploient sur une aire de plus de 12 000 m^2. Le premier, dont on a reconnu au moins trois phases, doit son extension actuelle à la période flavienne et l'essentiel de son ornementation à l'époque antonine. Il s'organise selon un schéma symétrique dont l'axe est jalonné par un vestibule en demi-cercle à prothyron tétrapyle et portique en D, par une vaste *natatio* quadrangulaire à abside axiale, et par un *caldarium* pourvu de trois piscines ; de part et d'autre de cette séquence se répartissent deux palestres

pourvues d'un quadriportique interne de 4 x 6 colonnes, deux *apodyteria*, deux *frigidaria* et deux *tepidaria* ; la symétrie est seulement rompue de part et d'autre du *caldarium*, lequel est flanqué à droite d'une salle circulaire (sans doute un *laconicum*) et à gauche de latrines. On notera l'originalité de la formule qui consiste à dupliquer les salles froides alors que le *frigidarium*, de vastes dimensions, constitue en général l'une des pièces centrales et donc uniques du dispositif « impérial » ; seuls les thermes du camp de Lambèse offrent une ordonnance comparable (fig. 459).

Le second établissement présente en l'état actuel de la recherche un aspect linéaire, mais il entre peut-être lui aussi dans la catégorie des thermes symétriques car toute sa partie sud reste à fouiller. Il semble en tout cas avoir possédé lui aussi une grande *natatio* bordée par des palestres ; au-delà un *apodyterium* octogonal donne accès à un *frigidarium* rectangulaire à abside, puis aux salles chaudes sur pilettes dont la suite s'achève sur une *sudatio* circulaire. Le développement de formules déjà éprouvées dans des villas hispaniques (à Santervas del Burgo ou à Soria) est ici patent. L'essentiel de l'édifice semble avoir été mis en place entre la fin du Ier et le début du IIe s. ap. J.-C.

La construction, presque simultanée, de deux ensembles de cette importance, indépendamment de la question de l'approvisionnement en eau, particulièrement difficile dans un secteur karstique comme celui de *Clunia*, pose le problème de l'utilité de tels aménagements, entre forum et théâtre. A l'échelle de cette ville relativement modeste, dont la population n'a sans doute jamais dépassé 10 000 âmes, l'ampleur de la composante thermale, et sa richesse (attestée par de magnifiques mosaïques et des pavements d'*opus sectile*), disent mieux qu'en beaucoup d'autres sites la valeur attachée à ce type de luxe collectif et la puissance d'attraction qu'elle pouvait exercer sur des ethnies encore partiellement étrangères aux vertus de l'*urbanitas*.

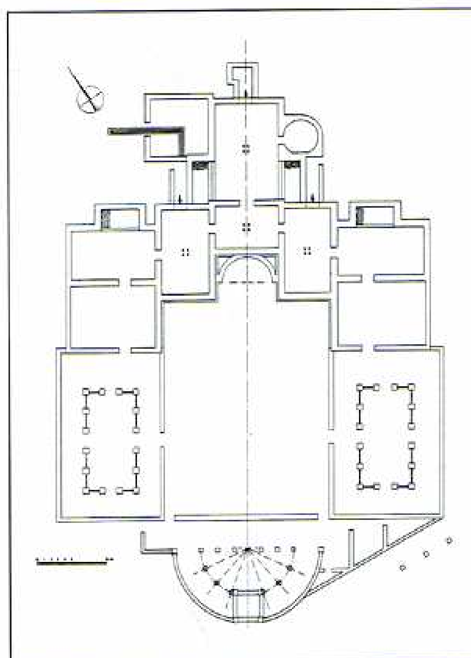


Fig. 459. Plan des thermes de Los Arcos (*Clunia*) : le premier ensemble (époque flavienne). D'après P. de Palol.

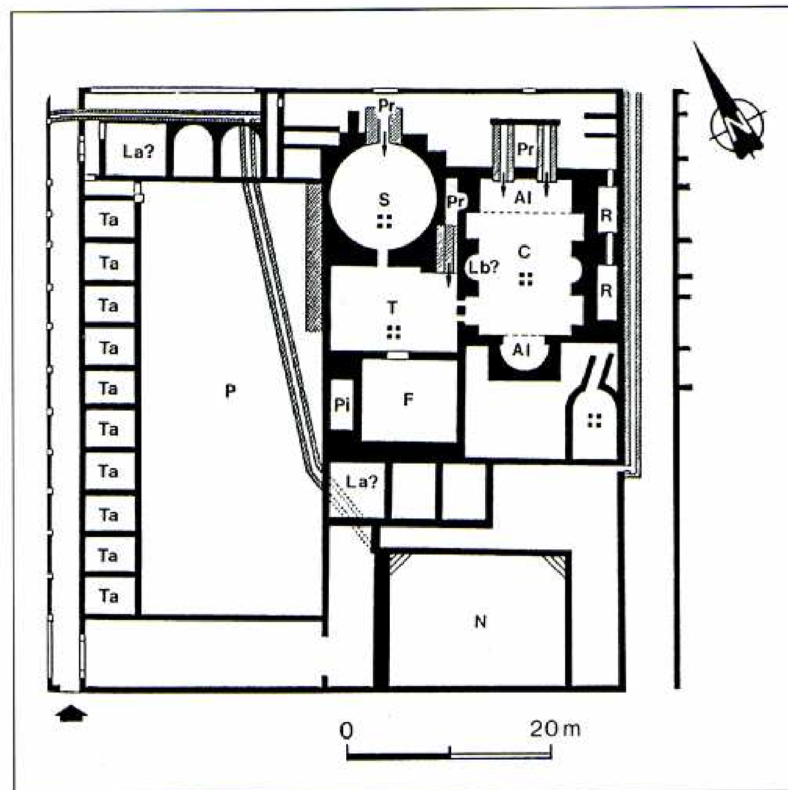


Fig. 460. Les « thermes du nord » de *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges), d'après A. Grenier et I. Nielsen. Ta = *taberna* (boutique).

Bains et thermes des Trois Gaules et de la Bretagne insulaire

Dans les Trois Gaules, les plans dits « en ligne », avec ou sans retour à angle droit, se maintiennent longtemps : ils apparaissent aussi bien aux thermes septentrionaux de *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges en Aquitaine) où subsiste la vieille partition « campanienne » entre palestre et bloc balnéaire (début du IIe s.) qu'aux « thermes du nord » de *Cemenelum* (Cimiez dans les Alpes-Maritimes), qui datent pour l'essentiel du début du IIIe s. ; dans ce dernier éta-

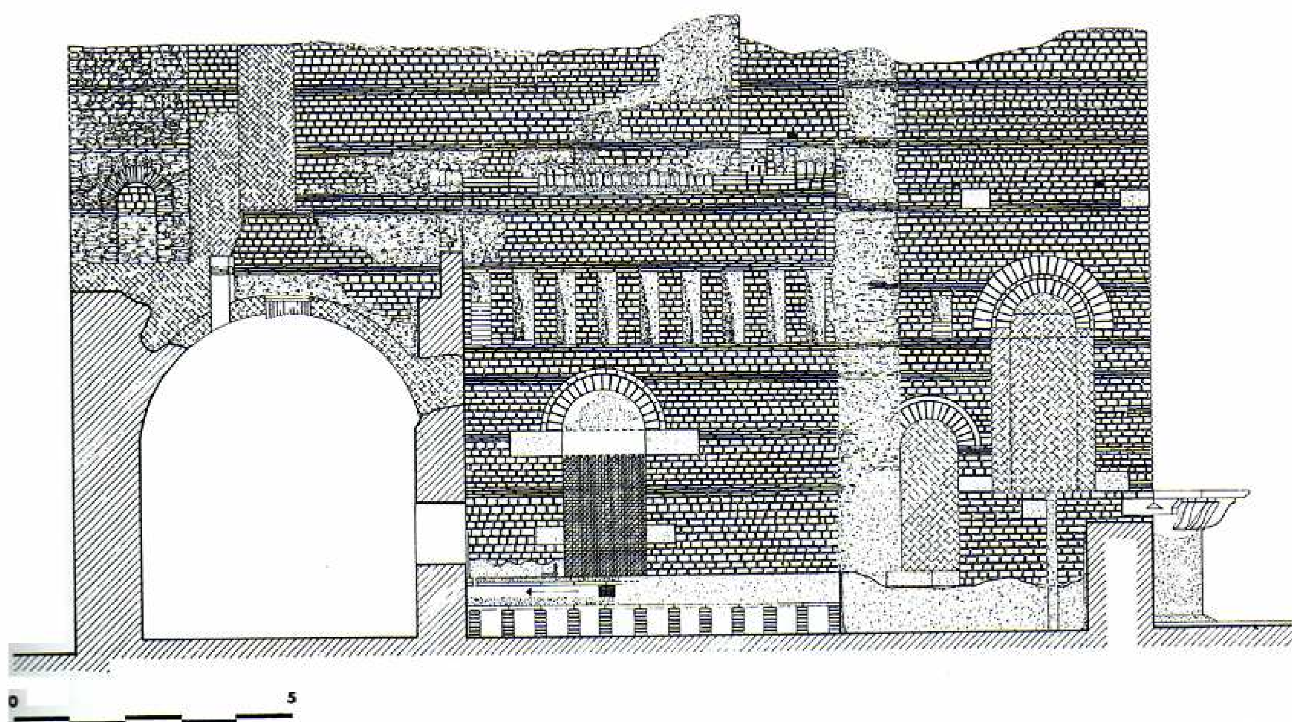


Fig. 461. Façade occidentale du *frigidarium* des « thermes du nord » de *Cemenelum* (Cimiez), d'après F. Benoit.

blissement, particulièrement monumental, qui a laissé des vestiges imposants (la paroi orientale du *frigidarium* est intégralement conservée jusqu'à la naissance de la voûte), le redoublement des *caldaria* et la présence d'un *laconicum* dans le prolongement du *tepidarium* constituent des particularités dignes de remarque, la seconde reprenant l'une des séquences des plus anciens *balnea* italiques (fig. 460 et 461). Mais on rencontre aussi, assez tôt, des schémas de type plus récent qui offrent des possibilités de développement plus riches : les thermes dits du forum, à *Lugdunum Convenarum*, tardo-flaviens ou trajaniens, s'apparentent au type axial symétrique, comme du reste les thermes lusitaniens de *Conimbriga* (Condeixa-a-Velha), dans leur phase flavienne. A *Lutetia Parisiorum* (Paris) les bains de la rue Gay-Lussac, datables du début du IIe s., sont semi-symétriques, comme les « Thermes de Cluny », dont la phase la plus ancienne remonte à la fin du IIe s ; dans ce dernier cas, il faut noter l'importance et le nombre des salles chaudes qui déterminent, autour d'un *frigidarium* relativement réduit, un circuit presque semi-circulaire.

Les bains ou thermes liés à des sanctuaires, fréquents en Gaule Belgique, présentent également un assez vaste éventail de schémas d'implantation : citons seulement les *balnea* doubles de *Gisacum* (Vieil-Evreux), peut-être mis en place dès l'époque flavienne, qui se déploient en ligne selon deux axes parallèles ; l'*apodyterium* circulaire et chauffé (avec hypocauste et *praefurnium* adjacent) n'en est pas la structure la moins originale. Au sanctuaire de Champlieu, les thermes, qui datent encore sans doute du Ier s., offrent une rigoureuse orientation nord-sud qui s'accompagne d'un alignement axial où chacune des salles chaudes s'avère plus vaste que le *frigidarium* à abside ; la palestre est située dans le prolongement du bloc balnéaire au lieu de longer sa face latérale selon le cas le plus fréquent (fig. 462). A Ribemont-sur-Ancre la même ordonnance semble avoir été retenue, dans ses grandes lignes, si du moins on suit la restitution proposée par J.-L. Cadoux.

Signalons également, en Aquitaine, les thermes du sanctuaire de Sanxay qui présentent une ordonnance singulière, liée sans doute à leurs fonctions religieuses et thérapeutiques ; en cours d'étude, ils n'ont pas encore livré tous leurs secrets, mais on y relève, dans leur premier état, datable du IIe s., l'absence de *frigidarium* avec une partition spécifique et à ce jour unique entre les salles de sudation sèche à l'ouest et les grands bassins d'immersion des salles chaudes à l'est. Nous ne pouvons examiner dans ce chapitre toutes les particularités des annexes balnéaires des sanctuaires salutaires, mais le thermalisme, au sens curatif du mot, fort développé dans les régions gauloises, a donné lieu à des formules ori-

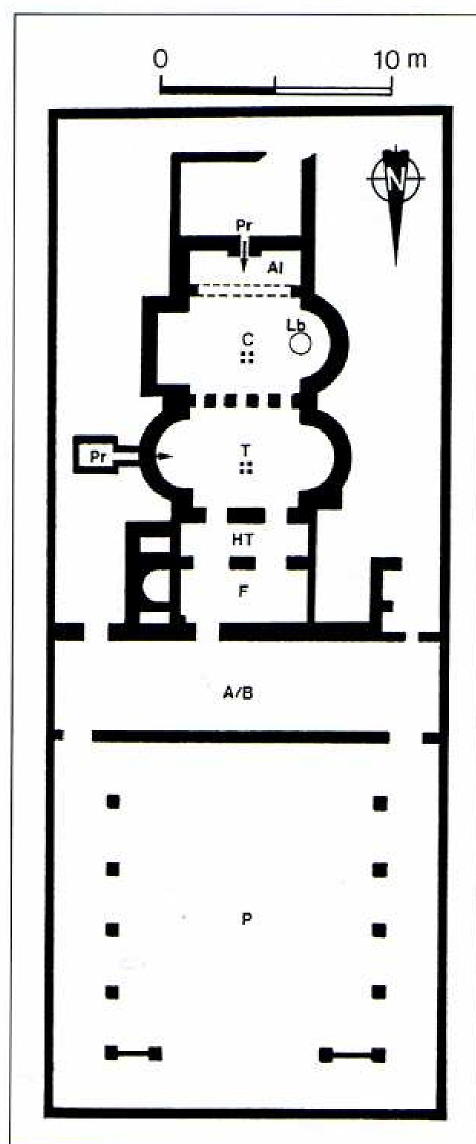


Fig. 462. Plan des thermes de Champlieu, d'après A. Grenier et I. Nielsen.

ginales qui n'ont encore fait l'objet d'aucune étude globale : songeons par exemple aux « piscines » de Villards d'Héria, en Gaule Belgique ou aux balnéaires d'*Aquae Neri* (Néris-les-Bains en Aquitaine).

Dans ces provinces il faut attendre le milieu du IIe s. pour rencontrer des thermes adoptant le type « impérial » sous sa forme développée. L'exemple le plus remarquable est assurément celui des thermes dits de Barbara, à *Augusta Treverorum* (Trèves en Gaule Belgique) ; il s'agit du plus ancien des deux grands établissements de cette ville ; le second, les thermes dits « impériaux », date de la période tétrarchique et ne sera du reste jamais achevé. Construits sans doute dès le milieu du IIe s. ces thermes sont les premiers en Occident – Afrique non comprise – à pouvoir rivaliser, non seulement par leurs aménagements et leur ordonnance, mais aussi par leur extension, avec ceux de Rome même : couvrant plus de 41 200 m^2 (le bloc balnéaire à lui seul y occupe 20 640 m^2) ils sont quatre fois plus vastes que ceux de Titus dans l'*Urbs* et les *balnea* y sont à peine plus petits que ceux de Trajan. Seuls les thermes dits d'Antonin à Carthage présentent un ensemble construit plus important (26 550 m^2) sans toutefois atteindre la surface globale de ceux de Trèves (39 900 m^2). En ces « Thermes de Barbara », l'influence des fondations romaines de Titus et de Trajan est patente,et le système axial symétrique, parfaitement assimilé ; on note seulement la non intégration de la « palestre » au circuit balnéaire puisque celle-ci s'étend comme une vaste place au-delà de la *natatio* ; on relève également, pour des raisons climatiques évidentes, l'abondance des éléments chauffés, même si le *frigidarium*, pourvu de voûtes d'arêtes, y prend la forme d'une très grande salle oblongue à piscines latérales ; mais c'est le *caldarium* qui domine la séquence axiale : il peut être joint soit par le *tepidarium*, soit par un détour sinistrogyre ou dextrogyre à travers une série de salles chaudes et de cours symétriquement réparties (fig. 463 et 464).

Le fait acquis de toute façon, même hors des cas exceptionnels comme celui de Trèves qui va bientôt bénéficier, en raison même de son développement et de sa richesse, du statut de capitale impériale, c'est, dès la fin du Ier s., la tendance à l'axialité qui revêt des formes différentes mais conduit toujours à une régularisation des schémas. Ce que nous connaissons aujourd'hui des *balnea* et des *thermae* de la Bretagne insulaire (Sud de l'Angleterre) en administre la preuve. Les thermes de *Calleva Atrebatum* (Silchester), fondés à l'époque de Néron et agrandis sous les Flaviens, sont déjà caractéristiques de cette tendance. Celle-ci se précise à *Viroconium Cornoviorum* (Wroxester), où le noyau balnéaire des grands thermes urbains (4 550 m^2), cerné par une enceinte quadrangulaire, se déploie sur l'axe médian de la palestre selon une organisation qui n'est pas sans rappeler formellement celle de Champlieu. Au milieu du IIe s., le type axial symétrique est représenté par les thermes de *Ratae Coritanorum* (Leicester) qui présentent de part et d'autre de l'épine dorsale du circuit *frigidarium*, *tepidarium*, *caldarium*, une rigoureuse duplication des salles chaudes, chacune des séquences parallèles étant pourvue de ses *praefurnia*.

Bains et thermes des provinces africaines

Un examen rapide de la situation dans les provinces africaines, particulièrement en Proconsulaire et en Numidie, nous convainc que la fréquence des *balnea* et des *thermae* y est plus grande que dans aucune autre région de l'Occident romain. Les raisons en sont nombreuses ; elles tiennent à la fois à la prospérité de ces communautés romanisées pendant le Haut Empire et à leur goût pour un mode de vie qui s'accorde à leurs traditions, à leur climat et à leur conception de la ville. Trois indications chiffrées permettent de mesurer l'ampleur du phénomène : c'est à Carthage, nous l'avons dit, que se trouvent, hors de Rome, les plus grands thermes urbains ; le type impérial, avec sa rigueur à la fois axiale et symétrique, et la richesse de ses aménagements, est représenté dans ces provinces par plus de dix exemplaires, ce qui ne se vérifie nulle part ailleurs ; enfin une petite colonie de vétérans comme *Thamugadi* (Timgad en Numidie) a compté dans ou hors ses murs jusqu'à 13 bains publics.

Nous ne saurions donner ici une description, fût-elle sommaire, de tous les établissements africains, ni même mentionner toutes leurs variantes typologiques. Après avoir rappelé quelques-uns des principaux édifices du IIe s. et du début du IIIe s., en en dégageant les caractères essentiels, nous nous poserons la question de la réalité d'une « spécificité africaine », souvent alléguée dans le passé, mais aujourd'hui remise en cause. Enfin nous dirons en quoi la Maurétanie Tingitane, à l'extrême Ouest, se distingue des autres provinces de ce continent.

Les thermes du type « impérial » – nous les appelons ainsi en raison de leur importance, bien que certains d'entre eux, tels ceux de Maktar, ne possèdent pas, apparemment, de palestre – se recommandent par leur ampleur et leur ordonnance symétrique ; ils occupent entre 1 600 et 7 500 m² et se répartissent de part et d'autre d'un axe le long duquel se développe la séquence canonique (*natatio*, *frigidarium*, *tepidarium*, *caldarium*) enrichie ou non de salles intermédiaires. L'un des particularismes les plus constants – mais nous en avons déjà relevé des exemples ailleurs – réside dans la position latérale des piscines d'eau froide par rapport au *frigidarium* ; l'assise de celui-ci en est augmentée d'autant et la symétrie générée par ce système se retrouve sur d'autres points de l'axe médian, dans la présence, par exemple, de cours ou de *sudatoria* de part et d'autre du *tepidarium*, de salles chauffées secondaires de part et d'autre du *caldarium*, etc. D'une manière générale on observe la relative faiblesse des surfaces munies d'hypocaustes par rapport aux pièces froides. Il est cer-

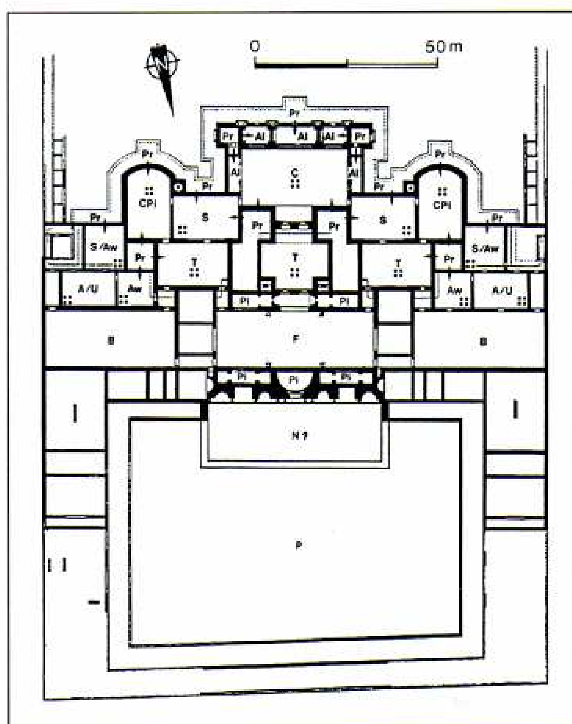


Fig. 463. Plan des thermes dits de Barbara à Trèves, d'après W. Weber et I. Nielsen.

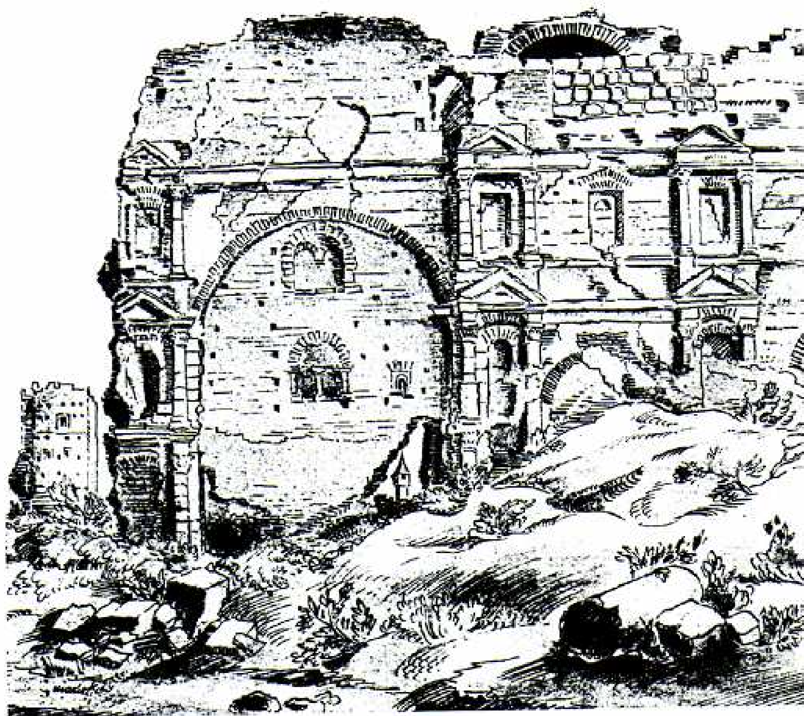


Fig. 464. Façade méridionale du caldarium des thermes dits de Barbara à Trèves, dans un dessin de A. Wiltheim (vers 1610).

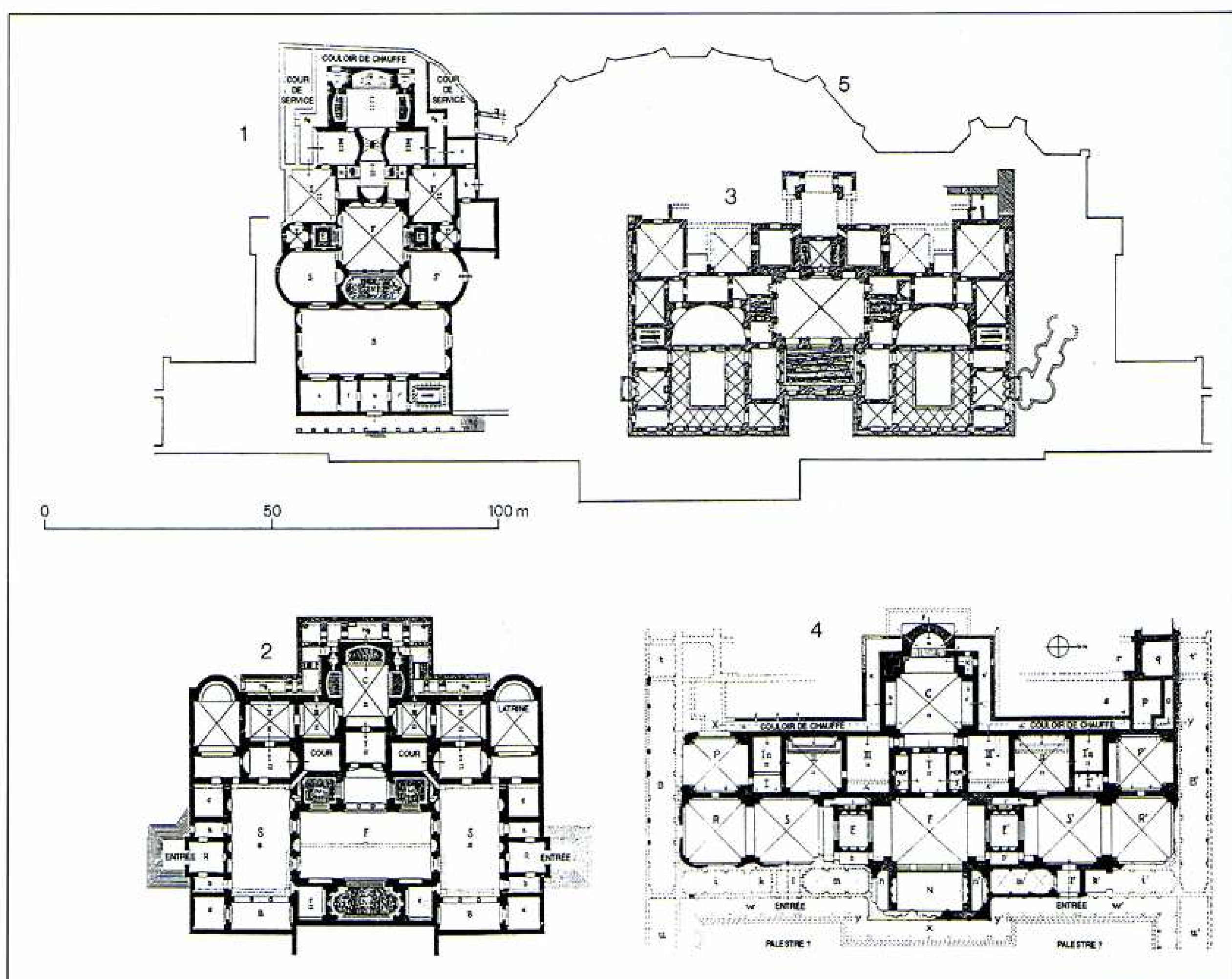


Fig. 465. Plans comparés des principaux édifices thermaux d'Afrique à plan symétrique de type « impérial », d'après H. Broise. 1 : grands thermes sud de *Cuicul* (Djémila) ; 2 : grands thermes nord de *Thamugadi* (Timgad) ; 3 : grands thermes est de *Mactaris* (Maktar) ; 4 : grands thermes de *Caesarea* (Cherchel). En haut, silhouette des Thermes d'Antonin à Carthage (5).

tain qu'ici le facteur climatique a joué dans le sens inverse de celui de la Gaule Chevelue, bien que les piscines froides mais couvertes soient assez fréquentes, surtout dans les thermes africains de l'intérieur où l'on connaît les rigueurs de l'hiver. Le modèle romain le plus proche semble avoir été les Thermes de Trajan ; le fait est particulièrement sensible si l'on observe le système de clôture : comme dans les *Thermae Traiani*, un mur encadre le bloc balnéaire sur trois de ses côtés, une exèdre semi-circulaire ou quadrangulaire épousant la saillie du *caldarium* ; le quatrième côté est constitué par les bâtiments thermaux eux-mêmes, qui entourent sur cette façade la *natatio*. Presque tous les édifices de cette catégorie ont été construits entre la fin du IIe s. et le début du IIIe s. Citons les grands thermes occidentaux de *Caesarea* de Maurétanie (Cherchel), les grands thermes méridionaux de *Cuicul* (Djémila), les grands thermes septentrionaux de *Thamugadi* (Timgad), les thermes d'*Hippo Regius* (Annaba), les thermes de la légion à *Lambaesis* (Lambèse). Seuls les thermes de *Lepcis Magna* semblent avoir été projetés dès l'époque d'Hadrien, bien qu'en leur état actuel ils présentent pour l'essentiel des structures datant des règnes de Commode et de Septime Sévère.

L'un des plus remarquables est l'édifice de *Mactaris* (Maktar) : l'état de conservation des grands thermes orientaux et la qualité de leur décor architectural d'époque sévérienne les désignent à l'attention de tous ceux qui ont visité ce site des hauts plateaux de Tunisie ; le *frigidarium* à voûte d'arête en constitue le centre, et la *natatio* couverte qui le jouxte à l'est est encadrée par deux *apodyteria* qui eux-mêmes donnent sur des péristyles rectangulaires. La définition de ces derniers ne va pas sans difficulté : dix colonnes cernent l'espace central de 8 x 12 m sur trois de ses

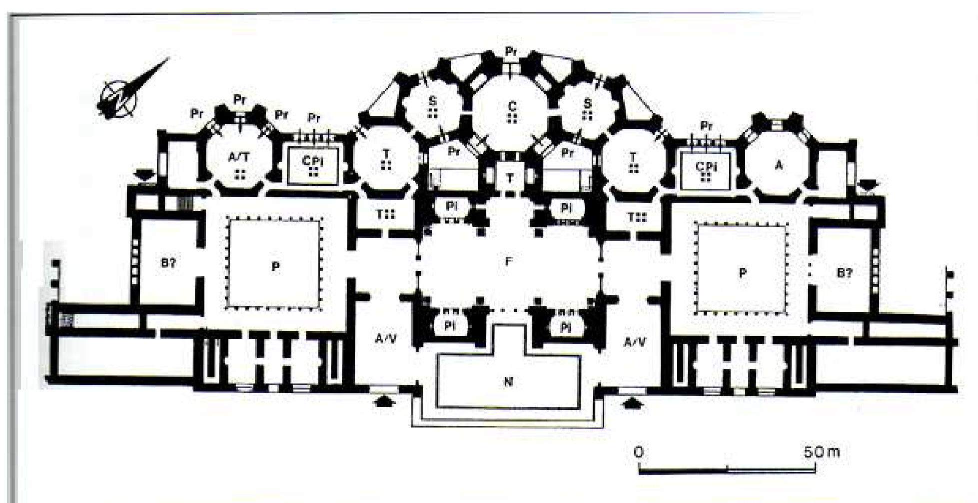


Fig. 466. Plan d'ensemble restitué des Thermes d'Antonin à Carthage, d'après A. Lézine et I. Nielsen.

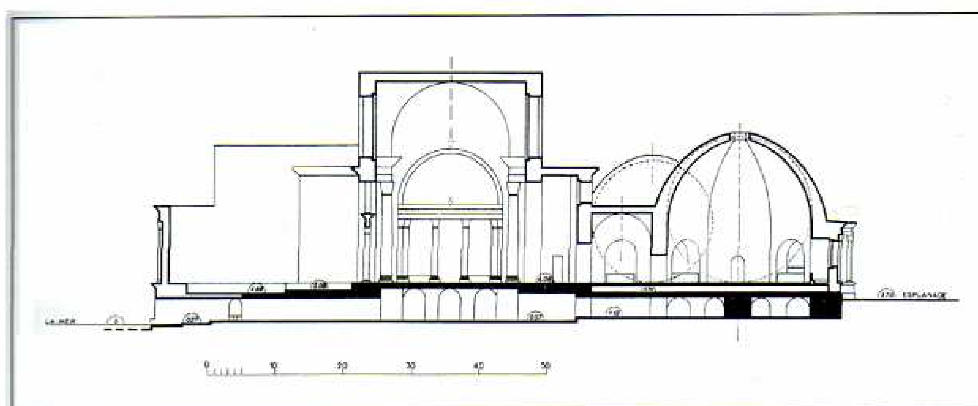


Fig. 467. Coupe restituée sur l'axe de symétrie des Thermes d'Antonin à Carthage ; de gauche à droite : *natatio*, *frigidarium*, *caldarium*. D'après A. Lézine.

côtés ; elles répondent à des piliers composites adossés aux murs de fond, cependant que la face occidentale, ouverte sur une large exèdre semi-circulaire, est rythmée par quatre piles cruciformes à chapiteaux corinthiens. Faut-il voir là des palestres ou des *basilicae thermarum*, ce qui supposerait la couverture de l'aire centrale ? La seconde solution, retenue par I. Nielsen, ne paraît pas techniquement réalisable, en raison de la relative gracilité des colonnes périphériques ; il faut plutôt postuler un portique à trois ailes (*porticus triplex*) couvert de voûtes d'arêtes, mais on conviendra alors que les palestres, s'il faut ainsi les appeler, n'offrent qu'une surface d'exercice très restreinte et n'occupent pas la position canonique des grands thermes de Rome, en continuité avec le *caldarium* (fig. 465).

A vrai dire la situation illustrée par ces thermes de *Mactaris* est caractéristique de celle d'un grand nombre d'édifices africains, dont la « tête de série » ou plutôt le relais – par rapport aux modèles « urbains » – est constitué par la fondation carthaginoise, les fameux Thermes d'Antonin.

Une place à part doit être en effet réservée à cet établissement de la capitale de l'Afrique proconsulaire qui, en cette seconde moitié du IIe s., est désormais la deuxième ou la troisième ville de l'Empire. Elle n'en dut pas moins attendre, pour posséder des thermes dignes de son ampleur et de sa richesse, la mise en service de l'aqueduc de Zaghouan à l'époque d'Hadrien ; encore ceux-ci ne furent-ils réalisés que dans les années 145-160, comme le prouvent les inscriptions retrouvées sur le site, et en particulier celle qui mentionne la dédicace en 162, sous les règnes de Marc Aurèle et de Lucius Verus.

Installés sur deux îlots en façade et deux en profondeur, ces thermes occupaient sur le rivage,

près de l'angle nord-est du carroyage, un espace relativement limité. Pour réduire autant que possible l'encombrement de la construction tout en la dotant des installations les plus complètes, l'architecte retint certes le plan axial et symétrique des modèles urbains, mais il imagina une disposition en demi-couronne pour les quatre salles polygonales qui entourent le *caldarium* et rejeta en sous-sol un certain nombre d'aménagements qui devaient rester accessibles au public ; il semble que le choix du carré pour les palestres situées de part et d'autre du vaste *frigidarium* à ailes réponde aux mêmes préoccupations : la formule rectangulaire retenue aux Thermes de Trajan comme plus tard aux Thermes de Caracalla ne pouvait convenir ; on en revint donc au schéma des Thermes de Néron. Le *frigidarium* central était particulièrement impressionnant avec sa triple voûte d'arêtes culminant à plus de 29 m, qui couvrait un espace de 46,9 x 22 m ; les colonnes de granit gris qui en soutenaient les retombées à peu de distance des murs périphériques, munies d'un chapiteau marmoréen de 1,76 m de haut (8 tonnes chacun !) montaient à plus de 17 m : elles comptent parmi les supports libres des ordres intérieurs les plus élevés que l'on connaisse. Le *caldarium* octogonal, intérieurement revêtu de marbre de Numidie (Chemtou), était couvert au moyen d'une coupole à pans (plutôt que par une coupole hémisphérique) et son *oculus*, destiné à permettre l'aération de la salle, s'ouvrait à environ 21 m de hauteur ; l'éclairage en était assuré par de vastes fenêtres vitrées percées sur les côtés du polygone qui n'étaient pas munies de portes, au-dessus des cinq *alvei* chauffés. L'ensemble ainsi conçu force l'admiration quand on sait qu'il reposait sur des salles en sous-œuvre où un réseau de piles supportait tout l'étage balnéaire (fig. 466 et 467).

Le schéma « impérial » ne pouvait être adopté, en Afrique comme ailleurs, par toutes les communautés. Beaucoup se sont contentées, en dépit de l'émulation dont les villes de ces provinces semblent avoir été saisies à partir de l'époque flavienne pour les constructions thermales, de formules plus modestes, semi-symétriques, comme on le constate aux petits bains de Madaure, à ceux du forum de *Thubursicu Numidarum* (Khamissa), aux bains de la palestre de *Gightis* ou même aux grands thermes de *Thysdrus* (El Jem). Les « thermes memmiens » de *Bulla Regia*, qui viennent d'être publiés, appartiennent à cette même catégorie : édifiés à la fin de la période sévérienne (années 220-240) ils présentent un secteur froid parfaitement organisé autour d'un *frigidarium* classique sur lequel s'articulent en H des espaces disposés perpendiculairement où les auteurs de l'étude récente reconnaissent des palestres, selon le schéma qu'on observe aux Thermes romains de Trajan et de Caracalla ; le secteur chauffé s'ordonne selon un axe perpendiculaire : muni d'un *destrictarium* et d'un *laconicum* il possède un *caldarium* à piscine semi-circulaire comparable par sa taille à ceux de *Cuicul*, de Maktar ou de Lambèse ; l'une des caractéristiques de cet établissement est en effet de présenter des salles plus vastes que celles auxquelles lui donnerait droit en principe sa catégorie relativement modeste (environ 3 360 m^2 de surface totale) (fig. 468).

Une autre série, bien représentée en Afrique romaine, est celle des plans dits « circulaires » ou « semi-circulaires » qui sont en fait une variante du schéma semi-symétrique, mais avec une répartition plus nettement périphérique des salles chaudes autour du secteur froid : deux des cas les plus représentatifs sont les grands thermes de l'est à Timgad et les *balnea* d'été de *Madauros* (Mdaourouch). L'un des caractères principaux de ce type, du point de vue de son fonctionnement, est la place importante réservée au secteur chauffé ; dans le cas de Madaure, par exemple, celui-ci occupe 900 m^2 sur 1 400, soit les deux tiers de la surface totale ; il en va de même aux « bains des chasseurs » de Lambèse. Certains établissements présentent même en plan un aspect quasi circulaire sur une partie ou la totalité de leur surface, mais les décalages dans le système rayonnant excluent une réelle symétrie, comme on l'observe à *Thubursicu Numidarum* (Khamissa) ou à *Thaenae* (Henchir-Thina) ; dans ces deux cas le mouvement s'amorce autour d'une salle circulaire en position approximativement centrale, un *sudatorium* à Khamissa ou un *frigidarium* à Henchir Thina.

On ne saurait toutefois, à partir de ces observations, définir une réelle spécificité africaine. Comme l'ont noté les auteurs des dernières monographies, toutes les particularités planimétriques peuvent trouver des correspondances ou des antécédents en Italie ou dans d'autres provinces. Pour ne prendre qu'un exemple, rappelons que le schéma semi-circulaire se retrouve sous une forme particulièrement éloquente dans les bains de Marathon en Achaïe. Ce qui demeure, aux IIe et IIIe s. en Afrique proconsulaire et en Numidie, c'est une exceptionnelle créativité, évidemment liée à l'importance accordée aux bains dans la vie collective de ces régions.

En Maurétanie Tingitane, depuis les études concernant les bains de *Banasa* (Sidi Ali ben Djenour) et la publication des « thermes du fleuve », à *Thamusida* (Sidi Ali ben Ahmed), les travaux se sont développés à *Volubilis* (Kar Pharoun) (thermes du capitole) ainsi qu'à *Zilis* (Dchar Jdid). Il apparaît qu'en général les établissements y sont plus modestes qu'ailleurs, les plus vastes, ceux du nord à *Volubilis*, n'excédant pas 1 800 m^2. Le plan prépondérant est celui de l'alignement axial ; quand

il existe une palestre, elle est bordée par les salles disposées en file selon le plus ancien schéma « campanien » ; le *tepidarium* n'apparaît pas dans les monuments les plus anciens. A la fin du Ier s., le complexe de Dchar Jdid, assez comparable à la version flavienne des *balnea* de *Conimbriga*, présente un curieux mélange d'innovation et de conservatisme, mais les plans symétriques tendant vers le schéma « impérial » ne se développeront jamais dans cette province où pourtant le IIe s. voit la réalisation de programmes édilitaires importants.

Les « thermes-gymnases » d'Asie Mineure

L'histoire de l'évolution des thermes dans la partie grecque de l'Empire est évidemment très différente. La tradition balnéaire y était, contrairement à ce qu'on a dit longtemps, fort ancienne, et il est même probable que la tendance à l'organisation symétrique des volumes et des circuits, caractéristique de l'architecture hellénistique, a exercé une influence directe sur la conception des premiers thermes « impériaux » ; on a pu affirmer avec quelque raison que les *Thermae Neronis* de Rome devaient une part de leur ordonnance à des modèles gréco-orientaux. Mais la vitalité de la pratique et, pourrait-on dire, de la culture du gymnase a contribué à entretenir dans les plus grands établissements du Haut Empire un type de monument où la palestre conserve une place prépondérante. On doit enfin tenir compte des facteurs politiques et religieux qui, en Asie Mineure particulièrement, sont une composante essentielle de la conception architecturale et de l'évolution des formes : le rôle accordé très tôt à toutes les manifestations du culte impérial et dynastique n'a pas manqué d'avoir sur l'organisation des thermes monumentaux, particulièrement dans les grandes villes, une incidence décisive ; mais d'autre part l'opposition, bien attestée par les textes dans ces régions précocement évangélisées, des communautés chrétiennes, non pas aux édifices balnéaires en tant que tels, mais à la palestre et à toutes les annexes gymniques incluses dans les complexes thermaux a entraîné, avec d'autres facteurs, la décadence relativement rapide de ces établissements qui, contrairement à ce qu'on observe en Afrique ou en Gaule méridionale, ne sont plus que rarement construits dès le IIIe s. de notre ère. I. Nielsen a répertorié pour l'ensemble des provinces orientales 45 thermes pourvus de gymnases, dont 26 pour l'Asie Mineure, mais sur ce nombre 10 ont été édifiés au Ier s., 21 au IIe s. et seulement 8 au IIIe s., les 6 derniers s'échelonnant jusqu'à l'époque byzantine.

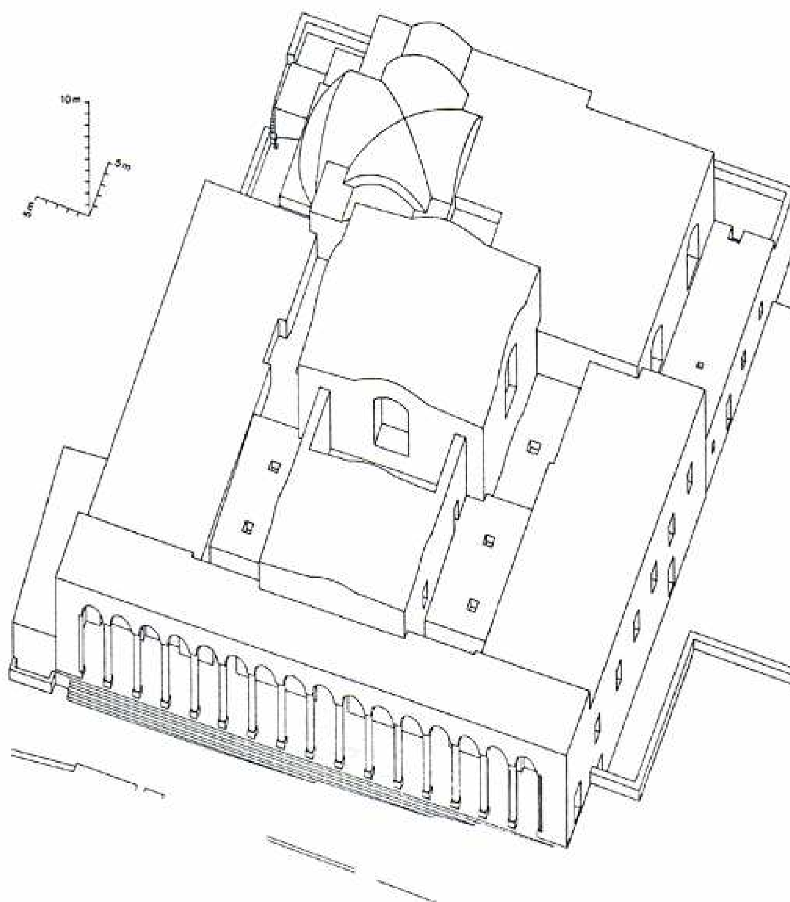


Fig. 468. Axonométrie restituée des « thermes memmiens » de *Bulla Regia*, avant l'adjonction de l'aile occidentale, vus vers le sud-est. D'après H. Broise.

Nous nous en tiendrons ici à l'examen d'une série de monuments d'Asie Mineure qui présentent les aspects les plus caractéristiques d'une formule ambitieuse et dont la diffusion, jusqu'à la fin de l'époque antonine, a constitué l'une des causes les plus efficientes de la transformation du paysage urbain ; dans des villes comme Ephèse, Sardes ou Milet, les « thermes-gymnases » ont été au IIe s. les hauts lieux de la convivialité publique ; si l'évergétisme a choisi de préférence à cette époque la construction de tels établissements, c'est qu'ils contribuaient plus que d'autres au prestige des villes qui les accueillaient.

L'exemple le plus ancien est celui des thermes de Capito à Milet. Fondés par le procurateur d'Asie Mineure sous l'empereur Claude, entre 47 et 52 ap. J.-C., ils comportent déjà tous les ingrédients du type, mais à une échelle relativement réduite (2 200 m^2, 3 650 m^2 avec la palestre) et alignent sur un même axe : une vaste palestre en quadriportique dont la face orientale, au contact des *balnea*, se transforme en une *natatio* semi-

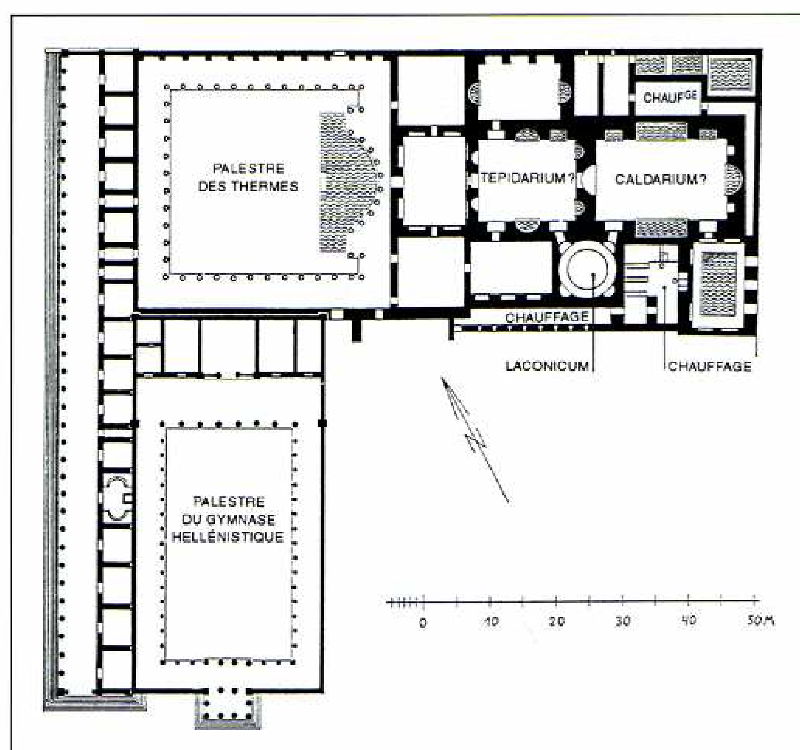


Fig. 469. Plan des thermes de Capito à Milet, d'après G. Kleiner. Au sud, le gymnase dit d'Eudèmos.

circulaire, puis un ensemble balnéaire à plan axial semi-symétrique où les salles chaudes sont nombreuses et desservies par des *praefurnia* disposés à la périphérie (fig. 469). Il s'agit là d'une composition transitoire où la relation entre les installations gymniques et les bains reste inorganique. Le premier des thermes-gymnases proprement dits est celui dit du port à Ephèse, qui date du règne de Domitien ; on y mesure l'ampleur des deux palestres successives par rapport aux *balnea* : la première d'entre elles, entourée d'un triple portique de 352 colonnes, occupe une superficie plus importante que toutes les autres composantes réunies (11 910 m^2 pour 11 000 m^2) ; et dans ces dernières la seconde palestre, plus petite et intégrée au complexe thermal, reste l'élément le plus vaste. Les salles chaudes y sont réparties sur une seule ligne, avec un *caldarium* axial, en saillie ; c'est là le seul cas de rupture d'une enveloppe qui, partout ailleurs en Asie Mineure, restera rectangulaire. Déjà sont présentes dans ces « thermes du port » deux structures caractéristiques, à savoir la « basilique » et la « salle impériale ». La première constitue la façade des bains vers la petite palestre ; elle se développe en longueur de part et d'autre d'une *natatio* ovale ; son rôle est mal défini mais elle est évidemment, comme toutes les autres *basilicae* thermales, polyvalente : salle des pas perdus en quelque sorte, mais aussi salle de lecture, et à l'occasion salle de conférence ou de toute autre activité intellectuelle ou culturelle. La seconde est une ample exèdre quadrangulaire dont la façade vers la petite palestre est faite d'une ample colonnade octostyle ; les parois de cette exèdre sont animées de niches et une abside plus large s'ouvre au centre du mur de fond où trônait sans aucun doute une effigie impériale en pied ; la situation latérale de cette « salle impériale » par rapport à l'axe médian du complexe ne se retrouvera, à Ephèse, qu'aux « thermes de l'Est ». Les autres édifices du même genre, dans un souci de rationalisation des circuits mais aussi de domination des espaces, la placeront en général en position axiale (fig. 470).

Au cours du IIe s. ces compositions se multiplient : Ephèse à elle seule possèdera quatre thermes-gymnases qui constituent une véritable anthologie du type et occupent dans la ville près de 6 hectares. Mais *Aizanoi*, Alexandrie de Troade, *Aphrodisias*, *Hierapolis*, Magnésie du Méandre, Sardes dans la même province d'Asie se dotent pendant la même période d'établissements analogues. Il faut y ajouter les « thermes de Faustine » à Milet, qui certes ne présentent pas une ordonnance aussi régulière en raison de l'étroitesse du terrain accidenté qui leur fut assigné dans le voisinage du théâtre, mais présentent tout de même les principaux éléments d'identification, à l'exception de la « salle impériale ».

Dans tous ces établissements (à l'exception de celui de Milet), le schéma « impérial » à la fois axial et symétrique s'impose : la séquence *frigidarium* (ou plus souvent *natatio*), *tepidarium*, *caldarium* détermine l'axe médian, autour duquel se répartissent, rigoureusement calés dans un espace rectangulaire, les *tepidaria* d'entrée et de sortie, les *sudatoria* et les vestiaires. Les « basiliques » peuvent se développer non seulement sur toute la largeur des *balnea* (façade côté palestre ou façade opposée) mais aussi s'étendre latéralement ; le cas le plus remarquable, qui autorise une intégration parfaite de la « basilique » et des aménagements balnéaires, est celui des « thermes de Vedius » à Ephèse, construits sous le règne d'Antonin le Pieux : la répartition en H de l'espace basilical permet l'absorption de la *natatio* et de la « salle impériale ». Les rapports entre le noyau balnéaire et la palestre-gymnase restent pendant toute cette période très étroits, grâce en particulier à l'exèdre de la « salle impériale » qui marque l'aboutissement de la perspective du quadriportique de la palestre tout en pénétrant déjà dans l'espace des *balnea* ; si elle ne se situe pas dans cette position particulièrement efficace, les passages ménagés au contact de la « basilique » et du quadriportique, ou entre les salles thermales elles-mêmes et celui-

ci, permettent tous les échanges entre le bloc balnéaire et les espaces gymniques. On observe toutefois, à mesure qu'on avance dans le IIe s., que la place réservée à la palestre perd de son importance relative dans le complexe : aux thermes de l'est à Ephèse, par exemple, l'espace circonscrit par la palestre et ses annexes (milieu du IIe s.), représente encore près de la moitié de la surface de l'ensemble ; aux « thermes de Vedius » et à ceux du théâtre (fin IIe s.) cette surface représente respectivement 2,52 et 2,75 fois celle de la palestre. Dans la première moitié du siècle, la palestre du complexe hadrianique d'*Aizanoi* occupait presque les 2/3 de la superficie de l'ensemble.

Quant aux « salles impériales » ou « salles marmoréennes », identifiées dans une dizaine de palestres liées à des thermes des IIe et IIIe s., elles méritent qu'on s'y arrête, car elles nous livrent l'une des clés de ces compositions et en expliquent largement la vogue : ces exèdres quadrangulaires qui peuvent atteindre des dimensions si importantes qu'elles restent hypèthres, comme à Sardes, servent à l'ordinaire de présentoir à un programme iconographique où les meilleurs emplacements sont évidemment réservés aux portraits impériaux et à leurs cautions divines. Cette architecture théâtrale à édicules superposés, que nous rencontrons sur d'autres structures urbaines (façades de monuments civils, nymphées), trouve dans ces contextes à la fois gymniques et thermaux son expression la plus accomplie. Sans revêtir une forme liturgique précise le culte impérial manifeste là sa propension à investir tous les lieux de la convergence populaire. Les établissements qui sont devenus, dans les villes si riches et si animées de l'Asie Mineure des époques antonine et sévérienne, les substituts des agoras ou des quadriportiques traditionnels, trouvent d'autant mieux droit de cité qu'ils se prêtent ainsi à une mise en représentation du pouvoir sacralisé.

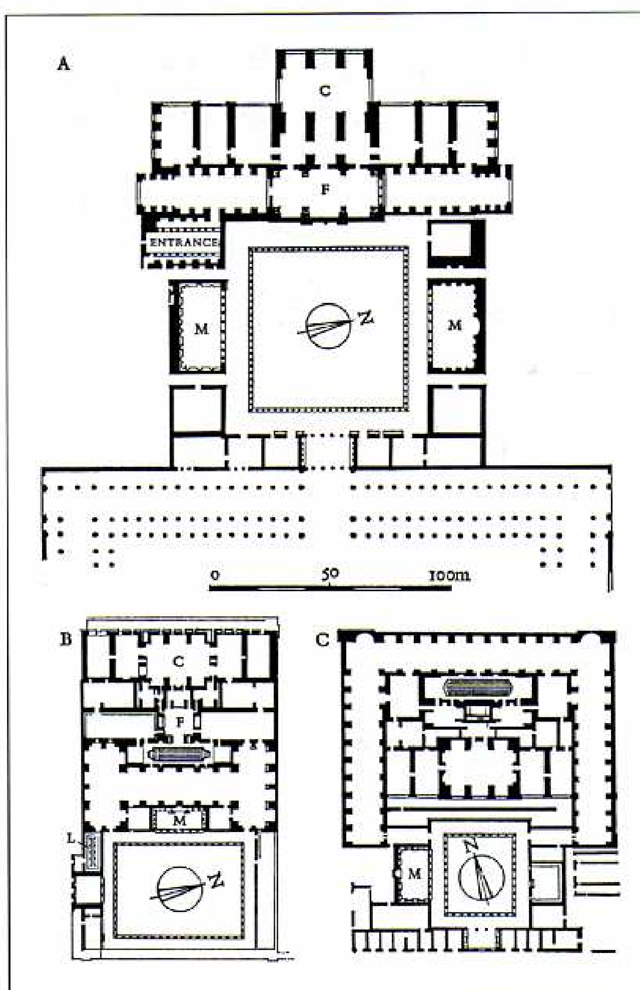


Fig. 470. Plans comparés des principaux « thermes-gymnases » d'Ephèse. M = « Marmorsaal » = « salle impériale ». D'après J.-B. Ward-Perkins. A : thermes du port ; B : thermes de Vedius ; C : thermes de l'Est.

Synthèses.

Leur nombre et leur publication souvent très récente nous dispensent de présenter ensuite une bibliographie détaillée site par site.

D. KRENCKER, E. KRÜGER, H. LEHMANN, H. WACHTLER, *Die Trierer Kaiserthermen I. Ausgrabungsbericht und grundsätzliche Untersuchungen römischer Thermen*, Augsbourg, 1929 (fondamental pour la typologie).

D. KRENCKER, *Der Schlüssel zum Verständnis der grossen Thermen Roms. Ein technisch-wirtschaftliches Problem*, Berlin, 1938.

K. F. YEGÜL, « The small city bath in Classical Antiquity and a reconstruction study of Lucian's Baths of Hippias », dans *Arch. Class.*, 31, 1979, p. 108-131.

H. MANDERSCHEID, *Die Skulpturenausstattung der kaiserzeitlichen Thermenanlagen*, Berlin, 1981.

W. HEINZ, *Römische Thermen. Badewesen und Badeluxus im römischen Reich*, Mayence, 1983.

J.-P. ADAM, *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris, 1984, p. 287 sq.

H. MANDERSCHEID, *Ausführliche Bibliographie zum römischen Badewesen unter besonderer Berücksichtigung der öffentlichen Thermen*, Munich, 1988.

H. MANDERSCHEID, « Römische Thermen. Aspekte von Architecktur, Technik und Ausstattung », dans *Die Wasserversorgung antiker Städte, 3*, Mayence, 1988, p. 99-125.

J. DELAINE, « Recent research on Roman baths », dans *JRA*, 1, 1988, p. 11-32.

I. NIELSEN, Thermae *and* Balnea. *The Architecture and Cultural History of Roman Public Baths*, 2 vol., Aarhus, 1990.

K. F. YEGÜL, *Baths and Bathing in Classical Antiquity*, Cambridge (Mas.), 1992.

J. DELAINE, « New Models, olds Modes : Continuity and Change in the Design of Public Baths », dans *Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n. Chr. Der Funktionswandel des öffentlichen Raumes*, Cologne, Bonn, 1992, p. 257-275.

J. DELAINE, « Roman Baths and Bathing », dans *JRA*, 6, 1993, p. 348-358 (recension critique de plusieurs synthèses récentes).

Colloques.

Les Thermes romains. Actes du Colloque de Rome, Rome, EFR, 1991.

Les eaux thermales. Actes du Colloque d'Aix-les-Bains, Tours, Turin, 1992.

Thermes, vie culturelle et vie quotidienne.

M. PASQUINUCCI (édit.), *Terme romane e vita quotidiana*, Modène, 1993.

A. MALISSARD, *Les Romains et l'eau. Fontaines, salles de bains, thermes, égouts, aqueducs*, Paris, 1994.

Terminologie grecque et romaine.

R. GINOUVÈS, *Balaneutikè. Recherches sur le bain dans l'Antiquité grecque*, Paris, BEFAR 200, 1962, p. 183 sq.

I. NIELSEN, *op. cit.*, p. 3 sq.

R. REBUFFAT, dans *Les Thermes romains* (*op. cit.*), p. 1 sq.

Bains hellénistiques.

R. GINOUVÈS, *L'établissement thermal de Gortys d'Arcadie*, Paris, 1959.

R. GINOUVÈS, *Balaneutikè* (*op. cit.*), p. 207 sq.

G. VALLET, F. VILLARD, P. AUBERSON, *Megara Hyblaea III. Guide des fouilles*, Rome, EFR, 1983, p. 49 sq.

J. DELAINE, « Some suggestions on the transition from Greek to Roman baths in Hellenistic Italy », dans *Mediterranean Archaeology*, 2, 1989, p. 111 sq.

I. NIELSEN, *op. cit.*, p. 6 sq.

Premiers bains campaniens. Pompéi.

J. ESCHEBACH, *Die Stabianer Thermen in Pompeji*, Berlin, 1979.

A. KOLOSKI OSTROW, *The Sarno Bath Complex*, Rome, 1990.

P. BARGELLINI, « Le Terme centrali di Pompei », dans *Les Thermes romains* (*op. cit.*), p. 115-128.

G. JOPPOLO (édit.), *Le Terme del Sarno a Pompei. Iter di un'analisi per la conoscenza, il restauro e la protezione sismica del monumento*, Rome, 1992.

Balnea italiques à la fin de la République.

W. JOHANNOWSKY, « Relazione preliminare sugli scavi di Cales », dans *Bull. d'Arte*, 46, 1961, p. 258-268.

P. GROS, *Architecture et Société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République*, Bruxelles, Coll. *Latomus*, 1978, p. 48 sq. et p. 75 sq.

H. BROISE, V. JOLIVET, « Le bain en Etrurie à l'époque hellénistique », dans Les *Thermes romains* (*op. cit.*), p. 79-95.

Sur Vitruve, V, 10, voir, en attendant la publication du cinquième livre du *De architectura* dans la « Collection des Universités de France », H. KNELL, *Vitruvs Architekturtheorie*, Darmstadt, 1985, p. 142 sq.

Rome. Premiers Thermes impériaux.

Ch. HUELSEN, *Die Thermen des Agrippa. Ein Beitrag zur Topographie des Marsfeldes in Rom*, Rome, 1910.

K. DE FINE LICHT, *Untersuchungen an den Trajansthermen zu Rom*, *ARID*, Suppl. VII, Rome, 1974.

F. COARELLI, « Il Campo Marzio occidentale. Storia e Topografia », dans *MEFRA*, 89, 1977, p. 807-846.

G. GHINI, « Terme Neroniano-Alessandrine », dans *Roma. Archeologia nel centro, II. La città murata*, Rome, 1985, p. 395-399.

G. GHINI, « Le Terme Alessandrine nel Campo Marzio », dans *Monumenti Antichi*, ser. misc. 3, 4, Rome, 1988, p. 121-177.

K. DE FINE LICHT, *Untersuchungen an den Trajansthermen zu Rom, 2. Sette Sale*, *ARID*, Suppl. *XIX*, Rome, 1990.

Villa Hadriana.

C. F. GIULIANI, « Volte e cupola a doppia calotta in età adrianea », dans *RM*, 82, 1975, p. 329-342.

W. L. MACDONALD, B. M. BOYLE, « The Small Baths at Hadrian's Villa », dans *Journal of the Society of Architectural Historians*, 39, 1, 1980, p. 5-27.

P. CICERCHIA, « Sul carattere distributivo delle « terme con heliocaminus » di Villa Hadriana », dans *Xenia*, 9, 1985, p. 47-62.

Rome. Thermes de Caracalla.

A. M. COLINI, « Thermae Antoninianae », dans *BC*, 17-18, 1939, p. 211 sq.

E. BRÖDNER, *Untersuchungen an den Caracallathermen*, Berlin, 1951.

M. G. CECCHINI, « Terme di Caracalla. Campagna di scavo 1982-83 lungo il lato orientale », dans *Roma. Archeologia nel centro, II* (op. cit.), p. 583-594.

L. D'ELIA, « Terme di Caracalla. Lavori di scavo nella biblioteca SO », *ibid.*, p. 596-597.

I. JACOPI, « Terme di Caracalla : nota sul progetto di indagine archeologica », *ibid.*, p. 578-582.

J. DELAINE, « An engineering approach to Roman building techniques : the Baths of Caracalla in Rom », dans *Papers in Italian Archaeology, IV, 4*, Londres, 1985, p. 195-206.

J. DELAINE, « The *cella solearis* of the Baths of Caracalla : a reappraisal », dans *PBSR*, 55, 1987, p. 147-156.

M. LETIZIA CONFORTO, « Terme di Caracalla. Dati acquisiti e ipotesi di ricerca », dans *Les Thermes romains* (*op. cit.*), p. 43-48.

H. MANDERSCHEID, « La gestione idrica delle Terme di Caracalla : alcune osservazioni », *ibid.*, p. 49-60.

J. DELAINE, « The Economics of public Building in Rome : the Baths of Caracalla », dans *La Ciudad en el mundo romano*, Actes du XIV[e] Congrès international d'Archéologie classique, 2, Tarragone, 1994, p. 121-123.

L. LOMBARDI, A. CORAZZA, *Le Terme di Caracalla*, Rome, 1995.

J. DELAINE, *Design and Construction in Imperial Roman Architecture. The Baths of Caracalla in Rome* (thèse soutenue en 1992 à l'Université d'Adélaïde). A paraître dans les Suppléments au *JRA*.

Balneum des Frères Arvales.

H. BROISE, J. SCHEID, *Recherches archéologiques à la Magliana. Le Balneum des Frères Arvales*, Rome, 1987.

Italie.

E. D. THATCHER, « The open rooms of the Terme del Foro at Ostia », dans *MAAR*, 2, 1956, p. 167-254.

C. PANELLA, « Le Terme del Nuotatore ad Ostia Antica. Scavo e pubblicazione », dans *Un decennio di ricerche archeologiche*, 2, Rome, 1978, p. 477-485.

Pour les thermes d'Ostie en général, voir R. MEIGGS, *Roman Ostia*, 2[e] édit., Oxford, 1973 et C. PAVOLINI, *Ostia. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1983.

M. BORRIELLO, A. AMBROSIO, Forma Italiae. I, XIV, *Baiae, Misenum*, Florence, 1979.

E. LA FORGIA, *Edificio termale romano di Fuorigrotta*, Naples, 1981.

BELLINI DELLE STELLE *et alii*, *Le terme romane di Fiesole*, Fiesole, 1984.

Péninsule ibérique.

J. GUITART DURAN, *Baetulo. Topografia arquelogica, urbanismo e historia*, Badalona, 1976, p. 61-81.

J. ALARCAO, R. ETIENNE, *Fouilles de Conimbriga, I. L'architecture*, Paris, 1977, p. 48 sq. (thermes augustéens), et p. 113 sq. (thermes trajaniens).

Th. HAUSCHILD, « Bemerkungen zu Thermen und Nymphäum von Munigua », dans *Madrider Mitt.*, 18, 1977, p. 285 sq.

A. BELTRAN MARTINEZ, « Las obras hidraulicas de los Banales (Uncastillo ; Zaragoza) », dans *Simposium de arqueologia romana*, Barcelone, 1977, p. 91-129.

G. MORA, « Las termas romanas en Hispania », dans *Arch. Sp. Arq.* 54, 1981, p. 37-86.

L. MOLTO, « Aguas minero-medicinales en los yacimientos termales de Hispania », dans *Les eaux thermales* (*op. cit.*), p. 117-131 (à propos de Zugo et de Caldas de Montbuy).

P. DE PALOL, *Clunia. Historia de la ciudad y guia de las excavaciones*, 6e édit., Burgos, 1994, p. 81 sq.

Gaules romaines et Alpes Maritimes.

A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine, 4, 1. Les Monuments des eaux*, Paris, 1960, p. 231 sq.

P.-M. DUVAL, *Paris antique, des origines au troisième siècle*, Paris, 1961, p. 85 sq. et p. 141 sq.

P.-A. FÉVRIER, « Fouilles à la plate-forme de *Forum Julii* (Fréjus) », dans *Gallia*, 20, 1962, p. 177-203.

F. BENOIT, *Cimiez. La ville antique (monuments, histoire)*, Paris, 1977, p. 79 sq.

W. REUSCH, *Trier Imperial Baths*, Mayence, 1979.

D. MOUCHOT, *Guide du visiteur de Cemenelum-Cimiez. Site et Musée d'archéologie*, Nice, 1984.

P. AUPERT, « Les thermes du Forum de Saint-Bertrand-de-Comminges », dans *Dossiers Histoire-Archéologie*, 120, 1987, p. 47-48.

P. AUPERT, *Sanxay. Sanctuaire gallo-romain* (Guides archéologiques de la France), Paris, 1992, p. 51 sq. et p. 60 sq.

Afrique du Nord.

P. ROMANELLI, « *Topografia e archeologia dell'Africa romana* », Enciclopedia classica, III, X, 7, Turin, 1970, p. 170 sq.

S. STUCCHI, « Le piante delle terme romane dell'Africa e i loro rapporti con quelle di Roma e dell'Europa », dans *Atti del 5 Convegno naz. dell'architettura*, Pérouse, 1948 (1957), p. 177-186.

G.-Ch. PICARD, « Les thermes du thiase marin à Acholla », dans *Ant. Afr.*, 2, 1968, p. 95-151.

A. LÉZINE, *Les thermes d'Antonin à Carthage*, Tunis, 1969.

R. REBUFFAT, G. HALLIER, J. MARION, *Thamusida. Fouilles du Service des Antiquités du Maroc*, II, Rome, EFR, 1970, p. 21 sq. (Thermes du fleuve).

E. LENOIR, A. AKERRAZ, « Fouilles de Dehar-Jdid 1977-1980. Les thermes », dans *Bull. Arch. du Maroc*, 14, 1981-82, p. 169-224.

R. HANOUNE *et alii*, « Les thermes au nord-ouest du Théâtre », dans *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia I, Miscellanea I*, Rome, EFR, 1983, p. 63-92.

A. AKERRAZ, « Les thermes du Capitole à Volubilis », dans *Bull. Arch. du Maroc*, 16, 1985-96, p. 101-112.

A. ENNABLI, « Les thermes du thiase marin de Sidi Ghrib », dans *Monuments Piot*, 68, Paris, 1986, p. 1-59.

Y. THÉBERT, « Problèmes de circulation dans les thermes d'Afrique du Nord », dans *Les Thermes romains* (*op. cit.*), p. 139-149.

Y. THÉBERT, « Les sodalités dans les thermes d'Afrique du Nord », *ibid.*, p. 193-204.

E. LENOIR, « Thermes romains de Maurétanie Tingitane », *ibid.*, p. 151-160.

E. LENOIR, « Enceintes urbaines et thermes de Lixus », dans *Lixus*, Rome, EFR, 1992, p. 292 sq.

H. BROISE, Y. THÉBERT, *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia II. Les architectures. 1. Les Thermes Memmiens*, Rome, EFR, 1993.

Asie Mineure et provinces orientales.

A. VON GERKAN, F. KRISCHEN *et alii*, *Thermen und Palästren* (= *Milet I*, 9), Vienne, 1928.

W. RADT, « Eine Badeanlage in der Wohnstadt von Pergamon », dans *VIII. Türk Tarih Kongresi*, Ankara, 1979, p. 399-409.

K. F. YEGÜL, « A Study in architectural iconography : *Kaisersaal* and the imperial Cult », dans *Art. Bull.*, 64, 1982, p. 7-31.

K. F. YEGUL, *Sardis III : the Bath-Gymnasium complex at Sardis*, Cambridge (Mass.), 1986.

A. FARRINGTON, « Imperial Bath Buildings in South West Asia Minor », dans S. Macready, F. H. Thompson édit., *Roman Architecture in the Greek World*, Londres, 1987, p. 50-59.

P. GROS, dans *Storia dell'Urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Bari, 1988, p. 412 sq.

W. KALATAJ, *Imperial Bath at Kom El-Dikka*, Centre d'archéologie méditerranéenne de l'Académie polonaise des sciences, VI, 2 vol., Varsovie, 1992.

R. KÖSTER, « Die Palästrahallen der Capitothermen in Milet. Überlegungen zur Rekonstruktion F. Krischen », dans *Ist. Mitt.*, 43, 1993, p. 429-436.

Chapitre 15. Fontaines monumentales, nymphées et sanctuaires de source

« La ville résonne du doux murmure des eaux » chantait Properce (*Elégies*, II, 32, v. 15) au début du règne d'Auguste.

S'il est un édifice caractéristique de l'urbanisme romain, c'est bien en effet la fontaine publique ; plus encore que les thermes ou les amphithéâtres, elle symbolise cet heureux mélange de l'utilité et de l'agrément – *utilitas et amoenitas* – que Rome a prétendu promouvoir ou du moins favoriser dans les villes de son Empire.

Quelques chiffres donneront une idée de l'importance des eaux courantes dans le paysage urbain ; elle dépasse de très loin les exigences immédiates de l'approvisionnement, qui sont celles de tout établissement humain : une notice de Pline l'Ancien (*HN*, 36, 121) nous apprend qu'Agrippa, le second d'Auguste, avait, au cours de son édilité, fait construire à Rome 500 fontaines, qu'ornaient 300 statues de bronze ou de marbre et 400 colonnes marmoréennes ; à la fin de l'Antiquité, les Catalogues des Régionnaires (IVe s. ap. J.-C.) mentionnent 1 352 *laci*, c'est-à-dire bassins de recueillement et de puisage des eaux, et 15 nymphées ou fontaines monumentales (pour l'origine et la définition de ce terme, voir *infra*). Lorsque Tibère envoie une équipe de techniciens dans la ville de Sardes, en Asie Mineure, gravement endommagée par le séisme de 17 ap. J.-C., son responsable, l'ancien prêteur M. Ateius, fait immédiatement appel à un spécialiste de l'hydraulique, Ti. Claudius Apollophanes, pour rétablir les circuits d'approvisionnement (Tacite, *Annales*, II, 47) ; un peu plus d'un siècle plus tard, dans sa description de la Grèce, Pausanias rappellera qu'il n'est pas de ville digne de ce nom sans les eaux courantes d'une fontaine (X, 4, 1, à propos de Panope de Phocide).

Nous n'examinerons pas dans ce chapitre les multiples « points d'eau » qui jalonnaient les rues des villes romaines et dont le visiteur le moins attentif de Pompéi ou d'Ostie ne manque pas de relever la fréquence. Ces objets urbains, en eux-mêmes dignes d'intérêt, bornes fontaines plus ou moins richement ornées – *lapis manalis* ou *meta sudans* – ne peuvent trouver place dans un ouvrage sur l'architecture publique que s'ils acquièrent un volume suffisant pour mériter le nom de monuments.

La question épineuse est évidemment celle du seuil : nous n'ignorons pas que toute décision passera pour arbitraire ; le critère qui, peut-être, paraîtra le plus légitime est celui de l'intégration des jeux et des jets d'eau à un ensemble qui dépasse la simple mise à disposition ; l'une des spécificités la moins contestable de la pratique romaine en ce domaine est effectivement l'utilisation de l'élément aquatique comme composante décorative, voire même, dans les cas les plus élaborés, comme composante architecturale : en d'autres termes la nécessaire distribution de l'eau dans la ville a souvent servi, pour les urbanistes de l'époque impériale, de prétexte à des compositions dont les dimensions en plan comme en élévation peuvent être très variables mais qui ont toutes en commun la valorisation en quelque sorte plastique de l'eau ; en ce sens les « fontaines » romaines ne trouveront leur équivalent que beaucoup plus tard, dans les constructions baroques des villes d'Italie ou d'Allemagne du Sud.

Terminologie et typologie

Les mots latins ne sont pas des plus clairs ; ils appartiennent à des registres différents, et leur emploi dans la littérature archéologique récente n'est pas toujours dépourvu d'ambiguïté. Le registre technique, bien que largement attesté, n'est pas le plus sollicité : rappelons seulement que *fons*

s'applique plutôt à la source qu'à la fontaine et correspond au grec πηγή ; c'est du moins son sens le plus fréquent, de Vitruve à Frontin et Pline le Jeune. L'équivalent du grec κρήνη, c'est-à-dire le bassin de recueillement des eaux, est en latin le mot *lacus* ; celui-ci peut être alimenté par un réservoir (*piscina*) ou dépendre d'un château d'eau (*castellum aquae*). Le robinet ou col de cygne par lequel l'eau est distribuée est l'*epitonium* de Vitruve, directement translittéré du grec, mais les textes lui préfèrent en général *silanus* ou *silanum*, qui désigne à l'origine un masque en forme de gargouille et finit par devenir, par métonymie, l'équivalent de fontaine ; une évolution du même ordre peut être observée en italien, où le « mascherone » par la bouche duquel s'écoule l'eau à usage public dans les villes médiévales ou renaissantes constitue dans bien des cas un doublet de « fontana ».

Le registre qui nous intéresse plus directement est celui, nous l'avons dit, de la fontaine monumentale. Trois termes entrent ici en jeu, dont les champs sémantiques ne se recouvrent pas : *munus*, d'abord, qui reste très général, mais dont il n'est pas indifférent de noter qu'il peut évoquer dans certains contextes un édifice dont la construction témoigne à la fois – conformément aux deux significations du mot – de l'accomplissement d'un devoir de la part du personnel responsable et de la réception d'une faveur de la part des administrés ; nous avons vu dans le chapitre sur les amphithéâtres que son pluriel *munera* désignait généralement, sans autre spécification, les jeux gladiatoriens. *Salientes* (ss.-ent. *aquae*) est le terme auquel les spécialistes (Frontin, par exemple) recourent le plus volontiers pour rendre l'idée de l'eau courante, ou mieux jaillissante issue d'une conduite artificielle ; le contenu finissant par englober le contenant, la plupart des *salientes* des textes impériaux sont des fontaines d'eau vive.

Le mot le plus difficile à interpréter, et dont l'emploi moderne s'avère le plus contestable, est *nymphaeum*, l'équivalent latin du grec νυμφαῖον. Frontin, qui écrivait son traité sur la maîtrise des eaux (*De aquae ductibus*) dans la dernière décennie du I[er] s. ap. J.-C., l'ignore totalement ; lorsqu'il veut parler d'une fontaine monumentale richement ornée il recourt à *munus* (et il en compte dans la Rome de son temps près de quarante). Toutefois la littérature du I[er] s. connaît ce terme : Pomponius Mela (II, 3) et Pline l'Ancien (*HN*, 35, 151) l'emploient, mais dans une acception bien particulière ; le premier définit le nymphée comme une grotte (*specus*) consacrée aux Nymphes et le second applique le mot à une fontaine de Corinthe (sans doute la fontaine Pirène située au nord de l'agora) dont la caractéristique principale est de contenir, selon Pausanias (II, 3, 2), « des compartiments en manière de grottes ». Nous étudierons ci-dessous cet édifice ; bornons-nous à souligner ici que la dénomination plinienne semble appelée par le souvenir rémanent d'une fonction religieuse, dont l'aménagement d'époque impériale garde la trace. Les Nymphes, divinités des eaux douces et courantes, avaient en Grèce et dans la Rome républicaine des sanctuaires (*aedes* selon Cicéron, *templum* selon Lucrèce, *domus* selon Virgile) auxquels, selon Vitruve, devait être réservé comme à Vénus, Flore et Proserpine, l'ordre corinthien, évocateur de la grâce juvénile et virginale.

Il est donc clair que jusqu'à une date relativement tardive – au moins la fin du I[er] s. ap. J.-C. – la teneur religieuse du mot *nymphaeum* est demeurée primordiale. C'est seulement à partir du début du II[e] s. que la notion a pu être appliquée à des monuments des eaux non explicitement consacrés aux Nymphes : la plus ancienne attestation – en tous cas la première qui puisse être datée avec sûreté – est celle du « nymphée » d'Es-Suweida en Syrie (*Soada Dionisiade*), dont une inscription (*IGR* III, 1273) nous apprend qu'il fut dédié à Trajan entre 102 et 117 ; ses vestiges sont ceux d'une fontaine monumentale de plan semi-circulaire. La forme en l'occurrence importe peu. D'autres exemplaires, très différents, sont aussi, tout au long du II[e] s. et au début du III[e] s., selon les termes de leur dédicace, des νυμφαῖα ou *nymphaea* ; fréquents dans les provinces orientales mais présents également en Afrique et en Gaule, ils constituent un ensemble dont les seuls points communs sont la monumentalité et la faculté à servir de support à des programmes iconographiques à caractère plus ou moins officiel. De toute évidence le nom qu'ils portent est passé dans l'usage courant et a perdu une grande part de son sens initial : la signification architecturale a pris le pas sur la portée sacrale, même si, évidemment, la valeur religieuse de ces monuments est sous-jacente, ne serait-ce qu'à travers le rôle attribué à l'eau, source de vie, dans les constructions publiques placées sous l'égide des Empereurs ou bien à eux consacrés. Cela n'exclut pas d'ailleurs que des nymphées, tel celui d'*Argos*, restent à cette époque directement dédiés aux Nymphes et liés au rituel du mariage. Sans nier, comme l'a fait naguère N. Neuerburg, les implications cultuelles rémanentes de cette notion, ni la réduire arbitrairement à une catégorie typologique, nous pensons donc pouvoir, sans trahir les réalités ainsi évoquées, parler de nymphées pour des compositions d'époque trajanienne, antonine ou sévérienne, qui appartiennent à des séries dont un ou plusieurs exemplaires sont explicitement désignés comme tels par la tradition épigraphique.

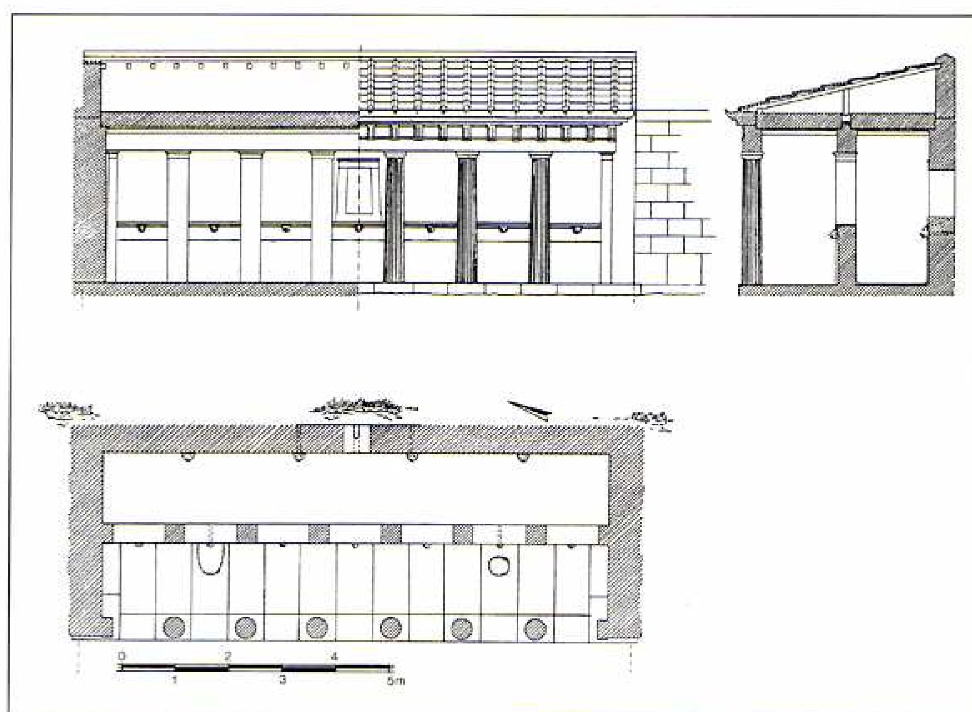


Fig. 471. Plan, façade et coupe de la fontaine de Ialysos de Rhodes. Un exemple de fontaine monumentale hellénistique, d'après F. Glaser.

Cela dit la typologie ne saurait être ignorée. C'est elle qui organise les deux synthèses les plus récentes, celle de N. Neuerburg et celle de W. Letzner. Sans entrer dans le détail d'une classification efficace mais forcément arbitraire puisque fondée sur des particularités planimétriques ou des détails d'élévation qui en eux-mêmes ne sont pas toujours discriminants nous devons rappeler que traitant de monuments publics, en milieu presque exclusivement urbain – à l'exception, il est vrai notoire, des « sanctuaires des eaux » situés à l'origine ou sur le circuit d'un aqueduc – nous n'avons pas à prendre en compte les grottes naturelles, partiellement aménagées ou entièrement artificielles qui gardent vivant le souvenir des sanctuaires des Nymphes ou des Muses (les *musaea* de Pline, *HN*, 36, 154) dans les jardins des villas ou des riches demeures urbaines dès le I[er] s. av. J.-C. Nous n'avons pas davantage à examiner ici les compositions très élaborées, et souvent hautement symboliques, des demeures impériales (villa tibérienne de Capri, palais de Néron ou de Domitien sur le Palatin, villa d'Hadrien à Tivoli, etc). Seules retiendront notre attention les catégories suivantes : les fontaines à chambre et à fond absidal qui dérivent directement de la grotte – *specus* – ; les fontaines du type *lacus* dont le bassin de puisage à l'air libre constitue la composante essentielle sinon unique ; les édifices de plan centré (quadrangulaires ou circulaires), en général monoptères ; les édifices en demi-cercle, dits parfois à tort de type syrien, agrémentés ou non, sur leur pourtour, de gradins ou d'emmarchements (c'est le schéma du νυμφαῖον σιγματοειδές) ; ils peuvent être à exèdre unique ou multiple ; les édifices à façade rectiligne avec décor de *scaenae frons* et éventuellement, mais pas toujours, retours latéraux.

S'il est vrai que la diffusion de ces différents types est souvent fort large et couvre des époques diverses, il importe cependant de montrer, pour chaque période et chaque grande région, quels schémas prédominent et selon quelles tendances générales ces monuments évoluent. C'est la raison pour laquelle nous conserverons dans ce chapitre nos clivages habituels, aussi bien chronologiques que géographiques, malgré la pression de la typologie, qui depuis quelques décennies écrase les perspectives et gomme les spécificités provinciales dans ce secteur particulier de l'architecture romaine.

Un aspect de la fontaine ou du nymphée romains qui transcende tous les types et que, curieusement, les études les plus ambitieuses n'ont guère relevé, nous paraît devoir être souligné : les structures architecturales, quelle qu'en soit la forme, encadrent l'eau et la mettent en valeur, à la différence de ce qu'on observe dans les fontaines grecques classiques ou hellénistiques, même si elles revêtent un aspect monumental. Le type le

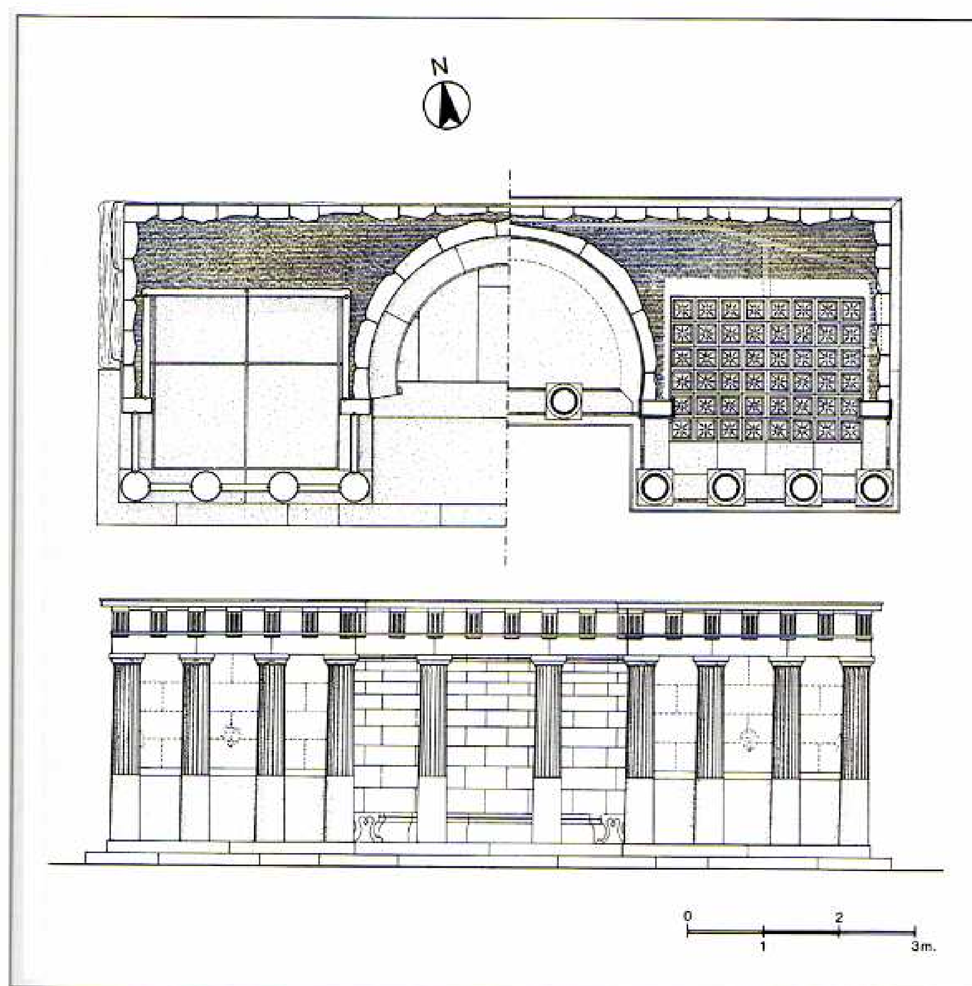


Fig. 472. La fontaine-exèdre de Ténos. Plan et élévation restitués, d'après R. Etienne.

mieux représenté de la fontaine grecque est composé en effet d'un portique simple, sans colonnade supérieure, le plus souvent d'ordre dorique, sous lequel on accède au bassin ; l'architecture enferme l'eau et offre dans le meilleur des cas un préau à ceux qui viennent la puiser : les exemplaires hellénistiques de Cyrène et d'Ephèse, de *Ialysos* de Rhodes et de l'agora-gymnase de Sicyone, fournissent de ce principe une éloquente illustration (fig. 471).

Deux édifices grecs qui ont parfois été considérés comme les précurseurs des monuments de l'époque impériale méritent cependant une mention, même si la filiation n'est pas aussi claire qu'on a bien voulu le dire : la fontaine-exèdre de l'île de Ténos, récemment étudiée par R. Etienne, combine trois éléments, le bassin de puisage, les pavillons latéraux ou « paraskénia » et l'exèdre semi-circulaire en position centrale ; mais cette dernière ne joue aucun rôle dans la distribution ou la circulation de l'eau puisqu'elle est « sèche », et sert seulement avec ses sièges latéraux de lieu de repos ou de détente. Autrement dit, en dépit de son originalité, la fontaine-exèdre de Ténos, datable du IV[e] s. av. J.-C., reste liée au schéma traditionnel des compositions grecques où l'architecture « contient » l'eau sans la « projeter » au premier plan de l'édifice (fig. 472). Le second exemple est celui de la fontaine de *Sagalassos* en Asie Mineure ; dans sa phase initiale (milieu du I[er] s. av. J.-C. ou début de l'époque impériale) elle possède un portique en π encadrant une petite cour quadrangulaire de 6,70 x 5 m ; c'est derrière le portique dorique, lui-même fermé par un parapet, que l'eau était accessible. Il apparaît donc, cette fois encore, en dépit du caractère très élaboré des détails de l'ordre (le parapet à piédestaux en relief supporte des demi-colonnes adossées à

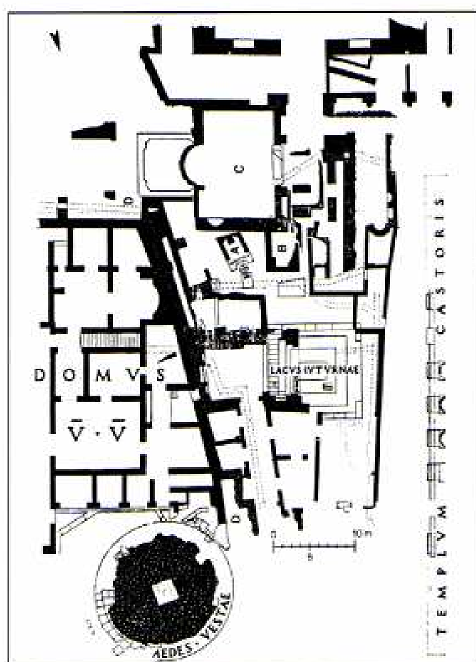


Fig. 473. Plan de localisation du lacus Juturnae de Rome, d'après G. Boni.

des piliers qui rappellent ceux du gymnase de Stratonicée de Carie ou annoncent ceux du péristyle de la terrasse inférieure du palais septentrional d'Hérode à *Masada*) que l'élément aquatique reste secondaire et qu'il est abusif de voir là un prédécesseur des grandes fontaines romaines de l'époque flavienne ou des « nymphées » du IIe s.

Les plus anciennes fontaines monumentales de Rome et d'Italie

De l'extraordinaire équipement de l'*Urbs* ne subsistent que bien peu de traces. Par chance le site le plus important pour l'approvisionnement en eau de l'habitat archaïque a pu être identifié grâce aux fouilles de G. Boni au début de ce siècle : il s'agit de la fontaine de Juturne (*lacus Iuturnae*) établie sur la source qui jaillissait au pied du Palatin, entre le temple de Vesta et celui des Dioscures ; le bassin approximativement carré où l'eau était rassemblée semble remonter aux travaux commandités par Metellus dans le voisinage de l'*aedes Castoris* (117 av. J.-C.). La base en *opus caementicium* qui en occupe le centre et devait supporter les statues marmoréennes des Dioscures dont les fragments ont été recueillis dans le bassin passe souvent pour une adjonction postérieure ; si l'on admet toutefois, avec F. Coarelli, que lesdites statues sont des œuvres archaïsantes typiques des ateliers hellénistiques de la fin du IIe s. av. J.-C., la contemporanéité de cet aménagement avec la phase métellienne paraît plus que probable. Très endommagé par l'incendie de 14 av. J.-C. l'ensemble fut restauré par les soins de Tibère (fig. 473).

La construction des aqueducs (le premier fut réalisé en 312 av. J.-C.) donna lieu à des monuments d'un type nouveau, châteaux d'eau (*castella*) mais aussi fontaines monumentales au débouché des principales canalisations urbaines. De ces *salientes*, au sens propre, nous ne connaissons rien pour la fin de la République et le début de l'Empire. Tout au plus la mention de la fontaine des Nymphes Appiades, sise au pied du temple de *Venus Genetrix* sur le forum de César (Ovide *Ars am.*, 1, 81 sq. ; 3, 452 ; *Remedia amor.*, 659 sq. et Pline, *HN*, 36, 33) nous conserve-t-elle le souvenir d'un édifice prestigieux, alimenté par un tronçon de l'*aqua Marcia* ou de l'*aqua Tepula*, détruit ensuite par Trajan lors de la construction du Forum de cet Empereur.

La première en date des grandes fontaines urbaines qui mériterait le nom de nymphée est celle dont les vestiges sont encore visibles au pied du mur de soutènement oriental de la terrasse du temple de Claude ; découverts en 1880 lors du percement de la via Claudia ils composent une façade de briques, de plus de 200 m de large, ouverte à l'est et animée de niches dont la plus grande, à abside axiale, occupe le centre de la composition ; alternativement quadrangulaires et semi-circulaires ces niches étaient dotées de canalisations, elles-mêmes alimentés par l'*aqua Claudia* ; elles devaient être précédées d'un puissant portique (fig. 474). Bien que toute trace des revêtements marmoréens et de la décoration statuaire ait disparu, cet ensemble donne une idée de l'ampleur acquise dans la Rome de Néron (dans son état actuel la construction date du troisième quart du Ier s. ap. J.-C.) par les monuments des eaux et du rôle scénographique qu'on s'efforçait déjà de leur faire jouer.

Significative apparaît de ce point de vue la *Meta Sudans* du Catalogue des Régionnaires, dont les vestiges sont encore visibles à proximité du Colisée. Le mot *meta* désigne en latin la borne plus ou moins élevée, souvent de forme pyramidale, qui marque le centre d'un carrefour ou l'extrémité de la *spina* d'un cirque. Quand elle est *sudans*, c'est-à-dire quand de l'eau vive s'échappe de sa base ou ruisselle sur ses flancs, la *meta* désigne une fontaine ; il existait évidemment beaucoup de ces bornes fontaines à Rome, comme le prouve entre autres une mention de Sénèque (*Lettres à Lucilius*, 56, 4), dont l'aspect devait rester relativement modeste. Celle qui est mentionnée dans les guides de l'Antiquité tardive était un monument à part entière ; les recherches récentes

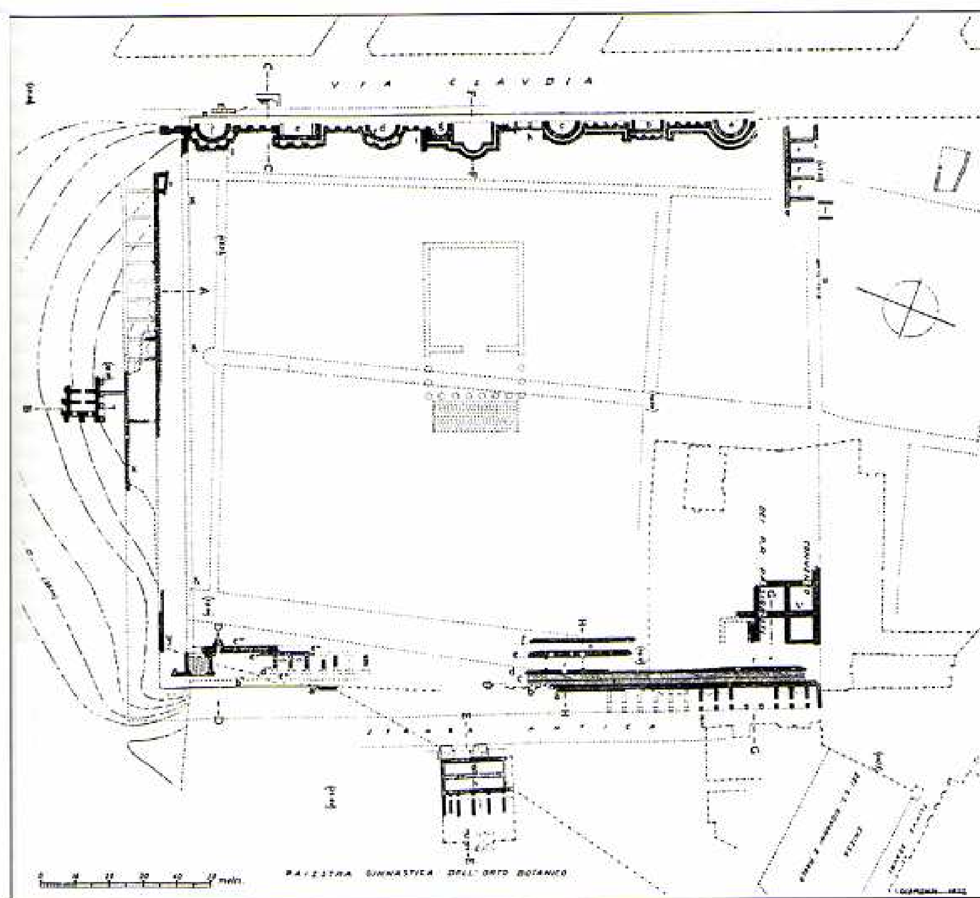


Fig 474. Plan de la terrasse du temple de Claude divinisé à Rome. Le nymphée découvert lors du percement de l'actuelle via Claudia est en haut de la figure. D'après C. Buzzetti.

ont permis de lui rendre un peu de son importance plastique, et ont établi que sa phase la plus ancienne n'était pas antérieure au règne de Domitien ; il s'agit d'un monument tronconique reposant sur une base qui comportait sans doute des « escaliers d'eau » ; une monnaie de Titus en présente une image sommaire mais sa décoration marmoréenne a complètement disparu, et seule subsiste une partie de son noyau central. On ne saurait pour autant mésestimer l'importance monumentale de cette puissante « borne », qui en réalité jouait au cœur de la nouvelle Rome flavienne un rôle urbanistique décisif : située au point de contact de cinq des Régions augustéennes elle manifestait, à proximité de l'édifice « démagogique » par excellence, l'*amphitheatrum Flavium*, la puissance bénéfique de la nouvelle dynastie.

Si l'on ne tient pas compte des simples fontaines à caractère strictement utilitaire, les jalons monumentaux des villes italiennes au Ier s. av. et au Ier s. ap. J.-C. s'avèrent assez rares. Ce que R. Meiggs a appelé, pour Ostie, « the positive mania » des évergètes, qui dotent la ville de dizaines de points d'eau monumentaux, n'est pas antérieur au IIIe s. Et de fait la plupart des nymphées aujourd'hui observables dans le port de Rome datent de cette période ou du siècle suivant, non pas, comme on pourrait le croire, pour leur dernier état, mais pour leur implantation initiale ; et dans la série des fontaines à exèdre semicirculaire qui longe le *decumanus maximus* d'Ostie (quatre d'entre elles, disposées à intervalles réguliers, sont encore bien visibles), aucune ne remonte au-delà du début du IIe s. Il y a là un phénomène sur lequel on n'a pas encore suffisamment réfléchi, mais qui tient au fait que la voie urbaine ne devient un monument à part entière, avec pour corollaire l'exaltation plastique de ses accessoires ou des ses « stations » obligées qu'à partir de l'époque antonine. L'observation vaut pour l'Italie, mais plus encore pour les provinces orientales, où la même chronologie se vérifie, avec des conséquences architecturales beaucoup plus amples.

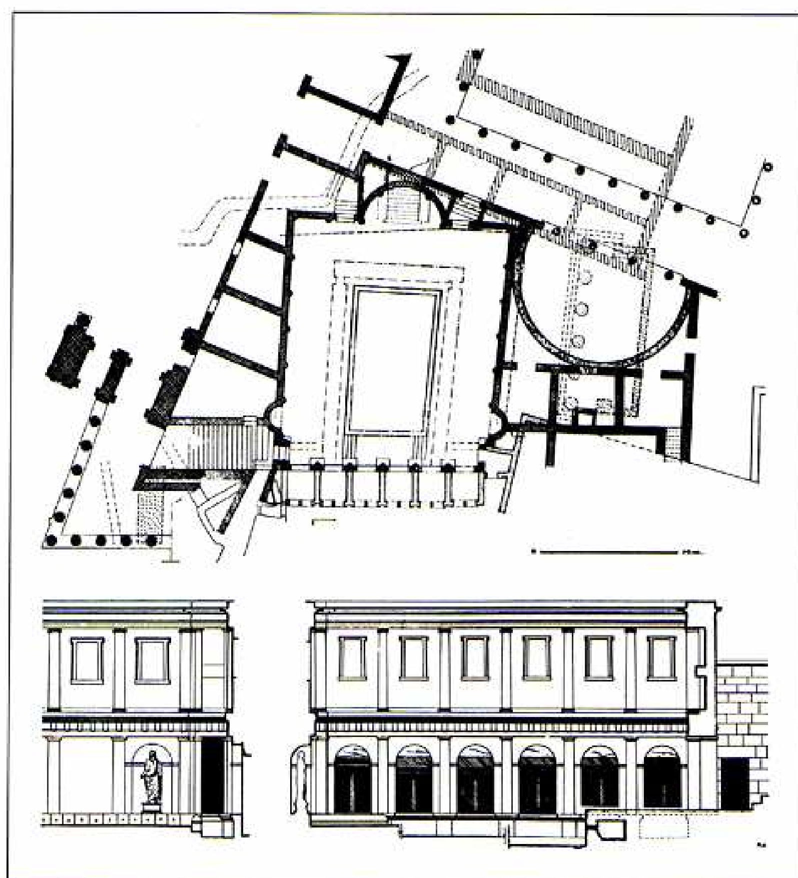


Fig. 475. Corinthe : plan de la fontaine Pirène au début du Iᵉʳ s. ap. J.-C., et restitution de la façade de cette fontaine dans sa première phase romaine, d'après R. L. Scranton.

Il est cependant des exceptions notables. A Pompéi, le monoptère du Forum triangulaire témoigne, à peu de distance du vénérable temple d'Apollon, et dès avant la fondation de la colonie syllanienne, du souci des responsables de pourvoir à l'approvisionnement en eau tout en exploitant les modèles hellénistiques les plus éprouvés : cette petite tholos de huit colonnes doriques abritait un puits profond entouré d'une margelle (*puteal*) de tuf ; l'entablement, fort simple, supportait un toit conique et l'inscription en osque de l'épistyle évoquait l'œuvre d'un *meddix* (édile local) du nom de Numerius Trebius. Il n'est pas impossible que cette monumentalisation d'un très ancien point d'eau creusé dans la lave ait correspondu à la définition de l'endroit comme le centre de la cité, conçu à l'imitation du *mundus* de Rome.

Dans cette pénurie, il est d'autant plus intéressant de relever quelques cas isolés qui constituent comme les incunables de types monumentaux promus à un riche avenir. Ainsi l'un des plus anciens exemples de fontaine à fond plat et bassin antérieur, l'ancêtre encore bien modeste des grands nymphées à *scaenae frons*, se trouve sur la via Appia, au km 140, à la sortie de Formies, dans le Sud du Latium : devant une façade rectiligne de 22 m de long, en *opus quadratum* de travertin, munie de retours latéraux, un simple bassin de 7 x 1,50 m était alimenté par deux bouches d'eau en forme de masque d'Océan ; même si la date proposée par N. Neuerburg (fin du IIᵉ – début Iᵉʳ s. av. J.-C.) paraît un peu haute, il est indéniable que nous sommes en présence d'un édifice tardo-républicain.

Plus remarquable encore est la prétendue Naumachie de Taormina, en Sicile : constitué d'un mur de briques en position de soutènement, long de 122 m et haut d'environ 5 m où s'ouvrent dix-huit grandes absides alternant avec des niches plus petites, de plan rectangulaire, qui contenaient des statues, l'édifice est en réalité une vaste fontaine alimentée par une citerne à deux nefs ; cette fontaine devait servir de mur de fond ou de perspective à un quartier particulièrement monumental de la ville antique. Le rapprochement avec le « nymphée » du *Claudianum* à Rome a souvent été fait. La composition sicilienne est cependant plus tardive : elle date vraisemblablement de la fin du Iᵉʳ s. ap. J.-C., sinon de l'époque trajanienne.

Si le grand édifice retrouvé sur le site de Villa Cardito à Pouzzoles en Campanie date vraiment de la fin du Iᵉʳ s. ou du début du IIᵉ s. comme le propose N. Neuerburg, il constituerait l'un des premiers exemples occidentaux de grand monument à exèdre semi-circulaire et ailes quadrangulaires latérales ; l'eau arrivait dans l'exèdre par une canalisation débouchant du fond d'une niche axiale. Mais l'appareil de briques oriente plutôt vers les années 150-160.

Fontaines et nymphées de Grèce et d'Orient aux deux premiers siècles de l'Empire

La Grèce, et plus encore l'Asie Mineure, sont la terre d'élection des monuments des eaux à l'époque impériale. A la tradition de l'habillage architectural des sources, considérées comme des lieux sacrés et entourées d'une révérence ancestrale s'ajoute, sans l'annuler, la tendance à l'amplification des composantes urbaines qui s'affirme surtout au IIᵉ s. ; au même titre que les portiques de rue, les arcs, les tétrapyles et autres éléments d'un urbanisme d'apparat, les fontaines monumentales et les nymphées bénéficient alors d'une monumentalisation sans précédent.

Nous avons déjà dit un mot, à propos de la fontaine de *Sagalassos*, des phases de transition entre la conception grecque et la conception romaine. En Grèce propre, plusieurs édifices nous

permettent de suivre, dans le détail et sur plusieurs siècles, l'évolution complexe de cette catégorie monumentale. Le plus représentatif est sans conteste la fontaine Pirène située à la limite nord de l'agora de Corinthe : établie sur une source, cette fontaine a d'abord revêtu l'aspect traditionnel des établissements hellénistiques ; à partir du IIIe s. av. J.-C. elle comportait une façade rythmée par des pilastres ioniques devant les chambres de puisage ; un parapet supportant des piliers secondaires définissait des sortes de fenêtres par lesquelles on pouvait accéder à l'eau. Au Ier s. ap. J.-C., cette façade fut doublée vers l'extérieur par un écran monumental à deux niveaux, respectivement, de bas en haut, dorique et ionique ; ces colonnes engagées encadraient, au niveau inférieur, des entrées sous arcades qui correspondaient à six petites salles conduisant à l'ancienne façade hellénistique. La cour antérieure, d'abord trapézoïdale avec une grande exèdre axiale, fut transformée, par les soins d'Antonius Sospes sous le règne d'Hadrien en un complexe à trois absides et reçut à cette occasion un revêtement de marbre blanc dont Pausanias signale l'éclat (II, 3,3) ; au centre s'ouvrait un bassin entouré de transennes (fig. 475). Il est remarquable que le Périégète ait tenu à parler encore, dans sa description, de salles correspondant à des grottes pour désigner la structure initiale, effectivement creusée dans la roche au niveau des bassins de puisage. Mais la disposition des trois absides annonce le *trifolium* qui connaîtra, plus tard, de nombreuses applications ; elle rappelle aussi les fontaines à exèdre qui, en Grèce, ont déjà connu et connaissent à la même époque une ample diffusion.

Le souvenir de la grotte où sourdent les eaux sacrées est très présent dans le schéma en exèdre. A Corinthe même, la fontaine de Poséidon, elle aussi sur l'agora et mentionnée par Pausanias (II, 2, 8), formait en plan un arc couvert en cul de four ; les blocs découpés en segments de cercle étaient traités de manière à évoquer le rocher naturel (fig. 476). Même lorsque les nymphées impériaux sont construits au débouché d'un aqueduc, on observe la persistance de ce plan dit en sigma (un sigma lunaire, évidemment), pour reprendre l'expression appliquée par Malalas à un édifice construit à Antioche sur l'ordre de Marc Aurèle (*Chronogr.* XI, 369 : Dindorf p. 282). L'exèdre en Grèce avait un long passé, et elle avait été souvent utilisée comme le support ou le cadre d'un groupe de statues. Son adaptation à un monument des eaux n'est pas en soi une nouveauté puisqu'en Italie et à Rome il en existait déjà de nombreuses illustrations dans les villes dès le Ier s. av. J.-C., puis dans les complexes palatiaux dès le Ier s. ap. J.-C. Mais l'époque antonine marque en Grèce l'épanouissement du nymphée public à exèdre en milieu urbain ou dans les sanctuaires.

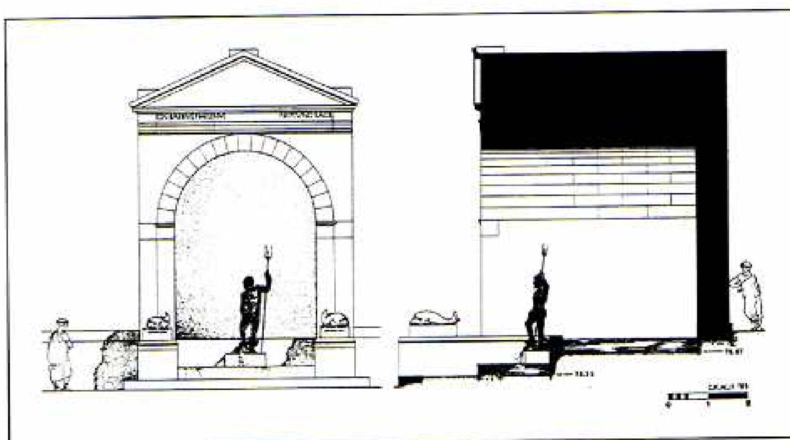


Fig. 476. Coupe et façade de la fontaine de Poséidon à Corinthe, d'après C. K. Williams.

Nous en évoquerons deux, retenus pour leur exemplarité. Ils illustrent, indépendamment de leur plus ou moins grand développement architectural, les raisons de la fortune d'un schéma qui permettait toutes les variantes programmatiques sur le thème de l'exaltation de la *domus* impériale. Le plus ancien édifice de ce type est, nous l'avons dit, celui d'Es Suweida en Syrie. Mais son mauvais état de conservation n'en permet pas une analyse détaillée.

Commencé sous Hadrien mais achevé seulement en 140 ap. J.-C., le nymphée construit sur l'agora d'Athènes près de l'angle sud-est de la place était orienté vers le nord et regardait la voie des Panathénées. Au débouché de la conduite qui amenait l'eau de la source kephalari sur les premières pentes du Pentélique, il déployait un arc d'environ 18 m de diamètre ; des niches sous fronton séparées par un ordre corinthisant de pilastres abritaient sans doute des effigies de la famille impériale ; de leur socle jaillissait l'eau qui s'accumulait dans un bassin hémisphérique dont la surface toujours agitée reflétait en la dramatisant l'architecture environnante ; des bouches ouvertes au sommet du parapet rectiligne permettaient le déversement régulier de l'eau dans un modeste canal de puisage qui constituait à lui seul, notons-le, la structure utile de l'installation (fig. 477).

Simplement défini comme « l'eau et ce qui est autour » par la dédicace ostensiblement modeste du donateur, le somptueux nymphée dédié par Hérode Atticus en 153 ap. J.-C. au nom de son épouse Regilla, prêtresse de Déméter, au Zeus d'Olympie, présentait une composition similaire mais sous une forme plus ample, en tirant parti de l'inégalité du terrain au débouché de l'aqueduc construit pour le sanctuaire par le même évergète. Sur la terrasse supérieure se déployait un puissant socle semi-circulaire qui supportait les deux étages

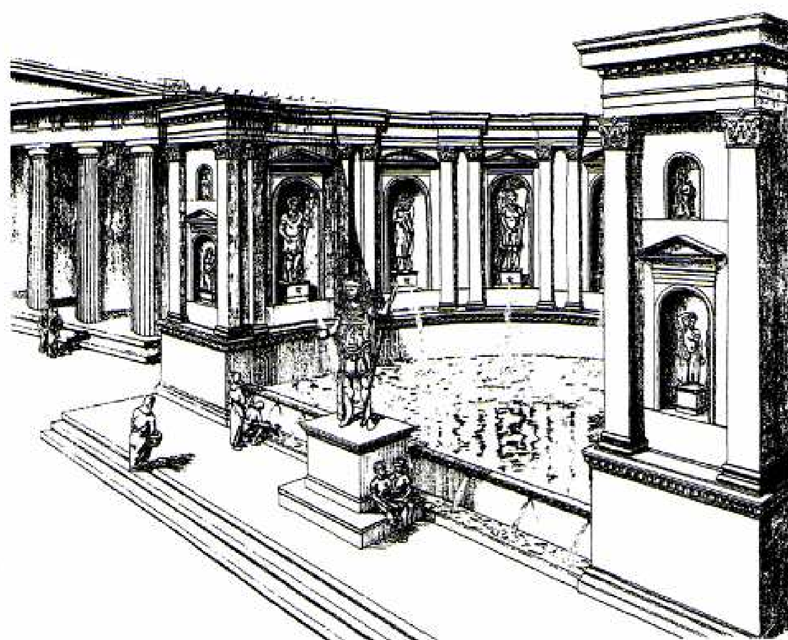


Fig. 477. Restitution du nymphée de l'angle sud-est de l'agora d'Athènes, d'après J. M. Camp.

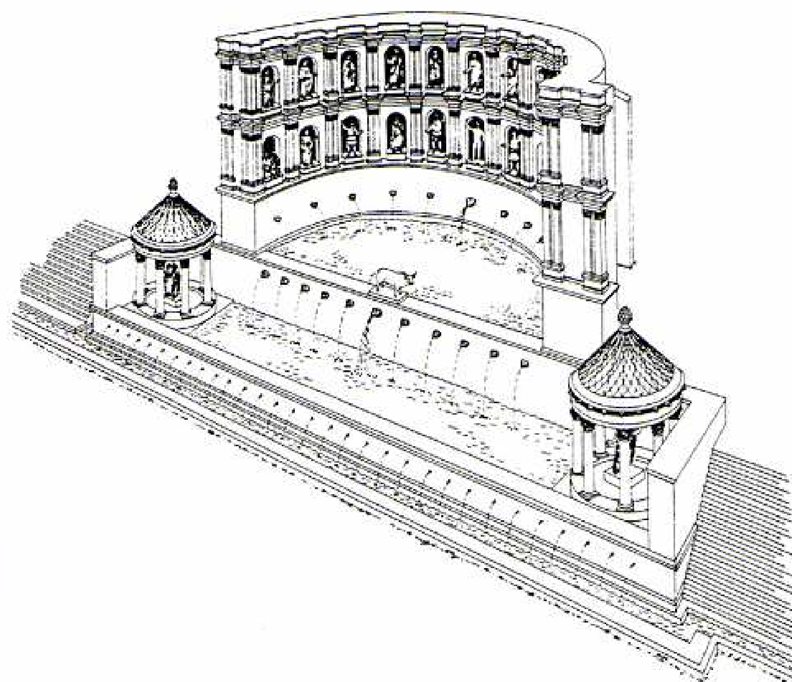


Fig. 478. Restitution du nymphée d'Hérode Atticus à Olympie, d'après R. Bol.

d'une sorte de présentoir iconographique : les onze niches du premier niveau abritaient des effigies des membres de la famille impériale ; au milieu, entouré d'Antonin et d'Hadrien, trônait Zeus. Du bassin en hémicycle barré par un haut parapet au centre duquel figurait un taureau de marbre, à la fois symbole fluvial et offrande traditionnelle au maître des dieux, l'eau s'écoulait en contrebas dans un bassin quadrangulaire plus long que l'exèdre supérieure ; flanqué de deux pavillons circulaires monoptères qui abritaient initialement des jets d'eau, plus tard remplacés par des statues d'Hérode Atticus et de Marc Aurèle, ce bassin était lui-même limité en façade par un parapet de 100 pieds (29,60 m) ; percé de 83 bouches il mettait l'eau à la disposition du public dans un étroit canal (fig. 478).

Un tel édifice constitue à lui seul une manière d'anthologie puisqu'il regroupe en une savante composition divers éléments qui pourraient tenir lieu de fontaines indépendantes. Citons seulement les pavillons circulaires qui, dans leur phase aquatique, rappellent les monoptères qui dès l'époque hellénistique couvraient certains puits ou bassins de puisage ; le monument du Forum Triangulaire de Pompéi, décrit plus haut, appartient à cette série. En Grèce, la plus remarquable de ces fontaines à plan centré a été construite sur l'agora d'*Argos* à la fin du Ier s. ap. J.-C. sur un très ancien lieu de culte consacré aux Nymphes. Identifiée par ses tout récents éditeurs comme le Nymphée Amymonè de Nonnos de Panopolis (*Dionysiaques*, 47, v. 420 sq), ou l'oikèma (l'édifice) où les femmes argiennes pleuraient encore Adonis au temps de Pausanias (II, 20, 6), cette *tholos* corinthienne élevée sur un podium était désignée par l'inscription de sa frise comme un νυμφαῖον relié à des sources et à des réservoirs ; même si elle ne correspond pas aussi exactement que le croit P. Marchetti aux normes vitruviennes des temples ronds monoptères (IV, 8, 1) elle présente une indéniable unité modulaire et constitue en pleine période impériale le plus éloquent témoignage de la vitalité des cultes locaux et de leur aptitude à se perpétuer dans des compositions à la fois traditionnelles et novatrices. Pourvue dans son état du Ier s. d'un corps central clos percé en son centre d'un escalier circulaire, cette fontaine sacrée distribuait de l'eau amenée par des conduites forcées : ruisselant d'une première balustrade dressée sur le stylobate dans une rigole située à la base des colonnes, cette eau s'écoulait par les gargouilles des orthostates du podium dans un bassin périphérique. A la fin du IIe s. le nymphée d'*Argos* perdit toute valeur religieuse pour être transformé en un simple monument des eaux : l'escalier central fut obturé et ses parois remplacées par une colonnade interne de quatre supports encadrant un bassin (fig. 479).

Mais ce qui mérite plus que tout d'être retenu, dans l'appréciation globale de ce nymphée d'Hérode Atticus, c'est la distance qui sépare la forme de la fonction. Elle atteint ici sa limite extrême : un tel monument, replacé au milieu des petits édifices (les « trésors ») où les villes grecques déposaient traditionnellement leurs offrandes à Zeus dans le grand sanctuaire d'Olympie, constituait une manifestation tapageuse de la puissance impériale relayée par la riche aristocratie ; même si les pavillons latéraux étaient censés assurer une sorte de transition entre l'exèdre et les édifices environnants, plutôt modestes, le contraste n'en devait pas moins être écrasant.

A vrai dire nous rencontrons ici l'illustration la plus explicite de ces dilatations de l'espace, sur des parcours privilégiés (axes urbains ou circuits processionnels) dont les architectes romains feront le plus grand usage tout au long du IIe s. L'exèdre semi-circulaire ou la grande façade rectiligne à retours latéraux ne sont que deux variantes de ce que W. L. MacDonald a appelé l'« extension pneumatique » des bordures monumentales ; ce type de structure n'est plus, comme l'était l'exèdre dans l'architecture grecque classique ou hellénistique, une invitation à entrer dans une aire de repos ou de convivialité, mais constitue seulement un décor grandiose, par définition inaccessible, puisqu'isolé du passant ou de l'usager par le miroir d'un bassin antérieur. Pour autant l'eau n'est pas un prétexte : elle apparaît au contraire comme la justification même de ces compositions qui disent la générosité du pouvoir central et sa faculté à apporter aux collectivités le bien le plus précieux, hors de tous les aléas climatiques. D'autres nymphées « en sigma », en Asie Mineure, à Ephèse, Laodicée du Lycos, Alexandrie de Troade, et plus encore en Syrie, présentent des caractères analogues (fig. 480). Retenons seulement celui de *Gerasa* (Jerash, actuellement en Jordanie), qui date des années 190-191 ap. J.-C. : on y retrouve l'exèdre monumentale où s'ouvrent sur deux niveaux des séries de niches séparées par un ordre de pilastres ; elle est bordée en façade par un large parapet traversé de sept conduites qui versent l'eau dans des vasques rondes. Au milieu de la voie portiquée axiale, non loin de l'entrée du sanctuaire d'Artémis, cette fontaine de plus de 22 m de large, somptueusement décorée, constituait l'un des monuments les plus grandioses de la ville (fig. 481).

Les grands nymphées dits à façade n'appartiennent certes pas à la même série formelle, mais ils procèdent, comme nous venons de le rappeler, d'une conception identique.

L'Asie Mineure fut, au IIe s., amplement dotée de ces édifices ; les exemples italiens, plus anciens nous l'avons vu, restent en nombre restreint et ne

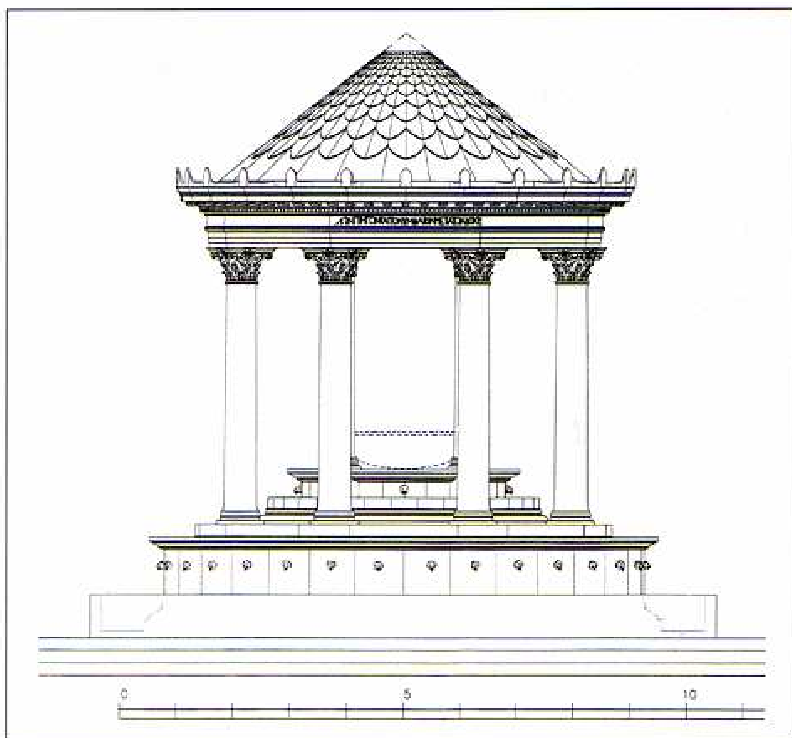
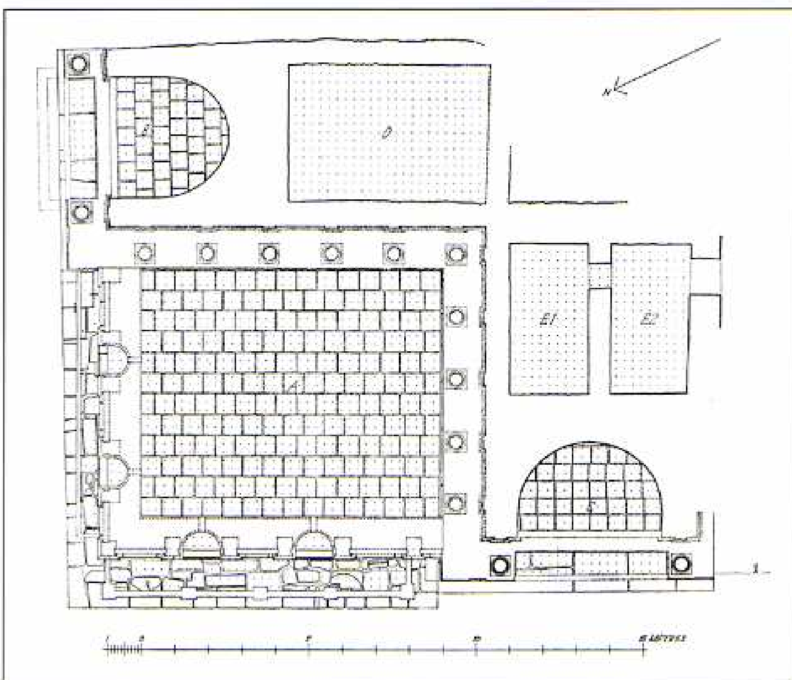


Fig. 479. Élévation restituée du second état du nymphée de l'agora d'*Argos*, d'après P. Marchetti et K. Kolokotsas.


Fig. 480. Plan restitué des états 2 et 3 du nymphée de Laodicée du Lycos, d'après R. Ginouvès.

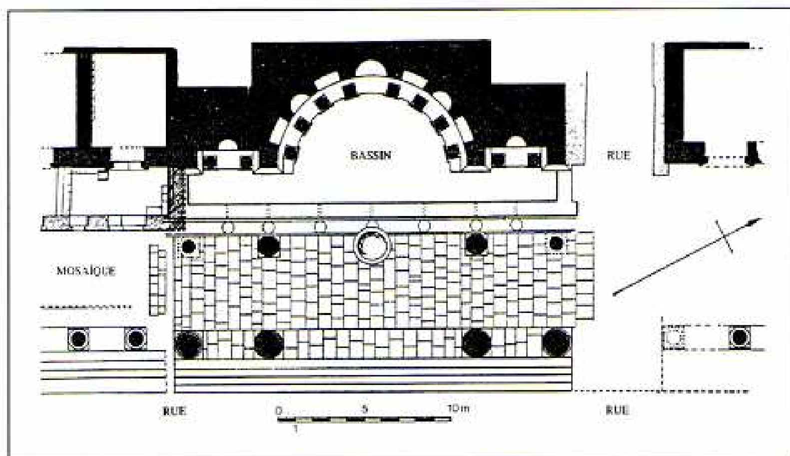


Fig. 481. Plan du nymphée de Gerasa (Jerash), d'après C. S. Fischer.

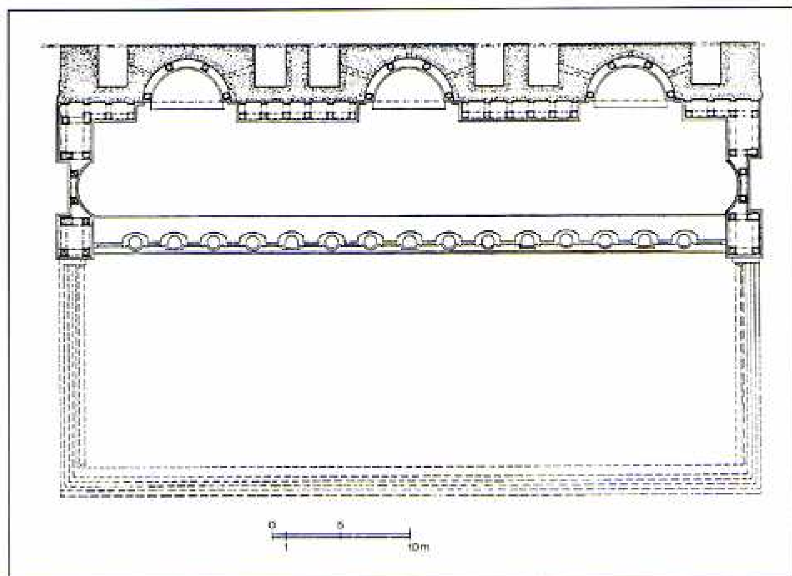


Fig. 482. Plan du nymphée de Sidè, d'après P. Verzone.

développent pas, sauf dans la version plus tardive des *Septizodia*, une monumentalité comparable. Pourquoi les plus accomplis de ces nymphées, dont on a souvent relevé, sans l'expliquer de façon satisfaisante, la parenté avec les *scaenae frontes*, se rencontrent-ils dans la partie orientale de l'Empire ? Ce schéma du front de scène architecturé avait été mis au point dès le début du Principat dans les théâtres de Rome et d'Italie ; il avait connu de précoces applications dans de nombreux édifices de spectacle occidentaux. Mais les traditions hellénistiques, encore si vivantes à Ephèse par exemple, et plus encore l'essor exceptionnel que connaissent les villes de la façade orientale de l'Egée ont suscité sous les règnes des Antonins une floraison monumentale sans équivalent : toutes les ressources d'un urbanisme caractérisé par la solennisation des espaces et l'exaltation du pouvoir y sont mises en œuvre, avec un savoir-faire et des moyens dont aucune communauté occidentale ne disposait à la même époque. Les centres politiques et administratifs ou les entrées principales des villes d'Ephèse, Milet, *Aspendos*, Hiérapolis, Sidè ou Pergè se dotent alors de ces nymphées qui de toute évidence appartiennent aux poncifs de la « grande architecture » urbaine (fig. 482).

Le plus impressionnant était sans doute celui de Milet, pour lequel nous disposons de reconstitutions suggestives ; c'était aussi l'un des plus précoces puisque l'inscription de l'architrave de son premier niveau nomme le père du futur empereur Trajan, proconsul d'Asie sous Titus en 79-80 ; on a longtemps admis que la construction n'avait été entreprise qu'après l'avènement de Trajan lui-même (en 98), mais il semble que les deux étages inférieurs aient été mis en place dès la fin de l'époque flavienne et que la dédicace ne corresponde pas seulement à un acte de piété filiale de l'*Optimus Princeps*. Quoi qu'il en soit il s'agit d'un édifice grandiose, par ses dimensions (20,25 m en façade) et par le fait que son mur de fond était animé, au-dessus d'un puissant piédestal, par un ordre à trois étages, composite et corinthien ; l'inscription du dernier niveau attribue la décoration du nymphée à l'Empereur Gordien III (238-244 ap. J.-C.) : on discute toujours sur la signification de la formule, qui ne s'applique sans doute pas, comme l'affirme E. Herkenrath dans la grande publication de 1920, à l'ensemble du programme statuaire mais doit concerner une actualisation de celui-ci ; les deux retours latéraux ne comportent en tout cas que deux niveaux, établis selon le même principe mais sans mur de fond (fig. 483). La façade et les retours étaient en fait animés par des « tabernacles alternés », ces édicules distyles sous fronton qui se décalent latéralement d'un étage à l'autre si bien que ceux de la série intermédiaire, dans le système à trois ordres, sont littéralement projetés au milieu de l'espace intercalaire qui sépare ceux de la série inférieure et ceux de la série supérieure (fig. 484). La même disposition se retrouve à la façade de la bibliothèque de Celsus à Ephèse et nous avons dit à propos de cette ordonnance en quinconce ce qu'elle impliquait quant au traitement général des ordres, qui acquièrent ainsi une valeur purement décorative et se dépouillent de toute vraisemblance architectonique : ce qu'on gagne en animation – car l'effet d'ensemble est moins statique que celui d'une superposition rigoureuse – on le perd en rationalité selon une tendance

caractéristique de ce qu'on a pu appeler, avec quelque raison, le « baroque » romain. Ces édicules ainsi que les espaces intermédiaires abritaient tous des statues ; celles du niveau inférieur, nymphes, satyres et silènes encadrant un Poséidon, étaient porteuses de récipients d'où l'eau se déversait dans le grand réservoir (16,15 x 6,39 m) situé devant elles ; ce réservoir était lui-même précédé d'un bassin de puisage de 15,60 m de long sur 1,60 m de large. Les effigies des deux niveaux supérieurs ne peuvent être toutes définies avec sûreté, mais il est sûr qu'elles présentaient l'ensemble du panthéon milésien traditionnel, Dionysos, Artémis, Apollon, Sélénè, Héra, Athéna, Héraclès, Asclépios, autour de Zeus ; des Victoires surmontaient les angles, telles des acrotères ; Trajan père, un certain Lollianus et, introduits plus tard, Gordien III et Tranquillina, avaient leur place aux deuxième et troisième étages.

On s'interroge depuis longtemps sur la signification de ce type de décor « théâtral ». Notons d'abord que le schéma en *scaenae frons* trouve ici ses limites : seuls le nymphée de Sidè et, à Rome, le *Septizodium* comportent aussi, dans la série des fontaines monumentales, trois niveaux en façade. Mais, surtout, le mélange, plus ou moins savamment dosé, des images divines et des effigies des souverains, de celles des membres de la famille

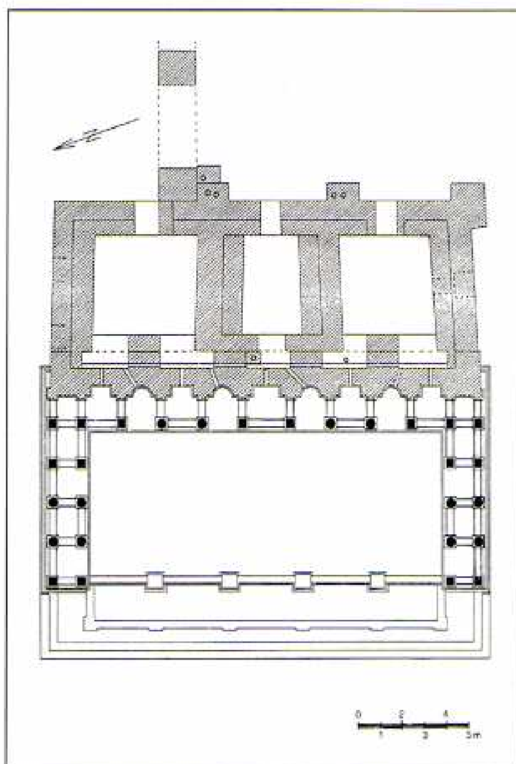


Fig. 483. Plan du grand nymphée (nymphée de Trajan) de Milet, d'après J. Hülsen.

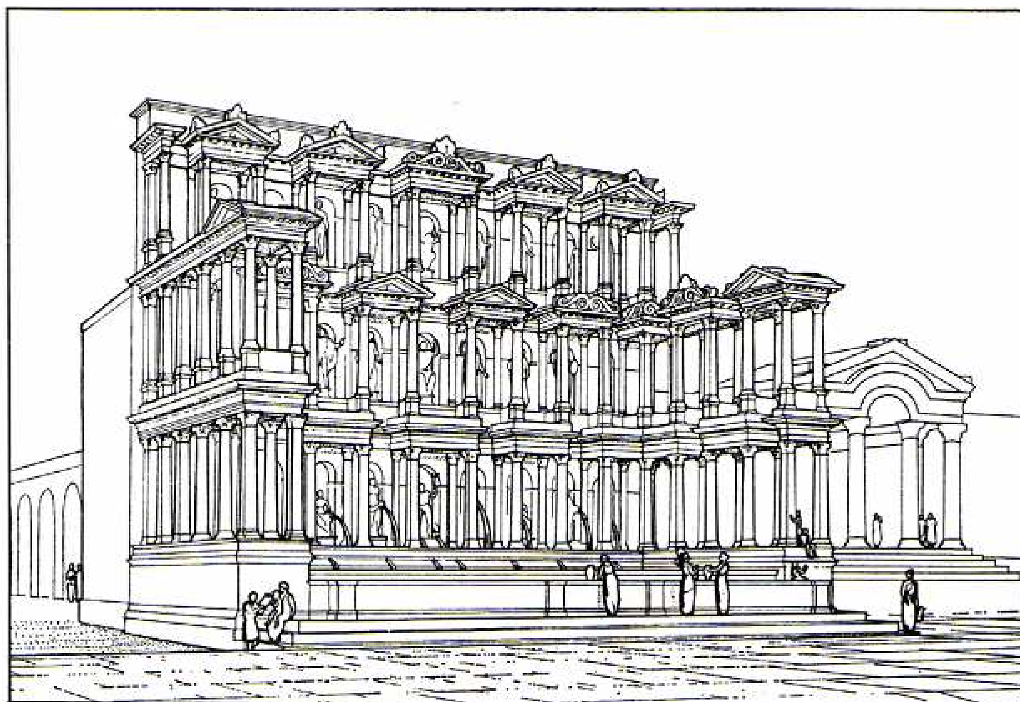


Fig. 484. Restitution du grand nymphée de Milet.

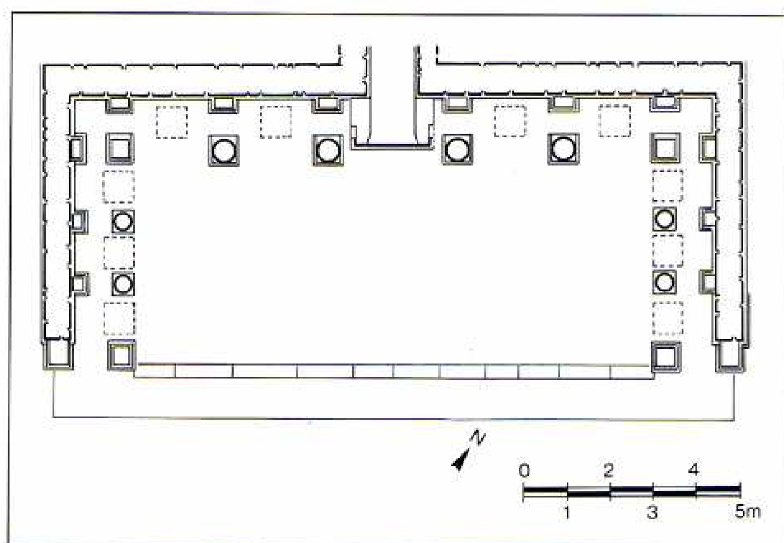


Fig. 485. Plan du nymphée de Trajan à Ephèse, d'après H. Pellionis

impériale et de celles des notables ou évergètes locaux, observable également dans le programme iconographique du nymphée d'Hérode Atticus à Olympie, tend à banaliser l'idée que le pouvoir et ses relais régionaux procèdent d'un ordre cosmique immuable et bénéfique. Images d'un univers stabilisé et hiérarchisé, qui intègre toutes les puissances traditionnelles, ces compositions ne sont nullement dépourvues, comme on l'a dit, de valeur religieuse ; peut-être même méritent-elles au contraire plus que toutes le nom de nymphées dans son acception la plus riche, car elles mettent en scène la sacralisation d'un système qui prétend assurer désormais l'harmonie du ciel et de la terre. L'alternance « irréaliste » des tabernacles en quinconce participe elle-même à la délivrance du message : elle met en scène la libération des contraintes de la pesanteur et semble évoquer l'idée que le système colonne-entablement n'est plus lié à la *necessitas* mais se maintient seulement parce qu'il est le seul à pouvoir encore entourer les effigies divines et impériales de l'indispensable *dignitas*.

Presque contemporain, le nymphée d'Ephèse présente le même type de façade en π autour d'un bassin rectangulaire : le mur de fond, large de 17 m avec des retours de 7,50 m, ne comporte qu'un ordre à colonnes et pilastres sur deux étages. Les statues du fondateur mythique de la ville, Androclos, de Dionysos, de Perséphone et d'une Aphrodite porteuse de coquille voisinaient avec les effigies de la donatrice Julia Lydia Latéranè, et probablement celles de l'Empereur Nerva et de l'Impératrice Plotine. Le même mélange est donc ici observable qu'à Milet : il manifeste à la fois la loyauté des évergètes, la reconnaissance des habitants et, bien évidemment, la sacralisation du pouvoir (fig. 485).

Hors d'Asie Mineure, les nymphées de Gortyne en Crète témoignent de la vitalité du schéma. Le mieux conservé est le plus proche du *praetorium* : le bassin rectangulaire y apparaît encadré par un mur de fond et deux murs en retour, l'un et l'autre longés par un ordre de colonnes libres (dix en façade et quatre sur les petits côtés) et rythmés par des pilastres en rappel. Malgré les incertitudes qui grèvent toujours le détail de sa restitution, il est permis d'y relever deux différences par rapport aux exemplaires orientaux jusqu'ici présentés : d'une part les avant-corps latéraux revêtent ici une importance accrue puisqu'ils se terminent par une sorte de pavillon tétrastyle qui projette en quelque sorte la façade vers le spectateur ; d'autre part une niche semi-circulaire est creusée dans l'axe de chacun des trois côtés (fig. 486).

Cette tendance à l'articulation en profondeur, qui se manifeste à partir de la fin du IIe s. et à l'époque sévérienne dans les *scaenae frontes* des théâtres d'Asie conduit aussi dans les nymphées monumentaux de la même région au creusement d'exèdres qui accroissent encore leur parenté formelle avec les murs de scène proprement dits. Le cas le plus remarquable est celui d'*Aspendos* (fig. 487) : il comporte un mur rectiligne de 35 m de large sur 15 m de haut environ, dans lequel s'ouvrent trois niches, celle du centre étant plus profonde que les autres : elles alternent avec des retraits quadrangulaires entre lesquels des piédestaux supportent un ordre à deux étages qui fait retour aux extrémités.

Les versions de cette formule sont très diverses et dépendent en réalité de l'importance relative des exèdres par rapport à l'ensemble : à Sidè, à l'extérieur de la porte orientale en tenaille, elle-même pourvue d'une riche décoration marmoréenne à deux ordres superposés, la perspective était close par un nymphée colossal long de quelque 50 m et haut de 20 m, avec trois niveaux de colonnes et de niches encadrant un groupe de trois absides couvertes en cul de four à l'intérieur desquelles les colonnes décoratives continuaient à rythmer les parois. Construit sous les Antonins, ce monument insigne, qui manifeste avant même l'entrée dans la ville la richesse et la splendeur de la civilisation urbaine, servait de station terminale à un aqueduc de 32 km dont les eaux, déversées dans un bassin de 500 m^3, était mises à la disposition du public au moyen de quinze fontaines ouvertes dans son parapet. Il n'est pas sans intérêt de signaler qu'une inscription le désignait comme un « temple des Muses », νηὸς Νυμφάων.

A Pergè, un nymphée fut établi à la fin du IIe s. ou au début du IIIe s. ap. J.-C. en position

de soutènement derrière le mur extérieur du front de scène : cinq exèdres de largeur décroissante de la périphérie vers le centre rappellent le *Claudianum* de Rome, mais l'ordonnance des colonnes et des murs de refend rend plus sensible que sur la pente du Caelius l'aspect théâtral de l'ensemble.

Parfois rapproché de cette série, le prétendu nymphée d'Amman (*Philadelphia*) ne saurait y figurer, pour la simple raison qu'aucun aménagement hydraulique n'y a été observé. Il comportait certes trois absides, dont une dans son mur de fond (elle était large de 8,40 m) entre deux autres, plus réduites, ouvertes dans des plans obliques assurant la liaison avec les avancées latérales ; mais il n'appartient plus en toute hypothèse à la catégorie des constructions en ligne.

La confusion qui a longtemps régné, quant à la définition de cet édifice est à vrai dire révélatrice des problèmes d'identification posés par ces façades architecturées qui se multiplient dans les villes d'Orient à la fin du Haut Empire : à *Cremna*, *Sagalassos*, *Selge* et sur d'autres sites le débat reste ouvert ; il manifeste clairement l'absence de spécificité de ces monuments et l'uniformisation du répertoire qu'ils exploitent. Le décor urbain l'emporte sur les nécessités fonctionnelles, ou plus exactement celles-ci sont submergées par des recherches ornementales dont les caractéristiques formelles sont davantage imposées par l'environnement et les continuités qu'on souhaite y entretenir que par des particularités typologiques.

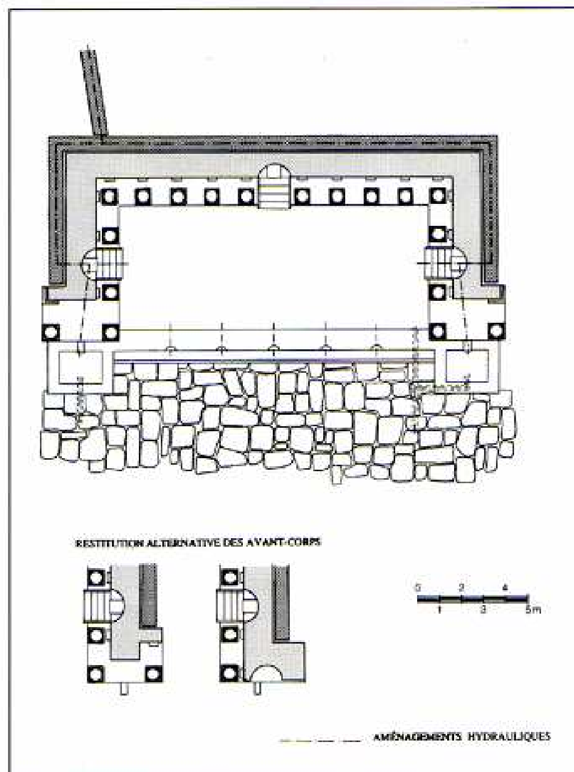


Fig. 486. Plan du nymphée de Gortyne en Crète, d'après A. Di Vita.

Les nymphées de Rome aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

Les expériences dont les provinces d'Orient sont alors le théâtre ne pouvaient être ignorées de l'*Urbs* ; nous avons vu du reste que plusieurs d'entre elles avaient connu leurs premières applications dans le « Centre du Pouvoir ». Même en faisant la part des traditions spécifiques de l'Asie Mineure ou de la Syrie, et en reconnaissant le goût particulier de ces régions pour les façades architecturées et la virtuosité de leurs bâtisseurs dans l'emploi des ordres décoratifs, nous ne saurions exclure Rome de cette tendance à la multiplication des vastes nymphées, d'autant que cette ville est évidemment, de toutes celles de l'Empire, la plus richement pourvue en aqueducs. Il faut toutefois reconnaître que rares y sont en ce domaine les vestiges comparables à ceux d'Ephèse ou de Milet. Les hasards de la survivance et les destructions systématiques ont assurément joué leur rôle, mais d'autres facteurs – l'encombrement de l'espace, la concentration de l'activité créatrice dans le secteur palatial, la multiplication des thermes publics, etc. – contri-

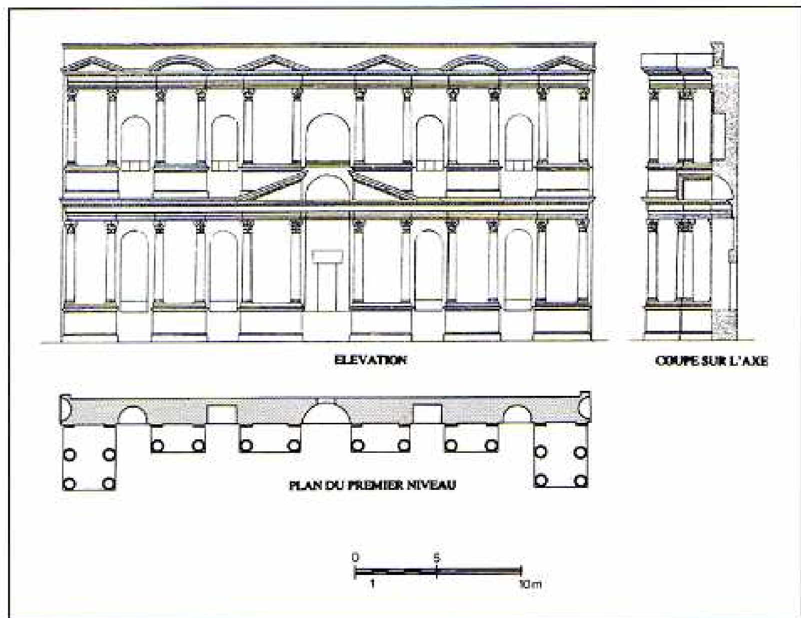


Fig. 487. Plan et élévation restitués du nymphée d'Aspendos d'après H. Hörmann.

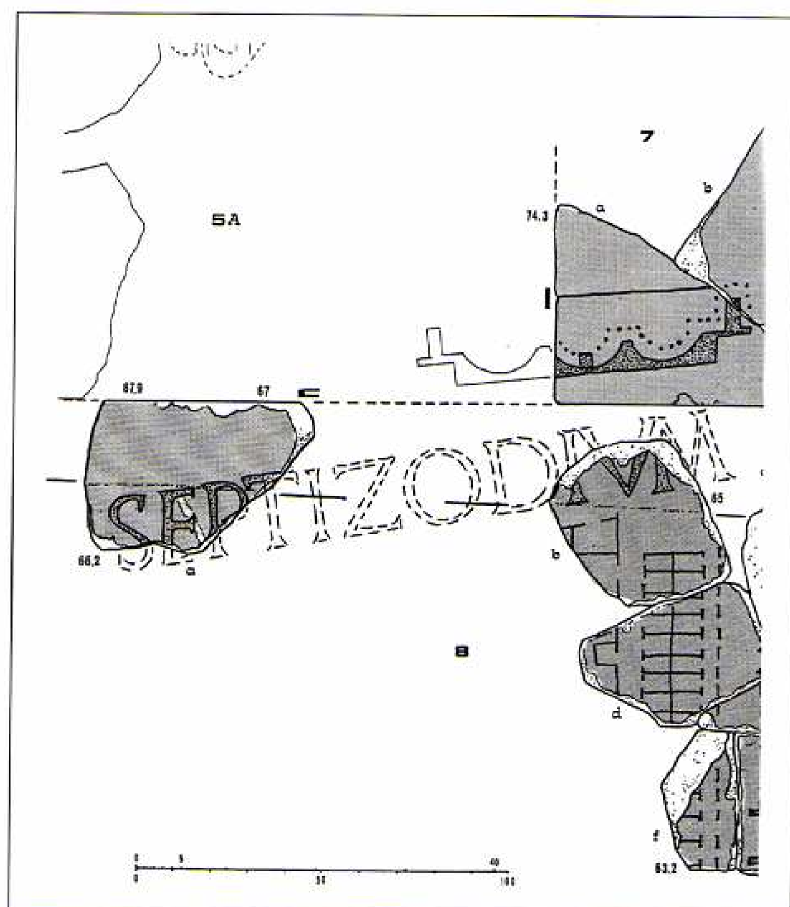


Fig. 488. Le *Septizodium* de Rome dans la *Forma Urbis severiana*.

buèrent à réduire sinon le nombre des fontaines, du moins leur place en tant qu'objets monumentaux dans l'urbanisme de cette époque.

Si l'on exclut les nymphées et les savants jeux d'eau qui animaient les jardins de la demeure impériale du Palatin, peu de monuments gardent le souvenir des *munera* ou *nymphaea* qui, malgré tout, devaient ponctuer les quartiers de la Rome antonine et sévérienne. Encore ces monuments sont-ils relativement tardifs.

Longtemps connu sous le nom de « Trophées de Marius », le curieux édifice qui s'élève à l'angle de la place Victor Emmanuel doit son caractère apparemment composite au fait qu'il cumule les fonctions de château d'eau (au débouché d'un rameau de l'*aqua Julia*) et de nymphée. Son revêtement de briques permet de le dater de la fin de la période sévérienne ; certains revers monétaires de 226 ap. J.-C. en fournissent une image et les Catalogues des Régionnaires l'appellent *Nymfeum Alexandri* (c'est-à-dire le Nymphée d'Alexandre Sévère). Construit sur un monument triomphal de l'époque de Domitien, dont il semble avoir gardé les trophées marmoréens – qui furent ensuite transportés en 1590 sur la balustrade de la place du Capitole – il s'articule sur trois niveaux : les deux du bas sont techniques et accueillent un système complexe de canalisations et de pièces de service, cependant que le troisième présente l'aspect d'une fontaine à exèdre flanquée de deux arcs latéraux. Une statue du dieu Océan occupait sans doute l'exèdre centrale qui était couverte en cul-de-four et la présence de cette divinité dont les relations avec les dieux des planètes sont par ailleurs bien connues valut à ce nymphée le nom singulier d'*Oceani solium* (trône d'*Oceanus*) (*Vie d'Alexandre Sévère*, 24, 3 seq.).

L'autre grand nymphée de la période à Rome est le fameux *Septizodium*. Il s'agit d'un édifice dont la destination a été longtemps controversée. Construit à l'angle sud-est du Palatin au pied de la colline et face à la *via Appia* sur l'ordre de Septime Sévère en 203 ap. J.-C. pour, dit son biographe, impressionner les compatriotes de l'Empereur, c'est-à-dire les Africains, lorsqu'ils arrivaient à Rome par la Porte Capène (*Vie de Septime Sévère*, 24, 3-5), il se présentait sous la forme d'une vaste façade à trois exèdres animée par trois ordres superposés de colonnes, dont on sait aujourd'hui qu'elle s'étendait sur environ 95 m, jouxtant presque à son extrémité méridionale la courbure externe du *Circus Maximus*. Nous disposons pour ce monument insigne, le dernier qu'on puisse attribuer à l'architecture du Haut Empire, et l'un des plus extraordinaires par sa taille et son luxe, de la Rome de ce temps, de plusieurs indices essentiels : des vestiges importants en subsistèrent jusqu'à la fin du XVI[e] s., qui furent dessinés par de nombreux architectes de la Renaissance avant d'être démolis sur l'ordre de Sixte Quint ; la *Forma Urbis severiana* nous en conserve d'autre part un dessin en plan totalement restituable assorti d'une inscription qui le désigne sans ambiguïté : la forme *Septizodium* du plan de marbre est de toute évidence la seule correcte, en tout cas la seule qui ait été admise dans la topographie officielle, et les variantes *Septizonium*, *Septemzodium* ou *Septodium* n'en sont que des corruptions ou de mauvaises transcriptions (fig. 488 et 489).

Que veut dire ce mot ? S. Settis a montré après Maas qu'il appartenait à la langue de l'astrologie et désignait les sept images (ζῴδιον en Grec) des planètes ; *Septizonium* appartient du reste au même registre puisqu'il se réfère aux secteurs (*zonae*) des planètes en question. Mais alors quelle peut être la fonction d'un tel édifice ? Son rapport avec l'eau a souvent été contesté, à la suite des travaux conduits par G. Picard sur le *Septizonium* de *Cincari* (Henchir Tounga dans le Nord de la Tunisie) : le mot s'appliquait en effet ici à une

série de sept niches, contenant des statues de divinités planétaires (Sol, Saturne, Mars, entre autres), ouverte dans le mur du *frigidarium* d'un établissement thermal mais ne comportant aucune installation hydraulique. Cependant nous savons que des liens étroits s'étaient établis depuis longtemps entre les spéculations astrales et les divinités des eaux – l'exemple d'*Oceanus*, évoqué plus haut, est éloquent – ; d'autre part le *Septizodium* de Rome est assimilé à un nymphée par l'historien Ammien Marcellin au IV[e] s. (XV, 7, 3 : *ad Septizodium... operis ambitiosi nymphaeum...*) et des inscriptions de Lambèse en Afrique, concernant un monument malheureusement disparu aujourd'hui, montrent que la même construction pouvait être appelée, selon le point de vue auquel on se place, *septizonium* et *nymphaeum* (*CIL* VIII, 2657 et 2658) ; enfin et surtout les dernières recherches sur le site ont mis au jour le fragment d'une statue de divinité fluviale, auprès de laquelle était allongé un animal (louve ou lionne ?) qu'une conduite traversant son corps désignait comme une fontaine zoomorphe. Cette découverte a levé les derniers doutes quant à la présence d'aménagements hydrauliques dans le *Septizodium* romain ; l'appartenance de ce fragment à l'exèdre centrale de l'édifice, assurée par les données de la fouille, confirme que celle-ci, et sans doute ses voisines, étaient animées par des jeux d'eau ; ce que corrobore la trouvaille concomitante d'une vasque de porphyre.

Dès lors l'interprétation du plan de la *Forma Urbis* devient aisée : l'espace limité par un trait (qui figure un mur ou un parapet) devant les exèdres est celui d'un vaste bassin clos latéralement par les retours, eux-mêmes accompagnés de colonnes, du mur de fond ; la base quadrangulaire qui occupe l'entrecolonnement central de l'exèdre axiale est celle de la statue de Septime Sévère, dont un texte de sa biographie (24, 4) nous apprend qu'elle fut placée en son absence par un préfet de la ville particulièrement zélé : comme dans tant de nymphées monumentaux l'effigie du souverain, en correspondance vraisemblablement avec celle des divinités protectrices situées sur les autres niveaux, manifestait par sa position dominante qu'il était le dispensateur de cette eau si somptueusement mise en scène. La comparaison avec d'autres nymphées contemporains ou antérieurs s'impose : nous retrouvons ici le schéma des grandes fontaines à exèdres en ligne, qui correspond à une évolution du type à fond plat et à ordre décoratif dit à *scaenae frons* ; plus précisément le *Septizodium* de Rome entre dans la série des nymphées à triple abside dont l'édifice de Sidè, que nous avons décrit plus haut, constitue la version la mieux attestée archéologiquement.

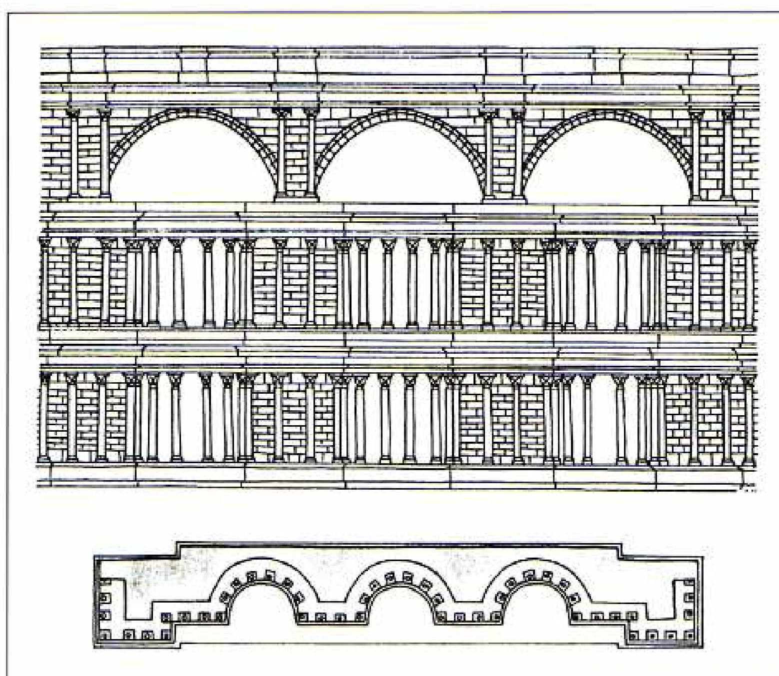


Fig. 489. Hypothèses de restitution en élévation et en plan du *Septizodium* de Rome, d'après J. G. Hajnoczi.

Peut-on aller plus loin dans la description de ce qui fut assurément le plus spectaculaire des monuments romains à fonction hydraulique ? Dans l'impossibilité où nous sommes de replacer, dans l'ordonnance tripartite définie par le plan de marbre – et rien ne nous autorise à supposer un système de sept exèdres, comme cela a été suggéré dans plusieurs études récentes dont celle de W. Letzner –, les représentations planétaires auxquelles ce nymphée devait son nom, il est du moins loisible de réexaminer les croquis de la Renaissance. Ils nous restituent d'abord ce qui devait être la caractéristique dominante de la composition, à savoir la multiplicité des colonnes libres qui régnaient sur sa façade (sans doute plus de 160 m) ; parmi ces croquis le dessin du Musée des Offices attribué à G. Antonio Dosio est, avec celui de van Heemskerk, l'un des plus explicites ; comparé à l'esquisse plus sommaire mais mieux informée d'un anonyme du XVI[e] s., elle suggère que le niveau inférieur était constitué, comme les deux étages qui le surmontent, d'un ordre corinthien (composite au sommet ?) monté sur un podium continu (fig. 490). L'angle ici représenté appartient à l'une des extrémités du monument : il y apparaît que la couverture des trois étages est faite d'un soffite rythmé par des linteaux de pierre ; seules évidemment les exèdres étaient voûtées en demi-coupoles. Le grand appareil du mur de fond était revêtu de marbres précieux dont les jeux de couleurs accroissaient l'effet plas-

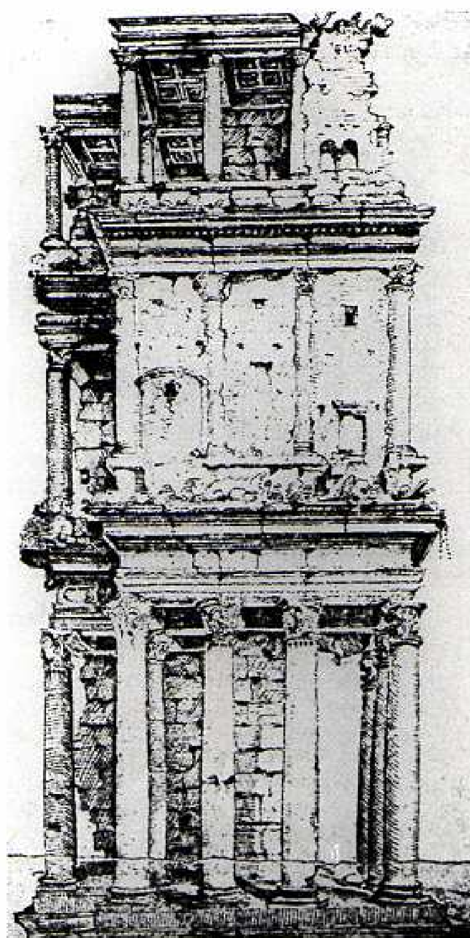


Fig. 490. L'angle est du *Septizodium* de Rome, d'après M. van Heemskerks.

tique et décoratif de l'ensemble : plusieurs fragments de ces placages ont été retrouvés. Finalement l'une des images les plus suggestives qui puisse être proposée est celle d'un revers monétaire sévérien figurant le nymphée d'*Hadrianopolis* de Thrace conservé au Cabinet des Médailles (Paris) dont la façade à trois niveaux s'ouvre en exèdre et dont les motifs statuaires situés entre les colonnes donnent une idée de ce que pouvait être le monument romain au temps de sa splendeur.

Fontaines et nymphées des provinces occidentales

« Il devait y avoir des fontaines monumentales » écrivait jadis C. Jullian dans le livre V de son *Histoire de la Gaule*. La formule traduit bien le sentiment de frustration de l'archéologue. Près d'un siècle plus tard sommes-nous mieux armés pour répondre à cette affirmation quelque peu dubitative ? Dans les deux volumes de son *Manuel d'archéologie gallo-romaine* consacrés aux monuments des eaux, A. Grenier n'a pas cru devoir ouvrir pour ces édifices une rubrique particulière ; le fait est que rares demeurent les fontaines de quelque importance, dans ces contextes urbains qui se sont toutefois dotés de tous les éléments de la panoplie monumentale caractéristiques de la ville romaine.

La distribution des eaux apportées par des aqueducs impliquait assurément, et nous en trouvons de nombreux vestiges, la mise en place de *castella aquae*, de châteaux d'eau, d'où partait le réseau prioritaire des canalisations alimentant les fontaines des différents quartiers ; mais les points forts de ce système ne semblent pas avoir été souvent monumentalisés. On pourrait croire que dans les Trois Gaules, provinces non méditerranéennes, l'eau ne faisait pas l'objet de la même vénération qu'en Italie ou en Orient, mais ce serait une erreur ; il suffit d'observer l'ampleur et la multiplicité des sanctuaires de source pour mesurer au contraire le rôle assumé par les eaux vives et pérennes dans la vie religieuse et collective des populations de la Belgique ou de la Lyonnaise. C'est plutôt, selon toute vraisemblance, la tradition architecturale de la grande fontaine animée de jeux d'eau non directement destinés aux actes rituels ou aux ablutions curatives qui paraît être restée quelque peu étrangère aux conceptions et aux habitudes de ces régions. Quand on sait d'autre part l'importance de l'évergétisme dans la construction de ce type de monument, en Italie ou en Grèce, on ne s'étonne pas que des provinces où la sollicitude des notables s'orientait rarement vers des aménagements collectifs soient demeurées un peu à l'écart d'un mouvement largement attesté par ailleurs. Dans sa récente synthèse sur les divinités et les monuments du culte gallo-romain de l'eau, Cl. Bourgeois propose, non sans raison, de rendre toute sa valeur au vieux mot de « divonne » qui a servi de toponyme dans plusieurs régions de France ; directement issu de *Divona*, il paraît en effet bien adapté à la désignation des sources sacrées des Gaules, lesquelles n'ont que rarement donné lieu à des installations architecturales de quelque ampleur. Le mot de nymphée n'en était pas moins connu, comme le prouve l'inscription de Metz (Lunette d'Alençon ; *CIL* XIII, 4325) sur laquelle nous allons revenir.

Quoi qu'il en soit il est significatif qu'à ce jour on ne recense sous la rubrique « Fontaines monumentales » que sept édifices, de surcroît plutôt modestes pour l'ensemble des territoires gallo-romains, Narbonnaise comprise. C'est peu, il faut en convenir, pour répondre à la question de C. Jullian. On tiendra compte toutefois des monuments disparus qui ne sont plus attestés que

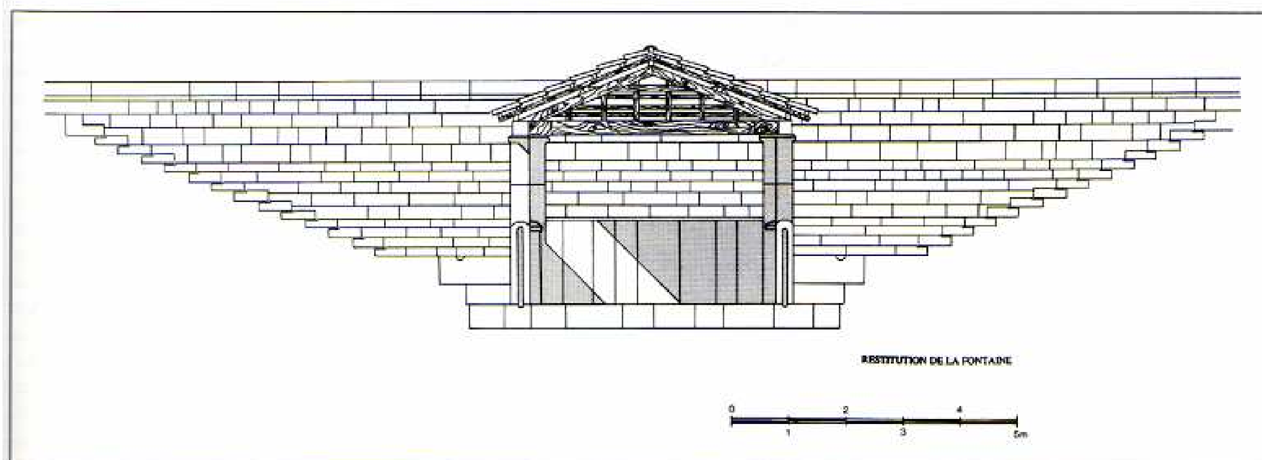


Fig. 491. Élévation restituée de la fontaine d'*Argentomagus*, par J.-P. Adam.

par des inscriptions : c'est le cas des fontaines de Vienne, dont subsistent seulement les plaques épigraphes ; elles révèlent le nom de celle qui légua 50 000 sesterces pour leur construction, Sulpicia Centilla, fille de l'un des magistrats municipaux à qui les Viennois devaient l'aqueduc qui les alimentait (*CIL* XIII, 1881-1887) ; rien ne nous permet d'affirmer, toutefois, que les dites fontaines avaient un caractère monumental.

Aucune série typologique ne se dégage de ce mince échantillon, chaque édifice, dans la mesure où il est restituable, constituant un cas d'espèce.

A *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence, dans les Bouches-du-Rhône), plusieurs aménagements hydrauliques comptent parmi les plus anciens d'Occident : dans la partie sud du site, un couloir dallé suivi d'un escalier à trois volées conduisait au bassin d'une source dont la présence est à l'origine de l'occupation humaine et explique l'ancienneté des cultes locaux ; un arc en pierre de taille sur piliers engagés servait plutôt à raidir la structure et à contenir la poussée latérale des terres qu'à soutenir une hypothétique couverture. Le grand appareil des parois de ce bassin, remarquablement assisé et dressé (layage en arêtes de poisson), témoigne de la précocité de cette construction qui, dans son état actuel, peut encore remonter, pour certaines de ces parties, au IIe s. av. J.-C. L'ensemble est de toute façon très proche des fontaines hellénistiques et l'installation strictement fonctionnelle tire sa beauté de la rigueur de son habillage architectural. Les recherches récentes de A. Roth Congès ont mis en évidence, au nord-est, un puits monumental à dromos : d'un diamètre de 3 m et d'une profondeur initiale de 10 m, il était desservi par un couloir doublement coudé à angle droit pourvu d'une quarantaine de marches ; le bâtiment présente le même appareil à joints vifs et à layage en bandes parallèles que le précédent édifice ; les données de la fouille permettent d'en dater l'implantation au IIe s. av. J.-C. Si rien n'autorise à ce jour à couronner ce puits d'une *tholos* monoptère, son association à un temple toscan semble topographiquement et structurellement assurée : il pouvait donc avoir lui aussi un caractère cultuel. Plus tardive, puisqu'elle est datable des années 10 av. J.-C., la fontaine dite triomphale de *Glanum* est aussi plus modeste ; dans l'espace intermédiaire entre les temples dits géminés et le forum, elle appartient au centre monumental de l'époque augustéenne : elle se composait d'un massif construit semi-circulaire avec bassin rectangulaire en façade ; ses dimensions réduites (5,75 m de largeur) n'excluent pas qu'elle ait été ornée de sculptures et des reliefs (prisonniers enchaînés et trophées d'armes) qui ont été retrouvés au même endroit. Autant qu'on en puisse juger, elle s'apparente à un « type en édicule » avec niche semi-circulaire, dont une fontaine de *Cuicul* (Djémila) offre un autre exemple.

A *Vasio* (Vaison-la-Romaine, dans le Vaucluse) un prétendu « nymphée », indéniablement en liaison avec une source ou une arrivée d'aqueduc, n'a pu être restitué avec certitude ; il s'agit peut-être d'un château d'eau monumental.

Hors de Narbonnaise, le recensement est rapide.

Mentionnons d'abord la fontaine d'*Argentomagus* (Saint-Marcel dans l'Indre). Établie dans un quartier précocement urbanisé, à peu de distance d'une rue à portique, à la fin du Ier s. ap. J.-C., elle occupait un espace de 21,50 sur 12,60 m si l'on y inclut les deux volées d'escalier qui, se faisant face, permettaient l'accès au bassin proprement dit ; celui-ci, presque carré (4,43 x 4,50 m) était cantonné par quatre piliers qui soutenaient vraisemblablement une toiture en charpente ; un

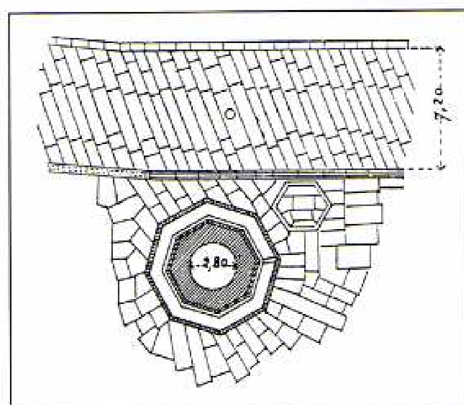


Fig. 492. La fontaine de Liberalis à *Thamugadi* (Timgad) d'après Cagnat, Ballu et Boeswillwald.

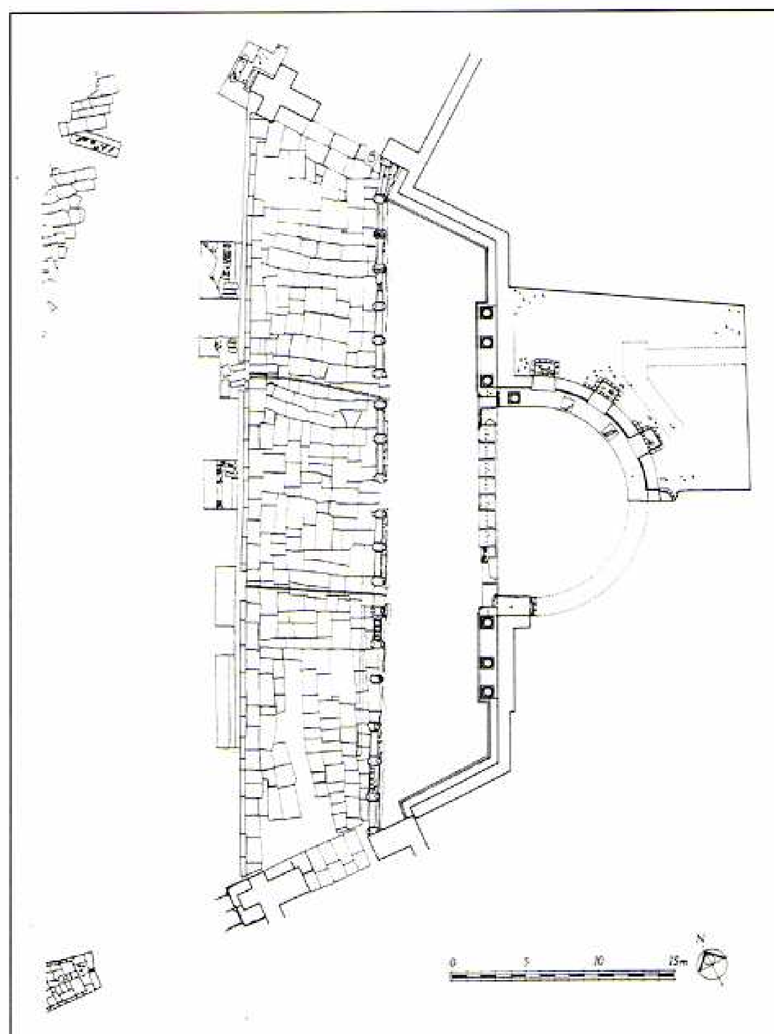


Fig. 493. Plan restitué du grand nymphée de *Lepcis Magna*, d'après J.-B. Ward-Perkins.

transenne à hauteur d'appui régnait sur les quatre faces (fig. 491). Nous sommes donc en présence d'un pavillon de plan centré qui n'est pas sans évoquer les *tholoi* hellénistiques et dont la valeur utilitaire devait se doubler de fonctions curatives.

Moins spectaculaire mais bien insérée également dans un contexte urbain la fontaine d'*Avaricum* (Bourges), mal connue dans le détail, comportait aussi un bassin situé en contrebas d'une aire dallée à laquelle on accédait par un escalier situé au sud et au sud-est de celui-ci ; un canal de puisage régnait devant sa façade. La proximité du « portique » naguère publié par J.-P. Adam témoigne du caractère monumental du quartier ; malheureusement la date de cette fontaine, incomplètement dégagée, ne peut être établie avec certitude : la céramique recueillie dans un sondage fournit seulement comme *terminus post quem* le milieu du Ier s. ap. J.-C.

Le nymphée (cette fois légitimement nommé puisque désigné comme tel par l'épigraphie, si du moins on admet que l'inscription correspond aux vestiges en question, ce qui n'est pas le cas de tous les archéologues) de *Divodurum* (Metz) est un édifice que six sévirs augustaux, constructeurs de l'aqueduc, ont offert en l'honneur de la Maison impériale ; octogonal en plan il englobait une salle interne souterraine, de forme circulaire, dont le centre était occupé par un bassin hexagonal de 1,50 m de diamètre. Les quatre piles empiètant sur l'espace intérieur devaient soutenir une galerie au niveau du sol ; il n'est pas sûr qu'il s'agisse du portique mentionné dans l'inscription. Datable du Ier s. ap. J.-C., ce monument constitue l'un des exemplaires les plus précoces du genre dans les Trois Gaules. Toujours à Metz, ou du moins dans les environs immédiats (Ars-sur-Moselle), un édifice, connu depuis le XVIIIe s., marquait sur la rive gauche de la rivière, l'extrémité du pont-aqueduc qui franchissait la Moselle : il s'agit d'une salle absidée en forme de fer à cheval, sans doute originellement voûtée ; la canalisation pénétrait dans cette salle à travers le mur courbe et en ressortait, dédoublée, après que les eaux aient passé par un bassin central accessible par deux emmarchements ; de ce bassin partait un diverticule oblique qui pouvait être obstrué. L'ampleur de l'installation (9,20 x 12 m hors tout), le soin de sa construction (un petit appareil de bonne facture) et sa décoration (un fragment de statue de nymphe ou de divinité fluviale y a été recueilli) indiquent qu'elle n'avait pas seulement une fonction technique de décantation et de répartition, mais était conçue comme un véritable nymphée ; sa date est généralement située au milieu du IIe s. ap. J.-C.

À la limite des provinces gauloises, un singulier monument d'*Augusta Raurica* (Augst en Suisse)

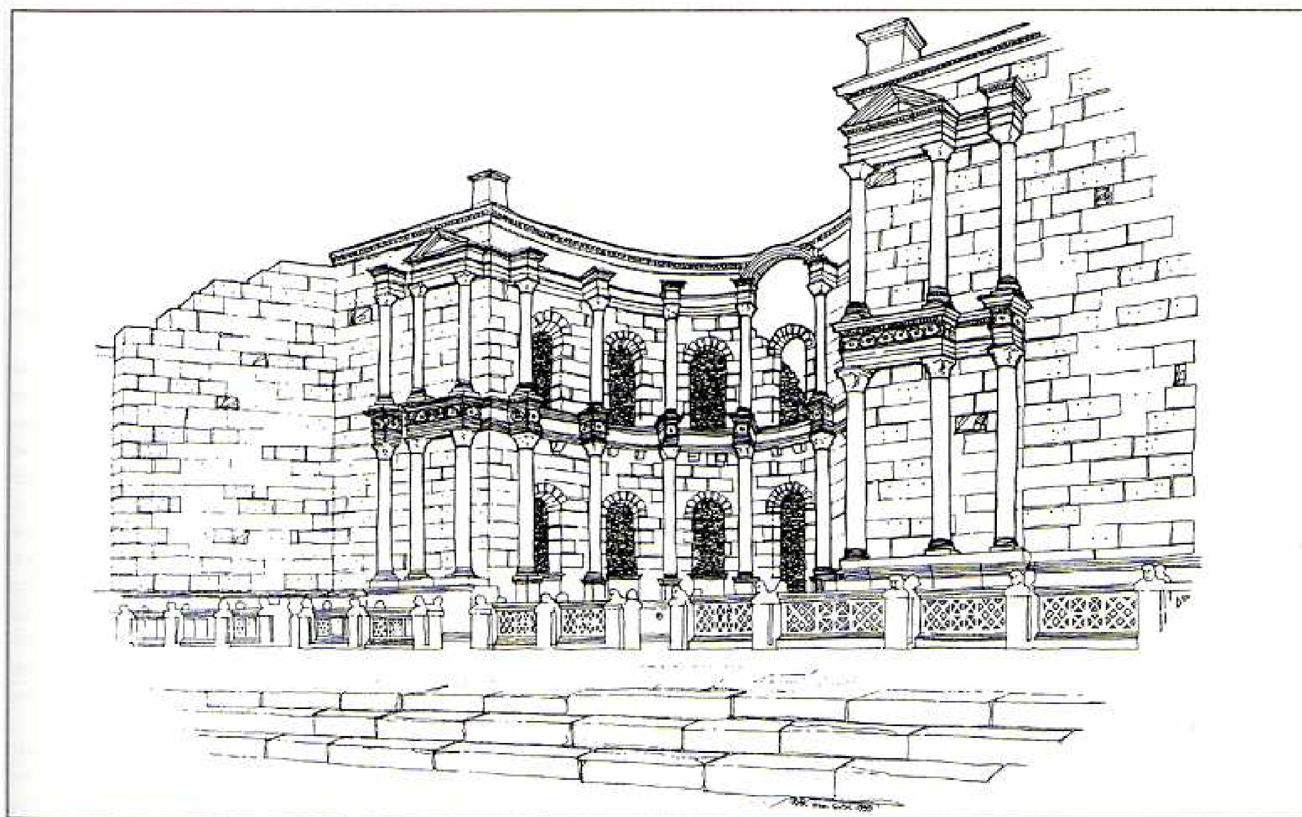


Fig. 494. Perspective restituée du grand nymphée de *Lepcis Magna*, d'après J.-B. Ward-Perkins.

sur le site de Grienmatt a été naguère interprété par R. Laur-Belart comme un *Septizodium* : il présente, entre deux massifs quadrangulaires, puissants podiums de 8,2 x 10,1 m, une aile centrale animée de niches curvilignes encadrant une exèdre quadrangulaire sur le côté ouest et un pan de mur rectiligne à l'est ; la possibilité que ces niches aient accueilli des statues réparties sur plusieurs niveaux n'est nullement à exclure, mais l'absence d'aménagement hydraulique, la date aujourd'hui admise de la première phase de cette construction (époque flavienne et non plus IIe s. ap. J.-C.), le caractère cultuel enfin de l'aire au centre de laquelle elle s'élève, véritable téménos peuplé de petites chapelles, rendent difficile une telle identification. Il paraît plus raisonnable de renouer avec l'ancienne hypothèse d'un sanctuaire, mais la structure n'en reste pas moins étrange.

Les provinces hispaniques n'ont pas livré non plus à ce jour, beaucoup de fontaines monumentales. On retiendra cependant les deux exemples de *Baelo Claudia* (Belo-Tarifa) et de *Munigua* (Mulva), l'un et l'autre en Andalousie, car, à la différence de celles de Gaule, elles s'inscrivent dans un projet urbanistique où elles jouent un rôle important. La fontaine de Belo, située sur l'axe du forum, au centre de son petit côté nord, adossée à la terrasse des temples du capitole, constituait en quelque sorte la charnière du complexe monumental du municipe : le bassin lui-même est une niche semi-circulaire à fond aplati derrière laquelle s'élève la plate-forme de l'autel des temples ; la petite esplanade antérieure au bassin était accessible, depuis le forum, par deux escaliers latéraux. Nous trouvons là une application simple mais efficace du type à exèdre. A Mulva, la fontaine, intégrée à l'établissement thermal situé au nord du forum, reste au contact immédiat de celui-ci ; elle est l'un des rares exemples hors d'Italie d'un nymphée « à chambre » composé d'une salle quadrangulaire voûtée prolongée sur son axe longitudinal par une abside semi-circulaire ; l'eau arrivait par cette abside et descendait en cascade un triple emmarchement pour se rassembler dans le bassin qui occupait presque tout l'espace interne ; une base occupait le centre de l'abside, qui supportait initialement une statue de nymphe, transportée à la suite d'un séisme dans le *frigidarium* des thermes.

A vrai dire les monuments des eaux les plus remarquables d'Occident doivent être cherchés dans l'Afrique proconsulaire et dans son annexe,

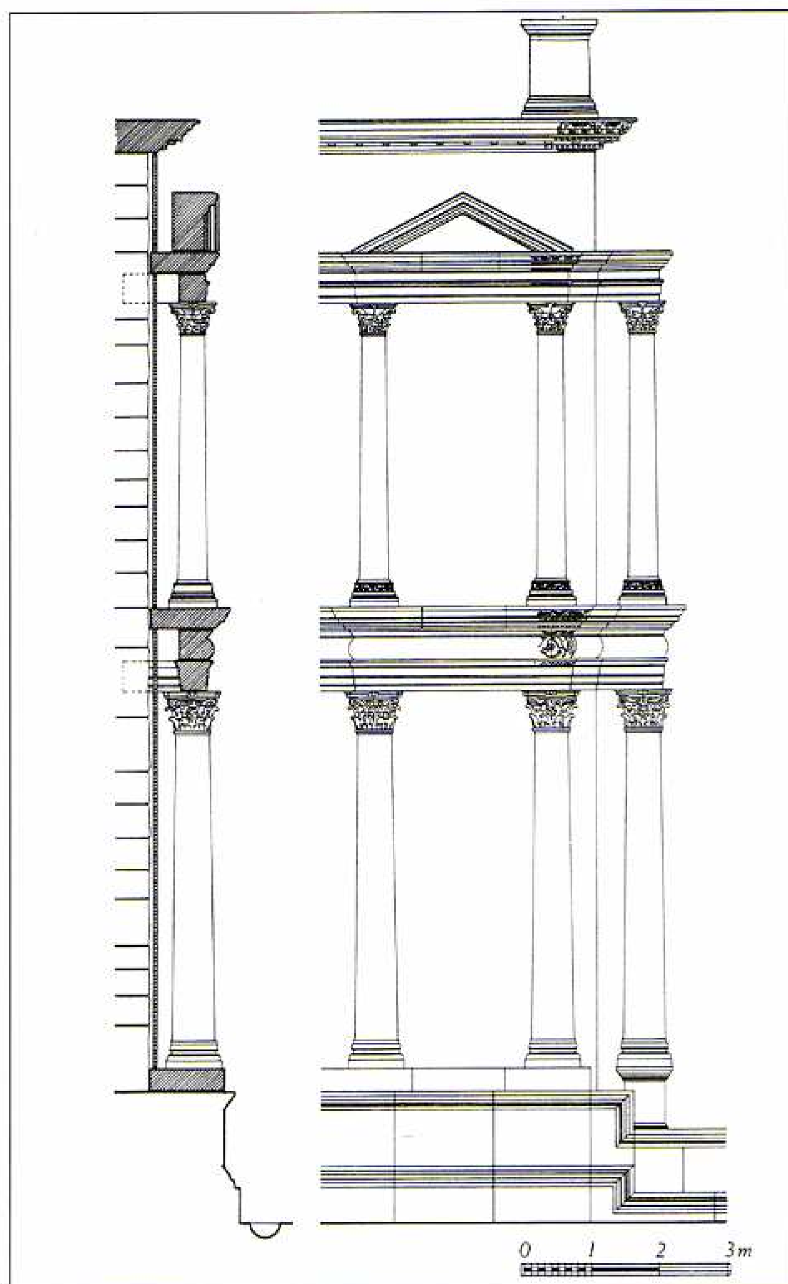


Fig. 495. Détail des ordres décoratifs du grand nymphée de *Lepcis Magna*, d'après J.-B. Ward-Perkins.

la Numidie, transformée en province au début du règne de Septime Sévère. C'est la seule région où le nombre et l'ampleur des compositions rivalisent avec celles de la Grèce et de l'Asie Mineure. Les plus importantes toutefois n'apparaissent que tardivement, et plutôt sous la dynastie sévérienne que sous celle des Antonins.

La diversité des formules est bien illustrée par le site de *Cuicul* (Djémila en Algérie) où l'on rencontre des fontaines coniques, distyles à fronton, hexagonales (celle du marché de Cosinius), sans parler des nombreux points d'eau, qui jalonnent les rues. Cette multiplicité n'excluait pas la mise en place de séries de monuments identiques comme le prouve, à Sabratha (actuellement en Libye), l'inscription d'un Flavius Tullus (*IR Trip.*, 117) qui mentionne douze *lacus* ou fontaines à bassin établis par cet évergète avec leur revêtement de marbre (*crustae*) et leurs statues (*statuae marmoreae*).

Parmi les types les mieux représentés figurent les monuments à plan centré ; relativement modestes ils jouent en général un rôle urbanistique efficace, soit à un croisement, soit le long d'un grand axe, telles ces fontaines de Djémila ou de *Thugga* (Dougga en Tunisie), qui élevaient de véritables *metae sudantes* au milieu de bassins cylindriques ; celle de Djémila atteignait une hauteur de 6,45 m. Plus élaborée mais procédant d'un schéma similaire la fontaine offerte à *Thamugadi* (Timgad en Algérie) par P. Julius Liberalis se présentait comme un monoptère élevé sur un podium octogonal servant d'écrin à un *lacus* cylindrique (fig. 492).

Mais les exèdres semblent avoir eu la faveur des évergètes, lorsque ceux-ci avaient les moyens de proposer des formules monumentales : à *Hippona* (Bône en Algérie), Dougga, *Caesarea* (Cherchel en Algérie) les édifices en hémicycle, isolés ou flanqués d'ailes rectilignes plus ou moins développées, occupent souvent des positions scénographiques ; la largeur de leur façade, qui va de 8 à 15 m et davantage, les désigne comme des composantes essentielles du paysage urbain.

L'exemple le plus accompli dans cette catégorie est évidemment le grand nymphée de *Lepcis Magna* qui constituait le fond de la place ouverte derrière les thermes, le départ de la grande voie portiquée et de l'immense complexe du forum sévérien ; aucune inscription ne permet d'en situer la construction mais celle-ci appartient de toute évidence au grand programme du début du IIIe s. En fait cette vaste exèdre de 15,5 m de diamètre s'ouvrait au point exact où la *platea* changeait de direction vers le sud, assumant ainsi une fonction d'articulation plastique à laquelle sa forme semi-circulaire était particulièrement adaptée. Sa valeur exclusive de façade scénographique est soulignée par le fait que l'hémicycle était absorbé vers l'extérieur par un puissant massif de maçonnerie qui dominait d'environ 15 m le lit de l'oued Lebdah. La face concave de l'exèdre, initialement revêtue de marbre, était rythmée par au moins deux séries superposées de niches encadrées de colonnes marmoréennes, lesquelles se

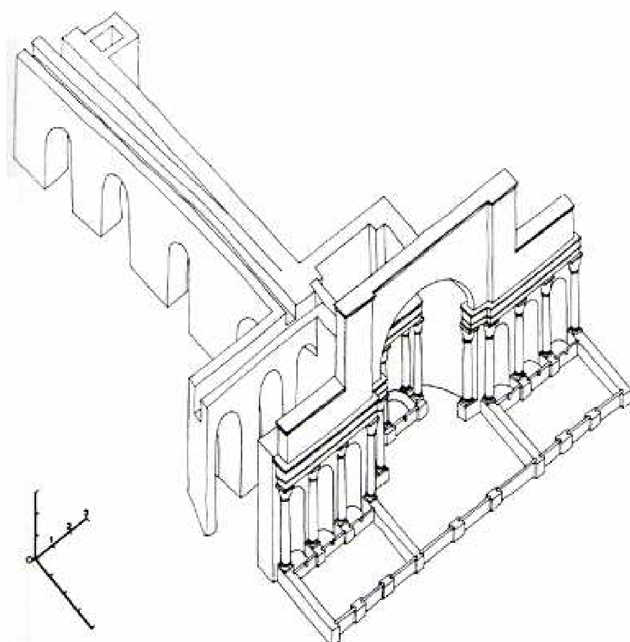


Fig. 496. Restitution isométrique du *Septizonium* de Lambèse, par M. Janon.

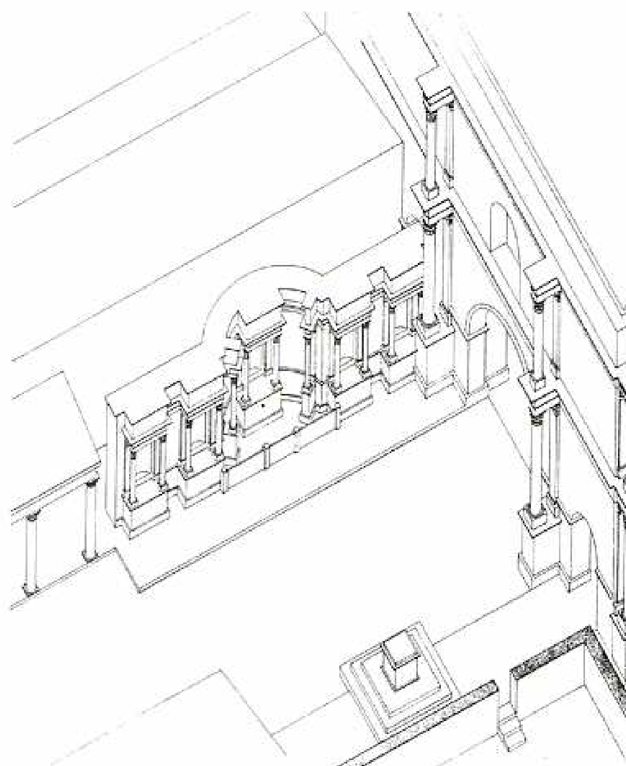


Fig. 497. Le nymphée du site de la *groma* dans le camp légionnaire de Lambèse. Restitution isométrique par F. Rakob.

poursuivaient le long des deux brefs pans de murs situés de part et d'autre de l'exèdre ; la décoration s'apparente à celle des *scaenae frontes* et des nymphées à façade rectiligne d'Asie Mineure mais rappelle aussi celle des absides de la basilique sévérienne de *Lepcis* ; le bassin était limité en façade par un transenne dont les panneaux étaient séparés par de petits pilastres en forme d'hermès (fig. 493, 494 et 495). En écho à ce monument majeur un nymphée du même type, mais plus réduit, s'ouvrait à l'extrémité orientale de la *platea*.

Une place à part doit être enfin réservée au *septizonium* de *Lambaesis* (Lambèse en Algérie). Absurdement détruit peu de temps après son dégagement dans les années 1850, il a fait récemment l'objet d'études qui démontrent d'une part que le *nymphaei opus* du *CIL* VIII, 2658 et le *septizonium* du *CIL* VIII, 2657 sont un seul et même édifice et permettent d'autre part la restitution de son plan à partir de l'analyse des lignes et des repères de mise en place incisés dans les dalles de l'esplanade où il s'élevait ; construit en 226 et restauré en 246-247, il développait sur 18 m une façade articulée de part et d'autre d'une exèdre centrale pourvue d'un baldaquin distyle devant une niche axiale : six autres niches s'ouvraient dans les parois latérales rectilignes ; devant cet ensemble un vaste bassin divisé en trois secteurs selon le rythme de l'architecture offrait le miroir de ses eaux (fig. 496). Ce monument qui présente l'avantage unique pour l'histoire des *septizodia* d'être désigné comme tel par la tradition antique et de comporter effectivement sept niches réservées aux divinités planétaires, lesquelles étaient aussi celles des jours de la semaine dont l'usage s'était désormais répandu dans tout l'Empire, fut reproduit peu après 268 ap. J.-C. dans le camp légionnaire de Lambèse à proximité du site de la *groma*, comme l'a montré F. Rakob. (fig. 497)

D'autres exemples monumentaux pourraient être allégués si la recherche sur ces sites africains s'était attachée à retrouver avec plus de soin sous les modifications byzantines les monuments romains sur lesquels elles s'appuyaient : ainsi à Timgad, l'un des plus grands nymphées à façade et retours latéraux, construit à l'occasion de la visite de Septime Sévère et de Caracalla en 203 ap. J.-C., reste pour l'essentiel enfoui sous le fortin du VI[e] s.

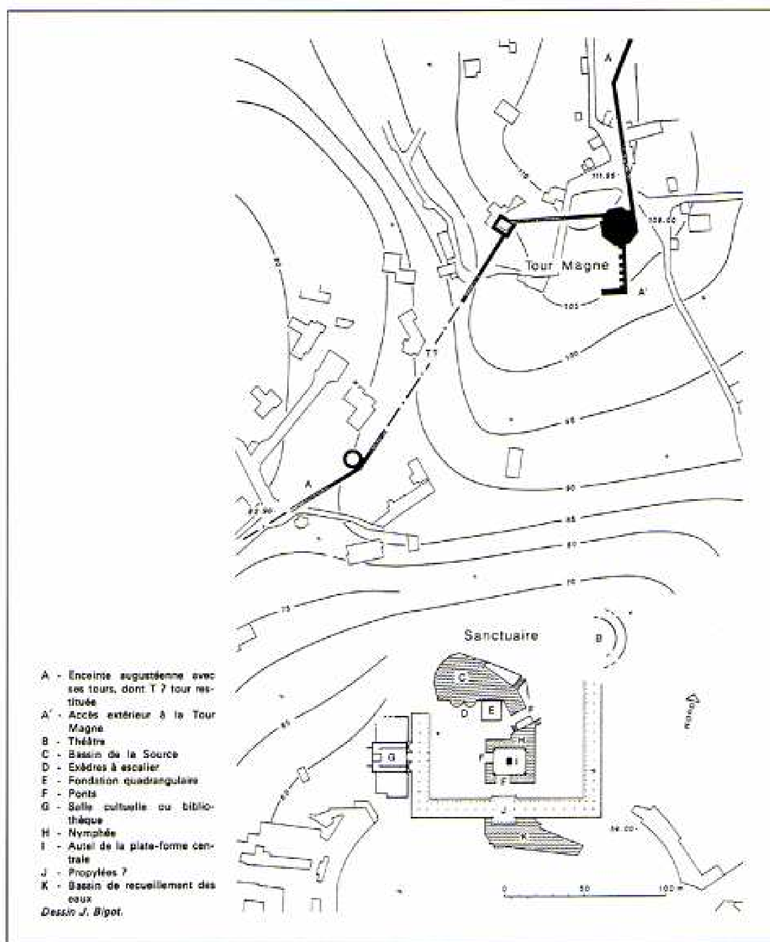


Fig. 498. Le sanctuaire de la Fontaine (*Augusteum*) de Nîmes, d'après J. Bigot et P. Varène.

Sanctuaires de source

Une catégorie particulière de monuments, représentée dans toutes les provinces mais surtout en Afrique, se caractérise par une ordonnance complexe, inspirée de la grande architecture religieuse. Liés à une source ou à un captage, ils se distinguent toutefois des « sanctuaires des eaux » dont les Trois Gaules ont conservé de nombreux vestiges, par le fait qu'ils gardent un aspect unitaire et ne se dispersent pas sous la forme de temples et de chapelles plus ou moins organiquement rattachés à des édifices thermaux à fonction curative. Nous n'examinerons donc pas les ensembles d'Alésia (sanctuaire de *Moritasgus*), de Montbouy ni de Sanxay par exemple dont les principales composantes religieuses sont évoquées à la fin du chapitre sur les temples.

Malgré cela ces sanctuaires de source résistent à toute définition typologique, d'une part en raison de leur implantation, imposée par les singularités d'un site naturel dont l'aptitude à recevoir un habillage architectural s'avère éminemment variable ; d'autre part du fait qu'en raison même de leur caractère sacré ils ont tendance à évoluer au fil des siècles. Quelques constantes se dégagent toutefois de leur analyse : un portique définit l'aire de ces sanctuaires mais cette clôture monumentale se limite le plus souvent, à la différence de ce qu'on observe dans un téménos classique, à une *porticus triplex* en π ou plus souvent curviligne (du type « sigmatoïde ») : sur ce portique, en position dominante, s'ouvre une exèdre ou une salle cultuelle ; un bassin de recueillement des eaux complète cette panoplie de base qui peut s'enrichir d'annexes plus ou moins développées mais toujours conçues dans un cadre cohérent et puissamment hiérarchisé. Les seuls textes qui fournissent une terminologie en rapport avec ce genre d'installation sont ceux du site d'Aïn-Drinn, près de Lambèse en Algérie : ils désignent une *aedes Neptuni* ou une *aedes fontis* (temple de Neptune ou temple de source, selon *CIL* VIII, 2653 et 2655) dont il ne reste rien, mais dont l'épigraphie nous apprend qu'elle comportait un portique, des antes et un propylon à vestibule (*propyla cum vestibulo* selon *CIL* VIII, 2654) ; ces inscriptions qui s'échelonnent de 148 à 364 ap. J.-C. nous livrent sans doute le nom des éléments traditionnels de ces sanctuaires.

L'exemple le plus anciennement attesté, qui compte aussi parmi les mieux conservés, en est celui de la Fontaine de Nîmes : aménagé autour d'une source qui est en réalité une émergence karstique irrégulière mais pérenne, il était consacré avant la conquête romaine au dieu éponyme *Nemausus* ; un temple de type celtique dont subsiste seulement la trace au sol garde le souvenir de cette phase ; mais l'ensemble fut transformé dès le début de l'époque augustéenne : la vasque naturelle fut régularisée dans sa partie sud et des inscriptions datées de 25 av. J.-C., placées dans les deux exèdres à emmarchements qui permettaient d'y accéder, consacrent déjà l'ensemble au *Princeps* ; de là les eaux étaient dirigées vers le nymphée-sanctuaire proprement dit, composé d'une plate-forme couronnée d'une frise de rinceaux qui supportait autrefois un autel monumental, sans doute consacré à Rome et Auguste ; la précocité de cette installation, attestée par la typologie des rinceaux qui nous renvoient à l'avant-dernière décennie avant notre ère, et apparaissent contemporains de la fondation du grand autel des Trois Gaules au Sanctuaire du confluent de Lyon, est d'autant plus remarquable qu'elle s'accompagne d'une recherche architecturale et décorative rarement observable à pareille époque en Occident : la plate-forme, entourée de portiques dori-

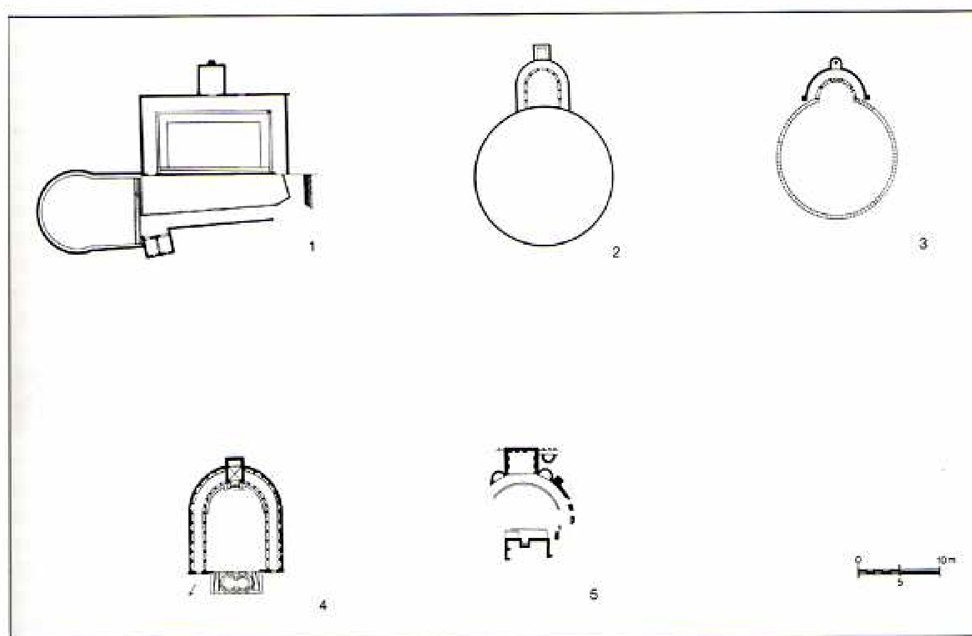


Fig. 499. Plans schématiques de quelques nymphées de source, d'après F. Rakob. 1 : *Thubursicu Numidarum* ; 2 : Henchir Tamesmida ; 3 : Hammam Berda ; 4 : Zaghouan ; 5 : Xanthos.

ques partiellement immergés dont le mur de fond était animé d'exèdres alternativement semi-circulaires et rectangulaires, était cantonnée par quatre colonnes dont la base était ornée d'une culot d'acanthe. L'eau se trouvait ensuite canalisée vers le cœur de la ville. A l'ouest, et presque sur l'axe de l'autel, s'ouvrait une vaste pièce voûtée dont nous avons décrit les vestiges dans le chapitre sur les bibliothèques : la présence d'une statue impériale y est suggérée par le baldaquin distyle qui fait face à l'entrée ; ce prétendu « temple de Diane » est en fait une salle cultuelle – ce qui n'exclut pas sa fonction culturelle – que son décor permet de dater encore de l'époque augustéenne. L'aire ainsi définie devait être ultérieurement circonscrite pour ses côtés sud, est et ouest, par une *porticus triplex* à deux nefs (fig. 498). Les nombreuses inscriptions retrouvées sur le site, et en particulier les dédicaces des flamines provinciaux du culte impérial originaires de Nîmes ainsi que les mentions bilingues relatives aux jeux périodiques des *Sebasta* de Naples nous ont conduit récemment à identifier l'ensemble comme un *Augusteum*, c'est-à-dire un sanctuaire consacré au culte de la famille de l'Empereur ; cette annexion, qui fut sans doute progressive, et qui entraîna des aménagements complémentaires, parmi lesquelles un théâtre découvert au XVIIIe s. à l'extrémité nord-est du complexe, n'est nullement contradictoire avec la fonction initiale de sanctuaire de source : les nymphées monumentaux d'Orient, sont, nous l'avons vu, la plupart du temps élevés à la gloire des souverains ; et le rôle de l'eau dans les lieux de culte officiels de l'Empire est amplement attesté par ailleurs. Il est significatif à ce propos d'observer que l'édifice typologiquement le plus proche du « temple de Diane » est la salle voûtée à colonnes engagées alternant avec des niches sur podium qui, dans le sanctuaire dynastique élevé par Hérode le Grand près de Bethléem en 23 av. J.-C. (le fameux « Hérodion » récemment étudié par E. Netzer), domine l'esplanade de l'« hippodrome ». Nous analyserons cet ensemble dans le chapitre consacré aux complexes palatiaux de notre second volume.

En Asie Mineure, le nymphée du « Létoon » de *Xanthos* de Lycie, partiellement dégagé, fournit une autre version d'une composition analogue ; il résulte lui-même de la fusion d'édifices distincts, de nature et d'époque différentes, mais sa composante essentielle est un portique de plan semicirculaire sur l'axe duquel s'ouvre une salle quadrangulaire pourvue de niches. Établi dans le secteur sud-ouest du grand sanctuaire consacré à Léto et à ses enfants Apollon et Artémis, il en constitue une annexe décorative mais aussi religieuse : la présence d'un édifice plus particulièrement voué aux eaux fertilisantes dont les Nymphes sont les habitantes et les maîtresses n'est nullement déplacée, comme l'a montré A. Balland, auprès des temples de la grande Triade hellénique. Ce nymphée impérial avait pour fonction d'encadrer une nappe d'eau alimentée par la source du sanctuaire, mais là encore la présence



Fig. 500. Vue du « temple des eaux » de Zaghouan. Cliché CCJ

d'une statue d'Hadrien, dont la base inscrite commémore le passage en Lycie en 129 ap. J.-C., et qui s'élevait dans la salle axiale, témoigne de l'entrée de ce très ancien lieu de culte dans la nébuleuse des édifices plus ou moins investis par la religion officielle.

Son ordonnance générale évoquait sans doute d'assez près le nymphée quasi contemporain construit à l'époque d'Hadrien dans le somptueux faubourg d'Antioche sur l'Oronte, Daphné, qu'un texte de Malalas décrit comme un véritable « théâtre des sources » ; les mots employés par cet auteur, θέατρον τῶν πηγῶν et θεατρίδιον (*Chronogr.*, XI, p. 278 Dindorf) s'appliquent moins à un édifice de spectacle proprement dit qu'au mouvement d'un portique curviligne encadrant une ou plusieurs fontaines jaillissantes. C'est avec raison que, tirant également parti d'une mosaïque d'Antioche, R. H. Chowen établit à ce propos un rapprochement avec un autre monument analogue, celui de Zaghouan.

C'est en effet en Tunisie, sur le versant septentrional du Djebel Zaghouan, que le plus bel exemplaire de ce type doit être cherché. Remarquablement publié par F. Rakob, il constitue l'un des édifices majeurs, non seulement de la série des sanctuaires de source, mais de toute l'architecture romaine d'Afrique proconsulaire. Il affecte en plan l'aspect d'une esplanade en fer à cheval (21,20 x 30,27 m) bordée par des portiques corinthiens dont l'entablement était surmonté d'un attique ; aux colonnes libres de la façade correspondaient des pilastres adossés au mur de fond ; pilastres et colonnes recevaient les retombées des voûtes d'arêtes qui formaient la couverture du portique. Orienté au nord, en direction de Carthage, ce « temple des eaux » marquait le point de départ de l'aqueduc construit à l'époque d'Hadrien pour alimenter la capitale de l'Afrique proconsulaire. Au sommet de la courbe s'élevait une *cella* dont la façade à fronton et attique empiétait légèrement sur l'esplanade ; couverte elle aussi en voûte d'arête, cette salle cultuelle était prolongée vers l'arrière par une abside quadrangulaire qui occupait toute sa largeur et était voûtée, elle, en plein cintre. L'ornementation de ce monument, dont l'unité est assurée par l'intégration complète du « temple » et de ses annexes – intégration qui ne va pas sans poser de sérieux problèmes techniques comme celui de l'insertion de la *cella* quadrangulaire dans la séquence des voûtes du portique – indique que l'ensemble a dû être réalisé sous le règne de Marc Aurèle (161-180 ap. J.-C.). Devant l'esplanade, à un niveau nettement inférieur, le bassin des eaux de la source, formé de deux cercles sécants, était, sur l'axe de cheminement du visiteur, un obstacle infranchissable ; seuls des escaliers latéraux permettaient l'accès à l'esplanade et à la salle cultuelle (fig. 499 et 500).

Une telle composition représente l'aboutissement de recherches multiples, dont nous avons vu les premières applications dans les sanctuaires républicains du Latium et dont le perfectionnement des systèmes de couverture en *opus caementicium*, particulièrement à l'époque flavienne, a permis l'épanouissement.

D'autres monuments africains présentent, au IIe s., des versions plus ou moins développées du même schéma : à *Thubursicu Numidarum* (Khamissa en Algérie), une *porticus triplex* quadrangulaire sur l'axe transversal de laquelle s'ouvre une salle cultuelle à abside est aménagée sur le bord d'un bassin de forme oblongue, mais les deux éléments restent juxtaposés d'une façon un peu inorganique. A Henchir Tamesmida et à Hamman Berda (en Algérie) les bassins sont circulaires et des portiques (en U dans le premier site, en exèdre semi-circulaire dans le second) en élargissent en quelque sorte le mouvement ; sur ces portiques s'ouvre, dans les deux cas, une salle cultuelle (qua-

drangulaire à Tamesmida, absidale à Hamman Berda). Le goût pour les cercles ou segments de cercle culmine dans la planimétrie de ces sanctuaires, mais les combinaisons s'avèrent limitées et les effets obtenus, pour autant qu'on en puisse encore juger, sont moins efficaces que dans le cas exemplaire de Zaghouan où les éléments curvilignes apparaissent conçus pour mettre en valeur, en un geste d'accueil et de présentation dont l'architecture baroque européenne saura se souvenir, une structure quadrangulaire parfaitement intégrée.

B I B L I O G R A P H I E

Terminologie et typologie.

G. Lugli, « Nymphaea sive musaea », dans *Atti del IV Congresso Naz. di Studi Romani*, Rome, 1938, p. 155-168, repris dans *Studi minori di topografia antica*, Rome, 1965, p. 169-181.

S. Meschini, « Ninfei e fontane », dans *Enciclopedia dell'arte antica e orientale*, 5, Rome, 1963, p. 505-512.

N. Neuerburg, *L'architettura delle fontane e dei ninfei nell'Italia antica*, *Mém. Accad. Arch. Lettere e Belle Arti di Napoli*, Naples, 5, 1965.

R. Ginouvès, « Le nymphée de Laodicée et les nymphées romains », dans *Laodicée du Lycos, le nymphée*, Québec-Paris, 1969, p. 136-174.

S. Settis, « Esedra e ninfeo nella terminologia architettonica del mondo romano », dans *ARNW*, I, 4, Berlin, New York, 1973, p. 661-740. Reste fondamental pour la terminologie.

W. Letzner, *Römische Brunnen und Nymphäen in der westlichen Reichshälfte (= Charybdis, 2)*, Münster, 1990. Contient un catalogue complet, typologiquement organisé, des fontaines de Rome, de l'Italie et des provinces occidentales. L'instrument de travail le plus utile à ce jour.

H. Lavagne, *Operosa Antra. Recherches sur la grotte à Rome de Sylla à Hadrien*, Rome, BEFAR 272, 1988, p. 284 sq. (sur le sens du mot *nymphaeum*).

H. Lavagne, « Ninfei e fontane », dans *Civiltà dei Romani. La città, il territorio, l'impero* (S. Settis édit.), Rome, 1990, p. 125-138.

Antécédents grecs.

B. Kapossy, *Brunnenfiguren der hellenistischen und römischen Zeit*, Zurich, 1969.

F. Glaser, *Antike Brunnenbauten (ΚΡΗΝΑΙ) in Griechenland*, Vienne, 1983.

F. Glaser, « Brunnen und Nymphäen », dans *Die Wasserversorgung antiker Städte*, 2, Mayence, 1987, p. 103-131.

R. Etienne, J.-P. Braun, *Ténos I. Le sanctuaire de Poséidon et d'Amphitrite*, Athènes, BEFAR 263, 1986, p. 73 sq. et p. 159 sq.

M. Waelkens, « The excavation of a late hellenistic fountain house and its surroundings », dans *Sagalassos II. Report of the third excavation campaign of 1992* (M. Waelkens, J. Poblome édit.), Louvain, 1993, p. 43 sq.

Les plus anciennes fontaines monumentales de Rome et d'Italie.

R. B. Ulrich, « The Appiades fountain of the Forum Julium », dans *RM*, 93, 1986, p. 405-423.

E. M. Steinby (édit.), *Lacus Juturnae*, Rome, 1989.

W. Letzner, *op. cit.*, p. 421 sq. (pour le « nymphée » du *Claudianum*), p. 87 sq. (pour les fontaines d'Ostie), etc.

F. Coarelli, « Appiades », dans *Lexicon topographicum Urbis Romae*, I, A-C, 1993, p. 59-60.

Cl. Panella (édit.), Meta Sudans I. *Un' area sacra in Palatio e la valle del Colosseo prima e dopo Nerone*, Rome, 1996.

POMPÉI

A. R. A. van Aaken, « Some Aspects of Nymphaea in Pompeii, Herculanum and Ostia », dans *Studia archeologica Gerardo van Hoorn oblata*, Leyde, 1951, p. 80-92, repris dans *Mnemosyne*, IV, sér. 4, 1951, p. 272-284.

H. Eschebach, « Die Gebrauchwasserversorgung des antiken Pompeji », dans *Antike Welt*, 10, 1979, p. 3-24.

H. Eschebach, « Katalog pompeianischer Laufbrunnen und Reliefs », dans *Antike Welt*, 13, 1982, p. 21 sq.

A. et M. De Vos, *Pompei, Ercolano, Stabia. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1982, p. 62 sq.

Fontaines et nymphées de Grèce et d'Orient.

GRÈCE

Synthèses

S. Walker, *The Architectural Development of Roman Nymphaea in Greece*, Thèse inédite, Boston, Wetherby, 1979.

S. Walker, « Roman Nymphaea in the Greek World », dans *Roman Architecture in the Greek World* (S. Macready, F. H. Thompson édit.), Londres, 1987.

ATHÈNES

H. A. Thompson, R. E. Wycherley, *The Athenian Agora, XIV: The Agora of Athens*, 1972, p. 197 sq.

J. M. Camp, *Die Agora von Athen. Ausgrabungen im Herzen der klassischen Athen*, Mayence, 1986, p. 218-219.

CORINTHE

R. L. Scranton, *Corinth, I, 3*, 1951, p. 32-36. Voir aussi *Hesperia*, 59, 1990, p. 355 sq.

B. Hodge Hill, *Corinth, I, 6*, 1964, p. 1-115.

OLYMPIE

H. Weber, « Das Nymphaeum des Herodes Atticus », dans *Olympische Forschungen*, I, 1944, p. 53-82.

R. Bol, *Das Statuenprogramm des Herodes-Atticus-Nymphäums*, Mayence, 1984 (particulièrement p. 76 sq.).

ARGOS

P. Marchetti, K. Kolokotsas, *Le nymphée de l'agora d'Argos. Fouille, étude architecturale et historique*, Athènes, EFA, 1995.

Asie Mineure.

NYMPHÉES À *SCAENAE FRONS*. PROBLÈMES GÉNÉRAUX ET TYPOLOGIE

M. C. Parra, « Per la definizione del rapporto tra teatri e ninfei », dans *Studi class. e orient.*, Pise, 25, 1976, p. 89-118.

A. A. Ortega, « Gortina. Il Ninfeo presso il Pretorio », dans *Annuario della Scuola archeologica di Atene*, 64-65, 1986-87, p. 131-174 (voir particulièrement p. 167 sq.).

MONOGRAPHIES

Milet

J. Hülsen (édit.), *Milet, I, 5 : das Nymphäum*, Berlin, Leipzig, 1920 (voir en particulier Th. Wiegand, « Zur Entwicklung der antiken Brunnenarchitektur », p. 73 sq.).

G. Kleiner, *Die Ruinen von Milet*, Berlin, 1968, p. 114 sq.

Aspendos

H. Hörmann, « Das Nymphäum zu Aspendos », dans *JDAI*, 1929, p. 263-274.

Sidè

A. Mufid Mansel, *Die Ruinen von Side*, Berlin, 1963, p. 53 sq.

G. Bejor, « L'Oriente asiatico : Asia, Licia-Panfilia, Cilicia », dans *Storia di Roma, III, 2, I luoghi e le culture*, Turin, 1993, p. 520 sq.

Pergè

D. De Bernardi Ferrero, *Teatri classici in Asia Minore*, III, Rome, 1969, p. 153 et 155.

Hierapolis

D. De Bernardi Ferrero, dans *Arslantepe, Hierapolis, Iasos, Kyme. Scavi archeologici italiani in Turchia*, Venise, 1993, p. 142 (nymphée devant le temple d'Apollon).

Les nymphées de Rome aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

G. Tedeschi Grisanti, *I « Trofei di Mario ». Il ninfeo dell'acqua Giulia sull'Esquilino*, Rome, 1977.

Le *Septizodium* sévérien et le problème des *Septizodia*

E. MAAS, *Die Tagesgötter in Rom und den Provinzen*, Berlin, 1902.

T. H. DOMBART, *Das Palatinische Septizodium zu Rom*, Munich, 1922.

G. PICARD, « Le *Septizonium* de Cincari et le problème des *Septizodia* », dans *Monuments Piot*, 52, 2, 1962, p. 91 sq.

S. SETTIS, *loc. cit.*, dans *ANRW*, I, 4, 1973, p. 718 sq. et 722 sq.

G. HORNBOSTEL-HÜTTNER, *Studien zur römischen Nischenarchitektur. Studies of the Dutch Archaeological and Historical Society*, 9, 1979.

E. RODRIGUEZ-ALMEIDA, *Forma Urbis Marmorea. Aggiornamento generale 1980*, Rome, 1981, pl. V et p. 74 sq.

P. CHINI, D. MANCIOLI, « Il Settisodio, saggi di scavo, considerazioni preliminari », dans *BC*, 91, 2, 1986, p. 499 sq.

W. LETZNER, *op. cit.*, p. 99-116.

I. JACOPI, G. TEDONE, « Il Settizodio severiano », dans *Bollettino di Archeologia*, 1-2, Rome, 1990, p. 149-155.

Fontaines et nymphées des provinces occidentales.

SYNTHÈSES RÉGIONALES

P. ROMANELLI, *Topografia e archeologia dell'Africa Romana*. Enciclopedia classica, X, 7, Turin, 1970, p. 143 sq.

P. AUPERT, *Le nymphée de Tipasa et les nymphées et « septizodia » nord-africains*, Rome, EFR, 1974.

A. BALIL, « Fuentes y fontanas romanas de la Peninsula ibérica », dans *Symposium de arqueología romana*, Barcelone, 1977, p. 77-89.

Cl. BOURGEOIS, *Divona II. Monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, 1992 (un chapitre est consacré aux « Fontaines monumentales »).

A. ROTH-CONGÈS, « Culte de l'eau et dieux guérisseurs en Gaule romaine », dans *JRA*, 7, 1994, p. 397 sq.

MONOGRAPHIES (VOIR SURTOUT LE CATALOGUE DE W. LETZNER, *OP. CIT.*)

M. PONSICH, « La fontaine publique de Belo », dans Mél. *Casa Velázquez*, 10, 1974, p. 21-39.

J.-P. ADAM, « Une fontaine publique à Bavay », dans *Revue du Nord*, 61, 1979, p. 823-826.

Cl. BOURGEOIS, « La fontaine monumentale », dans « Un ensemble monumental gallo-romain dans le sous sol de Bourges (Cher) », dans *Gallia*, 35, 1977, p. 131 sq.

F. RAKOB, « Das Groma-Nymphaeum im Legionslager von Lambaesis », dans *RM*, 86, 1979, p. 375-397.

A. ROTH CONGÈS, « Nouvelles fouilles à Glanum (1982-1990) », dans *JRA*, 5, 1992, p. 40 sq.

B. JONES et R. LING, « The great nymphaeum », dans J. B. Ward-Perkins, *The Severan Buildings of Lepcis Magna*, Tripoli, 1993, p. 79 sq.

F. DUMASY, D. TARDY, *Argentomagus. Saint-Marcel* (Indre) (Guides archéologiques de la France), Paris, 1994, p. 50-53.

Sanctuaires de source.

NÎMES

R. NAUMANN, *Der Quellbezirk von Nimes*, Berlin, Leipzig, 1937.

P. GROS, « L'*Augusteum* de Nimes », dans *RAN*, 17, 1984, p. 123-134.

U. W. GANS, « Der Quellbezirk von Nîmes. Zur Datierung und Stil seiner Bauten », dans *RM*, 97, 1990, p. 93-125.

M. JANON, « De Judée en Narbonnaise, reconnaissance de quelques sanctuaires du pouvoir », dans *MEFRA*, 103, 1991, p. 735-783.

Cl. BOURGEOIS, *Divona II* (*op. cit.*).

XANTHOS, LÉTÔON

A. BALLAND, *Inscriptions d'époque impériale du Létôon (Fouilles de Xanthos, VII)*, Paris, 1981.

DAPHNÉ

R. H. CHOWEN, « The Nature of Hadrian's Theatron at Dafne », dans *AJA*, 60, 1956, p. 275 sq. et *AA*, 1969, p. 284 sq.

ZAGHOUAN

F. RAKOB, « Das Quellenheiligtum in Zaghouan und die römische Wasserleitung nach Karthago », dans *RM*, 81, 1974, p. 41-89, pl. 21 à 76 et 40 fig. au trait.

Chapitre 16. Latrines publiques

Les Romains, qui n'avaient rien de plus pressé, selon le mot de J. Joyce, que de construire des « water-closets » dès qu'ils avaient mis le pied sur un nouveau rivage, ont effectivement introduit dans la panoplie de l'architecture hellénistique le type de la latrine publique monumentale. C'est lui qui nous occupera ici. Il ne s'agit pas seulement d'ajouter un chapitre – le plus souvent ignoré – à la série des édifices profanes, mais de comprendre aussi certains comportements collectifs dont nos sociétés n'ont plus guère l'idée.

Vitruve ne traite nulle part de tels aménagements, sans doute parce qu'ils n'ont pas encore donné lieu en son temps à des formules architecturales dignes d'être retenues. Le mot *forica* (plus souvent au pluriel, *foricae*) n'apparaît guère dans les textes avant le milieu du Ier s. ap. J.-C. et le pluriel neutre *necessaria*, dont la signification peut varier d'ailleurs selon les contextes, est tardif. Mais il est déjà intéressant de noter que ces termes n'évoquent pas un lieu retiré (ce qu'implique la notion de *secessus* ordinairement réservée aux toilettes privées) et qu'à la différence du grec ἄφοδος ils ne suggèrent pas l'idée d'isolement. De fait, ce qui frappe l'observateur moderne – et ce qui a parfois empêché l'identification de ces établissements – c'est leur aspect collectif : si la satisfaction des besoins élémentaires est jugée indigne des lieux de passage ou de rassemblement, et si l'on craint qu'elle ne dégrade les rues ou les édifices, on ne croit pas devoir, dans les espaces réservés à cet effet, ménager la pudeur des usagers. Bien au contraire, la « convivialité » de ces endroits, qu'on voulait séparés des autres lieux publics, représentait un moyen de maintenir, jusque dans les actes les plus humbles, les valeurs de l'*urbanitas*.

Dans sa définition strictement fonctionnelle la latrine publique comportait une banquette continue, dont la base reposait sur le talon de fondation du mur de fond ; transversalement ces *sellae* pourvues de lunettes portaient soit sur des corbeaux scellés dans le mur, soit sur des crampons métalliques, enjambant ainsi le vide du canal de l'égout ; elles s'appuyaient vers l'avant sur une assise continue ; un caniveau, creusé dans cette

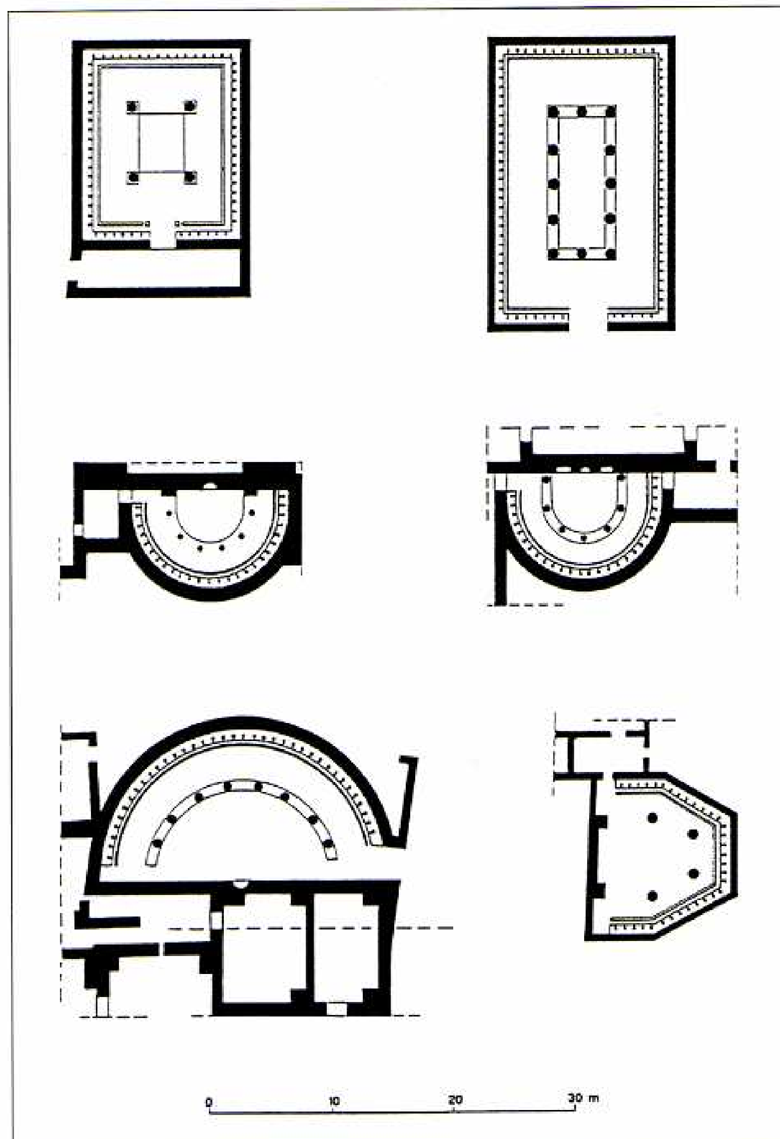


Fig. 501. Exemples de latrines « en péristyle » et en « exèdre », d'après R. Neudecker. De gauche à droite et de haut en bas : Athènes, latrines de l'agora romaine ; Apamée, latrines de la grande colonnade ; Madaure, latrines des grands thermes ; *Thubursicu Numidarum*, latrines des thermes au nord est du forum novum ; *Thuburbo Maius*, latrines des « thermes d'été » ; Sabratha, latrines des « thermes de la mer ».

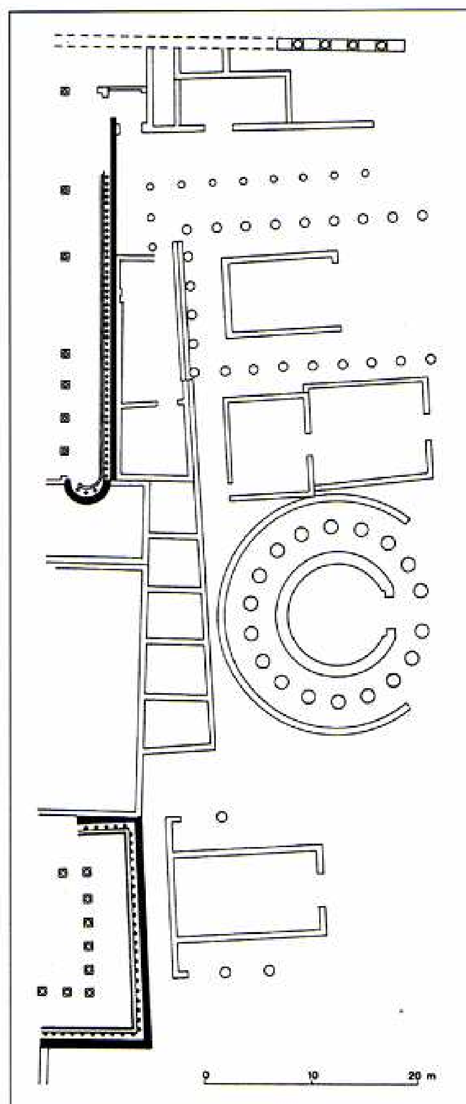


Fig. 502. Les latrines du Largo Argentina de Rome, d'après R. Neudecker.

assise ou dans le dallage antérieur, pouvait assurer devant les usagers un ruissellement d'eau claire, mais sa présence, si importante à nos yeux pour le confort et la salubrité des lieux, ne se vérifie pas partout, loin s'en faut.

La simplicité d'un tel dispositif autorisait en principe une multitude de variantes en ce qui concerne la distribution des sièges et l'habillage architectural de l'ensemble. En fait trois formules ont prévalu : la latrine « en ligne », la latrine « en péristyle » et la latrine « en exèdre » (fig. 501). Aucun exemple n'est antérieur, en Italie, au Ier s. ap. J.-C. Le nombre des occupants potentiels peut aller de 8 dans les latrines de Salamine de Chypre à 68 dans celles de l'Agora d'Athènes ou même 80 dans celles de la Grande Colonnade d'Apamée. Encore ne recense-t-on pas ainsi certains des plus grands établissements, trop ruinés pour qu'un décompte précis puisse être tenté : les deux énormes latrines en exèdre des Thermes d'Antonin à Carthage avaient une capacité d'accueil qui dépassait sans aucun doute la centaine ; l'une d'elles, en raison de sa taille (plus de 40 m de diamètre), a même été longtemps prise pour un théâtre.

Comme l'a bien montré R. Neudecker dans sa synthèse récente, le travail de réflexion des architectes est allé, dans ce domaine, plus loin qu'on ne l'admet souvent : ménager l'air et la lumière dans des endroits qui se devaient d'être clos et extérieurement discrets, avec des accès en couloir, parfois sous voûte, et des systèmes de fermeture complexes qui empêchaient tout regard vers l'intérieur, n'était pas toujours facile. D'autant que, par contraste, l'espace interne devait transcender, par sa taille, et souvent par la richesse de sa décoration (peintures, mosaïques, placages marmoréens) le caractère trivial de la fonction. Le péristyle ménageait à la fois un abri pour les usagers et un puits de lumière central ; le plan en exèdre, qui pouvait comporter aussi une colonnade interne, assurait une meilleure circulation des eaux dans la rigole antérieure, quand celle-ci existait. Dans de tels bâtiments la grandeur était une catégorie esthétique qui assurait une dignité monumentale à de simples « commodités » et manifestait en quelque sorte, à la façon des somptueux « chalets de nécessité » de l'Autriche de la fin du siècle dernier, l'autosatisfaction d'une société essentiellement urbaine ; le luxe était une exigence culturelle qui tentait de transformer en un lieu de contacts sociaux et de conversations agréables un séjour dont on ne pouvait guère éviter qu'il fût malodorant. La circulation de l'air était à vrai dire tellement vitale que lorsqu'on devait se résoudre à couvrir complètement l'édifice, comme dans les latrines du *clivus Victoriae* à Rome, on mimait la présence d'une nature riante (rameaux de figuiers et de citronniers grimpant sur la voûte).

Que reste-t-il à Rome des 144 *latrinae publicae* ou *foricae* et des 254 *necessaria* comptés dans les catalogues des Régionnaires au IVe s. de notre ère ? Peu de vestiges évidemment, mais la « forica grande » du Largo Argentina, qui s'étendait à la limite occidentale de l'aire sacrée, derrière le temple A, et couvrait en ligne 44 m de long sur 5 m de large reste très suggestive ; terminée en exèdre à son extrémité sud elle comptait près de 40 places et sa couverture était soutenue par une colonnade qui s'étendait au nord jusqu'à l'*Hecatostylum* ; représentée sur la *Forma Urbis*, elle avait été

construite selon Dion Cassius (47, 19, 1) à l'endroit où César avait été assassiné ; en réalité elle ne recouvrit pas mais jouxta la fameuse *curia Pompeia* qui marquait à l'est la limite du portique de Pompée. Au sud de cette latrine « en ligne » s'élevait, derrière le temple C du même ensemble religieux, la soi-disant « forica pensile » qui présentait l'aspect d'un portique à trois branches ouvert à l'ouest ; le promenoir entre la rigole et les colonnes était large de 3 à 5 m et l'on y peut restituer au moins 60 sièges (fig. 502).

Sur la bordure occidentale du Forum de César, dans le cadre des aménagements trajaniens, une grande latrine en exèdre fut construite le long du *clivus argentarius* ; surmontant les boutiques du niveau inférieur, elle était pourvue d'une colonnade semi-circulaire de 6 m de haut qui supportait une voûte annulaire ; pour permettre l'écoulement et le drainage de l'égout sous-jacent aux quelque 50 sièges, le sol était monté sur des pilettes qui ont été longtemps interprétées à tort comme un aménagement d'hypocauste ; ces murs étaient couverts de magnifiques plaques de marbres polychromes.

Peu de temps après, encore dans le premier quart du IIe s., une exèdre du portique du théâtre de Balbus (la *crypta Balbi*) fut transformée elle aussi en une latrine de 40 à 50 places.

Les structures observables à Rome, dont l'archéologie et le plan marmoréen d'époque sévérienne nous ont conservé la trace, présentent donc un éventail typologique diversifié. Si l'on y ajoute les quelques vestiges de latrines intégrées aux thermes, les exemples romains proposent à eux seuls un échantillonnage presque complet. On notera surtout que si de nombreux textes (de Sénèque, Martial ou Suétone) soulignent en termes plaisants ou navrés l'aspect dégradant de la promiscuité dans les latrines publiques de la Ville, celles-ci n'en sont pas moins situées en des lieux de rencontre de la société urbaine, qu'il s'agisse des promeneurs du portique de Pompée ou des commerçants du secteur « économique » du forum de César. Certes les deux *foricae* voisines du Largo Argentina ne sont pas tournées vers l'aire sacrée, mais elles jouxtent des voies de passage et des sites de délassement qui comptent parmi les plus fréquentés mais aussi les plus cotés de l'*Urbs* impériale.

La localisation de ces latrines publiques était une autre source de difficultés : on ne pouvait leur réserver une situation de choix dans les séquences monumentales mais il convenait qu'elles fussent à proximité des centres de la convergence populaire. Aussi les rencontre-t-on souvent près de l'entrée des forums comme à *Volsinii* (Bolsena), où le passage voûté qui conduit à la place publique permet l'accès, dès ses premiers mètres, à une latrine de 21 places, éclairée par une fenêtre latérale et ornée de peintures sur ses deux parois aveugles ; cette latrine d'Etrurie méridionale, remarquablement publiée, date du second quart du Ier s. ap. J.-C. (fig. 503). Plus tard les exemples ne manquent pas d'une disposition similaire, aux abords des agoras ou forums de *Minturnae* (Minturnes), *Pola* (Pula), Philippes en Macédoine, *Thubursicu Numidarum* (*Thubursicum*) ou *Hippo Regius* (Annaba) en Algérie, *Bulla Regia* en Tunisie, Corinthe en Grèce, Pergé ou Sidé en Turquie. A *Viroconium* (Wroxeter) en Angleterre des latrines sur plan rectangulaire ont été opportunément adaptées à un angle mort du plan, à proximité du *macellum*, des thermes et de la palestre. De même, deux latrines publiques quadrangulaires

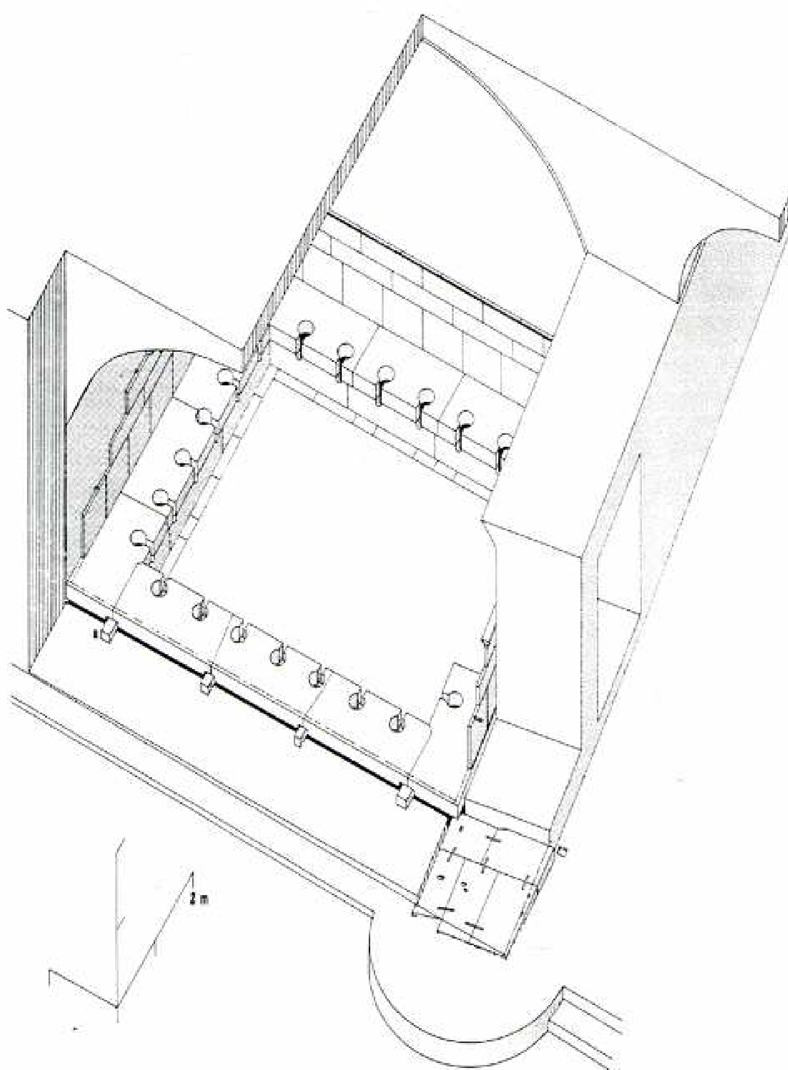


Fig. 503. Axonométrie en écorché de la *forica* de *Volsinii* (Bolsena), par G. Hallier.



Fig. 504. Vue des latrines publiques du forum d'Ostie. Cliché J.-L. Paillet.

étaient ouvertes de part et d'autre de la salle absidale du *macellum* de Pouzzoles. Il n'en reste pas moins étonnant que la plupart des édifices de spectacle et parmi eux les plus vastes et donc les plus populeux, tels les amphithéâtres et les cirques, ne présentent aucune installation sanitaire qui soit en rapport avec leur capacité d'accueil : l'hypothèse semble s'imposer d'aménagements temporaires, démontés entre les représentations ou les jeux. Beaucoup de latrines ont en revanche été repérées dans la dépendance immédiate des établissements thermaux. La liaison du bain et des commodités, appelée par des préoccupations hygiéniques, a donné lieu à des compositions remarquables : de *Conimbriga* (Condeixa-a-Velha) au Portugal à *Lepcis Magna* en Libye et Ephèse en Asie Mineure la gamme des latrines thermales est très large ; celles des thermes de Vedius à Ephèse et d'Hadrien à *Lepcis* comptent parmi les plus luxueuses de la série. A Ostie, sur quelque dix latrines publiques de grandes dimensions, six appartiennent à des complexes thermaux (fig. 504). Quant à *Thamugadi* (Timgad) en Algérie, qui passe, dans la littérature archéologique, pour la ville la mieux pourvue en ce domaine, elle compte onze latrines publiques pour douze établissements de bains.

BIBLIOGRAPHIE

R. NEUDECKER, *Die Pracht der Latrine. Zum Wandel öffentlicher Bedürfnisanstalten in der kaiserzeitlichen Stadt*, Munich, 1994. Cette synthèse présente une étude globale, typologique et fonctionnelle de ce type d'édifice, avec une recension complète de toutes les latrines romaines reconnues à ce jour. La seule étude française de quelque importance sur la question est celle de G. HALLIER, M. HUMBERT, P. POMEY, *Bolsena VI. Les abords du forum*, Rome, EFR, 1982, p. 55-71 (« Les latrines publiques »).

Pour une découverte récente à Rome, voir P. CHINI, « Forica romana in via Garibaldi », dans *Archeologia Laziale*, XII, 1, Rome, 1995, p. 207-212.

CINQUIÈME PARTIE

Les monuments du commerce et du stockage

Chapitre 17. Marchés

Il peut sembler étrange de consacrer un chapitre à une notion qui évoque plutôt, dans notre langue, une fonction économique qu'une structure bâtie. Mais le *macellum* a toujours été, à Rome, un édifice au sens plein du mot. Le problème est de savoir quand il apparaît et ce que recouvre concrètement le terme qui le désigne dans ses premières occurrences.

Les origines

L'histoire et la terminologie sont ici, comme dans le cas de la basilique judiciaire, étroitement liées. L'étude approfondie de Cl. De Ruyt a établi que la spécialisation croissante des espaces publics dans la Rome républicaine et le souci, caractéristique du début de l'époque hellénistique, de libérer le Forum des activités jugées incompatibles avec sa dignité propre, ont conduit dès le milieu du IIIe s. av. J.-C. à concentrer les commerces alimentaires dans une zone qui sera plus tard occupée par le *Forum Pacis*, à l'est de la *Basilica Aemilia*. Au moment où les boutiques des argentiers (c'est-à-dire essentiellement des changeurs), les *tabernae argentariae*, remplaçaient autour du Forum celles des marchands de denrées et particulièrement les bouchers (*tabernae lanienae*), le *forum piscarium* s'ouvrait, ainsi que le *forum cuppedinis*, le premier réservé aux poissonniers, le second occupé par des commerçants divers, mais apparemment d'un certain niveau (le sens de *cuppedinis* reste discuté). Lorsque Tite-Live rend compte de l'incendie de 210 av. J.-C. qui ravage le centre de Rome (26, 27, 2) il mentionne, parmi les édifices détruits, le *forum piscarium* ; lorsqu'il évoque la reconstruction de 209 (27, 11, 16), il parle d'un *macellum*. Il est difficile de dire si ce changement dans les termes correspond à un changement dans la forme construite ; arguant du fait que l'historien emploie le verbe *reficere*, qui implique seulement une restauration, et soulignant que Rome, en ces années terribles de la seconde guerre punique, vit une crise économique peu favorable à l'innovation architecturale, certains auteurs ont conclu au caractère peu significatif de l'évolution terminologique et considéré que le *macellum* de 209 reproduisait pour l'essentiel celui d'avant l'incendie. C'est une possibilité. Mais le fait qu'en cette fin du IIIe s. et au début du IIe s. Plaute recoure, pour la première fois dans la littérature latine, à ce mot de *macellum* (*Aululaire*, v. 264, v. 373 ; *Rudens*, v. 979, etc.), tend à prouver qu'un nouveau type est alors en voie d'élaboration, la date de 209 marquant seulement, dans l'esprit de Tite-Live, le début d'une opération qui, sans doute, a duré plusieurs décennies. L'exemple de la basilique judiciaire (avec les premières occurrences du mot *basilica* chez Plaute et la disparition, dans les sources postérieures à 210-209, de toute référence à l'*atrium regium*) nous a appris que ces indices textuels devaient être pris au sérieux. Et de fait, ce n'est pas un hasard si les années situées à la charnière des IIIe et IIe s. av. J.-C. s'avèrent en ce domaine décisives : la montée en puissance de Rome à la suite de la victoire sur Carthage suscite l'enrichissement de la panoplie monumentale et la création de types nouveaux, mieux adaptés aux exigences politiques et économiques.

D'où venait ce mot *macellum*, et que signifie-t-il exactement ? Comme la plupart des termes qui s'appliquent à des édifices publics (à commencer par *basilica* !) il s'agit de la simple translittération d'un mot grec, μάκελλος ou μάκελλον, qui toutefois n'apparaît utilisé avec le sens de marché qu'après la conquête romaine, où il n'est plus, à son tour, qu'une transcription du latin ; auparavant il signifie grille ou clôture, et son origine est probablement sémitique. Mais ce contenu sémantique, en première analyse sans rapport avec l'évolution ultérieure du sens, n'est pas sans intérêt pour la définition même des premiers *macella* : ils constituaient vraisemblablement des enclos à l'intérieur ou sur le pourtour desquels se répartissaient boutiques permanentes et étals temporaires.

Cette signification originelle du mot grec explique l'emploi de *macellum* dans les sources littéraires et épigraphiques pour désigner l'espace, et donc l'intérieur des bâtiments ; les structures périphériques sont souvent présentées comme des éléments qui définissent le *macellum* sans se

confondre avec lui ; les portiques (*porticus*), vestibules (*chalcidica*), « basiliques » (*basilicae*) des inscriptions en viennent même à constituer des sortes d'annexes de l'aire centrale, qui est le *macellum* proprement dit ; c'est la raison pour laquelle tout élément interne de celle-ci est dit « du marché », comme le kiosque ou *tholos* dont nous parlerons plus bas (*tholos macelli*).

Le prototype romain semble avoir, quant à lui, englobé dès le début les installations initialement séparées du *forum piscarium* et du *forum cuppedinis*, transformant en un édifice unitaire à la superficie rigoureusement circonscrite ce qui n'était sans doute jusqu'ici qu'espaces plus ou moins définis. Désormais *macellum*, rassemblant les notions diverses contenues dans les locutions antérieures, servira à désigner le marché alimentaire ; il s'appliquera au bâtiment lui-même, quelle que soit la nature des marchandises vendues, viandes de boucherie, poissons ou plus rarement légumes.

Quel était ce bâtiment ? Il est impossible de proposer une description précise de sa phase initiale, celle qui date de la réfection commencée en 209 av. J.-C. Aucun vestige exploitable n'en a été conservé ; peut-être un jour des fouilles sous l'emplacement du *Forum Pacis* apporteront-elles quelque lumière à ce sujet. En revanche, lorsque M. Fulvius Nobilior entreprend la construction de la basilique *Fulvia-Aemilia*, il est conduit à déplacer le *Macellum* en l'éloignant du Forum, et à le modifier profondément (Tite-Live, 40, 51, 4-6) ; curieusement l'historien retrouve pour désigner cette seconde phase la vieille dénomination de *Forum Piscatorium*, mais il précise que ce marché était entouré de boutiques vendues à des particuliers. On est en droit dès lors d'imaginer un enclos quadrangulaire bordé de *tabernae*.

Le modèle grec et plus précisément ionien (si du moins on s'en tient à ses premières attestations archéologiques) de l'« agora commerciale », mis en place dès la fin du IVe s. dans certaines villes de la façade égéenne, peut avoir joué un rôle dans la définition monumentale et l'organisation planimétrique de ce premier *Macellum*. Aristote théorise ce type de création en définissant, dans sa *Politique* (VII, 11, 2 : 1331 a-b) le principe urbanistique consistant à séparer topographiquement de l'agora civile toute installation mercantile : la place réservée aux activités politiques et judiciaires des citoyens de plein droit se doit de rester « libre » et donc bien distincte du marché, appelé par le philosophe « agora des vivres ». Le « Marché nord » de Milet, qui remonte précisément au IVe s. av. J.-C., présente déjà l'aspect accompli d'une place carrée entourée de portiques derrière lesquels s'ouvrent des boutiques ; parfaitement intégré à l'urbanisme de tradition hippodamienne, cet édifice construit derrière la *stoa* du port et non loin de l'agora politique traditionnelle, constitue l'exemplaire le mieux conservé d'une série bien illustrée à la même époque dans d'autres villes (Priène et Cos par exemple). Mais le cas le plus remarquable pour notre propos, parce que le plus proche des *macella* romains de la période républicaine, est assurément celui de *Kassope*, dans le nord-ouest de la Grèce : les ruines de ce qui a parfois été considéré, à tort, comme une auberge, dominent aujourd'hui les vestiges de cette petite ville d'Epire. Il s'agit, là encore, fondamentalement, d'un péristyle cerné de salles à fonction commerciale. L'ensemble, qui mesure 30 x 32,60 m, était à deux niveaux, les boutiques présentant un étage accessible par une échelle où pouvaient être stockées les marchandises ; cet étage ouvrait lui-même sur le second niveau du portique. La solution des murs diagonaux adoptée dans les angles annonce, dès le dernier quart du IIIe s., les formules adoptées plus tard dans de nombreux *macella* italiques ou provinciaux.

La création romaine du début du IIe s., relevant des mêmes préoccupations, devait procéder d'un parti architectural similaire. C'est l'époque où Rome se dote d'un *emporium* avec quais dallés et aires de stockage : la place occupée par l'*Urbs* dans le système des échanges commerciaux de la Méditerranée hellénistique justifierait à elle seule l'adoption d'un *Macellum* conçu comme celui des grandes villes commerciales de l'Orient grec.

Un autre élément essentiel de l'architecture de ce marché républicain est la *Tholos macelli* dont parle Varron dans l'une de ses *Satires Ménippées* (*Bimarchus*, 67) ; mais nul ne saurait dire si ce pavillon circulaire à couverture pyramidante occupait déjà le centre du marché de Fulvius Nobilior ou s'il y fut introduit plus tard : le texte de Varron date des années 80-67 av. J.-C. et le plus ancien exemple archéologiquement connu d'un *macellum* à kiosque ne remonte pas au-delà du milieu du IIe s. av. J.-C. ; c'est celui de *Morgantina* (Serra Orlando) en Sicile.

Le macellum *dans l'Italie républicaine*

Pour avoir une idée plus claire de l'aspect monumental du *Macellum* de Rome aux deux derniers siècles de la République, il convient d'examiner les vestiges conservés dans la Péninsule et en Sicile. Plusieurs d'entre eux témoignent de l'existence de marchés alimentaires dès la période qui précéda la Guerre sociale, c'est-à-dire au cours de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C.

Le plus ancien est sans doute celui de *Morgantina* ; dans cette ville du centre de la Sicile qui fut

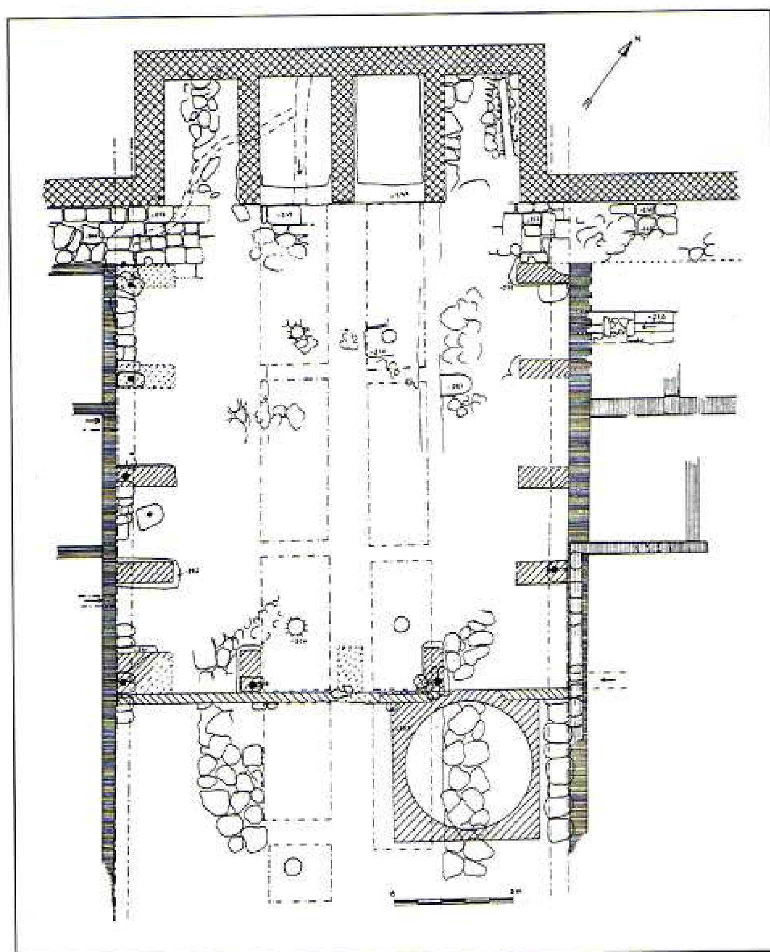


Fig. 506. Plan du *macellum* républicain d'*Alba Fucens* d'après J. Mertens

détruite en 213 av. J.-C. et livrée aux mercenaires espagnols qui avaient combattu aux côtés de Rome contre Carthage, la vie ne reprit que lentement. L'un des premiers indices de ce retour à une activité économique normale est le marché, sis au centre de la vaste agora. Il s'agit d'une cour entourée d'un portique, qui libère une aire centrale d'une douzaine de mètres de côté ; sur les franges nord et sud du portique s'ouvrent les boutiques accessibles de l'intérieur ; nettement décalée par rapport à l'axe de la cour, une fondation circulaire de 6 m de diamètre garde la trace d'un kiosque. Si cette structure appartient, comme il est probable, à la première implantation, nous avons là le premier cas de *tholos macelli*.

Cette composante, qui deviendra dès la fin de la République l'un des principaux éléments d'identification des marchés, est indubitablement elle aussi d'origine grecque et fait partie de l'héritage des *macella* hellénistiques de Sicile et d'Italie méridionale. Sa fonction exacte n'est pas facile à cerner ; elle abritait en fait soit une fontaine – des aménagements hydrauliques ont été repérés dans le sous-sol de plusieurs kiosques de ce genre – soit une statue, soit des étals. Elle ne prendra un aspect monumental que sous l'Empire.

Tous les marchés républicains d'Italie ne l'ont pas cependant adoptée. Il est remarquable qu'à Pompéi l'édifice daté de la dernière période samnite (seconde moitié du IIe s. av. J.-C.) n'ait possédé un kiosque de ce genre que dans sa phase julio-claudienne. Le plan quadrangulaire, centré, qui reprend là aussi le schéma simple de l'agora « tétragone », se trouve cependant orienté par la présence, sur l'axe de l'édifice, d'une grande pièce ouverte sur toute sa largeur vers l'aire centrale ; les deux pièces qui l'encadrent sont séparées du *macellum* proprement dit par des colonnes de façade. Cette axialisation du schéma est caractéristique des tendances italiques ; on a même pensé qu'elle était déjà le fait du premier *Macellum* de Rome, dont le *Forum Pacis* aurait repris le plan, mais en l'absence de tout témoignage archéologique ce n'est là qu'une hypothèse indémontrable.

La formule retenue dans le marché républicain d'*Alba Fucens* peut être considérée comme intermédiaire entre le plan quadrangulaire hellénistique et le plan axé puisque la place y était longée initialement (fin du IIe s.) de quatre boutiques sur trois de ses côtés, le quatrième étant pourvu au début du Ier s. av. J.-C. d'une rangée de pièces plus vastes intégrées au podium de la basilique judiciaire (fig. 505).

Il est certain qu'après la Guerre sociale, le grand mouvement de rénovation urbaine qui affecte les municipes d'Italie entraîne la création de nombreux *macella*, conçus comme des annexes fonctionnelles du centre monumental, forum et basilique. Des inscriptions (à Ostie, Brindisi, *Firmum* en Apulie) en témoignent. Mais il ne semble pas que le marché alimentaire ait fait l'objet d'une normalisation comparable à celle dont nous retrouvons la trace pour d'autres monuments publics. Un fait ne trompe pas : Vitruve n'a laissé aucune indication relative aux *macella* ; il ignore même – en tout cas il n'emploie pas – ce mot dans son traité. Si nous connaissions le marché républicain d'Ostie, dont l'existence est assurée par une inscription de P. Lucilius Gamala dans les années 90-60 av. J.-C. (*CIL*, XIV, 375), nous aurions une notion plus précise de l'évolution du type au Ier s. av. J.-C. ; mais dans son état actuel l'édifice d'Ostie est dû aux restaurations impériales ; nous savons seulement que le *macellum* a pris la place d'une *domus*.

Une place à part doit être faite, dans cette section, au monument que l'on appelle conventionnellement l'« Agora des Italiens » à Délos. Bien qu'il ne s'élève pas dans la Péninsule, il peut

être inséré dans la série que nous examinons ici, car il constitue, selon la formule de J. Hatzfeld, « une sorte d'enclave italienne en terre grecque ». Témoignage de la prospérité de la colonie italienne de Délos, il fut aménagé grâce à la générosité de plusieurs donateurs, parmi lesquels le banquier Philostrate d'Ascalon ; commencée vers 110 av. J.-C., cette « agora » n'était pas terminée quand Mithridate ravagea l'île en 88. La fonction de ce qui reste le plus grand monument de Délos n'a jamais été clairement définie par ceux qui l'ont fouillé et publié. Une hypothèse récente mérite quelque considération, même si elle n'a pas été admise par tous. Partant de diverses observations (le caractère clos du complexe, qui, dans sa phase initiale, ne comportait pas d'accès axial ; l'absence de dallage interne de la place presque quadrangulaire circonscrite de 112 colonnes doriques mais seulement pourvue d'un sol en terre battue ; l'absence de communication entre le portique lui-même et les boutiques qui l'entourent, presque toutes ouvertes sur l'extérieur ; la forme de certaines salles du côté septentrional qui semblent réservées à des transactions plus qu'à des activités commerciales traditionnelles), M. Cocco a émis l'idée que cet ensemble n'était autre qu'un marché aux esclaves (fig. 506). La notice de Strabon (XIV, 5, 2) qui rappelle qu'à cette époque des dizaines de milliers d'hommes étaient chaque jour vendus ou échangés à Délos donne quelque poids à cette proposition : le système mis en place pour filtrer les entrées et éventuellement bloquer les issues, l'aspect rudimentaire de l'espace central, la clôture périphérique du portique conviennent, il faut le reconnaître, à un établissement de ce genre, où des précautions particulières devaient être prises pour parquer et surveiller des êtres réduits à l'état de marchandise, et qui n'avaient rien à perdre. Si une telle hypothèse devait être confirmée, nous disposerions avec cette « Agora des Italiens », de l'un des témoignages les plus explicites de l'une des activités commerciales « spécialisées » les plus lucratives du monde antique ; d'autres « marchés » de ce genre devaient exister en Italie, qui n'ont pas été, pour l'instant, identifiés. On sait qu'à Rome existait un marché aux esclaves (*venalicium*) situé sur l'Aventin et géré par des personnages qui portaient le nom de *magistri Capitolini*. Il est vrai que la profession de marchand d'esclaves, ainsi que les bénéfices qu'en tiraient directement ou indirectement de grands personnages – y compris de rang sénatorial – faisaient partie de ces réalités que la tradition tant littéraire qu'épigraphique a longtemps occultées, ce qui ne rend pas facile leur repérage, dans les circuits économiques ou sur le terrain.

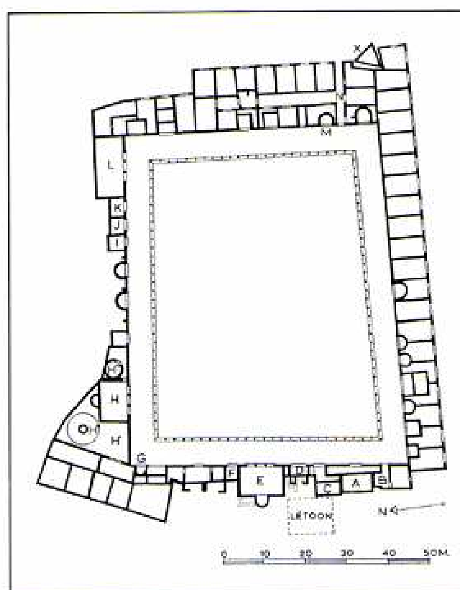


Fig. 506. Plan de l'agora des Italiens de Délos, d'après E. Lapalus.

Les marchés du début de l'Empire (époque julio-claudienne)

L'accroissement des besoins de Rome en matière de distribution des denrées a suscité au cours de la première période impériale la construction de deux nouveaux *macella*, dont malheureusement ne subsistent que peu de vestiges. Le *Macellum Liviae*, attesté sur l'Esquilin par diverses sources tardives, et un passage de Dion Cassius (55, 8, 2) d'ailleurs sujet à caution, fut construit sur l'ordre de Tibère et dédié à sa mère Livie encore sous le règne d'Auguste (en 7 av. J.-C. si l'on retient la notice de Dion). Des éléments en ont été retrouvés par R. Lanciani en 1874 au-delà de la porta Esquilana, non loin de l'église de San Vito : il s'agissait d'un vaste rectangle de 80 x 25 m entouré par un portique derrière lequel s'ouvraient, sur au moins trois côtés, des boutiques ; sur l'axe de la cour mais non pas en son milieu s'élevait une fontaine. Une telle construction témoigne du décentrement de certaines activités économiques, dont le *Forum Esquilinum*, localisé sur le Cispius (mentionné seulement par des inscriptions) est un autre indice. Le second marché fut créé par Néron : c'est le *Macellum Augusti* du monnayage officiel, plus connu dans la tradition antique comme le *Macellum Magnum*, le Grand Marché, par opposition évidemment aux deux précédents, le républicain et le tibérien. Dion Cassius (61, 18, 3) mentionne son inauguration en 59 ap. J.-C. en

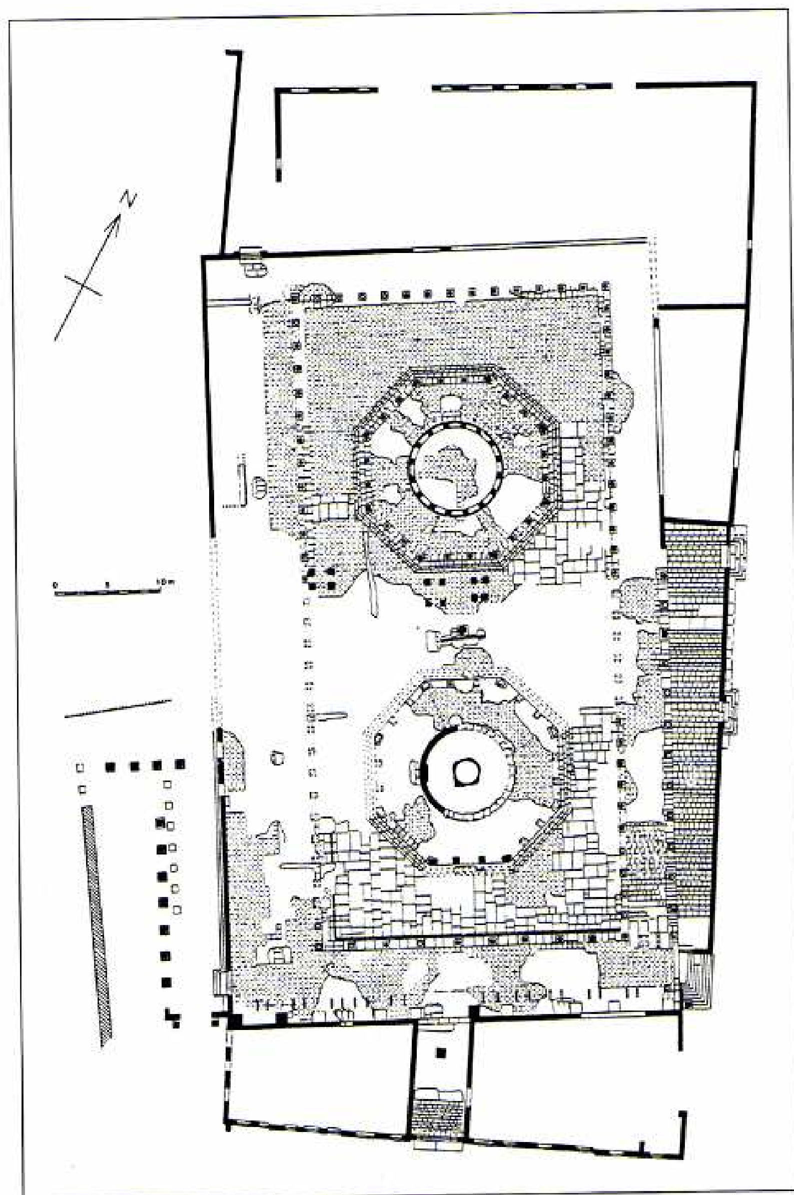


Fig. 507. Plan du *macellum* de *Lepcis Magna*, d'après N. Degrassi.

utilisant cette formule significative : « Il (Néron) procéda à la dédicace de l'agora vivrière appelée marché (makellon) ». Situé sur le Caelius par les Itinéraires tardifs, il a longtemps été localisé, à tort, dans la zone de l'église ronde de Santo Stefano Rotondo, dont on pensait qu'elle avait occupé la *tholos* centrale du *macellum* néronien ; en fait la remise en place d'un fragment du plan de marbre sévérien (la *Forma Urbis*) a rapproché celui-ci du temple du divin Claude ; sur ce fragment apparaît un bâtiment rectangulaire de 93 x 70 m environ, cerné par un portique extérieur ; l'aire centrale est entourée d'une double rangée de boutiques et l'amorce d'une colonnade curviligne suggère la présence d'une *tholos*. Celle-ci est clairement représentée sur le monnayage de Néron (*dupondii* de 63-64 ap. J.-C.) qui donne à voir – le fait est unique sur les revers monétaires – l'intérieur et non la façade du bâtiment : au premier plan un puissant édifice circulaire à deux étages et couverture conique ; derrière, les portiques qui cernent la place vers l'intérieur (et dont le plan sévérien ne donne qu'une idée assez floue) ; ils sont eux aussi à deux niveaux. La continuité planimétrique, depuis les plus anciens exemplaires connus, est donc remarquable ; seule a changé l'échelle de l'édifice, qui entre, avec cette réalisation néronienne, dans la série des grands monuments impériaux.

L'activité édilitaire qui caractérise l'époque augustéenne et la première période julio-claudienne n'épargne pas, en Italie, la catégorie des *macella*. Peu d'éléments subsistent toutefois de ces constructions ou restaurations, car l'une des caractéristiques des lieux de distribution est qu'ils sont directement tributaires de la croissance et de l'évolution des besoins ; un marché n'est pas un temple qu'on peut entretenir ou même restaurer « à l'identique » pendant des siècles, c'est un édifice fonctionnel qu'il faut modifier à chaque mutation démographique ou sociale. Ainsi nous ne connaissons rien de la réfection globale du *macellum* d'Ostie, due à deux affranchis sous le règne du premier empereur, car le même bâtiment sera entièrement refait à l'époque antonine. Rien n'a été retrouvé d'autre part du marché d'*Herculaneum* en Campanie, dont une dédicace, datée du début du règne d'Auguste, garde seulement le souvenir épigraphique.

Dans les provinces apparaissent avec l'Empire les premiers *macella*. En ce domaine, l'Afrique se révèle particulièrement précoce, témoignant par là, une fois de plus, de la vitalité de ses élites et de l'importance de ses activités commerciales.

Deux constructions retiennent l'attention. Les ruines spectaculaires du marché de *Lepcis Magna* appartiennent pour l'essentiel à l'époque sévérienne, mais la fondation de l'édifice date de la dernière décennie av. J.-C. (dédicace par le notable romanisé Annobal Rufus en 9-8 av. J.-C.) ainsi que le plan général, qui ne fut guère modifié par la suite ; avant la fin du I[er] s. ap. J.-C. le *macellum* avec toutes ses annexes était en place, même si le portique intérieur devait ultérieurement subir une réfection complète, et si l'une des *tholoi* devait être revêtue de marbre. L'espace rectangulaire établi sur une aire de 70 x 42 m était entouré de murs aveugles ; plus tard, à l'est, une vaste salle fut ouverte, en communication avec

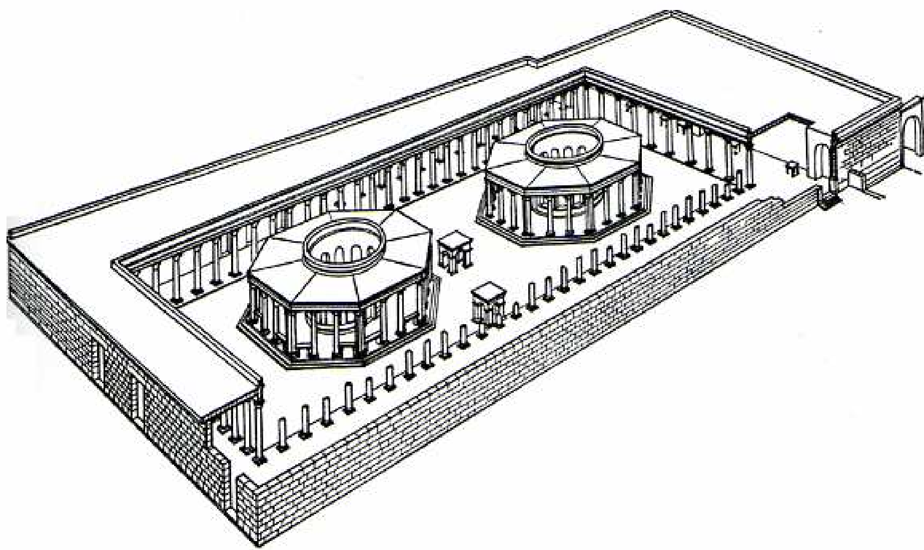


Fig. 508. Perspective restituée du *macellum* de *Lepcis Magna*.

l'intérieur par l'intermédiaire d'un diaphragme de colonnes libres (fig. 507 et 508). Ce schéma d'une grande simplicité ne reproduit pas cependant les modèles antérieurs : d'une part l'aire circonscrite s'organise comme un quadriportique avec une colonnade interne périphérique sans boutiques ; d'autre part une grande portion de l'espace du *macellum* proprement dit est occupée par deux kiosques de 9 m de diamètre : au centre d'une plate-forme octogonale à crépis rythmée par des colonnes ioniques, ils présentent, sur un podium circulaire, des pilastres entre lesquels s'ouvrent des arcades. Cette très belle composition, entretenue et enrichie pendant près de trois siècles, connut à sa périphérie divers aménagements en liaison avec l'évolution du quartier : ainsi la façade principale, initialement à l'ouest, fut remplacée par des portes ouvertes sur le petit côté sud. On doit enfin, pour ce qui concerne son fonctionnement, ne pas tirer trop de conséquences de l'absence apparente de boutiques communiquant avec l'aire centrale ; les tables de marbre ancrées dans le pavement du portique méridional gardent la trace d'une activité commerciale interne.

Beaucoup plus modeste, le marché de *Thugga* (Dougga, également en Afrique proconsulaire), revêt la forme la plus simple, celle d'un édifice rectangulaire de 35,50 x 28 m, à cour centrale bordée de portiques derrière lesquels régnaient, à l'est et à l'ouest, des séries de boutiques ; dans un second temps, une grande exèdre fut ajoutée au sud ainsi qu'un portique de façade au nord. Si l'on en juge par la dédicace de M. Licinius Rufus la construction était achevée en 54 ap. J.-C. (fig. 509).

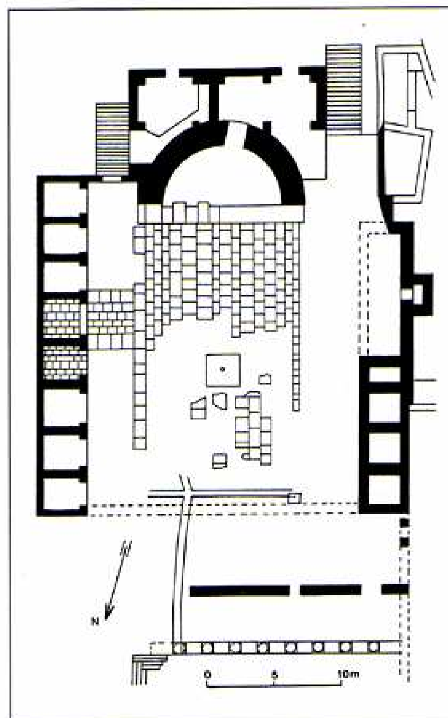


Fig. 509. Plan du macellum de *Thugga* (Dougga), d'après A. Merlin.

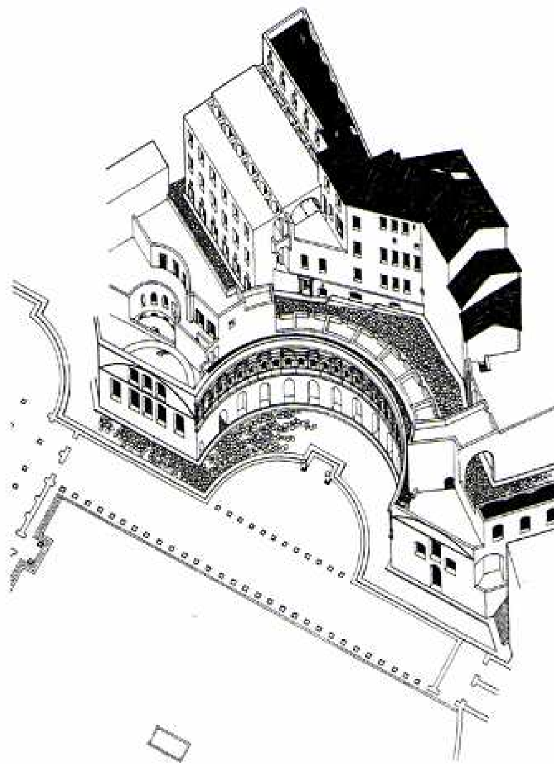


Fig. 510. Restitution axonométrique des « Marchés de Trajan » à Rome, d'après W. MacDonald.

Les époques flavienne et antonine

L'épisode majeur de l'histoire des marchés de Rome se situe à la fin du Ier s. ap. J.-C. et au début du IIe s. La destruction du vieux *Macellum* situé à proximité de l'ancien Forum républicain par l'édification sur son emplacement du *Forum Pacis* de Vespasien rendait nécessaire à brève échéance, pour le centre de l'*Urbs*, le recours à une solution entièrement nouvelle. C'est l'architecte de Trajan Apollodore de Damas qui, chargé de la conception du dernier des *fora* impériaux, l'a mise en œuvre. Certes on peut hésiter à faire entrer dans la série des *macella* le complexe que l'archéologie contemporaine appelle les « Marchés de Trajan », car aucune mention directe n'est faite de celui-ci dans la tradition antique et l'on ignore jusqu'au nom qui lui était donné. Nous devons en fait être bien conscients de ce que, inclassable typologiquement, il n'est pas non plus réductible à une fonction unique. Conçu par et pour l'État centralisé, ce « marché » d'un genre particulier devait répondre à plusieurs exigences, où se mêlent la gestion et sans doute aussi le stockage et la distribution de denrées diverses par les services de l'approvisionnement de Rome, la location à des particuliers de locaux pour la vente au détail, et l'animation commerciale des voies, qui, sur la pente aménagée du Quirinal, donnaient accès au quartier populaire de Subure (fig. 510).

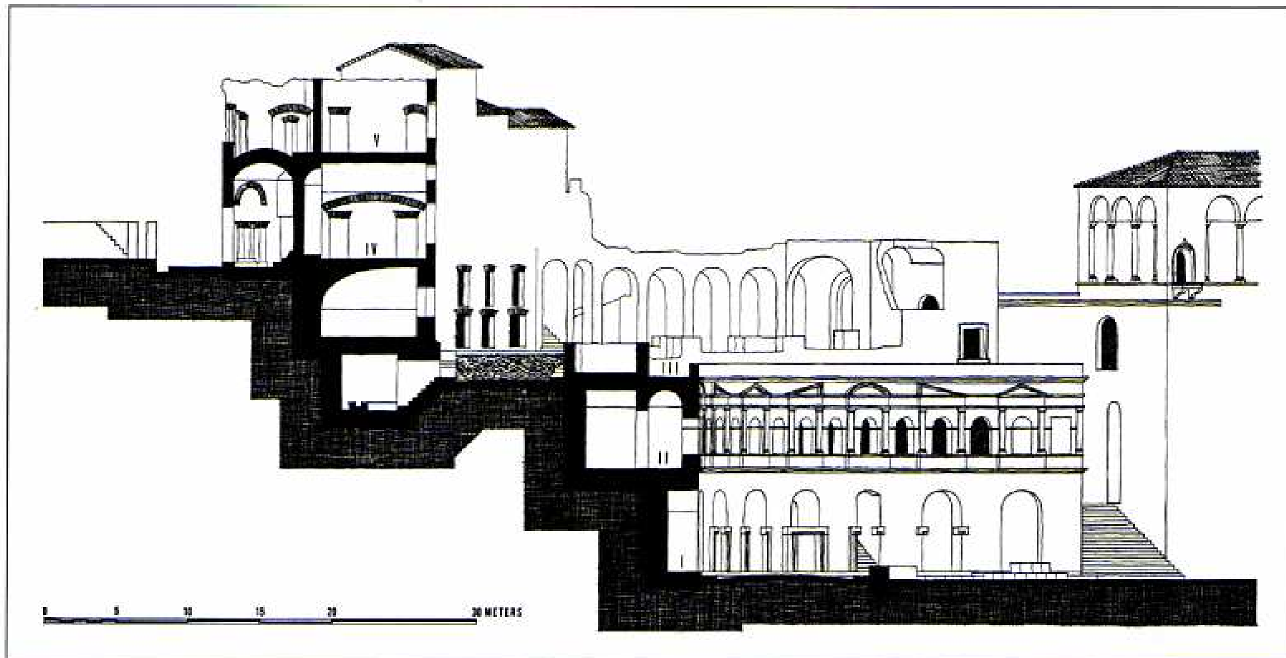


Fig. 511. Coupe axiale sur les « Marchés de Trajan » à Rome, d'après W. MacDonald.



Fig. 512. L'exèdre des « Marchés de Trajan » vue du *Forum Traiani*. Cliché J.-L. Paillet.

Quoi qu'il en soit les « Marchés de Trajan », derrière le Forum du même empereur, représentent, on l'a souvent dit, l'une des créations les plus remarquables de l'architecture romaine : l'obligation de suivre le mouvement imposé par les deux exèdres (celle de la *Basilica Ulpia* et celle de la place) tout en adaptant les structures aux caprices d'un terrain en forte déclivité faisait de l'aménagement d'un tel ensemble une gageure presque intenable. Le maître-d'œuvre a su tirer le meilleur parti de ces conditions difficiles en exploitant toutes leurs potentialités fonctionnelles et expressives. Magnifique exemple d'aménagement utilitaire où la plasticité de l'*opus caementicium* et de son revêtement de briques est utilisée avec brio, ces « Marchés », répartis sur deux voies situées à des cotes différentes, présentent la gamme la plus variée de locaux administratifs et commerciaux (fig. 511 et 512).

L'exèdre centrale, entièrement revêtue de briques, comportait deux étages : elle abritait au rez-de-chaussée 11 boutiques, qui s'enfonçaient directement dans la roche de la colline ; les architraves et les piédroits, en travertin, en rythmaient les façades cependant qu'au-dessus, une série de 24 fenêtres sous arcade, encadrées de pilastres à bases et chapiteaux de travertin, donnaient du jour à un corridor curviligne couvert en voûte. Le troisième niveau de l'hémicycle comportait, sur une terrasse ménagée au-dessus du corridor, une série de boutiques ouvertes à l'opposé des précédentes vers une rue qui épousait à l'ouest le mouvement de la structure courbe (fig. 513). Appelée au Moyen Age *via Biberatica* (on ne s'accorde guère sur la signification de cet adjectif, qui peut évoquer aussi bien la boisson que les épices), elle conduisait au nord vers un édifice qui semble avoir joué un rôle important au cœur du complexe : un vaisseau central couvert de six voûtes d'arêtes reposant sur des consoles de travertin y était longé au rez-de-chaussée par six boutiques sur chacun de ses longs côtés ; au niveau supérieur un corridor desservait une autre série de *tabernae* ; parfois confondue, à tort, avec la *basilica Ulpia,* cette composition, qui évoque effectivement par son ampleur et son organisation une salle basilicale, reste difficile à définir en termes spécifiques (fig. 514). Plus au sud, la rue conduisait à des pièces, réparties là aussi sur deux niveaux, qui pouvaient constituer des bureaux ou abriter des services.

Au-delà de la prouesse technique et de la parfaite adaptation au terrain, le système axiologique sur lequel se fonde un tel ensemble mérite quelque attention : le *Forum Traiani*, destiné à magnifier le pouvoir et ses victoires, tournait littéralement le dos aux édifices commerciaux, dont il était du reste séparé par un puissant mur, com-

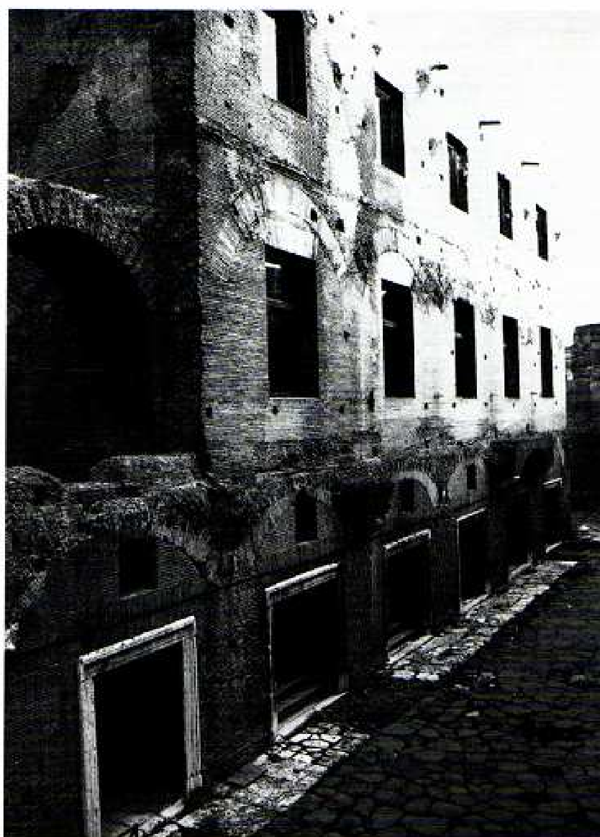


Fig. 513. Les boutiques le long de la « via Biberatica ». Cliché J.-L. Paillet.

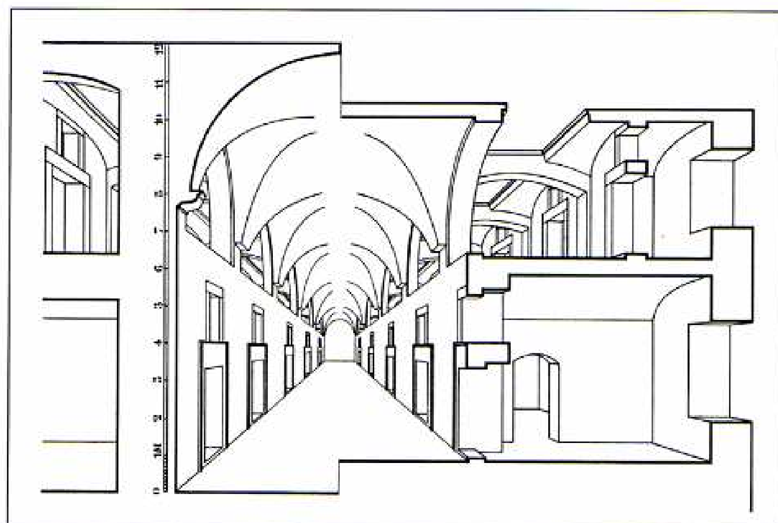


Fig. 514. Coupe sur la grande salle voûtée de type basilical des « Marchés de Trajan », d'après W. MacDoanld

parable à celui qui clôt encore le Forum d'Auguste au nord et à l'est. Malgré leur étroite solidarité planimétrique et structurelle, tout se passe comme si la « façade marmoréenne » ignorait délibérément l'« arrière-cour » revêtue de briques, quel que soit par ailleurs le caractère novateur des formules mises au point dans cette dernière. L'idée d'une « agora commerciale », du type de celles qui se construisent encore à la même époque dans les villes d'Asie Mineure (Pergè, Hiérapolis, par exemple), semble désormais étrangère aux responsables des programmes de l'*Urbs*, du moins dans le centre monumental. Nous ne devons pas perdre de vue cet aspect des choses : si les « Marchés de Trajan » ont laissé peu de traces dans la toponymie de Rome et si leur exemple a été finalement assez peu et assez tardivement suivi, ce n'est peut-être pas seulement parce que les conditions d'implantation si particulières en faisaient inévitablement un cas à part ; c'est peut-être aussi parce que ce complexe qui force aujourd'hui l'admiration des architectes passait, aux yeux mêmes de son commanditaire et de son créateur, pour un rattrapage utilitaire, habile certes, mais sans valeur typologique.

Pendant la période qui couvre le dernier tiers du Ier s. et les deux premiers du second nous enregistrons toutefois, dans l'organisation des *macella* d'Italie, les progrès les plus sensibles ; c'est aussi la période qui a laissé les vestiges les plus suggestifs.

Le plan quadrangulaire à *tholos* centrale continue d'avoir la faveur des bâtisseurs campaniens, mais l'axialisation de l'ensemble s'impose dans la plupart des cas, comme nous l'observons dans les marchés restaurés ou reconstruits après le séisme de 62, à Pompéi et à Pouzzoles ainsi que, au IIe s., à Naples, sous l'église de San Lorenzo, à proximité du forum. Le marché de Pouzzoles, refait entièrement à la fin de l'époque flavienne, connaîtra d'importantes modifications au début du IIIe s. Il semble qu'il présente toutefois dès la fin du Ier s. la version la plus monumentale du genre : connu depuis le XVIIIe s. sous le nom de « temple de Sérapis » il reprend le type de la cour à portiques internes et boutiques périphériques sur un schéma presque carré (l'aire centrale mesure 38 x 36 m) ; mais le portique lui-même est conçu de façon à souligner l'axe longitudinal puisque les quatre colonnes situées au centre du côté occidental, face à l'entrée, sont d'un module beaucoup plus grand que les autres (leur hauteur atteignait 11,78 m au lieu de 6,11 m) ; elles étaient de surcroît en cipolin, et non en granit gris comme le reste de la colonnade. En fait ces quatre colonnes formaient la façade d'une grande salle absidale en position dominante dont le portique situé derrière elles correspondait au *pronaos* ; il s'agissait d'une véritable chapelle dont l'abside axiale, quadrangu-

laire, surélevée par rapport au dallage d'*opus sectile* et pourvue d'un fronton, abritait des effigies divines, parmi lesquelles sans doute le *genius macelli* (le dieu protecteur du marché) et des portraits de la famille impériale. Ce sanctuaire garde la trace d'une réfection sévérienne, mais il devait exister dans la version flavienne. Il en va de même pour la grande *tholos* centrale, établie sur une plateforme de 18,23 m de diamètre et accessible par quatre escaliers diamétralement opposés ; dans son habillage sévérien elle présente seize colonnes corinthiennes de marbre de Chemtou (*marmor Numidicum*) et une frise d'animaux dans un décor végétal (fig. 515). La recherche monumentale et décorative désigne cet ensemble comme un édifice qui, certes, conserve sa fonction première, économique, mais se trouve désormais intégré dans la série des lieux publics à vocation à la fois professionnelle et cultuelle ; l'entrée de tous les monuments urbains dans l'orbite de la religion officielle, ou du moins la mise sous tutelle de ceux-ci, désormais placés sous l'invocation de la puissance impériale, se manifeste ici de la façon la plus claire : le phénomène entraîne, non pas une mutation des formes, mais une accentuation des signes et des structures destinés à hiérarchiser les espaces. Une rencontre significative, et qui n'est pas seulement morphologique, est celle de ce type de *macellum* avec les sièges des associations professionnelles ou des « corporations » auxquelles la tradition donne le nom de *scholae* : beaucoup d'entre elles (la *schola Traiani* à Ostie, par exemple) présentent une organisation du même genre. A Pompéi, le *macellum*, dans sa dernière version (postérieure à 62 ap. J.-C.), intégrait aussi en position dominante un petit temple *in antis* dont la *cella* devait abriter une statue de l'empereur, sur la base revêtue de marbre adossée au mur du fond ; dans les parois latérales, quatre niches accueillaient également des effigies de la famille du *Princeps* dont des fragments ont été retrouvés.

Deux cas méritent d'être examinés, parmi les *macella* italiens du IIe s., car ils mettent en œuvre une formule relativement originale. A *Herdonia* (Ordona, en Apulie) et à *Alba Fucens* (Samnium), la construction ou reconstruction du marché privilégie la structure curviligne centrale ; la *tholos* n'apparaît plus mais le plan extérieur presque carré à *Alba Fucens* (20 x 21 m), trapézoïdal à *Herdonia* (25 à 28 m sur 21 à 24 m), est relayé à l'intérieur par une cour circulaire sur laquelle ouvrent les boutiques ; celles-ci affectent des formes irrégulières et couvrent des surfaces inégales, surtout à *Herdonia* où l'enveloppe externe ne dessine pas un quadrilatère régulier. La tête des murs rayonnants en *opus caementicium* qui séparent ces *tabernae* est ornée de pilastres trapézoïdaux (*Alba Fucens*) ou de semi-colonnes (*Herdonia*). Ainsi est préservée, mais sous une forme allusive, l'image de la *tholos* centrale ; si la cour circulaire n'était pas couverte, elle présentait du reste un décor (mosaïque) et des installations hydrauliques qui ne sont pas sans rappeler les fonctions de celle-ci.

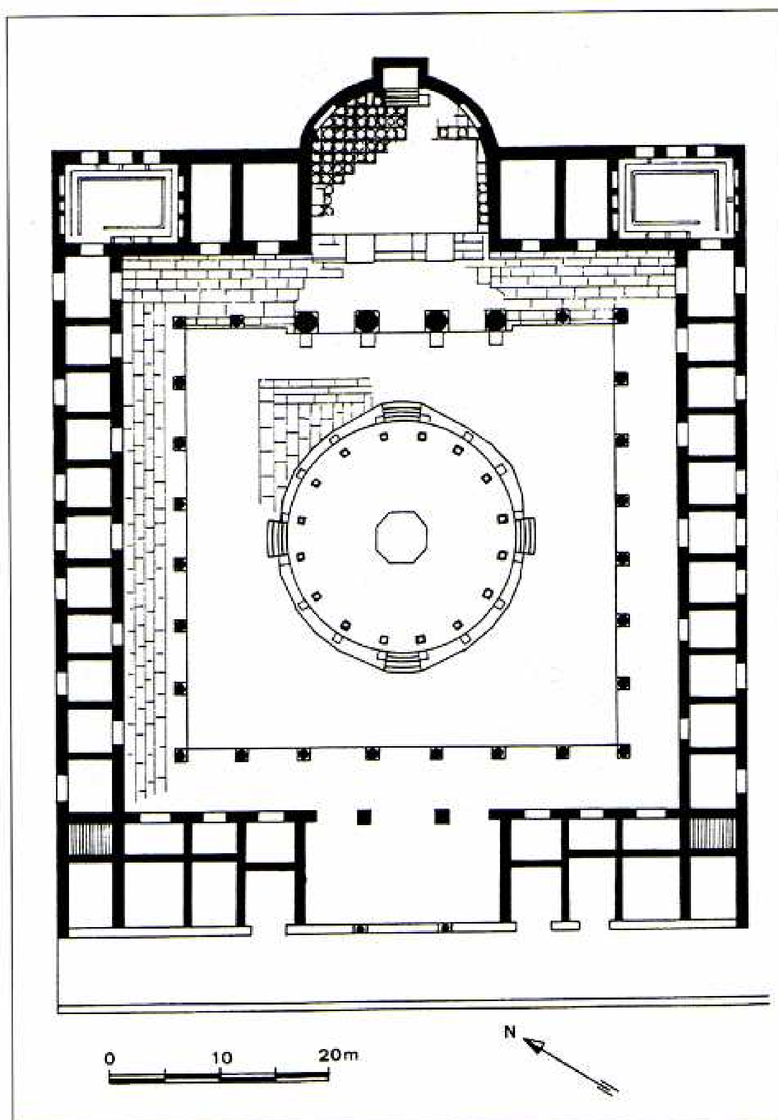


Fig. 515. Plan du macellum de Pouzzoles, d'après A. Maiuri.

Ce schéma singulier, qui pour l'instant semble caractéristique de l'Italie centrale, (un autre exemple, moins bien conservé, est celui du marché d'*Aeclanum*, Passo di Mirabella en Samnium, et le petit marché à cour hexagonale de *Saepinum*, Sepino, dans la même région en offre une variante intéressante), est peut-être dû à l'influence des « Marchés de Trajan » ; un détail plaide en ce sens à Ordona, c'est la galerie curviligne établie au-dessus des boutiques, dont la conception

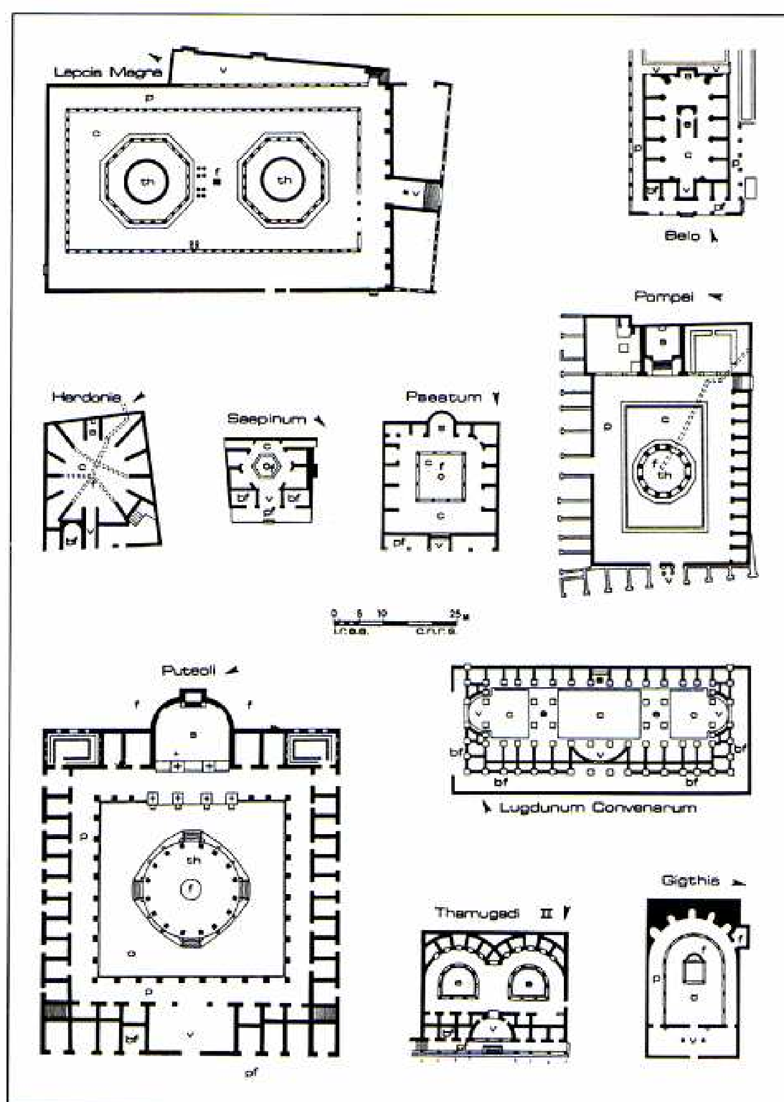


Fig. 516. Plans de *macella* d'Italie et des provinces occidentales, d'après Cl. De Ruyt et J.-L. Paillet.

s'avère proche de celle du corridor du second niveau du grand hémicycle à Rome (fig. 516).

Apparenté à ces schémas circulaires, mais non identique, le plan du marché de *Baelo Claudia* (Belo en Bétique) témoigne d'une réelle originalité (fig. 517). Cet édifice, le seul des trois (ou quatre) *macella* d'Espagne qui soit à ce jour complètement étudié, a fait l'objet d'une monographie exhaustive qui lui confère, d'un point de vue épistémologique plus encore que typologique, une position singulière. Construit au sud-ouest de l'axe déterminé par le forum et la basilique, entre la fin du Ier et le début du IIe s., il entre dans la catégorie modeste mais fournie des édifices qui ne dépassent pas 30 m de côté. Il offre extérieurement un plan rectangulaire avec une colonnade de façade à l'ouest et au sud (cette dernière longeant le *decumanus maximus*) et sur une portion du côté oriental ; les boutiques périphériques donnent sur le *decumanus* au sud, sur la cour à l'ouest et à l'est ; au nord une exèdre plate règne sur l'axe longitudinal. L'originalité en l'occurrence réside dans la forme de la cour, intermédiaire entre le plan quadrangulaire et le plan circulaire, puisque la façade des boutiques d'angle en pans coupés permet l'abattement des angles internes. L'absence de portique est compensée par les demi-colonnes corinthiennes engagées qui animent l'extrémité des murs. L'édicule central ne revêt pas l'aspect de la *tholos* traditionnelle mais semble une reproduction à échelle réduite de l'édifice tout entier ; seul le *macellum* de *Gightis* (en Tripolitaine) présente une structure comparable, mais il est difficile de dire si l'édicule de Belo était ou non couvert et quelle était sa fonction exacte. L'analyse des vestiges en place a permis à l'architecte J.-L. Paillet une restitution en élévation qui pour la première fois donne d'un *macellum* occidental une image complète ; sans entrer dans le détail, signalons seulement l'usage d'architraves en bois au-dessus des colonnes engagées et la présence d'un entresol au-dessus des boutiques ménageant des volumes de stockage relativement importants (fig. 518 et 519). Au nord-ouest de la Tarraconaise, à *Clunia*, un *macellum* a été identifié sur la base d'observations qui, sans être dépourvues de valeur, n'emportent peut-être pas toutes la conviction. A vrai dire l'édifice donne l'exemple des incertitudes qui pèsent encore sur la définition typologique et fonctionnelle de cette catégorie monumentale : constitué d'une aire rectangulaire dont l'axe longitudinal n'est pas parallèle à celui du forum de la ville, qu'il jouxte à l'est, il comporte vers le nord un petit côté courbe au centre duquel se greffe une entrée en forme de couloir terminée par quatre colonnes libres ; un portique intérieur suit le mouvement des murs limitrophes et cerne une cour centrale, sur laquelle donnaient sans doute les boutiques ou étals ; des exèdres à fond courbe très aplati agrandissent la surface couverte des portiques au centre des longs côtés, selon un schéma qui n'est pas sans rappeler, toutes proportions gardées, le *Forum* de Trajan à Rome. Dans sa plus grande largeur, le monument de *Clunia* atteint ainsi 34 m, pour une longueur totale de 48 m. Mais l'absence de cloisonnement à l'intérieur des portiques et plus encore le fait qu'on n'ait à ce jour retrouvé aucune trace d'aménagement hydraulique laissent planer un doute sur cette identification. Daté sur critères stylistiques de l'époque flavienne le décor architectural, au demeurant assez soigné, peut aussi bien appartenir à la période trajano-hadrianique (fig. 520).

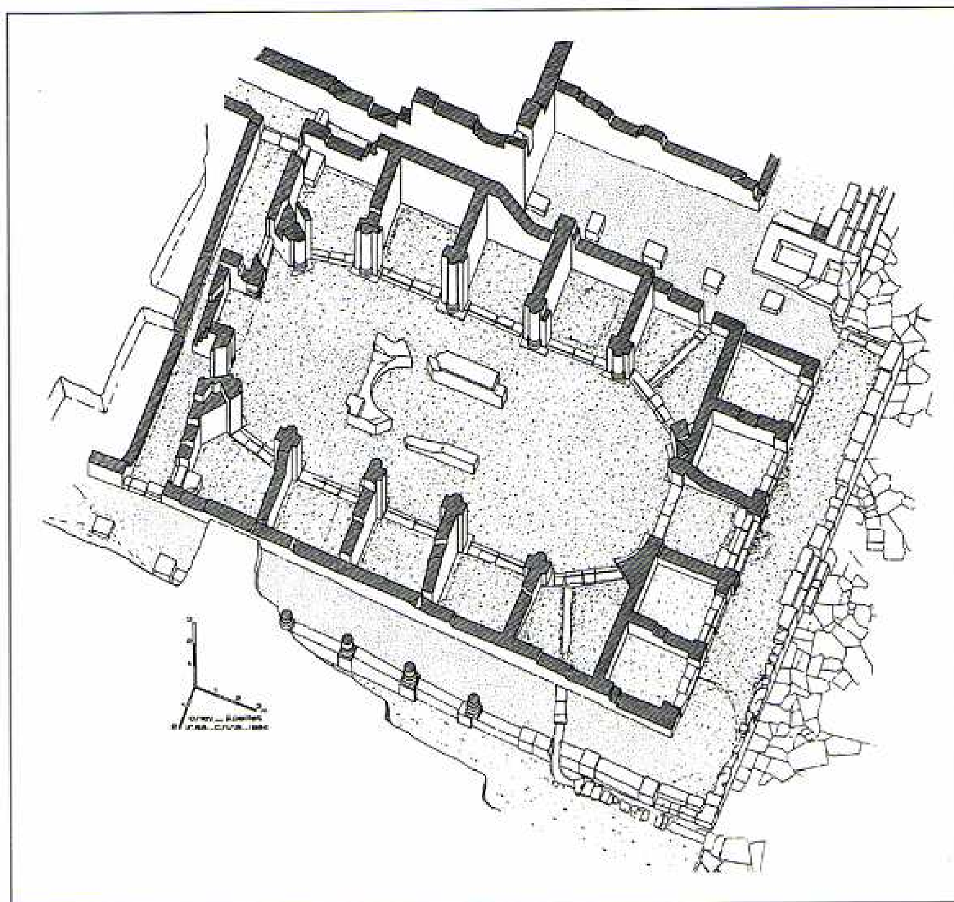


Fig. 517. Axonométrie de l'état des vestiges du *macellum* de *Baelo*, par Cl. Ney et J.-L. Paillet.

Dans les autres provinces occidentales le plan rectangulaire sans variante notoire reste en usage au IIe s. dans un grand nombre de cas, soit sous une forme élaborée comme à *Cuicul* (Djémila, en Numidie), où le marché, construit sous le règne d'Antonin le Pieux au nord-est du forum, présente une belle colonnade de façade, un puissant mur périmétral en *opus africanum* et une *tholos* circulaire au centre d'une cour à portique, avec des boutiques peu profondes (2,15 m) mais pourvues de grandes tables de pierre formant comptoir ou étal qui en barraient l'entrée ; soit sous une forme plus sommaire comme à *Thibilis* (Announa en Numidie) où l'on note seulement, en l'absence de *tholos*, une petite cour cernée par 6 colonnes autour de laquelle se répartissent neuf boutiques, celles du côté opposé à l'entrée étant plus vastes, ou à *Viroconium* (Wroxeter, en Bretagne insulaire), où le marché achevé à l'époque d'Hadrien, à proximité du forum, comprenait lui aussi une petite cour carrée couverte d'une couche de gravier entourée d'un portique de huit colonnes, sur trois côtés duquel régnaient des *tabernae*.

Une place singulière est occupée dans cette série par le marché de *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges en Aquitaine), si du moins la recherche sur le terrain confirme cette identification. Longtemps désigné comme une basilique judiciaire en raison de sa forme très allongée et d'une colonnade qu'on croyait interne, il est considéré aujourd'hui comme un *macellum* à trois cours séparées par deux édicules quadrangulaires et longées sur leurs longs côtés par des séries de boutiques ; des vestibules en exèdre aux deux extrémités de sa longueur et au centre de sa façade méridionale achèvent de donner à cette composition un aspect original, conforté par la présence d'un petit sanctuaire sur l'axe transversal, et non point au terme de la plus grande médiane de l'édifice.

Dans les provinces grecques de l'Empire le schéma de l'agora commerciale, vaste péristyle entouré de boutiques, demeure prédominant : le

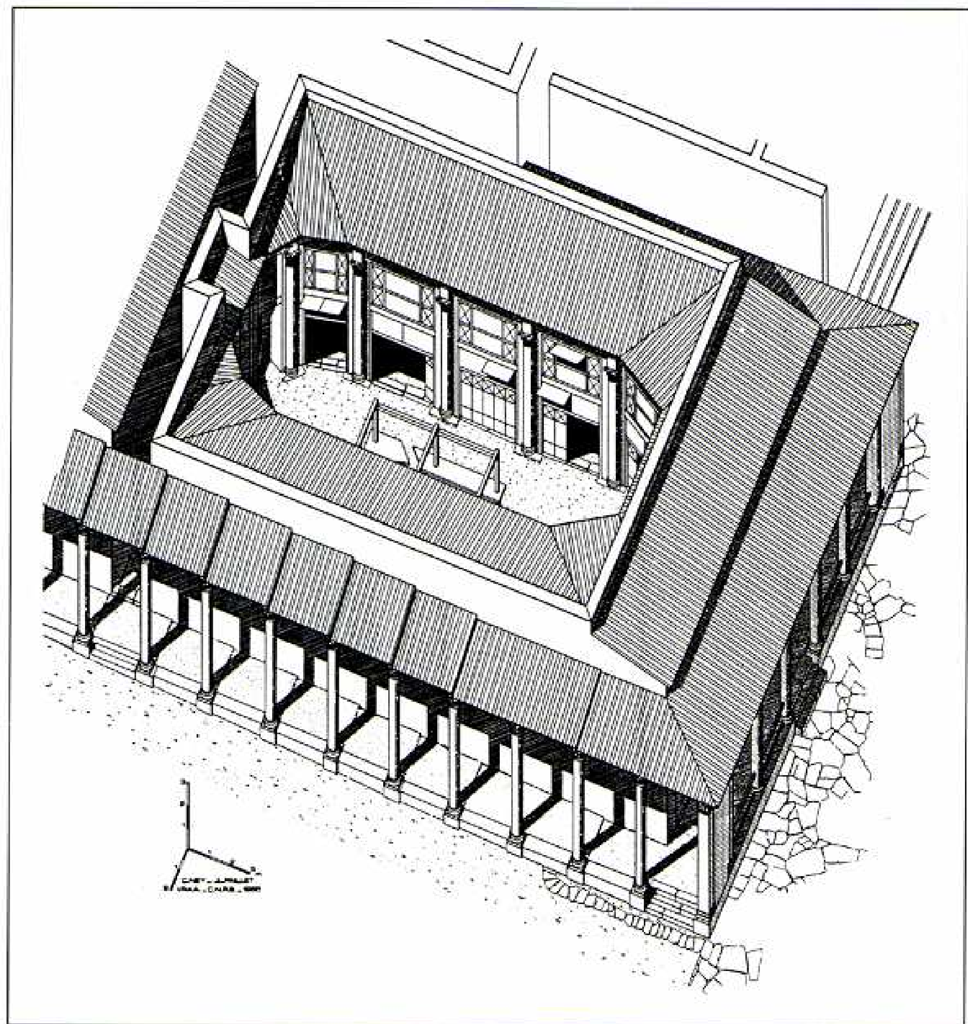


Fig 518. Restitution du *macellum* de *Baelo* vue en perspective axonométrique par Cl. Ney et J.-L. Paillet.

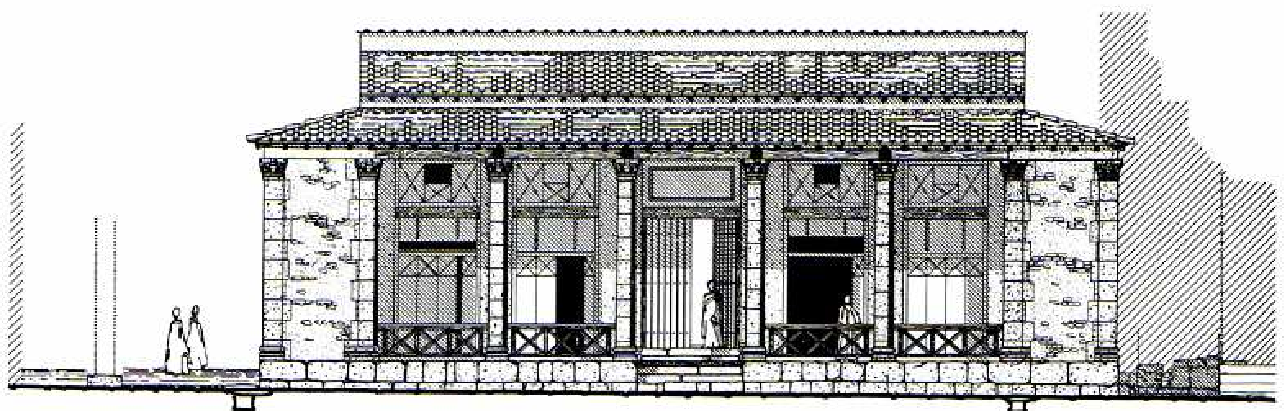


Fig 519. Hypothèse de restitution de la façade du *macellum* de *Baelo* sur le *decumanus maximus* par Cl. Ney et J.-L. Paillet.

marché nord de Corinthe est à cet égard significatif ; en plein contexte « colonial », au moment même où l'agora civile se voyait imposer une organisation profondément renouvelée, le *macellum* construit vraisemblablement dans la première moitié du Ier s. ne différait pas des exemples hellénistiques d'Asie Mineure. Dans cette région précisément, et tout au long du IIe s., le même programme prévaut, avec parfois, comme à Pergé, *Sagalassos* (Aglasum en Pisidie) et *Aizanoi* (Çavdarhisar en Phrygie) l'installation d'une vaste *tholos* centrale. Certains *macella* de Grèce ou de Syrie présentent cependant à l'époque antonine une ordonnance moins canonique, due le plus souvent aux contraintes de l'environnement construit ou à la réutilisation d'éléments antérieurs : à *Dura Europos* (Syrie), par exemple, le trapèze où s'inscrit le marché, implanté entre deux rangées de boutiques préexistantes, est frangé intérieurement d'un portique sur seulement deux de ses côtés. A Philippes (Macédoine), le marché comprend une cour centrale sans péristyle, les boutiques n'en bordant que les longs côtés ; au nord, un vestibule précédé d'une colonnade constituait la façade du bâtiment.

La période sévérienne

La grande attention portée par plusieurs représentants de cette dynastie et particulièrement par le dernier, Alexandre Sévère, aux problèmes d'approvisionnement, l'activité déployée par ce même empereur pour enrichir et compléter toutes les infrastructures productives de la ville, n'ont pas entraîné de modification importante dans la dotation de Rome en *macella*. En Italie, cependant, plusieurs édifices sont ou amplifiés ou rénovés : c'est le cas, nous l'avons dit, de celui de Pouzzoles ; le reconstruction du *macellum* de *Iulium Carnicum* (Zuglio en Vénétie) est attestée par l'épigraphie. En Pannonie (l'actuelle Hongrie), le marché d'*Aquincum* (Budapest) doit peut-être son existence à l'impulsion donnée par Septime Sévère aux travaux édilitaires lors de sa visite en 202, qui du reste sera suivie par celle de Caracalla en 214. L'organisation de l'édifice est traditionnelle même si son plan l'est un peu moins : il s'agit d'un rectangle clos de 47 x 28 m ; au centre, une cour à portique au milieu de laquelle s'élève une construction circulaire ; les dimensions de cette cour, très réduites par rapport à la superficie de l'ensemble (15 x 8,50 m seulement), s'expliquent par le redoublement des boutiques sur les côtés nord et sud du rectangle et par l'importance inusitée des pièces situées de part et d'autre de l'entrée.

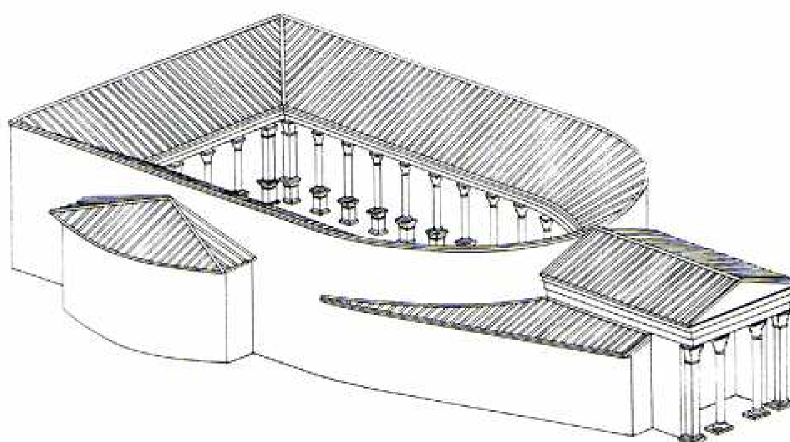


Fig. 520. Restitution axonométrique du macellum de Clunia, d'après P. de Palol.

C'est en Afrique que le début du IIIe s. s'avère le plus fécond. Si l'étude du marché de *Bulla Regia* (Afrique proconsulaire) reste à faire, on peut admettre que ce modeste édifice est postérieur à la période antonine ; mis en place après le forum voisin, il semble dû à la générosité d'une famille, les *Aradii*, dont l'activité est surtout attestée au IIIe s. On y retrouve le schéma rectangulaire axial avec une cour dallée de 11,90 x 12,60 m entourée d'un portique ; les boutiques se répartissent sur les côtés nord et sud cependant qu'à l'ouest, face à l'entrée, s'ouvre entre deux bassins une abside semi-circulaire fermée par une balustrade. A *Thamugadi* (Timgad en Numidie), le marché central, c'est-à-dire sis dans le carroyage colonial, a sans doute remplacé un édifice plus ancien, datant de la fondation trajanienne ; il témoigne tardivement, et à une échelle réduite, de l'influence persistante des schémas curvilignes expérimentés aux « Marchés de Trajan » : au centre d'un espace rectangulaire de 30 x 22,30 m, deux petites cours semi-circulaires, juxtaposées, sont circonscrites chacune par dix colonnes de grès local, d'ordre toscan ; dans le secteur en fer à cheval les sols des portiques sont pavés de dalles rayonnantes ; les rangées de boutiques ouvertes à l'arrière présentent à leur intersection une pièce rectangulaire aménagée en fontaine ; comme les *tabernae* du marché de *Cuicul*, celles de *Thamugadi* sont équipées des tables-comptoirs qui occupent toute leur façade ; l'entrée du marché, sur le long côté du rectangle, est une exèdre encadrée par deux séries rectilignes de petites salles. Hors les murs, à Timgad également, le marché dit de Sertius, du nom de son fondateur, manifeste lui aussi, mais sous une forme plus monumentale, la prééminence des structures courbes : au sein d'un espace rectangu-

laire de 38 x 26 m, prolongé par un hémicycle de 10 m de rayon, les seules boutiques sont les pièces du petit côté de la façade qui répondent aux *tabernae* rayonnantes de l'hémicycle ; la cour quadrangulaire est conçue comme un péristyle bordé de colonnes corinthiennes ; seule une fontaine en occupe le centre. Ce schéma axial intègre d'une façon exemplaire l'organisation spatiale déjà mise en œuvre dans certaines réalisations précédentes, en conférant cette fois à l'abside la même largeur qu'au péristyle, mais la spécificité typologique du *macellum* s'y dissout dans une composition dont le marché de *Gigthis* (Bou-Ghara en Tripolitaine), montrera les limites et vraisemblablement la faible efficacité fonctionnelle dans sa phase du milieu du IIIe s.

B I B L I O G R A P H I E

Synthèses. a) Typologie et architecture.

N. NABERS, « The Architectural Variations of the Macellum », dans *Opuscula romana*, IX, 1973, p. 173 sq.

Cl. DE RUYT, *Macellum. Marché alimentaire des Romains*, Louvain-La-Neuve, 1983. Cet ouvrage, qui recense et analyse tous les marchés occidentaux et orientaux, nous dispense de fournir une bibliographie détaillée. Nous ne présentons ci-dessous que les découvertes ou études postérieures à la publication de ce livre, ou certains dossiers « sensibles » non évoqués par Cl. De Ruyt.

Synthèses. b) Aspects économiques et sociaux.

J. M. FRAYN, *Markets and Fairs in Roman Italy. Their social and economic Importance from the second century B. C. to the third century A. D.*, Oxford, 1993.

K. DE LIGHT, *Fairs and Markets in the Roman Empire. Economic and Social Aspects of Periodic Trade in a Pre-Industrial Society* (Dutch Monographs on Ancient History and Archaeology, 11), 1993.

Les antécédents grecs et hellénistiques.

A. VON GERKAN, *Die Nordmarkt und der Hafen an der Löwenbucht, Milet I, 6*, Berlin, 1922.

R. MARTIN, *Recherches sur l'agora grecque. Études d'histoire et d'architecture urbaines*, Paris, 1951, p. 274 sq.

G. KLEINER, *Die Ruinen von Milet*, Berlin, 1968, p. 50-60.

R. MARTIN, *L'urbanisme dans la Grèce antique*. 2e édit., Paris, 1974, p. 18-24.

W. HOEPFNER, E.-L. SCHWANDNER, *Haus und Stadt im Klassichen Griechenland. Neuarbeitung (= Wohnen in der klassichen Polis, I)*, Munich, 1994, p. 124-130 (marché de Kassopé).

Terminologie et plus anciens marchés romains.

Cl. DE RUYT, *op. cit.*, p. 226-246.

M. GAGGIOTTI, « *Atrium regium-basilica (Aemilia)* : una insospettata continuità storica e una chiave ideologica per la soluzione del problema dell'origine della basilica », dans *ARID*, XIV, 1984, p. 53-80.

F. COARELLI, *Il Foro romano, 2. Periodo repubblicano e augusteo*, Rome, 1985, p. 150-155.

Le macellum dans l'Italie républicaine.

Outre les notices de Cl. DE RUYT sur *Morgantina*, Pompéi, *Alba Fucens*, Ostie, etc., voir :

F. COARELLI, A. LA REGINA, *Abruzzo-Molise. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1984, p. 79 sq.

C. PAVOLINI, *Ostia. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1983, p. 138 sq.

F. COARELLI, « "Magister Capitolini" e mercanti di schiavi nella Roma repubblicana », dans *Index*, 15, 1987, p. 175-190.

Le problème de l'« agora des Italiens » à Délos.

E. LAPALUS, *L'Agora des Italiens*, Explorat. archéol. de Délos, 19, Paris, 1939.

F. COARELLI, « L'Agora des Italiens » a Delo : il mercato degli schiavi« , dans *Delo e l'Italia. Opuscula Instituti Romani Finlandiae*, II, 1982, p. 119-145 (reprise et développement d'une hypothèse émise d'abord par M. Cocco, dans *Parola del Passato*, 135, 1970, p. 446 sq., hypothèse vigoureusement repoussée par les « Déliens » français. Voir entre autres Ph. Bruneau, « Deliaca », dans *BCH*, 99, 1975, p. 267-311 et Ph. Bruneau, J. Ducat, *Guide de Délos*, Athènes, EFA, 1983, p. 166 sq.).

Monographies récentes sur des *macella* d'époque impériale.

ROME. LE CAS DES « MARCHÉS » DE TRAJAN

C. RICCI, « Il Mercato di Traiano », dans *Capitolium*, 5, 1929, p. 514-555.

R. A. STACCIOLI, « I Mercati Traianei », dans *Capitolium*, 40, 1965, p. 584-593.

F. COARELLI, *Roma. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1980, p. 118-119.

W. L. MACDONALD, *The Architecture of the Roman Empire, I. An Introductory Study*, 2e édit, New Haven, Londres, 1982.

P. GROS, dans *Storia dell'Urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Bari, 1988, p. 194 sq.

BELO

F. DIDIERJAN, Cl. NEY, J.-L. PAILLET, *Belo III. Le Macellum* (Publications de la Casa de Velázquez, sér. archéolog., fasc. 5), Madrid, 1986 (seule monographie complète avec restitution architecturale argumentée publiée à ce jour sur un édifice de ce type).

CLUNIA

P. DE PALOL, *Clunia. Historia de la ciudad y guia de las excavaciones*, 6e édit., 1994, p. 57 sq.

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

R. SABLAYROLLES, J. GUYON, J.-M. PAILLET, *Saint-Bertrand-de-Comminges* (Guides archéologiques de la France), à paraître en 1996.

NYON

F. ROSSI, *L'area sacra du forum de Nyon et ses abords. Fouilles 1988-1980*, Lausanne, 1995, p. 51-75.

Chapitre 18. Greniers et entrepôts

Le problème du stockage et de la conservation des denrées, particulièrement des céréales qui constituaient la base de l'alimentation, s'est posé à Rome en termes aigus à partir de la fin de la seconde Guerre punique. L'accélération du rythme de la croissance démographique et l'amplification sans précédent des activités commerciales ont entraîné dès les toutes premières années du IIe s. av. J.-C. des besoins nouveaux en ce domaine. L'*Urbs* est alors devenue un champ d'expérimentation et les programmes architecturaux élaborés à cette époque dans la plaine située entre l'Aventin et le Tibre sont à l'origine du développement de ce qu'on a pris l'habitude d'appeler les *horrea*.

Terminologie et définition fonctionnelle

Les mots, une fois de plus, ne paraissent pas en phase avec les choses. Le terme par lequel nous désignons les entrepôts publics où la marchandise est emmagasinée avant distribution, *horreum* (au sing.) ou *horrea* (au plur.) n'est pas celui qu'utilisèrent d'abord les Romains ; il n'en est pas moins digne d'intérêt en ce qu'il indique d'emblée la vocation première de ces bâtiments, à savoir le stockage des grains, puisqu'il est formé selon toute probabilité sur *hordeum*, qui signifie orge. Dans cette acception le mot *granarium*, plus souvent employé au pluriel (*granaria*), paraissait d'ailleurs mieux adapté, mais il reste peu employé, et ne se trouve plus guère après Cicéron. *Cella* (plur. *cellae*) semble quant à lui n'être jamais sorti du domaine privé (cellier, réserve familiale). En fait, la notion d'*horrea publica* naît avec l'institution des distributions frumentaires gratuites, due à C. Gracchus, dans le dernier quart du IIe s. av. J.-C. Nous y reviendrons. Auparavant les Romains ne disposent que du très générique et très ambigu *porticus* (qui est, il convient de ne pas l'oublier, un féminin), nouvelle preuve du retard de la terminologie sur les réalités.

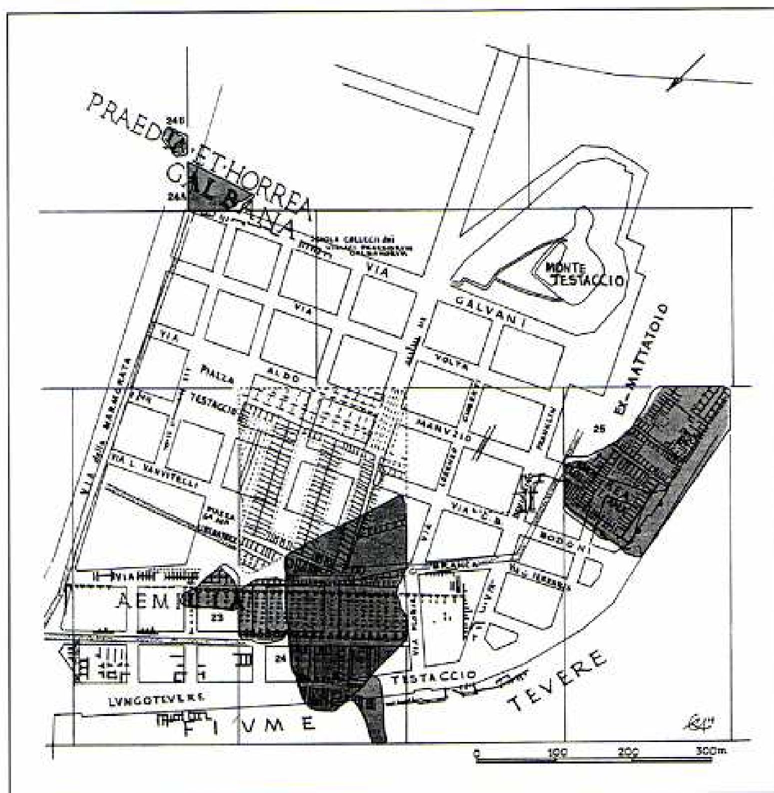


Fig. 521. Plan de situation des magasins et entrepôts du port de commerce de Rome. En gris, les fragments remis en place dans la topographie générale de la *Forma Urbis severiana*, d'après E. Rodriguez Almeida. On distingue l'emplacement et le plan de la *porticus Aemilia* et des *horrea Lolliana*.

La porticus Aemilia

Dès 193 av. J.-C., M. Aemilius Lepidus avait fait entreprendre la construction d'un nouveau port de commerce, au nom significatif d'*emporium*, à 1 100 m en aval de l'ancien (Tite-Live 35, 10, 2) ; à la fois lieu d'embarquement des produits locaux (tuf, sel, bois) et centre d'importation et de stockage des marchandises destinées à l'alimentation de Rome, cet *emporium* va devenir le véritable ventre de l'*Urbs* ; il demeurera, même après

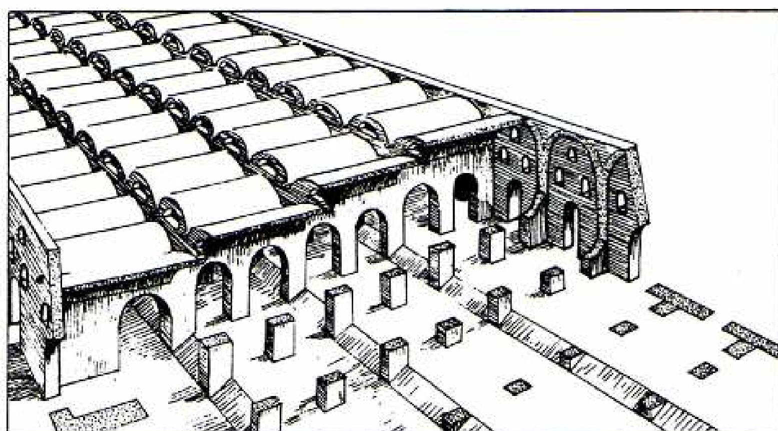


Fig. 522. Coupe transversale restituée sur la *porticus Aemilia*, d'après E. Rodriguez Almeida.

l'aménagement des ports d'Ostie, une structure essentielle de la vie commerciale de la ville qui commence vraiment avec lui sa longue carrière de port de rupture de charge. En 174 av. J.-C., les quais en seront pavés, des barrières y délimiteront les aires de débarquement et des escaliers permettront l'accès aux navires accostés (Tite-Live 41, 27, 8). Dès le premier projet, Aemilius avait doté cet *emporium* d'un immense magasin, la *porticus Aemilia*, en retrait de quelque 90 m par rapport au rivage dont, par une chance peu commune, il est possible de restituer le plan et l'élévation. Les travaux de G. Gatti ont en effet permis de mettre en relation les vestiges situés à proximité du Lungotevere Testaccio et le plan conservé de la *Forma Urbis*. Il s'agissait d'un énorme rectangle, le plus vaste complexe commercial jamais construit dans l'Antiquité, de 487 x 60 m (soit 1 460 pieds x 180) couvrant une superficie totale de 29 220 m² (soit 260 000 pieds carrés) pour une superficie utile (c'est-à-dire hors des murs périphériques et des piliers internes) de 25 000 m² ; parallèle au fleuve il touche presque au pied de l'Aventin par son extrémité septentrionale (fig. 521). Sept nefs longitudinales s'y répartissaient par groupes de deux – la dernière, plus large, étant la plus proche du port – sur des niveaux qui descendaient progressivement vers le Tibre ; ces nefs, voûtées en berceaux perpendiculaires à leur grand axe, étaient séparées par 294 piliers. Malgré les réserves émises jadis par A. von Gerkan, les recherches récentes ont établi que les éléments encore visibles appartiennent, sinon à la phase initiale, du moins à la réfection dont elle fut l'objet, selon Tite-Live, en 174 av. J.-C., l'ensemble devant rester en usage, sans modification sensible du gros-œuvre, au moins jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. Ces vestiges présentent l'un des plus anciens exemples d'*opus caementicium* avec parement d'*incertum*, fait de tuf de Monteverde et de l'Aniene ; ce même tuf, taillé en petits blocs rectangulaires, est employé pour les angles des pilastres et pour les arcades des portes-fenêtres et passages intermédiaires. L'application de cette technique « concrète » au système des voûtes en série permet en fait une extension pratiquement infinie de la traditionnelle salle hypostyle : la « bourse des marchands » de Délos, construite dans le dernier tiers du IIIe s. av. J.-C., elle-même issue des portiques commerciaux de Rhodes et d'Alexandrie, constitue certes un précédent théorique, mais l'édifice romain, de par ses dimensions, sa structure et son aspect, en renouvelle complètement la typologie et en développe d'une façon inouïe les possibilités. Il ne s'agit plus d'un ensemble unitaire où les problèmes de charpente limitent inévitablement la dimension des espaces à couvrir, mais d'un agglomérat rythmique de cellules indépendantes que leur contiguïté rend solidaires (fig. 522). Pour mesurer la différence entre une telle composition et les plus grandes surfaces couvertes du monde grec, il n'est que de comparer cette *porticus Aemilia* avec le « Thersilion » de *Megalopolis* en Arcadie où les colonnes destinées à supporter la toiture sont alignées sur des lignes divergentes à partir du milieu de la salle : à ce jour aucune solution satisfaisante n'a pu être proposée pour la charpente dont les problèmes de stabilité sont difficiles à résoudre avec les techniques de l'époque (IVe s. av. J.-C.). A vrai dire le système romain ne peut valoir que pour des espaces non centralisés constitués de modules interchangeables et juxtaposés. La parataxe y règne, aux dépens de toute organisation syntaxique, et les exigences strictement fonctionnelles l'emportent sur les autres préoccupations. On comprend dans ces conditions que la dénomination de « portique » ait été retenue pour ce magasin : dans l'esprit des concepteurs comme dans celui des usagers il s'agissait seulement d'une *porticus* plus profonde que les autres (sept nefs au lieu de deux) où les colonnes étaient remplacées par des piles quadrangulaires ; mais cette définition ne rend évidemment pas compte de la nouveauté structurelle de l'ensemble. Toutefois c'est une autre formule qu'allaient retenir bientôt les architectes chargés de compléter l'équipement du nouveau port de Rome ; elle s'avère proche de celle des *macella*, mais traitée sur une échelle plus vaste, elle revêt une forme plus rustique.

Les horrea publica

Quand, à l'instigation des Gracques, furent instituées les distributions gratuites de blé et d'autres denrées à une partie de la population de Rome, de nouveaux magasins durent être construits. Ces greniers publics où l'on entrepose es-

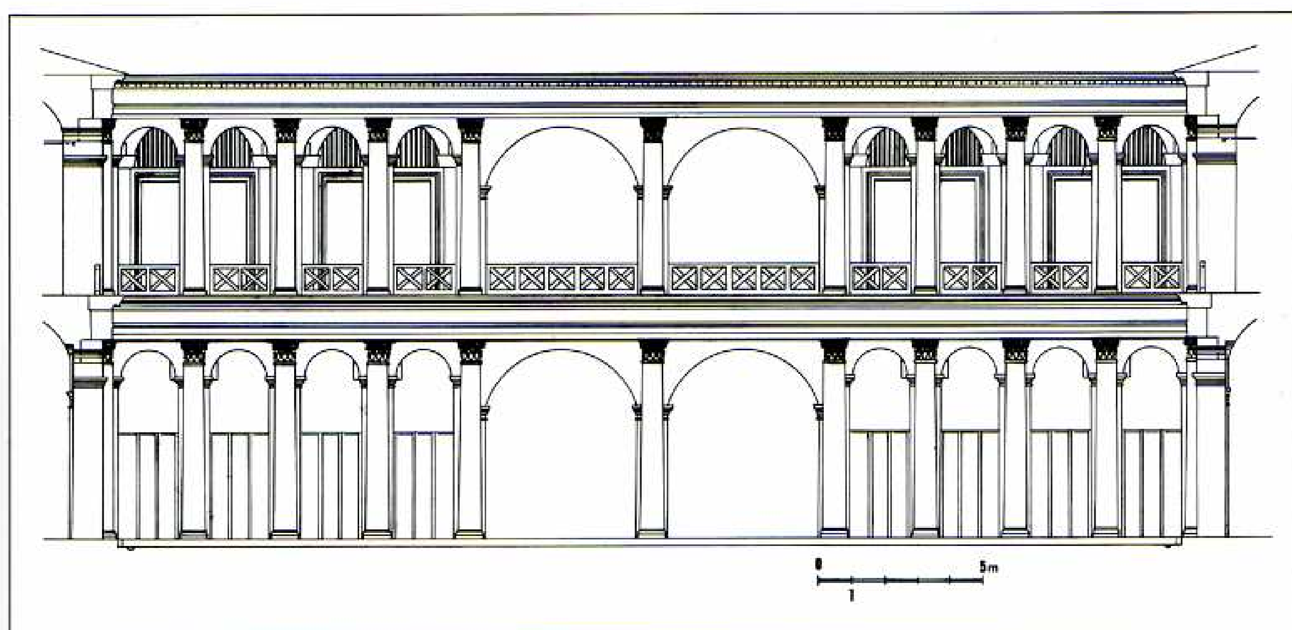


Fig. 523. Façade nord-ouest du péristyle des *horrea Agrippiana* avec l'entrée depuis le vicus Tuscus, d'après H. Bauer.

sentiellement les grains des *frumentationes* (distributions gratuites de blé) ne se trouvent donc qu'à partir de la fin du II[e] s. av. J.-C. à Rome ; ils se développeront ensuite en Italie mais n'existeront jamais en tant que tels en milieu provincial, contrairement à ce qu'on a parfois affirmé.

Les *horrea publica populi Romani* connus par la tradition portent le nom de leurs fondateurs : ce sont les *Sempronia*, *Lolliana*, *Seiana*, *Aniciana* et *Galbana*. Ces derniers comptent parmi les mieux connus ; ce sont aussi les plus anciens. Leur nom républicain est *horrea Sulpicia* et, comme pour la *porticus Aemilia*, une partie de leur plan nous est conservée sur le « plan de marbre sévérien », la *Forma Urbis* déjà mentionnée. Leur phase initiale peut être datée avec précision puisque la tombe de leur fondateur, Sergius Sulpicius Galba, consul en 108 av. J.-C., le *monumentum Galbae*, s'élève en face d'eux. Il s'agit donc d'une fondation de l'extrême fin du II[e] s., ce que confirment les vestiges observables, où apparaît l'une des premières interprétations de l'*opus quasi reticulatum*. Au sud de la *porticus Aemilia* mais orienté différemment, ce complexe est, en l'état actuel des vestiges et d'après le schéma du plan de marbre, organisé autour de trois longues cours rectangulaires (approximativement 118 x 28 m) autour desquelles s'ouvrent des pièces relativement étroites ; la cour la plus septentrionale semble de surcroît occupée en son centre par un bassin. Cette disposition préfigure en apparence toute une série de plans d'*horrea* ; elle ne laisse pas cependant d'étonner : comme l'avait bien noté G. E. Rickman sans toutefois en tirer la conséquence qui s'impose, les accès à ces unités monumentales sont à la fois étroits et peu nombreux ; si l'on en croit le plan de marbre, chacune n'en possédait qu'un, sur l'axe longitudinal ; s'agissant d'entrepôts, c'est là une particularité rédhibitoire, qui rend impraticable leur fonction principale, à savoir le circuit incessant des charrois qui apportent ou enlèvent la marchandise. E. Rodriguez Almeida préfère donc voir dans ces vestiges – et sa démonstration est convaincante – les *ergastula*, c'est-à-dire le logement des hordes d'esclaves attachées à la manutention et à la garde des entrepôts eux-mêmes ; la division de ces esclaves en trois « cohortes », attestée par l'épigraphie, permettrait de comprendre leur répartition dans trois séries de pièces centrées sur deux cours ; leur clôture rigoureuse répond parfaitement à une telle destination. Dans cette hypothèse, les *horrea* eux-mêmes devraient être cherchés ailleurs et sur une étendue beaucoup plus vaste, entre la *porticus Aemilia* et le Mont Testaccio, cette « colline » d'environ 54 m de haut uniquement constituée de tessons, et plus précisément de débris d'amphores, les « conteneurs » ou emballages détruits après usage et entassés en cet endroit pendant des siècles. Une preuve de cette extension est fournie par la position, sur la *Forma Urbis*, de la mention *Praedia et horrea Galbana* (propriétés et entrepôts de Galba) qui se lit non pas au niveau des trois cours, mais bien au-delà vers le sud : la superficie des *horrea* en question et de leurs annexes dépassait largement 9 ha.

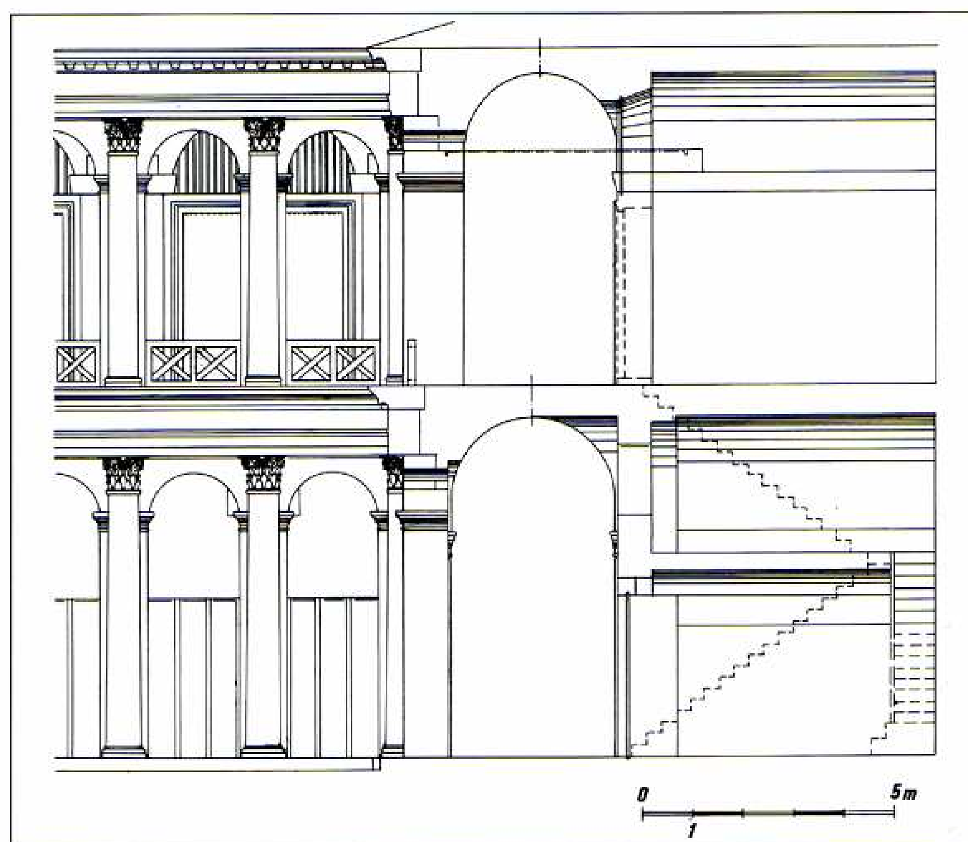


Fig. 524. Angle nord du péristyle des *horrea Agrippiana*, avec coupe sur le portique et les pièces du niveau supérieur, d'après H. Bauer.

Si l'on veut avoir une idée de l'aspect des *horrea* proprement dits, c'est vers ceux qui portent le nom d'un Lollius, les *horrea Lolliana* qu'il convient de se tourner : situés plus à l'ouest, mais dépendant toujours de l'*emporium* républicain, ils se présentent aussi sur le plan de marbre sévérien sous la forme de rectangles, mais moins allongés ; les pièces qui les entourent sont clairement désignées comme des salles ou cellules d'entrepôts par le fait que, sur le côté nord, elles s'alignent dos à dos, ouvrant à la fois vers l'intérieur et vers l'extérieur ; surtout un grand nombre d'entrées (cinq au moins) sont ménagées dans les angles et sur les longs côtés de chacun des rectangles ; l'aire interne de ceux-ci est conçue comme un quadriportique cerné par une colonnade. Ce schéma qui nous en a été conservé par la *Forma Urbis* est d'autant plus précieux qu'il s'agit en fait du seul complexe qui soit à la fois précisément défini du point de vue de son architecture et désigné nommément comme des *horrea* : tous les autres entrepôts répertoriés comme tels sur ce plan marmoréen, ou bien le sont par analogie avec les *horrea Lolliana*, sans être assortis d'une indication explicite qui assurerait, au-delà des rapprochements formels, leur destination exacte, ou bien sont nommés (ce sont les *horrea graminaria* ou magasins de fourrage et les *horrea candelaria* ou entrepôts de matériaux combustibles) mais l'état de conservation de la plaque où ces mots apparaissent ne permet nullement de restituer leur ordonnance. Pour les *horrea Lolliana* au contraire la clarté du schéma permet de voir que les deux cours juxtaposées qui les composent ne sont pas équivalentes, puisque l'une possède un espace central plus restreint que l'autre (24 x 29 m au lieu de 34 x 50 m approximativement) avec une extension corollaire des zones occupées par les cellules couvertes, les plus vastes atteignant 21 m de longueur. C'est là l'indice d'une diversification des fonctions : les marchandises stockées dans ces deux unités adjacentes n'étaient sans doute pas les mêmes et exigeaient des aménagements différents.

On aimerait évidemment, au-delà des observations planimétriques, en connaître davantage sur l'élévation de ces bâtiments. L'*opus caementicium* devait y être employé systématiquement, sauf pour les éléments porteurs et/ou rythmiques (linteaux, arcatures, piédroits).

Construits à la fin du I[er] s. av. J.-C. sur l'ordre

d'Agrippa, les *horrea Agrippiana* sont les premiers à quitter la zone de l'*emporium* pour s'établir à proximité du Forum. Cette situation entraîne deux conséquences, l'une fonctionnelle, l'autre architecturale : l'édifice semble avoir été conçu au rez-de-chaussée comme un *macellum*, aux boutiques largement ouvertes sur le portique d'un péristyle encadrant une cour de 29,94 x 32,90 m. Seuls les niveaux supérieurs, au nombre de trois, abritèrent des greniers à blé constitués de pièces obscures, closes au moyen de portes étroites. En second lieu la façade à deux étages du portique périphérique interne fut ordonnée selon un schéma monumental déjà appliqué au *Tabularium* : l'architecte y a mis en œuvre le parti des colonnes engagées encadrant des arcades sur impostes ; les chapiteaux corinthiens, datables sur critères stylistiques, des années 20-10 av. J.-C., y sont exactement contemporains de la réfection globale de la *basilica Aemilia* (à partir de 14 av. J.-C.) où le même système a été retenu pour le portique antérieur. Des tirants de fer dans les arcades du premier étage assurent du reste, comme à la basilique voisine, la cohésion de l'ensemble. La robustesse de cette construction, où l'on a soigneusement évité tous les matériaux inflammables, explique sa traversée des siècles : remaniée à la fin du IIe s. puis vers le milieu du IIIe s., elle est restée en usage jusqu'à la fin de l'Antiquité (fig. 523 et fig. 524).

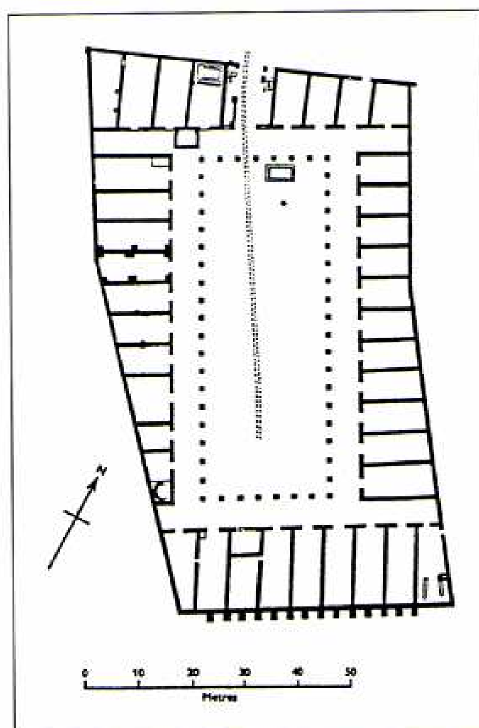


Fig. 525. Plan des *horrea* d'Hortensius à Ostie, d'après G. E. Rickman.

Les magasins d'Ostie aux deux premiers siècles de l'Empire

Le port de Rome, aux bouches du Tibre, possède un véritable *corpus* de tous les types d'*horrea*. Aucun site n'en propose un échantillonnage aussi complet. Il faut noter toutefois qu'à l'exception d'un édifice en *opus incertum* entrevu à travers des sondages ponctuels sous les entrepôts trajaniens dits de l'Artémis, aucun magasin de stockage n'est antérieur, à Ostie, au début de l'Empire, la plus grande partie d'entre eux appartenant, du moins pour la phase aujourd'hui visible, au IIe s. de notre ère. Il faut noter aussi qu'en l'état actuel des connaissances un seul de ces monuments est désigné par une inscription retrouvée sur place ; il s'agit des *horrea Epagathiana*, sur lesquels nous reviendrons.

Ces réserves faites, qui ne sont pas minces, on peut considérer Ostie comme un champ d'observation unique en son genre : les fonctions de stockage et de conservation des denrées alimentaires, et particulièrement du blé en provenance d'Egypte, y sont plus développées que partout ailleurs, et directement sous le contrôle de l'Annone, le service d'approvisionnement de Rome. Il apparaît d'abord que la typologie mise au point

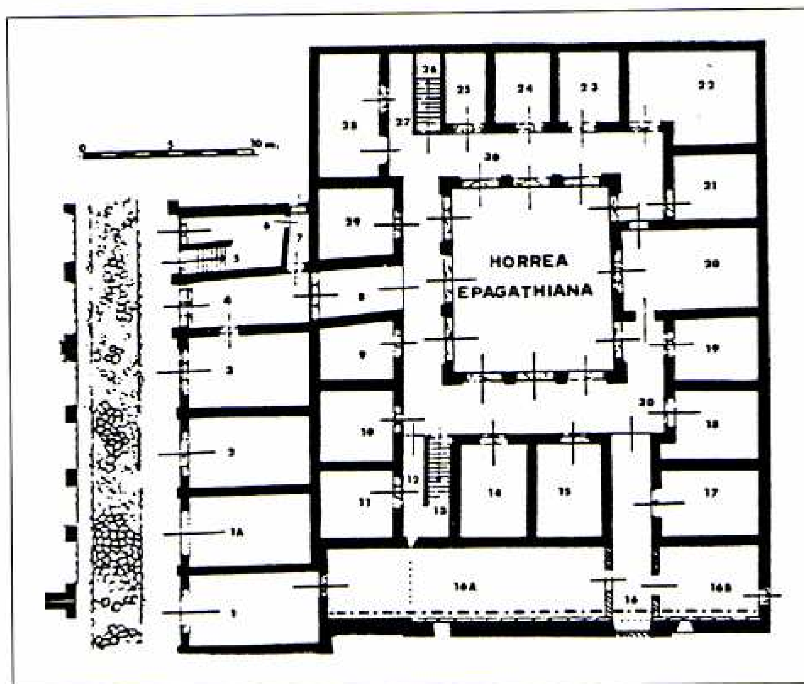


Fig. 526. Plan des *horrea Epagathiana* d'Ostie, d'après J. E. Packer.

pendant le dernier siècle républicain, des Gracques à l'avènement d'Auguste, ne se modifie guère au cours du Haut-Empire : depuis les *horrea* dits d'Hortensius, qui datent encore de l'époque julio-claudienne jusqu'aux *horrea Antoniniani*, établis sous Commode, donc à la fin du IIe s., et qui constituent sans doute le plus grand grenier à blé d'Ostie, le schéma quadrangulaire, avec les salles de manutention et de dépôt réparties à la périphérie d'une aire centrale elle-même délimitée par les colonnes d'un quadriportique, ne se dément pas (fig. 525). Certes, les variantes sont nombreuses, même si le parti architectural de base se maintient : la dimension du carré, ou plus souvent du rectangle, oscille beaucoup, et à l'intérieur celle de l'espace quadrangulaire libre ; ce dernier est fort réduit aux *horrea Epagathiana et Epaphroditiana*, mais nettement plus développé, proportionnellement, à ceux d'Hortensius ; parfois la colonnade interne disparaît, comme aux *horrea* de l'Artémis dans leur version impériale ; parfois aussi l'enveloppe externe affecte une forme polygonale irrégulière, rattrapée par les alignements des *cellae* qui définissent à l'intérieur une cour à portique parfaitement rectangulaire, comme aux *horrea* d'Hortensius ; parfois, comme à ceux de l'Artémis, la déformation de la périphérie externe est fidèlement transmise à l'espace interne (fig. 526, 527 et 528).

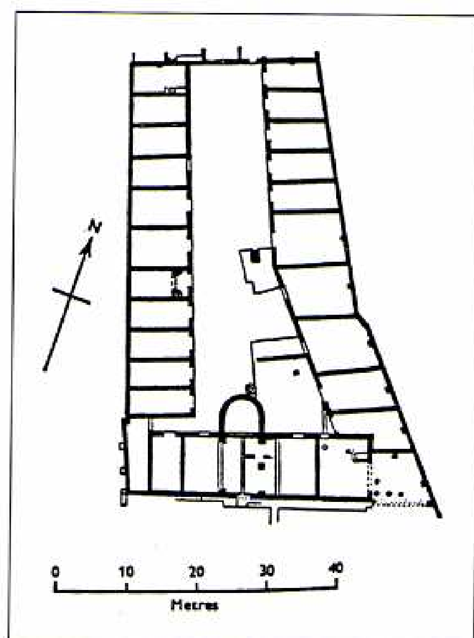


Fig. 527. Plan des *horrea* de l'Artémis à Ostie, d'après G. E. Rickman.

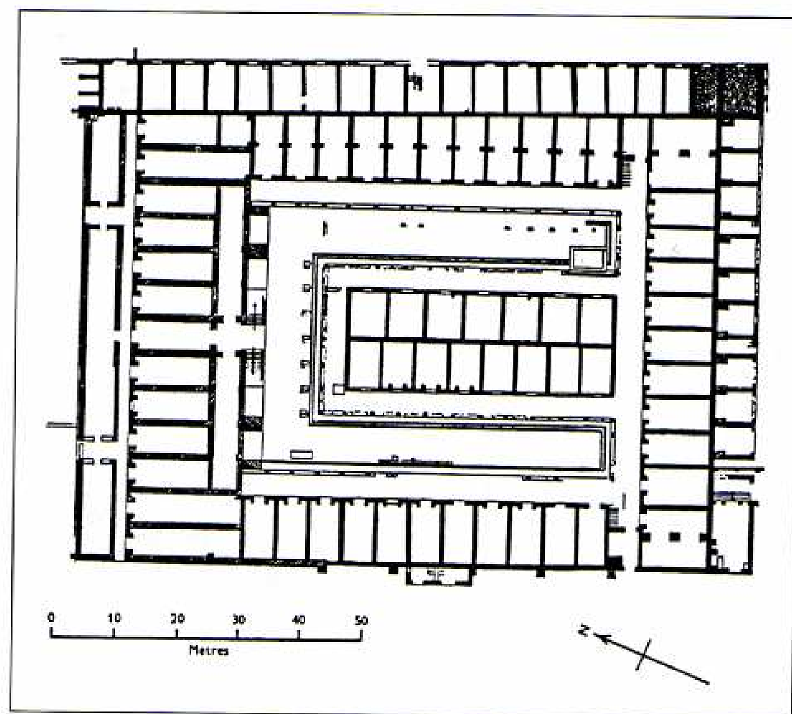


Fig. 528. Plan des « Grands *horrea* », d'après G. E. Rickman.

Les superficies couvertes dans la ville par ces établissements sont considérables : environ 3 100 m² pour les *horrea Epagathiana*, 5 000 pour les *horrea* d'Hortensius et 8 600 pour les « Grands *horrea* », du moins dans leur dernier état, qui remonte au règne de Commode. Mais nulle composition ne reproduit les séquences observées à Rome, sur la *Forma Urbis*, où deux, voire trois cours adjacentes apparaissent regroupées dans un même ensemble, séparées les unes des autres par une double ligne des pièces placées dos à dos. Le seul cas où une structure analogue mais non identique puisse être observée à Ostie est celui des « Grands *horrea* » : un bloc central de pièces alignées dos à dos y divise la cour intérieure en deux secteurs, reliés au nord par un espace libre. Il semble qu'en fait la multiplication de ces établissements à l'intérieur de la ville d'Ostie, et la surcharge de certaines zones, comme le quartier dit des magasins au sud du *decumanus maximus*, aient conduit les bâtisseurs à privilégier les salles de stockage aux dépens des espaces libres, ce qui expliquerait, entre autres, que les *horrea* de la fin du IIe s. présentent des aires centrales en général plus restreintes que ceux du Ier s. ; mais aucune « règle » ne saurait être en ce domaine dégagée avec sûreté.

Un autre type en tout cas apparaît à Ostie, où les pièces se répartissent de part et d'autre

d'un corridor axial ; l'accès principal est le plus souvent ménagé à l'une des extrémités de ce corridor, mais il arrive aussi, comme dans les *horrea* de la « rue des Auriges », que l'entrée s'ouvre sur l'un des longs côtés. Ces exemplaires datent du II[e] s., les plus remarquables se trouvant dans les régions I et III ; ils couvrent des superficies plus restreintes que les précédentes et l'on a pu, avec quelque raison, attribuer leur disposition particulière au fait qu'ils n'abritaient pas des céréales mais d'autres marchandises, qui pouvaient ne pas entrer dans la catégorie des denrées. Un cas à part, où l'on pourrait être tenté de reconnaître un schéma de transition, est le soi-disant « Petit marché » (Piccolo mercato), qui date du début du règne d'Hadrien (119-120 ap. J.-C.) et fut largement restauré sous les empereurs sévériens (premières décennies du III[e] s.) : la cour centrale y est quatre fois plus longue que large et les 27 salles qui s'ouvrent sur elle occupent un espace nettement plus important ; mais le portique périphérique montre que le plan dit rectangulaire reste la matrice de la composition (fig. 529).

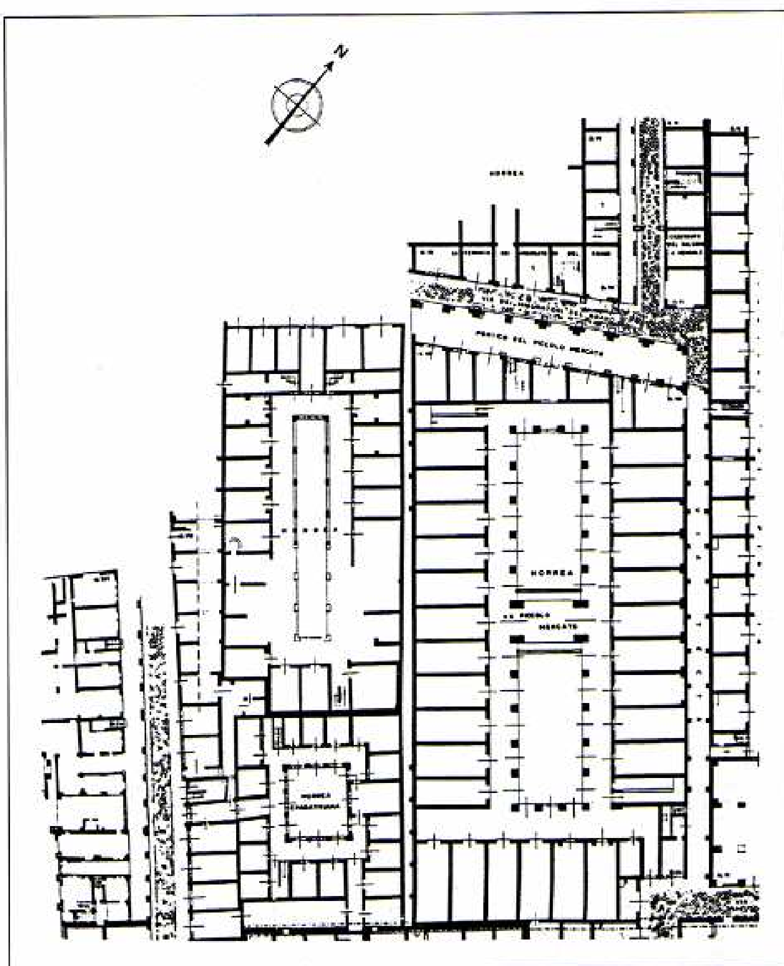


Fig. 529. Plan du « Petit marché » d'Ostie, d'après C. Pavolini.

L'état de conservation de ces différents *horrea* d'Ostie permet des observations précises sur leur élévation et leurs aménagements internes. L'aspect extérieur en était le plus souvent fort soigné : le plus bel exemple d'*opus mixtum*, c'est-à-dire de parement réticulé encadré d'assises de briques (arêtes des murs et arases horizontales) se rencontre à la façade des *horrea* « en corridor » de la Région I, entre la *domus* dite du prothyron et les thermes dits du philosophe ; l'effet décoratif obtenu par le contraste coloral entre les *caementa* de tuf jaune et les briques rouges y est remarquable. Ce type d'appareil, caractéristique à Ostie de la période qui va des Flaviens à la fin du règne d'Hadrien, se retrouve sur de nombreux *horrea*, ceux qui appartiennent à des phases plus tardives, et particulièrement les établissements restaurés ou construits à l'époque de Commode, présentant des parements faits intégralement de briques. Les entrées principales peuvent d'autre part revêtir un aspect relativement monumental : citons seulement le portail des *horrea Epagathiana* construit en briques bicolores ; flanqué de deux colonnes corinthiennes il est surmonté d'un tympan (pl. XIX). L'entrée des *horrea* d'Hortensius est elle aussi ornée latéralement de colonnes de tuf à chapiteaux toscans de travertin. Mais dans les greniers à blé proprement dits les accès restent le plus souvent étroits : l'exemple le plus démonstratif est de ce point de vue celui des « Grands *horrea* » où l'ouverture ménagée dans le long côté ouest exclut le passage de chariots ; les sacs de blé y étaient transportés en fait à dos d'homme et nous connaissons par les textes et l'épigraphie le nom de ces porteurs, les *saccarii*.

Les exigences fonctionnelles conditionnaient à vrai dire, plus qu'on ne pourrait le penser si l'on s'en tenait à l'analyse de leur épiderme ou de leur façade, les structures construites de ces *horrea* : pour soutenir le poids des marchandises emmagasinées, et surtout la pression exercée sur les murs latéraux, des précautions particulières devaient être prises ; l'épaisseur inusitée des parois périphériques (jamais inférieure à 60 cm et plus souvent voisine de 90 cm voire de 1 m ou davantage) ne suffisait pas toujours et des contreforts en forme de piliers quadrangulaires s'avéraient parfois nécessaires pour étayer les murs limitant à l'extérieur les alignements des salles de stockage : conçus dans certains cas dès la construction, ils pouvaient être aussi ajoutés dans un second temps lorsque le danger d'éclatement ou de rupture se faisait sentir. Les contreforts les mieux conservés sont ceux des « Grands *horrea* », des *horrea* d'Hortensius et du « Petit marché ».

En ce qui concerne l'ordonnance intérieure et

les détails de l'élévation, il convient de souligner d'abord que la plupart des *horrea*, qu'ils fussent de plan quadrangulaire ou à corridor, présentaient au moins deux niveaux superposés de salles, comme l'attestent les escaliers observables dans les angles de plusieurs d'entre eux (au « Petit marché », par exemple, ou aux « Grands *horrea* »). Les portiques intérieurs étaient constitués de colonnes de tuf avec éventuellement des chapiteaux doricotoscans de travertin, comme aux *horrea* d'Hortensius ; pour les exemplaires les plus tardifs les colonnes sont faites de briques. Il est d'autre part fréquent qu'une ou plusieurs niches destinées à abriter des statues de divinités (la *Fortuna* par exemple) s'ouvrent dans le mur du fond du portique, constituant des *sacella* (petites chapelles) internes.

Les installations spécifiques, particulièrement utiles à la compréhension du fonctionnement, sont dans plusieurs cas remarquablement conservées : les greniers à blé présentaient souvent des vides sanitaires sous leurs niveaux inférieurs ; ces *suspensurae* au sens propre (puisque les sols y étaient faits de plusieurs épaisseurs de grandes briques (*bipedales*) posées sur des murets transversaux) sont en fait l'un des indices qui permettent d'identifier à coup sûr ce type d'entrepôt ; leur utilité est évidente : isoler de l'humidité rémanente du terrain sous-jacent les céréales emmagasinées. Une autre précaution dictée par le souci inverse, celui des incendies, consiste à éviter autant que faire se peut tout contact direct entre l'édifice lui-même et les constructions adjacentes : un vide de 2 m environ sépare sur tous leurs côtés les *horrea* d'Hortensius des bâtiments qui l'entourent ; il en va de même pour le « Petit marché » ou les *horrea Epagathiana*. Cette version particulièrement efficace de l'*ambitus* (au sens propre du terme) ne répond pas seulement, comme dans d'autres cas, à des exigences juridiques ou sanitaires, mais à une préoccupation très prégnante, le feu pouvant créer, par ses ravages sur les réserves alimentaires, de véritables situations de crise. Dans quelques cas des salles plus larges ont été identifiées, qui semblent répondre à d'autres fins que le simple stockage : ainsi aux *horrea* dits des *Mensores*, d'époque trajanienne, des pièces fort vastes au plafond soutenu par des piliers alternent avec des *cellae* de dimensions normales ; l'hypothèse a été émise, compte tenu de la proximité du temple et de l'édifice corporatif des *mensores*, c'est-à-dire des contrôleurs officiels de la qualité et de la quantité des grains emmagasinés pour le compte de l'Annone, que ces pièces servaient précisément à des opérations de contrôle. Enfin il importe de mentionner cet autre moyen de conservation des céréales et plus encore des liquides (vin et huile) que sont les *dolia*, énormes jarres à orifice circulaire enterrées en tout ou en partie (*dolia defossa*). L'exemple le plus suggestif est fourni par le secteur sud du « Magasin annonaire » qui comporte plus de cent recipients disposés sur une aire de plan trapézoïdal. Mais d'autres concentrations du même type sont observables, dans le soi-disant « Caseggiato dei dolii », dans un édifice situé près de la rive du Tibre au voisinage des *horrea* des *Mensores*, etc. Pour avoir une idée de l'importance de ce mode de stockage, il suffit de rappeler que la capacité moyenne d'un *dolium* équivaut à celle de 33 amphores, certains d'entre eux correspondant même à 45 ou 47 amphores ; cela signifie qu'un *dolium* peut contenir jusqu'à 900 litres ou davantage. Il est probable que ces aménagements étaient réservés à la conservation des denrées destinées à la consommation de la ville d'Ostie et de ses ports plutôt qu'à celle de Rome : les grains et liquide attendant leur transport vers l'*Urbs* devaient être conservés dans leurs conteneurs d'origine, c'est-à-dire, en général, les amphores.

La construction des ports de Claude et de Trajan (*Portus Augusti* et *Portus Traiani Felicis*) au nord-ouest d'Ostie n'a pas radicalement modifié la typologie des aires de stockage, comme le prouve du reste la permanence des schémas antérieurs jusqu'à la fin du IIe s. Notons seulement, parmi les magasins (dont l'étude reste à faire pour l'essentiel) alignés le long des quais du bassin hexagonal du port trajanien, la série édifiée sous le règne de Marc Aurèle : il s'agit de salles très profondes, couvertes en voûtes d'arêtes, derrière un portique formant un angle droit. Le recours à ce type de couverture se rencontre également à Ostie même : les *horrea Epagathiana*, qui datent de l'époque d'Antonin le Pieux (années 140-150 ap. J.-C.), et sont donc antérieurs de quelques décennies à ceux de *Portus*, en offrent déjà des applications pleinement maîtrisées.

Greniers et magasins dans les provinces de l'Empire

Aucun établissement comparable à ceux que nous venons d'examiner ne peut être identifié hors des deux sites majeurs de Rome et d'Ostie. Sans poser ici le problème controversé des cryptoportiques (tels qu'on les observe à Aoste, Narbonne, Arles, Reims ou Bavay) et de leur destination, nous nous contenterons de mentionner quelques structures de Gaule Narbonnaise, d'Asie Mineure et d'Afrique dont la conception, la situation, ou l'épigraphie nous assurent qu'elles ont été construites dès le début à des fins de stockage et de conservation des denrées.

En Narbonnaise, l'exemple le plus remarquable et à ce jour le mieux étudié est incontestable-

ment celui du quartier transrhodanien de Vienne, Saint-Romain-en-Gal. A la limite nord de la zone fouillée, un bâtiment rectangulaire de près de 3 000 m² de superficie a été avec raison identifié comme un *horreum* : l'entrée, unique, est placée au milieu de la façade sur le petit côté méridional ; elle permettait l'accès des charois sous le porche mais non dans la cour interne, pourvue d'une porte plus étroite. L'intérieur s'articule effectivement autour d'une cour centrale rectangulaire munie d'un bassin et séparée en deux secteurs ; cette aire était bordée par des pièces allongées dont l'entrée était divisée en deux passages au moyen d'un pilier central ; à ce pilier répondait un autre support sur l'axe longitudinal de chaque pièce, qui laisse présumer l'existence d'un étage ou d'une mezzanine (fig. 530 et 531). La méthode adoptée pour préserver le sol de l'humidité, en cette zone voisine du fleuve où les nappes phréatiques sont toutes proches de la surface, est originale : elle consiste à créer un vide sanitaire constitué d'amphores retournées et fichées dans un remblai de gravier. Ce type d'aménagement, fréquemment observé dans la vallée du Rhône, assurait une atmosphère sèche particulièrement favorable à la conservation des denrées périssables.

En Asie Mineure, deux entrepôts ont été retrouvés dans les villes voisines de *Myra* (Demre) et de *Patara*, l'une et l'autre sur la côte sud de l'Asie Mineure, en Lycie ; les établissements en question y sont désignés sans ambiguïté comme des *horrea*, et de plus datés l'un et l'autre de 128 ap. J.-C., c'est-à-dire du règne d'Hadrien. Les bustes de l'Empereur et de son épouse Faustine ornent du reste le linteau de l'entrée principale de celui de *Myra*. Construits en pierre de taille ils présentent des similitudes évidentes : celui de *Patara*, long de 70 m et large de 27, se compose de huit pièces très allongées couvertes d'un berceau séparé en deux secteurs égaux par une archivolte reposant sur des pilastres en saillie au centre des murs mitoyens ; la façade orientale, particulièrement bien conservée, donne à penser que l'édifice comportait deux étages, des fenêtres doubles s'ouvrant au-dessus des portes du premier niveau. A *Myra*, derrière une façade de 65 m de large, se repartissent huit salles elles aussi beaucoup plus longues que larges ; six d'entre elles mesurent 32 m de long et les deux autres 27 m.

En Afrique, si l'on excepte les magasins du port de *Lepcis Magna*, alignés sur une seule ligne derrière des portiques établis sur les môles, l'autre établissement digne de considération est celui de *Cuicul* (Djémila) : des inscriptions datées de 199 ap. J.-C. nous apprennent que des *horrea* ont été construits par la *respublica Cuiculitanorum* et qu'ils ont été consacrés à l'empereur Septime Sévère et à sa famille par le gouverneur de la province ; l'expression *horrea sacra* manifeste clairement l'entrée de l'édifice dans la catégorie de ceux qui sont placés sous l'invocation du pouvoir central et appartiennent à ce titre aux monuments du culte impérial. Le plan s'avère très proche de celui des établissements d'Asie Mineure, à ceci près que les difficultés du terrain ont contraint les bâtisseurs à disposer deux des trois pièces ouvertes sur la façade occidentale obliquement et non perpendiculairement à celle-ci ; ces deux pièces sont plus longues que les autres et empiètent sur l'espace réservé à leurs voisines, réduisant l'une d'elles à un triangle aux dimensions restreintes.

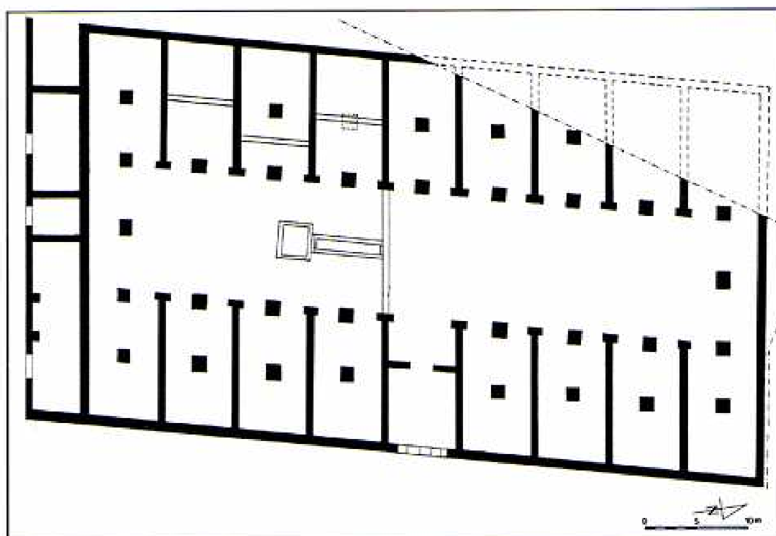


Fig. 530. Plan des grands entrepôts de Saint-Romain-en-Gal, d'après M. N. Baudrand et D. Tavernier.

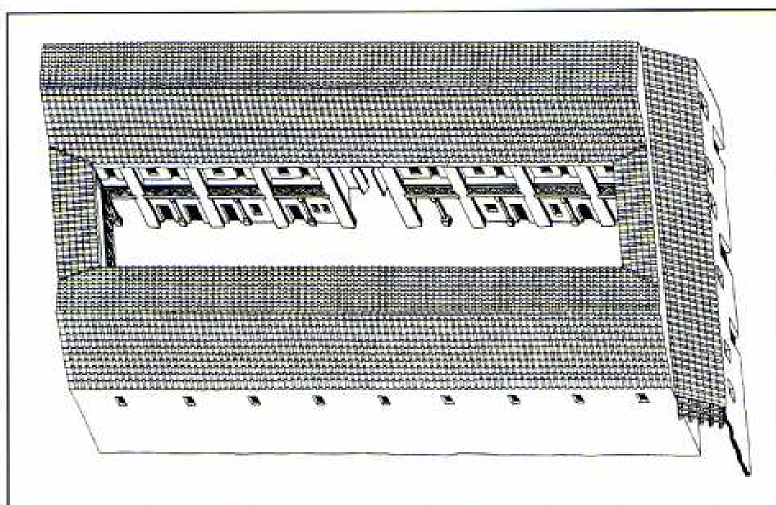


Fig. 531. Hypothèse de restitution des grands entrepôts de Saint-Romain-en-Gal, d'après M. N. Baudrand et D. Tavernier.

Les horrea *militaires*

Cette catégorie est bien représentée dans les camps et fortins des provinces occidentales, plus particulièrement à proximité des frontières de l'Empire (*limes*), en Bretagne insulaire et en Germanie. Mais les histoires de l'architecture en font rarement état, car il s'agit le plus souvent d'installations relativement sommaires et dépourvues de toute prétention à la monumentalité.

Les antécédents semblent, là encore, devoir être recherchés dans l'Asie Mineure hellénistique : les « arsenaux » de la citadelle de Pergame, à proximité de la résidence royale des Attalides, comptent parmi les plus anciens du genre ; au moins deux d'entre eux remontent à l'époque de Philétairos (début du IIIe s. av. J.-C.). Ce sont des « baraquements » allongés (40 à 50 m de long pour 10 à 12 m de large), montés sur un socle de pierre qui supportait les lambourdes de bois où venaient s'encastrer les robustes solives du plancher ; un tel dispositif, qui se retrouvera dans tous les exemples occidentaux, avait pour fonction d'isoler les vivres et marchandises de l'humidité du sol et d'entretenir par en-dessous une circulation d'air. Les parois étaient montées en bois et la couverture sur charpente triangulaire était faite de tuiles.

Qu'ils soient en bois comme les *horrea* de Haltern ou de Rödgen, qui datent du début de l'Empire ou en pierre comme ceux, d'époque trajanienne, du pays de Galles (Pennydarren, Casten Collen, Gellygaer), ces édifices qui s'élèvent non loin des casernements et, pour certains, dans la proximité du quartier général (*principia*) des camps légionnaires, présentent toujours les mêmes caractéristiques : hangars allongés à plancher surélevé monté sur plots de bois ou pilettes de pierres ; contreforts latéraux destinés à contenir la poussée des grains entreposés ; toit à double pente. Ils pouvaient être isolés, comme à Hüfingen, doubles (séparés ou raccordés) comme à Hardknott, Caerhun, Neuss ou Bonn, triples et alignés parallèlement comme à Chester ou triples et disposés selon deux axes perpendiculaires comme à *Noviomagus* (Nimègue) ; un portique à colonnes (de bois en général) pouvait les encadrer, comme à Hüfingen, ou constituer seulement, sur l'un de leurs petits côtés, une sorte de porche d'accès, comme à Nimègue. Dans ce dernier cas, particulièrement bien étudié (camp légionnaire sur le Huneberg), les *horrea* occupent, le long de la *via praetoria*, dans un angle de l'enceinte, un espace réservé entre les baraques des centuries et les logements des centurions.

B I B L I O G R A P H I E

Terminologie et définition.

E. RODRIGUEZ-ALMEIDA, *Il Monte Testaccio. Ambiente. Storia. Materiali*, Rome, 1984, p. 35-39.

Synthèses.

G. E. RICKMAN, *Roman Granaries and Store Buildings*, Cambridge, 1971.

C. VIRLOUVET, *Tessera frumentaria. Les procédures de la distribution du blé à Rome*, Rome, BEFAR 286, 1995, p. 81-117 (« Les *horrea* : lieux privilégiés des distributions de blé ? »).

Ces deux ouvrages nous dispensent de reprendre, à propos de tel ou tel édifice particulier, la bibliographie antérieure.

La *porticus Aemilia*.

G. GATTI, « Saepta Julia e Porticus Aemilia nella Forma Urbis Severiana », dans *BC*, 62, 1934, p. 123 sq.

P. GROS, *Architecture et société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République*, Bruxelles, Coll. *Latomus* 156, 1978, p. 14 sq.

E. RODRIGUEZ-ALMEIDA, *op. cit.*, p. 28 sq.

Les *horrea publica*.

Sur leur lien, à Rome, avec les *frumentationes*, Cl. NICOLET, « La lex Gabinia-Calpurnia de insula Delo et la loi »annonaire« de Clodius (58 av. J.-C.) », dans *CRAI*, 1980, p. 260-287.

C. VIRLOUVET, *op. cit.*, *ibid.*, pour les *horrea* de Rome.

Pour les *horrea Agrippiana*, H. BAUER, F. ASTOLFI, F.

GUIDOBALDI, A. PRONTI, dans *Archeologia Classica*, 30, 1978, p. 31-146.

Les magasins d'Ostie.

C. RICKMAN, *op. cit.*, p. 43-54.

R. MEIGGS, *Roman Ostia*, Oxford, 1960, p. 122 sq. et p. 274 sq.

C. PAVOLINI, *Ostia. Guide archeologiche Laterza*, Rome, Bari, 1983, p. 32-33 ; 74-76 ; 111-112 ; 226-228.

C. VIRLOUVET, *op. cit.*, p. 88 sq. et p. 94 sq.

M. CÉBEILLAC-GERVASONI, « Ostie et le blé au IIe s. ap. J.-C. », dans *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Naples, Rome, 1994, p. 47-59.

Greniers et magasins dans les provinces de l'Empire.

C. RICKMAN, *(op. cit.)* fournit l'essentiel des données.

SAINT-ROMAIN-EN-GAL

C. LAROCHE, H. SAVAY-GUERRAZ, *Saint-Romain-en-Gal. Un quartier de Vienne antique sur la rive droite du Rhône* (Guides archéologiques de la France), Paris, 1984, p. 78 sq.

VIENNE

A. HELLY-LE BOT, « Entrepôts commerciaux en Gaule romaine », dans *De Lascaux au Grand Louvre. Archéologie et Histoire en France* (Ch. Goudineau, J. Guilaine édit.), Paris, 1989, p. 348-351.

Horrea militaires.

C. RICKMAN, *op. cit.*

J. E. BOGAERS, J. K. HAALEBOS, « De legerplaasten op de Huneberg », dans *Noviomagus. Op het spoor der Romeinen in Nijmegen*, Nimègue, 2e édit., 1979, p. 38 sq.

W. GROENMAN-VAN WAATERINGE, « The reconstruction of a wooden Granary », dans *Akten des 14. Internationalen Limeskongresses 1986 in Carnuntum* (H. Vetters, M. Kandler édit.), Vienne, 1990, p. 401-410.

CHRONOLOGIE SYNOPTIQUE

(298 av. J.-C. – 235 ap. J.-C.)

Épisodes militaires	Événements politiques et sociaux	Faits culturels et religieux	Urbanisme et architecture publique
298-290 av. J.-C. Troisième Guerre samnite.	**291.** Colonie latine de *Venusia* en territoire samnite. **282.** Rome domine l'Italie, à l'exception de la Cisalpine et de la Grande Grèce.		
280. Guerre de Tarente. Intervention de Pyrrhus. **275.** Victoire décisive de Bénévent. Pyrrhus quitte l'Italie. **272.** Prise de Tarente.	**273.** Fondation des colonies de *Cosa* et de *Paestum*.	**275.** Théocrite à Syracuse. **272.** Premiers contacts directs des Romains avec l'art grec.	**273** et années suivantes. Première version du capitole et du forum de *Cosa*. Mise en place du complexe *comitium*-curie de *Paestum* et de *Cosa*.
264. Prise de *Volsinii* et achèvement de la conquête de l'Etrurie méridionale. **264.** Début de la première Guerre punique.	**270-265.** Rome maîtresse de toute l'Italie péninsulaire.	**264.** Premiers combats de gladiateurs à Rome (*munus* organisé par D. Junius Brutus en l'honneur de son père défunt).	**À partir de 264.** Aménagements temporaires du *Forum Boarium* puis du Forum romain pour les *munera*.
256/55. Régulus en Afrique.		**Vers 254.** Naissance de Plaute.	
242. Victoire des îles Aegates. **241-237.** Guerre des Mercenaires à Carthage.	**244.** Colonie de Brindes. **242.** Premier préteur pérégrin. **241.** Réforme des Comices. Colonie latine de Spolète.		**241.** Enceinte de la nouvelle colonie de *Falerii Novi*. Construction de la via *Aurelia*.
	238. Carthage cède à Rome la Corse et la Sardaigne. **237.** Royaume barcide en Espagne (Hamilcar).	**240.** Première tragédie en latin (Livius Andronicus). **239.** Naissance d'Ennius. **235.** Première pièce de Naevius.	
230. Piraterie illyrienne. **226 ou 225.** « Accord de l'Èbre ». Alliance de Rome avec Sagonte. **225.** Intervention en Illyrie. Offensive gauloise en Italie du Nord. **222.** Campagne contre les Insubres. Victoire de *Clastidium*. **221.** Hannibal en Espagne.	**227.** Création des provinces de Sicile, de Corse et de Sardaigne.	**222.** Tragédie de Naevius : *Clastidum sive Marcellus*.	**222.** Marcellus « voue » un temple à *Honos* et *Virtus*. **221.** Construction du *circus Flaminius* à Rome.
219. Début du siège de Sagonte par Hannibal. **218.** Début de la deuxième Guerre punique. **218-216.** Série de victoires d'Hannibal en Italie : Le Tessin, La Trébie, Trasimène, Cannes. Capoue, Syracuse et de nombreuses autres cités grecques se rallient à Hannibal. **218.** Débarquement de Cn. Cornelius Scipion à *Emporion* (Empúries). Début de la conquête de l'Espagne. **215-205.** Première guerre de Macédoine. **213.** Hannibal prend Tarente. **212.** Siège de Syracuse. **211.** Rome reprend Capoue et Syracuse.	**219-218.** *Lex Claudia* sur le commerce. **218.** Colonies latines de Plaisance et de Crémone. **217.** Fabius Maximus dictateur. **215.** Premières sociétés de publicains. • Loi somptuaire (*lex Oppia*).	**220.** Naissance de Pacuvius (auteur de tragédies, musicien et peintre). **219.** Un chirurgien grec à Rome. **217.** Premiers *ludi plebei*. **216.** Ambassade de Fabius Pictor à Delphes, d'où il rapporte les formules de *supplicatio* propres à chaque dieu. **212.** Plaute, *Les Ménechmes*. • Mort d'Archimède à Syracuse. **211.** Triomphe de Marcellus : les tableaux et statues rapportés de Syracuse figurent dans le cortège.	**220.** *Via Flaminia* (censure de G. Flaminius). **Fin du IIIe s. av. J.-C.** Début de l'emploi de l'*opus caementicium* dans la construction publique, en Campanie puis à Rome.

Épisodes militaires	Événements politiques et sociaux	Faits culturels et religieux	Urbanisme et architecture publique
210. Capoue est durement punie. **209.** Scipion, en Espagne, reprend Carthagène. Prise d'Agrigente et de Tarente. **207.** Victoire romaine du Métaure. **206.** Les Carthaginois abandonnent l'Espagne. **205.** Paix avec Philippe V de Macédoine. Traité de Phoinikè. **204.** Débarquement de l'armée de Scipion à Utique. Hannibal quitte l'Italie. **202.** Victoire de *Zama*. Fin de la deuxième Guerre punique. **201.** Traité de paix avec Carthage.	**210.** Incendie du Forum romain et de ses abords. **201.** Scipion rentre à Rome où il célèbre son triomphe et prend le surnom d'Africain.	**Vers 208.** Naissance de Polybe. **204.** Plaute, *Miles gloriosus*. Ennius conduit à Rome par Caton. Début de la composition des *Annales*. **201-200.** Naevius emprisonné puis exilé à Utique, où il meurt.	**209.** Les *tabernae novae* sur le Forum de Rome. Dernière décennie du III[e] s. av. J.-C. Les premiers établissement fortifiés hispaniques. **204.** Le temple de la *Magna Mater* est voué sur le Palatin.
200. Début de la deuxième Guerre de Macédoine. Reprise de la lutte contre les Gaulois en Cisalpine. **198.** Flamininus en Grèce. **197.** Victoire romaine de Cynoscéphales. Fin de la deuxième Guerre de Macédoine. **192.** Guerre étolo-syrienne. **191.** Victoire des Thermopyles.	**197.** L'Espagne province romaine. **196.** Flamininus proclame la « liberté » de la Grèce aux Jeux Isthmiques (Corinthe). **195.** Consulat de Caton. **194.** Edilité de M. Aemilius Lepidus. **193.** Déduction de la colonie latine de *Copia* (*Thurioi*). **Première moitié du II[e] s. av. J.-C.** Afflux de masses serviles en Italie et surtout à Rome qui modifient radicalement les conditions de la production.	**191-186.** Dernière période de Plaute (*Pseudolus, Bacchides, Trinummus, Captivi, Truculentus, Casina*).	**196.** *Fornix* de L. Stertinius à Rome. **193.** Aménagement du port commercial de Rome. Construction de la *porticus Aemilia*. **191.** Dédicace du temple de la *Magna Mater* du Palatin.
189. Victoire sur Antiochos à Magnésie du Sipyle. • Campagne de Manlius Vulso contre les Galates. **188.** Paix d'Apamée. L'Asie Mineure contrôlée par Pergame, sous l'égide de Rome. **183.** Début de la conquête de l'Istrie.	**187.** Procès de Scipion. **184-182.** Censure de Caton l'Ancien. **183.** Morts de Scipion et d'Hannibal.	**190.** Naissance de Térence. **189-185.** Littérature nationaliste anti-romaine en Grèce et en Asie Mineure. **188.** L. Scipio Asiagenus envoie un grand nombre d'artistes à Rome. **186.** Affaire des Bacchanales. Sénatus-consulte et répression. • Arrivée d'un nouveau contingent d'artistes grecs et orientaux à la suite de M. Fulvius Nobilior. • Jeux organisés par M. Fulvius Nobilior. **181.** Naissance de Panétius.	**190.** Arc de Scipion sur la colline du Capitole à Rome. **Premier quart du II[e] s. av. J.-C.** Activité de l'architecte-théoricien Hermogénès en Asie Mineure (temples d'Artémis et de Zeus à Magnésie du Méandre, de Dionysos à Téos). Hermogénès sera l'un des modèles de Vitruve. **185.** *Basilica Porcia* sur le Forum romain. **181.** Temple de Vénus Erycine sur le Capitole.
177. Fin de la conquête de l'Istrie. **172.** Début de la troisième Guerre de Macédoine.	**180.** *Lex Villia Annalis* sur le *cursus honorum*. **179.** Censure de M. Fulvius Nobilior et de M. Aemilius Lepidus. • Le fils de Persée, Philippe V, monte sur le trône de Macédoine. **177.** Colonie romaine de Luni. **174.** Censure de A. Postumius Albinus et M. Fulvius Flaccus.	**180.** Naissance de Lucilius. **173.** Les philosophes épicuriens chassés de Rome.	**179.** *Basilica Fulvia-Aemilia* sur le Forum romain. *Proscaenium ad Apolinis*. Aménagement des appontements du port de Rome et construction des piles du pont *Aemilius*. Portique près de la *porta Trigemina*. **Vers 175.** Antiochos IV fait reprendre les travaux à l'Olympiéion d'Athènes : introduction de l'ordre corinthien. L'architecte en est Cossutius. **174.** Réfection de la *porticus Aemilia* qui prend son aspect définitif. Pavement des quais du Tibre. Clôture au moyen de portiques de plusieurs forums coloniaux.

Épisodes militaires	Événements politiques et sociaux	Faits culturels et religieux	Urbanisme et architecture publique
168. Victoire de Pydna sur Persée. **167.** La prétention d'Antiochos IV de substituer le culte de Zeus à celui de Yaweh suscite à Jérusalem la révolte des Maccabées.	**166.** Délos, port franc, passe sous la tutelle nominale d'Athènes et sous le contrôle effectif de Rome.	**168.** Transfert de la bibliothèque de Persée à Rome. **167.** Polybe à Rome comme otage. • Voyage de Paul-Emile en Grèce. • Date probable du séjour du grammairien Cratès de Mallos à Rome. • Jeux organisés par L. Anicius Gallus, pour fêter la victoire sur les Illyriens. **166.** Térence, *L'Andrienne*. **161.** Expulsion de Rome des rhéteurs et des philosophes.	**169.** *Basilica Sempronia* sur le Forum romain. **168.** *Porticus Octavia* dans la zone du *circus Flaminius*. **Avant 164.** Achèvement du bouleutérion de Milet.
154-152. Campagne de Marcellus contre les Celtibères.	**160.** Mort de Paul-Emile, le vainqueur de Persée. **158.** Réouverture des mines de Macédoine. Afflux de numéraire à Rome. **157.** Naissance de Marius.	**160.** Jeux funèbres en l'honneur de Paul-Emile (représentations des *Adelphes* et de l'*Hécyre* de Térence). **159.** Mort de Térence. **156-153.** Période au cours de laquelle, selon Pline (*HN*, 34, 52), l'art renaît. En fait s'ouvre alors, après le baroque hellénistique, une période classicisante qui sera marquée à Rome par l'activité des sculpteurs Timarchidès, Polyclès et Dionysios, entre autres. **155.** Ambassade, à Rome, des Athéniens Carnéade, Diogène et Critolaos.	**154.** Tentative non aboutie de construction d'un théâtre en dur sur les pentes du Palatin.
150. Guerre de Massinissa contre Carthage. **149.** Début de la troisième Guerre punique. **147.** Début de la guerre contre Viriathe en Espagne. **146.** Prise de Carthage et fin de la troisième Guerre punique. • Prise de Corinthe et pillage de la ville par les soldats de L. Mummius. **143.** Début de la troisième Guerre celtibérique (ou Guerre de Numance).	**149.** Création des *quaestiones* (tribunaux) *perpetuae*. **146.** Création des provinces romaines de Macédoine, d'*Africa* et d'Achaie. **144.** Censure de Scipion Emilien. **143.** Consulat de Caecilius Metellus Macedonicus.	**150.** Polybe autorisé à rentrer en Grèce. **149.** Mort de Caton l'Ancien. **146.** Jeux séculaires. • Spectacle offert par L. Mummius à l'occasion de son triomphe sur la Grèce. **145.** Panétius à Rome.	**Vers 150.** Achèvement probable du sanctuaire de Junon à *Gabii*. **146.** Début de l'emploi du marbre à Rome. Temples hellénistiques dans l'*Urbs* : *Hercules Victor* de L. Mummius et *Hercules* de Scipion Emilien. **144.** *Aqua Marcia*. **143.** Achèvement du portique de Metellus avec le temple de *Juppiter Stator*, dû à l'architecte Hermodoros de Salamine. **142.** Construction des arches et du tablier du pont *Aemilius*.
140. Début du siège de Numance. **135-132.** Guerre servile en Sicile. **133.** Conquête de Numance par Scipion Emilien. • Révolte suscitée par Aristonicos en Asie Mineure, qui ne prendra fin qu'en 129.	**140.** Micipsa règne seul sur la Numidie. **134.** Tribunat de Tiberius Gracchus. **133.** Mort d'Attale III, qui lègue par testament son royaume de Pergame et tous ses états à Rome. • *Lex Sempronia* (loi agraire). Meurtre de Tiberius Gracchus et de ses partisans.	**135.** Naissance du philosophe Posidonius d'Apamée. **134-129.** Action du philosophe stoïcien Blossius de Cumes auprès de Tiberius Gracchus puis d'Aristonicos. **Après 133.** Les richesses et les œuvres d'art de Pergame affluent à Rome. **131.** *Satires* de Lucilius.	**140.** Couverture de la *Cloaca Maxima*. **132.** Construction du temple de Mars *in Circo* à Rome (sur les plans d'Hermodoros de Salamine).

Épisodes militaires	Événements politiques et sociaux	Faits culturels et religieux	Urbanisme et architecture publique
125. Les légions en Gaule Cisalpine. **124.** La colonie latine de Frégelles, qui s'était révoltée, est rasée. **121.** Défaite en Gaule des Arvernes et des Allobroges.	**129.** Mort de Scipion Emilien. **125.** Le consul M. Fulvius Flaccus, membre du triumvirat agraire, propose la concession de la citoyenneté romaine aux alliés italiques. **123.** Tribunat de Caius Gracchus. **122.** Fondation d'*Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence). **121.** *Senatus consultum ultimum* : C. Gracchus contraint au suicide.	**123.** Lois frumentaires. Le tribun Caius Gracchus s'adresse au peuple, non plus en se tournant vers le *Comitium*, mais tourné vers l'aire libre du Forum. Début effectif des fonctions judiciaires et juridiques du Forum romain.	**A partir de 123.** Création des *horrea publica*. **121.** *Basilica Opimia* et temple de la Concorde au pied du Capitole.
113. Invasion du Norique par les Cimbres et les Teutons. **112.** Massacre des Italiens à *Cirta*. **112-111.** Début de la Guerre de Numidie.	**120-119.** Province de Gaule Transalpine. **119-118.** Fondation de *Narbo Martius* (Narbonne). **119.** Tribunat de Marius. **118.** Mort de Micipsa. Hiempsal, Adherbal et Jugurtha se partagent théoriquement le royaume de Numidie. **113.** Création de la province d'Asie. **111.** Grand incendie du Palatin.	**116.** Naissance de Varron.	**120.** Arc de Fabius Maximus sur le Forum romain (*fornix Fabianus*). **117.** Restauration du temple des Dioscures du Forum romain. **111.** Restauration du temple de la *Magna Mater* du Palatin par C. Metellus Caprarius. **Dernière décennie du IIe s. av. J.-C. :** construction du temple rond du *Forum Boarium* à Rome. Construction du grand complexe de *Praeneste* (*Fortuna Primigenia*). Temple B de Pietrabbondante.
107. Réformes militaires de Marius. **105.** Fin de la Guerre de Numidie. Marius s'empare de Jugurtha. Défaite romaine à Orange. **103-102.** Deuxième guerre servile en Sicile et en Campanie. **102-101.** Victoire de Marius à Aix-en-Provence et de Catulus à Verceil.	**107.** Premier consulat de Marius. **106.** Naissance de Pompée. **104.** Triomphe de Marius. Deuxième consulat de Marius. **103.** Troisième consulat de Marius. **102.** Quatrième consulat de Marius. **101.** Cinquième consulat de Marius. Naissance de César. **101-100.** Saturninus, reprenant la politique des Gracques, est temporairement maître de Rome.	**110.** Naissance d'Atticus. **106.** Naissance de Cicéron. **103.** Mort de Lucilius. **Dernières années du IIe s. av. J.-C.,** début du « deuxième style » de la peinture pariétale, illustré en particulier par la « casa dei Grifi » du Palatin. **101.** Spectacle offert par Marius à l'occasion de son second triomphe.	**109.** Pont *Milvius*. **102.** Restauration des *Navalia* (arsenaux) de Rome. **101.** Temple rond du Largo Argentina à Rome (*Fortuna huiusce diei*).
	100. Sixième consulat de Marius et second tribunat de Saturninus. **96.** La Cyrénaïque léguée à Rome par un prince Lagide.	**99.** Scène temporaire très luxueuse édifiée par App. Claudius Pulcher à Rome. **Vers 98.** Naissance de Lucrèce.	**Vers 100.** Construction des *horrea Galbana*. • Première version du forum et du capitole d'Empúries. **Dernières années du IIe s.** ou toutes premières années du Ier s. Activité de C. Sergius Orata en Campanie, qui passe pour avoir mis au point le système des *suspensurae*.

Épisodes militaires	Événements politiques et sociaux	Faits culturels et religieux	Urbanisme et architecture publique
91-88. Guerre sociale : les alliés (*socii*) italiens contre Rome. Lutte inexpiable en Italie centrale et méridionale. **88.** Massacre des Italiens en Asie Mineure et à Délos. Début de la troisième Guerre contre Mithridate. **85.** Sylla traite avec Mithridate. • Paix de Dardanos : règlement des conflits en Orient.	**89.** *Lex Plautia Papiria* : droit de cité aux Italiens. **88.** Consulat de Sylla. Extension du *pomerium* de Rome. **87.** Marius et les *populares* maîtres de Rome. Massacres. **82.** Sylla rentre à Rome. Proscriptions.	**87.** Naissances de Salluste et de Catulle.	**Après 89.** Début de la « municipalisation » des villes italiennes. Activité édilitaire intense. Enceintes d'Ombrie et du Latium. Enceinte curviligne de *Telesia*. Restauration de la muraille de Pompéi. **83.** Incendie du Capitole de Rome.
80. Troisième Guerre contre Mithridate. Soulèvement de Sertorius en Espagne. **74-67.** Campagnes de Lucullus en Orient. **73-71.** Guerre servile conduite par Spartacus.	**80.** Déduction d'une colonie syllanienne à Pompéi. **79.** Abdication de Sylla. **74-67.** Création des provinces de Crète et de Cyrénaïque. **74-62.** Provinces de Bithynie et du Pont. **73.** Loi frumentaire *Terentia-Cassia*.	**80.** Jeux et spectacles organisés par Sylla pour célébrer ses victoires sur Mithridate et en Italie. **71.** Lucullus fait placer sur le Capitole un Apollon colossal rapporté d'Apollonie. • Naissance de Virgile.	**80-75.** Construction, entre autres, de l'amphithéâtre et du *theatrum tectum* de Pompéi. **79.** Construction du *Tabularium* de Rome. Expression monumentale du « Theatermotiv ». Jusqu'en 65, activité, à Rome, de l'architecte L. Cornelius au service de Q. Lutatius Catulus, le second de Sylla. **Vers 75.** Construction, à Rome, des temples de *Veiovis* et de *Portunus*. **74.** Restauration du temple des Dioscures du Forum romain par les soins de Verrès.
69. Saccage de Délos par les pirates alliés de Mithridate. **67.** Pompée contre les pirates. **66.** Pompée vainqueur de Mithridate. **63.** Prise de Jérusalem par Pompée. **62.** Bataille de Pistoia : mort de Catilina. • Révolte des Allobroges.	**67.** Préture de Cicéron. **63.** Consulat de Cicéron. Conjuration de Catilina. **62.** Création de la province de Syrie. Pompée réorganise toute l'Asie au profit de Rome.	**70.** Cicéron prononce les *Verrines*. **69.** Scène temporaire luxueuse édifiée par Q. Lutatius Catulus. **65.** Naissance d'Horace. **63.** Pompée entre dans le « Saint des Saints » à Jérusalem. • Cicéron achète la maison de Crassus. **61.** Triomphe de Pompée *de orbi universo*.	**Vers 70.** Construction des *horrea Lolliana*. **69.** Dédicace du Capitole reconstruit sous la responsabilité de Q. Lutatius Catulus. **61.** Mise en chantier du théâtre de Pompée.
58-50. Guerre des Gaules. **53.** Révolte de Vercingétorix. • Crassus est vaincu et tué à *Carrhae* par les Parthes. **52.** Siège d'Alésia. Reddition de Vercingétorix.	**60.** Premier Triumvirat (César, Pompée et Crassus). **59.** Consulat de César. **56.** Accords de Lucques. **52.** Assassinat de Clodius, exil de Milon. Pompée seul consul. **51.** La Gaule celtique devient province romaine.	**60-30.** Période de maturité du « deuxième style » de la peinture pariétale : décors architecturaux. **60.** Publication des *Catilinaires* de Cicéron. **59.** Naissance de Tite-Live. **58.** Scène temporaire luxueuse édifiée par M. Aemilius Scaurus. Le même organise un *athletarum certamen* pendant son édilité. **55.** Spectacles somptueux organisés par Pompée lors de l'inauguration de son théâtre du Champ de Mars. **53.** C. Scribonius Curion offre un spectacle dans son double théâtre de bois. **51.** *Commentaires* sur la Guerre des Gaules.	**55.** Inauguration du théâtre et du quadriportique de Pompée à Rome. **54.** *Basilica Julia* sur le Forum romain : début des travaux. • Construction des *Saepta Julia*. **54-51.** Propylées intérieurs d'Eleusis en Grèce construits à l'initiative de A. Claudius Pulcher. **52.** Expérience sans lendemain du « double théâtre » de Curion à Rome. Inauguration de l'*aedes Veneris Victricis* au sommet du théâtre de Pompée.

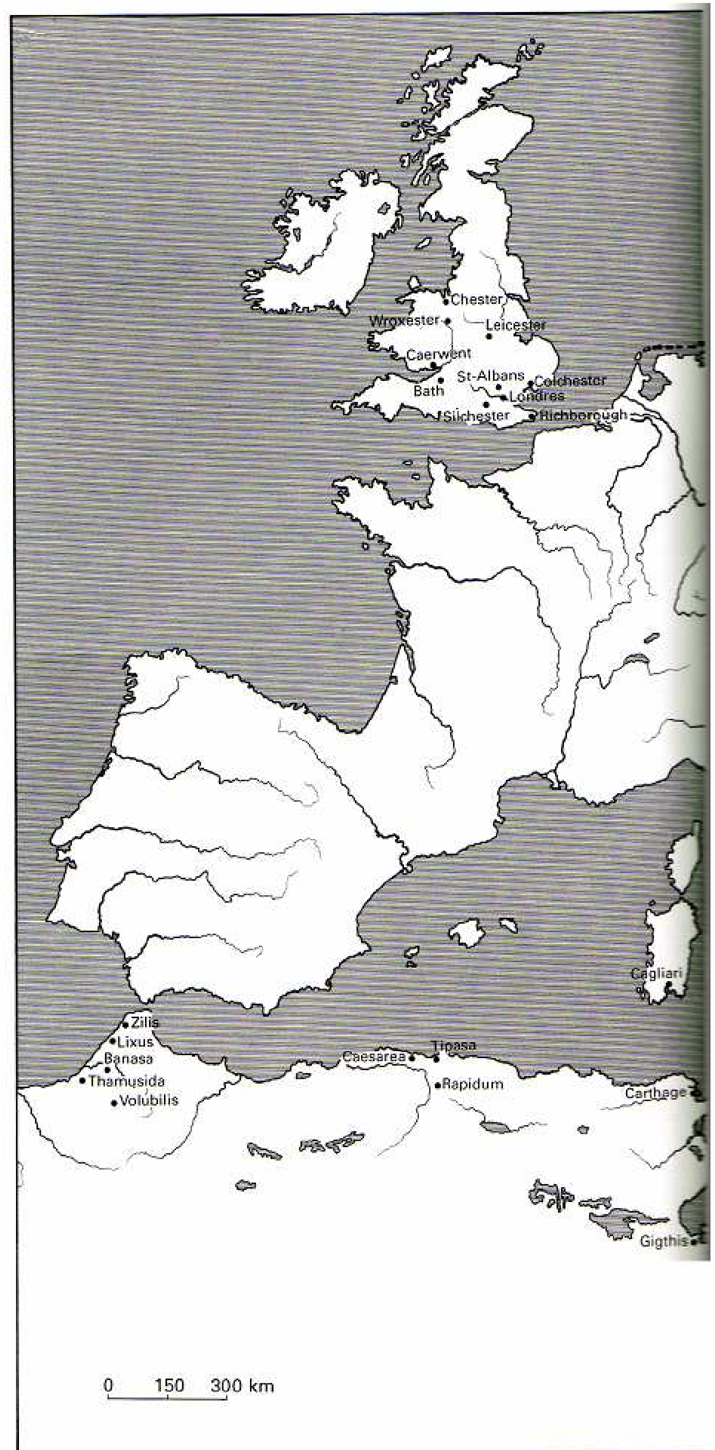
Épisodes militaires	Événements politiques et sociaux	Faits culturels et religieux	Urbanisme et architecture publique
49. César franchit le Rubicon. Début de la Guerre civile.	**49.** Marseille est prise au terme d'un long siège. • César étend la citoyenneté romaine à toute la Gaule Cisalpine.	**49 et années suivantes.** Vitruve accompagne César dans ses campagnes comme *scriba armamentarius*.	
48. Bataille de Pharsale. Pompée, définitivement vaincu. **47.** César débarque à Hadrumète.			**48.** Inauguration, à Rome, de l'*aedes Veneris Genitricis*, sanctuaire de la Vénus considérée comme l'ancêtre mythique des *Julii*. Domine le Forum de César.
46. César vainqueur des Pompéiens à *Thapsus*.	**46.** Création de l'*Africa Nova*. • Fondation de la colonie d'Arles.	**47.** Varron, *Antiquités divines*. • Varron reçoit de César l'ordre de rassembler des ouvrages grecs et latins pour une bibliothèque publique. • Naissance de Properce. **46.** Quadruple triomphe de César. Suicide de Caton le Jeune.	**46.** Inauguration du Forum de César à Rome. César élabore un vaste programme d'urbanisme (*lex de urbe augenda*) qu'il ne pourra réaliser.
	45. César, consul pendant huit mois sans collègue.	**45.** Première année du calendrier julien.	
	44. César, dictateur à vie, est assassiné aux ides de mars.		**44.** Construction de la *Curia Julia*.
	43. Second Triumvirat. Fondation de Lyon par Munatius Plancus.	**43.** Naissance d'Ovide. Mort de Cicéron.	
42. Défaite et mort de Brutus et de Cassius (bataille de Philippes). **41-40.** Guerre de Pérouse.	**42.** Octavien devient *divi filius*.		**42.** Mise en chantier du temple de César divinisé sur le Forum romain.
	40. Paix de Brindes. • Antoine épouse Octavie, la sœur d'Octave.	**40.** Hérode reçoit le titre de Roi. Sacrifice au Capitole et banquet à Rome.	**40-36.** Grands travaux dirigés par Agrippa en Campanie. L'architecte en est L. Cocceius Auctus.
		39. Asinius Pollion ouvre la première bibliothèque publique à Rome.	
37. Accords de Tarente. **37-36.** Guerre contre Sextus Pompée. Victoire de Nauloque.	**37.** Antoine réorganise l'Asie. • Avènement d'Hérode, roi satellite de Judée. **36.** Élimination de Lépide.	**37-35.** Début de la construction du Nouveau Temple de Jérusalem.	
35-34. Campagnes d'Octave en Illyrie. **33.** Antoine passe l'hiver à Éphèse avec Cléopâtre.			**36.** Mise en chantier du temple d'Apollon Palatin. **35-25.** Rédaction et publication du *De architectura* de Vitruve, dédié à Auguste. Codification de l'architecture modulaire de tradition hellénistique. Définition des ordres. Schéma de construction du « théâtre latin ». Premiers emplois du mot *amphitheatrum*.
	33. Second consulat d'Octave. • Édilité d'Agrippa.	**33.** Agrippa réorganise le service d'approvisionnement en eau de Rome. Utilise peut-être à cette occasion les services de Vitruve.	**33.** Construction de l'*Aqua Julia*.
32. Rupture du Triumvirat. Rome déclare la guerre à la reine d'Égypte. **31.** Victoire d'*Actium*. Octave seul maître de l'*imperium Romanum*.	**31.** Troisième consulat d'Octave.	**31.** Fondation des jeux de *Nicopolis* (*Actia*). Fin des années 30 : probable cessation de l'activité de Vitruve, qui se voit assuré d'une pension grâce à Octavie.	
30. Occupation de l'Égypte.	**30.** Octave en Égypte. Suicide d'Antoine et de Cléopâtre. • L'Égypte, province romaine à statut particulier.		**30.** Début de la construction du Mausolée d'Auguste à Rome.
	29. Triple triomphe d'Octave. • Fondation de la colonie de Carthage. • Cinquième consulat d'Octave.	**29.** Virgile, *Géorgiques*.	**29.** Dédicace du temple de César divinisé sur le Forum romain. • Construction du premier amphithéâtre de Rome, dû à Statilius Taurus. • Implantation du réseau viaire de Carthage et début des travaux relatifs à l'esplanade de la ville haute.
	28. Octave est désigné *princeps senatus*. Déposition des pouvoirs triumviraux. Sixième consulat d'Octave.		**28.** Dédicace du temple d'Apollon Palatin. • Début des grands travaux dans l'*Urbs*. Octave entreprend de faire restaurer 82 temples dans Rome. • Achèvement du Mausolée d'Auguste.
27-24. Expédition d'Octave en Gaule et en Espagne. Soumission des Cantabres.	**27.** Partage des provinces entre le Sénat et Octave, qui est nommé *Augustus*. **Début du Principat.** • Fondation de la colonie de Turin. **26.** Institution du *praefectus Urbi*.		**27.** Mise en chantier du Panthéon d'Agrippa sur le Champ de Mars à Rome. • Enceinte et « arc d'Auguste » de Rimini. **26-24.** Inauguration des *Saepta Iulia* du Champ de Mars à Rome.

Épisodes militaires	Événements politiques et sociaux	Faits culturels et religieux	Urbanisme et architecture publique
25. Campagnes alpines.	**25.** Création de la province de Galatie. • Fondation de la colonie d'Aoste et de la colonie de Mérida. • Juba II reçoit le royaume de Maurétanie.	**25.** Tite-Live commence la rédaction de son Histoire *ab Urbe condita*.	**25.** Mise en chantier des Thermes d'Agrippa au Champ de Mars. • Consécration du Panthéon. • Urbanisme augustéen à Césarée de Maurétanie (Cherchel), capitale du royaume client de Juba II. • probable mise en chantier du temple de Rome et Auguste à Ankara (Ancyre, capitale de la Galatie).
	24. Dixième consulat d'Auguste. **23.** Organisation et définition territoriale des provinces gauloises. • Auguste reçoit la pleine puissance tribunicienne et abandonne le consulat. • Mort de Marcellus. **22.** Grave crise des subsistances à Rome. Auguste refuse la dictature et assure la *cura annonae*. **21.** Institution des *vigiles* (pompiers).	**Années 20-15.** Début du « troisième style » de la peinture pariétale.	**24.** Dédicace du théâtre de Mérida. **23.** Bibliothèque et Portique d'Octavie à Rome.
20. Récupération des enseignes prises par les Parthes à *Carrhae*.			**20.** Arc parthique du Forum romain.
	18. Agrippa associé à l'Empire. Lois juliennes sur les moeurs. **17.** Auguste adopte les fils d'Agrippa et de Julie, Gaius et Lucius Caesar.	**19.** Morts de Virgile et de Tibulle. • Virgile laisse l'*Énéide* inachevée. **17.** Jeux séculaires. • *Carmen saeculare* d'Horace.	**18.** Achèvement des Thermes d'Agrippa. *Aqua Virgo*.
15. Tibère et Drusus dans les Alpes.	**15.** La Rhétie et le Norique, provinces romaines.		**16-15.** Auguste « fait don » d'une enceinte à Nîmes. **13.** Dédicace du théâtre de Balbus et début de la construction de l'*Ara Pacis Augustae* à Rome.
12. Tibère en Pannonie. Drusus en Germanie.	**12.** Morts d'Agrippa et de Lépide. Auguste, Grand Pontife.	**12.** Dédicace solennelle du Sanctuaire confédéral des Gaules à Lyon.	**12.** Autel des Trois Gaules à Lyon.
8-6. Tibère en Germanie. **7-6 av. J.-C.** Soumission des Alpes.	**9.** Mort de Drusus, l'année même de son consulat. **7.** Création des 14 régions de Rome et sans doute des 11 régions d'Italie.	**9.** Terme chronologique de l'*Histoire* de Tite-Live. **8.** Morts de Mécène et d'Horace. **7.** Organisation officielle du culte des carrefours à Rome (*Lares Augusti*) dans les 265 *vici* de la ville.	**9.** Consécration de l'*Ara Pacis Augustae*. **9-8.** Arc de Suse. **7.** Portique de Livie à Rome.
	4. Mort d'Hérode le Grand. Son royaume est divisé entre ses fils. **2 av. J.-C.** Auguste, Père de la patrie.	**2 av. J.-C.** Fondation des jeux quinquennaux de Naples (*Sebasta*).	**6.** Trophée de la Turbie. **4-3.** Dédicace de la porte de Mazaeus et Mithridates à Ephèse. **2 av. J.-C.** Dédicace du Forum d'Auguste et du temple de *Mars Ultor* à Rome.
	2 ap. J.-C. Mort de L. Caesar.		**2-4 ap. J.-C.** Enceinte de *Saepinum*. **3-5.** Achèvement et dédicace de la « Maison Carrée » de Nîmes, consacrée aux *Caesares*.
4-6 ap. J.-C. Campagnes de Tibère en Germanie. Parvient jusqu'au bord de la Weser. **6-9.** Campagnes de Tibère en Dalmatie et en Pannonie.	**4.** Mort de G. Caesar. Adoption de Tibère par Auguste. **6.** Province romaine de Judée. • Institution de l'*aerarium militare*.	**6 ap. J.-C.** Institution de la *praefectura vigilum*.	**6.** Consécration du temple des Dioscures à Rome, complètement rénové par les soins de Tibère sur l'ordre d'Auguste.
9. Désastre de Varus en Germanie.		**8.** Exil définitif d'Ovide.	**Entre 2 et 14,** contruction de la basilique judiciaire du forum civique d'Ephèse.
10-12. Tibère en Germanie.	**10.** Province de Pannonie.		**10.** Consécration du temple de la Concorde à Rome, restauré par les soins de Tibère. • Première décennie du Ier s. Achèvement du temple ionique d'*Aphrodisias*.
14-16. Campagnes de Germanicus en Germanie.	**14. Mort d'Auguste. Avènement de Tibère.** **15.** Séjan, préfet du prétoire.	**14.** Le testament d'Auguste (*Res gestae divi Augusti*) est gravé en latin (ou en grec) dans de nombreuses villes de l'Empire.	

Épisodes militaires	Événements politiques et sociaux	Faits culturels et religieux	Urbanisme et architecture publique
17. Soulèvement de Tacfarinas en Afrique.	**17.** Triomphe de Germanicus.	**17.** Mort de Tite-Live.	**17.** Les douze plus grandes cités d'Asie sont détruites par un tremblement de terre. Libéralités de Tibère pour leur reconstruction. *Platea* de Sardes.
		18. Mort d'Ovide en exil.	**18-19.** Arc de Saintes consacré à Germanicus et à Drusus Minor.
	19. Mort de Germanicus.	**19.** Germanicus en Egypte.	**19.** Arcs posthumes consacrés à Germanicus à Rome et dans les provinces. **19-25.** Arc d'Orange.
21. Révolte de Sacrovir et de Florus.	**26.** Ponce Pilate préfet de Judée. **27.** Retraite de Tibère à Capri. **29.** Mort de Livie.		
		Vers 30. Prédication et mort du Christ.	
	31. Chute et mort de Séjan.	**32.** Famine et tumultes à Rome.	**32.** Dédicace du temple de Bêl à Palmyre.
	33. Crise financière à Rome.		
34. Les Parthes contrôlent l'Arménie.			**35-36.** Premiers *fornices* de *Lepcis Magna*.
	37. Mort de Tibère. Avènement de Caligula.		
39. Caligula en Gaule, sur le Rhin.			
	40. Assassinat de Ptolémée de Maurétanie. **41. Assassinat de Caligula. Avènement de Claude.** **42.** La Maurétanie organisée en deux provinces.	**40.** Ambassade de Philon d'Alexandrie auprès de Caligula. **41.** Claude confirme à la délégation d'Alexandrie la liberté religieuse des Juifs.	**40-50.** Construction du Sébastéion d'Aphrodisias.
43. Début de la conquête de la Bretagne (Sud de l'Angleterre).	**43.** La Lycie, jusqu'alors indépendante, devient province romaine.	**43.** Claude confirme aux *technitai* (acteurs) adhérant à la *synodos* (organisation officielle) leurs privilèges et sa protection (déjà sans doute accordés par Auguste). **Années 45-50.** Première période du « quatrième style » de la peinture pariétale.	**43.** Aménagement du port d'Ostie (port de Claude, appelé officiellement *portus Augusti Ostiensis*).
	45-46. Province de Thrace. **47-48.** Censure de Claude.	**47.** Jeux séculaires.	**47-52.** Construction des Thermes de Capito à Milet.
		48. Discours de la Table Claudienne. Les Gaulois Héduens peuvent accéder à la carrière sénatoriale.	
	49. Claude procède à l'extension du *pomerium* de Rome.		
	50. Fondation de Cologne.		**50-65.** Période probable de la construction du capitole de *Baelo Claudia*.
	54. Mort de Claude. Avènement de Néron. **55.** Mort de Britannicus. **57.** Renforcement des colonies de Capoue et de Nocera.	**54.** Expulsion des Juifs de Rome.	
58-59. Corbulon en Arménie. Guerre contre les Parthes.			
	59. Assassinat d'Agrippine.		
	60. Séisme en Asie Mineure. Destruction (entre autres) de *Hierapolis*.	**60.** Institution des *Neronia*, jeux quinquennaux.	**Début des années 60.** Thermes de Néron à Rome.
61. Révolte de Boudicca en Bretagne insulaire.			
	62. Tremblement de terre à Pompéi et dans les villes du Vésuve.	**62.** Sénèque commence la rédaction des *Lettres à Lucilius*.	
63. Fin de la guerre contre les Parthes. Accord sur l'Arménie.			
	64. Incendie de Rome.		**64.** *Domus Aurea*. Activité des architectes Severus et Celer.
66. Révolte juive. Début du *Bellum judaicum*.	**65.** Conjuration de Pison. **66.** Néron en Grèce.	**65.** Suicides de Sénèque et de Lucain. **66.** Suicide de Pétrone. • Politique philhellénique de Néron. Concession de la « liberté » à la Grèce.	**66.** Dédicace du front de scène monumental du théâtre d'Ephèse.

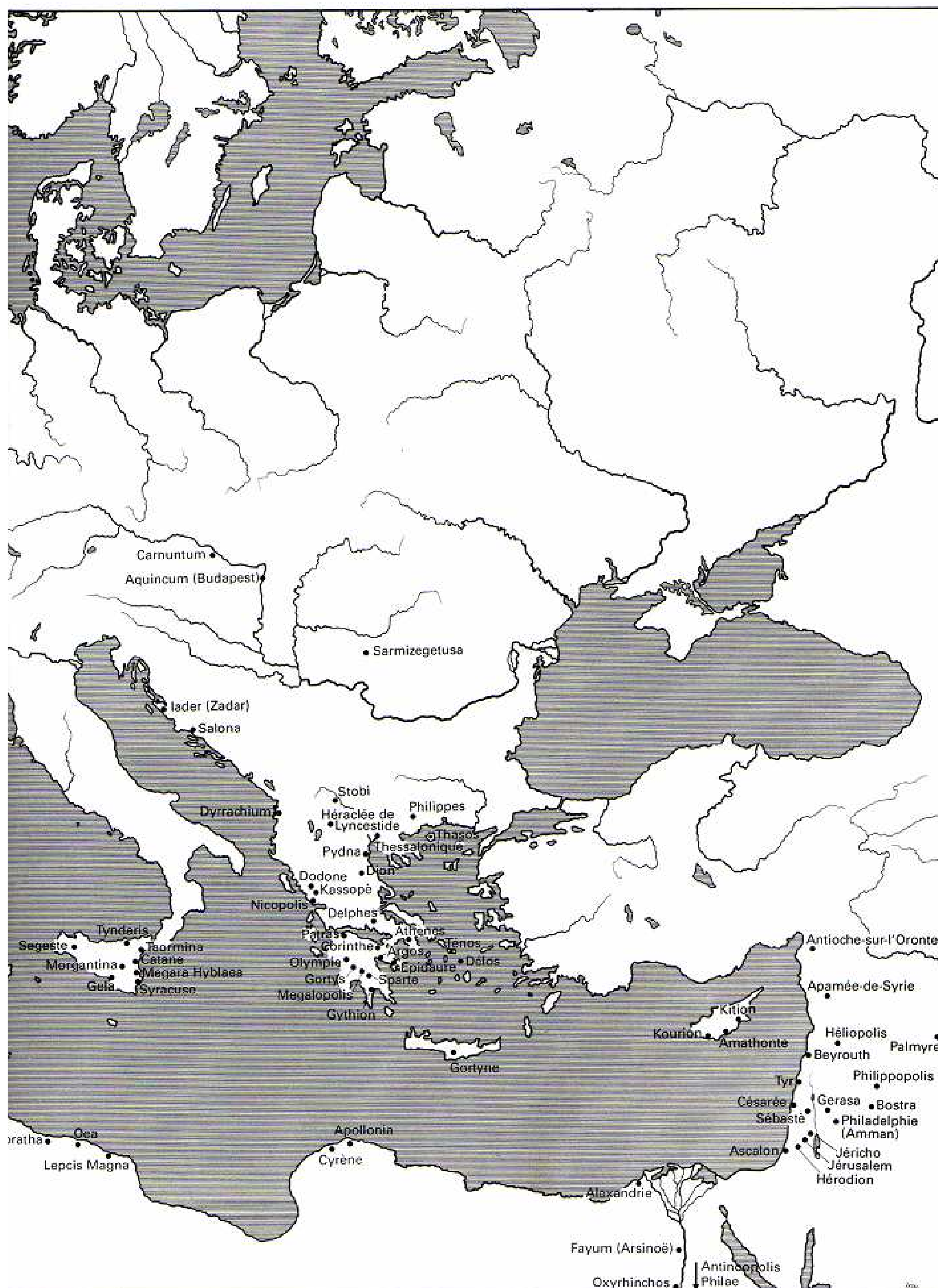
Épisodes militaires	Événements politiques et sociaux	Faits culturels et religieux	Urbanisme et architecture publique
68. Soulèvement de Vindex en Gaule, de Galba en Tarraconaise. **69.** Révolte de Civilis (Gaule du Nord et Germanie).	**68.** Suicide de Néron. Avènement de Galba. **69.** Année des quatre empereurs, Galba, Othon, Vitellius. **Avènement de Vespasien. Début de la dynastie flavienne.**	• Visite de Tiridate, roi d'Arménie, à Rome. **69.** Incendie du Capitole.	**69-70.** Début du grand programme édilitaire de *Gerasa* (commence la construction de la *platea*).
70. Prise de Jérusalem par Titus. **74-90.** Soumission et organisation des Champs Décumates.	**70.** Premier consulat de Vespasien. **71.** Titus accède à la *tribunicia potestas*. **72.** Annexion de la Commagène, agrégée à la province de Syrie. **73-74.** Censure de Vespasien et de Titus. Réorganisation des provinces d'Orient. **77-84.** Agricola en Bretagne. **79. Mort de Vespasien. Avènement de Titus.** **79.** Éruption du Vésuve. Destruction de Pompéi, Herculanum et Stabies.	**70.** Destruction du Temple de Jérusalem. **71.** Les astrologues et les philosophes sont chassés de Rome. • Triomphe de Titus et de Vespasien *de Judaeis*. **77.** Rhodes et Samos privées de leur autonomie et annexées à la province d'Asie. **79.** Mort de Pline l'Ancien.	**Années 70.** Construction du sanctuaire provincial du culte impérial à Tarragone. • Grand temple dit du Cigognier à Avenches. **71.** Reconstruction du temple de Jupiter Capitolin à Rome. **71-75.** Construction du *Templum Pacis* à Rome. **79-80.** Grand Nymphée de Milet. **79-81.** Construction et dédicace de l'arc de Titus à Rome. **79.** Stade de Laodicée du Lycos.
83. Campagnes de Domitien en Germanie. **85-86.** Guerre contre les Daces. **89-92.** Campagnes sur le Danube.	**80.** Premier sénateur africain. **81. Mort de Titus. Avènement de Domitien.** **86.** La Mésie divisée en deux provinces (Mésie supérieure et Mésie inférieure).	**80.** Incendie du Capitole. **86.** Création du *Certamen capitolinum*. **88.** Jeux séculaires.	**80.** Inauguration des Thermes de Titus à Rome. • Dédicace solennelle du Colisée (*amphitheatrum Flavium*). **Années 81-90.** L'architecte Rabirius conçoit pour Domitien la résidence impériale du Palatin. **81-83.** Arc de Demetrios et Apollonios à Pergé. **83.** Nouvelle dédicace du Capitole. **86.** Stade et Odéon de Domitien à Rome. **86-87.** Temple de Vespasien à Rome.
96-97. Opérations en Germanie.	**90.** Réorganisation de la zone rhénane : création des deux Germanies, inférieure et supérieure. **92.** Edit sur les vignes des provinces. **96. Assassinat de Domitien. Avènement de Nerva.** **98.** Fondation de *Cuicul*. **Mort de Nerva. Avènement de Trajan.**	**94-95.** Expulsion d'Epictète et d'autres philosophes de Rome. **98.** Date probable de la publication du traité de Frontin sur les aqueducs.	**96.** Destruction des arcs triomphaux élevés à Rome sur l'ordre de Domitien. **97.** Inauguration du *Forum Transitorium* et du temple de Minerve à Rome. **Fin du Ier s.** Amphithéâtres d'Arles et de Nîmes.
101-102. Première guerre dacique. **105-106.** Deuxième guerre dacique.	**100.** Fondation de *Thamugadi*. **103.** Division de la Pannonie (inférieure et supérieure). **Années 105-106.** Afflux des richesses conquises en Dacie (« l'or du Daces »). **106.** Annexion de l'Arabie. **107.** La Dacie devient province romaine.	**100.** Pline le jeune prononce le *Panégyrique* de Trajan. **103.** Extension du système des *alimenta*. **107.** Jeux extraordinaires pour la célébration des victoires daciques.	**Années 106-115.** Activité, à Rome, de l'architecte militaire Apollodore de Damas, à qui l'Empereur confie les grands travaux du règne. **109.** Thermes de Trajan à Rome. • Arc de Bénévent. • Trophée d'Adamklissi. • Arc de Trajan à *Lepcis Magna*.

L'Empire romain à la mort d'Hadrien, au moment de sa plus grande extension, d'après M. Bordet



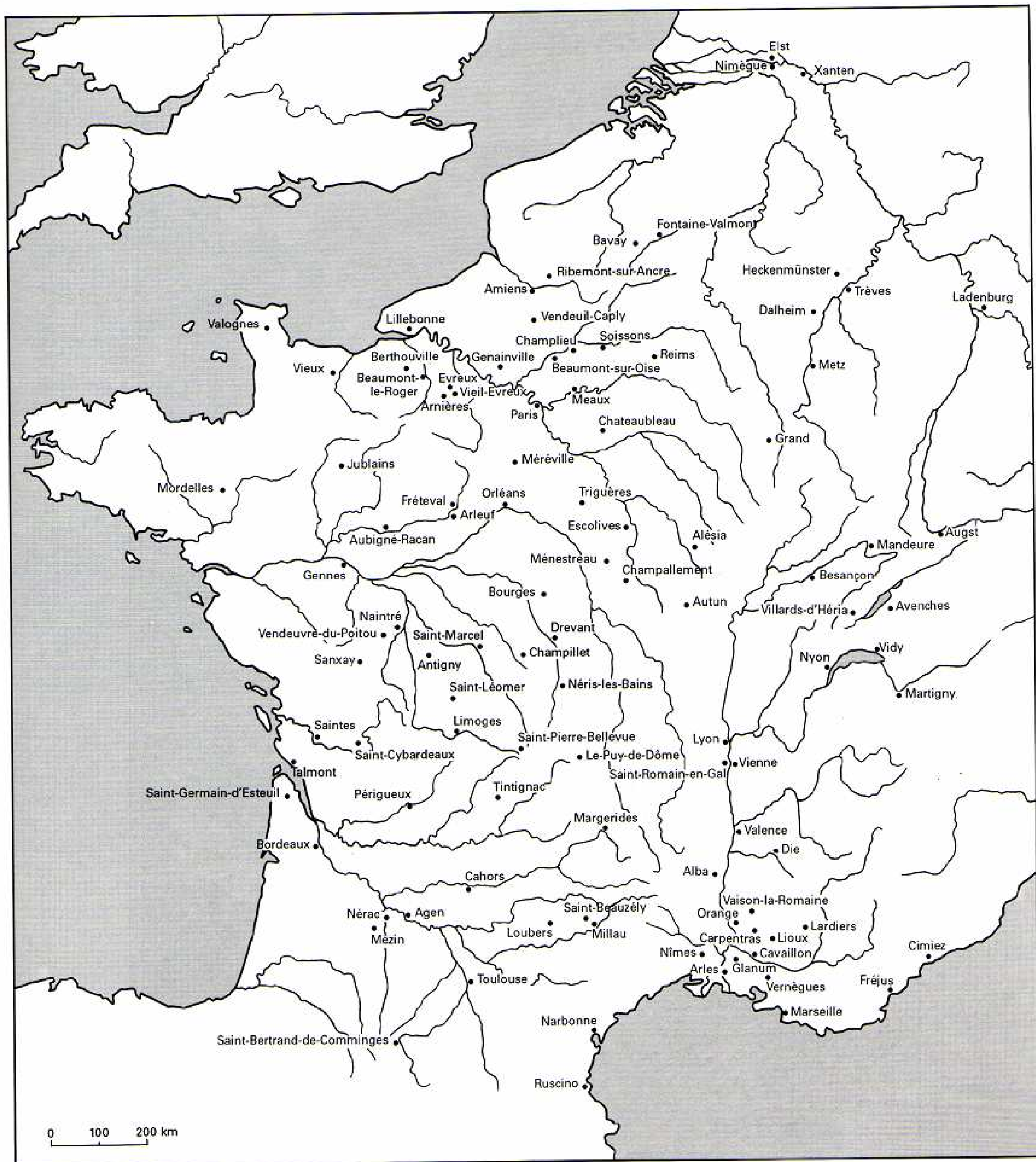
Le monde antique

Pour les Gaules et les Germanies, la Péninsule ibérique, l'Afrique du Nord et l'Asie Mineure, voir les cartes détaillées, pages suivantes.


Carnuntum
Aquincum (Budapest)
Sarmizegetusa
Iader (Zadar)
Salona
Dyrrachium
Stobi
Héraclée de
Lyncestide
Philippes
Thasos
Thessalonique
Pydna
Dion
Dodone
Kassopè
Nicopolis
Delphes
Tyndaris
Segeste
Taormina
Catane
Morgantina
Megara Hyblaea
Gela
Syracuse
Patras
Corinthe
Athènes
Ténos
Argos
Délos
Olympie
Epidaure
Gortys
Sparte
Megalopolis
Gythion
Gortyne
Antioche-sur-l'Oronte
Apamée-de-Syrie
Kition
Kourion
Amathonte
Héliopolis
Palmyre
Beyrouth
Tyr
Philippopolis
Césarée
Gerasa
Bostra
Sébastè
Philadelphie
(Amman)
Ascalon
Jéricho
Jérusalem
Hérodion
Oea
Lepcis Magna
Apollonia
Cyrène
Alexandrie
Fayum (Arsinoë)
Antinoopolis
Philae
Oxyrhinchos



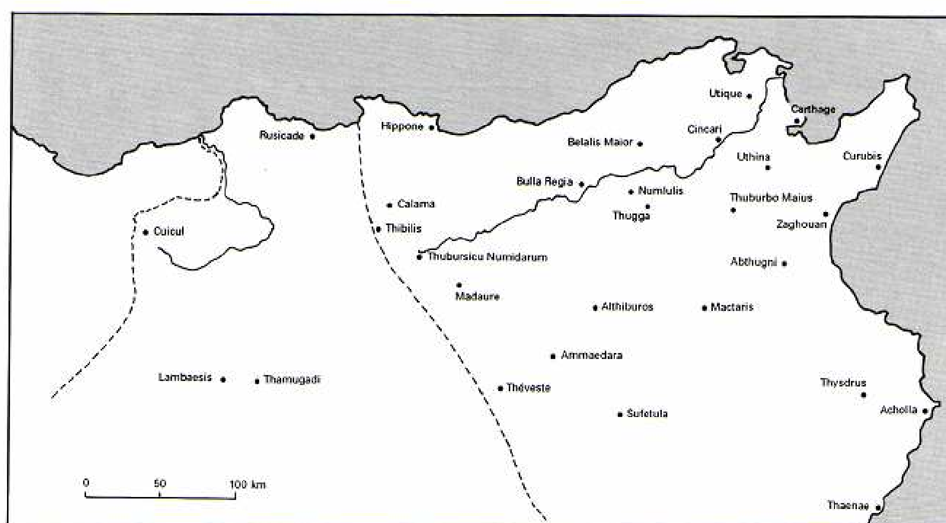
L'Italie romaine avec les limites des régions augustéennes



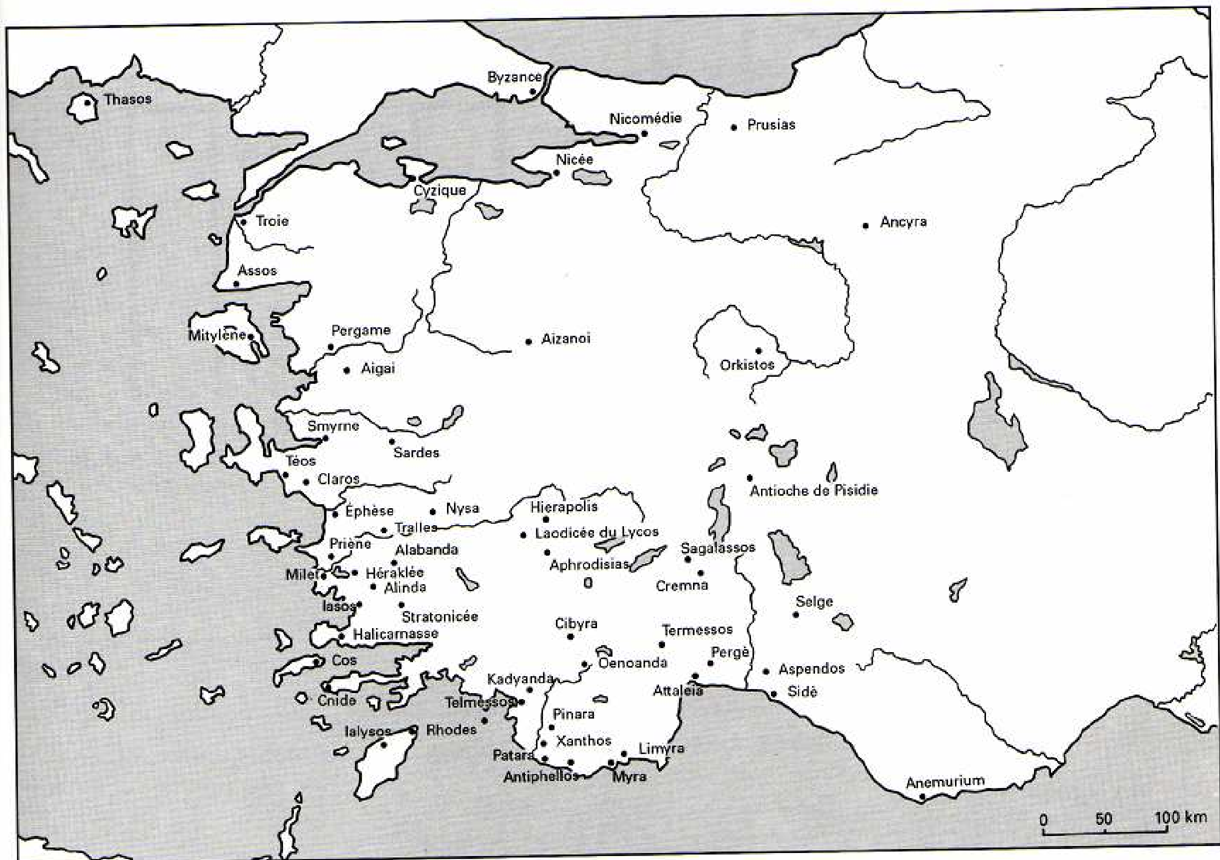
Les Gaules et les Germanies



La Péninsule ibérique

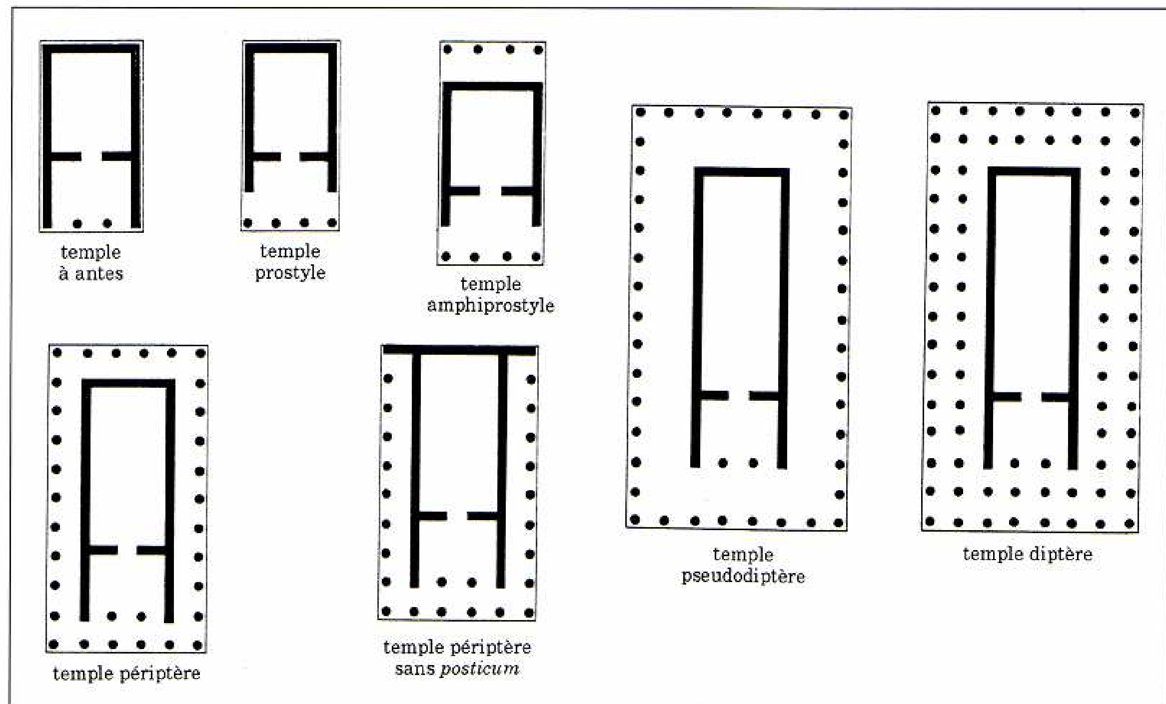


L'Afrique du Nord antique : détail de la Numidie et du Nord de la Proconsulaire

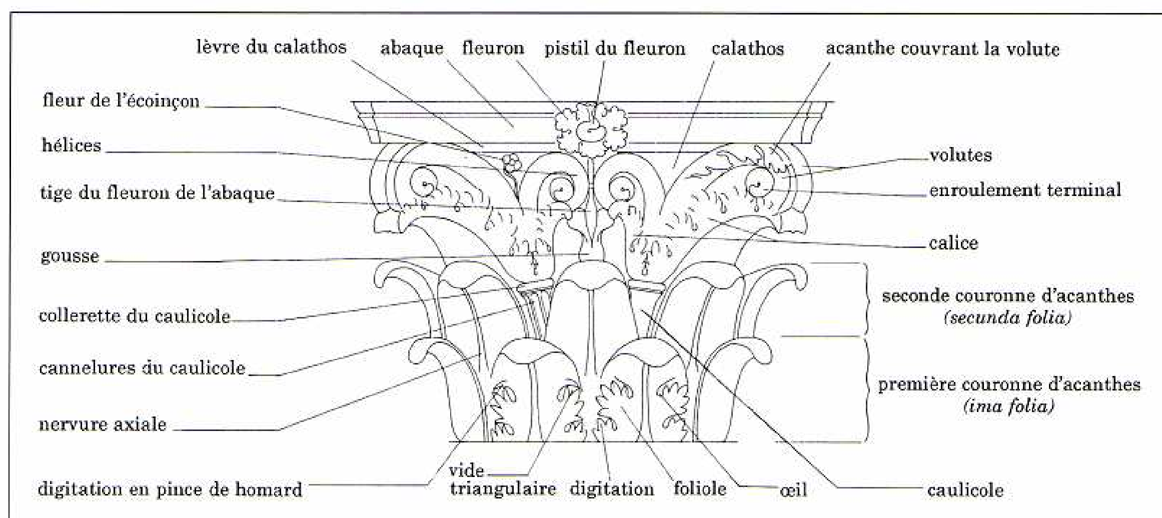


L'Asie Mineure

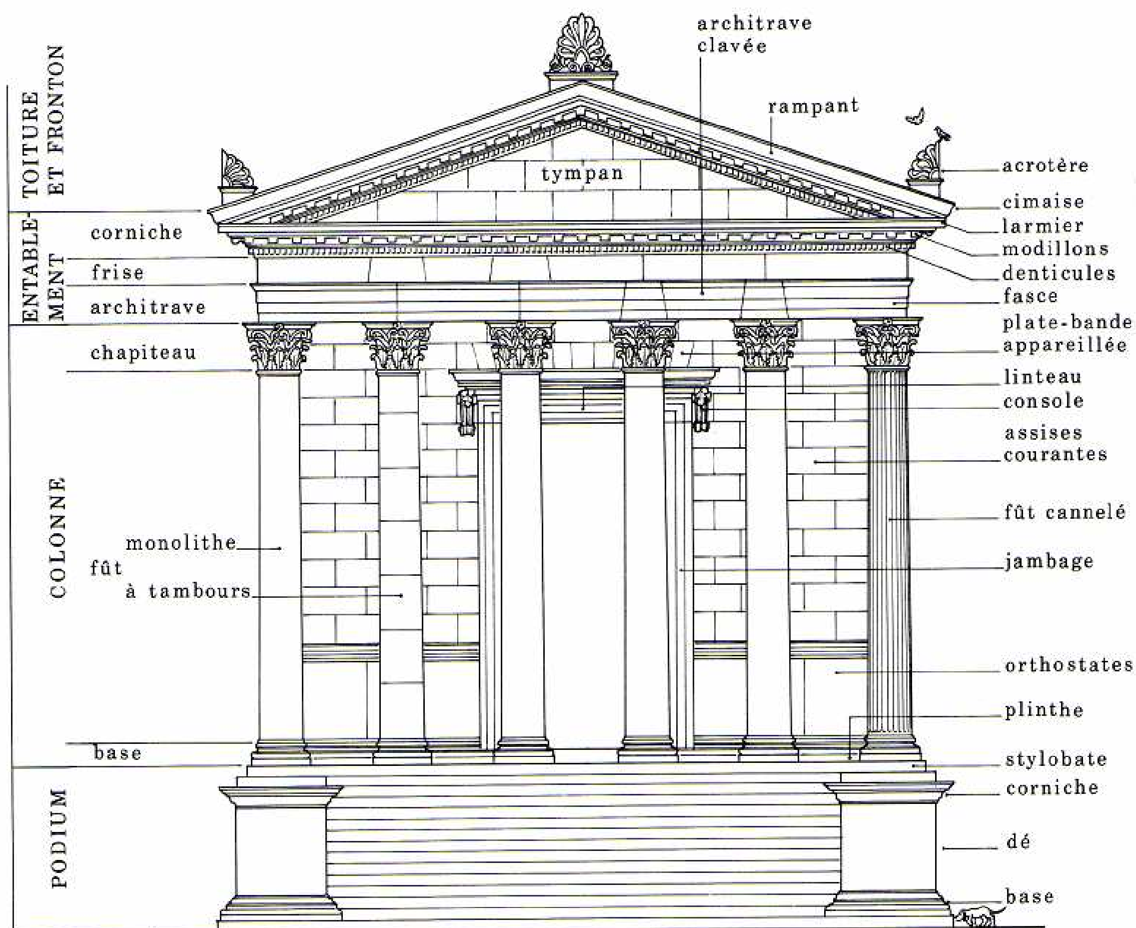
Le vocabulaire des ordres architecturaux



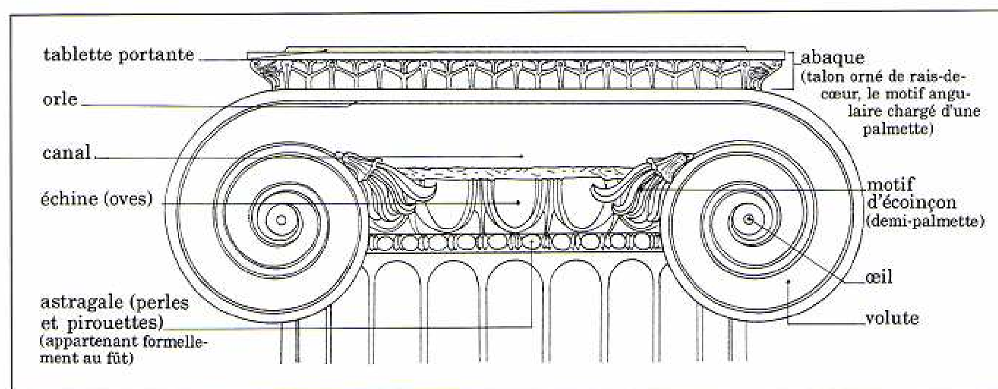
Les *principia*, c'est à dire les plans des temples définis à partir de la relation entre la colonnade et la cella



Les composantes du chapiteau corinthien « normal »



La façade d'un temple corinthien, d'après J.-P. Adam.



Les composantes du chapiteau ionique

TEXTES CITÉS OU MENTIONNÉS

Dans cet index, les chiffres en caractères gras renvoient aux pages de notre livre.

INDEX GÉOGRAPHIQUE

Principaux sites mentionnés, avec le détail des édifices répertoriés dans ces sites (par ordre alphabétique à l'intérieur de chaque rubrique). Les figures ne font pas l'objet d'une mention particulière puisqu'elles se trouvent toujours à proximité des textes.

Composé par P.C.A.
Bouguenais 44340

Imprimé par
IMPRIMERIE FRANCE QUERCY CAHORS

N° d'impression : 13041

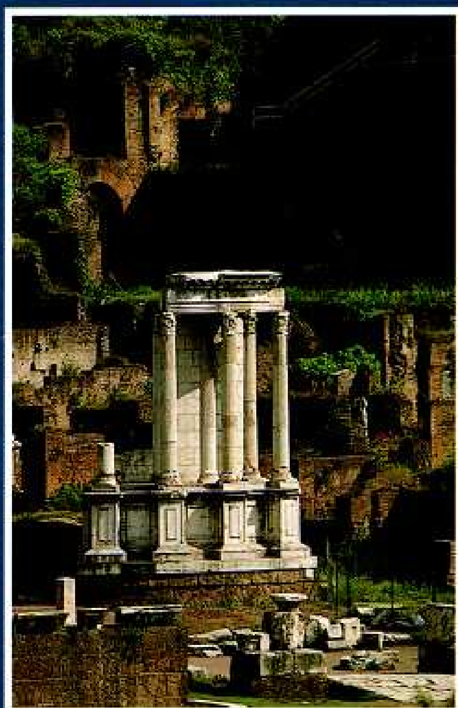
Dépôt légal : janvier 2002

Cette synthèse sur l'architecture romaine comportera deux tomes, le second étant consacré aux palais impériaux, à l'habitat urbain et aux monuments funéraires. Elle est, en langue française, la première du genre. Les anciens manuels en italien, en anglais et en allemand, qui furent en leur temps fort utiles, s'avèrent aujourd'hui sur bien des points incomplets ou insuffisants.

La réflexion sur l'architecture romaine s'est, au cours de ces dernières décennies, enrichie de nouvelles connaissances, élargie à de nouveaux domaines, lestée de nouvelles problématiques. Les conquêtes de l'analyse monumentale et de l'archéologie urbaine ont remis en question beaucoup d'idées reçues : de Rome à Mérida, d'Arles à Jerash, de Bath à Carthage, les acquisitions sont multiples. Non seulement l'éventail des édifices identifiables s'est beaucoup élargi, mais la typologie des principaux monuments, la genèse de leur forme et leur évolution ne peuvent plus être présentées selon les méthodes mises en œuvre dans les précédentes synthèses.

Ce premier volume, qui tire parti des découvertes les plus récentes, est consacré à l'architecture publique des villes et des sanctuaires. L'auteur y traite des principales composantes du paysage urbain aux trois derniers siècles de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire, envisageant successivement: les éléments de définition et d'articulation de l'espace urbain (enceintes et portes de ville ; arcs honorifiques et triomphaux ; portiques et quadriportiques) ; les composantes des centres monumentaux (temples ; forums ; basiliques ; curies) ; les édifices du spectacle et du loisir (théâtres et odéons ; amphithéâtres; cirques et stades ; bibliothèques et auditoriums; sièges d'associations) ; les monuments des eaux (thermes ; fontaines et nymphées ; latrines publiques) ; les monuments du commerce et du stockage (marchés ; greniers et entrepôts).

Echappant aux simplifications et ne négligeant aucune des variantes provinciales, cette typologie systématique s'apparente, pour chaque monument, à une histoire architecturale développée sur la longue durée. Elle porte une attention particulière à la définition des prototypes, à leur monumentalisation progressive et aux modifications induites par les besoins spécifiques des communautés, la diversité des aires culturelles et l'évolution des climats politiques.



Rome. Le temple de Vesta du Forum, partiellement reconstruit en 1930 (cliché Serge Chirol).


9 782708 406735

ISBN 2-7084-0673-